Archives diocésaines de Quimper et Léon

30e Année. Vendredi 1er Janvier 1915. N° 1.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — Lettre Encyclique de S. S. Le Pape Benoît XV du 1er Novembre 1914 (à suivre) ; *Communications de l'Evêché :* Lettre-Circulaire de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon à ses Prêtres et à ses Séminaristes soldats à l'occasion du Nouvel An ; Avis ; Quêtes ; Décès.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Prières publiques en union avec les Alliés d'Angleterre ; Nécrologie ; Obsèques du général Persil, à Quimper ; Nos prêtres soldats (suite) ; Jésuite décoré.

III. — Bibliographie.

IV. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 3 Janvier. — Fête du Très Saint Nom de Jésus. Double de 2e classe. Blanc. A la messe, mémoires de Ste Geneviève et du jour Octave de S. Jean.
A vêpres, mémoire de Ste Geneviève.
Lundi, 4. — Octave des Saints Innocents, martyrs. Simple. Rouge.
Mardi, 5. — Vigile de l'Epiphanie. Semi-double. Blanc.
Mercredi, 6. — EPIPHANIE DE NOTRE SEIGNEUR. Double de 1re classe avec Octave privilégiée. Blanc.
Jeudi, 7. — 2e jour dans l'Octave. Semi-double. Blanc.
Vendredi, 8. — 3e jour dans l'Octave. Semi-double. Blanc.
Samedi, 9. — 4e jour dans l'Octave. Semi-double. Blanc.
Dimanche, 10. — Dimanche dans l'Octave, 1er après l'Epiphanie.
Au Chœur, solennité de l'Epiphanie.

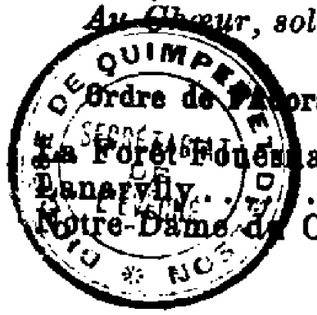

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

La Forêt-Fouesnant	du 1er au 3 Janvier.
Lanarvily	du 4 au 6 —
Notre-Dame du Carmel, Brest ..	du 7 au 16 —

Archives diocésaines de imper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

I. ENCYCLIQUE
DE S. S. LE PAPE BENOIT XV

(Suite.)

L'antagonisme des classes.

Dès qu'a été enlevé ou affaibli ce double élément de cohésion de tout corps social, à savoir l'union des membres entre eux par une charité réciproque et l'union des membres eux-mêmes avec la tête par la soumission à l'autorité, qui pourrait s'étonner, vénérables Frères, de voir la société actuelle divisée comme en deux camps, qui soutiennent l'un contre l'autre une lutte continuelle et acharnée? En face de ceux qui possèdent des richesses, dues à leur patrimoine ou à leur travail, se dressent les prolétaires et les ouvriers, brûlant de haine et d'envie, parce que, participant à une même nature, ils ne partagent pas les mêmes avantages. Une fois, en effet, qu'ils ont été séduits par les tromperies des meneurs, dont ils adoptent d'ordinaire les moindres suggestions, comment leur faire comprendre que, tout en étant égaux par nature, il ne s'ensuit pas qu'ils doivent avoir la même situation dans la vie, mais que chacun, sauf des circonstances défavorables, occupe la place qu'il s'est procurée par sa conduite? Et ainsi, quand les pauvres attaquent les riches, comme si ces derniers s'étaient emparés du bien d'autrui, ils agissent non seulement contre la justice et la charité, mais encore contre le bon sens, attendu qu'ils pourraient, s'ils le voulaient, améliorer par un travail honnête leur propre condition. — A quelles conséquences non moins désastreuses pour les individus que pour la société, mène cette haine de classes, il est superflu de le rappeler. Tous nous voyons et nous déplorons la fréquence des *grèves*, qui arrêtent subitement le cours de la vie civile et nationale dans ses opérations les plus nécessaires; il en est de même des soulèvements populaires et des agitations, où l'on en vient souvent à l'emploi des armes et à l'effusion du sang.

Nous ne voulons pas répéter ici les arguments qui réfutent avec évidence les erreurs des *socialistes* et d'autres de ce genre. Cette démonstration a été faite magistralement par Notre prédécesseur Léon XIII, dans ses mémorables Encycliques: pour vous, vénérables Frères, vous veillerez, avec votre sollicitude habituelle, à ce que ces graves enseignements ne soient jamais perdus de vue; bien plus, vous ferez en sorte, que dans les associations et dans les congrès catholiques, dans les prédications, dans les

publications religieuses, on s'attache à les mettre en lumière et à les inculquer, suivant que les circonstances l'exigeront. Mais pardessus tout — et cela Nous n'hésitons pas à le redire — en recourant à tous les arguments que nous trouvons soit dans l'Evangile, soit dans la nature humaine, soit dans les intérêts du public et des particuliers, efforçons-nous d'exhorter tous les hommes à s'aimer entre eux comme frères, en vertu du précepte divin de la charité. Cet amour fraternel n'aura pas pour effet de faire disparaître la variété des conditions, ni par conséquent la diversité des classes sociales, pas plus que dans un corps vivant il n'est possible à tous les membres d'avoir la même fonction ni la même dignité. Toutefois cette affection mutuelle fera que les plus élevés s'abaisseront en quelque sorte vers les plus humbles, et les traiteront, non seulement selon la justice, comme cela doit être, mais encore avec bienveillance, douceur et patience: les plus humbles de leur côté se complairont dans la prospérité des personnes plus élevées et en attendront l'appui avec confiance; tout comme, dans une même famille, les plus jeunes se reposent sur la protection et l'assistance des aînés.

Le désir effréné des biens temporels.

Mais encore, vénérables Frères, ces maux, dont Nous avons jusqu'ici déploré les ravages, ont une racine plus profonde, dont la destruction réclame les efforts de tous les gens de bien, sous peine de ne jamais obtenir la réalisation de Nos vœux, à savoir le retour d'une tranquillité stable et durable dans les relations humaines. Quelle est cette racine maudite, l'Apôtre nous l'enseigne: *La racine... de tous les maux, c'est la cupidité* (1). Et de fait, si l'on y réfléchit, c'est à cette racine que se rattachent les maladies qui travaillent la société présente. Une fois, en effet, que par l'action des mauvaises écoles sur l'âme des petits enfants, malléables comme la cire; par la perversité des écrivains, qui journellement ou par intervalles corrompent l'esprit des foules inexpérimentées, et par tous les autres moyens employés pour former l'opinion publique, une fois, disons-Nous, qu'on a fait pénétrer dans les esprits cette erreur souverainement pernicieuse, que l'homme n'a pas à espérer en un état de félicité éternelle; qu'ici-bas, oui, ici-bas, il peut être heureux en jouissant des richesses, des honneurs, des plaisirs de cette vie; comment s'étonner si ces êtres humains, naturellement faits pour le bonheur, violemment attirés, comme ils le sont, vers ces biens passagers, repoussent avec non moins d'énergie tout obstacle, qui en retarde ou en empêche la conquête? Comme ces biens ne sont pas partagés également entre tous, comme l'autorité sociale a le devoir d'empêcher que la liberté des particuliers n'excède les bornes et ne s'empare des biens d'autrui, il en résulte que l'on prend en haine les pouvoirs publics, que les

(1) Tim., VI, 10.

 Archives diocésaines de Quimper et Léon

déshérités de la fortune brûlent de jalousie à l'égard de ceux qui en sont favorisés, et qu'enfin il y a lutte entre les différentes classes de citoyens, par l'effort des uns pour atteindre à tout prix et enlever ce qui leur manque, et par la résistance des autres pour retenir ce qu'ils possèdent et même pour l'accroître.

C'est en prévision de cet état de choses, que Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans le sublime sermon sur la montagne, spécifia expressément quelles étaient les vraies *béatitudes* de l'homme sur cette terre, et posa pour ainsi dire les fondements de la philosophie chrétienne. Dans ces maximes, les adversaires eux-mêmes de notre Foi ont trouvé un trésor incomparable de sagesse et la plus parfaite théorie de la morale religieuse : assurément il est reconnu de tous, qu'avant Jésus-Christ, qui est la vérité même, rien de semblable n'avait été enseigné, ni avec le poids d'une autorité aussi grave et un tel amour de l'humanité.

Or, la raison intime et secrète de cette philosophie consiste en ceci, que les soi-disant biens de cette vie mortelle n'ont que l'apparence du bien, sans en avoir la réalité, et que, par suite, ce n'est pas dans leur jouissance que peut résider la félicité de l'homme. C'est Dieu qui nous l'affirme : il s'en faut tellement que les richesses, la gloire, le plaisir puissent nous apporter le bonheur, que si nous voulons vraiment être heureux, nous devons plutôt nous priver pour l'amour de Dieu de tous ces faux biens : *Heureux vous qui êtes pauvres... Heureux vous qui pleurez maintenant... Heureux serez-vous lorsque les hommes vous haïront, vous repousseront de leur société, vous chargeront d'opprobres et rejetteront votre nom comme infâme* (1). Ce qui revient à dire, que les douleurs, les calamités, les misères de cette vie, pourvu que nous les supportions convenablement, nous ouvriront la voie vers la possession de ces biens véritables et éternels, *que Dieu a préparés pour ceux qui l'aiment* (2). Mais cette doctrine de la Foi, doctrine si importante, est négligée par le plus grand nombre, et beaucoup semblent même l'avoir complètement oubliée. Il est donc nécessaire, vénérables Frères, de la faire revivre dans l'esprit de tous : sans cela l'homme et la société humaine n'auront point de paix. A tous ceux donc qui gémissent sous le poids de quelque adversité, nous devons recommander de ne pas tenir leurs yeux fixés sur la terre, qui n'est qu'un lieu d'exil, mais de les élever vers le ciel, auquel nous sommes destinés, car *nous n'avons pas ici-bas de cité permanente, mais nous cherchons celle qui est à venir* (3). Et au milieu des afflictions, par lesquelles Dieu éprouve leur constance à le servir, qu'ils songent fréquemment à l'excellence du prix qui leur est préparé, s'ils sortent victorieux de cette épreuve. *Car notre légère affliction du moment présent produit pour nous au delà de*

(1) Luc, VI, 20-22.
(2) I Cor., II, 9.
(3) Hebr., XIII, 13.

toute mesure un poids éternel de gloire (1). En dernier lieu, mettre tout en œuvre et ne rien épargner pour raviver parmi les fidèles la Foi aux vérités surnaturelles, et en même temps l'estime, le désir, l'espérance des biens éternels, telle doit être la première de vos préoccupations, tant à vous, vénérables Frères, qu'au clergé tout entier et à tous ceux qui, groupés en différentes associations, travaillent à promouvoir la gloire de Dieu et le bien véritable de leurs semblables. Dans la mesure, en effet, où croîtra cette Foi parmi les hommes, on verra diminuer les désirs immodérés des biens terrestres, et peu à peu avec le réveil de la charité se calmeront les agitations et les contentions sociales.

L'état présent de l'Eglise et l'œuvre de Pie X.

Et maintenant, si des affaires humaines Nos pensées se reportent vers celles de l'Eglise, il y aura assurément pour Notre âme accablée par les calamités actuelles quelques raisons de reprendre courage. Car, sans compter les motifs si évidents par eux-mêmes, tirés de la divine vertu et de l'indéfectibilité que possède l'Eglise, Nous ne sommes pas peu consolé par les bienfaits signalés dus au Pontificat si actif de Notre prédécesseur Pie X, en outre des exemples éclatants de sa vie toute sainte. Par ses soins, en effet, Nous voyons tout le corps ecclésiastique enflammé d'un vif amour de son état, la piété du peuple chrétien ranimée ; dans les associations catholiques, l'activité développée avec la discipline ; ici des sièges épiscopaux constitués, là de nouveaux diocèses fondés ; l'éducation du jeune clergé ramenée à la sévérité des canons et cependant accommodée, autant qu'il en est besoin, à la condition des temps actuels ; l'enseignement des sciences sacrées débarrassé du danger des nouveautés téméraires ; l'art musical mis en demeure de servir dignement la majesté des cérémonies sacrées, et la liturgie revêtue d'une splendeur nouvelle ; le domaine de la religion largement accru par les prédications des hérauts de l'Evangile.

C'est ainsi que Notre Prédécesseur a grandement mérité de l'Eglise, et la postérité lui en conservera un souvenir reconnaissant. Puisque toutefois le champ du *Père de famille* est toujours exposé, Dieu le permettant ainsi, à la malignité de *l'homme ennemi*, il n'arrivera jamais qu'on n'y doive pas travailler pour empêcher la zizanie luxuriante d'étouffer le bon grain. C'est pourquoi, regardant comme dite aussi à Nous-même la parole de Dieu à son prophète : *Vois, je t'établis en ce jour sur les nations et sur les royaumes, pour arracher et pour abattre... pour bâtir et pour planter* (2), quel que soit le mal à écarter, le bien à promouvoir, Nous y mettrons tous nos soins, en tant qu'il sera en Nous, jusqu'au moment où il plaira au Prince des Pasteurs de nous demander compte de Notre mandat. *(A suivre.)*

(1) II Cor., IV, 17.
(2) Jér., I, 10.

Archives diocésaines de Q mper et Léon

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

II. Lettre-Circulaire de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon à ses Prêtres et à ses Séminaristes soldats à l'occasion du Nouvel An.

MES BIEN CHERS FILS,

Vous n'avez jamais été plus près du cœur de votre Evêque que depuis votre appel sous les drapeaux.

Aussi, quoique j'aie supprimé, cette année, toute correspondance de premier de l'an, je ne puis pas me résigner à laisser passer cette date, ordinairement joyeuse, sans vous adresser, avec l'assurance de ma paternelle sympathie, l'expression des vœux que forme le diocèse tout entier pour ses prêtres et ses séminaristes soldats et pour les chers aumôniers qui partagent avec eux les dangers et les fatigues de la guerre.

Je n'ai pas à vous souhaiter de bien remplir votre devoir. — Sur le champ de bataille comme dans les ambulances, vous avez déjà mérité et obtenu les éloges les plus honorables : vous n'aurez aucun effort à faire pour donner jusqu'au bout le bon exemple, car il n'y a pas de chef ni de soldat qui puisse aimer mieux que vous Dieu et la Patrie.

Si la pensée vous vient parfois que les circonstances vous ont placés, pour un temps, hors de votre vocation, voyez dans votre état actuel, si gravement opposé qu'il soit à votre pieux idéal, un moyen providentiel de prouver plus noblement à la France que le prêtre, pour sauver son pays, est capable de tous les sacrifices compatibles avec sa conscience.

Vous montrerez, d'ailleurs, en même temps, que l'homme d'Eglise sait garder, même sous l'uniforme qui n'est pas celui de son ministère, les vertus, le ton, le zèle, l'esprit, qui sont propres au clerc, à tous les degrés de la hiérarchie. *Sic nos existimet homo sicut ministros Christi et dispensatores mysteriorum Dei* (1).

Sans doute, les dangers ne manqueront pas pour vos âmes dans la vie des camps, même en temps de guerre. Mais le mot de saint Augustin demeure toujours juste. *« Non benefacere prohibet militia, sed malitia.* Ce qui empêche le soldat de pratiquer la vertu, ce n'est pas l'état militaire, mais la mauvaise volonté. N'allez donc pas croire que l'on ne puisse pas plaire à Dieu dans la profession des armes » (2). Les témoins de votre vie reconnaissent que vous justifiez pleinement cette parole. Et ce témoignage m'est plus précieux encore que les ordres du jour qui rendent hommage à votre bravoure ou à votre dévouement.

Ce que je souhaite avant tout, mes bien chers Fils, c'est que

(1) S. PAUL, Corinthiens, I, chap. IV.
(2) S. AUG., *Lettre au comte Boniface.*

vous considériez ce moment de votre carrière cléricale comme celui qui réclame de vous la vertu la plus haute et la plus complète.

Aucune de vos saintes occupations n'est supprimée en principe. Passez-moi l'expression, elles doivent être toutes *militarisées*, c'est-à-dire mises au point de la vie militaire. Messe, Bréviaire, administration des sacrements, prédication, oraison, rosaire, tout peut être momentanément suspendu, et tout doit être le plus tôt possible repris, selon les circonstances. Mais il y a un exercice qui ne s'interrompt jamais, et qui sera pour vous la meilleure des sauvegardes, c'est l'apostolat. Dans la vie *sur le front* comme dans la vie aux hôpitaux, tout en accomplissant le devoir professionnel d'une manière impeccable, visez les âmes. Vous mêlerez ainsi l'œuvre de vie à l'œuvre de mort. Ayez le respect, ayez l'amour de toutes les âmes, même des plus incrédules. Elles ont en elles l'étincelle sacrée. Votre charité va peut-être la découvrir sous la cendre. On parle d'une apologétique de la guerre. La voilà sous sa meilleure forme. Elle fera éclater la puissance de la Religion sur tous les cœurs, même sur ceux qui jusqu'ici la repoussaient avec haine. Elle sèmera en eux des grâces et des vérités qui porteront leur fruit, en temps opportun. La résurrection morale du peuple peut se préparer par celle de l'armée qui sort de son sein et qui va y retourner. C'est par là peut-être que vous aurez d'avance travaillé le plus efficacement au salut du pays, selon la parole d'un grand écrivain catholique : « Deux mains ont fondé la France, deux mains l'ont agrandie et maintenue dans ses splendeurs, deux mains l'ont toujours relevée dans ses défaillances : la main du prêtre et la main du soldat » (1).

En attendant, mes bien chers Fils, pendant votre passage à l'armée, votre mission sera double. Vous serez un appui pour vos chefs, qui doivent être sûrs de trouver toujours en vous des modèles de discipline et de courage, et vous inspirerez à vos compagnons de combat ou de souffrance une énergie égale à la vôtre et puisée aux mêmes sources.

Faites bon accueil à nos maîtres de l'enseignement libre. Ils se dévouent pendant la paix à un apostolat qui complète le vôtre. Votre cœur saura les distinguer dans la foule des camarades et fraterniser plus intimement avec eux.

Soyez particulièrement charitables pour les tout jeunes gens des classes de 1914 et 1915. Ils vous arrivent avec un bel élan. Entretenez en eux ce feu sacré. Au début surtout, « la famille », « le pays », leur manqueront plus qu'à vous. Aidez-les à retrouver, dans la famille militaire devenue plus chrétienne, l'intimité réconfortante du foyer qu'ils ont dû quitter trop tôt pour leur âge.

(1) L. VEUILLOT, *La guerre et l'homme de guerre*, dernier chapitre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Faut-il vous inviter à ne pas oublier vous-mêmes le pays ? Mais comment l'oublieriez-vous ? Vos parents y vivent, dans une inquiétude mêlée d'espérance. Nos paroisses, nos collèges, nos écoles, nos œuvres de toutes sortes, sont votre vie autant que la nôtre. Hélas ! tout souffre de votre absence. L'heure approche où vos aînés auront peine à suffire à l'œuvre commune. Que votre cœur ne faiblisse pas à cette pensée. Priez pour nous. Mais gardez l'âme haute et confiante. De notre côté, en portant le fardeau du ministère, nous nous souviendrons devant Dieu de ceux qui se sacrifient pour la France. L'écho de nos grandes journées de prières a dû parvenir jusqu'à vous. Je veux que vous sachiez bien que le clergé et les fidèles vous suivent constamment par le cœur, qu'ils sont avides du récit de vos épreuves et de vos gloires, et qu'ils s'unissent à vous pour hâter par leurs actes de dévotion et de pénitence l'heure de la victoire définitive.

Elle nous a déjà coûté bien cher. La mort a fait une ample moisson de victimes, et de victimes choisies, dans nos foyers comme à la frontière. Tandis qu'elle décimait vos rangs, et y cueillait tant de jeunes âmes qui auraient pu fournir une longue carrière sacerdotale, elle enlevait coup sur coup, sur les mêmes champs de bataille, plusieurs de nos hommes d'œuvres, et venait, presque à la même heure, prendre encore brusquement, parmi ceux qui nous étaient bien chers, le plus illustre serviteur de l'Eglise et de la Patrie, le comte de Mun, et tôt après lui l'excellent M. Soubigou. Et le Pape Pie X avait déjà disparu en priant pour la paix : et votre ancien évêque, le Cardinal Dubillard allait disparaître à son tour. Nous les enveloppons tous dans la même reconnaissance et le même regret.

Puisse cet holocauste, encore inachevé, attirer sur la France les grâces de salut dont elle a besoin, pour retrouver, avec la victoire et la paix, la pleine liberté religieuse.

Notre nouveau Pontife, le Pape Benoît XV, nous recommande fortement d'implorer « le Prince de la Paix » par l'intercession de sa Mère, la Bienheureuse Vierge Marie. C'est à elle et à sa mère sainte Anne que je confie également le soin de vos âmes et de vos corps pendant l'année d'épreuve qui va voir se dérouler la fin de cette guerre.

Je vous bénis, mes bien chers Fils, en vous assurant de mon affectueux dévouement en N. S. J.-C.

† ADOLPHE,
Évêque de Quimper et de Léon.

Quimper, la veille de la fête de Noël, 24 Décembre 1914.

III. **Avis.** — Nous recommandons instamment aux prêtres qui ne nous ont pas fait connaître la décision prise à leur sujet par le conseil de révision de réparer au plus tôt cette omission.

IV. Quête. — Nous rappelons qu'une quête devra être faite dans toutes les églises pour l'Œuvre antiesclavagiste, le dimanche de la solennité de l'Epiphanie.

V. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos de l'âme de M. Morvan, ancien recteur de Trémaouézan, décédé au Relecq-Kerhuon, le 26 Décembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 3 Janvier :* messes comme à l'ordinaire à 6, 7, 8, 9 heures ; grand'messe à 10 heures ; messe à midi.

Vêpres à 2 h 1/2, suivies des prières recommandées en union avec les nations alliées ; consécration au Sacré-Cœur ; bénédiction.

A 8 heures, réunion des Confréries du Rosaire et du Scapulaire.

Dimanche 10, solennité de l'Epiphanie, quête pour l'œuvre antiesclavagiste.

— Eglise de Saint Mathieu. — *Vendredi, 1er de l'an*, la réunion du soir, au lieu de 8 heures, est fixée à 5 heures.

Samedi : 8 h. 1/2, messe de l'archiconfrérie pour la Conversion des Pécheurs.

Dimanche. 3 Janvier : 7 heures, messe et communion générale des jeunes filles associées du S.-C. — Les fidèles sont invités à communier en union avec le peuple anglais. — Le soir, après vêpres, prières pour la France et tous ses alliés.

Lundi : 7 h. 1/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 h. 1/2, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises ; — à 8 h. 1/2, service recommandé pour M. Pierre Jan, sergent au 118e d'infanterie, blessé le 17 Décembre, décédé le 18 à l'hôpital de Senlis, entre les bras de M. Bossus, aumônier de la 22e division, professeur à Saint-Vincent.

Tous les jours, à 8 heures du soir, prières pour la France.

— Chapelle de la Retraite — *Dimanche 3 Janvier 1915*, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Prières publiques en union avec les alliés d'Angleterre. — Nous rappelons que, sur l'invitation de Son Eminence le cardinal Luçon et par décision de Monseigneur, des prières publiques pour le succès des armées alliées auront lieu le 3 Janvier, dans toutes les églises du diocèse. Après les vêpres, à la Cathédrale, Monseigneur prononcera une allocution.

Nécrologie. — M. Antoine FAVÉ (1855-1914). — Elle a été à la fois très mouvementée et très calme, l'existence de M. A. Favé. Né à Quimper, où son père était en ce moment clerc de notaire en l'étude de Me Créac'hcadic, son enfance et son adolescence furent plus ou moins errantes, au gré des déplacements paternels. Launderneau, Brest, Irvillac, Kerlouan, le collège de Lesneven l'abri-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tèrent tour à tour ; puis ce furent les études théologiques au séminaire de Quimper et ensuite à Rome, où il eut la faveur, aussi inexplicable qu'inexpliquée, d'être ordonné prêtre par un cardinal, à l'autel même de la Confession de Saint-Pierre.

Au sortir de Rome, il entre en relation avec la Société de Saint-Bertrin, qui l'emploie dans une maison d'éducation à Moack-en-Bareul, puis à Châlon-sur-Saône. Il fournit ensuite un stage à Poitiers dans un établissement des Pères Jésuites, et rentre dans son diocèse d'origine où l'autorité épiscopale lui confie le vicariat de Saint-Pabu.

Dans ces différentes étapes, notre jeune abbé avait beaucoup vu et aussi beaucoup retenu ; il était observateur, ayant un fort penchant pour l'étude de l'histoire, emmagasinant heureusement dans son cerveau les sujets très divers de ses copieuses lectures ; de sorte que sa conversation, parfois un peu nébuleuse, était cependant toujours nourrie de faits anecdotiques, d'études de caractères, de jugements assez éclairés sur des époques ou des personnages marquants. Ses instructions en chaire étaient loin d'être banales et se distinguaient par des aperçus tout personnels, qu'il savait adapter à son auditoire.

Caractère égal, vivant dans une sorte d'idéal en dehors des contingences extérieures, ne voyant nulle part ni ennemi ni adversaire, il était en bonne relation avec tout le monde, et son commerce était fort distrayant pour ses confrères, soit qu'ils fussent de son âge, soit qu'ils appartinssent à une génération plus ancienne.

Le vicariat d'Ergué-Gabéric succéda à celui de Saint-Pabu. Ce fut là qu'il commença à s'adonner à l'étude de l'histoire locale, en feuilletant les vieux cahiers de la Fabrique, en fouillant les papiers de vieilles familles, en compulsant des inventaires anciens et des actes notariés, en s'initiant aux mystères des Archives départementales. Ce fut pour lui une mine abondante, où il puisa largement, et qu'il put explorer d'une manière encore plus effective et plus suivie lorsque, en 1897, il fut nommé à l'aumônerie de l'asile départemental de Saint-Athanase.

Le résultat de ces recherches fut la production de multiples, très multiples mémoires, études, notices, épisodes, anecdotes, dont il enrichit le *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère* et celui de l'Association Bretonne, sans compter les congrès auxquels il aimait à assister pour se mettre en rapport avec les diverses notabilités qui les fréquentaient. Un compte rendu bibliographique de ce qu'il a produit serait très étendu ; une simple liste de ses brochures nous porterait à un chiffre de cinquante ou soixante numéros.

Parmi tous ces travaux intéressants à plus d'un titre et donnant la note du caractère de leur auteur, l'étude la plus poussée, la plus heureuse et la plus éclairée est celle qui a pour titre : *Messire Claude de Marigo et son époque.*

M. Marigo fut recteur de Beuzec-Conq de 1722 à 1743. C'est là qu'il écrivit ce beau livre de « Buez ar Zent » *(la Vie des Saints)*

qui, dès cette époque jusqu'à maintenant, a été lu, chaque jour de l'année avant la prière du soir, dans toutes les familles chrétiennes de la Bretagne bretonnante, et y a opéré tant de bien en y faisant connaître les traits édifiants des Saints de toutes catégories, et en faisant ensuite, dans les *Réflexions*, une glose adaptée aux besoins, aux défauts et aux qualités des différents membres de la société, de manière à les moraliser et leur servant périodiquement, chaque année, ces leçons salutaires qui ne pouvaient manquer de produire leur effet sur leur imagination et leur conscience.

M. Favé expose comment le zélé et érudit recteur opéra ce bien dont le résultat persiste toujours, car le *Buez ar Zent* est toujours le livre de la *lecture spirituelle* dans nos foyers bretons.

Il y a deux ans, en Juillet 1912, M. Favé s'était retiré dans la maison Saint-Joseph à Saint-Pol de Léon. Il y est mort le 13 Décembre d'une maladie de cœur, édifiant son entourage par son esprit de foi et ses sentiments de piété.

R. I. P.

Quimper. — **Obsèques du général Persil.** — Lundi à 10 heures ont eu lieu à la Cathédrale les obsèques du général Persil, affecté, depuis la guerre, aux dépôts du 87e et 151e régiments d'infanterie actuellement à Quimper.

Le général, né à Lunéville en 1848, était retiré à Nancy quand la déclaration de guerre vint le remettre en activité. Dans son poste de Quimper il donna tout son cœur et tout son dévouement. Les longues fatigues des conseils de révision compromirent définitivement sa santé. Il est mort pieusement après trente jours de souffrances terribles vaillamment supportées.

Un cortège imposant, précédé d'un nombreux clergé, a fait escorte à sa dépouille mortelle. On y remarquait les autorités civiles, M. le Préfet en tête, et militaires, suivies de détachements représentant les diverses troupes de la garnison. Tambours et clairons ouvraient la marche.

A la Cathédrale, la messe a été chantée par M. le chanoine Gadon, vicaire général. Monseigneur a présidé la cérémonie au trône. Avant de donner l'absoute, l'Evêque a tenu à rendre solennellement hommage au vaillant disparu. Voici le texte de l'allocution qu'il a prononcée :

Messieurs,

Même en temps ordinaire, j'aurais tenu à rendre hommage aux vertus chrétiennes du bon Français pour lequel nous venons de prier ensemble.

Comment pourrais-je m'en abstenir en ce temps de guerre ?

Nous sommes réunis autour de la dépouille mortelle d'un de ces généraux, qui ont toujours été l'honneur de la France, et qui, avec nos soldats, sont aujourd'hui son salut.

Je m'incline devant lui, et, en pleine union avec son âme, — et aussi avec la vôtre, Messieurs, j'en suis bien sûr, — je

Archives diocésaines de Quimper et Léon

reporte ma pensée jusqu'aux tombes lointaines, qui, depuis cinq mois, s'ouvrent sans nombre, au hasard des champs de bataille, et aussi sur celles où, trop souvent, nous devons conduire les victimes, de tout grade, que la guerre nous envoie, et que nous ne pouvons pas toujours guérir. Que nos chefs et nos soldats fraternisent chrétiennement dans notre affection et dans l'honneur que nous leur rendons, comme ils ont fraternisé dans la mort, quelles que soient les circonstances où la mort est venue les prendre !

C'est la mort dans la mêlée que rêvait, au cours de son agonie, le vrai soldat que nous honorons ce matin, quand, sous l'empire de la fièvre, il se faisait revêtir de son uniforme de général, et disait : « Je suis sur le champ de bataille. C'est en Général que je veux mourir. »

Messieurs, c'est mourir en Général que consacrer les derniers mois d'une carrière, toute de dévouement patriotique, à l'organisation et au recrutement des classes de réserve et des classes anticipées, qui rejoindront bientôt, à la frontière ou au-delà, leurs frères de première ligne, et, après avoir, dans ce labeur de tous les instants, dépassé la limite de ses forces, succomber, encore avant l'âge, à la fatigue du service commandé : c'est bien mourir dans l'accomplissement de son devoir de Chef.

Vous aurez plus de compétence que moi pour rappeler sa carrière militaire : la sortie de Saint-Cyr pour la guerre de 1870 et le siège de Paris, et puis quarante ans de cette veillée des armes où le travail silencieux de l'armée suffit à conjurer seul les complots de l'étranger et à garder en éveil l'âme de la France ; une année d'Afrique en 1899, puis les étoiles de général en 1907 ; et enfin, dans la paix très douce du foyer, l'appel soudain du mois d'Août 1914, si tôt suivi pour lui du douloureux dénouement qui s'achève sous nos yeux ; et toujours, au cours de ces quarante années, dans l'exercice de sa fonction, à mesure qu'il gravit les échelons de la hiérarchie militaire, la conscience de son devoir croissant avec celle de son autorité, et autant d'indulgence dans ses rapports avec ses subordonnés que d'énergie dans le commandement. Vous direz tout cela plus complètement que moi.

Ce que je veux dire moi-même d'un dernier mot, c'est la source où il allait puiser le courage de pratiquer ces vertus d'état. Il était fils de cette Lorraine, dont la gloire grandit de jour en jour dans le sang, et de ce pays de Nancy, où vécut le Saint de la grande armée, le général Drouot. Il puisait sa force d'âme à la même source que Drouot : dans l'Evangile. Croyez-moi, Messieurs, la Foi, qui donne à toutes les facultés humaines un si magnifique élan, élève le Patriotisme à une hauteur où nulle pensée terrestre ne pourrait le porter.

C'est elle qui, après avoir soutenu Monsieur le général Persil dans une longue vie « sans peur et sans reproche », lui dictait, à sa dernière heure, en présence de sa pieuse compagne et de sa fille, douloureusement et généreusement associées à son sacrifice, l'offrande à Dieu de sa mort « pour la Patrie, pour la victoire ». Ce furent ses derniers mots.

Dieu veuille l'entendre !

Pour nous, Messieurs, quand nous prions pour l'âme de nos soldats et de leurs chefs, nous ne pouvons pas ne pas prier en même temps pour la France. « Le repos pour son âme, o mon Dieu ! et la victoire pour la Patrie ! »

Au cimetière, après les dernières prières, M. le commandant Hanoque retraça la brillante carrière du général, combattant de 1870, qui s'était partout fait apprécier par les officiers et les soldats qu'il a commandés pour sa bienveillance et son esprit de justice.

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

Saint-Louis (Sénégal), 9 Décembre. — Ici nous aboutissent les éclopés, malades et blessés, noirs et blancs, tirailleurs sénégalais et marins des diverses expéditions, depuis le Maroc et même la France jusqu'au Cameroun et tous les Congo. On se bat partout. Au Togoland, l'affaire est terminée. Le gouverneur allemand de cette colonie, sentant bien, du reste, son état d'infériorité, a écrit, dès le début, une lettre pleine de bon sens, au gouverneur français du Sénégal. « J'espère bien que vous ne nous attaquerez pas. A quoi bon ? Nous allons nous entretuer bien inutilement. Vainqueurs ou vaincus, nous ne compterons pas, lorsqu'il s'agira de régler les conditions de la paix. Tout se fera sans nous. Pourquoi alors nous entretuer ! Restez chez vous avec vos spahis et vos tirailleurs. Continuons nos affaires commerciales, chacun chez soi et la paix ! » Le gouverneur du Sénégal pour les Français et celui de Sierra Leone pour les Anglais, n'ont nullement goûté cette philosophie ; ils ont envahi le Togoland et se le sont partagé.

A. L.

Minden, 14 Décembre. — La santé de vos prêtres prisonniers à Minden continue à être bonne ; leurs compatriotes prisonniers avec eux continuent à leur donner les plus grandes consolations spirituelles en assistant, chaque jour, pieusement à la sainte messe, en y communiant et aussi en assistant aux prières du soir et au chapelet, tous les jours. Nous nous préparons à la fête de Noël ; nous espérons obtenir la permission de chanter la messe de minuit ; nous y unirons nos prières aux vôtres, Monseigneur, et à celle de tous vos diocésains restés chez eux, pour que se réalise la parole du jour : « Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté » !

A la demande de Mgr l'Evêque de Paderborn, deux de vos prê-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tres, MM. Abhervé et Picart sont allés à 30 kilomètres d'ici, assurer le service religieux à 700 artilleurs qui s'y trouvent. M. Séité et moi sommes restés avec le 32.

A tous, Monseigneur, accordez votre bénédiction. G. K.

21 Décembre. — Au titre du plus ancien de la formation, l'honneur m'échoit de transmettre à Votre Grandeur les vœux et souhaits des prêtres soldats, brancardiers et ambulanciers de la 88e division territoriale. Cet honneur revenait de droit à notre ami G. ; mais il nous a quittés, il y a environ trois semaines, avec deux autres de nos confrères, pour un poste plus périlleux, et voici dans quelle circonstance.

M. l'Aumônier en titre, vu la dispersion des quatre régiments de la division, ne pouvait seul suffire à rendre les derniers devoirs aux morts, ni à procurer à tous la facilité à remplir leurs devoirs religieux. Le général désirait un prêtre brancardier dans chaque tranchée de première ligne. Il faisait appel à notre dévouement et demandait des volontaires. Il arriva ce qui devait arriver. Tous, nous nous sommes offerts pour cette tâche. Pour ne point froisser les susceptibilités de personne on tira au sort, et c'est ainsi que trois prêtres du Finistère furent désignés. Y.-F. S.

23 Décembre. — Nous fonctionnons depuis quatre jours : deux salles d'infirmerie et une grange d'éclopés ; ceux-ci sont très nombreux et occupent, à eux seuls, une dizaine d'infirmiers qui, le jour durant, pansent leurs petits « bobos ». Avec quatre soldats, j'ai la charge d'une infirmerie de 28 lits, dont 12 seulement sont occupés. Depuis hier, ordre a été donné de ne plus nous adresser de malades ; c'est la preuve que nous allons, sans tarder, nous établir sous la tente à proximité du champ de bataille. Toute la journée et toute la nuit, le canon gronde ; des brancardiers de corps et de division sont partis, bientôt suivis d'une ambulance. Notre tour va venir. Y.-C. P.

23 Décembre. — J'ai dû quitter, le 21, l'ambulance de front à laquelle j'étais affecté depuis le 2 Août. On m'a transporté à Amiens, à l'hôpital temporaire du lycée de jeunes filles, près de la cathédrale : j'y suis très bien soigné. J'ai le bonheur d'avoir, pour infirmier, un excellent prêtre de Rodez qui m'a reçu comme un cadeau de Noël.

J'ai éprouvé un vrai chagrin, en quittant l'ambulance de la division : c'est une ambulance modèle avec ses dix prêtres, deux séminaristes, un médecin-chef d'une piété exemplaire, de très bons officiers. Pendant quatre mois, j'ai pu m'y employer à consoler les derniers moments d'un bon nombre de Bretons et de Vendéens ; j'avais la grande joie d'y recevoir régulièrement vos lettres qui apportent toujours à leurs destinataires un véritable réconfort.

Le sacrifice m'a été très pénible ; j'avais espéré rester, à cette ambulance, jusqu'à la fin de la guerre, mais le médecin-chef m'a

déclaré qu'il ne me croyait pas capable de faire campagne dans une formation de l'avant.

J'aurai du moins maintenant le temps de prier longuement pour le salut de la France. J.-M. C.

Jésuite décoré. — Le *Journal officiel* nous apprend que M. Charles Poisson, enseigne de vaisseau de première classe, et qui commande en ce moment les fusiliers marins sur le théâtre de la guerre, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur, avec la mention que voici : « Officier d'une compétence et d'un dévouement complet ». M. Charles Poissson est membre de la Compagnie de Jésus.

Son père, M. Albert Poisson, maire de Rion-des-Landes, a six fils sous les drapeaux. L'un d'eux, M. Bernard, capitaine du génie à 28 ans, et qui s'est fait remarquer par des actions d'éclat au Maroc, est proposé pour la Légion d'honneur, et sera, par conséquent, dans quelques jours, l'objet de la même distinction que son frère aîné, à côté duquel il combat présentement.

BIBLIOGRAPHIE

A LOURDES. — Le **Notre-Dame de Lourdes** de HENRI LASSERRE est un magnifique chant de gloire en l'honneur de l'Immaculée. Il a été traduit en 32 langues. Mais, jusqu'ici, il n'existait que deux éditions (une édition illustrée à **6** fr. et une édition de bibliothèque **3** fr. 50) ; à l'occasion du Congrès de Lourdes on a paru une nouvelle, très soignée comme impression, en élégante reliure toile bleue, qui se vend **1** fr. **65** franco à la librairie P. Lethielleux, ainsi que les autres éditions ci-dessus rappelées. Les amis de Lourdes aimeront à acheter et répandre cette édition qui fera encore mieux connaître et aimer le vénéré sanctuaire.

Brest - ÉLY-LABASTIRE - Brest

« Téléphone N° 427 »

FABRIQUE DE MEUBLES EN TOUS STYLES

Orfèvrerie — Bronzes — Croix de Procession.
Ornements d'Église — Bannières.
Tentures Mortuaires — Tapis d'Autel, etc...

Réparations — Dorure — Argenture.

STATUES — CHEMINS DE CROIX

TOUT CE QUI CONCERNE LE MOBILIER D'ÉGLISE

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1ères côtes de Bordeaux) et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

Agent gén¹ de Bretagne : M. EMILE DANTEC, 38, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

Avis.

Loin de profiter des circonstances pour majorer ses prix, la **Maison J. CHENADEC,** *dans le but de conserver quelques ouvriers chargés de famille, consentira une remise aux personnes qui feront un achat au comptant, jusqu'à épuisement du stock des marchandises en magasins.*

Pour l'obtenir, il faudra se réclamer de la Semaine religieuse.

J. CHENADEC,
Ameublement, Quimper.

A LA Montre de Genève | E. SAUVAGE | Maison de Confiance

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3 rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1ères marques. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

30e ANNÉE. Vendredi 8 Janvier 1915. N° 1.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — Lettre Encyclique de S. S. Le Pape Benoît XV du 1er Novembre 1914 (fin) ; *Communications de l'Evêché :* Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Avis. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis ; Avis de services ; Nécrologie ; Les obsèques de M. le chanoine Le Duc ; Les Prières en union avec les Alliés ; Appel en faveur des prisonniers de guerre Français et Belges ; Nos prêtres soldats (suite).

III. — Chronique générale : Rome : Le Pape et les prisonniers de guerre ; Mort de Mgr Capmartin ; Mort de Mgr Bougouin.

IV. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 10 Janvier. — Dimanche dans l'Octave de l'Epiphanie.
Au Chœur, solennité de l'Epiphanie.
A la messe, mémoire du Dimanche.
A vêpres, mémoires de l'Octave et de S. Hygin.
Lundi, 11. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Mardi, 12. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Mercredi, 13. — Octave de l'Epiphanie. Double majeur. Blanc.
Jeudi, 14 — S. Hilaire, Evêque, Confesseur et Docteur. Double. Blanc.
Vendredi, 15 — S. Paul, 1er Ermite, Confesseur. Double Blanc.
Samedi, 16. — S. Marcel, 1er Pape et Martyr. Semi-double. Rouge.
Dimanche, 17. — 2e après l'Epiphanie. Semi-double. Vert.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Notre-Dame du Carmel, Brest. . . du 7 au 16 Janvier.
Brennilis. . . . . d[illegible] —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

I. ENCYCLIQUE

DE S. S. LE PAPE BENOIT XV

(Fin.)

L'union entre catholiques dans l'obéissance aux Evêques.

Or, donc, vénérables Frères, puisque Nous Nous adressons à Vous, pour la première fois, par ces Lettres Encycliques, il Nous parait opportun d'indiquer quelques-uns des points principaux sur lesquels Nous Nous sommes proposé de porter spécialement Notre attention ; de la sorte votre empressement à seconder Nos efforts hâtera la réalisation des fruits désirés.

Et d'abord, comme dans toute société humaine, quel que soit le motif de sa formation, il importe, au plus haut degré, pour le succès de l'œuvre commune, que les membres conspirent vers un même but, il Nous faudra travailler par-dessus tout à faire cesser les dissensions et les discordes entre catholiques, de quelque genre qu'elles soient ; à empêcher qu'il en naisse de nouvelles ; à obtenir que tous soient unis dans une même pensée et une même action. Les ennemis de Dieu et de l'Eglise comprennent bien que toute division chez nous, dans l'œuvre de notre défense, devient pour eux une victoire ; aussi recourent-ils fréquemment à cette tactique : quand ils voient les catholiques bien unis, ils s'efforcent de jeter habilement parmi eux des semences de discordes et de détruire ainsi leur cohésion. Plût à Dieu que cette manœuvre ne leur ait pas réussi trop souvent, au grand détriment de la religion ! Ainsi donc, dès que l'autorité légitime a fait une prescription positive, qu'il ne soit permis à personne de s'y soustraire, sous prétexte que cela lui déplaît ; mais que chacun soumette sa manière de voir à l'autorité du supérieur et lui obéisse par devoir de conscience. De même, que nul particulier, par la publication de livres ou de journaux, ou par des discours publics, ne s'érige en maître dans l'Eglise. Tous savent à qui a été confié par Dieu le magistère de l'Eglise : à celui-là pleine et entière liberté doit être laissée de parler, quand et comme il le juge à propos ; le devoir des autres est de l'écouter avec déférence et de se conformer à sa parole. A l'égard ensuite des questions, où, sans détriment de la foi ni de la discipline, on peut discuter le pour et le contre, parce que le Saint-Siège n'a encore rien décidé, il n'est interdit à personne d'émettre son opinion et de la défendre ; mais que dans ces discussions on s'abstienne de tout excès de langage, qui pourrait offenser gravement la charité ; que chacun soutienne son avis

librement, mais qu'il le fasse avec modération, et ne croie pas pouvoir décerner aux tenants d'une opinion contraire, rien que pour ce motif, le reproche de Foi suspecte ou de manquement à la discipline. Nous voulons aussi que les nôtres s'abstiennent de certaines appellations dont on a commencé depuis peu à faire usage, pour distinguer les catholiques des catholiques : qu'elles soient évitées, non seulement en tant qu'*expressions nouvelles et profanes*, qui ne sont conformes ni à la vérité ni à l'équité, mais encore parce qu'il en résulte parmi les catholiques une grave agitation et une grande confusion. La Foi catholique est d'une nature telle, qu'on ne peut rien lui ajouter, rien lui retrancher : ou on la possède tout entière, ou on ne la possède pas du tout : *Voilà la Foi catholique : à moins d'y croire fidèlement et fermement, nul ne pourra être sauvé* (1). Il n'est pas besoin de qualificatifs pour signifier la profession du catholicisme ; à chacun il suffit de dire : *Chrétien est mon nom, catholique est mon prénom.* Qu'on s'applique seulement à justifier vraiment cette appellation par les faits.

Le Modernisme de nouveau condamné.

Au reste, de ceux d'entre nous qui se sont dévoués à promouvoir la cause catholique, l'Eglise attend bien autre chose que de s'attarder plus longtemps dans des questions qui ne sont d'aucun profit. Elle leur demande de travailler de toutes leurs forces à conserver la Foi dans son intégrité et à l'abri de tout souffle d'erreur, en suivant principalement Celui que Jésus-Christ a constitué le gardien et l'interprète de la vérité. Il y a encore de nos jours de ces gens (et leur nombre n'est pas médiocre), qui, comme le dit l'Apôtre, *avides de ce qui peut chatouiller leurs oreilles, ne supportant plus la saine doctrine, se donnent des docteurs suivant leurs convoitises, et ferment leurs oreilles à la vérité pour les ouvrir à des fables* (2). Enflés et enorgueillis de leur haute opinion de l'esprit humain, lequel a fait assurément, avec l'aide de Dieu, des progrès incroyables dans l'exploration de la nature, certains, préférant leur propre jugement à l'autorité de l'Eglise, en sont venus dans leur témérité jusqu'à juger à la mesure de leur intelligence les divins mystères et toutes les vérités révélées, n'hésitant pas à les adapter au goût des temps actuels. Ainsi surgissent les monstrueuses erreurs du *modernisme* que, à bon droit, Notre prédécesseur a proclamées *le rendez-vous de toutes les hérésies* et qu'il a solennellement condamnées. Cette condamnation, vénérables Frères, Nous la renouvelons dans toute son extension ; et comme une contagion si délétère n'est pas complètement étouffée, mais se glisse encore çà et là, quoique à l'état latent, que tous se gardent bien soigneusement, Nous les y exhortons, d'une peste si dangereuse, dont on peut bien dire ce que Job disait d'un autre mal : *C'est un feu qui dévore jusqu'à la ruine et qui détruit radica-*

(1) Symb. Athanas.
(2) II Tim., iv, 3, 4.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lement tous les fruits (1). Et Nous ne désirons pas seulement que les catholiques détestent les erreurs des modernistes, mais aussi qu'ils en évitent les tendances et l'esprit : qui en est infecté repousse avec dégoût ce qui sent l'ancienneté, il recherche avidement et partout la nouveauté, dans la manière de parler des choses divines, dans la célébration du culte sacré, dans les institutions catholiques et jusque dans l'exercice de la piété privée. Nous voulons donc que reste sacrée cette règle de nos pères : *Nihil innovetur, nisi quod traditum est. — Qu'on n'innove rien, mais qu'on suive la tradition*, laquelle règle, si elle doit être suivie inviolablement dans les choses de la Foi, doit encore servir de norme en tout ce qui est sujet à changement, bien que sur ce dernier point vaille aussi la plupart du temps cette autre maxime : *Non nova, sed noviter. — Pas de choses nouvelles, mais les mêmes choses d'une autre manière.*

Les Associations, le clergé et la soumission aux Ordinaires.

D'ailleurs, vénérables Frères, comme la profession ouverte de la Foi catholique et le courage de vivre conformément à sa croyance ont accoutumé de s'exalter chez la plupart des hommes par les exhortations fraternelles et les exemples mutuels, Nous voyons avec une joie profonde que çà et là surgissent de nouvelles associations catholiques ; et Nous ne désirons pas seulement leur accroissement, mais Nous entendons qu'elles reçoivent de Notre patronage et de Notre faveur une prospérité toujours plus grande : cette prospérité dépendra de leur obéissance constante et fidèle aux prescriptions qu'elles ont reçu ou qu'elles recevront du Siège Apostolique. Quiconque, par conséquent, faisant partie de ces sociétés, se dépense pour Dieu et pour l'Eglise, ne doit jamais perdre de vue ce que proclame la Sagesse : *L'homme obéissant remportera la victoire* (2). Car s'ils n'obéissent pas à Dieu par leur soumission envers le Chef de l'Eglise, ils ne se concilieront pas le secours divin et se dépenseront en pure perte.

Mais pour que tous ces résultats soient obtenus conformément à Nos espérances, vous savez, vénérables Frères, combien est nécessaire la coopération prudente et attentive de ceux que Notre-Seigneur a envoyés *comme des ouvriers dans la moisson*, c'est-à-dire des clercs. Aussi, vous le comprenez, votre principal souci doit être, à l'égard de ceux qui sont déjà revêtus du sacerdoce, de développer en eux la sainteté conforme à leur état, et quant aux élèves du sanctuaire, vous devez les préparer soigneusement par une excellente formation à un aussi saint ministère. Bien que votre zèle n'ait pas besoin d'être stimulé à l'accomplissement de ce devoir, Nous vous y exhortons et vous en supplions, car il n'y a rien de plus important pour le bien de l'Eglise : comme Nos prédécesseurs d'heureuse mémoire, Léon XIII et Pie X, en ont traité tout exprès, Nous n'en parlerons pas davantage ; seulement Nous

(1) Job., xxxi, 12.
(2) Prov., xxi, 28.

désirons que, grâce à votre vigilance et à vos instantes recommandations, les instructions de ces très sages Pontifes, surtout l'*Exhortatio ad clerum* de Pie X, ne tombent jamais dans l'oubli, mais soient très scrupuleusement observées.

Il est un point cependant, que Nous ne saurions passer sous silence : aux prêtres du monde entier, que Nous chérissons tous comme Nos fils, Nous voulons rappeler combien il est nécessaire, tant pour leur propre salut que pour l'efficacité de leur ministère, qu'ils soient très étroitement unis et pleinement soumis à leurs Evêques respectifs. Il n'est que trop vrai, comme Nous l'avons insinué plus haut, en le déplorant, les ministres du sanctuaire ne sont pas tous exempts de cet esprit d'indépendance et d'insubordination qui est le propre des temps actuels. Il n'est pas rare que les Pasteurs des Eglises se voient contristés et combattus par ceux dont ils seraient en droit d'attendre de l'aide et du réconfort. Si quelqu'un s'est écarté à ce point de son devoir, il doit considérer sérieusement qu'elle est divine l'autorité de ceux *que l'Esprit Saint a constitués pour gouverner l'Eglise de Dieu* (1), et si, comme Nous l'avons fait voir, c'est résister à Dieu que de résister à n'importe quelle autorité légitime, c'est une impiété bien plus grande de refuser l'obéissance aux Evêques, que Dieu a consacrés et marqués du sceau de sa puissance. *La charité*, dit saint Ignace martyr, *ne me permettant pas de me taire à votre sujet, j'ai donc résolu de vous exhorter à être unanimes dans la pensée de Dieu. Car si Jésus-Christ, à qui est liée inséparablement notre vie, est la pensée du Père, ainsi les Evêques, dans les régions où ils sont établis, sont dans la pensée de Jésus-Christ. D'où il convient que vous vous conformiez à la pensée de l'Evêque* (2). Or ce que dit cet illustre Martyr, tous les Pères et les Docteurs de l'Eglise l'ont dit également. — Ajoutez à cela, que bien lourd est déjà le fardeau qui pèse sur les épaules des Evêques en ces temps difficiles ; encore plus pénibles sont leurs soucis, touchant le troupeau qui leur est confié : *Car ils veillent sur vos âmes comme devant en rendre compte* (3). Ne doit-on pas taxer de cruauté ceux qui par leur insubordination augmentent encore ce fardeau et ces angoisses ? *Cela ne vous est pas avantageux* (4), leur dirait l'Apôtre, parce que *l'Eglise est une assemblée unie au prêtre, un troupeau groupé, uni à son pasteur* (5) ; d'où il suit que c'est n'être pas avec l'Eglise, que de n'être pas avec son Evêque.

L'Indépendance du Saint-Siège.

Et maintenant, vénérables Frères, en terminant ces Lettres, Notre esprit se reporte spontanément vers ce que Nous écrivions au début ; et, de nouveau, Nous appelons de tous Nos vœux, en faveur de la société humaine et en faveur de l'Eglise, la fin de

(1) Act., xx, 28.
(2) In epist. ad Ephes., iii.
(3) Hebr., xiii, 17.
(4) Ibid.
(5) S. Cypr. « Florentio cui et Poppiano ep. 66 (al. 69) ».

Archives diocésaines de Quimper et Léon

cette guerre si désastreuse ; en faveur de la société humaine, afin qu'une fois la paix rétablie, elle progresse vraiment dans toute culture civile et humaine ; en faveur de l'Eglise de Jésus-Christ, pour que, libre enfin de toute entrave, elle aille sur tous les rivages et en toutes les parties du monde apporter aux hommes le secours et le salut. Hélas ! depuis trop longtemps déjà l'Eglise ne jouit plus de la pleine liberté qui lui est nécessaire ; Nous voulons dire, depuis le jour où son Chef le Pontife Romain s'est vu privé de la force et de la garantie, que par un dessein de la divine Providence, il avait obtenu, au cours des siècles, pour sauvegarder cette même liberté. Une fois cette force et cette garantie enlevées, il en est résulté, comme c'était inévitable, une grande inquiétude parmi les catholiques : tous ceux, en effet, qui, de près ou de loin, se proclament les fils du Pontife Romain, ont pleinement le droit d'exiger que, sans aucun doute possible, leur Père commun soit réellement, et même apparaisse manifestement, affranchi de tout pouvoir humain dans l'administration de sa charge apostolique. C'est pourquoi, tout en souhaitant ardemment que les nations fassent la paix, au plus tôt, Nous désirons vivement aussi, que le Chef de l'Eglise cesse de se trouver dans cette condition anormale, qui pour bien des raisons est funeste aussi à la tranquillité des peuples. C'est pourquoi aux protestations que sur ce point Nos Prédécesseurs ont fait entendre à plusieurs reprises, poussés qu'ils étaient non par des raisons humaines mais par un devoir sacré, c'est-à-dire par l'obligation de défendre les droits et la dignité du Siège Apostolique, Nous entendons ajouter ici les Nôtres, pour les mêmes motifs.

La prière pour la paix.

Puisque c'est dans les mains de Dieu que sont les volontés des Princes et de tous ceux qui peuvent mettre fin aux horreurs et aux désastres que Nous avons rappelés, il Nous reste, vénérables Frères, à élever vers Dieu notre voix suppliante et à Nous écrier au nom de tout le genre humain : « Donnez, Seigneur, la paix à notre temps ». Que celui qui a dit : *Je suis le Seigneur... qui procure la paix* (1), daigne Lui-même, apaisé par Nos prières, calmer, au plus tôt, ces flots tumultueux qui bouleversent la société civile et la société religieuse. Que la bienheureuse Vierge Nous soit propice, Elle qui a engendré le « Prince de la Paix », et qu'Elle prenne sous sa protection maternelle Notre humble personne, Notre ministère pontifical, la sainte Eglise et les âmes de tous les hommes, rachetées par le sang précieux de son divin Fils.

Comme gage des faveurs célestes et en témoignage de Notre bienveillance, Nous accordons très affectueusement la bénédiction apostolique à Vous, vénérables Frères, à votre clergé et à votre peuple.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, en la fête de Tous les Saints, ce 1er Novembre 1914, de Notre Pontificat la première année.

BENOIT XV, PAPE.

(1) Isaie, xlv, 6-7.

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

II. Décès — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos de l'âme de M. Le Duc, chanoine titulaire, décédé à Quimper, le 5 Janvier.

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS. — *MM. les Curés et Recteurs sont prévenus que les* Registres *et* Ordos *étaient partis de Quimper, de façon à parvenir à destination, plusieurs jours avant la fin de l'année.*

En cas de retard, prière de s'adresser aux Dépôts chargés de la réexpédition dans les paroisses : à MM. Roger, libraire, à Morlaix ; Tourmen, à Brest ; Desmoulins, à Landerneau.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche, 10 Janvier :* Solennité de l'Epiphanie : messes à 6, 7, 8, 9 heures ; grand'messe à 10 heures ; messe à midi.
Réunion à 7 heures, à la Chapelle, pour la Congrégation des Demoiselles.
Vêpres à 2 h. 1/2, prières du temps de la guerre, bénédiction.
Le soir, à 8 heures, réunion bretonne : sermon, prières, bénédiction.
Ce jour, quête pour l'Œuvre Antiesclavagiste.
Jeudi, 14 : Prières pour le temps de la guerre.
Samedi, 16 : Confession des filles du grand catéchisme.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche, 10 :* après vêpres, prières pour la France.
Mardi : 7 h. 1/2, messe recommandée pour la France par la Ligue patriotique des Françaises.
Tous les soirs, à 8 heures, chapelet et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

— Chapelle de la Retraite. — *Lundi, 11 Janvier,* réunion des Mères chrétiennes. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction.

Avis. — La Table des matières de l'année 1914 paraîtra en encartage, dans notre prochain numéro. — *Prière à nos lecteurs de rectifier la date du présent numéro. Lire :* 8 Janvier, n° 2, *au lieu de 1er Janvier, n° 1.*

Avis de services. — Le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Duclos, doyen honoraire, sera chanté à Guilers-Brest, le mardi 19 Janvier, à 10 h. 1/2.

Le service anniversaire pour M. Guinvarc'h, recteur de Saint-Servais, sera chanté à Roscoff, le jeudi 14 Janvier et à Saint-Servais, le jeudi 21.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le R. P. Abraham Myronnet, qui vient de mourir à l'Abbaye de Notre-Dame du Lac des Deux-Montagnes (Canada), et dont un confrère écrit, en ces termes, la vie et la mort édifiantes : « Il était né à Roscoff, le 14 Mars 1854 et avait fait ses études au collège de Saint-Pol de Léon. Après douze années consacrées aux Missions d'Haïti, il était venu demander au cloître Cistercien de Thymadeuc la réalisation de son désir d'une vie plus retirée et entièrement consacrée à Dieu. C'était le 16 Août 1891. Deux ans plus tard, il émettait ses vœux simples, et, le 8 Octobre 1896, il était admis à la profession solennelle. Envoyé au Canada, d'abord au monastère du Petit-Clairvaux, en Tracadie (Nouvelle-Ecosse), il fut transféré quelques années après à N.-D du Lac, où il fut chargé de la direction du juvénat Cistercien. En Octobre 1913, il était envoyé en qualité de chapelain chez les Trappistines au monastère de N.-D. de Bon-Conseil à Saint Romuald, près de Québec. Mais un mal qui le minait depuis longtemps et qu'il avait toujours essayé de dissimuler, le força à rentrer à N.-D. du Lac, au bout d'un an. Après un mois de souffrances supportées avec une résignation admirable, le vénéré Père Abraham Myronnet a rendu son âme à Dieu, le vendredi 11 Décembre, à l'âge de 64 ans, emportant les regrets de tous ses frères en religion et de ses chères Trappistines ainsi que de tous ceux qui l'ont connu et qu'il a édifiés par sa grande foi, sa piété exemplaire et son endurance peu ordinaire. Ses austérités ont abrégé une vie qui aurait pu se prolonger encore de longues années. » Un service, recommandé par la famille, sera célébré le vendredi 8 courant, à 8 heures, en l'église paroissiale du Mont-Carmel de Brest.

Les obsèques de M. le chanoine Le Duc. — Mercredi matin, à 10 heures, ont eu lieu, à Quimper, les obsèques solennelles de M. le chanoine Le Duc, décédé le mardi. Dans le cortège, qui a accompagné le char mortuaire depuis la rue Verdelet, où habitait le vénérable défunt, jusqu'à la Cathédrale, avaient pris place de nombreux prêtres, dont MM. les Archiprêtres de Quimper et de Quimperlé, plusieurs Curés du diocèse, précédant les membres du Chapitre et MM. les Vicaires généraux. Ses neveux, MM. les abbés Rolland, recteur de Meilars, et Prigent, recteur de Quéménéven, entourés de plusieurs des anciens vicaires de leur oncle et de parents, conduisaient le deuil.

Dans l'assistance, des personnes de Quimper, des notabilités de Douarnenez, parmi lesquelles M. de Pénanros, sénateur du Finistère, puis un fort groupe d'anciens paroissiens de cette ville, dont le chanoine Le Duc avait été le curé si dévoué et si aimé. Derrière, des enfants de la Providence, des religieuses, des Frères de la Doctrine chrétienne.

A 10 heures, la levée de corps fut faite par M. le chanoine Gadon, vicaire général. Le nocturne, à la Cathédrale, fut présidé par Monseigneur. M. le chanoine Salaün, doyen du Chapitre, avait

tenu à chanter la messe. L'absoute, enfin, fut donnée par Monseigneur, et termina la cérémonie.

Le corps, qui allait prendre la route de Morlaix, où, selon les désirs du regretté défunt, devait avoir lieu l'inhumation, le lendemain, jeudi, à 10 heures, demeura à la Cathédrale, jusqu'au moment du départ.

QUIMPER. — **Les Prières en union avec les Alliés.** — Dimanche, après les vêpres, ont eu lieu, à la Cathédrale, présidées par Monseigneur, les prières demandées par le cardinal Luçon, archevêque de Reims, et le cardinal Bourne, archevêque de Westminster. Une foule nombreuse y assistait. Avant la cérémonie, Monseigneur a prononcé le discours suivant :

MES FRÈRES,

I. — Le 13 Décembre dernier, nous demandions à la Sainte Vierge de secourir son peuple de France, qui fait un très noble effort pour son relèvement chrétien, en même temps qu'il lutte avec courage pour la libération de son territoire : *Succurre cadenti, surgere qui curat, populo.*

Avec l'année nouvelle nous recommençons nos prières publiques, et, cette fois, nous nous adressons directement au Sacré Cœur.

Pour la prière publique comme pour la prière privée, la persévérance est aussi nécessaire au succès que la ferveur elle-même.

Quand le prophète Elisée (1) mettait entre les mains du Roi d'Israël, menacé par le Roi de Syrie, un faisceau de flèches, et lui ordonnait d'en frapper le sol, comme pour compter d'avance les coups victorieux portés à l'ennemi, et que le Roi, manquant d'énergie ou de constance, au lieu de frapper sans se lasser, s'arrêtait après le troisième coup, le Prophète lui annonçait que sa victoire serait incomplète, parce qu'il n'était pas persévérant ; et les Pères de l'Eglise, appliquant à la Prière cette leçon pratique, nous disent que le Prophète, par ce symbole, enseignait aux peuples et à leurs chefs que, s'il faut combattre obstinément pour le droit, il faut aussi, pour être écouté de Dieu, prier sans répit, car, sans la prière obstinée, on n'obtient pas la victoire et l'expulsion des envahisseurs.

On ne doit donc pas se lasser de prier.

Lisez l'Evangile (2). Que disait Notre Seigneur à ses disciples ? — Si vous frappez à une porte, pour demander du pain, et que ce soit la nuit, alors même que la porte à laquelle vous frappez serait celle d'un ami, votre ami lui-même peut-être ne vous ouvrira pas, à moins que vous n'insistiez, troublant son sommeil puisque vous ne pouvez pas toucher son cœur : et alors, fatigué, il finira par vous ouvrir et vous donner du pain pour avoir lui-même la paix.

---

(1) IV Rois, XIII, 15-19.
(2) S. Luc, XI, 5-8.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

C'est ainsi que Dieu veut que nous insistions auprès de lui par nos prières.

Dans une autre parabole (1), Notre Seigneur imagine un juge, qui ne craint ni Dieu ni les hommes, et une pauvre veuve, qui, ne pouvant obtenir de lui justice, le poursuit de ses instances, tout le long des jours et peut-être des années. Et le juge finit par se dire : je vais lui faire justice, car elle m'importune, et elle pourrait m'occasionner quelque affront.

Dieu veut que nous le traitions comme ce juge, quoiqu'il ne lui soit semblable en rien. Il veut que nous le décidions, à force d'instances, à nous exaucer, parce que nous crions vers lui, le jour et la nuit.

Il y a peu de temps, le Pape se plaignait, devant les Cardinaux, de n'avoir pas obtenu pour les belligérants la Trêve de Noël. « Mais, s'écriait-il, l'Esprit Saint Nous a dit : *Clama, ne cesses*. Ne cesse pas de réclamer la paix. Et Nous continuerons à la réclamer. » La même consigne est donnée à tous les catholiques des nations alliées. *Clama, ne cesses*. Criez vers Dieu. Demandez-lui la victoire et la paix.

C'est pourquoi je vous ai de nouveau convoqués à la prière, et je le ferai encore, bien des fois sans doute, au cours de cette guerre, pour en hâter la fin. Car, ce qui pourrait retarder la paix, ce ne sont pas les lenteurs calculées et nécessaires de la stratégie, ce sont les lenteurs de la prière.

Comment pourrions-nous ralentir aujourd'hui la prière ? Avons-nous moins qu'hier besoin de Dieu ? Avons-nous moins confiance en Dieu ? Plus le poids de la guerre se fait lourd, plus les opérations s'étendent, plus les deuils se multiplient, plus nous avons besoin de l'aide divine. Nous savons bien que Dieu peut seul nous secourir, et nous avons la ferme confiance qu'il le veut. Mais il est le maître de son heure. Vous ne pouvez pas lui fixer une date. Il fera intervenir sa miséricorde, quand le malheur aura fait pleinement son œuvre, quand nous aurons assez lutté, assez expié, assez prié.

Je considère la volonté de Dieu comme une place forte dont nous faisons le siège. Nous emporterons cette forteresse par l'assaut persévérant de nos cœurs. Il est dit de sainte Geneviève, Patronne de Paris et de la France, dont l'Eglise de France célèbre aujourd'hui la fête, que Dieu lui fit pratiquer un nouveau genre de guerre. *Nova bella elegit Deus*. Ce n'est pas, en effet, par la force des armes qu'elle préserva Paris des hordes d'Attila. Elle pria. La prière, la nôtre comme celle des Saints, peut être plus puissante que toutes les armées du monde.

Les combattants, eux-mêmes, trouvent dans la prière leur principale force. Dans nos panégyriques, nous glorifions en Jeanne d'Arc l'héroïne guerrière. Mais, en toute vérité, la femme de prière a été en elle supérieure encore à l'héroïne, et

(1) Luc, xviii, 2.

c'est par la prière qu'elle a remporté ses victoires. Elle s'en vantait : « Les gens d'armes batailleront, et Dieu donnera la victoire ».

II. — Nous allons donc prier ensemble, une fois de plus.

Cette nouvelle prière publique se distingue des précédentes par son ampleur. Nous la faisons en union avec les catholiques de toutes les nations alliées.

C'est l'Angleterre qui nous a invités à cette prière.

L'Angleterre a été souvent notre rivale. Aujourd'hui elle fait cause commune avec la France, et son alliance, il faut le dire hautement, ne contribue pas peu à faciliter à notre escadre la protection de nos côtes bretonnes. Nous aimons à penser que cette alliance est due à l'intervention auprès de Dieu, de sainte Anne, officiellement proclamée par Pie X, Patronne de la Bretagne.

Si le Cardinal Archevêque de Westminster nous a invités à prier le même jour que ses fils spirituels, ce n'est pas qu'il doutât de la valeur de leur prière. J'ai assisté à la prière attentive et recueillie des catholiques anglais. Leur attitude devant Dieu a quelque chose de solennel et de profondément confiant. Dieu entend toujours la prière des âmes convaincues.

Mais le Cardinal Bourne connaît l'élan de la prière française. C'est elle qui, en retour de l'hospitalité reçue en Angleterre, préparait déjà, pendant la Révolution, la renaissance catholique de l'âme anglaise ; elle encore qui, au temps de la conversion des Newman et des Manning, organisait dans le même but une association de prières, en l'église Saint-Sulpice, et qui, plus tard, en 1897, transformait cette association en Archiconfrérie de Notre-Dame de Compassion pour le retour de la grande nation à l'unité catholique.

Et le Cardinal Bourne a pensé que l'heure était opportune pour joindre à la prière calme de l'Angleterre la prière énergique et passionnée de la France en faveur des deux peuples.

Je ne sais pas si les catholiques des autres nations alliées ont reçu la même invitation. Mais nous parlerons, en leur nom à tous, car des peuples alliés doivent être alliés d'abord devant Dieu.

Qu'on s'associe pour la paix, pour la guerre, pour l'industrie et le commerce, c'est bien. Hélas ! il arrive même parfois aux peuples de s'associer pour défendre des principes faux et répandre des erreurs encore plus antisociales qu'antireligieuses. Leur premier devoir serait de s'unir pour prier, même en temps de paix : Dieu est leur père et leur maître à tous. A plus forte raison, en temps de guerre, à l'heure où tant de nations, de races si diverses, de langues si variées, d'intérêts jadis si opposés, sont amenées par des intérêts maintenant communs, et par un très haut sentiment de justice internationale et chrétienne, à défendre le bon droit, il est sage de leur part de venir vers le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Dieu qui a présidé à leur origine et qui dirige leurs destinées, et de lui dire : « Nous voici en prière devant toi. Tu es le Dieu des armées. Nous sommes des peuples en armes. Tu es le Dieu de justice. Nous croyons que notre cause est juste, conforme aux vues de la Providence, et digne de ta bénédiction et de ton aide. Tu es le Dieu de paix. Nous sommes armés pour établir par la victoire une paix équitable et sage. Juge notre cause, ou plutôt écoute ton cœur ému par nos prières, et accorde à nos armes le succès. »

Avouons-le, mes Frères, Dieu aurait peut-être des reproches à adresser à plusieurs des peuples alliés. Quel est le peuple, hélas ! qui, dans sa longue histoire, n'a pas eu ses heures de folie tragique, qui n'a pas tué ses princes ou ses pontifes, qui n'a pas, à quelque moment, déserté la vérité pour l'erreur ? Nous ne sommes pas des pharisiens. Nous n'avons pas à confesser les péchés des autres. Que chaque peuple examine sa conscience et offre au Ciel son repentir. Quand on souffre d'une injustice, c'est le moment de voir si l'on n'en a pas commis soi-même. Les plus nobles nations sont celles qui profitent de leurs jours d'épreuves pour se mieux rendre compte des fautes qui déparent leur histoire, et pour les réparer, quand il est encore possible de le faire. On peut alors d'un cœur plus loyal implorer humblement le secours divin pour les armées qu'on met en ordre de bataille. Tels sont, j'en suis convaincu, les sentiments des nations alliées pour la justice et pour l'honneur. Aussi nous nous unissons à elles avec confiance pour prier Dieu.

Toutes ces nations ont, d'ailleurs, comme nous, un passé chrétien. Nous les prenons ici dans l'ensemble de leur carrière, non pas seulement dans la courte période du moment présent. Allant jusqu'à leur plus lointain passé religieux, nous évoquons, pour les faire prier avec nous et du même cœur que nous, leurs ancêtres qui furent aussi catholiques que les nôtres, et les Saints dont ils s'honorent, les Cyrille et les Méthode, apôtres des pays slaves, les Augustin d'Angleterre et les Patrice d'Irlande, aussi grands dans l'histoire que les Rombaud et les Ghistain de Belgique, que les Denys et les Geneviève, les saint Louis et les Jeanne d'Arc de France, et que les Sept Saints de notre Bretagne. Ces Saints, et une foule d'autres, sont vivants dans le cœur de leurs fils. Leurs tombeaux et leurs reliques sont honorés. On se souvient qu'ils ont traversé des temps aussi durs que les nôtres. Ils ont vu la guerre déchaînée. Ils y ont peut-être pris part les armes à la main, ou ils ont essayé d'en guérir les maux. Ils ont apaisé les ambitions et les colères des conquérants, quand ils n'en ont pas été les victimes. Par leurs prières, par leurs conseils, par leur action chrétienne, ils ont plus fait que les hommes d'État ou les grands génies de leur époque pour le salut de leur Patrie. Puisqu'ils vivent toujours, puisqu'ils s'intéressent à notre cause, qu'ils prient avec nous et pour nous !

Nous n'avons pas à leur dicter la prière que nous attendons d'eux. Ils ne tomberont pas dans les erreurs de jugement auxquelles nous sommes exposés sur la terre. Nous autres hommes, nous risquons toujours de plaider notre cause de façon à la perdre, en réglant mal nos intentions et nos désirs. Les Saints savent mieux que nous les grâces que nous devons souhaiter, et les moyens d'incliner vers nous le Cœur de notre Dieu. Ils commenceront par mettre nos sentiments et nos pensées d'accord avec l'Evangile : puis ils feront valoir auprès du Maître nos repentirs avec nos espérances avant de faire appel à sa miséricorde.

III. — Mais si nous n'avons pas à leur inspirer ce qu'ils diront à Dieu pour nous, nous devons accepter d'eux les avis qu'ils nous destinent.

Je ne crois pas qu'ils aient à recommander le courage à nos soldats ou la charité à ceux qui s'occupent d'eux. Le monde entier rend hommage aux uns et aux autres.

Voici, je crois, leur conseil du moment.

Une des fonctions des Saints est de relever le moral de ceux qui les invoquent.

Certes, le moral des nations alliées paraît aussi ferme que celui de leurs soldats.

Qui peut dire pourtant si ce moral n'a pas déjà besoin d'appuis nouveaux ?

Quand le glaive est tiré, on ne sait jamais l'heure où il rentrera au fourreau. On avait prophétisé que cette guerre serait courte. Dieu permet, au contraire, qu'elle soit longue. C'est un écueil pour bien des âmes. Les Saints ne souhaitent pas les guerres longues. Mais ils savent donner les vertus nécessaires pour les soutenir.

Les proportions inouïes de cette guerre laissent supposer qu'elle ne pourra pas durer aussi longtemps que certaines guerres des siècles passés.

La France a soutenu jadis, contre l'Angleterre, aujourd'hui son amie, deux guerres de cent ans, où les séries de batailles ont été entrecoupées d'intervalles de paix assez prolongée.

La première avait pour enjeu la possession même de plusieurs de nos provinces françaises. Elle remplit le quatorzième siècle et la première moitié du quinzième. La France, souvent vaincue, finit par remporter la victoire, grâce à Jeanne d'Arc et au connétable de Richemond, et elle demeura maîtresse de son sol.

La deuxième de ces guerres s'ouvrit à la fin du dix-septième siècle pour se clore en 1815. L'empire des mers en fut l'enjeu. Longtemps victorieuse, la France finit par succomber. La prépondérance navale de l'Angleterre fut, dès lors, établie.

La guerre actuelle a en même temps pour enjeu et l'empire des mers disputé à l'Angleterre et la possession de provinces

Archives diocésaines Quimper et Léon

bien françaises disputée à la France. L'Allemagne vise ce double but. La guerre sera finie avant qu'elle l'ait atteint.

Dans toute guerre, courte ou longue, la loi de la paix est celle que nous indique l'hymne catholique au Saint Esprit, en parlant de la guerre faite au démon :

Hostem repellas longius,
Pacemque dones protinus.

Il faut repousser l'ennemi, et très loin, *longius*. La paix alors ne se fera guère attendre. Mais, repousser l'ennemi, ce sera long, si l'on en juge par l'expérience des cinq mois écoulés. Ne nous décourageons pas. La leçon des Saints est celle-ci. Tant que le salut du pays l'exige, il faut que les soldats, les familles, les nations, gardent, avec la conviction de leur bon droit incontestable, l'énergique résolution de tout sacrifier pour la Patrie et la pleine confiance dans le succès final. Les Saints nous apprennent à n'avoir pas peur des épreuves prolongées.

Ils n'ont certes pas le cœur dur. Ils compatissent aux deuils particuliers comme aux malheurs publics. Ils aideront les âmes meurtries à s'élever avec eux jusqu'aux régions surnaturelles où les vivants rencontrent leurs morts et continuent à les aimer en priant pour eux.

Ils savent bien aussi que la guerre est d'autant plus ruineuse qu'elle sera plus longue, et ils souhaitent que le travail national reprenne peu à peu, et que la continuité de ce travail rende au pays une vie normale, restreinte par la force des circonstances, mais suffisante aux besoins du pays.

Mais, à travers les malheurs, les deuils, les difficultés croissantes, ils nous apprennent à aimer chrétiennement notre Patrie, et ils fixent nos regards sur la frontière, à ressaisir jusqu'au Rhin, sur la Belgique à délivrer, sur la paix à rétablir en Europe. Ce qui est l'objet de nos espérances doit être le motif de notre persévérance. Cette persévérance coûte, même aux volontés les plus fermes. Ne coûte-t-elle pas plus encore à ceux qui livrent pour nous de si durs combats ? Ils ne fléchissent pas. Redressons nos âmes, quand elles s'affaissent. Calmons-les, quand elles s'impatientent. Accoutumons-les à prévoir les sacrifices inévitables pour assurer les résultats nécessaires. Tous, sans exception, nous avons le devoir de répandre autour de nous un peu de cette force d'âme qui vient de notre foi, et qui rendra aux cœurs endoloris ou hésitants le sentiment que la vie et l'honneur du pays méritent en vérité que nous acceptions de grand cœur tous les efforts et toutes les souffrances que la guerre nous impose.

Telle est la prière que nous adressons au Sacré Cœur, en lui demandant pardon de nos fautes.

Appel en faveur des prisonniers de guerre Français et Belges. — L'appel suivant de Son Eminence le cardinal Amette archevêque de Paris, ne peut manquer de trouver dans la France entière un accueil très favorable :

» Personne n'ignore combien douloureuse est la condition des prisonniers de guerre, détenus en pays ennemi, isolés de leurs familles et de leur patrie, condamnés souvent à toutes sortes de privations et de souffrances physiques et morales.

» Leur sort a ému le cœur du Souverain Pontife, et Sa Sainteté Benoît XV vient de témoigner sa sollicitude paternelle à leur égard en recommandant à tous les Evêques de leur procurer, par le ministère de prêtres parlant leur langue secours et consolation.

» La Suisse s'est préoccupée aussi d'assister ces victimes de la guerre. Non contente de leur faciliter la correspondance avec leurs familles, elle vient d'obtenir des puissances belligérantes l'envoi de délégués, chargés de visiter les prisonniers, tant Français qu'Allemands. A la demande du Président de la Confédération helvétique, la France a autorisé un Pasteur protestant suisse à visiter les camps où sont retenus dans notre pays les prisonniers Allemands. De même l'Allemagne permet qu'un prêtre catholique suisse, de langue française, remplisse le même office auprès de nos compatriotes prisonniers en Allemagne.

» Mgr l'Evêque de Lausanne et Genève nous fait savoir qu'il a choisi pour cette mission M. l'abbé Dévaud, professeur à l'Université catholique de Fribourg.

» Cet ecclésiastique laissera à l'Agence de la Croix-Rouge de Genève, à l'Office postal de Berne et aux autres agences déjà constituées, le soin de la correspondance entre les prisonniers et leurs familles. Son rôle consistera à visiter les camps de prisonniers et d'otages, de langue française ; à s'assurer, d'accord avec les autorités ecclésiastiques locales, qu'il est suffisamment pourvu à leurs besoins moraux et religieux ; et aussi à soulager leurs misères matérielles dans la mesure où le permettront les ressources qui seront mises à sa disposition.

» Il appartient à notre pays de fournir ces ressources et de rendre possible et profitable cette mission bienfaisante.

» Nous faisons à cet effet un pressant appel à la charité publique L'Allemagne a déjà, dit-on, mis aux mains de son représentant des subsides considérables. Nous avons l'assurance que la France ne se montrera pas moins généreuse et voudra procurer à nos chers et infortunés prisonniers, le réconfort moral et les adoucissements matériels dont ils ont tant besoin.

» A la demande de Mgr l'Evêque de Lausanne et Genève, Nous nous sommes chargé de centraliser pour cette œuvre les offrandes des diocèses du Nord et du Centre de la France, pendant que Son Eminence le Cardinal Archevêque de Lyon fait de même pour les diocèses du Midi.

» Une autre forme d'assistance, non moins nécessaire à nos prisonniers, serait de leur procurer de bonnes lectures, capables

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d'éclairer, de consoler et de fortifier leurs âmes dans l'épreuve. Déjà, à l'appel de Mme la baronne de Montenach, 25.000 paroissiens leur ont été envoyés. Il leur faudrait aussi d'autres bons livres, brochures ou collections de Revues saines. On demande, en particulier, des éditions populaires des quatre Evangiles, fondus ensemble. Mgr l'Evêque de Lausanne et Genève se charge pareillement de les leur faire parvenir. Nous réclamons encore ce secours des œuvres et des librairies catholiques et des fidèles.

» † LÉON-ADOLPHE, Cardinal AMETTE,
» *Archevêque de Paris.* »

Les offrandes pour les prisonniers seront reçues :

A l'Archevêché de Paris, rue de Bourgogne, 50 ;

Chez M. Toussaint, ancien magistrat, avocat à la Cour, rue de Varenne, 53 ;

Et au Secrétariat de la Ligue patriotique des Françaises, rue Saint-Honoré, 368.

Les livres destinés aux prisonniers seront reçus au Bureau de la Société bibliographique, rue Saint-Simon, 5.

Monseigneur l'Evêque de Quimper vient de faire parvenir à l'Archevêché de Paris la somme de 200 francs pour les prisonniers de guerre. Il sera heureux de transmettre les offrandes de son Diocèse.

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

18 Décembre. — Votre lettre m'est arrivée en un jour qui ne s'effacera jamais de ma mémoire.

Nous étions au repos depuis dix jours dans les villages qui avoisinent Albert, cantonnant tantôt dans l'un, tantôt dans l'autre... Nous avions préparé une messe militaire pour la grande fête du dimanche 13, mais l'assistance n'a pu être aussi nombreuse que nous l'espérions ; ce n'est que le soir que les soldats ont pu venir nombreux pour le salut ; l'église était trop petite...

Nous nous dirigions vers A..., par La B... ; c'est ce village que le 118e avait pour mission d'enlever. A 6 heures précises commença l'attaque. Mon ancienne compagnie, quittant ses tranchées, se jeta dans le petit poste ennemi. Les Allemands avaient établi leur poste dans le cimetière ! Les misérables ! Ils avaient enlevé les cadavres qui les gênaient, ouvert les caveaux pour s'y abriter et sillonné le cimetière de profondes tranchées. En un instant, deux sections de la brave compagnie y descendirent et en chassèrent les Boches. L'opération ne coûta que trois blessés... Mais ce n'était pas tant de s'emparer du poste ennemi, il fallait s'y maintenir. Les Boches étaient dans une autre tranchée distante de 10 mètres et lançaient

par moments des grenades à la main. Aussi, le soir, nous eûmes des morts à enterrer et des blessés à prendre...

On nous apprit qu'il y avait un mort à enterrer et trois hommes légèrement blessés à diriger. Nous partons avec un brancard ; il y a deux brancardiers, puis l'aumônier du 118e et un médecin auxiliaire. Après deux kilomètres de tranchées, nous arrivons au bout du boyau. A 60 mètres en face de nous se trouve le cimetière occupé le matin ; mais, pour y arriver, il faut passer en terrain découvert. Tant pis ! Il s'agit de sauver peut-être la vie à deux blessés. Nous nous avançons en rampant et ne sommes pas aperçus. Quel spectacle s'offre à nous ! Cinquante hommes sont là, couchés sur les tombes, depuis le matin ; ils ne peuvent lever la tête sans s'exposer à recevoir des balles...

Voici une tombe dont la terre est fraîchement remuée et surmontée d'une modeste croix de bois. Le capitaine nous apprend que là se trouve mon ancien sergent de section, Daniélou, frère de notre ancien député. Un peu plus loin, dans un caveau, se trouve un autre sergent, un de mes meilleurs amis, le sergent Jean, de Quimper, blessé à la cuisse d'un éclat de grenade ; un autre blessé est à côté de lui. Nous ne sommes que deux brancardiers, les tranchées sont très étroites et très sinueuses. N'importe : nous trouverons peut-être de l'aide en chemin. Nous prenons donc d'abord le plus grièvement blessé, mon pauvre ami Jean, et nous voilà repartis par le même champ découvert et par les tranchées... Les balles sifflent, et le tir des ennemis paraît nous poursuivre. Après avoir fait quelques centaines de mètres, nous sommes à bout de forces ; mais un lieutenant, voyant notre embarras, nous envoie deux hommes pour nous aider, et à 9 h. 1/2 nous pouvons enfin déposer notre précieux fardeau au poste de secours. L'autre blessé est pris aussi et transporté par quatre brancardiers...

Le lendemain matin, vendredi, l'attaque recommence vers 6 h. 1/2. L'artillerie bombarde le village, et se tait au signal convenu. Aussitôt deux compagnies du 118e se jettent d'un bond dans une tranchée creusée de nuit près du cimetière, avant que les Boches, qui s'étaient sans doute mis à l'abri de notre feu d'artillerie, n'aient eu le temps de prendre leurs fusils. Seuls les soldats qui, soit impuissance, soit manque de décision, ont hésité à faire le bond, sont canardés par l'ennemi qui a eu le temps de se ressaisir...

Nous avançons, mais péniblement. Il n'y a pas cependant à désespérer. La lutte peut être longue, mais nous arriverons un jour ou l'autre à repousser l'ennemi, si bien retranché qu'il soit, et quand sa retraite sera commencée, espérons qu'elle se poursuivra bien loin.

J. F.

23 Décembre. — Un mot à la hâte, car depuis dimanche il y a du changement. A 11 heures, la veille, les mitrailleuses recevaient l'ordre de repartir dans la nuit. Donc, ce dimanche, pas de messe, et je n'ai pas eu le temps de prévenir mes paroissiens...

Archives diocésaines Quimper et Léon

Nous voilà au milieu des zouaves et des tirailleurs algériens, dans ce fameux Tracy-le-Mont, où nous sommes venus donner un coup de main pour l'attaque qui a lieu dans ce secteur.

Ah ! quel vacarme ! Imaginez-vous une centaine de pièces françaises de tous les calibres et autant du côté de l'ennemi, tout cela tirant en même temps. Il y eut un moment, une dizaine de minutes, où tout l'horizon était en flammes. C'était bien la ligne de feu... On voulait démolir les tranchées ennemies. Le but a été atteint. Seulement, les Allemands, prévenus, avaient évacué les premières tranchées. Nous avons gagné deux ou trois tranchées... Nous sommes à 30 mètres de l'ennemi. Souvent Français et Allemands se trouvent dans les mêmes tranchées, dans les mêmes boyaux. Ils nous lancent des bombes à la main. Ath.

25 Décembre. — Comme je vous l'avais déjà annoncé, nous avons eu une superbe messe de minuit. La veille, nous avions confessé le plus grand nombre de soldats. J'ai chanté la grand' messe. Tous les soldats (250 hommes) et les officiers de repos au cantonnement ont assisté et chanté de tout cœur. J'ai distribué 142 communions à la grand'messe. En tête venaient notre colonel, le commandant et la plupart des officiers. La grand'messe a été suivie d'une messe basse, à laquelle plusieurs communions encore. Ensuite l'autel portatif a été plié et transporté, vers 2 heures, auprès des tranchées, où, dans un petit gourbi servant d'abri au commandant, une messe basse a été célébrée vers 2 h. 1/2.

C'était une fête bien impressionnante et dont les soldats se souviendront toute leur vie.

Nous devions avoir aussi grand'messe du jour ; mais les Boches n'ont pas voulu nous laisser fêter Noël, jusqu'au bout. A 8 heures, alerte, et tout le monde à son poste, et depuis ce matin, fusillade et canonnade intenses. C. M.

25 Décembre. — Fête de Noël ! J'ai pu la célébrer assez convenablement. Nous n'avons pas pu avoir messe de minuit, et cependant nous avions un programme intéressant. Ce matin, j'ai chanté la messe, après une bonne séance de deux heures et demie au confessionnal. Je suis un peu fatigué, mais content ; demain, pour me reposer, j'irai de fort bonne heure aux tranchées... Je ne sais si nous allons avoir encore pendant longtemps la vie régulière que nous menions jusqu'ici. Je crois que ça va chauffer sous peu. Le canon fait rage depuis plusieurs jours. J. P.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Le Pape et les prisonniers de guerre.** — Un décret de la Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires nous apprend les mesures que le Saint-Père a décidées pour contribuer au soulagement des prisonniers. S. S. Benoit XV,

y lit-on, s'est vivement préoccupé des souffrances où sont jetés d'innombrables prisonniers de cette affreuse guerre, et aussi des anxiétés où vivent leurs familles dans l'ignorance prolongée où elles restent souvent touchant le sort des leurs. Le Pape a donc cherché les moyens d'apporter aux uns et aux autres la consolation et les secours, et, sur rapport de Mgr Pacelli, secrétaire des Affaires ecclésiastiques extraordinaires, il a pris les décisions suivantes dans la confiance que les évêques et le clergé exécuteront religieusement ses ordres et que les gouvernements, de leur côté, seconderont de toutes leurs forces une entreprise digne au premier chef de l'humanité et de la charité chrétienne.

Les Ordinaires des diocèses où se trouvent les prisonniers choisiront, le plus tôt possible, un ou plusieurs prêtres, suivant la nécessité, suffisamment instruits de la langue des prisonniers. Ils demanderont aux autres évêques de leur en prêter, s'ils n'en possèdent pas dans leur propre diocèse, et ceux-ci leur fourniront volontiers des ecclésiastiques présentant les qualités requises. Les prêtres choisis pour ce ministère ne négligeront rien de ce qui intéresse les prisonniers, dans leur vie temporelle comme dans leur vie spirituelle. Ils les consoleront, les assisteront, les soulageront dans leurs diverses nécessités qui sont parfois si poignantes.

Ils s'informeront surtout si les prisonniers, par lettre ou autrement, ont donné de leurs nouvelles à leurs familles. Ils les engageront, dans le cas où ils ne l'auraient pas fait encore, à envoyer au moins à celles-ci aussitôt des cartes postales pour renseigner leurs parents sur leur santé. Mais, si des prisonniers, pour ne pas savoir écrire, ou bien pour être malades ou blessés, ou pour n'importe quel autre motif, se trouvent dans l'impuissance d'engager eux-mêmes ces relations épistolaires, les prêtres choisis pour ce ministère, et mus par leur charité, écriront de leur propre main à la place et au nom de ces prisonniers, et ils mettront tous leurs soins à ce que ces missives parviennent à leur destination.

En publiant ce décret, l'*Osservatore Romano* est autorisé à déclarer que le Saint-Père dérogeant à la constitution « Promulgandi », a disposé que par l'insertion dans l'*Osservatore Romano* ce décret doit être considéré comme légitimement promulgué.

Oran. — **Mort de Mgr Capmartin.** — S. G. Mgr Capmartin, évêque d'Oran, est pieusement décédé, la veille de Noël.

Les obsèques du prélat ont été célébrées le 30 Décembre, sous la présidence de Mgr l'Archevêque d'Alger et de Carthage, assisté de Mgr l'Evêque de Constantine. L'inhumation a eu lieu dans la crypte de la Cathédrale.

Mgr Capmartin, précédemment curé-archiprêtre dans le diocèse de Bordeaux, était né en 1853.

Perigueux. — **Mort de Mgr Bougouïn.** — Mgr Bougouïn est mort subitement, le 1er Janvier d'une hémorragie cérébrale, à l'âge de 69 ans.

Archives diocésaines Quimper et Léon

Mgr Henri-Louis-Prosper Bougouïn était né à La Mothe-Saint-Héraye, diocèse de Poitiers, le 26 Août 1845. Prêtre le 25 Octobre 1868, il remplit pour le service du cardinal Pie les fonctions de sténographe au Concile du Vatican. Successivement professeur au Grand Séminaire de Poitiers, aumônier du Sacré-Cœur, vicaire général et chanoine titulaire, il fut élu par Pie X, en Septembre 1906, évêque de Périgueux, et successeur de Mgr Delamaire, promu archevêque auxiliaire de Cambrai. On se souvient qu'à l'occasion d'un Congrès tenu à Périgueux, le Pape fit adresser à Mgr Bougouïn, par S. Em. le cardinal Merry del Val, une lettre élogieuse et d'une grande importance approuvant de tous points le rapport magistral de M. Louis Durand sur les principes sociaux. Nous le recommandons spécialement aux prières de nos lecteurs.

Avis.

Loin de profiter des circonstances pour majorer ses prix, la **Maison J. CHENADEC,** *dans le but de conserver quelques ouvriers chargés de famille, consentira une remise aux personnes qui feront un achat au comptant, jusqu'à épuisement du stock des marchandises en magasins.*

Pour l'obtenir, il faudra se réclamer de la Semaine religieuse.

J. CHENADEC,
Ameublement, Quimper.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1res côtes de Bordeaux, et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

Agent gén[l] de Bretagne : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES
Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

30e ANNÉE. Vendredi 1[illegible] r N° 3.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Quête pour les victimes de la guerre ; Prêtres mobilisés ; Nominations ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Table des matières de la *Semaine* de 1914 ; Lettre du cardinal Luçon à Mgr Duparc ; L'Enseignement libre : Le sou du soldat ; Nécrologe de l'année 1914 ; Nécrologie ; Morlaix : Obsèques de M. le chanoine Le Duc ; Lectures du soldat ; Nos prêtres soldats (suite) : Jeunesse catholique ; Le Pape et les prisonniers inaptes au service militaire ; Une lettre pastorale du cardinal Mercier.

III. — *Bibliographie.*

IV. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 17. — 2e après l'Epiphanie. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoire de S. Antoine, abbé.
A vêpres, mémoires du suivant, de S. Paul, de S. Antoine, et de Ste Prisque.

Lundi, 18. — La Chaire de S. Pierre à Rome. Double majeur. Blanc.

Mardi, 19. — S. Melaine, Evêque et Confesseur. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 20. — S. Fabien, Pape, et S. Sébastien, Martyr. Double Rouge.

Jeudi, 21. — Ste Agnès, Vierge et Martyre. Double Rouge.

Vendredi, 22. — SS. Vincent et Anastase, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Samedi, 23. — S. Raymond de Pennafort, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 24 Janvier. — 3e Dimanche après l'Epiphanie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Brennilis.	du 17 au 19 Janvier.
Loc-Maria de Quimper. . . .	du 20 au 23 —
N.-D. de Bon-Secou	du [illegible] au 28 —

Archives diocésaines Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Quête pour les victimes de la guerre. — Nous avons déjà fait appel à la charité des fidèles pour aider au soulagement des blessés et des malades qui ont été dirigés sur les hôpitaux de notre diocèse. Aujourd'hui, Nous avons spécialement en vue d'autres victimes de la guerre : les soldats prisonniers en Allemagne et les habitants des régions envahies de la France et de la Belgique.

Dans le précédent numéro de la *Semaine religieuse* Nous avons publié l'Appel de S. E. le Cardinal Archevêque de Paris, en faveur des prisonniers de guerre ; Nous espérons pouvoir renouveler l'envoi qui a déjà été fait. Nous avons pu également faire parvenir quelques subsides à S. G. Mgr l'Evêque de Soissons, mais la détresse de l'église de Reims — on le verra plus loin — n'est pas moins digne de pitié. Enfin, la Belgique héroïque — qui fut si hospitalière à nos chères communautés religieuses — souffre cruellement de l'occupation allemande. En attendant de réparer les ruines, il est urgent de soulager les misères. Et c'est pourquoi Nous demandons qu'une quête soit faite dans toutes les églises de notre diocèse le dimanche 24 Janvier. MM. les Curés et Recteurs auront soin de l'annoncer et de la recommander dans les termes mêmes de cette note, et d'en adresser immédiatement le produit au Secrétariat de l'Evêché.

† ADOLPHE,
Ev. de Quimper et de Léon.

II. Prêtres mobilisés. — Beaucoup de prêtres employés dans les paroisses et institutions du diocèse doivent s'attendre à être prochainement incorporés dans les services de l'armée. Nous leur rappelons qu'ils ont le devoir de faire connaître à l'Evêché, dès qu'ils ont pu l'apprendre eux-mêmes, la date de leur départ et la destination qui leur sera donnée.

III. Nominations. — Par décision épiscopale du 12 Janvier 1915, ont été nommés :

Recteur de Plourin-Morlaix, M. Tanguy, vicaire à Plouguerneau, en remplacement de M. Bodilis, démissionnaire pour cause de santé ;

Recteur de Dirinon, M. Le Séac'h, recteur de Roscanvel, en remplacement de M. Déniel, démissionnaire ;

Recteur de Roscanvel, M. Cabon, vicaire à Plomodiern.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos de l'âme de M. Le Foll, ancien recteur de Kernével, décédé à Saint-François, le 7 Janvier.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 17 Janvier :* Offices aux heures ordinaires ; messe à midi. — Après les Vêpres, prières publiques pour le temps de la guerre.

Lundi 18 : A 9 h. 1/2, service pour le soldat René Le Gall, de la Phalange d'Arvor, mort glorieusement, le 12 Octobre, en captivité, à Florennes, en Belgique, des blessures reçues le 21 Août.

Jeudi 21 : A 6 h. 3/4, service et messe pour les défunts.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche 17 Janvier :* Après Vêpres, procession du Saint-Sacrement, prières pour la France, salut.

Lundi : 7 h. 1/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 h. 1/2, messe recommandée pour la France par la Ligue patriotique des Françaises.

Tous les jours, à 8 heures du soir, prières pour la France.

— EGLISE DE N.-D. DE LOC-MARIA. — *Adoration, du 19 au 22 Janvier.* Pendant ces quatre jours : à 8 heures, messe ; à 2 heures, Heure Sainte ; à 4 heures, vêpres, instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Les instructions seront données par M. le chanoine Messager, vicaire général, supérieur, et par M. l'abbé Le Jollec, professeur au Grand Séminaire.

Les **abonnés** *de la* Semaine religieuse *trouveront en encartage dans ce numéro, la* Table des matières *de l'année 1914.*

REIMS. — D'une lettre de S. E. le cardinal Luçon à Monseigneur l'Evêque de Quimper :

.....Notre situation, comme vous le dites, ne se modifie guère. Les ruines et aussi les deuils s'accumulent de jour en jour, et les victimes seraient bien plus nombreuses si la population découragée et terrorisée n'avait pas émigré en masses.

Pour moi, à part le chagrin du désastre de ma cathédrale, dont je ne me consolerai jamais, je souffre plus de la misère des autres que de la mienne. Ce qui me fait souffrir, ce sont les deuils et les ruines qui accablent mes chers diocésains de Reims et des environs. Et nos pauvres émigrés des Ardennes ? Et mes pauvres prêtres partis avec eux et qui ne peuvent plus regagner leurs paroisses, séquestrés du reste du monde sous la geôle de l'occupation prussienne ? Que deviennent-ils ? Que trouveront-ils quand ils pourront rentrer chez eux ? Et nos églises détruites ? Comment les reconstruirons-nous ? Et nos écoles incendiées et démolies, comment les relèverons-nous ?

Archives diocésaines Quimper et Léon

Que Dieu ait pitié de nous ! Mais surtout qu'il convertisse la France ! Qu'il la délivre de ses ennemis de l'intérieur aussi bien que de ceux de l'extérieur ! Sans cela : *Melius est nos mori in bello quam videre mala gentis nostræ et sanctorum !*

Mais si la France éclairée se convertit, si elle cesse d'être l'Etat sans Dieu pour redevenir la France chrétienne des temps anciens, ce résultat nous consolerait, et lui seul en est capable, des maux qui pèsent sur nous si durement. J'en ai la ferme espérance !...

L'Enseignement libre. — *Le Sou du Soldat ; Lainages pour les Soldats.* — Liste des sommes versées au 1er Janvier, et indication des objets confectionnés par les élèves des écoles libres.

Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon, 200 fr. ; MM. les Inspecteurs diocésains, 50 fr.

Ecoles de Filles. — *Saint-Méen*, cotisation 5 fr., 16 paires de chaussettes, 4 paires de gants, 1 cache-nez ; *Plouguerneau*, 100 paires de chaussettes, 12 paires de gants, 30 cache-nez, 28 passe-montagnes, 2 chandails ; *Le Folgoat*, 7 fr., 16 paires de chaussettes, 12 paires de gants, 2 cache-nez ; *Plouguin*, 10 fr. 75, 6 paires de chaussettes, 4 cache-nez, 3 chandails ; *Audierne*, 18 fr. 50 ; *Lennon*, 20 paires de chaussettes ; *Elliant*, 20 fr., 10 paires de chaussettes, 2 passe-montagnes, 3 chandails ; *Comanna*, 7 fr., 12 paires de chaussettes, 1 cache-nez ; *Treffiagat*, 8 paires de chaussettes, 14 paires de gants, 6 passe-montagnes ; *Gouézec*, 2 fr., 50 paires de chaussettes, 3 paires de gants, 5 cache-nez, 5 passe-montagnes, 2 chandails ; *Pluguffan*, 5 fr., 38 paires de chaussettes ; *Pleyber-Christ*, 14 fr. ; *Le Guilvinec*, 4 fr. 30, 36 paires de chaussettes, 12 passe-montagnes, 3 chandails ; *Concarneau*, 80 paires de chaussettes, 30 paires de gants, 12 cache-nez, 12 passe-montagnes, 6 chandails ; *Landerneau (Ecole Saint-Julien)*, 25 fr. ; *Loc-Eguiner-Saint-Thégonec*, 1 fr. 15 ; *Morlaix (Ecole Saint-Martin)*, 13 fr. 50 ; *Saint-Goazec*, 6 fr. ; *Ploumoguer*, 6 paires de chaussettes, 4 cache-nez, 12 passe-montagnes ; *Plogonnec*, 20 fr. ; *Carantec*, 17 paires de chaussettes, 1 paire de gants, 4 cache-nez, 2 passe-montagnes, 1 chandail ; *Saint-Thégonnec*, 4 fr., 28 paires de chaussettes, 15 paires de gants, 8 cache-nez, 38 chandails ; *Kerfeunteun*, 28 paires de chaussettes. 10 paires de gants, 20 cache-nez, 24 passe-montagnes, 1 chandail ; *Plounéour-Ménez*, 38 paires de chaussettes, 28 paires de gants, 18 cache-nez, 12 passe-montagnes, 24 chandails ; *Cléder*, 12 fr. ; *Beuzec Conq*, 10 fr., 24 paires de chaussettes ; *Clohars-Carnoët*, 20 fr. ; *Pouldergat*, 8 fr. 30, 30 paires de chaussettes, 3 paires de gants, 1 cache-nez, 24 passe-montagnes ; *Plonévez-du-Faou*, 20 fr. 85 ; *Plouhinec*, 25 paires de chaussettes, 33 paires de gants, 6 cache-nez, 38 passe-montagnes ; *Crozon*, 21 paires de chaussettes, 18 cache-nez, 1 chandail ; *Edern*, 10 fr. ; *Saint-Nic*, 10 fr. ;

La Forêt-Fouesnant, 11 fr. 50, 26 paires de chaussettes, 4 paires de gants, 6 chandails ; *Ouessant*, 30 fr., 5 paires de chaussettes, 14 paires de gants, 9 cache-nez, 9 passe-montagnes, 13 chandails ; *Landunvez*, 20 fr., 30 paires de chaussettes, 3 paires de gants, 11 cache-nez, 3 chandails ; *Plougastel*, 43 fr., 30 paires de chaussettes, 3 passe-montagnes, 4 chandails ; *Brest (Externat Saint-Yves)*, 20 fr., 2 chandails ; *Plounéventer*, 11 fr. 20 ; *Locunolé*, 6 fr., 8 paires de chaussettes ; *Querrien*, 20 fr. ; *Locronan*, 9 fr., 17 paires de chaussettes, 1 passe-montagnes, 2 chandails ; *Bodilis*, 24 fr. ; *Motreff*, 5 fr. ; *Brasparts*, 15 fr. ; *Gouesnac'h*, 25 fr. ; *Bannalec*, 40 fr. ; *Quimper (Ecole Saint-Mathieu)*, 50 fr. ; *Plounéour-Lanvern*, 21 fr. 35, 60 paires de chaussettes, 35 paires de gants ; *Plougonven*, 8 fr., 6 paires de chaussettes ; *Arzano*, 5 fr. ; *La Norgard*, 20 fr. : *Scaër*, 16 fr. ; *Roscoff*, 25 fr., 30 paires de chaussettes, 4 paires de gants, 3 cache-nez, 4 passe-montagnes, 2 chandails.

Ecoles de Garçons. — *Lesneven*, 11 fr. 30 ; *Châteaulin*, 22 fr. ; *Landivisiau*, 32 fr. 50 ; *Plougastel*, 23 fr. ; *Brasparts*, 11 fr. ; *Le Relecq Kerhuon*, 6 fr. 45.

Total de la 1re liste : 1 035 fr. 65, 821 paires de chaussettes, 279 paires de gants, 158 cache-nez, 203 passe-montagnes, 119 chandails.

Ont de plus donné les écoles de filles de :

Lennon, 7 fr. 50 à M. le Maire de Lennon ; *Commana*, 16 fr. pour les blessés, 8 mouchoirs, 4 draps ; *Treffiagat*, 32 fr. pour les blessés et 25 kg. de charpie ; *Gouézec*, 25 fr. aux Belges, 25 fr. Noël des Armées ; *Pluguffan*, 63 fr. 75 pour les blessés, *Le Guilvinec*, 200 cigarettes, 1/2 kg. de tabac, 5 kg de chocolat, 17 boîtes de conserves ; *Concarneau*, 50 tuniques imperméables ; *Morlaix (Ecole Saint-Martin)*, 24 mouchoirs de poche ; *Ploumoguer*, 12 crayons-encre, 7 fr. 50 Noël des Armées ; *Plogonnec*, 5 fr. pour les blessés ; *Carantec*, 24 fr. 50 Noël des Armées ; *Saint-Thégonnec*, 13 fr. 50 Noël des Armées, 3 chemises ; *Douarnenez*, 35 fr. aux blessés ; *Crozon*, 17 fr. Noël des Armées ; *La Forêt-Fouesnant*, 6 fr. 50 aux blessés ; *Landunvez*, 50 mouchoirs de poche ; *Roscoff*, 6 paires de genouillères ; *Brest (Externat Saint-Yves)*, 20 fr. Noël des Armées, 10 fr. hôpitaux, plusieurs paquets de chaussettes, de cache-nez, 12 mouchoirs de poche, des lainages et des vêtements au Consul de Belgique, des paquets de vêtements, des jouets, des bonbons pour le Noël des Belges ; *Locronan*, 11 fr. 25 aux Belges ; *Sizun*, 26 fr. 35 Noël des Armées.

— Nous prions instamment MM. les Curés et Recteurs de faire connaître à MM. les Inspecteurs les jeunes gens de leur paroisse (bacheliers, demi-bacheliers, brevetés, ou sans diplôme), qui pourraient rendre service dans les écoles libres comme professeurs, moniteurs ou surveillants.

Archives diocésaines Quimper et Léon

Le nécrologe de l'année 1914. — La liste est longue, plus longue que d'ordinaire, des membres du clergé du diocèse qui figurent parmi les disparus de l'année 1914.

Nombreux s'en sont allés, pleins de mérites et d'années, les vétérans du sacerdoce, usés par un labeur devenu plus difficile depuis la Séparation. Quelques autres, que l'on aurait pu croire destinés à une plus longue tâche, les ont prématurément accompagnés dans la tombe.

Parmi eux plusieurs, distraits de leur mission de paix ou arrachés au recueillement studieux du Séminaire, ont glorieusement versé leur sang pour la Patrie attaquée. Ils sont morts à la fois pour Dieu et pour le Pays et il n'est pas douteux que l'héroïsme de leur sacrifice ne vaille des grâces plus abondantes au peuple français qu'ils ont évangélisé par leur mort, comme ils l'auraient fait par leur parole.

Puisse la liste de ces saintes victimes être enfin close ! Nos lecteurs auront pour eux et pour leurs aînés une prière ardente qui aidera à leur obtenir plus tôt, si ce n'est déjà chose faite, la récompense de leurs mérites et de leur sacrifice.

M. Guivarc'h (François), recteur de Saint-Servais, né à Roscoff, décédé le 2 Janvier, à l'âge de 57 ans ;

M. Roudaut (François), recteur de Guilers-Plogastel, né à Saint-Martin de Morlaix, décédé le 3 Janvier, à l'âge de 47 ans ;

M. Duclos (Victor), aumônier de l'hospice, à Landerneau, né au diocèse de Saint-Brieuc, décédé le 4 Janvier, à l'âge de 72 ans ;

M. Gestin, diacre, de Lambézellec, décédé le 30 Janvier ;

M. Cloarec (Yves), ancien recteur de Tréméven, né à Plouvorn, décédé le 19 Février, à l'âge de 60 ans ;

M. Laurent, sous-diacre de Kernével, décédé le 19 Février ;

M. Le Bihan (Henri), recteur de Saint-Martin de Morlaix, né à Saint-Pol de Léon, décédé le 9 Mars, à l'âge de 56 ans ;

M. Siou (Charles), recteur de Poullan, né à Ploudaniel, décédé le 22 Avril, à l'âge de 71 ans ;

M. Fagot (Yves-Marie), recteur de Lennon, né à Guiclan, décédé le 18 Mai, à l'âge de 55 ans ;

M. Labbé (Jean-Marie), recteur de Pleuven, né à Loc-Maria-Plouzané, décédé le 19 Mai, à l'âge de 50 ans ;

M. Bléas (Gabriel-Jean-Marie), ancien vicaire de Santec, né à Guiclan, décédé le 27 Mai, à l'âge de 34 ans ;

M. Lesconnec (Nicolas-Joseph-Marie), vicaire à Saint-Sauveur, Brest, né à Lesneven, décédé le 29 Mai, à l'âge de 45 ans ;

M. Burel (Jean-Marie), ancien recteur de Trébabu, né à Saint-Pol de Léon, décédé le 29 Mai, à l'âge de 71 ans ;

M. Moal (Jean-Marie), recteur de Hanvec, né à Plomodiern, décédé le 10 Juin, à l'âge de 55 ans ;

M. Ollivier (François), chanoine honoraire, curé-doyen de Lanmilis, né à Saint-Pol de Léon, décédé le 8 Juillet, à l'âge de 84 ans ;

M. Le Foll (Henri-François), vicaire à Penhars, né à Coray, décédé le 10 Juillet, à l'âge de 26 ans ;

M. Le Nan, clerc minoré, né à Saint-Vougay, décédé le 14 Juillet, à l'âge de 22 ans ;

M. Miossec (Yves-Marie), vicaire à Treffiagat, né à Plougourvest, décédé le 19 Juillet, à l'âge de 41 ans ;

M. Pellerin (Henri), ancien curé de Saint-Renan, né à Quimper, décédé le 21 Juillet, à l'âge de 61 ans ;

M. Thomas (Corentin-Yves), recteur de La Martyre, né à Ploaré, décédé le 2 Août, à l'âge de 49 ans ;

M. Léost (Joseph-Marie), recteur de Saint-Pabu, né à Lanneufret, décédé le 4 Août, à l'âge de 58 ans ;

M. Moënner, clerc minoré, né à Elliant, mort au champ d'honneur, le 26 Août, à l'âge de 21 ans ;

M. Bescond (Jean-Pierre), vicaire à Plounéour-Ménez, né à Lampaul-Plouarzel, mort au champ d'honneur, le 27 Août, à l'âge de 28 ans ;

M. Porsmoguer, clerc minoré, né à l'Ile de Sein, mort au champ d'honneur, le 7 Septembre, à l'âge de 23 ans ;

M. Treussier, clerc minoré, né à Quimper, mort au champ d'honneur, le 10 Septembre, à l'âge de 23 ans ;

M. Potin (Henri-Pierre-Charles), vicaire à Motreff, né à Pont-l'Abbé, mort au champ d'honneur, le 23 Septembre, à l'âge de 29 ans ;

M. Arzel (François-Marie), surveillant au Collège de Lesneven, né à Ploudalmézeau, mort au champ d'honneur, le 23 Septembre, à l'âge de 30 ans ;

M. Michel (Jean-Charles-Guillaume), recteur d'Esquibien, né à Penmarc'h, décédé le 23 Septembre, à l'âge de 57 ans ;

M. Le Bihan-Penanroz, né et décédé à Audierne, le 2 Octobre ;

M. Heydon (Jean-Marie), jeune prêtre, né à Plogonnec, mort au champ d'honneur, le 23 Octobre, à l'âge de 27 ans ;

M. Jaffrès, ancien recteur de Plouédern, né à Lampaul-Guimiliau, décédé le 10 Décembre, à l'âge de 83 ans ;

M. Favé, ancien aumônier, né à Quimper, décédé le 13 Décembre, à l'âge de 60 ans ;

M. Le Sann, ancien recteur de Plouguin, né à Plouénan, décédé le 14 Décembre, à l'âge de 78 ans ;

M. Kerjean, vicaire de Pont-Aven, né à Saint-Pierre-Quilbignon, mort au champ d'honneur ;

M. Talabardon, clerc minoré, né à Saint-Thégonnec, mort au champ d'honneur.

R. I. P.

Nécrologie. — On nous annonce la mort de M. Le Courant, Emile, originaire de Moëlan, curé de Saint-Martin, faubourg de Saint-Denis (Réunion), décédé le 28 Novembre. Nous le recommandons aux prières de nos lecteurs.

Archives diocésaines Quimper et Léon

Morlaix. — **Obsèques de M. le chanoine Le Duc.** — Aussitôt après le service funèbre célébré à Quimper, le mercredi 6 Janvier, le corps de M. le chanoine Le Duc a été transporté à Morlaix. Il a été exposé à N.-D. du Mur transformée en chapelle ardente. Le lendemain a eu lieu la cérémonie solennelle d'inhumation du vénéré défunt. M. le chanoine Kérisit fit la levée de corps et chanta la messe. Le nocturne fut présidé par M. le chanoine Morvan, recteur de Roscoff, et l'absoute fut donnée par M. le chanoine Quidelleur, devant une foule émue et un clergé nombreux où le Chapitre de la cathédrale était représenté par MM. les chanoines Quidelleur, Y. Le Roy, Quéinnec et A. Le Roy. Le cortège se dirigea, la cérémonie finie, présidé par M. le chanoine Quéinnec, vers le cimetière Saint-Charles où eut lieu l'inhumation.

Lectures du soldat. — Mme Bastide du Lude, 73, rue N.-D. des Champs, Paris, offre aux ambulances de petites bibliothèques *gratuites*, composées de livres et revues défraîchis.

Elle offre d'y joindre, si on peut donner une offrande (minimum, 10 fr.), de *très bons livres neufs*, achetés et choisis parmi les plus patriotiques, parmi ceux qui peuvent le mieux soutenir le moral du soldat et lui inspirer de nobles pensées de dévouement.

La liste des livres *neufs* est envoyée en communication, avant d'en faire l'expédition.

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

Jeunesse Catholique. — Monseigneur a reçu de M. Lidou la lettre suivante :

« *25 Décembre.* — Je me fais un devoir de présenter à Votre Grandeur avec mes souhaits, ceux de la Jeunesse Catholique de notre cher diocèse. Qu'elle est réduite désormais cette pauvre Association : les aînés sont tous partis au régiment, beaucoup sont sur la ligne de feu, quelques-uns ont disparu.

» Je demande à Votre Grandeur de vouloir bien bénir tout particulièrement ceux de nos amis qui sont exposés aux périls de la guerre et d'avoir une intention dans ses prières pour nos chers morts.

» J'ai la consolation de voir souvent M. l'abbé Keramoal, notre bon aumônier. Nous venons tout à l'heure de clôturer de notre mieux la fête de Noël ; on a pu célébrer la messe de minuit. L'église était malheureusement bien petite, aussi fut-elle vite remplie. Ce cher aumônier est admirable de dévouement et de sang-froid. Il

a reçu, en portant secours à un blessé, une motte de terre arrachée par un 77 allemand, et qui l'a atteint à la nuque. Nulle blessure, mais une demi surdité, passagère heureusement.

» Notre régiment a été bien éprouvé tout dernièrement. Que de malheurs entraîne cette guerre ! Nous savons ici qu'on prie beaucoup pour nous, cela nous donne espoir et courage.

» Ces jours-ci, je prierai pour que Votre Grandeur conserve, en ces heures pénibles, la santé qui lui est si nécessaire, que Notre Seigneur, de la même main qui abattra nos ennemis extérieurs dompte aussi les ennemis intérieurs qui, paraît-il, ne désarment pas dans notre pays, que l'année qui vient soit surtout une année de paix... »

Minden, 9 Décembre. — Je viens de recevoir, ce matin même, votre lettre datée du 27 Novembre ; c'est la première que je reçois de vous ; des autres que vous avez pu m'expédier, pas la moindre nouvelle...

En tant que prêtre catholique, je jouis de privilèges assez larges, et je puis en profiter pour rendre service aux prisonniers...

Nos santés sont bonnes... Nous sommes d'autant moins malheureux qu'au point de vue religieux nous avons au camp la liberté la plus grande. Chaque jour, nous avons deux messes dites par l'abbé S. et par moi, et nos compatriotes nous édifient par leur bonne volonté à profiter de cette grâce : nous avons en moyenne 100 communions par jour sur semaine. Chaque soir, nous avons les prières en commun, et 5 ou 600 Bretons y assistent régulièrement... Les prêtres prisonniers rendent ici les services les plus appréciables et les plus appréciés ; notre présence parmi nos compatriotes est providentielle, et les soldats eux-mêmes nous le déclarent. Nous acceptons donc joyeusement les petites privations que nous vaut notre situation, et ne pouvons pas, en conscience, nous plaindre de notre sort. Nous attendons donc, sans trop d'impatience, que le bon Dieu veuille bien mettre un terme à cette affreuse guerre... Nous passons notre temps à courir d'un camp dans l'autre pour visiter nos compagnons, relever leur moral, les entendre en confession, et ainsi les journées succèdent aux journées, sans presque que nous nous en rendions compte... Chez quelques uns le moral commence à être atteint, et je vous demande de prier et de faire prier pour les prisonniers de Minden...

Confiance et courage, comme vous le dites, nous tâcherons d'en avoir, et avec la grâce de Dieu nous en aurons jusqu'au jour désiré du retour dans notre patrie.

G. K.

Minden, 21 Décembre. — Tout continue à aller bien. Nous préparons la fête de Noël. Notre petite chapelle ne sera pas trop bien décorée, mais, ce qui vaudra mieux, les cœurs seront bien disposés. Les confessions, nombreuses, occupent tout notre temps, et à la messe de minuit nous aurons trop peu de place pour l'assistance.

G. K.

Archives diocésaines Quimper et Léon

25 Décembre. — Je me permets de vous adresser ces cartes par lesquelles vous pourrez vous faire une idée de l'état lamentable du monument qui faisait la gloire d'Arras et de tout le pays environnant. La dernière photographie est du 21 Octobre. Depuis cette date, l'Hôtel de Ville a été bombardé bien souvent, si bien qu'il n'en subsiste plus que quelques pans de murailles.

Tous les autres monuments ont subi le même sort. Seule, la pieuse chapelle des « Ardents » est à peu près intacte. Quant à la ville, on ne peut se figurer rien de plus désolant ; Monseigneur d'Arras l'a comparée à Pompeï ; il a peut-être exagéré, mais pas beaucoup.

Vous connaissez, sans doute, le motif de ma présence à Arras. M. l'Aumônier de la 88e division territoriale ne pouvait suffire à sa tâche, en raison de la dispersion des régiments confiés à ses soins. Des hommes étaient morts, privés des secours de la religion. Pour remédier à cet état de choses, il décida, d'accord avec le général, de se faire aider par des prêtres brancardiers. Le recrutement était facile, puisque nous étions 42 à l'ambulance divisionnaire. Trois finistériens furent affectés au 83e territorial cantonné à Arras.

Nous avons rejoint notre poste le dimanche 6 Décembre, à l'heure même où les Prussiens recommençaient pour la dixième fois le bombardement de la Tour et de l'église Saint-Jean-Baptiste. Le premier obus tomba à 50 mètres de notre voiture. Nous assistâmes à l'explosion des autres, du fond d'une cave. Je ne vous cacherai pas que nous tremblions un peu : les marmites passaient juste au-dessus de notre poste pour détoner à 150 mètres en avant ; l'aumônier nous avait laissé entrevoir que notre nouvelle situation comportait quelques périls ; nous le comprîmes bien à cette heure.

Le lendemain, nous fûmes offrir nos hommages aux représentants de l'autorité religieuse et militaire. Tous nous firent le meilleur accueil. Mgr l'Evêque nous témoigna une bienveillance particulière. Nous nous y attendions : Sa Grandeur est chanoine de Quimper ! Chez lui, nous étions un peu chez nous.

Forts de tous ces encouragements, nous nous mîmes en peine d'organiser le service religieux dans nos bataillons respectifs. On quêta de droite et de gauche les objets nécessaires à la célébration de la sainte messe. En quelques jours, notre matériel fut prêt.

Le commandant prévenu fit annoncer au rapport l'heure de l'office et le lieu de réunion. Tous les soldats libres assistèrent au saint sacrifice et chantèrent de tout cœur, sous la direction des officiers. Actuellement notre organisation est parfaite. Chacun de nous a de la besogne autant qu'un curé dans sa paroisse. Nos « paroissiens », il faut le dire, sont à peu près tous d'excellents chrétiens, des Vendéens pur sang du pays de la Roche-sur-Yon.

Je célèbre la messe, sur la semaine, dans une maison particulière, voisine du cantonnement. L'oratoire qui peut contenir de 25 à 30 personnes, est comble tous les jours. A l'occasion de Noël, j'ai confessé près de 200 vieux briscards. Les autres viendront à leur

tour, quand ils seront relevés des tranchées. Mes confrères des 2e et 3e batteries ont eu la chance de pouvoir chanter la messe de minuit, à quelques centaines de mètres des lignes ennemies. Plus de 400 militaires assistaient à l'office. La difficulté de dissimuler l'éclairage du vaste hall où je réunis les hommes, les jours de fête, m'a obligé à me contenter des offices du jour. Ce fut, quand même, une splendide démonstration de foi et de piété.

C. G.

26 Décembre. — Nous restâmes aux environs de Paris jusqu'au 25 Août. A cette époque, on nous expédia en toute hâte vers le Nord. Nous débarquâmes à Arras, où nous apprîmes, avec stupéfaction, que l'ennemi pénétrait en masse sur le territoire français. Son avance était rapide et nous nous trouvions déjà trop au Nord pour nous opposer à sa marche. On se hâta donc de nous diriger plus au Sud, vers Bapaume. C'est aux environs de ce village que notre division reçut le baptême du feu. L'affaire fut des plus malheureuses. Notre division, composée uniquement de réservistes, non encore aguerris, s'y heurta à plusieurs corps allemands exaltés par la victoire. Elle fut entièrement dispersée. Le corps sanitaire auquel je suis attaché, fut complètement séparé de la division et dut accomplir sa retraite à part à travers la Normandie.

En passant à Neufchâtel (Seine-Inférieure), nous reçûmes l'ordre de rejoindre Mantes. Notre division se reformait aux environs de cette ville. Elle était déjà repartie lorsque nous y arrivâmes, le 5 Septembre. On nous dirigea donc, dès le lendemain, sur Pontoise, et le 7 nous gagnâmes Nanteuil et Haudouin. La bataille de la Marne était commencée. Nous y assistâmes à l'extrême gauche. Les pertes de la division furent cruelles. Le 10, au matin, nous apprîmes, avec un certain étonnement, la fuite précipitée des Allemand, car notre division avait plutôt un peu fléchi, la veille.

Depuis la bataille de la Marne, nous sommes toujours au même endroit, plus au Nord, dans une vallée superbe en été, mais, en ce moment, un peu triste et morne avec ses brouillards continuels. Les dix premiers jours ici ont été terribles. Notre division, épuisée par la dure retraite de Bapaume, par quatre jours de combat à Nanteuil, se battit sans trêve. Les hommes étaient exténués et les pertes causées par le feu de l'ennemi étaient aussi considérables. Les efforts les plus énergiques ne réussirent pas à déloger les Allemands des positions très fortes et des terrains où ils s'étaient retranchés. Alors nos soldats se mirent, à leur tour, à creuser de profondes et solides tranchées. Depuis, ils souffrent peu du feu de l'artillerie ennemie, pourtant, à certains jours, très violent. D'ailleurs, le calme s'est fait peu à peu. Depuis deux mois environ, il n'y a pas eu d'attaque d'infanterie ni d'un côté ni de l'autre ; c'est même à peine désormais si l'on entend le canon de l'ennemi.

Nos réservistes sont maintenant aguerris et valent n'importe quelle troupe active. Leur moral est excellent, infiniment meilleur qu'au début de la campagne.

Au point de vue religieux, la division toute entière, recrutée

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dans le Finistère, le Morbihan et la Loire-Inférieure, me donne les plus grandes consolations. Presque tous ces chers Bretons se sont confessés avant leur départ. Ils se confessent encore toutes les fois qu'ils en trouvent l'occasion ; d'ailleurs, je puis le dire en connaissance de cause, conscients du danger qu'ils courent, ils savent par une vigilance continuelle sur eux-mêmes et par une fidélité remarquable à leurs prières du matin et du soir, se garder toujours prêts à paraître devant Dieu.

A. B.

26 Décembre. — Ici, dans la petite ville, la messe de minuit n'a pas été autorisée à l'église paroissiale. Mais la veille de Noël, nous avons, toute la journée, confessé les hommes. Cinq à six cents ont fait la sainte communion, le jour de Noël.

Quant à la messe de minuit, comme deux compagnies étaient cantonnées dans une « sucrerie » un peu en dehors de la ville, c'est là que je me suis porté. Un autel a été improvisé dans la grande salle où couchaient les hommes. Une grande croix de bois, ornée de lierre, se détachait sur le fond du drapeau tricolore qui recouvrait le mur.

Le lieutenant Le G. avait offert 20 francs de bougies. L'éclairage était donc superbe. Un élève du Conservatoire a chanté « Minuit, chrétiens ». Puis ça été la grand'messe royale. A l'Evangile, M. l'abbé B. a adressé aux hommes un gentil sermon (français et breton). Très bien, ce sermon. Si bien même, qu'à la fin, un des assistants, vieux socialiste de Brest, qui se croyait encore, sans doute, dans une réunion publique, n'a pu s'empêcher d'applaudir : « Bravo, B. » ! Pendant la messe basse d'action de grâces, deux sergents ont chanté « Il est né le divin Enfant..... Les Anges dans les campagnes », etc. Tous les hommes reprenaient en chœur le refrain. J'avais les larmes aux yeux et, à un moment donné de la messe, je ne savais même plus où j'en étais ; c'est le servant C., scolastique du Saint-Esprit, qui m'a fait rentrer dans la réalité.

A 6 heures du matin, après avoir dormi quelques heures sur une paillasse, j'étais à l'église paroissiale et j'ai entendu les confessions jusqu'à 8 h. 1/2. Bretons, Vendéens, Bordelais des batteries lourdes se pressaient dans tous les coins de l'église autour des prêtres soldats qui, assis sur une chaise, écoutaient leurs confidences et leur donnaient l'absolution. Le respect humain n'existe plus.

F. G.

26 Décembre. — Nous avons célébré la fête de Noël de notre mieux. Hélas ! la trêve que désirait N. S. Père le Pape a été remplacée par un envoi plus intensif d'obus sur les lignes ennemies. Je n'ai jamais entendu pareil vacarme depuis le commencement de la guerre. Toutes les pièces tiraient en même temps, et, dans la matinée du 24, les coups étaient si précipités que l'on aurait dit un roulement de tambour. Le résultat de cette canonnade effrénée a paru dans le journal dans une simple ligne « Nous avons pris le

poste de X... » Et les canons ne suffirent pas, car le deuxième régiment finistérien a dû donner à fond. Quimper a suivi Brest et s'il fut plus heureux, parce que moins éprouvé, le nombre des soldats mis hors de combat a été cependant considérable. J'ai vu l'abbé Le G. ce matin ainsi que MM. F. et T., ils garderont longtemps le souvenir de cette journée de Noël.

Pour ma part, j'ai vu très peu de blessés de leur régiment, l'évacuation se faisait par une ambulance autre que la nôtre.

Avec l'autorisation du général, j'ai célébré la messe à minuit. Il y avait grande foule, beaux chants, nombreuses communions, et si je n'avais eu toujours dans la pensée les pauvres troupiers qui rêvaient de « chez eux » dans leurs tranchées, j'aurais été heureux de cette manifestation de foi que donnaient à « mes » paroissiens les Bretons et les Aveyronnais. Il nous est arrivé, en effet, des territoriaux de l'Aveyron et de la Lozère, et tous ces braves gens se trouvaient très heureux de coudoyer des Bretons, car ils sont fiers qu'on les appelle eux-mêmes les « Bretons du Centre ».

H. B.

28 Décembre. — Le mauvais temps, qui nous force à rester au logis, nous facilite notre correspondance de fin d'année.

Depuis quinze jours, nous avons deux fois quitté notre cantonnement, et notre sortie a été de deux ou trois jours. La première fois, j'ai couché dans une tranchée couverte, et j'y ai bien dormi. La deuxième fois, je me trouvais dans une grange et le froid m'a tenu éveillé toute la nuit. C'était la nuit de Noël. J'ai donc pu songer à loisir à Bethléem...

La première fois j'ai, dans la soirée, assisté à un spectacle merveilleux, offert gratuitement. Le ciel était incessamment éclairé par les projecteurs, les fusées, les éclairs des coups de canon... La deuxième fois, la fête des yeux fut remplacée par la fête des oreilles. C'était dans la journée du 24. Le roulement des 75 était continu, accentué par les coups de grosse caisse des 120, accompagné du bruissement des obus. Ceux-ci tantôt semblaient être une roue de moulin actionnée par une chute d'eau, tantôt c'était comme un bruit de charrette...

Noël a été pour nous, bien triste, cette année. Pas de messe de minuit, pas les trois messes, pas de grand'messe ; les vêpres remplacées par un chapelet récité à mi-voix. L'église était pleine de blessés dont les gémissements et les plaintes s'entendaient pardessus la voix du prêtre qui disait la messe. C'était navrant... Puisse 1915 nous donner de voir la victoire et la paix !

G. P.

4 Janvier. — Je vous écris au fond d'une carrière souterraine. C'est là que ma compagnie est cantonnée et se repose un moment, avant de reprendre demain matin, le service aux tranchées.

Je me permets de vous donner un petit aperçu de ma vie de prêtre-soldat.

Evacué vers la mi-Septembre, après la bataille de la Marne, je

Archives diocésaines de Quimper et Léon

suis de retour à mon poste de combat depuis deux mois et demi et j'ai ici à remplir les devoirs du prêtre et ceux du combattant. Comme soldat, j'apporte mon faible concours à la défense de notre pauvre Patrie envahie. La vie des tranchées est dure, par ce temps froid et pluvieux. Mais c'est pour tout chrétien et pour les ministres du Christ Jésus une excellente occasion de souffrir patiemment et. conséquemment, de gagner des mérites et des fruits utiles de salut.

Comme prêtre, j'ai quelquefois à apporter les secours de la religion à mes frères d'armes blessés. C'est ainsi que je fus appelé dernièrement à un bout de la tranchée, à 1 h. 1/2 du matin, auprès d'un caporal du génie grièvement blessé en posant des fils de fer devant nos lignes.

Les soldats, de quelque religion qu'ils soient, sont respectueux du prêtre. Ils ne voient pas seulement en lui le frère d'armes, mais encore l'ami, le soutien, le consolateur. Les Bretons sont surtout animés plus que jamais de l'esprit de foi. Ils n'ont pas oublié, loin de leurs foyers, les traditions chrétiennes et leurs habitudes pieuses. Dans ma demi section, mes hommes et moi disons les prières du soir, en commun, le plus souvent possible.

En cette même carrière où je vous écris aujourd'hui, j'ai célébré, il y a cinq semaines, un dimanche, le Saint-Sacrifice de la Messe devant les militaires qu'elle abritait, fantassins et artilleurs. L'autel fut vite dressé et voici comment : tout d'abord deux barriques juxtaposées ; par dessus, la « cantine » du capitaine ; devant, deux caisses superposées, formant table. Tout cela recouvert de couvertures. Deux bougies furent placées, une à chaque coin de l'autel ; un bidon servait de burette d'eau et la clochette était constituée par une ogive d'obus de 75 avec pour battant un clou de fer à cheval. Les ornements, le crucifix, le calice, le missel, etc., avaient été pris à l'église d'A... La messe fut une messe basse, mais durant sa célébration. les hommes ont chanté le *Credo,* le *Magnificat,* le cantique de N.-D. du Folgoët. Pour finir, récitation du chapelet et chant de l'*Angelus*. Aux premiers rangs l'on pouvait voir de nombreux officiers. Le milieu étrange, l'obscurité de la carrière piquée de quelques points lumineux, la piété des assistants faisaient une vive impression et provoquaient une émotion réellement poignante. Un capitaine m'a avoué avoir été touché jusqu'aux larmes.

Pour moi, j'ai rapproché cette messe des cérémonies saintes qui se déroulaient dans les Catacombes de Rome, au premier temps du Christianisme. Loué soit le Christ Jésus qui daigne descendre, à la voix du prêtre, dans les milieux les plus humbles pour bénir ses fidèles et donner aux soldats de France une force d'âme nouvelle pour le bon combat.

J.-M. F.

Le Pape et les prisonniers inaptes au service militaire. — La sollicitude du Pape pour les prisonniers vient de lui inspirer la plus heureuse des initiatives. A l'occasion du nouvel An, Benoît XV a demandé aux chefs d'Etat des puissances belligérantes de consentir, au nom de la charité, à un échange des prisonniers qui seront reconnues inaptes à tout service militaire par suite de leurs blessures ou des maladies contractées. La proposition a reçu partout le meilleur accueil. Il ne semble pas que les modalités pratiques de l'échange soulèvent de sérieuses difficultés. On estime à 150.000 le nombre des prisonniers qui seront, grâce à ce geste du Pape, restitués à leurs familles.

Une lettre pastorale du cardinal Mercier. — Le bruit avait couru la semaine passée qu'à la suite de la publication d'une lettre pastorale qui avait pour titre *Patriotisme et endurance,* le cardinal Mercier, archevêque de Malines, avait été arrêté par les Allemands.

Il se confirme, malgré les démentis de Berlin, que l'éminent cardinal a été effectivement gardé à vue dans son palais et que le gouvernement allemand s'est opposé formellement à la publication de la lettre pastorale.

L'émotion a été d'autant plus considérable dans tout le monde catholique que le cardinal n'a fait qu'user d'un droit et que son intention a été, non point de soulever les Belges contre les envahisseurs, mais de les consoler, de les réconforter, tout en entretenant en eux les espérances d'une prochaine délivrance et leur fidélité à leur souverain légitime.

BIBLIOGRAPHIE

Chemin de la Croix pour le temps de la guerre, par Monseigneur DE GIBERGUES, évêque de Valence. Elégante plaquette de format in-16, 24 pages (Valence, imprimerie Valentinoise).

Rarement un livre de piété obtint le succès qu'a eu ce Chemin de Croix. C'est qu'en effet, œuvre très opportune, ce Chemin de Croix répond admirablement aux besoins des âmes chrétiennes en ces heures si cruelles pour notre chère Patrie. Le pieux auteur de ces lignes a su admirablement rappeler, à chacune des stations, les sentiments qui doivent remplir nos âmes, tandis que nous méditons sur la douloureuse Passion du Sauveur. Que de cœurs déchirés par la perte d'un être cher, enlevé au cours de cette terrible guerre, ont été consolés par les fortifiantes pensées qui sont exprimés en ces quelques pages !

Répandu sur tous les points de la France, ce Chemin de Croix permet aux curés des paroisses de faire un exercice de piété admirablement adapté aux circonstances que nous traversons. Cette brochure est aussi le meilleur souvenir que MM. les curés puissent offrir aux familles visitées par l'épreuve en ce temps de la guerre. Le prix très modique de cette plaquette permet de la répandre à profusion.

Cette brochure est vendue : 0 fr. 10 l'exemplaire ; 2 fr. 25 les 25 ; 4 fr. 25 les 50 ; 8 fr. les 100.

Le port en sus, soit : 0 fr. 05 l'exemplaire ; 0 fr. 10 les 10 ; 0 fr. 20 les 25 ; 0 fr. 35 les 50 ; 0 fr. 70 les 100 ; au-dessus de 100, par G. V. en port dû.

S'adresser au Secrétariat de l'Evêché de Valence (Drôme).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Avis.

Loin de profiter des circonstances pour majorer ses prix, la **Maison J. CHENADEC,** *dans le but de conserver quelques ouvriers chargés de famille, consentira une remise aux personnes qui feront un achat au comptant, jusqu'à épuisement du stock des marchandises en magasins.*

Pour l'obtenir, il faudra se réclamer de la Semaine religieuse.

J. CHENADEC,
Ameublement, Quimper.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1res côtes de Bordeaux, et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

Agent gén[l] de Bretagne : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guerrisac, MORLAIX

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES
Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | **Maison de Confiance**

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3 rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION
Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS
Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marques. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

Abonnement : un an, 6 francs.

30e ANNÉE. Vendredi 22 Janvier 1915. N° 4.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis de service ; Nécrologie : M. le chanoine Le Duc ; le P. Ernest Rolland ; le P. Corentin ; Nos prêtres soldats (suite).

III. — Chronique générale : Rome : Les vœux de Noël au Vatican ; Le nouvel évêque de Gap ; Lettre pastorale de Son Eminence le Cardinal Mercier (à suivre).

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 24 Janvier. — 3me Dimanche après l'Epiphanie. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoire de S. Timothée.
A vêpres, mémoires du suivant, de S. Pierre et de S. Timothée.
Lundi, 25. — Conversion de S. Paul, Apôtre. Double-majeur. Blanc.
Mardi, 26. — S. Polycarpe, Evêque et Martyr. Double. Rouge.
Mercredi, 27. — S. Jean Chrysostôme, Evêque et Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.
Jeudi, 28. — Ste Agnès. Simple. Rouge.
Vendredi, 29. — S. François de Sales, Evêque et Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.
Samedi, 30. — Office du jour. Semi-double. Vert.
Dimanche, 31. — Septuagésime.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

N.-D. de Bon-Secours à Brest ... du 24 au 28 Janvier.
Camaret ..... du 29 au 31 —

Archives diocésaines de mper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, le repos de l'âme de M. Kerivel, ancien recteur de Quimerc'h, décédé à Poullan, le 15 Janvier.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 24 Janvier :* Messes à 6, 7, 8 et 9 heures ; grand'messe à 10 heures ; messe à midi. A 7 heures, à la chapelle, réunion pour la Congrégation des Demoiselles. Vêpres à 2 h. 1/2 ; prières pour le temps de la guerre, bénédiction. A 4 heures, réunion, à la chapelle, de la Fraternité du Tiers-Ordre. Le soir, à 8 heures, à la cathédrale, réunion de la confrérie des Trépassés, instruction bretonne, vêpres des Morts.

Jeudi : à 8 heures du soir, chapelet et bénédiction.

— Eglise de Saint-Mathieu — *IIIe Dimanche après l'Epiphanie :* messe à 11 h 1/2. Après les Vêpres, prières pour la France.

Lundi : 7 h. 1/4 service pour les Trépassés.

Mardi : 8 h. 1/2, messe recommandée pour la France par la Ligue patriotique des Françaises.

Tous les soirs : à 8 heures, prières pour la France.

Triduum de Saint-François de Sales, *mercredi, jeudi* et *vendredi :* messe à 8 h. 1/2. Le soir, à 8 heures, instruction par le P. Person, et bénédiction du Saint-Sacrement.

Vendredi, 29 Janvier, le jour même de la Fête, la messe sera célébrée par M. le chanoine A. Le Roy, directeur diocésain, qui prononcera une allocution ; bénédiction du Saint-Sacrement.

N. B. — On peut gagner une indulgence plénière, aux conditions ordinaires et en visitant l'église de Saint-Mathieu.

Avis de service. — Le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Henri Quillivic, sera chanté à Plouider, le mercredi 27 Janvier, à 10 heures.

Nécrologie. — 1. M. J.-L. LE DUC, *Chanoine titulaire.* — Le diocèse de Quimper vient de perdre, en la personne de M. le chanoine Le Duc, un prêtre dont on peut dire en vérité qu'il fut, durant sa longue vie, l'objet du respect et de la vénération de tous. Monseigneur Duparc ayant voulu glorifier devant ses paroissiens, à l'occasion de son cinquantenaire, ce bon ministre du Seigneur, déclara qu'il avait réalisé dans sa plénitude, l'idéal du sacerdoce. Aucun de ceux qui l'avaient suivi dans sa carrière,

aucun des assistants témoins quotidiens de sa vie, n'aurait songé à atténuer les termes élogieux de cet hommage public. Tous ceux qui connaissaient ce prêtre à la physionomie fine et austère, auréolée d'une belle chevelure blanche, s'inclinaient devant lui avec le respect qu'inspirent les saints. Du saint il avait, en effet, la piété solide et simple, le cœur sensible et fort, le zèle humble et soutenu et aussi cette égalité d'humeur qui vient d'une conscience où règne la paix. Ces qualités chez un prêtre sont celles qui attirent les âmes. Et quand elles s'unissent à une intelligence prompte et claire, à un jugement ferme et droit, elles font de celui qui les possède, un homme excellemment doué pour l'apostolat. Tel était M. le chanoine Le Duc. Tel il fut toute sa vie.

Nous nous bornerons à retracer ici les grandes lignes de son fructueux ministère.

A peine avait-il chanté sa première messe dans l'église de Plougoulm, sa paroisse natale, qu'il fut nommé vicaire à Plougasnou. Il demeura douze ans dans ce poste. Sa modestie y trouva son compte. Mais les vertus qui brillaient en lui ne tardèrent pas à le faire considérer comme un prêtre d'élite. Son souvenir, après quarante ans, y demeure bien vivant. L'influence dont il y jouit s'exerça fructueusement sur les âmes et plusieurs foyers lui doivent d'être encore aujourd'hui animés du plus parfait esprit chrétien.

Après douze ans de cet apostolat il fut nommé recteur de Garlan. Il ne tarda pas à s'imposer à la population par son aménité, son dévouement et une générosité qui serait toujours demeurée secrète si l'indiscrétion des pauvres ne s'était empressée de la révéler. Son court passage dans cette paroisse fut aussi marqué par la construction d'une église.

Après trois ans, il fut placé à Plougonven. Là, de graves difficultés l'attendaient, mais qui ne tardèrent pas à s'évanouir devant la bonne volonté et le tact exquis du nouveau recteur. La vie paroissiale reprit bientôt son cours normal et le bien s'y faisait dans une large mesure quand l'administration diocésaine jugea que le temps était venu de donner au zèle de ce saint pasteur un plus vaste champ d'action.

Le Curé de Douarnenez vint à mourir durant que M. Le Duc participait dans cette paroisse aux travaux d'une mission. Tous le désignaient comme étant le plus capable de prendre la direction de ce poste important. Après avoir donné les raisons que sa modestie lui suggérait pour le refuser, M. Le Duc s'inclina devant la ferme volonté de Mgr Nouvel.

Pendant dix ans, 1881-1891, il y travailla sans relâche. Là, comme partout, il fut une prédication vivante. Ce peuple simple et foncièrement religieux appréciait le trésor qu'il possédait en la personne de son curé. Nulle part, peut-être, il ne fut tant respecté et tant écouté. Tous l'aimaient ou le vénéraient. Lui seul, tant était profonde sa modestie, ne soupçonnait pas les sentiments dont il était l'objet. Il ne le comprit que le jour où, célébrant sa dernière messe avant de se rendre à Saint-Mathieu de Morlaix, la vaste

Archives diocésaines de Quimper et Léon

église du Sacré-Cœur se remplit d'une foule immense dont la prière était coupée par des sanglots.

Le cœur brisé, il vint à Morlaix, où il trouva des âmes bien disposées à l'aimer. Durant son ministère au pays trégorrois, il s'était fait connaître jusque dans cette ville en apparence frivole, mais qui sait rendre hommage aux vertus sacerdotales. Il devait y rester vingt ans. Dieu seul sait quelle fut l'étendue de son action. Sans éclats, sans bruit, il aplanit les difficultés et donna un nouvel essor au mouvement religieux. Son influence s'exerça plus profonde qu'on ne le croit, dans tous les milieux riches et pauvres, croyants et indifférents. Ceux-ci l'entouraient de respect et lui donnaient leur estime. Les riches s'inclinaient devant la délicatesse et la dignité simple de leur curé ; mais les pauvres surtout furent ses amis, comme ils le témoignèrent par leurs regrets, quand il dut quitter Morlaix. Il se donna aux œuvres avec une inlassable ardeur. Jamais il ne refusa son concours aux œuvres qui le sollicitaient. C'est de lui, ou avec son aide discrète mais soutenue, que sont nées ces belles œuvres encore vivantes et qui sont le joyau des paroisses morlaisiennes : écoles, patronages, syndicat, secrétariat du peuple, jardins-ouvriers, etc.... Toujours modeste, il se cachait et mettait sa joie à demeurer ignoré. Mais ceux-là qui eurent le rôle difficile de diriger ces œuvres étaient assurés, en toutes circonstances, d'être soutenus et secourus par lui. Quelle force qu'un si sage ami et un si judicieux conseiller ?

Pour rallumer dans sa paroisse l'esprit chrétien, il organisa deux grandes missions qui furent pleines de fruits. Il aimait à attribuer ces résultats à la dévotion croissante des Morlaisiens pour Notre-Dame du Mur, dont il eut à organiser le sixième centenaire. Tous se souviennent encore de l'éclat qu'il sut donner à ces fêtes et aussi de la fière vaillance qu'il mit à venger la Patronne de Morlaix des basses injures du journal l'*Aurore*. Lui qui s'oubliait toujours, se permettait quelquefois de dire : « La gloire de ma vie sera d'avoir défendu l'honneur de la Sainte Vierge ».

Sa vie s'écoulait ainsi dans un labeur sans répit, sans qu'il songeât jamais à se plaindre de rien ni de personne. Il était à la disposition de tous, et nombreux sont les prêtres jeunes et vieux qui venaient à Morlaix « pour consulter M. Le Duc ».

Entre temps, il s'en allait, sur une simple demande, prêcher des Retraites et des Missions, comme il le faisait aux jours de sa jeunesse sacerdotale. On peut dire que le diocèse tout entier a été évangélisé par ce doux apôtre. Les confrères se le disputaient tant dans les villes que dans les campagnes. En breton comme en français, il sut distribuer partout, avec un sens parfait du milieu et des circonstances, l'enseignement que réclamaient les âmes. Celles-ci étaient avides de l'entendre, surtout dans cette langue bretonne dont il connaissait tous les secrets et dont un long séjour au pays trégorrois avait adouci chez lui la rudesse du dialecte léonard.

De tristes événements assombrirent ses dernières années, à Saint-Mathieu. Longtemps encore les Morlaisiens se rappelleront

les instructions méthodiques et claires, animées d'une indignation apostolique, qu'il leur adressa, à l'heure où des lois injustes spolièrent les morts ; ils se rappelleront aussi sa noble attitude au moment où la force armée vint l'expulser de son presbytère. L'âge avançait, la tâche était lourde et la crainte lui vint de n'être plus à la hauteur de ses obligations pastorales. Il songeait à se retirer, quand Monseigneur lui offrit d'occuper une stalle au Chapitre de Quimper. Il accepta cette proposition. C'était la réalisation de son désir de vivre loin de tous pour se préparer à la mort. Il vint habiter Quimper, où il vécut volontairement dans la plus ignorée des solitudes. Il n'en sortit que pour prêcher encore. Il est mort à la tâche, puisque quelques jours avant Noël il achevait de prêcher une retraite d'Enfants de Marie.

Mais un mal le rongeait, auquel ni un repos absolu, ni des soins minutieux n'auraient pu apporter remède. Il le savait. Il ne s'alita qu'à la dernière extrémité.

Sa maladie fut une terrible agonie de huit jours, qu'il endura avec une énergie et un esprit de foi qui forçaient l'admiration de tous les visiteurs.

Le 5 Janvier, à 6 h. 1/4 du matin, après avoir pris part visiblement aux prières des agonisants, il mourut dans un soupir très doux, comme celui d'un enfant qui s'endort. Il s'endormit dans les bras de ce Jésus qu'il avait tant servi et tant aimé.

Tous s'inclinent respectueusement devant cette belle figure. Beaucoup perdent en lui un père et un ami. Tous ont perdu ce vivant exemple de vertu que sont les Saints. M.

II. Le P. Ernest ROLLAND, *Oblat de Marie-Immaculée*, décédé au Basutoland le 7 Août 1914. — Le P. Rolland, né à Lambézellec le 16 Août 1851, ordonné prêtre le 10 Août 1875, est entré dans la Congrégation des O. M. I., après avoir exercé le saint ministère, pendant sept ans dans la paroisse de Cléder. Il a fait son noviciat à Saint-Gerlach, en Hollande, et à la fin de l'année il prononça ses vœux perpétuels. Les nombreux Bretons réfugiés à Jersey réclamaient un prêtre sachant leur langue, le P. Rolland fut désigné pour ce poste, et remplit ce difficile ministère dans la paroisse Saint-Mathieu, avec un zèle au-dessus de tout éloge. Quelques mois après, Mgr Jolivet, de passage à Jersey, remarqua ce robuste et ardent missionnaire ; Sa Grandeur l'intéressa à l'œuvre des Missions lointaines et finit par se l'attacher.

Le P. Rolland, avec l'assentiment de ses Supérieurs, s'embarqua pour le Natal, et après s'être acclimaté au pays, il partit pour le Basutoland. C'est là qu'il passa plus de trente ans de sa vie, à l'évangélisation de la tribu si intéressante des Basoutos. La Mission de Gethsémanie, située dans le Nord du pays, est vraiment sa Mission, c'est lui qui l'a fondée et qui en a fait la plus belle et la plus florissante de nos Missions du Basutoland, au point de vue spirituel. Mais au prix de quel dévouement et de combien de privations !... Dieu seul le sait, et a récompensé magnifiquement ce fidèle serviteur.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le P. Rolland a été victime de son dévouement ; appelé pour voir un malade, dans les montagnes, il monte à cheval et part aussitôt, malgré le grand froid ; mais à son retour, il est saisi de frissons ; une pneumonie se déclare, et en moins de huit jours, enlève ce bon Père à notre affection. Se sentant gravement atteint, il réclama lui-même les derniers sacrements, et avant de recevoir la Sainte Eucharistie, il demanda pardon à Dieu, puis à la Communauté réunie autour de son lit, et exhorta ses frères à continuer le bon combat pour la conversion des infidèles. Peu après, il rendait sa belle âme à Dieu, le 7 Août 1914.

Le vicariat du Basutoland perd en lui un de ses plus vaillants missionnaires et de ses religieux les plus édifiants.

UN MISSIONNAIRE.

III. Le R. P. CORENTIN (François-Marie LOSQUIN), de la Trappe de Soligny, aumônier des Trappistines de La Tour-Peytral, dans le diocèse de Chartres. M. Losquin, né à Loc-Maria-Plouzané, le 10 Juillet 1858, avait été ordonné prêtre le 10 Août 1882 et avait, pendant quelques années, exercé le ministère dans le diocèse de Quimper.

R. I. P.

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

A l'ordre du jour. — Nous avons le plaisir d'annoncer que le 9 Janvier 1915, M. l'abbé Gauthier, missionnaire, de Quimper, a été porté en ces termes particulièrement élogieux à l'ordre du jour du 4e corps d'armée : « *Abbé Gauthier*, aumônier volontaire au 115e régiment d'infanterie, se fait remarquer constamment par son dévouement inlassable, par sa hardiesse à s'approcher de la ligne de feu pour rechercher les blessés, par son empressement à rendre les derniers devoirs aux morts. » *Le général Ct le 4e corps,*

» Signé : Gal BOELLE. »

.....Oubliant nos courbatures contractées par une nuit d'insomnie passée dans les boyaux humides et remplis de flaques d'eau, nous observions les effets épouvantables de la canonnade française. Cela dura trois quarts d'heure : 70 pièces tirant une moyenne de 10 à 15 obus par minute, au moins. Calcule et tu en auras une idée. .....La canonnade enthousiasmait les hommes. Mais leur expérience déjà vieille leur disait qu'aller au-devant des tranchées Boches c'était aller au devant la mort. Et ils étaient véritablement émus. .....Puis, l'ordre vint pour nous de marcher à notre tour. On se serre la main fièvreusement, on se dit un mot d'adieu ou de revoir. Je répétais sur mon chemin : « Allons, camarades, pour Dieu et pour la France » ! Ils me remerciaient du

regard ou de la main. Et nous avançons lentement. Les grosses marmites nous tombent en plein sur notre secteur : plus de 80 (120) sur un front de moins de 100 mètres et de 200 mètres de profondeur. Ça vous tombait à 3, 4, 10 mètres de vous et vous couvrait de terre.

.....Après le combat, qui dura de 9 heures à 3 heures, on constata dans ma compagnie cinq tués. Je pris, avec trois hommes de cœur l'initiative de recueillir aussi pieusement que possible les malheureux restes de nos cinq braves réduits en miettes, de rassembler et mettre à part toutes les pièces établissant leur identité et contenant les souvenirs de famille, de les enterrer très respectueusement. Dieu m'avait inspiré l'idée et le sang-froid d'exécuter cette besogne écœurante. Le commandant de la Compagnie a cru devoir féliciter publiquement le caporal et ses trois volontaires pour la tâche délicate.

Je fus ensuite vivement touché de voir les sous-officiers, caporaux, soldats venir me serrer chaleureusement la main pour cet acte de simple charité.

J'en bénis le bon Dieu, à qui seul revient tout le mérite, et je suis heureux d'avoir constaté, encore une fois, autour de moi, un réveil du sentiment religieux et la disparition de plus en plus progressive des préventions de certains soldats contre les curés. .....Désormais, c'est l'offensive à tout casser. Si Dieu me préserve j'aurai encore bien des choses à te raconter.

Les marmites Boches ont eu un excellent effet sur les camarades qui sentent le besoin de se mettre encore mieux d'accord avec le bon Dieu.

Y. C.

6 Janvier. — Je vous écris ces lignes à 20 mètres de l'ennemi, mais à l'abri des bombes et des balles allemandes. Nous sommes ici à deux, un infirmier et un brancardier, dans un petit poste de secours improvisé à l'endroit le plus dangereux. Arrivés hier au soir à 9 heures, après deux heures de marche dans d'interminables boyaux, souvent dans la boue jusqu'aux mollets, nous nous sommes abrités dans une cave de ferme des plus confortables. Quatre lieutenants s'y trouvaient attablés, prenant leur modeste repas chauffé sur un méchant poêle. Nous causons et plaisantons même, malgré le bruit sec des grenades et le grondement sourd des bombes éclatant autour de nous... De temps en temps, un soldat du génie vient nous mettre au courant de ce qui se passe : les Allemands préparent une mine souterraine ; on entend le bruit de leurs pelles et de leurs pioches. De notre côté, on prépare également une galerie souterraine pour faire sauter les Allemands dans leurs tanières. L'avantage sera à celui qui aura creusé la galerie la plus profonde...

Vers minuit, les officiers proposent de faire une manille. Quant à moi, je m'étends et tâche de sommeiller... Mais voici que subitement une détonation formidable se fait entendre, le sol de notre cave est soulevé, les murs sont ébranlés, il nous semble que notre abri va s'écrouler... Une légère panique... Puis le calme renaît bien vite... le danger est évité.

Archives diocésaines Quimper et Léon

Les Allemands croyaient faire sauter notre cave, mais leur travail n'avait pas été poussé assez loin. Le seul résultat obtenu fut l'écroulement d'une grange située tout à côté, et l'incendie de la provision de foin qui s'y trouvait... Aucun blessé ; mais seulement quelques fortes commotions.

Les Allemands ne s'en tinrent pas là. Furieux de n'avoir pas réussi, ils se mirent à nous lancer des bombes avec des frondes. Cette fois, nos soldats, insuffisamment abrités, furent exposés à un danger sérieux, et nous eûmes de nombreux blessés à soigner. Il n'y avait cependant que trois à être blessés grièvement et à avoir immédiatement besoin des secours de mon ministère.

A 7 heures, ce matin, on vient m'annoncer qu'un soldat a été tué, atteint d'une balle au front. Vite j'accours vers l'endroit indiqué et suis assez heureux pour trouver le pauvre homme respirant encore. J'ai le temps de lui donner l'absolution et l'extrême-onction, et il expire entre mes bras.

Le village de La B... est un poste assez dangereux pour nos combattants ; aussi avons-nous décidé que l'un de nous trois, à tour de rôle, s'y tiendrait en permanence pour offrir aux blessés le secours de notre ministère.

La santé est toujours bonne et le moral bon également.

J. F.

6 Janvier. De l'Argonne. — ..... Il s'en est fallu de bien peu, de 10 mètres peut-être, que je n'eusse connaissance de vos souhaits là-haut. Quelques pas me séparaient donc des pièces, lorsqu'un 105 vint s'abattre à mes côtés. J'avais bien entendu son sifflement aigu, mais comme je n'eus pas le temps de me mettre dans un lieu sûr, et que je croyais avoir affaire à un malheureux 77, j'attendis, le dos baissé, l'éclatement du projectile. Les éclats volèrent à ma droite, à ma gauche, par devant, par derrière, mais je ne reçus que des morceaux de terre inoffensifs...

Les *kamarades* arrosent ainsi de leurs obus nos positions, mais sans nous faire grand mal. C'est qu'ils bombardent au petit bonheur. Ajoutez à cela que l'économie rencontre chez eux de nombreux partisans... J'ai été heureux de constater, hier, que la *furia francese* n'était pas un vain mot... Jamais, au grand jamais, je n'avais assisté à un pareil concert. Les 75 étaient fâchés : leurs explosifs terribles s'en allaient, rapides comme l'éclair, provoquer une valse extraordinaire dans les tranchées ennemies, pendant que le 90 lançait à tous les échos son grognement sourd et que le 120 et le 155 faisaient aussi sortir en morceaux de leurs tranchées les pauvres soldats allemands qui s'y étaient attardés. On voyait, au témoignage des fantassins, les bras et les têtes voler en l'air et les habits s'accrocher aux arbres...

Quelques heures après ce concert infernal, 120 prisonniers défilaient au pas près du joli village de... Sur d'autres parties avoisinantes, nous réussissions à encercler encore quelques ennemis, si bien que, le soir, nous avions fait, sur cette partie du front,

de 4 à 500 prisonniers, et gagné 300 mètres : résultat superbe si l'on songe aux difficultés que nous éprouvons quand nous recevons l'ordre de percer.

Les faits de ce genre sont nécessaires pour stimuler l'ardeur parfois un peu défaillante de nos petits troupiers. Lorsqu'ils se sentent appuyés par nos joujoux de 75, ils vont partout. Je ne veux d'autre preuve que le spectacle que m'offrirent ces braves qui prirent d'assaut la dernière ligne de tranchées. (Il n'y avait pas à s'occuper de la première ligne, car nos obus avaient tué ou enseveli vivants tous les soldats qui s'y trouvaient.)

Et me voilà au cinquième mois de la campagne. Les rigueurs et les fatigues que j'ai eu à supporter n'ont pas encore entamé ma gaieté et mon entrain.....

Après les choses terribles, je vais vous parler maintenant de choses consolantes... La nuit de Noël 1914 laissera dans mon esprit un souvenir ineffaçable. Je l'ai passée dans une tranchée distante d'environ 800 mètres de l'ennemi, et c'est là que j'ai célébré mes trois messes. Le colonel m'avait prié de célébrer la messe de minuit dans son poste de commandement. Il aurait trouvé d'autres prêtres parmi les infirmiers qui sont ici, mais pour l'honneur de l'arme, il voulait que la messe fût dite par un artilleur. C'est avec plaisir, comme vous pouvez le croire, que j'acceptai l'invitation... En un clin d'œil, l'autel portatif, que l'aumônier de la division avait mis à ma disposition était dressé, grâce aux bons soins d'un sous-officier (ingénieur).

A minuit, j'étais au pied de l'autel, revêtu des ornements sacerdotaux, attendant, pour commencer la messe, qu'un capitaine eût achevé le chant de *Minuit, chrétiens*... Je fis descendre Jésus sur l'autel dans cette caverne, sœur de l'étable de Bethléem... Il y venait encore, comme autrefois, apporter la paix aux hommes de bonne volonté. Je vous assure que j'étais ému, et les officiers qui m'environnaient comprenaient aussi la grandeur de ce qui se passait devant eux, car ils se tenaient dans un recueillement profond. Il n'y avait qu'une trentaine d'assistants, faute de place ; les officiers seuls avaient pu être invités... Mon servant de messe n'avait pas, depuis plus de dix ans, répété les paroles qu'il avait à dire et s'embrouilla, à un moment donné, dans les prières du bas de l'autel. Le colonel vint prendre sa place...

On ne conçoit pas de messe de minuit sans réveillon. Les officiers m'invitèrent à leur réveillon et j'acceptai. Et, ma foi, ce fut très bien.

S. J.

Fête de l'Epiphanie. — Votre lettre aux prêtres et séminaristes soldats m'est parvenue dimanche, après la messe que je venais de célébrer devant les militaires malades ou blessés de l'hôpital. Je l'ai lue : elle a été pour moi une bonne et forte méditation.

Vivant dans ce cadre nouveau, occupé à des soins si différents de ceux auxquels on voudrait se donner à cette heure, il faut la pensée de Dieu pour accomplir exactement et avec cœur tout son devoir.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le mot de saint Paul aux Corinthiens nous revient naturellement et nous rassure : « Quelque chose que vous fassiez... faites tout pour la gloire de Dieu. » Et nous dirions encore volontiers à chaque instant : « Je fais cette œuvre de bon cœur..., je fais toutes choses pour l'Evangile, afin d'y avoir part. »

Les vœux et les conseils que vous nous adressez nous confirment dans ces dispositions. Ils seront reçus par tous avec la plus profonde gratitude.

Quelques-uns les liront dans la tranchée froide et humide, prise hier peut-être à l'ennemi, et à quel prix ! D'autres, près des brancards, où gisent, dans des douleurs affreuses, des compagnons d'armes qu'ils ne peuvent pas guérir. Tous seront émus par les sentiments affectueux que vous leur montrez. Tous comprendront mieux encore le devoir de l'heure présente et l'accompliront avec plus de zèle et d'esprit de foi.

Il n'en est pas un à qui elle ne fasse le plus grand bien dans l'accomplissement parfois pénible de la tâche quotidienne.

Sans souffrir leurs angoisses et leurs misères, je me rends bien compte qu'il y a, même dans les hôpitaux, une apologétique de la guerre. Celle-ci ne portera pas toujours les fruits immédiats et abondants, les moissons d'âmes, recueillies sur les champs de bataille, sous le feu même de l'ennemi. Mais elle provoque des rapprochements entre personnes séparées peut-être aussi jusque-là « par toute la question religieuse », elle dissipe des préjugés qui paraissaient indéracinables. Et l'on fait lire parfois à des ennemis de la religion, les livres et les journaux qui la défendent le mieux. Ils assistent à nos offices qu'ils n'avaient pas suivis depuis leur Première Communion.

Deux ou trois ont fait ici sans forfanterie et sans éclat, leur Première Communion ; ils nous ont dit ensuite, en particulier, la joie dont leur âme a été remplie.

De ma vie, comme prêtre, dans mon hôpital, je dirais bien pour la résumer : « Beaucoup de consolations, peu de déceptions ».

La présence de Religieuses exercées et dévouées est ici, il est vrai, un puissant élément d'apostolat. Elles ont pour les blessés et leur famille, de ces délicatesses qui vont droit au cœur et désarment les plus endurcis ou les plus hostiles. A. L.

7 Janvier. — Nous sommes très touchés de la délicate attention que vous avez eue de nous adresser, avec l'assurance de votre sympathie, les vœux que vous formez pour nous et tous ceux qui partagent notre sort : il nous est agréable de penser que votre cœur paternel se préoccupe et s'émeut de nos peines et de nos souffrances.

Sans doute, il en est qui sont exposés à des dangers plus immédiats et pour eux votre sollicitude est plus grande, nous les envions ; mais votre bonne parole n'aura pas été inutile pour nous qui revivons à l'arrière la vie ennuyeuse, monotone et parfois mesquine de la caserne. Nous ne vous reviendrons pas couverts de lauriers

probablement ; comme tous, pourtant, nous aurons eu à souffrir dans l'accomplissement de notre modeste devoir.

Soyez convaincu que nous ne négligeons aucun de vos conseils, et que nous apportons tous nos soins à notre sanctification personnelle et à l'apostolat auprès des âmes. Nous célébrons, tous les jours, la Sainte Messe et nous assistons aux offices dès que la liberté nous en est donnée, hélas ! celle-ci nous est très strictement mesurée. Enfin, aucun malade ou blessé n'est décédé à l'hôpital sans que nous l'ayons, au préalable, discrètement administré. F. L.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — Les vœux de Noël au Vatican. — *Discours de S. S. Benoît XV.* — En réponse aux vœux du Sacré Collège, qui lui ont été présentés par le cardinal Vanutelli, Sa Sainteté a répondu :

« Une agréable occasion d'accueillir pour la première fois le Sacré Collège Nous est offerte en ce jour où nous célébrons la naissance de Notre Seigneur Jésus-Christ, et qui est consacrée par la coutume à l'échange des souhaits et des vœux. C'est avec une particulière satisfaction que Nous venons d'apprendre par la parole autorisée qui s'en est fait l'écho fidèle, celle de l'Eminentissime Doyen, les sentiments que le Sacré Collège nourrit à Notre égard, et les vœux qu'il forme pour Nous : ces sentiments et ces vœux Nous agréent d'autant plus qu'ils tendent plus haut ; bien qu'adressés à Notre personne, ils sont un nouvel hommage à l'invisible Chef de l'Eglise, que Nous représentons sans le mériter ; ils visent aussi, par dessus Notre humble personne, au bien de l'Eglise universelle, c'est-à-dire à ce qui Nous est plus cher que tout ici-bas, et même que Notre propre sang.

» L'année qui va disparaître dans un si troublant crépuscule a été une année de grand deuil pour l'Eglise. Nous avions déjà, et de près et de loin, observé dans le Pontife Pie X, l'auréole d'éminentes qualités, et quand il fut, en une heure tragique, ravi à la famille chrétienne, Nous l'avions pleuré avec une véritable douleur : mais aujourd'hui, par les observations toutes directes que nous permet de faire journellement la continuation de la charge apostolique, il se révèle à Nous d'autant plus grand que plus grand et plus assidu a été en lui le soin de cacher les insignes vertus qui ornaient cette âme d'élite. Aussi l'image et la mémoire d'un aussi saint Pontife rendent plus profond encore le sentiment que Nous avons d'une succession imméritée. Mais Nous trouvons Notre réconfort dans les prières du monde catholique, que Dieu, pour l'avantage de l'Eglise, a coutume d'écouter avec bienveillance, et Nous ne trouvons point, par ailleurs, un faible réconfort dans les vœux et les souhaits que le Sacré Collège, en vue, sans doute, de soutenir dans sa tâche le Père commun, vient de Nous exprimer.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» Parmi ces vœux, aucun ne Nous semble plus adapté au caractère particulier, inhérent aux fêtes de Noël, ni répondre davantage au besoin qui oppresse aujourd'hui tous les cœurs, que celui de la paix. Cet augure et ce vœu, Nous l'accueillons donc avec une particulière sollicitude, poussés que Nous y sommes par les funestes événements qui, depuis cinq mois déjà, vont revêtant de deuil l'univers entier.

» Il n'a pas plu, hélas ! à la divine Providence que Notre Pontificat débutât sous des auspices joyeux ; au lieu des accents d'allégresse avec lesquels on aurait voulu saluer l'avènement du nouveau Père de la famille chrétienne, cet avènement fut au contraire, en beaucoup de régions, salué par le bruit des armes et le fracas des batailles. Mais pour ce qui nous concerne, Nous ne pouvions, dès le début de Notre Pontificat, manquer d'apercevoir la grandeur de la mission qui Nous appartenait comme Vicaire de Celui qui, en naissant, s'est fait pour les multitudes humaines le héraut de la paix. Nous ne pouvions oublier que Nous étions venu continuer l'œuvre de Jésus-Christ, prince de la paix, décrit dans les prophéties comme Celui aux jours duquel devaient enfin paraître le soleil de la justice et l'abondance de la paix. Nous souvenant donc de Notre mission, qui est plus qu'une mission humaine, Nous n'avons, soit en public, soit en particulier, négligé aucun moyen pour faire bien accueillir le conseil, la volonté, le besoin de la paix. Ce fut dans ce but aussi que Nous vint à l'esprit le projet de percer les ténèbres de cette guerre meurtrière par un rayon au moins, un seul rayon du divin soleil de la paix, et que Nous pensâmes à proposer aux nations belligérantes une trêve de Noël, brève et déterminée, caressant l'espérance que si nous étions impuissants à dissiper le noir fantôme de la guerre, il Nous serait au moins donné d'apporter un baume aux blessures que la guerre inflige. Oh ! la chère espérance que Nous avions conçue de consoler tant de mères et tant d'épouses, par la certitude que, durant les quelques heures consacrées à la mémoire de la divine Nativité, leurs bien-aimés ne seraient pas tombés sous le plomb ennemi. Oh ! la douce illusion que Nous Nous étions faite de rendre au monde une sensation au moins de cette tranquillité pacifique qu'il ignore depuis tant de mois ! Notre chrétienne initiative ne fut malheureusement pas couronnée de succès. Mais sans Nous en décourager en rien, Nous entendons persévérer dans Nos efforts pour hâter le terme de cette calamité inouïe, ou pour en alléger au moins les tristes conséquences.

» Il Nous semble que l'Esprit divin Nous dise comme autrefois au Prophète : *Clama ne cesses*, *Clama ne cesses*, et c'est pourquoi Nous avons sollicité, non sans espérance d'y réussir, l'échange des prisonniers devenus inhabiles au service militaire, *Clama ne cesses*, et c'est pourquoi Nous avons voulu que les pauvres prisonniers de guerre voient s'approcher d'eux des prêtres instruits de leur langue, que ceux-ci leur prêtent l'assistance qui peut leur être nécessaire, et qu'ils s'offrent en même temps à servir d'intermédiaires entre eux et leurs familles, peut-être angoissées et affligées par le manque de nouvelles. *Clama ne cesses*, et c'est pourquoi Nous louons les pasteurs des âmes et les simples particuliers qui ont décidé de promouvoir ou de multiplier les prières publiques et privées pour faire une douce violence au Cœur Sacré de Jésus et obtenir la fin du terrible fléau qui ravage et qui tourmente maintenant une si grande partie du monde.

» Dieu ! Qu'elles tombent à terre les armes fratricides ! qu'elles tombent enfin, ces armes, déjà trop tachées de sang... et que les mains qui ont dû les manier reviennent aux travaux de l'industrie et du commerce, qu'elles reviennent aux œuvres de la civilisation et de la paix. Dieu ! qu'aujourd'hui du moins les gouvernants et les peuples entendent la voix angélique qui annonce le don surhumain du Roi naissant, « le don de la paix », et qu'ils montrent, eux aussi, par des œuvres de justice, de foi et de douceur, cette « bonne volonté » qui est la condition posée par Dieu pour jouir de la paix.

» C'est par ce vœu, plus que par aucun autre, que Nous aimons à répondre aux sentiments qui Nous ont été exprimés : Nous avons la ferme confiance, Messieurs les Cardinaux, qu'il trouvera propice la clémence de Dieu : Nous ne voulons pas omettre toutefois d'exhorter tous ceux qui, en cette heure solennelle, Nous entourent de leur chère assemblée, à insister auprès du Très-Haut par des prières assidues pour obtenir la réalisation de Notre vœu.

» Nous y joignons ensuite un autre vœu qui Nous tient fort à cœur : il est pour vous, Eminentissime Doyen, et pour tous les membres du Sacré Collège dont l'agréable présence Nous offre en ce moment une image de l'immense famille catholique serrée, dans les heures de joie et dans les heures de peine, autour de son Chef.

» A vous donc, et à MM. les Cardinaux participants de Notre gouvernement, qui exige tant de sollicitudes et un labeur si zélé, Nous souhaitons une vie prospère et un travail fécond. Fasse le Seigneur que l'empressement, l'intelligence et le succès de l'aide éclairé dont vous saurez, avec vos collègues, soutenir Notre Pontificat, hâtent le jour où la famille humaine, par son affectueuse concorde et son heureuse tranquillité, deviendra semblable à ce troupeau mystique que le Christ contempla quand il en confia la garde à Pierre et à Nous.

» Que ces grâces aient pour gage et pour auspice la Bénédiction apostolique que Nous vous accordons avec effusion de cœur à vous et aux Cardinaux ici présents et à tous ceux qui, ecclésiastiques et laïques, nous entourent en ce moment. »

GAP. — **Nouvel évêque.** — Le vicaire général de Perpignan, M. Gabriel de Llobet, vient d'être nommé évêque de Gap. Il est né en 1872. D'abord secrétaire particulier de Mgr de Cabrières, il était dès 1907 archiprêtre de la cathédrale de Perpignan, puis vicaire général.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Lettre pastorale de Son Eminence le Cardinal Mercier.

Le bruit que nous relations dans notre dernier numéro est bien confirmé. Défense a été faite par l'autorité allemande de lire dans les églises de Belgique la Lettre pastorale de Son Em. le cardinal Mercier, archevêque de Malines. Raison de plus pour que cette Lettre désormais célèbre reçoive partout la publicité qu'elle mérite. Nos lecteurs goûteront, nous en sommes certain, ces pages admirables et fortes, d'une doctrine très haute et d'un patriotisme très digne et très ferme. Il y a là des enseignements, exposés en une langue d'une belle ampleur, qui ne conviennent pas moins aux Français qu'aux malheureuses populations belges qui souffrent de l'occupation allemande.

Malines, Noël 1914.

MES BIEN CHERS FRÈRES,

Il ne me serait pas possible de vous dire à quel point votre souvenir m'est demeuré présent, durant ces mois de souffrance et de deuil que nous venons de traverser. J'ai dû brusquement vous quitter, le 20 Août, pour aller rendre au Pape vénéré et aimé, que nous venions de perdre, mes derniers devoirs, et pour m'acquitter d'une obligation de conscience à laquelle je ne pouvais me soustraire, l'élection du successeur de Pie X, le Pontife qui régit aujourd'hui l'Eglise, sous le nom, plein de promesses et d'espérances, de Benoît XV.

A Rome même, j'appris, coup sur coup, la destruction partielle de la collégiale de Louvain, l'incendie de la bibliothèque et d'installations scientifiques de notre grande Université, la dévastation de la ville, les fusillades, les tortures infligées à des femmes, à des enfants, à des hommes sans défense. Et tandis que je frémissais encore de ces horreurs, les agences télégraphiques nous annonçaient le bombardement de notre admirable église métropolitaine, de l'église Notre-Dame au delà de la Dyle, du palais épiscopal et de quartiers considérables de notre chère cité malinoine.

Eloigné de mon diocèse, sans moyen de communication avec vous, je dus concentrer en mon âme ma douleur et la porter, avec votre souvenir qui ne me quittait point, au pied du Crucifix.

Et cette pensée soutint mon courage et me fut une lumière : une catastrophe s'abat sur le monde, me disais-je, et notre chère petite Belgique, si fidèle à Dieu, pourtant, dans la masse de sa population, si fière dans son patriotisme, si grande dans son Roi et dans son gouvernement, en est la première victime. Elle saigne, ses fils tombent, par milliers, dans nos forts, sur les champs de bataille, pour défendre son droit et l'intégrité de son territoire ; bientôt il n'y aura plus sur le sol belge une seule famille qui ne soit en deuil ; pourquoi, ô mon Dieu, toutes ces douleurs ? Seigneur, Seigneur, nous avez-vous abandonnés ?

Alors, je regardai mon Crucifix ; je contemplai Jésus, le doux et humble Agneau de Dieu, meurtri, enveloppé de son sang comme d'une tunique, et je crus entendre tomber de ses lèvres les paroles que le Psalmiste profère en son nom : « Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ? Pourquoi refusez-vous de me secourir et d'entendre mes plaintes » (1) ?

Et le murmure s'arrêta sur mes lèvres, et je pensai à ce qu'avait dit dans son Evangile Notre divin Sauveur : « Il ne faut pas que le serviteur soit mieux traité que son Maître » (2) Le chrétien est le disciple d'un Dieu qui s'est fait homme pour souffrir, et pour mourir. Se raidir contre la douleur, se révolter contre la Providence, parce qu'elle permet la souffrance et le deuil, c'est oublier ses origines, l'école où l'on a été formé, l'exemplaire que chacun de nous porte incrusté dans son nom de chrétien, qu'il honore à son foyer, contemple sur l'autel devant lequel il prie et souhaite sur la tombe où il doit dormir son dernier sommeil.

Mes très chers Frères, nous reviendrons tout à l'heure sur la loi providentielle de la souffrance, mais vous ne nierez pas que, s'il a plu à un Dieu fait homme, saint, innocent, sans souillure, de souffrir et de mourir pour nous, pécheurs, coupables, criminels peut-être, il nous sied mal de nous plaindre, quoi que nous ayons à endurer : la vérité est qu'aucune catastrophe au monde, tant qu'elle n'atteint que des créatures, n'est comparable à celle que nos péchés ont provoquée et dont un Dieu voulut être Lui-même, au Calvaire, l'innocente victime.

Cette vérité fondamentale rappelée, je me sens mieux à l'aise pour vous inviter à regarder en face la situation qui nous est faite à tous, et pour vous parler, sans ambages, de nos devoirs aussi bien que de nos espérances.

Ces devoirs, je les résume en deux mots ; *Patriotisme* et *endurance.*

I

Patriotisme.

Nos très chers Frères, j'aspirais à me faire l'interprète de la reconnaissance qui nous anime, vous et nous, que l'âge, la situation sociale, les circonstances font bénéficier de l'héroïsme d'autrui sans nous y associer d'une façon immédiate et positive.

Lorsque, dès mon retour de Rome, au Havre, déjà, j'allai saluer nos blessés belges, français ou anglais ; lorsque, plus tard, à Malines, à Louvain, à Anvers, il me fut donné de serrer la main à ces braves qui portaient dans leurs tissus une balle ou, au front, une blessure, pour avoir marché à l'assaut de l'ennemi ou soutenu le choc de ses attaques, il me venait spontanément aux lèvres pour eux une parole de reconnaissance émue : « Mes vaillants amis, leur disais-je, c'est pour nous, pour chacun de nous, pour moi, que vous avez

(1) Ps. XXI, 1.
(2) MATTH., X, 24.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

exposé votre vie et que vous souffrez. J'ai besoin de vous dire mon respect, ma gratitude, et de vous assurer que le pays entier sait ce qu'il vous doit. »

C'est que, en effet, nos soldats sont nos sauveurs.

Une première fois, à Liège, ils ont sauvé la France ; une seconde fois, en Flandre, ils ont arrêté la marche de l'ennemi vers Calais : la France et l'Angleterre ne l'ignorent point, et la Belgique apparait aujourd'hui devant elles, et devant le monde entier, d'ailleurs, comme une terre de héros. Jamais de ma vie, je ne me suis senti aussi fier d'être Belge que lorsque, traversant les gares françaises, faisant halte à Paris, visitant Londres, je fus partout le témoin de l'admiration enthousiaste de nos alliés pour l'héroïsme de notre armée. Notre Roi est, dans l'estime de tous, au sommet de l'échelle morale ; il est seul, sans doute, à l'ignorer, tandis que, pareil au plus simple de ses soldats, il parcourt les tranchées et encourage de la sérénité de son sourire ceux à qui il demande de ne point douter de la patrie.

Le premier devoir de tout citoyen belge, à l'heure présente, est la reconnaissance envers notre armée.

Si un homme vous avait sauvé d'un naufrage ou d'un incendie, vous vous jugeriez lié envers lui par une dette d'éternelle gratitude.

Ce n'est plus un homme, ce sont deux cent cinquante mille hommes qui se battent, souffrent, tombent pour vous, afin que vous demeuriez libres, afin que la Belgique garde son indépendance, sa dynastie, son union patriotique et que, après les péripéties qui se déroulent sur les champs de bataille, elle se relève plus noble, plus fière, plus pure, plus glorieuse que jamais.

Priez, tous les jours, mes Frères, pour ces deux cent cinquante mille hommes et pour les chefs qui les conduisent à la victoire ; priez pour nos frères d'armes ; priez pour ceux qui sont tombés ; priez pour ceux qui luttent toujours ; priez pour les recrues qui se préparent aux luttes de demain.

En votre nom, je leur envoie d'ici le salut de notre confraternelle sympathie et l'assurance que non seulement nous prions pour le succès de leurs armes et pour le salut éternel de leurs âmes, mais que nous acceptons, à leur intention, tout ce qu'il y a de pénible, physiquement et moralement, pour nous, dans notre oppression momentanée, tout ce que l'avenir peut nous réserver encore d'humiliations temporaires, d'angoisses ou de douleurs.

Au jour de la victoire finale, nous serons tous à l'honneur : il est juste qu'aujourd'hui nous soyons tous à la peine.

D'après des échos que j'ai pu recueillir, il semble que, de certains milieux où la population a le moins souffert, il s'élève parfois, contre Dieu, des paroles amères qui, si elles étaient froidement calculées, seraient presque blasphématoires.

Oh ! Je ne comprends que trop les révoltes de l'instinct naturel contre les maux qui se sont abattus sur la catholique Belgique : le cri spontané de la conscience est toujours que le succès couronne sur l'heure la vertu et que l'injustice soit aussitôt réprimée.

Mais les voies de Dieu ne sont point les nôtres, dit l'Ecriture ; la Providence donne libre cours, durant l'intervalle que sa sagesse a mesuré, au jeu des passions humaines et à l'entrechoquement des intérêts. Dieu est patient, parce qu'il est éternel. Le dernier mot, celui de la miséricorde, est pour ceux qui ont foi à l'amour. « Pourquoi es-tu triste, ô mon âme, et pourquoi te troubles-tu ? » *Quare tristis es anima mea et quare conturbas me ?* » Espère en Dieu ; bénis-Le quand même : n'est-il pas ton Sauveur et ton Dieu ? » *Spera in Deo quoniam adhuc confitebor illi, salutare vultus mei et Deus meus* (1).

Lorsque le saint homme Job, que Dieu voulait offrir en modèle de constance aux générations futures, avait été, coup sur coup, privé par Satan, de ses biens, de ses enfants, de sa santé, ses amis défilaient devant lui en le narguant et l'incitaient à la révolte ; sa femme lui suggérait des pensées de blasphème et d'imprécation : « Que gagnes-tu à demeurer intègre, lui disait-elle ; maudis donc Dieu et meurs (2). » Seul l'homme de Dieu était inébranlable dans sa foi. « Tu tiens le langage d'une insensée, répliquait-il ; lorsque Dieu nous comblait de ses dons, nous les recevions de sa main ; pourquoi refuserions-nous aujourd'hui les maux dont il nous afflige ? Il est le maître. Il donne, il reprend : « Que son saint Nom soit toujours béni ! » *Dominus dedit, Dominus abstulit, sicut Domino placuit ita factum est. Sit nomen Domini benedictum !* (3)

Or, l'expérience a démontré que le saint homme avait raison : il plut au Seigneur de récompenser, dès ici-bas, son serviteur fidèle ; Il lui rendit au double tout ce qui lui avait été repris et, par égard pour lui, fit grâce à ses amis (4).

Moins que personne, peut-être, j'ignore ce qu'a souffert notre pauvre pays. Et aucun Belge ne doutera, j'espère, du retentissement, en mon âme de citoyen et d'évêque, de toutes ces douleurs. Ces quatre derniers mois me semblent avoir duré un siècle.

Par milliers, nos braves ont été fauchés ; les épouses, les mères pleurent des absents qu'elles ne reverront plus ; les foyers se vident ; la misère s'étend, l'angoisse est poignante. A Malines, à Anvers, j'ai connu la population de deux grandes cités livrées, l'une durant six heures, l'autre durant trente-quatre heures d'un bombardement continu, aux affres de la mort. J'ai parcouru la plupart des régions les plus dévastées du diocèse ; Duffel, Lierre, Berlaer, Saint-Rombaut-Konings-Hoyckt, Mortsel, Waelhem, Muysen, Wavre-Sainte-Catherine, Wavre-Notre-Dame, Sempst, Weerde, Eppeghem, Hofstade, Elewyt, Rymenam, Boort-Meerbeek, Wespelaer, Haecht, Wechter-Wackerzeel, Rotselaer, Tremeloo, Louvain et les agglomérations suburbaines, Blauwput, Kessel-Loo,

(1) Ps. XLII, 5.

(2) Dixit autem illi uxor sua : adhuc tu permanes in simplicitate tua ! Benedic Deo et morere. (Job, II, 9)

(3) Job, II, 10 ; I, 21.

(4) XLI, 8 10.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Boven-Loo, Linden, Herent, Thildonck, Bueken, Relst, Aerschot, Wesemael, Hersselt, Diest, Schaffen, Molenstede, Rillaer, Gelrode, et ce que j'y ai vu de ruines et de cendres dépasse tout ce que. malgré mes appréhensions pourtant très vives, j'avais pu imaginer, Certaines parties de mon diocèse, que je n'ai pas encore trouvé le temps de revoir, Haekendover, Roosbeeck, Bautersem, Budingen, Neerlinder, Ottignies, Mousty, Wavre, Beyghem, Capelle-au-Bois, Humbeek, Nieuwenrode, Liezele, Londerzeel, Heyndonck, Marie-kerke, Weert, Blaesvelt, ont subi les mêmes ravages. Eglises, écoles, asiles, hôpitaux, couvents, en nombre considérable, sont hors d'usage ou en ruines. Des villages entiers ont quasi disparu. A Werchter-Wackerzeel, par exemple, sur 380 foyers, il en reste 130 ; à Tremeloo, les deux tiers de la commune sont rasés ; à Bueken, sur 100 maisons, il en reste 20 ; à Schaffen, d'une agglomération de 200 habitations, 189 ont disparu, il en reste 11. A Louvain, le tiers de l'étendue bâtie de la cité est détruit ; 1.074 immeubles ont disparu ; sur le territoire de la ville et des communes suburbaines, Kessel-Loo, Herent et Héverlé, réunies, il y a un total de 1.823 immeubles incendiés.

Dans cette chère cité louvaniste, dont je ne parviens pas à détacher mes souvenirs, la superbe collégiale de Saint-Pierre ne recouvrera plus son ancienne splendeur ; l'antique collège Saint-Ives ; l'Ecole des Beaux-Arts de la ville ; l'Ecole commerciale et consulaire de l'Université ; les halles séculaires ; notre riche bibliothèque avec ses collections, ses incunables, ses manuscrits inédits, ses archives ; la galerie de ses gloires depuis les premiers jours de sa fondation, portraits des recteurs, des chanceliers, des professeurs illustres, au spectacle desquels maîtres et élèves d'aujourd'hui s'imprégnaient de noblesse traditionnelle et s'animaient au travail : toute cette accumulation de richesses intellectuelles, historiques, artistiques, fruit de cinq siècles de labeur, tout est anéanti.

De nombreuses paroisses furent privées de leur pasteur. J'entends encore l'accent douloureux d'un vieillard à qui je demandais s'il avait eu la messe, le dimanche, dans son église ébréchée : « Voilà deux mois, me répondit-il, que nous n'avons plus vu de prêtre. » Le curé et le vicaire étaient dans un camp de concentration à Munsterlagen, non loin de Hanovre.

Des milliers de citoyens belges ont été ainsi déportés dans les prisons d'Allemagne, à Munsterlagen, à Celle, à Magdebourg. Munsterlagen seul a compté 3.100 prisonniers civils. L'histoire dira les tortures physiques et morales de leur long calvaire.

Des centaines d'innocents furent fusillés ; je ne possède pas au complet ce sinistre nécrologe, mais je sais qu'il y en eut, notamment, 91 à Aerschot et que là, sous la menace de la mort, leurs concitoyens furent contraints de creuser les fosses de sépulture. Dans l'agglomération de Louvain et des communes limitrophes, 176 personnes, hommes et femmes, vieillards et nourrissons encore à la mamelle, riches et pauvres, valides et malades, furent fusillées ou brûlées.

Dans mon diocèse seul, je sais que 13 prêtres ou religieux furent mis à mort (1). L'un d'eux, le curé de Gelrode, est, selon toute vraisemblance, tombé en martyr. J'ai fait un pèlerinage à sa tombe et, entouré des ouailles qu'il paissait, hier encore, avec le zèle d'un apôtre, je lui ai demandé de garder du haut du ciel sa paroisse, le diocèse, la patrie.

Nous ne pouvons ni compter nos morts, ni mesurer l'étendue de nos ruines. Que serait-ce si nous portions nos pas vers les régions de Liège, de Namur, d'Andenne, de Dinant, de Tamines, de Charleroi ; vers Virton, la Semois, tout le Luxembourg ; vers Termonde, Dixmude, nos deux Flandres (2) ?

Là même, où les vies sont sauves et les édifices matériels intacts, que de souffrances cachées ! Les familles, hier encore dans l'aisance, sont dans la gêne ; le commerce est arrêté ; l'activité des métiers est suspendue ; l'industrie chôme ; des milliers et des milliers d'ouvriers sont sans travail ; les ouvrières, les filles de magasin, d'humbles servantes sont privées de leur gagne-pain ; et ces pauvres âmes se retournent, fiévreuses, sur leur lit de douleur, et vous demandent : « A quand la fin ? »

Nous ne pouvons que répondre : C'est le secret de Dieu.

(A suivre.)

(1) Leurs confrères en religion ou dans le sacerdoce seront soucieux de connaître leurs noms ; les voici : Dupierreux, de la Compagnie de Jésus ; les Frères Sébastien et Allard, de la Congrégation des Joséphites ; le Frère Candide, de la Congrégation des Frères de la Miséricorde ; le Père Maximin, Capucin, et le Père Vincent, Conventuel ; Lombaerts, curé à Boven-Loo ; Goris curé à Aulgaerden ; l'abbé Carette, professeur au Collège Episcopal de Louvain ; de Clerck, curé à Bueken ; Dergent, curé à Gelrode ; Wouters (Jean), curé au Pont-Brûlé. Diverses circonstances nous induisent à penser que le curé de Hérent, Van Bladel, vénérable vieillard de 71 ans, a aussi été tué : cependant, jusqu'à cette heure, son cadavre n'a pas été retrouvé.

(2) Je disais qu'il y a eu treize ecclésiastiques fusillés dans le diocèse de Malines. Il y en a, à ma connaissance actuelle, plus de trente dans le diocèse de Namur, de Tournai et de Liége : Schlogel, curé d'Hastière ; Gille, curé de Couvin ; Pieret, vicaire à Etalle ; Alexandre, curé à Mussy-la-Ville ; Maréchal, séminariste de Maissin ; le R. P. Gillet, Bénédictin de Maredsous ; le R. P. Nicolas, Prémontré de l'abbaye de Leffe ; deux Frères de la même abbaye ; un Frère de la Congrégation des Oblats ; Poskin, curé de Surice ; Hotlet, curé des Alloux ; Georges, curé de Tintigny ; Blondel, curé de Latour ; Zenden, curé retraité Latour ; l'abbé Jacques ; Druet, curé d'Acoz ; Pollart, curé de Roselies ; Sabeye, curé de Blegny Trembleur ; Thielen, curé de Hacourt ; Janssen, curé d'Heure-le-Romain ; Chabot, curé de Forêt ; Dossogne, curé de Hockay ; Rousonnet, vicaire d'Olme ; Bilande, aumônier des sourds-muets, à Bouge ; l'abbé Docq, etc.

BIBLIOGRAPHIE

Saint Albert de Louvain, PATRON DU ROI DES BELGES, *évêque de Liége et martyr, réfugié en France et martyrisé par Henri VI le Cruel, empereur d'Allemagne.* Discours prononcé par M. le chanoine GAUDEAU, le 15 Novembre 1914. Brochure in-8°. Aux bureaux de la *Foi Catholique*, 25, rue

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Vaneau, et chez Poisson, 37, rue de Lille. 1 franc. Se vend au profit des réfugiés belges.

Un saint qui fut chevalier et croisé avant d'être évêque et martyr ; issu des ducs de Brabant, souverains du pays qui est la Belgique actuelle ; persécuté en haine du droit, de l'honneur et de la liberté de l'Eglise par un empereur d'Allemagne qui avait vendu l'Evêché de Liège à un intrus simoniaque ; réfugié à Reims et assassiné traîtreusement par des espions allemands aux gages de l'empereur : ne dirait-on pas qu'un tel patron a été inventé tout exprès pour le roi Albert 1er ? On devine le parti que l'éloquence de M. le chanoine Gaudeau a tiré de cette heureuse découverte et de ce thème merveilleux, qui est cependant de l'histoire, car ce saint est réellement le patron du roi Albert. Ces pages, érudites autant qu'émouvantes, sont complétées par d'intéressants appendices.

Avis.

Loin de profiter des circonstances pour majorer ses prix, la **Maison J. CHENADEC,** *dans le but de conserver quelques ouvriers chargés de famille, consentira une remise aux personnes qui feront un achat au comptant, jusqu'à épuisement du stock des marchandises en magasins.*

Pour l'obtenir, il faudra se réclamer de la Semaine religieuse.

J. CHENADEC,
Ameublement, Quimper.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1res côtes de Bordeaux et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

Agent gén[l] de Bretagne : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES
Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

Quimper, Place Saint-Corentin, Quimper.

30e ANNÉE. **Vendredi 29 Janvier 1915.** N° 5.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Prières publiques pour la paix ; A propos des requisitions militaires ; Pour les victimes de la guerre ; Nomination ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Œuvre de la Sainte-Enfance ; Enseignement libre ; Nouveau chanoine titulaire ; Nécrologie : MM. Fagot, de Boisanger ; Pèlerinage de pénitence à N.-D. de Lorette, à Plogonnec ; Nos prêtres soldats (suite).

III. — *Bibliographie.*

IV. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 31 Janvier. — Dimanche de la Septuagésime. Semi-double. Violet.
A la messe, mémoire de S. Pierre Nolasque.
A vêpres, mémoires du suivant et de S. Pierre.

Lundi, 1er Février. — S. Ignace, Evêque et Martyr. Double. Rouge.

Mardi, 2. — Purification de la Bse Vierge Marie. Double de 2e classe. Blanc.

Mercredi, 3. — S. Gildas, abbé. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 4. — S. André Corsini, Evêque, confesseur. Double. Blanc.

Vendredi, 5 — Ste Agathe, Vierge et Martyr. Double. Rouge.

Samedi, 6. — S. Tite, Evêque, confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 7. — Sexagésime.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Camaret ..... au 31 Janvier.
Ploudalmézeau ..... 1er au 7 Février.

Archives diocésaines d[illegible]uimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Prières publiques pour la paix. — Les *Acta Apostolicæ Sedis* du 15 Janvier publient le Décret suivant :

DÉCRET

Affligé à la vue de la guerre qui broye tant de jeunes vies, qui jette dans la désolation les familles et les cités, et qui entraîne dans son tourbillon des Nations florissantes ; considérant que le Seigneur, qui *castigando sanat et ignoscendo conservat*, se laisse toucher par les prières des cœurs contrits et humiliés ; désireux de faire parler plus haut encore que le fracas des armes la voix de la foi, de l'espérance et de la charité, qui, seules, ont la force divine d'unir les hommes en un seul cœur et une seule âme, — Sa Sainteté Benoît XV invite, Il exhorte le clergé et le peuple à des œuvres de mortification pour expier les péchés qui provoquent les justes châtiments de Dieu : et Il a décidé, en même temps, que, dans tout le monde catholique, d'humbles prières seront adressées à Dieu pour obtenir de sa miséricorde la paix tant désirée.

Dans ce but, Sa Sainteté ordonne que, le dimanche de la Sexagésime, 7 Février prochain, pour l'Europe, — et, pour tous les autres diocèses du monde, le dimanche de la Passion, 21 Mars, — l'on célèbre, dans toutes les églises métropolitaines, cathédrales, paroissiales, et dans toutes celles des religieux, des cérémonies spéciales, réglées de la manière suivante :

Le matin, après la messe conventuelle ou paroissiale, on exposera solennellement le Très Saint-Sacrement. L'encensement effectué, on chantera le psaume 50, *Miserere mei, Deus*, suivi de l'antienne : *Da pacem, Domine, in diebus nostris, quia non est alius qui pugnet pro nobis nisi tu, Deus noster*, avec les ℣. *Fiat pax in virtute tua*, ℟. *Et abundantia in turribus tuis*, et l'oraison *pro pace : Deus, a quo sancta desideria*, etc.

Le Très Saint-Sacrement restera ensuite exposé à l'adoration publique, toute la journée, et il est désirable que les enfants y participent dans la mesure convenable.

Le soir, avant de terminer l'exposition du Très Saint-Sacrement, on récitera le chapelet, et ensuite la prière ci-jointe, qui a été composée spécialement par le Souverain Pontife pour obtenir la paix. Suivra le chant des Litanies des Saints, conformément à l'ordre prescrit pour l'exposition des XL heures dans le Rituel liturgique romain de 1913. Immédiatement après les Litanies, on chantera : *Parce, Domine, parce populo tuo ; ne in æternum irascaris nobis* et les versets avec les oraisons que

l'on a coutume de réciter après la procession *in quacumque tribulatione*, comme dans le Rituel romain en y ajoutant l'oraison *pro pace : Deus, a quo sancta desideria*, etc.

On terminera la cérémonie par le chant du *Tantum ergo* et par la bénédiction du Très Saint-Sacrement, *more solito*.

Afin d'ailleurs que le Seigneur répande ses grâces avec plus d'abondance, le Souverain Pontife exhorte les fidèles à s'approcher, en cette occasion, du Sacrement de Pénitence et à recevoir la Très Sainte Eucharistie : Il accorde l'Indulgence plénière à tous ceux qui, s'étant confessés et ayant communié, assisteront aux cérémonies du matin ou à celles du soir, ou prieront durant un certain laps de temps devant le Très Saint-Sacrement exposé.

Du Vatican, 10 Janvier 1915.

PIERRE CARDINAL GASPARRI,
Secrétaire d'Etat.

PRIÈRE

Attristés par les horreurs d'une guerre qui entraîne dans son tourbillon les nations et les peuples, nous nous réfugions, ô Jésus, dans Votre Cœur très aimant comme dans un suprême asile ; de Vous, *Dieu des miséricordes*, nos gémissements implorent la cessation de l'épouvantable fléau ; de Vous, *Roi pacifique*, nos vœux sollicitent le retour si désiré de la paix.

De Votre Cœur divin, Vous fîtes rayonner dans le monde la charité, afin que, toute discorde cessant, l'amour seul régnât entre les hommes ; durant Votre vie mortelle, ici-bas, Votre Cœur palpita d'une très tendre compassion pour les disgrâces humaines. Oh ! que ce Cœur s'émeuve donc encore en cette heure-ci, chargée, pour nous, de haines si funestes et de si horribles carnages !

Prenez pitié de tant de mères, angoissées pour le sort de leurs fils ; pitié de tant de familles, orphelines de leur chef ; pitié enfin de la malheureuse Europe que menace une si vaste ruine !

Inspirez Vous-même aux gouvernants et aux peuples des conseils de douceur, résolvez les conflits qui déchirent les nations, faites que les hommes se donnent de nouveau le baiser de la paix, Vous qui, au prix de Votre Sang, les avez rendus frères. Et comme, un jour, au cri suppliant de l'Apôtre Pierre : *sauvez-nous, ô Seigneur, nous périssons*, vous répondîtes avec pitié, en calmant la tempête de la mer : de même, aujourd'hui, à nos confiantes prières, répondez par le pardon, en rétablissant dans le monde bouleversé la tranquillité et la paix.

Vous aussi, ô Vierge Très Sainte, comme Vous le fîtes en d'autres temps de terribles épreuves, aidez-nous, protégez-nous, sauvez-nous. Ainsi soit-il.

Archives diocésaines de C[illegible]nper et Léon

Peden gourc'hemennet gant Hon Tad Santel ar Pab evit goulen ar peoc'h.

Goasket gant ar brezel heuzus a laka d'en em ganna poblou ha rouanteleziou a-bez, ni deu, o Jesus, d'en em drei ouzoc'h, rak C'hwi hepken a c'hell hor zikour ; ni deu d'en em erbedi ouz ho kaloun leun a garantez evit an dud. Doue a drugarez ! grit ma vo fin dizale d'ar brezel spountus-ze, ni a bed ac'hanoc'h a greiz hor c'haloun glac'haret. Roue ar peoc'h, diganeoc'h eo e c'hedomp ar peoc'h hon deus kement a vall da velet o tont. Gwechall eus ho kaloun eo e tiredas ar garantez var ar bed, evit ma vije skubet an disunaniez eus a douez an dud ha na vije etrezo nemet karantez hepken. C'hwi eo, epad ho puez var an douar, ho peus diskwezet kaout ar muia truez ouz poaniou an dud maleürus.

Ra vo adarre ho kaloun leun a druez ouzomp en heur-man ken pounner evidomp, en heur-man a zo enni kement a gasoni, a lazerez. Ho pezit truez ouz kement a vammou ankeniet abalamour d'o bugale ; truez ouz kement a famillou o deus kollet o zadou ; truez ouz an Europ a zo enni kement a zismantr. Lakit ho furnez da vont e sperejou ar boblou hag ar re o gouarn ; kasit pell ar pez a laka disunaniez etrezo ; grit ma vo adarre gwelet an dud oll oc'h en em glevet evel breudeur, p'e gwir omp oll breudeur dre ar goad ho peus skuillet evidomp. Gwechall, pa reas deoc'h Per ar beden-man : « Saveteit ac'hanomp, em'aomp o vont da goll », ho peus lakeet ar mor e kounnar da jom sioul ; evelse ive selaouit hirio hor pedennou ha roit ar peoc'h d'ar bed strafillet.

Evelse-bezet-gret.

MM. les Curés et Recteurs voudront bien se conformer aux dispositions du Décret du Souverain Pontife, qu'ils auront soin de lire en chaire, le dimanche 31 Janvier.

Ils feront leur possible pour réserver aux enfants, dans la journée de prières, soit une place aux offices communs, soit un moment spécial pour leur adoration.

A la cathédrale, Monseigneur présidera la cérémonie, et prendra la parole aux vêpres.

II. A propos des réquisitions militaires. — Il est utile de rappeler que des indemnités sont dues aux particuliers : 1° pour le logement et le cantonnement des troupes, à partir du 21e jour de mobilisation ; 2° pour tous les objets ou les prestations fournies sur réquisition de l'autorité militaire ; 3° pour la juste réparation des dégâts commis ou dommages causés par les troupes pendant leur cantonnement.

Mais pour toucher les indemnités prévues par la loi, il est *absolument nécessaire* d'avoir été l'objet d'une réquisition régulière, ce qui implique la remise à la personne à laquelle s'adresse la réquisition d'un ordre écrit et signé, mentionnant exactement la nature et la quantité des prestations imposées. *Si cette formalité a été omise au moment où s'est produite la réquisition, il ne faut pas négliger de la faire établir dans la suite.*

Quand la réquisition a été exécutée, il doit être délivré par le maire un reçu, qui est la *justification indispensable* des indemnités à réclamer.

Il est recommandé aux intéressés de dresser, d'accord avec le commandant du détachement, un état des objets leur appartenant qui auraient été réquisitionnés pour le service des troupes logées ou cantonnées chez eux. Cet état sera joint à l'ordre de réquisition que les intéressés auront à déposer à la mairie pour toucher les indemnités prévues.

Il faut également prendre soin, dès le temps de l'occupation, de faire constater les dégâts commis et d'en faire dresser procès-verbal.

III. Pour les victimes de la guerre. — Monseigneur l'Evêque remercie les paroisses qui ont envoyé le produit de la quête du 24 Janvier, pour les prisonniers en Allemagne et pour les habitants des régions occupées de la France et de la Belgique.

Nous avons reçu jusqu'à ce jour (mercredi, midi) :

Saint-Corentin, Saint-Mathieu, Loc-Maria, Ergué-Armel, Ergué-Gabéric, Kerfeunteun, Penhars, Beuzec-Conq, Trégunc, Guengat, Plogonnec, Elliant, Rosporden, Fouesnant, Saint-Evarzec, Bénodet, Plogastel-Saint-Germain, Landudec, Plonéour-Lanvern, Plovan, Audierne, Pont-l'Abbé, Guilvinec, Loctudy, Plomeur. — Carmes (Hrest), Saint-Martin (Brest), Lambézellec, Gouesnou, Irvillac, Logonna-Daoulas, Loperhet, Guipavas, Le Relecq, Trémaouézan, Goulven, Trégarantec, Bourg-Blanc, Kersaint, Lanarvily, Loc-Brévalaire, Lanildut, Plouguin, Plourin, Tréglonou, Loc-Maria-Plouzané, Plouarzel. — Dinéault, Plomodiern, Pont-de-Buis, Port-Launay, Quéménéven, Plouguer, Poullaouen, Spézet, Châteauneuf, Coray, Leuhan, Saint-Goazec, Trégourez, Crozon, Camaret, Le Faou, Lopérec, Quimerc'h, Rosnoën, Brasparts, Brennilis, Le Cloître, Edern, Gouézec, Lannédern, Loqueffret. — Plounéour-Ménez, Loc-Eguiner, Guiclan. — Ile de Batz, Guimiliau, Lampaul, Plounéventer, Plouescat, Lanhouarneau, Plougar, Plounévez-Lochrist, Saint-Vougay. — Sainte-Croix, N.-D. de l'Assomption, Baye, Clohars-Carnoët, Mellac, Tréméven, Locunolé, Melgven, Le Trévoux, Moëlan, Scaër, Querrien, Saint-Thurien.

Un premier envoi a été fait à l'Archevêché de Paris, pour les prisonniers en Allemagne, et à M. le Délégué de l'Episcopat belge.

IV. Nomination. — Par décision de Monseigneur, en date du 25 Janvier, a été nommé chanoine titulaire, en remplacement de M. Le Duc, décédé, M. Rospars, chanoine honoraire, directeur de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

Archives diocésaines de [redacted]mper et Léon

V. Décès. — Nous recommandons aux prières du Clergé et des fidèles le repos de l'âme de M. Fagot, décédé le 25 Janvier.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 31 Janvier :* Septuagésime. Messes à 6, 7, 8 et 9 heures ; grand'messe à 10 heures ; messe à midi.

Vêpres à 2 h. 1/2 ; prières pour le temps de la guerre, bénédiction.

Mardi 2 Février : fête de la Purification, offices aux mêmes heures que le dimanche ; il n'y a pas de messe de midi. Avant la grand'messe, bénédiction solennelle des cierges, qu'on tient allumés à la procession, à l'Evangile et de l'Elévation à la Communion.

Mercredi 3 Février : confession des enfants de la Communion privée.

Jeudi 5 : prières et bénédiction à 8 heures. Confessions.

Vendredi 6 : 1er vendredi du mois, exposition du Saint-Sacrement, de 6 heures du matin à 5 heures du soir ; prières pour le temps de la guerre, bénédiction.

De 8 à 9 heures, réunion pour les hommes.

Samedi 7 : confession des garçons du grand catéchisme.

Dimanche 8 : communion générale pour les hommes.

— Église de Saint-Mathieu. — Nous rappelons que le vendredi 29, c'est la Saint-François de Sales : 8 h. 1/2, messe, instruction par M. le chanoine A. Le Roy, bénédiction du Saint-Sacrement. Le soir, à 8 heures, instruction par le P. Person.

Dimanche de la Septuagésime : 11 h. 1/2, messe. Le soir, après vêpres, prières pour la France. Réunion des associés de l'Apostolat de la Prière. Exposé de l'intention du mois. Salut.

Lundi : 7 h. 1/4, service pour les Trépassés.

Mardi 2 : fête de la Purification. Grand'messe à 8 h. 1/2, précédée de la bénédiction des cierges. A 7 h. 1/2, messe recommandée pour la France par la Ligue patriotique des Françaises.

Tous les soirs, à 8 heures, prières pour la France.

Confession des enfants : lundi, de ceux qui n'ont pas fait la communion privée ; *mardi,* des enfants qui ont déjà communié ; *mercredi,* de ceux qui ont fait la 1re, 2e et 3e communion. — Messe de communion, mercredi, à 7 heures, jeudi, à 7 h. 1/2.

1er vendredi du mois. La veille, *jeudi,* nous confessons. 6 heures, réunion des Bretons à l'autel du S.-C. ; 2e messe, à 7 h. 1/2. 8 h. 1/2, messe et réunion des Mères de famille. Le soir, à 8 heures, réunion générale, où les hommes ont leur place réservée Toute la journée, le Saint-Sacrement est exposé.

Œuvre de la Sainte-Enfance. — Une circulaire de Mgr du Theil, directeur général de la Sainte-Enfance, annonce que les *Annales* momentanément suspendues vont reparaître.

Enseignement libre. — Comme la *Semaine religieuse* l'a indiqué dans son dernier numéro, les cotisations du « Sou du Soldat » recueillies dans les écoles se sont montées pour le mois de Décembre à 1.035 francs. Sur cette somme, 200 francs ont été

consacrés à l'expédition de colis à nos instituteurs soldats. Le reste vient d'être partagé entre les 54 maîtres laïcs, mobilisés avant le 1er Décembre, et dont on nous a fait parvenir les noms.

En vue des répartitions futures, Nous prions MM. les Curés et Recteurs, ou MM. les Directeurs, de faire connaître à l'Inspection diocésaine la date d'appel à la caserne de leurs maîtres encore susceptibles d'être mobilisés, cette communication étant indispensable pour la fixation des indemnités et leur attribution aux intéressés.

Il reste à souhaiter que dans toutes nos écoles, on s'applique à obtenir de chaque enfant, dans la mesure possible, la cotisation hebdomadaire de 5 centimes. Les établissements de filles sont déjà, en grand nombre, et plusieurs fort généreusement, entrées dans le mouvement ; le chiffre de leur contribution pécuniaire le montre bien, non moins que l'abondance et la variété de leurs envois, sous forme de travaux de toutes sortes. Sans doute, trouvera-t-on qu'à côté de ces générosités, les écoles de garçons font jusqu'ici piètre figure, et que leur quote-part en argent est assez maigre, alors que cependant les garçons ne contribuent point, comme le font en outre les filles, à fournir des lainages et du linge à nos combattants. Il sera permis d'espérer qu'à l'avenir, ils ne souffriront point que leurs sœurs de l'école voisine fassent, pour leurs maîtres à eux, plus qu'ils ne font eux-mêmes.

Nouveau chanoine titulaire. — La nomination de M. Rospars au poste laissé vacant par la mort du vénéré M. Le Duc aura été joyeusement accueillie par les nombreux lecteurs de la *Semaine religieuse* dont il fut l'âme pendant plus de vingt ans. C'est un choix qui, au surplus, n'aura surpris personne. La personnalité de M. Rospars, les services qu'il a rendus et qu'il rend encore en conservant la direction de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, la sûreté de jugement et de doctrine et l'étendue des connaissances dont il a donné de nombreuses preuves, tout dispensait Monseigneur et les membres du Chapitre diocésain d'une hésitation quelconque dans le choix d'un titulaire à la place vacante.

Nous offrons, au nom des lecteurs de la *Semaine,* nos respectueuses félicitations au nouveau chanoine qui a pris lundi, à la suite de la courte cérémonie d'usage, possession de sa stalle au chœur de la cathédrale de Saint-Corentin.

F. C.

Nécrologie. — I. M. FAGOT, Yves-Marie. — Né à Landivisiau en 1846, M. Fagot fit de brillantes études au collège de Saint-Pol de Léon. Ordonné prêtre le 14 Août 1870, par Mgr Sergent, il fut nommé vicaire à Plonévez-du-Faou. Au bout de deux ans d'expérience, il fut obligé d'avouer que le ministère dans cette paroisse était au-dessus de ses forces. Après avoir été deux ans à Sibiril, il fut nommé vicaire à Plougastel-Daoulas. En 1886, il de-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

vint recteur de la paroisse de Lothey-Landremel. La jolie petite église que l'on y admire a été son œuvre. En 1898, il fut nommé recteur de Plouénan. Quelques difficultés qu'il y rencontra et l'état de sa santé l'obligèrent à se démettre de sa charge, pour se retirer à la Maison Saint-Joseph. Un an plus tard, en 1902, Mgr Dubillard lui offrit la paroisse de Garlan ; il accepta, sans hésiter, ce ministère qui ne lui paraissait pas trop pénible pour ses forces. Mais après trois ans, sa vue s'affaiblit à un tel point qu'il dut se résigner à reprendre le chemin de Saint-Pol. Il y est mort lundi 25 Janvier. Il a supporté, sans jamais se plaindre, une infirmité bien pénible surtout pour un prêtre : depuis plus de quatre ans, il était complètement aveugle. C'était un prêtre actif, bon et généreux surtout. Que Dieu lui donne enfin le repos et la lumière éternelle !

II. Le Comte Augustin de BOISANGER. — La mort glorieuse du lieutenant comte Augustin de Boisanger, au cours d'un combat meurtrier, le 17 Décembre dernier, ajoute un nouveau deuil bien douloureux à tant d'autres qui ont fait des vides cruels parmi nos hommes d'œuvres. Béni soit Dieu en toutes choses ! » J'espérais, dit Monseigneur l'Evêque, dans une lettre bien touchante à la famille, que le sacrifice d'Augustin serait fait des efforts, des difficultés, des échecs, des persévérances qui constituent la vie d'un homme d'œuvres ; Notre Seigneur a voulu que la victime fût immolée d'un coup. »

Nous demandons spécialement à tous les membres de nos Unions Catholiques, de nos syndicats et œuvres rurales, d'unir leurs prières pour le grand chrétien qui a pris, à leur tête, une place où son cœur généreux, sa foi vive et ardente, son intelligence avertie, sa parole pleine de vues pratiques, son dévouement à tous les intérêts agricoles et à toutes les œuvres de relèvement social guidaient nos pas, réglaient nos démarches et groupaient autour de lui, de toutes les classes, ces « *autorités sociales* » sur lesquelles, comme sur des bases solides, Le Play, un de ses maîtres de prédilection, fondait la prospérité des peuples.

Augustin de Boisanger et son cousin Amédée de Vincelles — cet autre semeur d'idées qui germaient et levaient en belles œuvres rurales — travaillèrent ensemble sous la même inspiration très élevée et profondément religieuse. Tous deux, membres très actifs de la Société des Agriculteurs de France, ils réussirent à faire de la Basse-Bretagne un des pays les mieux organisés et les plus en progrès au regard des institutions agricoles.

Tous deux aussi, effrayés dès la première heure des terribles effets de l'alcoolisme, unissaient leurs efforts pour en préserver ou en guérir nos compatriotes ; et après que le comte Amédée de Vincelles eut dépensé ses forces et sa vie dans des conférences et une propagande que Dieu ne devait faire porter fruit que lorsqu'il avait déjà appelé son dévoué serviteur à l'éternelle récompense, ce fut une grande joie et un réconfort pour M. de Boisanger, de voir

l'œuvre de la *Croix-Blanche*, héritière de leur travail commun, s'épanouir en apostolat d'exemples très efficaces au sein de toutes nos Unions Catholiques et de tous nos syndicats ruraux.

Sa piété profonde, formée aux enseignements et aux exemples d'un foyer très saint, l'avait enrôlé des premiers parmi les fidèles des *retraites fermées*. C'est là que son âme se dilatait, qu'il puisait son grand amour du devoir, son zèle d'apôtre, son obéissance très joyeuse et très filiale aux directions de son Evêque, et l'esprit surnaturel qu'il jetait comme un levain bienfaisant dans toutes les œuvres qu'il fondait.

Membre très zélé de l'Œuvre des Cercles catholiques, comprenant, comme M. le comte de Mun, que les classes sociales doivent s'unir sous le regard et la bénédiction de Dieu pour tous les relèvements et pour tous les progrès des institutions, il remplissait dans l'Œuvre la fonction de correspondant régional pour la Basse-Bretagne.

C'est sous l'inspiration de M. le comte de Mun et avec la haute approbation de son Evêque, qu'il voulut couronner toute l'organisation de l'*Office Central*, son œuvre par excellence, par la création de la *Société d'Encouragement aux Œuvres agricoles*, que présidait son très éminent et très regretté ami, le vicomte Alfred de la Barre de Nanteuil, mort héroïquement comme lui au champ d'honneur. Quelle très douce intimité entre tous ces hommes de cœur, quand ils se réunissaient dans une des salles de l'*Office Central*, au pied du crucifix, travaillant ensemble pour développer l'organisation des conférences, créer, soutenir et guider les diverses Caisses d'Assurances mutuelles et les Caisses rurales, et surtout pour faire de l'enseignement primaire agricole le moyen le plus sûr et le plus efficace de préparer des générations amoureuses de la terre, maîtresses dans leur noble métier, et capables de prendre en mains tous les intérêts de l'Eglise et de la Société !

Augustin de Boisanger avait bien tenu la promesse qu'il écrivait un jour à sa mère : « Je veux faire le bien et ne pas passer ma vie à rêver le faire. »

Un jour, cependant, cet homme de tous les dévouements dut paraître devant la justice : il avait pris en mains la cause des Sœurs, qu'on expulsait : on le condamna à un mois de prison ! Cette condamnation est pour sa famille un titre d'honneur. Celle-ci pourra légitimement s'en glorifier et la joindre aux deux citations à l'ordre du jour que sa valeur et son courage lui ont méritées.

Voici le texte de ces citations :

1° « Pour avoir fait preuve, dans de nombreuses circonstances, d'un sang-froid et d'une hardiesse remarquables, particulièrement dans de multiples patrouilles très délicates, qu'il a tenu à diriger lui-même ; et il a été relever le corps d'un sergent, à une faible distance des tranchées allemandes. »

2° « Le lieutenant de réserve Augustin Bréard de Boisanger, du 19e d'infanterie, a pris le commandement de sa compagnie,

Archives diocésaines Quimper et Léon

après que son capitaine a été blessé, et s'est porté à l'assaut, en tête du premier peloton de sa compagnie, pour reprendre le blockhaus d'Ovillers. Est tombé dans la mêlée qui a suivi ».

En effet, dès le début de la guerre, il sollicite instamment et obtient la faveur de passer de l'armée territoriale dans les rangs de ceux qui partent pour la ligne de feu.

Alors, en face de la mort qu'il va affronter, il n'oublie pas ses œuvres. Dans son testament, il a un souvenir ému pour ceux qui ont travaillé avec lui à l'*Office Central :* Croissant, René Ellégoët, Guillaume Pérès, Tinévez, et surtout Thomas, président du Syndicat des Agriculteurs de Daoulas, qui « m'a toujours donné des preuves d'amitié désintéressée, et qui a toujours été un exemple pour tous les agriculteurs ». Il lui demande « de ne pas m'oublier dans la prière du soir que ses enfants continueront, je l'espère, à réciter en commun après lui ». Il ajoute : « A tous mes autres amis des Syndicats du Finistère je voudrais dire simplement que je les ai beaucoup aimés et que je leur demande de prier pour moi.

» A Edouard de Rodellec, Hervé de Guébriant, Alfred de Nanteuil (tué à l'ennemi), à P. de Calan, à Robert (Costa de Beauregard) je demande de continuer à travailler dans le même esprit de charité chrétienne.

» A mes chers abbés, parmi lesquels je veux citer l'abbé Eucher Corre, je demande de croire que j'ai toujours admiré leur dévouement et je leur demande pardon si j'ai jamais pu les blesser ; je sais qu'ils prieront pour moi, je ne le leur demande pas. »

Il partit le 8 Septembre, fête de N.-D. du Folgoët. Ce jour-là tombaient glorieusement sur le champ de bataille son frère, le capitaine Henri de Boisanger et son saint neveu Jean de Vincelles, sortant de Saint-Cyr.

Dans une lettre qu'il reçut de la pieuse mère de ce jeune héros, elle lui disait, faisant allusion à la défense des Sœurs : « Vous rappelez-vous comme en 1902 nous avions été heureux de donner notre sang à N.-D. du Folgoët. Elle l'a accepté, elle prend celui des nôtres. » Elle devait prendre bientôt celui d'Augustin de Boisanger, « sous le regard de N.-D. de Brebières, la Vierge d'or d'Albert, que les obus (allemands) n'ont abattue que lorsqu'il n'était plus là. »

Le 16 Décembre, à 11 heures du matin, il écrivait à sa famille une lettre qui commençait ainsi : « J'ai entendu la messe et j'ai communié ce matin pour être prêt à tout ». Une note écrite retrouvée dans sa cantine disait : « Je désire que la situation de l'Of. C. soit très claire de toute dette, de façon que cela n'embarrasse pas mon successeur. Edouard de Rodellec, R. Costa, Hervé de Guébriant, Dumoncel, Jean de Calan et mes chers abbés continueront le travail quand la guerre sera terminée. Ce sera le meilleur moyen de prier pour ceux qui ne seront plus là. »

La nuit suivante, tous les officiers étant tombés, Augustin, resté seul, prit le commandement. Il serre la main à un de ses camarades et se dirige vers le blockaus qu'il s'agissait d'enlever. L'attaque fut furieuse. Le lieutenant de Boisanger fut frappé de

trois balles. Un de ses soldats écrivait que, le voyant grièvement blessé, on lui cria : « Mais faites-vous évacuer » ! Il répondit simplement : « Je n'abandonne pas *mes Bretons* » ! Il alla rejoindre son frère Henri dans la paix éternelle !

Son sacrifice, il l'avait fait tout entier pour la France, pour la Bretagne, pour ses œuvres.

PLOGONNEC. — **Pèlerinage de pénitence à N.-D. de Lorette.** — Sur la demande de nombreux soldats et paroissiens de Plogonnec, mardi 2 Février, fête de la Purification de la Sainte-Vierge, un pèlerinage de pénitence aura lieu à la chapelle de N.-D. de Lorette pour demander, par l'intercession de cette mère, le succès de nos armées et la prochaine conclusion d'une paix glorieuse et durable.

A 8 h. 1/2, départ de la procession du bourg à la chapelle. A 10 h. 1/2, bénédiction des cierges, grand'messe, instruction, prières pour les soldats et pour la cessation des hostilités.

Vers 1 heure, procession dans l'allée qui entoure la chapelle, retour au bourg au chant des vêpres, bénédiction dans l'église paroissiale.

Les paroisses voisines pourraient se joindre à cette procession soit au bourg au départ, soit à l'arrivée à la chapelle.

A cause de l'isolement de la chapelle les pèlerins feraient bien d'apporter les provisions du dîner.

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

A l'ordre du jour. — Le général commandant le 11e Corps d'armée cite à l'ordre du Corps d'armée :

« L'abbé *Le Gall,* aumônier volontaire :

» Fait preuve depuis le début de la campagne, d'un dévouement absolu ; réservé et plein de tact dans l'exercice de son ministère. S'est particulièrement distingué les 17 et 18 Décembre en allant, sous le feu de l'ennemi, relever les morts et les blessés tombés devant La Boisselle. »

» *Le général commandt le 11e Corps d'armée,*
» Signé : EYDOUX. »

M. l'abbé Le Gall est le sympathique directeur de l'école Saint-Charles, de Kerfeunteun, dont les lecteurs de la *Semaine* ont déjà pu apprécier, par les lettres publiées ici, le magnifique dévouement au service des blessés.

D'une lettre du R. P. Kervennic, aumônier des Bretons de Paris. — Presque rien n'est changé à notre apostolat auprès des Bretons. Il y a pourtant une distinction assez notable par suite de la guerre :

Archives diocésaines d Quimper et Léon

c'est la visite des ambulances où les Bretons blessés sont soignés en assez grand nombre. Nous allons les voir un peu partout, les consoler, les désennuyer et les confesser à l'occasion. Nos journaux bretons leur font grand plaisir et font diversion à toutes les publications souvent peu morales qu'on dissémine parmi eux. Heureusement la plupart de nos malades ou blessés bretons ne sont guère influencés par ces lectures. Ils sont trop pieux pour n'en pas voir le danger. Tous ils sont avides de médailles, de chapelets, de scapulaires et de livres de piété. C'est par centaines qu'il m'a fallu en distribuer, non seulement à nos compatriotes, mais à tous leurs voisins de souffrances, subjugués par l'exemple et par l'influence religieuse. Les ambulances auront servi à la conversion d'un grand nombre. Il n'y a pas jusqu'aux arabes et aux nègres qui n'acceptent avec bonheur la médaille de la Sainte Vierge comme gage de préservation.

27 Décembre. — En leur nom, et au nom de vos nombreux diocésains, prisonniers à Minden, les cinq ecclésiastiques du camp vous offrent leurs meilleurs vœux de bonne, sainte et heureuse année. Ils sont heureux de vous faire savoir que plus de 500 Finistériens ont tenu à sanctifier la nuit de Noël par une bonne et sainte communion : près de 300 communièrent encore le lendemain, et près de 400 le surlendemain. Les communions quotidiennes deviennent, chaque jour, plus nombreuses et plus ferventes. La grâce de Dieu travaille vraiment ici, et Dieu nous bénit, car pas une mort n'est venue jeter le deuil, jusqu'ici, parmi vos diocésains prisonniers.

Bénissez, Monseigneur, à l'occasion du nouvel an, tous vos enfants captifs à Minden. G. K.

2 Janvier. — C'est du fond de la vieille Grèce que ma pensée va vers Votre Grandeur pour lui offrir mes vœux les meilleurs à l'occasion de cette nouvelle année, et aussi l'assurance de mon fidèle souvenir devant le Bon Dieu.

Il y a peu de jours, nous avons échappé miraculeusement à une torpille qui aurait dû nous couler. *In manus tuas, Domine...* Daignez, Monseigneur, m'envoyer votre bénédiction, non seulement à moi, mais à vos innombrables diocésains de ce navire et de toute l'armée navale. Ils sont bons, mais si timides dans la manifestation de leur foi ! Même pour assister, sur leur propre bateau, à la messe dominicale !

Nèanmoins, le bien se fait, avec l'aide de Dieu. E. R.

7 Janvier. — Nos soldats sont merveilleux de foi et de vaillance : la lecture des récits émouvants que nous en donne la *Croix,* jointe à la vision plus nette et plus fréquente du danger obtient, chez nos marins, le même résultat.

Le métier des armes — on ne s'en doute guère en France — est très dur à bord de nos cuirassés. Jour et nuit, les équipages par *bordée* sont aux postes de veille ou de combat. Ils ont à lutter

contre des ennemis d'autant plus terribles, qu'ils sont invisibles, et il faut vraiment une énergie peu commune pour résister aux fatigues excessives de certains jours.

L'état sanitaire de la flotte est excellent, la discipline parfaite... Une sonnerie de clairon préside aux divers exercices du bord, et le matelot, toujours joyeux et empressé, se rend où le devoir l'appelle.

Les longues périodes de navigation — jamais moins d'un mois — dans des mers souvent démontées n'ont nullement affaibli le moral de l'équipage : aujourd'hui comme hier et demain comme aujourd'hui, nous les trouverons prêts à tous les dévouements comme à tous les sacrifices.

Beaucoup sont restés fidèles à leurs croyances chrétiennes et aux pratiques religieuses ; plusieurs reviennent à Dieu avec la ferme volonté de ne plus le quitter jamais, la plupart se montrent heureux de la présence, à bord, d'un aumônier : « On ne sait jamais, disent-ils souvent ; on est tout de même plus tranquille ici et à la maison. »

Vous étonnerai-je en vous annonçant que les Bretons ont été les plus tardifs à se mouvoir ? Le « démarrage » a été très lent, mais une fois partis, ça été pour de bon.

Le Rosaire-Vivant, qui réussit si bien près des soldats, a opéré le même bien à bord de nos bateaux, et je suis heureux de vous annoncer que les Bretons forment aujourd'hui la majorité des « paroissiens » du bord. Leur nombre s'augmente chaque jour de quelques unités et j'espère qu'au contact de leurs compatriotes plus fermes et plus dévoués, ils comprendront de mieux en mieux qu'ils se doivent à eux-mêmes de justifier au-dehors le bon renom de leur catholique Bretagne.

Nos offices de Noël, célébrés en pleine mer, ont été splendides. La chorale du bord, nouvellement improvisée, a fait entendre quelques vieux Noëls bretons et provençaux.

Le chant si populaire de l'*Adeste* fut exécuté de façon impeccable, selon le rite grégorien. La fête de l'Epiphanie, que nous célébrerons probablement à M..., aura le même cachet de solennité et la même splendeur.

— L. B.

15 Janvier 1915. — Plus je vais, plus je vois que la guerre sera longue. Depuis l'attaque de Tracy-le-Mont à laquelle j'ai pris part le jour de Noël, je suis de plus en plus persuadé que nous en avons encore pour longtemps. Quand on sait ce que sont les tranchées, les attaques, les contre-attaques, on se fait une idée de ce que peut être une guerre de siège. On comprend facilement que celui qui attaque, qui sort de ses tranchées, est sûr d'être fauché. Une petite troupe, avec quelques mitrailleuses, peut tenir en respect des corps d'armée. Espérons que le Bon Dieu aura pitié de nous et trouvera le moyen de mettre fin à cette guerre...

Le secteur de Tracy-le-Mont est confié aux tirailleurs et aux zouaves. J'ai assisté au départ des tirailleurs qui allaient aux tran-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

chées. Tous étaient gais et contents. Pour ces pauvres gens, c'est toujours bien. Hélas ! combien d'entr'eux devaient revenir le lendemain dans un autre état ou même ne pas revenir du tout ! Et cependant, même blessés, ils conservent leur gaieté ; ils ne profèrent pas une plainte... Pendant que ces tirailleurs chargeaient à la baïonnette, notre mitrailleuse avait pour mission d'empêcher une tranchée ennemie de prendre les Marocains par le flanc ou par derrière, car n'allez pas croire que les tranchées forment une ligne plus ou moins droite. Ainsi, près de nous, il est arrivé qu'une compagnie de zouaves ayant gagné deux tranchées s'est trouvée ensuite cernée par les Allemands, prise entre deux tranchées allemandes sans communication avec les nôtres. Vite on fait venir un nouveau régiment bien dispos, on lui fait connaître la gravité de l'entreprise : « Préparez-vous à mourir », leur avait dit le commandant... Les zouaves s'élancent. C'était le jour de Noël, à 9 h. 1/2. Ils chargent à la baïonnette et réussissent à délivrer leurs frères d'armes. Mais que de pertes ! Il n'y a rien de plus terrible qu'une charge à la baïonnette sous les balles et la mitraille...

Triste jour de Noël, n'est-il pas vrai ? La nuit, je l'ai passée dans une grotte où j'ai pu penser à celle de Bethléem. J'ai entendu, au milieu de la nuit, les Allemands chanter en latin les prières de la messe et j'en ai conclu que nous avions devant nous des catholiques... Dans ce secteur, les tranchées sont très rapprochées l'une de l'autre, 20, 30, 60, 80 mètres. L'un de ces jours Français et Allemands vont pouvoir se serrer la main. Mais ce voisinage est dangereux, car ils peuvent lancer à la main des bombes dans nos tranchées...

J'ai été heureux de constater la grande foi des Savoyards qui sont par ici. Ils m'ont demandé s'ils pouvaient assister à ma messe, et ont fait preuve d'une piété, d'un respect qui m'ont vivement édifié. Un maréchal-des-logis s'est offert pour servir la messe et s'est acquitté de sa fonction comme un élève de petit séminaire...

ATH.

15 Janvier. — Nous sommes toujours où vous savez, menant la même vie monotone, mais pas désœuvrée. Tous les jours, nous recevons des blessés, et tous les jours nous en évacuons. De toutes les ambulances du XI^e^ corps, c'est la nôtre qui a reçu le plus grand nombre de blessés et de malades depuis le début de la campagne. Nos registres d'entrées portent plus de 12.500 inscriptions, sans compter environ 1.500 blessés qui ont été évacués sans avoir été inscrits. C'est que, depuis le 22 Août, jour de la bataille de Messin, notre ambulance n'a pas cessé de fonctionner, tandis que les autres ambulances du corps ont tour à tour été au repos. Nos journées sont bien employées, je vous assure, et aussi nos nuits. A tout instant, il nous arrive des blessés, qu'il faut descendre de voiture, transporter à la salle de pansements, puis à la salle où ils seront couchés... Moi, je suis affecté aux grands blessés, ceux qui sont atteints à la tête, à la poitrine, au bassin, et aux « opérés ». Aujourd'hui, j'ai neuf blessés dans les trois salles qui sont confiées

à ma garde ; trois d'entr'eux m'inspirent des inquiétudes. Pauvres enfants ! Au moins, s'ils meurent, ils auront la consolation d'être assistés par un prêtre.

P. N.

19 Janvier. — C'en est fait ! la basilique d'Albert est décapitée, et la belle statue de Notre-Dame qui semblait protéger la terre picarde du haut de son merveilleux piédestal, n'est plus debout. Elle est suspendue dans le vide, retenue seulement par l'armature de fer, qui la fixait sur son socle.

C'est la semaine passée que les Allemands ont réussi ce beau coup. J'ai assisté au premier acte, jeudi dernier. J'étais allé à Albert voir l'abbé Le G., qui avait été légèrement touché par un éclat d'obus, et MM. F. et T. Nous étions réunis et parlions de Quimper, quand les ennemis commencèrent leur envoi de « marmites ». Ils passaient en sifflant sinistrement au-dessus de nos têtes, et prenaient tous la même direction ; la basilique de N.-D. de Brebières. Tous les coups ne portaient pas, mais cependant une trentaine d'obus vinrent défoncer la toiture et écorner la tour. Le bombardement dura de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Il devait reprendre le lendemain et le surlendemain, et le dimanche, la Vierge ne faisait plus son geste protecteur, elle pendait lamentablement et, d'un jour à l'autre, on s'attend à la voir venir se briser sur le parvis de la basilique.

C'est un nouveau forfait que nos ennemis commettent, au nom sans doute de leur « Got », mais j'espère que Dieu finira par se lasser de ces outrages qu'ils multiplient aux sanctuaires élevés à la gloire de sa Mère, et qu'il fera sentir à ces vandales, avant qu'il ne soit longtemps, que parfois sa justice se fait sentir même en ce monde.

Au bombardement d'Albert a succédé une attaque violente de La Boisselle. Les Allemands ont réussi à déloger les nôtres du fameux cimetière, mais à l'heure où je vous écris, le bruit court qu'une contre-attaque les aurait victorieusement renvoyés dans leurs lignes. Ce qui rend ce bruit vraisemblable, c'est que les troupes envoyées en soutien sont revenues sans avoir eu à intervenir. Il ne reste qu'à faire le bilan des pertes, elles ne sont pas aussi terribles que celles qu'avait coûtées notre première victoire dans ce petit coin dont se souviendront tous nos Bretons.

H. B.

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître :

AIRS **des Cantiques français en usage dans le diocèse de Quimper et de Léon.**

Brochure de 32 pages en notation musicale, format in-18, s'adaptant exactement au recueil du texte des Cantiques paru il y a quelques mois à l'imprimerie de l'évêché.

On a jugé bon de changer la musique de quelques cantiques de ce recueil, soit que l'air s'adaptât mal aux paroles, soit qu'il ait été emprunté à des chansons légères des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. Les travaux

Archives diocésaines de [illegible]imper et Léon

des érudits ont permis de reconstituer ces chansons qui ont été répandues ces derniers temps parmi la jeunesse. Il y aurait donc un inconvénient sérieux à conserver ces mêmes chants dans nos églises et nos cérémonies. Aussi est-il à souhaiter que les maîtres de chant familiarisent peu à peu les fidèles avec les mélodies qu'ils trouveront proposées ici pour les remplacer.

Prix du recueil noté : *l'exemplaire :* **0 fr. 20.**

En vente à la librairie catholique **J. SALAUN**, Quimper, et dans les principales librairies du diocèse.

JEUNE HOMME non mobilisable, excellentes références, accepterait volontiers de servir dans presbytère de ville ou maison bourgeoise. S'adresser à la *Semaine*.

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans. | **Maison de Confiance**

3 rue Kéréon, QUIMPER. ——— **QUIMPER, 3, rue Kéréon.**

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION
Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS
Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marques. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.
Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

Avis.

Loin de profiter des circonstances pour majorer ses prix, la **Maison J. CHENADEC,** *dans le but de conserver quelques ouvriers chargés de famille, consentira une remise aux personnes qui feront un achat au comptant, jusqu'à épuisement du stock des marchandises en magasins.*

Pour l'obtenir, il faudra se réclamer de la Semaine religieuse.

J. CHENADEC,
Ameublement, Quimper.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1res côtes de Bordeaux et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

Agent gén[l] de Bretagne : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

Abonnement : un an, France 8 fr.; Etranger 8 fr.

30e ANNÉE. Vendredi 5 Février 1915. N° 6.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Pour les victimes de la guerre.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires; Regrettable incident; Nécrologie : M. Le Foll; L'Œuvre des campagnes; Nos prêtres soldats (suite); Œuvre des messes pour les militaires.

III. — Chronique générale : Rome : Discours du Pape au Consistoire du 22 Janvier; Lettre pastorale de Son Eminence le Cardinal Mercier (à suivre).

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 7 Février. — SEXAGÉSIME. Semi-double. Violet.
A la messe, mémoire de S. Romuald.
A vêpres, mémoires du suivant et de S. Romuald.
Lundi, 8. — S. Jean de Matha, Confesseur. Double. Blanc.
Mardi, 9. — S. Cyrille d'Alexandrie, Evêque et Docteur. Double. Blanc.
Mercredi, 10. — Ste Scholastique, Vierge. Double. Blanc.
Jeudi, 11. — Apparition de la B. Vierge Marie Immaculée. Double-majeur. Blanc.
Vendredi, 12. — Les Sept Saints Fondateurs. Double. Blanc.
Samedi, 13. — Office de la Sainte Vierge.
Dimanche, 14. — QUINQUAGÉSIME.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Ploudalmézeau.....	du 1er au	7 Février.
Plouguer	du 8 au	11 —
Audierne.....	du 12 au	14 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Pour les Victimes de la Guerre. — Plomelin, Pluguffan ; Briec, Landrévarzec, Langolen ; Concarneau, Landriec ; Le Juch, Pouldavid, Poullan ; Saint-Yvi, Tourc'h ; Clohars-Fouesnant, Gouesnac'h, Pleuven ; Gourlizon, Lababan, Plonéis, Plozévet, Pouldreuzic, Tréogat ; Pont-Croix, Esquibien, Goulien, Mahalon, Plogoff, Plouhinec, Primelin ; Combrit, Penmarc'h, Saint-Jean, Treffiagat, Tréguennec. — Retraite (Brest), Saint-Michel ; Saint-Sauveur (Brest), Saint-Pierre-Quilbignon, N.-D. de Kerbonne ; Saint-Joseph du Pilier-Rouge, Bohars, Guilers, Saint-Marc ; Daoulas, Plougastel-Daoulas, Hanvec, Hôpital-Camfrout, Rumengol, Saint-Eloi, Saint-Urbain ; Landerneau, Pencran, Plouédern, Saint-Thonan ; Lannilis, Guissény, Landéda, Saint-Frégant ; Lesneven, Kernouès, Le Folgoët, Kerlouan, Saint-Méen ; Plabennec, Coatméal, Le Drennec, Guipronvel, Kernilis, Milizac, Plouvien ; Ploudalmézeau, Lampaul, Landunvez, Porspoder, Tréouergat ; Lanneufret, La Martyre, La Roche, Tréflévénez ; Saint-Renan, Le Conquet, Ile Molène, Lambert, Lampaul-Plouarzel, Lanrivoaré, Plougonvelin, Plouzané, Trébabu. — Châteaulin, Cast, Kerlaz, Ploéven, Plonévez-Porzay, Saint-Coulitz, Saint-Nic ; Carhaix, Cléden-Poher, Saint-Hernin ; Laz, Plonévez-du-Faou, Saint-Thois ; Argol, Landévennec, Trégarvan ; Huelgoat, La Feuillée, Plouyé, Scrignac ; Pleyben, Lothey, Saint-Rivoal. — Carmel, Saint-François, Hôpital, Saint-Mathieu, Saint-Melaine (Morlaix), Ploujean ; Lanmeur, Guimaëc, Locquirec, Plouégat-Guerrand, Plouézoc'h, Plougasnou, Saint-Jean-du-Doigt ; Plouigneau, Botsorhel, Lanneanou, Plouégat-Moysan, Plougonven ; Saint-Thégonnec, Pleyber-Christ ; Sizun, Locmélard ; Taulé, Carantec, Henvic. — Saint-Pol de Léon, Collège (Creisker), Mespaul, Plougoulm, Roscoff, Sibiril ; Bodilis, Plougourvest, Saint-Derrien ; Tréflez ; Plouzévédé, Cléder, Plouvorn, Tréflaouénan, Trézilidé. — Arzano, Guilligomarc'h, Rédéné ; Bannalec, Kernével ; Riec, Nizon, Pont-Aven.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 7 Février :* messes à 6, 7, 8 et 9 heures, grand'messe à 10 heures, messe à midi.
Exposition du T. S.-Sacrement depuis la 1re messe jusqu'après les vêpres. —

Après la grand'messe, chant du psaume *Miserere mei*, de l'antienne *Da pacem*, avec verset et oraison. Après les vêpres, sermon de Monseigneur, récitation du chapelet et des prières prescrites. Il n'y aura pas de réunion à 8 heures.
Indulgence plénière, aux conditions ordinaires, pour tous ceux qui assisteront aux prières ou auront adoré Notre Seigneur exposé.
Mercredi 10 : Fête des Trois Gouttes de Sang : à 6 heures et à 8 heures, messe à l'autel des Reliques. Celles-ci resteront exposées, toute la journée.
Jeudi 11 : à 8 heures du soir, prières et bénédiction.
Vendredi 12 : Confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche 7 Février :* Réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.
Lundi 8 : réunion des Mères chrétiennes. A 8 heures : messe, instruction, bénédiction.

— ÉGLISE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche de la Sexagésime :* à 7 heures, messe, communion générale. A 11 h. 1/2, messe. — A 2 h. 1/2, après les catéchismes, adoration des enfants. A 4 heures, les vêpres, suivies de la bénédiction du Saint-Sacrement, des prières ordonnées par le Souverain Pontife.
Lundi : service pour les Trépassés, à 7 h. 1/4.
Mardi : à 7 h. 1/2, messe recommandée pour la France, par la Ligue patriotique des Françaises.
Vendredi : à 4 h. 1/4, chemin de la Croix, pour les enfants.
Tous les jours : à 8 heures du soir, prières pour la France.

Regrettable incident. — Dimanche dernier, le commissaire de police, M. Biberon, se présentait chez MM. Salaün et Guivarc'h, libraires, pour saisir ce qui pouvait leur rester de *Semaines religieuses* contenant le décret pontifical ordonnant pour le 7 Février des prières pour la paix. Tous les numéros étant vendus, le commissaire estima que cette visite était suffisante et ne poursuivit pas ses recherches.

A Paris et dans la banlieue, des opérations de police semblables ont été exécutées, et avec plus de succés. On a saisi des imprimés portant la prière ordonnée par le Pape. Toutes les préfectures avaient évidemment reçu des ordres semblables.

Voici comment la *Croix* annonce le dénouement de ce petit coup de force : « Après explications échangées, il a été reconnu que l'interprétation officiellement donnée par Son Em. le cardinal Amette, tant dans sa Lettre pastorale et sa *Semaine religieuse* qu'à Montmartre dimanche, à la cérémonie du soir, supprimait le motif même de la saisie. « La paix que le Saint-Père nous invite à im-» plorer de Dieu, dit le Cardinal, c'est la paix solide et durable » qui, selon la parole de nos Saints Livres, est l'*œuvre de la jus-*» *tice*, la paix qui suppose le triomphe et le règne du droit. »

Voilà le fait. Il est difficile, avec les entraves mises aujourd'hui à la liberté de la Presse, d'en dire tout ce qu'il est juste d'en penser. Ainsi, pendant que l'opinion européenne tout entière en dehors des frontières austro-allemandes, est indignée de l'attentat commis par von Bissing contre le grand Cardinal de Malines, le gouvernement français n'a pas hésité à commettre contre le Chef de l'Eglise entière un attentat encore plus inexplicable !

Car enfin, il est inexplicable qu'il ait fallu et qu'il ait suffi pour arrêter ces mesures que l'Archevêque de Paris donnât du décret

Archives diocésaines de [illegible]mper et Léon

pontifical une interprétation que le simple bon sens de n'importe quel fidèle de la plus obscure paroisse de France aurait fournie.

Quoi qu'il en soit, le fait appartient à l'histoire de la guerre de 1914-15, au même titre que la saisie de la Lettre pastorale du cardinal Mercier à Malines. Ce sera une tache dans le magnifique tableau que nous offre la France si noble, si résolue, et si vaillante en face de l'envahisseur.

F. C.

Nécrologie. — M. LE FOLL. — M. Le Foll, dont nous avons annoncé le décès survenu le 6 Janvier, était retiré depuis peu dans l'hospitalière maison de N.-D. de la Victoire, à Morlaix. Terrassé par une attaque d'apoplexie, il a pu recevoir avant d'expirer l'absolution et l'extrême-onction. Né à Plougastel-Daoulas en 1851, il avait été ordonné prêtre le 10 Août 1875. Il fut d'abord professeur à Lesneven, puis vicaire à Poullaouen et à Plomeur. En 1892, il devenait recteur de Lannéanou, et six ans après, recteur de Kernével. Il était démissionnaire depuis 1910.

ERRATUM. — Dans un article nécrologique de notre précédent numéro, consacré au glorieux président défunt de l'Office Central, il a été plusieurs fois parlé du Comte de Boisanger. M. de Boisanger n'a jamais porté, ni ambitionné de porter le titre de Comte.

R. I. P.

L'Œuvre des Campagnes. — Désirant, pendant le temps de la guerre, remplacer son bulletin pastoral, l'*Interdiocésaine*, par une lettre bimensuelle adressée aux prêtres et séminaristes soldats, l'*Œuvre des Campagnes* demande qu'on lui fasse connaître au *plus tôt la liste des noms et adresses militaires exactes des prêtres et clercs mobilisés du diocèse*. Nous prions donc nos confrères de vouloir bien communiquer promptement ces adresses à l'Evêché, qui les centralisera et les fera parvenir au Directeur de l'Œuvre.

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

Prisonnier en Allemagne. — M. l'abbé Emile Salaün, prêtre instituteur à Concarneau, a été fait prisonnier dans l'Argonne, le 8 Janvier. « Je n'ai reçu dans la bataille, dit-il, qu'une simple égratignure qui n'a même pas eu l'honneur d'un pansement ». Il a d'abord été conduit à Meschede, en Westphalie, puis, à titre de prêtre catholique, il a été transféré au château de Celle, en Hanovre, où se trouvaient déjà 57 autres prêtres de différents diocèses. « Nous avons à répondre à deux appels par jour. Par ailleurs, nous disposons de tout notre temps. Je pourrai dire la messe, tous les jours... Nous vivons comme une communauté de religieux. »

8 Janvier. — Dieu a voulu pour moi l'épreuve très adoucie ; reconnu apte seulement pour le service auxiliaire, par le Conseil de révision, j'avais été affecté à 11e Section des Commis militaires d'administration, dont je rejoignis le dépôt, à Nantes, dès le second jour de la mobilisation. J'y restai quinze jours, pendant lesquels j'eus moi-même, dans un milieu assez mal disposé en temps de paix, la consolation de préparer l'âme de ceux qui partaient pour le « front » ; avec quelle foi ils se confessaient dans un coin de la cour ou sur la paille d'une pauvre chambrée ! J'y vis partir mes confrères de la Section des Infirmiers, les officiers se les disputant, et ils partaient joyeux.

Puis l'ordre me fut donné de rejoindre la Sous-Intendance de B... Alors, j'ai moins senti l'effet salutaire de la guerre dans les âmes ; loin du danger, beaucoup restaient encore loin de Dieu ! Cependant, tout de suite, j'ai trouvé dans mes collègues du bureau beaucoup de sympathie, — la plupart étant d'excellents catholiques, — une correction parfaite et beaucoup d'égards chez tous. Ainsi, ils se sont arrangés, à mon insu, pour me libérer de tout service, le dimanche.

J. K.

Du camp de Lechfeld, près d'Augsbourg, le 12 Janvier 1915. — Je vous prie d'excuser le peu d'élégance de cette lettre Elle est d'un prisonnier. Je suis, en effet, prisonnier de guerre depuis bientôt cinq mois. Ma situation ne me permet ni une longue, ni une nombreuse correspondance. Je crois cependant de mon devoir de ne pas prolonger plus longtemps le silence que j'ai gardé vis-à-vis de vous.

Et d'abord, je veux adresser mes respectueux remerciements à Sa Grandeur Monseigneur Duparc pour les sentiments de paternelle sympathie dont il nous a donné l'assurance dans une Lettre à ses prêtres et séminaristes soldats, laquelle m'est parvenue ici même avant-hier. Cette lettre n'était sans doute pas écrite pour les prêtres prisonniers ; mais elle s'applique bien à eux, car ils ont auprès de leurs compagnons d'exil la même mission à remplir que les prêtres soldats auprès de leurs compagnons de combat. Les huit prêtres français du camp de Lechfeld ont trouvé dans cette lecture de nouveaux motifs pour se donner avec plus d'ardeur à leur fructueuse mission. Les soldats eux-mêmes y ont trouvé un précieux réconfort. Car nous en avons lu hier les principaux passages aux jeunes gens des œuvres catholiques réunis ici en un groupe. Leur émotion était grande et beaucoup avaient les larmes aux yeux. Peu sont Bretons, mais c'était une voix de la Patrie qui leur parlait de Dieu.

Je veux aussi vous dire quelques mots de la vie religieuse des prisonniers. Pour nous-mêmes, prêtres et séminaristes, nous avons les exercices de piété et l'étude de la théologie en commun. Pour les autres, nous avons établi le cercle catholique, l'Apostolat de la Prière, les communions fréquentes et quotidiennes, les offices du dimanche avec chant et prédication, des catéchismes. Nous avons

Archives diocésaines de mper et Léon

en un baptême, et même une ordination sacerdotale. Nous avons, en un mot, une véritable paroisse.

Je m'arrête, car la censure nous a prévenus que les lettres de plus de deux pages ne seront plus transmises. P. Le S.

26 Janvier. — Tous vos prêtres-soldats ont été très touchés de la belle lettre que vous leur avez adressée à l'occasion du nouvel an. Nous l'avons lue avec un filial respect et une grande attention. De plus en plus, nous nous efforcerons de mettre en pratique les conseils que vous nous donnez. Plus particulièrement, nous retiendrons votre appel à l'apostolat plus ardent, dans les circonstances exceptionnelles que nous traversons.

Nous continuons à assurer très régulièrement le service religieux de l'hôpital. Le dimanche, la plupart des malades assistent à la messe, à 8 heures ; nous y faisons toujours une courte instruction ; ils reviennent au salut à 5 heures. Dans la semaine, les meilleurs viennent à la chapelle prier, écouter quelques bonnes lectures ou prendre part aux répétitions de chant. Plus de 800 blessés ou malades ont passé par notre hôpital ; nous n'en avons perdu que 4, qui sont morts réconciliés avec le bon Dieu. H. C.

26 Janvier. — Voilà encore un mois de passé sans qu'aucun changement se soit produit dans notre situation. Je suis toujours à G... parce que les Allemands sont toujours terrés en avant de T... Ils ne veulent plus sortir de leurs tranchées qui, si on en juge par la canonnade continue, doivent être cependant copieusement arrosées d'obus. De leur côté, ils ne cessent pas d'envoyer des « marmites » sur nos tranchées et nous apercevons au loin les gros flocons de fumée noire qu'elles produisent en éclatant.

Nous avons reçu à l'ambulance quatre nouveaux infirmiers pour remplacer ceux que nous avons perdus depuis le début de la campagne. Vous jugez de mon bonheur en apprenant que trois d'entre eux sont prêtres.

J'ai reçu hier une première carte de mon frère prisonnier à Munster. Plusieurs prêtres sont en sa compagnie ; ils exercent librement leur ministère, près des prisonniers. Parmi ceux-ci beaucoup de Finistériens ont pu faire la sainte communion, le jour de Noël. Y.-C. P.

Œuvre des messes pour les militaires. — Chaque jour, depuis de longues années, dans la crypte de la basilique de Domrémy, se célèbre une messe pour les soldats morts et vivants de l'armée française. Pour faire participer un soldat vivant ou mort aux fruits de cette messe quotidienne et aux prières publiques qui se font tous les jours dans la basilique, il suffit d'envoyer une souscription d'au moins 25 centimes, à M. l'abbé H. Cousot, supérieur des Missionnaires de Jeanne d'Arc, à la basilique de Domrémy, par Couissey (Vosges).

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — Discours du Pape au Consistoire du 22 Janvier. — **Voici le texte intégral de l'important discours prononcé au Consistoire par Sa Sainteté Benoit XV :**

Vénérables Frères,

Afin de pourvoir, avec la solennité requise, les diocèses vacants, il Nous a plu de vous convoquer aujourd'hui en Notre présence.

Elles ne sont pas peu nombreuses les églises qui, dans ces derniers temps, sont restées privées de leurs pasteurs et, parmi elles, il en est d'assez importantes par la dignité de leurs desservants, pour que Nous Nous en occupions dans cette assemblée. Mais, tout d'abord, en vous voyant réunis ici, Vénérables Frères, qui, par le lien très spécial qui vous unit à Nous, prenez une part si étroite à Nos pensées et à Nos sollicitudes, Nous ne pouvons Nous empêcher de verser de nouveau dans vos cœurs un peu de l'angoisse dont, vous le savez, Notre âme est oppressée.

Les mois, hélas ! succèdent aux mois sans laisser luire l'espérance, même lointaine, de voir cesser bientôt cette guerre si funeste ou, pour mieux dire, ces massacres.

S'il ne Nous est pas donné de hâter la fin d'un fléau aussi grave, puissions-Nous au moins en atténuer les douloureuses conséquences. Nous Nous y sommes employé jusqu'ici autant qu'il était en Notre pouvoir, vous le savez, et Nous ne manquerons pas de continuer à Nous y employer dans l'avenir aussi longtemps que la nécessité l'exigera.

Faire davantage, aujourd'hui, Notre charge apostolique ne Nous le permet point. Quant à proclamer qu'il n'est permis à personne, pour quelque motif que ce soit, de léser la justice, c'est sans doute au plus haut point un office qui revient au Souverain Pontife comme à celui qui est constitué par Dieu l'interprète suprême et le vengeur de la loi éternelle. Et Nous le proclamons sans ambages, réprouvant hautement toute injustice, de quelque côté qu'elle ait été commise. Mais il ne serait ni convenable ni utile d'engager l'autorité pontificale dans les litiges mêmes des belligérants.

A coup sûr, pour tout esprit pondéré, il est manifeste que, dans cet effroyable conflit, le Saint-Siège, sans cesser de s'en occuper avec une extrême attention, est tenu de garder une complète impartialité.

Le Pontife romain, en tant, d'une part, qu'il est le Vicaire de Jésus-Christ mort pour tous les hommes et pour chacun, en tant, d'autre part, qu'il est le Père commun des catholiques, doit embrasser dans un même sentiment de charité tous les combattants. Il a, de chaque côté des belligérants, un grand nombre de fils dont le salut doit lui causer une égale sollicitude. Il est, par suite, nécessaire qu'il considère en eux non les intérêts spéciaux qui les divisent, mais le lien commun de foi qui les rend frères.

Archives diocésaines de C[illegible]mper et Léon

S'il se comportait autrement, non seulement il ne contribuerait pas à la cause de la paix, mais, ce qui est pire, il attirerait à la religion des aversions et des haines et exposerait à des troubles fort graves la tranquillité et la concorde intérieure de l'Eglise.

Toutefois, tout en n'adhérant à aucun des deux partis, Nous Nous préoccupons pareillement de l'un et de l'autre, comme Nous l'avons dit, et en même temps Nous suivons avec anxiété, avec angoisses, les terribles phases de cette guerre, d'autant plus à craindre que la violence dans l'attaque y dépasse parfois toute mesure. Notre pensée, cependant, comme il est naturel, se tourne plus souvent du côté où Nous trouvons plus vif l'attachement respectueux à l'égard du Père commun des fidèles : témoin en est, par exemple, pour ce qui regarde le bien-aimé peuple belge, la lettre que Nous adressâmes naguère au Cardinal Archevêque de Malines.

Et nous faisons ici appel au sentiment d'humanité de ceux qui ont franchi les frontières des nations adverses, pour les conjurer que les régions envahies ne soient pas dévastées plus qu'il n'est strictement exigé par les nécessités de l'occupation militaire, et, ce qui importe davantage encore, qu'on ne blesse pas sans une réelle nécessité les habitants en ce qu'ils ont de plus cher, comme les temples sacrés, les ministres de Dieu, les droits de la religion et de la foi, car pour ceux qui voient leur patrie occupée par l'ennemi. Nous comprenons fort bien combien il doit être dur de se trouver soumis au joug de l'étranger, mais Nous ne voudrions pas que le désir ardent de recouvrer leur indépendance les amenât spécialement à entraver le maintien de l'ordre public et à aggraver par suite, de beaucoup, leur position.

Du reste, Vénérables Frères, parmi les si grandes et si pesantes angoisses qui nous agitent, nous ne devons pas toutefois perdre courage ; plus l'avenir nous apparaît obscur, plus grande doit être la confiance avec laquelle nous nous approchons du trône de grâce pour obtenir miséricorde et y trouver la grâce avec le secours opportun (*Hebr.*, IV, 16).

Il est, par conséquent, nécessaire, comme Nous l'avons déjà prescrit, d'adresser d'instantes et humbles prières au Seigneur, qui est le maître et l'arbitre souverain des événements humains et qui peut seul, par les voies qui lui plairont davantage, diriger les volontés humaines. Nous ne croyons pas que la paix ait quitté le monde sans l'assentiment divin. Dieu permet que les nations qui avaient placé toutes leurs pensées dans les choses de cette terre se punissent les unes les autres, par des carnages mutuels, du mépris et de la négligence avec lesquels elles l'ont traité ; d'autres événements viennent encore s'y ajouter pour contraindre les hommes à s'humilier sous la puissante main de Dieu (I PETR., V, 6).

Telle est la catastrophe de ces derniers jours, dont nous savons tous combien elle fut horrible et meurtrière.

C'est pourquoi, puisque la prière en commun est la plus agréable à Dieu et la plus fructueuse, Nous exhortons tous les gens de bien à rendre propice la divine clémence par leurs prières personnelles, mais surtout en prenant part, dans les temples sacrés, aux prières publiques.

Et, pour qu'un immense chœur de voix suppliantes monte vers le Ciel, Nous avons prescrit, vous ne l'ignorez pas, deux solennelles cérémonies expiatoires, l'une qui aura lieu, pour les catholiques de toute l'Europe, le 7 Février prochain, et l'autre, dans le reste du monde catholique, le 21 Mars.

Nous avons décidé d'assister Nous-même à la première dans la basilique de Saint-Pierre, et Nous sommes certain que vous ne manquerez pas, mes Vénérables Frères, à y prendre part avec Nous.

Que la Vierge, très saint secours des chrétiens, écoute et qu'elle seconde les vœux de l'Eglise. Puisse son intercession obtenir de son divin Fils que les esprits reviennent au culte de la vérité, les âmes à celui de la justice, et que la paix du Christ reparaisse dans le monde et fixe désormais son séjour parmi les hommes.

Lettre pastorale
de Son Eminence le Cardinal Mercier.

(Suite.)

Oui, mes bien chers Frères, c'est le secret de Dieu. Il est le Maître des événements et le souverain régulateur des sociétés. *Domini est terra et plenitudo ejus ; orbis terrarum et universi qui habitant in eo.* « La terre est à Vous, Seigneur, avec tout ce qu'elle contient ; à Vous notre globe et tous ceux qui l'habitent (1). » La première relation qui surgit entre la créature et son Créateur est celle d'une dépendance absolue de la première au second. L'être est dépendant ; la nature, les facultés, les actes, les œuvres le sont. A chaque instant qui s'écoule, la dépendance se renouvelle, parce que, sans le soutien du Tout-Puissant, l'existence de la première seconde s'évanouirait à la suivante. L'adoration, c'est-à-dire la reconnaissance de la souveraineté divine, n'est pas l'objet d'un acte fugitif, elle doit être l'état permanent de la créature consciente de ses origines. A chaque page de nos Ecritures, Jehovah affirme son souverain domaine. Toute l'économie de la Loi ancienne, toute l'histoire du peuple élu tendent au même objectif : Maintenir Jehovah sur son trône, abattre les idoles. « Je suis le premier et le dernier, dit-il dans Isaïe, et, hors moi, il n'est point de Dieu. Qui est comme moi ? Qu'il s'avance et qu'il parle !... Existe-t-il un refuge autre que moi ?... Je forme la lumière et je crée les ténèbres ; je fais la paix et je crée le malheur ; c'est moi Jehovah qui fais tout cela... Malheur à qui dispute avec Celui qui le forme, lui,

(1) PS. XXIII, 1.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tesson parmi les tessons de terre ! L'argile dit-elle au potier : Que fais-tu ? et l'œuvre à l'ouvrier : Tu es maladroit !... Parlez, exposez, qui délibérez. Mais, sachez-le, de Dieu juste et sauveur il n'en est point que moi (1). »

Ah ! raison superbe, tu croyais pouvoir te passer de Dieu ! Tu ricanais quand, par son Christ et par son Eglise, il prononçait les paroles graves de l'expiation et de la pénitence. Enivré de tes succès éphémères, homme frivole, repu d'or et de plaisir, tu te suffisais insolemment à toi-même ! Et le vrai Dieu était relégué dans l'oubli, méconnu, blasphémé, avec éclat parfois, par ceux que leur situation chargeait de donner à autrui l'exemple du respect de l'ordre et de ses assises. L'anarchie pénétrait les couches inférieures ; les consciences droites se sentaient tentées de scandale. Jusques à quand, pensaient-elles, jusques à quand, Seigneur, tolérerez-vous l'orgueil de l'iniquité ? Où êtes-vous, Maître, et donnerez-vous donc finalement raison à l'impie qui proclame que vous vous désintéressez de votre œuvre ?

Un coup de foudre, et voici tous les calculs humains bouleversés. L'Europe entière tremble sur un volcan.

La crainte du Seigneur est le principe de la sagesse.

Les émotions se pressent dans les âmes, mais il en est une qui domine, c'est le sentiment que Dieu se révèle le Maître.

Les nations qui, les premières, ont donné l'assaut, et celles qui se défendent, se sentent également dans la main de Celui sans qui rien ne se fait, rien n'aboutit.

Des hommes déshabitués depuis longtemps de la prière se retournent vers Dieu. Dans l'armée, dans le monde civil, en public, dans le secret des consciences, on prie. Et la prière n'est pas, cette fois, une parole, apprise par cœur, qui effleure les lèvres, elle monte du fond de l'âme et se présente devant la Majesté Souveraine sous la forme sublime de l'offrande de la vie. C'est tout l'être qui s'immole à Dieu. C'est l'adoration, l'accomplissement du premier et fondamental précepte de l'ordre moral et religieux : *Dominum Deum tuum adorabis et illi soli servies* (2). « Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et tu ne te mettras qu'à son service. »

Même ceux qui murmurent et ne se sentent pas le courage de courber le front sous la main qui nous frappe et nous sauve reconnaissent implicitement que Dieu est le Maître suprême, car ils ne le blasphèment que parce qu'il se hâte trop peu, à leur gré, de s'accommoder à leurs désirs.

Quant à nous, mes Frères, nous voulons sincèrement L'adorer. Nous ne voyons pas encore, dans tout son éclat, la révélation de sa sagesse, mais notre foi lui fait crédit. Nous nous humilions devant sa justice et nous espérons en sa miséricorde. Avec le saint homme Tobie, nous reconnaissons qu'Il nous châtie, parce que nous avons péché, mais nous savons qu'Il nous sauvera, parce

(1) Isaïe xlv, 4 et suiv.
(2) *Deut. Matth.*, IV, 10.

qu'Il est miséricordieux. *Ipse castigavit nos propter iniquitates nostras : et ipse salvabit nos propter misericordiam suam* (1).

Il serait cruel d'appuyer sur nos torts, au moment même où nous les payons si durement et avec tant de grandeur d'âme. Mais n'avouerons-nous pas que nous avions quelque chose à expier ? A qui Il a beaucoup donné, Dieu a le droit de beaucoup redemander : *Omni autem cui multum datum est, multum quaeretur ab eo* (2), Or, le niveau moral et religieux du pays montait-il de pair avec sa prospérité économique ? Le repos dominical, l'assistance à la messe du dimanche, le respect du mariage, les lois de la modestie, qu'en faisiez-vous ? Que devenaient, même dans les familles chrétiennes, la simplicité de nos pères, l'esprit de pénitence, la confiance dans l'autorité ? Et nous, religieux, prêtres, évêque, nous surtout, dont la sublime mission est de traduire dans notre vie, plus encore que dans nos discours, l'évangile du Christ, nous donnions-nous assez le droit de redire à notre peuple la parole de l'apôtre des nations : « Copiez votre vie sur la mienne, comme la mienne est copiée sur celle du Christ », *Imitatores mei estote, sicut et ego Christi ?* (3) Nous travaillions, oui ; nous priions, oui encore ; mais c'est trop peu. Nous sommes, par devoir d'état, les expiateurs publics des péchés du monde. Or, qu'est-ce qui dominait dans notre vie, le bien-être bourgeois, ou l'expiation ?

Oh ! oui, tous nous tombions, à nos heures, sous le reproche, que faisait l'Eternel à son peuple élu, après la sortie d'Egypte : « J'avais engraissé mon peuple et il a regimbé ; mes fils ont été infidèles, ils m'ont traité comme si je n'étais pas leur Dieu ; je les traiterai comme s'ils n'étaient pas mon peuple. » *Incrassatus est dilectus et recalcitravit .. Infideles filii ; ipsi me provocaverunt in eo, qui non erat Deus, et ego provocabo eos in eo, qui non est populus.*

« Je les sauverai, cependant, car je ne veux pas que leurs adversaires se méprennent et disent : Notre main a été puissante ; c'est nous, et ce n'est pas l'Eternel qui a fait toutes ces choses. » *Sed propter iram inimicorum distuli, ne forte, superbirent hostes eorum et dicerent : Manus nostra excelsa, et non Dominus, fecit haec omnia.* « Sachez donc que c'est moi qui suis Dieu, et qu'il n'y a point de Dieu autre que moi ; je fais vivre et je fais mourir, je blesse et je guéris » *Videte quod ego sim solus, et non sit alius Deus praeter me. Ego occidam, et ego vivere faciam ; percutiam et ego sanabo* (4).

Dieu sauvera la Belgique, mes Frères, vous n'en pouvez point douter.

Disons mieux : Il la sauve.

En vérité, à travers les lueurs des incendies et les vapeurs du

(1) Tobie, xiii, 6.
(2) Luc, xii, 48.
(3) I *Cor.*, xi, 1.
(4) *Deuter. Canticum Moysis*, XXXII, 15 et seq.

Archives diocésaines de C[illegible]mper et Léon

sang, n'entrevoyez-vous pas, déjà, les témoignages de son amour ?

Est-il un patriote qui ne sente que la Belgique a grandi ?

Qui de nous aurait le courage de déchirer la dernière page de notre histoire ?

Qui ne contemple avec fierté le rayonnement de la gloire de la patrie meurtrie ?

Tandis que, dans la douleur, elle enfante l'héroïsme, notre mère verse de l'énergie dans le sang de ses fils.

Nous avions besoin, avouons-le, d'une leçon de patriotisme.

Des Belges, en grand nombre, usaient leurs forces et gaspillaient leur temps en querelles stériles, de classes, de races, de passions personnelles.

Mais lorsque, le 2 Août, une puissance étrangère, confiante dans sa force et oublieuse de la foi des traités, osa menacer notre indépendance, tous les Belges, sans distinction ni de parti, ni de condition, ni d'origine, se levèrent comme un seul homme, serrés contre leur Roi et leur gouvernement, pour dire à l'envahisseur : Tu ne passeras pas.

Du coup, nous voici résolûment conscients de notre patriotisme : c'est qu'il y a, en chacun de nous, un sentiment plus profond que l'intérêt personnel, que les liens du sang et la poussée des partis, c'est le besoin et, par suite, la volonté de se dévouer à l'intérêt général, à ce que Rome appelait « la chose publique » *Res publica* : ce sentiment, c'est le *Patriotisme*.

La *Patrie* n'est pas qu'une agglomération d'individus ou de familles habitant le même sol, échangeant entre elles des relations plus ou moins étroites de voisinage ou d'affaires, remémorant les mêmes souvenirs, heureux ou pénibles : non, elle est une association d'âmes, au service d'une organisation sociale qu'il faut, à tout prix, fût-ce au prix de son sang, sauvegarder et défendre, sous la direction de celui ou de ceux qui président à ses destinées.

Et c'est parce qu'ils ont une même âme que les compatriotes vivent, par leurs traditions, d'une même vie dans le passé ; par leurs communes aspirations et leurs communes espérances, d'un même prolongement de vie dans l'avenir.

Le patriotisme, principe interne d'unité et d'ordre, liaison organique des membres d'une même patrie, était regardé par l'élite des penseurs de la Grèce et de la Rome antiques, comme la plus haute des vertus naturelles. Aristote, le prince des philosophes païens, estimait que le désintéressement au service de la cité, c'est-à-dire de l'Etat, est l'idéal terrestre par excellence.

La religion du Christ fait du patriotisme une loi : il n'y a point de parfait chrétien qui ne soit un parfait patriote.

Elle surélève l'idéal de la raison païenne et le précise, en faisant voir qu'il ne se réalise que dans l'Absolu.

D'où vient, en effet, cet élan universel, irrésistible, qui emporte, d'un coup, toutes les volontés de la nation dans un même effort de cohésion et de résistance aux forces ennemies qui menacent son unité et son indépendance ?

Comment expliquer que, sur l'heure, tous les intérêts cèdent devant l'intérêt général ; que toutes les vies s'offrent à l'immolation ?

Il n'est pas vrai que l'Etat vaille, essentiellement, mieux que l'individu et la famille, attendu que le bien des familles et des individus est la raison d'être de son organisation.

Il n'est pas vrai que la patrie soit un dieu Moloch, sur l'autel de qui toutes les vies puissent être légitimement sacrifiées.

La brutalité des mœurs païennes et le despotisme des Césars avaient conduit à cette aberration, — et le militarisme moderne tendait à la faire revivre, — que l'Etat est omnipotent et que son pouvoir discrétionnaire crée le Droit.

Non, réplique la théologie chrétienne, le Droit c'est la Paix, c'est-à-dire l'ordre intérieur de la nation, bâti sur la Justice. Or, la Justice elle-même n'est absolue que parce qu'elle est l'expression des rapports essentiels des hommes avec Dieu et entre eux.

Aussi, la guerre pour la guerre est-elle un crime. La guerre ne se justifie qu'à titre de moyen nécessaire pour assurer la paix.

« Il ne faut pas que la paix serve de préparation à la guerre, dit saint Augustin ; il ne faut faire la guerre que pour obtenir la paix. » *Non enim pax quæritur ut bellum excitetur ; sed bellum geritur ut pax adquiratur* (1).

A la lumière de cet enseignement, que reprend à son compte saint Thomas d'Aquin (2), le patriotisme revêt un caractère religieux.

Les intérêts de famille, de classe, de parti, la vie corporelle de l'individu sont, dans l'échelle des valeurs, au-dessous de l'idéal patriotique, parce que cet idéal c'est le Droit, qui est absolu. Ou encore, cet idéal, c'est la reconnaissance publique du Droit appliqué à la nation, l'Honneur national.

Or, il n'y a d'Absolu, dans la réalité, que Dieu.

Dieu seul domine par sa Sainteté et par la Souveraineté de son empire tous les intérêts et toutes les volontés.

Affirmer la nécessité absolue de tout subordonner au Droit, à la Justice, à l'Ordre, à la Vérité, c'est donc implicitement affirmer Dieu.

Et quand nos humbles soldats, à qui nous faisions compliment de leur héroïsme, nous répondaient avec simplicité : « Nous n'avons fait que notre devoir, l'Honneur l'exige » ; ils exprimaient à leur façon, le caractère religieux de leur patriotisme.

Qui ne sent que le patriotisme est « sacré », et qu'une atteinte à la dignité nationale est une sorte de profanation sacrilège ?

Un officier d'état-major me demandait naguère si le soldat qui tombe au service d'une cause juste, — et la nôtre l'est à l'évidence, — est un martyr.

Dans l'acception rigoureuse et théologique du mot, non, le soldat n'est pas un martyr, car il meurt, les armes à la main,

(1) S. Aug. *Ep. ad. Bonifacium*, 189, 6.
(2) *Sum Theol.* 2. 2. q. 40, art. 1.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tandis que le martyr se livre, sans défense, à la violence de ses bourreaux.

Mais si vous me demandez ce que je pense du salut éternel d'un brave, qui donne consciemment sa vie pour défendre l'honneur de sa patrie et venger la justice violée, je n'hésite pas à répondre que, sans aucun doute, le Christ couronne la vaillance militaire, et que la mort, chrétiennement acceptée, assure au soldat le salut de son âme.

« Nous n'avons pas, dit Notre-Seigneur, de meilleur moyen de pratiquer la charité, que de donner notre vie pour ceux que nous aimons. » *Majorem hac dilectionem nemo habet, ut animam suam ponat quis pro amicis suis* (1).

Le soldat qui meurt pour sauver ses frères, pour protéger les foyers et les autels de la patrie, accomplit cette forme supérieure de la charité.

Il n'aura pas toujours, je le veux, soumis à une analyse minutieuse la valeur morale de son sacrifice, mais est-il nécessaire de croire que Dieu demande au brave entraîné au feu du combat les précisions méthodiques du moraliste ou du théologien ?

Nous admirons l'héroïsme du soldat : se pourrait-il que Dieu ne l'accueillit pas avec amour ?

Mères chrétiennes, soyez fières de vos fils. De toutes nos douleurs, la vôtre est peut-être, la plus digne de nos respects. Il me semble vous voir en deuil, mais debout, à côté de la Vierge des douleurs, au pied de la Croix. Laissez-nous vous offrir nos félicitations en même temps que nos condoléances. Tous nos héros ne figurent pas à l'ordre du jour des armées, mais nous sommes fondés à espérer pour eux la couronne immortelle qui ceint le front des élus.

Car telle est la vertu d'un acte de charité parfaite, qu'à lui seul il efface une vie entière de péché. D'un coupable, sur l'heure, il fait un saint.

Ce doit nous être à tous une consolation chrétienne de le penser ; ceux qui, non seulement parmi les nôtres, mais dans n'importe quelle armée belligérante, obéissent, de bonne foi, à la discipline de leurs chefs, pour une cause qu'ils croient juste, peuvent bénéficier de la vertu morale de leur sacrifice. Et combien n'y en a-t-il pas, parmi ces jeunes gens de vingt ans, qui n'auraient pas eu, peut-être, le courage de bien vivre, et, dans l'entraînement patriotique, se sentent le courage de bien mourir ?

N'est-il pas vrai, mes Frères, que Dieu a l'art suprême de mêler la miséricorde et la sagesse à la justice, et ne devrons-nous pas reconnaître que, si la guerre est pour notre vie terreste un fléau, dont nous mesurerions difficilement la force de destruction et l'étendue, elle est aussi pour les âmes un agent de purification, un facteur d'expiation, un levier qui les aide à gravir les hauteurs du patriotisme et du désintéressement chrétien ? *(A suivre.)*

(1) JOAN., XV, 13.

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître :

Hent ar Groaz mero'hed ha bugale Frans epad ar brezel. — L'exemplaire 10 centimes, 1 franc la douzaine. Imprimerie du *Courier du Finistère*, et Chez M. Desmoulins, à Landerneau.

Petit Paroissien du soldat aveo cantiques notés. — Avant Jésus-Christ. — Vie de Jésus-Christ. — La Doctrine chrétienne Excellentes brochures de propagande. 5 centimes l'exemplaire, chez Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris.

La feuille de route du soldat chrétien, périodique, 4 petites pages, 20 centimes la douzaine, 1 fr. 15 le cent, chez Célié, libraire, à Rodez.

Almanach catholique de la guerre 1915. — Belle brochure in 8° (exclusivement consacrée à la guerre actuelle) ; nombreux articles inédits d'auteurs connus ; 12 tableaux de maîtres avec explications allégoriques ; de Hansi, Uetteix, abbés Boyer, Bousset ; *Moral, patriotique, religieux.* Vendu au profit de nos soldats 0 fr. 50 l'unité, franco par la poste. Adresser les demandes à M. l'abbé Garibaud, directeur à Parisot (Tarn-et-Garonne). — On demande des propagateurs.

La France héroïque 1914-15, belle et patriotique brochure illustrée, contenant les récits des plus beaux exploits accomplis depuis le début de la guerre. Excellentes lectures pour les écoles. 1 franc. — Chez Ed. Mignot, 78, boulevard Saint-Michel, Paris.

Librairie PLON-NOURRIT et Cie, 8, rue Garancière, Paris, 6e.

APRÈS LA FIÈVRE, *problèmes contemporains*, par Pierre BONNET. Un vol. in-16, prix : 3 fr. 50.

Arraché par une fièvre soudaine aux plaisirs et aux occupations de la jeunesse, pendant la solitude de la maladie et de la convalescence qui semblent bien avoir été pour lui « des visites de la grâce », M. Pierre Bonnet a été amené à réfléchir de façon précise sur les problèmes qui attendent, dans la vie, chacun de nous. En nous faisant part de ses réflexions, l'auteur nous apporte des idées saines et vigoureuses sur les questions primordiales que l'entraînement des jours nous fait trop souvent négliger : *où vivre ? comment vivre ? avec quel idéal sentimental ? avec quelles idées politiques ? avec quelle règle religieuse ?* Toutes ces questions sont présentées sous l'aspect passionnant d'un examen de conscience dont l'accent a, par instants, l'émotion prenante des confessions illustres, comme celles d'Augustin.

JEUNE HOMME non mobilisable, excellentes références, accepterait volontiers de servir dans presbytère de ville ou maison bourgeoise. S'adresser à la *Semaine*.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1res côtes de Bordeaux. et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

Agent gén[al] de Bretagne : M. EMILE DANTEC, 38, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX

Archives diocésaines de [redacted]mper et Léon

Brest - ÉLY-LABASTIRE - Brest

« Téléphone N° 427 »

FABRIQUE DE MEUBLES EN TOUS STYLES

Orfèvrerie — Bronzes — Croix de Procession.
Ornements d'Église — Bannières.
Tentures Mortuaires — Tapis d'Autel, etc...

Réparations — Dorure — Argenture.

STATUES — CHEMINS DE CROIX

TOUT CE QUI CONCERNE LE MOBILIER D'ÉGLISE

Avis.

Loin de profiter des circonstances pour majorer ses prix, la **Maison J. CHENADEC,** *dans le but de conserver quelques ouvriers chargés de famille, consentira une remise aux personnes qui feront un achat au comptant, jusqu'à épuisement du stock des marchandises en magasins.*

Pour l'obtenir, il faudra se réclamer de la Semaine religieuse.

J. CHENADEC,
Ameublement, Quimper.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES
Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

ADMINISTRATION : 3, place Saint-Ma[redacted] Quimper.
Abonnement : un an, [redacted] ; Etranger 8 fr.

30e ANNÉE. Vendredi 12 Février 1915. N° 7.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pour 1915 ; Mandement pour le Carême ; Communion pascale des enfants ; Date de la Communion solennelle ; Prédicateurs du Carême ; Pour les victimes de la Guerre ; Nominations ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis de services ; Nécrologie : Gustave Tromeur ; Quimper : Les prières publiques pour la paix ; Plogonnec : Pèlerinage à N.-D. de Lorette ; Nos prêtres soldats (suite) ;

III. — Chronique générale : Lettre pastorale de Son Eminence le Cardinal Mercier (à suivre).

IV. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 14 Février. — QUINQUAGÉSIME. Semi-double. Violet.
A la messe, mémoire de S. Valentin.
Lundi, 15. — SS. Faustin et Jovite, Martyrs. Simple. Rouge.
Mardi, 16. — De la Férie. Violet.
Mercredi, 17. — LES CENDRES. Violet.
Jeudi, 18. — De la Férie. Violet.
Vendredi, 19. — De la Férie. Violet.
Samedi, 20. — De la Férie. Violet.
Dimanche, 21. — 1er DIMANCHE DU CARÊME.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Audierne.....	du 12 au 14 Février.
La Roche.....	» 17 —
Tréflaouénan..	» 20 —
Locquirec.....	» 23 —

Archives diocésaines de C[illegible]mper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pour 1915.

MOIS	JOURS de la SEMAINE	DATES	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE MATIN	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE SOIR
AVRIL	Jeudi.....	15	Plounéventer.— Saint-Servais.	Saint-Derrien.
	Vendredi..	16	Plougar.....	Bodilis.
	Samedi ...	17	Plougourvest.....	Lampaul. * — Locnélar.
	Dimanche.	18	Saint-Sauveur.— Loc-Eguiner.	Guimiliau. *
	Lundi	19	Guiclan.....	Plouvorn.
	Mardi.....	20	Plouzévédé. — Trézilidé.....	Saint-Vougay. *
	Mercredi..	21	Plouénan. — Mespaul.	
	Jeudi.....	22	Saint-Pol de Léon.....	Ecole de N.-D. du Creisker.
	Vendredi..	23	Roscoff.....	Santec. *
	Samedi ...	24	Ile de Batz.	
	Dimanche.	25	Plougoulm.....	Sibiril. *
	Lundi.....	26	Cléder. — Tréflaouénan.....	Plouescat.
	Mardi.....	27	Plounévez-Lochrist.....	Tréflez. *
	Mercredi..	28	Lanhouarneau.	
MAI	Jeudi.....	6	Landivisiau.....	Saint-Thégonnec.
	Vendredi..	7	Sainte-Sève.....	Plourin. * — Le Cloître.
	Samedi ...	8	Taulé.....	Henvic. *
	Dimanche.	9	Carantec.....	Locquénolé. *
	Lundi.....	10	Ploujean.....	Plouézoc'h.
	Mardi.....	11	Plougasnou.....	Saint-Jean-du-Doigt. *
	Mercredi..	12	Lanmeur.....	Guimaëc. * — Locquirec.
	Jeudi.....	13	Plouégat-Guerrand.....	Garlan. *
	Vendredi..	14	Plouigneau.....	Plougonven.*— St-Eutrope.
	Samedi ...	15	Plouégat-Moysan.-Le Ponthou	Guerlesquin.
	Dimanche.	16	Botsorhel. — Lannéanou.	
	Mardi.....	18	Pleyber-Christ.	
	Mercredi..	19	Plounéour-Ménez.....	Commana.
	Jeudi.....	20	Sizun. — Saint-Cadou.	
	Mercredi..	26	Les Pupilles de la Marine ...	Lambézellec. *
	Jeudi.....	27	Adoration.- St-Joseph du P.-R.	Pensionnat du Pilier-Rouge.
	Vendredi..	28	Saint-Pierre-Quilbignon.....	Kerbonne. *
	Samedi ...	29	Saint-Marc.	
	Lundi.....	31	Saint-Martin.....	Saint-Michel. *
JUIN	Mardi.....	1	N.-D. des Carmes.....	Ecole du Bon-Secours.
	Mercredi..	2	Recouvrance.	
	Jeudi.....	3	Saint-Louis.....	Lycée.
	Vendredi..	4	La Retraite.	

La Confirmation se donne soit le matin, soit le soir, dans la paroisse inscrite la première ; la seconde est convoquée.

Les paroisses simplement convoquées pourront se rendre dans une paroisse différente plus à leur convenance, mais à condition que la demande en soit faite à l'Evêque, le plus tôt possible.

N. B. — Monseigneur ne reste ni pour le repas du soir, ni pour la nuit, dans les paroisses marquées d'un astérisque *.

II. Mandement pour le Carême. — **Dans notre prochain numéro, nous donnerons la première partie de la Lettre pastorale de Mgr l'Evêque pour le Carême de 1915, « sur la Prière ».**

Nous donnons dès aujourd'hui le Dispositif du Mandement :

A CES CAUSES,

Après en avoir conféré avec Nos Vénérables Frères les Doyen, Chanoines et Chapitre de Notre insigne église Cathédrale ;

Le Saint Nom de Dieu invoqué ;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article 1er. — Nous rappelons aux fidèles l'obligation de faire pénitence pendant le saint temps du Carême et d'observer les lois de l'Eglise au sujet du jeûne et de l'abstinence.

Ces lois obligent tous ceux qui sont âgés de vingt et un ans révolus à jeûner, tous les jours de Carême, excepté le dimanche, et ceux qui ont l'âge de raison de s'abstenir d'aliments gras pendant tout le Carême.

Art. 2. — En vertu des pouvoirs spéciaux qui Nous ont été accordés par Notre Saint Père le Pape, Nous permettons pour ce Carême, à tous les fidèles du diocèse tenus au jeûne, de prendre des aliments gras : 1° les dimanches, à tous les repas ; 2° les lundis, mardis, jeudis et samedis, au repas principal, à l'exception du samedi des Quatre-Temps 27 Février, du jeudi et du samedi de la Semaine Sainte.

Les personnes qui, en raison de leur âge, de leurs infirmités ou de leurs travaux sont exemptées ou dispensées du jeûne, peuvent faire gras à tous les repas, les quatre jours de la semaine ci-dessus indiqués.

Il est défendu pendant tout le Carême, même les dimanches, de manger de la viande et du poisson au même repas.

Art. 3. — En vertu de ces mêmes pouvoirs, Nous permettons l'usage du beurre, du lait et du fromage pendant tout le Carême, même à la collation.

Nous autorisons également l'usage des œufs tous les jours, excepté le Vendredi-Saint : toutefois, ceux qui sont tenus au jeûne ne pourront en prendre à la collation.

Nous permettons l'usage de la graisse au lieu de beurre pour apprêter les aliments maigres, tous les jours de jeûne et d'abstinence de l'année, à l'exception du Vendredi-Saint (1).

Art. 4. — MM. les Chanoines pour Nos diocésains, les Curés et Recteurs pour leurs paroissiens, les Supérieurs et

(1) Afin de prévenir certaines interprétations abusives de cet article, Nous faisons expressément remarquer qu'il s'agit uniquement, dans cette concession, de saindoux ou d'autres graisses, quelle qu'elle soit, mais nullement de viande, lard, jus ou extrait de viande, consommé, soupe ou potage fait avec de la viande ou du lard.

Archives diocésaines de Q[illegible]per et Léon

Aumôniers pour les communautés et les pensionnats dont ils sont chargés, les Confesseurs pour leurs pénitents sont autorisés à accorder en outre les permissions qui leur paraîtraient justifiées par des motifs légitimes, pourvu qu'ils ne le fassent pas d'une manière générale.

Art. 5. — En vertu d'un Indult en date du 9 Avril 1910, Nous accordons, d'une manière générale, pendant cette année, la dispense de l'abstinence du samedi. Cette dispense n'est pas donnée pour les samedis des Quatre-Temps, ni pour les vigiles dans lesquelles il y a obligation de jeûner.

Art. 6. — En vertu d'un Indult du 9 Avril 1910, Nous dispensons de l'abstinence le jour de saint Marc et les trois jours des Rogations.

Art. 7. — En accordant ces dispenses, le Saint-Père Nous charge d'exhorter les fidèles à les compenser par des œuvres pies et spécialement par des aumônes proportionnées à leurs ressources.

Nous leur demandons, avec instance, de ne pas oublier, dans leur charité, les œuvres diocésaines dont les charges se multiplient avec le nombre.

Ces aumônes seront remises à MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers ou déposées dans un tronc spécial pour être envoyées au Secrétariat de l'Evêché.

Art. 8. — Les pauvres qui ne pourraient pas faire une aumône même légère, y suppléeront en récitant, chaque semaine, pendant la durée du Carême, cinq *Pater* et cinq *Ave* pour les besoins de l'Eglise, de la France et du diocèse.

Art. 9. — Nous autorisons la bénédiction du Très Saint-Sacrement pour chacune des réunions du soir qui auront lieu à l'occasion du Carême, dans les églises et chapelles de Notre diocèse.

Art. 10. — Le temps fixé pour satisfaire à la communion pascale s'ouvrira, pour le diocèse, le dimanche de la Passion, et finira le second dimanche après Pâques.

Nous recommandons instamment à MM. les Curés et Recteurs de donner à leurs paroissiens la plus grande liberté pour le choix de leur confesseur.

Le canon du IVe Concile de Latran : *Omnis utriusque sexus fidelis* sera publié le IVe Dimanche de Carême, et MM. les Curés et Recteurs rappelleront à leurs paroissiens le précepte de la confession annuelle et de la Communion pascale, en les exhortant à remplir ce devoir.

On lira également le Décret *Quam singulari,* en insistant sur l'obligation de la Communion pascale pour les jeunes enfants.

Art. 11. — La quête pour les Saints Lieux, qui est, ainsi que vous le savez, spécialement recommandée par le Souverain Pontife, sera faite, comme de coutume, pendant les offices du Vendredi-Saint.

Art. 12. — La quête pour le Denier du culte sera faite autant que possible avant Pâques. Nous sommes obligé de demander une contribution moyenne de 0 fr. 30 par personne ; les fidèles comprendront la nécessité qui s'impose à eux en conscience de pourvoir à l'entretien du clergé.

Les offrandes ainsi recueillies seront intégralement transmises, au plus tard vers la fin de Juin, au Secrétariat de l'Evêché, pour être, avec le concours de la Commission de contrôle, affectées au traitement du clergé.

Art. 13. — Nous renouvelons, d'une manière toute spéciale, les prescriptions antérieures touchant les quêtes qui doivent se faire pour le Denier de Saint-Pierre, le jour de la solennité des Apôtres Pierre et Paul, et le dimanche du Rosaire pour l'œuvre des Cercles et Patronages.

Nous recommandons en outre et très particulièrement à la charité des fidèles, l'œuvre des Ecoles chrétiennes, qui répond à l'un des besoins les plus urgents et les plus graves de l'heure présente, et Nous rappelons qu'une quête est faite le jour de l'Ascension, dans toutes les églises, pour l'Institut catholique d'Angers et les écoles chrétiennes du Diocèse.

Le danger des mauvais livres dans les écoles communales devenant plus grave de jour en jour, Nous demandons aux prêtres et aux fidèles d'ajouter à leurs prières publiques ou privées la formule suivante : « Des écoles sans Dieu et des maîtres sans foi, délivrez-nous, Seigneur ».

Art. 14. — Nous invitons les fidèles à suivre régulièrement les prières publiques que Nous avons indiquées pour le temps de la guerre et à offrir, pour la victoire et pour la paix, leurs communions, leurs exercices de piété et leurs bonnes œuvres.

Nous leur demandons aussi de s'associer, avec ferveur, aux prières faites pour le Pape, au Salut du Saint-Sacrement ; ils se souviendront que le saint Pontife Benoît XV a pris en main le gouvernement de l'Eglise, dans des circonstances difficiles et douloureuses et qu'il a besoin d'être soutenu par l'affection de tous ses enfants.

Et seront Notre présente Instruction pastorale et Notre Mandement lus et publiés dans toutes les églises et chapelles publiques de Notre Diocèse, le dimanche de la Quinquagésime et les dimanches qui suivront.

Donné à Quimper, en Notre maison de Saint-Joseph, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de Notre Evêché, en la fête de la Purification de la Bienheureuse Vierge Marie, le 2 Février 1915.

PAR MANDEMENT :

J.-M. PILVEN, Ch. hon.,
Secrét. gén. de l'Évêché.

† ADOLPHE,
Évêque de Quimper et de Léon.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

III. Communion pascale des enfants. — Les enfants, dès qu'ils ont atteint l'âge de raison, sont tenus, tout comme les grandes personnes, de communier *au temps de Pâques.*

En expliquant aux fidèles, pendant le Carême, les prescriptions du IVe Concile de Latran relatives à la confession annuelle et à la communion pascale, les pasteurs auront soin d'ajouter expressément que les enfants eux-mêmes, dès l'âge de raison, sont atteints par ces prescriptions et qu'ils doivent se mettre en état de les observer. Ils ne manqueront pas non plus de rappeler aux parents leurs devoirs et leur responsabilité sur ce point.

IV. Date de la Communion solennelle. — Nous rappelons à MM. les Curés et Recteurs combien il est nécessaire de prolonger le plus possible la durée des catéchismes au cours d'une même année, et, par conséquent, de retarder plus qu'on ne le faisait généralement jusqu'à présent dans les paroisses du diocèse la date de la Première Communion solennelle.

C'est pourquoi, Nous défendons absolument, non seulement de célébrer cette solennité, mais même de *commencer la retraite préparatoire* avant l'expiration du temps pascal, tel qu'il se trouve déterminé par Notre mandement du Carême, c'est-à-dire pour l'année présente, *avant le 18 Avril.* Seules, les paroisses qui auront la Confirmation avant cette date, ou immédiatement après, ne seront point assujetties à cette règle. — Notre désir serait même qu'aucune Communion solennelle ne fût célébrée avant la fête de l'Ascension (13 Mai), afin que les catéchismes pussent être continués au moins jusque-là.

La retraite préparatoire à la Communion ne doit pas durer moins de *trois jours.*

V. Prédicateurs de Carême. — MM. les Curés et Recteurs sont priés de faire connaître à l'Evêché, qui se charge de les transmettre à la *Semaine Religieuse,* les noms des prédicateurs qu'ils ont choisis pour la station du Carême. Si ces prédicateurs sont étrangers au diocèse, la lettre adressée à Monseigneur ou aux Vicaires généraux doit contenir *une demande de pouvoirs.*

Les prédicateurs devront eux-mêmes, avant de commencer leurs prédications, prêter le serment antimoderniste devant le Curé ou le Recteur de la paroisse, que Monseigneur délègue spécialement à cet effet. La formule du serment sera expédiée par le Secrétariat de l'Evêché aux chefs de paroisse qui auront demandé des pouvoirs pour leur prédicateur ; ils devront la renvoyer ensuite, datée et signée par celui qui aura prêté le serment.

VI. Pour les Victimes de la Guerre. — Ploaré, Tréboul ; La Forêt-Fouesnant ; Peumerit ; Cléden-Cap-Sizun ; Ile-Tudy, Plobannalec. — Saint-Louis (Brest) ; Dirinon, La Forêt-Landerneau, Saint-Divy ; Plouguerneau ; Ploudaniel, Plouider, Plounéour-Trez ; Ile d'Ouessant ; Brélès, Saint-Pabu ; Ploudiry. — Locronan, Saint-Ségal ; Collorec, Landeleau ; Lanvéoc ; Bolazec, Botmeur, Loc-Maria-Berrien ; Lennon. — Saint-Martin (Morlaix), Sainte-Sève ; Guerlesquin ; Le Cloître ; Saint-Cadou ; Locquénolé. — Santec, Saint-Servais. — Névez.

VII. Nominations. — Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Motreff, M. Quéré, vicaire à Beuzec-Conq, en remplacement de M. Corbel, démissionnaire pour cause de santé.

Remplaçants pour la durée de la guerre :

A l'Ile-Tudy. M. Morvan, vicaire à Bodilis ;
A Mellac . . . M. Quillévéré, vicaire à Poullaouen.

VIII. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos de l'âme de M. Berriet (Clet-Yves-Marie), vicaire à Bohars décédé à Cléden-Cap-Sizun, le 5 Février.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche, 11 Février :* Messes à 6, 7, 8 et 9 heures, grand'messe à 10 heures, messe à midi. — A 7 heures, réunion à la chapelle de la Congrégation des Demoiselles : messe, instruction, bénédiction. — Vêpres à 3 heures.

Prières des Quarante-Heures : Ce jour et les deux jours suivants, à la 1re messe, bénédiction du Saint-Sacrement et exposition jusqu'après les vêpres. Indulgence plénière applicable aux âmes du Purgatoire, aux conditions ordinaires, plus une visite au Saint-Sacrement exposé.

Lundi et Mardi : grand'messe à 9 heures, vêpres à 4 heures, bénédiction.

Mercredi : bénédiction et imposition des Cendres avant la première messe. A 10 heures, bénédiction solennelle des Cendres, grand'messe.

Jeudi : à 8 heures, prières pour le temps de la guerre, bénédiction.

Samedi : confession des filles du grand catéchisme.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche de la Quinquagésime, lundi et mardi :* prières des Quarante-Heures ; le Saint-Sacrement sera exposé depuis la 1re messe jusqu'aux vêpres, chantées le dimanche à 3 heures, lundi et mardi, à 4 heures, et suivies de la Bénédiction du Saint-Sacrement.

Indulgence plénière, aux conditions ordinaires, et une heure d'adoration.

Mardi : 7 h. 1/2, messe recommandée pour la France par la Ligue patriotique des Françaises.

Mercredi des Cendres : aux messes de 6 heures et 7 h. 1/2, on impose les Cendres. Office solennel à 8 h. 1/2

Le soir, à 8 heures, et les jours suivants, prières pour la France et bénédiction du Saint-Sacrement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

KERFEUNTEUN. — Chapelle de la Mère-de-Dieu. — *Tous les jeudis du Carême :* 1re messe à 6 heures ; à 6 h. 1/2, Chemin de Croix, avec bénédiction de la Vraie Croix. A 7 heures, messe pour les soldats. A partir de 5 h. 1/2, le clergé paroissial est à la disposition des pèlerins pour entendre les confessions.

Tous les dimanches du Carême : vêpres à 3 heures.

Avis de services. — I. Un service solennel sera chanté à Bohars, samedi prochain, 13 Février, pour le repos de l'âme de M. Berriet, vicaire, décédé.

II. Le service anniversaire pour le R. P. Le Jollec, eudiste, sera chanté à Lothey-Landremel, le mardi 16 Février, à 10 heures.

Nécrologie. — Saint-Joseph du Pilier-Rouge, Lambézellec. — Gustave TROMEUR, *mort au champ d'honneur.* — On nous écrit :

« J'ai la grande douleur de vous annoncer la mort de notre cher Gustave. Il a été tué au champ d'honneur, au Sud-Est d'Ypres le 28 Décembre. Sa dernière lettre est datée précisément de ce jour, et il y disait à sa mère que depuis quelques jours « les obus pleuvaient de tous côtés ». Il racontait aussi que la nuit de Noël il avait servi la messe dans une maison abondonnée, et que toute sa vie il conserverait le souvenir de ce spectacle. Hélas ! sa vie ne devait plus durer longtemps, car trois jours après il la rendait au bon Dieu, lui qui avait résolu de la consacrer tout entière à son service.

Gustave Tromeur avait 17 ans quand il déclara pour la première fois son intention d'être prêtre. Grâce à un travail acharné soutenu par le dévouement de celui qui devint son maître en même temps que le confident de son âme, il put entrer en Première au Petit-Séminaire à la rentrée d'Octobre 1913. Durant le court séjour qu'il a fait à Saint-Vincent, maîtres et condisciples ont pu apprécier sa profonde piété en même temps que son heureux caractère ; tous l'admiraient, tous l'aimaient.

Gustave avait une âme d'apôtre. Déjà il avait fait beaucoup de bien dans sa paroisse de Saint-Joseph par ses exemples et par l'heureuse influence qu'il exerçait sur ses camarades. Le sacerdoce l'attirait parce qu'il y voyait la meilleure forme de l'apostolat. Le jour de son départ pour la caserne, il disait à un de ses amis : « Peu m'importe que je sois blessé à la guerre ; mais je ne voudrais » pas mourir avant d'être prêtre... » Le bon Dieu en a décidé autrement : que sa sainte volonté soit faite !

Je ne doute pas que notre ami ne fût prêt à paraître devant Dieu ; néanmoins, nous prions pour lui et nous le recommandons aux prières de tous ceux qui l'ont connu et aimé. »

Quimper. — **Les prières publiques pour la paix.** — Dimanche, après vêpres, ont eu lieu à la Cathédrale, sous la présidence de Monseigneur, les prières solennelles ordonnées par le Pape en faveur de la paix. La vaste église de Saint-Corentin avait peine à contenir la foule des fidèles qui s'y pressaient. Beaucoup d'hommes et de nombreux militaires de tous grades se remarquaient dans l'assistance. Entre le chapelet et les prières spéciales demandées par Benoît XV Monseigneur prononça un éloquent et patriotique discours dont nous sommes heureux de donner ici le texte *in extenso :*

Mes Frères,

A l'occasion des prières qui nous sont demandées par le Pape, c'est du Pape lui-même que je veux surtout vous parler.

Il y a des Français qui ne rendent pas justice au Pape.

Son élection avait été pourtant regardée, dans tous les pays du monde, comme un bonheur pour la France. Les sympathies qu'il a montrées, dès le premier jour, à nos Cardinaux, aussi bien que le choix de ses deux secrétaires d'Etat, ont accentué encore devant l'opinion la réputation qu'il avait d'aimer notre pays et de lui vouloir du bien.

Pour qu'on l'attaque, comme on le fait aujourd'hui, a-t-il donc, depuis sa nomination, changé d'attitude à l'égard de notre pays ? Quel acte désobligeant peut-on lui reprocher ?

A-t-il omis de notifier au Chef de l'Etat son avènement au trône pontifical ? Il aurait pu s'en abstenir. La France a rompu, d'une manière offensante, ses relations avec le Saint Siège. A l'heure où elle aurait le plus pressant intérêt à les rétablir, elle s'obstine à ne pas le faire. Benoît XV n'en a pas moins tenu à faire part de son élection au Président de la République.

Courtois pour le Président, a-t-il manqué d'égards pour la Nation ? Est-il resté froid devant nos malheurs ? froid devant nos villes et nos campagnes envahies, devant nos compatriotes non combattants tués, déportés, ruinés, devant nos cathédrales incendiées ? Ses lettres si compatissantes aux Cardinaux de Reims et de Paris prouvent éloquemment le contraire.

A-t-il toléré que certains journaux catholiques d'Italie poursuivent contre la France et ses alliés leur campagne d'injures payée par l'Allemagne ? Vous savez qu'ils ont été rappelés à l'ordre (1).

Dans les tentatives qu'il a faites pour adoucir la guerre, a-t-il pu, en quelque point, froisser la France ? Il l'eût froissée, s'il l'avait laissée en dehors de ses démarches. Il s'en est bien gardé. Il s'est tourné vers elle comme vers les autres peuples, paternellement, pour lui proposer la Trêve de Noël. J'aime à penser que l'échec de son projet n'est pas venu de notre côté.

---

(1) Le *Bastone* et le *Mulo*.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les Papes sont toujours disposés à rendre service à la France. Elle demeure pour eux la Fille aînée de l'Eglise. En 1870, Pie IX fut le seul souverain du monde à intervenir auprès du Roi de Prusse en faveur de la France malheureuse, et Jules Favre lui-même savait l'en remercier. Nous n'attendions pas de Benoît XV ce genre de concours. La France, Dieu merci, a pu montrer, cette fois, à ses ennemis, qu'elle est de taille à les vaincre.

Le Pape a pourtant pu faire pour elle quelque chose.

Il y a des Français prisonniers en Allemagne. Il les a recommandés tous, pas seulement les prêtres, tous sans exception, les laïques comme les prêtres, et spécialement les malades, à la bienveillance des Cardinaux du pays, et par eux, à celle de l'Empereur. Si la démarche n'a pas obtenu tous les résultats désirables, ce n'est pas la faute du Pape. — Il a en outre demandé au clergé catholique de visiter les groupes de captifs, de leur venir en aide, de leur faciliter les relations avec leurs familles.

Il a fait plus. Il est intervenu auprès des belligérants, pour les amener à relâcher de part et d'autre les prisonniers qui seraient désormais incapables de porter les armes. Il a réussi. La bonne réponse du Président de la République a prouvé que la France est heureuse de ce succès, comme elle le sera encore de voir s'opérer en ce moment, à la même suggestion, l'échange des prisonniers civils, femmes, enfants, et hommes âgés de plus de 55 ans.

Enfin, la situation nouvelle, créée par l'entrée en guerre de l'Empire Ottoman, n'a pas pu arracher au Pape l'abandon de nos droits de protectorat en Orient ; et, quand nos religieux et nos religieuses, des Français eux aussi, ont été retenus par les Turcs, et exposés au traitement que l'on sait, il a encore agi. C'est grâce à lui que cinq cents d'entre eux ont été laissés libres de partir sur le *Syracuse*, et les membres de la Mission laïque ont été relâchés en même temps qu'eux.

Pour lequel de ces bienfaits lui fera-t-on des reproches ?

On dit : il n'a pas protesté officiellement et publiquement contre la violation de la neutralité belge et contre les crimes de toutes sortes qui ont accompagné l'invasion allemande.

Ç'eût été, en effet, une satisfaction pour nos âmes d'entendre ce rappel public au droit des gens, et, pourquoi ne pas le dire ? de l'entendre dans les termes mêmes qu'employait le Prophète parlant au Roi David : *Tu es ille vir*. Sire, le coupable, c'est vous.

Mais, il faut le reconnaître bien haut, ce langage n'était pas possible. Il n'était même pas désirable. Je ne crois pas que, après réflexion, un seul homme d'Etat, belge, français, anglais ou russe, ait pu le souhaiter.

Il y a différentes manières de protester contre les excès de

la force. Il y a la manière des diplomates, et celle des tribuns. Le Pape n'est ni l'un ni l'autre. Le Pape est un Père et un Juge. Juge, il doit affirmer les principes. Père, il tient, en les appliquant, à ne pas compromettre les résultats de son intervention, et à ne pas aggraver une situation déjà trop douloureuse.

Benoît XV n'a pas failli à sa double mission.

Il s'est souvenu, nous a-t-il dit dans son allocution solennelle du 22 Janvier, qu'étant « le Vicaire de Jésus-Christ mort pour tous les hommes et pour chacun », qu'étant « le Père commun des catholiques », il doit « embrasser dans un même sentiment de charité tous les combattants », et « considérer en eux non les intérêts spéciaux qui les divisent, mais le lien commun de foi qui les rend frères », pour ne pas blesser plus gravement encore « la cause de la paix », pour ne pas attirer « à la religion des aversions et des haines », pour ne pas « exposer à de grands troubles la tranquillité et la concorde intérieure de l'Eglise ».

Voilà le langage prudent et charitable du Père, qui ne peut adhérer à aucun des deux groupes de belligérants.

Mais ce Père est aussi un Juge. Il ne se soustrait pas aux devoirs de sa fonction. Il en assume toutes les responsabilités.

Déjà, dans son Encyclique du 1er Novembre, il avait dit nettement sa pensée sur les moyens de régler les conflits entre nations sans recourir à la guerre : « Il y a assurément, écrivait-il, d'*autres voies*, d'*autres moyens*, qui permettraient de réparer les droits, s'il y en a eu de lésés ».

D'autres voies, d'autres moyens : n'était-ce pas ce que la France et l'Angleterre suggéraient à l'Allemagne, et ce que la Russie lui proposait encore formellement, la veille même de la déclaration de guerre, quand le Tsar télégraphiait à l'Empereur : « Soumettons le conflit à la Conférence de La Haye » ! Cette dépêche a été enfin rendue publique, il y a seulement huit jours. Ne pensez-vous pas que la parole du Pape trouve en elle un commentaire assez saisissant ?

Le 22 Janvier, il a parlé aussi clairement. Retenez ses paroles. Il n'est pas permis à des catholiques de les ignorer. Ils n'ont pas le droit de laisser attaquer le Pape sans le défendre. Voici sa déclaration solennelle.

« Quant à proclamer, dit-il, qu'il n'est permis à personne, pour quelque motif que ce soit, de léser la justice, c'est sans doute au plus haut point un office qui revient au Souverain Pontife, comme à celui qui est constitué par Dieu l'interprète suprême et le vengeur de la loi éternelle. Ce principe, nous le proclamons sans ambages. Nous réprouvons hautement toute injustice, de quelque côté qu'elle ait été commise. »

Cette déclaration de principes n'est pas neuve. Benoît XV ne fait que résumer les condamnations portées par Pie IX dans son *Syllabus* contre ceux qui affirment que la force doit primer

Archives diocésaines de Quimper et Léon

le droit. En réprouvant, une fois de plus, la honteuse maxime, le Pape atteint directement les chefs de peuples qui la mettent aujourd'hui en pratique.

Il insiste, d'ailleurs, sur quelques points particuliers. Vous comprendrez mieux le sens poignant de sa parole, si vous évoquez d'abord dans vos mémoires les scènes d'horreurs dépeintes par le Cardinal Archevêque de Malines dans sa Lettre pastorale, et que pourraient redire pour leurs diocèses tous les Evêques de Belgique et au moins huit Evêques de France.

Après avoir flétri cette guerre, « où la violence de l'attaque dépasse parfois toute mesure », le Pape supplie :

« Que les régions envahies ne soient pas dévastées plus qu'il n'est strictement exigé par les nécessités de l'occupation militaire. »

Il dit encore : « Qu'on ne blesse pas sans une réelle nécessité les habitants en ce qu'ils ont de plus cher, comme les temples sacrés, les ministres de Dieu, les droits de la religion et de la foi. »

Les hommes politiques pourront faire plus tard des réquisitoires plus vibrants. Ils n'en pourront pas faire de plus solides. Ni le Cardinal Mercier, ni le Cardinal de Lyon et ses suffragants, ni les autres Cardinaux de France et d'Angleterre n'ont été plus précis et plus forts.

Il est vrai, le Pape exhorte les victimes au calme et à la patience, et il ne peut pas faire autrement. Mais en quels termes affectueux et sages il leur donne ce douloureux conseil !

« Pour ceux qui voient leur Patrie occupée par l'ennemi, nous comprenons combien il doit être dur de se trouver soumis au joug de l'étranger : mais Nous ne voudrions pas que le désir ardent de recouvrer leur indépendance les amenât spécialement à entraver le maintien de l'ordre public et à aggraver par suite de beaucoup leur position. »

Quelle règle de conduite plus opportune pouvait-on indiquer à la Belgique et à nos départements envahis ? Vous êtes sous la main du conquérant. Il n'est pas votre souverain légitime. Mais, en gardant votre fidélité entière à votre gouvernement national, vous devez, pour ne pas augmenter autour de vous les souffrances et les ruines, subir en silence le joug de l'étranger, en attendant que la victoire achève de changer de camp.

Ainsi l'enseignement adressé à son peuple par le Cardinal de Malines se trouvait d'avance pleinement d'accord avec la pensée du Pape, qui lui avait donné déjà tant de preuves d'attachement, et qui, dans le même discours, réjouissait son cœur et celui de son Roi en proclamant sa sympathie « pour le bien-aimé peuple belge ».

Le gouvernement du Havre a si bien compris le sens et la portée de l'allocution du Pape, qu'il vient de charger son ambassadeur à Rome de l'en remercier officiellement.

Ce que le Pape pourra dire encore plus tard, je l'ignore. Il a,

dès maintenant, soulagé la conscience du monde. Les principes qu'il a formulés souverainement répondent à l'attente de tous les esprits éclairés et droits, et la modération de son langage ne fait que rendre sa protestation et plus forte et plus digne.

Comment cette protestation n'a-t-elle pas suffi à épargner à Benoît XV les commentaires étranges et les craintes plus étranges encore qui ont accueilli en France, dans les régions du pouvoir, son touchant appel aux prières pour la paix ?

Les catholiques français et le Pape sont accusés tour à tour et presque en même temps de vouloir prolonger la guerre et de vouloir pourtant faire trop tôt signer la paix.

Mes Frères, pour vouloir prolonger la guerre sans nécessité, il faudrait vraiment ne pas savoir ce qu'elle coûte. Quel est le catholique, même éloigné des champs de bataille, qui n'a pas ressenti tout au moins le contre-coup des douleurs nationales, et jeté les yeux sur le pays désolé, sur les paroisses en souffrance, et parcouru la liste des morts, parmi lesquels, au milieu des pères de famille et des jeunes gens que nous pleurons, il a pu compter aussi tant de prêtres et d'hommes d'œuvres ?

Le jour où la guerre pourra, sans nuire aux intérêts légitimes de la France et de ses alliés, prendre fin, par une paix conforme aux règles de la justice et de la prudence, ce ne sont pas les catholiques qui en retarderont l'heure.

Mais ils ne seront jamais parmi ceux qui veulent la paix immédiate et à tout prix. Ce n'est pas dans leurs rangs que se trouvent les semeurs de panique et de découragement.

Y a-t-il un Français, de bonne foi, qui ait pu croire que le Pape nous prêchait une paix signée prématurément, à des conditions déshonorantes ou imprudentes ?

Le Pape aspire à la paix, comme nous y aspirons tous. Ce n'est pas seulement son cœur qui l'y entraîne. C'est son devoir. Il irait contre l'esprit même de sa divine fonction, si, au nom de son Maître Notre Seigneur Jésus-Christ, par charité chrétienne pour les belligérants et pour leurs victimes armées ou désarmées, il ne rappelait pas incessamment au monde l'Evangile de la paix et ne faisait pas tout son possible pour hâter la fin de la guerre. C'est un de ses rôles providentiels, et plaise à Dieu que le monde comprenne enfin, dans l'histoire des temps nouveaux, quels services pourrait rendre le Souverain Pontife, choisi comme arbitre dans les conflits entre les nations !

Mais le Pape sait bien que la paix est un résultat qui se prépare lentement.

Il dit en propres termes : « Les mois, hélas ! succèdent aux mois, sans laisser luire l'espérance, même lointaine, de voir cesser bientôt cette guerre ».

C'est pourquoi, poursuivant autant qu'il est en lui, sa mission de Père et de Pacificateur, ne pouvant compter sur les puissants de la terre pour arrêter le fléau, il demande aux peu-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ples de se mettre en prières, afin d'obtenir, à la longue, du Cœur de Dieu ce que le cœur des hommes lui refuse.

Le Pape n'a pas le culte de la force matérielle. Il en sait le prix. Il la bénit, quand elle se met au service du droit. Il en sait le danger. Il la réprouve, quand elle opprime les consciences et viole la justice. La force dont il a le culte, c'est la force spirituelle, qui est celle de Dieu.

La prière est un des moyens de mettre en mouvement cette force divine. Il demande donc la prière à ses millions de fidèles.

Il la demande aux plus faibles, qui seront peut-être ici les plus forts. Faites venir les enfants. Ils n'ont pas encore péché gravement. Ils pourront être mieux écoutés que vous-mêmes, surtout s'ils ont communié. Pourquoi n'ajouterai-je pas que, si vous avez communié avec eux, votre prière empruntera à la leur une vertu plus pénétrante ?

Il appelle les familles, inquiètes pour ceux qui combattent, inquiètes pour l'avenir du foyer et du pays, et il les met à genoux devant lui, parce qu'il tient en ses mains le secret des destinées prochaines.

Il appelle surtout les nations, et parfois les nations ne répondent pas. Mais les foules répondent à la place des chefs. Les âmes saintes répondent. L'Armée et la Marine répondent, ceux qui cicatrisent en ce moment leurs blessures, ceux qui en reçoivent peut-être de nouvelles, à l'heure où je parle. Le Pape leur dit à tous : Priez pour la paix. Quoi ! prier pour la paix, même dans les tranchées ! Pourquoi pas ? Prier pour la paix n'a jamais empêché de se battre pour la victoire. Quand vous combattez, c'est toujours pour la paix. On ne fait pas la guerre pour le plaisir de faire la guerre. Ce serait monstrueux. C'est pour la paix que vous vaincrez, et c'est pour la paix que vous prierez avec nous, non pas pour la paix dans la peur, dans la honte ou dans l'injustice, mais pour la paix dans le droit, dans l'honneur, dans l'ordre rétabli, dans l'équilibre des forces européennes renouvelé, dans la sécurité rendue à tant de victimes de la conquête injuste.

Dieu fasse que cette paix nous soit promptement assurée, et que l'ardeur des prières qui la réclament égale la vaillance des armes qui vont nous l'obtenir !

Plogonnec. — **Pèlerinage à N.-D. de Lorette.** — Un pèlerinage de pénitence a eu lieu à N.-D. de Lorette, le mardi 2 Février, suivant le programme déjà publié dans la *Semaine religieuse*. On peut dire qu'il a été suivi avec un esprit de foi et une ferveur qui ont dû toucher profondément le cœur de la Sainte Vierge.

Malgré un temps maussade et même pluvieux, 1.500 personnes environ étaient accourues de Plogonnec et des paroisses voisines, implorer la protection de N.-D. de Lorette sur la France, sur ses

armées ; et sur cette foule, le très grand nombre n'a pas hésité à suivre la procession depuis le bourg jusqu'à la chapelle, aller et retour, bien que cette chapelle se trouve à cinq forts kilomètres de l'église paroissiale. Si j'ajoute que beaucoup demeurent à plus de deux lieues du bourg et qu'ils ont franchi toutes ces distances à pied, on concevra sans peine que ce pèlerinage fut vraiment un pèlerinage de pénitence.

Mais, on pria si bien, on chanta si bien, sous l'habile direction du dévoué Recteur de Locronan, qu'on ne sentait pas la fatigue ; on était si bien disposé que le prédicateur n'eut pas de peine à se faire écouter très attentivement, pendant plus de vingt minutes, en parlant, en plein air, de la confiance que nous devons avoir dans la puissante et maternelle protection de Marie.

N.-D. de Lorette n'oubliera pas les prières de ses pieux pèlerins : elle versera abondantes, ses grâces sur nos chers soldats ; elle leur accordera la force de faire noblement leur devoir, en attendant que luise pour notre bien aimée France, l'aube d'une paix glorieuse et durable.

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

Celle (Hanovre), 18 Janvier. — J'étais brancardier dans l'Argonne. Pendant trois semaines, mon bataillon s'est trouvé aux avant-postes dans un endroit où la situation était très tendue. Enfin, le 8 Janvier, l'ennemi a fait une attaque si brusquée et si violente que je me suis trouvé enveloppé dans les lignes ennemies portant un blessé.

Je suis arrivé à Celle le 15 Janvier. M. Burel, séminariste de Landudec, qui a été fait prisonnier le même jour que moi, se trouve au camp de Meschede.

A Celle, il y a encore quelques officiers français, belges, russes et même serbes. Entre nous, prêtres, nous vivons à peu près en communauté, et nous passons les moments de notre inaction forcée à prier pour la grande cause qui nous est chère.

Nous pouvons dire la sainte messe tous les jours. Nous avons toute liberté d'allure à l'intérieur de la maison et la permission d'en faire le tour à l'extérieur, toutes les demi-heures, pourvu qu'on ne soit pas plus de quinze ensemble. Nous pouvons écrire deux lettres par semaine et recevoir toutes celles que l'on nous envoie.

E. S.

24 Janvier. — Le mouvement religieux s'accentue toujours. M. A... constate un progrès de plus en plus sensible vers la communion fréquente. L'Apostolat de la Prière a déjà pris pied au ...e. On compte plus de 200 adhérents. Le but, c'est toujours la com-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

munion fréquente. — Le Cœur de Jésus est en train de toucher par sa grâce un soldat de ma compagnie qui a perdu depuis plusieurs années le chemin de l'église. Lui aussi a consenti à faire chaque jour l'offrande de sa journée au Cœur de Jésus par le Cœur de Marie, et même à réciter une dizaine en l'honneur de Marie. Hier, il m'avouait que depuis l'âge de 12 ans, il n'a jamais oublié de dire tous les soirs, avant de s'endormir, deux *Pater* et deux *Ave*, en l'honneur de la Bonne Vierge, à laquelle il en avait fait la promesse. Il a toujours eu une grande confiance en Marie. Il se propose de se confesser pendant les jours de repos. La guerre aura fait des conversions. Je le recommande à vos prières. Y. C.

30 Janvier. — Nous avons une chapelle portative ; quelque chose de très minuscule ; le calibre mesurent à peine 10 centimètres de hauteur. Cette chapelle qui tient tout entière dans une caissette de 20 à 30 centimètres de côté, est facilement transportable ; aussi, chaque dimanche, nous allons d'un cantonnement à l'autre pour célébrer le saint sacrifice. Nous avons, pourrait-on dire, deux chapelles vicariales à desservir.

Dimanche dernier, c'était mon tour d'aller dans cette fameuse carrière déjà si souvent décrite ; l'assistance se composait de cent à cent cinquante fantassins et artilleurs.

Pendant plus de deux mois, nous nous sommes trouvés dans la boue jusqu'au genoux et l'eau nous est montée parfois jusqu'à la ceinture. Depuis deux jours, le soleil commence à luire ; se déciderait-il enfin à venir réchauffer nos membres engourdis par le froid et l'humidité. Les misères sont grandes, plus grande notre gaieté. L. N.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Lettre pastorale de Son Eminence le Cardinal Mercier.

(Suite.)

II

L'Endurance.

Nous pouvons le dire sans orgueil, mes Frères, notre petite Belgique a conquis le premier rang dans l'estime des nations.

Il s'est bien rencontré, je le sais, en Italie et en Hollande, notamment, des personnes habiles qui ont dit : « Pourquoi exposer la Belgique à cette perte immense de richesses et d'hommes ? N'eût-il pas suffi de protester verbalement contre l'agression ennemie ou de tirer, au besoin, un coup de canon à la frontière ? »

Mais tous les hommes de cœur seront avec nous contre les inventeurs de ces calculs mesquins.

L'utilitarisme n'est, ni pour les individus ni pour les collectivités, la norme du civisme chrétien.

L'article 7 du traité signé à Londres, le 19 Avril 1839, par le roi Léopold, au nom de la Belgique, d'une part ; par l'Empereur d'Autriche, le Roi de France, la Reine d'Angleterre, le Roi de Prusse, l'Empereur de Russie, d'autre part, énonce que « la Belgique formera un Etat indépendant et perpétuellement neutre, » et qu'elle sera tenue d'observer cette même neutralité envers tous les Etats. »

De leur côté, les co-signataires du traité « promettent, pour eux » et pour leurs successeurs, sous la foi du serment, d'accomplir et » d'observer ledit traité en tous ses points et articles, sans y contrevenir, ni permettre qu'il y soit contrevenu. »

La Belgique était engagée d'honneur à défendre son indépendance : elle a tenu parole.

Les autres Puissances s'étaient engagées à respecter et à protéger la neutralité belge : l'Allemagne a violé son serment, l'Angleterre y est fidèle.

Voilà les faits.

Les droits de la conscience sont souverains : il eût été indigne de nous retrancher derrière un simulacre de résistance.

Nous ne regrettons pas notre premier élan, nous en sommes fiers. Ecrivant, à une heure tragique, une page solennelle de notre histoire, nous l'avons voulue sincère et glorieuse.

Et nous saurons, tant qu'il le faudra, faire preuve d'endurance.

L'humble peuple nous donne l'exemple. Les citoyens de toutes les classes sociales ont prodigué leurs fils à la patrie ; mais lui, surtout, souffre des privations, du froid, peut-être de la faim. Or, si je juge de ses sentiments en général, par ce qu'il m'a été donné de constater dans les quartiers populaires de Malines et dans les communes les plus affligées de mon diocèse, le peuple a de l'énergie dans sa souffrance. Il attend la revanche, il n'appelle point l'abdication.

L'épreuve est, dans les mains de la toute-puissance divine, une arme à deux tranchants.

Si vous vous révoltez contre elle, elle vous blessera à mort. Si vous courbez la tête et l'acceptez, elle vous sanctifiera.

Dieu nous éprouve, dit l'Apôtre saint Jacques, mais ce n'est jamais Lui qui nous incite au mal. Tout ce qui vient de Lui est bon ; tout ce qui descend du ciel vers nous est, dans le dessein de Dieu, un jet de lumière et une marque d'amour. C'est nous qui obéissant à l'attrait de passions désordonnées, transformons parfois les bienfaits de la Providence en un poison mortel. « Heureux, » conclut hardiment le vieil apôtre, heureux celui qui supporte avec » patience ses tribulations : car, après qu'il aura fait preuve d'endurance, il recevra la couronne immortelle promise par Dieu à » ceux qui l'aiment (1). »

Trêve donc à nos murmures, mes Frères.

Volontiers, je vous appliquerais les paroles que l'apôtre saint Paul, dans sa lettre aux Hébreux, adressait à tous les chrétiens, en

(1) Jac., I, 12 et seq.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

leur rappelant l'exemple de l'immolation sanglante de Notre-Seigneur sur sa croix. « Vous n'avez pas encore résisté jusqu'au sang », leur disait-il ; *Nondum usque ad sanguinem restitistis* (1). Ce n'est pas seulement cet exemple universel et transcendant du Calvaire que je vous invite à regarder, c'est celui aussi de nos trente, peut-être quarante mille soldats qui ont versé leur sang pour la patrie. En regard de ces braves, dites-moi, vous qui êtes momentanément privés de votre confort habituel, de vos journaux, de vos facilités de voyages, de vos communications de familles, qu'avez-vous enduré, qu'avez-vous souffert ?

Que le patriotisme de notre armée, que l'héroïsme de notre Roi, de notre Reine bien-aimée, si touchante dans sa grande âme, nous servent de stimulant et de soutien ! Ne nous plaignons pas, ne nous plaignons plus.

Méritons notre libération. Hâtons-la par notre vertu, plus encore que par les prières de nos lèvres.

Courage, mes Frères, la souffrance passera ; la couronne de vie pour nos âmes, la gloire pour la nation ne passeront pas.

Je ne vous demande point, remarquez-le, de renoncer à aucune de vos espérances patriotiques.

Au contraire, je considère comme une obligation de ma charge pastorale de vous définir vos devoirs de conscience en face du Pouvoir qui a envahi notre sol et qui, momentanément, en occupe la majeure partie.

Ce Pouvoir n'est pas une autorité légitime. Et, dès lors, dans l'intime de votre âme, vous ne lui devez ni estime, ni attachement, ni obéissance.

L'unique Pouvoir légitime en Belgique est celui qui appartient à notre Roi, à son gouvernement, aux représentants de la nation. Lui seul est pour nous l'autorité. Lui seul a droit à l'affection de nos cœurs, à notre soumission.

D'eux-mêmes les actes d'administration publique de l'occupant seraient sans vigueur, mais l'autorité légitime ratifie tacitement ceux que justifie l'intérêt général, et de cette ratification seule leur vient toute leur valeur juridique.

Des provinces occupées ne sont point des provinces conquises ; pas plus que la Galicie n'est province russe, la Belgique n'est province allemande.

Néanmoins, la partie occupée du pays est dans une situation de fait qu'elle doit loyalement subir. La plupart de nos villes se sont rendues à l'ennemi. Elles sont tenues de respecter les conditions souscrites de leur reddition.

Dès le début des opérations militaires, les autorités civiles du pays recommandèrent avec insistance aux particuliers de s'abstenir d'actes d'hostilités envers l'armée ennemie. Ces recommandations restent en vigueur.

Notre armée a seule, en partage avec les vaillants bataillons de

(1) Hebr., XII, 4.

nos alliés, l'honneur et la charge de la défense nationale. Sachons attendre d'elle la délivrance définitive.

Envers les personnes qui dominent par la force militaire notre pays et qui, dans le fond de leurs consciences, ne peuvent pas ne pas admirer l'énergie chevaleresque avec laquelle nous avons défendu et défendons notre indépendance, ayons les égards que commande l'intérêt général. Plusieurs d'entre elles protestent qu'elles veulent, aujourd'hui, dans la mesure où elles le pourront, atténuer nos épreuves et aider à la reprise, parmi nous, d'un minimum de vie publique régulière. Respectons les règlements qu'elles nous imposent, aussi longtemps qu'ils ne portent atteinte ni à la liberté de nos consciences chrétiennes, ni à notre dignité patriotique. Ne faisons pas consister le courage dans la bravade, ni la bravoure dans l'agitation.

Vous, en particulier, mes bien chers Confrères dans le sacerdoce, soyez à la fois et les meilleurs gardiens du patriotisme, et les soutiens de l'ordre public.

Sur les champs de bataille vous avez été magnifiques. Le Roi et l'armée admirent l'intrépidité de nos aumôniers militaires en face de la mort, la charité de nos ambulanciers et de nos brancardiers. Vos évêques sont fiers de vous.

Vous avez beaucoup souffert. Vous avez été durement calomniés. Soyez patients. L'histoire vous vengera. Dès aujourd'hui, j'y apporte mon témoignage. Partout où je l'ai pu, j'ai interrogé les populations, le clergé, notamment, un nombre déjà considérable de prêtres qui avaient été déportés dans les prisons d'Allemagne et qu'un sentiment humanitaire, auquel je me plais à rendre hommage, a remis en liberté. Or, j'affirme sur l'honneur et je suis prêt à déclarer sous la foi du serment, que je n'ai pas, jusqu'à présent, rencontré un seul ecclésiastique, séculier ou régulier, qui ait excité la population civile à se servir d'armes contre l'ennemi. Tous, au contraire, ont obéi fidèlement aux instructions épiscopales qu'ils avaient reçues, dès les premiers jours d'Août, et qui leur prescrivaient d'user de leur influence morale auprès de nos populations, pour les porter au calme et au respect des règlements militaires.

Persévérez dans ce ministère de paix qui est pour vous la forme la plus saine du patriotisme.

Acceptez de grand cœur les privations que vous avez à subir.

Simplifiez encore, si vous le pouvez, votre vie. L'un des vôtres, réduit par le pillage, à un état voisin de la misère, me disait, ces derniers jours : « Je vis maintenant comme je voudrais avoir vécu toujours. »

Multipliez les efforts de votre charité, corporelle et spirituelle. A l'exemple du grand Apôtre, « laissez-vous assiéger chaque jour » par les soucis que vous donne votre Eglise ; que personne ne » dépérisse, sans que vous dépérissiez ; que personne ne tombe, » sans que vous vous sentiez vous-même tout en feu » (1).

(1) II, Cor., IX, 29.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Faites-vous les champions des vertus, que vous commandent à la fois l'honneur civique et l'Evangile. « Que tout ce qui est vrai, » tout ce qui est honnête, tout ce qui est juste, tout ce qui est pur, » tout ce qui est aimable, tout ce qui est digne d'éloge, vertueux » et méritoire, fasse l'objet de votre application. » Puisse la dignité de notre vie nous autoriser à faire nôtre, mes bien chers Confrères, cette fière conclusion de saint Paul : « Ce que je vous ai enseigné, ce que vous avez entendu de moi, ce dont vous avez été les » témoins dans ma vie, pratiquez-le : et le Dieu de paix sera avec » vous. » *Quæ et didicistis, et accepistis, et audilis, et vidistis in me, hæc agite : et Deus pacis erit vobiscum* (1). *(A suivre.)*

(1) PHILIPP., IV, 8-9

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | Maison de Confiance
Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.
3 rue Kéréon, QUIMPER. ——— QUIMPER, 3, rue Kéréon.
Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.
HORLOGERIE DE PRÉCISION
Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.
BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS
Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marques. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.
Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.
Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

Avis.

Loin de profiter des circonstances pour majorer ses prix, la **Maison J. CHENADEC,** *dans le but de conserver quelques ouvriers chargés de famille, consentira une remise aux personnes qui feront un achat au comptant, jusqu'à épuisement du stock des marchandises en magasins.*

Pour l'obtenir, il faudra se réclamer de la Semaine religieuse.

J. CHENADEC,
Ameublement, Quimper.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER *— Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES
Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

30e ANNÉE. Vendredi 19 Février 1915. N° 8.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : *3, place Saint-Mathieu, Quimper.*
Abonnement : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon sur *la Prière* pour le Saint Temps du Carême 1915 (à suivre) ; Auxiliaire ; Prêtres mobilisés ; Prédicateurs de Carême ; Pour les victimes de la guerre.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Plonévez-Porzay ; Avis de service ; N.-D. du Folgoat ; Nécrologie ; Hommage à un héros ; Ligue patriotique des Françaises ; Nos prêtres soldats (suite).

III. — *Chronique générale :* Service de quarantaine pour S. Em. le cardinal Dubillard ; Lettre pastorale de S. Em. le Cardinal Mercier (fin).

IV. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 21 Février. — 1er DIMANCHE DU CARÊME. Semi-double. Violet.

A vêpres, mémoires du suivant et de S. Paul.

Lundi, 22. — La Chaire de S. Pierre à Antioche. Double-majeur. Blanc.

Mardi, 23. — S. Pierre Damien, évêque et docteur. Double. Blanc.

Mercredi, 24. — S. Mathias, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.

Jeudi, 25. — De la Férie. Violet.

Vendredi, 26. — De la Férie. Violet.

Samedi, 27. — De la Férie. Violet.

Dimanche, 28. — 2e DIMANCHE DU CARÊME.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Locquirec ..... du 21 au 23 Février.
Saint-Renan..... du 24 au 28 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon sur *la Prière* et Mandement pour le Saint Temps du Carême 1915.

ADOLPHE-YVES MARIE DUPARC, par la grâce de Dieu et du Saint-Siége Apostolique, Evêque de Quimper et de Léon, au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Dans Notre Lettre pastorale pour le Carême de 1914, Nous vous avons entretenus de *la Grâce*.

Dieu est le maître de sa grâce. Il a prévu des moyens réguliers pour nous la procurer. Il peut aussi, et il aime à le faire, nous la donner directement, sans attendre que nous fassions usage de ces moyens. Cependant, sa volonté formelle est que nous y recourions. Il n'entend pas que nous comptions ordinairement sur des faveurs qui ne nous coûteraient aucun effort.

Les moyens qu'il a établis pour nous donner la grâce sont la Prière et les Sacrements.

C'est de *la Prière* que Nous vous parlerons, cette année, et Nous vous montrerons simplement en elle, avec le Catéchisme, une *élévation de notre âme vers Dieu, pour lui rendre nos devoirs, et lui demander les choses dont nous avons besoin.*

I. — En aucun temps la Prière ne fut plus opportune. Nous vous y avons maintes fois conviés, depuis le commencement de la guerre. Vous avez toujours répondu à Notre appel. Il semble que Dieu lui-même veuille nous en montrer la nécessité chaque jour plus urgente, en faisant éclater coup sur coup, sous nos yeux, des phénomènes comparables à ceux qui marqueront la fin des temps, depuis les tempêtes, les épidémies et les famines, jusqu'aux tremblements de terre et à la plus sanglante de toutes les guerres.

Cette Lettre se ressentira des émotions au milieu desquelles elle est écrite. Nous ne pourrons pas oublier que, au moment où Nous vous l'adressons, d'innombrables églises, dont plusieurs étaient des chefs-d'œuvre de l'art, ne peuvent plus appeler à la prière, aux pieds de leurs autels, les fidèles qui vivaient à leur ombre : elles ont été bombardées et détruites. Les prêtres qui les gardaient sont errants, ou prisonniers, quand ils n'ont pas été fusillés. Les habitants, martyrisés, ruinés, sont dispersés ou en exil. En revanche,

la prière, chassée des églises en ruines, a trouvé un refuge dans les tranchées et sur les champs de bataille, et jamais peut-être, dans l'ensemble du pays, l'élan des cœurs vers Dieu n'a été plus marqué. Puissent toutes les âmes que Nous souhaitons atteindre trouver ici une direction et un aliment pour leur prière, depuis les chrétiens qui ont toujours fait profession d'une foi solide et d'une vraie piété, jusqu'à ceux qui, dans leur détresse, après de longs oublis, essaient de retrouver au fond d'eux-mêmes, sous le coup de la douleur, les formules pieuses qui furent chères à leur enfance et qui traduiront mieux qu'aucune parole d'emprunt leurs sentiments et leurs besoins actuels !

Il Nous semble que beaucoup de combattants, — et beaucoup de bons Français, qui, sans pouvoir combattre, partagent leur amour pour la France, — doivent s'étonner aujourd'hui et regretter d'avoir tant tardé à reprendre leurs habitudes de foi.

La prière est un instinct et un besoin de l'âme, avant même qu'on la connaisse comme un devoir. Aucun homme laissé à lui-même n'échappe à cet instinct, au moins aux heures de crise où la nature se révèle entièrement. C'est une expérience qui se fait en grand depuis six mois, partout où l'esprit de sacrifice a réveillé les consciences et les cœurs.

L'âme cherche Dieu, même quand elle n'est pas en état de grâce. Elle sent qu'il lui faut le secours de Dieu. Chaque fois qu'en priant elle se met en rapport avec Dieu, elle constate que la prière l'élève très haut et qu'elle y trouve honneur, consolation et force.

Le préjugé mondain d'un Dieu trop haut placé ou trop immuable pour qu'il tienne compte de nos démarches ne touche pas une âme droite et simple. Elle sait que la plus sublime des perfections, la bonté, manquerait à l'Etre divin, s'il ne pouvait pas entendre et exaucer la créature qui le prie ; et elle sait aussi que sa prière ne troublera en rien l'ordre du monde, car son action prévue fait partie de cet ordre.

Quand elle est vraiment chrétienne, elle comprend en outre que, sans la prière, selon les lois ordinaires de la Providence, il n'y a pas de salut possible, car, dans la répartition de la grâce, tout dépend de la volonté de Dieu, et Dieu aime à faire dépendre en grande partie sa volonté de la prière de l'homme.

Il faut en conclure que la prière n'est pas un acte facultatif dans la vie du chrétien. Elle est rigoureusement nécessaire. Comment les négligents et les hésitants, encore trop nombreux, pourraient-ils tarder plus longtemps à suivre le mouvement général ? C'est le Divin Maître lui-même qui passe à l'horizon, au milieu des exploits héroïques et des deuils glorieux, pour rapprendre au peuple la prière antique, et

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'aider à supporter noblement ses épreuves, et à remplir tout son devoir, aujourd'hui dans la guerre et demain dans la paix, pour la plus grande gloire de Dieu.

II. — C'est l'Evangile, comme toujours, qui peut seul nous faire connaître et goûter toute la puissance et la beauté de la Prière, en nous mettant sous les yeux l'exemple et la leçon de Celui dont il est dit que ses actes servaient de prélude à son enseignement. *Cœpit facere et docere.*

Celui qui va nous instruire était le Dieu fait homme. Quand il priait et enseignait à prier ici-bas, il avait en vue, dans son action et sa parole, le ciel et la terre. Il visait à la fois l'hommage que la Divinité réclame et le secours dont l'humanité a besoin. Créateur et déjà Rédempteur, il évoquait devant son Père la Sainte Eglise, préparée par lui avant l'Incarnation et sortie vivante de son agonie au Calvaire. Avec elle il embrassait dans sa pensée tous les temps, tous les êtres, tous les événements, et les ordonnait au service divin. Il songeait à chaque âme, à chaque famille, à chaque peuple. Aucune des crises, aucune des vertus, aucune des fautes, qui devaient traverser leur histoire humble ou grandiose, ne lui échappait. Il priait comme portant dans son être sacré tout le genre humain, et lui faisait accomplir, en sa personne de médiateur, son grand devoir religieux, car, selon la parole inconsciemment sublime du gouverneur romain : *Ecce homo,* il résumait en lui-même l'homme parfait qui, destiné à une mission divine, doit savoir mêler la prière à tout ce qu'il fait, puisque tout ce qu'il fait devient par l'intention une œuvre faite pour Dieu et en collaboration avec Dieu.

Ainsi priait le Divin Maître, de cœur, de bouche, d'attitude, dans les circonstances dont parle l'Evangile comme dans celles sur lesquelles il garde le silence, au temps de son enfance et de sa vie cachée, durant sa vie publique, au cours de ses retraites prolongées, pendant ses courses apostoliques, le jour, aux heures qu'il s'était fixées, la nuit, parfois jusqu'à l'aurore, avant de choisir ses apôtres, avant d'opérer ses miracles, en rendant grâces à son Père, en lui recommandant ses disciples, en lui confiant son Eglise, en l'implorant pour ses bourreaux, en rendant le dernier soupir, comme il continue de le faire dans sa vie eucharistique et dans l'éternelle vie, où il prolonge pour nous son office de Victime adoratrice et suppliante : *Semper vivens ad interpellandum pro nobis.*

Or, voici comment, sur la terre, il enseignait aux hommes à prier, *en esprit et en vérité.*

C'était dans son sermon sur la montagne. Il avait exalté les Béatitudes, toutes celles que le monde rejette aujourd'hui, plus que jamais, et que l'horreur de la présente guerre

devrait rendre plus éclatantes à nos yeux et plus chères à nos cœurs : la pauvreté, la douceur, la pureté, la miséricorde, la paix, la justice, et la souffrance pour la justice. Il avait fait appel à ceux qui doivent être le sel de la terre et la lumière du monde, et prêché au peuple entier la recherche d'une perfection plus grande que celle de la loi de Moïse, par l'imitation de Dieu lui-même : « Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait. » Il en vient à parler des relations de l'homme avec ce Père qui est dans le Ciel, ce Père sous le regard duquel l'homme a besoin de se sentir toujours, pour que sa vie soit vraiment conforme à la loi divine. Et, sans prendre même le temps de nous dire que nous avons l'obligation de prier ce Père, écartant simplement d'un mot les défauts qui pourraient gâter notre commerce avec lui, il nous dit :

« Voici comment vous prierez :

« Notre Père qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanc-
» tifié.

» Que votre règne arrive. Que votre volonté soit faite sur
» la terre comme au Ciel.

» Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien.

» Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons
» à ceux qui nous ont offensés.

» Et ne nous laissez pas succomber à la tentation.
» Mais délivrez-nous du mal. Ainsi soit-il. »

Tertullien, commentant *l'Oraison dominicale,* y trouve tout un abrégé de l'Evangile : « Dans ce peu de paroles, dit-il, combien d'oracles, disséminés chez les prophètes, les apôtres, et dans les évangiles ! Que d'instruction du Seigneur ! Que de paraboles, d'exemples, de préceptes ! Combien d'obligations exprimées à la fois ! Hommage rendu à Dieu par le titre de Père ; témoignage de foi en glorifiant son nom ; marque de soumission en soupirant après l'accomplissement de sa volonté ; acte d'espérance en hâtant de nos vœux l'avènement de son règne ; demande de la vie dont le pain est l'aliment ; aveu de nos péchés en implorant le pardon ; précautions contre les dangers de l'âme en sollicitant la protection divine. Qu'y a-t-il là d'étonnant ? Dieu seul a pu nous apprendre comment il veut être prié. C'est donc lui qui, règlant la religion de la prière, et l'animant de son esprit au moment où elle sortait de sa bouche, lui communique le privilège de monter au Ciel, pour toucher le cœur du Père par les paroles du Fils » (1).

Où trouverons-nous, Nos très chers Frères, un programme de prières plus approprié, pour le temps de guerre aussi bien que pour le temps de paix ? Saint Augustin, parlant

(1) Tertullien, *de Oratione,* ix. Traduction de Mgr Freppel. *Cours d'Eloquence sacrée. Tertullien,* I, p. 366.

Archives diocésaines de Qui[illegible]per et Léon

des demandes contenues dans le *Pater*, dit : « On peut, en priant, demander les mêmes choses en d'autres termes, mais on n'est pas libre de demander autre chose » (1). Que la prière soit faite par *une âme isolée*, ou par *une famille*, ou par *une nation*, le *Pater* dit tout ce qu'il faut dire, car il partage nos intentions en deux catégories ; d'un côté, *les droits de Dieu*, de l'autre, *nos intérêts légitimes*.

III. — Les droits de Dieu. Toute la prière de Notre Seigneur Jésus-Christ s'y rapporte. La nôtre ne peut pas s'en désintéresser. Nous ne voyons pas toujours toute la portée des formules saintes que nous répétons. Mais les aspirations qu'elles traduisent font partie essentielle de notre vocation chrétienne. La prière du plus petit soldat et celle du plus grand chef, du simple ouvrier ou de l'homme d'Etat, celle du pécheur le plus misérable essayant de se repentir, celle du saint le plus avancé dans la perfection, portent en elles, par leur nature même, l'hommage, tout au moins implicite, au *nom de Dieu*, au *règne de Dieu*, à la *volonté de Dieu*. Nous y pensons trop peu. Nous savons pourtant que c'est dans l'ordre, et que son nom est adorable au-dessus de tous les noms, et que celui qui le porte est le Roi du monde visible et du monde invisible, et que sa volonté doit être faite sur la terre comme au ciel. Et nous savons aussi, hélas ! qu'autour de nous cette volonté n'est guère obéie, et que nous y échappons souvent nous-mêmes, par faiblesse quand ce n'est pas par malice. Jamais nous ne le dirons assez à notre Dieu.

Voilà le sens des trois premières demandes du *Pater* dans la prière individuelle.

Dans la prière de la famille, ces demandes sont la reconnaissance du règne de Notre Seigneur Jésus-Christ au foyer domestique, par la soumission à sa Loi de toutes les âmes qui la composent. Combien de familles ont à faire amende honorable sur ce point !

Dans la prière de la nation, ce sont les chefs qui doivent formuler l'hommage de tous. Leur prière mettrait les actes nationaux sous la protection du nom de Jésus. Elle saluerait dans son règne le grand moyen de rétablir l'équilibre et l'union entre les forces sociales divergentes, et de préparer des moissons d'âmes aussi belles que celles des siècles passés. Elle s'engagerait à faire de la volonté divine la règle de la volonté nationale, sûre ainsi de garder toujours le Pays dans la voie de l'honneur et de la prospérité.

Disons-le avec douleur, cela ne se fait plus chez nous. C'est sous le régime actuel que, pour la première fois depuis les tristes temps de la Révolution, la France a des chefs personnellement et officiellement infidèles à la foi du Christ et

(1) Saint Augustin, Ep. CXXX, Cap. xii.

à la prière. Et ils se cantonnent dans cette attitude contraire aux aspirations présentes du peuple, à l'heure même où la France, après avoir expié ses fautes, pourrait si hardiment rappeler à Dieu et aux hommes la justice de sa cause et la noblesse de son Patriotisme !

Nous ne leur proposerions jamais pour exemple l'Empereur qui parle à Dieu et de Dieu, avec ostentation, et qui met ses actes en contradiction révoltante avec sa prière, comme s'il n'avait à craindre ni les jugements de la terre ni ceux du Ciel.

Mais leurs alliés, les souverains aussi bien que leurs peuples, ceux même dont la foi chrétienne n'est pas complète, tiennent un langage religieux pleinement conforme à leurs croyances, et c'est une force pour leurs armées de se sentir soutenues par la Religion autant que par la Patrie.

Et, parmi eux, il en est un, le Roi des Belges, victime plus que tous les autres de l'injustice et de la barbarie, qui, héroïque dans son malheur, n'a pas cessé de parler et d'agir en chef chrétien, méritant ainsi d'être glorifié publiquement par le Primat de Belgique, dans la Lettre Pastorale où le Cardinal Mercier exaltait le Roi et son Peuple, en des termes qui ont ému le monde entier et demeureront pour le conquérant la plus sévère et la plus juste des flétrissures.

Pourquoi faut-il que les croyants de France, qui n'ont pas marchandé leur sang au Pays, n'aient pas trouvé d'écho à leur respectueuse requête dans l'âme du gouvernement, et qu'ils soient réduits à dire à tant de héros, morts la prière sur les lèvres : « Frères admirables, prêtres, littérateurs, artistes, savants, jeunes hommes de l'atelier ou des champs, et vous, légion d'officiers, qui avez donné à vos troupes l'exemple du dévouement militaire, votre sacrifice a été d'une incomparable beauté. De votre côté, rien n'y a manqué pour suffire au salut de la Patrie. Du côté de la miséricorde divine, rien ne manquera non plus. Jusqu'ici, hélas ! du côté des pouvoirs publics, l'acte religieux que Dieu attend a toujours manqué. Il reste à vos frères dans la foi à prendre sur eux tout le surcroît de souffrances nécessaire pour parfaire l'œuvre de salut à laquelle vous avez donné votre vie. Souffrons et espérons. »

(A suivre.)

II. Auxiliaire. — Nous avons nommé :

A Scrignac, M. Beuzet, vicaire à Lanhouarneau.

III. Prêtres mobilisés. — Les prêtres déclarés bons pour le service armé, et qui sont dans les conditions voulues pour être affectés *de droit* au service de santé, ont à produire, à l'appui de leur demande au Recrutement, un certificat délivré par l'Evêché, que nous les prions de réclamer, s'ils ne l'ont pas déjà reçu.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

IV. Prédicateurs de Carême. — *Quimper* (Cathédrale) : français, M. l'abbé de Maupeou, missionnaire ; breton, M. l'abbé Cléac'h, vicaire à Lannilis ; M. l'abbé Le Séac'h, vicaire à Ergué-Armel.

Brest (Carmes) : R. P. Travert, eudiste.

Landerneau : français, M. l'abbé Verger, missionnaire du diocèse de Rennes ; breton, M. l'abbé Le Louët, missionnaire.

Saint-Pol : M. l'abbé Le Jollec, missionnaire.

V. Pour les victimes de la guerre. — Landudal, Guilers (Plogastel), Beuzec-Cap-Sizun, Ile de Sein, Le Tréhou, Kergloff, Berrien, Saint-Eutrope.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint Corentin. — *Dimanche, 21 Février :* Messes à 6, 7, 8 et 9 heures, grand'messe à 10 heures, messe à midi.

Vêpres à 2 h. 1/2, prières pour le temps de la guerre, bénédiction. Le soir, à 8 heures, réunion bretonne, lecture du Mandement, prières, bénédiction.

Mercredi, vendredi et *samedi :* Quatre-Temps, jeûne et abstinence.

Mercredi : A 8 heures, réunion bretonne, lecture du Mandement, prières, bénédiction.

Jeudi : à la même heure, prières, bénédiction.

Vendredi, et tous les vendredis du Carême : à 8 heures du soir, exercice public du Chemin de la Croix, suivi de la bénédiction de la vraie Croix.

La station du Carême ne commencera que le 3e dimanche, 7 Mars. Elle sera prêchée : pour le français, par M. l'abbé de Maupeou, missionnaire apostolique ; pour le breton, par M. Le Clec'h, vicaire à Lannilis, et M. Le Séac'h, vicaire à Ergué-Armel.

— Eglise de Saint-Mathieu. — Après vêpres, le *4me dimanche du Carême,* réunion de la confrérie du Saint-Sacrement, procession, prières pour la France, salut.

Lundi : 7 h. 1/4, service solennel recommandé pour Mlle Le Gloanec, par la Confrérie des Trépassés.

Mardi : 7 h. 1/2, messe recommandée pour la France, par la Ligue patriotique des Françaises.

Tous les jours : à 8 heures du soir, prières pour la France, salut.

Mercredi, vendredi et *samedi :* les Quatre-Temps, jeûne et abstinence.

PLONÉVEZ-PORZAY. — Sainte-Anne La Palue. — Le deuxième dimanche du Carême, *28 Février :* basse messe à 7 heures ; grand'messe, sermon à 10 h. 1/2, à Sainte-Anne La Palue. A 2 h. 1/2, vêpres, procession solennelle et prières pour les soldats ; Bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les mardis du Carême : 1re messe à 7 heures, deuxième messe à 8 heures.

Avis de service. — Le service anniversaire de M. Cloarec, ancien recteur de Tréméven, sera célébré à Plouvorn, le jeudi 4 Mars, à 10 heures.

Notre-Dame du Folgoat. — **Pèlerinage de jeunes gens,** sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Duparc, *le dimanche 7 Mars.* — Les jeunes gens de la classe 1916 vont être mobilisés. Ils ne peuvent suivre les exercices d'une retraite de départ. Aussi nous les convoquons, aux pieds de Notre-Dame du Folgoat, pour prier tous ensemble, se consacrer d'une manière toute spéciale à la Sainte Vierge et recevoir les conseils paternels de leur Evêque avant d'aller servir la Patrie.

Prière à MM. les Curés et Recteurs d'annoncer ce pèlerinage à leurs paroissiens.

Nécrologie. — M. BERRIET, Clet-Yves-Marie. — M. le Recteur de Cléden-Cap-Sizun nous transmet sur ce jeune vicaire, trop tôt fauché par la mort, les notes suivantes :

« M. Berriet, que je connais depuis ses dernières années de collège, est sorti d'une famille exemplaire, patriarcale. Il avait recueilli, dans la maison paternelle, les sources des vertus qui devaient se manifester en lui. Toujours d'une petite santé, il était gai et très affectueux et devait être très aimé dans sa paroisse de Bohars.

» Sentant ses forces diminuer, il demanda en Octobre, un congé de quelques mois, qu'il vint passer dans sa famille. Pendant quelque temps, il continua à dire la messe dans la chapelle de Saint-Tugdual, située à une petite distance de son domicile.

» Quelquefois même, pris de scrupule, venait-il dire la messe au bourg, distant de 4 kilomètres. « Je ne reste pas dire la messe » à la chapelle, aujourd'hui ; c'est qu'il y a trop de personnes à » ma messe, le dimanche. Je voudrais les voir assister à la messe » paroissiale. »

» Dernièrement, en faisant le sentier difficile qui conduit à la chapelle, il tomba, malgré l'appui de son frère ; dès lors, il cessa de dire la messe ; mais il conserva son bon sourire et sa douce piété.

» Au soir du 4 Février, il mourut avec la foi et la résignation d'un saint, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise. Il n'avait que vingt-huit ans dont quatre de prêtrise. »

R. I. P.

Hommage à un héros. — Nous recevons communication de la magnifique note suivante du chef de bataillon sous les ordres duquel est mort l'héroïque lieutenant de Boisanger :

« Un renseignement précis vient de confirmer la mort du lieutenant de Boisanger, tombé le 17 Décembre 1914, à Ovillers-La Boisselle. Il chargeait en tête de son peloton, lorsqu'une première blessure le força à s'arrêter. Prié par ses hommes de revenir en arrière pour se faire soigner, il refusait en disant : « Je n'abandonne pas mes Bretons » !

» La mort glorieuse, il l'a trouvée là, face à l'ennemi, face à son devoir qu'il a rempli en preux et en chrétien. Il personnifiait

Archives diocésaines de C[illegible]mper et Léon

bien l'âme de la race bretonne, en digne descendant de ces fiers fils d'Armorique qui, à toutes les époques de notre histoire nationale, ont su donner leur vie pour la douce France.

» Pour que son souvenir se perpétue fidèlement parmi nous, il sera répondu à l'appel de son nom le dimanche, pendant toute la durée de la guerre : « Mort au champ d'honneur ! »

Ligue patriotique des Françaises. — Mercredi 10 Février, se tint à Landerneau la réunion du Comité régional du Léon, présidée par M. le chanoine Le Roy qui apportait aux ligueuses la bénédiction de Monseigneur et ses indications sur les œuvres les plus nécessaires à l'heure actuelle et sur lesquelles Sa Grandeur désirait attirer leur attention.

La dernière réunion trimestrielle n'avait pu avoir lieu, car lorsque l'époque indiquée approchait, les rumeurs de guerre circulaient déjà, et bientôt le tocsin, sonnant dans toutes les paroisses, annonça le commencement de la guerre.

La Ligue en tant que ligue ne put guère fonctionner, les réunions s'espacèrent, mais les ligueuses entrèrent avec cœur dans toutes les œuvres d'actualité qui s'organisaient un peu partout : hôpitaux, ouvroirs, garderies, etc. Les rapports des groupes en font foi. Dans chaque centre, l'activité de la ligueuse s'est montrée, sinon par *des œuvres particulières*, du moins par le véritable esprit de la Ligue, qui est de se dépenser de son mieux, dans l'intérêt de tous, aux œuvres qui sont les plus nécessaires et qui sont indiquées par le curé ou recteur de la paroisse.

Ces œuvres, à l'heure actuelle, ont été recommandées par Monseigneur à notre présidente et peuvent se résumer en ces trois mots : *prière, charité, catéchisme.*

Prières : Elles se font avec ferveur et très régulièrement dans toutes les paroisses. Les Ligueuses doivent avoir à cœur de s'y unir le plus souvent possible. Il faut multiplier les communions, les Chemins de Croix, les chapelets en commun et ne pas oublier la *pénitence*, en se rappelant que c'est une des grandes recommandations de N.-D. de Lourdes. La prière particulière est bonne, mais celle en commun lui est bien supérieure et nous est recommandée par Notre-Seigneur lui-même : « Quand plusieurs s'assembleront pour prier, je serai au milieu d'eux ». Confondre ses intentions dans les intentions générales, n'est-ce pas la meilleure manière d'attirer sur les siens les bénédictions de Dieu.

Un Chemin de Croix composé spécialement pour la guerre a été rapporté de son triste et pieux pèlerinage de la Marne par une de nos ligueuses : excellemment traduit en breton, il a reçu l'imprimatur de Monseigneur et se répandrait facilement dans les campagnes.

Charité : Au point de vue des œuvres charitables, il n'y a rien à créer, nous n'avons qu'à les seconder en nous y employant utilement et avec persévérance. Mais il est une charité pour laquelle

les ligueuses ont à donner l'exemple, c'est l'entr'aide de tous les jours à ceux qui vivent près de nous : tant de mères, tant de femmes restent seules au foyer, surchargées de besogne ! Il ne faut pas se lasser de seconder, de secourir autour de soi.

Les catéchismes doivent nous occuper d'une manière toute particulière cette année. Nos prêtres, peu nombreux, sont accablés d'ouvrage. Les enfants, filles et garçons, vont en beaucoup moins grand nombre aux écoles, on les garde à la maison où l'on a besoin d'eux. De plus, les parents, ou plutôt la mère (car le père n'est pas là), a moins de temps pour faire apprendre le catéchisme aux petits ; de là, cette année, une difficulté beaucoup plus grande pour l'étude du catéchisme, étude si nécessaire dont, tous les jours, nous pouvons de mieux en mieux constater l'importance. Les retours à Dieu merveilleux qui s'opèrent au front sont une grande consolation ; mais qu'est-ce qui tenait ces âmes éloignées de Dieu ?... l'ignorance.

Nous, chrétiennes convaincues qui avons eu le grand bonheur d'apprendre à prier Dieu dès le berceau, d'être instruites des vérités chrétiennes dès l'âge le plus tendre, nous savons qu'apprendre à prier Dieu c'est apprendre à l'aimer. Quel retour à la foi dans notre chère France, si Dieu était vraiment connu de tous ! Employons nous de toutes nos forces à cette œuvre et que, dans toutes les paroisses, les ligueuses s'offrent au clergé comme catéchistes volontaires pour l'aider dans cette tâche devenue si difficile par cette période de guerre.

Avant de terminer cette réunion, notre présidente, en quelques paroles émues, exprime toute la part que les ligueuses prennent aux deuils qui tiennent éloignés de cette réunion plusieurs d'entre elles et déplore la mort d'une de nos meilleures ligueuses, Mme de Carné, conférencière bretonne, qui était si aimée et si appréciée de toutes. En elle la Ligue perd une précieuse ouvrière, mais Dieu avait jugé sa tâche remplie et l'a rappelée à Lui pour lui donner la récompense céleste attachée à une vie toute de dévouement.

Puis M. le chanoine Le Roy fait battre le cœur de toutes les ligueuses d'une émotion profonde en leur lisant l'ordre du jour qu'on vient de lui envoyer du front concernant le lieutenant Augustin de Boisanger qui, après une vie dépensée sans compter au service de tous, a trouvé sur le champ de bataille la mort des héros, et dont on ne sait qu'admirer le plus, la vie ou la mort.

Une prière est dite pour tous les braves que pleurent plusieurs de nos ligueuses, et pour mettre de suite à profit les paroles si instructives de M. le chanoine Le Roy, elles vont ensemble à l'église réciter le chapelet pour la France.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.
(Suite.)

A l'Hôpital. — Nous lisons dans un Bulletin paroissial du diocèse :

« Histoire vraie et triste, a l'usage des malades et blessés, présents et futurs : Lettre d'un mobilisé. — Ce matin est mort, dans l'hôpital où je suis, un soldat, fils d'une mère très chrétienne, d'un père, conseiller général de X..., et qui doit à l'incurie, négligence, indifférence, insouciance (même devant la mort), des infirmiers qui le voyaient mourir, de n'avoir pas reçu les consolations, les secours de la religion. Il y a un aumônier, une chapelle, dans cet hôpital, et on y meurt comme dans la brousse africaine ! Je parie que ce jeune homme avait ses papiers religieux en règle : mais on ne les a pas vus. Donc, le billet signé ne suffit pas pour avoir le prêtre. Il faut une demande dite, une demande pénible peut-être, et courageuse : mais il faut parler si on veut le prêtre. Et dire que c'est le troisième soldat qui meurt sans sacrements ! Et l'aumônier est là, tout proche, mais impuissant, ne pouvant être au courant de tout, de la gravité de l'état de chacun... ayant à sa charge plus de six cents malades, et obligé, de par l'ad-mi-nis-tra-ti-on, à ne visiter que ceux qui l'appellent. Il est vrai, le cas de mon hôpital n'est pas le cas de tous. Cependant, je crois que vous devriez dire aux camarades que l'on peut mourir dans les hôpitaux, comme ça, et que s'ils ne veulent pas mourir comme les Canaques, les Pagouins, ou leurs chiens, eh ! bien, il ne faut pas l'écrire sur un papier, introuvable quand il est le plus nécessaire ; mais il faut réclamer le prêtre, très peu après être arrivés. Si c'est de l'héroïsme, les amis en sont capables. Ce pauvre mourant m'a tant ému toute la journée, que je voudrais épargner un sort semblable à ceux que nous aimons.

» Donc, en entrant à l'hôpital, demander le prêtre et insister au besoin. Vous donnez votre temps, votre santé et votre sang pour la Patrie, avec une endurance et un courage que Français, Anglais et Belges admirent à l'envi ; c'est une raison pour ne pas caler devant un infirmier ou un major sans foi : Dieu, d'abord ! »

2 Février. — J'ai quitté Concarneau, il y aura bientôt trois semaines, pour venir ici, à Arras, avec deux cents autres Bretons, renforcer un régiment territorial de Vendéens qui n'avait plus son effectif.

Nous passons six jours de rang aux tranchées et douze jours au repos. La vie des tranchées certes est bien dure, car, contrairement à ce qui se passe sur la plus grande partie de la ligne de front, l'ennemi nous harcèle avec une assiduité exaspérante. Tous les jours, c'est un duel d'artillerie, et presque quotidiennement aussi l'ennemi arrose notre tranchée — une tranchée de première ligne, à 300 mètres des Boches — de ses obus plus ou moins meurtriers. L'autre jour, un de mes voisins de combat, a eu le bras emporté par un obus, et un autre a été blessé à l'épaule. Je me suis chargé du malheureux amputé, je lui ai appliqué le premier pansement et je l'ai conduit, sous la pluie d'obus, jusqu'à la plus proche ambulance.

Les douze jours de repos que nous prenons à la sortie des tranchées, ne sont que d'un repos bien relatif ; car pendant ces jours-là, nous devons assurer tout le service de garde, — donc, bien des nuits blanches ! — et le Génie s'empare de nous pour effectuer divers travaux de défense, occupation souvent assez pénible et toujours dangereuse.

Malgré tout, la santé demeure excellente et le moral, certes, non moins bon. Les autres soldats sont pleins d'égards pour nous. Plusieurs recourent à notre ministère, et la pensée qu'on a pu être utile, faire œuvre de prêtre, réconforte énormément.

P. L.

6 Février. — Le printemps a fait, depuis deux jours, son apparition en Champagne. Hier et jeudi, nous avons eu deux superbes journées ensoleillées. Malgré les tristesses de l'heure, malgré l'exil, nous nous sommes pris à chanter, dans les bois où nous cherchions des terriers de lapins, et dans les champs incultes où nous cueillions d'abondantes et délicates salades de pissenlits.

Malheureusement, ce matin, l'hiver, sous la forme d'une petite pluie glaciale, nous prouve qu'il n'a pas encore disparu, si bien que je reste dans « notre popote » pour vous écrire.

Cette popote, qui nous sert de cuisine, de salle à manger et de lieu de réunion, n'est pas très luxueuse : c'est un petit appartement servant de débarras et d'atelier de réparations aux braves paysans chez qui nous habitons. Un grand établi de menuisier, sur lequel nous avons mis une porte, nous sert de table. Au plafond, quantité de choses bizarres : bouts de bois, bouts de fer, bouts de cuir, des chaines, de vieilles lanternes, des scies, etc., pendant au milieu d'innombrables toiles d'araignée. Nous avons caché le tout derrière un long drapeau belge découvert dans un coin : ça donne à l'ensemble un petit air de circonstance. Dans le foyer, un bon feu de sapin pétille et flambe. Ça fume bien un peu, mais quand on n'y voit plus, on ouvre la porte et ça va mieux.

Y.-C. P.

6 Février. — Notre régiment est en ce moment au repos, à 8 kilomètres de la première ligne. C'est à peine si l'on entend le bruit du 75, et le grognement du 105 et du 155 seul nous rappelle que nous sommes assez rapprochés de l'ennemi. Hier, le temps était splendide, et c'était un vrai plaisir d'assister au vol des nombreux avions français qui sillonnaient les nues. Quels habiles et hardis pilotes les dirigent ! Voilà une dizaine de jours, ils ont réussi à découvrir deux gros obusiers allemands qui ont achevé de ruiner la basilique d'Albert. Une fois repérés, les obusiers ont été vite détruits par nos canons. Furieux, les Allemands ont amené en arrière de la Boisselle deux autres canons de gros calibre qui ont

Archives diocésaines de Quimper et Léon

arrosé abondamment Albert et les tranchées de première et de deuxième ligne. Avant longtemps, elles seront sans doute encore découvertes et détruites ; mais, en attendant, elles continuent à faire du mal...

Il nous semble que les Allemands en ont assez de leurs souffrances et de leurs privations. L'autre jour, cinq d'entr'eux sont sortis de leur tranchée pour venir se rendre ; malheureusement pour eux, ils avaient oublié de se débarrasser de leurs armes, et nos mitrailleurs en eurent fauché trois avant que les autres n'eussent eu le temps de se rendre compte de leur distraction. Par ces deux prisonniers, nous avons su que la situation de l'ennemi dans les tranchées était intenable, tant les pièces de 75 faisaient de victimes. D'autre part, une lettre trouvée sur le cadavre d'un Allemand disait que tout le temps se passait à enterrer les morts. Toutes ces révélations prouvent combien nous devons avoir confiance dans le succès final. Notre artillerie est beaucoup plus précise et plus meurtrière que la leur. C'est incroyable le nombre d'obus allemands qu'il faut lancer pour toucher un de nos soldats abrités dans les tranchées. Mercredi, ils ont lancé plus de 200 obus sur nos positions, pour blesser un seul homme. F. T.

7 Février. — Mardi 2 Février, nous avons eu une touchante cérémonie, à l'église paroissiale. Mgr Péchenard, évêque de Soissons, qui réside actuellement à Château-Thierry, avait invité tous les prêtres-soldats de la garnison, à renouveler leurs promesses cléricales. Une soixantaine purent répondre à l'invitation de Monseigneur. L'assistance était nombreuse et choisie. Le chant du *Pater* fut exécuté par les prêtres, puis ce fut la cérémonie de la rénovation des promesses cléricales, après une magnifique allocution de Monseigneur sur les devoirs du prêtre. Ensuite, nous eûmes la bénédiction du Saint-Sacrement... Nous sortîmes de l'église tout réconfortés et mieux disposés encore à remplir tout notre devoir de prêtres-soldats. C. L. G.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Service de quarantaine pour S. Em. le cardinal Dubillard. — Le service de quarantaine pour le repos de l'âme de S. Em. le cardinal Dubillard a été célébré dans la métropole de Chambéry, le 21 Janvier dernier. Cinq évêques, NN. SS. Gauthey, archevêque de Besançon ; Campistron, évêque d'Annecy ; Fodéré, évêque de Maurienne ; Biolley, évêque de Tarentaise ; Maurin, évêque de Grenoble, y assistaient. Au deuil, figuraient MM. Gavillet, Vieille-Cessay et Meignoz, vicaires capitulaires. Après la messe solennelle, Mgr Gauthey prononça l'éloge funèbre du Prince de l'Eglise. Nous commencerons dans notre prochain numéro, la publication de ces belles pages, pleines d'éloquence et d'intérêt.

Lettre pastorale de Son Eminence le Cardinal Mercier.

(Fin.)

Conclusion.

Continuons donc, mes bien chers Frères, à prier, à faire pénitence, à assister à la sainte Messe et à communier pour la cause sainte de notre chère patrie.

Le dimanche 3 Janvier, en particulier, sera un jour de prière universelle pour la Belgique et pour nos alliés.

Une communion générale et un salut solennel seront organisés en ce jour pour le succès de nos armes.

Le samedi de chaque semaine, je recommande, à nouveau, à MM. les Curés, de célébrer un service funèbre pour le repos de l'âme de nos soldats.

Les ressources pécuniaires sont, je le sais, rares chez tous. Néanmoins, si vous avez peu, donnez du peu que vous avez, afin d'alléger la misère de ceux de vos compatriotes qui se trouvent sans abri, sans charbon, sans pain à suffisance. J'ai chargé MM. les Curés de former à cet effet, dans chaque paroisse, un Comité de secours. Secondez-le et faites-moi charitablement parvenir les aumônes que vous pouvez soustraire à votre superflu, sinon à votre nécessaire, afin que je les distribue d'après les besoins qui me sont révélés.

Nos malheurs ont ému les autres nations. L'Angleterre, l'Irlande et l'Ecosse ; la France, la Hollande, les Etats-Unis, le Canada rivalisent de générosité pour soulager notre détresse. Ce spectacle est à la fois lugubre et grandiose. Ici encore se révèle la Sagesse Providentielle qui tire le bien du mal. En votre nom et au mien, mes Frères, j'offre aux Gouvernements et aux nations qui se tournent si noblement vers nos malheurs, le témoignage ému de notre admiration et de notre reconnaissance.

Avec une bonté touchante, Notre Saint-Père le Pape Benoît XV a été le premier à pencher son cœur paternel vers nous.

Lorsque, quelques instants après son élection, il daigna m'accueillir dans ses bras, j'eus la confiance de Lui demander que sa toute première bénédiction pontificale fût pour la Belgique, alors déjà si durement éprouvée par la guerre. Il répondit avec empressement à mon désir que je savais être aussi le vôtre.

Aujourd'hui, avec une délicatesse exquise, il prend l'initiative de renoncer à votre obole annuelle pour le Denier de Saint-Pierre. Dans un document, daté du beau jour de la fête de la Vierge Immaculée, Il daigne nous dire combien vivement Il prend part à nos peines ; Il prie pour nous, appelle sur la nation belge la protection d'En-Haut, et nous invite à saluer dans la venue prochaine du Prince de la Paix, l'aurore de jours meilleurs.

(Suit le texte de la Lettre Pontificale publiée dans notre numéro du 26 Décembre 1914.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Un dernier mot, mes bien chers Frères.

Au début de cette crise, je vous disais qu'au jour de la libération de notre territoire, nous saurions donner au Sacré-Cœur et à la Très Sainte Vierge un témoignage public de notre reconnaissance. Depuis cette date, j'ai pu consulter mes collègues de l'Episcopat et, d'accord avec eux, je vous demande de faire, dès que nous le pourrons, un nouvel effort pour hâter la construction de la Basilique nationale, que la Belgique a promis de dédier au Sacré-Cœur. Aussitôt que le soleil de la paix luira sur notre pays, nous relèverons nos ruines, nous rendrons leur abri à ceux qui n'en ont plus, nous rebâtirons nos églises, nous réédifierons nos bibliothèques, et nous espérons bien mettre le couronnement à cette œuvre de reconstruction, en élevant, sur les hauteurs de la capitale de la Belgique, libre et catholique, la Basilique nationale du Sacré-Cœur. Puis, chaque année, nous nous ferons un devoir de célébrer, avec solennité, le vendredi après l'octave de la Fête-Dieu, la fête du Sacré-Cœur.

Enfin, dans chaque région du diocèse, le clergé organisera, annuellement, un pèlerinage d'actions de grâces à l'un des sanctuaires privilégiés de la Sainte Vierge, afin d'honorer spécialement la Protectrice de notre indépendance nationale et la Médiatrice universelle de la société chrétienne.

La présente Lettre sera lue en plusieurs fois, le premier jour de l'an et les dimanches qui suivront le jour où elle vous sera parvenue.

Agréez, mes bien chers Frères, les vœux que je forme pour vous et pour le bonheur de vos familles, et recevez, je vous prie, ma paternelle bénédiction.

† D. J. Card. MERCIER, *Arch. de Malines.*

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

CONTRE MANDAT ou bon de poste de **10 Fr.**

j'expédie une **chaude Couverture** de laine grise, en colis postal, sur le front.

J. CHENADEC, 1, rue René-Madec, QUIMPER.

Ecrire l'adresse du militaire bien lisiblement.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

Abonnement : un an, France 6 fr. ; Etranger 8 fr. — 3, place Saint-Corentin, Quimper.

50e ANNÉE. Vendredi 26 Février 1915. N° 9

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon sur *la Prière* pour le Saint Temps du Carême 1915 (à suivre) ; Nominations ; Prédicateurs de Carême (suite) ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; La faveur de l'autel privilégié est étendue à toutes les messes dites pour les soldats défunts ; Avis de service ; Enseignement libre ; Le « Sou du Soldat » (à suivre) ; Abus persistant ; N.-D du Folgoat ; Nos prêtres soldats (suite) ; Eloge funèbre de Son Em. le cardinal Dubillard (à suivre).

III. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 28 Février. — 2me DIMANCHE DU CARÊME. Semi-double. Violet.

A la messe et à vêpres, mémoires de S. Ruellin, Evêque.

Lundi, 1er Mars. — De la Férie. Violet.

Mardi, 2. — S. Jaoua *(au Propre diocésain)*, Evêque et Confesseur. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 3. — S. Guénolé *(au Propre diocésain)*, Abbé. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 4. — S. Casimir, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 5. — De la Férie. Violet.

Samedi, 6. — Stes Perpétue et Félicité, Martyres. Double. Rouge.

Dimanche, 7. — 3e DIMANCHE DU CARÊME.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Renan..... du 24 au 28 Février.
Saint-Hernin..... du 1er au 3 Mars.
Goulven..... du 4 au 6 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon sur *la Prière* et Mandement pour le Saint Temps du Carême 1915 *(suite)*.

IV. — La prière pourrait s'arrêter là. Mais le cœur de Dieu est un cœur de Père. Il n'ignore aucun des besoins de l'homme. Il en a souci comme de sa propre gloire. Et il nous invite à penser à nous-mêmes.

Nous serions peut-être tentés de croire que, pour nous occuper pratiquement de nous, nous n'avons qu'à jeter nos regards sur les choses de la terre qui nous touchent. Ce serait une erreur. Le principe de la prière ne change pas, même quand la prière semble réduite à des préoccupations terrestres. L'honneur de Dieu en nous doit être l'objet principal de nos propres désirs, car il est le premier de nos besoins.

Sans doute, Dieu sait que nous sommes corps et âme, et que, souvent, en nous, le corps a le droit de parler, et de réclamer son dû. Notre Seigneur le satisfait d'un mot : « Le pain quotidien. » Ce mot même a un double sens. Il évoque la pensée du pain spirituel qui est le vrai pain de vie, autant que celle du pain matériel.

Mais Dieu comprend que notre pauvre nature y voie d'abord la nourriture corporelle. Il nous invite à la demander, plutôt d'ailleurs comme un fruit du travail fourni par la Providence que comme une aumône directe de la richesse divine, et, avec elle, les biens temporels et tout ce qui peut honnêtement faciliter ou embellir la vie, ou étendre sa puissance et ses ressources, non pas pourtant en vue d'un luxe déraisonnable, mais en vue d'une activité utile et d'une charité proportionnée à la fortune acquise. Dieu qui bénit la pauvreté ne maudit pas la richesse. Il en condamne seulement le mauvais usage. Qui que vous soyez, vous avez le droit de lui demander le bien-être. Les familles, les nations, pourvu qu'elles s'attachent en même temps à soulager ceux qui souffrent, à traiter avec justice et bonté ceux qui travaillent, à favoriser partout l'effort humain vers la vertu qui est la condition essentielle du bonheur, les familles et les nations ont le droit de demander à Dieu et de promouvoir de toutes leurs forces, la prospérité générale et les institutions économiques qui la procurent. Ce serait une belle prière nationale de dire à Dieu : « Donne à ton peuple le pain de chaque jour. Réjouis-le par le succès de ses affaires. Mais garde-le dans

l'austérité par la vie simple. Rends les enfants heureux par le labeur de leurs parents, et apprends-leur à mieux faire que leurs aînés en les imitant. Enseigne aux hommes des diverses classes sociales à s'entr'aider, à s'estimer, à s'aimer. Donne-leur à tous le respect de leur effort mutuel. Ecarte d'eux la corruption et la ruine. Ne les laisse pas rechercher la jouissance illimitée. Fais que ton peuple tout entier soit laborieux par conscience, modéré dans ses jouissances, juste dans ses revendications, religieux dans son travail. Et donne-lui le pain de chaque jour. »

Mais, dans la prière divine, l'âme l'emporte toujours sur le corps. C'est à sa vie surnaturelle que Dieu songe avant tout. Le vrai pain de chaque jour, mieux fait que l'autre pour nous grandir à la proportion de nos devoirs, c'est l'Eucharistie, cette Eucharistie que si peu d'entre nous consentent à recevoir aussi souvent que Notre Seigneur le désire, cette Eucharistie qui rendrait souplesse et activité à nos facultés languissantes, qui unirait les volontés entre elles pour faire les familles fortes et les peuples saints. Hélas ! où sont les familles, où sont les nations qui voient dans l'Eucharistie le pain quotidien, nourriture des jours de travail et des jours de repos, des temps de guerre et des temps de paix, capable d'éclairer les esprits indécis, de soutenir, à travers les âmes que la vie divine garde vaillantes, les corps qui fléchissent et les bras qui se lassent.

V. — La suite de l'*Oraison dominicale* a un caractère poignant. Une cause douloureuse contrarie en nous la vie. C'est le péché, — et l'entraînement au péché par la tentation, — et tout le mal qui en découle et qui engendre sans fin nos malheurs en ce monde et dans l'autre.

Si nous le voulons sincèrement, le pardon accordé par Dieu à nos fautes est aussi fréquent que nos fautes elles-mêmes, et le secours dans la tentation et la délivrance du mal ne le sont pas moins. Dieu répond à tous les mouvements de nos cœurs, et même il les prévient.

Mais il veut en nous une loyauté complète : « Je te pardonne, où que tu sois, quoi que tu aies fait. Il suffit que tu le demandes avec un vrai regret. En santé ou en maladie, au champ de bataille ou à l'hôpital, je te pardonne, complètement.

» Puisque je te pardonne, pardonne aux autres. Pardonne réellement. Certes, maintiens tes droits. La charité n'entend pas blesser la justice. Fais donc bravement ton devoir. Fais le pourtant sans laisser la haine entrer dans ton cœur. Ne gâte pas tes colères justes et généreuses par des idées d'impitoyables représailles. La revanche n'est pas la vengeance. Pardonne d'un cœur franc, et poursuis ton œuvre de justice.

» Je t'aiderai à ne pas succomber à la tentation. Mais

Archives diocésaines de Quim[illegible]er et Léon

n'en sois pas toi-même le complice. Presque toujours, c'est toi qui te perds. Tu accuses l'ennemi ? Mais tu le tentais en te gardant si mal et en te défendant si tard. Ce n'est pas Dieu qui permettra jamais que tu sois tenté au-dessus de tes forces. C'est toi ordinairement qui cherches le danger, et tu t'étonnes d'y périr !

» Je te délivrerai du mal. Mais qu'est-ce que le mal ? Le mal, ce n'est pas la souffrance. Ce n'est pas la ruine. Ce n'est même pas la mort. Le vrai mal, c'est le péché. Je t'en délivrerai, si tu veux le combattre, et si tu sais le haïr. C'est le mal essentiel. Il mène à l'éternel malheur. Si tu veux y échapper, aide-toi, je t'aiderai.

» Quant aux peines de ce monde, elles ont, hélas ! un lien avec le péché. Les unes en sont le châtiment direct. Les autres, épreuve des victimes innocentes et saintes, contribuent à le réparer pour les coupables, par l'intention de sacrifice des cœurs chrétiens qui les recherchent ou s'y résignent.

» Ces peines n'auront-elles pas un terme ? Le cœur du Père peut se laisser émouvoir. Peut-être serait-il déjà touché, si le peuple entier lui exprimait enfin loyalement des sentiments chrétiens :

« Je sais, o mon Maître, que vous êtes le Roi des Nations. » Vous les gouvernez, même quand elles croient échapper à » votre main. Vous avez pour elles de mystérieuses tendresses, même quand vous les flagellez le plus sévèrement. » J'adore votre puissance infinie et votre cœur de Père. — » Aux heures les plus tourmentées de l'histoire, vous travaillez pour vos élus, pour votre Eglise, pour les peuples » eux-mêmes, qui, mal dirigés, persécutés au dedans, meurtris au dehors, essaient, malgré des lois injustes, de vous » demeurer généreusement fidèles ainsi qu'à leur pays, et » vous donnent tout leur sang en le versant pour la Patrie. » Vous les sauvez pour fonder votre règne et accroître votre » gloire. J'adore votre sagesse infinie, et, sous le coup de » l'épreuve, qui me purifie en me broyant, je vous rends » grâces, o mon Dieu. — Je sais que vous avez horreur de » la guerre. Vous vous en servez comme d'un fléau, quand » elle éclate. Mais vous en faites aussi l'instrument de vertus » magnifiques, et vous pouvez y attacher des grâces de salut » et de relèvement, des grâces d'équité mutuelle, d'union » et de courage. Vous demeurez le Maître des victoires attendues. Il vous appartient de décider ce qui est pour nous » le plus sage et le meilleur. J'adore votre justice et votre » miséricorde infinies. — Faites, o mon Dieu, qu'après avoir » blasphémé et renié votre nom, le peuple que vous aimez » le proclame adorable et saint ; qu'il affirme toutes les vérités de l'Evangile ; qu'il renonce aux erreurs empruntées » à ses pires ennemis et aux vices qui en sont nés. Qu'il pratique toutes les vertus traditionnelles de sa race baptisée,

» et que ses Chefs inclinent enfin leur pouvoir d'un jour » devant la majesté du Pouvoir qui n'a pas eu de commencement et qui n'aura pas de fin.

» Il est dit dans les Psaumes, o mon Dieu : « O Dieu, tu » nous as rejetés, tu nous as couverts d'opprobre, tu n'es » plus sorti à la tête de nos armées, tu nous as laissé reculer » devant l'ennemi, et nos adversaires ont profité de nos dépouilles, tu nous as traités comme un troupeau destiné à » la boucherie. Tous ces maux ont fondu sur nous. Cependant nous ne t'avons pas oublié » (1).

» Mais il est dit aussi : « A la fin, Dieu considéra leur » angoisse et entendit leur prière. Il se ressouvint de son » alliance, et, dans l'immensité de sa miséricorde, il se repentit de leurs maux » (2).

» Nous implorons en notre faveur la réalisation de la » prophétie antique. »

VI. — Nos très chers Frères, ce n'est pas seulement à la foule groupée sur la montagne pour l'entendre, c'est à son Eglise à travers les âges, c'est à nous tous qu'il adressait sa leçon : *Vos, sic orabitis*. Vous prierez *ainsi*.

Ceux qui souffrent prient volontiers *ainsi*. Le malheur est un puissant apôtre. Il entraîne à prier, et il donne à la prière un accent qui touche le cœur de Dieu. Aujourd'hui tous les fils de France ont leur part de la souffrance commune, et plusieurs ont cette part si lourde qu'ils en pourraient être accablés, sans la foi qui les soutient.

Mais est-il besoin de souffrir personnellement pour prier *ainsi* ? Il suffit d'aimer Dieu, d'aimer son pays, d'aimer les âmes. Ceux qui aiment du fond du cœur sont capables de prier encore mieux que ceux qui souffrent. Il n'y a pas de chrétien qui ait le cœur assez froid pour ne s'émouvoir ni des peines de tant de familles, ni des angoisses de la Patrie, ni des épreuves de l'Eglise. Il n'y en a pas, Nous aimons à le penser, qui puissent oublier l'âme de nos soldats et les grâces dont ils ont besoin pour remplir chrétiennement leur vaillante mission, et, en cas de mort, paraître dignement devant Dieu. Car il est écrit : « Ne craignez pas ceux qui tuent le corps, mais qui ne peuvent tuer l'âme : craignez plutôt celui qui peut précipiter et l'âme et le corps dans l'enfer » (3). Quel croyant serait insensible à l'avenir éternel de nos soldats ?

Notre Seigneur, en disant : « Vous prierez ainsi », n'entendait pas seulement nous dicter le texte de notre prière. Il voulait nous apprendre comment et dans quel esprit il

(1) Ps. XLIII.
(2) Ibid. CV.
(3) S. Math., x, 28.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

faut prier : « Quand vous priez, ne soyez pas comme les hypocrites qui prient debout dans les synagogues et sur les places pour être vus des hommes. Je vous dis en vérité qu'ils ont reçu leur récompense » (1).

Qu'est-ce à dire ? Dieu veut la prière sincère, la prière pour lui et non pour le regard des hommes. Il veut la prière humble, qui n'est pas celle du Pharisien, mais celle du Publicain, qui n'est pas une sommation de justice ni une revendication de droit, mais un appel à la bonté. Quoi de plus ? Refuse-t-il la prière faite en dehors de vos maisons et de vos églises ? Vous allez à Lourdes, et, par milliers, les bras en croix, vous priez en plein air. Dans vos paroisses, dans vos lieux de pèlerinage, vous vous groupez en procession, et vous portez solennellement vos supplications aux sanctuaires que vous vénérez de père en fils. Soyez tranquilles. Pas un témoin de votre piété bretonne ne la suspectera d'hypocrisie ou d'ostentation. Les manifestations extérieures de votre foi sont légitimes. Dieu les bénit. Les lois humaines devraient les protéger. Ce que Dieu vous demande, c'est de prier, non parce que vous êtes vus des hommes, mais parce que vous êtes vus de Lui, et de ne penser qu'à Lui, tout en vous réjouissant, à l'occasion, de pouvoir associer votre prière intime à celle des foules pieuses qui vous entourent.

« Quand vous priez, dit encore Notre Seigneur, entrez dans votre chambre, et, la porte close, priez votre Père dans le secret » (2). Est-ce que Notre Seigneur condamne la prière en commun ? Comment pourrait-il le faire, lui qui a dit : « Lorsque deux ou trois seront réunis en mon nom je serai au milieu d'eux » ? La prière domestique, la prière paroissiale, la prière nationale sont les prières préférées de Dieu. Il a fait de la prière en commun une institution officielle de l'Eglise par la récitation publique du Bréviaire confiée aux Chapitres diocésains et aux grands ordres religieux d'hommes ou de femmes. Ce qu'il veut dire, c'est que, dans toute prière, solitaire ou collective, à l'église ou chez soi, l'âme doit éviter l'écueil trop fréquent de la dissipation et même de la simple distraction. Origène a écrit sur les dispositions que nous devons apporter à la prière une page élevée et touchante : « Voulez-vous que votre attention se soutienne dans » le cours de l'oraison ? Recueillez-vous d'abord et composez » votre âme. Bannir tout sujet de trouble et d'inquiétude ; » se pénétrer autant que possible de la majesté de Dieu en » s'approchant de lui ; tenir pour une impiété l'attitude de » quiconque paraîtrait en sa présence avec une mollesse et » une négligence voisines du mépris ; écartez avec soin toute » pensée étrangère ; étendre l'âme avant les mains, si je puis

(1) S. Math., vi, 5.
(2) Ibid., vi, 6.

» m'exprimer ainsi, et élever l'esprit avant les yeux ; réveil- » ler avant tout la haute partie de soi-même et la tenir de- » bout en face du Seigneur ; étouffer le souvenir des injures » reçues, pour que Dieu oublie dans la même mesure nos » offenses envers lui et envers le prochain, ainsi que toutes » les fautes dont nous avons conscience, tels sont les senti- » rite et ses effets » (1).

Notre Seigneur a ajouté : « Dans vos prières, ne multipliez pas les mots, comme les païens : ils croient que la multitude des paroles les fera exaucer » (2).

La valeur d'une prière ne se mesure ni au temps qu'on y passe, ni aux phrases qu'on y déroule. Elle s'apprécie à la volonté qu'on y met plus qu'à la formule et à la durée.

Notre Seigneur condamne-t-il donc les longues prières ? La prière officielle de l'Eglise est souvent longue. Elle est toujours belle et bonne en ceux qui y mettent leur âme. Le Rosaire paraît long à qui le dit sans réflexion et sans cœur. Il est court et plein de saveur à l'âme qui s'en fait un mode de conversation avec Marie pour atteindre Dieu. — Faire à Dieu le détail puéril de ses menus soucis ou de ses rêves, c'est faire une prière trop longue, car elle n'a pas le sérieux que Dieu attend d'une âme chrétienne. Nous avons tous des besoins certains et graves, dans l'ordre spirituel et dans l'ordre temporel. Voilà les désirs que nous devons exprimer, en leur donnant pour âme l'intention d'adorer, d'aimer, de remercier, de nous repentir, autant que de formuler les demandes. — La prière ne doit d'ailleurs jamais devenir une obsession ni une fatigue. Elle est faite pour reposer l'âme, la soulager, la porter en haut. Si elle l'agite, elle n'est plus saine. — L'Eglise enfin ne nous conseille jamais de nous encombrer de prières sans raison, et elle n'entend pas que la prière empiète sur le temps normal dû à nos devoirs d'état. Elle nous engage à tout faire, même la prière, avec sagesse et mesure.

Il est vrai, Notre Seigneur nous dit : « Il faut prier sans se lasser ». Mais ce n'est pas une autorisation de prier à contretemps. C'est une invitation à la prière persévérante. La persévérance est une vertu chère au Divin Maître, et elle s'appuie sur la confiance : *in spe contra spem*. Il l'a fait pratiquer jusqu'à l'héroïsme dans son Evangile. La Chananéenne veut lui arracher la guérison de sa fille : « Ayez pitié de moi, Seigneur fils de David, ma fille est tourmentée par le démon ». Il passe sans répondre. Ses disciples insistent à leur tour : « Exaucez-la, car elle nous poursuit de ses cris ». — « Je ne suis envoyé qu'aux brebis perdues de la race d'Israël. »

(1) Origène, *De oratione*, xxi. Freppel, II, p. 213.
(2) S. Math., vi, 7.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Elle s'approche pourtant, elle l'adore, et lui dit : « Seigneur, secourez-moi ». — « Il n'est pas bon de prendre le pain des enfants pour le jeter aux chiens. » — « Seigneur, les chiens eux-mêmes mangent les miettes qui tombent de la table de leurs maîtres. » Et Jésus lui dit alors : « O femme, votre foi est grande, qu'il vous soit fait comme vous le voulez ». Et sa fille fut guérie à l'heure même (1). Aujourd'hui nous connaissons une mère, car la France est notre mère à tous, qui ne sait plus prier pour le salut de ses enfants. Ce sont ses enfants qui prient pour elle et qui demandent qu'elle soit enfin délivrée de l'esprit du mal. Puisse leur persévérance obtenir ce miracle de délivrance et rendre à la nation son âme chrétienne ! *(A suivre.)*

II. Nominations. — Nous avons nommé remplaçants pour la durée de la guerre :

A Plouhinec . . . M. Creff, surveillant à l'école Saint-Yves;
Hanvec . . . . M. Allain, vicaire à Quéménéven.

Nous avons chargé de l'administration de la paroisse de Pleuven M. Cléac'h, recteur de Clohars-Fouesnant.

III. Prédicateurs de Carême. — *Brest* (Saint-Louis) : français, M. Tiolay, missionnaire apostolique; breton, le R. P. Kervennic.

Brest (Saint-Martin) : M. Bouvier, missionnaire apostolique.

Concarneau : M. Le Borgne, recteur de Rosporden.

IV. Décès — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos de l'âme du R. P. Charles Thomas, de la Congrégation du Saint-Esprit, pieusement décédé le 10 Février.

(1) S. Math., xv, 22-28.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 28 Février :* messes à 6, 7, 8 et 9 heures, grand'messe à 10 heures, messe à midi.

A 7 heures, à la chapelle, réunion pour la Congrégation des Demoiselles.

Vêpres à 2 h. 1/2, prières pour la paix, bénédiction.

A 4 heures, à la chapelle, réunion de la Fraternité du Tiers-Ordre de Saint-François. — Le soir, à 8 heures, réunion bretonne.

Mercredi 3 Mars : confession des enfants de la communion privée. — Le soir, à 8 heures, réunion bretonne.

Jeudi 4 : messe et communion à l'autel du Sacré Cœur. — Le soir, à 8 heures, prières pour la paix, bénédiction.

Vendredi 5 : exposition du T. S. Sacrement de 6 heures du matin à 5 heures du soir, bénédiction. A 7 h. 1/2, exercice du Chemin de la Croix. De 8 à 9 heures, pour les hommes, adoration et bénédiction.

Samedi 6 : confession des garçons du grand catéchisme.

Dimanche 7 : IIIe dimanche du Carême. Ouverture de la station du Carême, après les vêpres. Quête pour la Conférence de Saint-Vincent de Paul.

— Église de Saint-Mathieu. — *IIe dimanche du Carême :* après vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, prières pour la France et bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 7 h. 1/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 h. 1/2, messe recommandée pour la France, par la Ligue patriotique des Françaises.

Jeudi : confession toute la journée, et le soir après 8 heures.

1er vendredi du mois : 6 heures, messe des Bretons à l'autel du Sacré-Cœur ; 7 h. 1/2, deuxième messe ; 8 h. 1/2, messe et réunion des Mères de famille associées du Sacré-Cœur ; — 8 heures du soir, réunion générale, où les hommes ont leur place réservée. Toute la journée, le Saint-Sacrement est exposé.

Samedi : 8 h. 1/2, messe de l'archiconfrérie de N.-D. des Victoires pour la conversion des pécheurs.

Tous les soirs : à 8 heures, prières pour la France.

La faveur de l'autel privilégié est étendue à toutes les messes dites pour les soldats défunts. — L'*Osservatore Romano* publie la lettre suivante du cardinal Merry del Val, secrétaire du Saint-Office, au cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat :

« Il m'est agréable de porter à la connaissance de Votre Eminence que le Saint-Père, dans l'audience accordée à Mgr l'assesseur de cette suprême Congrégation, le 28 Janvier dernier, a voulu donner une nouvelle preuve de son inépuisable charité pour les victimes de l'effroyable guerre qui, depuis de longs mois déjà, afflige tant de nations. L'amour paternel qui a poussé Sa Sainteté à demander avec succès aux puissances l'entière libération des prisonniers pour les rendre le plus tôt possible à leur patrie terrestre, le pousse maintenant à solliciter du Roi des rois la libération des âmes des soldats morts et prisonnières au Purgatoire, afin que le plus tôt possible elles puissent rejoindre la patrie céleste. Dans ce but, le Saint-Père, ouvrant l'infini trésor de l'Eglise, accorde que toutes les messes qui, durant le temps de cette guerre, seront appliquées par n'importe quel prêtre et en n'importe quel lieu au suffrage des âmes des fidèles qui sont morts ou qui mourront dans ce cruel conflit, auront pour ces âmes la même efficacité que si elles étaient célébrées à un autel privilégié. »

Avis de service. — Le grand service anniversaire pour M. Henri Le Bihan, mort recteur de Saint-Martin de Morlaix, sera chanté à l'église de cette paroisse, le mardi 9 Mars, à 10 heures.

Enseignement libre. — Prière d'adresser désormais toute correspondance au sujet des Ecoles, exclusivement à M. l'abbé Salomon, 2, rue Luzel.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le Sou du Soldat. — Lainages pour les Soldats.

Cotisations versées pour le « Sou du Soldat », et Objets confectionnés pour les Soldats, par les écoles libres du Finistère, pendant le mois de Janvier 1915.

Ecoles de Filles : 109.

	Cotisations.	Paires de Chaussettes.	Paires de Gants.	Cache-nez.	Passe-montagnes	Chandails.
Audierne	65	12				
Bannalec	20	123		3		15
Beuzec-Cap-Sizun	34	37	16	4	2	2
Bodilis	43					
Brasparts	11					
Brélès	7	28	9			
Brest (Externat Saint-Yves)	20					
— (Immaculée-Conception)	40	111	22	72	9	49
— Recouvrance (Mlle Stéphan)	20					
Briec	17					
Beuzec-Conq	7					
Bohars	3	28	4	7		1
Carantec	10	20				
Carhaix	23					
Comanna	8	8		2		5
Cast	75	25	30			1
Cléden-Poher	7					
Concarneau	34	60	600			
Conquet	20	100	5	6	9	3
Coray	9					
Crozon	8	9				
Clohars-Carnoët	20					
Cléder	12	70				
Elliant	20	8			2	3
Ergué-Gabéric	12	60				
Le Folgoat	8	14	2	2	3	
La Forêt-Fouesnant	3		4		4	
Fouesnant	23	25	11	1		
Gouesnach	12					
Guiclan	13					
Guilers	20	25		8		8
Guilligomarch	10					
Guilvinec	3	24				
Guimiliau	5	53	8	9	1	6
Guipavas	36	80	16	24	11	20
Hanvec	18					

	Cotisations.	Paires de Chaussettes	Paires de Gants.	Cache-nez.	Passe-montagnes	Chandails.
Huelgoat	5	25		1		4
Ile-de-Batz	25					
Ile d'Ouessant	20	30	1		1	
Kerfeunteun	11	19				4
Kerlouan	20					
Lampaul-Guimiliau		202	131	8	67	117
Landéda		52	13	41	9	30
Landeleau	13	147		2		
Landerneau (Saint-Julien)	36					
Langolen	30	42			1	
Landivisiau	25	30				
Lesneven		180				25

(A suivre.)

Abus persistant. — De divers côtés, on nous signale que la pratique superstitieuse dite *chaine de prières* s'est introduite dans les tranchées et dans les dépôts de militaires. On sait que cette pratique consiste à faire 9 copies d'une prière, d'ailleurs bonne, et de les expédier à 9 correspondants différents, moyennant quoi l'expéditeur éprouvera une grande joie le 9e jour. C'est de la susperstition évidente. Les personnes qui reçoivent de ces feuilles doivent n'en tenir aucun compte et si elles connaissent l'expéditeur, faire leur possible pour lui faire comprendre son erreur.

Notre-Dame du Folgoat. — **Pèlerinage de jeunes gens,** *sous la présidence de S. G. Mgr Duparc, le dimanche 7 Mars.* — Messes de communion, à 6 h. 1/2, 7 h. 1/2 et 8 h. 1/2.

A 10 heures, grand'messe, sermon breton par M. l'abbé Moënner, supérieur de l'Institution Saint-François, de Lesneven.

A 1 heure, heure sainte, prières pour la France, nos soldats et nos marins.

A 2 h. 1/2, procession, vêpres, allocution de Monseigneur, consécration à la Sainte Vierge, salut.

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

Promotion. — M. Pape, professeur à Saint-Vincent, vient d'être promu sous-lieutenant. C'était le 14 Février. Il était dans une tranchée de première ligne, lorsqu'il fut appelé au téléphone pour apprendre qu'il était nommé sous-lieutenant. Le colonel lui adressa ses félicitations. Qu'il veuille bien accepter aussi les nôtres.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

4 Février. — Le général de division cite à l'ordre du jour de la division, pour sa belle conduite au feu (combat de Bolante-sur-Meuse), le soldat brancardier du 46e d'infanterie « Salaun Emile : le 8 Janvier, transportant un blessé des tranchées au poste de secours, a été atteint par les balles ennemies ; a continué néanmoins à transporter le brancard *jusqu'à complet épuisement de ses forces* ».

Le brancardier Salaün est M. l'abbé Salaün, directeur de l'école de Concarneau. Fait prisonnier avec ses blessés (contre tout droit), le jour même de cette glorieuse citation et de sa blessure, M. Salaün ne saura qu'après la campagne qu'il est décoré de la « Croix de guerre » récemment instituée. Nous ne pouvons même pas le féliciter.

M. Salaün avait fait le coup de feu en Argonne, quelques semaines ; puis il avait laissé le fusil pour le brancard. Peut-être y a-t-il plus de courage à transporter des blessés sous les rafales d'obus et de balles, sans pouvoir ni tirer, ni courir, ni ramper, qu'à s'élancer baïonnette haute, fusil chargé, sur l'ennemi à enfoncer. En tout cas, c'est plus sacerdotal. Et nous sommes heureux que M. Salaün, en accomplissant son ministère de charité, ait en même temps bien mérité de la Patrie et de l'Eglise.

7 Février. — On est toujours un peu en danger, les « marmites » tombent partout et peuvent nous surprendre jusque dans notre cantonnement en arrière des tranchées. Une de nos mitrailleuses a failli encore être démolie. Voyant les « marmites » pleuvoir tout autour de nous, nous changeâmes de place, croyant que nous étions repérés. A peine eûmes-nous fait quelques pas, qu'un gros obus tomba juste à l'endroit où se trouvait notre pièce...

Nous sommes obligés désormais à une grande discrétion dans nos correspondances. Des ordres très sévères sont venus du grand quartier général, et les infractions sont punies de prison. Ces mesures sont excellentes, car nous sommes entourés d'espions.

At. L'H.

8 Février. — Hier, j'ai dit la messe dans une des carrières qu'on rencontre nombreuses dans ce pays. Elle sert de cantonnement à un détachement de zouaves et d'artilleurs. Ce sont les artilleurs qui ont dressé l'autel, et ils l'ont, ma foi, fait avec beaucoup de goût. Une estrade en planches, assez large, supporte la table d'autel ; un petit rétable, auquel ne manque même pas le tabernacle, surmonte cette table. Le tout est recouvert de toile bien blanche. Comme fond, les trois couleurs sur lesquelles se détache une grande croix de bois. De chaque côté, de longues branches se rejoignant au-dessus de l'autel, et formant ainsi une sorte de voûte à laquelle est suspendue une couronne de feuilles de laurier. La table de communion n'a pas été oubliée, et chaque dimanche on y voit s'agenouiller quelques artilleurs et fantassins.

Éloge funèbre de Son Em. le cardinal Dubillard,

prononcé par Mgr Gauthey, archevêque de Besançon.

Qui seminat in benedictionibus, de benedictionibus et metet.

Celui qui sème dans les bénédictions recueillera une moisson de bénédictions. (II *Cor.*, IX, 6.)

MESSEIGNEURS (1),
MESSIEURS DU CLERGÉ,
MES FRÈRES,

Dans l'Eglise catholique, les ministres de Dieu sont des semeurs. Chaque fois qu'un jeune homme se lève du milieu des siens, quitte sa famille pour entrer au service de Dieu, il imite le semeur de l'Evangile qui sort de sa maison pour semer : *Ecce exiit qui seminat seminare* (2).

Au milieu du XIXe siècle (3), naquit à Soye, non loin des rives de notre Doubs, un enfant qui survenait le premier dans un jeune ménage de cultivateurs. Sa race était forte, trempée à la bienfaisante influence de la vie des champs. Dès qu'il eut un peu grandi, il aima la nature, les travaux, les horizons de la campagne. Dans son adolescence, comme jadis le cardinal Gousset, un autre Franc-Comtois, il tint la charrue, qui ouvre le sol au semeur, et la faucille qui coupe les épis blonds. Peut-être, en voyant son père jeter à pleines mains, dans la terre entr'ouverte, les grains du bon froment, se dit-il : « Je veux être, moi aussi, un semeur ».

Aux vacances des séminaires, il revenait à pied de Notre-Dame de Consolation ou de Vesoul, à la maison familiale, où de nombreux enfants avaient peuplé le foyer et il se replongeait avec délices dans la mâle et honnête tradition paysanne, profondément imbue des habitudes chrétiennes, qui constitua son tempérament physique, aussi bien que le moral, également forts, robustes avec la forme un peu rude et fruste de l'écorce des grands chênes. Les spectacles de la vie champêtre restèrent les visions familières de son imagination simple et paisible.

Quand il devint évêque, il voulut rattacher son ministère pastoral à ses souvenirs domestiques. Il cueillit trois beaux épis du champ de son père, pour les mettre dans son blason, sur un fond d'azur qui symbolisait les horizons limpides et sereins de sa jeunesse au pays natal.

(1) NN. SS. Campistron, évêque d'Annecy ; Fodéré, évêque de Saint-Jean-de-Maurienne ; Biolley, évêque de Tarentaise ; Maurin, évêque de Grenoble ; Dom Augustin, abbé de Tamié ; Pillet et Saint-Clair, protonotaires apostoliques.

(2) *Math.*, XIII, 5.

(3) Le 16 Février 1845.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Il fut un semeur, tout le long de sa carrière, répandant autour de lui la bonté, la doctrine, la sagesse. Toujours il sema avec ardeur dans l'allégresse et les bénédictions.

A cette heure, les regrets et les hommages du clergé et des fidèles lui font, devant les hommes, trois lourdes gerbes de bénédictions, figures de celles qu'il a présentées au souverain Juge, en lui offrant, multipliés au centuple, les trois épis qu'il avait pris pour symbole de sa vie.

Il ne s'était proposé que de remplir la première partie de la tâche décrite par l'apôtre saint Paul : semer dans les bénédictions. La Providence accomplit pour lui la seconde, aux yeux de son peuple, en entourant sa tombe d'une opulente moisson de bénédictions.

En ces images expressives autant que gracieuses, dans leur cadre agreste, tient toute la vie de celui que vous pleurez et que j'ai reçu l'honorable mission de louer devant son clergé et devant ses fidèles : L'ÉMINENTISSIME ET RÉVÉRENDISSIME SEIGNEUR FRANÇOIS-VIRGILE DUBILLARD, ANCIEN ÉVÊQUE DE QUIMPER, ARCHEVÊQUE DE CHAMBÉRY, CARDINAL-PRÊTRE DE LA SAINTE ÉGLISE ROMAINE, DU TITRE DE SAINTE-SUZANNE.

Les trois épis remplis de bon grain, mûris au cours d'une longue vie dépensée au service de l'Église et des âmes, dorés au soleil de la charité divine, je les placerai un à un dans la main de l'*homme*, du *professeur*, et de l'*évêque*, dont je vais essayer de vous présenter en raccourci le portrait sympathique.

I.— **L'homme**.— On aime à chercher dans les circonstances qui entourent la naissance d'un enfant, dans le milieu où il a pris jour, dans le caractère de ses parents, dans l'aspect même du pays où ses yeux s'ouvrirent à la connaissance du monde extérieur, les éléments qui ont contribué à lui former son être propre, sa physionomie particulière.

Le village de Soye, situé dans la demi-montagne, non loin des rives du Doubs, renferme une paroisse isolée de tout centre important. La nature qui l'encadre est plutôt sévère que riante. Les habitants ont toujours mis leur honneur à garder leurs habitudes, leurs traditions, leurs convictions chrétiennes. Ils savent qu'ils ne sont pas dans ce qu'on appelle le mouvement moderne et ils s'en font gloire. Il y a quelques dix ans, un préfet du Doubs disait au magistrat municipal : « M. le maire de la commune de Soye forme une tache noire dans l'arrondissement de Baume-les-Dames. » A quoi il fut répondu : « M. le Préfet, pour les couleurs les goûts sont différents, nous préférons le noir au rouge. »

C'est là que Dieu fit naître François-Virgile Dubillard, d'une modeste famille de cultivateurs, vivant sur leurs petites propriétés. Le père, au témoignage de tous, était un homme fort estimable, à l'âme chrétienne et au cœur droit ; la mère,

une paysanne de bonne tenue, d'une piété sincère et sérieuse. L'intérieur de leur foyer était honorable et avenant. Ils eurent six enfants, cinq fils et une fille. François était l'aîné ; il aima ses frères et leur fut dévoué ; mais sa tendresse alla de préférence vers sa sœur.

Petit garçon, il garda les moutons de son père. Volontiers il les laissait à leur pâture, pour partir en campagne, avec les autres bergers, contre les petits gars du village voisin, avec lesquels on en venait bravement aux mains, chacun pour l'honneur de sa paroisse ; ou bien ils grimpaient aux pommiers, pour recueillir les fruits échappés à la cueillette. L'Evêque aimait plus tard à raconter ses escapades d'enfant.

Mais ce n'était pas tout : il y avait la classe, tenue par un instituteur chrétien, chantre paroissial, auxiliaire du curé, conseiller et confident des familles. François fut, sans doute, un écolier appliqué, car il passa bientôt de la férule du maître d'école aux leçons du curé qui voulait stimuler la paresse d'un sien neveu par l'exemple de l'ardeur au travail du jeune Dubillard. Qui eut l'honneur, du curé, du maître ou de la mère, de discerner le premier germe de vocation chez l'écolier ? Ou l'enfant déclara-t-il lui-même qu'il voulait faire un prêtre ? J'inclinerais volontiers à croire que l'initiative vint de sa tête déjà fortement développée.

Il avait reçu à la maison une éducation qui ne sentait en rien la mollesse coutumière de notre temps. Entouré d'aisance, il n'y vit jamais les vaines recherches de luxe auxquelles ne résistent pas, à notre époque, même les ménages d'ouvriers. On l'habitua au travail, à la marche, à la nourriture saine et abondante, sans trop d'apprêts. C'est la forte sève paysanne qui lui fit un sang riche, des membres vigoureux, des muscles solides. Il était, quand on le plaça au petit séminaire de Notre-Dame de Consolation, un enfant fortement charpenté, qui annonçait pour l'âge de la virilité un homme de constitution athlétique.

Élève rangé, laborieux, il se plaça vite à la tête de sa classe dont il fut le lauréat dans toutes les facultés, y compris le devoir français et les vers latins. Ses condisciples l'appréciaient, bien qu'il n'eût rien de séduisant, sinon sa simplicité et son caractère bienveillant. C'était le bon camarade.

Durant ses vacances d'humaniste, il reprenait la blouse bleue des champs et travaillait de bon cœur avec son père qui, déjà, avait l'idée que son François ferait quelque chose ; il n'en rabattit pas dans l'avenir.

(A suivre.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Obligations 5 °/₀ de la Défense Nationale.

Ces obligations obtiendront un grand succès. Emises à 96,50, remboursables à 100 en 1925 au plus tard, mais pas avant 1920, munies de coupons semestriels payables en Février et en Août, exemptes de tout impôt ou retenue, recevant immédiatement et par anticipation la partie du coupon semestriel de 2 fr. 50, à courir jusqu'au 16 Août, ces obligations sont délivrées fin Février pour le prix à débourser de 91 fr. 21 par coupure de 100 fr, 471 fr. 05 par coupure de 500 fr., 942 fr. 09 par coupure de 1.000 fr.

On place ainsi son argent à plus de 5 30 °/₀ net d'impôt, prime non comptée, et à environ 5,60 °/₀ si l'on tient compte du bénéfice au remboursement. A ces avantages immédiats s'ajoutent ceux qui résulteront du droit de souscription en obligations aux futures émissions, quand auront lieu les grands emprunts publics.

La souscription est ouverte le 25 Février courant.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — **QUIMPER** — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

CONTRE MANDAT ou bon de poste de 10 Fr.

j'expédie une **chaude Couverture** de laine grise, en colis postal, sur le front.

J. CHENADEC, 1, rue René-Madec, QUIMPER.

Ecrire l'adresse du militaire bien lisiblement.

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans. | **Maison de Confiance**

3 rue Kéréon, QUIMPER. — **QUIMPER, 3, rue Kéréon.**

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marques. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

Abonnement : un an, France 6 fr. ; Etranger 8 fr.

RÉDACTION : Place [redacted], Quimper

30e Année. Vendredi 5 Mars 1915. N° 10.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Adresse de NN. SS. les Archevêque et Evêques de la province ecclésiastique de Bretagne à S. E. le Cardinal Mercier, Archevêque de Malines et Primat de Belgique ; Aux Soldats et Marins du diocèse de Quimper et de Léon ; Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon sur *la Prière* pour le Saint Temps du Carême 1915 (fin) ; Oraison pro tempore belli ; Prescriptions et avis relatifs à la Confirmation ; Pour les Victimes de la Guerre ; Prédicateurs du Carême (suite).

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Le « Sou du Soldat » (à suivre) ; N.-D. des Portes ; Châteauneuf-du-Faou ; Nos prêtres soldats (suite).

III. — Chronique générale : Mort de Mgr Mourey ; Le nouveau Supérieur général de la Compagnie de Jésus ; Mort de M. l'abbé Vigouroux, prêtre de Saint-Sulpice ; Eloge funèbre de Son Em. le cardinal Dubillard (à suivre).

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 7 Mars — 3e DIMANCHE DU CARÊME. Semi-double. Violet.

A la messe, mémoire de S. Thomas, Confesseur et Docteur.

A vêpres, mémoires du suivant et de S. Thomas.

Lundi, 8. — S. Jean de Dieu, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 9. — Ste Françoise Romaine, Veuve. Double. Blanc.

Mercredi, 10. — Les Quarante S. Martyrs. Semi-double. Rouge.

Jeudi, 11. — De la Férie. Violet.

Vendredi, 12. — S. Pol de Léon, Evêque et Confesseur. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 13. — De la Férie.

Dimanche, 14. — 4e DIMANCHE DU CARÊME.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Tréhou.....	du 7 au 9 Mars.
Meilars.....	du 10 au 12 —
Pleyben.....	3 au 18 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Adresse de NN. SS. les Archevêque et Evêques de la province ecclésiastique de Bretagne à Son Eminence le Cardinal Mercier, Archevêque de Malines et Primat de Belgique :

EMINENTISSIME SEIGNEUR,

L'Archevêque de Rennes et ses collègues de Vannes, de Saint-Brieuc et de Quimper se font un devoir de profiter de leur réunion provinciale pour dire à Votre Eminence les sympathies que leur inspirent vos épreuves et celles de la vaillante Belgique.

Permettez qu'à ces sympathies nous joignions l'expression de notre reconnaissance. Nous n'oublierons jamais que, si la Belgique a défendu la cause de l'honneur et du droit, elle s'est sacrifiée en cela au service de la France. Nos âmes d'Evêques garderont l'impression de fierté chrétienne et de fraternelle gratitude qu'ont produites en nous les puissantes paroles que vous avez écrites pour la défense de la justice et du patriotisme. Ces paroles ont franchi les frontières que l'ennemi avait cru fermer ; elles sont venues jusque chez nous apporter à nos diocésains appui et réconfort dans les malheurs qu'ils partagent avec vos prêtres et vos fidèles. Elles leur ont donné d'utiles leçons dont nous avons tenu à les faire profiter.

En ce moment la Providence confie à notre sollicitude un grand nombre de vos compatriotes exilés ; nous les regardons comme nôtres, essayant de remplacer près d'eux le paternel dévouement de leurs pasteurs. Nous vous prions, Eminence, de trouver dans notre sollicitude à leur égard le témoignage du souvenir que nous gardons, nous Evêques de Bretagne, pour la bienfaisante hospitalité accordée par les Evêques de Belgique à nos Congrégations dispersées. La charité qui nous avait unis avant la grande épreuve de la guerre, nous réunit dans le malheur. Elle survivra à la victoire et sera un gage de prospérité pour nos deux pays.

Daignez agréer, Eminentissime Seigneur, avec l'expression de notre fraternelle admiration, l'assurance du très profond respect avec lequel nous nous disons de Votre Eminence les très dévoués serviteurs en N.-S. J.-C.

† AUGUSTE, *Archevêque de Rennes, Dol et Saint-Malo.*
† ALCIME, *Evêque de Vannes.*
† JULES-LAURENT, *Evêque de Saint-Brieuc et Tréguier.*
† ADOLPHE, *Evêque de Quimper et de Léon.*

II. Aux Soldats et Marins du diocèse de Quimper et de Léon.

MES BIEN CHERS FILS,

Où que vous soyez, en mer, sur le front, dans les dépôts, dans les hôpitaux, ou en captivité sur la terre étrangère, le cœur de votre Evêque vous suit fidèlement.

Les circonstances qui vous éloignent de vos familles, la distance qui vous sépare de vos chères paroisses, les rigueurs d'une saison qui doit vous éprouver autant que nous-mêmes, et surtout la pensée du courageux dévouement que vous montrez tous pour la France, rendent, chaque jour, plus vive l'affection reconnaissante du clergé et des fidèles pour leurs frères retenus sous les drapeaux.

J'ai déjà chargé bien souvent les prêtres qui partagent vos fatigues et vos dangers de vous bénir en mon nom.

Vous ne vous étonnerez pas que l'approche du temps pascal m'amène à vous écrire moi-même, pour vous rappeler le devoir chrétien.

Ce n'est pas à l'heure où vous acceptez de si bon cœur la discipline militaire que vous pourriez songer à vous soustraire à la discipline catholique.

Votre Carême est rude. Cette année, il est doublement pour vous un temps de pénitence. Vous saurez l'offrir à Dieu pour notre noble France, qui expie ses fautes par nos épreuves, et retrouve, sans peine, dans les combats, ses hautes qualités de soldat du Christ.

Donnez à ce Carême sa conclusion pratique : une bonne confession et une bonne Communion pascale.

Il n'y a pas de meilleur compagnon que Dieu dans la vie militaire, et la Communion pénètre le patriotisme d'une énergie surnaturelle qui double son élan et son endurance.

Elle vous aidera en outre à vaincre les tentations de la vie des camps aussi vaillamment que les ennemis de la France, et à éviter les défauts qui affaibliraient votre courage et déshonoreraient votre âme chrétienne en vous entraînant à l'intempérance ou à la luxure.

Je sais, d'ailleurs, et c'est une de mes grandes joies, que beaucoup d'entre vous, même sur la ligne de feu, reçoivent fréquemment l'Eucharistie. La Bretagne est heureuse et fière de constater que ses fils sont aussi religieux que braves.

Enfin, c'est à la Sainte Table que vous pourrez le mieux, malgré la distance, vous unir intimement, d'esprit et de cœur, avec vos familles, qui communieront comme vous et pour vous.

Ce sera un de mes sujets d'entretien habituels, au milieu des populations qui vous connaissent, pendant la tournée pastorale que je vais bientôt commencer, pour donner la Confirmation aux enfants de vos paroisses.

Archives diocésaines d[illegible]uimper et Léon

Nos cérémonies, à l'heure grave que nous traversons, seront plus simples que d'habitude. Elles ne seront pas moins touchantes. Tous ceux qui vous aiment seront là. Les âmes seront remplies du souvenir des absents et des espérances que nous confierons à Notre Seigneur pour la Patrie et pour vous, en lui demandant de les réaliser, le plus tôt possible.

Je vous bénis, mes bien chers Fils, de toute mon âme, et j'aurai une intention spéciale pour chacun de vous, toutes les fois que, dans vos villes ou vos campagnes, je bénirai les membres de vos familles.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

Quimper, le 28 Février 1915.

Nous prions instamment MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien demander au Secrétariat de l'Evêché le nombre d'exemplaires — français et bretons — nécessaire pour en faire parvenir à chaque soldat et marin, soit directement, soit par les familles.

III. Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon sur *la Prière* et Mandement pour le Saint Temps du Carême 1915 *(fin)*.

VII. — Il est dit dans l'Evangile que la prière faite au nom de Jésus-Christ est infaillible. « Tout ce que vous demanderez à mon Père, en mon nom, je vous l'accorderai » (1).

Voilà une affirmation précise, qui enveloppe une sorte de mystère. Car beaucoup d'hommes disent : Nous avons prié souvent, longtemps, sans succès. Ont-ils vraiment prié au nom de Jésus ? Prier en son nom, c'est demander ce qui est conforme au salut. Vous ne voudriez évidemment rien demander de contraire à votre salut. Qu'arrive-t-il pourtant ? Dans la pratique, vous demandez surtout, pour vous, et pour les êtres qui vous sont chers, et pour la France, et même pour l'Eglise, des grâces de l'ordre temporel, et spécialement la délivrance des peines multiples de ce monde. Vous en avez le droit. Vous ne croyez pas que ce soit contraire à l'avenir surnaturel de ceux pour qui vous priez. Dieu voit de plus haut et plus loin que vous. C'est pourquoi il ne vous accorde ces grâces que rarement. Il peut juger que la souffrance est, pour un homme ou pour une société, un moyen de progrès et de salut. Continuez pourtant à prier pour en être délivrés. C'est dans l'ordre. Mais ne vous scandalisez pas, si vous semblez échouer, et priez encore. Il y a un lien divin entre la souffrance et la prière. Dieu les a soudées l'une à l'autre, pour que le cœur humain souffre avec résignation et espoir, et que la souffrance lui serve d'exercice

(1) S. Jean, xiv, 13.

et d'épreuve sans l'accabler. Il peut aussi, cependant, non seulement adoucir la souffrance, mais la guérir pleinement, quand sa Providence, plus sage que nous, le juge utile. La prière n'est donc pas une duperie. Elle est une industrie surnaturelle merveilleuse et réellement infaillible. Même mal dirigée par l'homme, elle atteint le but voulu par Dieu.

Vous serez toujours exaucés, quand vous prierez pour votre âme, et que vous vous prêterez à la grâce attendue.

Vous pourrez l'être également, quand vous implorerez des grâces temporelles, pourvu que vos intentions soient pures, et que Dieu juge ces grâces bonnes pour votre âme.

Vous pourrez l'être encore, quand vous prierez pour votre prochain, à la condition que le prochain n'oppose pas lui-même à la bonté divine un obstacle formel.

A plus forte raison vous le pourrez, quand vous prierez d'un cœur généreux, tous ensemble, pour l'Eglise, et pour sa Fille aînée, la France.

Infaillible en vertu de la volonté divine, la prière peut être entravée par la mauvaise volonté des hommes. Mais un cœur croyant et confiant ne se décourage jamais. Il espère toujours triompher de la volonté de l'homme par la grâce de Dieu et de la volonté de Dieu par la prière. Il obtient des miracles à force d'amour et de foi.

C'est pourquoi, Nos très chers Frères, Nous vous exhortons à redoubler de ferveur pendant le Carême.

Le Souverain Pontife Benoît XV, en nous ordonnant des prières pour la paix, nous a recommandé d'y joindre des mortifications. La saison de pénitence où nous entrons facilitera aux âmes chrétiennes l'accomplissement de ce double devoir.

Ne laissez pas se ralentir l'élan d'espérance qui vous a portés vers Dieu au moment de nos premiers dangers. N'oubliez pas que l'ennemi est toujours à nos portes. Il occupe encore une trop grande partie de notre territoire et la Belgique presque en entier. Vos enfants de Bretagne sont partout aux avant-postes. Leurs chefs rendent justice à leur courage. Les prêtres qui les accompagnent admirent leur foi et leur piété. Ils ne se plaignent ni de souffrir ni de mourir. Ils prient. Quel exemple pour nous ! Nous vivons loin du théâtre de la guerre. Nous n'en voyons pas sur place toute l'horreur. Mais ce que nous en connaissons par nos blessés, nos journaux, et nos lettres venues du front, devrait suffire à ranimer, chaque jour, notre zèle.

Nous vous le rappellerons avec instance tout le long de la tournée pastorale qui Nous conduira bientôt vers vous. Jamais, sans doute, une visite d'Evêque n'aura été faite à travers vos paroisses dans des circonstances aussi graves. Il y a trop de deuils parmi vous et trop d'inquiétudes dans la France entière pour que Nous vous autorisions à donner à

Archives diocésaines de Quimper et Léon

vos réceptions le caractère accoutumé. Vous renoncerez aux décorations et aux cavalcades destinées à Nous faire honneur. Vous Nous recevrez simplement à la porte de vos églises. Mais Nous comptons bien que vous vous y presserez en grand nombre, afin de prier avec Nous pour la Patrie, pour les combattants, pour les prisonniers, hélas ! et pour les morts.

Vos enfants nouvellement confirmés, pénétrés des grâces du Saint-Esprit, parleront, du même cœur que nous, au cœur de Dieu. Leur voix sera peut-être plus agréable au Ciel que la nôtre.

Entretenez-les d'une façon constante dans l'habitude de prier en commun, soit au foyer, soit à l'église, pour la victoire et pour la paix. Nous serons heureux de voir nos prêtres profiter de toutes les occasions pour les faire communier et prier, par groupes ou tous ensemble, à cette intention.

Ne laissez passer aucune fête de la Bienheureuse Vierge Marie ou de vos Saints, sans la marquer par une manifestation religieuse, par une réunion de piété, par une récitation de prières, aussi fervente que possible.

Donnez, cette année, au culte de Jeanne d'Arc une forme plus nationale. Sa sainteté, ses vertus, ses victoires, ses prières ont procuré la gloire de Dieu par le salut de la France. Qu'elle recommence la même œuvre, à l'appel du même peuple ! Elle doit reconnaître, dans ceux qui combattent, l'âme de ses vieux soldats, parmi lesquels les Bretons de Richemont ne furent pas les moindres. Montrez-lui que le peuple d'aujourd'hui sait prier comme celui du XV^e^ siècle, et suppliez-la de chasser l'Allemand de France et de Belgique et de rendre l'Alsace-Lorraine à la grande famille française.

(Suit le Dispositif, publié dans la *Semaine religieuse* du 12 Février.)

IV. Oraison pro tempore belli. — Un décret de la S. C. des Rites, du 7 Août 1875, ad 3^um^, déclarait que l'Evêque peut prescrire une oraison *pro re gravi* à dire même aux doubles de première classe.

Au sujet de l'application de ce décret, la S. C. des Rites vient de répondre, le 23 Décembre 1914, aux deux questions suivantes :

I. Quand l'Evêque prescrit une oraison *pro re gravi* à dire même aux doubles de première classe, doit-on la dire tous les jours de fêtes doubles de première classe ?

A cette première question la S. C. a répondu :

Oui ; excepté pourtant : le jour de Noël, la fête de l'Epiphanie, le Jeudi-Saint, le Samedi-Saint, le Dimanche de Pâques, la fête de l'Ascension, le Dimanche de la Pentecôte, la fête de la Sainte-Trinité et la fête du Très Saint-Sacrement.

II. Si l'Evêque prescrit une oraison simplement *pro re gravi*, sans faire aucune mention des doubles de première classe, quels sont les jours où l'on doit omettre cette oraison ?

A cette seconde question la S. C. a répondu :

On doit alors omettre cette oraison à tous les doubles de première classe, et de plus : la veille de Noël, le Dimanche des Rameaux, et la veille de la Pentecôte.

Cette seconde question, ni par conséquent la réponse qu'elle a reçue, n'intéressent pas l'oraison *pro tempore belli*, telle qu'elle a été prescrite par Monseigneur l'Evêque de Quimper, car en déclarant, dans la *Semaine religieuse du 28 Août 1914*, que cette oraison est commandée *pro re gravi*, l'Evêque a ajouté : « Qu'elle ne doit pas être omise même aux fêtes doubles de première classe ».

Prescrite en ces termes, cette oraison est dans le cas prévu par la première question, et c'est la réponse faite à cette première question qui lui est applicable.

Donc, pendant cette année 1915, du moins jusqu'à la fin de la guerre, on devra continuer à dire cette oraison *pro tempore belli* même aux doubles de première classe, excepté pourtant : le Jeudi-Saint, le Samedi-Saint, le Dimanche de Pâques, l'Ascension, les Dimanches de la Pentecôte et de la Très Sainte-Trinité, le jour de la fête du Très Saint-Sacrement et le jour de Noël.

V. Prescriptions et avis relatifs à la Confirmation. — Conformément à Nos instructions antérieures :

1° Nous rappelons que l'on doit présenter à la Confirmation, avec le groupe des enfants au-dessus de dix ans, *tous les enfants de neuf ans* qui auront déjà fait la Communion privée, après s'être assuré de nouveau, par un examen sérieux, qu'ils ont la science et les dispositions religieuses suffisantes.

Les cérémonies de la Communion solennelle devront néanmoins être réservées aux seuls enfants qui ont atteint l'âge fixé dans le diocèse. L'Evêque désire que la Première Communion solennelle *soit séparée* de la Confirmation.

2° Le programme de la tournée de Confirmation étant déjà très chargé, Monseigneur désire qu'on n'y ajoute *aucune cérémonie extraordinaire* : bénédiction, inauguration, réunion d'œuvre, etc., sans l'avoir prévenu d'avance et obtenu son agrément.

3° Dans toutes les paroisses où existent *des écoles libres*, Monseigneur se fait un devoir et un bonheur de s'y rendre, et de porter aux maîtres, aux maîtresses et aux élèves ses bénédictions et ses encouragements paternels. Il recommande seulement de réunir toujours les enfants dans une salle, jamais dans une cour, ou un préau.

4° Monseigneur l'Evêque a obtenu de N. S. Père le Pape, lors de son dernier voyage *ad limina* en 1912, l'insigne faveur de pouvoir donner la bénédiction papale dans toutes les églises de son diocèse pendant les quatre années que dure la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tournée pastorale. Dans toutes les paroisses où Sa Grandeur passera, cette année, au cours de sa visite pastorale, elle donnera donc, après la cérémonie de la Confirmation, la *bénédiction apostolique*, suivant la formule solennelle du Pontifical. MM. les Curés et Recteurs devront avoir soin de préparer les fidèles à recevoir cette grâce extraordinaire et à gagner l'indulgence plénière qui y est attachée ; ils ne négligeront pas de la leur annoncer à l'avance, et de les exhorter à remplir les conditions requises, à savoir : *a) la confession ; b) la communion*, qui peut être faite soit la veille, soit le jour même de la bénédiction ; *c)* une *visite à l'église* avec *récitation d'une prière* pour l'Eglise, pour le Pape et pour l'Evêque ; on peut faire compter comme visite la présence à l'église au moment où se donne la bénédiction papale, pourvu que l'on songe à profiter de cette circonstance pour réciter la prière prescrite.

5° Monseigneur a déjà fait savoir, dans son mandement pour le Carême, qu'il convient de renoncer, cette année, aux décorations extérieures et aux cavalcades destinées à lui faire honneur lorsqu'il se présente dans chaque paroisse. On devra donc s'en tenir simplement au rite prescrit par le Pontifical, tel qu'il est expliqué dans la petite brochure spécialement éditée à cette fin sous le titre : *Ordre pour la réception de l'Evêque et la Confirmation* (1). L'Evêque sera reçu à quelque distance de l'église, comme de coutume, et conduit processionnellement, jusqu'à l'entrée.

6° Avant de se rendre au-devant de l'Evêque pour le recevoir, MM. les Curés et Recteurs disposeront à la sacristie, afin de permettre à MM. les Vicaires généraux d'en prendre connaissance, les livres et documents suivants :

a) Les Registres en cours des Baptêmes, Mariages et Enterrements ;

b) Le cahier d'inscriptions des Premières Communions privées et celui des Communions solennelles ;

c) Le cahier des Confirmations ;

d) Le Livre-Journal des recettes et dépenses, avec la série des Comptes et Budgets depuis 1907.

7° Pour toutes les cérémonies que comportent la réception de l'Evêque et la Confirmation, MM. les Curés et Recteurs devront *se conformer exactement* aux indications contenues dans l'opuscule cité plus haut, et observer avec soin toutes les recommandations qui s'y trouvent pour le chant, la tenue le défilé des enfants, etc... Nous faisons remarquer qu'on ne veille généralement pas assez à ce que les enfants *tirent leurs gants* avant de quitter leurs places lorsqu'ils vont se présenter devant l'Evêque pour être confirmés ; — ni à ce que les *enfants de chœur* qui doivent recevoir la Confirmation soient

(1) Nouvelle édition 1912 : En vente chez M. Salaün, libraire, 0,20 c. l'exemplaire.

présents à l'église pendant que l'Evêque récite les prières et formules générales prescrites pour l'administration de ce sacrement, au commencement et à la fin de la cérémonie.

VI. Pour les Victimes de la Guerre. — Douarnenez, Pouldergat, Meilars, Ploumoguer, Landeleau (2e versement), Roscanvel, Plouénan.

Monseigneur l'Evêque a remis la somme de 500 fr. à M. le docteur Caradec, de Brest, pour le « Paquet du Prisonnier ». D'autre part, nous avons fait parvenir 500 « Paroissien du Soldat » à M. l'Aumônier du 62e régiment d'infanterie, et 200 « Cantiques de Lourdes » au prêtre chargé des Bretons, à Reims.

VII. Prédicateurs du Carême. — *Quimper* (Saint-Mathieu) : M. le chanoine A. Le Roy ;

Morlaix (Saint-Mathieu) : M. l'abbé Messager, missionnaire.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 7 Mars :* Messes à 6, 7, 8 et 9 heures, grand'messe à 10 heures, messe à midi.

A 7 heures, communion générale des hommes.

Vêpres à 2 h. 1/2, ouverture de la station du Carême : sermon par M. de Maupeou, prières pour la paix, bénédiction.

Le soir, à 8 heures, sermon breton par M. Le Séac'h, vicaire d'Erguë-Armel, prières, bénédiction.

Lundi, mardi, mercredi, 8, 9 et *10 Mars :* retraite pour les jeunes filles : messe à 7 heures, à la chapelle, suivie d'une instruction. Communion le lendemain.

Mardi et *jeudi soir :* à la cathédrale, sermon français ; — *mercredi :* sermon breton, à 8 heures.

Vendredi : confession des enfants qui n'ont pas encore communié. Le soir, à 8 heures, exercice du Chemin de la Croix.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *IIIe Dimanche du Carême :* Messes à 6 heures, à 7 heures (réunion et communion générale des jeunes filles associées du Sacré-Cœur), à 8 heures et à 9 heures. — La grand' messe sera chantée à 10 heures. — La dernière messe à 11 h. 1/2.

Après vêpres, prières de l'archiconfrérie de N.-D. des Victoires, et pour la France ; salut.

Lundi : 7 h. 1/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 h. 1/2, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Retraite pascale bretonne : Elle s'ouvre dimanche soir, 7 Mars ; consiste en une instruction tous les soirs, et bénédiction du Saint-Sacrement, et se termine samedi matin, à 6 heures, par la sainte messe et la communion générale. Avec l'autorisation de Monseigneur, elle pourra servir de communion générale, ainsi que celle du dimanche.

— Chapelle de la Retraite. — *Dimanche 7 Mars :* Réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'ENSEIGNEMENT LIBRE

Le Sou du Soldat. — Lainages pour les Soldats.

Cotisations versées pour le « Sou du Soldat », et Objets confectionnés pour les Soldats, par les écoles libres du Finistère pendant le mois de Janvier 1915.

Ecoles de Filles : 109.

(Suite.)

	Cotisations.	Paires de Chaussettes.	Paires de Gants.	Cache-nez.	Passe-montagnes	Chandails.
Loc-Eguiner (Saint-Thégonnec)	3	2				
Loc-Maria-Plouzané		20	20		2	
Locronan	10	15	1	2		4
Locunolé	6					
Mahalon	20	60			1	
Moëlan	20	35				15
Morlaix (Institution Saint-Joseph)	25					
— (Saint-Martin)	12	35	23	25	1	30
Motreff	5					
Nizon	5	12				
Penmarc'h	8					
Pleyben	30	20	8	6	3	
Pleyber-Christ	15	196	34	2	24	2
Plabennec	24	134	7	4	134	5
Ploaré	25					
Plogonnec	17	78	2		14	2
Plonévez-du-Faou	19	18	15	8		1
Plonévez-Lochrist	10	15			7	
Plonévez-Porzay	10					
Ploudalmézeau	10	12	3	6		
Plondaniel	14	136	132	2	8	107
Plouégat-Moysan	6	4				
Plouescat	15	40		6		
Plounénan	16					
Plougastel-Daoulas	35					
Plougonven	7	6	4			1
Plouguerneau	26	61	7	4		7
Plouguin	12					
Plouhinec	30	112	16	4	3	7
Plouider	10					
Plonéour-Lanvern	23	27	8			7
Plounéventer	11	16	14			12
Plouvien	50	8	6	5		13

	Cotisations.	Paires de Chaussettes.	Paires de Gants.	Cache-nez.	Passe-montagnes.	Chandails.
Plouvorn	22	25			13	
Pont-Aven	10					
Pont-l'Abbé	17	7	1			
Porspoder	20	10		6	1	
Pouldreuzic	10					
Poullan	22	14				
Querrien	10					
Quimper (Sainte-Anne)	35	25		4		2
— (Saint-Mathieu)	20	6			6	
Riec	10	8	4	6	1	
Roscoff	25	16	2			1
Rospoën	40	28		3		
Saint-Evarzec	20	112			1	8
Saint-Goazec	7					
Saint-Jean-du-Doigt	8	42	4	1	2	
Saint-Marc		95	17	12	3	20
Saint-Méen	25	13	2	7		
Saint-Pierre-Quilbignon	10	24	1	8	5	
Saint-Pol de Léon	23					
Saint-Renan	20	42	10		4	5
Saint-Thégonnec	28					
Saint-Urbain	5					
Scaër	20					
Tréboul	30	84	1	24	4	
Treffiagat	6	12	1			2
Tréflez	15					
Trégunc	17	28			3	2
Scrignac	10	15				

(A suivre.)

NOTRE-DAME DES PORTES, CHATEAUNEUF-DU-FAOU. — **Pèlerinage des jeunes gens de Cornouaille**, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque, *le dimanche 14 Mars*. — Messe de communion à l'arrivée des trains.

A 10 heures, grand'messe, Instruction bretonne.

A 1 heure, heure sainte, prière pour la France, nos soldats et nos marins. — A 2 h. 1/2, vêpres, sermon par Monseigneur l'Evêque, procession, consécration à Notre-Dame, Bénédiction du T. S. Sacrement.

Le train de Châteaulin correspond avec celui qui part de Quimper à 6 h. 05 du matin. — Le soir, les Chemins de Fer Armoricains correspondent à Rosporden avec le train arrivant à Quimper à 7 h. 56.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

Prière à MM. les Curés et Recteurs d'annoncer ce pèlerinage à toutes les messes du 7 Mars, et d'y inviter les futurs conscrits avec leurs familles.

Les Ecclésiastiques et la Loi de 1889. — M. Grousseau, député du Nord, avait appelé l'attention du ministre de la guerre sur les dispositions de la circulaire du 22 Novembre dernier qui a précisé les conditions dans lesquelles devaient être affectés de droit aux sections d'infirmiers les ecclésiastiques appartenant à des classes de recrutement régies par la loi du 15 Juillet 1889. Il lui avait demandé de lui faire connaître comment devait être réglée la situation de ceux de ces ecclésiastiques qui, ayant poursuivi leurs études en vue d'obtenir la dispense prévue par l'article 23 de la dite loi, ont atteint l'âge de 26 ans pendant la période transitoire d'un an fixée par l'article 4 de la loi du 9 Décembre 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat.

De la réponse du ministre de la guerre, il résulte :

1° Que les ecclésiastiques qui ont atteint l'âge de 26 ans après la loi du 9 Décembre 1905 mais avant le 11 Décembre 1906 ont seulement à justifier qu'ils étaient pourvus d'un emploi de ministre du culte reconnu par l'Etat et non d'un emploi rétribué par une association cultuelle ;

2° Qu'il n'y a pas à distinguer pour les ecclésiastiques qui sont dans les conditions de l'affectation du droit au service de santé entre ceux qui sont classés dans le service armé et ceux qui sont dans le service auxiliaire ;

3° Que la justification des conditions d'application de l'article 23 de la loi du 15 Juillet 1889 se fait en principe par un certificat émanant de l'évêque du diocèse auquel les ecclésiastiques étaient attachés quand ils ont atteint l'âge de 26 ans.

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

Un brave décoré. — Du *Télégramme des Provinces de l'Ouest*, à la date du 26 Février, sous ce titre :

« A Saumur, le général Desfaudais, commandant les dépôts de cavalerie, a remis la médaille militaire au sergent Castric, blessé en Belgique et hospitalisé à l'hôpital Saint-Louis.

» Le sergent Castric Sébastien est sergent au groupe cycliste de la 1re division de cavalerie. Blessé une première fois, il retourne au front, après guérison. Quinze jours s'étaient à peine écoulés, qu'il est blessé par un éclat d'obus, qui lui broie le bras gauche, un peu au-dessus du coude. L'amputation, jugée nécessaire, est pratiquée à l'ambulance du front, trois heures à peine après la blessure.

» Avant la guerre, le sergent Castric était séminariste à Quimper.

» Pour la circonstance, aux fenêtres du collège Saint-Louis, flottent de nombreux drapeaux tricolores et de la Croix-Rouge.

» Un escadron de dragons, commandé par le capitaine Blay, est déployé en ligne, face au collège, le drapeau de l'école à six pas, au centre.

» Les élèves du collège sont à gauche, les blessés qui ont pu descendre sont sur le perron, avec les membres du comité de la Société de Secours aux Blessés militaires, les infirmières en tenue et les dames du comité. Le général Desfaudais pénètre sur la cour d'honneur, à 2 heures. Il passe devant le front des troupes et appelle le sergent Castric. Les trompettes ouvrent le ban.

« Je suis heureux, dit le général, d'épingler sur votre poitrine, » la médaille des braves. Blessé une première fois, vous avez rapidement rejoint votre corps ; vous avez fait preuve, à différentes » reprises, des plus belles qualités militaires, et vous avez été » grièvement blessé, une seconde fois, le 4 Novembre.

» Au nom du Président de la République, je vous confère la » médaille militaire.

» Les trompettes ferment le ban, puis les troupes défilent et sortent avec le drapeau. »

8 Février. — Il fait aujourd'hui une journée délicieuse et cela nous donne confiance, car j'ai déjà remarqué qu'il n'y avait rien à valoir le bon soleil pour relever le moral des troupes. Le soldat n'est plus le même ; dès qu'il ne lui faut vivre, les pieds dans la boue grasse des tranchées, et il n'est pas besoin de lui parler résignation et sacrifice : le bon Dieu fait le travail tout seul, quand il lui plait de faire briller le soleil.

Je comprends un peu qu'à l'arrière on s'impatiente de voir les opérations traîner en longueur ; cela vient de ce que vous ne pouvez pas vous rendre compte de la difficulté de la tâche imposée à nos soldats, tâche qui consiste plus à contenir l'ennemi qu'à le refouler. Le mauvais temps qu'il a fait jusqu'ici a dicté cette tactique et il n'y a guère d'espoir de la voir changer, tant que les beaux jours n'auront pas pris définitivement position. Que tous ceux qui sont loin du feu fassent donc provision de patience et qu'ils continuent de prier ; ceux-là qui se trouvent les plus exposés aux « marmites » leur en donnent le conseil et l'exemple.

Les Allemands continuent, de loin en loin, à bombarder la basilique d'Albert, et c'est une manière de la Bonne Dame de Brébières de protéger les Bretons, en attirant sur son sanctuaire en ruines, les colères des ennemis.

L'Abbé M... vient de l'échapper belle. Il a deux résidences : l'une tout près des tranchées, l'autre à deux kilomètres en arrière. Il passe quatre jours de la semaine dans la première. Un obus est venu défoncer son « gourbi » de la première ligne, alors qu'il venait de le quitter. Les Aumôniers ont décidément de la chance !

H. B.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

12 Février. — Jai dû interrompre ma lettre, l'autre jour, et ce n'est qu'aujourd'hui que je puis la reprendre... La neige est tombée, assez abondante, la nuit passée ; le temps reste sombre, et, avec cette humidité, nos tranchées sont bien tristes. Et voilà cinq mois que cela dure : cinq mois de pluie avec quelques rares journées de beau temps. Malgré tout, les Bretons tiennent bon. On leur demande un effort continuel. La remise en état des tranchées toujours démolies par la pluie, l'exécution des différents travaux de défense, de terrassement, leur prend tout le temps qu'ils ne passent pas derrière un créneau à observer attentivement les tranchées ennemies. Tout cela est pénible, mais nos soldats sentent eux-mêmes la nécessité de cet effort qu'on leur impose.

Notre secteur continue à rester calme. Les balles, évidemment, sifflent assez nombreuses au-dessus de nos têtes ; mais les obus ne peuvent rien, du moins contre notre première ligne. Nous sommes placés sur la pente d'une colline dont l'ennemi occupe la crête, et nous sommes à l'abri de l'artillerie. Il n'y a guère que la gauche de notre secteur qui puisse être battue par les canons. Notre deuxième ligne est plus exposée, mais nous n'avons pas eu beaucoup à souffrir. Les « marmites » ne viennent plus nous visiter, et les 77 qui s'essayent de loin en loin contre nos talus sont bien mal pointés. Quelques-uns cependant ont réussi à projeter un peu de terre dans nos tranchées, méfait bien vite réparé. D'aucuns sont plus audacieux, et l'autre jour il en est venu un dans la tranchée même, mais timidement, et, comme tout honteux de son effronterie, il s'est couché bien gentiment sur la paille, aux pieds de trois « poilus » qui étaient là, il n'a pas osé éclater. Toutefois, l'arrivée de cet étrange visiteur causa une vive émotion, et les « poilus » lui laissèrent la place libre.

J. P.

15 Février. — N'ayant pas d'église, le dimanche, je dis la sainte messe dans un hanger vaste et convenable où tous les artilleurs qui ne sont pas aux batteries de tir peuvent s'abriter. Le premier dimanche, j'ai dû aller à la paroisse voisine, accompagné de deux artilleurs, prendre tout ce qui était nécessaire pour le saint sacrifice. Après l'office paroissial, avec l'agrément du bon Curé, nous avons pris tous les objets du culte, dans une caisse, sur une charrette à bras ; nous avons même enlevé l'harmonium.

Les jours précédents, j'avais visité quelques paroisses voisines. A B..., l'église était trouée par un obus et criblée d'éclats à l'intérieur. Le Curé me fit un accueil bien fraternel, à la mode de Bretagne, et me retint à déjeuner. Pendant le repas, les vitres de la salle tremblaient à se briser. « Nos batteries, dit M. le Curé, vous souhaitent la bienvenue avec une énergique sympathie. » Hier, j'ai célébré deux messes : l'une au cantonnement, l'autre à proximité des canons. Les obus allemands tombaient dru avec un fracas formidable. Le tintamarre n'a rien du charme de la musique sacrée, mais le chant des artilleurs alternait avec les *boum* lugubres et, pendant l'office, les « marmites » les plus rapprochées se tinrent à une distance respectueuse de cent mètres.

Y. P.

Le 23 Février. — En réponse à l'envoi de 500 « Paroissien du Soldat » aux Finistériens du 62e, nous avons reçu de M. l'Aumônier la lettre suivante :

» Le 62e est composé presque exclusivement de Bretons, dont beaucoup du Finistère.

» Nous avons nos défauts, nous autres Bretons, il faut le reconnaître ; mais nos défauts sont aussi chez les autres, et, on ne trouve pas toujours chez eux nos qualités natives.

» Le respect humain trône en Kaiser, chez nous. La guerre vient de lui entamer très fortement sa puissance. A la fin des hostilités, son règne va être totalement anéanti. Qu'il soit noyé, à jamais, dans les eaux profondes de notre Océan ! L'âme bretonne naturellement pieuse se réveille ardente de foi... dans ce péril de tous les instants.

» Ah ! oui. La vie de l'anmônier militaire a ses petites misères. Tant mieux : c'est la monnaie courante pour la dette de ses vieux péchés. Mais, il a déjà sa récompense : que de consolation pour son cœur de prêtre ! .. Et bien des fois j'ai désiré, en moi-même, que l'écho de nos débris de voix enrouées chantant les prières et les cantiques de chez nous fût entendu de ces mères anxieuses sur le sort et les dispositions... de leurs enfants. Elles seraient réconfortées. Leur inquiétude serait calmée. « Monsieur l'Aumônier, m'écri- » vait une bonne mère, vous ne sauriez croire .. combien mon » cœur est reposé depuis que j'ai appris la piété de mon enfant, » que vous avez su attirer si près du bon Dieu !... » C'est, en effet, un des habitués de la communion. Est-ce la peine de le dire ? Oui. Nous avons plusieurs officiers et de nombreux soldats à faire la communion quotidienne. A la gloire de nos patronages, à l'honneur aussi de leurs intelligents et dévoués directeurs — et c'est mérité — la formation chrétienne du jeune homme, dans le patronage, porte aujourd'hui son fruit. Je le proclame bien haut... et des faits, à l'appui de ma parole, seraient nombreux.

» Puisse le bon Dieu faire lever les sentiments de foi et de piété, que la lecture de ce petit paroissien va faire germer dans le cœur de nos chers soldats ! Il était temps.

» Les soldats protestants du noble Kaiser avaient sur eux, presque tous, une « bible tronquée » ; à présent les nôtres auront — pas encore tous, le nombre n'est pas suffisant — leur manuel de prières, leur vade-mecum du soldat chrétien. »

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Mort de Mgr Mourey.** — Mgr MOUREY, prélat français, auditeur de Rote émérite depuis 1879, originaire de Lyon, est mort à Rome, le 22 Février, âgé de 85 ans. Durant son séjour à Rome, il eut en plusieurs circonstances un rôle important, et fut apprécié par *Léon XIII* comme par *Pie X*.

Archives diocésaines Quimper et Léon

Comme auditeur de Rote, il contribua au succès de nombreuses causes de saints français, notamment de la Bse Jeanne d'Arc.

— **Le nouveau Supérieur général de la Compagnie de Jésus.** — Le 11 Février 1915, le T. R. P. Wladimir Ledochowski était élu supérieur général de la Compagnie de Jésus. Dans un but malheureusement trop facile à discerner, plusieurs organes de la presse française ont immédiatement affecté de considérer ce choix d'un Jésuite né en Autriche comme ayant une signification nettement hostile à la France. Des journalistes qui, jusqu'à ce jour, ignoraient l'existence même du P. Ledochowski, décrétèrent sans tarder que ses tendances étaient « germanophiles » et que le nouveau général des Jésuites serait « l'homme de Berlin ».

En ce qui concerne personnellement le T. R. P. Wladimir Ledochowski, l'accusation d'être « l'homme de Berlin » paraîtra d'autant plus gratuite et plus mal fondée qu'il s'agit d'un Slave appartenant à l'aristocratie polonaise et n'ayant aucun motif de chérir le germanisme. L'oncle du P. Ledochowski fut cet archevêque de Posen, le cardinal Ledochowski, dont la résistance au chancelier de Bismarck est demeurée célèbre dans l'histoire du *kulturkampf* et qui expia, par un emprisonnement de deux années, son intrépidité à défendre les droits de l'Eglise. D'autre part, la famille du P. Ledochowski n'est pas installée tout entière en Galicie et en Posnanie, car elle compta également, naguère, un officier de l'armée française, le colonel Ledochowski. La sœur du nouveau général, la comtesse Ledochowska, se dévoue d'une manière active aux belles œuvres de la Société antiesclavagiste dont elle est présidente.

Paris. — **Mort de M. l'abbé Vigouroux, prêtre de Saint-Sulpice.** — Nous avons appris la mort à l'âge de soixante-dix-huit ans, de M. Vigouroux, l'un des assistants du supérieur général de la Compagnie de Saint-Sulpice, premier secrétaire de la Commission biblique. M. Vigouroux, avait, arrivant du diocèse de Rodez, été professeur de philosophie au grand Séminaire d'Autun, puis au grand Séminaire d'Issy. Elève de M. Le Hir, le célèbre hébraïsant, et son disciple préféré, il avait suppléé son maître et recueilli sa succession, comme professeur d'exégèse biblique. Il occupa cette chaire durant quarante ans, en même temps qu'il professait l'Ecriture sainte à l'Institut catholique de Paris. Ce double enseignement, si longtemps exercé, avait donné pour élèves à M. Vigouroux toute l'élite du clergé français. Son *Manuel biblique,* fréquemment réédité et mis au point, avait heureusement contribué à propager dans le monde ecclésiastique le goût des études d'exégèse. Le *Dictionnaire de la Bible,* publié sous sa direction, a rendu à ce point de vue les plus grands services. M. Vigouroux, qui passa au début pour avoir des idées avancées, a vu au contraire consacrer hautement l'orthodoxie conservatrice de sa doctrine par les Souverains Pontifes. Lorsque Léon XIII créa

la commission biblique, il y appela aussitôt M. Vigouroux, et sous le pontificat de Pie X, son autorité parut toujours au dessus de toute suspicion. M. Vigouroux était un homme excellent, d'un grand dévouement à ses élèves, et d'une extrême modestie.

Cette mort est une grande perte pour l'Eglise, pour le clergé de France, pour la Compagnie de Saint-Sulpice ; nous recommandons volontiers le repos de l'âme du vénéré défunt aux prières des prêtres et de tous nos lecteurs ; ses anciens élèves de Saint-Sulpice auront pour leur illustre et vénéré maître un souvenir tout particulièrement reconnaissant.

Les obsèques de M. Vigouroux ont été célébrées solennellement en l'église Saint-Sulpice, le mercredi 24 Février, et l'inhumation a eu lieu au cimetière Montparnasse.

Éloge funèbre de Son Em. le cardinal Dubillard,

prononcé par Mgr Gauthey, archevêque de Besançon.

(Suite.)

Quand le jeune homme entra en philosophie, à Vesoul, il était haut de taille avec les allures d'un montagnard décidé. Maîtres et élèves n'eurent pas de peine à découvrir sous la rugueuse écorce l'esprit positif et le bon cœur. Il cherchait déjà l'idée plus que le style et allait au raisonnement de préférence à l'image. C'était, disait-on, le logicien de la classe. Il resta logicien toute sa vie et on ne lui déplaisait pas quand on en faisait la remarque.

En théologie, son goût s'accentua pour les recherches sérieuses. Son esprit ne trouvait pas toujours satisfaction dans le manuel, ni même dans les commentaires du maître. On dit qu'un jour, tandis que le professeur s'efforçait vainement d'éclairer et de préciser une question qui restait obscure et confuse, il dit : « Je voudrais être dans cette chaire ! » Les hommes destinés au succès dans un art ou dans une science, ont eu souvent de ces explosions naïves qu'on a pu prendre pour des signes révélateurs d'une vocation. Le jeune Corrège découvrit son génie devant la madone de Saint-Sixte de Raphaël, dont la vue lui arracha le cri si connu : *Anch'io son' pittore !* » François Dubillard, en face de la défaillance du professeur, se sentait de force à le remplacer. Ce n'est pas là de l'orgueil, c'est le jet spontané d'une nature apte à de grandes choses.

Il aimait la difficulté pour la prendre corps à corps ; c'est un indice de force. Les mous s'en détournent ou passent à côté ; lui, toute sa vie, aimera à la regarder en face, à la résoudre ou à la vaincre. Quand il sera supérieur de séminaire ou vicaire général, il ne reculera pas devant une réforme ma-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

laisée et impopulaire ou devant un cas d'administration n'offrant aucun côté à saisir.

Timide, en apparence, dans sa vie ordinaire, dans ses relations, quand il est dans sa chaire de professeur ou dans son fauteuil de vicaire général, il est hardi, entreprenant, il décide et il tranche résolument. Il aurait, un jour, fait cette remarque : « Quand je suis malade, il me suffit de faire mon cours pour me guérir. » C'est ainsi, sans vouloir prendre de plus haut qu'il ne convient, un mot célèbre, qu'une âme forte oblige son corps à marcher au pas qu'elle lui commande.

François-Virgile avait été un bon camarade, il devait rester un ami fidèle pour ses condisciples. Il ne les perdit jamais de vue. A mesure qu'il montait dans la hiérarchie, il faisait monter avec lui sa simplicité familière et accueillante, ce qu'on a appelé sa « bonhomie. » Le mot n'est pas à rejeter dédaigneusement, il achève un caractère, surtout quand l'enveloppe extérieure de cette bonhomie recouvre le vrai trésor de l'âme, je veux dire la bonté. Mgr Dubillard fut bon vraiment, sincèrement, foncièrement. C'est sur cette qualité que tous se mettent d'accord à son sujet. Cette bonté native se manifestait dans son accueil, dans la spontanéité avec laquelle il ouvrait ses grands bras et sa large main ; dans le soin qu'il prenait de relever les gens déprimés par les épreuves ou les insuccès. Assurément d'aucuns abusèrent de sa bonté ; mais lui ne se découragea pas pour quelques déceptions. N'a-t-on pas dit qu'il faut être trop bon pour l'être assez ? Son indulgente condescendance s'accrut avec la pratique des hommes et des choses, et sa vieillesse vit s'épanouir avec un charme suprême la bonté qui fut le trésor et aussi la fleur de son existence.

Nous aurons achevé, pensons-nous, l'esquisse du portrait moral de l'homme que fut Mgr Dubillard, quand nous aurons dit que son esprit et son jugement étaient dirigés et servis par un grand bon sens, qui lui permettait de faire face aux situations diverses, sans trouble, sans précipitation et avec confiance dans le succès de ses entreprises. Il ne doutait pas de lui-même : l'évènement a souvent justifié son assurance.

Le sacerdoce vint ajouter son caractère sacré à sa personnalité déjà bien accusée et tremper de surnaturel, avec plus d'intensité, son âme où la foi de son enfance avait été se fortifiant et s'avivant à mesure qu'elle s'éclairait par les études théologiques.

Le 4 Septembre 1869, à la veille de son ordination sacerdotale, il jeta sur le papier, comme conclusion de sa retraite préparatoire, les lignes suivantes :

« Demain, donc, ô mon Dieu ! l'huile sainte va couler sur mes mains ; votre divin Esprit va imprimer dans mon âme le caractère indélébile et sacré de votre sacerdoce. Demain, je serai prêtre, ô grandeur, ô excellence, ô dignité ! Est-il possible, ô mon Dieu, que vous ayez daigné choisir pour le centre

de tant de merveilles un misérable pécheur comme moi ? Ah ! que je serais heureux, si je pouvais vous offrir une âme pure, dans la splendeur de sa première innocence ! Mais il n'en est pas ainsi. Grand Dieu ! ne la repousserez-vous pas ?

« O voix plus douce que le miel, parole plus pénétrante que le fer le plus aigu, plus forte que le mugissement des mers, tu t'es fait entendre à mon âme : « Va, mon fils, m'as-tu dit, marche sans crainte. J'ai entendu tes soupirs ; je me suis laissé toucher par tes larmes. Va incliner ta tête sous la main du pontife ; reçois l'onction sainte et sois mon prêtre. Seulement, ce que tu m'as promis, songe à l'exécuter. Que toujours l'excellence de ton ministère se représente à tes yeux et que, mise en parallèle avec ta bassesse et ton indignité, elle arrache à ton cœur des larmes de repentir et de douleur ; qu'elle serve à t'entretenir dans de profonds sentiments d'humilité et d'abjection. Qu'elle te fasse admirer la bonté de ton Dieu et chanter éternellement le cantique de ses miséricordes et de ses louanges. »

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

La Quinzaine de Pâques, contenant les offices du dimanche des Rameaux, de la Semaine-Sainte et de la Semaine de Pâques, avec traduction en français et Commentaires par les Pères Bénédictins. — In-8° de 458 pages, avec le chant de l'Ordinaire des Messes.

Broché : l'exemplaire, 1 fr. ; la douzaine, 10 fr. ; franco et recommandé, l'exemplaire, 1 fr. 20 ; la douzaine, 11 fr. 20.

Reliure A : dos percaline, plats papier, tranche rouge, l'exemplaire, 1 fr. 50 ; la douzaine, 15 fr. ; franco et recommandé, l'exemplaire, 1 fr. 75 ; la douzaine, 16 fr. 50.

Reliure B : pleine percaline, coins arrondis, tranche rouge, l'exemplaire, 2 fr ; la douzaine, 20 fr. ; franco et recommandé, l'exemplaire, 2 fr. 25 ; la douzaine, 21 fr. 40.

Reliure C : Cuir anglais, tranche dorée, l'exemplaire, 3 fr. 50 ; franco et recommandé, 3 fr. 75.

S'adresser le plus tôt possible chez les Dames Bénédictines, 20, rue Monsieur, Paris (VII°).

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Modifications apportées au service des trains à partir du 1er Mars 1915. — *Entre Nantes et Quimper.* — Création d'un train express partant de Nantes à 3 h. 33 et arrivant à Quimper à 8 h. 08. Ce train prolongera jusqu'à Quimper le train express qui circule actuellement entre Paris et Nantes.

Entre Rosporden et Concarneau. — Le train partant de Rosporden à 13 h. 18 sera remplacé par un train partant de cette gare à 11 h. 18 et assurant la continuation immédiate des trains arrivant de Nantes et de Quimper.

***

Avis. — Pendant la durée des hostilités les gares de petite vitesse resteront ouvertes les dimanches et jours fériés au chargement des wagons complets.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Obligations 5 % de la Défense Nationale.

C'est le jeudi *25 Février* qu'a commencé *l'émission* de ces obligations. Les coupures sont de 100, 500 et 1 000 francs. Les obligations sont à *ordre* ou au *porteur*. Elles sont productives d'un *intérêt annuel de 5 °/. payable par fractions égales et d'avance* les 16 Août et 16 Février et sont *exemptes d'impôts* pour toute leur durée.

Le prix d'émission est de 96,50 °/., mais déduction faite des intérêts payables d'avance; le *prix net* à verser est de 94 fr 21 °/. pour les souscriptions faites en Février. Le *taux réel* ressort prime comprise à 5,60 °/.

Ces obligations sont remboursables au pair le 16 Février 1925 Le versement du prix se fait soit en *numéraire* soit en *Bons de la Défense*. On souscrit chez *les mêmes comptables que pour les Bons*.

Brest - ÉLY-LABASTIRE - Brest

« Téléphone N° 427 »

FABRIQUE DE MEUBLES EN TOUS STYLES

Orfèvrerie — Bronzes — Croix de Procession.
Ornements d'Église — Bannières.
Tentures Mortuaires — Tapis d'Autel, etc...

Réparations — Dorure — Argenture.

STATUES — CHEMINS DE CROIX

TOUT CE QUI CONCERNE LE MOBILIER D'ÉGLISE

HUMES Pour se guérir et se préserver des ***Rhumes, Toux, Bronchites, Refroidissements, Catarrhes, Grippe, Asthme, Influenza, Phtisie, Tuberculose,*** pour se fortifier les bronches, l'estomac et la poitrine, il suffit de prendre à chaque repas deux GOUTTES LIVONIENNES de Trouette-Perret. — 2 fr. 50 le Flacon toutes Pharmacies

Seul Fabriqué à CHATELGUYON
LAXATIF MIRATON
Toutes PHARMACIES-LA BOITE 2 FR
Echantillon gratuit 9 rue Auber (PARIS)

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.

30 Année. Vendredi 12 Mars 1915. N° 11.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Ouverture du Temps pascal ; Nominations ; Prédicateurs du Carême (suite) ; Décès.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis de services ; Pèlerinage des jeunes gens à N.-D. des Portes ; N.-D. du Fo'goat ; Nécrologie : le P. Bourdou'ous ; Au champ d'honneur : M. François Hersart de la Villemarqué ; Les jeunes recrues au Folgoat ; Le « Sou du Soldat » ; Pour les mobilisés.

III. — Chronique générale : Eloge funèbre de Son Em. le cardinal Dubillard (à suivre) ; Saint Augustin en face des Vandales.

IV. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 14 Mars — 4e Dimanche du Carême Semi-double. Violet.

Lundi, 15. — De la férie. Violet.

Mardi, 16. — De la férie. Violet.

Mercredi, 17. — S. Patrice, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 18. — S. Cyrille de Jérusalem, Evêque et Docteur. Double. Blanc.

Vendredi, 19. — S. Joseph, Époux de la B. V. Marie, Confesseur. Double de 2e classe. Blanc.

Samedi, 20. — De la férie. Violet.

Dimanche, 21. — Dimanche de la Passion.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Pleyben.....	du 13 au 18 Mars.
Taulé.....	du 19 au 23 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. — Nous autorisons MM. les Curés et Recteurs, qui le jugeront utile, à ouvrir le temps pascal, pour les enfants, les soldats, les malades et infirmes, dès dimanche prochain, 4e dimanche du Carême.

II. Nominations. — Nous avons nommé auxiliaires :

A Crozon . . . . . M. Le Roux, maître d'étude à l'institution Saint-Vincent ;

Relecq-Kerhuon. M. Calvez, ancien recteur de Telgruc.

III. Prédicateurs du Carême. — *Brest* (Saint-Sauveur) : M. Cozanet, vicaire à Saint-Joseph du Pilier-Rouge ;

Lannilis (quinzaine pascale) : M. Lhévéder, missionnaire apostolique.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos de l'âme de :

M. Le Bras, ancien recteur de Plogonnec, décédé à Pont-l'Abbé, le 3 Mars ;

M. Bourdoulous, missionnaire apostolique, décédé à Douarnenez, le 4 Mars ;

M. Le Pape, recteur de Rumengol, décédé le 5 Mars.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche, 14 Mars :* messes à 6, 7, 8 et 9 heures, grand'messe à 10 heures, messe à midi. — Vêpres à 2 h. 1/2, suivies du sermon français par le prédicateur de la Station, bénédiction.

Le soir, à 8 heures, sermon breton, par M. Le Séac'h, vicaire d'Erguë-Armel, prières, bénédiction.

Lundi, mardi et *mercredi :* à 2 heures, à la Cathédrale, retraite pour les Dames, bénédiction.

Mardi et *jeudi :* sermon français, et *mercredi,* sermon breton, à 8 heures du soir, par les mêmes prédicateurs.

Vendredi : à 8 heures du soir, Chemin de la Croix. — Ce même jour, réunion à la chapelle, à 11 heures et à 4 heures, pour les garçons du catéchisme qui ont fait la communion solennelle.

Samedi : confession, et *dimanche,* communion.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *IVe Dimanche du Carême :* messes à 6 heures, 8 heures, 9 heures et 11 h. 1/2, la grand'messe à 10 heures. — Après vêpres, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 7 h. 1/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 h. 1/2, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Retraite et confession des enfants : Lundi, mardi et *mercredi :* instruction à 4 h. 1/4, par M. le chanoine A. Le Roy. *Mardi,* confession des enfants de la communion privée ; *mercredi,* des enfants de la 2e et 3e communion. Messes de communion, *mercredi,* à 7 heures, pour les premiers ; *jeudi,* à 7 h. 1/2, pour les seconds.

Retraite pascale des jeunes filles : ouverture, *dimanche,* à 8 heures du soir. Chaque jour, instruction après la messe de 8 h. 1/2, et le soir, à 8 heures, sauf le samedi. — Le *mercredi,* l'instruction de 8 heures du soir est pour tous les fidèles. Messe de communion, le *dimanche de la Passion,* à 7 heures.

Avis de services. — Le lundi 15 Mars, à 10 heures, un grand service sera chanté à Moëlan, pour le repos de l'âme de M. Le Bras.

— Mardi 16 Mars, à 10 heures, service d'octave, en l'église de Landivisiau, pour le repos de l'âme de M. Ollivier Le Pape, recteur de Rumengol.

Pèlerinage des jeunes gens à Notre-Dame des Portes, *le dimanche 14 Mars.* — La Cie des Chemins de fer Armoricains accorde des trains supplémentaires pour ce pèlerinage :

De Rosporden à Châteauneuf : départ à 7 h. 30, arrivée à 9 h. 45. Retour, départ de Châteauneuf à 16 h. 30, arrivée vers 18 h. 30.

De Brasparts à Châteauneuf : départ à 8 h. 35, pour arriver à Châteauneuf à 9 h. 40. Retour de Châteauneuf à 18 h. 15.

Les pèlerins de Quimper prennent le train pour Rosporden à 4 h. 19, et sont de retour le soir, à 19 h. 56.

Notre-Dame du Folgoat. — *Le 25 Mars,* fête de l'Annonciation de la Très Sainte-Vierge, la Ligue Patriotique des Françaises organise, avec l'approbation de Monseigneur l'Evêque, une journée de prières pour demander à Dieu, par l'intercession de la puissante Protectrice du Léon, la victoire et une paix honorable et durable.

Toutes les femmes qui ont, sous les armes, leur mari, leur père, leur fils, leur frère, un parent, un ami, sont invitées à prendre part à ce pèlerinage et à faire la communion, ce jour-là, pour nos soldats et nos marins.

Le comité régional de la L. P. F. serait bien obligé à MM. les Curés et Recteurs d'annoncer ce pèlerinage à leurs paroissiennes.

Nécrologie. — Le P. BOURBOULOUS. — Le P. Bourdoulous avait accepté de prêcher la station du Carême à Douarnenez. Il donnait, à la chapelle Sainte-Hélène, une retraite aux Mères chrétiennes ; il en était au troisième jour des exercices, et allait achever sa conférence de l'après-midi, quand on le vit hésiter, puis s'arrêter : la mémoire et bientôt la parole lui firent défaut. Une congestion

Archives diocésaines de Quimper et Léon

cérébrale venait de le foudroyer. Descendu, non sans peine, de chaire et porté au presbytère, il y reçut les soins les plus empressés. Mais tout fut inutile. Le lendemain, le jeudi 4 Mars, à 5 h. 20 du matin, le vénéré missionnaire rendait le dernier soupir, dans la soixantième année de son âge, assisté, à défaut de ses frères en religion, de M. le Curé et de MM. les Vicaires de Douarnenez.

Ses obsèques ont été célébrées, tant à Douarnenez qu'à Quimper, par un nombreux clergé, devant une foule recueillie, émue. Son corps repose au cimetière Saint-Marc, auprès de celui d'un vétéran des missions bretonnes, le P. Rot.

Le P. Jean Bourdoulous naquit le 22 Décembre 1855, à Gouézec, cette terre si fertile, ces dernières années, en vocations religieuses et sacerdotales. Peu d'hommes ont eu, plus que lui, le culte de leur clocher. Il sortait d'une famille profondément chrétienne, qui devait donner un autre de ses membres à la vie religieuse, dans la congrégation des Filles de Jésus.

Il fit ses premières études de latin à Lothey : maître et élève portaient le vieux costume national breton. Bientôt, il fut envoyé au Petit Séminaire de Pont-Croix ; de là, il entra au Grand Séminaire de Quimper. L'un de ses condisciples nous a communiqué son impression sur l'étudiant du petit et du grand Séminaires : « C'était un *élève complet* ». Bien doué du côté de l'intelligence et de la mémoire, il était très appliqué au travail, et en même temps bon et excellent camarade.

L'abbé Bourdoulous fut ordonné prêtre le 10 Août 1880, et nommé professeur au collège de N.-D. de Bon-Secours, à Brest. Le 29 Août 1881, il devenait vicaire de N -D. des Carmes, dans la même ville. Il y était à bonne école : il avait comme curé M. Fléiter, comme collègues des prêtres qui occupent maintenant des postes de choix dans le diocèse.

Cependant, après quelques mois de vicariat, l'abbé Bourdoulous quittait les Carmes et même le diocèse. Il aspirait depuis longtemps à se consacrer à Dieu dans la vie religieuse : seuls les liens de la piété filiale le retenaient. Dès que ces liens furent brisés, l'abbé Bourdoulous sollicita son entrée dans la Compagnie de Jésus.

Il fit son noviciat à Aberdowey, au pays de Galles. Il y trouva l'occasion de s'initier à l'étude du gallois. Après le noviciat et les études littéraires, le P. Bourdoulous fit un premier stage comme professeur au collège Saint-Ignace, rue de Madrid, Paris, puis il alla suivre les cours de théologie à Jersey. Les études scolastiques terminées, il revint au collège Saint-Ignace. Il y obtint les plus grands succès, comme professeur de classes de grammaire. En 1894, il est à Angers, où il achève sa formation religieuse, par les exercices de la troisième probation, puis il est dirigé sur Quimper, qu'il ne quittera que pour aller au Ciel.

Il a donc consacré vingt années aux missions bretonnes, et on peut dire, sans crainte de se tromper, que ces vingt années ont été des années bien remplies. Il a parcouru la Cornouaille, le Léon, le Trégnier, se dépensant sans mesure pour le bien des âmes. En

chaire, on retrouvait en lui le professeur, exposant avec clarté et posément la vérité qu'il faut faire pénétrer dans l'esprit de l'auditeur, recourant volontiers aux traits édifiants et aux comparaisons, fustigeant pourtant le vice avec une logique, une ardeur, et parfois une ironie incomparables. Sa voix forte et claire, sa connaissance merveilleuse, théorique et pratique des divers dialectes bretons, facilitaient son action sur l'auditoire. — A l'exemple de Dom Michel et du P. Maunoir, il s'est attaché à l'explication des tableaux : ceux qui l'ont vu à l'œuvre sont unanimes à rendre témoignage à son talent « de tableauteur » et à juger heureuses les modifications qu'il a apportées dans la composition et l'explication des tableaux. — Dans ces dernières années, le zélé missionnaire avait pris à cœur les confréries de Mères chrétiennes : il a engagé MM. les Curés et Recteurs à en établir dans leurs paroisses, il excellait dans les retraites spéciales données aux mères de famille.

Travailleur infatigable, le P. Bourdoulous consacrait à l'étude tous les moments que lui laissait le ministère apostolique : il s'intéressait à toutes les branches des sciences ecclésiastiques. Pourtant son étude préférée était celle de la Bretagne : histoire et langue. Il a recueilli et collectionné, avec l'ardeur et la persévérance d'un archiviste, tout ce qu'il a trouvé sur ces sujets. Connaissant à merveille la langue bretonne, il était consulté par les celtisants les plus illustres, et volontiers il se serait consacré à des travaux d'érudition celtique. Par zèle des âmes, il se consacra uniquement à des travaux plus modestes, mais destinés à accentuer ou à étendre l'action de sa parole. Il a composé ou retouché de nombreux cantiques bretons pour nos paroisses, et plusieurs paroisses ont leur KANTIKOU... *gant eur missionner Breizad*. Collaborateur fidèle du *Kannad*, il y publiait les traits édifiants, qu'il recueillait dans ses lectures ; collaborateur du *Feiz ha Breiz*, dans les premières années de la réapparition, il y avait commencé la publication de son « Etude sur les Cantiques bretons du Recueil diocésain ». Signalons les principaux écrits dus à sa plume toujours féconde : le *Skoueriou kristen*, le *Skoueriou kristen (eil rummad)*, (deux livres fort gentils, déjà connus de tous). Un troisième volume est tout préparé pour l'impression. — *Leorik Breuriez ar Mammou kristen, Kantikou gouel an Nedelek, Examin a goustianz, Kantikou nevez*, etc.

Le P Bourdoulous avait une très grande dévotion aux Vénérables Dom Michel Le Nobletz et Julien Maunoir. Il en parlait souvent en chaire, invitait les fidèles à implorer leur protection et à imiter leurs vertus, s'intéressait vivement à leurs Causes. Cette dévotion lui avait suggéré d'écrire une nouvelle *Vie* bretonne, vie populaire illustrée de nos deux Vénérables ; le travail est commencé : les neuf premiers chapitres de la *Vie* de Dom Michel sont écrits.

La mort a surpris le vaillant missionnaire, l'infatigable travailleur. Mais il était prêt : sa vie extérieure a toujours été soutenue, nourrie par une vie intérieure intense ; le P. Bourdoulous était, avant tout, bon et fervent religieux, modeste, obéissant, exact

Archives diocésaines de Quimper et Léon

observateur de sa règle. Il est tombé sur la brèche, à Douarnenez, dans ce pays préféré de Dom Michel et du P. Maunoir. Nos deux Vénérables n'ont pu que faire bon accueil, là-Haut, à leur dévoué successeur des Missions bretonnes. L. J. C.

— **Au champ d'honneur.** — M. François HERSART de la VILLEMARQUÉ — Le 19 Février, à 9 heures du matin, sous une pluie de mitraille et entraînant sa compagnie, tombait face à l'ennemi, à l'âge de 30 ans, le capitaine François Hersart de la Villemarqué, atteint d'une balle au cœur.

A son commandant, accouru, il avait encore la force de dire : « Au revoir !... C'est pour la France ! » .. et il expirait.

De même que ses cousins Augustin et Henri de Boisanger, François de la Villemarqué était un meneur d'hommes et le type du héros chrétien. Ses soldats l'avaient surnommé « le brave des braves » ; de même, il ne leur cédait en rien au point de vue abnégation, sentiments élevés, piété forte et éclairée. Et dans chacune de ses lettres, depuis le début des hostilités, ses proches pouvaient suivre l'ascension de cette âme déjà si parfaite, montant de plus en plus vers Dieu, au contact des douleurs et des gloires de la patrie, et d'une mort qu'il pressentait peut-être.

C'était aussi un fervent de la sainte Eucharistie, et c'est à cette source qu'il puisait, avec cette aimable simplicité qui lui gagnait tous les cœurs, ce courage modeste et calme qui était le signe distinctif de son caractère.

Blessé gravement en Octobre, le capitaine de la Villemarqué put, en Décembre, goûter une dernière fois les joies du foyer qu'il s'était créé très jeune, et qu'il ne devait plus revoir, bénir le petit enfant qui venait d'y prendre place, et auquel il laisse, comme à ses aînés, avec le souvenir d'une vie sans tache, un patrimoine de foi, d'honneur et de patriotisme.

R. I. P.

Les jeunes recrues au Folgoat.

Dimanche, 7 Mars. — En voyant ces jeunes gens accourus ici pour se consacrer à Notre-Dame, avant de partir pour le « front », ce front où se tressent les couronnes d'épines, et aussi les couronnes de laurier, je songeais à la douloureuse exclamation de l'orateur antique : « L'année, la Patrie, a perdu son printemps » !

La Patrie française, elle, possède encore son printemps, et ce sont ces milliers de jeunes gens au visage si beau, si beau d'ardeur contenue, de vaillance indomptable. Quelle flamme dans ces yeux jeunes et purs ! C'est la flamme qui s'alimente à deux foyers sacrés, le patriotisme et la religion, l'amour de Dieu et l'amour de la France. *Quam pulchra generatio cum claritate !*

Quand on aime Dieu, on aime la T. S. Vierge. Dieu c'est le

Père ; Marie est la Mère. Et il est naturel de n'aborder le Père qu'après s'être assuré de la protection maternelle.

Et puis, ces jeunes gens, qui, dans quelques jours, feront, de leur poitrine, un rempart à la Patrie, de leur chair émousseront le fer ennemi, de leur cœur couvriront le cœur de la France, se rappellent que leur Mère du Ciel est forte, contre les ennemis quels qu'ils soient, forte comme une armée rangée en bataille, et qu'Elle a mérité d'être appelée par la Sainte Eglise, Notre-Dame des Armées.

Et c'est un magnifique spectacle que nous avons sous les yeux à la grand'messe et aux vêpres, chantés en plein air ; un spectacle fait pour ravir Dieu, Marie, les anges et les hommes.

La grand'messe a été célébrée par M. le chanoine A. Le Roy.

Monseigneur était assisté par M. le chanoine A. Cogneau, vicaire général, et par M. le chanoine Roull, archiprêtre de Brest.

Après l'Evangile, M. l'abbé Moënner, supérieur du collège de Lesneven, prononce un discours empreint du plus religieux patriotisme. Discours sobre, à la fois, et pathétique ; pensées fortes, sentiments délicats et élevés, le tout exprimé dans une langue pure, imagée, à souhait pour convaincre et charmer.

Le texte, ces paroles de l'Esprit-Saint mises sur les lèvres de Marie : « *Vade in hâc fortitudine, ego ero tecum.* Va, mon fils, fort de ta vaillance, je serai avec toi. »

La T. S. Vierge sera avec chacun de ces jeunes gens pour le préserver de tous dangers : dangers pour le corps, dangers pour l'âme. Dangers pour l'âme, qu'il trouvera à la caserne où il va entrer, où il passera quelques mois afin d'apprendre à servir plus utilement la France sur les champs de bataille. Soyez-y des chrétiens, jeunes gens, et soyez-le tout à fait ! Quand on a l'honneur d'être Bretons, on ne saurait courber la tête sous le joug du respect humain. Je voudrais que l'on vit resplendir en vous la joie, l'ivresse, la fierté, et, je dirai plus, la superbe d'être chrétiens, enfants de Dieu et de la T. S. Vierge Marie.

Quand les Juifs, dans leur rage imbécile et perverse, cherchaient au jardin le Sauveur humble et doux, « C'est moi ! » dit-il, et tous tombaient à la renverse. Chrétiens, quand on vous cherche, osez dire : « C'est nous » !

Dangers pour le corps, qui pulluleront pour lui dans les tranchées, ou sur les champs de bataille. Nos aïeux disaient : « Ceux que Dieu garde sont bien gardés ». Ceux que Marie garde sont bien gardés aussi. Et si Dieu, dont la miséricorde est sans nombre, et dont la bonté est infinie, juge que ce jeune héros chrétien, par l'union parfaite de sa volonté à la volonté divine, par le sacrifice qu'il a fait de sa vie à la France, si donc, Dieu juge que l'heure est venue pour lui de recevoir la couronne de justice, Marie sera là pour recueillir l'âme de son enfant bien aimé, et pour la porter dans le sein de son Fils Jésus.

A vêpres, c'est Monseigneur qui a parlé devant un auditoire sensiblement accru.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Il a appliqué aux événements actuels l'histoire de Judas Machabée et de ses frères, en en tirant les leçons opportunes pour la France, pour les jeunes soldats qui vont la défendre, et pour leurs familles.

La cérémonie s'est terminée pieusement par le salut du Saint-Sacrement, pendant lequel un groupe de conscrits a prononcé, avec autant de piété que de vigueur, la consécration du pays à Notre-Dame du Folgoat.

L'ENSEIGNEMENT LIBRE

Le Sou du Soldat. — Lainages pour les Soldats.

Cotisations versées pour le « Sou du Soldat », et Objets confectionnés pour les Soldats, par les écoles libres du Finistère, pendant le mois de Janvier 1915.

Ecoles de Garçons : 19.

(Fin.)

	Cotisations.	Paires de Chaussettes.	Paires de Gants.	Cache-nez.	Passe-montagnes	Chandails.
Brasparts	8					
Brest (Saint-Martin)	61					
— (Recouvrance)	20					
Châteaulin	41					
Combrit	10					
Concarneau	10					
Douarnenez	50	3				
Elliant	25					
Landerneau	28					
Lesneven	13					
Mahalon	10					
Plougastel-Daoulas	34					
Plonéour-Lanvern	17					
Plounéour-Trez	18					
Quimper (Saint-Corentin)	10					
Roscoff	15					
Saint-Renan	15					
Le Folgoat	20					
Pluguffan	10					
TOTAL	2310					
Total des centimes non portés	12					
Total de la 2e liste	2322	3320	1215	335	359	546

Pour les mobilisés. — Nous recevons de M. l'abbé Juhel, vicaire à Saint-Servan (Ille-et-Vilaine), cet avis pratique que nous nous empressons de communiquer aux lecteurs intéressés :

« Le recrutement de la classe 15 nous a donné un très grand nombre de jeunes gens de votre diocèse ; mais la plupart de ces jeunes gens, convoqués par leur ordre d'appel à Saint-Malo, arrivent sans indication aucune de l'œuvre militaire de Saint-Servan, qui continue de fonctionner comme celle de Saint-Malo. Beaucoup ignorent qu'ils ont tout près d'eux une maison de famille largement ouverte aux soldats chrétiens.

» Ne pourriez-vous pas, demander, dans le prochain numéro de la *Semaine religieuse*, aux prêtres des paroisses, de donner *toujours*, aux jeunes gens envoyés au 47e, les adresses des deux aumôniers, de Saint-Malo et de Saint-Servan ; car, bien que leur ordre d'appel les convoque à Saint-Malo, ils sont répartis à leur arrivée, indifféremment, dans l'une ou l'autre ville. »

Les deux adresses sont :

Pour Saint-Malo : M. l'abbé Havard, vicaire à la Cathédrale ;

Pour Saint-Servan : M. l'abbé Juhel, vicaire, rue Jeanne-Jugan.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Éloge funèbre de Son Em. le cardinal Dubillard,

prononcé par Mgr Gauthey, archevêque de Besançon.

(Suite.)

II. — **Le professeur.** — Ordonné prêtre le 5 Septembre 1869, dès la rentrée d'Octobre M. Dubillard fut nommé directeur au grand séminaire. Durant les semaines qui précèdent l'ordination sacerdotale, les diacres, qui vont être promus, se récréent volontiers à prévoir leurs placements respectifs. Ils connaissent les postes vacants et en font l'attribution à ceux d'entre eux qui leur paraissent le mieux faits pour les occuper. Ce jeu innocent n'est pas inconnu des directeurs qui, en faisant la sourde oreille, ne laissent pas toujours perdre les indications fournies par le suffrage spontané de leurs élèves. Or, pour cette fois, le jeune aéropage avait décidé que l'abbé Dubillard serait nommé professeur de philosophie à Vesoul. Ce ne fut pas sans une certaine surprise qu'on apprit sa nomination au grand séminaire de Besançon. Ce séminaire, fondé par le grand archevêque Pierre I de Grammont, qui marqua le diocèse de Besançon d'une puissante empreinte et lui donna ses plus considérables institutions, a été gouverné, dès le début, par une communauté de directeurs, pris parmi les

Archives diocésaines de Quimper et Léon

prêtres du diocèse et qui se perpétuent par cooptation, l'archevêque ratifiant le choix des directeurs et la présentation du sujet élu par eux. On dit que jadis — il se passe tant de choses dans la durée de deux siècles et demi ! — l'archevêque eut parfois des rapports assez tendus avec le corps puissant des directeurs, toujours composé de prêtres distingués. Dans tous les cas, on comprend aisément que cette institution ait toujours été une force et qu'elle se soit formé un esprit et des traditions que les directeurs se transmettent en se succédant. Je ne puis mieux dire que c'est Saint-Sulpice à Besançon.

Les prêtres les meilleurs, les plus capables et les plus saints vieillissent. On en était arrivé à cet état que le personnel des directeurs vénérés et aimés du clergé semblait un peu figé dans ses antiques traditions. C'est dans ces circonstances que l'abbé Dubillard fut admis à la probation préalable de deux années, après lesquelles chaque nouveau sujet est introduit, avec voix délibérative, au conseil de la communauté.

Il débuta, selon l'ordinaire, par les cours de liturgie et de cérémonies. Entre temps, durant la guerre de 1870, il se dévoua aux soins des blessés dans le local du séminaire, transformé en ambulance, dans la rue Saint-Vincent, comme le nouveau séminaire de Saint-Ferréol, acheté en remplacement de l'ancien, confisqué à l'époque de la néfaste séparation de l'Eglise et de l'Etat, abrite aussi actuellement un hôpital auxiliaire de la Société de secours aux blessés militaires de la Croix-Rouge.

M. l'abbé Dubillard eut à faire au séminaire, après la guerre, quelques sermons dits *des vocations*. Ils furent goûtés et le mirent en relief. En 1873, la chaire de dogme étant devenue vacante, on l'appela à l'occuper. Il la tint durant dix-huit années, d'abord seul, jusqu'en l'année 1881 qu'il fut nommé supérieur, et ensuite avec l'aide d'un professeur en second.

Le livre d'étude était alors le *Compendium* de Mgr Bouvier, qui fut le manuel théologique généralement adopté dans l'Église de France et rendit de grands services. Mais tout s'use en ce monde : Mgr Bouvier, moraliste de valeur, commençait à être discrédité, devant le progrès des idées romaines et de la théologie de saint Liguori, dont le cardinal Gousset avait été l'introducteur chez nous. L'abbé Dubillard avait pu, comme élève, constater l'insuffisance du manuel, que le professeur ne complétait qu'imparfaitement. Il se posa tout de suite en novateur. Les élèves étaient las du vieil auteur, las de la méthode et de la manière confuse du précédent professeur. M. Dubillard se présentait avec sa jeunesse, sa réputation de partisan des doctrines mises en évidence à la suite du Concile du Vatican. C'était un romain ; il se disait disciple de saint Thomas ; on le croyait non seulement un tenant, mais un professionnel de la méthode scolastique. Le succès lui sourit dès le premier jour. Les séminaristes, en face d'un maître jeune, ardent, au

ton affirmatif, qui donnait de l'animation et de la vie à son enseignement, furent immédiatement conquis. Il pouvait, avec le vent de la faveur dans ses voiles, entreprendre un programme renouvelé : le sien. Il laissa de côté le livre, donna son cours, qui fut autographié. Sous cette publicité restreinte, il eut un vrai succès que les élèves, s'en allant en vacances, propagèrent dans les presbytères. De fait, le premier traité de théologie générale, de la *Vraie Religion*, qui ne demandait pas l'intervention de la méthode scolastique, fut bien accueilli. Les traités de l'*Eglise* et du *Pape* concilièrent au jeune professeur la faveur générale des séminaristes et du clergé, d'autant que le texte, encore à l'état d'essai et en cours de rédaction, profitait de l'enthousiasme des séminaristes sans avoir à affronter la critique.

Quand il fallut aborder le dogme spécial, l'ardeur du professeur resta la même ; la confiance des élèves le suivait ; mais on commença à constater une insuffisance de préparation chez le maître, que l'on croyait plus imbu de philosophie scolastique et tout pénétré de saint Thomas. Sentant lui-même les lacunes de son initiation, il eut recours à un vénérable capucin de Besançon, le P. Hilaire, qui avait une réputation justifiée de théologien. Avec le fonds de Thomas de Charmes et les thèses du P. Hilaire, l'enseignement se soutint dans la chaire, grâce à la clarté d'exposition, à la belle assurance et à la force d'affirmation du professeur. C'était aussi pour les élèves un point d'honneur, dont ils se prévalaient, d'avoir un maître capable de faire lui-même son cours. La confiance des auditeurs lui resta fidèle. Les vieux directeurs n'étaient pas sans inquiétude, non plus que le cardinal Mathieu, sur le rajeunissement peut-être un peu hâtif et pas assez mûri de l'enseignement. Mais on regardait en avant, et l'opinion continuait à acclamer le jeune professeur audacieux dans ses affirmations, romain dans ses déclarations et qui semblait entraîner ses élèves dans un brillant renouveau théologique. Quelques thèses, empruntées au P. Hilaire, avaient un aspect original qui séduisait la jeunesse, notamment une thèse sur le mode de la Transsubstantiation eucharistique, qui, si elle n'était qu'en apparence thomiste, eut du moins la fortune de susciter des discussions passionnées et le mérite d'obliger les élèves à étudier les divers modes proposés par les théologiens.

Il fallut bien en venir au grand jour de la publicité. M. Dubillard imprima les traités qu'il enseignait depuis dix ans. Les quatre volumes de ses *Prælectiones* parurent en 1884. L'auteur reçut les félicitations de plusieurs personnages ecclésiastiques considérables. L'éloquent évêque de Nîmes, Mgr Besson, que le clergé bisontin tenait à juste titre pour une de ses gloires, lui écrivit une lettre latine dans laquelle l'Evêque s'était manifestement complu dans la forme élégante des louanges qu'il donnait sincèrement à un compatriote dont la réputation lui

Archives diocésaines de Quimper et Léon

était chère (1). M. Colombot, supérieur du séminaire de philosophie de Vesoul, homme très justement considéré dans le clergé diocésain, et dont le jugement pouvait faire autorité, le félicitait chaudement à son tour : « Je lis votre théologie avec le plus grand plaisir. Je l'admire, non seulement parce qu'elle est l'œuvre d'un de mes premiers élèves en philosophie et d'un ancien collègue dans l'enseignement de la théologie, mais encore et surtout parce que j'y trouve une doctrine puisée aux meilleures sources et solidement établie, des divisions souvent neuves, toujours riches et bien motivées par la nature des choses, des preuves concluantes et savamment développées sans être longues, suivies d'objections sérieuses, parfaitement réfutées. Votre méthode est vraiment scolastique aussi bien que la doctrine, et votre style naturel, de bon aloi, réunit les deux qualités qui révèlent un vrai talent, je veux dire la concision et la clarté. Si je ne me trompe, si mes pensées ne se sentent pas trop de mon cœur, c'est merveille que votre ouvrage, et le séminaire de Besançon doit en être justement fier » (2). Peut-être, en effet, le bon supérieur de Vesoul avait-il mis un peu de son cœur, avec sa vraie pensée, dans son appréciation si flatteuse. On peut douter qu'il ait reconnu son enseignement de philosophie scolastique dans l'ouvrage de son ancien élève.

Néanmoins, après que les feuilles du laurier eurent subi la rigueur des hivers et se furent plus ou moins fanées sous le souffle desséchant de la critique, il reste que M. Dubillard fut un professeur de talent, qui exerça sur les nombreuses générations d'élèves, groupées autour de sa chaire, une influence faite non seulement du prestige de ses convictions romaines et de la nouveauté de sa méthode, mais encore et surtout de son zèle à leur communiquer l'élan au travail, l'amour de la théologie, le goût des doctrines sérieuses. Les novateurs, quand ils s'appuient au roc inébranlable des traditions et cherchent seulement à rajeunir *in eodem sensu et eadem sententia* les formes vieillies, s'ils rencontrent des critiques passionnées, suscitent aussi des applaudissements chaleureux. Qu'importe que les *Prælectiones* de Mgr Dubillard aient été assez promptement délaissées au séminaire de Besançon. Il a fait, à une heure décisive, l'œuvre qu'il fallait faire. Si on a contesté sa haute valeur comme professeur, nul ne peut nier le résultat qu'il a obtenu,

(1) « .... Neque per tritam et jam obsoletam viam pergere statuisti ; sed Doctoris Angelici vestigiis insistens, per ardua veteris scholæ secreta discipulos rapis ; certe altissimos philosophiæ locos exploras et quæ tenebris involvebantur, in luminis auras educis : adeo facili et puro rerum verborumque sensu viam tibi per legentium mentes munire videris.... Igitur — nec falsa præsagit nobis animus — multo clericorum favore celebrabuntur illæ tuæ *Prælectiones*. Ex his uberrimos fructus percipiet Ecclesia Bisuntina, quam quantum diligamus optime novisti ; unde ne mireris, si in patria florere et studiis clericorum præesse tantum doctorem nos delectet. » *(Epist.*, 20 januar. 1885.)

(2) Lettre du 7 Janvier 1885.

en tirant l'enseignement théologique du marasme où il s'enlisait, en le rajeunissant et le renouvelant, pour le vrai profit du Clergé bisontin qui n'oublie pas son professeur aimé.

A la mort de M. Loos, en 1881, M. Dubillard fut appelé au supériorat par le vote de ses collègues. Les anciens directeurs avaient disparu ; les nouveaux pardonnèrent à leur jeune aîné de n'avoir pas toutes les qualités du dehors qui contribuent au prestige d'un supérieur. M. Loos avait été le type idéal de l'ancien clergé. Il jouissait de l'estime universelle. Excellent directeur spirituel, plein de tact et de bon sens, doué de savoir-vivre et usant sagement de savoir-faire, il disciplinait les jeunes gens et les formait à la vie sacerdotale, sans faire sentir le poids de l'autorité. La succession était donc difficile pour le supérieur de trente-six ans, qui prenait, en 1881, le gouvernement du séminaire. C'est en de telles circonstances qu'il est bon qu'un homme ne se défie pas trop de lui-même. D'ailleurs M. Dubillard avait acquis la popularité parmi les élèves. On le savait l'élu des directeurs. Il pouvait aller de l'avant sans peur et il le fit. L'Archevêque lui imposa la tâche de supprimer l'externat qui était, depuis les origines du séminaire, une franchise, entre les autres des Francs-Comtois. L'opinion n'avait pas été assez préparée ; le clergé s'émut, les directeurs se partagèrent, et cependant il n'était que temps, la loi militaire de 1889 l'aurait emporté avec une autre violence. Il en resta quelque trouble, un ferment de mauvais esprit lent à disparaître. M. Dubillard avait eu le courage d'entreprendre une réforme nécessaire bien qu'impopulaire. Les événements lui donnèrent vite raison.

Mgr Foulon tenait aux grades académiques dont les professeurs des maisons diocésaines étaient dépourvus. Il eut l'idée de refaire, à sa façon, en l'orientant du côté des Lettres, l'école des Hautes-Etudes que le cardinal de Rohan avait projetée et dotée par testament. M. Dubillard qui n'était jamais effrayé, plutôt attiré par la difficulté, entra résolument dans les vues de son archevêque et reçut le titre de supérieur de la nouvelle école, avec mission de l'organiser. Par ses soins, en Novembre 1882, douze jeunes prêtres furent réunis au séminaire, logés dans un quartier séparé, soumis à une règle plus large que celle des séminaristes. Le succès ne répondit pas aux efforts et aux sacrifices. Après quatre années d'exercice, l'école fut fermée ; on envoya ses derniers étudiants à l'Institut catholique de Paris. Ce qui ne réussit pas d'un côté se développe souvent de l'autre : le mouvement d'émulation était donné, les grades académiques furent appréciés, recherchés et conquis en nombre plus que suffisant. M. Dubillard donna à ce mouvement une direction encore plus utile et meilleure en poussant les élèves vers Rome. Lui-même y alla recevoir le doctorat en théologie, et bientôt la plupart des directeurs rapportèrent de Rome, avec le doctorat de l'Université grégorienne,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

un sens plus avisé de la hiérarchie et de la vie catholique de l'Eglise.

La bonté de M. Dubillard lui avait gagné l'affection des séminaristes. Les directeurs satisfaits de l'entrain qui régnait dans la maison firent crédit à leur supérieur et le réélurent deux fois. Appelé au conseil épiscopal par Mgr Foulon, il parut négliger un peu le séminaire pour l'administration diocésaine. La discipline alla en déclinant. Et puis l'expérience prouve que les hommes les plus droits, les plus surnaturels, ont parfois des manières opposées de juger des intérêts qui leur sont confiés. M. le Supérieur ne semblait pas tenir assez compte de l'avis des directeurs. La vie devint pénible ; quelques-uns se retirèrent ; Mgr Ducellier dénoua le conflit à l'honneur des deux camps où l'opposition n'était que dans une façon différente de concevoir le vrai bien du séminaire. Il nomma M. Dubillard vicaire général, en 1880.

Pendant dix années, l'ancien supérieur se livra à l'administration diocésaine sous deux archevêques qui l'apprécièrent et l'aimèrent l'un et l'autre : Mgr Ducellier et Mgr Petit. Il fut durant cette période de sa vie le commensal de son compatriote, le chanoine Agile Benoît, qui a laissé à Besançon une mémoire vénérée. La vie de vicaire général fut pour M. Dubillard le temps le plus paisible de son existence. A cette époque la lutte religieuse n'avait pas l'acharnement qu'elle connut depuis. Le vicaire général put entretenir de bons rapports avec l'autorité civile, qui n'eut aucun motif de lui tenir rigueur quand Mgr Petit le proposa pour l'Épiscopat.

Il laissa à Besançon une institution dont je lui sais très bon gré, je veux dire l'Adoration nocturne, dont il fut le fondateur et qui est demeurée bien vivante.

Me permettra-t-on de terminer cette partie de mon éloge en disant que si l'épiscopat de Mgr Dubillard vit de plus grandes œuvres et lui permit de rendre des services plus importants à la foi catholique, aux diocèses qu'il gouverna et à la Sainte Eglise, je crois que le point culminant de sa vie fut son professorat de près de vingt années, au séminaire de Besançon. Il semble qu'il en ait jugé lui-même ainsi, puisque c'est de la devise du séminaire qu'il fit la devise de son épiscopat.

(A suivre.)

Saint Augustin en face des Vandales. — Les *Etudes Ecclésiastiques* font cet ingénieux rapprochement entre la conduite des Vandales en Afrique et l'invasion de la Belgique et de la France par les Allemands. Cette page ne serait peut-être pas sans intérêt pour nos lecteurs.

Saint Augustin, durant les dernières années de sa vie, passa par toutes les transes que connaissent aujourd'hui les Evêques et les prêtres qui se trouvent sur le théâtre des hostilités. Il avait affaire

aux mêmes ennemis. Les Allemands d'aujourd'hui sont, au moins en partie, les descendants directs des Vandales partis des rives de la Baltique et dont le territoire s'appelle le Mecklembourg ; des Goths qui habitaient dans la vallée de la Vistule, la Poméranie actuelle.

« Au printemps de l'année 429, dit L. Bertrand (1), sous la conduite de leur roi, Genséric, les Vandales et les Alains, après s'être réunis sur la côte d'Espagne, passèrent le détroit de Gibraltar... Une armée de 80.000 hommes se mit à saccager méthodiquement les provinces africaines... Pour affamer les habitants qui désertaient les villes et les fermes et qui se réfugiaient dans les gorges de l'Atlas, les Barbares détruisirent les moissons, incendièrent les greniers, coupèrent les vignes et les arbres fruitiers... Ils procédèrent en Afrique comme ils avaient procédé à Rome sous Alaric. Afin d'arracher leur or aux habitants, ils leur infligèrent les mêmes tortures qu'aux riches Romains. Ils en inventèrent de pires. Les enfants étaient fendus en deux comme des bêtes de boucherie, sous les yeux de leurs parents. Ou bien on leur écrasait la tête contre les murs et les pavés... »

Ils s'attaquaient surtout aux basiliques, aux couvents, aux hospices, à tous les biens d'Eglise...

« Bientôt les Barbares entrèrent en Numidie. Les régions limitrophes d'Hippone furent menacées. Terrorisés, les habitants fuyaient en masse devant l'ennemi, abandonnant les villes... Le clergé était particulièrement visé par les Vandales : *Ils sentaient que les prêtres catholiques étaient l'âme de la résistance.* Ceux-ci, dans l'intérêt même de l'Eglise, devaient-ils se préserver pour des temps plus calmes et se dérober par la fuite à la persécution ? Beaucoup se retranchaient derrière la parole du Christ : « Si vous êtes persécutés dans une ville, fuyez dans une autre ».

Mais Augustin blâma énergiquement la lâcheté des déserteurs. Dans une lettre adressée à son collègue Honoratus, et destinée à être lue par tout le clergé d'Afrique, il déclara que les évêques et les prêtres ne devaient point abandonner leurs églises, ni leurs diocèses, mais y rester jusqu'au bout — jusqu'à la mort et jusqu'au martyre — pour accomplir les fonctions de leur ministère. « Si les fidèles peuvent se retirer en lieu sûr, que leurs pasteurs les accompagnent, sinon qu'ils meurent au milieu d'eux. Ils auront du moins la consolation d'avoir assisté les moribonds à leur dernier moment et surtout d'avoir empêché les apostasies qui se produisent couramment sous le coup de la terreur ».

Lorsqu'Hippone fut bloquée et par terre et par mer, Augustin dit à son entourage : « En présence de ces calamités, je demande à Dieu de délivrer cette ville du siège, ou, si tels ne sont pas ses desseins, de donner à ses serviteurs la force nécessaire pour accomplir sa volonté, ou tout au moins de m'enlever de ce monde et de me recevoir dans son sein ».

---

(1) *Saint Augustin*, p. 437, 448.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Il priait, il demandait humblement pour lui et les siens la force de ne pas défaillir. Il se résignait à la mort, il la désirait pour ne pas être témoin de toutes les atrocités auxquelles il ne pourrait plus remédier.

En attendant, il écrivait des lettres d'un patriotisme ardent pour obtenir des secours ; il continuait de parler à son peuple pour l'encourager et le confirmer dans la foi catholique.

Il répétait souvent, à la vue des calamités qui fondaient sur les églises d'Afrique : « Vous êtes juste, Seigneur, et vos jugements sont équitables ».

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | Maison de Confiance

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3 rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION
Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS
Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marques. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

RHUMES — Pour se guérir et se préserver des ***Rhumes, Toux, Bronchites, Refroidissements, Catarrhes, Grippe, Asthme, Influenza, Phtisie, Tuberculose,*** pour se fortifier les bronches, l'estomac et la poitrine, il suffit de prendre à chaque repas deux GOUTTES LIVONIENNES de Trouette-Perret. — 2 fr. 50 le Flacon toutes Pharmacies.

Seul Fabriqué à CHATELGUYON
LAXATIF MIRATON
Toutes PHARMACIES-LA BOITE 2 Frs
Échantillon gratuit 9 Rue Auber (PARIS)

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

30e Année. Vendredi 19 Mars 1915. N° 12.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Prédicateurs du Carême (suite).

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Nécrologie : M. Olivier Le Pape, recteur de Rumengol, M. Pouliquen, curé du diocèse de Port-au-Prince ; Visites de Monseigneur aux hôpitaux ; Quimper ; Les jeunes gens de la classe 1916 à N.-D. des Portes ; N.-D. du Folgoat ; Une offrande des Indiens pour les victimes de la guerre ; Nos prêtres soldats (suite).

III. — Chronique générale : Eloge funèbre de Son Em. le cardinal Dubillard (à suivre).

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 21. — Dimanche de la Passion. Semi-double. Violet. A la messe et à vêpres, mémoire de S. Benoît.

Lundi, 22. — De la férie. Violet.

Mardi, 23. — De la férie. Violet.

Mercredi, 24. — De la férie. Violet.

Jeudi, 25. — ANNONCIATION DE LA B. V. MARIE. Double de 1re classe. Blanc.

Vendredi, 26. — Les Sept Douleurs de la B. V. Marie. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 27. — S. Jean Damascène, Confesseur et Docteur. Double. Blanc.

Dimanche, 28 Mars. — Les Rameaux.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Taulé	du 19 au 23 Mars.
Tréflez	à 24 au 26 —
Saint-Cadou	à 27 au 28 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Prédicateurs du Carême *(suite).— Pont-l'Abbé* (retraite pascale) : M. J. Le Jollec, missionnaire.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche, de la Passion, 21 Mars :* ouverture du temps pascal, qui dure quatre semaines. messes à 6, 7, 8 et 9 heures, grand'messe à 10 heures, messe à midi. — Vêpres à 2 h. 1/2, sermon, bénédiction. Aux messes et aux vêpres, quête pour la station du Carême.

Le soir à 8 heures, ouverture de la retraite bretonne. Sermon tous les jours, à la même heure, excepté le samedi, consacré aux confessions.

Lundi : à 5 h. 1/2 à la chapelle, ouverture de la retraite des personnes employées. Tous les jours de la semaine, messe à la même heure, suivie d'une instruction. Communion générale le dimanche.

Mardi : réunion à la chapelle, à 11 heures et à 4 heures, des filles du catéchisme, qui ont fait la communion solennelle ; *mercredi*, confession ; *eudi*, communion à la cathédrale.

Jeudi : fête de l'Annonciation, messes à 6, 7 et 8 heures, grand'messe à 10 heures. — Il n'y a pas de messe à 9 heures ni à midi. — Vêpres immédiatement après la grand'messe.

A 2 h. 1/2, chant des complies, sermon français, bénédiction.

Vendredi : le soir, à 7 h. 1/2, exercice du Chemin de la Croix.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche de la Passion :* messes à 6 heures, 7 heures, 8 heures, 9 heures et 11 h. 1/2. Grand'messe à 10 heures.

Après vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, prières pour la France,

Lundi : 7 h. 1/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 h. 1/2, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Mercredi : a 8 heures du soir, conférence pour tous les fidèles.

Retraite préparatoire à la première Communion privée : lundi, mardi, mercredi, à 11 heures et à 4 h. 1/4, instruction à la sacristie haute ; jeudi, à 7 h. 1/2, messe de communion.

Jeudi 25 Mars : fête de l'Annonciation, grand'messe à 8 h. 1/2.

Retraite des Mères de famille : ouverture, dimanche de la Passion, à 8 heures du soir. Du lundi au samedi matin, deux instructions par jour, à la messe de 8 h. 1/2 et le soir à 8 heures. — Le samedi soir est réservé pour les confessions. Messe de communion, le dimanche des Rameaux, à 7 heures.

— Chapelle de la Retraite. — *Jeudi 25 Mars :* Fête de l'Annonciation. Réunion de la Congrégation des Dames A 7 h. 1/2, messe et bénédiction. Le soir, à 4 heures, sermon par M. l'abbé de Meaupou et bénédiction solennelle.

Vendredi 26 Mars : Fête de la Compassion. Réunion des Mères Chrétiennes. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction du T. S.-Sacrement.

Nécrologie. — I. M. Olivier LE PAPE, recteur de Rumengol, a rendu son âme à Dieu dans la matinée du vendredi 5 Mars, au jour consacré au Sacré Cœur de Jésus qu'il invoqua si souvent au cours de sa longue maladie. Il s'est éteint doucement entre les bras de ses frères, l'ancien recteur et le vicaire de Rumengol.

Né à Landivisiau le 29 Avril 1854, entré au Grand-Séminaire après de brillantes études au collège de Saint-Pol de Léon, M. Olivier Le Pape fut nommé vicaire à Saint-Pol tôt après son ordination, en 1878. En Octobre 1893, il vint à Rumengol comme auxiliaire de son frère aîné, dont il recevait la succession en 1895. Depuis 1897, son frère, plus jeune, lui était adjoint comme vicaire, et les trois frères ont vécu dans l'union des cœurs la plus parfaite, *Quam bonum et quam jucundum,* se partageant la direction de la paroisse et des pèlerinages.

Le mal dont souffrait M. Le Pape et que, dès le mois d'Août, les médecins avaient reconnu irrémédiable, ne lui a rien fait perdre, jusqu'au dernier soupir, de sa religieuse sérénité. Sa foi profonde, une piété intérieure très vive, les soins affectueux dont il fut entouré, lui avaient aidé à faire entier abandon à la sainte volonté du bon Dieu dont il aimait étudier la parole dans la Sainte Ecriture, et que son esprit cultivé, rempli de souvenirs classiques, savait si bien louer dans l'intimité d'une conversation spirituelle et toujours intéressante.

Ses méditations avaient enrichi son âme d'une grande bonté. Tous ses confrères ont été charmés par les prévenances de sa large hospitalité et les pèlerins toujours gagnés par la cordialité de l'accueil que leur faisait le bon gardien de Notre-Dame.

Le lundi 8 Mars, environ trente prêtres ont assisté à Rumengol à la messe d'enterrement chantée par M. le Curé-Doyen du Faou, à qui va l'affectueuse reconnaissance de ses frères ; à Landivisiau, où a eu lieu l'inhumation, en nombre sensiblement égal, les confrères étaient réunis pour rendre les derniers devoirs au prêtre simple et modeste qui fut toujours un ami sûr.

Que ses frères veuillent bien agréer l'expression de notre sympathie et l'assurance que nous prions avec eux pour le cher défunt.

II. M. POULIQUEN, *Curé du diocèse de Port-au-Prince (Haïti).* — Depuis trois ans, la maladie l'avait obligé à quitter sa mission, et il s'était retiré dans sa famille, à Plounéour-Ménez. Il a supporté son mal avec une résignation édifiante, disant habituellement la messe dans un oratoire privé dont Monseigneur lui avait concédé le privilège à sa rentrée en France. Il restait plein d'espoir de retourner un jour à sa chère mission ; mais depuis un mois le mal s'étant aggravé, il a demandé à recevoir les derniers sacrements, et dimanche soir, à 5 heures, il s'est éteint doucement dans le Seigneur.

R. I. P.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Visites de Monseigneur aux hôpitaux. — Monseigneur, à l'occasion de son voyage au Folgoët, lors du pèlerinage des jeunes gens de la classe 1916, a tenu à renouveler sa visite aux hôpitaux du Léon. Il a d'abord vu les ambulances de Saint-Pol de Léon et de Morlaix. Après les cérémonies du Folgoët, c'est à Lesneven que Sa Grandeur s'est arrêtée au chevet des blessés. Puis elle a consacré trois jours entiers, les lundi, mardi et mercredi de la semaine passée, aux nombreux hôpitaux organisés dans les diverses paroisses de Brest. Monseigneur a été partout accueilli avec la meilleure bonne grâce et la plus grande déférence de la part des médecins et des administrateurs. Le petit arrêt qu'il a fait au chevet de chacun des blessés, les quelques paroles affectueuses et réconfortantes qu'il leur a adressées ont fait sur les malades la plus heureuse impression. Monseigneur a, d'ailleurs, constaté avec plaisir la vivacité des sentiments patriotiques qui les animent et la reconnaissance qu'ils témoignent pour les soins empressés et délicats dont ils sont entourés, tant des médecins, des administrateurs et des infirmiers que de la part des généreuses femmes qui, appartenant pour la plupart à la Croix-Rouge, n'omettent rien pour leur donner l'illusion du foyer absent.

Quimper. — **Pour les pauvres.** — Le tirage de la loterie au profit des pauvres secourus par la Société de Dames de Saint-Vincent de Paul aura lieu le lundi 22 Mars, à 1 h. 1/2, rue Kéréon, n° 53. Elle sera exposée le dimanche 21 Mars, de 9 h. 1/2 du matin à 6 heures du soir. — Entrée libre.

Les lots seront reçus avec reconnaissance, chez Mme du Penhoat, 21, rue Royale.

— **Œuvre de N.-D. de Salut.** — La messe annuelle de l'Œuvre de N.-D. de Salut en l'honneur de Saint-Joseph aura lieu à *Saint-Mathieu*, le mardi 23 Mars, à 8 h. 1/2. Après la messe, sermon et bénédiction. Indulgence plénière.

Les jeunes gens de la classe 1916 à Notre-Dame des Portes.

Rien n'égale l'empressement des jeunes gens à répondre à l'appel de Monseigneur, les convoquant à une sorte de veillée des armes aux pieds de nos saintes Madones, que la ferveur de leur prière et la noble fierté empreinte sur leurs beaux fronts de dix-neuf ans.

Dimanche, tout favorisait leur bonne volonté et leur dévotion : une journée printanière donnait leur plein effet aux mesures que la Compagnie des Chemins de Fer Armoricains avait prises pour faciliter l'accès de Châteauneuf. On vint donc de tout le canton, de toute la région et jusque du Huelgoat et de Gourin.

A dix heures, devant Monseigneur, la messe était chantée par

M. le chanoine Guéguen, professeur au Grand Séminaire, dans la chapelle de N.-D. des Portes, bien trop étroite, hélas! pour ce peuple de jeunes gens, dont la grande majorité ne put y trouver place. Un sermon breton, remarquable de toute façon, tant par la qualité de la doctrine que par le charme profond que l'orateur sut donner à sa parole, fut prononcé par M le vicaire général Messager, supérieur du Grand Séminaire.

Se laissant inspirer par les circonstances, M. Messager rappela les prétentions orgueilleuses de nos ennemis, et, sans oublier les autres conditions de la victoire, il insista sur le devoir de la prière. Le secours de Dieu, sollicité par l'intercession de Notre-Dame, ce sera le facteur le plus déterminant de la victoire. L'orateur, en un bel élan, rendit un éloquent hommage à la vaillance et à l'héroïsme de nos soldats. Ils seront invincibles si Dieu, prié par eux, combat avec eux ; ils renouvelleront les exploits libérateurs des soldats de Jeanne la Lorraine, et comme eux ils ne tarderont pas à bouter dehors l'envahisseur. Tel fut le canevas très simple que M. Messager sut remplir avec une éloquence persuasive, imagée et parfois enflammée des plus chaudes ardeurs du patriotisme.

De une à deux heures, l'Heure sainte fut prêchée par le R. P. Trébaol, oblat de Marie, missionnaire au Pays de Galles, aujourd'hui infirmier à l'hôpital installé à Saint-Vincent de Quimper.

A deux heures et demie, les vêpres étaient présidées par Monseigneur qui, reprenant les idées qu'il avait déjà exposées au Folgoat devant les jeunes conscrits du Léon, prononça ensuite l'allocution suivante :

> *« Nunc confortata est superbia, et castigatio... Nunc ergo, o filii, æmulatores estote legis, et date animas vestras pro testamento patrum vestrorum. »*
> (1 *Mach.*, II 49-50.)
>
> Maintenant l'orgueil s'est affermi, et c'est un temps de châtiment. Maintenant donc, mes fils, soyez les zélateurs de la loi, et donnez vos âmes pour le testament de vos pères.

Chers Jeunes Gens,

Ces paroles étaient adressées à ses fils par le père de Judas Machabée, pour les exciter à la lutte contre le tyran Antiochus, l'ennemi de Dieu et l'oppresseur de leur Patrie.

Le vieillard avait cinq fils : Jean, Simon, Judas Machabée, Eléazar et Jonathas.

Cinq fils ! Les familles auxquelles vous appartenez, peuvent, pour la plupart, présenter à Dieu et à la France de nombreux enfants. C'est une des richesses chrétiennes et aussi l'une des noblesses de la Bretagne. J'ignore si les jeunes Bretons qui m'écoutent sont des aînés ou des cadets, si, de leur maison, ils sont les premiers à partir pour la guerre, ou les derniers. Mais, quels que soient leur âge et leur rang dans la famille, je suis sûr qu'ils portent tous en leur âme une foi catholique profonde

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et un courage égal à leur foi, et qu'ils sont dignes, comme l'étaient les Machabées, d'entendre le langage religieux et patriotique que la Bible nous a transmis.

Grande mission, et dur devoir en même temps, pour les parents, de tenir à leurs fils ce langage ! Mais, en vérité, à qui, sinon au père et à la mère, auteurs, après Dieu, des vies précieuses dont la France a besoin, pourrait revenir l'honneur d'enseigner à leurs enfants l'obligation, noble entre toutes, de payer au pays cet impôt du sang, sans lequel la Patrie mourrait de honte avant même de se sentir exposée à mourir de faiblesse ? Quand ils leur apprennent à aimer Dieu, ils doivent aussi leur mettre au cœur l'amour de la Patrie, créée pour eux par Dieu, et appelée par lui à une vocation, à laquelle ils apporteront tous leur part de concours. « Mon fils, tu n'aimeras jamais trop la France. Elle a péché. Elle demeure pourtant la plus apostolique des nations, et la plus capable d'expiations héroïques et d'exploits chrétiens. Aide-la à rétablir son alliance avec Dieu, et défends-la comme ta mère. »

Ce n'est pas aux familles de Bretagne que l'on pourra reprocher de mal remplir ce devoir. Elles s'en chargent elles-mêmes, virilement et pieusement, au foyer, et ne permettent pas qu'on l'oublie à l'école : double prédication, qui n'est complète que lorsqu'elle est l'écho fidèle de celle de l'Eglise, et qu'elle fait de la loi divine le fondement de cette obligation comme de toutes les autres. Heureuses les paroisses, où, pour achever leur éducation patriotique, les jeunes gens peuvent être, en sortant de l'école, confiés à ces patronages, à ces groupements de Jeunesse Catholique, d'où sont sortis tant de bons soldats de l'Eglise et de la France ! Cette guerre a mis en plein relief la valeur de ces œuvres d'avenir, déjà glorieusement décimées par les batailles, et d'avance rendues plus fécondes par l'exemple héroïque des victimes qu'elles pourront inscrire à leur Livre d'Or.

Quelle plus belle occasion de donner à la jeunesse cette haute leçon qu'une guerre, si juste de notre côté, et si chrétienne dans plusieurs des résultats qu'elle permet d'espérer !

Le vieillard Mathathias parlait à ses fils du « règne de l'orgueil qui s'est affermi », du « châtiment » et de la ruine dont le temps est venu.

Le châtiment et la ruine pour nous, c'est tout ce que veulent voir nos ennemis, dans leur entreprise d'injustice et de haine. Ils font sonner très haut leur rôle de fléau de Dieu à notre égard. Et Dieu sait qu'en effet, malgré nos succès et nos gloires, nous avons durement souffert, et vaillamment expié nos égarements.

Mais quel peuple, plus que l'Allemand, vrai responsable de cette guerre, mérite de se voir appliquer la sentence sévère du vieux patriote d'Israël : « Le règne de l'orgueil s'est affermi » ! Quel peuple a plus scandaleusement souillé ses appels vers

Dieu par des cruautés systématiques aussi odieuses au Ciel qu'à la terre ! Quel peuple, tout en condamnant avec ostentation l'athéisme de nos lois, a plus ouvertement violé lui-même toutes les lois humaines et divines, les contrats qui lient entre eux les nations, le droit naturel, le Décalogue, les leçons de l'Evangile, et froidement prêché les doctrines les plus contraires à la foi et à la vie catholique et les plus capables d'arracher au protestantisme lui-même les derniers vestiges d'esprit chrétien qui pouvaient lui rester en terre germanique ? Si bien que la guerre actuelle devient pour nous, sous un de ses aspects, une sorte de guerre de religion, où la victoire aura pour résultat de nous mettre à l'abri du joug le plus dangereux pour l'intégrité de nos croyances et l'ardeur de notre vie surnaturelle ! Vue de ce côté, la présente guerre est autrement redoutable que sous son aspect politique et économique. Les traitements infligés au clergé, dans la personne même de ses membres les plus éminents, et aux églises, même les plus antiques et les plus belles, ne permettent pas de s'y tromper. Cette guerre est, de la part de l'Allemagne, autant une guerre d'orgueil et de persécution à l'égard de Dieu qu'à l'égard des hommes.

C'est pourquoi nous vous disons, une fois de plus, jeunes gens, avec le père des Machabées : « Vous, mes fils, soyez les zélateurs de la loi divine, les défenseurs de la justice, et donnez vos âmes pour le testament de vos pères », pour leur alliance avec Dieu, pour leur patrimoine national et religieux.

Le saint vieillard avait donné l'exemple. De sa main encore vigoureuse, il avait transpercé l'officier ennemi qui tentait d'entraîner le peuple à l'idolâtrie et le Juif apostat qui s'était fait son premier complice. Puis, s'écriant : « Quiconque veut rester dans l'alliance de Dieu, qu'il me suive ! » il s'était retiré avec ses fils dans la montagne.

De leur côté, un millier d'Israélites fidèles avaient fui au désert. Les soldats d'Antiochus les y poursuivirent, les sommant de se soumettre à l'édit idolâtrique. Ne voulant pas se défendre un jour de sabbat, les Juifs se laissèrent tuer sans résistance, disant : « Mourons dans la simplicité de notre cœur : le Ciel et la terre seront témoins qu'on nous fait mourir injustement ». Les martyrs chrétiens des premiers siècles de l'Eglise ne furent pas plus héroïques devant les bourreaux païens.

Les Machabées pleurèrent ces martyrs. Mais ils se dirent entre eux : « Si nous nous laissons tuer comme eux sans résistance et que nous ne combattions pas pour nos vies et pour nos lois, les ennemis nous extermineront en peu de temps ».

Le fait d'être sous la main d'un conquérant ne leur ôtait pas leur titre et leur droit de peuple de Dieu. Leur souverain légitime n'était pas Antiochus, pas plus que l'empereur d'Allemagne n'est aujourd'hui le souverain légitime de la Belgique ou de nos départements envahis.

Ils résolurent donc de s'organiser pour combattre, et ils

Archives diocésaines de Quimper et Léon

prirent pour chef le plus prudent et le plus hardi d'entre eux, Judas Machabée, celui que la Sainte Ecriture dépeint « agrandissant la gloire de son peuple, protégeant de son épée le camp tout entier, détournant d'Israël la colère divine, et sauvant la nation près de périr ».

Une armée a sa force dans ses chefs. Portez vos cœurs à la frontière, jeunes gens. La famille militaire où vous entrez vous donnera l'exemple de l'admiration pour ses généraux et de la pleine confiance en eux. Dans plusieurs d'entre eux, vous pourrez saluer une foi égale à celle du héros juif, et des victoires semblables aux siennes, remportées sur un ennemi encore plus redoutable que celui avec lequel il se mesurait. A ces chefs, à tous sans exception, quel que soit leur rang dans la hiérarchie, vous apporterez une docilité entière et une générosité parfaite.

Soyez des soldats modèles. Méditez devant Dieu vos nouveaux devoirs. Dieu seul peut vous rendre capables de les bien remplir. L'éducation militaire, pour être complète, doit porter la marque chrétienne. Ordinairement, nous faisions précéder votre entrée à la caserne d'une retraite de conscrits. Nous ne le pouvons pas, cette année. Nos églises bretonnes ne sont pas aux mains de l'ennemi comme le temple de Jérusalem au temps de Judas Machabée. Seules les églises du pays envahi ont connu l'épreuve du bombardement, de l'incendie, de la ruine, ou du moins, parfois, la profanation du culte protestant. Chez nous, l'épreuve est autre. Nous n'avons plus assez de prêtres.

Mais Judas Machabée, à défaut du Temple envahi, fit prier ses soldats sur les hauteurs de Masphat où, avant le Temple, le peuple tenait ses assemblées religieuses. Il évoqua devant eux la pensée du sacrifice, et les prépara par le jeûne au combat et à la victoire.

Nous vous avons rassemblés ici, mes enfants, pour faire, en ce jour et à cette heure, votre courte retraite de conscrits, devant la Sainte Vierge, et sous la bénédiction de Dieu qui va entendre et consacrer vos résolutions.

Qu'allez-vous lui dire !

Vous n'avez pas besoin de lui dire : « Mon Dieu, je serai brave » ! Il sait d'avance que le Breton ne recule pas.

Vous n'avez pas besoin de lui dire : « Mon Dieu, je ne serai pas cruel » ! Vous ne seriez jamais capables de renouveler les horreurs commises par nos ennemis.

Mais vous lui direz : « Mon Dieu, je te serai fidèle. Je remplirai tous mes devoirs religieux.

» Mon Dieu, je ne me souillerai d'aucune des fautes honteuses qui dégradent trop souvent l'âme du soldat, même le plus brave.

» Mon Dieu, je ne prononcerai pas de paroles grossières, ni de jurement indignes de mes lèvres chrétiennes.

» Mon Dieu, je ne céderai pas aux tentations de l'ivresse, qui perd l'âme et qui use le corps.

» Je veux être, avec ton aide, un soldat modèle. »

Quelqu'un vous rappellera ces résolutions, à la caserne et sur les champs de bataille. C'est le prêtre. Pourquoi vos prêtres ne sont-ils plus ici, au milieu de vous ? C'est qu'ils vous attendent déjà, là-bas, d'avance très fiers de vous, fraternels et secourables pour vous, heureux de partager vos dangers et d'animer votre valeur par leur exemple autant que par leur parole. Le Pape a tout fait pour faciliter leur ministère auprès de vous. Les sacrements qui sont ici votre force ne vous manqueront pas à l'heure de l'assaut. Aucune armée depuis le temps des Croisés, n'aura eu les secours de la Religion aussi abondamment à son service que l'armée française. Vous pourrez dire : on n'a jamais vu de soldats qui aient eu leur Dieu si près d'eux, puisque, bien mieux que par l'Arche d'Alliance qui accompagnait Israël sous les tentes, ici, par un double prodige, Notre Seigneur lui-même vous accompagnera dans la tranchée, à la fois par l'autorité de son prêtre vous confessant et vous absolvant, et par la présence réelle de son corps, son sang, son âme et sa divinité, vous nourrissant dans l'Eucharistie, et vous faisant participer au sacrifice de la messe, au milieu de vos chants bretons, jusque sous les décharges des mitrailleuses ou de l'artillerie, mêlant ainsi les souvenirs de son Calvaire aux élans et aux sacrifices de votre patriotisme.

Quelle force cette présence divine ne vous assurera-t-elle pas ! Judas Machabée avait donné pour mot d'ordre à ses hommes une formule aussi religieuse que militaire : « *Auxilium Domini :* le Secours de Dieu ». Je ne scrute pas les intentions de nos chefs ni la pensée qui a pu les inspirer. Mais on raconte que, le matin de la victoire de la Marne, le mot d'ordre de notre armée était « Jeanne d'Arc ». La nuit de Noël, le mot d'ordre était « Montmartre ». Que ce soit toujours le mot d'ordre de vos âmes ! Le secours de Dieu nous est venu une fois par Jeanne d'Arc. Jeanne d'Arc nous indique dans le Sacré Cœur la source du salut. Priez la sainte de la Patrie, et, avec elle, priez le Cœur Sacré qui nous sauvera.

La prière est toujours la meilleure de nos armes et le plus urgent de nos devoirs. L'Antiochus des temps actuels a, comme l'autre, des réserves d'hommes inépuisables. L'autre, pour écraser la Judée, mit sur pieds successivement huit armées, formidables pour l'époque. Huit fois, Judas les mit en déroute. Huit fois ! Rapprochez ce lointain souvenir des communiqués qui nous annoncent chaque jour les faits de guerre où s'affirment l'endurance et la bravoure de nos armées. Rappelez, sans parler du front de l'Est et de la guerre navale, la Marne, l'Aisne, la Somme, l'Yser, l'Argonne, les Vosges, et hier encore la Champagne. Le flot des ennemis a beau se renouveler après chaque massacre. Le rempart des armées alliées ne se laisse ni entamer ni submerger. Que d'exploits seraient à évoquer ici, où nos corps d'armée bretons, encore accrus du groupe incomparable des fusiliers marins, ont joué le rôle de héros

Archives diocésaines de Quimper et Léon

encore plus que de victimes ! Et, tandis que nous nous impatientons dans une attente qui nous angoisse, ils gardent leur calme courage et sont prêts au suprême effort, quand le grand chef l'ordonnera.

La guerre des Machabées dura six ans. Celle-ci touchera-t-elle bientôt à son terme ? Il faut du moins la poursuivre, sans s'affaiblir l'âme, sans s'attarder à faire le compte ni des peines, ni des deuils, ni des fatigues, ni des ruines, jusqu'au jour où le conquérant injuste devra reconnaître enfin son impuissance et ses crimes, et subir les réparations du droit, dans la destruction radicale d'une hégémonie qui étouffait l'Europe.

Judas combattit jusqu'à la mort. Sa mort fut sublime comme celle de son frère Eléazar.

Eléazar succomba, en se glissant, malgré des ennemis sans nombre, dont il joncha le sol autour de lui, sous le ventre de l'éléphant de guerre du roi. Il lui perça le flanc, et mourut écrasé par sa chute.

Quant à Judas, au terme d'un combat qui eût mérité la victoire, il tomba glorieusement sous les coups d'un ennemi supérieur en nombre, en donnant au peuple entier l'exemple d'un courage sans défaillance, avec la confiance qu'il s'offrait en sacrifice pour Dieu et pour la Patrie.

Ils sont beaux, les chefs qui s'exposent les premiers au danger, jeunes ou vieux, portant encore au schako la plume de casoar, ou déjà les galons, ou les étoiles, « exaltant leurs hommes jusqu'au sacrifice », refusant, même blessés, « de quitter leurs Bretons », sûrs que « la balle qui leur baise le front ouvre pour eux la porte du Ciel », et s'écriant : « C'est pour la France », tandis qu'ils meurent, après avoir entraîné avec eux au sacrifice pour la victoire les bons soldats qu'ils aimaient et que, du bord de l'autre monde, ils aiment mieux encore.

L'Ecriture fait leur éloge comme celui des héros de l'Ancien Testament, quand elle s'écrie : « Comment sont-ils tombés, les vaillants qui sauvaient Israël, les hommes que leur courage rendait plus forts que la mort ? » Ne les plaignons pas. Honorons-les. Ils sont tombés pour faire vivre la France ici-bas et pour vivre eux-mêmes glorieusement dans le Ciel.

Nous les pleurerons plus tard, et nous aurons peine, dans nos églises comme au foyer assombri, à égaler nos lamentations à nos douleurs. Dieu seul, et la pensée de notre France rétablie dans la paix religieuse aussi bien que dans son indépendance et son honneur national, pourront consoler nos deuils. Et nous prierons pour ceux que la mort a pris. Nous le faisons déjà, en union avec la Patrie et avec les familles éprouvées.

Le devoir présent, jeunes chrétiens, est d'imiter les fiers aînés qui ont donné à la France la preuve suprême de leur amour. Nous vous suivrons de notre sollicitude à toutes les étapes de la carrière où vous entrez. Aux guerres d'autrefois, le peuple n'était pas toujours aussi intimement associé et mêlé

qu'à celle-ci. Elles étaient nationales sans que la nation tout entière eût à y prendre part. Cette fois, toutes les familles sont représentées « sur le front » par quelque bon soldat. Nous prendrons part, chaque jour, à toutes vos émotions, à tous vos succès, comme nous nous associons à toutes les souffrances de nos blessés et de nos prisonniers. Et nous prierons avec vous.

J'espère que la Bienheureuse Vierge, en qui vous avez toujours eu une si pieuse confiance, vous gardera et la santé de l'âme et la santé du corps, et que Dieu ne sera pas insensible à nos supplications, à nos pénitences, à notre bon droit, et à votre courage chrétien qui nous vaudra la victoire.

La bénédiction du Saint-Sacrement fut ensuite donnée. Monseigneur, après s'être adressé aux lutteurs de demain, ne pouvait oublier les vaillants que le champ de bataille avait déjà éprouvés. Il se rendit donc auprès des blessés hospitalisés à Châteauneuf et eut pour ces braves un mot affectueux et réconfortant.

A son départ, les pèlerins, massés sur la place de Châteauneuf, s'inclinèrent une dernière fois sous sa bénédiction et ce fut le cœur plus fort et plus confiant que ces milliers de jeunes gens reprirent joyeusement le chemin de leurs villages pour attendre l'appel de la Patrie aimée.

N.-D. du Folgoat. — Le Comité régional de la Ligue patriotique des Françaises invite les femmes qui ont sous les armes, leur mari, leur père, leurs fils, un parent ou un ami, à une journée de prières, aux pieds de N.-D. du Folgoat, le *jeudi 25 Mars*.

Horaire : à 6 h. 1/2, 7 h. 1/2, 8 h. 1/2, messe de communion ; à 10 heures, grand'messe, sermon breton.

A 1 heure, heure sainte, prières pour la France, nos soldats et nos marins ; à 2 h. 1/2, vêpres, sermon français, salut.

Une offrande des Indiens pour les victimes de la guerre — D'une lettre que Monseigneur a reçue du R. P. Gourlay, notre compatriote, missionnaire au Natal, dans le Sud Africain, nous extrayons les curieuses lignes suivantes :

« Mon âge m'empêchait de partir pour la France. Pour faire contre mauvaise fortune bon cœur, j'ai voulu du moins faire quelque chose pour nos combattants. Je me suis mis à organiser un concert avec tous les enfants indiens de l'école. Je leur ai appris la *Marseillaise*, *Montagnes des Pyrénées*, des chants anglais, des exercices de gymnastique, etc... Tous les enfants qui viennent à notre école, catholiques, protestants, Mahométans, païens, y participaient. Le premier concert fut donné au commencement de Novembre : il nous rapporta 300 francs qui furent divisés entre les Français et les Belges éprouvés.

» Comme on demanda une reprise, je me décidai cette fois à la donner pour nos veuves et orphelins de France, et pris la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

résolution de vous demander de vouloir bien distribuer notre obole indienne aux victimes de cette terrible guerre. J'ai lu dans les journaux que nos marins bretons se sont couverts de gloire en Belgique. Mais cette gloire a dû coûter la vie à nombre de pères de famille, et vous, Monseigneur, comme ancien curé de Lorient et comme évêque de Quimper et de Brest, devez connaître maintenant beaucoup de veuves et d'orphelins. Adressée à vous, notre obole sud-africaine sera en de bonnes mains et sera distribuée avec le plus grand soin, au nom de ma mission indienne de Maritzburg. Que j'aurais voulu venir moi-même avec mon offrande me mettre au service de mon pauvre pays, qui bientôt aura plus besoin de prêtres que nos missions de Natal !... »

En terminant sa lettre, le bon Père Gourlay fait part à Monseigneur d'une touchante initiative prise par ses petits Indiens. Ils ont recueilli entre eux la petite somme de 16 shillings, destinée à un orphelin de la guerre, du diocèse de Quimper, qui désirerait se faire prêtre et missionnaire.

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

4 Mars. — Nous venons de recevoir la visite de nos sympathiques aumôniers, l'aumônier divisionnaire et l'aumônier du ...e. Au moment de leur arrivée, nous faisions une partie de foot-ball.

Nous avons eu aussi la visite d'un général commandant d'armée. La musique joue : « Voilà le général qui passe ». C'est un petit homme, aux cheveux blancs, mais encore robuste; son visage respire un air de fierté militaire. Son premier salut est pour le drapeau, fièrement tenu par le lieutenant N. Puis il inspecte sérieusement, scrupuleusement, chaque compagnie, chaque rang. En passant devant les brancardiers, il a des paroles particulièrement aimables pour les deux prêtres qui sont parmi eux. « Faites votre devoir, leur dit-il, et priez bien le bon Dieu pour nous... »

Après avoir passé le régiment en revue, il réunit tous les officiers et leur dit entre autres choses : « Veillez à ce que le moral de vos hommes soit toujours bon... »

La revue se termina par un défilé devant le général. Pas besoin de vous dire que tous, entraînés par la musique du régiment, que nous n'avions pas entendue depuis de si longs mois, nous avons défilé d'un pas allègre, la tête haute. Décidément, notre régiment, malgré ses pertes sérieuses en officiers et soldats, est encore vigoureux et prêt à remplir la tâche que lui confieront ses chefs, quelque pénible qu'elle soit.

Pendant la revue, trois aéroplanes évoluaient au-dessus de nous, et parfois ils passaient si près, que nous avions envie de leur jeter nos képis.

F.

6 Mars. — Le temps est doux depuis une dizaine de jours, les oiseaux commencent à chanter, mais nous, hélas ! nous continuons à nous battre ! Et cependant, il ferait si bon bientôt jouir du printemps, admirer la belle nature. Maudit soit celui qui a déchaîné cette guerre !...

Les cultivateurs sont occupés en ce moment à labourer leurs terres. Ils sèmeront à la fin de ce mois le froment et l'avoine. En labourant, ils trouvent dans la terre des obus qui n'ont pas éclaté et que le choc de la charrue pourrait faire sauter. Ils sont donc exposés à un réel danger.

Pas de nouvelles à vous signaler. On nous recommande la plus grande discrétion. Tout est prêt pour recevoir les Allemands. Qu'ils y viennent ! Nous avons, ces deux derniers mois, travaillé à fortifier nos tranchées, qui sont en état de supporter maintenant tous les chocs.

L.

8 Mars. — Permettez que j'écrive au crayon. Au fond d'une carrière, on ne peut pas se payer le luxe d'un bureau ; on a pour table ses genoux, pour banc le peu de paille qui, la nuit, se transforme en matelas.

Notre caverne est tout près des Boches : on n'y arrive que la nuit. Pendant le jour, des centaines d'obus salueraient l'imprudent qui voudrait approcher. C'est grâce aux ténèbres que nous pouvons, la nuit, respirer l'air pur du dehors, ramper à travers la plaine et les champs de betteraves vers les voitures à vivres, aller aux tranchées, évacuer nos malades et nos blessés et parfois, hélas ! enterrer nos morts. La nuit on travaille, le jour on se repose. C'est la vie renversée, et il le faut sous peine de la perdre. Mais ici, dans la caverne, c'est la nuit perpétuelle, à peine aperçoit-on au loin, par moments, la douce clarté du soleil, dans l'unique porte qui est en même temps la seule fenêtre de notre demeure souterraine.

Et c'est là que je vis depuis dix jours avec 600 camarades. Quelle charmante visite vous feriez si vous descendiez chez nous ! Après avoir pénétré par une pente bien douce au fond de la carrière, vous passeriez par des couloirs sans fin, magnifiquement éclairés à l'acétylène, enchevêtrés les uns dans les autres, donnant accès à d'innombrables grottes, de toutes formes, les unes rondes et vastes, les autres longues et étroites ; par endroits, la voûte est très basse, puis ce sont des dômes superbes. Dans un coin il faut monter, dans un autre on croirait tomber dans une cave. Eh bien ! c'est dans ces coins si variés que vous trouverez les poilus. Les uns dorment et ronflent à qui mieux mieux pour essayer de rattraper le sommeil perdu, les autres jouent aux cartes, lisent les journaux, parlent du pays. L'un écrit, pendant qu'un autre répare ses habits troués, déchirés, si ce n'est percés par des éclats d'obus. Dans un coin, l'on fume, dans un autre on astique son fusil et son sac. Partout un tumulte incessant où se mêlent les causeries, les appels désespérés, les sifflements, les bruits de marmites et de gamelles, au milieu d'une atmosphère sentant follement le tabac et troublée par la fumée des pipes ou des cigarettes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Tel est notre palais. Un touriste l'admirerait, mais il n'a rien d'agréable pour les soldats qui en sont les hôtes forcés. C'est là pourtant que le bon Dieu est descendu dimanche dernier. Il a dû se rappeler ses visites d'autrefois aux Catacombes, mais il n'y est pas venu, je suis sûr, avec moins de plaisir, car il y a trouvé ici autant de foi et d'amour que là-bas.

Ces messes souterraines ! quel spectacle grandiose ! Nous pensons en perpétuer le souvenir par la photographie au magnésium. Mais ce que la photographie ne pourra pas représenter, ce sont les chants et les prières qui sortaient du cœur de ces Bretons avec force et ardeur, pendant qu'au dehors nos canons tonnaient et que notre caverne résonnait sous l'explosion des marmites de nos adversaires. Vous comprenez l'impression produite sur nos Bretons par ces cérémonies touchantes et pieuses. Rien ne relève autant leur moral, ne leur donne plus de courage pour l'accomplissement de leur besogne souvent pénible et dangereuse. Ils s'en vont de là plus patients, plus soumis, plus confiants, car ils sentent que le bon Dieu ne peut pas les abandonner. Nos chefs, eux, le comprennent bien, aussi nous encouragent-ils dans notre ministère sacerdotal.

C. T.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Éloge funèbre de Son Em. le cardinal Dubillard,

prononcé par Mgr Gauthey, archevêque de Besançon.

(Suite.)

III.— **L'Évêque.**— A la veille du sacre de Mgr Dubillard, ses condisciples d'ordination sacerdotale lui offrirent une mitre. M. de Jallerange, homme fort délicat, prêtre distingué autant que modeste, que j'ai assez connu comme chancelier de l'archevêché, pour l'aimer beaucoup et le regretter vivement quand la mort me l'a enlevé ; M. de Jallerange, qui avait fait ses études théologiques à Saint-Sulpice, était venu se faire ordonner à Besançon et c'est lui qui fit, trente ans plus tard, le compliment au nouvel évêque. Entre autres choses gracieuses qui lui venaient si naturellement aux lèvres, il lui dit : « Monseigneur, j'ai entendu, le jour de notre ordination, monsieur votre père dire : « Mon fils pourrait bien devenir évêque. » L'histoire prouve que les parents ont fréquemment de ces intuitions sur l'avenir de leurs enfants. Le père de Mgr Dubillard n'était plus de ce monde, au 24 février 1900, pour voir la réalisation de sa prophétie. Il faut dire que son fils n'en fut pas autrement étonné, pas plus qu'il ne se déconcerta, quand douze ans après, Pie X le fit cardinal. C'est le privilège des forts de se trouver très simplement prêts à toutes les fortunes.

C'était cependant un grand changement dans sa vie que de

devenir évêque et évêque de Quimper au pays breton. S'il est un évêché dans lequel un prêtre français, fût-il Franc-Comtois, devait se trouver dépaysé, c'était à coup sûr ce siège, sur lequel seul un Breton peut se sentir à l'aise. Le Pape avait pensé qu'un montagnard du Doubs, originaire du pays où le P. Elisée, capucin, avait affronté l'échafaud révolutionnaire, en 1794, et versé son sang pour sa foi, comme aurait pu faire un Breton, pouvait bien devenir évêque breton. Mgr Dubillard n'en douta pas non plus et les Bretons reconnurent, à l'arrivée de leur nouvel évêque, un homme de tempérament breton qu'ils adoptèrent de confiance et ne tardèrent pas à aimer.

Son successeur à Quimper, Breton de race, rendait naguère l'hommage que je vais vous lire à Mgr Dubillard pour son épiscopat de Bretagne : « Aucun de vous, écrivait-il à ses prêtres et à ses fidèles, n'a pu oublier le prélat à l'allure familière et ferme qui vous a enseigné, avec tant d'autorité, la vérité entière et vous a mis en garde opportunément contre des erreurs nouvelles et séduisantes ; qui a défendu vos écoles, organisé vos œuvres, témoigné une sympathie très active à vos religieux persécutés, à vos prêtres privés de traitement ; qui a encouragé puissamment vos âmes, à l'heure où l'Eglise de France était mise hors la loi ; et qui, l'heure venue où le diocèse, pourvu de ses organes reconstitués, allait reprendre sa vie normale, vous quittait, à son corps défendant et avec le plus grand regret, pour répondre au désir du pape Pie X, l'appelant à des destinées plus hautes » (1).

Mgr Dubillard occupa durant huit années le siège de Quimper. Il y fut un évêque vigilant, intrépide et dévoué. En ce qui concerne la doctrine, le premier il démêla dans les écrits et les actes de la jeune Association, qui avait eu ses jours de gloire, sous le nom de *Sillon*, des tendances, qui, pour généreuses qu'elles s'affirmassent, auraient entraîné la jeunesse française dans une voie d'erreur au point de vue chrétien et d'égarements au détriment de la société. Il lança un avertissement sévère. Ce fut un vif émoi. L'opinion se partagea d'abord, puis plusieurs évêques firent écho à la monition de l'Evêque de Quimper. Pie X, qui suivait attentivement les phases de la lutte, sanctionna solennellement les condamnations de l'Épiscopat français.

Les projets de séparation de l'Eglise et de l'Etat ne trouvèrent pas l'Evêque de Quimper moins ferme et moins décidé. Il se hâta de protester contre une rupture inique autant que violente et de déclarer que l'organisation qu'on prétendait donner à l'Eglise de France était inacceptable, parce qu'elle allait à la destruction de la hiérarchie catholique et substituait l'autorité du pouvoir civil, en dernier ressort, à celle de l'E-

(1) *Lettre circulaire* de Mgr Duparc, évêque de Quimper, annonçant la mort du cardinal Dubillard, 3 Décembre 1914.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

glise, en matière religieuse. Pie X lui fut reconnaissant de ses écrits dans lesquels il reconnut sa propre pensée.

Comme aussi, Mgr Dubillard ne manqua pas de dénoncer les premières manifestations du *Modernisme*, dans lequel on vit plus tard que, sous prétexte de largeur dans les idées et de prosélytisme dans les classes cultivées, il y allait, en réalité, de toute la religion qu'on battait en brèche avec autant d'hypocrisie que d'orgueil et dont on sapait les fondements.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître : **A celles qui pleurent...**, par l'abbé Stanislas Gamber, docteur ès lettres, chanoine titulaire de Marseille. 1 brochure in-8°. Prix : 60 centimes. — Marseille, F Guirraud, imprimeur-éditeur, 7, quai du Canal.

En ces pages, toutes pénétrées des enseignements de l'Evangile et de la doctrine de l'Eglise sur la douleur et sur la mort, les cœurs meurtris par la guerre trouveront la parole de réconfort, de consolation et de surnaturelle expérience dont ils ont besoin et à laquelle nous sommes sûrs qu'ils feront le meilleur accueil.

Jeune homme, 19 ans, non mobilisable, élève de collège ecclésiastique, rendrait service comme organiste. Conditions modestes. — Ecrire à la *Semaine*.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

RHUMES — Pour se guérir et se préserver des ***Rhumes, Toux, Bronchites, Refroidissements, Catarrhes, Grippe, Asthme, Influenza, Phtisie, Tuberculose,*** pour se fortifier les bronches, l'estomac et la poitrine, il suffit de prendre à chaque repas deux GOUTTES LIVONIENNES de Trouette-Perret. — **2** fr. **50** le Flacon toutes Pharmacies.

Seul Fabriqué à CHATELGUYON
LAXATIF MIRATON
Toutes PHARMACIES LA BOITE 2 Frs
Echantillon gratuit 9 Rue Auber (PARIS)

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

Abonnement : un an, France 6 fr. ; Etranger 8 fr.

30e Année. Vendredi 26 Mars 1915. N° 13.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Nominations ; Décès.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Décret de la S. C. des Sacrements sur la communion et la célébration de la messe dans les camps (à suivre) ; Visites de Monseigneur aux hôpitaux ; Saint-Marc ; Gourin ; Nos prêtres soldats (suite) ; *Le prêtre aux armées.*

III. — *Chronique générale :* Eloge funèbre de Son Em. le cardinal Dubillard (à suivre) ; Une conversion aux Etats-Unis.

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 28 Mars. — Dimanche des Rameaux. Semi-double. Violet.

A vêpres, mémoire de S. Jean Capistran.

Lundi, 29. — De la férie. Violet.

Mardi, 30 — De la férie. Violet.

Mercredi, 31. — De la férie. Violet.

Jeudi, 1er Avril. — JEUDI-SAINT : Institution de la T. Sainte Eucharistie. Double de 1re classe. Blanc.

Vendredi, 2. — VENDREDI-SAINT : Mort de N. S. JÉSUS-CHRIST. Double de 1re classe. Noir.

Samedi, 3. — SAMEDI-SAINT : Veille de Paques. Double de 1re classe. Blanc (à la messe).

Dimanche, 4. — PAQUES : RÉSURRECTION de N. S. JESUS-CHRIST.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Cette année, le temps pascal empêche l'Adoration perpétuelle d'avoir lieu, aux époques fixées par le tableau, pour les paroisses de Taulé, Tréflez, Saint-Cadou, Collorec, Saint-Urbain, Plouzané, Combrit, Guilligomarc'h, Lampaul-Ploudalmézeau. Pendant cette période, l'Adoration aura lieu dans les communautés désignées ci-après :

Maison St-Joseph, à St-Pol de Léon. du 28 au 29 Mars.
Hôpital de Quimper..... du 30 au 31 —

Nulle exposition, les 1er, 2 et 3 Avril.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Tréméoc, M. Com, vicaire à Melgven, en remplacement de M. Laouénan, décédé.

Auxiliaires pour la durée de la guerre :

A Landunvez . M. Guyomard, vicaire à Porspoder ;
A Plougonven. M. Le Goff, vicaire à Guimaëc ;
A Kerlouan . M. Breton Jean-Marie.

Monseigneur a autorisé M. Yves-Marie Le Pape, recteur provisoire de Rumengol, à porter la mozette de doyen.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos de l'âme

de M. Louis Laouénan, recteur de Tréméoc, décédé samedi dernier, 20 Mars ;

et de M. René Courtès, vicaire du Folgoët, décédé au Grand Séminaire de Quimper, mercredi 24 Mars.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin — *Dimanche des Rameaux :* messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8 heures, 8 h. 1/2. Bénédiction des Rameaux, à 9 h 1/2, procession, grand'messe ; messe à midi. — Quête pour les besoins de la Cathédrale.

Vêpres à 2 h. 1/2, sermon, bénédiction.

A 6 heures, sermon français pour les hommes, militaires et civils. A 8 heures, sermon breton de la Passion, par M. Monot, vicaire à Plouzané.

Lundi, mardi et *mercredi :* sermon, pour les militaires, à 6 heures ; pour les hommes, à 8 heures.

Jeudi-Saint : à 7 h. 1/2, messe de communion ; à 9 heures, grand'messe, consécration des Saintes-Huiles. — A 2 h. 1/2, lavement des pieds. A 8 heures, Heure Sainte, instruction.

Vendredi-Saint : office à 9 h. 1/2. — A 3 heures, Chemin de la Croix ; à 8 heures, bénédiction de la Vraie Croix.

Samedi-Saint : office à 8 h. 1/2. — Le soir, après 8 heures, on ne confesse que les hommes.

Dimanche de Pâques : messe de communion générale pour les hommes, à 7 heures ; messe pontificale à 10 heures, bénédiction papale.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Vendredi 26 Mars, samedi 27* : instruction pour les soldats, à 6 heures du soir.

Dimanche des Rameaux : 6 heures, messe ; à 7 heures, messe, communion générale des mères de famille et des soldats ; 8 heures, 9 heures et 11 h. 1/2, messes. La grand'messe, à 10 heures moins un quart.

Après vêpres : prières pour la France. Réunion de l'Apostolat de la Prière, exposé de l'intention du mois.

Lundi : 7 h. 1/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 6 heures, messe recommandée par la Jeunesse Catholique pour deux de ses membres, morts pour la France, Jean Caradec et Joseph Donval ; 7 h. 1/2, messe recommandée pour la France, par la Ligue patriotique des Françaises.

Retraite pascale des hommes : ouverture, dimanche des Rameaux, à 8 heures du soir. Instruction spéciale : lundi, mardi, mercredi, à la même heure. Le *Jeudi-Saint :* l'Heure Sainte, à 8 heures du soir, sera pour tous les fidèles.

L'enterrement de M. l'abbé Courtès, vicaire du Folgoët, dont nous annonçons ci-dessus la mort bien prématurée, a lieu au Guilvinec, aujourd'hui vendredi, à 10 heures.

Décret de la S. C. des Sacrements sur la communion et la célébration de la Messe dans les camps. — 1° Les *Acta Apostolicæ Sedis* ont publié un décret important de la Sacrée-Congrégation des Sacrements du 11 Février, rendu par autorisation spéciale de S. S. Benoit XV, et relatif à la messe et à la communion aux armées. *Les soldats sur le front peuvent,* servatis servandis, *communier sous forme de viatique, donc sans être à jeun. Les prêtres brancardiers et infirmiers peuvent dire la messe chaque jour dans tout lieu décent et même en plein air. Les prêtres combattants peuvent célébrer dans les mêmes conditions, mais seulement les dimanches et fêtes de précepte.*

Nous donnerons, dans notre prochain numéro, une savante et théologique interprétation de ce décret, par S. E. le cardinal Sevin, archevêque de Lyon.

Visites de Monseigneur aux hôpitaux. — Continuant ses paternelles visites aux blessés, Monseigneur a vu, mardi, les trois ambulances de Quimperlé, l'ambulance de Beuzec-Conq, et les deux de Concarneau ; mercredi, celles de Pont-l'Abbé, de Pont-Croix et de Douarnenez. Partout, Sa Grandeur a été accueillie avec bonheur et reconnaissance par le personnel administratif, médical et infirmier ; les blessés et les malades plus encore ont été réconfortés par la visite paternelle de l'Evêque, et par ses paroles de consolation et d'encouragement.

Saint-Marc. — **Neuvaine à saint Joseph.** — Une neuvaine à saint Joseph a été prêchée à Saint-Marc, par le P. Croisier, oblat de Marie, l'auxiliaire dévoué que Monseigneur nous a envoyé pour remplacer nos vicaires. Tous les soirs, une foule nombreuse se pressait dans l'église pour entendre la parole apostolique du bon Père.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

Résultat de la neuvaine : 500 communions le jour de la fête de saint Joseph.

Le soir du même jour, à 8 heures, eut lieu une cérémonie de réparation au Sacré Cœur de Jésus. Dès 7 heures, l'église était comble et les chaises faisaient défaut. Ce bel auditoire inspira l'orateur qui, dans une improvisation émouvante, arracha des larmes à tous les assistants. Soixante jeunes filles en blanc, remplissant le chœur, chantèrent ensuite le cantique si touchant *Pitié, mon Dieu*, approprié au temps de la guerre. Au refrain, toutes tendaient les bras vers Notre-Seigneur dans un geste suppliant qui impressionna vivement tout le monde.

Au coin de l'autel, on remarquait le drapeau de la France porté par un jeune sergent de 20 ans, déjà blessé deux fois, et qui venait mettre sous la protection de saint Joseph son troisième retour sur le front. Puis le Père lut, à haute voix, en chaire, l'acte de réparation au Sacré Cœur, faisant répéter les invocations par tous les fidèles.

Comme l'a si bien dit M. le Recteur, en remerciant le prédicateur, on gardera longtemps, à Saint-Marc, le souvenir de cette belle et imposante cérémonie. X...

Gourin. — **Cérémonie de profession et de vêture.** — Nous recevons de Gourin cette intéressante page qui montre la belle vitalité du noviciat des Sœurs missionnaires de Saint-Joseph de Cluny, parmi lesquelles on compte tant de religieuses de notre diocèse :

« A une heure où les plus grands intérêts de la Religion et de la Patrie sont en jeu, alors qu'à deux pas de nous, tout est à feu et à sang, on imagine difficilement la possibilité d'une cérémonie aussi suave et touchante que celle de ce matin... Mais l'Evangile est toujours d'actualité, la voix du Maître résonne à toute heure, et quand cette heure est celle du sacrifice, du don total de soi-même pour une cause sacrée, rien de mieux placé que le don généreux d'âmes virginales, s'offrant à Dieu dans le calme et la sérénité qui entraîne toujours une semblable offrande.

Extérieurement, il y a contraste avec les héroïsmes que fait naître le champ de bataille : au fond, ces héroïsmes sont les mêmes, et sous une humble apparence, le dévouement, les rudes labeurs de la missionnaire, de la Sœur de Saint-Joseph, remporteront bien des victoires dans le champ invisible des âmes que le Seigneur va confier à ses soins.

Telles étaient les pensées sur lesquelles Sa Grandeur Mgr Gouraud attirait l'attention des fidèles réunis dans la chapelle des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, à Gourin, le 19 Mars dernier, à l'occasion de la profession de vingt novices et de la prise d'habit de trois jeunes postulantes.

Le noviciat central de la Congrégation ayant dû quitter Paris au début des hostilités, c'est vers la Bretagne, si catholique et si

française, que la Supérieure générale jeta les yeux pour y abriter les espérances de sa grande famille religieuse.

A deux reprises déjà, eurent lieu, dans l'intimité de l'exil, des cérémonies de profession et de vêture ; mais pour celle-ci, Sa Grandeur voulut donner à ses enfants d'adoption la marque la plus touchante de sa paternelle sollicitude en revêtant les unes du saint habit et en recevant les premiers serments de fidélité de leurs Sœurs aînées.

Parmi ces dernières, quelques-unes faisant partie du personnel infirmier de l'ambulance Saint-Yves, établie à Gourin dès les débuts de la guerre, nos braves blessés, par une délicate attention, voulurent assister à la pieuse cérémonie et donner, par le moyen de la prière, une marque de reconnaissance à celles qui s'estiment trop heureuses d'avoir exercé leur premier apostolat en faveur des défenseurs de la Patrie.

Dans un langage plein d'onction, Monseigneur établit un rapprochement entre la vie de saint Joseph et celle qu'embrassaient les élues du jour.

Saint Joseph fut le gardien de son Dieu et, comme tel, le protégea, le guida, le fit grandir par les moyens que la Sainte Eglise met à la disposition des âmes religieuses, c'est-à-dire par le renoncement et la pratique des conseils évangéliques.

Ainsi les privilégiées du divin Maître ont-elles à le garder dans son Eucharistie, à défendre sa grâce dans leurs âmes, à garder sa doctrine en montrant les effets de sainteté qu'elle produit... Sublime vocation qui les fait réparatrices de la gloire de Dieu.

Et Monseigneur montre comment la vie religieuse — souvent critiquée — est cependant le paratonnerre de la société.

Parmi les nouvelles épouses et les jeunes fiancées du Christ, plusieurs appartiennent au diocèse de Quimper, qui a déjà donné à la Congrégation de Saint-Joseph tant de zélées missionnaires.

Toutes sont Bretonnes par reconnaissance, aussi est-ce une joie pour toutes de voir l'assemblée si nombreuse et si recueillie.

Les actes si saints qui s'accomplissent en cette matinée bénie ont vraiment le cadre qu'ils méritent, et si l'assistance emporte un souvenir ému de la touchante cérémonie, la communauté et le noviciat n'auront garde d'oublier le religieux empressement des familles bretonnes à se rendre à leur appel. »

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

Les derniers moments d'un petit soldat de Clohars-Carnoet. — A 10 heures, aussitôt après la visite du Major, Jean-Marie Le M... appela la Sœur Julienne : « Ma Sœur, le médecin a dit que je vais mourir. » Et il ajouta : « C'est bien pénible de mourir si jeune, je voudrais bien rester sur la terre pour travailler à la gloire de Dieu. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Je lui proposai de lui apporter la sainte Communion (il avait déjà reçu l'Extrême-Onction), il y consentit avec reconnaissance. Son action de grâces fut longue. Vers 3 heures, la Sœur infirmière lui présenta un crucifix indulgencié, il le baisa respectueusement en silence, puis le pressa sur son cœur. Je lui demandai comment il se trouvait : « Je vais bien, » me dit-il. J'insistai : « Vous êtes bien faible, il faut que vous sachiez que vous pouvez mourir, que le bon Dieu va vous prendre dans son paradis. Etes-vous disposé à faire le sacrifice de votre vie ? » — « Oui, » me dit-il. — « Alors, dites au bon Dieu que vous l'aimez de tout votre cœur, et que vous acceptez tout ce qu'il vous enverra. » Il baisa plusieurs fois le crucifix et répéta : « Mon Dieu, je vous aime de tout mon cœur, et je suis content de ce qui m'arrivera. »

Je récitai alors les prières des agonisants ; puis je dus le quitter pour me rendre à la chapelle, lui faisant promettre d'attendre mon retour pour s'en aller chez le bon Dieu. Il me le promit en souriant, et se servant de l'expression qu'il employait toujours à mon égard, il me dit en me serrant la main : « A bientôt, monsieur le recteur. »

Quelques instants après mon départ, il s'écria : « Vive la France ! La France sera victorieuse ! » Puis, s'adressant à la Sœur infirmière : « Ecrivez à ma mère, à ma sœur, à M. B., mon ancien patron, et dites-leur que je meurs content, que je vais prier pour eux... Je suis content d'aller au ciel, là je serai loin du démon. » — « Il faudra beaucoup prier pour vos parents, » lui dit la Sœur. — « Je n'ai pas connu mon père, répondit-il, mais au ciel je vais le rencontrer. » Il prit le crucifix dans sa main : « C'est le Roi, dit-il. C'est sur la Croix que le Roi est mort, et c'est moi qui le porte. » Se tournant vers les camarades, il ajouta : « Au revoir, mes amis, soyez toujours de bons Français. » Et à son infirmière : « Jetez de l'eau bénite sur moi, surtout sur ma tête, et aussi sur ma main. »

Je revins de la chapelle. « Eh bien ! mon petit gas, lui dis-je, nous venons de prier pour vous. Etes-vous toujours content d'aller au ciel ? » — « Oui, toujours. » — « N'oubliez pas de prier pour nous, pour votre mère, pour votre sœur, pour votre ancien patron, pour vos infirmiers. » — « Pour vous, » interrompit-il. — « Oui, pour moi, mon petit, et aussi pour Sœur Julienne, qui a été si bonne pour vous. » — « Oh ! oui, je prierai pour elle »

A ce moment il parut s'assoupir, reprit le crucifix, le baisa plusieurs fois, ouvrit sa chemise et le plaça sur son cœur, referma sa chemise, joignit les mains, et ne fit plus aucun mouvement. Croyant à un acte irréfléchi, je lui demandai : « Où est donc le crucifix ? » — « Sur mon cœur, » me répondit-il ; et il entr'ouvrit sa chemise pour me le montrer.

Il reposa quelque temps ; puis, comme la Sœur et moi nous lui tenions chacun une main, pour suivre les mouvements du pouls, il se dégagea doucement, et mettant la main sur son cœur : « Ça ne va pas être bien long, » dit-il. Pendant qu'avec un autre malade je récitais le chapelet, le pouls de notre cher Jean-Marie allait rapidement, sa respiration était très courte, je voyais que la fin approchait. Tout à coup il ouvre les yeux, se retourne sur son lit, me regarde et s'écrie : « Sauvée ! J'ai vu le Seigneur, je lui ai parlé. Il m'a dit que la France serait victorieuse. » — « Priez, lui dis-je, pour qu'elle le soit rapidement. » — « Oui, » répondit-il, et il baisa encore son crucifix. Il voulut m'envoyer souper, je refusai : « Je préfère rester près de vous, car je vous aime bien. » — « Et moi aussi, » dit-il. Jetant alors ses bras autour de mon cou, il m'attira à lui et m'embrassa. Il prit ensuite le crucifix, le plaça sur sa tête, puis sur son front, enfin sur son oreiller ; et se tournant sur le côté droit, il reposa sa tête sur le corps de Notre Seigneur et s'endormit.

Vers 8 heures il s'éveilla, renouvela le sacrifice de sa vie, nous serra la main pour nous dire bonsoir, et s'endormit de nouveau. Je continuai à prier près de lui, et vers 9 heures, le voyant reposer tranquillement, je me retirai. Il se réveilla dans le ciel, car vers 11 heures, il expira sans secousse, sans effort, pour aller recevoir la récompense d'une vie bien courte — il avait à peine 20 ans — mais bien riche de mérites.

Minden, 28 Février. — La lettre que vous avez écrite le 12 Janvier à vos diocésains prisonniers, est arrivée le 1er Février, et nous en avons immédiatement accusé réception vous disant, en même temps, la joie avec laquelle tous en avaient écouté la lecture.

Le moral des prisonniers est bon ; la grande majorité de vos diocésains nous donne les plus grandes consolations. Plusieurs centaines, parmi eux, se montrent réguliers à tous les exercices quotidiens de piété : aux deux messes du matin, 6 h. 1/2 et 7 h. 1/2, suivies d'une lecture-méditation, aux exercices du soir, comprenant chapelet — ou chemin de croix, le vendredi — lecture spirituelle et prières en breton, avec chant d'un cantique. Les communions quotidiennes sont toujours assez nombreuses : depuis la Noël, le chiffre des communions, dans la paroisse bretonne seule, est de 6.000.

Pendant les six mois qui viennent de s'écouler, nous avons eu à déplorer la mort de trois de nos compatriotes ; ils sont morts, munis des sacrements de l'Eglise, et dans les meilleures dispositions.

G. K.

Mars — « Vous devez être inquiet à mon sujet : il y a si longtemps que je ne vous ai pas écrit !... Enfin, me voilà. Je ne suis ni mort ni prisonnier, mais, ma foi ! j'ai failli être l'un et l'autre. Si je ne suis pas resté sur le champ de bataille, ou si je suis aujourd'hui au centre de la France, et non pas dans un camp de concentration, en train de goûter le pain K K, je le dois évidemment à l'intercession de ma bonne Mère du Ciel.

Je viens donc d'échapper à la mort et à la captivité, mais je ne suis pas indemne : une balle, tirée à 50 mètres environ, m'a affreusement labouré le côté gauche, à hauteur de la hanche ; elle est

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sortie, heureusement, laissant après elle deux larges plaies, presque contiguës ; par bonheur elles ne sont pas profondes : je suis ici depuis le 13 Février, gardant le lit, toujours couché sur le dos, ne pouvant ni me lever ni m'asseoir.

Vous attendez sans doute avec impatience des détails sur la terrible journée du 12 ; je vais essayer de vous satisfaire, aussi brièvement que possible, car ma main se fatigue à écrire sans appui.

Depuis quelques jours déjà, il était décidé que notre bataillon devait s'emparer du bois « ... », à 700 mètres en avant de nos tranchées, pendant que sur notre droite le ..e Corps attaquerait les positions ennemies.

Le 12 Février, dès 5 h. 1/2, nous étions massés en dehors de la tranchée, prêts à bondir au premier signal. Au point du jour, on cria : « En avant » ! Au même moment, malheur ! la neige se mit à tomber. Nous partîmes quand même, au pas gymnastique, droit sur la tranchée d'en face. Je m'élançai de bon cœur en recommandant mon âme à Dieu, la baïonnette haute, le chapelet enroulé autour du poignet. Nous étions déjà dans les fils de fer, plusieurs étaient même dans la tranchée, avant que les Boches n'eussent fait feu. Il y eut quelques morts et quelques blessés, pertes insignifiantes. Quant à moi, après deux culbutes dans les fils de fer où je perdis mes lunettes, je sautai à mon tour dans la tranchée en criant : « Vive la France » !

Les Boches avaient été surpris ; plusieurs étaient encore dans les « gourbis », tout « déséquipés » ; ils furent faits prisonniers. Tout le monde était heureux et avait le sourire de la victoire. Mais il fallait faire vite pour organiser la tranchée, afin de faire face à la contre-attaque inévitable.

Hélas ! tous les efforts étaient vains : nous étions dans une très mauvaise posture. Sur notre droite, le ..e Corps n'avait pas bougé, à cause de la tempête de neige ; aucun renfort ne nous venait, toute communication étant rompue avec nos lignes ; de plus, l'artillerie ne pouvait nous appuyer, à cause de la neige. Si bien que nous étions livrés à nous-mêmes et cernés de tous côtés. Vers 1 heure ou 2 heures de l'après-midi, le cercle se resserra sur nous malgré nos feux violents. Les Allemands n'étaient plus qu'à quelques pas.

Bientôt, des cris partirent de nos rangs : « Ne tirez pas ! ne tirez pas ! » Allons-nous donc nous rendre, pensai-je ? Ce n'était que trop vrai. Mais au moment où les Barbares s'élançaient pour se saisir de nous, en deux temps et trois mouvements je sautai hors de la tranchée, culbutai dans les fils de fer, et filai à toute vitesse pour gagner nos lignes. A peine avais-je fait cinquante pas que je tombai sur le flanc, atteint d'une balle, en poussant un cri ou plutôt des invocations : « Jésus ! Marie ! Joseph ! Vive la France » !

Je ne perdis pas connaissance, mais, couché à plat ventre sur la neige, je gardai l'immobilité d'un mort, pensant échapper ainsi aux Boches. Jugez de mes angoisses et de mes souffrances, en

attendant la nuit. Dès qu'il fit assez sombre, j'osai lever la tête et me remuer. « Ça y est ! me dis-je, je ne suis pas tout à fait gelé : c'est le moment de faire un effort suprême avec l'aide d'en-Haut. » M'aidant comme je le pus, je me traînai douloureusement, jetant de temps en temps des coups d'œil en arrière, pour voir si je n'étais poursuivi Et je parcourus ainsi les 700 mètres qui me séparaient de nos lignes, faisant des haltes fréquentes dans les trous de marmites. Près de nos fils de fer, je fus arrêté par le cri de : « Qui est là » ? — « Blessé français. » La sentinelle faillit m'abattre, me prenant pour un Boche. Enfin, j'étais sauvé.. ..

Y. H.

13 Mars. — Nous étions depuis cinq jours dans les tranchées, lorsque nous apprimes que nous allions être relevés. Ce fut pour nous une grande joie, car les hommes étaient excessivement fatigués par les veilles ininterrompues du jour et de la nuit, par l'explosion effrayante des bombes et des mines ennemies aux abords des tranchées et parfois dans les tranchées mêmes. Dimanche, vers 10 h. 1/2 du soir, ce fut encore plus grave : le gourbi où je me trouvais fut subitement ébranlé par une espèce de tremblement de terre : un bruit sourd et prolongé frappe mes oreilles, et puis ce fut comme une pluie de pierres et de terre qui s'abattait sur le sol. Notre petit poste, qu'on savait miné par les Allemands, venait de sauter... A ce moment, je venais de m'étendre dans mon terrier sur une couche de paille ou plutôt de poussière de paille épaisse d'un centimètre ; mon ami infirmier s'apprêtait à faire comme moi, lorsque l'adjudant entra en coup de vent et réclama nos services auprès des nombreux blessés que le lieutenant avait annoncés par téléphone. En quelques secondes, nous étions prêts, et en hâte nous franchîmes les 300 mètres de boyaux qui nous séparaient du petit poste où se trouvaient les blessés. Nous rencontrâmes deux blessés qui avaient pu remonter de l'entonnoir creusé par la mine. Je revins avec eux et leur donnai les premiers soins dans le gourbi, puis je repartis vers l'entonnoir, mais en route un infirmier m'arrêta en me disant : « Inutile d'aller plus loin ; je ramène les deux derniers blessés, et il n'y en a pas d'autres. » Quant à l'adjudant et à l'infirmier F..., ils ne revinrent qu'un quart d'heure après, car ils s'avancèrent doucement et en silence jusqu'aux abords de l'entonnoir creusé par la mine ; là, ils prêtèrent l'oreille, s'efforçant d'entendre les gémissements des cinq malheureux qui étaient disparus et enfouis sous terre. Ce fut en vain, car la mort avait déjà fait son œuvre...

Je voudrais que vous puissiez voir de vos yeux cet immense trou creusé par l'explosion de 600 kilogrammes de poudre ; il a environ 7 mètres de profondeur et près de 20 de diamètre... Dans la nuit même où se produisit l'explosion, nos soldats occupèrent l'entonnoir et sur le parapet installèrent de nouveaux créneaux, à cinq ou six mètres des Boches. Quel courage ! Cette nuit-là même ils découvrirent un des cinq cadavres qui s'y trouvaient. J'y descendis dès le lendemain et remontai le malheureux compatriote.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

J'étais aidé par deux autres infirmiers. Evidemment, nous fîmes tout cela avec la plus grande prudence, en silence et en rampant à terre ; c'était nécessaire pour échapper aux bombes et grenades à main que l'ennemi n'aurait pas manqué de nous lancer, s'il nous avait aperçus. Je vous avouerai que dans ces circonstances périlleuses je ne suis pas émotionné du tout. On arrive à conserver son sang-froid partout quand on a si souvent vu la mort de près. Et puis, à la grâce de Dieu !

T.

18 Mars. — Je me trouve actuellement, avec un peloton, au fond d'un vallon charmant qui rappelle les jolis coins de la vallée du Steir. J'occupe une ferme que les Boches ont mise en piteux état : de la toiture et des greniers, il ne reste que des décombres, embarrassant toutes les pièces du rez-de-chaussée ; les murs tout crevassés menacent ruine. Pour logement, j'ai une cave voûtée qui offre contre les obus une sécurité à peu près complète et présente même un certain confort. J'y possède un bon lit : il n'y a, évidemment, ni draps, ni matelas, ni sommier, mais une bonne couche de paille remplace tout cela. Un fourneau nous permet de chauffer l'appartement et de préparer nos repas ; une table et des chaises complètent l'ameublement.

Devant la ferme, se trouve la tranchée, assez sommairement construite, car on a dû la creuser à la hâte, sous le feu convergent de l'ennemi, posté sur les crêtes. Elle est couverte, mais la toiture ne garantit pas suffisamment contre les balles, car ce matin même un homme de ma section a été atteint, alors qu'il était tranquillement couché au fond de la tranchée.

J'ai reçu un exemplaire de la lettre de Monseigneur aux marins et soldats. J'espère que les Pâques me donneront de la besogne. La vie religieuse est bonne dans nos régiments. Les réunions du soir, à l'église, sont très suivies ; le dimanche, l'église ne désemplit pas.

P.

Le Prêtre aux armées. — C'est le titre d'un bulletin bimensuel dû à une excellente initiative de la Maison de la Bonne Presse. Songeant aux privations intellectuelles et morales des membres du clergé partis aux armées, les fondateurs ont voulu mettre à leur disposition une petite revue simple, bon marché, mais substantielle et accommodée aux circonstances. Ils y trouveront, outre des renseignements utiles pour le ministère qu'ils sont parfois appelés à exercer autour d'eux, un réconfortant aliment de vie spirituelle dispensé dans les quelques pages de réflexions pieuses que le bulletin leur consacrera chaque quinzaine.

« Il me semble, écrit le cardinal Andrieu à Franc, de la *Croix*, voir ce bulletin retremper nos prêtres, nos séminaristes, et, par eux, tous les soldats de l'armée française dans les deux amours qui doivent plus que jamais partager leur cœur : l'amour de Dieu et l'amour de la Patrie. »

Ce serait une excellente idée de la part des personnes généreuses dévouées à nos prêtres-soldats de leur faire l'agréable et bonne surprise d'un abonnement à cette utile et pratique revue.
Paris, 5, rue Bayard, 8e. Un an, 1 fr. 50.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Éloge funèbre de Son Em. le cardinal Dubillard,

prononcé par Mgr Gauthey, archevêque de Besançon.

(Suite.)

Entre temps, l'Evêque de Quimper eut à lutter et à résister, dans la guerre déclarée aux Congrégations religieuses, en vue du dessein avoué de leur soustraire l'enseignement de la jeunesse. La Franc-Maçonnerie, qui se sentait assez forte pour entreprendre de déchristianiser la France, cherchait, avant tout, à mettre la main sur les écoles. Tous les Evêques protestèrent et, non contents de parler, se mirent en mesure d'user des dernières facultés que la loi ne leur avait pas encore retirées, pour ouvrir des écoles libres avec des maîtres laïques ou sécularisés.

La lutte se compliqua dans le diocèse de Quimper d'une circonstance particulière. Les sectaires poussèrent l'audace jusqu'à interdire la prédication en langue bretonne. Ils crurent qu'ils ôteraient la religion du cœur des Bretons, en ôtant de leurs lèvres le vieux langage de leurs pères, tout imprégné de foi catholique. C'était folie. On n'ôte pas sa langue à un peuple ; on l'a bien vu pour les Polonais et on le voit encore aujourd'hui dans notre chère Alsace à moitié reconquise, où un ennemi, aveuglé de fureur par ses défaites, interdit, dans les pays encore sous son joug, l'usage de la langue française. Mgr Dubillard se révolta et déclara qu'on ne pouvait renoncer à la prédication en breton, sans priver une grande partie de son peuple de tout enseignement religieux. Le ministre sectaire s'en prit aux prêtres qui obéissaient aux instructions de leur évêque. Il y eut plus de cent suppressions de traitement simultanées. Mgr Dubillard ne faiblit pas pour autant. Il se fit quêteur pour la subsistance de ses prêtres et eut la grande joie de pouvoir nourrir les curés que le gouvernement prétendait amener à merci par la famine.

L'Evêque de Quimper se fit aussi la providence des populations tombées dans la misère à la suite de ce qu'on a appelé la crise sardinière. En outre des secours qu'il fit affluer sur les côtes bretonnes, il saisit l'occasion favorable pour élever au-dessus de la mer l'image majestueuse et tutélaire de Celle à qui Dieu permet de commander aux flots et qu'on invoque à la pointe du Raz, sous le vocable touchant de Notre-Dame des Naufragés.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

Dirai-je tout ce que le vaillant Evêque entreprit et mena à bonne fin : le synode solennel qu'il convoqua, prépara et présida avec une maîtrise reconnue de tous, d'où sortirent les statuts diocésains réformés et complétés ; les associations qu'il fonda, développa et encouragea, selon les besoins du temps ; les pèlerinages qu'il suscita aux sanctuaires bretons et à Lourdes, où il se vit entouré de plus de trois mille diocésains ?

Dirai-je les luttes épiques de la résistance aux inventaires, les expulsions que l'Evêque dut subir de son évêché, de ses séminaires, tandis que des curés étaient jetés hors de leurs presbytères ? Ce fut l'histoire de tous nos diocèses de France. Nul ne s'étonnera si je remarque qu'elle eut un caractère héroïque en Bretagne. L'Evêque fut le conseiller, le guide, le consolateur de ses prêtres et de ses fidèles. Et, comme le grand-prêtre qui construisait d'une main pendant qu'il tenait le glaive de l'autre (1), Mgr Dubillard bâtit ou restaura des églises, des chapelles, notamment celle du petit séminaire, commencée sur son initiative et qu'il eut la satisfaction de consacrer.

Quand le pouvoir mal avisé prétendit soumettre l'usage du culte, dans nos églises, à une déclaration, il protesta et passa outre, comme on le fit dans toute la France. De même, il avait exprimé son indignation contre la mesure odieuse qui enleva les crucifix des tribunaux ; il prescrivit des supplications réparatrices et demanda au clergé et aux fidèles de mettre partout la croix rédemptrice de Notre-Seigneur Jésus-Christ en honneur, comme protestation de foi contre l'attentat sacrilège des pouvoirs publics.

Enfin, l'Evêque, attentif à tous les besoins du diocèse, organisa les conseils paroissiaux et établit le denier du clergé qui incombe, depuis la séparation fatale, au peuple catholique. Il était donc bien fondé, lorsque le Pape le promut à l'archevêché de Chambéry, à écrire hardiment dans sa lettre pastorale d'adieu :

« Nous pouvons nous rendre le témoignage que, pendant les huit années que nous avons passées au milieu de vous, nous n'avons rien épargné pour y remplir avec générosité et dévouement notre ministère pastoral. Autant que nous l'avons pu et sans compter avec les fatigues, les préoccupations et les soucis de toute sorte, nous avons été entièrement à vous, dévoué à vos âmes, toujours prêt à nous sacrifier pour elles. D'autre part, nous avons constamment et en toute circonstance rencontré chez vous le respect, l'estime et l'affection, qui ont consolé nos peines, relevé notre courage, secondé notre action et qui demeureront l'éternel honneur de notre épiscopat dans le diocèse de Quimper et de Léon » (2).

(1) Una manu sua faciebat opus et altera tenebat gladium. *(II Esdr.*, IV, 17.)

(2) *Lettre pastorale* à l'occasion de sa translation à Chambéry, 31 Décembre 1907.

Mgr Dubillard fit son entrée à Chambéry, au matin du 28 Janvier 1908. « Il s'avançait à pied, avec la robuste démarche de l'apôtre, dominant de sa haute stature la foule des fidèles qui lui faisait escorte. On se pressait, on le saluait ; l'espoir brillait dans tous les yeux, car sa prestance, comme sa physionomie énergique, tout révélait en lui un tempérament fait pour l'action » (1).

Là, comme à Quimper, il tint à se poser d'abord en gardien de la foi. Il le déclara tout de suite, dans sa lettre de prise de possession : « L'Evêque est avant tout gardien de la doctrine évangélique.... Ce premier, cet essentiel devoir, nous saurons, N. T. C. F., le remplir au milieu de vous et y mettre toute notre bonne volonté, toutes nos énergies, notre vie même, s'il le faut. Il n'est pas besoin que nous insistions sur ce point. Vous savez tous que votre nouvel Archevêque, s'il est bon et indulgent pour les misères et les défaillances humaines, demeure absolument intransigeant quand il s'agit des dogmes et de la foi » (2).

Mgr Dubillard saluait le diocèse de Chambéry et la métropole de la noble Savoie, ses gloires, ses saints, ses personnages célèbres, sa nature grandiose, dans laquelle il retrouvait, avec des proportions immenses, sa Franche-Comté, « dont les fières montagnes et les riantes vallées avaient toujours réjoui son imagination et charmé son cœur ». Il saluait la mémoire de ses prédécesseurs. Il nommait une des gloires vivantes de la Savoie : « Mgr Turinaz, évêque de Nancy, grand par son patriotisme et plus grand encore par sa science théologique ». Je saisis avec empressement cette occasion d'envoyer moi aussi un salut à l'illustre archevêque d'Antioche, toujours debout sur son siège, dont on peut dire comme du vaillant général qui a défendu la capitale de la Lorraine contre l'invasion allemande, qu'il est un des « Grands Couronnés de Nancy ».

A Chambéry, de même qu'à Quimper, Mgr Dubillard eut à soutenir la lutte et à achever la réorganisation du diocèse, dévasté comme tous les autres, par la loi inique de Séparation. Il dut s'occuper des séminaires, des écoles, des presbytères, des conseils paroissiaux, du Denier du Clergé. Il tint un synode, promulgua de nouveaux statuts diocésains : je ne referai pas le tableau des œuvres de Quimper. Ici, il eut à prendre en main l'organisation des catholiques, entravée, ainsi qu'il en fut dans toute la France, par leurs divergences politiques. Il songea d'abord à leur tracer leur devoir et à leur rappeler qu'un catholique ne peut jamais faire abstraction de sa foi. Ecoutez cette forte page :

(1) *Bulletin de l'Œuvre des Séminaires* dans le diocèse de Chambéry, nº de Décembre 1914, p. 164.

(2) *Lettre* à l'occasion de sa prise de possession et de son entrée dans le diocèse de Chambéry, 6 Janvier 1908.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« La grande plaie de notre époque, ce qui fait la force des ennemis du nom chrétien et ce qui nous enlève à nous-mêmes notre meilleure espérance de vaincre c'est que, dans nos rangs, il y a trop de lâches et de timides. Pieux à l'église, ils fraternisent au dehors avec nos ennemis, leur prêtent volontiers, dans les questions politico-religieuses, le concours de leur parole, l'appoint de leurs suffrages, et pensent ainsi adorer Dieu dans leur cœur, tout en l'oubliant à l'extérieur et en le trahissant quelquefois honteusement. Ces hommes, pour justifier leur conduite, ont imaginé la théorie de la double conscience : l'une *religieuse* qui concerne les actes de la vie privée, les devoirs domestiques et les relations sociales, et devant celle-là comme devant Dieu, nous sommes responsables du bien et du mal que nous faisons. Puis, il y a la conscience *politique*, qui est celle du citoyen et non plus celle du chrétien. Elle s'étendrait à tous les actes que nous accomplissons en notre qualité d'électeurs, d'hommes publics, et dont nous n'aurions pas à rendre compte à Dieu, mais seulement à l'autorité civile ou à l'opinion. Ainsi le même homme pourrait tout à la fois être excellent chrétien et en même temps partisan zélé des doctrines les plus subversives et les plus révolutionnaires » (1).

Le Souverain Pontife Pie X fit publier, le 8 Août 1910, le décret sur la communion des enfants qui produisit une vive émotion dans l'Eglise catholique, mais fut reçu en France avec une entière obéissance. L'Archevêque de Chambéry l'accueillit avec son bon sens ordinaire. Il remercia le Pape, en lui exposant qu'on pourrait aisément, par des règlements nouveaux, concilier la communion précoce individuelle des tout petits, avec l'obligation de les retenir aux leçons d'instruction religieuse, jusqu'au moment où, suffisamment instruits, on les admettrait à une communion solennelle qui serait le couronnement des années de catéchisme.

Mgr Dubillard, ce fut la note caractéristique de son épiscopat, se montra toujours attentif à saisir les courants qui soufflaient du Vatican. Pie X avait apprécié en lui son sens de l'orthodoxie qui le faisait si docile à toutes les directions romaines. On s'est plu à faire un rapprochement entre celui que beaucoup d'intellectuels orgueilleux avaient cru déprécier, en l'appelant : « un bon curé » et Mgr Dubillard qui lui aussi était simple et plein de foi. Il est sûr que Pie X l'aima beaucoup et se plut à lui manifester sa sympathie. Le mot est célèbre par lequel il l'accueillit un jour, en l'appelant : le vigilant défenseur de sa foi, *Custos fidei*. Ils ont l'un et l'autre soutenu le bon combat, en comptant plus sur Dieu que sur les habiletés de la diplomatie. Toutefois Pie X honora son règne à

(1) *Instruction pastorale* sur les devoirs des catholiques : Carême de 1909.

l'égal de ceux auxquels l'histoire a décerné le nom de grands papes. On a pu dire que la « tranquille bonhomie du cardinal Dubillard ne fut pas dépourvue de finesse » (1).

« Sa parole était plus riche de substance que d'éclat, elle n'effleurait pas, n'insinuait pas, mais exposait, élucidait, résolvait, laissant peut-être trop volontiers cheminer l'idée sans le souci du mot ou du nom propre.... Il s'en dégageait néanmoins une telle impression de solidité doctrinale qu'on en oubliait les défauts » (2). *(A suivre.)*

Une conversion aux Etats-Unis. — On lit dans les *Missions catholiques* de Lyon :

Le dernier des convertis illustres est un ancien membre du Sénat, actuellement président de la National Bank, à Chicago, M. William Lorimer.

A un reporter qui était allé l'interviewer au lendemain de son baptême, M. Lorimer fit ces confidences :

« J'espérais, quand je devins catholique, que l'événement serait passé sous silence, car enfin on enregistre, chaque jour, la conversion de personnalités autrement éminentes que la mienne.

» Pendant plus de quinze ans, j'ai lu tous les livres de controverse religieuse sur lesquels je pus mettre la main, et j'en suis arrivé à conclure qu'il ne me restait plus qu'une chose à faire : devenir catholique. L'idée me répugnait tout d'abord d'entrer dans le sein de l'Eglise romaine ; mais je me suis vu contraint de faire des recherches, et à mesure qu'elles s'approfondissaient, mes convictions devenaient plus nettes, de sorte que je suis devenu catholique presque malgré moi.

» Je suis né en Ecosse. Mon père était ministre presbytérien, éminemment rigide. J'ai suivi les cours de religion jusqu'à l'âge de 20 ans et, durant toute cette époque, je n'entendis que des invectives à l'adresse de l'Eglise catholique. Je grandis dans la haine de cette Eglise ; or, c'est précisément cette haine qui a provoqué ma conversion, car souvent je me disais : Comment se peut-il que l'Eglise catholique, si elle est si mauvaise qu'on le prétend, puisse continuer d'exister ? Comment se fait-il qu'une institution dont les méfaits sont si horribles continue d'encombrer la terre ? Je commençai mon enquête avec des idées préconçues et en champion décidé de la cause protestante. Mais je découvris bientôt que l'Eglise catholique n'était point mauvaise comme on le prétendait ; bien au contraire. Je découvris qu'il n'y a pas lieu de « protester » contre elle, et je devins dès lors convaincu qu'on ne peut partir à la recherche de la vraie religion sans aboutir à l'Eglise catholique, quelque invétérés que soient les préjugés. »

(1) Article déjà cité du *Bulletin de l'Œuvre des Séminaires*,
(2) Id.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

VIA CRUCIS ; le pourquoi et le comment de la souffrance, par M. le chanoine GAUDEAU. Aux bureaux de la *Foi Catholique*, 25, rue Vaneau. Paris. Prix : 0 fr. 40 ; franco, 0 fr. 45. Chemin de Croix très actuel, très réconfortant, et qui n'a rien de banal.

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | Maison de Confiance

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3 rue Kéréon, QUIMPER. ——— QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION
Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS
Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marques. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

Jeune homme, 19 ans, non mobilisable, élève de collège ecclésiastique, rendrait service comme organiste. Conditions modestes. — Ecrire à la *Semaine*.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

SAISON 1915 **VICHY** SAISON 1915

OUVERTURE le 1er MAI

Pour tous Renseignements, s'adresser au SYNDICAT d'INITIATIVE, à Vichy

Seul Fabriqué à CHATELGUYON

LAXATIF MIRATON

Toutes PHARMACIES-LA BOITE 2 Frs

Échantillon gratuit 9 rue Auber (PARIS)

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

30e ANNÉE. Vendredi 2 Avril 1915. N° 14.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre aux Soldats et Marins ; Comptabilité paroissiale ; Suppléants pour la durée de la guerre.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Nécrologie ; Avis de service ; A la mémoire des marins du *Bouvet* ; Neuvaine à N.-D. de Confors ; A la Salette, Morlaix ; Le Pèlerinage de la L. P. D. F. au Folgoët ; Lettre de l'Archevêque de Reims à Mgr Duparc, évêque de Quimper ; Le Sou du Soldat (à suivre) ; Nos prêtres soldats (suite).

III. — *Chronique générale :* Eloge funèbre de Son Em. le cardinal Dubillard (fin) ; Mort de Mgr Dizien, évêque d'Amiens.

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 4 Avril. — RESURRECTION DE N. S. JÉSUS-CHRIST. Double de 1re classe, avec octave privilégiée. Blanc.

Lundi, 5. — De l'Octave. Double de 1re classe. Blanc.

Mardi, 6. — De l'Octave. Double de 1re classe. Blanc.

Mercredi, 7. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 8. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 9. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Samedi, 10. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 11. — QUASIMODO.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Urbain	du 1er au 2 Avril.
Plouzané	du 3 au 9 —
Combrit	du 10 au 12 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre aux Soldats et Marins. — Environ cinquante mille exemplaires ont été distribués. Nous regrettons que plusieurs n'aient pas jugé à propos d'en demander, mais Nous espérons que, par les soins de MM. les Aumôniers, elle parviendra quand même aux plus isolés, et qu'avec la grâce de Dieu, sollicitée par les prières de ceux qui sont restés, elle produira chez tous, des fruits de bénédiction et de salut.

II. Comptabilité paroissiale. — Dans toutes les paroisses, le Conseil paroissial devra être convoqué en séance ordinaire, le dimanche de Quasimodo, pour l'examen du Compte de 1914 et l'établissement du Budget de 1916.

Nous prions instamment MM. les Curés et Recteurs de se conformer très exactement aux indications qui leur sont données pour l'expédition des pièces de comptabilité : les pièces doivent être adressées *sous enveloppe fermée*, comme une lettre ordinaire non recommandée, à *M. le Vicaire général*, sans désignation de personne, dans *le délai d'un mois* après la séance de Quasimodo. Il faut y joindre un timbre pour la réponse. — On doit éviter de mettre sous le même pli des correspondances se rapportant à un autre objet, ou demandant une prompte réponse ; toute communication de ce genre doit faire l'objet d'un envoi séparé.

III. Suppléants pour la durée de la guerre :

A Mellac. M. Déniel, vicaire à Brélès, en remplacement de M. Quillévéré, rappelé à Poullaouen, en qualité de suppléant de M. le Recteur mobilisé.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche de Pâques, 4 Avril :* messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9 heures, messe pontificale à 10 heures, suivie de la bénédiction papale ; messe à midi.

A 7 heures, messe de communion pour les hommes.

A 2 h. 1/2, vêpres, sermon de clôture de la station du Carême, bénédiction solennelle.

A la grand'messe et aux vêpres, quête pour les Séminaires.

Le soir, il n'y a pas de réunion.

Lundi et *Mardi de Pâques :* messes aux mêmes heures que le dimanche ; il n'y a pas de messe de midi.

Jeudi, 8 Avril : prières et bénédiction le soir, à 8 heures.

— Église de Saint-Mathieu. — *Vendredi-Saint :* office solennel à 8 heures. A 3 heures, Chemin de la Croix en commun. A 8 heures du soir, M. le chanoine A. Le Roy prêche la Passion de Notre Seigneur.

Samedi-Saint : office solennel à 8 heures. — Nous confessons toute la journée. A partir de 6 heures du soir, nous ne confessons que les hommes et les soldats, et de même après 8 heures.

Dimanche de Pâques : 1re messe à 5 h. 1/2. La messe de communion des hommes, à cause des soldats, à 7 heures, et la messe des enfants, retardée jusqu'à 8 heures. — Les autres messes à 9 heures, 10 heures et 11 h. 1/2.

A 3 heures les vêpres, suivies de la dernière instruction du prédicateur du Carême et de la bénédiction du Saint-Sacrement — Immédiatement après vêpres nous confesserons.

Modification à l'heure des messes : à partir du dimanche de Pâques, le dimanche, les messes ont lieu à 5 h 1/2, 7 h. 1/2, 9 heures, 10 heures, et 11 h. 1/2. — Sur semaine, à 5 h. 1/2, 7 heures et 8 heures.

Lundi et mardi de Pâques : messes à 5 h. 1/2, 7 heures, la grand'messe à 8 heures. Le soir, à 8 heures, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

Toute la semaine, confessions, le matin et le soir, à partir de 4 heures.

Nécrologie. — I. M. LE BRAS (Jean-François). — Né à Lopérec le 6 Janvier 1834, M. Le Bras fit de brillantes études au Petit Séminaire de Pont-Croix. Son ordination sacerdotale est du 25 Juillet 1858 Aussitôt prêtre, il devenait vicaire à Crozon. C'était une trop rude charge et un ministère trop pénible pour ses forces. Au bout de cinq années, sous peine de mourir à la tâche, il dut solliciter son déplacement. Camaret fut le poste où, pendant dix ans, adonné à un labeur proportionné à sa santé, il exerça son zèle à la grande satisfaction des habitants. Il en sortit pour diriger de 1874 à 1879 la paroisse de Pleuven qu'il dota, non sans quelques difficultés, d'une nouvelle église. Le rectorat de Camaret devenait vacant : le souvenir du succès qu'y obtint M. Le Bras ne contribua pas peu à décider de son retour parmi cette population maritime intéressante, mais un peu mobile comme toutes celles des ports de pêche. M. Le Bras y demeura sept années au bout desquelles il fut désigné pour le poste plus important de Plogonnec. Il y construisit une école de filles. Soit par fatigue, soit par un désir de changement qui paraît avoir été un peu dans son tempérament, il démissionna en 1896 pour devenir aumônier de l'hospice de Quimperlé. Son séjour y fut de dix années.

Il se faisait vieux, la marche lui devenait pénible. La difficulté de plus en plus grande qu'il éprouvait dans les occasions assez fréquentes où il devait accompagner jusqu'au cimetière les convois funèbres partis de l'hospice, l'amenèrent à résigner ses fonctions en Janvier 1907. Dès lors, M. Le Bras mit volontiers à contribution l'hospitalité que ses amis lui offraient toute grande. Il payait d'ailleurs par les services qu'il pouvait rendre les bons soins dont il était l'objet. La vieillesse cependant achevait bientôt de l'immobiliser à l'Hôtel-Dieu de Pont-l'Abbé. C'est là qu'il est mort pieusement, le 3 Mars dernier, souffrant moins de son mal que de son incapacité de célébrer la sainte messe.

Cœur excellent, esprit original et fin, M. Le Bras aimait beau-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

coup la société de ses confrères. Son esprit de foi n'avait d'égal que sa grande charité : il donnait tout et ne se réservait rien. Sa longue carrière s'est achevée dans le calme d'un soir tranquille : il vivait déjà avec Dieu, quand la mort est venue l'enlever à l'amitié des confrères qui l'entouraient.

II. M. COURTÈS (René). — C'est une nouvelle victime de cette guerre terrible. M. Courtès, issu d'une famille honorable et foncièrement chrétienne du Guilvinec, était vicaire au Folgoët quand les hostilités éclatèrent. Dès les premiers jours, il fut appelé à Nantes en qualité d'infirmier. Il ne tenait qu'à lui d'y demeurer. Il préféra accompagner sur la ligne de feu ses compagnons d'armes. Il demanda son affectation pour le front et il l'obtint comme sergent-infirmier au XVII[e] Corps. Sa campagne dura cinq mois au bout desquels, malade et épuisé, il dut être évacué sur l'hôpital de Romans, et bientôt, trop gravement atteint pour reprendre son pénible service, il fut réformé. Il revint au Folgoët, espérant se remettre de ses fatigues. Mais victime d'abord de son patriotisme, la piété filiale allait achever bientôt son sacrifice. Apprenant que sa mère était bien malade, M. Courtès n'écouta que son cœur et se rendit auprès d'elle. Au retour de son voyage, il lui fallut s'arrêter à Quimper. On le conduisit au Grand-Séminaire, où tous les soins possibles lui furent donnés. Il ne tardait pas à y mourir saintement.

Comme nous l'avons annoncé, l'enterrement a eu lieu vendredi 26 Mars, au Guilvinec. M. Jaïn, qui avait été le premier maître du défunt, chanta la messe devant une foule émue et respectueuse. M. Courtès n'avait que 36 ans. Il avait été ordonné en 1904.

Avis de service. — Un service solennel, pour le repos de l'âme de M. Courtès, sera chanté au Guilvinec, le mercredi de Pâques, 7 Avril, à 10 heures.

Brest. — **A la mémoire des marins du *Bouvet*.** — Dès qu'il a eu connaissance du terrible accident dont a été victime la plus grande partie de l'équipage du *Bouvet*, Monseigneur, s'associant à la douleur des familles et à l'hommage rendu à ces héros, a adressé la lettre suivante à M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Louis de Brest :

ÉVÊCHÉ
de Quimper et de Léon

Quimper, le 22 Mars 1915.

Cher Monsieur le Curé,

Le Livre d'Or de notre Bretagne va s'enrichir de nouvelles gloires, hélas ! et de nouveaux deuils. Je pensais bien que les navires français des Dardanelles comptaient de nombreux Bretons parmi les chefs et parmi les hommes des équipages. Nous prierons pour les victimes du *Bouvet* et des autres cuirassés,

comme nous l'avons fait pour les morts de nos régiments d'infanterie et des fusiliers-marins.

La Marine égale l'Armée. Leurs campagnes se poursuivent avec le même courage. Leurs pertes sont pour nous très douloureuses, mais aussi très glorieuses. Je m'associe à la douleur des familles atteintes par le haut fait de guerre de Chanak, aux pieux suffrages qu'elles présentent à Dieu pour leurs défunts, comme à l'hommage spécial dû par le pays à leur vaillance et à l'éclat d'une campagne qui les a conduits sur le théâtre illustre des exploits de nos Croisés, des travaux de nos apôtres et des gloires de l'antiquité classique. Puisse la croix divine, des cimes lointaines du Calvaire, que nos armes délivreront, bénir les victimes de la grande guerre et accorder enfin à leurs frères de la Marine et de l'Armée, la victoire attendue et méritée.

Veuillez agréer, Monsieur le Curé, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués en N. S.

† Adolphe,
Evêque de Quimper.

Lundi matin, dans l'église Saint-Louis, un service solennel, présidé par Monseigneur, a été chanté pour ces héros du *Bouvet*, morts au champ d'honneur, dans l'attaque des forts intérieurs des Dardanelles. L'église Saint-Louis s'est trouvée trop petite pour contenir la foule qui se pressait à cet office funèbre. Des places avaient été réservées pour les familles des victimes et les officiers généraux. On remarquait dans l'assistance : MM. les vice-amiraux Berryer, préfet maritime, gouverneur de la place de Brest ; Favereau, commandant en chef de l'escadre du Nord ; les contre-amiraux Le Cannelier, de Bon, Barbin, Adam ; de nombreux officiers de marine et de tous les corps de la garnison, ainsi que des détachements du 2[e] dépôt et des bâtiments de l'escadre.

A l'issue de la messe, chantée par M. Gadon, vicaire général, Monseigneur prononça l'émouvante allocution suivante :

Messieurs les Amiraux,
Messieurs,

Je serais tenté de donner pour texte à cette allocution l'hymne que l'Église consacre, cette semaine, à glorifier la Croix du Christ :

Vexilla Regis prodeunt :
Fulget Crucis mysterium.

« Les étendards du Roi s'avancent. Le mystère de la Croix resplendit. »

Quelle parole pourrait être mieux choisie pour redire la leçon chrétienne du sacrifice, sur la tombe des marins catholiques, dont la mort prépare, à brève échéance, la défaite ottomane !

Fulget Crucis mysterium. La Providence conduit les événements au but qu'elle a marqué. Quels que soient les intérêts de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

toutes sortes qui ont fait éclater cette guerre, la gloire du Christ et de sa Croix doit en sortir, à travers la gloire de la France et de ses alliés, non seulement parce que la renaissance religieuse qu'elle détermine inaugurera, je l'espère, pour l'Eglise, des temps moins troublés, mais encore parce que le cours naturel de nos opérations sur terre et sur mer semble bien, cette fois, devoir aboutir enfin à la restauration de la Croix dans Constantinople, où elle est humiliée par la barbarie turque depuis le XVe siècle. *Fulget Crucis mysterium.*

Il y a trente-sept ans déjà, la Russie faillit enlever la vieille cité par les armes. Mais elle en fut empêchée par la diplomatie. A leur tour, les Etats balkaniques tentèrent, il y a trois ans, la même chance, et s'arrêtèrent trop tôt, essoufflés. Aujourd'hui, ce sont les marines alliées qui engagent la dure et grandiose campagne. Et, comme toujours en pareil cas, le port de Brest participe amplement à la gloire, hélas ! et au deuil, qui accompagnent toutes les hautes entreprises. C'est un honneur pour vous et pour vos fils, d'être associés à des opérations qui constituent manifestement, qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, un épilogue des Croisades.

On disait : la Marine, pendant cette guerre, travaillera sans éclat. Comme si travailler sans éclat était travailler sans mérite et sans gloire ! Cependant, la Marine faisait depuis longtemps à Dixmude le bon travail que vous savez. Et la voici maintenant qui porte à l'Empire turc les coups précurseurs de sa chute.

Appelé à concourir à ce grand œuvre, avec le *Suffren* et le *Gaulois*, le *Bouvet* prit la part la plus large du sacrifice. Le sacrifice est la vocation commune de la Marine et de l'Armée. Quand nous assistions, sur les chantiers du Scorff, au baptême et au lancement du *Bouvet*, il y a maintenant dix-neuf ans, nous savions tous que le cuirassé au nom illustre aurait à parcourir une carrière pleine de dangers, et qu'un jour il pourrait sombrer, comme tant d'autres. Mais nous savions aussi que son honneur serait sauf : c'est la tradition de la Marine française. Dieu lui a donné bien plus que l'honneur sauf. Il lui assure un surcroît de gloire, en permettant que, après une manœuvre des plus hardies, qui déjà mettait à sa portée les forts désignés à ses coups, il soit atteint lui-même par une « mine » invisible, et glorieusement enseveli dans les détroits rendus fameux par tant de légendes païennes et de souvenirs chrétiens, ajoutant ainsi à nos annales maritimes une page noble entre toutes et digne de prendre place auprès de celles qu'ont écrites sans se lasser, dans l'histoire de cette guerre, nos régiments bretons.

Ce drame, où les vaisseaux alliés rivalisèrent d'ardeur et de sang-froid, eut des témoins de toutes sortes, amis et ennemis. Au-dessus de tous, la Croix, qui jadis, sur un théâtre plus voisin de nous, apparut visiblement en plein jour à Constantin, pour bénir ses armes encore païennes, était là, le 18 Mars der-

nier, invisible, mais présente par l'esprit et par la grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ, pour encourager le sacrifice patriotique et lui donner toute sa valeur. *Fulget Crucis mysterium.* Un seul souverain peut ordonner le sacrifice avec une autorité sans égale. Un seul peut le récompenser dignement. C'est Dieu. Partout où il y a un devoir à remplir ou une souffrance à endurer, il est spécialement présent. A l'heure où s'ouvrait le gouffre qui reçut nos victimes, il se penchait sur elles comme un excitateur d'héroïsme. Lui qui est le Prince de la paix, il ne refuse à la guerre, quand elle est juste, aucune de ses grâces. C'est que le mystère de la guerre touche de près au mystère de la Passion, par la sublimité des vertus qu'il provoque, par l'acceptation de la mort pour le triomphe d'une cause sainte, et plus encore par l'expiation que l'innocent offre pour le coupable, et par la certitude que la rédemption d'un peuple aussi bien que le salut du monde ne peut venir que de la souffrance, et que, dans la souffrance de l'homme comprise et acceptée avec une intention surnaturelle, il y a toujours une participation à la Passion divine, qui lui donne une efficacité plus qu'humaine. C'est en cela que le mystère de la Croix resplendit dans la cérémonie funèbre qui nous rassemble.

Celui qui seul donne son sens suprême à l'œuvre de mort d'où viendra le salut national, a donc associé nos héros à ses propres souffrances. Il est allé les prendre, tout le long des côtes françaises. « Toi qui viens de Toulon (1), toi qui es de Lorient (2), capitaine de vaisseau, capitaine de frégate, tu te sacrifieras doublement, d'abord pour le pays, car tu l'aimes d'un amour plus éclairé et plus haut que tes hommes, et aussi pour tes hommes, car ils sont tes enfants presque autant que ceux de leurs familles et de la France, et ils attendent de toi et des jeunes officiers qui t'entourent l'âme, l'élan, la direction. C'est la consigne du Ciel autant que celle du Pays. » Et vous, enfants de nos provinces maritimes, marins de la flotte, Jésus-Christ connaît chacun de vous. Il vous dit : « Je t'ai baptisé, confessé, communié. Tu voudrais parfois l'oublier. Ta mère et ta fiancée y pensent pour toi, et te le rappellent. Tu crois, tu pries, tu aimes ton Dieu, et si tu as péché, tu t'es repenti. Sers aussi ton pays par amour. C'est la meilleure façon de me plaire. La Patrie de la terre, même amoindrie et coupable, est digne de tous les dévouements. J'ai vu la mienne, la Judée, courbée, longtemps avant sa fin, sous le joug de l'étranger, et l'âme du peuple déjà morte, quand le corps paraissait encore vivant, quand les murs de la cité sainte semblaient inébranlables. Hélas ! le dernier acte de l'annexion romaine était proche. Le peuple se résignait à perdre l'honneur avant la vie. Vivre résigné à la défaite, ce n'est plus vivre. N'accepte jamais ce suicide :

(1) Commandant Rageot de la Touche.
(2) Commandant Cosmao Dumanoir.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Aimons la France ensemble. C'est ton Dieu qui te parle. La France a, comme moi, une Croix douloureuse à porter. Ensemble portons cette Croix, aujourd'hui plus lourde et plus sanglante. Et moi aussi, j'aime la France, — mieux que tu ne peux le faire toi-même. J'ai créé l'âme de la France à Reims, et je n'ai jamais désespéré d'elle. La France a été mon soldat et demeure mon apôtre. Cela imprime caractère dans la vie d'une nation, et une aspiration inlassable vers l'idéal en résulte chez ceux même qui n'en savent plus l'origine. Souffrons pour elle ensemble, officiers, marins, soldats. Elle le mérite. Mourons pour elle. Je connais les blessures du fer. Le sang que répandent ces blessures peut expier le mal autant que prouver l'amour. J'en ai fait l'expérience sur la Croix.

Quæ vulnerata lanceæ
Mucrone diro, criminum
ut nos lavaret sordibus,
Manavit undâ et sanguine.

S'il te faut mourir, meurs comme ton Dieu, en saluant la Croix, mère du sacrifice. *O Crux ave, spes unica.* La Croix affirmera ta foi et ton espérance. Réclame, par elle, encore plus de grâce, pour mieux mourir. *Piis adauge gratiam.* Réclame par la souffrance, le pardon pour ceux qui ne l'auraient pas encore obtenu. *Reisque dele crimina.* Et meurs en paix, en pensant à ton Dieu, à ta Patrie, à ta famille. »

Ma conviction, Messieurs, est que, en montant à l'autre vie, l'équipage du *Bouvet* et ses chefs, purifiés de leurs fautes par la mort consentie devant le Christ, ont éveillé, dans l'entourage du Dieu des armées, chez les Apôtres, chez les Pères de l'Eglise d'Orient, chez les Croisés, chez tous ceux qui ont vécu dans ces parages une vie héroïque, éloquente et chrétienne, des sentiments d'admiration, que le divin Juge sanctionne avant même qu'il puisse accueillir tous vos fils dans la pleine récompense du Paradis des braves.

Hélas ! je sais pourtant que, dans nos maisons, la voix de la douleur pourra couvrir longtemps encore celle de l'admiration patriotique. Familles croyantes, vos larmes sont saintes. Ni l'Eglise ni la Patrie ne les condamnent. Transformez-les en prières. Vos liens avec vos morts sont indissolubles. Comment pourriez-vous ne pas aimer des âmes qui vous aiment tant, ou, les aimant, ne pas prier pour elles ? Mais souvenez-vous que ces âmes ne regrettent pas le grand acte qu'elles viennent d'accomplir. Quelle porte plus haute aurait pu leur donner accès dans l'autre monde ? Mettez donc vous-même dans vos regrets un sentiment de pieuse confiance et de fierté patriotique. C'est la leçon que vous adresse la Croix du Dieu qui mourut pour la famille humaine et qui unira dans son divin Cœur vos pensées et vos prières à celles de vos enfants pour la victoire de la France.

Plus tard, Messieurs, au bord des tragiques Dardanelles,

pour bénir cette tombe mouvante, par laquelle ils ont déjà pris possession de la terre bientôt conquise, on élèvera, je l'espère, une croix bretonne, semblable à celles que vos aïeux ont partout dressées. L'inscription qu'on y pourra lire sera une réponse aux paroles qui s'échappaient, unanimes et vibrantes, à l'instant suprême, du cœur de l'état-major et des hommes du *Bouvet :* « Vive la France » ! Ce « Vive la France », ce n'est pas seulement le « *Morituri te salutant* » du gladiateur antique, parole stoïque d'adieu. C'est une acclamation d'amour et d'espoir. « La mort est féconde, o France ! Elle donne la vie. Notre mort sera ta vie. Fais que ce soit une belle vie. Après nous, le vieux sang de tes fils te restera fidèle. Car nous ne sommes pas les derniers des Bretons. Nous, les morts, nous prierons pour toi. Ils lutteront pour toi, eux, les vivants. Eux et nous, nous t'aimerons. Appuie-toi sur eux, et sur nous. — Vive la France ! Tu connaîtras encore des épreuves. Tiens ton âme haute. — Sois chevaleresque. Tu es la fille de l'Evangile. Tu as toujours été grande, quand tu lui as été fidèle. — Sois juste : l'injustice finit par étouffer ceux qui en vivent. — Sois bonne : les tyrans ne répandent autour d'eux que la terreur et la haine. — Sois prudente : l'imprudence ruine aussi sûrement les Etats que la trahison. — Sois unie dans la paix comme tu le fus dans la guerre, et rapproche-toi du Dieu qui t'a sauvée de toi-même, en te soulevant tout entière contre l'ennemi de ta vie, de tes droits, et de ta vocation séculaire. Ainsi vive la France sur la terre comme ses fils vivront dans le Ciel ! »

Et nous, Messieurs, à cette acclamation émouvante, sur la Croix funéraire dont j'ai parlé, nous répondrons par la formule même qui, pour nous, résume en ce moment toute la foi de l'Eglise et la confiance de la Patrie :

O Crux, ave, spes unica.

La cérémonie s'acheva par l'absoute, donnée par Monseigneur, assisté de M. le chanoine Roull, curé-archiprêtre de Saint-Louis, et entouré de MM. les Curés de Brest, de MM. Le Petit et Rivière, aumôniers de l'escadre du Nord, et du clergé des diverses paroisses de la ville.

CONFORS. — **Neuvaine à Notre-Dame.** — La dévotion à N.-D. de Confors ne cesse d'amener à ses pieds les pèlerins de toute la région. Une neuvaine de messes qui se poursuivra pendant neuf semaines consécutives, le lundi, vient de commencer. Elle promet d'être suivie avec plus d'empressement et de piété encore que la première neuvaine faite au début des hostilités, en Août et Septembre.

MORLAIX *(La Salette).* — **Pèlerinage des jeunes gens de la classe 1916.** — Les jeunes gens de la classe 1916, de la région de Morlaix, sont instamment priés de se réunir à la Salette, le lundi de Pâques, *6 Avril.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Une messe y sera dite à leur intention, à 10 heures. Après la messe, sermon, bénédiction du T. S.-Sacrement. Consécration des jeunes gens à la Sainte Vierge.

Les parents voudront bien accompagner leurs enfants.

Le Folgoet. — **Le Pèlerinage de la L. P. D F.** — La Ligue patriotique des Françaises avait convoqué, le 25 Mars, ses adhérentes à Notre-Dame du Folgoët. Elles ont répondu avec un empressement qui a dépassé toute attente.

A l'estime la moins favorable, il y avait au moins 10 000 pèlerines accourues ici, pour confier leurs peines, leurs vœux, à Celle que l'Eglise appelle la Reine des Martyrs et la Consolatrice des Affligés.

Que de larmes ont coulé dans ce lieu saint, durant toute la journée, aux pieds de la Mère des Miséricordes ! Mais ce sont de ces larmes dont l'amertume est tempérée de suavité, parce qu'elles sont adoucies par la divine Espérance.

Six mille communions distribuées au cours de la matinée ; 6 000 personnes, par conséquent, qui ont répondu à l'appel du bon Maître : « Venez à moi vous tous qui souffrez, et je vous soulagerai. Je suis la Résurrection et la Vie. Celui qui croit en moi ne meurt pas, il émigre seulement de cette vallée de larmes dans la Patrie. » Et en même temps que dans la Sainte Eucharistie on trouve Jésus, le Maître de la Vie et de la Mort, le Roi des individus et des peuples, on y trouve aussi Marie, la vaillante Mère qui se tenait debout au pied de la croix où expirait son Fils. Et Marie nous montre le Ciel, terme de nos épreuves, maison où tous les enfants seront un jour réunis dans le sein du Père.

M. le Recteur du Folgoët, sans cesse, pour ainsi dire, à la grand' messe, à l'Heure-Sainte, qu'il a fallu célébrer en plein air, à vêpres, a rompu le Pain des divines consolations à cette foule admirablement pieuse.

Fête on ne peut plus édifiante, émouvante, qui, très sûrement, a réjoui le Cœur de Jésus, le Cœur de Notre-Dame du Folgoët, et qui, sans doute, a fait descendre la rosée des grâces de choix sur toutes ces âmes et sur la France.

Reims. — **D'une lettre de S. E. le Card. Archevêque de Reims à S. G. Mgr l'Evêque de Quimper.** — *19 Mars.*

Je remercie Votre Grandeur de sa charité : je l'en remercie au nom des malheureux qui en profiteront ; je l'en remercie en mon nom à moi-même, à qui ce don permettra de soulager quelques-unes des immenses et innombrables misères que la guerre sème avec une effroyable profusion autour de nous. Que le bon Dieu vous en récompense en bénissant votre personne et votre ministère ; qu'il en récompense vos bons et charitables diocésains en leur ménageant la consolation de retrouver sains et saufs, à la fin de la guerre, tous ceux des leurs qui sont sous les drapeaux.

Je rencontre souvent de vos diocésains parmi nos soldats. Le 86e en particulier est du Finistère. J'en ai vu plusieurs fois un groupe fort considérable aux Caves Mumm, où ils étaient cantonnés. Je leur ai dit la messe le dimanche de l'Epiphanie dans les caves mêmes, où ils ont chanté en breton des cantiques dont les airs étaient les mêmes que l'on chante à Lourdes. C'étaient presque tous des pères de famille. Comme je priais de bon cœur le bon Dieu de les conserver et de les rendre sains et saufs à leurs femmes et à leurs enfants ! J'en ai vu aussi dans les ambulances. Mais à présent le danger est devenu si grand que les blessés ont pris peur, on a été obligé de les évacuer dans des villages voisins, où ils ne sont pas exposés, comme à Reims, à être bombardés dans leurs lits.

Que Dieu convertisse la France ! Et avec la conversion, tout le reste viendra par surcroît.

L'ENSEIGNEMENT LIBRE

Le Sou du Soldat. — Lainages pour les Soldats.

Cotisations versées pour le « Sou du Soldat », et Objets confectionnés pour les Soldats, par les écoles libres du Finistère, pendant le mois de Février 1915.

Ecoles de Filles : 87 (1).

Arzano, 6 fr., 4 p. de ch. ; *Berrien*, 10 fr. ; *Beuzec-Cap-Sizun*, 19 fr. ; *Beuzec-Conq*, 10 fr. ; *Carantec*, 6 fr. 40, 25 p. de ch. ; *Cast*, 23 fr. ; *Châteaulin*, 15 fr., 16 p. de g., 8 c.-n., 14 p. de m., 9 ch. ; *Cléder*, 10 fr., 14 p. de ch. ; *Cléden-Poher*, 43 p. de ch., 2 c.-n., 8 p.-m., 1 ch. ; *Clohars-Fouesnant*, 12 fr., 5 p. de ch. ; *Combrit*, 12 fr. ; *Coray*, 10 fr. ; *Douarnenez*, 7 fr., 40 p. de ch., 25 c.-n., 4 ch. ; *Edern*, 12 fr. ; *Ergué-Gabéric*, 10 fr., 14 p. de ch. ; *Le Folgoët*, 10 fr., 13 p. de ch., 2 c.-n., 4 ch. ; *La Forêt-Fouesnant*, 3 fr. 50 ; *Fouesnant*, 10 fr. ; *Gouézec*, 30 fr., 27 p. de ch., 2 p. de g. ; *Guiclan*, 11 fr. ; *Guilers-Brest*, 10 fr., 16 p. de ch., 1 p. de g., 2 c.-n., 6 p.-m. ; *Guilligomarch*, 10 fr., 12 p. de ch , 1 p. de g., 1 c.-n., 17 p.-m., 1 ch. ; *Guipavas*, 12 fr. ; *Guissény*, 5 fr., 14 p. de ch. ; *Lampaul-Guimiliau*, 35 fr. ; *Landéda*, 16 fr. 50 ; *Landeleau*, 6 fr. ; *Landerneau*, 37 fr., 10 p. de ch., 35 p. de g ; *Landerneau (Calvaire)*, 100 fr. ; *Landivisiau*, 25 fr., 18 p. de ch. ; *Langolen*, 15 fr. ; *Lennon*, 7 fr., 12 p. de ch., 2 p. de g. ; *Loc-Eguiner*, 1 fr. 50, 3 p. de ch., 2 p. de g. ;

---

(1) Abréviations : p. de ch., pour paires de chaussettes ; p. de g., paires de gants ; c.-n., cache-nez ; p.-m., passe-montagnes ; ch., chandails ; réf., réfugiés ; bl., blessés ; fl . flanelle ; m. p., mouchoirs de poche ; c. de l., ceintures de laine ; c. de fl., ceintures de flanelle ; b. de p., bandes de pansements ; es.-m., essuie-mains ; cal., caleçons ; serv., serviettes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Loc-Maria-Plouzané, 10 fr., 6 p. de ch., 6 p. de g., 4 p.-m.; *Locquénolé*, 76 p. de ch., 34 p.-m., 1 ch.; *Locronan*, 10 fr., 30 p. de ch., 1 p de g., 2 p.-m.; *Locunolé*, 5 fr.; *Logonna-Daoulas*, 8 fr.; *Loperhet*, 10 fr., 15 p. de ch., 3 p de g., 3 c.-n.; *Mahalon*, 10 fr.; *Mespaul*, 3 fr., 20 p. de ch., 1 p. de g., 3 c.-n., 12 p.-m.; *Milizac*, 42 fr., 42 p. de ch, 10 p. de g, 5 p.-m, 4 ch.; *Ile Molène*, 102 p. de ch., 3 c.-n.; *Nizon*, 7 fr.; *Penmarc'h*, 6 fr.; *Pleyben*, 20 fr.; *Plobannalec*, 10 fr., 8 p. de ch.; *Plogonnec*, 20 fr., 8 p. de ch.; *Plonéour-Lanvern*, 22 fr., 8 p. de ch.; *Plonévez Porzay*, *Plonévez-Lochrist*, 8 fr., 15 p. de ch., 2 p. de g.; *Plonévez-du-Faou*, 20 fr. 70, 6 p. de ch, 2 p. de g, 15 fr.; *Ploudalmézeau*, 20 fr.; *Portsall*, 10 fr.; *Ploudaniel*, 1 c.-n.; *Plouégat-Moysan*, 3 fr. 50, 17 p. de ch.; *Plouescat*, 20 fr., 6 fr. 75; *Plougastel-Daoulas*, 29 fr.; 22 p. de ch.; *Plouézoc'h*, 12 fr.; *Plougonvelin*, 10 fr., 20 p. de ch, 4 c.-n., 3 p.-m, 8 ch.; *Plouguerneau*, 17 fr. 50, 54 p. de ch, 12 p. de g., 1 c.-n.; *Plouigneau*, 8 fr., 40 p. de ch., 6 p. de g, 6 c.-n., 8 p.-m., 4 ch.; *Plounéour-Ménez*, 5 fr., 32 p. de ch., 1 p. de g., 1 c.-n.; *Pont-Aven*, 17 fr., 2 p de ch., 1 ch.; *Pont-Croix*, 28 fr., 50 p, de ch., 3 c.-n., 15 p.-m.; *Pont-l'Abbé*, 19 fr., 6 p. de ch.; *Porspoder*, 9 fr.; *Pouldergat*, 14 fr., 28 p. de ch, 3 p. de g., 3 p.-m.; *Pouldreuzic*, 12 fr.; *Recouvrance (Externat rue de l'Eglise)*, 40 fr., 70 p. de ch., 6 p. de g., 15 c.-n., 1 p.-m., 4 ch.; *Roscoff*, 24 fr., 17 p. de ch.; *Rosnoën*, 15 fr.; *Quimper (Sainte-Anne)*, 25 fr. 50, 13 p. de ch.; Saint-Jean-du-Doigt, 6 fr. 15; *Brest (Saint-Joseph du Pilier-Rouge)*, 35 fr, 30 p. de ch., 15 c.-n., 7 p.-m., 19 ch.; *Brest (Externat Saint-Yves)*, 20 fr., 26 p. de ch., 3 p. de g., 42 c.-n., 9 p.-m, 2 ch.; *Saint-Marc*, 22 fr., 27 p. de ch., 2 p. de g.; *Morlaix (Saint-Martin)*, 5 fr., 15 p. de ch.; *Morlaix (Saint-Mathieu)*, 50 fr.; *Saint-Méen*, 15 fr., 19 p. de ch., 1 p. de g., 3 c.-n.; *Morlaix (Saint-Melaine)*, 20 fr.; *Saint-Pol de Léon*, 45 fr. 65, 150 p. de ch.; *Saint-Renan*, 25 fr. 50, 35 p. de ch., 10 p. de g., 10 c.-n., 2 p.-m., 25 ch.; *Saint-Yvi*, 9 fr.; *Sizun*, 12 fr., 3 p. de ch., 2 p. de g., 6 p.-m., 2 ch.; *Trégunc*, 10 fr.; *Tréméven*, 5 fr., 14 p. de ch., 2 p de g. *(A suivre.)*

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

Citation à l'ordre du jour et décoration. — Nous apprenons que M. l'abbé Le Foll, professeur à Saint-Vincent, soldat au 118e de ligne, a été cité à l'ordre du jour du XIe corps d'armée et a reçu la croix de Saint-Georges.

Zossen, 29 Janvier. — Blessé et prisonnier le 27 Août, à Bapaume, j'ai été durant mes quatre premiers mois de captivité en traitement à l'hôpital militaire de Vünsdorf, hôpital du camp de

Zossen. Je suis heureux de vous apprendre que mon état de santé est maintenant satisfaisant, mais je ne suis pas complètement guéri.

J'ai demandé à quitter l'hôpital la veille de Noël, et je suis actuellement au camp au milieu de 300 compatriotes finistériens.

Le service du culte est établi dans ce camp et assuré par dix prêtres dont trois de Vannes, et moi seul du Finistère. Nous avons un local à nous, sorte de presbytère au milieu d'un camp de 15 000 prisonniers dont 10 000 catholiques. Nous pouvons ainsi nous recueillir et mener, avec 14 séminaristes, la vie de communauté. Je pourrais pousser la prétention plus loin en vous disant que notre presbytère est en même temps un séminaire. L'un de nous, un Père Jésuite fait un cours de théologie dogmatique et morale aux séminaristes et les prêtres peuvent profiter aussi des leçons du maître.

Notre ministère produit les résultats les plus consolants parmi nos soldats. Tous les dimanches, nous avons de 5.000 à 6 000 hommes qui assistent à nos messes. Notre chapelle est bien modeste : une baraque en bois destinée tout d'abord à loger des prisonniers. Nous sommes bien reconnaissants à l'autorité allemande qui s'est toujours montrée bienveillante vis-à-vis du culte. Chaque jour, 200 prisonniers s'approchent de la Sainte Table. Le dimanche le nombre des communions est considérable. La guerre a remué profondément l'âme de nos soldats ; nous constatons de nombreux retours à Dieu. Nous avons eu, la veille de Noël, un baptême de soldat, et quatre premières communions depuis le début de la captivité. Sermon le dimanche, explications catéchistiques dans la semaine, conférence eucharistique, le jeudi, chapelet et prières en commun tous les soirs, voire même bulletin paroissial, rien n'est négligé par nous pour le bien du soldat. Nous sentons que le soldat s'attache d'avantage au prêtre, aux heures de détresse. Je me plais beaucoup parmi mes Bretons finistériens, qui désormais s'approchent régulièrement des sacrements depuis qu'ils ont un prêtre de leur diocèse pour entendre leurs confessions. Ils sont bien portants et supportent l'exil avec résignation, aucun décès à signaler parmi nous.

Y. P.

Celle, 2 Mars. — Vous avez, sans doute, appris ma disparition vers la fin de Septembre. J'aime à croire que l'on me sait captif. J'en ai avisé ma famille maintes et maintes fois ; mais n'ayant jamais reçu de réponse, puis-je être certain que mes cartes soient arrivées à destination ?

C'est du 20 Septembre que date ma captivité. Depuis ce temps, j'ai travaillé dans les hôpitaux allemands et français Le 13 Février seulement, j'ai été dirigé sur le camp de Merchede pour redescendre, après quelques jours, sur Mayence et de là remonter par Francfort vers le Hanovre, où je suis maintenant à poste fixe depuis ce matin. Ici, nous avons la faculté de dire la messe, tous les jours ; dans les lignes allemandes, j'avais déjà pu la dire, pendant trois mois.

Je sais des prêtres du Midi qui ont trouvé la mort dans des

Archives diocésaines de Quimper et Léon

circonstances semblables à celles où j'ai été fait prisonnier, dans un poste de secours. Pourquoi ai-je été épargné par la Providence? Dieu soit loué et remercié!

Nous vivons ici une vraie vie de communauté, rappelant beaucoup celle du séminaire à l'époque des retraites.

Il me tarde de recevoir une lettre de France. Sera-ce vous, Monseigneur, qui le premier me ferez cet honneur et cette joie?

P. G.

Feitung-Mainz, 8 Mars. — Vous devez être déjà fixé sur mon sort, et si je ne vous en ai pas informé moi-même, c'est que nos correspondances étaient, au début, bien limitées : deux lettres par mois.

La campagne ne fut pas longue pour moi. Parti de Quimper, le 25 Août, je rejoignis le régiment dans les Ardennes et fus fait prisonnier, le 8 Septembre, au troisième jour de la bataille de la Marne, non loin du camp de Mailly. Nous gagnâmes la Belgique à pied, puis le train nous conduisit de Paliseul à Darmstadt. J'y restai deux mois. Quand on décida de mettre à exécution la volonté de l'Empereur concernant les ecclésiastiques, je fus conduit à Mayence (11 Novembre). Au milieu de Décembre, tous les prêtres furent transférés à Celle sur l'Aller (Hanovre), et je restai seul à Mayence. Je me demandai d'abord pourquoi : était-ce oubli? quand, il y a trois semaines, je recevais un papier officiel de Berlin, signé de l'aumônier général de l'armée allemande, me nommant aumônier des officiers français prisonniers à la citadelle de Mayence.

Je fus, bien longtemps, sans pouvoir dire la messe, tandis que d'autres prêtres, ailleurs, n'ont éprouvé aucune difficulté de ce côté. On m'autorisa d'abord à la dire le 27 Décembre, puis, le 3 Janvier on m'interdit de célébrer désormais ; le 5, je pouvais la dire tous les dimanches et depuis le 29 Janvier, tous les jours.

A Mayence, notre vie n'est pas évidemment très gaie : la vie du prisonnier ne l'est jamais. Notre prison est une caserne où nous sommes matériellement assez bien installés : vue sur le Rhin et le Main et sur la ville. La pension n'est pas riche; elle est suffisante. Nous sommes sept dans la même chambre : trois Russes, un Anglais, deux officiers français. On passe son temps comme on peut... On soupire après la France!

J.-M. Le L.

22 Mars. — Notre vie est toujours la même, nous nous tenons sur la défensive, pendant que plus haut et plus bas de la ligne, nos frères d'armes semblent s'essayer à faire la trouée. Quelques travaux de sape seulement à la Boisselle. Dans la nuit d'avant-hier, « nos génie » ont fait sauter un fourneau de mine, au moment où les Allemands se préparaient à leur faire la même politesse. La réponse ne s'est pas fait attendre, et le bombardement d'Albert a repris dans la journée d'hier. Il y a eu quelques civils de tués et une vingtaine de soldats de blessés, le plus grand nombre légèrement. Pour la première fois, les ennemis s'en sont pris à l'hôpital d'Albert, où se trouvaient encore trois religieuses de

Saint-Vincent de Paul, avec quelques infirmiers. L'une des Sœurs aurait été blessée, mais j'irai cet après midi m'en assurer. Nous avons une raison toute spéciale d'aimer ces bonnes religieuses, car c'est dans leur chapelle que prêtres soldats et aumôniers, de résidence ou de passage à Albert, vont dire la messe. Elles étaient tellement habituées à entendre siffler les obus au-dessus de leur hôpital, qu'elles n'y prêtaient plus la moindre attention. Dieu veuille les garder pour qu'elles puissent continuer à faire rayonner autour d'elles le courage et la confiance!

L'abbé B..., des brancardiers de corps, avait eu l'idée de faire prêcher un triduum en langue bretonne aux artilleurs finistériens, assez nombreux dans le service de ravitaillement. Les réunions ont été très suivies, l'abbé M... a retrouvé sa verve et son ardeur, pour faire comprendre à ses compatriotes la nécessité de se refaire par une bonne confession et une bonne communion pascale.

Sur tout le front, on assiste d'ailleurs à un renouveau des plus consolants. Tous semblent vouloir faire leurs Pâques et avec d'autant plus de ferveur qu'ils sont plus rapprochés des « fils de fer » allemands. Je suis d'ailleurs favorisé et il n'est nul curé de chez nous qui puisse se flatter d'avoir des vicaires aussi nombreux et aussi prêts à besogner.

Ce matin, vers les 8 heures, nous avons eu le spectacle d'une lutte épique entre deux aéros français et un « aviatik ». Nos avions avaient pour eux la légèreté et la vitesse, aussi semblaient-ils se jouer de leur adversaire. A certains moments, on voyait l'un des « morane » se précipiter à toute vitesse sur l'allemand et sembler vouloir le piquer du bec, comme un épervier ferait d'un canard au vol pesant. On entendait le bruit des mousquetons, mais hélas! notre attente a été un peu déçue car l'aviatik n'est pas tombé. Il a seulement rebroussé chemin et est descendu en vol plané dans les lignes allemandes, avec un peu de plomb dans l'aile sans doute, car il laissait derrière lui une longue traînée blanche, qui nous a fait penser qu'il n'avait pas tous ses moyens, mais sans nous donner la satisfaction, un peu cruelle, de le voir tomber à nos pieds. Le beau temps qu'il fait nous donnera souvent occasion d'assister à pareils spectacles.

H. B.

24 Mars. — Je suis encore au repos. Décidément, on nous gâte, et si cela continue, bientôt nous ne serons plus bons à rien.

Je profite de ce repos pour faire faire la communion à « mes paroissiens ». Car je remplis ni plus ni moins l'office d'aumônier sans le titre et sans les émoluments. Mais je viens de recevoir un galon et les officiers veulent absolument que je le porte. Désormais, je ne porterai plus le brassard ; je m'occuperai uniquement du spirituel du bataillon. Je prêche, je confesse, tout comme dans ma paroisse. Nombreux sont ceux qui profitent de ce temps pour se mettre en règle avec le bon Dieu. J'ai également des réunions bretonnes avec instructions. Il faut alors entendre les gars de chez nous chanter les cantiques du pays comme l'*Adoromp oll!*

A. M.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Éloge funèbre de Son Em. le cardinal Dubillard,

prononcé par Mgr Gauthey, archevêque de Besançon.

(Fin.)

Il se complut, aux dernières années de sa vie, dans trois œuvres auxquelles il attacha beaucoup d'importance. Elles lui survivront, nous n'en doutons pas. Ce fut d'abord la *Fédération catholique*. Grouper tous les hommes de bien sous le drapeau des intérêts religieux, de telle sorte qu'ils marchent unis, sans se laisser diviser par des nuances politiques, chaque fois qu'il s'agit pour eux de remplir leurs devoirs de citoyens, c'est certainement une conception juste et sage qui, si elle est loyalement acceptée et mise en pratique avec discipline, peut donner aux revendications catholiques puissance et succès.

La ligue *Pro Pontifice et Ecclesia*, inspirée par le dévouement le plus pur et le plus fidèle au Souverain Pontife, ne fut peut-être pas accueillie par le Clergé avec autant d'empressement que se le promettaient ceux qui l'avaient placée sous le haut patronage du Cardinal. Beaucoup de prêtres firent la réflexion qu'ils étaient les adhérents avant la lettre de cette ligue, en ce qui concerne le dévouement sans limite au Pape et qu'ils demeuraient les quêteurs anciens du Denier de Saint-Pierre auprès de leurs fidèles. Une fois de plus, on a pu constater que le Clergé français se tient sur la réserve quand il ne comprend pas bien ce qu'on lui propose. Il est prêt à se donner quand on fait appel à son cœur directement, sous la forme d'une idée claire et d'un concours pratiquement raisonnable.

Mgr Dubillard consacra ses dernières forces à l'œuvre des séminaires et du recrutement sacerdotal. Un vieil évêque qui sent sa fin approcher peut-il rêver à mieux qu'à l'avenir de son clergé et au moyen de peupler le sanctuaire de bons et saints prêtres ?

Au mois de Novembre 1910, il fit, à la séance solennelle de rentrée des Facultés catholiques de Lyon, le discours d'usage à la Primatiale. Il parla du grand mal qu'est « la séparation de la science divine et de la science humaine, de la foi et de la raison, de Dieu et de la société. » Les Evêques de l'assemblée condamnèrent, avec citations à l'appui, deux journaux lyonnais. Mgr Dubillard répercuta l'écho de cette condamnation dans son Mandement du Carême 1911 « sur la mauvaise presse. »

Nous touchons à l'éclatant couronnement de sa carrière sacerdotale. Une lettre de Son Eminence le cardinal Merry del Val, en date du 25 Octobre 1911, lui annonça sa promotion au Cardinalat. Il reçut la nouvelle à Besançon où il était venu

prendre part au sacre de Mgr Humbrecht, évêque de Poitiers. La dépêche lui fut remise, le soir. Le lendemain, à la première heure, je m'empressai d'aller le féliciter. Il me répondit : « Oh ! je n'en ai pas perdu le sommeil ! » Heureux homme auquel le rayonnement de la pourpre ne fit pas même cligner les yeux ! On a dit que son Cardinalat, « au soir du labeur c'était la pourpre du couchant. » Il n'y a guère d'autre empourprement en ce monde pour les grands serviteurs de l'Eglise. Le cardinal secrétaire d'Etat de Sa Sainteté écrivait au nouvel élu : « Comme Votre Grandeur le comprendra, par cet acte de souveraine bienveillance à son égard, Notre Saint Père Pie X désire lui témoigner sa haute et affectueuse estime, reconnaître ses grands services rendus à l'Eglise et exprimer, encore une fois, tout son amour pour votre diocèse et pour la France. »

Le diocèse de Chambéry le comprit ainsi. Toute la belle assemblée qui m'entoure et dans laquelle j'aime à saluer avec vénération les très dignes suffragants de la Province, l'Evêque ami et le Prélat du cloître venus pour honorer la mémoire de votre vénéré Cardinal, toute cette foule sympathique se souvient de l'intronisation triomphale que firent à leur Archevêque, revenant de Rome avec le chapeau rouge, le clergé de Savoie et la ville de Chambéry.

Vous deviez, mes chers Frères, jouir seulement trois années de cette gloire de votre noble église. Elle s'est éteinte au milieu de vos regrets et de vos larmes, car vous aimiez celui que vous continuerez à appeler : notre bon Cardinal.

Son dernier Mandement de Carême fut écrit sur « le Bonheur du ciel ». N'est-il pas émouvant, ce regard jeté sur la maison de famille du bon Dieu, à la veille d'aller y prendre place ?

Le bien aimé Pie X avait devancé son ami, qui vous annonça sa mort en quelques lignes touchantes. Il vous notifia aussi l'élection de Benoît XV, à laquelle il n'avait pu aller prendre part.

La guerre cruelle qui sévissait déjà depuis quatre mois avait appelé sous les drapeaux cent cinquante prêtres ou séminaristes de son diocèse et, dans sa famille, douze neveux. Il en fut très affecté. Il prévoyait pour la France des sacrifices énormes, moyennant quoi la victoire lui serait donnée par la Providence.

Peu avant la courte maladie qui devait l'emporter, il eut, avec un journaliste, une conversation qui exprimait un vœu plein de sagesse que la France ratifiera, on peut l'espérer. Il fut de mode, à une époque, de mettre en doute le courage des prêtres ; à l'heure qu'il est, la preuve est faite que nul ne les dépasse en dévouement et en mépris de la mort. « Eh bien ! disait le bon Cardinal, je voudrais que dans l'avenir les prêtres ne fussent plus combattants.... Qu'ils soient envoyés sur le front, exposés à tous les dangers, ils ne demandent que cela.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mais que ce soit pour les services d'aumôniers, d'ambulanciers, de brancardiers. Il y a là autant de balles à recevoir, autant d'occasions de se faire tuer qu'à faire le coup de feu ; mais il n'y a pas cette cruelle nécessité de verser le sang humain, en contradiction avec le ministère sacerdotal.... Ce serait une mesure qui contribuerait fortement à la réconciliation nationale, en donnant plus de liberté aux consciences. » (1)

Le cardinal Dubillard accomplit son dernier acte épiscopal, en signant, le 25 Novembre, une Ordonnance pour prescrire des prières publiques.

Il s'alita le jeudi soir 26, reçut le dimanche matin 29 le saint Viatique, le dimanche soir l'Extrême-Onction et expira le mardi 1er Décembre, à l'heure habituelle de sa messe, entouré de ses familiers, des sœurs qui l'avaient soigné et d'amitiés fidèles franc-comtoise et savoyarde.

Vous lui avez fait, M. C. F., de très honorables funérailles, présidées par Son Eminence le cardinal Sevin, archevêque de Lyon, entouré de dix Evêques et d'un très imposant clergé. Et maintenant que la destinée terrestre de ce bon serviteur de l'Eglise et de Dieu est achevée, nous aimons à croire que le Souverain Juge l'a accueilli comme il a promis de le faire pour ceux qui lui ont été fidèles et l'ont confessé courageusement devant les hommes.

Notre Franche-Comté perd en lui un fils qui l'a honorée. Le diocèse de Chambéry pleure un père qui l'a gouverné dans la bonté. Quel meilleur et plus doux souvenir un pasteur peut-il laisser dans la mémoire de ses prêtres et de son peuple ?

Tout passe et tout se flétrit en ce monde : la science, les honneurs, les dignités, la pourpre elle-même qui jette tant d'éclat sur un pontife. Apprenons de ce spectacle à apprécier les avantages de ce monde à la lumière de la mort qui réduit l'homme le plus illustre comme le plus humble au niveau commun ; mais souvenons-nous que si rien de notre être terrestre ne reste ici-bas qu'une poussière, nos vertus et nos bienfaits accompagnent notre âme devant Dieu pour tresser notre éternelle couronne.

Mort de Mgr Dizien. — Mgr Dizien, évêque d'Amiens, a succombé à une crise cardiaque, le samedi 27 Mars dernier.

Il était né à Cure (Yonne), le 5 Avril 1846. Il était fils d'un instituteur. Mgr Bernardou, archevêque de Sens, se rendant à Rome pour le Concile l'emmena comme secrétaire : c'est là qu'il lui conféra la prêtrise, en Avril 1870. Vicaire général en 1886, il fut maintenu à son poste par Mgr Ardin jusqu'en 1896, date où il succéda sur le siège d'Amiens à Mgr Renou, promu à Tours. Sa

(1) Le journal *Le Gaulois*, 3 Décembre 1914.

distinction, sa bonne grâce, son dévouement et sa piété lui eurent bientôt conquis ce beau diocèse. Son activité se tourna particulièrement vers les œuvres sociales. Un des grands événements de sa vie fut le couronnement de Notre-Dame de Brebières, qui réunit autour de lui près de 30 évêques représentant les diverses provinces de France. La rude secousse de la guerre, la peine de voir une partie de son diocèse dévastée par l'envahisseur lui firent sentir plus vivement sa faiblesse physique qui l'empêchait de vaquer comme il eût voulu aux devoirs de sa charge. Il s'en plaignait dans sa dernière lettre pastorale de Carême, qui est un cri de douleur devant le fléau et d'espoir surnaturel dans le relèvement de la patrie.

Les obsèques de Mgr Dizien ont eu lieu mardi 31 Mars, à la cathédrale.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie P. TÉQUI, 82, rue Bonaparte, Paris, VIe.

Mgr Besson : **L'année d'expiation et de grâce (1870-1871).** Sermons et oraisons funèbres. In-12. Prix : 3 fr.

Ce volume est fait de discours prononcés par Mgr Besson au cours ou au lendemain de la guerre de 1870-71. On avait publié, à ce moment-là, il y a une quarantaine d'années, un certain nombre de recuils de ce genre : plusieurs sont épuisés, n'ont pas été réimprimés et ne méritaient pas de l'être. Mais de ceux qui sont encore dans le commerce, aucun n'est comparable à *l'Année d'expiation et de grâce*. Il faut espérer, sans doute, que l'éloquence sacrée, au cours des années 1915-1916, va nous donner des chefs-d'œuvre : un pareil bouleversement du vieux monde ne peut manquer d'inspirer nos orateurs. Mais, en attendant, on ne trouvera pas mieux que ces pages de Mgr Besson ; et je ne puis que souhaiter aux prédicateurs de notre âge de s'élever au même niveau.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Les améliorations suivantes sont apportées à la marche des trains, à partir du 27 Mars :

Entre Rosporden et Concarneau : Accélération de la marche des trains, permettant de réaliser un gain de 15 minutes en moyenne, et suppression des longs stationnements à Rosporden, par la mise en correspondance immédiate des trains de ou pour Concarneau avec ceux de la ligne Nantes-Quimper.

Entre Quimper et Pont-l'Abbé et entre Quimper et Douarnenez : Accélération de la vitesse des trains, permettant de réaliser dans le trajet, un gain variant de 20 à 40 minutes. Mise en correspondance du premier train de la journée, au départ de Quimper, avec le train express venant de Paris. Mise en correspondance immédiate à Quimper avec le train express partant de cette gare pour Paris à 18 heures, des trains de Pont-l'Abbé et de Douarnenez.

SAISON 1915 **VICHY** SAISON 1915
OUVERTURE le **1er MAI**
Pour tous Renseignements, s'adresser au SYNDICAT d'INITIATIVE, à Vichy

Archives diocésaines de Quimper et Léon

OBLIGATIONS DE LA DÉFENSE NATIONALE

Ces obligations, dont le succès croît chaque jour, sont émises aux conditions suivantes :

PRIX NET D'ÉMISSION. — Du 1er au 15 Avril, 94 fr. 84 °/₀ ; du 16 au 30 Avril, 95,05.

REVENU. — Coupons semestriels de 2 fr. 50 payables, **nets de tous impôts**, les 16 Août et 16 Février à partir du 16 Août 1915, jusques et y compris le 16 Août 1924.

REMBOURSEMENT. — 100 fr. °/₀, au plus tard le 16 Février 1925.

TAUX DE PLACEMENT. — 5,60 °/₀ prime de remboursement comprise.

MODE DE LIBÉRATION. — En numéraire, en bons de la Défense Nationale, en rente 3 1/2 °/₀ amortissable libérée.

LIEUX DE SOUSCRIPTION. — Chez les Trésoriers généraux, receveurs des Finances, percepteurs et à la Banque de France quel que soit le mode de libération ; en outre pour les souscriptions en numéraire chez les receveurs des Douanes, des Contributions indirectes et de l'Enregistrement et dans les bureaux de poste.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

BREST — ÉLY-LABASTIRE — BREST

Adr. télégraph. : **Ely-Labastire, Brest.** — Téléphone **427.**

FABRIQUE DE MEUBLES EN TOUS STYLES

LITERIES — TENTURES — GLACES — PENDULES

Orfèvrerie — Bronzes — Chasublerie — Bannières
Tentures Mortuaires — Tapis d'Autel, etc...

Réparations — Dorure — Argenture

STATUES — CHEMINS DE CROIX

Seul Fabriqué à CHATELGUYON

LAXATIF MIRATON

Toutes PHARMACIES-LA BOITE 2 Fcs

Échantillon gratuit 5 rue Auber (PARIS)

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

30e Année. Vendredi 9 Avril 1915. N° 15.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nomination ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Nécrologie : le R. P. Corre ; La station de Carême à Quimper ; Succès scolaires ; Le Sou du Soldat (suite) ; Nos prêtres soldats (suite).

III. — Chronique générale : Les remerciements des soldats français libérés à S S. Benoît XV ; Mort de Mgr Monestès, évêque de Dijon ; Le voyage de M. Bazin à Rome.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 11 Avril. — 1er après Pâques. Quasimodo. Double majeur. Blanc.
A la messe et à vêpres, mémoire de S. Léon.

Lundi, 12. — De la férie. Blanc.

Mardi, 13. — S. Herménégilde, martyr. Semi-double. Rouge.

Mercredi, 14. — S. Justin, martyr. Double. Rouge.

Jeudi, 15. — De la férie. Blanc.

Vendredi, 16. — S. Paterne, Evêque et Confesseur. Semi-double. Blanc.

Samedi, 17. — Office de la B. V. Marie. Simple. Blanc.

Dimanche, 18. — 2e après Pâques.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Hôpital de Morlaix.	11 et 12 Avril.
Sœurs de Saint-Vincent de Paul, Morlaix . . .	13, 14, 15 —
Maison de la Miséricorde de Kernisy, Quimper.	16, 17, 18 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nomination. — Monseigneur a nommé suppléant :
A Tréflévénez... M. Kérouanton, vicaire à Dirinon.

II. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS pendant la semaine.

Avril.	*Matin.*	*Soir.*
Jeudi, 15.....	Plounéventer. — Saint Servais ..	Saint-Derrien.
Vendredi, 16..	Plougar.....	Bodilis.
Samedi, 17 ...	Plougourvest.....	Lampaul.* — Locmélar.
Dimanche, 18..	Saint-Sauveur. — Loc-Eguiner...	Guimiliau.*

M. Gadon, vicaire général, accompagnera Monseigneur jusqu'à la fin du mois.

La Confirmation se donne soit le matin, soit le soir, dans la paroisse inscrite la première ; la seconde est convoquée.

Les paroisses simplement convoquées pourront se rendre dans une paroisse différente plus à leur convenance, mais à condition que la demande en soit faite à l'Evêque, le plus tôt possible.

N. B. — Monseigneur ne reste ni pour le repas du soir, ni pour la nuit, dans les paroisses marquées d'un astérisque *.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. Les Communions et les Confirmations d'enfants.
II. Le succès des Armées alliées.

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche de Quasimodo :* messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9 heures, grand'messe à 10 heures, messe à midi.

Vêpres à 3 heures, prières pour la paix, bénédiction. — Il n'y a pas de réunion, le soir.

Lundi 12 Avril et *mardi 13*, petite retraite pour les enfants de la communion privée : messe à 7 heures, instruction à 11 heures et à 4 heures, à la chapelle. — Le lendemain, *mercredi*, messe encore à 7 heures, confession à 11 heures et à 4 heures. — Le *jeudi*, communion à la Cathédrale, à 7 heures.

Jeudi soir, à 8 heures, prières pour la paix et bénédiction.

Dimanche 18 Avril, clôture du Temps pascal.

— Église de Saint-Mathieu. — Le *dimanche de Quasimodo*, les messes à 5 h 1/2, 7 h. 1/2, 9 heures, 10 heures et 11 h. 1/2. — Après vêpres, prières pour la France, bénédiction.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Tous les jours, à 8 heures du soir, prières pour la France, salut.

— Chapelle de la Retraite. — *Dimanche 11 Avril*, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, messe, instruction et bénédiction du T. S.-Sacrement.

Nécrologie. — Le R. P. CORRE, *de la Congrégation du Saint-Esprit.* — Le Père Corre, missionnaire au Gabon, est mort à Paris, le 27 Mars. Nouvellement arrivé de sa mission, il a été saisi par le froid à son débarquement à Bordeaux. Il en est résulté une forte fièvre à laquelle le Père, déjà anémié, n'a pas résisté.

Né à Plougastel-Daoulas, il fit ses études au collège de Saint-Pol de Léon, et entra directement chez les Pères du Saint-Esprit. Il fut ordonné le 30 Mars 1902. Ses Supérieurs l'avaient désigné pour les missions du Gabon. Mgr Martron, son vicaire apostolique, appréciant son zèle et ses vertus religieuses, l'avait mis, depuis quelques années, à la tête de son collège de Libreville et de la Procure du Gabon.

Après des obsèques solennelles à Paris, rue Lhomond, la famille a obtenu le transfert de ses restes à Plougastel, où l'inhumation a eu lieu mercredi, 30 Mars. La Congrégation du Saint-Esprit perd dans le Père Corre un missionnaire excellent et un religieux modèle.

R. I. P.

La station de Carême à Quimper. — I. *Paroisse Saint-Corentin.* — Comme la *Semaine* l'a annoncé, la station française a été prêchée par M. l'abbé de Maupeou, missionnaire apostolique. La station bretonne a eu pour prédicateurs MM. Cléac'h, vicaire à Lannilis et Le Séac'h, vicaire à Ergué-Armel.

M. de Maupeou, dans la série de ses huit instructions françaises, s'attacha à raviver dans le cœur de ses auditeurs la piété et le courage chrétiens. La charité, la mort, la prière, le jugement général, furent les thèmes sévères mais féconds de ses quatre dernières prédications.

Quatre conférences, très actuelles et inspirées des besoins de notre temps furent consacrées à la retraite des dames. Le zèle du prédicateur ne s'en tint pas à ces deux séries d'instructions. Une retraite fut prêchée aux jeunes filles, une autre aux employées. La dernière semaine fut consacrée aux militaires et aux paroissiens civils de Saint-Corentin. Les enfants du grand catéchisme eurent également leurs jours de préparation à l'accomplissement du devoir pascal. L'éloquence du prédicateur, sans recherche des effets oratoires, plut universellement par la richesse de sa doctrine et par la piété qu'elle respirait.

Le travail ne fut pas moins profond sur les auditoires bretons. M. Le Séac'h fut le premier à la besogne.

S'inspirant heureusement du besoin des âmes à notre époque, où toutes les vérités sont furieusement attaquées, même les plus

Archives diocésaines de Quimper et Léon

évidentes et les plus indiscutables, il a, en un breton choisi, fait ressortir, dans une première conférence, le dogme de l'existence de Dieu, de ses perfections infinies et de son action providentielle sur toutes les créatures, et sur chacun de nous en particulier ; dans une seconde causerie, l'existence et l'immortalité de l'âme ; enfin, en deux instructions, la grande question de l'Eglise, de sa nature, de ses prérogatives et de son action divine dans le monde.

C'était une excellente préparation à la retraite de huit jours, donnée par M. Cléac'h, qui a successivement rappelé la nécessité du salut, la loi inévitable de la mort et les enseignements qu'elle comporte, les moyens d'échapper aux conséquences affreuses d'une mauvaise mort et de s'assurer le bénéfice d'une sainte vie, savoir : la prière, la sainte messe, la confession et la communion.

Ces vérités morales, exposées clairement et avec force, sont la conséquence naturelle des vérités dogmatiques énoncées plus haut. C'est l'âme répondant par ses actes bons ou mauvais à l'autorité divine qui s'impose à elle, qu'elle le veuille ou qu'elle ne le veuille pas.

La dernière instruction bretonne, le sermon de la Passion, a été donnée par M. Monot, vicaire à Plouzané, le dimanche des Rameaux, à 8 heures du soir, en son breton du Léon bien caractéristique, et néanmoins bien goûté de son auditoire tout cornouaillais.

Toutes ces prédications françaises et bretonnes, remarquables à la fois par leur solidité et l'actualité de leurs enseignements, nous préparaient un dimanche de Pâques bien consolant. Le spectacle fut surtout émouvant de voir le grand nombre de soldats qui, mêlés aux hommes de la paroisse, s'approchèrent de la Table sainte et revinrent occuper leur place dans la nef, pendant la grand'messe, célébrée pontificalement par Monseigneur. Le *Credo* chanté par eux à pleins poumons, fut réellement impressionnant.

Après vêpres, M. l'abbé de Maupeou clôtura les exercices de la station par un sermon, plein de doctrine et riche de conclusions morales et pieuses, sur la Résurrection de Notre-Seigneur. Quand il fut descendu de chaire, Monseigneur s'avança jusqu'à la balustrade du chœur et prononça une courte allocution écoutée avec la plus grande attention.

Après avoir remercié le prédicateur et félicité les paroissiens et les soldats, il exprima le vœu que la France pût ressusciter à l'exemple de Notre Seigneur et par sa grâce, et exhorta ses auditeurs à contribuer de leur mieux à cette grande œuvre de résurrection nationale.

II. *Saint-Mathieu.* — Quelqu'un de bien embarrassé à l'approche du Carême, ce fut M. le Recteur de Saint-Mathieu. Le prédicateur, dont il s'était assuré le concours habitait Liège : Inutile de compter sur lui. M. le Recteur s'adressa à M. le chanoine A. Le Roy. Ancien vicaire de la paroisse, ancien aumônier du Carmel, ancien curé, au courant de toutes les questions actuelles, le Directeur

diocésain des œuvres joint à la plus grande compétence la meilleure des bonnes volontés. Sans la moindre hésitation, M. Le Roy accepta la lourde charge.

La station débuta, le troisième dimanche, par des conférences bretonnes, prêchées par le clergé paroissial et par M. l'abbé Person missionnaire apostolique. Pendant six jours, un groupe nombreux de Mères chrétiennes et de jeunes filles se serra au pied de la chaire. Les hommes faisaient un peu défaut, et l'on regrette que les ouvriers agricoles fussent si peu représentés dans l'auditoire.

Le quatrième dimanche, qui vit de nombreuses communions, s'ouvrit la retraite des jeunes filles. Deux fois par jour, le matin à 8 h. 1/2, le soir à 8 heures, elles suivirent, avec le plus grand intérêt, l'exposé complet de leurs obligations. Dans un langage mystique et symbolique à la fois, au moyen de paraboles empruntées à l'Evangile, M. Le Roy sut fixer leur attention. Nul doute qu'il ne leur ait fait le plus grand bien. Avec elles, les quatre premiers jours de la semaine, il prépara les enfants des divers catéchismes à remplir leur devoir pascal. Plus de douze cents communions signalèrent cette semaine.

Aux jeunes filles succédèrent les mères de famille, et les petits enfants de la Communion privée, qui, au nombre de plus de quatre-vingts, reçurent Jésus pour la première fois. Les prières des mamans durent contribuer à ce beau résultat. Le prédicateur insista vivement sur le rôle de la mère dans son foyer. Si chacune comprenait son devoir, comme la race française serait vite redevenue profondément chrétienne !

Le dimanche des Rameaux, la préparation des soldats à la Pâque, se continua avec celle de nos paroissiens civils. Les deux semaines précédentes, M. l'abbé Mao avait prêté aide et assistance à notre prédicateur, et, avec les jeunes filles et les mères de famille, près de six cents soldats firent la sainte communion. Ce n'était qu'un premier contingent. Pendant la semaine, un groupe sérieux se joignit aux hommes de la paroisse, entendit les bonnes vérités qui leur furent exposées, et, le dimanche de Pâques, ce fut un spectacle consolant de voir approcher de la Sainte Table civils et militaires : l'âme française, défendant l'existence de la Patrie, montrait qu'elle sent le besoin urgent qu'elle a du concours divin.

Le soir, après vêpres, M. le chanoine Le Roy se faisait entendre pour la dernière fois, et ce fut pour inculquer à tous la conclusion logique des quarante instructions qu'il avait prêchées avec tant de zèle : aimer l'Eglise dans son unité, réaliser dans les âmes sa sainteté, contribuer à sa diffusion dans l'entente parfaite avec le Pontife romain.

M. le Recteur de Saint-Mathieu, en remerciant l'orateur du bien accompli et de tant de dévouement, ne fut que l'interprète de tous les fidèles.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Succès scolaires. — I. Institution Saint-Vincent, Quimper. — Deux élèves de Philosophie, et quatre de Première, ont été présentés et tous reçus. Des deux philosophes, Lapous et Larnicol, le dernier a eu la mention *Assez Bien*. Les élèves de Première ont eu deux mentions : Quinquis (mention *Bien)*, Boulben (mention *Assez Bien)* ; les deux autres, d'Hervais et Salaün, ont été reçus également sans difficulté.

II. Institution Saint-François, Lesneven. — Sur onze candidats présentés au baccalauréat des conscrits de la classe 1916, l'Institution Saint-François de Lesneven compte neuf admissibles et huit définitivement reçus, savoir : en Philosophie, Jean-François Blons, de Ploudaniel ; Yves Le Borgne, de Plouguerneau (mention *Assez Bien)* ; François Falc'hun, du Bourg-Blanc ; Jean-Yves Picart, de Plougourvest (mention *Assez Bien)* ; en Première, section latin-grec : Jean-Pierre Arzur, de Ploudaniel (mention *Assez Bien)* ; Elie Larsonneur, de Saint-Divy ; François Lotrian, de Lanarvily ; section latin-sciences : Yves Riou, de Châteaulin (mention *Assez Bien)* ; section sciences-langues vivantes : Edouard Asse, de Lamballe (admissible).

L'ENSEIGNEMENT LIBRE

Le Sou du Soldat. — Lainages pour les Soldats.

(Suite.)

Ecoles de Garçons : 23 (1).

Brasparts, 10 fr. ; *Brélès*, 13 fr. ; *Carhaix*, 18 fr. ; *Crozon*, 25 fr. ; *Douarnenez*, 64 fr., 3 p. de ch. ; *Le Folgoët*, 13 fr., 8 p. de ch. ; *Fouesnant*, 5 fr. ; *Guipavas*, 45 fr. ; *Kerfeunteun*, 16 fr. ; *Landivisiau*, 30 fr. 40 ; *Lesneven*, 12 fr. ; *Mahalon*, 12 fr. ; *Plabennec*, 25 fr. 50 ; *Plonéour-Lanvern*, 20 fr. ; *Pluguffan*, 10 fr ; *Pont-Croix*, 32 fr. 25 ; *Quimperlé (Sainte-Croix)*, 60 fr. ; *Quimper (Saint-Mathieu)*, 5 fr. ; *Saint-Pabu*, 12 fr. ; *Saint-Pol de Léon*, 31 fr. ; *Saint Renan*, 15 fr. ; *Le Relecq-Kerhuon*, 15 fr. 25 ; *Saint-Thégonnec*, 30 fr.

Totaux de la 3e liste : 1 902 fr. 40 ; 1.426 paires de chaussettes ; 158 paires de gants ; 173 cache-nez ; 217 passe-montagnes ; 102 chandails.

De plus, les écoles de filles suivantes, ont donné ou confectionné les objets suivants :

Lambézellec (Pilier-Rouge), réf. 220 fr., bl. 205 fr. ; *Douarnenez*, 15 fl. ; *Brest (Ext. Saint-Yves)*, 30 m. p. ; *Châteaulin*,

(1) Abréviations : p. de ch., pour paires de chaussettes ; p. de g., paires de gants ; c.-n., cache-nez ; p.-m., passe-montagnes ; ch., chandails ; réf., réfugiés ; bl., blessés ; fl., flanelle ; m. p., mouchoirs de poche ; c. de l., ceintures de laine ; c. de fl., ceintures de flanelle ; b. de p., bandes de pansements ; es.-m., essuie-mains ; cal., caleçons ; serv., serviettes.

6 c. de l., 14 fl., 6 c. de fl. ; *Saint-Pol de Léon*, soldats 130 fr. ; *Arzano*, soldats 7 fr. ; *Pouldergat*, soldats 35 fr., 6 douz. b. de pans., 6 es.-m., 1 kg. de chocolat ; *Brest-Recouvrance (Ext. libre, 48, rue de l'Eglise)*, soldats 80 fr., 20 cig., 75 poch. garnies fil, aig., 3 cp. ; *Pont-Croix*, bl. et prison. 108 fr. ; *Locquénolé*, bl. 6 fr. 45 ; *Loperhet*, bl. 14 fr., 4 caleç., 4 serv., plusieurs m. p., choc. ; *Saint-Renan*, 60 fl., 18 genouill., bl. 53 fr. 50 ; *Landernau (Saint-Julien)*, bl. 62 fr. ; *Querrien*, réf. 22 fr. 60, aux sold. colis de 20 fr. ; *Morlaix (Saint-Melaine)*, bl 30 fr. ; *Nizon*, a fait dire une messe pour les sold. tués, bl. 12 fr., sold. 10 fr. ; *Morlaix (Saint Mathieu)*, bl. 20 fr. ; *Landéda*, 9 m. p. 3 couvre-pieds, 11 paq. de tabac, 12 crayons ; *Plougonvelin*, bl. 10 fr., 12 chem., 24 caleç., aux réf. couettes, draps ; *Locronan*, bl. 8 fr. 25 ; *Ile Molène*, bl. 11 fr. 50 ; *Saint Thégonnec*, 2 chem., 3 kg. choc., 12 paq. de tabac, 8 paq. de cig ; *Guilers*, colis 12 fr. ; *Plounévez-Lochrist*, 3 m. p., 2 serv. hoc. et tabac, 6 fr. ; *Guissény*, réf. 3 fr. 50, bl. 16 fr., s. messe, 18 m. p., 1 kg. de choc., réglisse, pastilles ; *Saint-Joseph (Pilier Rouge)*, réf. belges et français 385 fr., sold. 90 fr. 80, m. p. et linge pour hôp. ; *Cléden-Poher*, sold. 45 fr., 2 kg. choc., cig., or., réf. vêt., nourrit., chauss. ; *Cléder*, a recueilli 80 fr. pour la vente du « 75 » ; *Plouigneau*, sold. 17 fr. 70 ; *Quimper (Sainte-Anne)*, sold. 35 fr.

On été donnés par les écoles de garçons :

Le Cours Normal du Folgoat, bl. 35 fr., bons livres 5 fr., autels portatifs 5 fr., diocèses ravagés 25 fr. ; *Saint-Thégonnec*, sold. 65 fr. 75, réf. 15 fr., bl. 20 fr. : *Carhaix*, bl. 25 fr. ; *Plabennec*, bl. 35 fr. ; *Guipavas*, sold. 20 fr. ; *Saint-Pol de Léon*, N. des armées 40 fr., vente des petits drap. belg. 50 fr., vente du « 75 » 71 fr. ; *Riec*, Croix-Rouge, Quimperlé, 9 fr. 40 ; Hôpital de la Retraite, Quimper, 5 fr. 20 ; vente des insignes du « 75 », 11 fr. 25.

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

20 Mars. — Nous voici aux deux dernières semaines du Carême, et nous avons commencé depuis quelques jours à organiser le service religieux en vue de faciliter aux soldats l'accomplissement de leur devoir pascal. Les prêtres d'entre nous qui ne sont pas de service aux tranchées se tiennent, tous les jours, le matin et le soir, à la disposition des soldats, qui, du reste, commencent déjà à se présenter en grand nombre.

M. B..., recteur du Cloître-Pleyben, aumônier de la Division, et qui se dévoue sans compter, s'est offert pour nous aider ; tous les soirs, à l'église du bourg, il se tient à la disposition des soldats, de 5 heures à 6 heures. A 6 heures, nous avons les prières, cha-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pelet et bénédiction ; et ensuite, jusqu'à 8 heures, nous confessons les soldats qui sont au repos. Ainsi, tous les jours, pendant qu'une partie lutte dans les tranchées, les autres, à quelque cent mètres à peine en arrière, s'occupent du ministère religieux.

Pour ma part, chaque matin, quand je ne vais pas aux tranchées, je me rends à la paroisse voisine, où un bataillon de chasseurs alpins et des artilleurs se trouvent cantonnés et n'ont pas de prêtre avec eux. Je pars vers 6 heures. Je suis à leur disposition avant et après la messe, que je dis à 7 heures. Les chasseurs alpins sont très religieux et très édifiants. Quelle consolation pour nous, prêtres, au milieu de tous ces malheurs !

21 Mars. — Ce matin, j'ai fourni la messe à la paroisse voisine. Beaucoup de soldats et de civils ont fait leurs pâques : la population est aussi heureuse de nous trouver que les militaires.

A notre grand'messe du régiment, l'aumônier de la Division adresse la parole aux soldats. C. M.

28 Mars. — Dans une de mes précédentes lettres, je vous disais la citation dont l'abbé Foll devait être l'objet. Aujourd'hui, il m'est très agréable de vous donner la copie de cette citation.

« Le général commandant le XI^e^ corps d'armée cite à l'ordre du corps d'armée :

» Le soldat brancardier Foll Joseph du 118^e^ régiment d'infanterie :

« Dans la nuit du 7 au 8 Mars, à la suite d'une explosion de » mines, devant la B..., est allé à vingt mètres de la tranchée » allemande pour relever les blessés : a ensuite exploré tout le » terrain aux environs, pour rechercher les disparus sous les dé» combres et n'a abandonné le terrain qu'après avoir acquis la cer» titude que personne n'avait plus besoin de secours. S'est distin» gué déjà en plusieurs circonstances analogues par son courage et » son dévouement. » Signé : BAUMGARTEN. »

Pour reconnaître de manière plus tangible encore, ce courage de mon cher collègue, le colonel a voulu le faire bénéficier d'une des décorations que le Tsar a mis gracieusement à la disposition du gouvernement français, et depuis quelques jours, celui que le colonel se plaît à appeler le bras droit de l'aumônier, porte sur sa poitrine la médaille de Saint-Georges. Cette médaille est, en Russie, ce qu'est la médaille militaire en France. Elle est décernée aux caporaux, brigadiers et soldats qui se sont signalés sur les champs de bataille par des actions d'éclat ou des actes d'héroïsme. Les noms des médaillés de Saint-Georges sont conservés au Kremlin, à Moscou, si bien, disait le colonel au médaillé, que si d'aventure vous allez à Moscou, vous pourrez y lire votre nom. La remise de la médaille a été faite en grande cérémonie devant tout le régiment assemblé.

Ils étaient à quatre Finistériens, quatre braves, de vrais « poilus », comme on dit en style militaire, à connaître les honneurs du

triomphe. Deux d'entre eux recevaient la médaille militaire : l'adjudant-chef Guenno, d'Ergué-Armel ; l'adjudant Jafrennou, de Huelgoat ; les deux autres, la décoration russe : le sergent Sanquer, de Plouguerneau, et le brancardier Foll, de Bohars.

Au déjeuner qui suivit la cérémonie, auquel le colonel avait eu la gracieuseté de m'inviter avec l'abbé Le Gall et tous les commandants de compagnies, il y eut un toast en l'honneur des nouveaux promus. Le colonel rappela en termes émus les actes d'héroïsme qui avaient valu à chacun l'honneur qui venait de lui être décerné, actes accomplis pour la plupart dans ce petit cimetière de la Boisselle, où les régiments du Finistère s'illustrent depuis de si longs mois ; il termina par ces paroles qui nous ont particulièrement émus : « Brancardier Foll, vous ne vous êtes pas borné à remplir auprès des blessés ce rôle de consolateur qui vous vient de votre caractère de prêtre, vous avez montré que la bravoure n'était pas l'apanage des seuls combattants qui portent le fusil, et c'est pour récompenser la valeur que vous avez montrée en maintes circonstances que vous recevez la médaille de Saint-Georges, la décoration la plus haute de l'Empire des Tsars. »

Le mois de Mars est très ensoleillé, mais il souffle un vent froid que l'on connait peu en Bretagne. Les Bretons sont entraînés maintenant à toutes les intempéries et supportent cette brise piquante, comme ils ont supporté les pluies abondantes des mois précédents.

Le travail pascal est assez absorbant pour tous. J'aide tantôt l'un des aumôniers, tantôt l'autre. Les prêtres brancardiers travaillent, eux aussi, si bien que nous ne sommes pas trop surchargés de travail, malgré l'empressement de tous à répondre à votre appel.

29 Mars. — Les abbés M..., Le M... et moi, sommes chargés de la paroisse voisine, où cantonnent un régiment d'artillerie et un régiment de chasseurs alpins. C'est aussi le cantonnement du général de brigade et de son état-major. A la messe de 8 heures, le général, ses officiers d'ordonnance et un grand nombre de soldats ont accompli leur devoir pascal. Les chasseurs alpins que nous avons, sont très religieux. Ils sont, pour la plupart, de l'Isère, du Rhône, et tous parlent avec confiance de leur bonne Mère Notre-Dame de la Garde, de Marseille. Beaucoup communient tous les jours.

Notre général de brigade, grand chrétien et homme de grande valeur militaire, va, dit-on, nous quitter pour passer à une division.

La population civile de la paroisse est très catholique. Le curé (un Breton) est également mobilisé. C'est M. B..., l'aumônier militaire, qui se tient à la disposition de la population, trois fois la semaine.

C. M.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Les remerciements des soldats français libérés à S. S. Benoît XV. — S. Em. le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat, a reçu de S. G. Mgr Touchet, évêque d'Orléans, la lettre suivante qui exprime d'une manière touchante la reconnaissance de nos prisonniers libérés :

« Le 16 Mars 1915.

ÉVÊCHÉ
D'ORLÉANS
—

» Eminentissime Seigneur,

» Je suis chargé, depuis vendredi dernier, d'une commission auprès du Très Saint-Père, de laquelle je demande la permission de m'acquitter par l'intermédiaire de Votre Eminence.

» Cette journée-là, je suis allé visiter dans une de nos ambulances un groupe de prisonniers français, revenus d'Allemagne, après avoir été reconnus incapables de se mêler ultérieurement à la guerre en portant les armes. Ces braves gens étaient dans la joie la plus vive. Je n'ai pas pu ne pas me rappeler notre conversation de Décembre dernier. Je leur ai donc demandé : « Savez-» vous à qui vous devez d'avoir été échangés, à Constance, contre » des prisonniers allemands ? » Ils m'ont répondu sans hésiter : « Mais oui, au Pape. Si vous pouviez le remercier de notre » part ?... » C'est fait, si Votre Eminence daigne se charger de dire cette humble gratitude.

» Je prie Votre Eminence d'agréer l'hommage de mon très profond respect.

« † STANISLAS, *évêque d'Orléans.* »

Quelques jours après, arrivait au Souverain Pontife une lettre écrite par un des bénéficiaires de l'initiative pontificale, et signée par ses camarades d'hôpital :

« Lyon, le 23 Mars 1915.

» Très Saint-Père,

» Les soldats français soussignés en traitement à l'hôpital ... à Lyon, vous présentent l'hommage de leur bien vive reconnaissance pour le retour inespéré dans leur patrie après de longs mois de captivité, obtenu grâce à la très haute et très bienveillante intervention de Votre Sainteté.

» Ils vous demandent de vouloir bien leur accorder votre paternelle bénédiction pour leurs bienfaiteurs, pour eux-mêmes, leur famille et leur patrie, et vous renouvellent, Très Saint-Père, l'hommage de leur filial et respectueux dévouement.

» *Signé :* Alfred BISLEREY, Henri PELS, Jules ROUSSEL, Thomas GAILLARD, Charles DUQUESNE, Désiré DUQUESNE, Benoît CRÉTEL, Jules ERGIBO, LEFEBVRE, Henri PEYRAT, Louis ROMENU, François DEFEBVRE, LENUCH, GAUDEL, Gaston HAULLON, Louis VANNUD, DELICOURT, GODDARET, L. VINCENT. »

Mort de Mgr Monestès, évêque de Dijon. — Mgr l'évêque de Dijon est décédé pieusement, le 31 Mars dernier. Mgr Monestès était né le 26 Février 1856, à Laplume, diocèse d'Agen. Ordonné prêtre en 1880, il fut huit ans vicaire à Saint-Hilaire d'Agen, deux ans à la paroisse d'Aubrac, ensuite curé de Clairac jusqu'en 1903, date où il fut nommé chanoine de la cathédrale. Devenu plus libre, le chanoine Monestès se livra à l'exercice de la prédication, des missions et des retraites sacerdotales. Sa doctrine, toujours sûre et éclairée, ne céda à aucune des oscillations de l'heure présente, parce qu'il regarda toujours du côté du Vatican. Elu le 2 Août 1911 pour le diocèse de Dijon, comme successeur de Mgr Dadolle, il fut sacré à Ars le 1er Octobre, par Mgr Sevin, alors évêque de Châlons. Mgr Monestès avait un culte particulier pour le curé d'Ars qu'il a si souvent prêché comme le modèle des curés. Il a écrit pour les prêtres une *Neuvaine sacerdotale au Bienheureux curé d'Ars*, et donné, dans les *Annales d'Ars* et le *Messager de sainte Philomène*, une série de chroniques ou de causeries marquées au coin d'une forte empreinte catholique.

Le voyage de M. Bazin à Rome.

L'admirable et si populaire auteur des *Oberlé* et de tant d'autres œuvres où le patriotisme s'allie si heureusement au sentiment catholique, vient de faire un séjour à Rome. Ses relations avec les principales personnalités ecclésiastiques et civiles de la grande ville où la question de l'intervention prime en ce moment toutes les autres, lui ont permis de plaider efficacement la cause de la Justice représentée par les alliés. L'éminent académicien a pu, en même temps, étudier sur place et à loisir les résultats produits dans les milieux catholiques italiens par la politique violemment antireligieuse où la France s'est engagée à la suite des radicaux. Il a été témoin des efforts persévérants déployés par les représentants des Etats groupés autour de Guillaume II pour exploiter, tant au Vatican que dans l'opinion italienne, l'attitude antireligieuse des divers gouvernements français, depuis de nombreuses années. Ces efforts, il a dû le constater, ont été singulièrement favorisés par l'absence de toute représentation officielle française au Vatican.

De retour à Paris, M. René Bazin, a communiqué aux lecteurs de l'*Echo de Paris* les impressions de son séjour à Rome. Il y a là d'utiles et malheureusement tristes vérités que nos gouvernants devraient méditer.

« Quelle est l'influence de la France dans le monde catholique de Rome ? Elle a singulièrement baissé ; elle est petite et contestée. Je dis ce que j'ai vu. Il ne faut pas avoir peur de la vérité ; elle peut blesser, mais elle sauve. Nous sommes mal connus, si ce n'est de quelques-uns et des plus grands ; nous avons contre nous l'opinion moyenne, celle du nombre. C'est là le résultat des efforts tenaces de nos ennemis, et de nos propres efforts, car je ne puis

Archives diocésaines de Quimper et Léon

appeler autrement tant d'actes que nous avons faits, tant de paroles qui furent dites, et de silence qui a été gardé depuis.

Séjourner à Rome, en ce moment, causer avec des personnages du monde catholique, c'est se convaincre de cette vérité cruelle : la France n'a plus, à Rome, la place magnifique qu'elle a eue, que, malgré ses fautes, elle est digne d'avoir, et qu'il faut qu'elle reprenne. J'ai souffert de certains jugements parce que je les savais erronés, et de certaines commisérations parce qu'elles supposaient une condamnation déjà formulée dans l'esprit, et qu'elles ressemblaient aux mots que l'on murmure autour du lit d'un malade : « Pauvre chère créature ! Nous qui l'avons connue au temps de sa jeunesse ! Croyez-vous qu'elle puisse revivre ? » Il ne s'agit pas de nos armes, et de l'issue de la guerre ; les paroles que l'on peut entendre ici et là ne prétendent à rien moins qu'à juger notre âme, notre vie morale, nos chances de liberté. Et que durerait la victoire, que vaudrait-elle, si l'âme n'était pas digne de la prolonger et de l'épanouir dans la paix ? Les catholiques italiens, des laïques, des religieux, des prélats, des cardinaux même ont perdu, — pour un temps, je l'espère, et très court, — cette opinion que la France avait une sorte de préséance de la chrétienté, un rôle à part, une mission, une gloire.

Cela est dur peut-être à lire, mais infiniment plus dur à entendre ou à deviner dans les propos des hommes et dans le jeu de leur visage.

Qu'on ne dise pas : « peu importe ! » Il importe infiniment. Non seulement il est question ici de notre honneur, et devant des esprits de bonne foi, aveuglés par divers préjugés et par de fausses informations : mais l'influence de Rome s'étend à toute la terre. Elle va jusqu'au profond des nations. C'est à Rome, plus qu'ailleurs, que la réputation d'un peuple doit être défendue. Si la nôtre l'avait été, si elle l'était, nous rencontrerions parmi les catholiques, en Italie, en Espagne, en Amérique, dans le monde entier, touché ou pénétré par l'idée catholique, une sympathie entière. Notre cause aurait tous ses appuis naturels, et nous n'aurions pas de propagande à faire chez beaucoup de neutres ; c'est eux qui en feraient pour nous.

Il faut avouer que les causes d'accusation ne manquent pas, ni les prétextes ; que nous avons fourni les arguments contre nous-mêmes avec une abondance rare et fâcheuse, et que, de plus, les erreurs d'appréciation sont aisées et comme inévitables, quand on juge un peuple étranger. Je ne reprendrai pas ici la liste des lois et des actes qui ont porté atteinte aux droits des catholiques de France, et offensé tout d'abord, naturellement, le Souverain Pontificat. Je n'écris pas pour récriminer ; quoique les raisons de se plaindre soient nombreuses, je veux montrer que les fautes commises, et une certaine vantardise d'impiété, et les scandales que la justice ne poursuit qu'à mi-chemin, comme si elle était lasse, et ce que nous disions nous-mêmes de nos mœurs, ont amené un grand nombre de spectateurs éloignés à ne plus considérer la

France comme une nation chrétienne, et donc à douter d'elle et de ses destinées. Ils se sont détournés et habitués à regarder ailleurs. Ils l'ont fait d'autant mieux que personne n'était plus là, près du Pape, pour nous défendre contre les conséquences de nos propres erreurs. La séparation de l'Eglise et de l'Etat n'impliquait aucunement, comme on l'a reconnu depuis, à la Chambre, l'abandon de la défense diplomatique. Mais non, le plus souvent nos erreurs s'en vont de compagnie, l'une assistant l'autre, comme les pneus jumelés. Il n'est resté personne. Depuis onze ans, au Vatican, lorsque quelqu'un dit : « La France fait ceci ; la France pense de telle manière ; la France a souffert ; la France regarde en haut ; la France prie ; la France est admirable dans la guerre et déjà elle commençait de l'être auparavant », personne n'est là pour répondre : « Présent ! » Aucun diplomate accrédité, aucune mission temporaire ! Depuis onze ans !

Sans doute, nous avons à Rome quelques bons Français, comme ce très savant et très ferme cardinal Billot, rénovateur de l'enseignement thomiste, — et la France, en maintes occasions, a eu pour avocat un jésuite, — comme des chefs d'ordres ou des supérieurs d'établissements français ; nous avons quelques puissantes amitiés parmi les cardinaux résidant à Rome, par exemple ce Bénédictin anglais, si représentatif de son ordre et de sa race, érudit et modeste, ce qui est le contraire du tudesque, loyal et plein d'humour (le contraire encore), le cardinal Gasquet ; par exemple plusieurs cardinaux, soit de nationalité italienne, soit d'autre nationalité, dont il serait aisé, dont il ne convient pas de citer les noms ; nous avons d'autres sympathies dans la prélature, mais l'homme chargé de veiller, l'homme informé, qui a le droit d'être écouté, qui peut suivre une affaire, négocier, demander, revenir, nous ne l'avons plus. Et depuis onze ans !

Le mal déjà fait, les dangers courus et évités par miracle, ceux de demain, sont si évidents, que je voudrais que tous les députés de France pussent faire le voyage de Rome : ils verraient que la question est française au premier chef, que la France, qui a tant de combattants, manque d'un aviateur autour de la coupole de Saint-Pierre, et que l'ennemi en profite.

Il est en force ; il s'avance en formation serrée, comme sur les champs de bataille de Champagne et du Nord. Ambassade d'Autriche, légation de Prusse, légation de Bavière. Ils sont là je ne sais combien d'Excellences et de sous-Excellences, tous dorés, brodés, plumetés, raides dans leurs cols droits. Ils viennent et ils reviennent. Un ami qui avait dû attendre fort longtemps son audience, chez le cardinal secrétaire d'Etat, un jour que la liste était singulièrement fournie, me dit avoir vu passer quatre de ces diplomates, à des heures différentes, dans les mêmes salons. Ils reçoivent à dîner ; ils distribuent des décorations ; ils en promettent. Je connais peu de gens qui n'aient pas un Osmanié dans leur tiroir ; une étoile du Bénin. Ils ne les portent pas, ils les oublient, ils en rient et ils rient d'eux-mêmes ; et cependant, un jour au moins dans

Archives diocésaines de Quimper et Léon

leur vie, ils ont cru au métal guilloché et remercié de la faveur. L'hiver dernier — celui de 1914 — le nombre a été élevé, m'assure-t-on, des brevets distribués par l'Autriche et l'Allemagne, dans tout le monde romain, ecclésiastique ou laïque. Ce sont là des procédés courtois et licites. Mais la grande affaire et la grande habileté, c'est d'imposer la « culture » à des esprits bien disposés, et que la France, lointaine et négligente, n'essaye pas de détromper. L'Autriche sera représentée comme le plus chrétien des Etats, le plus respectueux de l'Eglise, le plus dévoué au Saint-Siège. L'Allemagne, qui ne se sent pas aussi sûre d'elle-même à ce point de vue, fera valoir qu'elle est le pays de l'ordre, et, bien plus, qu'elle en est le colosse. Elle parlera de ses mœurs pour décrier les nôtres, de son amour de la paix et de notre turbulence, de sa puissance formidable et de nos divisions. Elle montrera ses gros poings gantés de fer ; au besoin, elle les fera sonner sur les tables de l'antichambre, au risque d'éveiller une médaille endormie. Depuis le commencement de la guerre, elle ne cesse de nier les crimes qu'on lui reproche ; elle affirme que les ruines sont debout ; qu'elle est clémente, que le cardinal Mercier a toujours joui d'une liberté parfaite, qu'elle est en butte aux calomnies du monde, et qu'elle a des savants qui la trouvent très pure.

Comment voulez-vous qu'un certain nombre d'hommes, qui n'entendent pas la défense, ne soient pas troublés par cette assurance, et ces accusations, et ces dénégations? La vérité est tout à l'opposé, mais ils n'en savent rien. Malgré les apparences, la France est demeurée la grande puissance catholique, mais elle ne leur a pas été expliquée. Ils s'imaginent que nous n'avons que des accès de zèle, nous qui sommes la force la plus patiente dans l'épreuve, la plus fidèle à travers la plus changeante histoire. Ils ne connaissent qu'imparfaitement cette vie intérieure, cette ardeur d'apostolat, ces œuvres innombrables, cette sûreté doctrinale, cette piété d'une élite considérable, ancienne dans toute la France, et aujourd'hui grandissante. Ils se trompent : mais pouvons-nous le leur reprocher ?

Heureusement, cet état d'esprit, grâce au travail des jours et de quelques hommes, change peu à peu. On a l'impression que le brouillard se lève.

Heureusement, presque au sommet de la hiérarchie, il y a un cardinal secrétaire d'Etat, qui a longtemps habité la France, et qui sait ce qu'elle vaut.

Heureusement, tout au sommet, il y a le Pape Benoît XV. Comment celui-ci est-il averti, et comment a-t-il vu ce que d'autres voudraient si fort qu'il ignorât ? Dès le début, et de plus en plus, dans le monde en guerre, il a discerné les apparences et les réalités. Comme son prédécesseur de nom, Benoit XIV, Lambertini, qui avait été, lui aussi, archevêque de Bologne, il a été élu au milieu de la tourmente universelle. A peine monté sur le trône pontifical, il a vu les nations se tourner vers lui : « Vous qui dites le droit, prononcez-vous ! Il ne se peut pas que la justice, l'honneur,

l'humanité, soient traitées avec tant de mépris, sans que le Pape rappelle la loi et venge la conscience ! » Il l'a fait. Il a voulu ménager, dans les termes, ceux de ses enfants qui sont de l'autre côté ; mais il a rappelé qu'aucune raison, qu'aucune nécessité ne permet de commettre l'injustice. Ceux qui l'ont commise, et qui continuent de la commettre, se sont sentis atteints, et ils l'ont dit.

J'ai eu le grand honneur d'être reçu par le nouveau Pape ; j'ai vu, restauré, un cérémonial d'audience plus imposant, qui sied bien à ce pouvoir de la royauté spirituelle universelle, qui seul a conservé l'habitude de juger sans délégation les grandes causes du monde. J'ai vu un Pape très accueillant, et, tout de suite, je me suis réjoui d'être venu vers lui. Si je voulais le peindre, je dirais qu'il n'a pas, contrairement à beaucoup d'Italiens, tous les traits du visage mobiles, mais que la pensée, et le souci de qui connaît la misère du monde, ont sculpté ce ferme visage. Rarement, j'ai rencontré un regard aussi intelligent, aussi grave, et d'une pareille intensité d'attention. Le Pape veut savoir. Il veut entendre complètement les causes qui lui sont déférées, directement par les événements, ou par l'appel des hommes. On sent que le cœur est très loyal et qu'il ne variera point, ni dans la parole donnée, ni dans ses amitiés, ni surtout dans la plus belle de toutes, celle que Dieu lui commande et où Dieu le soutient, pour l'entière vérité. Je ne raconterai pas cette audience. Ce sont là des procédés que le respect, non moins que l'éducation doit écarter. Ce que je puis dire, c'est que, dans le conflit qui divise le monde, je l'ai trouvé aussi clairvoyant que je l'espérais ; et que je n'ai pas seulement reconnu le désir de la paix dans cette âme souveraine, mais ce qui conditionne la paix et fait d'elle le plus parfait des biens : le sentiment vif de la justice, la pitié pour la souffrance, la divination des causes.

Je suis sorti de là vraiment heureux, et remerciant Dieu d'avoir donné un bon Pape de plus à son Eglise.

René Bazin,
de l'Académie française.

BIBLIOGRAPHIE

AN OFEREN suivie de **An Induljans ar Maro mad.**

En vente à Quimper, chez M. Guivarch, libraire, rue Kéréon, 52 ;
— Brest, imprimerie du *Courrier du Finistère ;*
— Landerneau, chez M. Nicolas.
L'exemplaire, 0,05 ; la douzaine, 0,40.

On trouve également chez M. Guivarch : **HENT AR GROAZ merc'hed ha bugale Frans epad ar brezel.**
8 lur ar c'hant ; 2 guennek ar pez.

Vient de paraître :

Exercices de l'Heure-Sainte pour le temps de la guerre, par Mgr de Gibergues, évêque de Valence. Jolie plaquette de 36 pages. (Valence, imprimerie Valentinoise.)

Après le *Chemin de Croix pour le temps de la guerre,* dont le tirage vient d'atteindre son 300e mille, rien ne pouvait être plus agréable aux âmes

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pieuses que la publication par Mgr de Gibergues d'une *Heure-Sainte pour le temps de la guerre*. On trouvera dans cet ouvrage toutes les qualités de piété et de doctrine qui sont la caractéristique des œuvres de l'Evêque de Valence. Grâce à cette *Heure-Sainte*, les âmes ferventes et, en général, tous les catholiques si éprouvés actuellement par la guerre, pourront facilement répondre au désir du Maître : *Eh quoi ! vous n'avez donc pas pu veiller une heure avec moi !*

0 fr. 25 l'exemplaire franco ou pris chez les libraires. Il n'est fait aucune réduction pour les commandes inférieures à 100 exemplaires ; 17 fr. les 100 ex.; 150 fr. les 1 000.

Le port est en sus, soit : 0 fr. 05 l'ex.; 0 fr. 10 les 4 ex.; 0 fr. 15 les 7 ex ; 0 fr. 20 les 10 ; 0 fr. 40 les 25 ; 0 fr. 80 les 50.

S'adresser au Secretariat de l'Evêché de Valence (Drôme).

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | Maison de Confiance

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

8 rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marques. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

SAISON 1915 **VICHY** SAISON 1915

OUVERTURE le 1er MAI

Pour tous Renseignements, s'adresser au SYNDICAT d'INITIATIVE, à Vichy

Seul Fabriqué à CHATELGUYON

LAXATIF MIRATON

Toutes PHARMACIES-LA BOITE 2 Frcs

Echantillon gratuit 9 rue Auber (PARIS)

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

Abonnement : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.

50e Année. Vendredi 16 Avril 1915. N° 16.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Mois de Marie et fête de Jeanne d'Arc ; Nomination ; Décès ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Avis de service ; Nécrologie ; Neuvaine à Jeanne d'Arc ; Le décret sur la communion et la célébration de la messe dans les camps (suite) ; Mission catholique suisse en faveur des prisonniers de guerre ; Lettre aux Soldats et Marins ; Nos prêtres soldats (suite).

III. — Chronique générale : Les prisonniers échangés ; Le nouveau ministre de Belgique au Vatican ; Mort du cardinal Agliardi ; Lettre de S. E le cardinal Mercier, à S E. le Cardinal-Archevêque de Paris ; Valence ; Le nouvel Evêque de la Martinique ; Le Curé d'Ars et la guerre.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 18. Avril. — 2e Dimanche après Pâques. Semi-double. Blanc.

Lundi, 19. — De la férie. Blanc.

Mardi, 20. — De la férie. Blanc.

Mercredi, 21. — Solennité de S. JOSEPH, époux de la B. Vierge Marie, Confesseur et Patron de l'Eglise universelle. Double de 1re classe, avec octave. Blanc.

Jeudi, 22. — SS. Soter et Caius, Papes et Martyrs. Semi-double. Rouge.

Vendredi, 23. — S. Georges, Martyr. Semi-double. Rouge.

Samedi, 24. — S. Fidèle de Sigmaringen, Martyr. Double. Rouge.

Dimanche, 25. — S. Marc, Evangéliste. Double de 2e classe. Rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Lampaul-Ploudalmézeau . . . . . du 16 au 18 Avril.
Plouvorn. . . . . du 19 au 25 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Mois de Marie et fête de Jeanne d'Arc. — I. Sa Sainteté Benoît XV, espérant que l'intercession de la Reine de la Paix pourra hâter la fin de la guerre, a décidé que, pendant les exercices du mois de Marie, on récitera, chaque jour, la prière qu'il a composée pour la Paix. Le Pape y attache trois cents jours d'indulgence, chaque fois, avec la faculté de gagner une indulgence plénière, aux conditions ordinaires, pour les fidèles qui auront, durant vingt jours au moins, participé à la récitation de cette prière.

Nous notifions à Nos diocésains ce décret pontifical, et Nous les exhortons à profiter abondamment des grâces qui l'accompagnent, et à prier avec ferveur pour la Victoire et pour la Paix.

II. La solennité de Jeanne d'Arc sera célébrée dans la France entière, le dimanche 16 Mai.

Elle sera précédée d'une neuvaine de prières, s'ouvrant le samedi 8.

Au Salut quotidien, l'invocation *Beata Johanna, ora pro nobis*, sera répétée trois fois, et suivie de l'oraison liturgique de la Bienheureuse et de l'invocation à tous les Saints de France inscrits au Propre national : *S. Michaël ; S. Remigi ; S. Ludovice ; S. Genovefa ; S. Clotildis ; B. Joannes Maria* (1), *o. p. n.*

Nous demandons aux fidèles de communier, en grand nombre, pour la France, à cette occasion, et de donner à la fête un caractère aussi national que religieux.

Les circonstances que nous traversons ne Nous semblent pas autoriser les illuminations.

Mais Nous croyons que la présence du drapeau français, flottant à nos maisons, traduirait bien nos sentiments de confiance en Dieu, de reconnaissance et d'espérance patriotique en Jeanne d'Arc.

Quimper, 14 Avril 1915.

† ADOLPHE,
Év. de Quimper et de Léon.

II. Auxiliaire. — Monseigneur a nommé pour la durée de la guerre :

A Milizac : M. Gélébart, vicaire à Locquénolé.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, le repos éternel de l'âme de M. Yvinou, clerc minoré de Kerfeunteun, décédé le 3 Avril.

(1) Bienheureux Jean-Marie Vianney.

IV. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS pendant la semaine.

Avril.	*Matin.*	*Soir.*
Dimanche, 18 .	Saint-Sauveur. — Loc-Eguiner.	Guimiliau.*
Lundi, 19.....	Guiclan.....	Plouvorn.
Mardi, 20.....	Plouzévédé. — Trézilidé.....	Saint-Vougay.*
Mercredi, 21..	Plouénan. — Mespaul.....	
Jeudi, 22.....	Saint Pol-de Léon.....	Ecole de N.-D. du Creisker.
Vendredi, 23..	Roscoff.....	Santec.*
Samedi, 24 ...	Ile de Batz.....	
Dimanche, 25 .	Plougoulm.....	Sibiril.*

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. Les Communions et les Confirmations d'enfants.
II. Le succès des Armées alliées.

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *II^e Dimanche après Pâques :* messe à 5 h. 1/2, 6, 7, 8 et 9 heures, grand'messe à 10 heures, messe à midi.

Vêpres à 3 heures, chant du *Te Deum*, pour la clôture du temps pascal, bénédiction.

Il n'y a pas de réunion, le soir, à 8 heures.

Jeudi : à 8 heures du soir, prières pour le temps de la guerre, bénédiction.

Dimanche 25 : fête de saint Marc, procession avec chant des Litanies des Saints, avant la grand'messe, à l'intérieur de la cathédrale.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Les trois derniers jours de la semaine :* retraite préparatoire à la communion privée ; instruction à 11 heures et à 4 h. 1/4.

Dimanche du Bon Pasteur (18 Avril) : messes à 5 h. 1/2, 7 h. 1/2, 9 heures, 10 heures et 11 h. 1/2. — Après vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, prières pour la France ; *Te Deum* pour la clôture du temps pascal.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe recommandée pour la France, par la Ligue patriotique des Françaises.

Tous les jours : à 8 heures du soir, prières pour la France.

Avis de service. — Le grand service du Père Corre, de la Congrégation du Saint-Esprit, sera chanté à *Plougastel-Daoulas*, le jeudi, 22 Avril, à 10 heures.

Nécrologie. — I. M. LAOUÉNAN (LOUIS-JOSEPH). — Né à Quimper, le 25 Juin 1858, M. Laouénan avait reçu la prêtrise le 10 Août 1882. Il fut pendant quelques mois chapelain à Carantec. En Avril 1884, il était désigné pour le vicariat de Meilars. Il occupa successivement le même poste de vicaire à Kergloff, à Spézet et à

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Landrévarzec. Le rectorat de Tréméoc lui fut confié le 20 Mars 1905. C'est là que M. Laouénan est mort prématurément, le 20 Mars dernier, âgé de 57 ans à peine. Il laisse après lui le souvenir d'un excellent prêtre plein de bonté. A Tréméoc, il s'était appliqué surtout au catéchisme des enfants, ne négligeant rien pour imprégner ses petites ouailles de la piété solide que donne une sérieuse connaissance des vérités de notre sainte religion. Sa carrière fut modeste ; il n'en fut pas moins le bon serviteur qui, fidèle dans les humbles devoirs de sa charge, a mérité la récompense du Père de famille dont il a labouré le champ avec dévouement et avec courage.

H. M. YVINOU, *clerc minoré.* — Pierre-François-Marie Yvinou, clerc minoré, est décédé à Kerfeunteun, chez ses parents, le 3 Avril. Il n'a pas connu, comme quelques-uns de ses amis, la gloire de succomber au champ d'honneur. Sa mort cependant est la suite d'un mal, contracté ou aggravé au service de la Patrie. Entré à la caserne en Octobre 1913, l'abbé Yvinou ne put résister longtemps aux fatigues de la vie militaire. Avant la fin de Février 1914, on dut l'admettre à l'hôpital d'où il ne sortit que pour reprendre le lit à la maison. Il supporta sa maladie, durant de longs mois, patiemment, courageusement, ne voulant pas être sous-diacre plus tôt que ne le voulait le bon Dieu. Mais le bon Dieu réclamait de lui, et en même temps de sa famille, un tout autre sacrifice. Le jeune clerc s'y résigna de grand cœur, et accepta, avec joie, de mourir simple acolyte. Comme on lui apprenait qu'on était au Samedi-Saint : « Oui, dit-il, je m'en vais au ciel chanter *Alleluia !* » Et il s'est éteint doucement, paisiblement, comme il avait vécu.

R. I. P. C. G.

Neuvaine à Jeanne d'Arc. — Monseigneur a reçu de Mgr Touchet, la lettre suivante :

ÉVÊCHÉ D'ORLÉANS

« Orléans, 14 Avril 1915.

» MONSEIGNEUR,

» Après avoir pris l'avis des Eminentissimes Cardinaux français, lesquels ont tous répondu favorablement ; pour répondre d'ailleurs au désir exprimé par un très grand nombre de prêtres, de soldats, de civils, je me permets de proposer à Votre Grandeur un projet de *neuvaine nationale* à la Bienheureuse Jeanne d'Arc. Nous avons tant besoin d'un effort unanime près de Dieu !

» Afin de donner le caractère national à cette supplication, il suffirait, sans doute, que Nosseigneurs les Evêques voulussent bien l'ordonner, chacun dans son diocèse, pour le même moment, autant que possible.

» Si Votre Grandeur le jugeait bon, elle commencerait le 8 Mai et se clôturerait le dimanche 16, qui est celui de la fête liturgique de la Bienheureuse.

» Les Evêques de la province de Paris, présidés par le Cardinal-Archevêque, ont émis le vœu que je vous soumets, qu'aux prières du Salut de la neuvaine, on ajoutât à l'invocation trois fois répétée : *Beata Johanna, ora pro nobis,* avec l'oraison liturgique de la fête, l'invocation à tous les Saints de France inscrits au Propre national.

» Permettez-moi, Monseigneur, d'offrir à Votre Grandeur l'hommage de mes très sincères respects,

» † STANISLAS. »

Entrant dans les vues de l'éminent évêque d'Orléans, Monseigneur a réglé, comme on l'a vu plus haut, les exercices de la Neuvaine.

ÉVÊCHÉ DE QUIMPER ET LÉON ARCHIVES

Le Décret sur la Communion et la célébration de la messe dans les camps (suite).

§ 1. — *De la Communion des soldats combattants.*

2. — Le Décret n'envisage ici d'autre question que celle du *jeûne eucharistique,* et il formule en ces termes la dispense qu'il accorde à une classe de soldats, à l'exclusion des autres.

« *Milites ad prœlium vocatos* (i soldati sul fronte) *admitti possé, servatis servandis, ad Mensam Eucharisticam, per modum Viatici.* »

3. Il suit de là :

a) Que les soldats sur le front ont la faculté de communier *sans être à jeun.* Il est préférable sans doute qu'ils communient à jeun par respect pour l'adorable Sacrement dans lequel ils reçoivent l'humanité de Notre Seigneur Jésus-Christ et avec sa divinité le Père et le Saint-Esprit, mais, si pour un motif quelconque, ils ont dû prendre leur repas avant que la messe soit célébrée, ils peuvent communier après avoir bu et mangé. Ils peuvent même demander à communier le soir, s'il leur arrive de passer en un lieu où le Saint Sacrement est conservé.

b) Ce privilège n'est accordé qu'aux soldats sur le front ; ceux donc qui se trouvent en arrière, dans un cantonnement, une garnison, une ambulance, ne peuvent communier sans être à jeûn que s'ils sont *graviter infirmi.*

c) Combien de fois les soldats sur le front peuvent-ils communier *per modum Viatici ?* Tous les jours, s'ils le veulent et s'ils le peuvent. Jusqu'ici la faculté de communier *per modum Viatici* n'était accordée qu'aux infirmes en péril de mort *ex morbo, seu causâ internâ,* et elle était refusée, on voit bien pour quel motif, à ceux qui étaient en péril, *propter causam externam,* c'est-à-dire aux combattants, aux condamnés à mort... sur le point d'aller au combat ou à l'échafaud.

Or, la dispense de la Sacrée-Congrégation place les soldats sur le front dans la condition des infirmes en danger *ex morbo seu causâ internâ.* Donc les premiers peuvent comme les seconds, communier tous les jours, *perseverante mortis ex causâ externâ periculo.*

d) Mais les combattants ne peuvent communier ainsi que *servatis servandis ;* qu'est-ce à dire ?

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Il y a, pour bien communier, des dispositions requises : les unes regardent le corps, et la principale est le jeûne ; les autres regardent l'âme, et la principale est l'état de grâce. Quand donc la Sacrée Congrégation stipule qu'elle dispense les combattants des dispositions qui regardent le corps et sont exigées *ex jure positivo*, elle n'entend pas les dispenser, elle ne peut même pas les dispenser des dispositions qui regardent l'âme et notamment de l'état de grâce.

Un combattant qui veut communier doit être exempt de toute censure et de tout péché mortel.

4. Que doit-il donc faire, s'il a conscience d'avoir commis une faute grave, ou d'avoir encouru une censure ?

Il doit régulièrement, selon la prescription du Concile de Trente, se confesser. « *Nullus sibi conscius peccati mortalis quamtumvis sibi contritus videatur, absque præmissâ Sacramentali confessione, ad S. Eucharistiam accedere debet* ». *(Conc. Trid Sess.* XIX. *cap 7 de justif.)*

5. A quelle sorte de confession le combattant est-il tenu ? *Extra casum necessitatis*, il est obligé d'accuser *in specie infimâ*, chacun des péchés mortels qu'il a commis depuis le baptême et qu'il n'a pas encore directement soumis au pouvoir des clefs.

In casu necessitatis, il suffit qu'il les accuse *in genere*, en ayant le ferme propos de les accuser *in specie* le plus tôt qu'il pourra. Dans les deux cas, il est nécessaire qu'il en ait au moins l'*attrition*. *(Lehm de Poenit* nº 149, *Noldin, de Poenit,* nº 230.) *(A suivre.)*

Mission Catholique Suisse en faveur des prisonniers de guerre. — SECTION DE GENÈVE : *vivres et vêtements.* — « Genève, Avril 1915. La Mission Catholique Suisse en faveur des prisonniers et des disparus a été fondée par Monseigneur Bovet, évêque de Lausanne et Genève, en sa résidence de Fribourg. Sur la demande du Président de la Confédération Suisse, Sa Grandeur a nommé un de ses prêtres pour visiter les prisonniers en Allemagne, et dès lors (Décembre 1914) M. l'abbé Dévaud y remplit avec un zèle infatigable sa bienveillante mission.

En même temps, Monseigneur Bovet a fondé à Fribourg un Comité pour aider l'action du prêtre délégué, par des envois en argent ou en nature et, depuis deux mois pour rechercher les disparus.

Actuellement, l'expérience a montré la nécessité de s'occuper particulièrement de la question des vivres et vêtements pour les prisonniers indigents, c'est-à-dire pour ceux qui n'ont pas de parents ou d'amis pouvant leur adresser nominativement de quoi subvenir à leurs besoins. De là, la constitution d'une Section de Genève à la tête de laquelle Monseigneur Bovet a placé M. l'abbé Ruche, son vicaire général à Genève. Par ses soins, des démarches viennent d'être faites, soit aux Départements Suisses des Douanes et des Postes Fédérales, soit à l'Etranger. La Suisse veut bien

accorder le transit en franchise de douane, les pourparlers continuent pour la franchise de port.

De plus, pour assurer l'arrivée des envois, un membre de notre Comité s'est rendu en Allemagne et en France. Ainsi, nous avons obtenu des intermédiaires absolument sûrs, qui nous fourniront toute décharge pour nos donateurs.

Dans ces conditions, nous adressons un appel à toutes les personnes qui, songeant au grand nombre de prisonniers indigents, désirent les soulager en leur procurant soit des vêtements, soit quelques provisions de bouche. Sur ce dernier point, l'on désire spécialement : *a)* pour les camps, *pain, chocolat, conserves,* etc. ; *b)* pour les lazarets (donc en faveur des malades et des blessés), des *douceurs, marmelades pour tartines,* etc. On demande aussi du tabac et des jeux. Tout ce que nous aurons reçu sera expédié *en envois collectifs, et la répartition, ou distribution, en sera faite au mieux des besoins constatés sur place, dans les camps d'internement, par les aumôniers. La Croix,* de Paris, publiera les noms des donateurs, et annoncera l'arrivée des envois.

OBSERVATIONS INDISPENSABLES : 1º Tout envoi de France ou d'Allemagne doit être adressé à M. l'abbé Ruche, vicaire général, 15, rue de la Navigation, Genève.

2º Tout envoi doit être déclaré comme suit sur les papiers d'accompagnement : « envoi pour les prisonniers de guerre indigents en transit sur Genève ». Il sera bon de reproduire cette indication en évidence sur le paquet lui-même.

3º Les donateurs ont la faculté de joindre d'autres objets comme articles de toilette, nécessaires, etc.

Notre Comité aura certainement à supporter des frais considérables. Il se recommande donc à la charité des personnes qui pourraient par quelque envoi d'argent lui venir en aide, et il recevra les moindres sommes avec reconnaissance.

AU NOM DE LA MISSION CATHOLIQUE SUISSE :

Pour le Comité de la Section de Genève,

E. RUCHE, vicaire général, *Président ;*
Ch. GERDIL, *Vice-Président ;*
Mme JAQUENOUD, *Secrétaire.* »

Monseigneur a fait parvenir une certaine somme à Mgr Ruche pour l'œuvre d'assistance aux prisonniers et recommande cette œuvre à la charité de ses diocésains.

Lettre aux Soldats et Marins. — Des nombreux témoignages de fidélité, que Monseigneur l'Evêque a reçus, en réponse à sa Lettre aux soldats et marins, nous extrayons les lignes suivantes, écrites d'un hôpital du centre de la France :

« J'ai reçu, avec une joie très vive, un exemplaire de la Lettre que vous avez adressée aux marins et soldats de votre diocèse. Je suis très heureux de savoir que vous pensez à chacun de vos en-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

fants et que votre cœur d'Evêque et de Père nous suit partout où nous sommes.

» Malgré les rudes combats que nous avons livrés à l'ennemi, nous avons été loin d'oublier les saintes pratiques de notre admirable religion catholique. Nous avons toujours trouvé le moyen d'assister à la messe, et beaucoup d'entre nous ont eu le bonheur de servir le prêtre à l'autel et de recevoir la sainte communion.

» Si nous n'avons pu toujours entendre la messe dans une église, nous l'avons eue dans la forêt profonde de l'Argonne, près du champ de bataille où nous nous trouvions. Les prêtres ne manquent pas pour nous encourager à rester fermes, nous montrant eux-mêmes l'exemple. Dès que nous avions un moment libre, on se réunissait autour d'eux, et là, un concert admirable s'élevait par-dessus les voûtes sombres de la forêt, en faisant retentir les plus beaux cantiques bretons. Ces chants nous remplissaient de joie, et, en nous délatiguant, nous donnaient une nouvelle force et un nouveau courage pour retourner au combat.

» Je vous fais savoir, Monseigneur, que nous tenons à rester chrétiens fidèles jusqu'à la mort : « Catholiques et Bretons toujours » !

» Vous serez surpris, sans doute, de recevoir cette petite lettre d'un pauvre petit soldat breton, mais je ne sais comment vous exprimer ma reconnaissance.

» J'ai reçu votre Lettre d'une bonne personne qui a bien voulu me l'envoyer, car je n'ai plus de père ni de mère pour s'occuper de moi. Nous ne sommes plus que trois frères en ce monde : l'aîné a été fait prisonnier au combat de Charleroi et souffre beaucoup de la faim et toutes sortes de misères de la part des Allemands ; moi je me trouve blessé et malade dans cet hôpital, et mon jeune frère vient d'être appelé sous les drapeaux.

» En achevant, j'ose implorer les prières et la bénédiction de Votre Grandeur, dont je suis le tout petit soldat et très humble diocésain. » J.-M. B... »

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

Prêtre cité à l'ordre du jour. — Parmi les citations à l'ordre du jour du régiment : 219e, récemment publiées, nous relevons celle-ci :

« Le soldat brancardier PENGAM (Samuel) : « énergique et » actif, s'est toujours offert parmi les premiers pour les tâches les » plus périlleuses. A notamment, dans la nuit du 8 au 9 Septem- » bre, prodigué ses soins les plus dévoués à un certain nombre de » blessés isolés de tout secours dans le village de Villers-Saint-

» Genêt et sous le feu de l'artillerie ennemie. A pu, dans ces con- » ditions, assurer l'évacuation de la totalité de ses blessés. »

» Le lieutenant-colonel commandant le 219e d'infanterie,

» Signé : STUHL. »

M. Pengam est vicaire à Saint-Hernin.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Les prisonniers échangés.** — LETTRE DE S. EM. LE CARDINAL GASPARRI A L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS. — En réponse aux sentiments de gratitude qu'avaient exprimés au Souverain Pontife les prisonniers français échangés, grâce à la haute intervention de S. S. Benoît XV, le cardinal Gasparri vient d'adresser à Mgr l'évêque d'Orléans la lettre suivante que nous sommes heureux de publier

SEGRETERIA DI STATO DI SUA SANTITA

« Dal Vaticano, le 4 Avril 1915.

» Monseigneur,

» Vous ne vous êtes pas trompé en supposant que le « merci » des soldats français délivrés de leur captivité irait au cœur du Saint-Père. Je suis reconnaissant à Votre Grandeur de leur avoir fourni l'occasion de l'exprimer, et de m'avoir écrit, pour le transmettre à Sa Sainteté, leur filial message.

» En demandant l'échange des prisonniers devenus inaptes à reprendre les armes, S. S. Benoît XV n'avait eu, certes, en vue que de soulager quelques-unes des souffrances que la guerre actuelle a multipliées. Sa pensée ne s'était pas arrêtée aux consolations personnelles qui pourraient le récompenser de ses sollicitudes paternelles. Il ne saurait cependant rester indifférent aux témoignages de gratitude qui, de tous côtés, et sous des formes diverses, sont venus lui prouver que son intention a été comprise et ses efforts couronnés d'heureux succès.

» Mais les remerciements, tout simples et tout confiants que Votre Grandeur a recueillis ont particulièrement touché le Souverain Pontife. Il s'est plu à y voir cette spontanéité d'âme qui donne aux plus modestes fils de France une sorte de noblesse instinctive; cette sincérité aussi qui leur fait rendre hommage à la vérité, dès qu'ils la reconnaissent, et qui, pour le dire en passant, explique dans une très large mesure le si réconfortant réveil religieux de votre cher pays.

» Sa Sainteté bénit très affectueusement les prisonniers français qui, par votre bienveillante entremise, lui ont procuré cette satisfaction intime.

» Je prie Votre Grandeur d'agréer la nouvelle assurance de mon entier dévouement en Notre-Seigneur.

» P. cardinal GASPARRI. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— **Le Pape et les prisonniers civils.** — L'*Osservatore Romano* a publié la note suivante :

« Après avoir obtenu de la magnanimité des souverains et chefs d'Etats belligérants un accueil unanimement favorable à sa proposition pour la libération des prisonniers militaires reconnus inaptes à reprendre les armes, libération qui, comme on le sait, va s'accomplissant heureusement depuis quelque temps déjà, Sa Sainteté Benoît XV songea à obtenir un avantage pareil en faveur des prisonniers civils.

» A cet effet, il demanda, par voie confidentielle, à toutes et à chacune des puissances belligérantes, de concéder la liberté de rentrer dans leur patrie à diverses catégories de ces détenus.

» Le Saint-Siège reçut rapidement plusieurs réponses favorables à sa nouvelle proposition généreuse et humanitaire. D'autres réponses aussi satisfaisantes sont attendues.

» Une grave difficulté avait surgi toutefois, à ce propos, entre l'Angleterre et l'Allemagne. Tandis que la première, en effet, consentait à la libération de ceux qui avaient dépassé l'âge de 55 ans, la seconde demandait, au contraire, qu'on étendît cet avantage à ceux qui auraient dépassé 45 ans.

» L'Allemagne déclara même, comme cette divergence de vues persistait, qu'elle consentirait à l'échange des personnes inaptes au service militaire, à condition que l'Angleterre accepterait de relâcher les hommes qui auraient, comme on vient de le dire, dépassé 45 ans.

» Le gouvernement de Sa Majesté britannique demanda alors au Saint-Père d'avoir la bonté d'intervenir auprès de l'Allemagne et, après une démarche du Souverain Pontife, le cardinal Secrétaire d'Etat put donner communication au ministre anglais que l'Allemagne acceptait les conditions proposées. Sir Howard a répondu en ces termes au cardinal Secrétaire d'Etat :

« J'ai l'honneur d'informer Votre Eminence que je viens de
» recevoir un télégramme de mon gouvernement qui exprime sa
» satisfaction d'apprendre la bonne nouvelle du consentement
» donné par l'empereur d'Allemagne à la proposition de S. S. Be-
» noît XV pour l'échange des prisonniers civils inaptes au service
» militaire. Me conformant aux instructions de mon gouverne-
» ment, je prie Votre Eminence de présenter les plus vifs remer-
» ciements de celui-ci à Sa Sainteté pour la sollicitude avec laquelle
» le Souverain Pontife s'est employé à réaliser cette intention huma-
» nitaire. »

» Ainsi l'initiative heureuse du Saint-Père vient de réussir, une fois de plus, une opération qui ne gêne personne, qui ne menace, qui ne blesse, qui ne tue qui que ce soit, une simple bonne œuvre, un de ces vieux bienfaits constants, un de ceux qui remplissent le Moyen-Age et l'histoire moderne, l'œuvre de charité appelée visite, rachat ou délivrance des prisonniers.

» On n'en parlera pas, ou très peu dans la presse, mais tout de même cela existe. Partout où il reste quelque intelligence dans les

cerveaux, on y réfléchit, on y réfléchira, et on applaudira à l'action bienfaisante du Pape, qui ne cesse d'exercer son intervention en faveur des malheureux. »

— **Le nouveau ministre de Belgique au Vatican.** — Jeudi 17 Mars, Sa Sainteté le Pape a fait au nouveau ministre de Belgique, qui lui présentait ses lettres de créance, un accueil empreint de cordialité et de haute estime. On lira avec un vif intérêt le discours que M. Van den Heuvel adressa à cette occasion à Benoît XV.

« Très Saint Père, j'ai le bonheur d'être envoyé auprès de Votre Sainteté, alors que la Belgique traverse les heures les plus douloureuses de son histoire. Confiante dans les traités et ne recherchant que l'amitié de ses voisins, la Belgique se consacrait aux mille travaux de son activité industrielle et agricole, au culte des sciences et des arts, lorsqu'elle vit tout à coup, pour ne pas avoir consenti à violer les devoirs de sa neutralité, la guerre envahir son territoire et y commettre les plus épouvantables ravages. Ses monuments eux-mêmes, titres de gloire du pays, ne furent pas épargnés, et la riche bibliothèque de l'antique Université de Louvain, ce précieux legs scientifique des siècles passés, fut livrée aux flammes de l'incendie. Toutes les classes sociales s'unirent autour de leur roi, dans une même solidarité défensive et patriotique. Les autorités parlèrent unanimement des devoirs qu'imposait à tous cette cruelle situation. Dois-je rappeler avec quelle éloquence et quel cœur s'exprima le cardinal archevêque de Malines ?

» Parmi les douleurs que la Belgique a eu à subir, une des plus pénibles fut assurément celle qui atteignit les âmes pieuses du pays. De vieille date profondément catholique, la Belgique avait toujours veillé avec un soin tout particulier à la sauvegarde des intérêts religieux. Elle avait, en 1830, garanti aux cultes, pour leur pratique et leur organisation, une liberté que peu de pays connaissent encore aujourd'hui et dont les avantages ont pu être appréciés sur place par l'illustre Pontife Léon XIII. Elle avait voulu des églises dignes de sa piété, elle entendait entourer de respect les ministres du culte et assurer la liberté de la parole évangélique.

» Saluant dans le Saint-Siège le guide religieux et l'autorité morale suprême, elle lui voua un attachement qui n'a jamais connu de défaillance. Aussi je ne puis dire quelle fut son affliction lorsqu'elle vit nombre de ses églises profanées et ruinées, plusieurs de ses prêtres déportés, des centaines martyrisés et fusillés, des évêques livrés à d'indignes traitements, et l'enseignement épiscopal lui-même soumis à de multiples entraves.

» Mais au milieu de ses malheurs, la Belgique a été profondément émue et touchée des témoignages de vive sollicitude et de paternelle bienveillance que Votre Sainteté a bien voulu lui accorder. Le roi, mon auguste souverain, m'a chargé de vous dire combien il souhaite de voir les relations amies qui ont existé entre la Belgique et le Saint-Siège continuer à se dérouler dans une par-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

faite harmonie et pour le plus grand bien des fidèles belges. J'ai l'honneur de remettre à Votre Sainteté les lettres royales qui m'accréditent auprès d'elle comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en mission spéciale. »

Dans la réponse du Pape, on remarquera la netteté avec laquelle le Souverain Pontife insiste sur sa lettre au cardinal Mercier et sur son allocution consistoriale :

« C'est avec des couleurs bien sombres, commença le Pape, que vous venez de peindre la situation de votre pays, Monsieur le Ministre. Nous aussi, en recevant les lettres de Sa Majesté le Roi des Belges, qui vous accréditent comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire auprès du Saint-Siège, Nous pensons aux malheurs qui ont frappé votre noble patrie dans ces derniers temps. Ce triste souvenir nous oblige à renouveler les sentiments que Nous avons exprimés, soit directement au cardinal archevêque de Malines, soit dans l'occasion solennelle du dernier Consistoire.

» En ce moment, il Nous est agréable de vous donner, Monsieur le Ministre, la bienvenue à Rome, mais Nous ne pouvons le faire sans exprimer la profonde affliction qui Nous déchire le cœur dès le commencement de notre pontificat. Nous croyons cependant que les Belges ne doivent pas oublier qu'après l'orage le soleil ne tarde pas à réconforter les habitants d'ici-bas. Nous souhaitons de même à Nos chers fils de Belgique de pouvoir bientôt saluer le beau soleil de la paix sur l'horizon de leur patrie.

» Nous voudrions même ne pas devoir nous borner à de simples souhaits. Mais, pour le moment, Nous demandons que les Belges ne veuillent pas douter de la bienveillance dont Nous aimons à les entourer.

» C'est en nous inspirant de cette bienveillance que Nous assurons le nouveau ministre de Belgique de l'accueil qu'il trouvera toujours chez Nous dans l'accomplissement de sa mission de raffermir les bons rapports qui existent entre son gouvernement et le Saint-Siège. En attendant, Nous le prions de faire parvenir à son auguste souverain l'hommage de Nos sentiments amicaux et d'agréer pour lui-même l'assurance de la satisfaction que Nous a causée le choix d'un personnage qui, ayant été ministre de la Justice et professeur de droit à l'Université de Louvain, ne peut s'inspirer que de l'amour pour la justice et pour la vérité. »

— **Mort du cardinal Agliardi.** — Le cardinal Agliardi, qui vient de mourir à 78 ans, était un personnage considérable de l'Eglise catholique et l'une des figures les plus respectables du Sacré-Collège.

Le défunt prince de l'Eglise, surtout depuis la guerre, n'a jamais fait mystère de ses vives sympathies pour la France et les alliés. Il avait résidé quatre ans à Bombay, comme délégué apostolique. Bien des fois il a fait les éloges les plus sentis de l'Angleterre et de la large liberté dont jouissent les catholiques dans les colonies de l'Empire britannique.

Le cardinal Agliardi avait également représenté le Pape Léon XIII au couronnement du tsar Nicolas, qui eut lieu à Moscou, en 1896. C'était donc un ami sincère de la Triple-Entente.

Le cardinal Agliardi joua un rôle de premier ordre au dernier conclave, et la haute influence dont il jouissait au sein du Sacré-Collège contribua, dans une large mesure, à assurer l'élection de Benoît XV.

Le cardinal défunt a eu également une très grande part dans les premiers actes du nouveau pontificat. Il avait été très affecté de la guerre et, souvent, au cours de ces derniers mois, il a exprimé les sentiments de tristesse et d'horreur que lui inspiraient les hécatombes humaines de l'épouvantable guerre déchaînée par les ambitions de l'Allemagne.

Les funérailles du cardinal Agliardi ont eu lieu le 23 Mars, à Saint-Laurent in Damaso. Conformément à la volonté du défunt, le corps a été ensuite transporté à Osio Sotto, paroisse du diocèse de Bergame, dont le cardinal fut curé.

Lettre de Son Eminence le cardinal Mercier, archevêque de Malines à Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Paris.

ARCHEVÊCHÉ
DE MALINES

» Malines, le 15 Mars 1915.

» Eminentissime Seigneur,

» Que de fois, ces dernières semaines, je me suis pris à regretter mon long silence à votre égard ! Et quand je dis « à votre égard », je voudrais comprendre dans l'éminente personnalité de l'Archevêque de Paris, mes chers et vénérés collègues du Sacré-Collège en France, les nombreux Archevêques et Evêques de l'Episcopat français, les catholiques, les patriotes de France, — et ils sont légion, — qui m'ont témoigné, soit en public, soit dans les lettres privées, leur sympathie, leurs encouragements, et au réconfort de leur exemple ont ajouté le secours de leurs aumônes ou de leurs prières pour leur alliée la plus faible, mais la plus complètement dévouée, je crois, à notre cause commune, pour notre chère Bel- gique.

» Il m'en coûte d'être privé des moyens d'aller librement vers votre Eminence et vers eux, pour dire à notre grande alliée, si ferme dans sa résistance à l'ennemi, si noble dans son réveil religieux, si unie dans son élan patriotique, si gracieusement reconnaissante à la Belgique d'avoir défendu, comme elle le devait, sa neutralité, toute l'affection que j'éprouve pour elle et l'admiration que m'inspire sa fidélité à son rôle séculaire de gardienne du droit et de protectrice de la civilisation. Le jour approche, chère Eminence, je n'en puis douter, où l'entière liberté de nos mouvements et de notre parole nous sera rendue, à vous et à nous, et alors ce nous sera une grande joie de nous dire mutuellement, sans ambages, de près, tous les sentiments patriotiques et chrétiens qui se

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pressent en ce moment en nos âmes et qui auraient tant besoin de faire explosion. Que Dieu nous fasse la grâce d'attendre avec patience cette heure libératrice pour laquelle je donne rendez-vous à mes frères de France, à Bruxelles, à Louvain, à Malines, comme je sais qu'ils escomptent notre présence à Reims, à Paris et à Montmartre.

» Eminentissime Seigneur, je vous reste uni de cœur et d'âme et, par vous, je me tiens étroitement uni à la France, avec laquelle et pour laquelle la Belgique prie, souffre et espère d'une invincible espérance.

» Votre tout dévoué en Notre-Seigneur,

« † D. Card. MERCIER, *Archevêque de Malines.* »

VALENCE. — **Atteinte à la liberté religieuse.** — Monseigneur l'Evêque de Valence faisait annoncer vendredi, dans sa *Semaine religieuse*, que M. l'abbé Desgranges donnerait dimanche, dans sa cathédrale, une conférence sur le « Pape et la guerre ». Au dernier moment, après une intervention du préfet, le gouvernement fit publier par affiches dans toute la ville l'interdiction de la conférence à la cathédrale. Un piquet de 300 hommes et la gendarmerie avaient reçu des ordres pour s'opposer, au besoin par la force, à la conférence annoncée. C'est une inconcevable atteinte à la liberté religieuse contre laquelle l'Evêque de Valence a aussitôt protesté. La décision du gouvernement est d'autant plus inattendue que la conférence de l'abbé Desgranges avait déjà été donnée quatre fois, notamment à Bordeaux où les autorités préfectorale et militaire n'y avaient vu aucun inconvénient et n'avaient fait aucune objection. Elle constitue en tout cas une atteinte formelle et grave à la liberté du culte reconnue par la loi, ainsi qu'une nouvelle injure au patriotisme du clergé et des catholiques de France. Les épreuves de la guerre, on le voit, n'ont pas modifié, à Valence, l'état d'esprit de certains fonctionnaires dont le zèle pourrait se dépenser plus utilement pour le pays.

Le nouvel Evêque de la Martinique. — Le R. P. Paul Lequien, curé-archiprêtre de la Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), vient d'être nommé évêque de la Martinique (15 Mars), en remplacement de Mgr Malleret, mort prématurément en Juin dernier.

Comme Mgr Malleret, Mgr Lequien appartient à la Congrégation du Saint-Esprit, qui a la charge du service religieux des anciennes colonies françaises. Il est né à Merville (Nord), le 4 Septembre 1872, et a été successivement missionnaire au Sénégal, en Haïti et à la Guadeloupe. Partout, il a fait preuve d'éminentes qualités sacerdotales : sa nomination ne surprendra pas la Martinique qui l'attendait.

Le sacre de Mgr Lequien aura lieu à Fort-de-France et sera fait par Mgr Genoud, évêque de la Guadeloupe.

Le Curé d'Ars et la guerre. — Mgr Perriot, fondateur de l'*Ami du Clergé*, a adressé le 24 Février 1908 au Révérendissime Père dom Gréa, une lettre ou l'on trouvera de curieuses réflexions à propos du curé d'Ars :

« Langres, le 24 Février 1908.

» Mon très vénéré et encore plus aimé Père,

» C'est pour moi une fête de recevoir une de vos lettres... Au sujet du Curé d'Ars, voici exactement ce qu'il en est. Un de mes amis, qui était en pèlerinage, en 1862 probablement, peut-être un an ou deux plus tôt, peut-être même, mais peu probablement un an plus tard — me rapporta dans une lettre, une prophétie du Bienheureux, qu'il avait connue sur place. En voici le sens et à peu près les termes :

« Il y aura une guerre avec l'Allemagne. Elle sera très mal » conduite du côté des Français, qui seront vaincus. La France » perdra deux provinces. » Je me disais que le bon Curé, pour parler de provinces, ne devait pas avoir appris qu'il n'y avait plus de provinces, mais des départements ; mais ce que nous avons perdu, ce ne sont pas deux départements, ni trois, ni quatre ; ce sont bien deux provinces.

» Voici la seconde partie :

» Plus tard, il y aura une autre guerre avec l'Allemagne. Elle » sera mieux conduite que la première. Oh ! les petits Français, » comme ils se battent bien ! On laissera les Allemands pénétrer » en France. Mais on se réunira derrière eux ; ils seront battus, » et de tous ceux qui seront entrés en France, il en retournera » très peu dans leur pays. Alors la France recouvrera ce qu'elle » avait perdu et quelque chose de plus. »

» Le temps où la deuxième guerre aura lieu est caractérisé par ceci : « En ce temps-là, les Français seront divisés en deux partis » l'un contre l'autre. »

» A ce sujet, je m'épuisais à combiner les partis d'alors, de manière à en avoir deux seulement et je n'y réussissais pas ; mais nous y voilà bien clairement. Ayant vu la première partie de la prophétie se réaliser, j'attends la réalisation de la seconde. Nos rapports avec l'Allemagne ne sont pas de nature à rendre improbable une guerre avec elle, bien que nous fassions tout pour l'éviter. Quant à la manière générale dont se ferait l'invasion, il est évident que la prévision du B. Curé d'Ars se vérifierait. Nous ne pouvons pas empêcher qu'au premier moment les Allemands pénètrent chez nous ; ils ont l'avance pour la mobilisation. Nos militaires n'ont pas même la pensée de s'y opposer : c'est un point bien arrêté chez eux. De la suite, on ne peut rien prévoir, ou plutôt on aurait quelque raison de prévoir que la prédiction du B. Curé d'Ars se trouvera démentie ; mais je crois plus à sa parole qu'aux apparences.

» PERRIOT, pr. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

Le 4e livre de l'Imitation, suivi du décret sur la communion fréquente ; relié toile, 0 fr. 30. « A la Clochette », 25, *rue Nicolo, Paris.*

OBLIGATIONS DE LA DEFENSE NATIONALE

On nous pose les deux questions suivantes :

Les porteurs de bons qu'ils veulent échanger ne peuvent-ils s'adresser à leur percepteur au lieu d'aller chez le receveur des finances, qui est parfois assez éloigné ?

Les souscripteurs ne pourraient-ils, au moins pour les types courants, recevoir leurs obligations aux guichets de souscription ?

Sur le premier point les porteurs de bons ont satisfaction ; ils peuvent dès maintenant s'adresser à leur percepteur.

Sur le 2e point, les recettes des finances seront prochainement approvisionnées de certificats provisoires que l'on délivrera contre versement, séance tenante, au moins pour les coupures courantes.

Le prix d'émission dans la deuxième quinzaine d'Avril est de 95 fr. 05.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

SAISON 1915 **VICHY** SAISON 1915

OUVERTURE le 1er MAI

Pour tous Renseignements, s'adresser au SYNDICAT d'INITIATIVE, à Vichy

RHUMES — Pour se guérir et se préserver des ***Rhumes, Toux, Bronchites, Refroidissements, Catarrhes, Grippe, Asthme, Influenza, Phtisie, Tuberculose,*** pour se fortifier les bronches, l'estomac et la poitrine, il suffit de prendre à chaque repas deux GOUTTES LIVONIENNES de TROUETTE-PERRET. — **2** fr. **50** le Flacon toutes Pharmacies.

Seul Fabriqué à CHATELGUYON

LAXATIF MIRATON

Toutes PHARMACIES-LA BOITE 2 FCS

Echantillon gratuit 9 rue Auber (PARIS)

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

Abonnement : un an, France 6 fr. ; Etranger 8 fr.

30e ANNÉE. Vendredi 23 Avril 1915. N° 17.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nomination ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Avis de service ; Complément à l'*Ordo* diocésain ; Œuvre de la Protection de la Jeune Fille ; Le Sou du Soldat dans l'Enseignement libre ; Une Œuvre nouvelle ; Le décret sur la communion et la célébration de la messe dans les camps (fin) ; Nos prêtres soldats (suite) : Hommage à M. Courtès ; Au tableau d'honneur du 219e ; Citation à l'ordre du jour.

III. — Chronique générale : Rome ; Ouvrages à l'Index ; Adresse de l'A. C. J. F. aux J. C. des nations alliées et neutres ; En marge de l'expédition d'Orient : Les Lieux Saints (à suivre).

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 25 Avril. — 3e Dimanche après Pâques. S. Marc, Evangéliste. Double de 2e classe. Rouge.
A la messe, mémoire du dimanche.
A vêpres, mémoires du suivant et du dimanche.
Lundi, 26. — SS. Clet et Marcellin, Papes et Martyrs, Semi-double. Rouge.
Mardi, 27. — Office de l'Octave de S. Joseph.
Mercredi, 28. — Octave de S. Joseph. Double-majeur. Blanc.
Jeudi, 29. — S. Pierre, Martyr. Double. Rouge.
Vendredi, 30. — Ste Catherine de Sienne, Vierge. Double. Blanc.
Samedi, 1er Mai. — SS. Philippe et Jacques, Apôtres. Double de 2e classe. Rouge.
Dimanche, 2. — 4e Dimanche après Pâques.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plouvorn	du 19 au 25 Avril.
Plozévet.	du 26 au 30 —
Clohars-Carnoët.	du 1er au 6 Mai.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nomination. — Monseigneur a nommé suppléant :
A Plouyé : M. Arzel, vicaire à Plouvorn.

II. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Avril.	*Matin.*	*Soir.*
Dimanche, 25.....	Plougoulm.....	Sibiril.*
Lundi, 26.....	Cléder. — Tréflacuénan.....	Plouescat.
Mardi, 27.....	Plounévez-Lochrist.....	Tréflez.*
Mercredi, 28.....	Lanhouarneau.	

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos de l'âme de M. Cloastre Hervé, décédé à Saint-Pierre-Quilbignon, le 20 Avril 1915.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. Les Communions et les Confirmations d'enfants.
II. Le succès des Armées alliées.

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 25 Avril :* messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9 heures, grand'messe à 10 heures, messe à midi.

A 5 h. 1/2, à la Chapelle, messe pour la Fraternité du Tiers-Ordre de Saint-François.

A 7 heures, réunion de la Congrégation des Demoiselles, messe, instruction, bénédiction.

A 10 heures, avant la grand'messe, procession de Saint-Marc, à l'intérieur de la Cathédrale.

A 3 heures, vêpres suivies des prières pour le temps de la guerre.

A 4 heures, à la Chapelle, réunion de la Fraternité, instruction par le R. P. Trébaol, cérémonie de la rénovation, bénédiction.

Le soir, à 8 heures, réunion de la Confrérie des Trépassés : sermon breton, vêpres des Morts.

Jeudi 29 : prières pour la paix et bénédiction, à 8 heures.

Vendredi 30 : à la même heure, ouverture des exercices du Mois de Marie, instruction, bénédiction.

— Église de Saint-Mathieu. — *3e Dimanche après Pâques :* fête de saint Marc. Après la 1re messe, à 5 h. 1/2, à l'intérieur de l'église, procession ; messes à 7 h. 1/2, 9 heures, 10 heures et 11 h. 1/2.

Après vêpres : prières pour la France et bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe recommandée pour la France par la Ligue patriotique des Françaises.

Tous les jours, à 8 heures du soir, prières pour la France, chapelet et bénédiction du Saint-Sacrement.

Avis de service. — Le service anniversaire de M. Siou, ancien recteur de Poullan, sera chanté dans cette paroisse mardi, 27 Avril, à 10 heures.

Un autre service sera chanté à *Ploudaniel* le jeudi, 29.

Complément à l'*Ordo* diocésain. — Au moment où paraissait notre *Ordo* diocésain, le fascicule (1) des Leçons abrégées à dire comme IXmes Leçons des fêtes simplifiées n'était pas encore mis en vente. Aussi n'a-t-on pu insérer, pages XXVI à XLVI, que les Leçons des fêtes perpétuellement empêchées dans le diocèse. On trouvera ci-après les IXmes Leçons des offices du 28 Avril, du 20 Mai et du 31 Mai. Outre que la récitation en est plus courte que celles des trois Leçons réunies en une que prévoit l'*Ordo*, elle est plus régulière et plus conforme au Décret de la S. C. des Rites, en date du 24 Juin 1914, et à la rubrique insérée en tête du fascicule.

Die 28 Aprilis. — **Pro S. Paulo a Cruce, Conf.**

Lectio IX. — Paulus a Cruce, Uvadæ in Liguria natus, a primo rationis usu, Jesu Christi crucifixi amore flagravit. Martyrii desiderio incensus, exercitui se adjunxit qui Venetiis ad bellum Turcis inferendum comparabatur. Cognita vero Dei voluntate, honestissimis nuptiis sibique delata patrui hereditate recusatis, rudi tunica a suo episcopo indutus, nondum clericus, Dominicum agrum divini verbi prædicatione excoluit. Romæ a summo Pontifice Benedicto decimo tertio ex obedientia sacerdotio auctus, in solitudinem recessit Argentarii montis, quo eum beata Virgo jampridem invitaverat, veste illi simul ostensa atri coloris passionis Filii sui insignibus decorata, ibique fundamenta jecit novæ congregationis, cujus sodales voto adstringerentur Dominicæ passionis memoriam promovendi. Sacras Virgines quoque instituit, quæ Domini passionem sedulo meditarentur. Prædicatione, virtutibus et divinis charismatibus clarus, Romæ obdormivit in Domino, anno millesimo septingentesimo septuagesimo quinto. Eum Pius nonus Pontifex maximus in Beatorum, dein in Sanctorum numerum retulit.

Die 20 Maii. — **Pro S. Bernardino Senensi, Conf.**

Lectio IX. — Bernardinus Albizesca, nobili Senensi familia ortus, inter prima grammaticæ studia, neglectis puerilibus ludis, pietatis operibus animum intendit, beatæ Virginis cultui præcipue addictus. Caritate et misericordia in pauperes insignis, eorum servitio Senis in hospitali beatæ Mariæ de Scala se mancipavit. De capessendo religiosæ vitæ instituto deliberans, Deo sic disponente, beati Francisci ordinem præ ceteris optavit, in quo humilitate, patientia, aliisque religiosi hominis virtutibus excelluit. Prædicandi onere a superioribus suscepto, cum se minus idoneum agnosceret ob vocis exilitatem et raucitatem, Dei ope implorata, prodigiose ab hoc impedimento liberatus est. Urbes atque oppida concursans, in nomine Jesu, quem semper in ore et pectore gerebat, civium ubique discordias exstinxit, et collapsam pietatem moresque verbo et exemplo magna ex parte restituit. Libros pie docteque conscripsit. Plenus meritis et miraculis clarus, annos natus sex ac sexaginta, in urbe Aquila in Vestinis, beato fine quievit.

(1) *Lectiones pro festis universalis Ecclesiæ commemoratis ad matutinum legendæ juxta rubricam,* fascicule de 102 pages, Imprimerie vaticane, 0 fr. 80.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Die 31 Maii. — **Pro S. Angela Mericia, Virg.**

Lectio IX. — Angela Mericia, piis orta parentibus, a prima ætate magna virtutum specimina dedit, cilicio ac flagellis frequenter usa, et orationi indesinenter dedita. Paternis bonis abdicatis, ac regulam tertii ordinis sancti Francisci amplexa, evangelicam paupertatem virginitatis laudi conjunxit, nullumque pietatis officium erga proximos omisit. Sacra Eucharistia frequentissime refecta, tanta caritatis vi ferebatur in Deum, ut sæpius extra sensus raperetur. Brixiæ novam virginum societatem sub certa disciplina sanctisque vivendi regulis constituit, quam sanctæ Ursulæ patrocinio ac nomine insignivit. Tandem prope septuagenaria evolavit in cœlum, anno Domini millesimo quingentesimo quadragesimo, sexto Kalendas Februarii. Cultum illi jamdiu exhibitum Clemens Papa decimus tertius solemni decreto ratum habuit et confirmavit. Pius vero Papa septimus sanctarum Virginum catalogo eam adscripsit.

Œuvre de la Protection de la Jeune Fille. — Le 26 Avril, fête de *Notre-Dame du Bon-Conseil*, patronne de l'Association, les membres de l'Œuvre peuvent gagner, aux conditions ordinaires, une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire.

Ce jour-là, lundi 26 Avril, à Quimper, M. le chanoine Alfred Le Roy, aumônier du Comité diocésain de l'Œuvre, célébrera la sainte messe, à 7 heures, dans la chapelle du Patronage des Jeunes Filles, 5, rue Valentin. Instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

L'ENSEIGNEMENT LIBRE

Le Sou du Soldat. — Lainages pour les Soldats.

Cotisations versées pour le « Sou du Soldat », et Objets confectionnés pour les Soldats, par les écoles libres du Finistère, pendant le mois de Mars 1915.

Ecoles de Filles.

Bannalec, 20 fr. ; Beuzec-Cap-Sizun, 20 ; Beuzec-Conq, 11 ; Bodilis, 46,50 ; Bohars, 5 ; Brasparts, 10 ; Brélès, 11 ; Briec, 12 ; Carantec, 12 ; Carhaix, 20 ; Cast, 10 ; Châteaulin, 14 ; Châteauneuf-du-Faou, 8 ; Cléder, 10 ; Clohars-Carnoët, 20 ; Clohars-Fouesnant, 5 ; Comanna, 10 ; Combrit, 15 ; Le Conquet, 70 ; Crozon, 12 ; Douarnenez, 10 ; Elliant, 30 ; Le Folgoët, 12 ; La Forêt-Fouesnant, 7 ; Fouesnant, 10 ; Gouesnac'h, 10 ; Gouesnou, 12 ; Gouézec, 18 ; Guimiliau, 7 ; Guissény, 6 ; Kerfeunteun, 15 ; Kerlouan, 25 ; Lampaul-Guimiliau, 55 ; Landéda, 13 ; Lanarvily, 13,50 ; Landerneau, 39 ; Landivisiau, 25 ; Landunvez, 15 ; Lannédern, 5 ; Lannilis, 21,75 ; Loc-Eguiner (Saint-Thégonnec), 4,70 ; Locronan, 12 ; Loctudy, 12 ; Locunolé, 5 ; Logonna-Daoulas, 4,40 ; Loperhet, 8 ;

Mabalon, 10 ; Milizac, 24 ; Moëlan, 36 ; Ouessant, 38 ; Plabennec, 26 ; Pleyben, 20 ; Pleyber-Christ, 21 ; Plobannalec, 10 ; Plounévez-Lochrist, 10,40 ; Plonévez-du-Faou, 23 ; Plouarzel, 20 ; Ploudalmézeau, 10 ; Ploudaniel, 12 ; Plouescat, 18 ; Plouézoc'h, 6 ; Plougastel-Daoulas, 70 ; Plougonvelin, 10 ; Plougonven, 14 ; Plougourvest, 12 ; Plouguerneau, 16 ; Plouguin, 30 ; Plouider 15 ; Ploujean, 6 ; Ploumoguer, 10 ; Plounéour-Ménez, 10 ; Plounéventer, 24 ; Plouvien, 10 ; Plouvorn, 8 ; Plouzané, 13 ; Pont-Aven, 15 ; Pont-Croix, 8,25 ; Pont-l'Abbé, 19 ; Portsall, 5 ; Pouldergat, 5 ; Poullan, 20 ; Querrien, 39 ; Riec-sur-Bélon, 21 ; Roscoff, 23 ; Rosnoën, 20 ; Saint-Évarzec, 13 ; Saint-Goazec, 21 ; Saint-Jean-du-Doigt, 3 ; Saint-Jean-du-Pilier-Rouge (Brest), 25 ; Pensionnat Jeanne-d'Arc (Brest), 50 ; Cours Fénelon (Brest), 100 ; Saint-Marc, 20 ; Saint-Mathieu (Morlaix), 25 ; Saint-Mathieu (Quimper), 25 ; Saint-Méen, 15 ; Saint-Melaine (Morlaix), 20 ; Institution Saint-Joseph (Morlaix), 30 ; Mlle Stéphan (Brest), 13 ; Saint-Nic, 25 ; Saint-Pol de Léon, 37,50 ; Saint-Thégonnec, 31 ; Saint-Yvi, 13 ; Sizun, 6 ; Tréflez, 10 ; Trefflagat, 5 ; Trégunc, 13,50 ; Tréméven, 7.

Ecoles de Garçons.

Brasparts, 10 fr. ; Brélès, 14,25 ; Carhaix, 26 ; Châteaulin, 57 ; Châteauneuf-du-Faou, 12 ; Clohars-Carnoët, 15 ; Collorec, 10 ; Le Conquet, 19 ; Douarnenez, 60 ; Elliant, 13 ; Kerfeunteun, 10 ; Landerneau, 31 ; Lesneven, 17 ; Mahalon, 23 ; Plabennec, 30 ; Pleyben, 11,40 ; Plounéour-Trez, 35,50 ; Plouzané, 4,50 ; Pluguffan, 7 ; Pont-Croix, 11 ; Riec, 11 ; Roscoff, 8 ; Saint-Joseph (Brest), 50 ; Saint-Mathieu (Morlaix), 30 ; Saint-Pierre-Quilbignon, 24 ; Saint-Pol de Léon, 16 ; Saint-Thégonnec, 30.

Total : 2.426 fr. 15.

(A suivre.)

A. C. J. F. — Une œuvre nouvelle. — Le Comité diocésain de la Jeunesse Catholique, ému du péril auquel sont exposés les soldats du front, du fait des mauvaises publications qui circulent dans la zone des armées, a adressé à ses groupes la circulaire suivante que nous recommandons à l'attention de nos lecteurs :

« Mon cher Président,

» Certains amis dévoués hésitent dans le choix des moyens d'action.

» Notre Président diocésain, toujours au front et tout au regret de n'avoir point le loisir de composer de longues lettres pour ses amis de la J. C., auxquels il prie de souhaiter bon courage, signale à notre activité un fait important au point de vue intellectuel et moral.

» Des journaux, revues, brochures, livres, à l'esprit tendancieux ou franchement mauvais, circulent dans la zone des armées, entre les mains de nos soldats, et dont la lecture paralyse l'heureuse influence de nos amis et des aumôniers militaires.

» Nos amis souffrent de l'inanité de leurs efforts. Par la voie

Archives dioc[illegible]ines de Quimper et Léon

de notre cher Président, ils demandent secours. Refuserons-nous de les aider dans leur apostolat ?

» Que chaque membre de nos groupes recherche activement, partout où il espère en trouver, des publications attrayantes, instructives, renfermant des idées saines.

» Quelques livres de piété ou autres en breton feraient le bonheur d'aumôniers, brancardiers et de plusieurs soldats bretons.

» Des romans à thèse de nos meilleurs auteurs (René Bazin, Henry Bordeaux...) de la collection Nelson, par exemple, conviendraient à de nombreux soldats.

» Les romans à 20 centimes de la Bonne Presse seraient bien accueillis sur le front, entre autres les numéros de *la Grande Guerre* que cette maison publie actuellement.

» Certains illustrés à petit format, avec leurs gravures d'actualité, seraient également très goûtés.

» Cette énumération donne un aperçu des diverses publications susceptibles de répondre aux besoins de nos amis.

» A l'œuvre donc pour l'âme de nos combattants !

» Que chacun contribue de toute son activité à cette œuvre de moralisation pour hâter le retour religieux annoncé, prélude de jours heureux pour la France !

» Veuillez croire, mon cher ami, aux sentiments entièrement dévoués de

Votre Comité diocésain.

» *N. B.* — Toutes les publications recueillies sont centralisées dès maintenant, en vue de leur prochain envoi aux militaires sur le front, par : P. Larvor, 69, rue Yves-Collet, Brest ; librairie Le Goaziou, Morlaix.

» Le Comité diocésain serait très reconnaissant à toutes les personnes qui, s'intéressant à cette nouvelle œuvre, lui feraient don des publications dont elles pourraient disposer en faveur de nos combattants. »

Le Décret sur la Communion et la célébration de la messe dans les camps (fin).

§ II. — *De la célébration de la Messe dans les camps.*

6 Le Décret du 11 Février ne traite que d'un seul point, à savoir, du lieu où l'on peut célébrer dans les camps : *de loco celebrationis in castris*. A quelle heure peut-on commencer le sacrifice ? Quelle Messe peut-on célébrer ? une Messe votive ? la Messe du jour ? Avec quels ornements ?... Autant de questions qui n'y sont pas soulevées.

Or, il n'accorde pas indistinctement les mêmes facilités à tous les prêtres sur le front. En effet, ils distingue parmi eux : 1. les prêtres-infirmiers ou brancardiers, 2. les prêtres dans les tranchées.

7. Voici le privilège qu'il accorde aux premiers : « *Sacerdotes militiae adscriptos qui militibus sauciis, infirmisve deferendis vel curandis destinati sunt (vulgo* lecticarios *vel* infirmarios), *si in ecclesiis Missam celebrare nequeant, — in quocumque loco, decenti tamen et tuto, — et etiam sub dio, Sacrum litare posse.* »

a) La S. Congrégation commence par dire : *si in ecclesiis celebrare nequeant*. Elle maintient donc la règle formulée jadis par S. Augustin, S. Cyrille d'Alexandrie, S. Basile, Félix IV (1), et confirmée en ces termes par le Concile de Trente : « *Episcopi ne patiantur privatis in domibus, atque omnino extra ecclesiam, et ad divinum tantum cultum dedicata oratoria, Sanctum hoc Sacrificium peragi.* » *(Conc. Trid. Sess.* XXII, *de Sacrif. Missae).*

Mais devra-t-on s'abstenir de célébrer si l'église est en ruines, si elle est transformée en ambulance pour les blessés, ou en lieu de refuge pour les gens chassés de leur maison, si elle est polluée, si elle est trop petite... ?

b) Dans ce cas, les Prêtres infirmiers ou brancardiers peuvent, par dispense pontificale, dire la Messe *in quocumque loco, — decenti tamen et tuto*. Cette dispense, comme d'ailleurs toutes les autres, ne doit pas être étendue au delà des termes de la concession. Il convient donc d'en peser les mots.

In quocumque loco, c'est-à-dire, même dans un lieu non consacré, une salle, une grange, un hangar. *Decenti tamen*. Il faut que ce lieu soit décent de sa nature, ou rendu tel, sinon par les tentures qu'on y aura disposées, du moins par l'ordre et la propreté qu'on y aura fait régner. L'action si sainte et si grande, qu'on se propose d'y accomplir, n'exige rien de moins. *Tuto*. Il ne suffit pas que le lieu soit décent, il faut en outre qu'on y soit en sûreté, de telle sorte que le Sacrifice ne soit pas exposé à être interrompu par la mort du prêtre, ou à être enseveli sous les débris de l'appartement ou de l'autel.

Si l'on ne peut trouver ce lieu décent et sûr, on doit s'abstenir de dire la messe ou la célébrer en plein air.

c) Et etiam sub dio. — Les prêtres-infirmiers ou brancardiers peuvent célébrer en plein air, *sub dio*, non seulement les dimanches et jours de fête, lorsqu'il s'agit de permettre aux troupes d'entendre la messe, mais encore les autres jours, lorsqu'ils n'ont pas le moyen de trouver un abri décent et sûr.

Cependant il ne leur est pas permis d'offrir ainsi le Saint-Sacrifice que *remoto quovis irreverentiae periculo*. Il est indispensable que le lieu choisi soit à l'écart, car la dignité de nos mystères ne s'accommoderait pas de certains tumultes. Ainsi on ne pourrait célébrer sur le bord d'une route ou dans un champ où passent les fourgons, où les troupes prennent leurs repas ou leurs provisions...

d) Le prêtre allèguera peut-être que toutes ces restrictions le gênent et ne vont à rien moins qu'à l'empêcher, en beaucoup de circonstances, d'user de l'Indult accordé. Lorsqu'une permission est accordée, il faut s'en tenir aux termes du Décret. Point de meilleure preuve que la condition faite aux prêtres dans les tranchées.

---

(1) S. Cyrille, *Adv. Anthromorph.*, c. 12. — S. Basile, *De bapt.*, c. 8. — S. Félix, *Canon. Consecrationem*, etc.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

8. Voici comment la Congrégation s'exprime à leur sujet : *Sacerdotes « vero qui armis dimicant, Missam eodem modo, iisdemque sub conditionibus celebrare posse — at Dominicis tantum et diebus festis de præcepto.* Qui est plus digne d'intérêt que ces Prêtres ? Qui mérite mieux d'obtenir une dispense ? Cependant la S. Congrégation décide que les Prêtres dans les tranchées ne peuvent y célébrer que les *jours où la Messe est d'obligation,* même quand ils y trouvent un réduit *décent et sûr* — et que tout danger d'irrévérence est écarté.

Pourquoi ? Parce que la décence et la sécurité qu'on rencontre dans les tranchées, sont choses fort relatives. Les conditions du lieu, même le plus soigneusement approprié et paré, sont toujours si misérables, la sécurité dont on y jouit est toujours si précaire, que l'Eglise ne veut pas exposer davantage le Saint-Sacrifice au risque de rester inachever ou à celui d'être enfoni sous les débris.

9. La Congrégation termine par une clause de style : *dummodo praedicti sacerdotes nullo alio canonico impedimento irretiti sint.* Ainsi ni les brancardiers, ni les infirmiers, ni les combattants ne pourraient célébrer s'ils s'étaient engagés spontanément, sans l'aveu de leur Ordinaire ..

10. *Peut-on conserver le Saint-Sacrement dans les tranchées ?*

Non. La loi commune n'accorde qu'aux églises cathédrales ou paroissiales la faculté de conserver la Réserve. (S. C. Consist., 7 Sept. 1652. S. R. C., 16 apr. 1644), et ce n'est que par concession pontificale que ce droit a été étendu aux Collégiales, aux chapelles des communautés religieuses, à certaines chapelles publiques ou privées.

Il faudrait donc un Indult pour garder l'Eucharistie dans les tranchées. Il n'a point été accordé et, par ce qui vient d'être dit plus haut de la Messe dans ces refuges, on voit que l'Eglise n'est pas dans l'intention de l'accorder.

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

Hommage à M. Courtès. — M. l'Officier d'Administration commandant l'Ambulance 11/XI s'est fait un devoir de porter à la connaissance des anciens amis de l'abbé Courtès, la note ci-dessous :

« *6 Avril.* — L'Officier d'Administration, commandant le détachement, a le douloureux devoir de faire part au personnel de l'Ambulance sous ses ordres, de la mort du sergent Courtès, survenue le 24 Mars, à Quimper.

» Le sergent Courtès, qui était de l'Armée territoriale, avait demandé à faire partie de l'Ambulance, alors qu'en raison de son âge, il était affecté à une formation de l'intérieur. Pendant cinq mois, il prit part à nos fatigues et à nos privations. Gradé bien-

veillant et désintéressé, il conquit l'estime de ses chefs et de ses hommes. Evacué le 23 Décembre pour maladie, il laissa d'unanimes regrets. Après un court séjour dans un hôpital de l'intérieur, il fut réformé et reprit son poste de vicaire de Notre-Dame du Folgoat, d'où il m'écrivait : « Puisque je ne puis plus servir la » France sous les armes, je continuerai à la servir par mes prières. » J'aurai un souvenir spécial pour l'Ambulance 11/XI. »

» A sa famille, à ses confrères, l'Officier d'administration, commandant le détachement, adresse de la part de tous, ses bien sincères condoléances. »

Au tableau d'honneur du 219e. — « Le caporal-fourrier Dilasser, de la 23e compagnie : blessé au ventre par une balle, a continué de se battre jusqu'à ce qu'une seconde blessure l'ait mis hors de combat.

» 2 Septembre 1914. » Le lieutenant-colonel commandant le 219e,

» Signé : STUHL. »

M. l'abbé Dilasser était prêtre instituteur à l'école libre de la rue Amiral Linois, paroisse des Carmes à Brest. *(Echo paroissial.)*

Citation à l'ordre du jour. — « Le général commandant la deuxième armée cite à l'ordre de l'armée l'adjudant de réserve Boulc'h François-Marie, du 19e d'infanterie.

» A fait preuve de la plus grande énergie, le 26 Mars, à la Boisselle, au moment de l'explosion d'une mine, en maintenant intact le moral de ses troupes, dont une partie était ensevelie sous les décombres. » DE CASTELNAU.

L'adjudant Boulc'h est vicaire à Lanvéoc.

28 Mars. — Nos soldats sont toujours fidèles aux prières du soir, et, chaque jour, beaucoup d'entr'eux viennent faire leurs Pâques. Je suis un des confesseurs bretons et tous les deux jours je passe sur le fauteuil qui sert de confessionnal. Ces jours-ci, si je ne change pas de campement, j'irai avec M. le Doyen d'Albert dans un petit village voisin, où je confesserai les soldats bretons. M. le Doyen d'Albert, n'ayant plus d'église ni de presbytère, s'occupera pendant quelque temps de cette petite paroisse. Il aime beaucoup les Bretons et les Vendéens. P.

4 Avril. — Quel triste dimanche de Pâques ! Le ciel, qui était d'un bleu si pur, ces jours derniers, s'est brusquement mis au gris, puis à la pluie. Les aviateurs ont dû interrompre leurs randonnées et remiser leurs avions dans les hangars. Quant aux tranchées, elles sont devenues visqueuses et gluantes, comme par le passé. Hier soir, nous y sommes allés, à la nuit tombante, pour enterrer un de nos camarades. Au retour, nous étions couverts de boue, et nous avons dû nous brosser longtemps pour être à peu près convenables pour la messe. L'église et l'hospice ayant été bombardés par les Allemands, nous avons été réduits à célébrer la sainte messe au milieu de monceaux de ferraille, dans une immense usine à moitié

Archives diocésaines de Quimper et Léon

mise en miettes aussi par les marmites. Seuls ont pu assister à la messe les camarades que le service ne retenait pas dans les tranchées. Malgré tout, nous avons eu une cinquantaine de communions. Pendant la messe, les musiciens et les brancardiers ont chanté un morceau à trois voix, bien approprié à la fête. T.

4 Avril. — Tous mes moments libres sont pour les âmes. Je suis seul prêtre pour deux cantonnements, dont l'un est éloigné du mien de 3 kilomètres. Le dimanche, je dis deux messes pour permettre aux soldats de remplir leur devoir pascal. Tous les jours, je suis à l'église à 5 h. 30 ; et quand j'y arrive, plusieurs soldats m'y attendent déjà. Ce ministère est bien consolant. Dans les deux cantonnements, il y a des hommes de toutes les régions de la France, et j'en trouve parmi eux qui sont peut-être meilleurs, plus instruits et plus convaincus que nos Bretons. L.

6 Avril. — La besogne diminue un peu. Un très grand nombre de soldats ont rempli leur devoir pascal. Quelques-uns cependant, même des Bretons, se sont montrés négligents, et cependant ils avaient autant de facilité que chez eux pour s'approcher des sacrements. Jamais on ne prêchera trop à nos Bretons la nécessité de se comporter ailleurs comme ils se comportent à la maison. Tâchons de leur inculquer des convictions fortes, une volonté énergique, de les instruire mieux de leurs devoirs...

Dimanche, c'était vraiment beau au cantonnement du quartier général ; une douzaine d'officiers supérieurs avec le général étaient dans les stalles du chœur ; les chants furent très beaux ; à la communion, tous les soldats à peu près, et le général en tête, s'approchèrent de la sainte Table...

J'ai eu la consolation de voir un grand nombre de soldats revenir à Dieu, de faire faire à quelques-uns leur première communion.

Pour ce qui est de la population civile de ce pays, elle ne vaut pas cher au point de vue chrétien. Ignorance, indifférence, quelques pratiques superstitieuses, voilà ce qu'on trouve. Il y aurait beaucoup à faire ici. A.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Ouvrages à l'Index.** — Sont mis à l'Index, les ouvrages suivants :

CYRILLOS MACAIRE : *La constitution divine de l'Eglise*, Genève, 1913.

PHILIPP FUNK : *Von der kirche des geistes*, Munchen, 1913.

ALPHONSE SALTZMANN : *Remèdes divins pour l'âme et le corps*, Paris, Bruxelles, 1912.

PIERRE DE COULEVAIN : *Le Roman merveilleux*, Paris.

Le même Décret signale la louable soumission de Damien Avancène et de Théodore Vacker.

Adresse de l'Association Catholique de la Jeunesse Française, aux Jeunesses Catholiques des nations alliées et neutres. — Engagée dans une lutte qu'elle a volontairement déchaînée et dont elle sent chaque jour davantage le péril, l'Allemagne, depuis longtemps, ne se contente plus d'opposer ses armées aux armées alliées ; par les mille moyens de sa presse, de ses comités, de ses ambassadeurs officiels ou officieux, elle tente de plaider sa cause et de jeter le discrédit sur les peuples qu'elle a provoqués. Aux affirmations des alliés, elle oppose des affirmations contraires. Aux protestations contre les crimes, les horreurs, les monstruosités dont ses armées ont marqué les étapes de leur route sanglante, elle se garde de répondre officiellement ; mais près des uns, près des autres, par sa propagande individuelle, tenace et répétée, elle s'efforce de susciter le doute, s'affirmant innocente, s'élevant indignée qu'on la puisse supposer coupable de tels forfaits. Bien plus, élargissant le débat, elle se présente comme investie d'on ne sait quel mandat providentiel. Près des peuples protestants, elle se dit la nation chargée de prouver la supériorité des nations réformées sur celles sujettes de Rome. Mais devant cette Rome, dont elle sait pour l'avoir affrontée aux jours si proches du Kulturkampf, la puissance morale et la grandeur spirituelle, se couvrant d'abord de la catholique Autriche, puis bientôt se découvrant elle-même, elle se déclare, elle, l'Allemagne de Luther et de Kant, la nation la plus fidèle, la plus dévouée, la seule puissance qui vraiment représente dans le monde avec le Vatican, ou sans le Vatican, les hauts principes d'ordre et de discipline sociale ; en Espagne, elle va même jusqu'à faire dire que Guillaume II « est un des souverains les plus catholiques du monde ».

Contre ces audacieuses affirmations, contre cette prétention de « mobiliser » en quelque sorte le catholicisme, nous, catholiques français, au nom des cent vingt-cinq mille jeunes gens que groupe et représente l'Association Catholique de la Jeunesse Française, nous élevons notre protestation.

*
* *

La droiture de notre foi, la sincérité de notre conscience s'étonnent douloureusement de voir l'Allemagne se déclarer puissance d'ordre, et par cela même de justice, quand elle foule sciemment, volontairement, effrontément toutes les lois, non seulement celles que les peuples, les nations et les rois avaient forgées, droit international dont s'enorgueillissait notre vieille civilisation traditionnelle, mais les principes mêmes du droit naturel, respect de la parole donnée, respect des femmes, respect du caractère sacré des prêtres, lois, disait Pie IX, « gravées par Dieu même dans tous les cœurs » (1).

(1) *Encyclique Quanta Cura :* « Verum etiam sempiternæ naturali legi a Deo in omnium cordibus insculptæ. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Un peuple vivait paisible et pacifique, protégé, semble-t-il, derrière les protocoles de 1831, de 1839, derrière les conventions de la Haye de 1907, que les cinq grandes puissances, France, Angleterre, Russie, Autriche, Allemagne avaient solennellement juré d'observer, au bas desquelles elles avaient posé leur signature, garante de leur honneur. Et voilà que s'abritant derrière de fallacieux prétextes, que le temps, vite, réduisit au néant, l'Allemagne viole la neutralité belge ; et cette violation elle l'avoue ou s'en fait gloire. C'est M. de Jagow, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères de l'Empire, qui dit au baron Beyens : « Que voulez-vous ? C'est une question de vie ou de mort pour l'Empire » (1). Et au Reichstag, M. de Bethmann-Hollweg, le 4 Août, énonce ces principes : « Messieurs, nous nous trouvons en état de légitime défense et nécessité ne connaît pas de lois. Nos troupes ont occupé Luxembourg et ont, peut-être, déjà pénétré en Belgique. Cela est en contradiction avec le droit des gens... L'injustice que nous commettons de cette façon, nous la réparerons dès que notre but militaire aura été atteint. A celui qui est menacé au point où nous le sommes et qui lutte pour son bien suprême, il n'est permis que de songer au moyen de se dégager » (2).

L'aveu est formel : c'est sans droit que l'Allemagne a envahi la Belgique. Plus tard, quand le gouvernement allemand verra le retard qu'apporte à l'ensemble des opérations l'héroïque sursaut de la Belgique s'immolant à l'honneur, il feindra de croire que ce pays avait partie liée avec l'Angleterre. Une visite de l'attaché militaire anglais au chef d'état-major général fournira le prétexte ; mais il faudra recourir à une altération de texte pour étayer ces preuves fléchissantes, et la *Gazette de l'Allemagne du Nord* lisant *conversation* sur le rapport Ducarne, traduira par *convention* (3).

(A suivre.)

En marge de l'expédition d'Orient.
Les Lieux Saints.

La croisade qui se prépare contre Constantinople et l'Empire turc remet dans la plus vive actualité la question des Lieux Saints. Les remaniements de la carte d'Asie Mineure, et les influences nouvelles qui vont s'y exercer ne peuvent manquer d'avoir leur retentissement sur la situation que nos missionnaires catholiques occupent dans le pays qui fut témoin de la vie et des prodiges de Notre Seigneur. Des intérêts religieux divers s'y opposent ou s'y coudoient, appuyés sur des traditions, les unes séculaires résultant

(1) E. Waxweiler, *La Belgique neutre et loyale*. Lausanne, 1915.

(2) *Livre gris belge*, pièce n° 35. « Wir sind in der Notwehr und Not kennt kein Gebot ! .. Wer .. der darf nur daran denken, wie er sich durchhaut », d'après *Der Europaïsch Krieg* Leipzig.

(3) *Communiqué de la légation de Belgique. Temps* du 3 Mars 1915.

des traités, les autres récentes et imposées par la violence. Catholiques, arméniens, grecs orthodoxes, mahométans vivent côte à côte, parfois se partageant les mêmes temples et sacrifiant aux mêmes autels. De nouveaux traités déjà se préparent. On y songe à la fois à Paris, à Pétrograd, à Londres et à Athènes même. Ils modifieront probablement l'état de choses aujourd'hui existant, et, il faut l'espérer, dans un sens avantageux pour les missions, les écoles et les hôpitaux qui entretiennent là-bas le renom et l'influence de la France.

Un missionnaire qui vient de passer dix ans dans ces régions, à Jérusalem et à Bethléem, M. l'abbé Jollec, a bien voulu rédiger à ce sujet quelques notes intéressantes pour les lecteurs de la *Semaine religieuse*. Elles montrent excellemment la situation respective des catholiques et des diverses confessions schismatiques qui se disputent la prépondérance dans les Lieux Saints. M. Le Jollec caractérise d'abord ces diverses confessions.

1. Les Grecs schismatiques. — Comme on le sait, le schisme de l'Eglise d'Orient date du IXe siècle et fut provoqué par Photius, à la suite du refus du pape saint Nicolas de le reconnaître comme patriarche de Constantinople du vivant de S. Ignace, exilé par l'empereur Michel III. Le schisme s'étendit à la Bulgarie, à la Grèce, à la Russie, aux populations chrétiennes qui vivaient sous la domination musulmane en Syrie et en Asie Mineure. Tous, pendant quelque temps, dépendirent du patriarche de Constantinople. Aujourd'hui, la juridiction de ce patriarche ne s'étend plus au delà des murs de sa ville.

L'Eglise grecque de Turquie dont il fait partie, est gouvernée par quatre patriarches résidant respectivement à Constantinople, à Damas, à Jérusalem et à Alexandrie. Chacun d'eux est chef suprême dans son diocèse et indépendant de ses voisins. Il est choisi par le Sultan, parmi les évêques qui lui sont présentés par les fidèles et le clergé, moyennant une redevance qui varie de 90 000 à 100 000 francs. Les évêques sont choisis de la même façon, et leur élection leur coûte de 20.000 à 30.000 francs.

Des évêques chrétiens investis de leur charge par le successeur de Mahomet ! Humiliante et scandaleuse, la sujétion n'en est pas moins nécessaire pour mettre un terme aux bagarres et aux compétitions violentes qui éclatent à la mort de chacun d'eux. D'ailleurs, disent-ils, ils préfèrent le turban du Sultan à la tiare du Pape.

Leurs prêtres sont dignes de leurs évêques. Ils n'ont absolument aucune éducation, et les curés de la campagne savent à peine lire l'arabe, la langue de toutes leurs cérémonies. La plupart ont été ordonnés après trois ou quatre semaines de formation. Ce sont des pères de familles, souvent sans profession, qui, pour gagner plus facilement leur pain, se sont offerts pour être prêtres, et qui sont agréés pour une somme de 100 ou de 120 francs.

Dernièrement, cependant, ils ont fondé, à Jérusalem, une espèce de séminaire où les jeunes gens reçoivent une certaine

Archives diocésaines de Quimper et Léon

éducation, d'ailleurs assez peu religieuse : on leur commente Renan pour le cours d'écriture ; aussi en sortent-ils rationalistes. Il en sort d'ailleurs peu de prêtres ; les autres doivent au moins à leur ignorance de garder un certain fond de christianisme.

Deux éléments sont à distinguer dans l'Eglise grecque de Turquie : l'élément d'origine grecque composé d'émigrés, et l'élément d'origine arabe formé de sujets ottomans. Les premiers, plus connus sous le nom d'Hellènes en Orient, sont les seuls qui puissent être patriarches, évêques et archimandrites, et ils ne négligent rien pour se réserver le monopole de ces dignités. Comme, d'après la discipline ecclésiastique, les patriarches, les évêques et les archimandrites doivent être célibataires, ou moines comme ils disent, les Hellènes imposent le mariage à tous les prêtres indigènes, aussitôt après le sous-diaconat, qui est un ordre mineur chez eux. Aux prêtres grecs indigènes donc toutes les paroisses de la campagne, en dehors de Jérusalem. Ils s'y occupent de leur famille et de leurs champs qu'ils labourent eux-mêmes. Quant aux Hellènes candidats aux dignités, ils s'astreignent au célibat, et comme ils ont peu le goût de l'étude, ils passent le plus clair de leur temps à Jérusalem, habitués des cafés et des magasins. Inutile d'ajouter que le niveau de leurs mœurs est bien bas, ce dont leurs patriarches et évêques se préoccupent assez peu. Ils ajoutent à leur inconduite une malpropreté repoussante. Négligents d'autre part dans leur service, ils ne s'embarrassent ni de sermons, ni de catéchismes. Leurs doctrines valant bien leur conduite. Ils enseignent qu'avant dix-huit ans on ne peut pas commettre de péché ; que le purgatoire n'existe pas (ce qui ne les empêche pas de dire beaucoup de messes pour les morts) ; que le Saint-Esprit ne procède pas du Fils, etc...

La simonie la plus scandaleuse est chez eux de pratique courante. Il n'y a pas longtemps, une femme du peuple alla se confesser chez un prêtre grec ; elle avait mangé du poisson en Carême, grave manquement. Le prêtre exigea pour l'absolution, une pièce de 20 francs. La pénitente dut s'exécuter, mais l'heureux résultat en fut la conversion des deux époux, devenus depuis deux fervents catholiques.

Que peut être un peuple régi et gouverné par de semblables pasteurs ? Ni piété, ni fréquentation des sacrements, ni retenue dans le vice, ni estime pour les prêtres, ni confiance dans leurs lumières. Aussi, dans les questions importantes, viennent-ils consulter le prêtre catholique de l'endroit, que l'on vénère, à cause de son célibat, que l'on sait vertueux, intègre, discret, toutes qualités que les grecs schismatiques ne reconnaissent pas à leurs prêtres.

Tel est aujourd'hui le sort lamentable de cette Eglise grecque qui fut si féconde en saints tant qu'elle resta unie à Rome, et qui, dès qu'elle s'en sépara, ne tarda pas à se dessécher et à pourrir, comme la branche que l'on a détachée du tronc. C'est néanmoins notre grande ennemie en Orient et en Syrie, où elle compte encore près de 500.000 fidèles.

II. Les Arméniens. — L'Eglise arménienne est loin d'être aussi importante que sa rivale. Elle se sépara de l'Eglise catholique, vers le v[e] siècle, entraînée par les sectateurs d'Eutychès. Assez nombreux en Arménie, où ils sont persécutés sans trêve par les Turcs, les Arméniens ont un patriarche à Jérusalem. Ils n'y vivent pas toujours en bonnes relations avec les Grecs, sauf quand il s'agit de combattre l'Eglise catholique. Alors, l'union est tout de suite faite, en vertu du principe cher à tous les non-catholiques : *Tout ennemi de Rome est mon ami.*

Leurs mœurs et celles de leurs prêtres ne sont pas plus recommandables que celles des Grecs, leurs alliés contre nous. Ce sont les mêmes désordres, la même ignorance et la même cupidité.

Telles sont, dépeintes en quelques traits, les deux confessions schismatiques qui, depuis près de trois siècles, s'efforcent de nous expulser de nos propriétés de Terre-Sainte et qui, sans cesse, nous contestent nos droits sur certains sanctuaires dont l'usage nous est malheureusement commun avec elles.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (VI[e]).

V[te] Maurice de Lestranges : **La Question religieuse en France pendant la Guerre de 1914.** *Documents.* Première série (Août, Septembre, Octobre 1914). — In-12, 0 fr. 80.

Uniquement documentaire, ce petit volume classe sous différentes rubriques des circulaires officielles, ordonnances d'évêques, extraits de journaux ou périodiques. De nouvelles séries, embrassant des périodes plus ou moins longues, suivant la durée des hostilités, paraîtront successivement.

Le bonheur du Ciel, par J. A. Daubigney, des Frères Prêcheurs.

L'auteur, dans ce livre, transporte les âmes au terme où est le seul véritable bonheur. La doctrine en a été puisée aux sources les plus pures ; saint Augustin, sainte Catherine de Sienne, saint François de Sales y font entendre leurs voix. L'Ange de l'école, saint Thomas d'Aquin, a servi de lumière et de guide ; le P. Daubigney l'a suivi en vrai disciple et frère spirituel.

Chemin de croix, prières et cantiques, pour le temps de la guerre. Excellente petite brochure cartonnée de 32 pages, composée par M. l'abbé Dugardin, curé de Guerville, mobilisé. Tout prêtre peut en demander un exemplaire spécimen gratuit, en s'adressant à M. Louis Déjardin, sculpteur, 48, rue Porte-aux-Saints, à Mantes (S.-et-O).

L'Epoque révolutionnaire à la Guerche, par l'Abbé Alphonse Jarry, *vicaire à Notre-Dame de la Guerche :* un volume in-12, 220 pages, 27 illustrations, L Baron-Rault, *éditeur,* Rennes.

« M. l'abbé Jarry, vicaire à Notre-Dame de la Guerche, vient de publier un livre très intéressant, abondamment documenté et fort littérairement présenté : **L'Epoque révolutionnaire à la Guerche.**

Il y a longtemps que, de divers côtés, on demande à mieux connaître et à mieux faire connaître l'histoire locale. Par des faits de chez eux, les enfants s'attachent plus profondément à leur paroisse, ils comprennent ce que c'est

Archives diocésaines de Quimper et Léon

que la tradition, ils se sentent les continuateurs de ceux qui les ont précédés et ils vivent dans un décor familier où une vieille maison évoque toute une époque, où une ruine s'embellit de légendes, décor dont toutes les pierres sont de vieilles amies et terriblement bavardes. Ils ne peuvent plus s'en passer et ils restent chez eux.

M. l'abbé Jarry a étudié une période particulièrement émouvante : la période révolutionnaire, et son ouvrage sera consulté avec fruit par tous ceux si nombreux qui se passionnent pour l'histoire des heures sombres de 93.

Aussi M. Jarry a-t-il fait une œuvre belle et aussi une œuvre bonne, et c'est de grand cœur que nous applaudissons au magnifique rôle que s'attribue le clergé en se faisant l'historien des paroisses. »

(Le Nouelliste de Bretagne.)

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | Maison de Confiance

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3 rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marques. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

SAISON 1915 **VICHY** SAISON 1915

OUVERTURE le **1er MAI**

Pour tous Renseignements, s'adresser au SYNDICAT d'INITIATIVE, à Vichy

RHUMES — Pour se guérir et se préserver des ***Rhumes, Toux, Bronchites, Refroidissements, Catarrhes, Grippe, Asthme, Influenza, Phtisie, Tuberculose,*** pour se fortifier les bronches, l'estomac et la poitrine, il suffit de prendre à chaque repas deux **GOUTTES LIVONIENNES** de Trouette-Perret. — **2** fr. **50** le Flacon toutes Pharmacies.

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

30 Année. **Vendredi 30 Avril 1915.** N° 18.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Prière pour la paix ; Neuvaine de Jeanne d'Arc ; Sanction nécessaire ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Le Sou du Soldat dans l'Enseignement libre (suite) ; Au champ d'honneur : Hamon Néa ; Nos prêtres soldats (suite).

III. — Chronique générale : Adresse de l'A. C. J. F. aux J. C. des nations alliées et neutres (suite) ; En marge de l'expédition d'Orient : Les Lieux Saints (à suivre).

IV. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 2 Mai. — 4e Dimanche après Pâques. Semi-double. Blanc.

A la messe, mémoire de S. Athanase.

Vêpres du suivant, avec mémoires du Dimanche et de S. Athanase.

Lundi, 3. — Invention de la Ste Croix. Double de 2e classe. Rouge.

Mardi, 4. — Ste Monique, Veuve. Double. Blanc.

Mercredi, 5. — S. Pie V, Pape et Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 6. — Martyre de S. Jean devant la Porte latine. Double-majeur. Rouge.

Vendredi, 7. — S. Stanislas, Evêque et Martyr. Double. Rouge.

Samedi, 8. — Apparition de S. Michel, Archange. Double-majeur. Blanc.

Dimanche, 9. — 5e Dimanche après Pâques.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Clohars-Carnoët	1er au 6 Mai.
Carantec.	au 9 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Prière pour la paix. — Nous rappelons qu'il est prescrit par le Pape Benoît XV de réciter, à tous les exercices du Mois de Marie, *la Prière pour la paix* que le Souverain Pontife a lui-même composée.

Les fidèles auront à cœur de suivre, chaque jour, ces exercices, et réciteront avec ferveur la prière commandée, afin d'obtenir pour la France une paix victorieuse basée sur la justice et le triomphe du droit.

Pour plus de facilité nous reproduisons en français et en breton le texte de cette prière :

PRIÈRE

Attristés par les horreurs d'une guerre qui entraîne dans son tourbillon les nations et les peuples, nous nous réfugions, ô Jésus, dans Votre Cœur très aimant comme dans un suprême asile ; de Vous, *Dieu des miséricordes*, nos gémissements implorent la cessation de l'épouvantable fléau ; de Vous, *Roi pacifique*, nos vœux sollicitent le retour si désiré de la paix.

De Votre Cœur divin, Vous fites rayonner dans le monde la charité, afin que, toute discorde cessant, l'amour seul régnât entre les hommes ; durant Votre vie mortelle, ici-bas, Votre Cœur palpita d'une très tendre compassion pour les disgrâces humaines. Oh ! que ce Cœur s'émeuve donc encore, en cette heure-ci, chargée, pour nous, de haines si funestes et de si horribles carnages !

Prenez pitié de tant de mères, angoissées pour le sort de leurs fils ; pitié de tant de familles, orphelines de leur chef ; pitié enfin de la malheureuse Europe que menace une si vaste ruine !

Inspirez Vous-même aux gouvernants et aux peuples des conseils de douceur, résolvez les conflits qui déchirent les nations, faites que les hommes se donnent de nouveau le baiser de la paix, Vous qui, au prix de Votre Sang, les avez rendus frères. Et comme, un jour, au cri suppliant de l'Apôtre Pierre : *sauvez-nous, ô Seigneur, nous périssons*, vous répondites avec pitié, en calmant la tempête de la mer : de même, aujourd'hui, à nos confiantes prières, répondez par le pardon, en rétablissant dans le monde bouleversé la tranquillité et la paix.

Vous aussi, ô Vierge Très Sainte, comme Vous le fites en d'autres temps de terribles épreuves, aidez-nous, protégez-nous, sauvez-nous. Ainsi soit-il.

Peden gourc'hemennet gant Hon Tad Santel ar Pab evit goulen ar peoc'h.

Glacharet ouzhet ar brezel heuzus a laka d'en em ganna poblou ha rouanteleziou a-bez, ni deu, o Jesus, d'en em drei ouzoc'h, rak C'hwi hepken a c'hell hor sikour ; ni deu d'en em erbedi ouz ho kaloun leun a garantez evit an dud. Doue a drugarez ! grit ma vo fin dizale d'ar brezel spountus-mañ ha ni a bed ac'hanoc'h a gresk ha kalon glac'haret. Roue ar peoc'h, diganeoc'h eo e c'hedomp ar peoc'h hon deus kement a vall da velet o tont. Gwechall eus ho kaloun eo e tiredas ar garantez var ar bed, evit ma vije [illegible] douez an dud ha ne vije etre-zo nemet karantez hepken. C'hwi eo, epad ho puez var an douar, ho peus diskwezet kaout ar muia truez ouz poaniou an dud maleürus.

Ra vo adarre ho kaloun leun a druez ouzomp en heur-man ken pounner evidomp, en heur-man a zo enni kement a gasoni, a lazerez. Ho pezit truez ouz kement a vammou ankeniet abalamour d'o bugale ; truez ouz kement a famillou o deus kollet o zadou ; truez ouz an Europ a zo enni kement a preuz ! Lakit ho furnez da vont e sperejou ar boblou hag ar re o gouarn ; kasit pell ar pez a laka disklêriez etrezo ; grit ma vo adarre gwelet an dud oll oc'h en em glevet evel breudeur, p'e gwir omp oll breudeur dre ar goad ho peus skuillet evidomp. Gwechall, pa reas deoc'h Per ar beden-man : « Saveteit ac'hanomp, em'aomp o vont da goll », ho peus lakeet ar mor e kounnar da jom sioul ; evelse ive selaouit hirio hor pedennou ha roit ar peoc'h d'ar bed [illegible].

Ha C'hwi ive, Guerc'hez [illegible] santel, evel m'oc'h eus great c'hoaz en amzeriou trubuilluz, hor sikourit, hon diwallit, saveteit ac'hanomp.

Evelse-bezet-great.

Indulgences : 300 jours à ceux qui la récitent, une fois le jour; Indulgence plénière, aux conditions ordinaires, pour les fidèles qui auront, durant vingt jours au moins, participé à la récitation de cette prière.

II. Neuvaine de Jeanne d'Arc. — Trois noms ont été omis dans la liste des Saints nationaux publiée le 16 Avril par la *Semaine religieuse* (p. 262). Ce sont ceux de S. Martin, de S. Vincent de Paul et de S. Jean-Baptiste de la Salle. La série doit donc être complétée de la manière suivante :

Sancte Michaël,	*ora pro nobis ;*
Sancte Martine,	—
Sancte Remigi,	—
Sancte Vincenti,	—
Sancte Joannes-Baptista,	—
Sancte Ludovice,	—
Sancta Genovefa,	—
Sancta Clotildis,	—
Beate Joannes-Maria,	—

Archives diocésaines Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Prière pour la paix. — Nous rappelons qu'il est prescrit par le Pape Benoît XV de réciter, à tous les exercices du Mois de Marie, *la Prière pour la paix* que le Souverain Pontife a lui-même composée.

Les fidèles auront à cœur de suivre, chaque jour, ces exercices, et réciteront avec ferveur la prière commandée, afin d'obtenir pour la France une paix victorieuse basée sur la justice et le triomphe du droit.

Pour plus de facilité nous reproduisons en français et en breton le texte de cette prière :

PRIÈRE

Attristés par les horreurs d'une guerre qui entraîne dans son tourbillon les nations et les peuples, nous nous réfugions, ô Jésus, dans Votre Cœur très aimant comme dans un suprême asile ; de Vous, *Dieu des miséricordes*, nos gémissements implorent la cessation de l'épouvantable fléau ; de Vous, *Roi pacifique*, nos vœux sollicitent le retour si désiré de la paix.

De Votre Cœur divin, Vous fites rayonner dans le monde la charité, afin que, toute discorde cessant, l'amour seul régnât entre les hommes ; durant Votre vie mortelle, ici-bas, Votre Cœur palpita d'une très tendre compassion pour les disgrâces humaines. Oh ! que ce Cœur s'émeuve donc encore, en cette heure-ci, chargée, pour nous, de haines si funestes et de si horribles carnages !

Prenez pitié de tant de mères, angoissées pour le sort de leurs fils ; pitié de tant de familles, orphelines de leur chef ; pitié enfin de la malheureuse Europe que menace une si vaste ruine !

Inspirez Vous-même aux gouvernants et aux peuples des conseils de douceur, résolvez les conflits qui déchirent les nations, faites que les hommes se donnent de nouveau le baiser de la paix, Vous qui, au prix de Votre Sang, les avez rendus frères. Et comme, un jour, au cri suppliant de l'Apôtre Pierre : *sauvez-nous, ô Seigneur, nous périssons*, vous répondites avec pitié, en calmant la tempête de la mer : de même, aujourd'hui, à nos confiantes prières, répondez par le pardon, en rétablissant dans le monde bouleversé la tranquillité et la paix.

Vous aussi, ô Vierge Très Sainte, comme Vous le fites en d'autres temps de terribles épreuves, aidez-nous, protégez-nous, sauvez-nous. Ainsi soit-il.

Peden gourc'hemennet gant Hon Tad Santel ar Pab evit goulen ar peoc'h.

Goasket gant ar brezel heuzus a laka d'en em ganna poblou ha rouanteleziou a-bez, ni deu, o Jesus, d'en em drei ouzoc'h, rak C'hwi hepken a c'hell hor zikour ; ni deu d'en em erbedi ouz ho kaloun leun a garantez evit an dud. Doue a drugarez t grit ma vo fin dizale d'ar brezel spountus-ze, ni a bed ac'hanoc'h a greiz hor c'haloun glac'haret. Roue ar peoc'h, diganeoc'h eo e c'hedomp ar peoc'h hon deus kement a vall da velet o tont. Gwechall eus ho kaloun eo e tiredas ar garantez var ar bed, evit ma vije skubet an disunaniez eus a douez an dud ha na vije etrezo nemet karantez hepken. C'hwi eo, epad ho puez var an douar, ho peus diskwezet kaout ar muia trucz ouz poaniou an dud maleürus.

Ra vo adarre ho kaloun leun a druez ouzomp en heur-man ken pounner evidomp, en heur-man a zo enni kement a gasoni, a lazerez. Ho pezit truez ouz kement a vammou ankeniet abalamour d'o bugale ; truez ouz kement a famillou o deus kollet o zadou ; truez ouz an Europ a zo enni kement a zismantr. Lakit ho furnez da vont e sperejou ar boblou hag ar re o gouarn ; kasit pell ar pez a laka disunaniez etrezo ; grit ma vo adarre gwelet an dud oll oc'h en em glevet evel breudeur, p'e gwir omp oll breudeur dre ar goad ho peus skuillet evidomp. Gwechall, pa reas deoc'h Per ar beden-man : « Saveteit ac'hanomp, em'aomp o vont da goll », ho peus lakeet ar mor e kounnar da jom sioul ; evelse ive selaouit hirio hor pedennou ha roit ar peoc'h d'ar bed strafillet.

Ha C'hwi ive, Guerc'hez meurbed santel, evel m'oc'h eus great c'hoaz en amzeriou trubuilluz, hor sikourit, hon diwallit, saveteit ac'hanomp.

Evelse-bezet-great.

Indulgences : 300 jours à ceux qui la récitent, une fois le jour ;

Indulgence plénière, aux conditions ordinaires, pour les fidèles qui auront, durant vingt jours au moins, participé à la récitation de cette prière.

II. Neuvaine de Jeanne d'Arc. — Trois noms ont été omis dans la liste des Saints nationaux publiée le 16 Avril par la *Semaine religieuse* (p. 262). Ce sont ceux de S. Martin, de S. Vincent de Paul et de S. Jean-Baptiste de la Salle. La série doit donc être complétée de la manière suivante :

Sancte Michaël,	*ora pro nobis ;*
Sancte Martine,	—
Sancte Remigi,	—
Sancte Vincenti,	—
Sancte Joannes-Baptista,	—
Sancte Ludovice,	—
Sancta Genovefa,	—
Sancta Clotildis,	—
Beate Joannes-Maria,	—

Archives diocésaines de Quimper et Léon

III. Sanction nécessaire. — M. Jacq, notaire, n'ayant pu, avant de mourir, faire les réparations qu'il devait à l'Eglise pour avoir participé effectivement, à titre de conseiller municipal de la ville de Quimper, aux mesures qui ont dépouillé de leurs biens la communauté du Sacré-Cœur et le Grand Séminaire, l'autorité ecclésiastique n'a pas cru devoir accorder tous les honneurs qui ont été demandés pour ses obsèques.

IV. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS pendant la semaine.

Mai.	*Matin.*	*Soir.*
Jeudi, 6	Landivisiau.....	Saint-Thégonnec.
Vendredi, 7.....	Sainte-Sève	Plourin. * — Le Cloître.
Samedi, 8.....	Taulé.....	Henvic. *
Dimanche, 9.....	Carantec	Locquénolé. *

M. Cogneau, vicaire général, accompagnera Monseigneur jusqu'au 20 Mai inclusivement.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. Les Communions et les Confirmations d'enfants.
II. Le succès des Armées alliées.

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Vendredi, 30 Avril :* à 8 heures du soir, ouverture des exercices du Mois de Marie, instruction, bénédiction.

Dimanche, 2 Mai : messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9, 10 heures grand'messe, messe à midi.

Vêpres à 3 heures, bénédiction.

Le soir, à 8 heures, Mois de Marie.

Lundi, 3 : pélerinage de la Fraternité du Tiers-ordre de Saint-François à N.-D. de Locmaria : messe à 5 h. 1/2, instruction et bénédiction.

Mercredi, 5 : confession des enfants de la communion privée. Le soir, à 4 h. 3/4, à la chapelle neuve, ouverture de la retraite préparatoire à la communion solennelle des enfants. Jeudi, vendredi et samedi, exercices aux heures habituelles.

Samedi, 8 : neuvaine à la B. Jeanne d'Arc, à 8 heures du soir : instruction, bénédiction.

Dimanche, 9 : communion des enfants, à 7 heures.

N. B. — Tous les jours, aux exercices du Mois de Marie, bénédiction du Saint-Sacrement.

— Église de Saint-Mathieu. — *Vendredi, 30 Avril :* à 8 heures du soir, ouverture du Mois de Marie. Instruction, bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les jours de Mai : à 8 heures du soir, sauf le dimanche où elles ont lieu après vêpres, prières du Mois de Marie pour la France.

1er dimanche de Mai, 2 : messes à 5 h. 1/2 7 h. 1/2, 9 heures, 10 heures et 11 h. 1/2. *Avant vêpres,* à la sacristie, à 2 h. 1/2, réunion des zélatrices ;

après vêpres, à l'église, réunion de tous les associés de l'Apostolat de la Prière, procession, prières pour la France et Salut.

Lundi, 3 Mai : Invention de la Sainte Croix, indulgence plénière du *Christ-Roi,* souvenir de la Mission, aux conditions ordinaires et la récitation de un *Pater, Ave* et *Gloria Patri.* — A 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : à 7 heures, messe recommandée pour la France par la Ligue patriotique des Françaises.

Mercredi : à 5 heures, ouverture de la *retraite des enfants,* prêchée par M. l'abbé Blanchard, vicaire du Chapitre ; chaque jour, messe à 7 heures.

Jeudi : confession des grandes personnes.

1er vendredi du mois : 5 h. 1/2, réunion des Bretons, messe de communion à l'autel du S.-C. — 8 heures, réunion et messe de communion des Mères de famille. — 8 heures du soir, réunion générale, où les hommes ont leur place réservée. Toute la journée, le Saint Sacrement est exposé.

— Chapelle de la Retraite. — *Dimanche 2 Mai :* réunion de la Congrégation des Dames A 7 h. 1/2, messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Mardi, 4 : fête des Mères chrétiennes, messe à 8 heures ; sermon à 4 heures, par M. Blanchard, vicaire du Chapitre, bénédiction.

L'ENSEIGNEMENT LIBRE

Le Sou du Soldat. — Lainages pour les Soldats.

Cotisations versées pour le « Sou du Soldat », et Objets confectionnés pour les Soldats, par les écoles libres du Finistère, pendant le mois de Mars 1915 (1).

(Fin.)

Les écoles de filles ont donné de plus ou confectionné ce qui suit : *Loctudy* : 14 ch., 18 f. bl. ; *Ouessant* : 8 couvre-pieds ; *Kerfeunteun* : choc., fruits, tabac, papier à lettres ; *Châteauneuf-du-Faou* : bl. 25 f. ; *Lampaul-Guimiliau* : 6 cal., 12 paires semelles feutrées, 1 fl. ; *Kersaint-Plabennec* : 16 f. aux prisonniers français. Les filles de l'école libre de *Querrien* ont fait le sacrifice de leurs prix et en ont donné la valeur, 75 f., pour les diocèses ravagés ; *Gouesnou* : 120 cravates, 60 porte-feuilles, 8 f. sold. ; *Plabennec* : 6 fl., 42 ch., 5 caleç. ; *Cours Fénelon* (Brest) : aux soldats 20 f., réf. belges 200 f., ambulances 120 f. ; *Le Conquet* : pour les Serbes 70 f. ; *Gouézec* : 10 f. bl. ; *Bohars* : 20 m. p., 6 ch. ; *Ploujean* : 42 f. Belges, 28 f 30 sold., 84 œufs ; *Plouarzel* : bl. 15 f. ; *Trefflagat* : sold. 12 boites conserves, 3 kg. choc., 15 f. ; *Saint-Pol de Léon* : 37 f. 50 aux Serbes ; *Beuzec-Conq* : Serbes 3 f. ; *Lampaul-Guimiliau* : 6 caleç. ; *Mahalon* : sold. 5 f. ; *Plouzané* : 15 f. sold., 3 ch., 3 caleç. ourlés, 78 serv. et 66 m. p. ; *Trémével* : 24 ch.

(1) Abréviations : p. de ch., pour paires de chaussettes ; p. de g., paires de gants ; c.-n., cache-nez ; p.-m., passe-montagnes ; ch., chandails ; réf., réfugiés ; bl., blessés ; fl., flanelle ; m. p., mouchoirs de poche ; c. de l., ceintures de laine ; c. de fl., ceintures de flanelle ; b. de p., bandes de pansements ; es.-m., essuie-mains ; cal., caleçons ; serv., serviettes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Bohars : 23 p. de ch., 1 p. de g., 2 ch. ; *Brélès* : 7 p. de ch. ; *Briec* : 12 p. de ch. ; *Châteauneuf-du-Faou* : 8 p. de ch ; *Clohars-Fouesnant* : 18 p. de ch. ; *Crozon* : 11 p. de ch. ; *Gouesnou* : 1 p. de ch., 14 c.-n., 42 p.-m. ; *Goudzec* : 1 p. de ch. ; *Kerfeunteun* : 10 p. de ch. ; *Lampaul-Guimiliau* : 32 p. de ch. ; *Lanarvily* : 6 p. de ch. ; *Landivisiau* : 9 p. de ch. ; *Lannilis* : 25 p. de ch., 7 p.-m., 2 ch. ; *Locronan* : 2 p. de ch. *Loctudy* : 112 p. de ch., 1 p. de g., 6 c.-n., 4 ch. ; *Mahalon* : 16 p. de ch. ; *Ouessant* : 3 p. de ch., 4 c.-n., 1 ch. ; *Plabennec* : 48 p. de ch., 2 p. de g ; *Pleyben* : 65 p. de ch., 4 ch. ; *Plounévez-Lochrist* : 25 p. de ch ; *Plouarzel* : 30 p. de ch ; *Ploudaniel* : 30 p. de ch., 13 p. de g., 9 ch. ; *Plougonven* : 4 p. de ch. ; *Plougourvest* : 9 p. de ch., 7 p. de g., 6 c -n., 6 ch. ; *Plouguerneau* : 20 p. de ch., 2 p. de g. ; *Plouguin* : 2 p. de ch. ; *Ploujean* : 60 p. de ch. ; *Ploumoguer* : 4 p. de ch., 4 p.-m. ; *Plouvorn* : 61 p. de ch., 13 ch. ; *Plouzané* : 94 p. de ch., 2 p. de ch., 3 c.-n. ; *Pont-Aven* : 5 p. de ch., 1 ch. ; *Riec-sur-Bélon* : 5 p. de ch., 1 c.-n., 1 p.-m. ; *Cours Fénelon* (Brest) : 30 p. de ch., 80 c.-n., 15 p.-m., 12 ch. ; *Saint-Marc* : 14 p. de ch., 1 p. de g. ; *Saint-Méen* : 5 p. de ch. ; *Saint-Pol de Léon* : 150 c.-n. ; *Treffiagat* : 12 p. de ch.

L'école des garçons de *Plabennec* : 15 f. aux Serbes ; *Douarnenez* : 2 p. de ch.

Au champ d'honneur. — Hamon NÉA, *Instituteur libre à Saint-Martin de Brest.* — Le 29 du mois dernier, se célébrait, dans l'église de Saint-Martin de Brest, un service solennel pour le repos de l'âme de M. Hamon Néa, instituteur libre de cette paroisse, engagé volontaire et tué à l'ennemi le 27 Février 1915.

Qu'il nous soit permis, en l'honneur de sa mémoire, pour la consolation de sa famille, et pour l'édification de tous ceux qui le connurent, particulièrement de ses chers élèves, de recueillir quelques traits de ses lettres qui nous le montrent, comme on dit, « apôtre dans toute l'acception du mot, et prêt à mourir mille fois, s'il avait pu, pour la France ».

« Me trouvant assez robuste, écrivait-il à la date du 22 Octobre, j'avais presque honte d'être un des rares jeunes restés à Plouénan. Une fois la moisson achevée, n'y tenant plus, j'allai à Brest, soi disant pour être brancardier. Le lendemain, à la visite médicale, sur mes instances pressantes, on accepta mon engagement comme volontaire. »

Le milieu du 3e Colonial où il fut affecté, lui réservait une déception. Chants et propos de chambrée, en pareilles circonstances, faisaient à son âme élevée, une impression douloureuse. Il s'attristait « qu'en ces heures angoissantes, tant de Français pussent être fauchés sans s'être préparés pour le grand départ et sans retour sur eux-mêmes. » — « Ici, écrivait-il de Rochefort, à peine un sur 20 ose se dire chrétien, et nous ne sommes, sur 250, que 2 à afficher bien ouvertement nos convictions. Nous sommes respectés, mais nous n'avons qu'une hâte : partir ensemble sur le front, pour un champ plus glorieux, faire courageusement notre devoir et continuer à nous rendre de mutuels services, tout en essayant d'amener quelques égarés à la foi. Dès à présent, je tiens à m'aguerrir pour mieux supporter les privations et les intempéries futures. Hier, le lieutenant m'a abordé et m'a dit que je pouvais m'estimer heureux, que notre départ est prochain. Il me tarde d'aller au feu. C'est pour cela que je me suis engagé. Toutes mes précautions sont prises ; j'ai le pressentiment de n'en pas revenir ; je n'aurai pas peur et serai fier de mourir en chrétien pour une noble cause. »

« M. Batany me fait savoir que 7 sur 8 de mes élèves ont réussi au certificat d'études d'Octobre. Petits gars, j'ai bien peiné avec eux ! Les reverrai-je jamais ? A la grâce de Dieu ! »

Cet ami, fervent chrétien, auquel il fait allusion plus haut, était un jeune interne des hôpitaux de Bordeaux. « Chaque soir, ils iront ensemble, pour les prières et le chapelet, à l'église paroissiale qui est comble, les Rochefortais, pas très fervents d'ordinaire, étant revenus de leur indifférence. »

Plus tard, Néa se liera à un jeune Rochefortais, hélas ! tombé comme lui au champ d'honneur, puis à un quatrième compagnon « qui partage ses convictions et ses vues ». — « C'est un Vendéen de son âge, digne fils de ses ancêtres. On les reconnaît au milieu des autres, ces descendants des soldats des Charrette et des Lescure. Quel caractère différent du Bordelais vantard et sceptique et du Charentais matérialisé ! »

De Rochefort, ils furent envoyés dans l'Argonne. « Notre poste de combat, où nous avons débarqué de nuit, est à Valmy, de célèbre mémoire. Le lendemain (4 Décembre), nous visitons le petit village et le monument élevé à la gloire de Kellermann. »

Désormais, ce sera la vie si souvent décrite des tranchées :

« D'une tranchée à l'autre, une profonde fosse où l'on circule debout, à l'insu des « Kamarad » d'en face ; c'est le boyau de communication que les plus prudents utilisent, mais qui ne cadre pas avec mon tempérament un tantinet téméraire. »

« Le capitaine m'a confié un poste de choix en ma qualité de volontaire et d'instituteur. Je suis employé comme agent de liaison. »

Un peu après, il écrit : « Hier soir, le capitaine m'a proposé un poste de greffier près du conseil de guerre. Avoir une bonne instruction, une bonne écriture, être un soldat modèle étaient les conditions requises. J'ai tenté de décliner l'offre en faveur d'un camarade. Le capitaine n'en a pas voulu. Il est revenu à la charge. Non par goût naturel, — préférant la vie de combattant, — j'ai accepté après instances faites. »

Une autre fois, il se voit encore « l'objet d'une proposition très convoitée : un emploi d'estafette cycliste près du commandant du bataillon. » « L'entrain et l'ardeur qu'il n'avait cessé de montrer depuis son arrivée au front lui valaient ces faveurs. » Ce n'est pas qu'il y tînt : tout cela, écrit-il, lui était indifférent. Il se contente de s'en remettre « à la bonne Providence, et en avant » !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Tout en combattant, il sait observer et écrire : « Durant mes deux heures et demie de faction, j'ai assisté à un superbe feu d'artifice ; des fusées sont lancées pour repérer les positions et observer les mouvements des troupes ».

25 Janvier : « Les coloniaux sont parvenus à gagner quelques centaines de mètres de tranchées : l'ennemi ne se sentant pas en force, a usé d'un stratagème où les nôtres se laissèrent prendre. Il évacua les premières tranchées où quelques mitrailleuses bien dissimulées fauchèrent comme blé nos premiers rangs. Plus en avant, l'ennemi en colonnes serrées, démuni de fusils, les bras en l'air, simula le geste de se rendre. A quelques cinquante mètres de nos marsouins, tous se couchèrent et un feu nourri fit de nouvelles hécatombes. Fourberie peu chevaleresque, n'est-ce pas ? »

Et une autre fois : « Mon ami le Rochefortais, que j'ai remplacé, m'avait signalé un « Kamarad » qu'il voyait grimpé dans un arbre à certaines heures. Muni d'une bonne paire de jumelles de marine, j'ai passé une grande partie de la journée à observer le bipède germain dans son sémaphore. J'ai bien aperçu une forme humaine, mais qui grimpait trop lentement à mon avis. Je suis persuadé que ce n'est qu'un vulgaire mannequin que le jeu d'une ficelle hisse dans l'arbre. Plus d'un marsouin y a vidé ses cartouchières sans résultat. »

Danger et souffrances vont de pair : « L'ennemi occupe devant nous une position stratégique de premier ordre, imprenable au dire du général. Seule, l'avance de nos flancs peut le forcer à se replier. »

« Ma compagnie est la plus voisine de l'ennemi, moins de 60 mètres. En raison de cette proximité, il faut renoncer à fermer l'œil. Devant notre poste de tireur, est adapté un petit créneau rudimentaire. C'est ce point qui est l'objectif de l'adversaire, qui a bon œil, je vous assure. Ils ont des tireurs émérites. Si petit que soit le créneau, il est extrêmement imprudent d'y observer trop longuement. Des camarades ont payé de leur vie leur curiosité. » Quant à regarder par-dessus, c'est plus qu'impossible. Aussi la consigne est formelle : « Huit jours de prison à quiconque montre la tête » !

« Un froid pluvieux nous gèle (— 10° dans les tranchées). A certaines heures, il faut du courage pour ne pas se laisser abattre. »

Tout en réagissant lui-même contre les idées dissolvantes et déprimantes, il tentait lui, « pessimiste à outrance », de remonter le moral autour de lui et de dissiper des préjugés. « Que de discussions j'ai eu à soutenir, » écrivait-il. Son apostolat est, d'ailleurs, facilité par les spectacles de dévouement que les marsouins ont sous les yeux. « Ils sont heureux maintenant de voir les nonnes et les catholiques persécutés les seconder si utilement auprès des blessés. »

Lui-même paie de sa personne : « Quel triste spectacle que le transport de ces nombreux blessés, en pleine nuit, par un froid très vif ! Ç'a été un défilé ininterrompu de ces pauvres mutilés, têtes ensevelies dans des bandages, bras en écharpe, jambes brisées... Cela faisait mal d'entendre les plaintes de ces infortunés. Les brancardiers, las d'une longue corvée, n'en pouvaient plus. Mes offres de service furent bien accueillies et, deux nuits durant, j'ai aidé à charger les blessés dans les autos. »

Sa charité revêtait toutes les formes ; son travail de correspondances était considérable : « Bien qu'on ne leur tolérât que deux bougies dans des lanternes, pour 50 hommes », il lui arrivait d'écrire fort tard dans la nuit, et d'en avoir « pour quelques heures chaque soir ». En plus de quelques communications à un journal du pays, et de ses propres lettres, « celles de voisins de paille, illettrés, un marsouin (14 ans de services) me fait écrire, deux fois par semaine, des lettres attendries à sa chère moitié ».

Sa tranchée ayant subi le bombardement, son sergent et son caporal d'escouade y trouvèrent une mort horrible. « Je fus chargé, dit-il, de l'inscription funèbre sur la modeste croix qui surmonte leur tertre. » Il ajoute : « Deux obus ont éclaté, l'un dans l'abri où je me trouvais, l'autre à un mètre ; je fus enseveli sous des débris de toute nature, mais peu troublé cependant, rassuré par la confiance illimitée que j'ai en notre Mère du Ciel ».

On le voit, encore plus que le patriotisme, la piété était la source où se puisait son courage. A Noël, « interrompant un réveillon, copieux grâce aux gâteries reçues de leurs familles, ils installent une petite crèche et l'entourent de multiples bougies de couleurs ; puis, à pleines gorges (on est à 2 kilomètres de l'ennemi), on fait retentir le « Minuit, chrétiens », « Il est né », etc., et tous les cantiques et Noëls populaires ».

Quatre jours avant sa mort, il écrivait : « Le mercredi des Cendres, j'ai pu m'échapper du cantonnement et faire une petite visite matinale à l'église du village, où je trouvais 7 ou 8 camarades. Depuis plus de quatre mois, je n'avais eu ce bonheur. Nous ne comptions guère sur une messe, le village n'ayant pas de desservant. Une demi-heure après, un infirmier de la territoriale pénètre dans le chœur. C'était un religieux franciscain. N'ayant pas de répondant de messe, il s'adressa à nous ; trois ou quatre camarades font entendre leur confession et je sers la messe. Nous avons tous communié. Quel réconfort pour nous qui avons tant besoin de soutien moral ! »

C'est qu'à « l'approche du danger, les petits marsouins gouailleurs, jurant et blasphémant comme des démons, se sont bien assagis. Des indifférents deviennent presque pieux ; les mécréants se taisent et méditent salutairement. Un athée de 20 ans, de mon escouade, dont j'ai entrepris la conversion, m'accompagnait dans mes pérégrinations dans le village qui n'est qu'un amoncellement de ruines. Dans les débris, je trouve une « Sainte Famille » en plâtre ; je la prends. Mon camarade s'en est emparé, le lendemain. Aujourd'hui, elle occupe une place d'honneur sur la petite table de travail dans notre tranchée. Pas un seul n'a fait une observation désobligeante. Tous la considèrent longuement. N'était le respect humain, qui subsiste encore, plus d'un s'agenouillerait. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nous arrêterons ici les citations de notre ami. Sa physionomie déjà s'en dégage suffisamment. Une mort glorieuse y ajoutera un dernier trait.

Le 26 Février, veille du terrible engagement de Beauséjour, les trois compagnons, l'interne bordelais qui seul devait survivre, le jeune Rochefortais et Hamon Néa, se faisaient leurs mutuelles recommandations. Ce dernier voulut remettre sa montre à l'interne et le pria de ne pas prévenir directement à Plouénan, une « vieille mère que le chagrin pourrait tuer. »

Le lendemain, en pleine bataille, se battant comme un lion, « il est tombé frappé par un éclat d'obus. Il s'est agité un moment dans des convulsions suprêmes, puis a remis sa belle âme à Dieu. »

Notre-Dame de Kérellou, à qui il s'était confié avant de partir lui aura, tout de suite, ouvert ses bras maternels et, nous en avons la ferme confiance, notre enseignement diocésain compte en lui, en même temps qu'un héros et un martyr, un protecteur de plus.

Sa mort est la dernière et la plus éloquente des leçons qu'il donnait à ses élèves. Pieusement rangés, le 29 Mars dernier, devant l'autel et près du catafalque, revêtu du drapeau tricolore, ils auront senti se graver en eux, pour la vie, le double enseignement qu'avait tant à cœur de leur donner avant tout, le maître disparu : l'amour de Dieu et de la France !

Abbé G. PONDAVEN, *sous-inspecteur*.

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

Minden, 3 Mars. — Tout continue à marcher passablement à Minden : la santé reste bonne et le moral, malgré tout, se maintient assez élevé, grâce surtout (et tous nos chers compatriotes se plaisent à le reconnaître) aux facilités que notre présence parmi eux leur donne de remplir leurs devoirs religieux : c'est un plaisir pour nous de constater leur bonne volonté chrétienne et de voir leur assiduité à visiter notre chapelle, à y réciter leur chapelet, à faire le chemin de la croix. Les larmes nous viennent souvent aux yeux, à ce consolant spectacle. Rares seront, je crois, les abstentions pendant le Temps pascal. Aussi nous attendons-nous à quelques longues séances de confessionnal. Dieu en soit béni ! Nous n'avons pas autre chose à faire ici, et n'est-ce pas là que nous travaillons le mieux pour le bon Dieu. K.

19 Avril. — La séance continue, sans apporter du nouveau dans notre situation. A en croire les journaux, nous aurions eu presque une bataille dans le secteur : ce n'était qu'une reconnaissance et l'affaire se réduisait à peu de chose. Un assez fort contingent de patrouilleurs allemands avait réussi à surprendre leurs

voisins de tranchées et à prendre leur place. Ils ont été délogés en très peu de temps et toute l'action n'a pas duré un quart d'heure. Les Allemands tués avaient dans leurs bidons du café très fort mélangé d'éther...

Notre vie est toujours la même. Pas de blessés, pour ainsi dire. En ce moment, il y en a seulement trois, dont deux sont presque certains de leur guérison. Pas de malades non plus. Il y a bien quelques courbatures fébriles nécessitant quatre ou cinq jours de repos, quelques sciatiques, mais ce ne sont pas là des maladies mortelles. Nous avons d'ailleurs été très heureux avec nos malades. Sur le nombre, il n'en est mort qu'un seul. Il avait fait ses Pâques, le matin, reçu l'Extrême-Onction, et s'est éteint, le soir, sans souffrance.

Les prêtres brancardiers se portent bien. Ils n'ont pas grand travail en ce moment, et leur principale occupation est de balayer les rues, de bêcher les jardins et de charroyer le fumier. Ce n'est pas l'idéal qu'ils avaient rêvé, mais il n'est pas de travail, quelque humble et obscur qu'il soit, qui ne puisse être sanctifié et par l'acceptation joyeuse de ces occupations ennuyeuses nous pouvons travailler à hâter l'heure de la victoire. H. B.

24 Avril. — Ici, l'hiver fait un retour offensif. Il fait aussi froid qu'à certains jours de Décembre. Nous y sommes d'autant plus sensibles que, depuis trois semaines, un soleil ardent brûlait la Champagne et ses habitants. Ceux-ci, d'ailleurs — les civils, — ne s'en étonnent ni ne s'en plaignent. Il paraît que c'est toujours ainsi et que c'est même heureux, m'expliquait, ce matin, un vieillard, « puisque les fleurs des pruniers et des cerisiers *tenneront* mieux au *froëd* qu'à la *chalur*. » Tant il est vrai qu'on ne saurait contenter tout le monde !

Dimanche, nous avons chanté, au Salut du Saint-Sacrement, le *Te Deum* clôturant le Temps Pascal. Des amis, brancardiers au XIe corps, m'ont écrit leur grande joie d'avoir eu à confesser, ces dernières semaines, des centaines et des centaines de Bretons et d'avoir vu s'approcher de la Sainte Table des compagnies entières des régiments de l'Ouest. Y.-C. P.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Adresse de l'Association Catholique de la Jeunesse Française, aux Jeunesses Catholiques des nations alliées et neutres *(suite)*. — Paroles de diplomates et de politiques ? Non pas, mais une mentalité de tout un peuple qui se croit une mission, celle d'organiser l'Europe ; comme sur les peuples d'Allemagne plane l'hégémonie prussienne, ainsi sur les peuples du monde planerait l'hégémonie allemande ; déjà sur les wagons qui, avant la victoire de la Marne, venaient cueillir nos

Archives diocésaines de Quimper et Léon

richesses, le soldat aimait à crayonner « Wilhelm, Kaiser der Welt », Guillaume, empereur du monde.

Les matérialistes ignorant que dans la création règne aussi l'ordre divin, diront : « Qui donne au hêtre le droit d'élever sa cime au-dessus de celle du pin et du bouleau, sinon sa force? » les autres se croiront poussés par un génie intérieur auquel ils donneront le nom de Dieu, le « dieu qui aime l'attaque sauvage ». Et le mysticisme, amalgamant ces étranges notions, c'est pour une guerre sainte que ce peuple se lève, la guerre pour la culture, la guerre contre les races latines et catholiques déclarées inférieures, la guerre contre la France en laquelle il ne veut voir qu'un peuple athée ; et au dire même de l'Allemagne, dans cette croisade, il ne peut y avoir de neutres, car qui n'est pas avec l'Allemagne est contre elle, comme au lendemain du conflit sur le monde asservi, n'ayant plus à se préoccuper que de son bien-être matériel, dominerait l'Empire victorieux.

Et pour arriver à cette étape de la civilisation que l'Allemagne dit plus élevée, à cette fin qu'elle croit un bien, non seulement le sien d'ailleurs, mais aussi celui des peuples auxquels elle le veut imposer, le mal même est un moyen. Ici il ne s'agit plus de la lettre des traités, dit Harnack, mais de devoir moral (1), et moralement parlant, l'Allemagne, par tous les moyens, se doit de poursuivre sa fin. Et Lasson hier enseignait : « Qui a la force peut créer un nouvel état de choses qui sera aussi bien le droit que le précédent » (2). Aujourd'hui il écrit : « Notre loi c'est la raison, notre force est la force de l'esprit, notre victoire, la victoire de la vérité. » C'est, au fond, la doctrine de Nietzsche : « Une bonne cause, dites-vous, sanctifie même la guerre ; mais moi je vous dis, c'est la bonne guerre qui sanctifie toute cause » (3). En réalité, tout cela c'est la parole brutale de Bismark : « La force prime le droit », mais érigée en ce monstrueux principe : la force crée le droit. Et comme au chancelier d'hier avait répondu Pie IX condamnant « toute violation de serment, toute action criminelle et honteuse opposée à la loi éternelle » (4), au chancelier d'aujourd'hui qui s'écrie : « Nécessité ne connaît pas de lois », de la même colline vaticane, la voix du Pontife répond : « Il n'est permis à personne, pour quelque motif que ce soit, de léser la justice » (5).

(A suivre.)

---

(1) Harnack. *Internationale Monatschrift*, Oct. 1914, p. 23. « Sondern nur noch sittliche Pflichten. »

(2) A. Lasson, *Das Kulturideal und der Krieg*. Zweite Auflage, p. 17.

(3) *Nietzsche*. Œuvres, tome VI, p. 67 : « Der gute Krieg ist es, der jede Sache heiligt. »

(4) *Syllabus*, prop. 61 : « Tum cujusque sanctissimi juramenti violatio, tum quælibet, scelesta flagitiosaque actio sempiternæ legi repugnans... quando id pro patriæ amore agatur. »

(5) *Allocution consistoriale* du 22 Janvier 1915.

En marge de l'expédition d'Orient.

(Suite.)

La répartition des Lieux Saints.

Les Lieux Saints nous ont appartenu en totalité jusqu'au XVIIe siècle. A partir de cette époque, les Grecs schismatiques d'abord, et les Arméniens ensuite, nous en ont usurpé plusieurs et ont réussi à user de certains autres, soit en payant de fortes sommes aux pachas ou gouverneurs toujours avides d'argent, soit en recourant à de véritables procédés de brigands. Tels les Arméniens, qui, en 1808, voulant se créer un prétexte pour s'introduire au Saint-Sépulcre, incendièrent la grande rotonde qui le recouvre, sachant bien que les catholiques et les grecs ne pourraient pas, à eux seuls, faire face aux dépenses que nécessiterait la reconstruction de l'édifice. Le méfait commis, ils offrirent leur concours, à la condition de pouvoir, eux aussi, faire leurs cérémonies religieuses sur le Saint-Sépulcre et d'avoir une salle contiguë. Leur intrigue réussit. La salle qu'ils convoitaient fut par eux transformée en église ; le dimanche et les jours de fête, ils y font un tintamarre effroyable, en frappant à coups redoublés des lames d'acier, plus ou moins accordées et suspendues à la façon des cloches.

Comme on ne l'ignore pas, sans doute, ce sont les Pères Franciscains, établis en Terre Sainte depuis 1219, qui sont chargés par le Saint-Siège, depuis des siècles, de l'entretien des Lieux Saints. La quête du Vendredi-Saint, qui se fait exclusivement pour eux, dans le monde entier, a pour but de leur fournir les ressources nécessaires.

Aujourd'hui, les Lieux Saints, après les usurpations successives faites à notre détriment, peuvent se partager en quatre catégories : 1° ceux qui appartiennent exclusivement aux catholiques ; 2° ceux qui appartiennent uniquement aux Grecs ou aux Arméniens ; 3° ceux qui sont communs aux uns et aux autres ; 4° ceux qui n'appartiennent ni aux uns ni aux autres, bien que tous puissent y célébrer leurs cérémonies religieuses dans certaines circonstances. Disons un mot de ces diverses catégories.

Les Lieux Saints qui nous appartiennent en propre sont les suivants :

1° *Le jardin de Gethsémani.* — Ce lieu, témoin de l'agonie du Sauveur, mesure une cinquantaine de mètres de longueur sur une quarantaine de largeur. On y admire aujourd'hui sept oliviers géants dont l'un mesure 3 mètres de diamètre. Comme cet arbre ne pousse pas plus rapidement que le buis, auquel il ressemble beaucoup, on croit que ces oliviers sont contemporains du Sauveur. A quelques mètres au Sud du plus gros, on vient de découvrir les fondements et le pavé en mosaïque de l'église élevée par sainte Hélène à l'endroit même où Notre-Seigneur fit sa prière.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

2° *Le lieu de la Nativité de la Sainte Vierge*, ou la basilique de Sainte-Anne. — C'est une belle église ancienne, restaurée il y a une soixantaine d'années, aux frais de la France, dont elle est la propriété, ainsi que le grand et petit séminaires grecs catholiques voisins, dirigés par les Pères Blancs. La Piscine probatique a été retrouvée dans les dépendances de ces Pères.

3° *Le lieu du martyre de saint Etienne.* — Ce sanctuaire, qui se trouve au Nord de la ville de Jérusalem, a été découvert par les Pères Dominicains. Ils ont construit une magnifique basilique de 40 mètres de longueur sur l'emplacement de l'église élevée au v^e^ siècle par l'impératrice Eudoxie. Leur école biblique en est toute proche.

4° *La basilique de l'Annonciation à Nazareth.* — C'est le plus important de nos sanctuaires. Sainte Hélène fit élever sur le lieu de l'Annonciation une splendide basilique de 70 mètres de longueur. Un Père franciscain français, ancien vicaire custodial à Jérusalem, l'a retrouvée, il y a cinq ou six ans. L'église actuelle est en travers de l'ancienne. Sa longueur n'atteint que la largeur de l'autre. Il est à espérer qu'on ne tardera pas à reconstruire la basilique dans toute sa splendeur primitive.

Tels sont les sanctuaires qui nous appartiennent exclusivement. Quant aux Grecs schismatiques et aux Arméniens, ils ne possèdent rien d'important en dehors de ce que l'on verra plus loin en parlant du Saint-Sépulcre. Les Grecs toutefois, détiennent le puits de Jacob à Naplouse.

Les Turcs, en revanche, possèdent deux des plus vénérables des Lieux Saints.

1° *Le Cénacle.* — Le mot *cénacle* veut dire une salle de réception placée ordinairement au premier étage. Aujourd'hui encore, dans les bonnes maisons d'Orient, le cénacle est une pièce importante. C'est là que se font les repas de noce. Le lieu témoin de l'institution du Saint-Sacrement, de plusieurs apparitions de Notre Seigneur à ses disciples et de la descente du Saint-Esprit, fut toujours très cher aux chrétiens. Aussi, de bonne heure, y éléva-t-on une grande église appelée, pendant plusieurs siècles, *l'église-mère, Ecclesiarum mater*. Le Cénacle était enclavé dans le bas-côté Sud de la basilique. Tout fut détruit au passage des Perses, sous Chosroès. Le Cénacle qui seul fut relevé plus tard, a aujourd'hui l'aspect d'une chapelle divisée en deux pièces. La plus grande est ornée de quatre colonnes centrales. Un escalier d'une trentaine de marches y conduit. Bâti sur le mont Lion, le Cénacle sert de mosquée aux musulmans. Les chrétiens doivent payer l'éternel *bakhchiche* ou pourboire pour le visiter. Ce n'est que le jour de la Pentecôte que les Pères Franciscains, obtiennent à prix d'argent de le laisser ouvert, toute la journée. Mais on ne peut plus y faire de prières publiques, ni même prier ostensiblement. Les catholiques allemands viennent de construire une belle église sur une partie de l'ancienne basilique.

2° *Le lieu de l'Ascension.* — Ce sanctuaire, autre propriété musulmane, consiste en une cour entourée de pans de murs, restes, dit-on, de la rotonde des croisés, ou même du couvent fondé par Charlemagne pour des moines appelés *olivétains*. Au milieu de cette cour, se trouve un petit édifice de forme octogonale. On y voit un rocher marqué de l'empreinte d'un pied, qu'on dit être le pied gauche de Notre Seigneur. Il est certain, du moins, que c'est de là que le Sauveur est monté aux Cieux. Dans la cour, les catholiques et les autres disent la messe le jour de l'Ascension. En dehors de cette circonstance, chacun doit payer le droit d'entrée au derviche mulsuman.

Il est douloureux pour nous que ces deux sanctuaires soient aux mains des musulmans. Peut-on espérer que de cette guerre résultera pour nous la prise de possession de ces lieux vénérés ?

(A suivre.)

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — **QUIMPER** — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

SAISON 1915 **VICHY** SAISON 1915

OUVERTURE le 1er MAI

Pour tous Renseignements, s'adresser au SYNDICAT D'INITIATIVE, à Vichy

RHUMES — Pour se guérir et se préserver des ***Rhumes, Toux, Bronchites, Refroidissements, Catarrhes, Grippe, Asthme, Influenza, Phtisie, Tuberculose,*** pour se fortifier les bronches, l'estomac et la poitrine, il suffit de prendre à chaque repas deux **GOUTTES LIVONIENNES** de Trouette-Perret. — **2 fr. 50** le Flacon toutes Pharmacies.

Seul Fabriqué à CHATELGUYON

LAXATIF MIRATON

Toutes PHARMACIES - LA BOITE 2 Frs

Échantillon gratuit 9 rue Auber (PARIS)

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

COMITÉ CATHOLIQUE
DE PROPAGANDE FRANÇAISE
A L'ÉTRANGER

Directeur : Mgr. **A. BAUDRILLART,** Recteur de l'Institut Catholique de Paris.

Présidents d'honneur { S. Em. le Cardinal **LUÇON,** Archevêque de Reims. / S. Em. le Cardinal **AMETTE,** Archevêque de Paris.

S. G. Mgr **Turinaz,** Evêque de Nancy.
S. G. Mgr **Foucault,** Evêque de Saint-Dié.
S. G. Mgr **Ginisty,** Evêque de Verdun.
S. G. Mgr **Dizien** Evêque d'Amiens.
S. G. Mgr **Lobbedey,** Evêque d'Arras.
S. G. Mgr **Pechenard,** Evêque de Soissons.
S. G. Mgr **Marbeau,** Evêque de Meaux.
S. G. Mgr **Tissier,** Evêque de Chalons.
S. G. Mgr **Le Roy,** Evêque d'Alinda, Supérieur général des Pères du Saint-Esprit.

MM. Et. **Lamy,** Sec. perp. de l'Ac. Française.
le C^te^ d'**Haussonville,** de l'Ac. Franç.
Paul **Bourget,** de l'Ac. Française.
le Marquis **de Vogüé,** —
René **Bazin,** —
René **Doumic,** —
Denys **Cochin,** —
Pierre **de la Gorce,** —
le R. P. **Scheil,** de l'Institut.
Ed. **Branly,** de l'Académie des Sciences.
Charles **Widor,** de l'Institut.
le C^te^ **de Franqueville,** de l'Institut.

MM. l'Amiral **de la Jaille,** Sénateur.
de Lamarzelle, —
de Las Cases, —
Jenouvrier, —
Ballande, Député.
C^te^ **Ferri de Ludre,** —
de Gailhard-Bancel, —
Groussau, —
de Lavrignais, —
Lerolle, —
Mithouard, Pr. du C. Mun. de Paris.
Chérest, Pr. du C. Gén. de la Seine.
Aucoc, de la Chambre de Commerce.
Geoffroy de Grandmaison, Président de la Société Bibliographique.
le R. P. **Janvier,** Aumônier de la Corporation des Publicistes chrétiens.
le R. P. **Dudon,** Publiciste.
Georges **Goyau.** —
L. de Lanzac de Laborie, Public^te^.
François **Veuillot,** —

Le COMITÉ vient de publier

"LA GUERRE ALLEMANDE ET LE CATHOLICISME"

Un Volume — **Un Album**

Traduits chacun en espagnol, anglais, italien, portugais, allemand.

Lettre de S. E. le Cardinal AMETTE.
Articles de Mgr. A. BAUDRILLART ; Un Missionnaire ; Chanoines GAUDEAU, COUGET, ARDANT ; MM. G. GOYAU et Fr. VEUILLOT.

Recueil de Documents photographiques, illustrant la conduite respective des Armées Française et Allemande à l'égard de l'Eglise Catholique.

Prix du Volume : 2 fr. 40 — **Prix de l'Album : 1 fr. 20**

BLOUD et GAY, Éditeurs, Paris

LE
COMITÉ CATHOLIQUE DE PROPAGANDE FRANÇAISE A L'ÉTRANGER
accepte toute contribution à ses frais de propagande.
Prière d'en adresser le montant directement à

Mgr A. BAUDRILLART, 74, rue de Vaugirard, PARIS

30 Année. Vendredi 7 Mai 1915. N° 19.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Lettre de Rome ; Conférences spirituelles aux ecclésiastiques soldats ; Mariage par procuration ; Nomination ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Plonévez-Porzay ; Avis de service ; Mois de Marie ; Pèlerinage à la Mère-de-Dieu, en Kerfeunteun ; L'Œuvre de la Propagation de la Foi ; Le Pain du Prisonnier ; Nos prêtres soldats (suite).

III. — Chronique générale : Don du Saint-Père ; En marge de l'expédition d'Orient (suite).

IV. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 9 Mai. — 5^e^ Dimanche après Pâques. Semi-double. Blanc.
A la messe, mémoire de S. Grégoire de Naziance.
A vêpres, mémoires 1° du suivant, 2° de S. Grégoire de Naziance, 3° de SS. Gordien et Epimaque.
Lundi, 10. — Rogations. — S. Antonin, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.
Mardi, 11. — Rogations. — Translation des Reliques de S. Corentin et de S. Pol, Evêques. Double majeur. Blanc.
Mercredi, 12. — Rogations. — SS. Nérée et ses compagnons, Martyrs. Semi double. Rouge.
Jeudi, 13. — ASCENSION DE N. S. JÉSUS CHRIST. Double de 1^re^ classe avec Octave. Blanc.
Vendredi, 14. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Samedi, 15. — S. Jean-Baptiste de la Salle, Confesseur. Double. Blanc.
Dimanche, 16. — Dimanche dans l'Octave de l'Ascension.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Carantec . . . . . du 7 au 9 Mai.
Gouesnou. . . . . du 10 au 14 —
Cast . . . . . du 15 au 18 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre de Rome. — Monseigneur a reçu de son Eminence le cardinal Amette, archevêque de Paris, la communication suivante :

Monseigneur,

Je suis heureux d'avoir à communiquer à votre Grandeur la lettre que vient de m'adresser Son Eminence le Cardinal Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté et qui constitue un si précieux témoignage de la paternelle affection du Souverain Pontife pour la France.

Avec l'expression de sa vive sympathie, le Saint-Père me fait parvenir une somme de 40.000 francs pour être versée au Comité du Secours National, en faveur des régions envahies, comme contribution à la collecte qui aura lieu le dimanche et le lundi de la Pentecôte.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'hommage de mes sentiments très respectueux et bien dévoués en Notre-Seigneur.

† LÉON-ADOLPHE CARDINAL AMETTE,
Archevêque de Paris.

EMINENTISSIME SEIGNEUR,

Vous n'ignorez pas quel douloureux retentissement ont eu dans le cœur du Saint-Père les désastres causés par la terrible guerre qui étend ses ravages sur l'Europe entière ; Vous n'ignorez pas non plus combien Sa Sainteté s'est appliquée à faire tout ce qui était en Son pouvoir pour en adoucir les funestes conséquences, sans aucune distinction de parti, de nationalité, ni de religion.

Toutefois, il est bien naturel que la sollicitude du Père commun des fidèles se tourne de préférence vers ceux de Ses fils qui témoignent plus vivement leur respect et leur affection à Son égard.

Parmi eux méritent une mention particulière Ses fils de France, les enfants de cette Nation qui, à juste titre, a été appelée la fille aînée de l'Eglise, qui donna toujours des preuves splendides de sa générosité pour les œuvres catholiques, spécialement pour les Missions, et qui présente en ce moment, et depuis plusieurs mois, d'un bout à l'autre de son territoire, à l'armée, comme dans les ambulances et les hôpitaux et jusque dans la moindre bourgade, des manifestations éclatantes de foi et de piété, dont le Saint-Père est grandement consolé.

Aussi est-ce à bon droit qu'au milieu de tant de maux, Sa Sainteté s'est sentie attirée avec une commisération particulière vers certaines populations de la France, plus durement éprouvées par le fléau de la guerre, au point que, malgré les efforts de la charité nationale et universelle, elles ont encore grand besoin de secours matériels et moraux.

Emu de leurs souffrances au plus intime de Son âme, le Souverain Pontife, tout en continuant d'adresser au Très-Haut des prières et des supplications pour obtenir la fin de cette ère de sang, sollicite instamment de la Bonté céleste, qu'Elle accorde aide et réconfort aux douleurs de cette partie si affligée du peuple de France.

A ces vœux et à ces prières, le Saint-Père désire joindre une attestation sensible de l'affectueux intérêt qu'Il porte à ces populations malheureuses.

C'est pourquoi Sa Sainteté m'a chargé d'envoyer avec cette lettre, à votre Eminence, pour être employée à leur soulagement, la somme de quarante mille francs, offrande assurément inférieure à l'étendue des désastres, mais qui du moins manifestera avec évidence le paternel empressement que, dans Son Auguste pauvreté, rendue plus étroite encore par la difficulté des temps actuels, le Vicaire de Jésus-Christ veut témoigner à la France, Sa fille bien-aimée. Et comme nous avons appris qu'il doit y avoir le Dimanche et le Lundi de la Pentecôte prochaine, au bénéfice des régions occupées, une grande souscription, par les soins d'un Comité constitué avec le concours de Votre Eminence, le Saint-Père se plaît à espérer que cet acte de Sa libéralité pourra servir de prélude à la générosité de tous les Français en faveur d'une initiative si chrétienne et si patriotique.

Heureux de penser qu'Il aura ainsi pour coopérateurs, dans la charité de la prière et de l'offrande, tous ses chers fils de France, rangés sous la conduite de leurs Evêques vénérés, l'Auguste Pontife invoque sur eux, avec toute l'effusion de Son cœur, l'abondance des récompenses célestes, et, comme gage des faveurs divines, Il accorde à Votre Eminence, à l'Episcopat, au Clergé et à tout le peuple de France la Bénédiction Apostolique.

Il m'est très agréable, Eminentissime Seigneur, de saisir une occasion aussi propice pour Vous renouveler l'expression des sentiments profondément respectueux avec lesquels je Vous baise humblement les mains et demeure,

de Votre Eminence,
le très dévoué et affectionné serviteur,
P. CARD. GASPARRI.

II. Conférences spirituelles aux ecclésiastiques soldats. — Mardi dernier, Monseigneur a réuni à l'Evêché, pour une conférence spirituelle, qu'il leur a faite lui-même, les prêtres et séminaristes soldats affectés soit au service de santé, soit aux régiments dont le dépôt est à Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Cette conférence ouvre la série de celles qui leur seront faites une fois chaque semaine, non seulement à Quimper, mais aussi à Brest et à Morlaix, où Monseigneur se propose de les inaugurer en personne.

III. Mariage par procuration.— Dans les circonstances exceptionnelles créées par la guerre, MM. les Curés ou Recteurs peuvent être amenés, soit à conseiller le mariage par procuration, soit à en assurer la célébration dans leurs églises.

Nous établissons comme règle : que dans tous les cas qui se présenteront, ils devront recourir à Nous et obtenir Notre autorisation.

Nous leur rappelons que rien n'est modifié pour ces mariages, en ce qui concerne la publication des bans, le certificat de baptême, et le procès-verbal de demande de dispensé d'empêchement, quand il y a lieu.

IV. Nomination. — Monseigneur a nommé suppléant :
A l'Ile de Sein : M. Rolland, vicaire au Conquet.

V. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS pendant la semaine.

Mai.	*Matin.*	*Soir.*
Dimanche, 9...	Carantec.....	Locquénolé. *
Lundi, 10.....	Ploujean.....	Plouézoc'h.
Mardi, 11.....	Plougasnou.....	Saint Jean-du-Doigt.*
Mercredi, 12 ..	Lanmeur.....	Guimaëc.* — Locquirec.
Jeudi, 13	Plouégat-Guerrand.....	Garlan.*
Vendredi, 14..	Plouigneau.....	Plougonven.* — St-Eutrope.
Samedi, 15....	Plouégat-Moysan. — Le Ponthou.	Guerlesquin.

M. Cogneau, vicaire général, accompagnera Monseigneur jusqu'au 20 Mai inclusivement.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Samedi 8 Mai :* à 8 heures du soir, prières de la neuvaine à la B. Jeanne d'Arc : instruction par M. le Curé, bénédiction.

Dimanche 9 : messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9 heures, grand'messe à 10 heures, messe à midi.

A 7 heures, communion des enfants.

A 2 heures, procession des enfants à Loc-Maria. Au retour, cérémonie de la rénovation des vœux du baptême et consécration à la Sainte Vierge.

Il n'y a pas de vêpres chantées, ni de réunion, le soir, à 8 heures.

Lundi 10 : à 7 heures, service et messe pour les parents des communiants, imposition des scapulaires.

A 2 heures, procession de la Sainte Enfance, bénédiction.

Lundi, mardi et *mercredi :* procession des Rogations à Saint-Mathieu, à Kerfeunteun et à Loc-Maria. Départ de la Cathédrale à 9 heures.

Jeudi, fête de l'Ascension : messes aux mêmes heures que le dimanche. A tous les offices, quête pour l'Institut Catholique et les Ecoles chrétiennes du diocèse.

A 2 h. 1/2, vêpres, instruction par M. Le Goasguen, bénédiction.

Il n'y a pas de réunion le soir.

Vendredi : confession des petits enfants. Neuvaine au Saint-Esprit.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Samedi 8 Mai :* neuvaine de Jeanne d'Arc, avec invocation des Saints nationaux.

Dimanche 9 Mai : communion solennelle des enfants. 5 h. 1/2, 1re messe. 6 h. 1/2, réunion, messe et communion des jeunes filles associées du Sacré-Cœur. 7 h. 1/2, messe de communion des enfants Les autres messes à 9 heures, 10 heures, 11 h. 1/2.

2 heures, chapelet 3 heures, vêpres, procession, rénovation des vœux, consécration à la Sainte Vierge, salut.

Lundi : 7 h. 1/2, service solennel pour les défunts et messe. Distribution des récompenses pour le catéchisme. Réception dans les confréries

Le soir, à 2 heures, à Saint-Corentin, procession de la Sainte-Enfance.

Rogations : lundi 10 Mai, après la messe de 5 h. 1/2, procession à l'intérieur de l'église ; *mardi,* 7 heures, départ de la procession pour Loc-Maria ; *mercredi,* pour Kerfeunteun. Ces trois jours, point de jeûne, ni d'abstinence.

Jeudi 13 Mai : fête de l'Ascension, messes à 5 h. 1/2, 7 h. 1/2, 9 heures, 10 heures et 11 h. 1/2. A la réunion du soir, instruction.

Tous les soirs : à 8 heures, mois de Marie, neuvaine à la B. Jeanne d'Arc, prières pour la France.

PLONÉVEZ-PORZAY. — Sainte-Anne-la-Palue. — Le *dimanche 16 Mai,* basse messe, à 6 heures ; grand'messe, panégyrique de Jeanne d'Arc en breton, à 10 heures. — A 2 heures, vêpres, procession, prières pour l'Armée, bénédiction du Saint-Sacrement. Le Saint-Sacrement est exposé depuis la grand'messe jusqu'à la fin des exercices.

Avis de service. — Le service anniversaire pour M. Labbé, ancien recteur de Pleuven, sera chanté à Pleuven, le lundi 17 Mai, à 10 heures.

Mois de Marie. — Les exercices du Mois de Marie commencent dans toutes les paroisses du diocèse. Cette année, en raison de la gravité des circonstances, et de la nécessité, plus pressante que jamais, où nous sommes d'implorer le secours de Dieu et la protection de notre Mère du Ciel, ils seront suivis, nous l'espérons, avec une ferveur nouvelle. D'ailleurs, les Souverains Pontifes ont attaché de précieuses faveurs à cette dévotion salutaire.

1° Tous les fidèles qui feront, chaque jour, pendant ce mois, quelque prière ou quelque acte de piété, soit en particulier, soit en public, en l'honneur de la Très Sainte Vierge, obtiendront une indulgence de trois cents jours à chaque fois (Pie VII, rescrit du 21 Mars 1815) ;

2° De plus, une indulgence plénière peut être gagnée, un jour du mois, au choix, par ceux qui remplissent les conditions ordinaires de la confession, de la communion et des prières aux intentions du Souverain Pontife (Pie VII, rescrit du 21 Mars 1815).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ces indulgences, qui ont été confirmées à perpétuité par Pie VII, le 18 Juin 1822, sont applicables aux âmes du Purgatoire.

Pèlerinage à la Mère-de-Dieu, en Kerfeunteun. — Nous sommes heureux d'annoncer, dès aujourd'hui, qu'un grand pèlerinage va s'organiser pour le lundi de la Pentecôte, 24 Mai, fête de N.-D. Auxiliatrice à la chapelle de la Mère-de-Dieu. Monseigneur a donné sa haute approbation à ce projet qui lui a été soumis par le Comité de la Ligue patriotique des Françaises de toutes les paroisses du canton. Tous seront conviés à venir implorer la Sainte Vierge pour la France.

La prière est l'arme de ceux qui ne peuvent combattre, ne l'oublions pas, et mettons de plus en plus de zèle à nous en servir.

L'Œuvre de la Propagation de la Foi.

D'après un avis officiel des Directeurs de la Propagation de la Foi, « un certain nombre de diocèses n'ayant pu, par suite des événements actuels, envoyer les aumônes recueillies pour l'Œuvre à l'époque habituelle, les Conseils ont cru bon de reculer, cette année, la publication du compte rendu qui paraissait ordinairement dans les *Annales* de Mai. » Nous ne connaissons donc pas encore le chiffre général des recettes en 1914, ni le rang occupé par notre diocèse au tableau d'honneur de l'apostolat.

Il est plus que probable, hélas ! que les aumônes auront bien diminué, même dans les pays relativement préservés comme le nôtre. Les besoins aujourd'hui sont si grands, les détresses si nombreuses, les sollicitations si pressantes ! Il fallait tout d'abord venir en aide aux innombrables victimes de la guerre : habitants des régions envahies, réfugiés sans asile, soldats combattants, blessés ou prisonniers !... On sait avec quel empressement patriotique, quelle inépuisable générosité, tous les fidèles du diocèse — jusqu'aux enfants — ont répondu aux appels qui leur ont été adressés. Après cela, oserait-on encore demander l'offrande accoutumée pour les missions lointaines ?... Trop souvent, le prêtre qui était spécialement chargé de ce soin se trouve sous les drapeaux, et l'Œuvre devait nécessairement se ressentir aussi de l'absence de nombreux zélateurs et directeurs paroissiaux.

La baisse prévue dans le chiffre des aumônes, pour ce qui regarde notre diocèse, a été, grâce à Dieu, moins grande qu'on pouvait le craindre. Le total des recettes effectuées est encore de **124.316 fr. 40 c.** Mais nous ne figurerons au compte rendu général que pour **123.538 fr. 25 c.**, une somme de 778 fr. 15 c. (reliquat en caisse), provenant d'envois partiels, ayant été remise après le versement des fonds au Conseil central de Paris.

Il faut remarquer que la diminution des recettes en 1914 porte plutôt sur les « dons particuliers ». Les paroisses, pour la plupart,

maintiennent à peu près le chiffre de leurs cotisations ; quelques unes ont même obtenu une augmentation notable. Elles ont ainsi marqué leur reconnaissance à Dieu de n'avoir pas connu les horreurs de l'occupation étrangère, en compensant dans une certaine mesure le déficit qui se produira fatalement dans les pays envahis, déficit d'autant plus regrettable que les besoins de la Propagation de la Foi vont aller croissant, à la paix. Beaucoup de missionnaires sont accourus au premier appel prendre leur place parmi les défenseurs de la Patrie ; ils ont vaillamment combattu, et plusieurs ont trouvé une mort glorieuse au champ d'honneur. Les survivants — après que Dieu nous aura donné une paix honorable et durable — n'auront d'autre désir que d'être ramenés à leurs chères Missions, où ils trouveront bien des désastres à réparer, des ruines à relever ; et ils ne pourront compter, pour cela, que sur les aumônes catholiques. Eux achèveront de donner leur vie pour le salut des âmes... et pour le plus grand bien de la France, en lui gagnant des amis aux pays lointains et en attirant sur elle les bénédictions de Dieu. Une voix, auguste entre toutes, l'a proclamé. Dans son discours aux Cardinaux français, le 29 Novembre 1911, Pie X, de sainte mémoire, met au premier rang parmi les motifs d'espérer les divines miséricordes pour la nation française « les mérites de tant de ses fils qui prêchent la vérité de l'Evangile, pour ainsi dire, dans le monde entier et dont plusieurs l'ont scellée de leur sang. »

Le compte rendu de l'Œuvre dans le diocèse, avec le chiffre des recettes par paroisses, est à l'impression en ce moment et sera envoyé, comme de coutume, avec les Annales de Mai.

En donnant son approbation à ce compte rendu, Monseigneur l'Evêque y a ajouté le *visa* nécessaire pour que les prêtres chargés de l'Œuvre puissent jouir des privilèges concédés aux bienfaiteurs ecclésiastiques. En même temps, Sa Grandeur a adressé aux Directeurs diocésains la lettre suivante :

ÉVÊCHÉ
DE
QUIMPER ET DE LÉON

Quimper, le 12 Avril 1915.

CHERS MESSIEURS,

Les Catholiques bretons ont compris leur devoir. Ils savent que, même en temps de guerre, la vie de l'Eglise doit se continuer, comme celle de la France. A l'heure où nos soldats élargissent les frontières de la Patrie, nos missionnaires ne renoncent pas à étendre celles du Royaume de Jésus-Christ. C'est une noble manière de réparer les erreurs d'un grand peuple et d'attirer sur ses armes la bénédiction divine. Le tableau que vous faites de la situation présente de l'Œuvre de la Propagation de la Foi dans le diocèse suffit à prouver que la guerre n'a pu ralentir parmi nous, ni l'élan de l'apostolat catholique, ni le cours de la charité qui lui fournit ses ressources. A notre sang qui coule à flots, à la prière qui l'accompagne, nous joignons l'aumône, qui n'a pas moins de prix dans le trésor sur-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

naturel, et qui permettra aux apôtres de l'Evangile d'arriver les mains pleines vers ceux qui attendent du Ciel le pain de la parole divine et celui des Sacrements.

Je bénis votre zèle et la charité des prêtres et des fidèles qui vous répondent si généreusement.

Veuillez agréer, chers Messieurs, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués en N. S. J.-C.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

Le pain du prisonnier. — Monseigneur l'Evêque de Lausanne et de Genève, après avoir fondé la *Mission Catholique Suisse en faveur des prisonniers et des disparus de la guerre,* et chargé un de ses prêtres, M. l'abbé Dévaud, *de visiter tous les prisonniers français en Allemagne,* a constitué une section spéciale à Genève, sous la présidence de son Vicaire général, M. l'abbé Ruche, à qui il a confié le soin de faire parvenir des envois en argent et en nature aux prisonniers indigents.

L'expérience a montré la nécessité de procurer avant tout du pain aux prisonniers nécessiteux, c'est-à-dire *à ceux qui n'ont pas de parents ou d'amis pouvant leur adresser nominativement de quoi subvenir à leurs besoins.*

Certes le besoin le plus urgent c'est le « pain du prisonnier », qu'il faut faire parvenir en toute sûreté à destination et dans un état de parfaite conservation.

Pour seconder cette œuvre, provoquer des souscriptions et assurer les secours, les membres de l'Union catholique viennent de fonder à Quimper, un Comité qui prend pour titre « *le Pain du Prisonnier* ».

Le Comité désigne, pour recevoir les dons et offrandes, les adresses suivantes de quelques-uns de ses membres à Quimper : M. Corre, maison Jeanne d'Arc, rue Astor ; M. Arsène de Kerangal, rue des Boucheries, 18 ; M. André de Couesnongle, 46, quai de l'Odet ; M. Gustave Mauduit, 6, rue Verdelet ; M. Guivarc'h, libraire, 52, rue Kéréon.

Le trésorier du Comité est M. André de Couesnongle, quai de l'Odet, 46.

Nous demandons instamment à MM. les Curés et Recteurs du diocèse, de déléguer dans chaque paroisse un membre de l'Union Catholique pour recueillir les dons et offrandes, uniquement en argent, et les faire parvenir au trésorier de l'Œuvre.

La liste de ces offrandes sera établie par paroisse et publiée.

Le Comité a décidé d'organiser, à Quimper, une journée du *Pain du Prisonnier,* et a choisi le dimanche de la Trinité, 30 Mai. Il assure pour la circonstance le concours d'un conférencier. Plus tard, fixation du programme.

Pour le Comité :
chanoine Alfred Le Roy, directeur des Œuvres ;
André de Couesnongle, trésorier.

Mgr l'Evêque de Quimper a bien voulu bénir et encourager les promoteurs de cette Œuvre, en leur adressant une souscription de 500 francs.

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.
(Suite.)

A L'ORDRE DU JOUR. — Le P. Gauthier, qui avait été cité déjà à l'ordre du jour du corps d'armée, vient d'être mis à l'ordre du jour de l'armée, en ces termes particulièrement élogieux :

« A fait preuve, comme aumônier volontaire, d'un inlassable dévouement, d'une bravoure et d'une audace à donner en exemple. Va, au cours des combats, jusque sur les premières lignes, exhorter les blessés à la patience et soutenir leur courage. »

15 Avril. — Voici le Temps pascal à peu près terminé. J'ai eu la joie de voir beaucoup de mes artilleurs remplir leurs devoirs religieux, près de 500 sur 600. La plupart des Bretons ont fait leurs Pâques. Plusieurs, tant du Finistère que du Morbihan, ont été heureux de trouver un confesseur bretonnant. N'ayant plus d'église au cantonnement, je confessais et célébrais la sainte messe dans un salon très convenable qui se remplissait, chaque jour.

Un bon nombre d'artilleurs se demandaient comment pouvoir accomplir leur devoir pascal, car, se trouvant en première ligne, ils ne viennent presque jamais au cantonnement. Je les ai tirés d'embarras : « Mes amis, je viendrai passer une journée avec vous sur le terrain, je vous confesserai ». Ils étaient bien contents. Pendant que je recevais leur confession, sous terre, les « marmites » nous passaient à 50 mètres par-dessus la tête, s'en allant éclater à près de 1.500 mètres en arrière. Nos pièces, heureusement, ne sont pas repérées, autrement leur situation serait intenable. Quand j'eus terminé mon ministère, vers le soir, le capitaine me pria de surseoir quelques minutes à mon départ, afin d'assister à la réplique de nos pièces. Il s'en est allé aux tranchées à trente mètres des Allemands. De là, par téléphone, il commanda la canonnade : « Tir fauché, par 6, à 2 775 mètres ! Très bien. Maintenant, à droite, à gauche, par 8, à 2.780 mètres ! Bravo ! en plein dedans ! » Les artilleurs m'avaient prié de ouater mes oreilles et d'ouvrir un peu la bouche pendant ce tir violent.

Le lendemain, je refis les 7 kilomètres et vins de bonne heure dire la sainte messe en plein air, sur la ligne de feu, et communier la batterie. Le capitaine fit disposer un caisson ouvert entre deux pièces de canon en batterie. L'autel fut adossé à ce caisson rempli d'obus. La cérémonie fut simple mais impressionnante.

Y. P.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

26 Avril. — Depuis la fin du mois de Mars, on se tient sur la défensive et on se borne à consolider nos positions et à répondre copieusement aux envois peu gracieux que les ennemis nous font d'obus, de balles et surtout de bombes et grenades de toutes formes. Une chose a changé, c'est le beau temps qui donne au séjour de 1re ligne et surtout de 2e ligne une physionomie de résurrection profonde et consolante.

Aujourd'hui, je veux vous parler d'une intéressante réunion à laquelle j'ai pris part hier, à l'issue des vêpres, réunion du petit cercle d'études constitué grâce à l'initiative de M. A., que vous connaissez déjà, et d'un jeune Père Jésuite. Nous étions un petit groupe de sept vétérans de la campagne : M. A., caporal brancardier, le P. Jésuite et un jeune scholastique de la classe 1912 ; un sergent-major de Marseille, chef de groupe de la Jeunesse Catholique, rompu au métier de conférencier et de journaliste ; un séminariste de Coutance, un licencié laïque en histoire, de Normandie, et votre serviteur... D'autres amis de la division, prêtres, séminaristes, instituteurs libres, étudiants, étaient absents, aux tranchées.

On se sentait en famille ; la conversation, dès l'abord, est sans aucune gêne, mais très respectueuse. La séance débute par la prière, récitée à genoux, et notre président, le curé-doyen d'Isigny, nous fait la lecture commentée du récit évangélique de la Transfiguration. En écoutant les vérités substantielles que le commentateur découvrait à nos âmes, je n'ai pu me défendre de me rappeler ces heures inoubliables où vous m'appreniez à deviner les beautés divines de l'Evangile.

Après cette lecture commentée de l'Evangile, lecture du procès-verbal de la dernière séance, rédigé par le secrétaire, le P. Jésuite, et donnant, de l'avis de tous, la physionomie vraie, la quintessance de la dernière réunion.

La causerie commence. On dit un mot de l'Apostolat de la Prière, puis on s'engage dans la discussion très passionnante de l'Alcoolisme. Tout le monde était pour la Croix-Blanche, sauf l'un d'entre nous qui, ennemi né de toute contrainte absolue, prônait la modération, mais il finit par reconnaître le bien-fondé de la Croix-Blanche quand on lui en eût montré le vrai caractère.

On a levé la séance pour réciter le *Sub tuum* et l'on s'est quitté, l'intelligence munie d'idées plus claires et plus précises, le cœur échauffé par cette ardeur communicative qui animait des âmes d'apôtres, la volonté mieux trempée et plus énergiquement décidée à agir pour la gloire de Dieu, l'honneur de l'Eglise et la grandeur de la France. Dieu est bon de nous ménager, même en temps de guerre, ce grand réconfort puisé dans une collaboration fraternelle à une noble cause.

J. C.

29 Avril. — Je viens de recevoir le fanion que vous avez bien voulu offrir à ma compagnie.

Pour moi et mes hommes, merci de tout cœur ! L.

— Ce fanion tricolore a été offert par Mgr l'Evêque à une compagnie, composée en grande partie de gâs du Léon ; il porte les armes de Saint-Pol.

Malte, 28 Avril 1915. — Je viens immédiatement remercier Votre Grandeur du secours qu'Elle a bien voulu m'envoyer pour notre Cercle de Marins et des abonnements de journaux qu'Elle m'annonce. Grâces à Dieu, notre œuvre devient de plus en plus populaire et les visites y sont de plus en plus fréquentes, ce qui permet d'y faire un bien de plus en plus sensible. Outre le noyau fervent des marins apôtres qui viennent se retremper dans leurs résolutions et bonne volonté, nous atteignons peu à peu quantité d'indifférents qui avaient besoin d'encouragement et de lumière et qui cèdent au bon exemple et à la grâce de Dieu. Nous avons constaté, à l'occasion des Pâques, que l'on n'avait pas perdu son temps et que les résultats avaient été supérieurs à ce qu'attendaient les plus optimistes. Puisse Votre Grandeur nous bénir et prier pour le succès toujours plus grand de nos œuvres. G. L.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Don du Saint-Père.** — Le Pape a adressé une somme de 25.000 francs au cardinal Mercier, pour la population belge.

Benoît XV a accompagné son don d'une lettre, dans laquelle il exprime sa satisfaction de la formation dans différents pays de Comités de secours pour les Belges.

Le Pape, d'autre part, a envoyé une somme de 25.000 couronnes à l'évêque de Cracovie, pour la population polonaise.

— **Benoît XV et la jeunesse catholique française.** — M. Victor Bucaille, vice-président de l'Association catholique de la Jeunesse française, a été reçu par le Pape. A la suite de cette audience, Benoît XV, répondant au désir qui lui avait été exprimé, a voulu donner à la Jeunesse française une preuve de sa paternelle bienveillance. Sur la photographie qu'il a envoyée à M. Victor Bucaille, il a tracé de sa main ces lignes magnifiques :

Nous prions le Bon Dieu de vouloir bien répandre des grâces d'élite sur les membres de la Jeunesse catholique française, parce que c'est sur cette association que nous fondons les meilleures espérances pour l'avenir de la noble et généreuse nation qui, pour nous, fut toujours la fille ainée de l'Eglise.

Rome du Vatican, le 30 Avril.

Benedetto XV.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

En marge de l'expédition d'Orient.

(Suite.)

Enfin, les Lieux Saints communs aux catholiques, aux grecs schismatiques et aux arméniens sont ainsi répartis :

1° *Le Saint Sépulcre.* — Les tombeaux primitifs des Juifs, dont il existe encore des centaines autour de Jérusalem, ne ressemblaient pas à nos tombeaux actuels. Ils consistaient en une ou plusieurs chambres sépulcrales, taillées au ciseau dans le roc calcaire dont est fait le sol de Jérusalem. On y avait accès par une petite porte de 40 à 80 centimètres de hauteur. Une rainure extérieure permettait d'y rouler une pierre ronde, en forme de meule de moulin, pour en fermer l'entrée. Quand il y avait plusieurs chambres, elles communiquaient toujours entre elles. Une porte unique y donnait accès. La paroi de ces chambres, généralement carrées, et mesurant parfois 7 et 8 mètres de côté, et jamais moins de 2 de hauteur, était creusée d'une série de cavités assez grandes pour recevoir un cadavre. Dans les tombeaux les plus riches cependant, comme on le voit dans ceux des rois à Jérusalem, il y avait une série de chambrettes, avec un ou deux bancs appelés *Loculi* et taillés dans le rocher.

Le *Saint Sépulcre* consiste en une seule chambre de 2 mètres de longueur environ et de 1 m. 60 de largeur. On y accède par une porte de 80 centimètres de hauteur. Le saint tombeau, qui en occupe toute la longueur, est à droite de l'entrée. Il s'élève à une hauteur de 50 centimètres environ au-dessus du sol. Il est recouvert de marbre blanc, depuis près de 400 ans, précaution nécessaire pour empêcher les pèlerins de le détériorer, en en cassant des fragments.

Le Saint Sépulcre est précédé d'une petite chapelle appelée *chapelle de l'ange.* Au centre de cette chapelle, on conserve, encastré dans le marbre, un morceau de la pierre qui fermait l'entrée du saint tombeau et sur laquelle l'ange était assis. L'autre morceau est conservé par les Arméniens, sur le mont Sion. Avec la chapelle qui le précède, le Saint Sépulcre forme un monument d'une dizaine de mètres de longueur. Il est recouvert d'une rotonde de 20 mètres de diamètre, composée d'une vingtaine de lourds piliers dont la base remonte au temps de Constantin le Grand, qui éleva là une basilique célèbre, connue sous le nom d'*Anastasie*. Ces piliers portent, à une quarantaine de mètres, un dôme construit il y a soixante ans, par un architecte français, aux frais communs de la France, de la Russie et de la Turquie. Un peu délabré aujourd'hui, ce dôme ne manque pas cependant d'une certaine beauté.

2° Tout autour de la rotonde du Saint Sépulcre, s'élèvent un certain nombre d'églises et de chapelles de différents styles, datant au moins du temps des Croisés, et reliées entre elles par une série de couloirs et d'escaliers.

Ce sont : *a)* à l'Est, *l'église grecque* qui, au temps des Croisés, servait de chœur aux chanoines latins. Elle est surmontée d'une coupole assez élevée.

b) L'église que l'on rencontre en entrant dans la basilique et au centre de laquelle se trouve « *la pierre de l'onction* », à l'endroit où le Corps sacré du Sauveur, après avoir été descendu de la croix, fut embaumé. Elle appartient à la fois aux catholiques, aux Grecs et aux Arméniens, qui y ont chacun deux énormes candélabres.

c) L'église du Calvaire, à laquelle on accède par deux escaliers d'une vingtaine de marches, partant de la précédente. L'impératrice sainte Hélène, on le sait, fit aplanir les alentours de la colline, avant d'y élever une église. Le Calvaire, éloigné d'une quarantaine de mètres seulement du Saint Sépulcre, est divisé en deux parties : l'une au Sud et l'autre au Nord. Celle-ci renferme l'endroit où fut enfoncée la croix du Sauveur. Les Grecs, à qui elle appartient, y ont élevé un autel, dominé par un Crucifix, avec la statue de la Sainte Vierge d'un côté, et celle de saint Jean de l'autre. Le Christ et les deux statues sont en argent et de grandeur naturelle, avec cette particularité spéciale au rite grec que la figure, les mains et les pieds ne sont pas en relief, mais seulement peints.

Aux Grecs appartient aussi la fente, qui se fit dans le roc à la mort du Sauveur et qui est à moins d'un mètre de l'autel ci-dessus. Elle a 3 mètres de longueur, 2 m. 50 de profondeur et de 15 à 20 centimètres de largeur. Elle s'arrête brusquement dans le roc calvaire, ce qu'aucune cause naturelle ne peut expliquer.

L'autre partie nous appartient. Nous y avons deux autels. L'un qui, placé à un demi-mètre environ de la fente, est consacré à Notre-Dame des Sept-Douleurs, dont la statue est ornée de précieux *ex-voto*.

d) Au delà du Calvaire un couloir assez sombre, suivi d'un long escalier, conduit à une *autre église surmontée d'une petite coupole,* propriété des Arméniens. Elle n'a rien de spécial, si ce n'est qu'à droite, un escalier d'une douzaine de marches mène à la grotte dans laquelle sainte Hélène trouva, en déblayant le Calvaire, la Vraie Croix avec les autres instruments de la Passion. L'empereur Adrien, en effet, au commencement du deuxième siècle, fit recouvrir de terre la sainte colline ainsi que le Saint-Sépulcre. Il voulait, en y créant un bois sacré, faire oublier l'emplacement de ces deux Lieux Saints. La grotte découverte par sainte Hélène, appartient aux catholiques. Un autel y a été élevé avec une belle statue de la sainte impératrice, don de l'empereur Maximilien d'Autriche.

e) A l'extrémité du même couloir, s'ouvre une cinquième église, consacrée à l'apparition de Notre Seigneur à sa sainte Mère. Elle appartient aux catholiques et voisine avec le couvent des Pères Franciscains.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quant au clocher gothique, œuvre des Croisés, qui se trouve à l'entrée de la basilique et aujourd'hui démantelé en partie, il appartient exclusivement aux Grecs.

3° *La Crèche.* — La crèche où naquit Notre Seigneur, n'était autre chose qu'une grotte naturelle, servant d'étable. On en voit encore aujourd'hui de semblables dans les environs de Bethléem. Cette grotte vénérable se trouve aujourd'hui sous le chœur de la grande basilique à sept nefs édifiée par sainte Hélène, et qui s'est bien conservée jusqu'à nos jours, mais qui, hélas ! est depuis le XVIIIe siècle aux mains des Grecs. Deux escaliers, appartenant l'un aux catholiques, l'autre aux Grecs et aux Arméniens, conduisent à cette Grotte bénie qui est nôtre presque exclusivement. Une étoile d'argent, portant en latin cette inscription : *Ici le Verbe fait chair naquit de la Vierge Marie,* rappelle le lieu où le Sauveur vint au monde. Grecs et Arméniens ont voulu à plusieurs reprises s'en emparer. C'est pour prévenir leurs tentatives d'usurpation, que le Gouvernement français chargé, en vertu du protectorat, de la conservation des Lieux Saints, exigea du gouvernement ottoman, en 1875, que deux soldats turcs y montassent continuellement la garde. Lors de la déclaration de guerre à la Turquie, ces deux militaires s'acquittaient encore de ce service. Cette même année 1875, les Arméniens ayant mis le feu, à dessein, à la tenture qui recouvrait les parois de la grotte, le gouvernement français fit don aux PP. Franciscains d'une tenture en amiante incombustible.

Nous possédons un autel dans cette Grotte longue d'une dizaine de mètres, large de trois environ et haute d'autant. Plus loin, d'autres qui nous appartiennent également, renferment plusieurs tombeaux vides, comme celui de saint Jérôme, celui de sainte Paule et de sa fille, celui de saint Eusèbe, etc...

Tels sont les Lieux Saints communs aux catholiques, aux Grecs et aux Arméniens. Quels y sont nos droits ? *(A suivre.)*

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — **QUIMPER** — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

Seul Fabriqué à CHATELGUYON

LAXATIF MIRATON

Toutes PHARMACIES-LA BOITE 2 Fcs

Echantillon gratuit 9 rue Auber (PARIS)

OBLIGATIONS DE LA DÉFENSE NATIONALE

On sait qu'on peut souscrire aux obligations de la Défense Nationale, soit en numéraire, soit en Bons de la Défense Nationale, soit en certificats provisoires de rentes 3 1/2 amortissables.

Les certificats provisoires de rente 3 1/2 doivent avoir été libérés le 31 Janvier 1915, au plus tard : toutefois les certificats libérés après cette date seront admis, si le ministre des finances a reconnu que le retard de libération était dû à des circonstances de force majeure (mobilisation, occupation du territoire, etc...) ; les intéressés doivent présenter de suite leur demande par lettre non affranchie, adressée au ministre des finances et accompagnée des justifications nécessaires

Les souscriptions dont le montant est versé au moins pour partie en bons ou certificats de rentes sont reçues à la Caisse Centrale du Trésor, à la Recette centrale de la Seine, dans les Trésoreries générales et les recettes des finances, à la Banque de France et dans ses succursales, et chez les Percepteurs. D'autre part, les banques, les établissements de crédit et les notaires se font très volontiers les intermédiaires de leur clientèle.

Le prix net des obligations est de 95 fr. 25 pendant la première quinzaine de Mai.

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | Maison de Confiance

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3 rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marques. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

BREST — **ÉLY-LABASTIRE** — BREST

Adr. télégraph. : Ely-Labastire, Brest. — Téléphone 427.

FABRIQUE DE MEUBLES EN TOUS STYLES

LITERIES — TENTURES — GLACES — PENDULES

Orfèvrerie — Bronzes — Chasublerie — Bannières
Tentures Mortuaires — Tapis d'Autel, etc...

Réparations — Dorure — Argenture

STATUES — CHEMINS DE CROIX

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LE PÉRISCOPE

La plupart des phénomènes pathologiques s'accomplissent au sein de cavités impénétrables, où les symptômes qui les révéleraient sont invisibles à l'œil nu, et échappent même souvent à l'indiscrétion de la radiographie.

Heureusement, la physiologie a sa logique, qui apparente les divers organes et les solidarise, de telle sorte que l'altération de l'un retentit de proche en proche sur tous les autres, et finalement se manifeste jusqu'à l'extrémité de la chaîne par des indices apparents, d'une interprétation facile pour un regard expérimenté.

De même, en un mot, que, sur le vu d'un segment de squelette, Cuvier pouvait reconstituer de chic l'anatomie complète d'un animal antédiluvien disparu depuis des myriades d'années et dont il ne restait pas d'autres vestiges, de même un médecin sachant son métier, peut, à certains signes extérieurs imperceptibles, diagnostiquer ce qui se passe dans les intimités profondes du corps humain, et dépister ainsi certaines lésions, certains troubles fonctionnels, dont rien en dehors des malaises et des accidents consécutifs, ne semblerait pouvoir caractériser la genèse ou la nature.

Vous avez, par exemple, la langue sale, revêtue d'un enduit blanchâtre ou jaunâtre, sous lequel disparaît la belle couleur rose qui est celle de la santé. C'est ce que les médecins appellent, dans leur jargon « l'état saburral », et ils en augurent que l'estomac ou l'intestin, probablement même l'un et l'autre fonctionnent mal.

Il n'est pas, dit-on, de feu sans fumée. Il n'est pas davantage de feu sans suie. Plus même le tirage est défectueux, plus la fumée est abondante et noire, plus épais le dépôt de suie. Et ceci est vrai de tous les foyers et de toutes les combustions, jusques y compris les combustions vitales, à telles enseignes que, si les fonctions gastro-intestinales laissent à désirer, le tube digestif — qui commence à la bouche — s'encrasse sur toute sa longueur. Point n'est besoin pour s'en rendre compte, de faire l'autopsie du patient : il suffit de lui regarder la langue comme qui dirait le miroir de ce périscope.

Voilà pourquoi le premier devoir du malade, quand il est en présence de son médecin, c'est de lui tirer la langue.

Il n'a d'ailleurs qu'à se regarder dans la glace. Et s'il aperçoit sur sa langue les dernières alluvions du flot de suie qui colmate, à coup sûr tout le tuyau, même en l'absence de tout autre symptôme facheux, il n'y a pas d'erreur : il est intoxiqué par des *excreta* qui n'ont pas été, comme il l'aurait fallu, régulièrement éliminés.

Autrefois, en pareil cas, l'on se purgeait, ce qui ne laissait pas d'être scabreux, presque tous les purgatifs étant irritants, parfois même toxiques, au point que des maîtres, tels que Burlureaux, ont pu en dénoncer l'abus comme « un danger social ». Aujourd'hui, on se *jubolise*.

Le Jubol ne violente pas l'intestin ; il le *rééduque*, en réamorçant son activité mécanique et chimique, et l'amène ainsi à procéder lui-même, *proprio motu*, à l'évacuation de l'ensemble de l'appareil digestif, dont il est l'exutoire, mais auquel appartient également la langue, qui flotte à l'entrée comme un drapeau.

Cette façon de se nettoyer la langue en avalant des comprimés peut paraître paradoxale. Elle est pourtant rationnelle — et infaillible. Et quand on a la langue propre, c'est la preuve qu'on se porte bien !

Docteur J.-L.-S.- Botal.

N. B. — On trouve le *Jubol* dans toutes les bonnes pharmacies et aux Etablissements Chatelain. 2 *bis*, rue de Valenciennes, Paris *(Métro* Gare de l'Est.) — La boîte pour un mois, 4 fr. 50 franco 5 francs ; la cure complète de rééducation de l'intestin (6 boîtes), franco 27 francs ; Pays neutres, franco, 5 fr. 50 et 30 francs.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

30e Année. Vendredi 14 Mai 1915. N° 20.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Neuvaine au Saint-Esprit ; Décès ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées ; Offices extraordinaires ; Enseignement libre ; Nécrologie ; Avis de services ; Association de N.-D. de Salut ; La Journée Française du Secours National ; Nos prêtres soldats (suite).

III. — *Chronique générale :* Don du Pape à la France ; Adresse de l'A. C. J. F. aux J. C. des Nations alliées et neutres (fin) ; En marge de l'Expédition d'Orient (fin).

IV. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 16 Mai. — Dimanche dans l'octave de l'Ascension. Semi-double. Blanc.

Au chœur solennité de la Bienheureuse Jeanne d'Arc.

Lundi, 17. — S. Pascal Baylon, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 18. — S. Venant, Martyr. Double. Rouge.

Mercredi, 19. — S. Yves, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi 20. — Octave de l'Ascension. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 21. — Office du jour. Semi-double. Blanc.

Samedi, 22. — Vigile de la Pentecôte (ni jeûne ni abstinence). Office du jour. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 23. — Dimanche de la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Cast	du 15 au 18 Mai
Coray	du 19 au 22 —
Guimaëc	du 23 au 25 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Neuvaine au Saint-Esprit. — Comme les années précédentes, la fête de la Pentecôte devra être précédée d'une Neuvaine de prières au Saint-Esprit. Cette Neuvaine, comme nous l'avons expliqué, l'an passé, doit commencer ce vendredi 14 Mai pour se terminer le samedi 22.

Les prières recommandées (l'hymne *Veni Creator*, avec le verset et l'oraison, la prose *Veni, Sancte Spiritus* et d'autres invocations au Saint-Esprit que l'on jugerait opportunes) peuvent être faites, le matin, après la messe, ou le soir à la réunion du Mois de Marie, — ou à un exercice spécial pour lequel Nous autorisons la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

On rappellera aux fidèles les indulgences accordées par le Souverain Pontife à ceux qui feront pieusement la Neuvaine au Saint-Esprit en public, ou en particulier (si l'on est empêché d'assister à l'exercice public) :

1° Sept ans et sept quarantaines chaque jour, à condition de prier aux intentions du Souverain Pontife ; 2° une indulgence plénière, soit l'un des jours de la Neuvaine, soit le dimanche de la Pentecôte ou l'un des jours de l'Octave de cette fête, moyennant la confession, la communion et une prière aux intentions précédemment indiquées.

Ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

La Neuvaine au Saint-Esprit, prescrite par le Souverain Pontife pour les jours précédant la fête de la Pentecôte, peut être renouvelée *pendant l'Octave*, jusqu'au dimanche de la Trinité. Ceux qui pendant ces jours feront, en public ou en particulier, les prières recommandées, pourront gagner, une seconde fois, les mêmes indulgences, applicables aux âmes du Purgatoire.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, le repos éternel de l'âme :

Du R. P. de Poulpiquet, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, décédé à l'Hôpital maritime de Brest, le 22 Avril ;

De M. Kérézéon, décédé à la Maison Saint-Joseph, le 7 Mai ;

De M. Quéméneur, décédé à Plouzévédé, le 11 Mai.

III. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Mai.	*Matin.*	*Soir.*
Dimanche, 16..	Botsorhel. — Lannéanou.	
Mardi, 18.....	Pleyber-Christ.	
Mercredi, 19..	Plounéour-Ménez.....	Commana.
Jeudi, 20.....	Sizun. — Saint-Cadou.	

M. Cogneau, vicaire général, accompagnera Monseigneur jusqu'au 20 Mai inclusivement.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. Les Communions et les Confirmations d'enfants.
II. Le succès des Armées alliées.

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Jeudi 13 Mai :* messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9 heures, grand'messe à 10 heures, messe à midi.

A 2 h. 1/2, vêpres, sermon par M. Le Goasguen, Mois de Marie, prières de la neuvaine à Jeanne d'Arc, bénédiction.

A tous les offices, quête pour l'Institut Catholique et les Ecoles chrétiennes du diocèse. — Il n'y a pas de réunion le soir.

Vendredi 14 : à 10 heures, service et messe pour M. le lieutenant Hémeury, du 102e d'infanterie, mort glorieusement en Belgique. — Confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

Dimanche 16 : solennité de la B. Jeanne d'Arc. Messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9 heures, grand'messe à 10 heures, messe à midi.

A 2 h. 1/2, vêpres, sermon par M. Mao, vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix, Mois de Marie, clôture de la neuvaine à la B. Jeanne-d'Arc, bénédiction. — Il n'y a pas de réunion le soir.

— Église de Saint-Mathieu. — *Fête de l'Ascension :* le soir à 8 h., instruction, neuvaine à la B. Jeanne d'Arc. — Vendredi et samedi, prières à la même heure.

Dimanche : fête de la B. Jeanne d'Arc, messes à 5 h. 1/2, 7 h. 1/2, 9, 10 heures et 11 h. 1/2. — Après vêpres, prières pour la France. — Aux différentes messes, une courte allocution en l'honneur de la Bienheureuse.

Tous les jours : à 8 h. du soir, Mois de Marie.

Enseignement libre. — Prière à MM. les Curés et Recteurs d'avertir immédiatement leurs Directeurs et Directrices d'écoles de vouloir bien attendre, avant de faire leurs commandes de livres de prix, la note qui paraîtra dans la *Semaine religieuse* du 21 Mai et dans le *Sentier* du 15 Mai.

L'Inspection diocésaine.

Nécrologie. — I. M. KÉRÉZÉON. — Gravement atteint depuis quelque temps déjà, M. Kérézéon s'est éteint doucement sans souffrance apparente, après avoir reçu pieusement tous ses sacrements. Les obsèques ont eu lieu, le 8 Mai, à Saint-Joseph.

Né à Saint-Louis de Brest, le 16 Avril 1846, et ordonné le 14 Août 1870, M. Kérézéon (Désiré-Eugène) a été successivement vicaire de Guimiliau, de Brasparts et de Saint-Renan, aumônier de la prison à Landerneau, puis recteur de Roscanvel et de Guerlesquin. Il s'était retiré à Saint-Pol, en Octobre 1907.

II. R. P. de POULPIQUET. — Professeur à Tournai, le R. P. de Poulpiquet fut mobilisé le 30 Août et incorporé au 87e territorial, caserne du Château, à Brest. Le 17 Avril, il fut frappé inopi-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nément d'une grave maladie et transporté à l'Hôpital maritime où il mourut, cinq jours après. Ses obsèques ont eu lieu à Landéda.

Nous offrons à la famille nos respectueuses condoléances et nous déplorons vivement la perte prématurée de ce bon religieux déjà renommé pour sa science théologique et si vivement apprécié de tous par son aimable simplicité.

Avis de services. — Un grand service pour M. Quéméneur, ancien recteur d'Argol, sera chanté à *Plouzévédé*, le lundi 17 Mai, à 10 heures.

— Un service anniversaire pour M. Fagot, mort recteur de Lennon, sera chanté à *Guiclan*, le jeudi 20 Mai ;

— Un second service anniversaire pour M. Labbé, ancien recteur de Pleuven, sera chanté, à *Plouzané*, le mercredi 2 Juin.

Association de Notre-Dame de Salut. — Le comité de Quimper pour l'Association de Notre-Dame de Salut a distribué, sur l'exercice 1914, aux différentes œuvres de la ville la somme de 385 fr., provenant des cotisations. Ecoles de filles et de garçons de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu, patronages des deux paroisses, bibliothèque, protection de la jeune fille, chacune de ces œuvres a reçu des secours de l'Association. Cette Association qui, comme on le sait, a été fondée après la guerre de 70 pour obtenir la régénération de la France par la moralisation des classes ouvrières, a toujours, depuis ce temps, travaillé activement à ce but, en venant en aide à toutes les œuvres qui y concourent : écoles, patronages, bonne presse, organisation de pèlerinages ; et l'on peut dire avec raison, qu'elle a contribué, pour une bonne part, à ce magnifique essor de charité et de courage généreux et chrétien, de relèvement moral et religieux que l'on peut constater depuis le commencement de la guerre actuelle. Dès le début des hostilités, l'Association a suscité des neuvaines, organisé des ambulances, pris l'initiative de quêtes pour acheter des autels portatifs afin que l'on puisse célébrer le Saint-Sacrifice de la messe sur le front ou dans les tranchées ; et, de Quimper, grâce à une quête particulière faite à cette intention nous avons pu envoyer la somme de 185 fr. Comme on le voit l'Œuvre de Notre-Dame de Salut poursuit toujours avec activité le but pour lequel elle a été fondée : secourir les œuvres les plus nécessaires, selon les besoins les plus actuels. Pour cela il lui faut multiplier les cotisations qui sont sa principale ressource ; et ces cotisations sont si minimes et elles permettront de participer à tant de grâces et d'indulgences qu'il semble que tous devraient avoir à cœur de faire partie de l'Œuvre.

Un franc par an, et même 1 sou par an, pour les enfants des écoles et les indigents, qui peuvent ainsi apporter la richesse de leurs prières et participer à celles des autres associés.

Les personnes qui désirent faire partie de l'Association peuvent

se faire inscrire, chez Mme Guépin, présidente, 30, place Terre au-duc, ou chez Mme Hamonic, rue de Rosmadec (ancienne route de Douarnenez).

La Secrétaire,
S. P.

La Journée française du Secours National Dimanche et lundi de la Pentecôte : 23-24 Mai 1915. — On a vu, dans le dernier numéro de la *Semaine religieuse*, que le Pape Benoît XV a envoyé 40 000 francs pour la Journée française du Secours National et nous publions aujourd'hui l'appel qui nous est adressé par Mgr Odelin, au nom de S. E. le Cardinal Archevêque de Paris :

1. Un Comité de secours s'est fondé à Paris, au début de la guerre, sous le nom de « Comité du Secours National », dont la courte histoire mérite cependant déjà de retenir l'attention des Français et particulièrement des catholiques.

L'initiative en revient à un éminent Alsacien, M. Appell, doyen de la Faculté des Sciences et alors président de l'Institut de France. M. Appell forma le projet de grouper dans un même comité les représentants de tous les éléments de la nation française, telle qu'elle se présente aujourd'hui. A côté d'hommes éminents comme le président du Conseil d'Etat et le premier président de la Cour de cassation, il invita les secrétaires de l'Union des syndicats de la Seine et du parti socialiste. M. Maurice Barrès devait siéger, en sa qualité de président de la Ligue des Patriotes, à côté de M. Buisson, président de la Ligue des Droits de l'Homme, et d'un représentant de l'Action française. M. Appell n'eut garde d'oublier que l'épiscopat catholique compte dans la nation, et le Cardinal Archevêque de Paris fut du nombre des personnalités éminentes dont il sollicita l'adhésion, lui déclarant que sa présence seule pouvait sceller l'union de tous les Français, en la complétant, et que son absence obligerait à renoncer à ce beau rêve et à ce premier essai d'union nationale sur le terrain de la charité. Le Cardinal Amette se décida à accepter l'invitation qui lui était faite. Comme il s'agissait d'un comité de secours aux malheureux, on invita également le président général des Conférences de Saint-Vincent de Paul et le président de l'Office central des œuvres de bienfaisance. Les présidents du Conseil municipal de Paris et du Conseil général de la Seine, MM. Mithouard et Chérest, qui sont tous deux catholiques, firent aussi partie du Comité. L'élément catholique était donc largement représenté au Secours National, mais jamais, il faut se hâter de le dire, le remplaçant de Son Eminence n'eut besoin de « renfort » pour assurer le respect de ses idées ou le succès de ses propositions. La plus complète impartialité et la plus parfaite courtoisie n'ont, en effet, cessé de régner au sein du Comité et des commissions, et les œuvres catholiques fort nombreuses, qui ont été subventionnées, n'ont eu ni à voiler leurs convictions, ni à renoncer à leur esprit d'apostolat.....

Archives diocésaines

II. Une nouvelle catégorie de misères préoccupe actuellement le Secours National : c'est celle des Orphelins de la guerre et, à cette occasion, le Comité a manifesté, de façon éclatante, l'esprit d'équité qui l'anime et le respect qu'il professe pour la liberté religieuse.

Le Comité du Secours National a, en effet, émis le vœu qu'il fût constitué, en faveur des *Orphelins de la guerre*, un fonds national, établi avec les ressources du budget et les souscriptions privées ; il a demandé que ce fonds fût géré, *non par l'Assistance publique*, mais par un organisme représentant toute la nation et tel que le Secours National et enfin, en ce qui regarde l'éducation religieuse des enfants, il a proclamé qu'on devait s'en remettre totalement au choix des familles.

Et ce vœu n'est pas resté à l'état de manifestation purement platonique : il a été présenté au Président de la République lui-même, par une délégation du Secours National, dont faisait partie Mgr Odelin, en sa qualité de représentant de Son Eminence le Cardinal Archevêque de Paris, et M. Poincaré a vivement pressé le Secours National de se mettre en mesure d'accomplir cette œuvre patriotique.

Le Gouvernement vient d'accorder au Secours National le privilège d'une JOURNÉE de quêtes, analogue à celles du DRAPEAU BELGE et du 75, pour le *dimanche et le lundi de la Pentecôte*, 23 et 24 Mai. Par toute la France, les organisations ouvrières, administratives et catholiques sont conviées à s'unir pour quêter, ces deux jours, en faveur des malheureux qu'assiste le Secours National, et particulièrement pour les *Veuves et les Orphelins*, pour les *Réfugiés* et pour les populations des *Départements envahis*.

Tous les catholiques sont donc invités à collaborer, avec le plus grand empressement, à la Journée française du Secours National.

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

Minden, 12 Avril. — Pendant les trois semaines qui viennent de s'écouler, notre temps a été entièrement pris par les confessions pascales. Nous avons enregistré, du dimanche de la Passion au dimanche de Quasimodo, 2.800 communions. En défalquant les communions quotidiennes qui sont de 40 à 50, il nous reste un nombre très respectable de communions pascales. Rares sont, je crois, les Bretons qui n'ont pas accompli leur devoir.

L'état sanitaire est également bon.

Nous serions heureux que la *Semaine religieuse* fît savoir aux nombreux correspondants qui nous écrivent du Finistère, que les prêtres prisonniers ne peuvent pas, à leur grand regret, répondre à tous, n'ayant droit qu'à quatre cartes et deux lettres par mois.

G. K.

imper et Léon

30 Avril. — Voici le Temps pascal clos. Nombreux ont été les militaires, officiers et soldats qui ont fait leurs Pâques. Près de la moitié des hommes du ..e corps ont rempli leur devoir, négligé par beaucoup, depuis de longues années. C'est bien, c'est beau ! M. le chanoine P. en est émerveillé, mais nous avons mieux chez nous, en Bretagne.

Le pays où nous sommes est bien triste au point de vue religieux. Dans notre paroisse, deux hommes et une vingtaine de femmes pratiquent, sur 700 habitants. Le reste vit comme ses bœufs, travaille tous les dimanches, même le dimanche de Pâques. C'est une population complètement matérialisée.

Outre les brancardiers de corps, j'ai comme paroissiens un régiment de chasseurs à cheval, une compagnie de territoriaux et une compagnie de génie. Nous avons messe en musique, chaque dimanche et, tous les soirs, prières et salut.

M. le chanoine P. demeure avec un détachement volant qui est plus près du front, sur le front même. Je vais passer auprès de lui le lundi et le mardi, puis je rentre dans mon cantonnement à 5 kilomètres en arrière. Ah ! ces lundi et mardi, ce sont les beaux jours héroïques de la semaine. Nous parcourons les tranchées, distribuant la bonne parole et les menus cadeaux que la ville de B. envoie régulièrement à M. P. Nous faisons la liste des morts, nous relevons les noms sur les croix des tombes éparpillées un peu partout dans les champs et les vergers. Nos régiments bretons ont combattu par là, ce m'est une consolation et une douleur d'inscrire sur mon carnet des noms de compatriotes. La tombe la plus émouvante que j'aie rencontrée c'est celle qui renferme les cadavres de trois frères, tués ensemble le même jour, le 2 Décembre.

Il y a un peu de danger : les obus sifflent et tombent autour de nous, mais jusqu'ici Dieu m'a protégé. Seule ma soutane a souffert, traversée par les shrapnels qui tombaient comme grêle autour de nous, un jour, que nous allions tranquillement par un chemin repéré par l'ennemi.

Je comprends maintenant, plus que jamais, ou plutôt maintenant seulement, combien la France avait mérité d'être châtiée. Le spectacle de ce pays déchristianisé m'a ouvert les yeux. Mais aussi n'est-ce pas, notre France possède les dix justes requis par la justice de Dieu. La Bretagne et la Belgique qui sont demeurées fidèles, ont donné leurs fils sans compter. Après le *Bouvet*, le *Léon-Gambetta !* Et nos meilleurs hommes d'œuvres, nos chefs chrétiens les plus dévoués : Les Boisanger, Nanteuil, Lannuzel, pour ne citer que ceux de chez nous, qui ont fait héroïquement le sacrifice de leur vie. C'est là qu'est notre plus solide motif d'espérer. Nous leur devrons le salut de la France.

J. F. G.

3 Mai. — Ce matin, nous avons fait notre marche hebdomadaire, désormais ça se fera toujours le matin : bonne décision, car les après-midis de printemps sont plutôt brûlants en Champagne. Et puis, si on est fatigué, on a sa soirée pour se reposer.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pour ma part, je suis venu avec trois amis, m'installer au bord du canal, une bonne brise y tempère l'ardeur des rayons solaires. Devant moi, à mes pieds, le canal latéral à la Marne coule tranquillement ses eaux sales entre des rives verdoyantes mais trop régulières. Derrière, à quinze pas, la Marne roule, en vitesse, dans le lit qu'elle s'est taillé, à même les prés, heurtant avec fracas les piles du pont qui la surplombent. C'est, qu'en effet, les Boches, — sauf à Châlons — n'ont fait sauter aucun des ponts sur la Marne, proprement dite Ces ponts devaient, dans leur pensée, servir pour leur retour conquérant et définitif : ils n'ont usé leur mine qu'à la destruction des ponts du canal, plus petits et plus faciles à reconstruire. A preuve celui à ma droite, que nos sapeurs ont fait en neuf heures de travail de nuit, assez solide pour que des autos-camions de munitions passent dessus à la suite des 75 et à la poursuite des Boches. Ceux-ci n'y reviendront pas : les G. V. C. sont là et parmi eux, deux Finistériens. Vous ne pouvez vous figurer la joie que cause à l'un d'eux le « *Ata, pôtr, tra nevez ?* » par lequel je le salue.

Un chaland va passer, je me lève vivement. Deux chevaux tirent, s'arrêtent, tirent une longue corde au bout de laquelle, loin, le chaland. Un petit gâs — 12 ou 13 ans — somnole sur le dos d'un cheval, dont le pas rythmé l'endort. « Où vas-tu petit ? » — « A Nancy. » — « D'où viens-tu ? » — « De Paris. » — En combien de jours ? » — « Quinze à dix-huit ! » — « C'est long !... » Il ne répond plus, il dort sans doute... C'est égal, me dis-je, en me rasseyant, je n'aurais jamais envie de faire, en chaland, le voyage Paris-Nancy.

Y. P.

Angers, 8 Mai. — Nous avons eu, le 4e dimanche de Carême, la communion pascale des soldats présidée par Mgr l'Evêque d'Angers. Presque tous nos Bretons y étaient. Nous avons confessé, la veille, nos compatriotes et nous pouvons assurer Votre Grandeur que ces diocésains donnent dans les casernes et les dépôts, le meilleur exemple. J'ai entendu, cette semaine, mon capitaine exprimer tout haut, sa complète satisfaction au sujet des Bretons. En arrivant au 135e d'infanterie, on nous a tous organisés en sections spéciales : nos chambrées sont entièrement occupées par des Bretons.

MM. Grall et Gouriou s'occupent beaucoup, le dimanche et le soir après la soupe, de l'œuvre bretonne de M. Laurent. Ils prêchent à tour de rôle, à la Madeleine. M. l'Aumônier militaire met, une fois par semaine, son cercle et sa chapelle à la disposition des Bretons. Ils s'y trouvent ordinairement 150 soldats, de l'artillerie, du génie, de l'infanterie. On dit la prière en breton, le chapelet. L'un de nous fait une instruction, puis on donne la bénédiction du Saint-Sacrement.

A l'hôpital, j'ai eu l'occasion d'assister quelques Bretons bien malades Notre ministère parmi nos compatriotes est bien consolant.

P. A.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Don du Pape à la France.** — La *Croix* reçoit de son correspondant de Rome :

« Des télégrammes et lettres venant de diverses parties de la France sont venus apporter au Souverain Pontife les remerciements des personnalités les plus considérables, pour les accents de confiance avec lesquels il s'est adressé à notre pays, dans la lettre du cardinal Gasparri au cardinal Amette. On a été sensible au Vatican à ces témoignages, prouvant que l'intervention du Pape a été comprise, et on y a remarqué avec satisfaction que la lecture du message pontifical au « Secours national » a fait connaître immédiatement les sentiments de Benoit XV à l'élite qui représente excellemment l'âme généreuse de la France, sans distinction de partis. »

Adresse de l'Association Catholique de la Jeunesse Française, aux Jeunesses Catholiques des nations alliées et neutres *(suite)*. — Il fallait franchir les frontières, on les franchit : alors commença le martyre de la Belgique et d'une partie de la France. Comme les philosophes et les politiciens de l'Allemagne s'étaient rués sur les conventions internationales, ses officiers et ses soldats se ruèrent sur les bourgades, les villages et les villes ; ils n'eurent d'égards ni pour les vieillards, ni pour la pudeur des femmes, ni pour la faiblesse des enfants ; ils voulurent même punir le passé des peuples qu'ils foulaient. Louvain, siège de l'antique Université catholique, fut systématiquement détruit et les soldats qui exécutaient les ordres n'étaient point de cette écume que toute société se voit forcée de rejeter ! Puis commença le martyre de nos cathédrales : ce furent Malines, Ypres, Albert, Arras, Senlis, Soissons, bombardées sans pitié ; ce fut l'attentat sur Notre-Dame de Paris ; ce fut Reims, l'église de Clovis, de Jeanne d'Arc et de nos rois, l'église de la France, à genoux sur notre terre et s'offrant en holocauste. Et le poète allemand pouvait chanter : « Nous avons fermé avec du plomb, ô Reims, ta maison d'idolâtrie » (1).

Mais qui n'épargne pas les sanctuaires, n'épargne pas non plus les ministres sacrés et 43 prêtres, 21 à Namur, 6 à Liège, 13 à Malines, 2 à Tournai, ont payé le tribut de la catholique Belgique, liste encore incomplète, et nous ne savons pas quelle est la rançon de la France !

Que dire des objets du culte volés ou brisés, des croix profanées, des couvents saccagés, des religieuses que leur robe ne put

(1) Janvier 1915. Supplément artistique du *Berliner-Lokal-Anzeiger*. Rudolf Herzog.

Archives diocésaines imper et Léon

garantir de la suprême injure. L'Allemagne ne respecta rien : « A Gerbeviller, dit l'Evêque de Nancy, les soldats ont tiré à bout portant sur la porte du tabernacle qui leur résistait ; le Saint Ciboire a été criblé de balles qui ont mis en pièces ou en poussière les Saintes Espèces qu'il renfermait » (1).

***

Voilà l' « ordre » allemand ! La hiérarchie consisterait-elle à faire exécuter par l'inférieur la tâche vilaine et dégradante que le supérieur se contente d'ordonner ? L'autorité, la trouvera-t-on dans les mille proclamations que les Dieckmann, les Nieber, les von Bulow, von Bissing, von der Goltz même ont placardées avec profusion sur les murs des villes de Belgique et de France? « Les innocents souffriront avec les coupables ». « Dans le cas où les habitants tireraient sur les soldats allemands, le tiers de la population mâle serait fusillé ».

De quel droit viendraient-ils nous lancer l'anathème ? Ont-ils pénétré les desseins de Dieu ? Sont-ils donc sans péché pour nous jeter la pierre ? Ils nous reprochent nos luttes religieuses : ont-ils oublié leur *Kulturkampf* et le temps où, au nom de cette même culture qu'ils prétendent aujourd'hui imposer au monde, ils mettaient en prison leurs évêques et leurs prêtres ?

Ils affectent de se scandaliser de ce qu'ils appellent l'irréligion de la France : faut-il leur rappeler que c'est chez eux que sont nées la plupart des hérésies qui ont déchiré la chrétienté, et la plus récente de toutes, le « modernisme » solennellement condamné par Rome, comme une des plus pernicieuses déviations de l'esprit religieux ?

Ils se prétendent les représentants de l'ordre social, des idées de discipline, de hiérarchie et d'autorité : pensent-ils faire oublier que c'est en terre allemande qu'a pris naissance la plus formidable des doctrines de révolution sociale, le collectivisme de Karl Marx ?

Ils s'affirment les porte-drapeau de la civilisation chrétienne : n'ont-ils point livré au martyre la catholique Belgique ? Ne viennent-ils pas de relever l'étendard du Prophète, et de s'efforcer de faire, dans tout l'Islam, prêcher la guerre sainte contre les chrétiens?

A-t-on songé à ce qu'aurait été pour le monde catholique et non pas seulement pour l'Europe, la diminution de la France ?

A-t-on pu croire qu'il nous remplacerait partout, ce peuple qui, repoussant la charité, négligeant la vérité, oubliant qu'aucune nation n'est entièrement pure aux yeux de Dieu, se donnait à lui-même une outrecuidante mission de justice ?

***

Dans l'immense famille sur qui règne le Pontife de Rome, la France a sa place et prétend la garder, celle d'instigatrice des

(1) Mandement de Mgr Turinaz, Février 1915.

œuvres de charité, de missionnaire de la parole de Dieu. Qui donc, sinon elle, a depuis deux siècles, suscité presque toutes les grandes initiatives catholiques ? Depuis le temps où saint Vincent de Paul vouait au ministère du sacrifice ses Filles de la Charité, depuis les jours où saint Jean-Baptiste de la Salle penchait ses Frères de la Doctrine chrétienne sur l'ignorance des classes populaires, où l'abbé de l'Epée enseignait les aveugles, où Ozanam trouvait dans la richesse de son cœur les sociétés de Saint-Vincent de Paul, aujourd'hui gloire de l'univers catholique, où le Père Pernet installait au foyer du pauvre malade, les Petites Sœurs de l'Assomption, où Jeanne Jugan inclinait le doux sourire de ses Petites Sœurs des Pauvres sur les misères des déshérités de la vie, mille autres œuvres, mille autres saints germaient sur la terre chrétienne de la France, et de cette terre pour prêcher Dieu rayonnaient sur le monde. Et ne sont-elles point d'origine française, l'Œuvre des Missions étrangères, l'Œuvre antiesclavagiste et de la Propagation de la Foi, la Sainte-Enfance, l'Œuvre des Ecoles d'Orient ? Et que de séminaires de foi et de charité dont la longue liste remplirait un volume, et dont le dévouement se cache dans l'humilité ! Peut-on encore taxer d'irréligion notre France ?

C'est vers vous, catholiques, que nous nous tournons avec confiance, c'est à votre bonne foi que nous nous adressons, à vous surtout jeunesses catholiques, que nous avons rencontrées dans les congrès eucharistiques depuis qu'à Lille, en 1881, sur l'appel de Mgr de Ségur, se tenait le premier congrès international, jusqu'aux splendeurs des jours de Malte et de Lourdes ; avec vous, nous nous sommes inclinés sous la bénédiction des Pontifes Léon XIII et Pie X ; près de vous, sans quelquefois nous connaître, nous avons prié dans maints pèlerinages, dans cette grotte de Lourdes, où pour la troisième fois sur la terre de France, au siècle dernier, parlait la Vierge immaculée.

***

La cause de l'Allemagne, c'est la cause de la *Force*. Il s'agit de savoir si l'indépendance des nations, le respect des traités sont de vains mots, si la violence crée le droit, et si le succès légitime l'injustice. Il s'agit de savoir s'il n'est pas pour les peuples, comme pour les individus, des lois qui s'imposent à tous et qu'il n'est permis à personne de violer.

Voilà le sens et la portée de cette guerre formidable. L'impossible succès de l'Allemagne aurait été le triomphe de la Force sur le Droit, l'apogée du matérialisme brutal, l'asservissement du monde. A cela la conscience chrétienne ne peut souscrire.

Nous le disons en face de nos églises incendiées, de nos tabernacles brisés, de nos provinces foulées et ruinées, nous le disons au nom de nos soldats qui, pour toute la France, dans l'obscurité des tranchées ou sur les champs de bataille tombent glorieusement, et qui sur les côteaux de Champagne, sur la route de Cons-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tantinople, au bord de l'Yser, rouge du sang de la catholique Belgique, préparent l'aurore resplendissante de notre victoire.

Pâques 1915.

Pour l'Association Catholique de la Jeunesse Française et son Comité général mobilisés :

L'abbé Corbillé, *aumônier général* ; Comte Robert de Roquefeuil, Henry Reverdy, Jean Lerolle, *anciens présidents* ; François Veuillot, Gaston Lacoin, Victor Bucaille.

En marge de l'expédition d'Orient.

(Suite.)

Nos droits dans les sanctuaires communs.

1° *Au Saint-Sépulcre.* — Toute l'année, les catholiques peuvent y faire des prières privées à leur gré, sauf quand les dissidents y ont leurs cérémonies publiques, y faire brûler nuit et jour une quinzaine de lampes, tant sur le saint Tombeau que dans la *chapelle de l'Ange*, enfin célébrer la messe basse et chanter la grand'messe, tous les matins, à des heures déterminées. Les Franciscains mettent à cet effet, tous les jours, un autel d'argent sur le Saint-Sépulcre et l'enlèvent quand arrive l'heure des autres confessions.

Toutes nos cérémonies de la Semaine Sainte, celles du Vendredi-Saint exceptées, ont lieu devant le saint Tombeau, dans la grande rotonde qui le recouvre. Ces cérémonies sont toutes présidées par Sa Béatitude Mgr Camassei, patriarche de Jérusalem de rite latin, ou par Mgr Piecardo, son évêque coadjuteur. C'est donc là qu'ont lieu, le dimanche des Rameaux, la distribution des palmes aux fidèles, la procession qui fait trois fois le tour du Saint-Sépulcre, ainsi que la messe pontificale célébrée, à cause de l'exiguité du Saint-Sépulcre, devant le saint Tombeau, sur un grand autel d'argent, don de l'Espagne.

Là aussi, ont lieu l'office des Ténèbres, le lavement des pieds fait par Sa Béatitude, la messe pontificale le Jeudi et le Samedi-Saints, ainsi que le dimanche de Pâques. Le Saint-Sacrement est enfermé dans un tabernacle en argent placé sur le Saint-Sépulcre, depuis la messe du Jeudi-Saint jusqu'à la messe des Présanctifiés, le jour suivant. Dans cet intervalle, les dissidents ne peuvent pénétrer dans la basilique : une grande porte en fer en ferme l'entrée et ne s'ouvre que pour le passage du Patriarche, du consul de France et des catholiques. C'est dans cette intimité que se déroulent les cérémonies du Jeudi-Saint, l'office des Ténèbres, l'office de la nuit au cours duquel on fait, dans différentes parties de la basilique, sept sermons successifs en sept langues : en français, en anglais, en italien, en espagnol, en allemand, en grec et en russe, Le sermon français se fait sur le Calvaire. Autour du Saint-Sépulcre, a lieu aussi, le dimanche de Pâques, la procession solennelle pendant laquelle on chante les quatre Evangiles de la Résurrection. Enfin, c'est là que se chante la messe pontificale et s'organise la procession le jour de la Fête-Dieu.

2° *Au Calvaire.* — Dans la partie qui nous appartient, nous avons évidemment toute liberté pour nos cérémonies. Les messes y sont nombreuses tous les jours, surtout à l'autel de Notre-Dame des Sept-Douleurs. Le Vendredi-Saint, Sa Béatitude le Patriarche y célèbre la messe des Présanctifiés, si émouvante qu'elle fait verser des larmes aux assistants, particulièrement à l'adoration de la Croix et au passage de la Passion, chantée par trois prêtres ou diacres, où il est dit, à l'endroit même où Jésus mourut sur la croix : « *Et Jésus, ayant incliné la tête, rendit l'Esprit* ».

Dans la partie réservée aux Grecs, notre situation est tout autre. Nous avons la liberté d'y prier de façon privée, mais les cérémonies publiques nous sont interdites, sauf pendant la procession quotidienne qui, partie de l'église des Franciscains, passe par le lieu de l'Invention de la Sainte Croix, le Calvaire, la pierre de l'onction et arrive à la grande rotonde de la basilique, où l'on fait trois tours autour du Saint-Sépulcre. Cette procession a lieu plus solennellement tous les samedis de Carême. Alors y prennent part le Patriarche ou l'Evêque coadjuteur, ainsi que le consul de France. On s'arrête dans la partie appartenant aux Grecs, on y chante une hymne avec une oraison et on encense le sanctuaire, mais on n'y peut pas célébrer la sainte messe.

3° *La Crèche.* — Dans ce lieu vénéré, nous avons la faculté de dire la messe, tous les matins, à des heures déterminées. La procession quotidienne vient de l'église catholique voisine, passe par cette grotte trois fois sainte et revient au point de départ, après s'être arrêtée près de la tombe des Saints Innocents, où l'on chante cette hymne si touchante : « *Salut, ô fleurs des martyrs, que le persécuteur du Christ enleva à l'aurore de la vie, comme la rafale arrache les roses naissantes* ».

A Noël, s'y déroule, après la messe de minuit, une touchante cérémonie. On va processionnellement à la Crèche, et le Patriarche, revêtu des ornements pontificaux, porte dans ses bras une jolie statue de l'Enfant-Jésus, d'une quarantaine de centimètres. En arrivant à la grotte, le diacre chante l'Evangile de la Nativité. Aux mots : « *Elle enfanta son fils premier-né : elle l'enveloppa de langes et le coucha dans une crèche* », il prend la statue, l'enveloppe et la dépose dans un berceau, à l'endroit où Jésus fut adoré par les Rois Mages. Elle y reste jusqu'à l'Epiphanie, puis elle est donnée en cadeau à quelque prince ou à quelque évêque. Cette cérémonie touche toujours profondément les assistants.

En face de ces droits des catholiques, les dissidents ont aussi les leurs. Ils y ont leurs offices, leurs messes, leurs processions. Les Grecs y pratiquent, en outre, une cérémonie qui, dans un lieu pareil, constitue la plus abominable des profanations : c'est celle du *feu saint*. Ils enseignent aux fidèles que le bon Dieu le fait

Archives diocésaines de Quimper et Léon

descendre du ciel tous les ans, au Saint-Sépulcre, le Samedi-Saint. Une foule d'orthodoxes russes, environ 8 ou 10.000, accourent tous les ans à Jérusalem, pour assister à ce prétendu prodige. Dès la veille au soir, ils s'empressent par bandes vers le Saint-Sépulcre, portant des paquets de cierges multicolores. Le pacha de Jérusalem assiste en personne, tous les ans. Dès le matin du samedi, tous les cierges et toutes les lampes du Saint-Sépulcre ont été soigneusement éteints. Un évêque grec s'est enfermé dans ce lieu vénérable, pour prier, disent-ils, le Père Eternel de faire descendre le feu saint du ciel, mais en réalité pour préparer la supercherie annuelle. L'imposteur a eu soin de se munir d'une composition chimique, faite de matières que le seul frottement enflamme et qu'un pharmacien a soigneusement préparée. Vers une heure de l'après-midi, la rotonde qui recouvre le saint Tombeau est tellement bondée de pèlerins russes et grecs, qu'il n'est pas rare de voir des personnes y mourir d'asphyxie. Le Patriarche alors arrive avec son clergé pour hâter le miracle. Quelquefois, le pacha, fatigué, n'attend même pas leur présence et donne l'ordre de commencer l'opération. A l'arrivée de Sa Béatitude, on frotte la composition inflammable et immédiatement c'est le feu saint qui en jaillit. Alors, ce sont des cris, des hurlements indescriptibles, on se pousse, on se bouscule d'une façon terrible ; le Patriarche sort, tenant d'une main un cierge allumé et de l'autre une bourse, dans laquelle celui qui veut avoir l'honneur d'allumer son cierge au feu saint doit déposer une somme assez ronde. Les Arméniens, qui n'ont pas le privilège de faire descendre le feu saint, doivent payer plusieurs centaines de francs, dit-on, pour pouvoir en prendre. Ce feu est bientôt porté jusqu'en Russie par les pèlerins, dont une bonne partie n'attendent pas le jour de Pâques pour partir : ils ont le feu saint et cela leur suffit. On le porte aussi dans tous les villages où il y a des Grecs schismatiques, aux alentours de Jérusalem. Ceux-ci, qui en connaissent bien la provenance, n'y croient pas, naturellement. L'année dernière, il arriva à ce sujet, à Beith-Jal, où je me trouvais, une aventure qui prouve assez leur scepticisme. Un des jeunes gens grecs qui, montés sur de bons chevaux et pourvus de lanternes, allèrent chercher le feu saint à Jérusalem, eut la douleur de voir sa lumière s'éteindre en passant devant notre école de garçons, alors qu'il était si près d'avoir la récompense promise au premier arrivant. Il n'eut garde de se troubler pour si peu. Il se fit apporter tout simplement une boîte d'allumettes par nos enfants, et il ralluma tranquillement sa chandelle. Il n'en cria qu'avec plus de force, tôt après : « Le feu saint, le feu descendu du ciel » !

On a peine à croire que cette mystification se produise en notre temps, à Jérusalem même ! Le fait est cependant incontestable. Il montre dans quelles monstruosités ridicules et scandaleuses tombent les sectes qui répudient l'autorité du Pontife romain. Qui déracinera désormais cet abus et mettra un terme à cette imposture ? Le Patriarche grec ? Il est trop intéressé à les conserver, et

il est chef suprême dans son diocèse. Le gouvernement ottoman ? Il est trop heureux de jeter, par ce moyen, le discrédit sur le christianisme, et les pachas de Jérusalem, qui ne vont pas tous les jours au théâtre, sont trop contents d'assister gratuitement à une pareille comédie. Seul un gouvernement européen y pourrait mettre ordre en épargnant à nos Lieux-Saints ce scandale et en interdisant au schisme grec ce honteux trafic.

Les droits respectifs des catholiques, des Grecs et des Arméniens schismatiques sur les Lieux-Saints qui leur sont communs, le Calvaire, le Saint-Sépulcre et la Crèche ont été définis par le gouvernement français, en vertu du protectorat, dans un traité signé par les trois Patriarches, catholique, grec et arménien. Ce traité était conservé, jusqu'au 30 Octobre dernier, à l'ambassade française à Constantinople. Les trois Patriarches à Jérusalem en possèdent chacun une copie. Celle du consulat de France a été confiée depuis la guerre au consulat d'Espagne. Tout y est déterminé avec précision, jusqu'au moindre détail, le jour, l'heure, la qualité de la cérémonie, le trajet que devra parcourir telle ou telle procession, le temps au delà duquel elle ne pourra se prolonger. Elle prévoit les differences entre les deux calendriers en usage en Orient, le calendrier julien et le calendrier grégorien, dont l'avance sur l'autre est de treize jours.

Nos droits sont ainsi garantis contre des gens sans conscience et sans scrupule sur le choix des moyens, toujours à l'affût des occasions d'élargir leur domaine et d'empiéter sur le nôtre. Un des procédés que je leur ai vu employer deux fois pendant mon séjour de deux années en Terre-Sainte, consiste à s'opposer violemment au passage de nos processions sur le parcours défini par le traité. Ils y installent une table avec deux cierges qu'ils font défendre par deux ou trois moines. Il faut parfois en venir aux mains, sous peine de perdre pratiquement le droit de passage. C'est ainsi qu'en 1900, nous eûmes sept ou huit religieux grièvement blessés au Saint-Sépulcre. Dans ces circonstances, avant le 30 Octobre dernier, on recourait au consul de France, qui toutes les fois nous obtenait justice, soit de lui-même en venant sur les lieux, soit en s'adressant, si la force armée était nécessaire, au pacha de Jérusalem, soit dans les cas plus difficiles, en réclamant l'intervention de l'ambassade. C'est justement pour mettre de l'ordre, que le représentant de la France à Jérusalem assistait toujours en uniforme, à côté du Patriarche latin, entouré du vice-consul, du chancelier, du drogman et de ses quatre *kawas*, soldats chargés de défendre les autorités chrétiennes en Turquie. A la consolation de voir notre consul assister publiquement à toutes les cérémonies solennelles, s'ajoutait ainsi la certitude que nos Lieux-Saints et nos droits seraient respectés.

Aujourd'hui, le protectorat français n'est plus reconnu par la Turquie, malgré la protestation des puissances, et notre gouvernement ne peut plus intervenir pour défendre nos droits. Cependant, du jour au lendemain, de nouveaux attentats peuvent se

Archives diocésaines de Quimper et Léon

produire. A ce point de vue, il est heureux que la Russie soit en guerre à nos côtés. Les Grecs schismatiques, sûrs de l'appui du gouvernement turc, dont ils se concilient facilement les bonnes grâces à prix d'argent, n'auraient pas manqué de nous expulser du Saint-Sépulcre et d'y empêcher la célébration de la messe par les catholiques.

A qui recourir si le fait se produit? C'est une question qui intéresse les catholiques du monde entier. La Turquie, sans doute, passe en ce moment une heure critique. Après sa défaite, restera-t-elle entière comme aujourd'hui et, dans ce cas, le protectorat sera-t-il rétabli? Plus probablement sera-t-elle partagée? Malgré ce que l'on a parfois pu écrire sur la prétendue tolérance qu'elle accorde aux catholiques, il est à souhaiter qu'elle disparaisse et que le gouvernement ottoman retourne en Arabie Pétrée, d'où sortirent les disciples de Mahomet; son existence seule est un défi à la civilisation. Toujours est-il que si la Palestine devient terre française, comme l'exigerait notre histoire, il est impossible que des mesures énergiques ne soient pas prises par le gouvernement francais pour garantir le libre exercice de nos droits séculaires dans les sanctuaires de ce pays tout imprégné des souvenirs du passage du Divin Maître et tout marqué encore des efforts des Croisés pour en assurer la possession à la France.

François Jollec,

Missionnaire du Patriarcat latin de Jérusalem.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

RHUMES Pour se guérir et se préserver des ***Rhumes, Toux, Bronchites, Refroidissements, Catarrhes, Grippe, Asthme, Influenza, Phtisie, Tuberculose,*** pour se fortifier les bronches, l'estomac et la poitrine, il suffit de prendre à chaque repas deux GOUTTES LIVONIENNES de Trouette-Perret. — **2** fr. **50** le Flacon toutes Pharmacies.

Seul Fabriqué à CHATELGUYON
LAXATIF MIRATON
Toutes PHARMACIES - LA BOITE 2 Fcs
Echantillon gratuit 9 Rue Auber (PARIS)

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

Abonnement : un an, France 6 fr.; Etranger 8 fr.

30e Année. Vendredi 21 Mai 1915. N° 21.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse:* Offices extraordinaires; Enseignement libre; Nécrologie; Avis de services; Fête de Jeanne d'Arc, à la cathédrale; Grand Pardon de N.-D. de Rumengol; Pèlerinage de la L. P. D. F. à N.-D. du Folgoat; Pardon à N.-D. de Lorette, en Plogonnec; Pardon de N.-D. du Niver, à Edern; Le Pain du Prisonnier; Orphelins de la mer; Nos prêtres soldats (suite).

III. — Chronique générale : Lettre de Mgr l'Archevêque de Cambrai (à suivre).

IV. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 23 Mai. — Dimanche de la PENTECOTE. Double de 1re classe avec Octave. Rouge.
Lundi, 24. — De l'Octave. Double de 1re classe. Rouge.
Mardi, 25. — De l'Octave. Double de 1re classe. Rouge.
Mercredi, 26. — *Quatre-Temps.* — De l'Octave. Semi-double. Rouge.
Jeudi, 27. — De l'Octave. Semi-double. Rouge.
Vendredi, 28. — *Quatre-Temps.* — De l'Octave. Semi-double. Rouge.
Samedi, 29. — *Quatre-Temps.* — De l'Octave. Semi-double. Rouge.
Dimanche, 30. — Fête de la Sainte-Trinité.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Guimaëc	. . . . . du 23 au 25 Mai.
Plonéis	. . . . . du 26 au 28 —
Trégarantec . .	. . . . . du 29 au 31 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Mai.	*Matin.*	*Soir.*
Jeudi 27.....	Adoration. — Pilier-Rouge...	Saint-Joseph du Pilier-Rouge.
Vendredi 28 ..	Recouvrance	Saint-Marc.
Samedi 29....	Saint-Pierre	N.-D. de Kerbonne.
Lundi 31	Saint-Martin.....	Saint-Michel.
Juin.		
Mardi 1er.....	N.-D. des Carmes	Ecole N.-D. de Bon-Secours.
Mercredi 2....	Pupilles.....	Lambézellec.
Jeudi 3.....	Saint-Louis.....	La Retraite.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche de la Pentecôte, 23 Mai :* messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9 heures, grand'messe à 10 heures, messe à midi.

Vêpres à 3 heures. Quête pour les Séminaires.

A 7 heures, réunion à la chapelle de la Congrégation des Demoiselles : messe, instruction, bénédiction.

A 4 heures, réunion de la Fraternité du Tiers-Ordre de saint François : instruction, bénédiction.

Lundi, 24 : Offices aux mêmes heures que la veille ; il n'y a pas de messe de midi.

A 7 heures à la Cathédrale, et à 7 h. 1/2, à la chapelle de la Mère-de-Dieu, communion générale pour les pèlerins.

A 1 h. 1/2, départ, de la Cathédrale, du pèlerinage. A l'arrivée de la procession, chant des vêpres, instruction par M. Le Goasguen, bénédiction. Retour de la procession.

Les pèlerins sont priés de se munir de leur manuel de cantiques.

Mardi, 25 : Pèlerinage des Enfants de Marie à N.-D. de Locmaria : messe à 6 heures, instruction, bénédiction.

Mercredi 26, vendredi 28 et samedi 29, Jeûne et Abstinence des Quatre-Temps.

N. B. — La Neuvaine au Saint-Esprit sera continuée toute la semaine, le soir, à 8 heures.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche de la Pentecôte :* messes à 5 h. 1/2, 7 h. 1/2, 9 heures, 10 heures et 11 h. 1/2. — *Après vêpres,* prières pour la France, Mois de Marie, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : les messes à 5 h. 1/2, 7 heures et grand'messe à 8 heures. Nous exhortons les fidèles à faire la sainte communion, qui sera donnée aux trois messes.

A la Mère-de-Dieu, la messe de communion sera célébrée à 7 h. 1/2.

L'après-midi, grand pèlerinage pour la ville et le canton de Quimper, à la Mère-de-Dieu, aux intentions de nos soldats et de la France. La procession partira de Saint-Corentin, à 1 h. 1/2.

Le soir, à 8 heures, réunion ordinaire, en l'église de Saint-Mathieu.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue Patriotique des Françaises.

Tous les soirs : à 8 heures, Mois de Marie, prières pour la France et bénédiction du Saint-Sacrement.

Enseignement libre. — Le diocèse de Quimper, depuis plusieurs mois, vient en aide à ses instituteurs libres mobilisés. Les enfants des écoles libres, sou par sou, économisent en moyenne 2 000 francs par mois ; ce beau geste a été souligné par plusieurs journaux de Paris, et nous avons le droit d'être fiers de ces sacrifices consentis par les enfants de chez nous.

Il ne faut pas que nous nous arrêtions essoufflés à mi-chemin ; nous avons commencé l'œuvre, il faut la mener jusqu'au bout, il faut que nous trouvions les ressources nécessaires, pour continuer de donner à nos instituteurs libres le secours que nous leur avons envoyé jusqu'à présent. Voici venir les mois de Juin et de Juillet, qui nous apporteront moins parce que le nombre des élèves va diminuer, les mois d'Août et de Septembre qui ne nous donneront rien puisque les élèves seront en vacances. Il n'y a qu'un moyen de parer au danger. Voici le projet qui a reçu l'approbation de Monseigneur, et que nous nous permettons de vous proposer.

Tous les ans, on distribue aux élèves des prix qui sont la récompense de leurs efforts. Dans beaucoup de diocèses, on leur a demandé de faire le sacrifice de leurs prix en faveur de différentes œuvres : on a même vu des écoles laïques entrer dans cette voie. Il ne convient pas que nos enfants, jusqu'ici à la tête des initiatives charitables et patriotiques, se laissent maintenant devancer par les autres. On peut donc aussi leur demander de renoncer à leurs prix et leur indiquer d'en attribuer la valeur à notre Œuvre du Sou du Soldat. Ils y auront un double mérite : celui d'un sacrifice et celui d'un acte de charité pour nos instituteurs libres.

La distribution solennelle subsistera quand même, mais on lui donnera moins d'apparat. On y proclamera les prix mérités, et à chaque élève on remettra un *diplôme* que nous donnerons gratuitement à toutes les écoles qui auront bien voulu répondre à notre appel. Les Directeurs et Directrices n'auront qu'à nous envoyer, avec la promesse de la somme qu'ils nous réservent, le nombre des élèves de leur établissement. Nous désirons recevoir ces renseignements le plus tôt possible, pour que nous puissions connaître la quantité de diplômes à commander.

Ce diplôme mentionnera expressément les prières et les sacrifices offerts par les enfants pendant la durée de la guerre : il sera un souvenir qui leur restera et leur sera plus agréable, dans la suite, que les volumes qu'ils auraient reçus. Nous demandons donc à MM. les Curés et Recteurs d'avoir la bonté de nous aider, par leur influence, à réaliser ces idées. S'ils le *veulent,* toutes les écoles libres du diocèse comprendront la beauté de l'acte qu'on attend d'elles, et elle sera superbe cette union de l'Enseignement

Archives diocésaines de Quimper et Léon

libre du diocèse de Quimper, union qui amène les élèves à se sacrifier pour venir en aide à leurs instituteurs qui se dévouent pour la France.

Nous publierons dans la *Semaine religieuse* et les journaux de la région la liste de toutes les écoles qui auront adhéré à notre projet.

Adresser les lettres à M. l'abbé Salomon, inspecteur diocésain, rue Luzel, Quimper.

L'INSPECTION DIOCÉSAINE.

Nécrologie. — LE R. P. DE POULPIQUET. — Nous recevons la lettre suivante :

« Monsieur le Directeur,

» Vous avez bien voulu recommander aux prières de vos lecteurs l'âme du R. P. de Poulpiquet ; permettez-moi de vous communiquer le *curriculum vitæ* de ce jeune, éminent et très regretté religieux.

» Né et baptisé à Plouguerneau en 1878, Emmanuel de Poulpiquet de Brescanvel fit sa première communion à Landéda, en 1899.

» Après de brillantes études au collège Saint-Charles, à Saint-Brieuc, il fut admis très jeune au noviciat simple des Frères Prêcheurs de Saint-Dominique, à Amiens, et de là, au grand noviciat de Flavigny, où il reçut les saints Ordres et la prêtrise en 1902.

» Devenu profès, le Père Ambroise de Poulpiquet fut employé au professorat. Il occupait, en dernier lieu, la chaire d'apologétique sacrée, au Saulchoir, à Kain, en Belgique. Ses études et ses écrits dans la *Revue Dominicaine* font autorité.

» Des extraits de lettres adressées à sa vénérable mère, si éprouvée par cette séparation, d'autant plus douloureuse qu'elle fut soudaine et inattendue, feront apprécier, à sa juste valeur, le R. P. de Poulpiquet.

« Par sa piété, par sa belle intelligence, par sa grande bonté,
» par sa délicatesse de cœur, écrit un de ses amis, professeur au
» Saulchoir, le Père Ambroise avait depuis toujours captivé ceux
» qui l'approchaient. Nous étions fiers de lui, nous en parlions
» avec un fraternel orgueil. A peine avait-il commencé à donner
» le résultat de son travail assidu, qu'on saluait en lui un maître,
» et que s'ouvrait devant ses yeux la perspective d'une laborieuse
» carrière et d'une belle moisson d'âmes. »

» C'est la voix de l'ami ; écoutons celle du maître :

« Je l'avais reçu tout jeune dans notre collège de Flavigny, je
» l'avais vu se développer au delà de toute espérance, j'avais vécu
» dans son intimité les dures années d'exil de Gand, et j'avais
» trouvé en lui un collaborateur d'élite pour notre œuvre du Saul-
» choir. Je m'étais associé à tous ses labeurs et j'avais joui plus
» qu'aucun autre de ses beaux succès. Il était au sommet de sa
» valeur, et désormais l'Eglise aurait trouvé en lui un soutien et
» un défenseur de premier ordre. »

» Voici en quels termes parle de lui son Provincial :

« Votre très cher fils, Madame, ne comptait parmi nous que des
» amis, qui tous appréciaient grandement la noblesse de son carac-
» tère, l'affabilité de son commerce et le mérite de ses vertus reli-
» gieuses qui allait de pair avec son infatigable ardeur au travail.
» C'est donc une très grande perte que fait en lui sa double famille
» et tous nous nous sentons frappés comme vous en plein cœur. »

» Tel fut le R. P. de Poulpiquet parmi ses frères en religion, tel fut le religieux en vacances.

» Affable et simple dans ses relations avec ses compatriotes, il aimait à converser avec eux en breton et à recueillir sur leurs lèvres les pures et originales expressions celtiques.

» Délicat et prévenant à l'égard du clergé paroissial, il se complaisait à lui rendre service.

» Fervent et pieux, il assistait très régulièrement à tous les offices liturgiques. Nous avons été témoin de sa douce émotion, quand, à Noël, il eut la joie (joie mêlée de tristesse) de célébrer la messe de minuit parmi les siens.

» Il désirait vivement renouveler en lui les souvenirs de sa première Communion, en assistant à la Communion solennelle des enfants de la paroisse.

» Hélas ! au lieu de le voir à l'autel, ses jeunes compatriotes sont allés chaque jour, pendant leur retraite, prier sur sa tombe.

» Qu'il repose dans le Seigneur et qu'il soit, du haut du Ciel, un des anges protecteurs de la paroisse de Landéda.

» *Un ami.* »

Avis de services. — Le service anniversaire de M. Bléas, ancien vicaire de Santec, sera chanté à *Guiclan*, le mardi 25 Mai.

— Le service anniversaire de M. Jean-Marie Burel, ancien recteur de Trébabu, sera chanté à *Mespaul*, le jeudi 27 Mai, à 10 heures.

QUIMPER. — **Fête de Jeanne d'Arc à la Cathédrale.** — La neuvaine à Jeanne d'Arc, suivie par une assistance nombreuse et recueillie, s'est terminée, dimanche soir, en une cérémonie très imposante et très impressionnante. Jamais, peut-être, l'immense vaisseau ne fut rempli d'une foule plus compacte, débordant de la nef vers le chœur, jusqu'au sanctuaire, et certes « l'union sacrée » ne saurait être plus intimement réalisée qu'autour de Celle qui paraît incarner l'âme de la Patrie française, faite de chaleur et de lumière, de vaillance et de sacrifice.

Au cours des réunions précédentes, M. le chanoine Orvoën avait montré comment, au village de Domrémy, le cœur de Jeanne s'émut de la grande pitié qui était au royaume de France, en voyant passer les réfugiés qui fuyaient la patrie, et comment sa vocation s'éveille et s'affermit à l'appel réitéré des voix célestes. Puis, M. Le Goasguen avait évoqué la guerrière qui fit flotter triomphalement

Archives diocésaines de Quimper et Léon

son étendard des murailles d'Orléans à la cathédrale de Reims. D'une voix chaude, prenante et qui portait jusqu'aux derniers rangs de l'immense auditoire, M. Mao, vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix, « déclara » la Passion de Jeanne d'Arc et conclut par un hymne d'espérance en l'avenir de notre cher pays.

Entre temps, le chœur des jeunes filles, admirablement entraîné, fit entendre cantiques et motets. Au dernier refrain, clamé par la foule, les portes de la cathédrale s'ouvrirent toutes grandes et, dans le silence de la nuit, parvint — là-bas, jusqu'à la frontière violée ; là-haut, jusqu'au ciel étoilé — le magnifique écho de notre ardente prière et de nos invincibles espoirs.

Grand Pardon de Notre-Dame de Rumengol, sous la présidence de Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon, *les 28, 29 et 30 Mai.*

Le Vendredi 28 Mai. — Ouverture du Pardon : à 5 heures du soir, premières vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement. — A 8 heures, exercices du Mois de Marie. Confessions.

Le Samedi 29. — 1re messe à 4 heures ; messe d'heure en heure ; à 10 heures, grand'messe chantée par M. Queinnec, chanoine du Chapitre ; sermon par M. Bodériou, curé-doyen du Faou. — A 2 heures, vêpres, bénédiction ; à 6 heures, procession des Miracles ; allocution aux pèlerins ; à 8 heures, exercices du Mois de Marie.

Le Dimanche 30. — 1re messe à 3 heures, à la chapelle du Couronnement ; les autres messes d'heure en heure ; à 10 h. 1/2, grand'messe, chantée par M. le chanoine Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol de Léon ; sermon par M. le chanoine Queinnec ; Monseigneur l'Evêque tiendra chapelle. — A 2 heures, vêpres solennelles, suivies de la procession et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

En vertu d'un indult pontifical du 2 Novembre 1912, Monseigneur l'Evêque dispense les pèlerins de Rumengol de l'abstinence du 29 Mai, samedi des Quatre-Temps, pendant leur séjour en cette paroisse.

Par un bref du 25 Juin 1901, le Pape Léon XIII a accordé à perpétuité une indulgence plénière à tous ceux qui, s'étant confessés et ayant communié, visitent dévotement l'église de Rumengol, et y prient aux intentions du Souverain Pontife, à partir des premières vêpres de la Pentecôte jusqu'au dimanche qui suit la Trinité, ou l'un quelconque des jours de l'année, à leur choix.

Notre-Dame du Folgoat. — **Pèlerinage de la L. P. D. F.**, *le dimanche et le lundi de la Pentecôte*, sous la présidence de M. le chanoine Roull, archiprêtre de Brest. — Beaucoup de nos compatriotes attendent, de l'intervention des neutres, le déclanchement des armées qui ont envahi le sol de la Patrie. La Ligue Patriotique compte beaucoup plus sur une autre alliance : l'alliance de la

France et de Dieu. Aussi bien, le Comité régional de la Ligue invite les femmes et les jeunes filles du Léon à se réunir, le lundi de la Pentecôte, 24 Mai, au sanctuaire de N.-D. du Folgoat, pour intercéder cœur à cœur, auprès de Jésus et de Marie, pour la victoire finale et le salut de la France.

Horaire. — *Dimanche, 23 Mai :* à 8 heures du soir, Exposition du T. Saint-Sacrement, Heure Sainte.

Lundi, 24 Mai : à 5, 6, 7 et 8 heures, messes de communion ; à 10 heures, grand'messe, sermon ; — à 12 h. 1/2, Heure Sainte pour les bretons ; à 1 h. 1/2, Heure Sainte pour les français ; à 2 h. 1/2, vêpres, sermon, procession, salut, prières.

Le R. P. de Meaupou et le R. P. Norbert parleront en français.

D'autres pèlerinages sont annoncés.

Plogonnec. — **Pardon de la chapelle de N.-D. de Lorette.** — *Samedi 29 Mai :* 1res vêpres à 5 heures.

Dimanche 30 Mai : 1re messe à 6 heures ; 2e messe à 7 heures ; grand'messe à 10 h. 1/2. — Vêpres, suivies de la procession à 2 h. 1/2.

Lundi 31 Mai : pèlerinage annuel et consécration des enfants à N.-D. de Lorette ; messe à 10 h. 1/2.

A partir de vendredi 21 Mai, le dimanche et le lundi de la Pentecôte exceptés, messe tous les jours à la chapelle, confession des fidèles, et indulgence plénière aux conditions ordinaires.

Édern. — **Le grand Pardon de N.-D. du Niver** aura lieu, comme de coutume, *le dimanche de la Pentecôte*. Basses messes à 5 et 7 heures ; à 10 heures, au champ de pèlerinage, grand'messe chantée par M. le chanoine Alfred Le Roy ; sermon par le R. P. Trébaol, oblat de Marie. Que N.-D. du Niver, en cette année terrible, console et réconforte ses enfants et donne à ceux qui ne peuvent venir, parce qu'ils sont là-bas défendant la Patrie, courage, confiance et victoire !

« **Le Pain du Prisonnier.** » — En réponse à une lettre du Comité de Quimper à M. l'abbé Ruche, directeur de « la Mission Catholique Suisse », à Genève, exprimant le désir que le pain provenant des souscriptions recueillies dans le diocèse fût distribué de préférence aux prisonniers indigents *bretons*, M. le Vicaire général de l'évêché de Lausanne et Genève nous a fait l'honneur de nous écrire ces lignes :

« J'ai l'avantage de vous dire que nous ferons tout notre possi-
» ble pour obtenir la distribution du pain, conformément à votre
» désir, aux prisonniers indiqués. Déjà, au camp de Wetzlar, où
» a été destiné notre premier envoi de 5 000 kilos de pain, de
» nombreux Bretons en ont bénéficié, et notre Secrétaire géné-
» rale, Mme Jacquenoud, qui était là, a été le témoin impressionné
» et ému d'une communion générale de 620 Bretons... »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nous lisons aussi, dans la *Croix*, que « cette dame a décrit la joie profonde et l'émotion intense des prisonniers français à l'arrivée du wagon de pain ».

Au début de la guerre, les cartes postales que nous adressaient nos prisonniers *avec l'autorisation de la Kommandatur* déclaraient : « Nous sommes bien traités ». Aujourd'hui, toutes réclament : « Du pain ! Du pain » !...

Nous ne saurions donc assez recommander la souscription que nous avons ouverte dans les colonnes de la *Semaine religieuse* et du *Progrès*. C'est une charité de premier ordre à laquelle nous convions avec instance tous les catholiques de notre vaste diocèse.

Le manque de pain est pour tous les prisonniers, et surtout pour nos chers Bretons, une de leurs plus dures souffrances.

M. l'abbé Ruche continuera à assurer l'arrivée fidèle du pain aux prisonniers sans secours.

D'après Mme Jacquenoud, la dévouée représentante de la « Mission Catholique Suisse », beaucoup de colis personnels adressés par les familles aux prisonniers restent en souffrance, parce que mal préparés. « La Mission Catholique Suisse » veut parer à toutes ces difficultés et remettre directement le pain à ceux qui ont combattu si vaillamment pour la France.

Oui, donnons toujours ! Que notre offrande (uniquement en argent) soit aussi généreuse que possible : apaiser la faim de nos héroïques captifs restera l'un de nos plus impérieux devoirs, nous ne cesserons de le redire.

N'attendons pas : « Donner vite, c'est donner deux fois ».

— Le total de la première liste de souscriptions publiée par le *Progrès du Finistère* s'élève à 894 francs. On sait que Monseigneur s'est inscrit pour 500 francs.

Orphelins de la mer. — Il a été récemment question d'organiser différentes œuvres pour acquitter la dette contractée par la Nation envers les Orphelins de la Guerre. Or la Mer est un champ de bataille sur lequel luttent et meurent, en tout temps, les marins de profession, et différentes œuvres ont été créées pour venir en aide à leurs familles.

Celle des « Orphelins de la Mer », fondée en 1897 par les amiraux Gicquel des Touches et Serre, et présidée actuellement par le vice-amiral Touchard, ancien ambassadeur de France, a pour objet spécial de maintenir les fils de marins dans la profession et dans les traditions chrétiennes chères à leur famille.

L'Œuvre a donné assistance, pendant l'année 1914, à 408 orphelins, et on l'a sollicitée d'étendre son action bienfaisante au plus grand nombre possible de fils de marins qui viennent de succomber à Dixmude, à bord du *Bouvet*, du *Léon-Gambetta*, pour ne citer que les plus notoires des épisodes où se sont affirmés leur vaillance et leur esprit de sacrifice. La bonne volonté de l'Œuvre des Orphelins de la Mer est entière, les cadres déjà existants pourraient être étendus, mais les ressources font défaut et l'œuvre se voit contrainte de solliciter l'inlassable générosité des catholiques.

Toute offrande sera reçue avec reconnaissance par le Trésorier de l'Œuvre, 5, rue Bayard, Paris.

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

A L'ORDRE DU JOUR. — L'abbé Creignou, sous-diacre de Roscoff, sergent au 248e régiment d'infanterie, a été cité à l'ordre de la brigade. Voici le texte de la citation :

« S'est particulièrement distingué, au cours de la campagne, par son courage et, notamment, les 21, 22, 23 Avril, n'a pas hésité à s'avancer avec deux de ses camarades sur un terrain battu par des balles et à ramener dans nos lignes les corps de 21 soldats français tombés au cours des attaques précédentes, qu'il a ensuite ensevelis. »

Seelenfeld, 20 Avril. — A la demande de Mgr l'Evêque de Paderborn, l'autorité militaire nous a fait transférer, au début de Décembre, du camp de Minden, dans celui de Seelenfeld, dans le but d'y assurer le service religieux.

Dans les forêts de sapins de Seelenfeld, il n'y a qu'un détachement de prisonniers, relevant de l'autorité du commandant de Minden.

Nos compagnons sont employés à des travaux de défrichement. Ils appartiennent, en majorité, aux recrutements de Cherbourg et d'Arras. Parmi eux, il ne se trouve qu'un petit nombre de Bretons des diocèses de Rennes et de Saint-Brieuc.

Ici, comme à Minden, la charité chrétienne trouve à s'exercer. La longueur de l'épreuve décourage plus d'un : pour les remonter, nous devons employer de bonnes paroles et toutes les ressources dont nous disposons. Nos efforts ne sont pas vains : pendant les fêtes de Noël et le Temps pascal, nous avons eu la joie de constater d'impressionnants retours à Dieu.

Sur semaine, nous célébrons la messe dans une petite chapelle en bois. Le dimanche, c'est dans le baraquement même que se font les offices. Pour les embellir, d'obligeants artistes y mettent leur talent, leur savoir, et nos messes chantées ne sont pas sans beauté.

J. P.

29 Avril. — Ce matin, j'ai entendu le coucou ! Le bois est en fleurs ; les petits arbustes épargnés par les balles et les obus risquent leurs premières feuilles : il faut se hâter, cette année, il y a tant de vides à combler ! Les oiseaux n'ont pas quitté la région : y aurait-il des « poilus » dans leurs rangs à eux aussi ?

Sur tout cela, un vrai soleil de printemps. Tout le monde sent qu'il fait bon vivre et jouit des premières heures de la journée,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

délicieuses et fugitives : le fantassin dort ; l'artilleur fait sa toilette en plein air, en attendant de continuer l'interminable partie de palets ; le sapeur du génie sort de son puits, pour aller se reposer ; les aviateurs rentrent de leur randonnée matinale. Tout est calme ; cent cinquante mètres séparent les premières lignes les plus éloignées, quelques pas seulement... un abîme, les plus rapprochées. On se connait désormais. Autant vivre en frères... ennemis.

Les journaux ont raconté la grande bataille d'Albert. Les Allemands sont venus, ont fait prisonniers une quarantaine de dormeurs, puis sont partis sans attendre les 12.000 coups que l'artillerie a tirés en une heure. Combien de cadavres allemands ? Ils cachent leurs pertes ; le lendemain matin, aucun témoin, même oculaire, n'en pouvait voir. Nous avions au régiment un blessé léger. Tel est le résultat certain, sur notre front, de l'attaque projetée par les Allemands.

F. L. G.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Lettre de Mgr l'Archevêque de Cambrai.

La *Croix* du 12 Mai publie le document suivant, que nous sommes heureux de porter à la connaissance des lecteurs de la *Semaine :*

« Par une fortune inespérée, nous avons pu avoir un exemplaire de la Lettre pastorale de Mgr Chollet. Enfermé avec son diocèse dans les lignes allemandes, le vaillant Archevêque de Cambrai a fait — nous le savons — courageusement et magnifiquement son devoir. En attendant qu'une prochaine délivrance nous apporte les détails de sa conduite, laissons ce *defensor civitatis* exposer à son peuple, coupé du reste de la patrie, les « devoirs de l'heure présente ». « Nous traiterons, dit-il, ce sujet avec toute la sincérité et l'indépendance apostolique dont Notre Seigneur a voulu que fussent toujours armés ses ministres. » Les citations de sa lettre montreront qu'il n'a point failli à sa parole.

Un tableau ému de la guerre.

Voici d'abord un tableau émouvant de la guerre dont l'Archevêque de Cambrai avait les victimes et les ruines sous les yeux.

« A la fin du mois d'Août dernier, les horreurs de la guerre se déroulaient soudain sur toute la surface du diocèse. Partout à la fois s'engageaient les combats. Nos champs, qui n'avaient connu jusque-là que la charrue et la pluie du ciel, étaient labourés par la mitraille et arrosés par des flots de sang ; les incendies dévoraient églises et villages, les populations épouvantées prenaient la fuite, les otages étaient levés, vos cimetières voyaient s'ouvrir des fosses qui n'auraient dû se creuser que dans des avenirs lointains. L'ouragan de fer et de feu visita toutes nos paroisses ; il n'en est pas une seule qui n'ait reçu ses coups. Bientôt il s'immobilisait

tout autour de nous et, depuis quatre mois, son grondement retentit presque à toutes les heures de nos jours et de nos nuits, sonnant le glas des vies brisées, des foyers en deuil, des fortunes ruinées, des industries détruites...

» Quand le tumulte des batailles aura cessé, l'histoire impartiale portera ses jugements. Nous les attendons avec une sereine confiance...

» La diversité des conditions de vie implique une diversité de devoirs. Les devoirs des temps de guerre ne sont pas ceux des temps de paix : ils sont peut-être plus difficiles à reconnaître, ils exigent sûrement plus d'énergie et de vertu ; et notre rôle auprès de vous, nos bien chers Frères, est de vous signaler ces devoirs, de vous soutenir dans leur accomplissement, d'exciter votre courage, de porter avec vous votre croix si lourde... Il y a un an, nous vous étions donné par Dieu. Que de liens ont été créés depuis entre nous par un pareil amour du diocèse, le travail commun et surtout les souffrances partagées. La communauté d'un même calvaire nous a unis à la vie et à la mort. »

Mgr Chollet indique ensuite à ses diocésains leurs devoirs envers Dieu, envers la Patrie, et détermine la conduite à tenir à l'égard de l'occupant.

Dieu et la guerre.

Dieu est le maître de la vie et de la mort, le roi des peuples. Sa main dirige les événements. « Pourquoi, dit l'Archevêque de Cambrai, faut-il que tant d'hommes l'oublient, que quelques-uns même le blasphèment. Il en est qui ne croyaient pas en Dieu et qui, maintenant, l'ont tiré du néant où leur croyance l'avait plongé pour le couvrir de leurs anathèmes et le rendre responsable de ces fléaux qui s'abattent sur l'Europe et de tout ce sang versé. » Mais ceux-là sont le petit nombre. Mgr Chollet préfère arrêter ses regards sur la fidélité des chrétiens qui assaillent les églises et alimentent leur courage à la Table sainte. Le théologien répond ensuite aux angoissants *pourquoi* qui se posent dans les cœurs. Pourquoi Dieu permet-il cette guerre ?

« La guerre n'est pas l'œuvre de Dieu, mais de l'homme. Les guerres arrivent parce que l'homme a été fait libre par Dieu et qu'il abuse pour le mal du merveilleux instrument de vertu et d'héroïsme que le Seigneur lui a mis entre les mains. Le mal est le fait de l'homme. » N'oublions pas, néanmoins, que dans les perspectives divines, les épreuves et la perte des biens temporels sont la monnaie par laquelle la grâce nous fait acquérir les trésors surnaturels.

« Nous ne voudrons diminuer en rien l'atrocité des douleurs que nous souffrons tous ; nous sentons les convulsions de la patrie ; nous devinons le martyre des mères et des épouses ; nous voudrions porter vos croix à tous et à toutes, vous rendre vos biens perdus, vous ramener les absents dont le sort vous tourmente, relever les murs de vos maisons. Mais, dites si la France n'est pas

Archives diocésaines de Quimper et Léon

en train, à cette heure, d'écrire une des plus belles pages de son histoire. Nous n'en pouvons, dans la sorte de claustration qui nous est imposée, en lire les lignes, mais nous devinons les gestes que le sang de France a renouvelés et nous savons que les Bayard et les Duguesclin, les d'Assas et les Drouot, les Sonis et les Charrette, les Clotilde et les Jeanne d'Arc, ont des frères, des fils et des sœurs, dans nos tranchées, dans nos forteresses et dans nos ambulances.

» La patrie découvre chaque jour de nouveaux héros dans ses fils et l'âme de la France remonte à des hauteurs morales qu'elle avait désertées sous l'influence du matérialisme et du laïcisme, dans les querelles des partis et les divisions religieuses. »

Devoirs envers la Patrie.

« Pour lui obéir, aimons cette patrie plus que jamais. Les circonstances actuelles nous créent des devoirs particuliers de fidélité envers elle. Elle souffre, et quel est le fils qui ne s'attache pas plus étroitement à sa mère quand l'épreuve fond sur elle ? Nous sommes en quelque sorte séparés d'elle. La circulation d'amour, de sève et de vie qui va du cœur de la patrie à chacune de ses provinces et à chacun de ses membres est interrompue momentanément. Comme le canal dont la communication avec la source a été coupée, nous ne sentons plus en nous l'afflux de la vie nationale ; la pulsation de France ne nous fait plus tressaillir et cette sorte de séparation nous cause une angoisse indicible ; nos poumons manquent d'air et nos cerveaux de lumière. Nos artères réclament ce qui fait leur richesse, la générosité de notre sang et la fierté de nos cœurs. Ces biens nous seront rendus. En attendant, aux réserves de patriotisme que tout Français possède au fond de son âme et qui grandissent à mesure qu'il s'éloigne de la mère patrie, puisons un amour inaltérable pour elle, une fidélité inviolable, une allègre confiance et un courage indomptable. »

Mgr Chollet expose ensuite les récompenses de l'au delà promises au patriotisme : il dit la vaillance chrétienne de nos soldats qui se sont souvenus du vieux cri : *Vivat qui Francos diligit Christus*. Il dit leur espoir en Marie qui a fait de la France son royaume : *Regnum Galliæ, regnum Mariæ ;* il invite la province du Nord à payer vaillamment son tribut de souffrances à la pensée qu'au jour de la liquidation finale elle pourra être fière de son apport patriotique. Puis Mgr l'Archevêque invite tout son diocèse à l'union :

« Parmi nos devoirs envers la patrie et envers ceux qui combattent pour elle, il faut encore joindre l'obligation où nous sommes de nous rapprocher et de nous unir étroitement entre nous, enfants de France et de la famille diocésaine de Cambrai. Que nos vieilles divisions disparaissent, que l'union de tous soit intime et absolue. Ecrivant aux Galates, saint Paul leur disait : « Vous tous qui avez été baptisés dans le Christ, vous avez revêtu le Christ. Il n'y a plus ni Juif ni Grec ; il n'y a plus ni esclave ni homme libre ; il n'y a plus ni homme ni femme, car vous n'êtes tous qu'une personne dans le Christ Jésus » (III, 27, 28). De même vous dirons-nous :

« Vous qui, actuellement êtes rachetés par le sang de France, vous » ne devez être ni socialistes, ni républicains, ni impérialistes, ni » royalistes, ni persécuteurs, ni persécutés ; vous ne devez être » qu'une chose : Français, uniquement Français, animés d'une seule » âme, l'âme de la patrie, et cherchant dans la mutuelle confiance » et affection de tous le triomphe et le relèvement de la patrie. » Qu'il n'y ait entre nous ni jalousies, ni dissensions, ni tracasse- » ries, ni délations, mais un seul amour, un seul but poursuivi par la coopération de tous. »

Attitude à l'égard de l'occupant.

On remarquera surtout les réflexions suivantes qui ne manquent pas de courage :

« La présence chez nous de l'armée d'occupation crée nécessairement entre elle et nous des rapports, des devoirs et des droits qu'il importe de déterminer avec précision. Nous le ferons avec la confiance d'être compris de toutes les âmes loyales, à quelque nation qu'elles appartiennent.

» Et d'abord, il est une théorie dont nous ne pouvons accepter certaines interprétations et certains usages. Sans doute « c'est la guerre », et nous ne saurions trop déplorer qu'après dix-neuf siècles de christianisme ce fléau sévisse encore entre les nations chrétiennes ; nous ne saurions trop supplier Dieu de faire enfin — pourquoi pas sous la haute présidence du Souverain Pontife ? — régner des méthodes d'arbitrage qui assurent à jamais la paix au monde.

» Mais que des hommes, pour pouvoir se dispenser de toutes les lois divines et humaines, se permettre toutes les licences, attenter à la vie ou à la propriété d'autrui, disent à tout propos : « C'est la guerre », cela, nous ne pouvons et personne d'honnête ne peut l'admettre. Non, l'on ne peut, parce que « c'est la guerre », tout oser, autoriser toutes les passions ou toutes les violences. Il y a deux manières de faire la guerre : la civilisée et l'autre. C'est la première que la France entend faire et subir. Or, ce qui caractérise la guerre civilisée, c'est précisément qu'elle accepte ou s'impose des lois, et elle est d'autant plus civilisée qu'elle accorde aux non-combattants plus de justice, plus de respect de leurs personnes et de leurs droits ; que, dans la bataille, elle cherche moins à tuer qu'à mettre hors de combat ; après l'action, elle cesse de traiter les blessés en adversaires pour ne voir en eux que des hommes, disons le mot chrétien, des frères élevés par leurs blessures dans cette région supérieure où il n'y a plus de nations ennemies, mais une grande famille humaine dont la justice et la charité rapprochent les membres.

» La guerre donc a des lois. Celles-ci découlent de la nature, du droit des gens et des conventions.

» Elles sont déterminées à la fois, par nous, par notre qualité de non-combattants et par la définition de l'occupation d'un pays par l'ennemi.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» *Non-combattants,* nous sommes et nous devons nous tenir en dehors des opérations de guerre. Sans doute, il nous est permis de désirer vivement le succès de nos armées, nous devons, dans la mesure de notre patriotisme et de notre religion, faire des vœux et des prières à cette intention ; mais il nous est interdit — n'étant pas enrôlés dans l'armée — de faire aucune tentative de guerre, aucun acte d'hostilité guerrière. C'est loyauté et prudence, vous l'avez compris, du reste, et on peut vous rendre, Nos très chers Frères, le témoignage que vous avez, sur ce point, sans cesser d'être Français, rempli tout votre devoir. Cette attitude droite et loyale vous donne le droit d'en réclamer le bénéfice et d'attendre, en retour, d'être traités en non-combattants, de n'être l'objet d'aucune mesure d'hostilité, ni les victimes d'aucun acte de guerre (1).

» *L'occupation* est essentiellement un état provisoire. Elle n'est pas l'annexion, elle n'arrache pas le pays occupé à sa patrie ; elle ne brise pas les liens nationaux. Elle ne supprime aucune des obligations de fidélité et d'attachement à la patrie. A la France donc notre amour, notre dévouement, notre loyalisme : à elle notre cœur, comme nos vies.

» Mais la patrie, qui reste nôtre, ne peut plus, par le fait de l'occupation, nous gouverner. Elle ne nous administre plus et sa chaude palpitation ne vient plus jusqu'à nous. L'autorité de droit est à elle ; mais l'autorité de fait est aux mains de l'occupant. C'est ici qu'interviennent les conventions. »

Après avoir passé ces conventions en revue, Mgr Chollet constate qu'elles sont une obligation d'honneur pour les parties contractantes. Tout en maintenant l'ordre et la vie publics, l'occupant a le devoir de respecter les lois en vigueur dans le pays.

(A suivre.)

Améliorations apportées par la Cie d'Orléans à la marche des trains à partir du 15 Mai 1915.

1° Substitution entre Quimper et Redon du train spécial DJ au train de service journalier 434. Le train spécial DJ partira de Quimper à 11 h. 35 et arrivera à Redon à 17 h. 41. Il desservira toutes les gares et stations ;

2° Substitution entre Auray et Vannes du train spécial DG au train 454. Le spécial DG partira d'Auray à 18 h. 27 pour arriver à Vannes à 19 h. 55. Il relevera à Auray la correspondance du train 80.026 de Pontivy ;

3° Modification et accélération de la marche des trains 78.012 et 78.013 entre Ploërmel et Questembert, et vice versâ.

Ces trains se trouveront à Questembert en correspondance immédiate avec le nouveau train spécial DJ venant de Quimper ;

4° Le train 80.015 partant d'Auray à 20 h. 05 pour Pontivy sera retardé de façon à relever la correspondance du train 435 partant de Vannes à 19 h. 31 et desservant Sainte-Anne ;

5° Le train 82.013 partant de Rosporden à 12 h. 22 sera substitué au train 82.011 et relèvera la correspondance du nouveau train spécial DJ venant de Quimper.

---

(1) Art. 25 et 28 du Règlement sur les lois et coutumes de la guerre sur terre.

PLACEMENTS DE FONDS AU TRÉSOR

Des explications sont journellement demandées au sujet des *Bons* et des *Obligations* de la Défense Nationale.

Certaines personnes se demandent si les unes remplacent les autres, si l'on est obligé de faire l'échange..., etc.

Nous croyons être utiles à nos lecteurs en leur donnant le résultat des renseignements que nous avons pris à la Trésorerie.

L'émission des Bons continue comme par le passé concurremment avec l'émission des Obligations. Les Obligations ne sont que des bons à plus longue échéance.

En somme, 4 cas peuvent se présenter :

1° Si vous voulez faire un placement véritable pour plusieurs années, prenez des obligations (5,60 °/₀, prime comprise) ;

2° Si vous prévoyez avoir besoin de votre argent dans un an ou dans six mois, prenez des bons (5 °/₀ d'intérêts) ;

3° Si vous prévoyez en avoir besoin dans 3 mois, prenez des bons à 3 mois (4 °/₀ d'intérêts) ;

4° Si vous avez des disponibilités dont vous pouvez avoir besoin d'un jour à l'autre déposez-les à la Trésorerie ou aux Recettes des Finances en compte de chèques remboursables à vue à 1 fr. 75 °/₀ l'an.

Aucune catégorie d'opérations ne nuit à une autre. Leur ensemble répond à toutes les situations et à n'importe quelles sommes.

Enfin quelques personnes peuvent se dire que de nouvelles émissions donneront peut-être un intérêt plus élevé et qu'il vaut mieux attendre. Ce raisonnement est faux, attendu que Bons comme Obligations jouissent du droit de priorité à toute nouvelle émission au moins jusqu'en 1917, et seraient des premiers à en profiter si le cas se présentait.

Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | **Maison de Confiance**

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3 rue Kéréon, QUIMPER. —— QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION
Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS
Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marques. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

Seul Fabriqué à CHATELGUYON

LAXATIF MIRATON

Toutes PHARMACIES-LA BOITE 2 FR.

Échantillon gratuit 5 rue Auber (PARIS)

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'Acide Urique cause de l'Artério-Sclérose.

L'artério-sclérose tue 300 000 personnes par an en France. Beaucoup de personnes ont de l'artério-sclérose sans s'en douter.

Le Dr Jacquet, au congrès de Genève, a décrit une forme souvent méconnue :

« Les troubles se manifestent dans le changement de caractère. Le malade devient irritable ; il est incapable de fournir un travail soutenu. Sa productivité intellectuelle baisse. La mémoire se perd, spécialement la mémoire des noms et des nombres. Ces troubles se compliquent de céphalalgies et de vertiges. Ces vertiges sont d'ordinaire spontanés, ou bien ils apparaissent à la suite d'un changement brusque de position, au sortir du lit. Souvent les malades se plaignent de scintillements ou de bourdonnements d'oreilles Cette affection est susceptible d'amélioration, mais, d'ordinaire, elle reste stationnaire pendant des années, et la mort intervient à la suite d'une apoplexie cérébrale, d'une sclérose des coronaires, ou de telle autre affection intercurrente. »

On peut éviter à coup sûr l'artério-sclérose, car on connait aujourd'hui la cause de ce singulier phénomène de calcification spontanée, qui transforme l'enveloppe élastique et souples des vaisseaux sanguins en une espèce de membrane cornée, dure et friable comme un tuyau de pipe, paralysant *ipso facto* la circulation, et déchainant les pires complications, depuis l'insuffisance fonctionnelle du cœur ou des reins jusqu'à l'hémorragie cérébrale, en passant par l'essoufflement, la migraine, les palpitations, l'angine de poitrine, etc.

Un professeur de Faculté a prouvé, par des expériences curieuses, l'influence de l'acide urique. Il a injecté de l'acide urique dans le système circulatoire et a provoqué l'*artério-sclérose*. La preuve est bien établie : l'artério-sclérose est le terme ultime de l'*altération progressive des tuniques vasculaires sous l'action continue d'un sang vicié par l'acide urique et les purines.*

Le maître Lancereaux est, à ce propos, d'une netteté péremptoire :

« Si l'on a soin, dit-il, de rechercher les antécédents pathologiques des artério scléreux et de leurs ascendants, l'on ne tarde pas à reconnaître que les uns et les autres appartiennent à la grande famille des *arthritiques*. *(Académie de Médecine)* L'éminent professeur conseille d'ailleurs l'Urodonal dans son traité.

S'il est établi que l'artério-sclérose procède, comme le rhumatisme, d'un excès d'acide urique, la cause est entendue, car on sait les vertus de l'Urodonal, cet incomparable dissolvant de l'acide urique, trente-sept fois plus actif que la lithine, ce merveilleux éliminatoire des purines et des toxines. *(Communic. Acad. des sciences.)*

Le docteur Frenkel dans un mémoire remarquable en apporte la preuve clinique.

« Il convient de souligner l'importance des résultats excellents obtenus dans l'artério-sclérose par un simple traitement de désintoxication, en provoquant *d'une façon répétée des saignées uriques* par l'Urodonal. C'est là un fait des plus intéressants, en ce sens que cette thérapeutique est absolument *sans danger* et ne rencontre aucune contre indication — fait à noter chez des malades dont les reins fonctionnent insuffisamment. » *(Gazette médicale de Paris.)*

Évitez donc l'artério-sclérose en prenant souvent l'Urodonal qui ne peut que vous être utile. Refusez toutes les imitations.

Docteur DAURIAN.

N.-B. — On trouve l'Urodonal dans toutes les pharmacies et aux Etablissements Chatelain, 2 bis, rue de Valenciennes, Paris (Métro : Gare de l'Est).

Le flacon, franco, 6 fr. 50 ; les 3 flacons (cure intégrale), franco, 18 francs. Pays neutres : 7 et 20 fr.

30e Année. Vendredi 28 Mai 1915. N° 22.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Avis concernant les locaux réquisitionnés ; La décence dans les églises.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Avis ; Offices extraordinaires ; Enseignement libre ; Le Pain du Prisonnier ; Le Pèlerinage de la « Mère-de-Dieu » ; Brest : à la mémoire des victimes du *Léon-Gambetta* ; Le « Sou du Soldat » dans l'Enseignement libre ; Association nationale pour la Protection des Veuves et des Orphelins de la Guerre de 1914 ; Nos prêtres soldats (suite).

III. — *Chronique générale :* Concordat avec la Serbie ; Lettre de Mgr l'Archevêque de Cambrai (fin).

IV. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 30 Mai. — Fête de la Très Sainte Trinité. Double de 1re classe. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche (1er après la Pentecôte).

A vêpres, mémoires du suivant *(au Propre)*, 2o du Dimanche, 3o de Ste Angèle de Mérici.

Lundi, 31. — La Bse Jeanne d'Arc, Vierge. Double de 2e classe. Blanc.

Mardi, 1er Juin. — S. Ronan, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 2. — SS. Marcellin, Pierre et Erasme, Martyrs. Simple. Rouge.

Jeudi, 3. — FÊTE DU TRÈS SAINT-SACREMENT. Double de 1re classe avec Octave. Blanc.

Vendredi, 4. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Samedi, 5. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 6. — 2e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Blanc.

Au chœur, Solennité du Très Saint-Sacrement.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Trégarantec	du 29 au 31 Mai.
Loc-Maria-Berrien	du 1er au 3 Juin.
Cléder	du 4 au 9 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Avis concernant les locaux réquisitionnés. — En exécution de la circulaire ministérielle du 3 Mars 1915, l'autorité militaire travaille à substituer à la réquisition des locaux qu'elle occupe des baux de location amiable régulièrement passés entre l'Etat et les particuliers.

Nous recommandons à ceux de nos prêtres ou directeurs d'école ou de patronage qui ont reçu des propositions à ce sujet, de ne prendre aucun engagement avant d'avoir examiné la formule de bail préparée par l'Etat, que l'administration de l'Intendance ne refusera pas de leur délivrer. Nous sommes par ailleurs disposé à leur donner en cette matière tous les conseils dont ils peuvent avoir besoin.

II. La décence dans les églises. — L'Archevêque de Paris fait apposer dans les églises l'affiche suivante :

S. Em. le Cardinal Archevêque renouvelle l'avertissement déjà donné aux femmes chrétiennes de ne se présenter à la sainte Table qu'avec une mise décente. La tradition constante de l'Eglise exige qu'elles soient vêtues de robes montantes et fermées. Les modes païennes, plus scandaleuses encore en ce temps d'épreuve, ne doivent plus être tolérées dans les églises. Les prêtres auraient la douleur de ne pouvoir donner la sainte Communion aux personnes qui ne se seraient pas conformées à cet avis.

Nous édictons les mêmes mesures pour Notre diocèse, en ajoutant que les petites filles ne seront admises à la sainte Table que si elles portent des bas.

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS

Par suite de circonstances, l'édition en cours du Cantique breton diocésain *qui, d'ailleurs, en est bientôt à sa fin, a été imprimée en dehors de notre région.*

Deux erreurs de mise en pages s'appliquent : 1° au cantique, page 37, Var ar finveziou diveza, *dont la fin se trouve au verso de la page 57 du cantique* Guerz ar vezventi ; *2° et la fin de* Guerz ar vezventi *au verso de la page 37 du cantique* Var ar finveziou diveza. *Tout le reste est dans l'ordre.*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche de la Trinité, 30 Mai :* messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9 heures, grand'messe à 10 heures, messe à midi. — Vêpres à 3 heures, bénédiction.

Le soir, à 8 heures, Mois de Marie, bénédiction.

Lundi, 31 : clôture des exercices du Mois de Marie Procession à Notre-Dame de Loc-Maria, à 8 heures du soir : instruction par M. Mao, vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix, quête, bénédiction.

Mercredi, 2 Juin : confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

Jeudi, 4 : Fête-Dieu, fête de la Confrérie du Saint-Sacrement et de l'Adoration perpétuelle, exposition toute la journée, bénédiction, le soir, à 8 heures.

Vendredi : 1er vendredi du mois, exposition de 5 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir, cérémonie réparatrice, bénédiction.

De 8 à 9 heures, adoration pour les hommes.

Samedi, 5 : confession des garçons du grand catéchisme.

— **La procession de la Fête-Dieu.** — Elle suivra, cette année, l'itinéraire suivant : rues Royale, du Sallé, des Boucheries, Saint-François, Champ-de-Bataille, rues Sainte-Thérèse, Sainte-Catherine et du roi Grallon. — Reposoir sur le Champ-de-Bataille.

Les fidèles sont priés de venir aussi nombreux que possible assister à cette procession. Plus que jamais, il importe de donner à Notre Seigneur Jésus-Christ, présent dans la Sainte Eucharistie, ce témoignage public et solennel de notre foi, de notre confiance et de notre amour. Les circonstances le réclament impérieusement.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Vendredi et samedi, 28 et 29 Mai :* jeûne et abstinence pour les Quatre-Temps.

Dimanche : fête de la T. Sainte-Trinité ; messes à 5 h. 1/2, 7 h. 1/2, 9 heures et 11 h. 1/2.

Avant vêpres, 2 h. 1/2, à la sacristie, réunion des zélatrices de l'Apostolat de la Prière ; après vêpres, à l'église, de tous les associés ; exposé de l'intention du mois, Mois de Marie, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe recommandée pour la France, par la Ligue Patriotique des Françaises.

Tous les jours : le soir, à 8 heures, Mois de Marie et prières pour la France.

Confession des enfants : lundi, nous confessons les petits enfants ; *mardi,* ceux qui ont fait la communion privée ; *mercredi,* les enfants qui ont fait la communion solennelle : les *filles,* le matin, à 10 et 11 heures, les *garçons,* le soir, à 3 heures et à 4 heures. Messe de communion, mercredi et jeudi, à 7 heures.

1er vendredi du mois : nous confessons, le *jeudi,* toute la journée ; le *vendredi,* à 5 h. 1/2, à l'autel du Sacré Cœur, messe de communion pour les Bretons associés au Sacré-Cœur ; à 7 heures, deuxième messe ; à 8 heures, réunion, messe de communion des mères de famille associées du Sacré Cœur. Le soir, à 8 heures, réunion générale, où les hommes ont leur place réservée. Toute la journée, le Saint-Sacrement sera exposé.

— Chapelle de la Retraite. — *Dimanche 30 Mai,* fête de la Trinité, deuxième fête de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, messe, instruction et bénédiction du T. S.-Sacrement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Enseignement libre. — Recrutement des Cours normaux. — Je viens faire appel au concours si précieux du clergé des paroisses pour le recrutement des Cours du Folgoat et de Landerneau. On réclame des écoles libres partout, nous sommes trop souvent obligés de dire que nous manquons surtout d'instituteurs. Aidez-nous à en trouver. Choisissez-nous des sujets ayant piété, santé, c'est nécessaire, capables d'un peu d'idéal, et appartenant à des familles d'une certaine aisance, c'est très désirable.

Si vous nous envoyez des enfants pris dans un milieu trop pauvre, il est à craindre que ces candidats et leurs parents ne voient dans nos cours normaux qu'un moyen d'acquérir le brevet pour se créer ensuite une situation meilleure hors de l'enseignement libre. Ces jeunes gens passeront dans nos écoles un an ou deux, et attendront impatiemment le moment où ils pourront gagner davantage. Pour le bien de l'Enseignement libre, il nous faut un personnel stable. Nous avons plus de chances d'en posséder un, si vous nous présentez des aspirants réunissant les qualités que nous vous avons énumérées.

O. Salomon, *insp. diocésain.*

« Le Pain du Prisonnier. » — Dons des paroisses. — Paroisse d'Audierne (1er versement), 40 fr.; Guilvinec (1er versement), 5 fr.; Le Juch, 95 fr. 55; Pont-Croix, 155 fr.; Cléden-Poher, 43 fr.; Landudec (1er versement), 40 fr.; Querrien, 40 fr. Total : 418 fr. 55.

Total de la souscription à ce jour, 2.109 fr. 05 dont 418 fr. 55 reçus des correspondants des paroisses ci-dessus.

Un premier envoi de 500 fr. a été fait à M. l'abbé Ruche, à Genève.

Le pèlerinage de la « Mère-de-Dieu ». — Nous ne savons pas oser, en Cornouailles ! Nous avons trop de crainte que nos appels ne soient pas entendus et nous soupçonnons à peine l'ardente soif de supplications et de piété qui s'avive à l'intime des âmes, surtout dans nos temps de grande épreuve. Si tous nos fidèles de la région quimpéroise eussent été convoqués à une pleine journée d'exercices de pèlerinage, la « Mère-de-Dieu » eût groupé, elle aussi, les 10 et 20 mille pèlerins du Folgoat ou de Rumengol.

Le programme du lundi de la Pentecôte, 24 Juin, arrêté à des proportions plus modestes, s'est réalisé au-delà de toutes nos espérances, grâce aussi au zèle de la Ligue Patriotique des Françaises et de sa dévouée présidente, Mme A. de Couesnongle.

Dans chaque paroisse de Quimper et des environs, les pèlerins devaient se réunir pour une communion générale. Une seule messe devait se célébrer au sanctuaire de la « Mère-de-Dieu », à 7 h. 1/2. De bonne heure, la chapelle fut comble à déborder. M. le chanoine Alfred Le Roy, avant de monter au saint autel, fit réciter un chapelet, appliquant les fruits de chaque dizaine successivement aux

combattants, aux prisonniers, aux blessés et malades, aux morts, enfin aux familles de nos marins et soldats. Pendant la sainte Messe, M. le Recteur de Kerfeunteun reprit encore cette prière, si douce à nos âmes endeuillées mais pleines d'espérance. Très nombreuses furent les communions. C'était d'un bon augure pour le grand pèlerinage réservé à l'après-midi.

La procession s'organise à 1 h. 1/2, à la Cathédrale, sous la présidence de M. le vicaire général Cogneau. Les croix, les bannières, les groupes d'œuvres précèdent le clergé. Les litanies, le cantique de N.-D. d'Espérance, celui de la Bse Jeanne d'Arc, les versets du *Magnificat,* alternant avec le refrain :

Vierge, notre espérance,
Etends sur nous ton bras ;
Protège notre France,
Ne l'abandonne pas.

« Pitié, mon Dieu », puis le « Rosaire », avec le chant des mystères et l'application de chaque dizaine comme à la messe du matin, élèvent les cœurs, par un élan continu, vers la douce Mère du Ciel. Le soleil est ardent, la brise trop molle, mais l'âme est toute baignée d'espérance, et bientôt la longue procession arrive, remplissant de ses vagues l'immense amphithéâtre devant lequel se dresse en plein air un autel adossé à la chapelle. Les psaumes et les cantiques des vêpres, sur les lèvres d'un beau groupe de Douarnenistes qui renforce les chœurs des congréganistes, acquièrent une vigueur et une expression plus puissantes.

Puis, M. Goasguen interprète et commente les sentiments de tous dans un très éloquent sermon, consacré à célébrer Notre-Dame des Armées et Notre-Dame de la Victoire. Il rappelle les interventions victorieuses de Marie à travers toute l'histoire de notre France, l'érection de la chapelle de Notre-Dame de la Victoire à la Cathédrale, par Alain Canihart, comte de Cornouaille, reconnaissant à la Vierge de son secours contre les ennemis, la confiance de nos soldats en leur Mère du Ciel ; et il exhorte les mères et les enfants à joindre leurs prières à celles qui se font là-bas, si ferventes dans les tranchées, pour assurer la délivrance et le triomphe de notre chère Patrie. La bénédiction du T. S.-Sacrement termine la cérémonie à la « Mère-de-Dieu ».

Mais avant de reformer les rangs de la procession pour le retour, les Dames de la Ligue Patriotique des Françaises passent parmi les pèlerins, pour recueillir les offrandes en faveur du *Secours National,* cette œuvre admirable consacrée aux Victimes de la Guerre. Leur collecte est fructueuse et apportera au Comité dont fait partie le Cardinal de Paris, une large aumône de nos pèlerins de la « Mère-de-Dieu ».

Les mêmes chants, les mêmes ardentes prières qu'à l'aller continuèrent à monter vers le Ciel, jusqu'à ce que, remplissant notre chère cathédrale, les rangs de la procession entonnèrent le « Cantique à saint Corentin ».

Du haut de la chaire, M. l'Archiprêtre adresse un chaleureux

Archives diocésaines de Quimper et Léon

remerciement à tous les fidèles, récité la prière de Benoit XV pour la paix, que suit un cantique pour le Mois de Marie.

Cette belle journée aura un brillant lendemain, car tous nos pèlerins reprendront bientôt la route du sanctuaire vénéré, pour le grand Pardon de la « Mère-de-Dieu », que Monseigneur l'Evêque présidera lui-même.

— La quête pour le « Secours national » fait par le comité de la Ligue Patriotique des Françaises de Quimper, à la « Mère de Dieu », a rapporté 588 fr. 45.

Brest. — **A la mémoire des victimes du *Léon-Gambetta*.** — Un service solennel a été célébré à l'église Saint-Louis de Brest, pour les glorieuses victimes du *Léon-Gambetta*. L'église avait pris sa parure de deuil. Au milieu de la nef, s'élevait un catafalque monumental garni de drapeaux aux couleurs de la France et des nations alliées.

La foule était immense. Dans un des côtés de la nef se tenaient les officiers des armées de terre et de mer, et à leur tête, M. le vice-amiral Berryer, préfet maritime, gouverneur de la place de Brest ; MM. les contre-amiraux Adam, Aubry, de Bon ; MM. les Directeurs du port de Brest. De l'autre côté, des délégations de marins, les représentants des sociétés patriotiques, les familles des victimes avaient pris place.

A 9 heures, le grand orgue a ouvert la cérémonie par une marche funèbre. La messe a commencé aussitôt après. L'officiant était le Révérend Père Simon, bénédictin, auxiliaire à Saint-Louis. Les chants funèbres, parfaitement exécutés par la maîtrise, ont produit sur tous une forte impression. Le *Dies iræ* surtout a remué les âmes. Après l'élévation, la Palestrina a chanté le *Pie Jesu* de P. Jumel, cette remarquable prose qui complète si bien une cérémonie mortuaire.

A la fin de la messe, M. le Curé de Saint-Louis est monté en chaire pour prononcer l'allocution annoncée. Il a parlé pendant vingt-cinq minutes, au milieu du plus profond silence.

Après avoir exalté le patriotisme de ces vaillants marins du *Léon-Gambetta*, « frappé au flanc par un ennemi invisible, comme un guerrier qui attend courageusement son adversaire et qui meurt victime d'un guet-apens », M. le chanoine Roull a trouvé pour consoler les familles éprouvées, des accents émus inspirés à la fois par l'amour de la Patrie et par la Religion :

« O mères, ô épouses, ô sœurs qui pleurez, ô petits enfants qui aviez rêvé le retour de vos pères couverts de lauriers, et qui ne voyez aujourd'hui autour de vous que des femmes en longs voiles de deuil qui vous pressent sur leur cœur en vous disant : « Pauvres petits, vous n'avez plus de pères », prêtez l'oreille aux paroles si consolantes de la France : « Ils sont tombés, mais c'est pour empêcher d'indignes profanations ; ils sont tombés, mais leur mort a été glorieuse ; ils sont tombés, mais le sacrifice de leur vie est

» une sorte de martyre, dont ils bénéficieront devant les hommes, » à jamais. »

» Je m'empresse d'ajouter : et devant Dieu. Le Christ a promis qu'un verre d'eau donné en son nom ne restera pas sans récompense. Nos soldats et nos marins ont donné leurs affections, leur jeunesse, leur sang, leur vie pour le droit et la justice, ces immortels principes, mis par Dieu au cœur de l'humanité pour l'élever et le sanctifier. Au tribunal suprême, où chacun doit rendre compte de sa vie et être jugé d'après ses œuvres, le sacrifice du soldat et du marin pèsera beaucoup dans la balance de la miséricorde. »

L'orateur a ensuite éloquemment évoqué le souvenir de l'aumônier du bord, M. l'abbé Jullian, qui, avant de mourir héroïquement à son poste, tint à donner à l'équipage du cuirassé une absolution suprême :

« Vous faut-il, familles éprouvées par la perte du *Léon-Gambetta*, une autre raison de croire à l'éternel repos de vos chers disparus ? A bord du croiseur, un prêtre de sainte mémoire, que Brest a connu et qui prodigua son dévouement pendant quelques années à nos pupilles de la Marine, se tenait debout quand le navire s'enfonçait dans les flots. Il implora la pitié de Dieu pour ceux qui allaient périr et d'un geste large et sûr il traça sur eux le signe de la Croix en prononçant la formule sacrée qui a le pouvoir de purifier les âmes de bonne volonté : « Je vous absous au nom du Père, du » Fils et du Saint-Esprit ». Ce fut son dernier acte ici-bas. Il se remit aussitôt après entre les mains de Dieu, puis disparut dans l'abîme avec ses marins.

La catastrophe du *Léon-Gambetta* en rappelait d'autres plus récentes, dues celles-là à de monstrueux attentats condamnés par toutes les lois humaines et divines. M. le Curé de Saint-Louis a protesté avec éloquence contre le torpillage des navires sans défense ne portant que des passagers inoffensifs :

Le *Lusitania* et le *Goliath* ont sombré comme le *Léon-Gambetta*. Le même ennemi qui a causé la perte de notre cuirassé, leur a fait au flanc une large blessure qui a été mortelle. Deux mille marins ou passagers ont payé de leur vie ce coup de fortune. Les lois de la guerre sont dures ; elles autorisent même la destruction des plus beaux travaux de l'homme quand cela est nécessaire pour remporter des succès et pour mieux assurer la victoire. Mais elles interdisent à tout belligérant de s'attaquer à de paisibles citoyens.

» L'Allemand n'a pas, hélas ! le souci d'une défense si juste et si naturelle. Déjà, en 1870, un grand orateur dénonçait du haut de la chaire chrétienne, son manque absolu de conscience et de délicatesse. L'intérêt et la vengeance sont les seuls sentiments qui les guident. « Hautain, dur, inflexible, ne cédant rien, faisant de » sa volonté le droit, poussant aux cruautés, impudent jusqu'à les » excuser, Méphistophélès doublé d'Attila. » C'est le portrait que traçait de lui le P. Monsabré, dans le merveilleux discours qu'il prononça pour l'anniversaire de la défense de l'héroïque Châteaudun. Après quarante-quatre ans, l'Allemand se présente à nous sous les mêmes traits. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

M. le chanoine Roull a achevé ainsi son émouvante allocution, qui a mis les larmes aux yeux de la plupart des assistants :

« De toutes ces tombes, que la guerre a ouvertes, de tous ces sacrifices offerts à Dieu par ceux qui y sont descendus, de toutes les douleurs des mères, des épouses, des sœurs, de toutes les larmes des petits enfants, de toutes les résignations chrétiennes formées aux pieds de la croix, il sortira, Messieurs, un plus puissant amour du pays, une espérance plus ferme en la victoire. « Vive la France ! » C'est le cri poussé par le brave amiral Sénès et tout l'état-major du *Léon-Gambetta* au moment où, bénits et absous par le prêtre de Jésus-Christ, ils disparaissaient dans les flots.

» Oui, vive la France immortelle ! Elle souffre, mais sa souffrance sera féconde : elle lui vaudra la gloire, la liberté, la paix, la paix extérieure et la paix intérieure, car la première aurait moins de prix sans l'autre. D'ailleurs, Pie X, de sainte mémoire, a, dans une sorte de vue prophétique, annoncé qu'après l'épreuve qui pèse sur elle dans le moment, Dieu continuerait à accomplir par elle ses gestes dans le monde. — Ainsi soit-il. »

L'absoute, qui a suivi l'allocution, a été donnée par M. le chanoine Péron, ancien curé de Châteauneuf-du-Faou, entouré d'un nombreux clergé.

L'ENSEIGNEMENT LIBRE

Le Sou du Soldat. — Lainages pour les Soldats.

Cotisations versées pour le « Sou du Soldat », et Objets confectionnés pour les Soldats, par les écoles libres du Finistère, pendant le mois d'Avril 1915.

Ecoles de Filles (1).

M. Salomon, inspecteur, 25 fr. ; M. Pondaven, sous-inspecteur, 25 ; Anonyme, 20 ; Enfants du catéchisme paroissial de Lesneven, 60 ; Ile-de-Batz, 15 ; Berrien, 5 ; Beuzec-Cap-Sizun, 15 ; Beuzec-Conq, 10 ; Bodilis, 16 ; Bourg-Blanc, 10,50 ; Brasparts, 10 ; Carantec, 8,40 ; Cast, 10 ; Châteaulin, 5 ; Cléder, 10 ; Clohars-Carnoët, 20 ; Combrit, 15 ; Comanna, 11 ; Concarneau, 31 ; Le Conquet, 25 ; Coray, 16 ; Edern, 10 ; Ergué-Gabéric, 10 ; Le Folgoët, 15 ; Fouesnant, 6 ; Gouézec, 12 ; Guiclan, 17 ; Guilvinec, 5 ; Guipavas, 22 ; Hanvec, 9 ; Kerinou, 35 ; Kerfeunteun, 19 ; Lambézellec, 18 ; Landéda, 11,50 ; Landeleau, 6 ; Langolen, 22 ; Lennon, 10 ; Loc-Maria-Plouzané, 10 ; Locronan, 11 ; Logonna-Daoulas, 4,50 ; Locunolé, 8 ; Mahalon, 10 ; Mespaul, 3,50 ; Milizac, 22 ; Nizon, 14 ; Ouessant, 20 ; Penmarc'h, 10 ; Pleyben, 15 ; Pleyber-Christ, 10 ; Ploaré, 20 ; Plogonnec, 22 ; Plonévez-Porzay, 35 ; Plonéour-Lanvern, 22 ; Plounévez-Lochrist, 22,40 ; Plonévez-du-Faou, 14 ; Ploudalmézeau, 10 ; Portsall, 5 ; Ploudaniel, 6 ; Plouégat-Moysan, 5 ; Plouescat, 12 ; Plougasnou, 10 ; Plouguerneau, 13,50 ; Plouguin, 10 ; Plouhinec, 20 ; Plouigneau, 10 ; Plounéour-Ménez, 10 ; Plounéventer, 7 ; Plouvien, 40 ; Plouvorn, 10 ; Plouzané, 10 ; Pluguffan, 10 ; Pont-Aven, 12 ; Pont-Croix, 8,50 ; Porspoder, 23 ; Pouldergat, 5 ; Pouldreuzic, 12 ; Poullan, 18 ; Querrien, 13 ; Recouvrance (Externat de la rue de l'Eglise), 30 ; Riec-sur-Bélon, 14 ; Roscoff, 15 ; Rosnoën, 20 ; Sainte-Anne (Quimper), 12 ; Externat Saint-Yves (Brest), 28 ; Saint-Martin (Morlaix), 37,25 ; Saint-Méen, 10 ; Sainte-Melaine (Morlaix), 20 ; Institution Saint-Joseph, rue Bréhat (Morlaix), 25 ; Saint-Pol de Léon, 33,50 ; Saint-Renan, 10 ; Scaër, 10 ; Scrignac, 7 ; Sizun, 7 ; Tréboul, 36 ; Trégunc, 11.

(1) Abréviations : p. de ch., pour paires de chaussettes ; p. de g., paires de gants ; c.-n., cache-nez ; p.-m., passe-montagnes ; ch., chandails ; réf., réfugiés ; bl., blessés ; fl., flanelle ; m. p., mouchoirs de poche ; c. de l., ceintures de laine ; c. de fl., ceintures de flanelle ; b. de p., bandes de pansements ; es.-m., essuie-mains ; cal., caleçons ; serv., serviettes.

Ecoles de Garçons.

Brasparts, 5 fr. ; Brélès, 17 ; Briec, 11 ; Combrit, 13 ; Le Conquet, 9 ; Crozon, 28 ; Douarnenez, 40 ; Elliant, 16 ; Le Folgoët, 22 ; Fouesnant, 5 ; Guipavas, 11 ; Landivisiau, 26,75 ; Moëlan, 20 ; Plabennec, 20 ; Plonéour-Lanvern, 18 ; Ploudalmézeau, 20 ; Plougastel-Daoulas, 26 ; Plouguerneau, 50 ; Plounéour-Trez, 17 ; Plouvorn, 15,50 ; Rosporden, 6,75 ; Saint-Louis (Brest), 40 ; Saint-Martin (Brest), 30 ; Saint-Martin (Morlaix), 12 ; Saint-Pabu, 11 ; Saint-Pierre-Quilbignon, 18. — Total : 1.975 fr. 55.

Dons pendant le mois d'Avril :

Ecoles de filles. — *Lambézellec* (bourg) : 6 ch., 10 p. de ch., 5 c.-n., 2 p.-m., 4 g. de fl., 2 cal., 6 chand., 12 serv., 8 draps, 6 t. d'oreill., 3 couv., 2 p. de g., 2 p. ge., 2 mus. gar., blanchissage et racommodage des vêtements de soldats ; *Querrien* : 15 f. 30 aux prisonniers ; *Kerfeunteun* : 10 f. aux bless. ; *Plouguin* : 4 p. de ch., 1 c.-n. ; *Plouguerneau* : 12 p. de ch. ; *Plounéour-Ménez* : 34 p. de ch. ; *Plougasnou* : 42 f. sold., 12 f. bl., 5 f. réf. ; *Pont-Croix* : 36 m. de p. bles. ; *Gouézec* : 4 paq. tabac, 2 kg. choc., 2 cal., 1 ch., 2 m. de p. ; *Châteaulin* : 4 p. de ch. ; *Bourg-Blanc* : 60 p. de ch., 8 p.-m., 4 c.-n., 6 p. de g., 2 chand. ; *Cast* : 45 f. pris. et bles. ; *Le Folgoët* : 20 f. et 2 col. pris. ; *Le Guilvinec* : 15 p. de ch., 1 c.-n., 1 kg. beurre, 3 kg. choc., 6 boîtes conserves, gâteaux ; *Langolen* : 1 cal., 2 p. de ch. ; *Mespaul* ; 16 f. 75 sold. ; *Pleyben* : 18 p. de ch., 1 chand. ; *Plounévez-Lochrist* : 25 p. de ch. ; *Plouhinec* : 600 œufs ; *Pluguffan* : 32 p. de ch., 1 caleç., 1 p.-m., 3 kg. beurre, 60 œufs ; *Externat Saint-Yves* (Brest) : 8 p. de ch. ; *Saint-Renan* : 42 p. de ch., 18 c.-n., 15 p.-m., 14 p. de g., 8 gen., 28 chem., 26 colis tabac, choc., conserves expédiés au front ; *Saint-Urbain* : 3 ceint., 24 m. de p., 20 p. de

Archives diocés e de Quimper et Léon

ch., 8 p.-m., 2 c.-n., 6 chem., 2 gen. ; *Scaër* : 6 p. de ch. ; *Tréboul* : 120 p. de ch , 1/2 kg. tabac.

Ecoles de garçons. — *Ouessant* : 21 f. petits Belges ; *Ploudalmézeau* : sold. 30 f.

Association Nationale pour la Protection des Veuves et Orphelins de la Guerre de 1914. — Nous avons reçu la lettre suivante :

MONSEIGNEUR,

Votre Grandeur nous permettra-t-Elle d'appeler sa bienveillante attention sur l'œuvre que nous avons, au mois de Décembre dernier, fondée en vue de secourir les veuves et les orphelins, si nombreux, hélas ! qu'a faits et que fera encore la terrible guerre déchaînée sur l'Europe ?

Cette œuvre, qui a pour titre : « *Association nationale pour la protection des Veuves et Orphelins de la guerre de 1914* », est placée sous le patronage de Son Em. le Cardinal Archevêque de Paris, qui a daigné en accepter la présidence d'honneur.

Ainsi que l'indiquent ses statuts, elle a pour but de prêter assistance aux veuves et aux orphelins par tous les moyens en son pouvoir et plus spécialement en conseillant les veuves pour la constitution de leurs dossiers en vue de l'obtention d'une pension et en leur distribuant quelques secours qui les aident à attendre la liquidation de cette pension.

Elle s'occupe de procurer du travail aux veuves ; elle s'attache tout spécialement à protéger les orphelins, soit en aidant par des subsides leurs mères à les élever, soit en les plaçant à la campagne dans des familles chrétiennes ou, à défaut, dans des orphelinats offrant toutes les garanties désirables.

Enfin, à cette assistance matérielle elle s'efforce et s'efforcera de plus en plus de joindre l'assistance morale que lui permettra d'assurer le concours des femmes charitables et profondément chrétiennes qui composent son comité de dames.

Pour remplir cette tâche considérable et qui ne va cesser de s'accroître encore, notre Association, née et constituée à Paris, a besoin de rayonner sur toute la France, puisque les infortunes auxquelles elle s'efforce de venir en aide sont beaucoup plus nombreuses encore en province que dans la capitale.

Il lui faut aussi des ressources pécuniaires proportionnées à l'immensité des souffrances et des misères à soulager.

Aussi, dès sa fondation, a-t-elle envisagé et prévu, dans ses statuts mêmes, la création de comités locaux qui la seconderaient, d'une part, pour son recrutement, et, d'autre part, pour l'assistance aux veuves et aux orphelins.

Nous avons pensé, Monseigneur, que, pour faire connaître notre association, pour lui concilier les sympathies et lui assurer les concours dont elle a besoin, votre bienveillant appui nous est indispensable.

Nous venons le demander respectueusement à Votre Grandeur, avec la conviction qu'Elle voudra bien ne pas nous le refuser. Elle seule, bien entendu, est juge de la forme sous laquelle cet appui peut nous être accordé ; mais nous serions particulièrement heureux que Votre Grandeur daignât prendre notre association sous son patronage, la recommander à Messieurs les Curés et inviter les fidèles de son diocèse à en faire partie, de préférence en se groupant pour constituer des comités locaux.

Quel que soit, d'ailleurs, le mode de concours adopté, nous en aurons une profonde et sincère gratitude.

Nous vous prions, Monseigneur, de daigner agréer l'hommage du profond respect avec lequel nous avons l'honneur d'être, de Votre Grandeur, les très humbles et très obéissants serviteurs,

Ambroise RENDU, *Vce-Président.* — Desse D'UZÈS, dre, *Présidente.*

S. DE LAMARZELLE. — RENÉ LAVOLLÉ.

Paris, 18 Mai 1915.

Je recommande respectueusement à la bienveillance de mes vénérés Frères dans l'Episcopat l'Association dont j'ai accepté le patronage, et qui se propose de venir en aide aux Veuves et aux Orphelins de la Guerre dans un esprit vraiment chrétien.

† LÉON-ADOLPHE, Cardinal AMETTE,
Archevêque de Paris.

Monseigneur l'Evêque recommande vivement cette œuvre à la charité de ses diocésains. En attendant qu'elle soit organisée dans notre région, on peut adresser les souscriptions à M. Lehideux, banquier à Paris, 3, rue Drouot : membre fondateur, 50 fr. par an ; membre titulaire, 10 fr.; membre adhérent, 1 fr. au minimum. Les adhésions sont également reçues au siège social, rue des Bons-Enfants, 21.

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

11 Mai. — J'ai quitté, depuis deux mois, l'hôpital 25 de Nantes et je suis actuellement affecté aux trains sanitaires. Nous sommes ici trois prêtres du diocèse de Quimper. L'abbé T... et moi partageons la même roulotte — c'est ainsi qu'on appelle les fourgons — et grâce à notre autel portatif nous pouvons dire la messe presque tous les jours.

Nous venons de conduire des malades et des blessés à Biarritz. En rentrant à notre dépôt, nous nous sommes arrêtés trois jours à Bordeaux. Nous avons pu visiter et admirer, à notre aise, les belles

Archives diocésaines de Quimper et Léon

églises de la ville, entre autres celle de Saint-Seurin, illustrée autrefois par Bertrand de Goth. Nous avons prié sur la tombe de sainte Véronique et sur celle du P. Chaminade.

Nous avons quitté Paris hier au soir ; nous sommes en route pour le Nord. La gare d'où je vous adresse ce mot est remplie de prisonniers allemands que l'on va diriger sur l'intérieur. Je préfère notre direction. F. B.

19 Mai. — Vous connaissez ma vie de prêtre infirmier pour les cinq premiers mois que j'ai passés dans un train sanitaire. Depuis je suis à C... En y arrivant, la veille de Noël, nous nous sommes trouvés un peu dans le cas de la Sainte Famille : pas de logement. Nous avons couru la ville, pendant deux heures, pour dénicher, enfin, un réduit où, le soir, nous devions amener nos bottes de paille. Mais les bonnes religieuses de la Compassion mirent à notre disposition une fort belle chambre ainsi que leur oratoire. C'est là que nous avons dit la sainte messe, tous les jours, pendant que nous sommes restés affectés à l'annexe 5, un hôpital auxiliaire de la ville.

Au commencement de Février, nous avons été attachés à l'hôpital d'évacuation qui fonctionne à la gare. Ici encore, nous avons été favorisés. Une petite église des environs se trouvait sans prêtre. Avec l'autorisation de Monseigneur, nous avons eu le bonheur non seulement d'y célébrer chaque jour, mais encore d'y faire un peu de ministère : quelques confessions, catéchisme pour les enfants, grand'messe aussi souvent que possible. Notre neuvaine à Jeanne d'Arc a été bien suivie et, au mois de Marie, chaque jour, il vient un peu de monde. Comme vous le voyez, ici comme partout, le bon Dieu tire le bien du mal. H. C.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Concordat avec la Serbie.** — Le 20 Mars dernier, a été ratifié et signé, à la secrétairerie d'Etat, au Vatican, le Concordat récemment conclu entre la Serbie et le Saint-Siège. Le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat, représentait le Souverain Pontife, et M. Vesnitch, ministre de Serbie à Paris, le gouvernement serbe. En raison des graves événements européens, la cérémonie n'a pas revêtu le caractère solennel habituel.

Voici comment le nouveau Concordat règle la situation religieuse dans le royaume serbe :

La Serbie est constituée en province ecclésiastique avec Belgrade, comme siège archiépiscopal : Uskub, qui était archevêché, devient évêché suffragant. La liberté la plus complète est accordée à l'Eglise catholique et la personnalité juridique lui est reconnue.

Affaires ecclésiastiques. — L'archevêque de Belgrade et l'évêque d'Uskub dépendent pour les affaires ecclésiastiques directement et exclusivement du Saint-Siège : dans le gouvernement de leurs diocèses, ils pourront exercer tous les droits et toutes les prérogatives du ministère pastoral suivant la discipline approuvée par l'Eglise ; les prêtres dépendent exclusivement d'eux en tout ce qui concerne l'exercice du ministère sacré.

Nominations. — La nomination de l'archevêque de Belgrade et de l'évêque d'Uskub appartient directement au Saint-Siège ; celle des curés, à l'archevêque de Belgrade et à l'évêque d'Uskub dans leurs diocèses respectifs. Mais avant de procéder à la nomination définitive des évêques, le Saint-Siège fera connaître au gouvernement royal la personne de chaque candidat pour le cas où il y aurait des faits d'ordre politique qui lui soient contraires. La même méthode sera suivie pour la nomination des curés par les évêques, qui, s'il s'agit de sujets serbes, se renseigneront au préalable auprès du gouvernement sur l'opposition que celui-ci pourrait faire pour des motifs d'ordre politique ou civil.

Enseignement religieux. — Les articles sur l'enseignement religieux dans les écoles sont empreints du même esprit d'équité.

L'instruction religieuse de la jeunesse catholique est soumise aux évêques. Elle sera donnée dans les écoles de l'Etat par des maitres nommés d'un commun accord par l'évêque et le ministre de l'Instruction publique et des Cultes. La qualité de curé n'est pas incompatible avec celle de maitre de catéchisme.

Mariages. — Le gouvernement serbe reconnait la validité des mariages entre catholiques et des mariages mixtes contractés devant le curé catholique suivant les lois de l'Eglise. Les causes matrimoniales appartenant à ces deux catégories seront jugées, sauf pour les effets purement civils, par les tribunaux ecclésiastiques catholiques.

Lettre de Mgr l'Archevêque de Cambrai.

(Fin.)

« D'autres sentiments dominent encore et inspirent les lois du régime d'occupation et éclairent notre voie.

» C'est le sentiment d'*humanité* qui a dicté l'article suivant : « L'honneur et les droits de la famille, la vie des individus et la » propriété privée, ainsi que les convictions religieuses et l'exer» cice des cultes doivent être respectés » (art. 46). Le même sentiment d'humanité et de justice veut que nous soyons à l'abri de toute mesure qui attenterait à la santé publique (art. 46) ou qui ferait retomber sur les innocents le châtiment de fautes auxquelles ils sont étrangers (art. 50).

» C'est enfin le sentiment du *patriotisme* et de l'*honneur* qui a inspiré les rédacteurs des actes internationaux et qui apportent à nos obligations les limites qu'exige la conscience. Ces hommes de haute sagesse ont compris que la fidélité nationale et l'honneur ne

Archives diocésaines de Quimper et Léon

devaient jamais être violés, et ils l'ont déterminé, soit lorsqu'ils ont interdit de forcer la population du territoire occupé à donner des renseignements sur l'armée de l'autre belligérant et sur ses moyens de défense (art. 44), ou à prêter serment à la puissance ennemie (art. 45), ou, par des réquisitions ou des services, à prendre part aux opérations de la guerre contre leur patrie (art. 23 et 52), soit lorsqu'ils ont soumis explicitement les capitulations, et implicitement toutes les tractations, aux règles de l'honneur militaire qui est une des plus nobles formes de l'honneur humain (art. 35). A Dieu ne plaise, Nos bien chers Frères, que jamais pareille atteinte soit portée aux fibres les plus délicates de nos âmes. Si cependant elle se produisait, nous trouverions en nous le courage de tout supporter plutôt que de manquer à notre conscience et à notre patrie. »

L'Archevêque félicite ensuite ses diocésains de s'être multipliés et prodigués en faveur des victimes, sans distinction d'amis et d'ennemis. Il rend hommage à ses curés qui sont allés, au péril de leur vie, ramasser les blessés et enterrer les morts sur les champs de bataille. « Ce sera, ajoute-t-il, l'honneur singulier de nos chrétiens et chrétiennes, docteurs, infirmiers et infirmières volontaires, dames de la Croix-Rouge, religieuses, d'avoir donné ce grand exemple et d'avoir pratiqué à un tel degré le courage français et la charité du Christ. »

Courage et espérance.

Enfin, Mgr Chollet invite ses fidèles à se convertir et à expier. Tant de ruines accumulées, de sang répandu seraient de vains sacrifices si nous n'en tirions un surcroît de valeur morale. Et, après un examen de conscience où tous les devoirs sont passés en revue, et un appel au courage et à l'espérance, Mgr l'Archevêque de Cambrai termine ainsi :

« Que Marie, elle aussi, constate que, comme dans le passé, le royaume de France est son propre domaine. Marie ! oui, elle est notre Reine. Qu'elle s'appelle Notre-Dame de Grâce ou Notre-Dame du Saint-Cordon, Notre-Dame des Miracles ou Notre-Dame des Mouches, elle sait combien nous l'aimons, combien nous comptons sur elle. Chaque samedi, nous sommes allés et nous continuerons à aller, en votre nom, prier Notre-Dame de Grâce et offrir le Saint Sacrifice de la messe pour tous vos chers absents. Le sang du Christ coule pour eux et sur eux ; Marie, du haut du trône où repose l'image miraculeuse, les bénit, bénit vos personnes et vos maisons. Ayez en elle une confiance inébranlable. Le diocèse est sa famille. Elle le sait et s'en montrera toujours la Reine et la Mère.

» Et vous, prêtres du diocèse de Cambrai, nos collaborateurs et nos fils, que vous dirons-nous, sinon que nous sommes fiers de la vaillance montrée par la plupart d'entre vous, de votre conscience du devoir et de votre constance à l'accomplir ? Vous avez prêché le calme, la dignité, le courage, vous avez su rappeler à chacun les

devoirs que nous définissions plus haut ; quelques-uns y ont laissé la vie et prient pour nous au ciel. Beaucoup d'entre vous, par les circonstances spéciales où ils étaient placés, ont pu rendre de grands services et ont acquis des titres à la reconnaissance et à l'estime de tous. Vous avez grandi dans l'affection et la confiance de vos ouailles... »

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL : 500 MILLIONS

Assemblée générale annuelle du 6 Mai 1915

Les actionnaires de la Société Générale se sont réunis, le 6 Mai 1915, en Assemblée ordinaire sous la présidence de M. Guernaut, Président du Conseil d'Administration.

Le Rapport constate d'abord que l'activité du premier semestre fut à peu près normale, mais qu'au cours du second se déroulèrent les événements les plus graves qui se soient produits depuis la fondation de la Société. Puis, après avoir rappelé les mesures prises pour remédier aux conséquences de la crise déterminée par l'ouverture des hostilités et en avoir constaté l'heureux effet, il expose les difficultés que rencontra l'Administration de la Société Générale pour maintenir le fonctionnement normal des services qu'étaient venus successivement troubler le départ de 8 456 Agents mobilisés, l'évacuation de 30 Agences menacées par l'invasion, le transfert à Bordeaux pendant quelques semaines du Conseil, de la Direction et d'une partie des services. Malgré ces difficultés rapidement surmontées, grâce au dévouement du personnel et à la confiance de la clientèle, la Société Générale put efficacement contribuer au placement de Bons et Obligations de la Défense Nationale pour plus de 200 millions.

Le Conseil s'élève ensuite contre la campagne systématique de dénigrement dont la Société Générale fut l'objet au printemps de 1914, notamment contre les imputations calomnieuses qui la représentaient comme ayant prêté à l'Allemagne des fonds considérables. Or, les seuls comptes de la Société Générale avec l'Allemagne étaient et sont encore des comptes d'encaissement de papier qui, au 4 Août, dans un bilan de 2 milliards, ne présentaient que le solde insignifiant de 663.483 frs. En outre, la Société Générale avait, dans un portefeuille de 900 millions, 18.500.000 frs de papier allemand sur France et 3.900.000 frs de papier sur Allemagne. Aucun autre compte ou engagement direct ou indirect n'existait et n'existe encore. De tels chiffres n'ont pas besoin de commentaires.

En raison du caractère forcément provisoire des comptes, du fait que 18 Agences sont encore situées en pays envahi, par suite aussi de l'impossibilité de faire actuellement une évaluation précise des engagements d'ordre commercial et bien que les engagements d'ordre financier aient été examinés avec soin et évalués avec prudence, le Conseil ne présente qu'une situation au 31 Décembre ne pouvant être, à proprement parler, qualifiée de Bilan. Cette situation fait ressortir un bénéfice net de 10 256.574 frs, tous amortissements déduits, résultat en somme très satisfaisant d'un seul semestre productif. Pour les mêmes motifs, le Conseil propose de reporter intégralement ce solde à nouveau et de prélever sur les réserves qui, après ce prélèvement, atteindront encore la somme de 128 millions, la somme nécessaire pour répartir aux actions un intérêt de 4 °/₀ sur le capital versé.

Le Conseil a tresse ensuite des éloges au personnel qui jusqu'au bout a rempli et remplit encore son devoir dans les agences situées en pays envahi ou sur la ligne de feu. Il salue la mémoire des nombreux agents tombés au

Archives diocésaines de Quimper et Léon

champ d'honneur et rend hommage à la vaillance de ceux qui ont été l'objet de citations, décorations ou promotions dont la Société Générale ressent une légitime fierté.

Le Rapport se termine par l'expression des regrets unanimes qu'a laissés au Conseil la retraite de Monsieur Dorizon, rendue nécessaire par son état de santé. Le nom de Monsieur Dorizon restera indissolublement lié à celui de la Société Générale ; la solide organisation des Services, la confiance inébranlable de la clientèle, le zèle et la compétence du Personnel qui ont permis à la Société Générale de surmonter le trouble causé par la guerre et les campagnes de calomnie, sont en effet le résultat des 18 années que dura l'effort assidu et patient de Monsieur Dorizon. Le Conseil a fait appel, pour le remplacer comme Président, à Monsieur Guernaut, ancien Directeur du Mouvement Général des Fonds au Ministère des Finances, Sous-Gouverneur honoraire de la Banque de France, Administrateur depuis 1911.

Les Censeurs-Commissaires se sont associés aux propositions du Conseil et ont demandé à l'Assemblée de ratifier le choix qu'ils ont fait de Monsieur Desroys du Roure, Directeur honoraire au Ministère des Finances, pour remplacer Monsieur Chapsal qui a été appelé à reprendre des fonctions actives au Ministère du Commerce.

L'Assemblée a voté à l'unanimité, moins deux actionnaires, toutes les propositions du Conseil, notamment l'approbation des comptes de l'exercice 1914, le report à nouveau des bénéfices et le prélèvement sur les Réserves de la somme nécessaire à la répartition d'un intérêt de 10 frs par action, sous déduction des impôts, soit net, 9 fr. 60 payables à partir du 1er Juillet.

L'Assemblée a en outre renouvelé les pouvoirs pour 5 ans de MM. Dejardin-Verkinder, Lemarquis, de Fourtou, Wagner, Administrateurs sortants, ratifié la nomination comme Censeur de M. Desroys du Roure, et nommé Commissaires MM. Lavallée, Cornélis de Witt et Desroys du Roure.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

TUBERCULEUX ANEMIQUES — CONVALESCENTS
Voulez-Vous GROSSIR de 5 KILOS par mois et GUERIR radicalement ? Ecr. : Abbé SEBIRE, Enghien (S-O).

RHUMES — Pour se guérir et se préserver des ***Rhumes, Toux, Bronchites, Refroidissements, Catarrhes, Grippe, Asthme, Influenza, Phtisie, Tuberculose,*** pour se fortifier les bronches, l'estomac et la poitrine, il suffit de prendre à chaque repas deux GOUTTES LIVONIENNES de Trocette-Perret. — 2 fr. 50 le Flacon toutes Pharmacies.

Seul Fabriqué à CHATELGUYON
LAXATIF MIRATON
Toutes Pharmacies - La Boîte 2 Frs
Echantillon gratuit 9 Rue Auber (PARIS)

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

50e Année. Vendredi 4 Juin 1915. N° 23.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Lettre-circulaire de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon au Clergé et aux Fidèles de son Diocèse annonçant la Consécration de la France au Sacré Cœur.

II. Partie non officielle. — Apostolat de la Prière.

III. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Enseignement libre ; « Le Pain du Prisonnier » ; Pèlerinage à N.-D. du Folgoat ; Pèlerinage du Petit Séminaire de Saint-Vincent à la Mère-de-Dieu ; Nos prêtres soldats (suite) ; Pour les prêtres soldats ; Le nouvel archevêque de Chambéry.

IV. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 6 Juin. — 2e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.
Au chœur, Solennité du Très Saint-Sacrement.
A vêpres, mémoires de l'Octave et de S. Norbert.

Lundi, 7. — De l'Octave du Saint Sacrement. Semi-double. Blanc.

Mardi, 8. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 9. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 10. — Octave du Saint-Sacrement. Double majeur. Blanc.

Vendredi, 11. — FÊTE DU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS. Double de 1re classe. Blanc.

Samedi, 12. — S. Jean de S. Facond, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 13. — 3e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Cléder	4 au 9 Juin.
Cloître-Morlaix . . .	9 au 11 —
Ploudiry	12 au 16 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Lettre-circulaire de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon au Clergé et aux Fidèles de son Diocèse annonçant la Consécration de la France au Sacré Cœur.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Son Eminence le Cardinal Amette, Archevêque de Paris, Nous adresse la Lettre suivante :

Paris, le 17 Mai 1915.

MONSEIGNEUR,

La Consécration de l'église du Vœu national de Montmartre, qui devait avoir lieu le 17 Octobre dernier, devait être accompagnée d'une Consécration de la France au Sacré Cœur par tout l'Episcopat français réuni. En outre, Nosseigneurs les Evêques auraient été priés d'ordonner que, dans toutes les églises du pays, ce jour-là ou le lendemain dimanche, on fît cette même Consécration au Sacré Cœur devant le Saint Sacrement exposé. Sa Sainteté Pie X avait daigné approuver ces projets.

Au lendemain du jour où je les avais annoncés au Congrès eucharistique de Lourdes, la guerre est venue en retarder la réalisation.

Malgré certains désirs qui ont été exprimés, il est impossible de consacrer solennellement l'église de Montmartre avant la fin de la guerre. Mais une Consécration de la France au Sacré Cœur, le même jour et sous la même forme dans toutes nos églises, est possible et paraît opportune auparavant. Cet acte, qui revêtirait ainsi un caractère national, répondrait au désir d'un très grand nombre de chrétiens et pourrait nous obtenir plus promptement de Dieu la victoire et la paix.

Il serait désirable qu'il eût lieu, de préférence, le vendredi 11 Juin, jour désigné par Notre Seigneur Jésus-Christ à la Bienheureuse Marguerite-Marie pour la fête de son Cœur Sacré. Les fidèles seraient invités à s'y préparer la veille par un jeûne ou par quelques pratiques de pénitence ; on leur demanderait de faire la Sainte Communion ce vendredi et d'assister au moins, le soir, à un salut du Saint-Sacrement où aurait lieu la Consécration. Dans les paroisses où cette cérémonie ne serait pas possible le vendredi, spécialement à cause du grand nombre de prêtres absents, on pourrait la remettre au dimanche suivant, où se célèbre dans beaucoup de diocèses la solennité du Sacré Cœur.

Les Cardinaux français ont été unanimes à adopter ce projet ; c'est en leur nom que je viens en faire part à Votre Grandeur et Lui demander de vouloir bien le mettre à exécution dans son diocèse.

Je joins à cette lettre la formule d'Amende honorable et de Consécration acceptée par Leurs Eminences.

Plus que jamais les catholiques français se tournent avec confiance vers le Cœur de Jésus et attendent de Lui le salut de la Patrie. Nos chers soldats, en très grand nombre, aiment à se placer sous sa protection... Puissions-nous, en répondant, autant qu'il dépend de nous, à ses demandes, hâter l'accomplissement des promesses qu'Il a faites à la France !

Veuillez agréer, Monseigneur, l'hommage de mes sentiments respectueux et bien dévoués en Notre Seigneur.

† LÉON-ADOLPHE, Cardinal AMETTE,
Archevêque de Paris.

Cette Lettre est suivie de la formule de « l'Amende honorable et Consécration de la France au Sacré Cœur de Jésus, dont voici le texte :

AMENDE HONORABLE
ET
Consécration de la France au Sacré Cœur de Jésus.

O Jésus, présent et vivant dans le Très Saint Sacrement de l'Eucharistie, nous voici prosternés à vos pieds, pour offrir à votre Cœur Sacré, en notre nom et au nom de la France, notre patrie, nos hommages et nos supplications !

Nous vous adorons comme notre Dieu et notre Sauveur, qui nous avez créés par bonté et rachetés par amour pour nous faire partager, un jour, votre éternel bonheur.

Nous vous reconnaissons comme notre souverain Seigneur et Maître, à qui appartient tout ce que nous avons et tout ce que nous sommes.

Nous confessons que votre souverain domaine s'étend non seulement sur les individus mais sur les nations, que Dieu votre Père vous a données en héritage et que vous avez conquises par votre sang.

Nous proclamons que vous avez des droits particuliers sur la France, à raison des bienfaits dont vous l'avez comblée et de la mission que vous lui avez confiée dans le monde.

Nous vous demandons pardon des fautes, privées et publiques, par lesquelles nous avons outragé votre souveraineté et votre amour.

Pardon, ô Seigneur Jésus, pour l'impiété qui voudrait effacer le nom de Dieu et votre nom béni de la face de la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

terre, et faire disparaître de partout votre croix, signe sacré de notre Rédemption.

Le peuple : PARDON, Ô SEIGNEUR JÉSUS !

Pardon pour la violation de vos commandements, pour les blasphèmes de parole et de plume, pour la profanation du Dimanche, pour le mépris des saintes lois du mariage, pour l'omission du grand devoir de l'éducation chrétienne, pour la dépravation des mœurs, pour l'amour effréné du luxe et du plaisir.

Le Peuple : PARDON, Ô SEIGNEUR JÉSUS !

Pour tous ces désordres, nous vous faisons amende honorable et nous vous demandons pardon.

Le Peuple : PARDON, Ô SEIGNEUR JÉSUS !

Afin de réparer ces fautes autant qu'il est en nous, nous vous consacrons aujourd'hui nos personnes, nos familles, notre patrie : qu'elles soient désormais pleinement à vous !

Le Peuple : A VOUS, ô SEIGNEUR JÉSUS !

Nous vous consacrons nos personnes, toutes les puissances de notre âme et toutes les forces de notre corps : qu'elles soient employées selon votre volonté et soient ainsi totalement à vous !

Le Peuple : A VOUS, ô SEIGNEUR JÉSUS !

Nous vous consacrons nos familles : nous voulons vous y faire régner par l'observation de vos commandements et des préceptes de votre Église, afin que pères, mères et enfants soient vraiment à vous.

Le Peuple : A VOUS, ô SEIGNEUR JÉSUS !

Nous vous consacrons, autant que nous le pouvons, notre patrie, vous promettant de travailler à y rétablir votre règne par la foi en votre doctrine, par la soumission à vos lois, et par l'union avec votre Eglise : nous voulons que la France soit à vous.

Le Peuple : QUE LA FRANCE SOIT A VOUS, Ô SEIGNEUR JÉSUS !

Nous venons à vous, ô Cœur Sacré de Jésus, dans nos angoisses : ouvrez pour nous les trésors de votre charité

infinie. Le sang qui a coulé de votre blessure a racheté le monde : qu'une goutte de ce sang divin, par sa toute-puissance expiatrice, rachète, encore une fois, cette France que vous avez tant aimée et qui ne veut pas renier sa vocation chrétienne. Oubliez nos iniquités pour ne vous souvenir que des saintes œuvres de nos pères, et laissez couler sur nous les flots de votre miséricorde. Que l'église bâtie par la France en votre honneur soit pour nous comme une citadelle inexpugnable qui protège Paris et notre pays tout entier.

Bénissez nos vaillantes armées : accordez-nous la victoire et la paix, et faites que bientôt le temple national que nous vous avons élevé puisse vous être solennellement consacré, comme le témoignage de notre repentir et de notre confiance, comme le gage de notre reconnaissance et de notre fidélité future.

Cœur Adorable de notre Dieu, la nation française vous implore : bénissez-la, sauvez-la !

Le Peuple : CŒUR ADORABLE DE NOTRE DIEU, LA NATION FRANÇAISE VOUS IMPLORE : BÉNISSEZ-LA, SAUVEZ-LA !

O Cœur immaculé de Marie, priez pour nous le Cœur Sacré de Jésus !

Le Peuple : O CŒUR IMMACULÉ DE MARIE, PRIEZ POUR NOUS LE CŒUR SACRÉ DE JÉSUS ! AINSI SOIT-IL !

Les catholiques du Diocèse de Quimper et de Léon seront reconnaissants à Monseigneur l'Archevêque de Paris d'avoir provoqué cette nouvelle Consécration de la France au Sacré Cœur.

Nous les invitons à s'y associer de toute leur âme, dans les conditions mêmes indiquées par le vénéré Cardinal, y compris le jeûne du 10 Juin, auquel les personnes qui ne jeûneront pas pourront suppléer par la récitation d'un chapelet.

Le vendredi 11 Juin, les fidèles prendront part à la Consécration nationale, le matin, s'ils le peuvent, par la sainte communion, et, le soir, par l'assistance en masse au salut solennel du Saint-Sacrement et à l'Amende honorable qui doit y être prononcée.

La cérémonie pourrait être faite en entier *dès le matin*, dans les paroisses où cette heure paraîtrait mieux choisie.

Nous autorisons même à la remettre au dimanche, si le clergé le juge opportun (1).

Vous ne perdrez pas de vue le caractère propre de cette cérémonie, Nos très chers Frères. Vous en connaissez bien le

(1) En ce cas, la Consécration du genre humain à Notre Seigneur Jésus-Christ, qui est ordinairement faite le 2e dimanche de la Fête-Dieu, céderait la place à la Consécration nationale.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sens. Nous vous le répétons, pour qu'il vous devienne plus familier, et que toute votre vie en soit pénétrée. C'est à la fois un hommage pour le présent, un regret pour le passé, un engagement et une prière pour l'avenir.

Nous n'exprimons pas seulement des sentiments personnels. Nous parlons à Dieu, au nom du groupement national tout entier, à commencer par ses chefs. Sur ce point, nous n'atteindrons pas directement notre but, puisque les pouvoirs publics s'abstiennent de participer à notre acte.

Mais nous n'oublions pas nos fautes privées, qui ont eu leur grande part d'influence sur nos malheurs actuels. Nous acceptons donc nos épreuves comme une expiation, et nous consacrons au Sacré Cœur nos personnes, nos familles aussi bien que notre pays, tous ceux qui travaillent, qui combattent ou qui souffrent, tous ceux qui, s'unissant dans la prière et le sacrifice, d'un bout à l'autre de la France, se rencontrent aux pieds de Notre Seigneur, dans la Basilique vouée à son Divin Cœur par la Nation pénitente et généreuse, et lui engagent une fidélité qui ne se démentira pas plus dans le temps de paix que dans le temps de guerre.

Cette prière est rédigée de manière à obtenir, de l'auditoire lui-même, une adhésion formelle à la parole dite par le prêtre du haut de la chaire.

Dieu entendra ce cri de votre cœur répondant au sien. Souvenez-vous que vous lui parlez, au nom de la France, avec une âme toute remplie de foi catholique et de vigueur bretonne.

Et sera la présente Lettre-Circulaire lue et publiée dans toutes les églises et chapelles publiques de Notre Diocèse, le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Quimper, en Notre Maison Saint-Joseph, le 26 Mai 1915.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

INTENTION GÉNÉRALE POUR JUIN 1915

La Canonisation de la Bienheureuse Marguerite-Marie.

La Bienheureuse Marguerite-Marie est, nous ne pouvons en douter, une des plus puissantes protectrices de notre patrie. Elle

a reçu, comme Jeanne d'Arc, une mission divine à l'égard de la France. Prier pour son exaltation, au moment si tragique que nous vivons, c'est donc attirer sur le monde entier, et très spécialement sur notre pays, la bénédiction divine. A mesure que grandira dans la vénération des fidèles l'ardente apôtre du Sacré Cœur, croîtra la dévotion du salut qu'elle a reçu mission de propager.

Résolution apostolique : Je demanderai à la Bienheureuse Marguerite-Marie l'extension du culte du Sacré Cœur.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 6 Juin, solennité de la Fête-Dieu :* messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 8 h. 1/2, grand'messe à 9 heures, messe à midi.

Immédiatement après la grand'messe, procession du Saint-Sacrement.

Vêpres à 3 heures, bénédiction solennelle. A la grand'messe et aux vêpres quête pour les besoins de la cathédrale.

Le soir, il n'y a pas de réunion.

Pendant toute la semaine, exposition du T. S.-Sacrement depuis la 1re messe ; grand'messe à 9 heures ; vêpres à 4 heures, bénédiction.

Vendredi 11, fête du Sacré Cœur, confession des petits enfants. Le soir, à 8 heures, instruction par Monseigneur l'Evêque, consécration solennelle au Sacré Cœur, bénédiction.

Dimanche 18 Juin, solennité du Sacré Cœur : à 7 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des demoiselles : messe, instruction, bénédiction.

N. B. — *Le dimanche 6 Juin,* jour de la solennité du T. S.-Sacrement, la dernière messe basse est à 8 h. 1/2, la grand'messe à 9 heures.

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *1er vendredi du mois :* le soir, à 8 heures, réunion générale, où les hommes ont leur place réservée ; bénédiction du Saint-Sacrement.

Samedi : 8 heures, messe de l'Archiconfrérie pour la Conversion des Pécheurs.

1er dimanche du Saint-Sacrement : 1re messe à 5 h. 1/2 ; messe de communion générale, à 6 h. 1/2, pour les jeunes filles associées du Sacré-Cœur ; 7 h. 1/2, messe des enfants ; 9 heures, grand'messe. — Pas de messe à 11 h. 1/2.

Immédiatement après la grand'messe, les fidèles se rendent en procession à Saint-Corentin, pour se joindre à la procession générale de la ville.

Le soir, après vêpres, prières pour la France et salut.

Mardi : 7 heures, messe recommandée pour la France par la Ligue patriotique des Françaises.

Tous les soirs, à 8 heures, salut solennel, prières pour la France.

Le *vendredi,* à 8 heures, grand'messe solennelle en l'honneur du Sacré-Cœur. Le soir, à 8 heures, réunion générale ; consécration au Sacré-Cœur de Jésus.

Pendant la semaine, le Saint-Sacrement sera exposé tous les jours, depuis la 1re messe jusqu'à la réunion du soir.

Procession du Saint-Sacrement, à Saint-Mathieu. — Parcours : rue du Chapeau-Rouge, place Terre-au-Duc, rue René-Madec, quai de l'Odet, rue du Palais, place Latour-d'Auvergne (le bas), rue Saint-Mathieu.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Enseignement libre. — Je remercie MM. les Curés et Recteurs du concours qu'ils ont bien voulu m'apporter pour persuader les Directeurs et Directrices de leurs écoles de demander aux enfants le sacrifice de leurs prix. La générosité des écoles a été splendide. Il reste, parmi les Directeurs et aussi les Directrices, certains retardataires qui ont toujours le temps. Je prie donc MM. les Curés et Recteurs de pousser la bonté jusqu'à intervenir pour décider ceux qui ne se pressent pas assez, à m'envoyer *tout de suite* la feuille que j'ai mise pour eux dans le *Sentier*. Il est plus que temps pour moi de fixer à l'imprimeur le *nombre* de diplômes qu'il me faudra.

O. Salomon, *insp. dioc.*

« **Le Pain du Prisonnier** ». — Le groupe des hommes de l'Union catholique qui s'est formé à Quimper, remercie chaleureusement les donateurs qui se montrent généreux en faveur de l'Œuvre qu'il a d'abord lancé « le Pain du Prisonnier », l'objet immédiat, principal *qui s'offre* à notre dévouement. Mais un grand nombre de personnes nous demandent instamment de ne pas restreindre à ce seul terrain notre activité et d'embrasser parallèlement à cette première œuvre tous les intérêts des prisonniers.

Répondant à ces désirs, l'Union catholique va s'occuper activement de la *Recherche des disparus*, et M. Corre, maison Jeanne-d'Arc, rue Astor, veut bien se charger de ce service.

Un autre but sera de procurer à nos prisonniers de bonnes lectures ; nous faisons donc appel à tous ceux qui pourraient disposer de revues, livres et brochures, et M. Guivarc'h, libraire, 32, rue Kéréon, a accepté de les centraliser pour les expédier par l'intermédiaire de la *Société bibliographique* qui a organisé admirablement ce service depuis plusieurs mois.

De plus, les prisonniers ont aussi besoin urgent de vêtements. Notre groupe a fait appel à la Ligue Patriotique des Françaises et à ses ouvroirs et remettra à cette Œuvre les offrandes qu'on voudra bien lui envoyer avec cette destination particulière.

Enfin nous avons mis à notre ordre du jour l'*adoption familiale des orphelins de la guerre*, lancée si opportunément par le *Nord*, et l'*Association nationale pour la protection des veuves et des orphelins de la guerre* que recommande Monseigneur dans le dernier numéro de la *Semaine religieuse*, et dont nous publierons, en temps voulu, les conditions dans lesquelles l'*Union catholique* agira comme correspondante et intermédiaire de l'Œuvre dont le siège social est à Paris.

— Dons des paroisses. — *Report* de la semaine dernière : 449 fr. 55 ; Paroisse de Saint-Ségal, 150 fr. ; Ploumié, 233 fr. ; Saint-Pol de Léon, 1.100 fr. ; Locronan (1er versement), 31 fr. ; Plounéour-Trez, 86 fr. ; Plougonvelen, 65 fr. ; Kernoués, 14 fr. 25 ; Saint-Renan, 30 fr. ; Esquibien, 45 fr. ; Beuzec-Cap-Sizun, 460 fr. ; Landunvez (2e versement), 40 fr. — Total de la souscription des paroisses à ce jour : 2.692 fr. 80.

Pèlerinage à Notre-Dame du Folgoat. — Le pèlerinage de la L. P. D. F., qui a eu lieu le 24 Mai, a attiré comme tous les ans, un bon nombre de Ligueuses aux pieds de N.-D. du Folgoat. Cette année, plus que jamais, nous avons besoin de prières pour notre chère France et tous les êtres chers qui se battent pour la défendre contre l'ennemi barbare. Aussi avait-on organisé une nuit et une journée de prières. Plus de 500 Ligueuses assistèrent à l'Heure sainte prêchée par le P. Norbert qui, rappelant la demande de Notre Seigneur à la Bienheureuse Marguerite-Marie, montra tout le prix que son Divin Cœur attache à cette veillée sainte. Beaucoup de Ligueuses restèrent toute la nuit près du Saint-Sacrement, priant pour la France, demandant à Dieu pour elle pardon et miséricorde, implorant pour que le bon Dieu veuille nous donner promptement une paix victorieuse.

Quelle ferveur dans cette prière en commun où tous les cœurs battaient à l'unisson ! Nos chers disparus ne furent pas oubliés et pour eux, on récita les prières des morts. Les messes se succédèrent sans interruption jusqu'à la grand'messe. Le Saint-Sacrement exposé eut continuellement des adoratrices et l'église ne désemplit pas pendant l'Heure sainte, prêchée en breton, puis en français.

Aux vêpres, M. l'abbé de Maupeou clôtura cette pieuse journée en nous parlant de la nécessité de la prière, de son efficacité, nous montrant que la bonté de la prière dépend de la bonté du cœur de celle qui la dit. Puis l'orateur convie les Ligueuses à une bataille de prières ; non seulement chaque Ligueuse doit prier, bien prier, mais encore faire prier : tout d'abord à son foyer, puis autour d'elle.

Les femmes ne peuvent pas lutter sur le champ de bataille, et cependant elles ont une arme puissante, dont elles doivent se servir : « c'est la prière ».

Allons donc au bon combat avec ceux qui versent leur sang pour la Patrie. Prions beaucoup, prions bien, prions avec persévérance, nous ne prierons jamais assez.

Pèlerinage du Petit Séminaire de Saint-Vincent à la Mère-de-Dieu.

Le dernier jour du Mois de Marie, les élèves du Petit Séminaire ont fait à la Mère-de-Dieu leur pèlerinage annuel.

La matinée était fraîche, le ciel sombre ; tout paraissait triste. Nous n'entendions pas les accords joyeux et triomphants de notre fanfare, répétés aux alentours par les échos de la campagne. Mais sur la route encaissée qui mène à l'antique chapelle, les prières étaient plus ardentes, les *Ave Maria* étaient plus pressants, et les pieuses invocations montaient avec plus de foi vers la Mère de Dieu. Emus et suppliants, nous sentions bien en nous-mêmes que cette fête ne devait pas être comme celle de chaque année.

Nous savions que nous étions des délégués auprès de la Mère de Dieu, délégués de nos condisciples et de nos maîtres, qui, dans les casernes et dans les tranchées, dans les ambulances et même

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sur la terre étrangère, devaient penser en ce moment à notre pèlerinage et attendaient de nous une prière pour eux. Nous ne les avons pas oubliés. Nous n'avons pas non plus oublié la France, dont Marie est la Reine, et avec le panégyriste, nous avons célébré la constante protection de la Vierge sur notre patrie, avec lui nous l'avons suppliée de nous délivrer enfin de l'ennemi qui l'insulte.

C'est la même prière que nous avons adressée à Jésus, quand nous l'avons tous reçu dans notre cœur, et quand nous nous sommes prosternés sous la bénédiction du Saint-Sacrement. Et tandis que les chants et les cantiques Lui portaient notre amour et notre respect, nous adressons à sa Mère une dernière supplication, en attendant que nous venions bientôt la remercier de nous avoir donné la victoire.

J. Q.

Nous sommes heureux de reproduire le panégyrique qu'a composé un élève de Première, et qui a été lu à la chapelle de la Mère-de-Dieu.

Marie, Reine de France.

A l'heure où, à la frontière, on n'entend que le fracas de la mitraille, le tumulte des charges, le bruit des armes qui s'entrechoquent, le gémissement résigné du glorieux mutilé, le dernier râle du héros qui expire, dans tous vos sanctuaires, ô Marie, la voix des mères angoissées se joint à la prière des fils et des filles en pleurs, à la supplication des vieillards tristes et pensifs, à la plainte du blessé revenu au village, pour monter vers Vous avec la flamme d'or des cierges innombrables qui brûlent devant vos autels, et vous demander d'accorder à notre Patrie le triomphe et la paix.

Et nous, à notre tour, en notre nom d'abord, puis au nom de nos chers condisciples qui combattent déjà l'Allemand qui recule, ou qui attendent fièrement l'instant de voler à la bataille, nous nous agenouillons dans votre vieille chapelle ; et devant votre image bénie nous laissons jaillir de notre cœur ce cri plein de confiance :

« Reine de France, priez pour nous ! »

Lorsque les Francs vinrent en Gaule, ils apportaient avec eux le culte de leurs divinités païennes. Mais déjà ces guerriers si généreux vous avaient plu : Clovis épousa Clotilde ; et sainte Clotilde, se prosternant à vos pieds, vous supplia de convertir son époux à la religion de son Dieu. Et ne serait-ce pas vous, ô Marie, qui, exauçant la prière de la pieuse princesse, auriez inspiré au fier Sicambre sa promesse sur le champ de bataille ? Ne serait-ce pas vous qui lui auriez obtenu la victoire ? Ne serait-ce pas vous qui l'auriez mené au baptême, avec l'élite de son armée, dans l'antique cité, où les barbares d'aujourd'hui ont détruit votre splendide basilique, si chère à votre peuple de France.

Depuis, vous n'avez pas voulu que notre Patrie succombât. Déjà les Arabes avaient envahi l'Espagne ; l'Aquitaine était en leur pouvoir. La croix ne brillerait-elle plus sur la terre de nos aïeux ? La doctrine de Mahomet allait-elle supplanter celle de votre Jésus ? Mais vous veilliez, ô Marie, vous prévoyiez les grandes destinées du royaume des Francs ; et voici que Charles se présente, les musulmans sont écrasés et notre pays est sauvé.

Quand nos vaillants chevaliers se levaient en un sublime élan de générosité, pour arracher aux infidèles ces lieux sacrés où votre Fils

avait souffert pour nous, ces sentiers qu'il avait arrosés de vos larmes, c'est sous votre protection qu'ils s'en allaient : tous levaient leurs blancs « gonfanons », tous vous proclamaient leur souveraine ; et lorsque leurs nefs commençaient à glisser sur les flots, l'écho de leurs cantiques, se prolongeant aux alentours, annonçait à la douce France que les meilleurs de ses enfants vous avaient choisie pour Reine..., et le rivage redisait : *Salve Regina !*

Hélas ! Un siècle plus tard, notre Patrie fut bien près de sombrer encore : les hordes des Albigeois parcouraient le Languedoc, dévastaient tout et ne laissaient après eux que des ruines. Et vous, au moment où l'armée de Montfort marchait sur les hérétiques, vous apparaissez à saint Dominique, vous lui révélez le secret du Rosaire, et le Saint, n'ayant pour seule armure que votre chapelet, fit à lui-même plus que tous les soldats avec leurs lances et leurs épées.

Et la bergère de Domrémy n'était-elle pas votre enfant ? Ne venait-elle pas bien souvent vous couronner de fleurs et vous prier dans votre oratoire de Bermont, pendant que son troupeau broutait là tout près dans le vallon ? N'est-ce pas près du grand chêne qui ombrage votre sanctuaire, à l'heure où vos cloches faisaient entendre leur carillon, qu'elle reçut l'ordre de secourir la France ? Quand elle montait à l'assaut d'Orléans, quand elle repoussait l'ennemi à Patay, à Beaugency, votre nom ne scintillait-il pas en lettres d'or dans les plis de sa bannière ?

Oui, c'est vous et votre Fils tout puissant qui, par l'intermédiaire de Jeanne, avez alors délivré notre Patrie ; et ce fut quelques années après, sous notre roi Louis XI, que l'on vit le laboureur se découvrir dans son champ et, la tête inclinée, tandis que l'aurore se lève dans les cieux, ou que le soleil verse à flots sa lumière de midi, ou que l'horizon s'empourpre des vapeurs rouges du soir, murmurer l'*Angelus* avec les cloches de tous les clochers de France qui chantèrent trois fois par jour votre maternité divine.

Mais vous n'aviez pas encore été solennellement proclamée notre protectrice : Louis XIII remit en vos mains son royaume, et Louis XV renouvela cette consécration. Désormais reconnue par nous tous pour notre Reine, vous avez veillé sur nous avec plus de soin : les impies sont venus, répandant partout leurs écrits erronés et corrupteurs ; la Révolution est arrivée, qui a tué les prêtres, renversé les églises. Révolution et impies ont passé ; sous votre égide la France n'avait pas changé ; et vous avez vu avec quelle joie les catholiques, enfin délivrés, remplirent les voûtes de leurs basiliques, depuis longtemps silencieuses, de vos louanges et de celles de Dieu.

Après un moment de calme, des troubles se préparaient encore. Oh non ! avez-vous dit, il ne faut pas que mon royaume périsse ! Et vous vous êtes montrée éclatante en votre manteau bleu aux paillettes d'argent : vos pieds reposaient sur le globe, et c'est sur notre France que coulait abondante cette source de lumière qui ruisselait des diamants de votre main. Puis avant de disparaître vous avez remis à l'humble Fille de Charité votre médaille miraculeuse. O Marie conçue sans péché, que de grâces et de faveurs n'avons-nous pas obtenues par votre médaille bénie ! Que de conversions ! Que de périls conjurés ! Que de fois cet insigne, brillant sur le cœur de nos braves, comme leur cuirasse sur la poitrine des anciens preux, a écarté la balle meurtrière !

Qui dira, ô Marie, votre prédilection pour nous ? Vous avez quitté votre trône de gloire pour apparaître, là-bas, dans les montagnes de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

la Salette, et nous avertir vous-même de la part de votre Fils. Hélas ! vous avez pleuré sur nous, à cause de nos fautes et des maux qui nous menaçaient ; mais, au milieu de vos larmes, nous montrant la croix et nous pressant de faire pénitence, vous nous disiez le remède qui efface le péché et écarte le châtiment. Etait il possible que votre peuple n'entendit pas vos plaintes, qu'il ne suivit pas vos conseils et que sa générosité n'arrêtât pas le bras de votre Fils ?

Douze ans plus tard, le Pape venait d'imposer à toute l'Eglise la croyance en votre Immaculée Conception. Et c'est sur les rives de notre Gave, que vous avez daigné confirmer ce dogme qui fit la joie de l'univers chrétien ; c'est une fillette de France que vous avez jugée seule digne de recevoir l'affirmation de ce titre qui est toute la splendeur de votre auréole, le plus beau des joyaux de votre diadème.

Cependant, de l'autre côté de notre frontière, l'Allemagne unissait ses forces dispersées. Bientôt elle se croit assez forte pour triompher de notre France, et soudain le flot envahisseur déferle terrible : nos armées cèdent, nos drapeaux se rendent, nos soldats capitulent, notre capitale est prise, et l'ennemi avance toujours. Nous avions bien besoin de secours, ô Marie ! Que nos pères de 1871 devaient souhaiter que le Ciel leur envoyât une autre Jeanne d'Arc ! Ce ne fut pas une autre Jeanne d'Arc qui parut, ce fut vous-même, vous à qui Dieu a transmis toute la force de son bras ; le jour même où, sur les confins de notre Bretagne, vous avez annoncé aux quatre enfants de Pontmain que votre Fils se laissait fléchir, les Allemands se sont arrêtés... bientôt ce fut la paix.

Depuis lors, votre culte n'a pas cessé de fleurir en France : vos congrégations s'augmentent de jour en jour ; les jeunes gens viennent en foule vous consacrer la pureté de leur cœur ; des pèlerins de toutes nos provinces se pressent, chaque année, autour de vos autels ; plus nombreux qu'ailleurs, vos sanctuaires embellissent nos campagnes ; les rives de nos ruisseaux, les rochers de nos plages, la cime de nos monts retentissent de vos louanges ; et que de soldats, avant de quitter leur hameau, d'embrasser une dernière fois leur mère d'ici-bas, se sont agenouillés aussi devant vous, ô Mère du Ciel ! Que de combattants, en se rendant au champ d'honneur, ont épinglé sur leur uniforme votre sainte image !

Et vous, Vierge Sainte, après avoir ainsi guidé notre Patrie depuis les premiers jours de son existence, après avoir si souvent relevé ses étendards chancelants, l'abandonnerez-vous à l'heure la plus cruelle de son histoire ? Verrez-vous sans pitié couler tant de sang ? Verrez-vous avec indifférence les prêtres fusillés, les femmes égorgées, les enfants et les vieillards massacrés par des barbares qui ne respectent aucun droit ? Serez-vous insensible aux larmes de tant de pauvres mères qui pleurent leurs fils bien aimés ? Souffrirez-vous de voir encore longtemps vos statues s'écrouler des hautes flèches de vos églises ? Regarderez-vous, sans vous émouvoir, le ciel se rougir de la flamme de vos cathédrales qui brûlent sous les obus ennemis ?

O Marie, écoutez toutes ces supplications qui s'échappent vers vous de tous les cœurs français ! Pendant qu'à vos pieds nous redisons notre humble prière, le soldat aussi dans sa tranchée, le marin sur son vaisseau, le blessé dans les ambulances implorent votre secours.

Ce fut le jour où nous célébrions votre glorieuse Nativité, que l'Allemand recula, et c'est depuis qu'il ne cesse de reculer. Vous pouvez tout sur votre Fils, et votre Fils aime les Francs. Obtenez donc de lui que l'envahisseur soit enfin refoulé, que sa puissance soit brisée pour toujours, que son ambition soit à jamais détruite.

Et alors, ô Mère de Dieu, quand l'an prochain nous reviendrons vous remercier ici dans votre vieille chapelle, ce sera avec encore plus d'amour et de confiance que nous nous écrierons :

« Reine de France, priez pour nous. »

C. L. N.

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

Belle-Ile. — Depuis que l'Italie marche les Boches sont déconcertés et doutent de la victoire. Toutefois les intellectuels, comme le médecin, le chirurgien et un professeur de philosophie affectent de ne rien craindre des « petits joueurs de mandoline ».

E. C.

14 Mai. — Hier, fête de l'Ascension, nous avons eu de très beaux offices religieux.

L'après-midi, nous avons eu la bénédiction d'une belle statue de sainte Anne d'Auray, offerte par souscription par le ...e régiment d'infanterie à l'hôpital d'Attichy, en reconnaissance des bons soins donnés par les Sœurs à nos soldats malades ou blessés. La cérémonie a eu lieu à 3 heures. Etaient présents le colonel du ...e. Les aumôniers de la division, et l'aumônier des zouaves.

La statue, en bronze, a été placée sur un piédestal en pierre, dans le jardin de l'hôpital, à côté de la grande porte d'entrée.

La cérémonie commença par le chant d'un cantique à sainte Anne, puis un très beau discours de M. B... ; la bénédiction de la statue : et enfin bénédiction solennelle à la chapelle de l'hôpital.

C. M.

19 Mai. — Depuis deux mois, le régiment est cantonné à l'endroit même où il s'était fixé au mois de Septembre, après avoir traversé l'Aisne. Ce n'est pas sans émotion que nous avons revu ce pays où tant des nôtres sont tombés durant les quinze jours de combat que nous eûmes à livrer ici, d'abord pour essayer de refouler l'ennemi, ensuite pour briser ses contre-attaques. Depuis, notre genre de vie a bien changé. Alors, c'était le temps des combats à découvert, l'époque des avances et des reculs journaliers, avec la perspective des changements constants et la complète incertitude du lendemain. Désormais, c'est la vie régulière, presque la vie de caserne : les compagnies vont aux tranchées, comme autrefois, elles allaient à l'exercice. Il y a bien un peu de danger : parfois, on est bombardé, mais on est tellement habitué au bruit du canon, que l'on n'est plus émotionné par le sifflement des obus qui passent au-dessus des têtes, par le fracas des détonations qui remplissent les vallons de leurs sinistres échos. On se cache au premier obus qui arrive puisqu'on sait qu'il sera suivi de quelques autres, puis on reprend tranquillement son travail.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Cette vie d'immobilité a transformé chacun des prêtres en curé de paroisse et nombreuses sont les paroisses de ce genre le long des interminables lignes de tranchées, paroisses intéressantes parce qu'il s'agit de garder ou de ramener au bon Dieu ceux qui sont si près de la mort. Les aumôniers, malgré leur dévouement, ne peuvent suffire à la besogne et ils sont heureux d'être secondés par les prêtres soldats.

C. T.

— **Pour les prêtres soldats.** — Un décret de la Congrégation des Rites autorise, durant la guerre, les aumôniers militaires dans les armées ou en captivité, leurs auxiliaires et les autres prêtres combattants à dire le dimanche et les jours de fête de Notre Seigneur et pendant leurs octaves, la messe de la Sainte Trinité ; dans les autres fêtes de première et seconde classe, la messe de la Sainte Vierge (de la Pentecôte à l'Avent) avec *Gloria*, *Credo* et l'oraison *Pro tempore belli* dans les deux cas. Les aumôniers et autres prêtres indiqués pourront, les autres jours, célébrer ou la messe de la Sainte Vierge avec l'oraison *Pro tempore belli* ou la messe *Pro tempore belli* avec l'oraison *De Sancta Maria* ou la messe de *Requiem*.

Le nouvel archevêque de Chambéry. — Le Souverain Pontife a choisi Mgr Castellan, évêque de Digne depuis 1906, pour succéder à S. Em. le cardinal Dubillard, sur le siège archiépiscopal de Chambéry.

Mgr Castellan, né à Roquevaire (Bouches-du-Rhône), était vicaire général de Marseille, lorsqu'il fut nommé, en 1906, à l'évêché de Digne. Il est un des premiers évêques choisis par S. S. Pie X après la Séparation.

ORGANISTE, musicien sérieux et capable, désire s'assurer de suite place dans paroisse de Bretagne ou environs. A portée, offrirait ses moments de loisirs en attendant libération. — S'adresser à la *Semaine*.

LES OBLIGATIONS DE LA DÉFENSE NATIONALE

Tous ceux qui consacrent leurs capitaux et leurs épargnes à l'œuvre sacrée de la défense tiendront à saluer par de nouvelles souscriptions, l'entrée de la grande sœur latine dans la lutte de la civilisation contre la barbarie. Jamais la confiance ne fut plus grande : il faut que cette confiance se traduise par un nouvel accroissement des ressources du Trésor. Ceux-là surtout, qui n'ayant pas subi les tristesses et les ruines de l'invasion, ont le devoir de libérer au plus tôt les régions envahies, voudront que le nombre des obligations souscrites par eux dans un magnifique élan atteste leur résolution de donner à la France tout ce qu'elle demande pour le triomphe de la justice.

Les obligations du Trésor, qui auront droit à un coupon de 2 fr. 50 dès le 16 Août, sont émises, jusqu'au 15 Juin, à 95 fr. 67.

BREST — **ÉLY-LABASTIRE** — BREST
Adr. télégraph. : Ely-Labastire, Brest. — Téléphone 427.
FABRIQUE DE MEUBLES EN TOUS STYLES
LITERIES — TENTURES — GLACES — PENDULES
Orfèvrerie — Bronzes — Chasublerie — Bannières
Tentures Mortuaires — Tapis d'Autel, etc...
Réparations — Dorure — Argenture
STATUES — CHEMINS DE CROIX

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | Maison de Confiance.
Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.
3 rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.
Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.
HORLOGERIE DE PRÉCISION
Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.
BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS
Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1re marque
Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.
Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.
Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

Librairie Saint-Corentin
J.-M. GUIVARCH
Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*
OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES
Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

TUBERCULEUX ANÉMIQUES — CONVALESCENTS
Voulez-Vous GROSSIR de 5 KILOS par mois et GUÉRIR radicalement ? Ecr. : Abbé SEBIRE, Enghien (S-O).

Seul Fabriqué à CHATELGUYON
LAXATIF MIRATON
Toutes PHARMACIES — LA BOITE 2 Frs
Échantillon gratuit 9 rue Auber (PARIS)

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les 1/2 blessés.

On dit d'un alcoolique blessé qu'il est « blessé *doublement* ». Si paradoxale qu'elle puisse paraître, cette formule est l'expression de la vérité, en ce sens que l'imprégnation alcoolique rend la blessure plus grave, l'intervention chirurgicale plus aléatoire ou plus scabreuse, la guérison moins sûre ou moins rapide.

Pourquoi ? Parce que l'alcool, qui ne s'élimine jamais totalement quoi qu'on en dise, par les voies respiratoires, s'incorpore aux cellules qu'il altère peu à peu et dont il augmente ainsi la vulnérabilité. Et comme il se fixe de préférence, par affinité élective, sur le tissu nerveux lieu géométrique du dynamisme vital, la résistance du sujet en est nécessairement amoindrie. Devenu *ipso facto* plus instable, plus sensible aux vibrations aberrantes il supporte d'autant moins l'ébranlement *(shock)* traumatique dont on souffre (ou dont on meurt) plutôt encore que de la lésion proprement dite, que la pulpe cérébrale, qui est pour ainsi dire la fleur épanouie de l'arborisation nerveuse, est elle-même intoxiquée. En d'autres termes, par le fait seul d'avoir macéré dans un plasma alcoolisé, la fragilité des plus nobles éléments anatomiques s'accentue, tandis que s'affaiblissent les réactions défensives. Réellement la blessure est *double*.

Mais ici, une question se pose. Si la présence dans le sang de traces résiduelles d'un poison, assez peu violent, somme toute, pour pouvoir jouer dans certaines conditions le rôle d'aliment, suffit pour rompre l'équilibre biologique et mettre le plus costaud en état d'infériorité, la contre-partie est aussi vraie. L'introduction dans le torrent circulatoire d'un tonique approprié doit accroître la résistance de l'organisme de la même façon que l'alcool la diminuerait.

Ceci n'est pas seulement une présomption conjecturale, une vue de l'esprit. C'est *un fait*, une vérité physiologique. Quiconque connaît le Globéol quiconque surtout a eu l'occasion d'en expérimenter l'action miraculeuse, sait à quoi s'en tenir.

Condensant sous le minimum de volume tout ce qui donne au sang vivant ses vertus nutritives, reconstituantes, galvanisatrices, antitoxiques et phagogènes, le Globéol consolide les cellules, gonfle les muscles, raffermit les nerfs, et porte *ipso facto* le ressort final au maximum de tension. Et comme le cerveau, qui s'alimente aux mêmes sources que les autres tissus, subit également son influence, la confiance en soi, l'espoir et la volonté de vivre s'exaltent du même coup, tandis que s'évanouissent les idées noires et la neurasthénie.

Si donc un blessé alcoolique est *un double blessé*, le blessé saturé de Globéol n'est qu'*un demi-blessé*. Non pas, sans doute, que la violence du traumatisme soit amortie, ni que les désordres, qui fatalement s'ensuivent, puissent être esquivés Mais la globéolisation a au moins l'inappréciable propriété de mettre le patient en mesure de réagir avec plus de vigueur, et surtout en raison de la richesse et de la pureté du flot nourricier où baignent toutes ses cellules, de réduire le *shock* nerveux à sa plus simple expression. Le globéolisé, dirait un boxeur « encaisse » mieux...

En résumé, si l'alcool augmente la vulnérabilité et diminue la résistance du blessé, le Globéol, par contre, la fortifie et — pardonnez l'audacieux néologisme — le « dévulnère », favorisant ainsi sa guérison.

On ne dira pas, j'imagine, que la chose manque d'actualité.

Docteur **J.-L.-S. Botal.**

N. B.. — On trouve le *Globéol* dans toutes les bonnes pharmacies et aux établissements Chatelain, 2 *bis*, rue de Valenciennes, Paris (métro Gare de l'Est). — Le flacon, franco 6 fr. 50 ; la cure intégrale (4 flacons), franco 24 francs. Pays neutres franco 7 et 26 francs. Joignez du Globéol à tout envoi sur le front.

30e Année. Vendredi 11 Juin 1915. N° 24.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Protestation ; Denier du culte.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées ; Offices extraordinaires ; Nécrologie ; Avis de service ; Le Grand Pardon de Rumengol ; Le « Pain du Prisonnier » ; La Forêt-Landerneau ; Œuvre de la Sainte-Enfance ; Une Mission incendiée au Gabon ; Comité de secours aux églises dévastées des régions envahies ; Nos prêtres soldats (suite).

III. — *Chronique générale :* Rome ; Les nouveaux Evêques.

IV. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 13 Juin. — 3e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

Solennité du SACRÉ CŒUR DE JÉSUS. A la messe solennelle, mémoire du dimanche.

A vêpres, mémoires du suivant et de S. Antoine de Padoue.

Lundi, 14. — S. Basile Le Grand, Evêque et Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.

Mardi, 15. — S. Vite et ses Compagnons, Martyrs. Simple. Rouge.

Mercredi, 16. — De la férie. Vert.

Jeudi, 17. — S. Hervé, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 18. — SS. Marc et Marcellien, Martyrs. Simple. Rouge.

Samedi, 19. — Ste Julienne de Falconieri, Vierge. Double. Blanc.

Dimanche, 20. — 4e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Ploudiry	du 12 au 16 Juin.
Trévoux	du 17 au 18 —
Plouguerneau	du 19 au 26 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Protestation. — Jusqu'ici, la censure officielle n'avait pas atteint, dans la *Semaine religieuse* du diocèse, les actes du Pape ou de l'Evêque.

Nous avons le devoir de protester avec les catholiques contre la mesure qui vient d'être prise au sujet de la prière pour la Consécration de la France au Sacré Cœur.

L'Eglise est seule juge des directions qu'elle adresse aux fidèles et des prières qu'elle leur recommande.

Dans un diocèse qui a toujours donné tant de preuves d'esprit de sacrifice et de dévouement, l'union des cœurs autour de la Patrie ne sera ni diminuée ni refroidie par ce pénible incident.

Mais les catholiques ne pouvaient laisser passer sans s'en plaindre la mesure abusive dont ils sont victimes.

II. Denier du culte. — Nous rappelons que les cotisations doivent être remises au Secrétariat de l'Evêché, avant la fin du mois de Juin ; les circonstances actuelles ne font que rendre cette obligation plus pressante.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. Les Hommes de France au Sacré Cœur.
II. Le succès des Armées alliées.

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Vendredi 11 Juin :* à 8 heures du soir, consécration solennelle de la France au Sacré Cœur : Monseigneur prendra la parole et lira l'Acte d'Amende honorable et de Consécration ; bénédiction solennelle.

Dimanche 13 : solennité du Sacré Cœur. Messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9 heures. Grand'messe à 10 heures. Messe à midi.

A 7 heures, réunion à la chapelle de la Congrégation des Demoiselles : messe, instruction, bénédiction.

Vêpres à 2 heures, procession à l'intérieur de la Cathédrale, station à l'autel du Sacré-Cœur, Amende honorable, litanies, bénédiction. — Il n'y a pas de réunion le soir, à 8 heures.

Jeudi 17 : à 8 heures, prières pour la paix, bénédiction.

Samedi 19 : confession des filles du grand catéchisme.

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Vendredi 11 Juin,* fête du Sacré Cœur de Jésus : messes de communion à 5 h. 1/2 et à 7 heures. Grand'messe solennelle à 8 heures. Toute la journée, le Saint-Sacrement sera exposé.

A 5 h. 1/2, réunion, à l'église, de tous les enfants, pour prendre part à la consécration de la France au Sacré Cœur et recevoir la bénédiction du Saint-Sacrement.

Le soir, à 8 heures, réunion générale, où les hommes ont leur place réservée, où tous les fidèles sont convoqués, pour la consécration de la France au Sacré Cœur. L'acte sera lu par M. le Recteur, et le peuple y adhérera par de brèves invocations. La cérémonie sera close par la bénédiction du Saint-Sacrement.

Le *samedi* : nous confesserons spécialement les hommes, à partir de 6 heures et après 8 heures du soir.

Dimanche 13 Juin, SOLENNITÉ DU SACRÉ CŒUR : messe et communion générale des hommes à 6 h. 1/2. Grand'messe à 10 heures, chantée par M. le chanoine Queinnec Messe à 11 h. 1/2.

Les vêpres, à 3 heures, suivies de la procession du Saint-Sacrement, dans l'ordre suivant : pour les dames : 1° orphelinat de la Providence ; 2° patronage de l'Enfant-Jésus ; 3° écoles chrétiennes de filles ; 4° premières communiantes en blanc ; 5° congrégation des Demoiselles et chœur des cantiques ; 6° tertiaires de Saint-François ; 7° congrégation des Dames. — Pour les hommes : 1° patronages des garçons ; 2° Jeunesse Catholique ; 3° école chrétienne des garçons ; 4° premiers communiants en brassards ; 5° fifres et tambours de la salle Jeanne-d'Arc ; 6° chorale de Saint-Vincent, tous, sur double rang, de chaque côté.

Devant le dais, les enfants de chœur, le clergé.

Nous invitons les hommes, spécialement les associés du Sacré Cœur et les membres de l'Union Catholique, à former, derrière le dais, la garde d'honneur de Notre Seigneur Jésus-Christ, et tous les fidèles à prendre part au cortège, plutôt que de le regarder en curieux.

N. B. — Pour les *vêpres* et pour la bénédiction, le côté opposé à la chaire est réservé aux hommes.

Pour terminer la procession, récitation des litanies du Sacré Cœur et Amende honorable.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe recommandée pour la France par la Ligue patriotique des Françaises.

Tous les jours : à 8 heures du soir, prières pour la France et bénédiction du Saint-Sacrement.

Nécrologie. — Le R. P. A.-C. LE ROUX. —

Nous apprenons la mort du R. Père Auguste-Charles Leroux, religieux de la Congrégation du Saint-Esprit, décédé le 1er Mai, à Philadelphie (Etats-Unis d'Amérique).

Les nombreux amis que le regretté Père possède dans le diocèse, liront avec plaisir les détails suivants, extraits d'une lettre d'un religieux de la même congrégation :

« Au commencement de cette année, le cher Père est tombé malade, en Virginie. J'ai eu le plaisir de vivre avec lui, pendant dix ans, dans cette mission. Tout d'abord, il ne s'est pas cru assez malade pour entrer à l'hôpital de Richmond, quoiqu'on l'ait souvent engagé à y aller, pour y recevoir les soins des médecins.

» Le R. Père Provincial avait envoyé un Père pour le remplacer dans son œuvre. Mais comme sa santé ne s'améliorait pas, il a enfin consenti à venir à Philadelphie. Mais c'était trop tard. Il était atteint du foie et des poumons.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» Nous avons fait une grande perte dans la personne du cher Père. Il se conciliait l'affection de tout le monde par sa charité, son caractère aimable et serviable. Il était toujours prêt à faire plaisir. On aimait sa conversation pleine d'intérêt. Mais c'était surtout un homme de devoir.

» Nous nous consolons par la pensée que le bon Dieu lui a déjà accordé une place dans le séjour du bonheur éternel. Que cette pensée soit aussi pour vous une consolation dans la douleur que vous causera la mort du cher Père ! »

Avis de service. — Un service anniversaire sera chanté, à *Hanvec*, pour M. Moal, recteur de cette paroisse, le mardi 15 Juin, à 10 heures.

Le grand Pardon de N.-D. de Rumengol. — Dimanche 30 Mai, ce fut la journée, le grand Pardon de Rumengol. Les pèlerins de Cornouailles, naturellement, y affluaient, et des coins les plus reculés de toute la région ; mais on accourait aussi du Léon et du Tréguier, car la Vierge de Rumengol exerce son attirance avec son pouvoir de bonté et de grâces, bien au delà des frontières de Cornouailles. Beaucoup, soit des premiers, soit des seconds, avaient fait le voyage à pied ; et l'on admirait leur foi et leur vaillante piété quand on les rencontrait cheminant courageusement par toutes les voies qui conduisent au sanctuaire vénéré, bravant la fatigue et le grand soleil, faisant de chacun de leurs pas un hommage et une prière à la Mère puissante et bonne qu'ils allaient visiter. De Brest, plus rapidement, plus agréablement, à travers une rade merveilleusement belle dans la fraîcheur du matin, puis conquise et brillamment parée par le soleil, deux vapeurs amenaient par centaines d'autres pèlerins, qui achevaient pieusement à pied les quelques kilomètres qui séparent de Rumengol le débarcadère du Faou.

Pendant ce temps, à l'église, le mouvement de piété commencé la veille continuait de se dérouler dans ses formes accoutumées, où se traduisent si bien la profondeur et la sincérité de la foi bretonne. Après les offices solennels et les prédications du samedi, après la touchante procession des « miracles », les fidèles priaient devant la Madone couronnée, se confessaient, accomplissaient leurs vœux et leurs promesses, puis patiemment attendaient l'heure matinale (3 heures) de la messe, pour y faire la sainte communion. Les messes se succédaient alors sans intervalle, et la foule des communiants se renouvelait, tandis qu'au dehors une autre foule de pèlerins, sans cesse renouvelée aussi, le chapelet en mains, faisaient dévotement le tour de l'église pour honorer Notre-Dame de Rumengol.

A 10 heures, Monseigneur arrive, et bientôt la procession se forme et sort de l'église au chant du cantique de Rumengol pour se rendre à la chapelle du grand Pardon.

La grand'messe fut chantée par M. le chanoine Treussier devant une multitude compacte et immense, attentive à s'unir aux prières et aux chants liturgiques. Après l'Evangile, M. le chanoine Quéinnec fit ressortir en termes éloquents le caractère particulièrement recueilli et religieux de ce pèlerinage ; la guerre tient toutes les âmes dans l'inquiétude et dans l'angoisse. C'est à Marie, à la Mère toute miséricordieuse et toute puissante, qu'il faut venir confier ses tristesses, recommander ses chers absents et demander du courage.

Avant la procession solennelle, Monseigneur, félicitant les pèlerins d'avoir, par leur affluence et par leur foi, donné au Pardon le caractère d'un vrai triomphe, résuma les leçons et les grâces de la fête, en commentant rapidement l'invocation des litanies : *Fœderis arca, ora pro nobis !* Arche d'alliance, priez pour nous !

L'Arche d'alliance, c'est la Sainte Vierge, qui a donné au monde Notre Seigneur Jésus-Christ, vivante réalisation de l'Arche d'alliance de l'Ancien Testament.

Nous avons des alliances humaines. Elles sont précieuses, et la Sainte Vierge, qui nous les a procurées, les bénit.

Mais notre alliance par excellence est celle de Dieu. C'est Lui qui nous sauvera, si nous gardons bien les clauses de notre contrat.

Une alliance comporte au moins, des deux parts : la *loyauté*, le *secours mutuel*, la *persévérance* jusqu'au terme du contrat. Tout cela, nous espérons que nos alliés nous le donneront, comme ils le recevront de nous.

Puissions-nous également tenir toujours tout ce que nous avons promis à Dieu, et daigne notre Mère Marie, reine du Ciel et reine de France, nous ramener au sentiment du devoir, quand nous serons tentés de l'oublier. *Fœderis arca, ora pro nobis !*

La *loyauté*. Ce n'est pas nous qui violons la foi des traités ni les droits des neutres. Soyons fidèles à cette attitude. Elle nous honore. Mais sommes-nous aussi délicats dans le respect des droits de Dieu? Il a tenu sa parole, le Dieu vivant, en accordant à notre bravoure la victoire de la Marne et tant d'autres ! Tenons notre parole, par les sacrements reçus, par la prière unanime. Pourquoi n'est-elle pas encore nationale, la prière, quand la masse de la nation la réclame, et que ceux qui se proclament « les exécuteurs de la pensée du peuple » n'ont pas même un prétexte pour se soustraire à la volonté populaire ? Nous supplions la Vierge fidèle de faire pénétrer plus profondément cette pensée dans l'âme de la France...

Le *secours mutuel*. C'est votre honneur d'avoir tout fait pour vos alliés. Vous n'avez pas été des auxiliaires qui s'asseoient et se croisent les bras. Aucune bataille, de terre ou de mer, ne vous a vus reculer. Vous avez été aussi actifs dans la charité que dans les combats. Vos œuvres en font foi. Dieu vous a soutenus. Le soutenez-vous ? Lui donnez-vous le secours mutuel ? Savez-vous collaborer à son action, dans toute votre vie privée et publique ? Dieu vous aide. Aidez-le. Soutenez ses œuvres catholiques, apostolat, enseignement, charité, vocations, et pensez aux prêtres, dont on a pu dire ; « Vous êtes l'âme de la résistance ». Tout cœur croyant

Archives diocésaines de Quimper et Léon

doit comprendre ce devoir. Montrons que nous sommes les alliés du Ciel.

Persévérance. Il faudra du temps, des ressources, des hommes, pour la Patrie. On les trouvera. Aucun sacrifice ne sera au-dessus de nos forces.

La Patrie saura-t-elle rendre justice à l'Eglise qui la sauve, ou bien va-t-on reprendre contre ses droits la guerre à peine suspendue?

C'est par l'union nationale que la défense nationale a pu se faire. Si elle dure, tout peut être réparé.

Le Pape tend la main à la France. Va-t-on repousser cette offre paternelle !

Ces élans vers le salut doivent se prolonger pour aboutir.

Ils doivent nous ramener à l'habitude de souffrir, de rendre la vie de famille plus laborieuse, plus austère et plus économe, de combattre l'alcoolisme et les hontes qu'il entraîne.

Combattants et non combattants doivent être d'accord sur ce point, comme sur la nécessité de faire sortir de la victoire militaire la liberté religieuse dans la paix civile !

Fœderis arca, ora pro nobis !

Puis, après la bénédiction du Saint-Sacrement, la foule se dispersa pieusement, jetant un dernier appel à la Vierge de Tout-Remède. *Consolatrix afflictorum, ora pro nobis !*

Le « Pain du Prisonnier ». — En réponse à notre première expédition d'une somme de 500 francs, ainsi qu'à l'envoi de la liste des camps dans lesquels se trouvent internés la plupart des prisonniers bretons, M. l'abbé Ruche, vicaire général de l'Evêché de Genève et Lausanne, nous écrit : « Je tiens à vous remercier » très chaleureusement de votre offrande de 500 francs pour les » prisonniers indigents et en particulier pour vos chers prison- » niers bretons. Nous notons les camps désignés et enverrons le » pain, suivant vos intentions. Le prix du kilo de pain, emballage » compris, revient à 0 fr. 60. Pour les envois *nominatifs,* nous » avons fixé 5 francs par mois, soit 4 envois de 2 kilos... »

Le Comité de l'Œuvre du « Pain du Prisonnier » est heureux de se mettre *gratuitement* à la disposition de toutes les familles qui désireraient envoyer du pain à leurs chers prisonniers dans les conditions indiquées ci-dessus. Il leur suffira de remettre, chaque mois, une somme de *5 francs* à M. de Couesnongle, trésorier de l'Œuvre, 46, quai de l'Odet, à Quimper, pour être assurées que le prisonnier (dont l'adresse devra lui être *très exactement* donnée) recevra, chaque semaine, par une voie très sûre, 2 kilos de pain de première qualité. Ce pain, fabriqué en Suisse et expédié immédiatement aura l'immense avantage d'être consommé dans des conditions de conservation bien meilleures que s'il est expédié de notre région, si éloignée de tous les camps d'internement. Le Comité est persuadé que les expéditeurs apprécieront cette nouvelle combinaison qui leur évitera la confection du pain, l'emballage, le transport à la gare, les feuilles de déclaration, etc...

— Dons des paroisses. — *Report* de la semaine dernière : 2.692 fr. 80 ; Paroisse de Loqueffret, 35 fr. ; Berrien, 82 fr. ; Pont-de-Buis (pain et vêtements), 71 fr. 75 ; Saint-Méen, 50 fr. ; Plouvorn, 328 fr. ; Clohars-Carnoët, 65 fr. 25 ; Rumengol, 25 fr. ; Landunvez, 65 fr. — Total de la souscription des paroisses à ce jour : 3.414 fr. 80.

La Forest-Landerneau. — **Etat récapitulatif des travaux, souscriptions et dons de toute nature émanant des habitants de La Forest,** qui ont été faits en faveur des soldats et des réfugiés depuis le commencement de la guerre jusqu'au 30 Mai 1915 :

Argent : Souscription faite en faveur des œuvres ambulancières, en Septembre 1914.	202 fr.	15
Souscription (Noël aux Armées), Décembre 1914.	50	
Souscription en faveur des blessés.	32	15
Vente des insignes du « 75 »	45	65
Souscription de la Journée Serbe	46	60
Sou du dimanche des élèves pour le *paquet du prisonnier.*	11	
Souscription en faveur des œuvres ambulancières, Avril 1915.	119	90
Vente des insignes de la « Journée Française »	39	50
Total.	546 fr.	95

Dons en nature et travaux des élèves : 4 paquets de tabac (Hôpital temp. nº 13, Brest ; 1 paire de draps ; 1 paire de chaussettes ; 9 paires de chaussettes ; 52 paires de chaussettes tricotées par les élèves ; 20 cache-nez ; 3 caleçons ; 12 chemises ; 3 charretées de paille pour logement des soldats à l'usine de la Grande-Palue, en La Forest (Octobre 1914).

Quêtes faites à l'église : Quête du 24 Janvier 1915 pour les prisonniers en Allemagne et pour les habitants des régions occupées de la France et de la Belgique : 30 fr. ; quête du 16 Mai 1915 pour le *Pain du prisonnier :* 15 fr.

Œuvre de la Sainte-Enfance. — Le Conseil Central de la Sainte-Enfance vient de se réunir, pour répartir entre les missions les aumônes de nos associés.

Les difficultés spéciales de cette année ont empêché ou retardé l'envoi des rapports de beaucoup de Vicaires apostoliques ; dans ces conditions, l'étude comparée des besoins de chaque mission, à laquelle ces Messieurs se livrent avec tant de soins, est devenue impossible. Le Conseil, s'appuyant sur la dernière répartition, a fixé l'allocation au tiers de celle de l'exercice précédent, à prélever sur nos recettes encaissées.

La liste de ces recettes, si amoindries d'une année de guerre, ne sera pas imprimée dans les *Annales,* non plus que le tableau

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de la répartition, mais communiquée seulement à Messieurs les Directeurs de l'Œuvre. Une publication de ce genre appelle des comparaisons, et, pour qu'elle puisse éveiller de l'émulation de diocèse à diocèse, les conditions doivent être les mêmes ; il n'en saurait être ainsi, cette année. Les *Annales* ne contiendront que des remerciements pour les sommes recueillies.

Il importe, au plus haut degré, pour le maintien de notre Œuvre en France de s'occuper, dès maintenant, du prochain exercice.

Dans le volume « La Guerre Allemande et le Catholicisme » publié sous la direction de Mgr Baudrillart, un missionnaire mentionne, parmi les titres de la France chrétienne, sa participation à l'évangélisation des infidèles et l'épanouissement des Œuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance, nées sur le sol français et s'étendant dans tout l'Univers catholique.

La première, depuis sa fondation en 1822 jusqu'en 1913, a recueilli 417.463.781 francs pour aider les missionnaires. La nôtre, plus jeune, avec une contribution bien moindre, proportionnée aux modestes ressources des jeunes enfants, a atteint, de 1844 à 1913, le chiffre de 167.988.662 francs sur lesquels la France figure pour 60.140.685 francs.

Nos chers associés qui aiment tant leur pays ne voudront pas déchoir. Messieurs les directeurs paroissiaux, les zélateurs et les zélatrices n'attendront pas les dernières semaines pour recueillir les cotisations.

Malgré les deuils, il convient de ne pas négliger les fêtes si recommandées par notre manuel, et c'est un fait d'expérience qu'elles servent puissamment la cause de la Sainte-Enfance et la rendent sympathique aux enfants et à leur famille.

Puisse cette Œuvre d'origine française devenir de plus en plus un facteur puissant de l'évangélisation des terres païennes, procurer la gloire de l'Eglise et être un gage de salut pour notre propre pays !

R. de Teil,
Prélat de la Maison de S. S. Benoit XV,
Président du Conseil Central.

Une mission incendiée au Gabon. — On nous communique la lettre suivante :

« Kakamoéka (par Kouilou), Gabon, 4 Mars 1915.

» Bien cher Monsieur,

» J'ai reçu, hier, votre lettre du 16 Janvier. Dans quelles circonstances, Seigneur !

» Samedi 27 Février, le feu a pris dans le dortoir des enfants ; il s'est communiqué avec une rapidité effrayante à toutes les autres cases (en paille). En moins d'une heure, *toute* la mission avec *tout* ce qu'elle contenait n'était qu'un monceau de ruines fumantes. Seule la chapelle a été préservée, à cause de sa toiture en tôle.

» Je suis réduit à la condition de Job : je n'ai plus rien. Avec mes 95 écoliers, nous nous réfugions pour la nuit, et quand il pleut, dans la chapelle. Les enfants s'y tiennent très bien.

» Donc, chers bienfaiteurs, vous qui m'avez donné de quoi faire cette fondation, je compte sur vous pour me permettre de la *refaire.* Paroisses de Landrévarzec, Briec, Plogonnec, Edern, Pleyben, Langolen, Plouhinec, Coray, Tourc'h, Châteauneuf, Quéménéven, et vous, chers bienfaiteurs particuliers, votre œuvre matérielle a été détruite, mais il reste la spirituelle, c'est-à-dire 370 âmes régénérées. De grâce, reprenons courage. Venez de nouveau à mon secours. Les indigènes d'ici donnent l'exemple. Trente d'entre eux se sont offerts, dès le lendemain du sinistre, à travailler gratuitement pendant quelques jours. C'est beau pour ces pauvres gens.

» Que m'envoyer ? Ce que vous avez, dons en nature ou argent, car je n'ai plus rien. Tous les envois pourraient être centralisés chez le P. Procureur, 30, rue Lhomond, Paris V^e^, avec cette mention : « Pour le P. Le Scao ».

» Excusez-moi de vous tendre la main en ce moment affreux de la guerre. Ceux qui ne pourront rien donner pourront du moins prier. Je leur serai à tous vivement reconnaissant.

» Veuillez agréer...

» J.-L. Le Scao. »

Comité de Secours aux Eglises dévastées des régions envahies, *rattaché à l'Œuvre des Tabernacles et des Eglises pauvres.* — Président d'honneur, Son Em. le Cardinal Amette, archevêque de Paris ; président, Mgr Odelin, vicaire général, directeur des Œuvres diocésaines ; directeur, M. l'abbé de Cabanoux, curé de Saint-Thomas d'Aquin.

La situation douloureuse des paroisses dévastées par la guerre a inspiré la constitution de ce Comité. Il a pour but de préparer, dès maintenant, les objets nécessaires à la célébration du culte, afin de les mettre à la disposition des évêques des diocèses éprouvés.

Le Comité associe à ce projet la pensée d'une pieuse réparation pour tous ces actes qui blessent « les habitants dans ce qu'ils ont de plus cher, comme les temples sacrés, les ministres de Dieu, les droits de la religion et de la foi », selon la parole même de notre Très Saint Père le Pape Benoit XV.

Lorsque, revenant de leur lamentable exode, les populations retrouveront leurs foyers en ruines, il ne faut pas qu'à leur détresse morale et matérielle vienne s'ajouter la privation des consolations religieuses. Il faut que le saint Sacrifice de la Messe puisse être célébré, ne fût-ce que dans une grange, à la mémoire des braves vaillamment tombés sur ces champs de bataille, qui deviendront pour tant de familles un douloureux et glorieux pèlerinage.

Les régions qui ont le plus souffert viennent, encore une fois, solliciter celles qui ont été providentiellement épargnées. L'élan avec lequel le pays tout entier répondra à cet appel attestera l'union généreuse de tous les catholiques.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le Comité se propose de grouper autour de l'Œuvre des Tabernacles, qui veut bien lui accorder son patronage, les nombreuses bonnes volontés émues par cette « grande pitié » des sanctuaires en ruines. Ce groupement momentané, *sans rien changer aux œuvres existantes*, permettra d'unir leurs efforts et de coordonner les initiatives individuelles sous l'autorité diocésaine.

Par suite de son union avec l'Œuvre des Tabernacles, le Comité adoptera un fonctionnement analogue. Dans les diocèses qui ne sont pas affiliés à l'Œuvre générale, le Comité, après avoir obtenu l'approbation de Mgr l'Evêque, se mettra en rapport avec le directeur et la présidente de l'Œuvre diocésaine des Tabernacles et des Eglises pauvres. Le Comité centralisera les ressources recueillies et les répartira suivant les demandes exprimées. Toutes les demandes de secours des régions éprouvées devront parvenir à leur Evêché, où elles seront examinées et approuvées, avant d'être transmises à *Mme la Secrétaire générale du Comité de secours aux églises dévastées*, 3, rue Oudinot, Paris.

Selon l'usage de l'Œuvre des Tabernacles, il sera demandé à MM. les Curés des paroisses secourues des messes aux intentions des bienfaiteurs. Les dons pourront être faits avec une affectation spéciale. Les noms des donateurs et des paroisses bienfaitrices pourront être inscrits sur les objets achetés ou confectionnés au moyen de leurs souscriptions. Ces noms, réunis par diocèse, formeront un livre d'or qui sera remis aux évêchés des diocèses dévastés.

Le Comité recevra avec reconnaissance les souscriptions, le produit des quêtes et les dons en nature, tels que vieille argenterie, bijouterie, anciennes robes et étoffes de soie, nappes, morceaux de toile, batiste, mousseline, rideaux de tulle blanc, missels, vases sacrés, chandeliers, enfin tous objets pouvant servir au culte.

Préoccupé, à juste titre, de remédier à la crise de chômage qui sévit en ce moment, le Comité s'efforcera, au moyen des souscriptions, de procurer du travail ; à cet effet, il s'est assuré le concours d'ateliers professionnels expérimentés, habitués à la préparation et à l'exécution souvent délicate des objets nécessaires au culte. Une entente avec les maisons d'orfèvrerie lui permettra d'obtenir les conditions les meilleures. La pensée de l'art liturgique présidera au choix des moindres objets. Une commission, à laquelle les sociétés d'art chrétien ont promis leur concours, sera constituée dans ce but.

Prière d'adresser les dons en argent au Secrétariat de l'Evêché, Quimper ; les dons en nature à Mme de Guébriant (Saint-Pol de Léon), Mme de Lesguern (Peneran), Mme de Mauduit (Quimper), et aux présidentes des différentes œuvres eucharistiques établies dans le diocèse.

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

Page de carnet. — *La fête de Jeanne d'Arc à l'armée. — 15 Mai.* — Au moment où je trace ces lignes, la France catholique, la France tout entière, peut-être, s'apprête au milieu de ses deuils, à fêter sa bienheureuse Libératrice. L'armée, elle aussi, la fêtera, sa patronne, dont la mémoire lui est si chère et Jeanne, semble-t-il, veut en ces jours de supplications, s'attacher de nouveau les cœurs des combattants, par les liens puissants d'une immortelle reconnaissance.

Notre brave régiment, le 19e, l'Invincible, a dû célébrer la bonne Lorraine avant le jour fixé ; de cette cérémonie, toujours je garderai le souvenir...

C'est le soir, un beau soir de printemps où le soleil, merveilleux de splendeur, lance ses rayons couchants dans un ciel très pur. C'est le printemps... et nous sommes en France.

Une cloche tinte. Les soldats arrivent lentement, par petits groupes, causant, joyeux, de ces mille riens qui sentent l'héroïsme et qui constituent la vie en campagne. Ils franchissent le seuil de la modeste église ; des gradés viennent aussi ; des officiers... les hommes se sentent tout fiers de les voir auprès d'eux.

Pas de décor, pas de guirlandes, d'oriflammes, ni de drapeaux ; sur l'autel, quelques bougies de plus peut-être, et c'est tout.

On chante un cantique à Jeanne d'Arc ; on l'a déjà chanté souvent depuis le début des hostilités.

Puis le silence... l'aumônier monte en chaire. Jamais plus respectueuse attention n'accueillit un orateur.

Le panégyrique commence, admirable de simplicité, court, forcément, mais où rien d'essentiel n'aura manqué.

Prêtre et soldat, l'aumônier sent bien ce qui convient à son auditoire. A grands traits, il ébauche la vie de la grande Française, la jeunesse pieuse, les travaux des champs, le sentiment des malheurs du pays, la vocation sublime accueillie avec tant de foi, d'humilité et d'obéissance.

Puis les gestes de Jeanne... Le rêve passe..., les siècles ont disparu, nous vivons avec la Sainte, nous vibrons à ses appels, elle réclame notre ardeur, elle prêche le sacrifice et le prêche d'exemple, elle nous conduit, elle nous entraîne, nous courons à la victoire.

Nous entendons aussi ses conseils : soyez pieux, soyez humbles et disciplinés, soyez chastes ! ce n'est pas une vaine chose que les sacrements ; je veux des soldats qui se confessent et communient.

— Jeanne, qu'il en soit ainsi !

.....La victoire a passé, voici Reims ! la France est sauvée, la France est glorieuse !

Hélas ! le temps s'écoule ; c'est le martyre qui commence : le mépris, les cruelles vexations, les perfides entraves :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

C'est Jeanne tombant aux mains de l'ennemi, la captivité, le procès odieux, la condamnation, le supplice, la mort !!!

Qui ne plaint le sort de cette femme, presqu'encore une enfant, que des bourreaux torturent lâchement ; mais quelle émotion ressentent à son souvenir les soldats qui luttent aujourd'hui !

Ils savent ce qu'est la mort, ils l'ont vue de si près ! Hier, ils l'ont bravée, ils la braveront demain ; ils n'ignorent plus rien des périls qui les guettent et, d'avance, ils acceptent sans faiblir les plus grands sacrifices. Ce sont des forts, et cependant je ne sais quelle pitié respectueuse, admirative les saisit en contemplant Jeanne.

— Quoi, si jeune et si brave, si tendre et si héroïque, si douce, si pure, et pourtant martyre !

Nous la sentons présente au milieu de nous, elle nous voit, nous entend, prie pour nous ; prions-la donc, qu'elle nous protège et nous donne la victoire !

La voix du prêtre s'est tue, mais, de tous les cœurs, les invocations jaillissent, pressées, ardentes...

25 Mai. — Ces temps-ci, nous avons beaucoup de travail par suite de notre victoire de Carency. Ce coup a été vraiment superbe et tellement beau que l'état-major d'ici est resté stupéfait de la promptitude avec laquelle cette opération a été menée, d'autant plus que le village près était considéré comme presqu'imprenable. J'ai vu défiler, au pas de parade, devant notre général, 1.026 Prussiens. Oh ! qu'il est laid ce pas, mais en revanche qu'il m'a fait sentir la discipline sévère de l'armée allemande !

Ici, depuis quinze jours, le canon ne cesse de tonner, et cela nuit et jour. Nous sommes tout à fait derrière les grosses pièces d'artillerie et vous pouvez penser que nous sommes loin de la tranquillité de nos presbytères de campagne.

Nous avons, à côté de nous, une ambulance, ah ! que c'est triste ! que c'est navrant ! Mais aussi que de consolations, par ailleurs, en voyant l'église archipleine, le soir, de soldats combattants, surtout de soldats d'un régiment de l'Est, qui doit être l'un des premiers de France par la gloire dont il s'est couvert.

Je vous écris sur mes genoux et je n'ai plus d'encre.

J. S.

28 Mai. — Je suis toujours à la même ambulance, à F....., dans la Marne, et continue parmi les malades mon saint ministère. Le bon Dieu m'a gâté vraiment ; j'ai goûté ici, pendant ces trois mois, d'ineffables consolations, j'ai assisté à des morts édifiantes qui m'ont fait oublier toutes les fatigues de mon service. Pas une seule fois je n'ai été repoussé ; les braves enfants ! ils font le sacrifice de leur vie avec une piété qui, bien des fois, m'a arraché des larmes.

Je puis facilement dire la sainte messe, chaque jour, et le dimanche je vais la dire à un régiment cantonné à quelques kilomètres d'ici... J'en profite pour leur adresser quelques mots et j'ai déjà obtenu des résultats consolants. C'est un régiment du Centre où,

ils me l'avouent eux-mêmes, la foi n'est pas très vive. La première fois que j'y suis allé, j'avoue avoir été déçu ; la seconde, c'était sensiblement mieux, puis c'est allé en augmentant, et dimanche dernier, fête de la Pentecôte, ils m'ont supplié de chanter la messe ; ils s'étaient exercés sans me rien dire et, ma foi, ils se sont tirés d'affaire d'une façon merveilleuse.

Entre temps, nous avons reçu la visite de Son Eminence le cardinal Luçon. Le saint prélat ne regarde ni à son temps, ni à sa peine, ni au danger ; il a eu un mot aimable pour chaque malade, tous ont gardé de sa visite un charmant souvenir. Il a réuni, au presbytère, tous les prêtres soldats des ambulances de la ville ; nous étions une vingtaine environ, tous du XVIII^e^ corps, du Midi, — je suis le seul Breton —. Dans une causerie toute paternelle, il nous a invité à nous réunir ainsi ensemble le plus souvent possible pour nous réconforter en priant. C'est ce que nous faisons, chaque dimanche, quand le service nous le permet. Les dangers que nous courons ici ne sont pas très grands ; chaque matin, à peu près, depuis le retour de la belle saison, quelques bombes d'aéroplane et c'est tout.

J. L. C.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Lettre du Pape remplaçant l'allocution consistoriale qui ne pourra être prononcée.** — L'*Osservatore Romano* a publié une lettre du Pape au cardinal Serafino Vannutelli, doyen du Sacré Collège.

La lettre dit que le Pape aurait voulu tenir, dans les premiers jours de Juin, un Consistoire pour entretenir le Sacré Collège de diverses affaires importantes concernant le gouvernement de l'Eglise. Malheureusement, les événements douloureux s'y opposent. S'adressant au cardinal Vannutelli, le Pape s'adresse donc en même temps à tous les cardinaux.

Le Souverain Pontife rappelle sa première Encyclique dans laquelle il exhortait les gouvernements des nations belligérantes à rendre la paix le plus tôt possible aux peuples ; mais sa voix n'a pas été écoutée, et la guerre continue à ensanglanter l'Europe, et on ne s'abstient pas, sur terre et sur mer, de moyens de lutte contraire aux lois de l'humanité et au droit international.

« Comme si cela ne suffisait pas, le terrible incendie s'est étendu aussi à Notre Italie bien-aimée, faisant malheureusement craindre aussi pour elle la série de larmes et de désastres qui accompagnent habituellement toute guerre, même heureuse.

» Bien que Notre cœur saigne à la vue de tant de malheurs, Nous n'avons pas manqué de continuer à Nous employer à l'allégement et à la diminution des tristes conséquences de la guerre. »

Benoît XV rappelle qu'il a obtenu l'échange des prisonniers impropres désormais au service militaire et qu'il s'est employé à obtenir l'échange des blessés et des malades, encore qu'ils ne soient pas complètement incapables de servir.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Les besoins de l'âme, dit le Pape, ont attiré particulièrement Notre attention paternelle. En conséquence, Nous avons fourni aux aumôniers militaires de très grandes facilités les autorisant notamment à user, pour la célébration de la messe et pour l'assistance aux mourants, des privilèges qui ne sont accordés que dans des circonstances tout à fait exceptionnelles.

» De ces facilités et de ces privilèges, Nous voulons que puissent user non seulement les prêtres actuellement appelés sous les drapeaux comme aumôniers de l'armée italienne, mais encore tous les prêtres servant à un titre quelconque, dans l'armée italienne.

» L'heure que nous traversons est douloureuse, le moment est terrible ; mais *sursum corda !* Elevons nos prières, plus fréquentes et plus ferventes que jamais, vers Celui qui a dans ses mains le sort des nations. »

Le Pape exhorte tous les catholiques à pratiquer avec lui pendant trois jours consécutifs ou séparés, un strict jeûne ecclésiastique pour lequel il accorde une indulgence plénière applicable aussi aux âmes du Purgatoire.

« Que l'écho de Notre voix puisse, dit-il, atteindre tous Nos enfants affligés par l'immense fléau de la guerre et les persuader tous de la part que Nous prenons à leurs peines et à leurs douleurs, parce qu'il y a peu de la douleur de l'enfant qui n'ait sa répercussions dans l'âme du père. »

Le Pape termine en donnant sa bénédiction apostolique. *(Havas.)*

Les nouveaux Evêques. — Mgr Rivière, *évêque de Périgueux.* — Mgr Rivière, curé de Sainte-Madeleine, né en 1859, ordonné prêtre en 1882, curé de la Madeleine depuis 1906, était depuis longtemps désigné pour cette haute dignité par la voix publique, à raison de sa distinction, de son dévouement et des rares qualités administratives qui l'avaient fait choisir, très jeune encore, pour diriger l'importante paroisse qui garde l'entrée des boulevards parisiens.

Mgr Lenfant, *évêque de Digne.* — Comme l'ancien curé de la Madeleine, le nouvel évêque de Digne appartient au diocèse de Paris.

Son zèle apostolique, son éloquence, son entrain avaient souvent aussi fait prononcer son nom pour l'épiscopat. Soit comme supérieur des Missionnaires diocésains, soit comme curé de Saint-Antoine, M. Lenfant s'est toujours dépensé sans compter, et il continuera, sur le siège de Digne, le pieux, saint et infatigable prélat en qui Chambéry a la joie de saluer son archevêque. Né en 1858, Mgr Lenfant était depuis 1906 curé de Saint-Antoine.

Mgr Berthoin, *évêque d'Autun.* — Le diocèse d'Autun, qui pleure en Mgr Villard un évêque très aimé, trouvera en Mgr Berthoin un chef orné de toutes les qualités qui font les épiscopats féconds. Né en 1855, ordonné prêtre en 1878, il est vicaire général depuis 1911. C'est comme supérieur du Grand Séminaire, si nos souvenirs sont très exacts, qu'il s'était attiré à Grenoble l'es-

time et l'affection universelles qui lui permirent de rendre à son diocèse des services inappréciables, par lesquels il préludait à la mission qui lui est confiée. Sa doctrine théologique et canonique est au surplus remarquable.

Mgr Costa de Beauregard, *évêque de Dijon.* — Le nouvel évêque de Dijon est né à Paris en 1868. Il est connu par son incomparable dévouement à la direction de l'admirable orphelinat de Chambéry. Le diocèse de Dijon verra venir avec joie ce saint et dévoué prélat qui porte si dignement un nom illustre.

Mgr du Bois de la Villerabel, *évêque d'Amiens.* — Issu d'une très ancienne famille bretonne, Pierre-Florent-André du Bois de la Villerabel est né à Saujon (Charente), le 28 Juin 1864. La prêtrise lui fut conférée à Saint-Brieuc, le 17 Juillet 1887. Après un complément d'études théologiques et canoniques à Rome, il devint secrétaire de l'Evêché, puis directeur de la *Semaine religieuse* et bientôt, dès la nomination de Mgr Morelle au siège laissé vacant par la mort de Mgr Fallières, vicaire général de Saint-Brieuc. Outre ses œuvres oratoires très appréciées, M. de la Villerabel prit une part très active au mouvement provincial de décentralisation, tant en organisant l'enseignement agricole dans les écoles primaires qu'en fondant le comité de préservation du breton pour la défense de la langue celtique. Plusieurs biographies et brochures, la contribution importante qu'il apporta au procès de Jean-Marie de la Mennais lui assurent une place parmi les meilleurs hommes de lettres du département des Côtes-du-Nord. Il devient, par une réciprocité quelque peu intentionnelle sans doute, Pasteur du beau diocèse d'Amiens, qui a donné Mgr Morelle au diocèse de Saint-Brieuc.

Mgr Le Senne, *évêque de Beauvais.* — Le diocèse de Vannes va perdre, en M. le chanoine Le Senne, un prêtre éminent par les plus belles qualités du cœur et de l'esprit. Depuis une dizaine d'années, M. le chanoine Le Senne avait apporté à l'administration du diocèse une collaboration active et éclairée consacrant à l'organisation et au développement des œuvres toute l'ardeur de son zèle apostolique et les ressources de son beau talent. M. le chanoine Le Senne avait été d'abord professeur à Sainte-Anne, puis directeur au Grand Séminaire, secrétaire de l'Evêché, et vicaire général. La voix publique l'avait désigné déjà pour un poste plus élevé et le Souverain Pontife, en l'appelant à l'évêché de Beauvais, ne fait qu'offrir au zèle ardent du nouvel Evêque un champ plus vaste que son activité aura bientôt fait de couvrir d'une moisson d'œuvres.

Nous sommes particulièrement heureux d'offrir nos respectueuses félicitations à Mgr de la Villerabel et à Mgr Le Senne que les circonstances ont amenés souvent parmi nous, et à Mgr Costa de Beauregard qui, par les alliances de sa famille, se rattache également à notre diocèse.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Notice explicative détaillée sur les modifications d'horaires projetées pour le 20 Juin. — *Ligne de Paris à Nantes-Quimper et Embranchements :*

Création au départ de Quimper (départ à 7 h. 15) d'un train express de jour sur Paris, en un prolongement du train express B. K. qui sera retardé d'environ 3 heures entre Nantes (départ à 12 h. 12 au lieu de 9 h. 11) et Paris-Quai-d'Orsay (arrivée à 19 h. 30, au lieu de 17 h. 13).

Accélération des trains de service journalier 409 (marche C. J. entre Redon et Quimper), pour le faire correspondre à cette dernière gare avec le train 541 sur Landerneau-445 (marche C. K. entre Savenay et Quimper) et 506 (marche D. K. entre Quimper et Auray).

Avance du train 82018 (Concarneau-Rosporden) pour sa correspondance à Rosporden avec le C. J. remplaçant le train 409, et retard du 82019 pour lui faire relever le train 37 Etat venant de Carhaix.

Retard d'environ une heure des trains 83015 (sous le N° 83017 entre Quimper et Pont-l'Abbé) et 84015 (entre Quimper et Douarnenez) pour augmenter d'autant le séjour à Quimper.

Ligne de Nantes au Croisic :

Les relations entre Nantes et Saint-Nazaire, qui avaient fait l'objet de demandes pressantes de la Chambre de Commerce de Saint-Nazaire, seront également améliorées.

LES OBLIGATIONS DE LA DEFENSE NATIONALE

En faisant connaître au pays l'importance des dépenses de Juillet à Octobre, qui dépasseront 1 milliard et demi par mois, le ministre des finances a tracé par là même, son devoir au pays tout entier. A l'immensité des dépenses doit répondre l'énormité des ressources : les bons et les obligations doivent se souscrire partout.

Les obligations émises à 96 fr. 50, rapportant 5 0/0 d'intérêts payables par anticipation, rapportent en réalité 5 fr. 60 0/0 prime comprise. Un projet de loi récemment déposé les assimile pour les placements à remploi aux rentes pour l'Etat. On peut y souscrire chez les comptables publics, dans un bureau de poste, chez son agent de change, chez son banquier, chez son notaire.

Du 1er au 15 Juin inclus, le prix net, déduction des arérages à courir jusqu'au 16 Août lesquels se paient lors de la souscription, ressort à 95 fr. 67.

TUBERCULEUX ANEMIQUES — CONVALESCENTS
Voulez-Vous GROSSIR de 5 KILOS par mois et GUERIR radicalement ? Ecr. : Abbé SEBIRE, Enghien (S-O).

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

Seul Fabriqué à CHATELGUYON
LAXATIF MIRATON
Toutes PHARMACIES LA BOITE 2 Frs
Echantillon gratuit 9 rue Auber (PARIS)

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

30e ANNÉE. Vendredi 18 Juin 1915. N° 25.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE — *Communications de l'Evêché* : Consécration des Familles au Sacré Cœur : Lettre de S. S. Benoît XV au R. P. Matthieu Cranley Boevey ; La Journée de l'Orphelinat des Armées ; Nomination ; Prêtres libérés ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Au Champ d'honneur ; Le « Pain du Prisonnier » ; La Confirmation dans le diocèse en 1915 ; Quimperlé ; Consécration de la France au Sacré Cœur à Saint-Corentin et à Saint-Mathieu ; Saint-Jean-du-Doigt ; Nos prêtres soldats (suite) ; Bibliographie.

III. — Chronique générale : Décret du Saint-Office ; Mgr Costa de Beauregard.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 20 Juin. — 4me Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoire de S. Silvère.
A vêpres, mémoire du suivant.

Lundi, 21. — S. Louis de Gonzague. Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 22. — S. Paulin, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 23. — Vigile de S. Jean Baptiste. Violet.

Jeudi, 24. — NATIVITE DE S. JEAN BAPTISTE. Double de 1re classe avec Octave. Blanc.

Vendredi, 25. — S. Guillaume, Abbé. Double. Blanc.

Samedi, 26. — SS. Jean et Paul, Martyrs. Double. Rouge.

Dimanche, 27. — 5me après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plouguerneau . . . . . du 19 au 26 Juin.
Saint-Goazec . . . . . du 27 au 28 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. La consécration des familles au Sacré Cœur. — ***Lettre de S. S. Benoît XV au R. P. Matthieu Cranley Boevey, prêtre de la Congrégation des SS. Cœurs de Jésus et Marie, au sujet de la consécration au Sacré Cœur de Jésus de chacune des familles catholiques.***

Cher Fils,
Salut et Bénédiction apostolique.

Nous avons lu avec intérêt votre lettre ainsi que les documents qui l'accompagnaient. Ils Nous ont appris le zèle et l'activité avec lesquels vous vous appliquez depuis plusieurs années à l'œuvre de la consécration des familles au Sacré Cœur de Jésus, de sorte que son image étant installée dans l'endroit le plus noble de la maison comme sur un trône Jésus-Christ Notre Seigneur règne visiblement dans les foyers catholiques. Déjà Notre prédécesseur Léon XIII, d'heureuse mémoire, a consacré le genre humain tout entier à ce Cœur divin, et on connaît à ce sujet sa remarquable Encyclique *Annum Sacrum*. Cependant, même après cette consécration collective, la dévotion qui concerne chacune des familles ne paraît pas inutile : bien plus, elle est parfaitement conforme à l'autre et ne peut que contribuer au pieux dessein du Pontife. Ce qui est particulier à chacun, nous touche davantage, en effet, que les intérêts communs. Aussi, Nous Réjouissons-Nous à la pensée que vos travaux ont porté sur ce point des fruits abondants, et Nous vous exhortons à persévérer activement dans l'apostolat commencé.

Rien, en effet, n'a plus d'opportunité dans les temps présents que votre entreprise. Pervertir dans la vie privée comme dans la vie publique le tempérament moral engendré et affiné par l'Eglise, et, après en avoir effacé presque tout vestige de sagesse et d'honnêteté chrétienne, ramener la société humaine aux misérables conceptions du paganisme, voilà ce que trop d'hommes, hélas ! rêvent aujourd'hui et s'efforcent de réaliser, et plût à Dieu que ce fût sans effet. Mais ce que les traits des méchants visent surtout c'est la société domestique. Celle-ci contenant comme en germe les principes de la société civile, ils voient bien que le changement ou plutôt la corruption qu'ils espèrent de la société commune suivra nécessairement celle de la famille dès qu'ils en auront vicié les fondements. Voilà pourquoi on vote la loi du divorce pour ébranler la stabilité du mariage : en forçant la jeunesse à suivre l'enseignement officiel souvent

si éloigné de la religion, on élimine, en une matière d'extrême importance, l'autorité des parents ; et en prônant l'art honteux de satisfaire son plaisir tout en fraudant les droits de la nature, l'impiété tarit ainsi la source même du genre humain et souille de mœurs infâmes la sainteté du lit conjugal. Vous faites donc bien, cher Fils, en prenant en main la cause de la société humaine, d'exciter avant tout et de propager l'esprit chrétien dans les foyers domestiques, en établissant au sein de nos familles la charité de Jésus-Christ pour qu'elle en soit comme la reine. En agissant ainsi, vous obéissez à Jésus-Christ lui-même qui a promis de répandre ses bienfaits sur les maisons où l'image de son Cœur serait exposée et honorée.

Accorder à notre très aimable Rédempteur le culte et l'honneur en question, est donc faire œuvre sainte et salutaire ; mais tout n'est pas là. Il importe aussi grandement de connaître le Christ ; de connaître sa doctrine, sa vie, sa passion, sa gloire : le suivre n'est pas de se laisser guider par un sentiment de religiosité qui émeut facilement les cœurs tendres et mous et tire des larmes faciles mais laisse les vices intacts ; le suivre, c'est l'entourer d'une foi vivace et constante, qui influe tout à la fois sur l'esprit et le cœur, qui dirige et règle les mœurs. Or, la cause vraie pour laquelle Jésus est négligé de beaucoup, et peu aimé de nombre d'hommes, c'est qu'il est presqu'inconnu des premiers et pas assez connu des seconds. Continuez donc, cher fils, vos efforts et votre apostolat afin de susciter à travers les foyers catholiques les flammes d'amour à l'égard du Cœur Sacré de Jésus ; mais efforcez-vous et faites auparavant — c'est Notre volonté — que cet amour dans toutes les maisons que vous visiterez suive, jusqu'à son degré le plus grand et le plus élevé, la connaissance de Jésus-Christ et la connaissance apportée par lui-même de sa vérité et de sa loi.

Et Nous, pour apporter en la matière Notre stimulant à la piété commune, Nous voulons que toutes les faveurs que Notre prédécesseur Pie X, de sainte mémoire, a, dans sa libéralité pontificale, accordées en 1913, sur la demande des évêques du Chili, aux familles de cet Etat qui se consacrent au Sacré Cœur, s'étendent à toutes les familles de l'univers catholique qui feront cette consécration.

Comme gage des biens célestes et en témoignage de Notre paternelle bienveillance, recevez, cher Fils, la Bénédiction apostolique que Nous vous accordons de tout cœur.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 27 Avril 1915, la première année de Notre Pontificat. BENOIT XV, PAPE.

II. **La Journée de l'Orphelinat des Armées.** — Cette journée, fixée à dimanche prochain 20 Juin, a soulevé dans la Presse de graves objections. Nous croyons devoir publier à ce sujet la lettre suivante du cardinal Sévin, archevêque de Lyon, dont nous faisons nôtres les conclusions applicables au diocèse :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Lyon, le 13 Juin 1915.

Monsieur le Curé,

Plusieurs de vos confrères nous avisent qu'ils viennent de recevoir directement de l' « Orphelinat des Armées » une invitation à prêter leur concours à la « Journée » du 20 Juin, comme ils l'ont prêté à celle du 23 Mai, et ils demandent des instructions précises à cet égard.

Les voici :

La « Journée » du 23 Mai se présentait à nous comme un moyen de venir en aide à tous les habitants des pays occupés, sans distinction d'aucune sorte. Qui n'y eût participé ? Entre les représentants du Comité et nous, l'union se fit spontanément. Nous avons encouragé la quête et fait organiser dans chaque paroisse, par le clergé, la vente des insignes. Les catholiques de notre diocèse, en cette occasion, comme en toutes les autres, ont généreusement répondu à notre appel ; nous les en félicitons et nous les en remercions.

Aujourd'hui, le Comité d'organisation de l' « Orphelinat des armées » qui vous écrit, vous prie de concourir avec lui à la prochaine « Journée » du 20 Juin.

Qu'est-ce que ce Comité ? Nous l'ignorons. Il s'adresse à vous, sans passer par notre intermédiaire, ni solliciter notre assentiment.

Que prétend-il ? Il est loin d'être seul à s'occuper des orphelins de la guerre. D'autres institutions, les unes nationales, ayant leur siège à Paris, les autres locales, ayant leur centre en divers diocèses, s'en occupent comme lui. Veut-il étendre à tous les orphelins le bénéfice de la « Journée » du 20 ? Se propose-t-il d'admettre toutes les œuvres à en partager le profit avec lui ? Non. Il ne quête que pour une catégorie d'enfants, que pour ceux dont il entreprend lui-même l'éducation. Il fait œuvre de parti et ne ramasse des ressources qu'en vue de donner à ses pupilles une éducation laïque. De grands journaux parisiens lui ont formellement attribué ce dessein et il n'a pas relevé l'imputation.

Dès lors, votre ligne de conduite est toute tracée :

1° Vous rappellerez aux fidèles que nous avons créé à Lyon et à Saint-Etienne des *œuvres diocésaines* dans le but de pourvoir à l'entretien et à l'éducation des *orphelins de la guerre*. Elles peuvent, dès maintenant, accueillir les enfants auxquels vous vous intéressez.

C'est à ces œuvres nettement catholiques que fidèles et prêtres porteront leur obole, de préférence. Nous nous réservons de vous entretenir, très prochainement et de plus ample façon, de ces organismes nouveaux.

2° Nous ne sommes pas les adversaires des œuvres nationales : elles sont parfois indispensables. Cependant nous ne pouvons patronner celles qui s'organisent de façon à mettre l'Eglise dans l'impossibilité d'exercer le ministère de charité et d'éducation, dont elle a reçu divinement la charge et dans lequel elle a rendu tant de services à la société civile depuis dix-neuf siècles.

3° En conséquence, le clergé et les fidèles de notre diocèse sont invités à s'abstenir de toute participation à la « Journée » du 20 Juin.

MM. les Curés ne participeront, en cette qualité, à aucune œuvre nouvelle, sans nous en avoir auparavant référé.

Lyon, le 13 Juin 1915.

† H.-J., cardinal Sévin,
archevêque de Lyon.

III. Nomination. — Monseigneur a nommé auxiliaire : *A Saint-Pierre Quilbignon :* M. Kergoat, vicaire à Saint-Michel de Brest.

IV. Prêtres libérés. — Les prêtres libérés du service militaire, soit définitivement comme réformés, soit provisoirement comme appartenant aux classes les plus anciennes du service auxiliaire, ont le devoir d'informer l'Evêché de leur libération.

V. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos de l'âme de M. Léost, prêtre instituteur à Ploumoguer, mort des suites de ses blessures à l'hôpital Saint-François-Xavier de Vannes, mardi 15 Juin.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 20 Juin :* messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9 heures, grand'messe à 10 heures, messe militaire à midi. Vêpres à 3 heures, prières, bénédiction du Saint-Sacrement.

Le soir, à 8 heures, réunion des Confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle : chapelet, procession, bénédiction.

Jeudi 24 : Fête de la Nativité de saint Jean-Baptiste : messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8 heures, grand'messe à 10 heures. Il n'y a pas de messe ni à 9 heures, ni à midi.

Vêpres à 3 heures ; prières pour la paix, bénédiction. Il n'y a pas de réunion le soir.

Vendredi 25 : Le soir, à 8 heures cérémonie réparatrice à l'autel du Sacré Cœur, bénédiction.

— Église de Saint-Mathieu. — *Dimanche, 20 Juin :* messes à 5 h. 1/2, 7 h. 1/2, 9 heures et 11 h. 1/2. Grand'messe à 10 heures. — Après vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, prières pour la France et salut.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe recommandée pour la France par la Ligue Patriotique des Françaises.

Tous les soirs : à 8 heures, prières pour la France et bénédiction du Saint-Sacrement.

— Chapelle de la Retraite. — Réunion des Mères chrétiennes. *Mercredi 23 Juin :* à 8 heures, messe, instruction et bénédiction.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Au champ d'honneur. — M. LÉOST, Joseph-François-Marie. — Il y a quelques jours, une lettre de M. l'abbé Noblet, prêtre infirmier à l'hôpital Saint-François de Vannes, nous annonçait l'arrivée dans ses services de notre jeune confrère, M. Léost. C'est une victime des glorieux combats qui nous ont valu la conquête de plusieurs tranchées ennemies à l'Est d'Hébuterne. Il y faisait bravement son devoir lorsqu'un obus éclatant près de lui le couvrit de blessures. On put espérer d'abord, à Vannes, qu'aucune d'entre elles ne serait mortelle. Cependant, vendredi, force fut, devant l'apparition de la gangrène, de le soumettre à une opération.

« L'abbé Léost, raconte M. Noblet, avait communié le matin ; il a été édifiant jusque dans le sommeil provoqué par le chloroforme, il ne cessait de répéter : « Mon Dieu, je vous aime de tout mon » cœur ! Mon Dieu, je vous offre mes souffrances pour le salut de » mon pays ! » La nuit fut plutôt mauvaise.

Le blessé avouait, samedi matin, qu'il avait beaucoup souffert. Un mieux se faisait sentir, cependant ; on espérait même, grâce aux bons soins dont il était entouré, une prompte guérison. Ces espoirs ont été déçus. Un télégramme nous a appris, mercredi, que le cher blessé avait rendu à Dieu sa vaillante et sainte âme. M. Léost n'avait que 32 ans. Il avait été ordonné prêtre en 1909. Son sacrifice, offert en toute connaissance pour son pays, aura été certainement agréable à Dieu : ce sont de ces morts obscures et héroïques qui nous préparent, par les voies cachées de la Providence, les batailles libératrices.

« Le Pain du Prisonnier. » — La « Journée du Pain du Prisonnier » est définitivement fixée au *dimanche 27 Juin*.

A 9 heures, à la Cathédrale, une messe sera célébrée à l'intention des prisonniers vivants et décédés, par M. l'abbé Hablot, du diocèse de Verdun, deux fois grièvement blessé, et décoré de la médaille militaire. Allocution par M. l'abbé Desgranges, chanoine honoraire du diocèse de Limoges.

A 4 heures de l'après-midi, dans la grande salle du Likès, séance générale sous la présidence de Mgr Duparc : conférence par M. l'abbé Desgranges, sur « l'Eglise et les Prisonniers ». L'éminent orateur dira l'œuvre magnifique accomplie par l'Eglise à travers les âges en faveur des prisonniers de guerre, et rappellera ce qu'elle fait et ce que Benoît XV a fait aujourd'hui à cet égard.

Cette conférence sera suivie de projections sur la guerre, ainsi que d'une partie musicale, dans laquelle se feront entendre M. Thomas, le distingué organiste de la Cathédrale, MMmes Hermann et Le Guerranic, ses filles, dont le si précieux concours est toujours acquis à toutes les bonnes œuvres.

Plusieurs artistes du Théâtre-Français, de l'Opéra et de l'Opéra-Comique ayant bien voulu nous promettre également, avec un empressement dont nous leur sommes vivement reconnaissants, de se joindre à eux, nous espérons qu'ainsi notre Œuvre en retirera le plus grand profit, ce qui nous permettra de venir en aide d'une manière plus efficace et plus continue à un plus grand nombre de *prisonniers indigents*.

DONS DES PAROISSES. — Paroisse de Logonna-Daoulas (1er versement), 35 fr. ; Bannalec, 20 fr. ; Pouldavid, 38 fr. 50 ; Bodilis, 69 fr. ; Mellac, 67 fr. 65 ; Pont-Aven, 220 fr. ; La Forêt-Landerneau, 15 fr. ; Plogastel-Saint-Germain, 20 fr. ; Tréméven, 30 fr. ; Goulien, 10 fr.

Report de la semaine dernière : 3.414 fr. 80. — Total de la souscription des paroisses à ce jour : 3.939 fr. 95.

L'œuvre *annexe* des *envois nominatifs* de pain aux prisonniers n'a commencé à fonctionner que lundi dernier, et déjà 128 familles, non seulement de notre département mais du Morbihan, des Côtes-du-Nord, de l'Ille-et-Vilaine, de la Mayenne et de l'Anjou ont adressé au Trésorier la somme de 5 francs pour le premier mois, afin de faire expédier, par la Suisse, à leurs prisonniers, 2 kilos de pain par semaine, à la place du pain qui leur était envoyé directement et leur arrivait la plupart du temps « moisi et immangeable », ainsi que le témoigne nombre de lettres.

La liste des donateurs sera insérée chaque semaine dans les colonnes du *Progrès du Finistère*, ainsi que les sommes reçues.

La Confirmation dans le diocèse en 1915. — Le Haut-Léon et le Tréguier ont été visités, cette année, par Monseigneur l'Evêque au cours de sa tournée pastorale. En quelques paroisses, on avait pu se demander si, dans les circonstances tragiques où nous nous trouvons, la Confirmation aurait eu lieu comme d'habitude : mille difficultés se présentaient, soit pour la préparation des enfants et la retraite à leur prêcher, soit pour l'organisation même de la fête. En réalité, tout a pu se faire presque aussi parfaitement que de coutume ; et il convient de louer, à ce propos, le zèle et l'initiative des pasteurs en même temps que l'infatigable dévouement dont ont fait preuve partout les confrères qu'ils ont appelés à leur aide.

Les populations, de leur côté, ont su docilement se prêter à tout ce que les circonstances exigeaient. Hors des églises, tout l'éclat extérieur a été supprimé : plus d'imposants cortèges et de brillants défilés, plus de maisons richement décorées, plus de rues pavoisées ou fleuries. Seule la voix des cloches s'élevait pour traduire la joie commune et saluer l'arrivée du premier Pasteur.

Cette joie très douce et très sincère, qui se manifestait sur tous les visages quand l'Evêque paraissait, n'effaçait pas l'impression de gravité et de recueillement dont nous avons senti partout que les âmes étaient pénétrées. Plus heureuses que d'autres campagnes françaises, la terre bretonne n'a pas connu les terribles dévastations et les sanglantes horreurs de la guerre ; mais elle en ressent plus que d'autres les deuils et les douleurs, parce qu'elle a donné à la patrie plus d'enfants et qu'elle a aussi par là même chaque

Archives diocésaines de Quimper et Léon

jour plus de victimes. Aussi que de déchirements dans les familles, que d'inquiétudes sur le sort des quatre, cinq, six enfants et plus qui, sur terre ou sur mer, luttent héroïquement pour la défense du pays ; que de deuils aussi et de pertes cruelles ! Du moins ici, la foi et la prière soutiennent les âmes et adoucissent leurs maux ; c'est ce qui fait qu'on ne les voit point abattues, ni découragées, mais au contraire pleines de courage et de résignation chrétienne. Par là s'expliquent, sans doute aussi, l'empressement extraordinaire et l'attitude particulièrement recueillie que nous avons pu constater chez les fidèles, non dans telle ou telle paroisse privilégiée, mais dans toutes, dans le Tréguier et dans le Léon, à Plourin comme à Saint-Thégonnec, à Plougasnou comme à Plouescat, à Saint-Jean-du-Doigt comme à Locquénolé. Le fait était frappant, il était général.

L'affluence des fidèles dans les églises ne fut jamais aussi grande ; malgré les nombreux vides causés par la mobilisation, on pouvait toujours compter un bon groupe d'hommes, là surtout où la confirmation se donnait le dimanche. Tous les assistants s'unissaient du même cœur à la prière pour les défunts, rendue, cette année, plus émouvante par le souvenir donné aux soldats et marins morts pour le salut du pays. Tous écoutaient, attentifs, émus, les paroles que leur adressait Monseigneur et qui correspondaient si bien à leurs propres sentiments. L'Evêque, en effet, disait les épreuves et les espoirs de la Patrie, il compatissait aux deuils et aux souffrances des familles, il rendait hommage à la vaillance de ceux qui combattent, et rappelait enfin à ceux qui restent, le devoir plus pressant que jamais de la prière et de la vie chrétienne.

Les cérémonies ont été en général bien conduites, malgré certaines difficultés d'organisation résultant de la mobilisation des prêtres ou des serviteurs de l'église ; en plusieurs paroisses, elles furent très belles. Il en faut dire autant des processions soit à l'arrivée de l'Evêque, soit à l'issue de la cérémonie ; elles furent presque partout favorisées par un temps magnifique.

Du 15 Avril au 16 Mai, Monseigneur a confirmé, en 61 paroisses (dont 49 visitées, 12 seulement convoquées) un nombre total de 11.048 enfants. On a remarqué chez ceux-ci une tenue excellente, et même dans plusieurs paroisses, tout à fait pieuse et édifiante.

La cérémonie achevée, l'Evêque retrouvait un grand nombre de ces enfants dans les écoles chrétiennes, ou dans les locaux de fortune qu'il a fallu en maints endroits substituer aux classes réquisitionnées. Les murs garnis de drapeaux évoquaient tout naturellement la pensée de la guerre ; aussi n'était-on pas surpris d'entendre ces jeunes enfants, après les remerciements et les joyeux applaudissements adressés à Monseigneur, rappeler le souvenir de leurs pères et de leurs grands frères absents, raconter la bravoure de leurs maîtres, dont plus d'un tombés au champ d'honneur, dire les sacrifices généreusement accomplis pour les blessés ou pour les prisonniers et les prières faites pour la France. Quelques-uns

même, bien inspirés, cherchaient dans les faits de la guerre, les leçons applicables à leur vie d'écolier : « Nous sommes ici, disaient-ils, nous aussi, dans la tranchée ; les ennemis que nous avons à combattre sont la paresse et l'indiscipline, et tous les autres défauts qui empêchent nos progrès. Nous espérons que ces combats ne seront pas perdus ; à l'exemple de nos pères et de nos frères aînés qui sont au feu, nous aussi, nous remporterons la victoire ».

C'est à Brest, dans une école de garçons, que fut tenu à Monseigneur ce fier et patriotique discours. A peine, en effet, rentré de sa longue tournée pastorale, Monseigneur se rendait à Brest, et y séjournait huit jours pour y donner la Confirmation dans toutes les paroisses de la ville et de sa banlieue. Rien ne manqua à l'éclat de ces fêtes, toutes pareilles dans leur ordonnance générale, variant cependant d'une église à une autre par certaines particularités, certaines notes caractéristiques qu'il est impossible de relever dans un aperçu aussi général que celui-ci. 3.845 enfants ont été confirmés au cours de ces cérémonies ; ce qui porte à près de 15.000 le nombre des confirmations conférées en 1915 dans le diocèse de Quimper.

Quimperlé. — **A la mémoire des petits-fils de M. de la Villemarqué.** — Le mardi 15 Juin, à l'occasion du centenaire de la naissance de M. Hersart de la Villemarqué, membre de l'Institut, a été célébré, à l'église de Sainte-Croix de Quimperlé, un service solennel pour lui et pour ses cinq petits-fils morts au champ d'honneur. Autour de la famille se groupait une nombreuse assistance qui remplissait l'église. Monseigneur présidait la cérémonie funèbre, entouré de quinze de ses prêtres, dont six chanoines. Ce fut M. l'Archiprêtre de Quimperlé qui chanta la messe.

Avant l'absoute, Monseigneur prononça l'allocution suivante :

Mes bien chers Frères,

M. de la Villemarqué aimait à rendre hommage aux cendres des morts : « Je ne les ai jamais vu jeter aux vents, disait-il, par ceux qui fouillent nos dolmens, sans une impression pénible. Ces ossements furent ceux de nos pères. Ils méritent notre respect, à quelque époque qu'ils remontent, ils doivent être sacrés pour nous : après le culte de Dieu, il n'y a rien de plus élevé que le culte des morts » (1).

Avec quel frisson de fierté il eût accueilli dans cette église de Sainte-Croix, les glorieux petits-fils dont les restes mortels dorment au loin, mais dont votre affection a tenu à évoquer ici la mémoire, au centième anniversaire de la naissance de leur grand-père, pour envelopper dans la même prière sa longue vie de mérites et leur carrière trop courte, débordante d'exploits chrétiens.

---

(1) *Société archéol. du Finistère*, tome VII, p. 87.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quand mourut, le 8 Décembre 1895, le noble et saint vieillard que nous aimions, l'historien de notre Province, La Borderie, écrivit que, pour la Bretagne, ce jour marquerait la date « d'un deuil national ».

Son deuil va se confondre avec celui de ses petits-fils. Ils sont morts en soldats, et tous nos deuils militaires sont nationaux.

Au cours d'une guerre où nos plus jeunes combattants ont si bien donné la réplique à leurs aînés sur les champs de bataille, dans une ville où déjà toutes les classes de la société ont si vaillamment payé leur dette au pays, qu'il nous soit permis, sans séparer de la cause et de la gloire communes ces victimes choisies, de leur accorder dans cette église un hommage de famille plus intime, qui rassemble autour d'eux les cœurs de ceux qui les ont mieux connus, et de placer, sous le regard de Dieu et de la France, auprès du nom du grand chrétien qui fut *Théodore-Claude-Henri Hersart de la Villemarqué*, membre de l'Institut, le nom de ceux qui furent les fils de ses enfants, *Henri* et *Augustin Bréart de Boisanger*, *François*, *Xavier* et *Paul Hersart de la Villemarqué*, morts tous les cinq pour la Patrie.

Le plus souvent, on meurt comme on a vécu, mes Frères. S'il y avait encore ici des jeunes gens, je leur dirais : « Tu es né chrétien, garde-toi bon chrétien. Tu seras plus sûr d'être toujours bon Français. Ne sois pas un timide : professe hardiment ce que tu crois : sois apôtre. Arme-toi de la vérité totale. Ne sois pas neutre. Sois un militant. Tu as des devoirs : remplis-les. Tu as des droits : défends-les. Mets toujours ta conduite d'accord avec tes principes. Dans toutes les situations du monde, ces règles de vie sont applicables. A ton rang, dans ton pays, tu peux faire partie d'une élite, et exercer ton influence, à la façon d'un apostolat aussi utile à l'Eglise qu'à la France. Cette manière de les servir n'est pas la moins féconde. Elle fournit tous les jours au pays des héros. »

Si les jeunes gens ne peuvent m'entendre, je livre ma parole aux enfants. Leur présence ici fera la joie du fondateur de leur école, pour lequel nous prions. Ils n'oublieront pas sa charité, ni ses leçons.

Et, s'il n'y avait pas d'enfants dans l'auditoire, c'est aux parents que je ferais mes recommandations, en leur rappelant que, dans une famille, l'éducation de l'enfant est presque toujours parfaite, lorsque le père est à la hauteur morale de la mère, et que tous les deux sont de vrais chrétiens. Les souvenirs que nous évoquons, ce matin, en fournissent la preuve. C'est ainsi que les générations s'enchaînent en se ressemblant, et que l'héroïsme des petits-fils est le couronnement magnifique des traditions de leurs aïeux.

Deux traits essentiels ont marqué la longue carrière de M. de la Villemarqué : la fidélité à Dieu, et le dévouement à la Patrie. *Doue hag ar vro.*

Dieu d'abord ! Il aurait pu dire : « Mon Dieu, j'ai combattu soixante ans pour ta gloire ». On serait tenté de croire que ce qui domine dans sa vie, c'est la grâce et le charme, et que son portrait d'enfant de chœur, peint par Couderc dans le tableau destiné à la chapelle des écoliers de Sainte-Anne d'Auray, du temps des Jésuites, avant 1828, symbolise bien son histoire, en le représentant agenouillé pour offrir des fleurs à la Sainte Vierge. La vérité est que, sans aimer la bataille, il ne l'a jamais fuie. Sa piété a été toute virile. Dans un siècle qui fit la guerre à son Dieu, il fut toujours un vrai fidèle, un fidèle militant, aimant l'Eglise avec une tendresse enthousiaste et prêt à la défendre jusqu'au sang. Très éclairé sur la religion, et l'étudiant jusqu'à l'extrême vieillesse ; cherchant des lumières auprès des prêtres comme dans les travaux d'apologétique contemporains, ne cachant pas plus sa foi catholique à l'Institut qu'au milieu de ses amis, pleurant le crime de Renan et priant jusqu'au dernier jour pour son âme. Combien de fois cette église, dont il connaissait chaque pierre, l'a vu, le matin, recevoir avidement l'Eucharistie, le soir, lire ou méditer longuement devant le Saint-Sacrement ! Il s'y sentait chez lui, comme s'il avait coopéré à sa restauration. Et c'est devant cet autel, en face de la Vierge familière, auprès de cette crypte où il recherchait la trace des Gurthiern et des Gurloëz, qu'il venait puiser ses inspirations d'œuvres paroissiales, pour aider son curé à garder la foi dans les âmes de son pays, par la Conférence de Saint-Vincent de Paul, par le Cercle catholique, par l'enseignement libre, et par les patronages. Si Ozanam et l'abbé Perreyve, qui furent ses hôtes, avaient pu vivre assez pour assister à l'épanouissement de ces œuvres, ils se seraient unis au comte de Mun pour rendre hommage à l'humble auteur de tant de bien discrètement accompli, qui ne tint à sortir de son humilité que le jour où, l'ordre ayant été donné aux fonctionnaires de l'Etat de s'abstenir de toute présence officielle aux processions de la Fête-Dieu, il revendiqua la liberté de sa foi en suivant le dais, pour honorer plus hautement l'Eucharistie, sous le costume solennel des membres de l'Institut.

Le curé actif et reconnaissant avec lequel il rivalisa de zèle pendant dix années entières, pouvait en toute vérité, le jour de ses funérailles, le présenter à sa paroisse, non seulement comme « le père des pauvres », mais encore comme « l'homme de foi par excellence », et j'ajouterai comme le bon soldat de Dieu.

Il aima la Patrie du même cœur. Il n'eut pas à prendre part personnellement aux guerres de son temps. Mais on aurait trouvé en lui, le cas échéant, toute l'exaltation patriotique qui passe de l'âme de nos soldats dans la nôtre. Il aima passionnément la France, comme une mère. Ses études même l'y portaient. Croyez-vous que notre patriotisme Breton, l'ardeur avec laquelle nous étudions notre petit pays, son sol, sa langue,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ses monuments, son histoire religieuse et politique, son âme, nous empêchent de garder pour la grande Patrie l'amour unique auquel elle a droit ? Comptez nos combattants. Comptez nos morts. Quand l'auteur du *Barzaz Breiz* consacre sa vie à sa Province mal connue, et qu'avec Brizeux, Souvestre, Kerdrel, les frères de Courcy, Aurélien de Courson, La Borderie, Le Gonidec, il la révèle à la France et au monde, lui rend ses parures du passé, ses poèmes populaires, ses dialectes épurés, et ressuscite ses vieux saints, ses grands hommes, ses coutumes antiques, c'est pour mieux faire apprécier de la France cette Bretagne rebelle à la conquête mais heureuse de l'union volontaire qu'elle a contractée. La Duchesse devenue Reine a bien le droit d'étaler les richesses matérielles, intellectuelles et morales qu'elle apporte dans sa corbeille, et de montrer à la France entière ce que son domaine, aujourd'hui encore âprement convoité, ajoute au patrimoine national, en réclamant de plus l'honneur de ne se laisser surpasser par aucune autre province dans l'histoire qui se fait et s'écrit depuis l'union des deux pays.

La France paraîtra plus belle aux yeux de ses fils comme aux yeux de l'étranger, à mesure que les archives de ses provinces seront plus minutieusement dépouillées. C'est le mérite de nos savants de marcher à pas sûrs dans cette voie. Leur patriotisme n'y perd rien. Ils sortent de leurs recherches pleins d'une foi plus profonde dans son avenir, avec des aspirations plus réfléchies vers une décentralisation modérée, avec un attachement plus filial à la France envahie, fiers d'avoir ajouté à son passé quelques parcelles de gloire nouvelle, et contribué ainsi à lui préparer des destinées plus calmes et plus sûres.

Telle était l'âme de celui dont je parle. J'apporte ici l'écho de ses conversations pleines de confiance en Dieu et d'espoir dans la Patrie. Il eût tenu le même langage aux bons soldats de l'an 1914 et 1915, et il leur eût loyalement indiqué la source du Patriotisme.

Pour lui, pour nous, la Patrie est la Fille de Dieu. On n'est jamais trop chrétien, quand on veut être pleinement patriote. Le Père de la Patrie, c'est toujours Dieu. Il a créé la nôtre dans le sang et dans les larmes. De ses fils, il réclame pour elle la même fidélité que pour lui-même, hors le cas de conflit grave avec une loi formelle de l'Eglise. Le patriotisme, ainsi élevé par notre foi jusqu'à l'idéal surnaturel, commande plus impérieusement le sacrifice et le couronne plus efficacement, de même qu'il soutient plus fortement les âmes et maintient plus généreusement l'union entre elles. C'est pourquoi le patriotisme breton a tant de simplicité, de discipline et d'endurance.

Ils l'ont montré, tous les cinq, les petits-fils du gentilhomme breton, qui, par leurs parents, ont reçu son empreinte fidèle :

Paul Hersart de la Villemarqué, soldat au 106e d'infanterie, qui meurt à Verdun, le 28 Février dernier, victime vaillante du combat des Eparges, à l'âge de 22 ans.

Xavier Hersart de la Villemarqué, sergent au 116e, qui meurt à 21 ans, le 24 Mars 1915, à l'hôpital royal de Bruxelles, après avoir gravi sans se plaindre son Calvaire de blessé prisonnier, pendant six mois, depuis sa blessure du 5 Octobre, à Mireaumont :

François Hersart de la Villemarqué, capitaine au 124e d'infanterie, « le brave des braves », au témoignage de ses soldats, le fervent de l'Eucharistie, tué à l'ennemi, le 19 Février, à Perthes, à l'âge de 30 ans, en disant à son commandant : « Au revoir ! C'est pour la France ! »

Augustin Bréart de Boisanger, lieutenant de réserve. Il a une évidente vocation militaire. Sa santé le rejette dans la vie civile. Dieu l'y attend pour l'engager dans les œuvres catholiques agricoles, et lui laisse le temps de fonder les Syndicats et l'Office Central, avec des amis qui furent pour lui presque des frères, non par le sang mais par le cœur, *non amici, fratres : non sanguine, corde*. Mais le salut de la Patrie est l'œuvre des œuvres. Il court au front et tombe, à Ovillers-la-Boisselle, dans la nuit du 16 au 17 Décembre, refusant « d'abandonner ses Bretons ». Il avait quarante ans. Le diocèse perd en lui le plus complet de ses hommes d'œuvres, et l'Evêque, le plus docile de ses fils. Puissent les mains qui recueilleront l'héritage de ses travaux, hériter aussi de son zèle, de son expérience, de son désintéressement, et de sa foi. Sur sa tombe il suffira de graver une Croix, avec trois mots : « *Cruce, ense, et aratro :* par la Croix, par l'épée, par la charrue ».

Enfin, Henri Bréart de Boisanger, son frère, capitaine au 114e d'infanterie, écrivain déjà puissant et remarqué, tué à l'ennemi, en pleine victoire de la Marne, le 8 Septembre 1914, après avoir « exalté ses hommes jusqu'au sacrifice ». L'avant-veille, il avait écrit à sa femme une lettre admirable, qui lui donnait rendez-vous au Ciel.

J'offre cette gerbe d'âmes à la France au nom de la Bretagne. Puisse-t-elle en trouver beaucoup de pareilles, si l'holocauste doit se prolonger !

Dieu nous a glorifiés en faisant sa moisson. Il nous a pris des catholiques vertueux, et qui eussent été prêts à mourir pour leur Foi aussi simplement que pour leur Patrie. Voilà le sacrifice qui atteint vraiment toute son efficacité. Il présage sérieusement la victoire, car la sainteté et la pénitence y sont unies au courage. Il ne suffit pas à assurer l'entrée immédiate au ciel. Prions pour nos morts, même pour les plus saints, tout en nous réjouissant dans l'espoir qu'ils vivent déjà pleinement avec Dieu.

Une foule de mourants ne nous donneront pas la même sécurité. La grâce du champ de bataille, le voisinage du prêtre aidant, les sauvera pourtant, nous en avons la confiance, et leur dernière pensée se confondra dignement avec celle de leurs frères, qui connurent mieux leur religion et qui comprirent plus nettement leur devoir de se repentir et d'expier.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Vos prières ne doivent d'ailleurs oublier aucune âme, dans cette masse sans cesse accrue de victimes fraternelles. Réservez une place à part, dans votre memento funèbre, aux fils de votre cité. Ils doivent être plus près de votre cœur.

Les indulgences sont des richesses spirituelles trop peu exploitées. Essayez d'en gagner beaucoup, et soyez généreux dans leur application aux âmes. Inspirez-vous du dogme de la Communion des saints. Partagez avec vos frères. Si vous donnez, Dieu vous donnera.

Il donne à l'Eglise. Il donne à la France. Il donne aux âmes. Il donne le pardon. Il donne la victoire. Il donne la gloire. Il donne la prospérité. Il donne la paix sur la terre et dans le Ciel.

Adressez-lui la prière de Salomon. Demandez pour la France la sagesse. Il me semble que les héros d'aujourd'hui, et le Patriarche qui aurait dans quelques jours cent ans, s'uniraient volontiers pour vous dicter ce conseil. Ils ajouteraient sans doute : « Dans la paix comme dans la guerre, renouvelez fréquemment votre alliance avec Dieu. Il n'y en a pas de meilleure pour le pays et pour vos âmes. »

Consécration de la France au Sacré Cœur. — A Saint-Corentin. — La fête, ainsi qu'elle avait été annoncée le dimanche précédent, a eu lieu à la Cathédrale, le vendredi 11 Juin.

Nombreuses communions, le matin, à toutes les messes, et le soir, assistance considérable à la cérémonie de l'Amende honorable et de la Consécration. Comme aux jours des plus grandes fêtes, la vaste église était comble.

Dès 6 heures, les places les plus rapprochées de la chaire sont occupées. Tout un côté de la nef principale, réservé aux hommes, militaires et civils, ne peut donner asile à tous ceux qui s'y pressent. Le chœur a dû s'ouvrir et recueillir le trop-plein de l'enceinte extérieure.

A 8 heures précises, s'ouvre la cérémonie par un chant fort bien composé par un auteur qui tient à garder l'anonymat et bien exécuté aussi par le groupe des enfants de Marie, en l'honneur du Sacré Cœur ; et Monseigneur monte en chaire.

Pendant une grande heure, l'Evêque tient son immense auditoire sous le charme de sa parole. Il rappelle le caractère de la Consécration de la France au Sacré Cœur, fait connaître le message de la Bienheureuse Marguerite-Marie à la France et à son chef, expose les promesses faites par Dieu au Souverain et à la Nation tout entière, exhorte les fidèles à contribuer par leur action comme par leur piété à l'accomplissement du grand devoir qui lie la France au Sacré Cœur.

Puis, avant de descendre de chaire, devant le Saint-Sacrement exposé, il lit, à haute voix, l'Amende honorable et l'Acte de Consécration solennelle.

La formule, conçue de façon à y faire participer personnellement et directement les fidèles, avait été distribuée dans l'église avant la cérémonie. Tous, avec un ensemble parfait, ont répété les demandes de pardon, les protestations d'amour et les invocations contenues dans la formule. Cette unanimité de la foule répondant à la voix de l'Evêque avait quelque chose de particulièrement émouvant. C'était bien la France s'adressant au Sacré Cœur, dans l'élan de son repentir, de sa foi et de son dévouement. Puisse cette France, restée saine et forte, arrêter l'autre dans son déclin et la ramener à la vérité et au devoir !

Un motet en latin de Denéchau, interprété par les chanteuses, puis le *Tantum ergo* et la bénédiction du Saint-Sacrement terminent la fête, qui laisse dans l'âme de tous une douce et heureuse impression.

— Saint-Mathieu. — La journée du 11 Juin fut préparée d'abord par la semaine du premier vendredi. Comme à l'ordinaire, les enfants, confessés les trois jours précédents, se présentèrent à la Table Sainte ; les bretons, les mères de famille vinrent rendre hommage au Sacré Cœur de Jésus, et la réunion générale du soir fut particulièrement nombreuse.

Le dimanche de la Fête-Dieu, marqué, le matin, par la communion générale des jeunes filles associées du Sacré Cœur et une assistance extraordinaire des deux paroisses à la procession, constitua une magnifique manifestation en l'honneur de l'Eucharistie.

Pendant toute la semaine, le Salut du soir fut très suivi : chez tous les fidèles, on sentait le besoin de se rapprocher de Jésus, de lui témoigner plus d'amour dans les circonstances tragiques que nous traversons. Le vendredi, l'affluence aux messes, à la Sainte Table, allait au cœur et développait la piété. Les enfants eux-mêmes en furent remués. A 5 h. 1/2 de l'après-midi, élèves des écoles libres et communales, au nombre de plus de 400, vinrent s'agenouiller au pied de Jésus. Pendant une demi-heure, dans le plus grand recueillement, ils chantèrent un cantique, récitèrent des prières pour la France et se consacrèrent avec joie au Cœur de Jésus. Je ne crois pas que le souvenir de cette cérémonie s'efface jamais de leur mémoire. Aussi, le soir, quand vint le moment de prononcer l'acte de Consécration, toutes les âmes étaient à l'unisson.

Le cantique *Pitié mon Dieu, c'est pour notre Patrie,* fut réellement enlevé, le chapelet, récité avec la plus grande ferveur. M. le Recteur exposa brièvement le sens et la portée de l'engagement que l'on allait prendre. « *Pardon, ô Seigneur Jésus !* » ne devait pas être une vaine formule, mais exprimer un profond regret du passé de la France, si rempli d'ingratitude envers Celui qui l'avait tant aimée. — « *A vous, ô Seigneur Jésus !* » engage l'avenir, constitue une véritable promesse d'observer la loi de Dieu, de ne pas rougir de Lui. Quand la lecture commença, une seule voix prononça les paroles, mais bien au nom de tous, comme l'attesta, à n'en point douter, l'ensemble avec lequel jaillirent de toutes les

Archives diocésaines de Quimper et Léon

poitrines les invocations enflammées : « *Pardon, ô Seigneur Jésus ! A vous, ô Seigneur Jésus !* » et le vœu unanime : « *Que la France soit à vous, ô Seigneur Jésus !* »

Après la bénédiction, tout le peuple chanta avec entrain le cantique *Je suis chrétien !*

Une pareille cérémonie explique la beauté et le recueillement de la procession du Sacré Cœur le second dimanche du Saint-Sacrement. Toutes les maisons pavoisées, sauf une, toutes les rues jonchées de fleurs, une multitude énorme précédant ou suivant Notre Seigneur : fillettes en blanc, enfants de la première communion, soldats en uniforme, tous bien en ordre, défilant entre deux haies de curieux bien recueillis, au chant des cantiques, au son des fifres et des tambours de la salle Jeanne-d'Arc, entremêlé de chants liturgiques ou de motets merveilleusement exécutés par la chorale de Saint-Vincent.

Le reposoir, adossé à la maison de Mme de Manduit, se dressait, quai de l'Odet, face au Frugy, véritablement beau et majestueux, avec les trois couleurs, dessinées en fleurs naturelles.

L'église, où l'on se pressait en rangs serrés, était absolument insuffisante pour recevoir les fidèles, et ouvrait la grande porte pour permettre à ceux du dehors de suivre la récitation des Litanies du Sacré Cœur, de prendre part à l'Acte de Consécration du genre humain au Sacré Cœur et de recevoir une dernière bénédiction du Saint-Sacrement.

En ce moment, les deux drapeaux français s'inclinèrent avec les têtes des fidèles. *Cor unum et anima una !* N'était-ce pas un touchant symbole de l' « Union Sacrée » ?

Saint-Jean-du-Doigt. — **Fête patronale.** — La fête patronale de saint Jean-Baptiste sera célébrée, cette année, *les 23 et 24 Juin*. Nul doute que les pèlerins ne viennent encore nombreux, cette année, du Tréguier, du Léon et de la Cornouaille, rendre leurs hommages au saint Précurseur et solliciter par son intercession, les grâces abondantes dont la France a besoin à cette époque douloureuse. Dans l'espoir d'être plus sûrement exaucés, nous écarterons, cette année, de la fête, tout ce qu'il y avait autrefois de profane ; nous tâcherons de lui donner le cachet religieux qu'elle possédait du temps de nos ancêtres. Personne n'ignore, dans le pays, que le Pardon de Saint-Jean était autrefois le plus fréquenté de la Bretagne. Nous regrettons de ne pouvoir pas encore, cette année, allumer le traditionnel feu de joie ; espérons que les récalcitrants viendront plus tard à résipiscence.

Programme de la fête. — *Mercredi, 23 Juin :* à 6 heures, messe basse ; à 10 heures, grand'messe chantée par M. Goret, vicaire de Lanmeur ; à 2 h. 3/4, arrivée de la procession de Plougasnou ; à 3 heures, vêpres solennelles, sermon de M. Derrien, recteur de Saint-Martin de Morlaix ; procession au lieu de Pen-ar-Chra ; retour de la procession à l'église paroissiale, où se donne la bénédiction du T. Saint-Sacrement ; vénération des reliques,

Jeudi, 24 Juin : première messe à 4 heures, dite messe des pèlerins ; deuxième messe à 6 heures, et ensuite d'heure en heure, s'il y a des prêtres libres pour les célébrer ; à 10 heures, grand' messe, chantée par M. Derrien ; sermon de M. Goret ; à 3 heures, vêpres suivies de la bénédiction du T. Saint-Sacrement ; vénération des reliques.

Nota. — Pendant ces journées, des prêtres se tiendront à la disposition des fidèles pour entendre les confessions. Des prêtres se tiendront également à la disposition des pèlerins pour la vénération des reliques et la bénédiction des objets de piété.

Un Saint-Jeantin.

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

Proposé pour la médaille militaire. — M. l'abbé Paul Simon, infirmier, est proposé pour la médaille militaire avec le motif suivant : « A fait preuves dans les différentes situations qui lui ont été confiées, d'un zèle, d'un dévouement, d'un tact au-dessus de tout éloge. » M. Simon, qui est depuis le début de la guerre au service des blessés, est vicaire de Tréboul. Ceux qui connaissent son dévouement infatigable, alerte et toujours souriant ne seront pas étonnés du bel éloge et de la superbe distinction qu'il vient de s'attirer. Nous lui en offrons toutes nos félicitations.

A l'ordre du régiment. — Sergent Balbous Yves, de la 1re Cie du 2e régiment de marche de zouaves : « Sachant inspirer à ses » hommes les sentiments les plus élevés, modèle d'esprit de sacri- » fice et de discipline. A été blessé grièvement au cours d'une » reconnaissance faite en avant des lignes. »

Le lieutenant-colonel Decherf *commandant le Régiment.*

M. Balbous, de Quimper, est séminariste. Relativement remis de sa blessure, mais incapable désormais de porter les armes, il est aujourd'hui professeur à l'Ecole Saint-Yves de Quimper où les élèves ajouteront à son enseignement les hautes leçons de patriotisme qui se dégagent de son exemple.

Minden, 10 Mai. — Ici, tout va. La santé, le moral restent généralement bons. J'ai craint, au début, que nos compatriotes, si enclins, comme vous le savez, à des crises de nostalgie, ne se laissent démoraliser par la longueur de leur captivité. Il n'en est rien, Dieu merci. Tous, ou presque tous, acceptent chrétiennement l'épreuve, et beaucoup profitent du temps de l'exil pour le bien de leurs âmes. C'est un plaisir pour nous de constater leur bonne volonté chrétienne. Un moment (après le départ pour les travaux des champs d'un grand nombre de cultivateurs, nos meilleurs paroissiens), nous avons cru que notre chapelle allait se vider ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

mais, contrairement à nos prévisions, nos exercices continuent à être très suivis : c'est à croire que plusieurs de nos compagnons de captivité n'attendaient que le moment où les places seraient vacantes pour les occuper, en sorte que, chaque soir, pour les exercices du Mois de Marie, notre chapelle est pleine comme d'habitude.

Le temps, depuis plusieurs jours, est beau ; autour de nous, dans la campagne et sur les flancs des collines de Westphalie, les arbres sont en fleurs, et à ce spectacle dont je ne jouis hélas ! que de loin, je pense au coup d'œil féerique que nous offrait chaque année, à pareille époque, notre chère Bretagne. K.

BIBLIOGRAPHIE

L'Education dans la Famille (1). — Très opportunément, Mgr l'Evêque de Vannes a réuni, sous ce titre, un certain nombre de conférences et d'instructions qu'il a données aux Mères chrétiennes de sa ville épiscopale et de son diocèse, au cours des retraites et des visites pastorales, où il se dépense avec tant de zèle et d'activité. Ce faisant, il continue, ou plutôt il reprend par la base, comme il le dit lui-même, son œuvre d'éducateur de la jeunesse. Car l'action de l'éducateur, pour se développer et produire des résultats durables, doit être intimement unie à celle des parents et spécialement de la mère, au foyer de la famille. C'est à la mère qu'il appartient de surveiller la merveilleuse éclosion de l'âme de l'enfant qui se trouve, pour ainsi dire, habilitée par la grâce du baptême, à recevoir la vérité révélée.

Certaines de ces conférences rappellent l'opuscule du P. Lécuyer, si justement apprécié dans les collèges catholiques : *Le Prêtre éducateur*. Elles offrent, sous une forme concise et didactique, mais qui n'a rien de l'aridité d'un canevas, tout un système d'éducation propre à établir des convictions profondes. Elles s'adressent à tous ceux que préoccupe le relèvement religieux, moral et national de notre cher pays et, comme l'indique le sous-titre, l'auteur s'est proposé spécialement de travailler *pour la France de demain*.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Décret du Saint-Office.** — Nous sommes heureux de signaler à l'attention de nos lecteurs le décret suivant touchant l'oraison jaculatoire : *Loué et remercié soit à tout instant le Très Saint et très Divin Sacrement.*

« Le 15 Avril dernier, dans l'audience accordée au Révérend assesseur du Saint-Office, N. T. S. P. le Pape Benoît XV, après

(1) *L'Education dans la Famille*, par Mgr GOURAUD. Imprimerie Galles, Vannes ; librairie Beauchêne, Paris.

avoir annulé les indulgences partielles en vigueur jusqu'à ce jour pour ceux qui récitaient en certaines occasions et dans des circonstances déterminées la *louange* : « Loué et remercié soit à tout instant le Très Saint et Très Divin Sacrement », a bien voulu concéder pour cette *louange* une indulgence de trois cents jours applicable aux âmes du Purgatoire. Chaque fidèle pourra gagner désormais cette indulgence toutes les fois que, contrit de cœur, il prononcera la *louange* précitée. Sa Sainteté a d'ailleurs confirmé l'indulgence plénière, elle aussi, applicable aux défunts, que peuvent gagner, une fois par mois, tous ceux qui ont l'habitude de réciter ladite *louange* pendant le mois tout entier. »

(*Acta Ap. Sedis*, 6 Mai 1915.

— **Mgr Costa de Beauregard est admis à renoncer à la dignité épiscopale.** — On lit dans la *Croix* :

« Le Saint-Père a reçu en audience privée, le 7 Juin, comme nous l'avons signalé, Mgr Ernest Costa de Beauregard, dont le nom a paru dans la liste des six évêques récemment élus pour les sièges vacants en France.

» Tout en exprimant au Souverain Pontife sa soumission absolue et très filiale à tout désir et toute volonté du Saint-Siège, Mgr Costa de Beauregard a exposé à Sa Sainteté la situation critique faite au cours des événements actuels aux œuvres dont il a lui-même la direction comme à celles dont il a assumé la responsabilité et qui sont toutes à sa charge personnelle. Le Saint-Père, prenant en considération l'exposé des motifs et l'importance des œuvres soutenues par Mgr Costa de Beauregard, a décidé, par un acte de souveraine bienveillance, de le laisser aux œuvres fondées par sa noble et généreuse famille et qui furent dirigées, pendant de longues années, par son oncle vénéré, le chanoine Camille Costa de Beauregard, mort, il y a cinq ans, en grande réputation de sainteté. Celui-ci a légué à son neveu toutes ses fondations avec leurs lourdes charges et le titre glorieux de « père des orphelins de la Savoie ».

» C'est au jour de la clôture d'une neuvaine faite à Chambéry par les pauvres orphelins pour conserver leur père, que le Souverain Pontife a fait savoir à Mgr Costa de Beauregard qu'il accédait à son désir et agréait sa renonciation à la dignité épiscopale. »

BIBLIOGRAPHIE

Chemin de Croix national pendant la guerre, par M. le chanoine LABITTON, docteur en théologie, professeur de dogme au Grand Séminaire de Poyanne, diocèse d'Aire (Landes). 10e édition (100e mille). — En vente chez M. Legrand, imprimeur, 8, rue de Gambetta, Mont-de-Marsan (Landes).

12 ex , 1 fr. ; 65 ex., 5 fr. ; 100 ex., 8 fr. ; 200 ex., 15 fr. (franco de port ; payer d'avance par mandat-carte).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BANQUE DE L'UNION PARISIENNE

L'Assemblée du 29 Mai dernier, a affecté l'intégralité du compte de Profits et Pertes, soit 9.388 264 fr. à des amortissements du portefeuille et a constitué une provision de 11 000 000 de fr. par un prélèvement sur la réserve spéciale provenant des bénéfices antérieurs non distribués. Cette provision sera vraisemblablement plus que suffisante pour faire face à des moins-values qui ne sont que temporaires. Sur le solde des bénéfices reportés de l'exercice 1913, il a été prélevé 4 000.000 de fr. permettant de distribuer aux actionnaires un intérêt de 5 %, soit 25 fr. par action, payable en deux fois, les 30 Juin et 31 Décembre. La nomination de M. Jacques Mirabaud comme administrateur, en remplacement de M. Gustave Mirabaud, démissionnaire, a été ratifiée, MM. le marquis de Reverseaux, Maurice Mottinguer et Octave Homberg, administrateurs sortants ont été réélus. Le rapport constate qu'une amélioration appréciable s'est déjà manifestée dans la situation générale de la Banque de l'Union qui avait été une des premières à renoncer à se prévaloir des décrets restreignant la faculté de retrait des déposants.

TUBERCULEUX ANEMIQUES — CONVALESCENTS *Voulez-Vous GROSSIR de 5 KILOS par mois et GUERIR radicalement ?* Ecr. : Abbé SEBIRE, Enghien (S-O).

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon*, 52

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

Seul Fabriqué à CHATELGUYON

LAXATIF MIRATON

Toutes PHARMACIES-LA BOITE 2 FCS

Echantillon gratuit 9 rue Auber (PARIS)

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | Maison de Confiance.

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3 rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marques. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

90e ANNÉE. Vendredi 25 Juin 1915. N° 26.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Chaînes de prières ; Denier du culte ; Ecoles ; Quête ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Au Champ d'honneur ; Le « Pain du Prisonnier » ; Envois nominatifs de pain aux Prisonniers ; Pèlerinages d'enfants pour la guerre ; Nos prêtres soldats (suite) ; Bibliographie.

III. — Chronique générale : Rome : Lettre de N. S.-P. le Pape au Cardinal Doyen du Sacré-Collège ; S. S. Benoît XV et les prisonniers ; Une nouvelle Lettre du Cardinal Mercier ; Mort de l'Evêque de Monaco ; La légation des Pays-Bas près le Saint-Siège ; L'incinération sur le champ de bataille ; Que faut-il faire quand on entend sonner un glas ?

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 27 Juin. — 5me Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert. A la messe, mémoire de l'Octave de S. Jean-Baptiste.

A vêpres, mémoires du suivant et de l'Octave.

Lundi, 28. — S. Léon II, Pape et Confesseur. Semi-double. Blanc.

Mardi, 29. — SS. PIERRE et PAUL, Apôtres. Double de 1re classe avec Octave. Rouge.

Mercredi, 30. — Commémoration de S. Paul, Apôtre. Double majeur. Rouge.

Jeudi, 1er Juillet. — Le Précieux Sang de N. S. Double de 2e classe. Rouge.

Vendredi, 2. — Visitation de la Bse Vierge Marie. Double de 2e classe. Blanc.

Samedi, 3. — *Jeûne.* — S. Goulven, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 4. — 6e Dimanche après la Pentecôte. Solennité des SS. Pierre et Paul.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Goazec	du 27 au 28 Juin.
Bénodet	du 29 au 30 —
Telgruc	du 1er au 4 Juillet.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Chaîne de prières et pratiques superstitieuses.— Nous avons déjà plusieurs fois dénoncé comme entachée de superstition et gravement nuisible à la piété des fidèles la dévotion désignée sous le nom de *chaîne de prières*. Cependant, malgré tant d'avertissements prodigués par l'autorité religieuse, il est des personnes qui s'obstinent à faire circuler ces formules superstitieuses, et qui réussissent à les faire accepter et propager par beaucoup d'âmes faibles, craintives ou ignorantes. Comment les unes et les autres ne s'aperçoivent-elles pas qu'en se servant d'une prière que l'Eglise rejette, bien loin d'honorer Dieu et de se le rendre favorable, elles l'irritent et l'offensent, et qu'elles-mêmes chargent leur conscience d'une faute contre la vertu de religion ? — Une fois de plus, Nous condamnons énergiquement cette fausse et ridicule dévotion, et Nous en interdisons l'usage à tous les fidèles.

Nous nous élevons avec la même indignation et la même énergie contre toutes les autres pratiques superstitieuses qui, à la faveur des inquiétudes et des craintes inspirées par la guerre, se répandent en ce moment dans le public : vaines observances, consultations de sorts, de devins et devineresses, etc... Nous condamnons très sévèrement toutes ces pratiques, de quelque nature qu'elles soient, et Nous enjoignons à tous les fidèles de s'en détourner avec horreur et de ne jamais céder à la curiosité qui les porterait à y participer. Et s'il se rencontre des personnes pieuses qui acceptent et propagent ces observances vaines et parfois malfaisantes, Nous leur rappelons que la vraie piété ne peut s'accommoder de pratiques que l'Eglise condamne, qu'il n'y a de piété saine et éclairée que celle qui est en tout parfaitement soumise aux enseignements et aux lois de l'Eglise, aux prescriptions et aux directions données par l'Evêque.

Dans toutes les paroisses du diocèse, MM. les Curés et Recteurs porteront le présent avis à la connaissance des fidèles.

II. Denier du Culte. — Le projet de répartition vient d'être adressé à MM. les Doyens qui doivent le retourner, au Secrétariat de l'Evêché, pour le 10 Juillet au plus tard. Conformément à la circulaire du 31 Janvier 1915, ce tableau ne contient que les noms des prêtres qui sont restés en fonctions ou qui ont été remplacés par des auxiliaires. Il appartient à MM. les Recteurs de nous transmettre, par MM. les

Doyens, les renseignements nécessaires pour que la Commission puisse statuer, s'il y a lieu, sur le cas de ceux qui sont simplement mobilisés ou qui ont été nommés aux fonctions d'auxiliaires dans une autre paroisse.

III. Écoles. — Toutes les demandes de secours doivent être adressées à M. le Secrétaire de l'Evêché, avant le 1er Juillet, suivant le règlement de la Caisse de secours des Ecoles libres (*Ordo*, p. 13).

IV. Quête. — Le dimanche 4 Juillet, une quête sera faite dans toutes les églises du diocèse, pour le Denier de S. Pierre.

V. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos de l'âme de :

M. le chanoine Salaün, le vénéré Doyen du Chapitre, décédé à Quimper, le 23 Juin 1915 ; ses obsèques seront célébrées vendredi, à 10 heures, à la cathédrale de Saint-Corentin ;

M. Perrot, ancien recteur de Loc-Eguiner-Ploudiry, décédé à Ploudaniel, le 16 Juin 1915.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche, 27 Juin :* messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9, 10, 12 heures.

A 7 heures, à la Chapelle, réunion de la Congrégation des Demoiselles : messe, instruction, bénédiction.

Vêpres à 3 heures, bénédiction.

A 4 heures, réunion de la Fraternité du Tiers-Ordre de Saint-François : instruction, bénédiction.

Le soir, à 8 heures, réunion de la Confrérie des Trépassés : instruction, vêpres des Morts.

Mercredi 30 : confession des enfants de la communion privée.

Jeudi : messe de communion, à 7 heures, à l'autel du Sacré Cœur ; le soir, réunion à 8 heures : prières pour la paix, bénédiction, confessions de la veille du 1er vendredi.

Vendredi, 1er Juillet : exposition du Saint-Sacrement, depuis la 1re messe jusqu'à 5 heures du soir, bénédiction.

De 8 à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes.

Samedi 2 : confession des garçons du grand catéchisme.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Ve dimanche après la Pentecôte :* messes à 5 h. 1/2, 7 h. 1/2, 9 heures et 11 h. 1/2. La grand'messe à 10 heures.

Avant vêpres, à 2 h. 1/2, à la sacristie, réunion des zélatrices de l'Apostolat de la Prière. *Après vêpres*, à l'église, réunion de tous les associés. Exposé de l'intention du mois. Prières pour la France, et bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue Patriotique des Françaises.

Confession des enfants : nous confessons, *lundi*, les enfants qui n'ont pas fait la communion privée ; *mardi*, ceux qui l'ont faite ; *mercredi*, les enfants qui ont fait les 1re, 2e et 3e communions. *Mercredi* et *jeudi*, à 7 heures messe de communion.

1er Vendredi du mois : nous confessons *jeudi*, le matin, l'*après-midi*, à partir de 2 heures, et le soir, après 8 heures. *Vendredi*, à 5 h. 1/2, réunion, messe et communion des Bretons, associés du Sacré Cœur. 7 heures, 2e messe ; 8 heures, réunion, messe et communion des Mères de Famille, associées du Sacré Cœur. Toute la journée, le Saint-Sacrement sera exposé. Le soir, à 8 heures, réunion générale où les hommes ont leur place réservée.

Tous les jours : à 8 heures du soir, prières pour la France. Salut.

KERFEUNTEUN. — Chapelle de la Mère-de-Dieu. — *Le dimanche 4 Juillet*, grand Pardon de la chapelle.

Le samedi 3 : à 5 heures, premières vêpres, suivies de confessions.

Le dimanche : messes à 6 et 8 heures.

A 9 h. 3/4, procession « des miracles », autour de la chapelle, suivie par tous les pèlerins portant un cierge.

A 10 heures, grand'messe en plein air, chantée par M le chanoine Uguen, supérieur de Saint-Vincent ; sermon par M. Clec'h, vicaire de Lannilis.

A 2 h. 3/4, chapelet en commun, avec chant des Mystères.

A 3 heures, vêpres, *présidées par Monseigneur l'Evêque de Quimper*. Allocution de Monseigneur ; procession ; bénédiction du Saint-Sacrement.

Le jour du Pardon et tous les jours de l'Octave, indulgence plénière pour toutes les personnes qui, s'étant confessées et ayant communié, font une visite à la chapelle et prient aux intentions du Souverain Pontife.

Chaque jour, pendant la semaine, messes à la chapelle, à 8 h. 1/2, 6 heures et 7 heures.

Trois prêtres seront à la disposition des pèlerins à partir de 5 heures du matin.

Au Champ d'honneur. — R. P. MESSAGER, o. m. i. — Nous recommandons aux bonnes prières de nos chers lecteurs l'âme du R. P. François-Marie Messager, o. m. i., caporal au 65e de ligne, glorieusement tombé au champ d'honneur, le 9 Juin 1915, à l'âge de 26 ans.

Le P. Messager, originaire de Saint-Pol de Léon, venait de finir ses études au Scolasticat des Oblats de Marie, à Liège (Belgique), au moment de la déclaration de guerre. De Jersey, où il se trouvait en vacances, il se rendit immédiatement à Brest, pour se mettre à la disposition des autorités militaires.

Il fut incorporé au 65e régiment d'infanterie, à Nantes, où il resta jusqu'en Octobre, comme interprète et infirmier. Sur sa demande, il fut alors autorisé à accompagner un détachement de son régiment qui partait pour le front.

Il y est resté plus de six mois, se dévouant avec une générosité inlassable au service de ses compagnons d'armes, qui tous l'aimaient et le vénéraient comme le meilleur des amis et le plus charitable des bienfaiteurs. Son emploi spécial consistait à recueillir les blessés et les morts, puis à soigner les uns et à ensevelir les autres.

Ses camarades appréciaient tellement son dévouement, qu'ils l'avaient unanimement proposé pour la croix de Saint-Georges. En attendant, pour lui donner plus de liberté et de facilité dans l'accomplissement de sa tâche, ils l'avaient fait nommer caporal (sans escouade) au mois de Janvier dernier.

Le Père s'était surtout constitué l'apôtre du Sacré Cœur auprès de son régiment. Il fut l'un des initiateurs de l'idée d'un pèlerinage national d'actions de grâces à Montmartre, — idée qu'il fit ensuite propager par le général Cherfils dans l'*Echo de Paris* et par le chanoine Thiriet, o. m. i., dans la *Bonne-Nouvelle*. Il avait foi en la victoire finale, écrivait-il, « à cause du Sacré Cœur de Jésus, dont nos braves soldats sont fiers d'arborer l'image sur leur poitrine : j'ai, en effet, fait venir de Paris 500 petits drapeaux du Sacré Cœur, et ce nombre est insuffisant ».

En un mot, il profitait des mauvaises comme des bonnes fortunes pour exercer son zèle d'infatigable missionnaire. Aussi, que de semences jetées à pleines mains dans les sillons labourés par la mitraille, et quelle riche moisson les anges vont récolter pour les greniers de l'éternité !

C'est au moment où, — venu encourager trois jeunes camarades qui se trouvaient dans une tranchée d'avant-poste, à la ferme de Toutvent (Hébuterne), à 30 mètres des Boches, — il s'était levé pour inspecter l'horizon avant de sortir pour revenir un peu en arrière, qu'il fut frappé au front (au-dessus de l'œil gauche) d'une balle qui lui traversa le crâne, l'étendant raide mort aux pieds de ses amis consternés.

Par une faveur extraordinaire, ceux-ci furent autorisés par leur commandant à ramener son corps jusqu'à Colincamp, où il fut enterré par l'aumônier de la division. Au nom de la double famille du cher défunt, qu'il me soit permis de remercier ici tous ces Messieurs, officiers, aumônier et soldats, d'avoir ainsi si noblement rendu les derniers devoirs au cadavre de celui qui, dans son humble sphère, a tant fait, par ses prières, ses paroles et ses exemples, pour leur rendre la vie plus supportable, la mort plus douce et l'éternité plus sûrement heureuse !

G. M. T.

La lettre suivante qui nous est communiquée par M. Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol de Léon, ajoute à cette notice d'un ami ces intéressants détails fournis par l'adjudant du Père :

« M. Messager est tombé au champ d'honneur, frappé d'une balle à la tête, à l'attaque des positions allemandes devant Sorres (Somme), le 9 Juin, à 7 heures.

» Très brave, il a été cité à l'ordre du jour pour sa belle conduite. C'est une grande perte pour tout le bataillon, où le Père, François Messager, par sa piété, son zèle, sa modestie, son abnégation s'était attiré l'affection de tous ses chefs et de tous ses camarades.

» Huit hommes de son escouade se sont volontairement offerts pour transporter ses restes, à l'arrière des lignes, sous un feu très violent d'artillerie, voulant témoigner ainsi l'affection qu'ils avaient pour leur caporal.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» Il repose dans le cimetière de Mailly-Maillet (Somme), à côté de tant de camarades, qui ont bien souvent reçu ses conseils.

» Le chef de bataillon, ayant su apprécier le caporal Messager, veut lui-même faire part de cette triste nouvelle à son supérieur immédiat.

» Le Père Messager est mort en saint et en bon soldat. Ses dernières paroles ont été : « Je meurs pour mon Dieu et pour la » France ».

» Recevez... » R. I. P.

Le « Pain du Prisonnier ». — Le Comité de l'OEuvre a reçu, lundi, de M. l'abbé Desgranges, un télégramme ainsi conçu : « Suis mobilisé et incorporé demain. Vifs regrets. »

Cette nouvelle causera, nous en sommes persuadés, une profonde déception aux nombreuses personnes qui s'apprêtaient à aller entendre l'éminent orateur. Sur un nouveau champ de bataille, il va désormais pouvoir exercer utilement son apostolat et continuer à se dévouer et à servir son pays ; nous ne l'en plaindrons pas ; au contraire, nous sommes heureux de l'en féliciter, tout en regrettant pour nous ce fâcheux contretemps.

Nous rappelons brièvement le programme de dimanche prochain :

A 9 heures, à la cathédrale, messe à l'intention des prisonniers vivants et défunts ; allocution par M. le chanoine Cogneau, vicaire général ; Monseigneur donnera l'absoute.

A 3 h. 1/2, salle du Likès, matinée de bienfaisance au profit de l'OEuvre.

Première partie : séance musicale avec le concours de M. Thomas, organiste de la cathédrale, de MMmes Herman et Le Guerranic, ses filles, de M. David, de l'Opéra, et de la chorale de Saint-Vincent.

Deuxième partie : vues cinématographiques et cinématophone (films de la guerre).

Dons des paroisses. — Paroisse d'Audierne (2e et 3e versements), 30 fr. ; Saint-Eloy, 25 fr. ; Coatméal, 63 fr. ; Scrignac, 156 fr. 50 ; Bolazec, 23 fr. ; Saint-Pol de Léon (2e versement), 89 fr. ; Bannalec (2e versement), 10 fr. ; Névez, 120 fr. ; Landudec (3e versement), 45 fr. ; Nizon, 76 fr. 15 : Total, 637 fr. 65. — Total des listes précédentes : 3.939 fr. 95. — Total de la souscription des paroisses à ce jour : 4.577 fr. 60.

OEuvre annexe des **Envois nominatifs de pain aux prisonniers** — ***Avis importants.*** — A partir du *1er Juillet, le jeudi de chaque semaine,* en même temps que la remise au *Progrès du Finistère* de la liste des souscripteurs-abonnés de la semaine, nous enverrons à M. l'abbé Ruche, à Genève, la liste des prisonniers avec leur adresse, ainsi que les fonds recueillis.

A l'heure actuelle nos inscriptions atteignent le chiffre de 600.

Pour *beaucoup de raisons,* nous faisons connaître que nous ne pouvons prendre qu'une espèce d'abonnements recouvrables tous les mois, consistant dans le versement d'une somme de 5 francs par mois représentant l'envoi, par la Suisse, de 2 kilos de pain par prisonnier et par semaine. Par conséquent, inutile de nous adresser une plus forte somme, pour qu'il soit expédié une plus grande quantité de pain ou pendant plusieurs mois ; s'il en était ainsi, nous nous verrions forcé de retourner l'argent à l'expéditeur, d'où une perte de temps et des frais inutiles.

Pèlerinages d'enfants, pour la guerre. — « Admirable pèlerinage d'enfants accourus, sur le désir de Monseigneur, pour implorer Jésus, invoquer Celle qu' « on n'a jamais invoquée en vain ». Combien étaient-ils ? Dix mille ? Davantage, sans doute. Ils sont venus en procession derrière les croix et les magnifiques bannières de leurs paroisses, chantant les cantiques bretons si beaux...

» Les confessions et les communions furent ininterrompues... »

C'est ainsi que débutait, dans la *Semaine religieuse,* le récit du pèlerinage d'enfants au Folgoat, le 11 Octobre 1914.

Il y eut procession, vêpres, sermon de Mgr l'Evêque, et nous reproduisons ce passage du résumé qu'en donnait la *Semaine religieuse :* « Et quelle prière peut être plus éloquente que celle des enfants ? Ils ont, par leur innocence et leur bon cœur, un empire spécial sur Notre Seigneur. C'est pour un peuple un rempart efficace qu'une armée d'enfants en prière ! Notre Seigneur disait aux soldats du Sanhédrin : « Mon père pourrait m'envoyer plus de douze légions d'anges ». Selon la volonté divine, ce sont pour nous des légions d'anges que les enfants qui, les mains jointes, défendent devant Dieu la France, du même cœur que les soldats présents sur la ligne de feu. »

Les pèlerinages d'enfants se multiplient en France, la Cornouaille n'est pas restée en arrière. Parmi tous les autres pèlerinages très beaux et très fervents, citons ceux de Locmaria, à Quimper, Locmaria-an-Hent, en Saint-Yvi, Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, en Melgven. La guerre est plus terrible que jamais. Il faut redoubler d'instances. La région quimpéroise profitera de l'octave du Pardon de la Mère-de-Dieu pour un pèlerinage des enfants, le jeudi 8 Juillet prochain et, en communiant, les enfants pourront gagner l'indulgence plénière du Pardon, dont ils appliqueront les fruits à nos soldats morts dans cette épouvantable guerre. Monseigneur bénit très paternellement ce projet.

Nous donnerons, la semaine prochaine, le programme définitif. Les processions partiront de Kerfeunteun, Saint-Mathieu et Saint-Corentin. Outre les messes de communions, le pèlerinage se clôturera par la grand'messe, pendant laquelle un sermon sera adressé aux enfants.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.
(Suite.)

PROMOTION. — M. l'abbé Boulc'h, vicaire de Lanvéoc, déjà cité à l'ordre de l'armée, vient d'être nommé sous-lieutenant, et maintenu au 19e de ligne.

26 Mai. — Je vous parlais dans ma dernière lettre de « nos délices de Capoue ». C'est fini maintenant et la besogne ne manque pas. Vous connaissez par les journaux la victoire de Carency. C'est là que, depuis une dizaine de jours, nous travaillons à relever les blessés et à enterrer les morts... Nous partons donc à deux heures du matin, aux tranchées abandonnées par l'ennemi. Là, dans les boyaux et les gourbis creusés sous terre, gisent d'innombrables cadavres allemands, pour la plupart laissés par nos poilus quand ils effectuèrent leur marche vers Souchez. Ça date de plusieurs jours, et il s'en dégage une odeur horrible... Ces cadavres puants, il faut les retirer de leurs trous, les jeter sur le parapet des tranchées, les identifier, et pour cela nous devons couper leurs vêtements pour prendre la plaque d'identité et aussi les petits objets personnels qui sont mis à part... puis on les enterre dans une fosse commune où l'on jette beaucoup de chaux. Et cette triste besogne, il faut encore l'accomplir en terrain découvert, en vue de l'ennemi et sous sa mitraille. Comme les Allemands tirent mal, leurs premiers obus tombent toujours à côté, mais ils savent rectifier leur tir, et alors ça devient dangereux. Il faut se sauver et se terrer à la place des morts, jusqu'à ce que la rafale cesse. Alors, nouveau travail, puis nouveau danger, et ainsi de suite. D.

4 Juin. — Hier, jour de la Fête-Dieu, je n'ai pu dire la messe, à cause de l'alerte ; j'ai cependant trouvé un moment pour lire le merveilleux office de saint Thomas d'Aquin qui est un réconfort pour l'âme. J'ai sur moi le bréviaire du départ. Puisse-t-il être celui de la paix ! Ces jours derniers, j'ai eu le plaisir de voir plusieurs fois le bon S.., il m'a même servi la messe plusieurs fois. Ah ! les délicieux moments passés ensemble !... Nous espérons beaucoup dans la consécration de Montmartre au Sacré Cœur. Ce qui est certain, c'est qu'il se passera quelque chose dans notre secteur pendant l'octave du Saint-Sacrement. Toutes nos dispositions sont prises pour l'attaque : notre lieutenant vient de nous donner ses dernières instructions. Tout le monde, dans notre compagnie de mitrailleurs, est content d'aller de l'avant. Notre devise est : *Araok ato : evit Doue hag ar vro !...* L.

8 Juin. — Nous ne sommes pas encore partis pour le combat annoncé. Il y a eu seulement deux ou trois fausses alertes. Grâce à ce délai, nous avons pu passer le dimanche de la Fête-Dieu dans

le petit village où nous cantonnons. Nous aurions désiré donner à cette belle fête toute la splendeur qu'elle comporte, mais le qui-vive continuel où nous sommes nous a empêchés de célébrer la fête avec solennité. De plus, la moitié de l'église était occupée par l'ambulance (dont font partie quatre prêtres du diocèse). Nos cérémonies furent attristées par les plaintes des pauvres blessés nouvellement arrivés des tranchées. Pour être plus simples, ces cérémonies n'en furent pas moins pieuses. Les souffrances de nos camarades blessés et souffrants étaient de nature à porter nos cœurs et nos esprits vers Jésus dans l'Eucharistie, le consolateur et la force des âmes affligées. Et puis notre pensée s'envola vers notre chère Bretagne, où Notre Seigneur était si magnifiquement fêté dans les villes et les campagnes.

Aux messes matinales, nous eûmes une nombreuse assistance (militaire bien entendu) et beaucoup de communions. A la grand'-messe, l'église était archicomble : officiers et soldats s'y pressaient. Hélas ! les paroissiens étaient rares : trois hommes (dont le chantre) et une vingtaine de femmes. F.

9 Juin. — Nous voilà revenus au calme après quelques jours de bataille assez chaude. J'ai fait une excursion dans les tranchées allemandes conquises, ces jours derniers. Ce qui reste de ces tranchées montre que ces Boches n'avaient pas précisément le sens de l'hygiène. Leurs gourbis sont d'une malpropreté repoussante... Ah ! le beau travail de notre artillerie dans les lignes allemandes ! Nos tranchées, au contraire, après avoir subi un bombardement méthodique de trois heures, sont restées intactes. L'après-midi d'hier, malgré une affaire assez chaude, ne nous a coûté que 2 tués et 10 blessés. Nos poilus sont contents et prêts à marcher. P.

9 Juin. — Nous sommes en pleine bataille... Cette fois, on nous envoie au secours des brancardiers régimentaires. Ils en ont besoin, les pauvres ! Quand on pense qu'ils évacuent plusieurs blessés par jour, qu'ils les portent sur une longueur de 2, 3 ou 4 kilomètres de boyaux, on n'est plus tenté de les traiter de *bras cassés*, de fainéants. On nous a dit souvent que la sueur des brancardiers était chère. Ceux qui l'estiment tant auraient dû nous voir ces jours-ci, car on aurait pu leur servir un litre de cette liqueur précieuse. Il est vrai que la chaleur était accablante. G.

10 Juin. — Une marmite a écrasé ma chambre, mon lit, mes petites affaires, mon manteau, etc. J'étais allé remplir mon porte-plume : ce porte-plume sera mis sous globe. L.

BIBLIOGRAPHIE. — **Une nouvelle Grammaire française** illustrée, à l'usage du Cours moyen, par M. l'abbé PRIGENT, instituteur à Plougastel-Daoulas, doit paraître incessamment à la librairie Tolra et Simonnet, Paris.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Lettre de Notre Saint-Père le Pape Benoît XV au Cardinal Doyen du Sacré-Collège, sur les malheurs du temps présent.** — Le numéro du 1er Juin des *Acta Apostolicæ Sedis* publie la lettre récemment adressée par Sa Sainteté au Cardinal Doyen du Sacré-Collège. On sera heureux de trouver ici le texte *in extenso*, traduit de l'italien, de cette importante Lettre dont nous n'avons donné qu'une analyse.

« *Au Cardinal Séraphin Vannutelli, évêque d'Ostie, Porto et Sainte-Rufine, Doyen du Sacré-Collège.*

» Monsieur le Cardinal,

» Nous avions le projet de convoquer dans les premiers jours de Juin le S. Consistoire afin de pourvoir aux nombreuses églises actuellement privées de pasteur et de fournir une occasion propice de Nous entretenir avec le Sacré-Collège des Cardinaux des autres affaires graves et urgentes concernant le gouvernement de l'Eglise ; malheureusement, de douloureux événements, connus de tous, Nous en ont empêché.

» Ne pouvant donc adresser la parole à tout le Sacré-Collège réuni, Nous croyons opportun de l'adresser à Vous, Monsieur le Cardinal, pensant bien qu'elle parviendra ainsi à chacun des membres de la vénérable Assemblée, dont vous êtes le digne Doyen.

» Dans Notre première encyclique, mû par le suprême désir de voir cesser l'horrible carnage qui déshonore l'Europe, Nous exhortions les gouvernements des nations belligérantes à se hâter, en considération de tant de larmes et de tant de sang déjà versés, d'assurer à leurs peuples les bienfaits vivifiants de la paix.

« Qu'ils Nous entendent, disions-Nous, ceux qui ont entre » leurs mains les destins des peuples. Il y a certainement d'autres » moyens, il y a d'autres manières de donner raison aux droits » lésés ; que, déposant les armes, ils y aient recours, sincèrement » dirigés par une conscience droite et par la bonne volonté. C'est » la charité à leur égard et à l'égard de toutes les nations qui Nous » font parler ainsi, et non Notre intérêt. Qu'ils ne permettent « donc pas qu'elle tombe dans le vide Notre voix de père et d'ami. »

» Mais la voix de l'ami et du père, Nous le disons accablé de douleur, n'a pas été écoutée ; la guerre continue à ensanglanter l'Europe, et même recourt sur terre et sur mer à des moyens d'attaque contraires aux lois de l'humanité et au droit international.

» Et comme si ce n'était pas assez, le terrible incendie s'est étendu encore à Notre chère Italie, faisant craindre pour elle ce cortège de larmes et de douleurs qui ont coutume d'accompagner toute guerre, même heureuse.

» Pendant que Notre cœur saigne à la vue de tant de malheurs, Nous n'avons pas cessé de Nous employer à alléger et à diminuer,

autant qu'il était en Nous, les tristes conséquences de la guerre. Nous rendons gloire à Dieu qui a voulu couronner de succès les soins que Nous avons pris pour obtenir des nations belligérantes l'échange des prisonniers de guerre inaptes à l'avenir au service militaire.

» De plus, récemment, Nous Nous sommes employé, et avec espérance de succès, en faveur des prisonniers de guerre blessés ou malades sans être tout à fait inaptes au service militaire, afin de rendre moins dur leur sort et de faciliter leur guérison.

» Mais les besoins de l'âme, supérieurs à ceux du corps, ont attiré surtout Notre paternelle attention. Dans ce dessein, Nous avons accordé aux aumôniers militaires de très larges facultés, les autorisant à user, pour la célébration de la messe et pour l'assistance des mourants, des privilèges qui ne peuvent être concédés que dans des circonstances exceptionnelles. De ces facultés et de ces privilèges, Nous entendons munir non seulement les prêtres aujourd'hui appelés à remplir les fonctions d'aumôniers dans l'armée italienne, mais aussi tous les prêtres qui, à un titre quelconque, viennent à se trouver dans les rangs de cette armée. Et tous, Nous les conjurons, par les entrailles de la charité de Jésus-Christ, de se montrer dignes d'une si sainte mission et de ne pas épargner leurs sollicitudes et leurs fatigues pour que les soldats, dans cette rude lutte, ne manquent en aucune manière des ineffables réconforts de la religion.

» L'heure que nous traversons est douloureuse, le moment est terrible, mais *sursum corda*. Adressons de plus fréquentes et de plus ferventes prières à Celui entre les mains de qui est le sort des nations. Recourons tous avec confiance au Cœur douloureux et immaculé de Marie, la très douce Mère de Jésus et notre Mère, afin que, par sa puissante intercession, Elle obtienne de son divin Fils que bientôt cesse le fléau de la guerre et que revienne la paix et la tranquillité.

» Et puisque, suivant l'avis de la Sainte Ecriture, pour attirer sur la terre la divine miséricorde, l'ardeur de la prière ne doit pas être séparée de la générosité du sacrifice et de la pénitence, Nous exhortons tous les fils de l'Eglise catholique à faire avec Nous un jeûne ecclésiastique strict, pendant trois jours, consécutifs ou non, suivant le choix de chacun, et Nous accordons à cette pieuse pratique de mortification chrétienne l'efficacité de faire gagner, aux conditions ordinaires, l'indulgence plénière, applicable aussi aux âmes du purgatoire.

» Puisse l'écho de Notre voix atteindre tous Nos fils éprouvés par l'horrible fléau de la guerre et les assurer de la part que Nous prenons à leurs peines, à leurs afflictions, car il n'est pas pour le fils de douleur qui n'ait sa répercussion dans l'âme du père.

» A vous, Monsieur le Cardinal, et à tous les membres du Sacré-Collège, Nous accordons, avec toute l'effusion de Notre paternelle bienveillance, la bénédiction apostolique.

» Du Vatican, 25 Mai 1915.

» BENOIT XV, PAPE ».

Archives diocésaines de Quimper et Léon

S. S. Benoît XV et les prisonniers. — On aimera à lire cet extrait de l'interview où M. le comte Santucci a exposé à un rédacteur du *Corriere d'Italia* les principales particularités de sa mission en Suisse. M. Santucci est arrivé à Berne le 30 Mai dernier.

« Quand le président, expliqua le comte Santucci, eut été informé par moi du but de ma visite, il exprima immédiatement toute la satisfaction que lui causait l'idée du Pape comme aussi le choix de la Suisse comme le lieu où cette idée aurait pu se réaliser. Il prit une initiative qui se rapprochait de celle du Pape. Ce projet concernait certaines catégories de prisonniers qui, inhabiles au service de guerre, n'avaient pas pu jouir des avantages de l'échange proposé déjà par Benoît XV, parce qu'ils étaient toujours en état de rendre des services intellectuels dans la direction ou dans le commandement des armées combattantes. C'était, en somme, toute la catégorie des officiers et aussi des sous-officiers capables d'être utilement employés dans les services sédentaires. Pour ceux-ci, le gouvernement suisse avait présenté aux gouvernements ses voisins la proposition de les hospitaliser et de les garder avec soin jusqu'à la fin de la guerre. Comme on le voit, c'était là une dernière application, très heureusement conçue par les autorités fédérales, de la proposition du Pape pour l'échange des prisonniers invalides. La nouvelle proposition qui partait, cette fois encore, de Benoît XV, élargissait et complétait ce que les conseillers suisses, mus par des sentiments d'humanité, avaient pensé faire, et, par suite, la proposition pontificale reçut le plein et cordial assentiment du président.

» S. Exc. M. Motta, poursuivit le comte Santucci, me pria d'écrire un mémoire contenant un exposé du projet et des modalités suivant lesquelles ce projet aurait dû s'effectuer, s'engageant à le soumettre sans aucun retard au Conseil des ministres. Le mémoire était bientôt composé et remis dans les mains du président.

» Le rapport rappelait le très vif désir de paix qui a toujours animé Benoît XV, et comment, dans ce but, il avait ordonné des prières et invité toutes les bonnes volontés à la hâter, se déclarant disposé à favoriser de toute son autorité quiconque en prendrait l'initiative parmi les peuples enveloppés dans la furieuse guerre contemporaine. Entre temps, le Pape n'avait pas cessé d'étudier les moyens les plus propres à remédier au moins aux tristes conséquences du conflit, et il avait dans ce but d'abord proposé aux nations belligérantes, premièrement l'échange des prisonniers inhabiles à reprendre les armes, puis celui des détenus civils. Sa paternelle compassion se tournait maintenant vers les malades ou blessés encore valides et il avait, à leur sujet, pensé à proposer à la Suisse de les hospitaliser et à les soigner jusqu'à leur guérison ou jusqu'à la paix conclue. La Suisse s'offrait à la pensée du Pape comme le pays le mieux indiqué pour cette œuvre par ses traditions, par sa coopération à l'échange déjà effectué et par les nouveaux mérites qu'elle acquerrait auprès des Etats européens en donnant son concours à cette nouvelle œuvre de pitié.

» Je consignai ce rapport entre les mains du président Motta,

conclut le comte Santucci, et j'en reçus l'assurance qu'il l'aurait au plus tôt pris en examen avec les autres ministres. La réponse, en effet, était prête le vendredi suivant, et le président lui-même la consigna entre mes mains, me priant de la remettre au plus tôt au Souverain Pontife et y joignant l'expression de toute sa gratitude, de son admiration et de son respect. Je partis le même soir et, le samedi j'étais à Rome pour y rendre compte de l'heureux résultat de ma mission.

— » Pouvez-vous me dire, demandâmes-nous, en quels termes était rédigée cette réponse ?

— » Je crois que oui, car je me les rappelle dans leur substance. La dépêche disait que le gouvernement de la Confédération suisse, instruit par mon entremise de la proposition du Souverain Pontife, désirait exprimer à Sa Sainteté à quel point il avait été ému par le désir du Saint-Père de prendre une initiative aussi bienfaisante pour les pauvres prisonniers, d'autant plus que le gouvernement suisse avait déjà eu une idée analogue et parallèle, savoir l'idée dont j'ai parlé plus haut. Après avoir donc examiné les projets, concluait la réponse suisse, le gouvernement fédéral se sent heureux de pouvoir annoncer au Souverain Pontife qu'il se prêtera volontiers à la réalisation de sa généreuse initiative.

— » Les négociations se sont donc déroulées sans aucune difficulté et avec une vraie cordialité ?

— » Parfaitement. La parole du Pape a été accueillie avec un respect exemplaire, et aucune difficulté — pas même la plus légère, — n'est venue compliquer les négociations dans leur cours rapide et heureux. Le gouvernement suisse s'est vraiment conduit avec un tact exquis et avec une pleine déférence envers la personne du Pontife.

— » En sorte que nous pourrons voir bientôt 20.000 prisonniers passer de la douloureuse agonie des camps de concentration aux commodes stations climatériques de la Suisse, où aucun soin, aucun confort raisonnable ne saurait leur manquer.

— » Cela dépend de l'acceptation des gouvernements intéressés. Comme on le sait, la France a déjà donné son consentement et la Belgique aussi. Celui de l'Angleterre, sans doute, suivra. On attend encore celui des empires du Centre, mais il ne peut faire défaut non plus, puisqu'il s'agit ici d'un devoir d'humanité qui se résout à l'avantage des sujets de chaque gouvernement et, par suite, d'un acte de bonté qui s'impose comme un véritable devoir à tout le monde... »

MALINES. — **Une nouvelle Lettre pastorale du Cardinal Mercier.** — Son Eminence le cardinal Mercier vient d'adresser au clergé et aux fidèles de son diocèse une nouvelle Lettre pastorale, dont nous détachons le passage relatif à l'attitude du Vatican :

« Depuis le commencement de la guerre, des esprits sournois méchants, perfides, se sont acharnés à accréditer la rumeur que

Archives diocésaines de Quimper et Léon

le Pape défunt, Pie X, et Notre Saint Père Benoît XV, le Pape actuel, auraient favorisé financièrement ou moralement nos ennemis, et auraient, par faiblesse, méconnu le droit du peuple belge. Calomnies, mes frères, ce sont des infâmes calomnies.

Le cœur simple, aimant, magnanime de Pie X était incapable, je ne dis pas d'une vilenie, mais d'un semblant de complaisance pour l'injustice, celle-ci fût-elle triomphante. La vérité est que le noble vieillard a succombé aux douleurs qui l'étreignirent, lorsqu'il vit les nations européennes déchirées par des guerres meurtrières, et la Providence ne lui laissa pas le temps d'exprimer en public la sainte horreur que ces débauches sanguinaires lui inspiraient.

» Quant à Notre Saint Père le pape Benoît XV, que pouvait-il faire pour nos Belges qu'il n'ait point fait ?

» Sa toute première bénédiction pontificale fut pour nous ; il a daigné me charger de vous la rapporter en son nom. A deux reprises, une première fois, en union avec plusieurs membres du Collège, une seconde fois, ces derniers jours, il a voulu, malgré la pénurie de ses ressources et la stagnation de l'œuvre du Denier de Saint-Pierre, faire à la Belgique un don généreux. Il a eu la paternelle bonté de nous adresser deux lettres de réconfort à votre intention, sans parler d'une lettre privée, empreinte de la plus affectueuse tendresse, par laquelle il a tenu à soutenir notre courage, en un moment difficile dans les premiers jours de Janvier. Ajoutez à cela sa ferme et noble allocution consistoriale, le 22 Janvier ; ses réponses aux télégrammes du roi des Belges, et de notre gouvernement ; celle au ministre Van den Heuvel, accrédité auprès du Saint-Siège ; l'appui qu'il nous prête par l'intermédiaire de celui qui le représente avec tant de dignité et de dévouement parmi nous, son nonce apostolique à Bruxelles, et si, après tant de si significatifs témoignages de sa toute spéciale prédilection, la Belgique n'est point satisfaite encore, je crains qu'un excès de piété filiale ne l'entraîne à pécher par gourmandise spirituelle. »

Le mandement du cardinal Mercier se termine par la reproduction de la Lettre que le Pape Benoît XV a adressée à Son Eminence, par l'entremise du cardinal Gasparri, et qui accorde à l'épiscopat, au clergé et au peuple de Belgique, une bénédiction particulière.

Mort de l'Evêque de Monaco. — *Monseigneur Arnal du Curel*, évêque de Monaco, est mort à Nîmes, le 5 Juin, à l'âge de 57 ans. Il occupait ce siège épiscopal depuis 1903 et était originaire du diocèse de Nîmes.

La légation des Pays-Bas près le Saint-Siège. — La première Chambre hollandaise a adopté sans discussion le projet de loi autorisant la nomination d'une mission extraordinaire auprès du Saint-Siège.

La deuxième Chambre l'avait adopté par 83 voix contre 10.

L'opposition, par l'organe de M. Nerdmans, objectait que les conversations sont demeurées impossibles par suite du départ de certains diplomates de Rome ; qu'il n'est pas certain que le Saint-Père sera l'intermédiaire de la paix ; que d'autres pays n'ont pas de représentant officiel près du Saint-Siège.

Le ministre des Affaires étrangères, Dr Loudon, a insisté sur ce fait que la Hollande ne devait négliger aucune occasion de favoriser la conclusion de la paix et que le seul moyen de travailler avec le Saint-Siège était l'envoi d'un ministre. Le ministre a ajouté que cette légation a un caractère temporaire et n'est pas la préparation d'une institution permanente. Le ministre de l'Intérieur, Dr Cort van der Linden, a dit que certains craignent pour le caractère protestant de la nation ; mais ce caractère existait alors que la Hollande avait une légation permanente. Une partie du pays est catholique. Personne ne peut nier que le Pape ait une grande puissance au point de vue international. Or, la paix future intéresse grandement le pays et les colonies.

Les catholiques n'ont pas pris part au débat.

L'incinération sur le champ de bataille. — Les lois de l'Eglise, on le sait, interdisent l'incinération des cadavres. Comme M. Lefas l'a, du reste, fort clairement exposé à la Chambre, les familles françaises tiennent à pouvoir venir prier sur la tombe de leurs défunts. Il est évident que, sur le champ de bataille, se présentent des cas de nécessité devant lesquels tout s'incline, mais les principes et les désirs des familles demeurent. C'est pourquoi, comme M. Lefas le proposait et comme le ministre de la Guerre l'a fait entendre, il y a lieu de s'en rapporter à l'autorité militaire pour l'appréciation de circonstances qui ne nécessiteraient aucune loi nouvelle.

Que faut-il faire quand on entend sonner un glas ? — Il faut faire trois choses :

1° Prier pour l'âme du défunt qui vient de paraître devant Dieu et qui a grand besoin d'être assistée ;

2° Songer que ce glas pourrait être le nôtre, si Dieu l'avait voulu, et le remercier de nous avoir épargnés ;

3° Promettre que nous userons bien du temps qu'il nous laisse à vivre.

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître :

Modernes vandales, par L. Darville, chez Vic et Amat, 11, rue Cassettte, Paris. Toute une littérature pleine de foi, d'énergie, d'espoir est née de la guerre. L'histoire, la poésie, le roman, tout concourt à tremper pour de grandes destinées l'âme de la France. Les uns ont songé aux héros des champs de bataille, les autres aux mères qui

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pleurent. M. L. Darville a peut-être voulu surtout rendre service aux blessés et aux malades que l'ennemi guette dans les hôpitaux où ils se remettent de leurs blessures et de leurs maladies. *Modernes vandales* sera pour eux non seulement un sujet d'honnête et patriotique distraction, mois un véritable réconfort. Ce roman chrétien est à recommander aux bonnes personnes qui seraient désireuses d'aider à la diffusion des bonnes lectures dans ces hôpitaux où malheureusement les livres impies ou trop légers ne sont pas rares.

La Victoire du Soldat de Dieu, discours prononcé par l'abbé BRIEL, professeur à l'école libre Saint-François-Xavier, le 9 Mai 1915, au pèlerinage organisé par la Ligue des Femmes françaises, en l'honneur de saint Michel.

Prix : 0 fr. 25 ; par la poste, 0 fr. 30. — En vente à la librairie Gallès, et à l'école Saint-François-Xavier, Vannes.

Très bonne cuisinière — âge requis — demande place dans presbytère. Bonnes références.

Mme François, chez Mme Stéphant, 24, rue du Chapeau-Rouge.

LES OBLIGATIONS DE LA DÉFENSE NATIONALE

Ces obligations, qu'un projet de loi récemment déposé assimile complètement à la rente pour les placements et remplois, sont exemptes de tout impôt présent et futur. Elles sont émises jusqu'au 15 Juin à 95 fr. 67 et du 16 Juin au 1er Juillet à 95 fr. 88. Elles seront remboursées à 100 fr. en 1925 au plus tard. Compte tenu du paiement des intérêts par anticipation et de la prime, le placement ressort à 5.60 %.

Le taux élevé de l'intérêt, la certitude d'une augmentation de capital, l'exemption de toute taxe, même future, d'autres avantages encore, font de l'obligation de la Défense nationale la première des valeurs : y souscrire est le premier des devoirs.

TUBERCULEUX ANEMIQUES — CONVALESCENTS
Voulez-Vous GROSSIR de 5 KILOS par mois et GUERIR radicalement ? Ecr. : Abbé SEBIRE, Enghien (S-O).

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

Seul Fabriqué à CHATELGUYON
LAXATIF MIRATON
Toutes PHARMACIES LA BOITE 2 Fr
Echantillon gratuit 3 rue Auber (PARIS)

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

30e ANNÉE. **Vendredi 2 Juillet 1915.** N° 27.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : un an, France 6 fr. ; Etranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nominations ; Avis.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Apostolat de la Prière.

III. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Kerfeunteun ; Succès scolaires ; Le « Pain du Prisonnier » ; Avis de services ; Nécrologie : MM. Salaün, Doyen du Chapitre, Perrot et Léost ; Au Champ d'honneur ; Pèlerinage d'enfants à la Mère-de-Dieu ; Landerneau ; Plogoff ; La petite Troménie à Locronan ; Pèlerinage du Tiers-Ordre franciscain ; Pour les émigrés Meusiens.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 4 Juillet. — 6me Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert. SOLENNITE DES SS. PIERRE ET PAUL.

A vêpres, mémoires du suivant et de l'octave.

Lundi, 5. — S. Antoine-Marie Zacharie, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 6. — Octave des saints Pierre et Paul. Double-majeur. Rouge.

Mercredi, 7. — SS. Cyrille et Méthode, Evêques et Confesseurs. Double. Blanc.

Jeudi, 8. — Ste Elizabeth, Reine, Veuve. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 9. — De la férie. Vert.

Samedi, 10. — Les sept Frères et leurs Compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Dimanche, 11. — 7me après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Telgruc	du 1er au 4 Juillet.
Lampaul-Plouarzel	du 5 au 7 —
Guerlesquin	du 8 au 10 —
Saint-Sauveur, Trève-Neuvre	du 11 au 13 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Évêque, ont été nommés :

Doyen du Chapitre, M. le chanoine Bourlé, en remplacement de M. le chanoine Salaün, décédé ;

Chanoine titulaire, M. Guéguen, chanoine honoraire, professeur de théologie dogmatique au grand Séminaire ;

Chanoine honoraire, M. Salomon, inspecteur diocésain des écoles libres ;

Aumônier des Religieuses de la Miséricorde de Kernisy, M. Blanchard, vicaire du Chapitre ;

Monseigneur a autorisé M. Pondaven, inspecteur des écoles libres, à porter la mozette de doyen.

II. Avis. — En raison des difficultés particulières qu'éprouvent, cette année, les cultivateurs à récolter leurs foins, Nous permettons à MM. les Curés et Recteurs, s'ils le jugent nécessaire, d'autoriser leurs paroissiens à faire, le dimanche, les travaux de la fenaison. Mais ils devront en même temps leur rappeler que l'obligation d'entendre la messe subsiste intégralement.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

Intention générale pour Juillet 1915 : LES VICTIMES DE LA GUERRE.

Aucune guerre, sans doute, n'aura fait couler tant de sang et de larmes que la guerre actuelle. Que de blessés, d'infirmes, de veuves, d'orphelins, de mères en deuil, d'infortunés de toute sorte elle laissera !

Prions le Cœur très compatissant de Jésus d'adoucir, de consoler tant de souffrances, de soutenir le courage des affligés et de venir en aide à tous.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 4 Juillet :* Solennité de saint Pierre et de saint Paul. Messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9, 10, 12 heures. Vêpres à 3 heures, prières pour le temps de la guerre, bénédiction.

A toutes les messes et aux vêpres, quête pour le Denier de Saint-Pierre.

Le soir, à 8 heures, réunion des confréries du Rosaire et du Scapulaire : chapelet, procession, bénédiction.

Mardi 6 : à 9 heures, service de huitaine pour M. Salaun, doyen du Chapitre.

Jeudi 8 : pèlerinage des enfants à la Mère-de-Dieu. Départ de la procession à 7 heures.

Le soir, à 8 heures, prières pour la paix, bénédiction.

Vendredi 9 : confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Vendredi soir, 2 Juillet :* à 8 heures, réunion générale, où les hommes ont leur place réservée.

Samedi : jeûne et abstinence. — 8 heures, messe de l'Archiconfrérie de N.-D. des Victoires, pour la conversion des pécheurs.

Dimanche : solennité de saint Pierre et saint Paul, messe à 5 h. 1/2 ; réunion et messe des jeunes filles, à 6 h. 1/2 ; messe des enfants à 7 h. 1/2 ; messes à 9 heures et 11 h. 1/2 ; grand'messe à 10 heures.

Le soir, après vêpres, réunion de l'Archiconfrérie de N.-D. des Victoires, procession, salut.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe recommandée pour la France, par la Ligue Patriotique des Françaises.

Mercredi : nous confesserons les enfants et mères de famille qui désireraient communier à la Mère-de-Dieu.

Jeudi : pèlerinage des enfants, à la Mère-de-Dieu, pour la France. Départ, de l'église paroissiale, à 6 h. 1/2, messe de communion, dès l'arrivée. Petit déjeuner, récréation. Grand'messe, à 10 heures. On sera de retour pour midi, au plus tard.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche 4 Juillet*, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

KERFEUNTEUN. — CHAPELLE DE LA MÈRE-DE-DIEU. — Pendant la semaine de l'octave du Pardon de la Mère-de-Dieu, qui se célèbre le 4 Juillet, chaque jour, les messes à la chapelle auront lieu à 5 h. 1/2, et non à 8 h. 1/2, à 6 heures et 7 heures.

Trois prêtres seront à la disposition des pèlerins, à partir de 5 heures du matin.

Succès scolaires. — Nous sommes heureux de publier les succès obtenus par les deux établissements ecclésiastiques de Quimper et le Cours N.-D. d'Espérance.

I. INSTITUTION SAINT-VINCENT. — *Baccalauréat :* Admissibles à l'oral : tous les élèves présentés.

1re Partie, Latin-Grec : Garrec, Jean-Marie, de Lanriec ; Guéguéniat, Louis, de Saint-Nic ; Guilloux, François, de Pont-Croix ; Kerboul, Pierre, de Plouzané ; Le Dréau, Jean, du Cloître-Pleyben ; Le Moal, Jean, du Faouët ; Le Nours, Corentin, de Brest ; Léran, Henri, de Dinéault ; Loussouarn, Joseph, de Coray ; Poupon, Alphonse, de Quimper ; Quéinnec, Joseph, de Douarnenez ; Trégnier, Alain, de Rosnoën ; Tromeur, Eugène, de Rosporden.

2me Partie, Philosophie : Bélégou, Jean, de Quimperlé ; Brénéol, Joseph, de Quimper ; Bréniel, Joseph, de Châteauneuf-du-Faou ; Keromnès, Hervé, de l'Hôpital-Camfrout ; Poulhazan, Charles, de Kerfeunteun ; Toulemont, Jean-Louis, de Loctudy ; Toulemont, Léon, de Pont-l'Abbé.

Brevet élémentaire : 21 élèves de Saint-Vincent se sont présentés aux examens du brevet. 15 ont été admissibles à la 1re série ; 14, à la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

2e série ; 13 reçus définitivement : Mathieu Bescond, de Landéda ; Jean-Marie Coadou, de Pluguffan ; Noël Cornic, de Kerfeunteun ; Louis Gargadennec, de Lambézellec ; Jean Hamon, de Pouldreuzic ; Joseph Henry, de Guipavas ; Jean-Louis Jacq, de Pluguffan ; Thomas Kerandren, de Crozon ; Casimir Marrec, de Lannilis ; Joseph Orvoën, de Moëlan ; Corentin Pelliet, de Dinéault ; Jean-Marie Quélen, de Daoulas ; Xavier Treilu, de Tréboul.

Admissibles : Pierre Le Grannec, de Pleyben, et Jean L'Hour, de Lannilis.

II. École Saint-Yves. — *Première*, Section A. (Latin-Grec) : Baley, Henry, de Châteaulin ; Le Coz, Pierre, de Quimper ; Le Doaré, Jean, de Plomodiern ; Urcun, Marcel, de Quimper.

Section C (Latin Sciences) : Robert Poriel, de Douarnenez ; Marc Seignette, de Quimper.

Philosophie, Section C. (Lettres-Sciences) : Brissieux, Henri, de Châteaulin ; Guégan, Adolphe, de Quimper ; Caroff, Jean, de Landerneau ; du Rusquec, Jacques, de Quimper.

III. Notre-Dame d'Espérance. — *Brevet élémentaire :* Elèves présentées, 9 ; reçues, 7 : MMlles Gion, Guillaumin, Tanguy, Manière, de Lilliac, Chanot et Latour.

La distribution des prix à Saint-Vincent, est fixée au jeudi 8 Juillet. La cérémonie sera présidée par Monseigneur ; elle commencera à 8 h. 1/2 et sera terminée vers 10 heures. On n'enverra pas de lettres d'invitation, mais nous espérons que, malgré les circonstances, les parents des élèves, le clergé et les amis de la maison y assisteront nombreux.

***

L'École Saint Charles, de Kerfeunteun, a remporté des succès au Brevet élémentaire ; deux élèves sur trois présentés : Michel Bourhis, de Kerfeunteun, et Louis Buors, de Trégunc, ont été définitivement reçus.

« **Le Pain du Prisonnier.** ». — La journée du 27 Juin. — La générosité française est inlassable. Il n'est pas une misère pour laquelle elle ne s'émeuve. A Quimper, elle donnait dimanche, à la fois pour les Orphelins de la guerre et pour les prisonniers exposés dans les camps allemands à la torture de la faim.

Malgré la déception éprouvée par l'absence de l'abbé Desgranges, dont on se faisait un plaisir de goûter la parole entraînante, la Journée du *Pain du Prisonnier* a eu un succès complet. Le matin, à la messe de 9 heures, dite par M. Hablot, décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre, la cathédrale était comble. Le chœur, magnifiquement décoré de drapeaux tricolores était occupé par de nombreux officiers et amis de l'Œuvre.

Le soir, le succès ne fut pas moins brillant à la matinée organisée, sous la présidence de Monseigneur, par le Comité du « Pain du Prisonnier ». La partie musicale, chants et morceaux de concert, fut admirablement exécutée par des artistes qui y mirent à la fois leur âme et leur talent incontesté. Ce vrai régal d'amateurs fut suivie d'une séance de cinématographe.

Un contretemps a voulu que les films utilisés ne fussent pas ceux qui étaient annoncés, mais le public n'en a pas moins été empoigné et parfois diverti par les scènes patriotiques qui défilèrent sur l'écran.

Bref, on doit des félicitations et des remerciments très mérités à tous ceux, artistes, cinématographistes, et organisateurs, qui n'épargnèrent rien pour donner aux Quimpérois, dans la joie qu'ils ont éprouvée, comme une participation au bonheur que leur généreuse obole portera bientôt dans les camps où gémissent nos malheureux compatriotes prisonniers.

***

L'Œuvre annexe des *envois nominatifs* progresse chaque jour ; elle donne déjà des résultats inespérés. Mais, en même temps, les lettres des parents nous montrent combien nos malheureux prisonniers souffrent de la faim. Le pain qui leur est expédié par leurs familles et qui met en moyenne 30 à 40 jours pour leur parvenir leur arrive, surtout par les chaleurs, dans un état tel qu'il leur est impossible de le manger ; aussi est-ce encore pour eux une souffrance, ajoutée à tant d'autres, de *voir* du pain de *chez eux* et de ne pouvoir y goûter.

En *quinze jours*, plus de *douze cents familles* de prisonniers *finistériens* nous ont fait parvenir leur abonnement mensuel de cinq francs.

Tous nous remercient de l'initiative que nous avons prise pour venir en aide à leurs chers exilés ; mais nous transmettons ces remerciements, sans en rien retenir, à Mgr l'Evêque de Genève et Lausanne qui, le premier, a eu cette idée si généreuse, si chrétienne, et en même temps si simple dans son exécution.

Il vient de confier l'organisation et le fonctionnement de l'Œuvre à une Française, Mme Voisin, sous la direction de M. l'abbé Ruche, son vicaire général, et nous sommes heureux de citer quelques lignes de notre compatriote à ce sujet.

« ... Jusqu'à présent, tous les colis sont parfaitement arrivés et » *remis* Nous avons pour cela *toutes les garanties* possibles.

» Notre pain, cuit spécialement, peut facilement se conserver » plusieurs semaines ; et il est vraiment bon, nous croyons qu'il » sera agréable aux chers prisonniers et nous sommes vraiment » très heureux de contribuer ainsi à adoucir un peu leur sort. Nous » espérons, Monsieur, que vous aurez entière satisfaction. Nous » sommes bien dévoués à cette œuvre et nous ferons tout notre » possible pour la conduire à bien.

» Croyez, Monsieur, à tout le dévouement d'une Française pour » les chers Bretons. » A. M. Voisin. »

Dons des Paroisses. — Paroisse de Clohars-Fouesnant, 25 fr. ; Goulven, 10 fr. ; Plouvien, 160 fr. ; Plonévez-du-Faou (1er versement), 57 fr. ; Primelin, 26 fr. ; Saint-Rivoal, 10 fr. ; Poullaouen, 5 fr. ; Plozévet, 35 fr. ; Irvillac, 21 fr. ; Bannalec (3e versement), 10 fr. ; Loc-Brévalaire, 8 fr. 65 ; Lanarvily, 17 fr. 35 ; Plogoff,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

70 fr. ; Cléden-Cap-Sizun, 85 fr. ; Loctudy, 10 fr. ; Audierne (4e versement), 10 fr. : Total : 563 fr. — Total des listes précédentes : 4 577 fr. — Total de la souscription des paroisses à ce jour : 5 140 fr.

Avis de services. — Mardi 6 Juillet, à 9 heures, il sera chanté, *à la cathédrale de Saint-Corentin*, un service d'octave, pour le repos de l'âme de M. le chanoine Salaün, doyen du Chapitre.

— Un service anniversaire sera chanté *à Penhars*, le 7 Juillet, à 10 heures, pour le repos de l'âme de M. Le Foll, ancien vicaire de la paroisse.

— Le service anniversaire de M. le chanoine Ollivier, le vénéré curé de Lannilis, sera chanté *à Lannilis*, le mardi 13 Juillet, à 11 heures.

Nécrologie. — I. M. LE CHANOINE LUCIEN SALAUN, *Doyen du Chapitre de la Cathédrale.* — Mercredi dernier, 23 Juin, la nouvelle de la mort de celui que les intimes appelaient *le Saint Homme*, d'autres, *le Petit-Père*, et que tous enveloppaient dans les mêmes sentiments de vénération affectueuse, se répandit très vite en ville, surprit ceux qui n'avaient pas su sa maladie rapide, foudroyante, et affligea profondément tout le monde. Chacun sentait qu'il perdait un ami sûr, un conseiller prudent, un confesseur dévoué, un modèle parfait.

Une extrême bonté, toute faite de loyauté et de droiture, caractérise la vie de ce cher chanoine, que l'on cherchera, et que l'on pleurera longtemps.

Il était né à Brest, le 16 Novembre 1836, d'une famille honorable, modeste, mais solidement chrétienne. Il aimait, dans ces derniers temps surtout, à rappeler ses souvenirs d'enfant, qui se classaient invariablement sous la double forme de ses tentatives de messes à dire, de cérémonies à faire — déjà le professeur de Liturgie et le maître de Cérémonies perçaient en lui —. Ces petites messes enfantines, dites avec un liquide plus fort que le vin, et ces cérémonies tout-à-fait bruyantes ne lui rapportaient guère que des corrections bien appliquées. Hélas ! ces usages de bonne éducation et de vrai redressement par la manière forte n'existent plus, pour le plus grand malheur des enfants qui grandissent volontaires, gâtés et indomptés, et pour le réel châtiment des pères et mères. Ils abdiquent leur autorité, s'attachent à ne point faire pleurer leurs enfants, sauf à pleurer eux-mêmes plus tard. Ils se croient tendres, et ils ne sont que faibles.

Lucien Salaün était appelé à la plus sublime des vocations : Dieu l'avait marqué pour être prêtre. Il entra au Petit-Séminaire de Pont-Croix et fit de fortes études. Cette maison d'éducation, qui a fourni tant de prêtres, était alors dans tout l'éclat d'une prospérité qui devait durer encore de longues années, jusqu'au jour, trois fois triste, où elle fut fermée, confisquée.

Aucun de ceux qui ont assisté à ces scènes si profondément affligeantes n'oubliera jamais ce qu'il a vu et entendu ce jour-là. Et cependant, ce n'était pas la première violation du droit et de la justice ! A l'heure même, où nous traçons ces quelques lignes, notre pensée remonte à trente-cinq ans en arrière, le 30 Juin 1880 : nous revoyons les préparatifs pour chasser de chez eux les Pères de Saint-Joseph : nos oreilles retentissent des coups qui font éclater les portes, et nous nous mêlons au cortège innombrable qui accompagne les victimes à Saint-Corentin ! Que de souvenirs dans cet anniversaire !

Mais, ici, c'étaient des hommes faits, habitués par vocation à la lutte et à l'épreuve, et de taille à la mesurer et à la vaincre. Là, à Pont-Croix, c'étaient des enfants, l'espoir du diocèse : qu'allaient-ils devenir ? Dieu y a pourvu largement ; les pires situations se dénouent aisément sous Sa main puissante.

Au Grand-Séminaire, M. Salaün fut tout entier à sa formation spirituelle et aux études si attachantes de la théologie. A ce double point de vue, il se fit justement remarquer et apprécier de ses supérieurs et professeurs, tous hommes de grand savoir et de hautes vertus. Aussi se trouva-t-il tout naturellement indiqué pour prendre bientôt place dans leurs rangs. Ordonné prêtre à Vannes en 1861 — Mgr Sergent, de grande et impérissable mémoire, était alors à Rome —, il fut nommé vicaire à Saint-Mathieu de Quimper ; mais il ne fait qu'y passer. Au bout de six mois, appelé au Grand-Séminaire comme professeur, il devait y passer plus de dix-huit ans. Il regretta cette bonne et belle paroisse, et fut regretté de ceux qui avaient vu son dévouement, et deviné ses rares qualités sacerdotales.

Au Grand-Séminaire, la vie est austère ; c'est le surmenage intellectuel et la plus stricte ponctualité dans l'observation minutieuse de la Règle. Il connut là les plus belles années de la vie du prêtre qui jette, dans des esprits ouverts et cultivés, les bonnes semences de la science, de toutes sciences, et les délicatesses du cœur dans des cœurs jeunes, ardents, et ne voulant que la plus grande gloire de Dieu par le salut des âmes. M. Salaün a goûté ces travaux durs, mais attachants, de la paternité des esprits et des cœurs.

Cependant, le Grand Séminaire avait aussi besoin d'un Administrateur actif, ferme et bon. On pensa à lui, et il devint Econome. Ce n'était pas une sinécure que de pourvoir à tous les besoins d'un aussi nombreux personnel avec des ressources très modestes, et bien au-dessous de celles que le public lui attribuait. Cette nomination, qui le plongeait dans les questions matérielles — elles ont bien certes leur grande importance —, ne l'enleva point tout-à-fait à sa chaire de professeur ; il enseigna la Liturgie avec une compétence qui en faisait apprécier et aimer jusqu'aux moindres détails.

Les années passaient, occupées, sérieuses, mais non tristes, joyeuses même. On aimait dans ce vieux réfectoire, disparu sans

Archives diocésaines de Quimper et Léon

laisser de regrets, aux heures courtes du délassement nécessaire, à se faire la petite guerre, et le bon M. Salaün y jouait souvent le rôle d'aimable victime volontaire. On lui rappelait telle anecdote qui avait toujours le don de faire sourire : un certain jour — peut-être plus souvent que cela —, M. l'Econome, croyant de sa charge et de sa dignité de tout voir, de tout essayer par lui-même, et de se rendre compte des moindres détails, avait enfourché le vigoureux cheval du Séminaire. *Bayard* était son nom, mais ce *Bayard* ne fut pas longtemps sans reproche. Au bout d'un temps de trot qui parut probablement trop long à tous les deux, le cavalier, au mépris des leçons d'équitation prises sur les *chevaux de bois* de la place de la Liberté, à Brest, perdit les étriers, et se trouva sur le sol dur de la route de Pont-l'Abbé. Un coup de reins sec et un écart de *Bayard* avaient suffi. Hélas! les témoins ne manquaient pas.

Ce sont là des petites histoires et légendes qui font toujours la joie des centres où l'on mène la vie la plus sérieuse et la plus studieuse !

Déjà chanoine honoraire en 1877, M. Salaün fut nommé chanoine titulaire de la cathédrale en 1879, et quelques années après, doyen du Chapitre. Sa place était indiquée parmi ces prêtres vénérables du clergé, voués à la prière, de si parfait exemple, et toujours prêts à rendre les meilleurs services de la sûreté de leur doctrine, de leur zèle ardent, et de leur expérience consommée.

Le nouveau chanoine titulaire se classait naturellement parmi les prêtres les mieux doués pour entendre les misères humaines, y apporter les remèdes divins des sacrements, et consoler jusque dans leurs défaillances les natures faibles, mais de bonne volonté quand même. Pendant trente-six ans, on le vit courir à son confessional, y rester des journées entières, et même faire le guet tout près, comme pour ne laisser échapper aucune *proie* à son zèle pour Dieu seul. Trente-six ans de cette vie la plus fatigante, la plus méritoire, la plus délicate ! que d'âmes sauvées ! de cœurs meurtris pansés, de larmes essuyées, d'espérances revenues ! Son assiduité près des malades fut admirable, consolante et bénie. Ses aumônes dépassèrent ses ressources ; mais lui ne se souciait que de soulager les misères connues ou cachées : Dieu seul a vu les élans de son cœur prodigue.

Et comme si ce travail intense à Saint-Corentin ne lui suffisait pas, il s'en allait par la ville, dans les Communautés, confesser de bonnes et saintes Religieuses, avides de ses conseils et de sa direction. Les Sœurs du Bon-Secours, les Dames du Sacré-Cœur, et tant d'autres pourraient dire son exactitude et l'intérêt qu'il leur portait. Il aurait tant voulu les voir heureuses et rassurées ! Cependant, la persécution battait déjà son plein; et lui, bon, droit, incapable de toute malice, assurait que les jours mauvais ne viendraient pas, ou que, s'ils venaient jamais, ils ne dureraient pas. Hélas ! le *prophète* se trompait. Quand il vit le Séminaire fermé — son cher Séminaire qu'il aimait à revoir le plus souvent possible —, et les Abbés dispersés, quand il vit le Sacré-Cœur spolié, et ces dignes

et saintes Religieuses sur la rue, obligées de prendre la route de l'exil, il ressentit au cœur un coup terrible ; dès lors, il n'en parla plus, comme on garde jalousement le silence sur ce qui a brisé la vie. On se plaît à savourer seul les amertumes intimes, que, seul, on apprécie bien.

Il avait cependant trouvé des consolations aimées dans l'Œuvre de la Sainte-Enfance et dans les soins que prodiguait son zèle toujours ardent à la communauté de la Miséricorde, à Kernisy. Il résidait tout à côté, dans la maison de l'Aumônier; il disait la sainte messe avec cette foi profonde et ce recueillement qui impressionnaient tout le monde ; il confessait beaucoup. Pendant vingt-deux ans, il ajouta ce ministère actif à tous les autres de la ville, malgré les fatigues de l'âge, de la distance et du malheur des temps. Il est tombé à l'heure où sa vie, pleine de mérites, pouvait être moins utile aux autres, par suite d'infirmités pénibles et du surcroît de labeurs.

Grand ouvrier de Dieu jusqu'à la dernière minute ! Toujours bon et affable, il a été terrassé par la maladie, maladie courte comme il convient au prêtre toujours prêt. Il envisagea la mort comme la porte qui s'ouvre sur le repos, la joie, et qui mène à Dieu par Marie.

Ses huit jours de maladie furent édifiants : pas un mot de plainte ; un bon sourire sur les lèvres, qui baisaient le crucifix ; quelques paroles d'encouragement ; la réception du saint Viatique comme on reçoit un bon Maître qu'on a fidèlement servi ; l'Extrême-Onction, avec ce sentiment de reconnaissance pour cette grâce suprême ; enfin, ces derniers moments d'une agonie douce qui marquait le départ pour un monde meilleur ; tout cela était édifiant, et nullement attristant : on y sentait trop l'action du bon Dieu. Pendant ces longues heures de souffrances des derniers jours sa pensée — nous le connaissons assez pour l'affirmer — aimait à aller de Notre-Dame de la Salette à Notre-Dame de Lourdes, et de Jérusalem à Rome.

Lourdes ! il y était peut-être allé trente fois, et il y avait conduit des foules.

Rome ! c'était le Pape, et il avait le culte du Pape.

Jérusalem ! Il y avait prié, pleuré : il en avait rapporté des souvenirs ineffaçables. Avec tout cela comment ne pas mourir en prédestiné, en saint ?

Monseigneur daigna le visiter deux fois ; tous les prêtres accoururent, et ses vieux pénitents sollicitèrent sa bénédiction. La bénédiction d'un père porte bonheur aux enfants.

Le mercredi matin, entouré de plusieurs prêtres amis, il rendit le dernier soupir. Bientôt toute la ville s'émut ; pendant deux jours, le peuple se porta à Kernisy et pria près de celui qui avait passé, comme son divin Maître, en ne faisant que du bien.

Son enterrement eut lieu le vendredi 25, à la cathédrale ; M. le chanoine Gadon, vicaire général, un ami de la première heure, chanta la messe, et Monseigneur donna l'absoute.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'inhumation se fit au cimetière Saint-Marc, dans un caveau qu'une main amie avait préparé pour lui.

La même foule qui avait suivi le convoi de Kernisy à la Cathédrale, l'accompagna à sa dernière demeure : foule très considérable et vraiment pieuse, formant contraste avec les assistants ordinaires des enterrements, où très peu prient vraiment, où presque tous causent, même bruyamment, de sujets parfois les plus étranges et les plus détonnants dans de telles cérémonies.

Et maintenant, montrons notre reconnaissance pour ce saint prêtre en priant pour lui, et surtout en le suivant dans la voie du zèle, du devoir et de l'amour de Dieu.

L. R.

II. M. PERROT, Jean-François. — M. Perrot, dont la *Semaine religieuse* annonçait vendredi la mort, était né à Lesneven en 1848. Ordonné prêtre le 23 Décembre 1873, il fut successivement vicaire à Guengat, au Cloître-Plourin, à Landudec et à Loqueffret. De 1893 à 1908, il fut recteur de Loc-Eguiner, d'où il se retira dans l'hospitalière maison de Saint-Joseph, à Saint-Pol de Léon. Depuis un an et demi, chapelain de Keronzéré, il rendait au clergé de la paroisse de Ploudaniel tous les services que lui permettait une santé compromise. Les fatigues des confessions du temps pascal l'éprouvèrent durement. Il s'en suivit une aggravation de son état, et la bronchite chronique dont il souffrait, dégénéra, il y a trois semaines, en congestion pulmonaire qui, bientôt, ne lui laissa aucune espérance de retour à la santé. M. Perrot s'est éteint le 16 Juin, au matin, après quelques heures d'agonie. Prêtre pieux et dévoué, la plus grande partie de son temps se passait à l'église, où sa ferveur édifiait la paroisse. Aussi l'approche de la mort n'émut-elle pas sa sainte âme. Il s'y prépara avec un grand esprit de foi, voulant que ses souffrances fussent chaque jour sanctifiées par la réception de la Sainte Eucharistie. Il jouissait déjà d'un avant-goût de ce bonheur éternel auquel sa belle âme vient de parvenir.

III. M. LÉOST, Joseph-François-Marie. — Né à Ploudaniel, en 1883, au sein d'une famille foncièrement chrétienne, Joseph Léost manifesta de bonne heure une tendre piété : son bonheur était d'assister le prêtre à l'autel, et son rêve de pouvoir un jour lui-même offrir le Saint Sacrifice. Discerné de bonne heure par les deux grands recruteurs de clercs que furent MM. Moal et Thomas, alors vicaires à Ploudaniel, il fut d'abord admis à l'école presbytérale avec son cher condisciple et fidèle ami, l'abbé Paul Guéguen, qui fut, comme lui, prêtre-instituteur. Ses rapides progrès et sa piété croissante ravirent ses deux maîtres, qui l'engagèrent à entrer au plus tôt au collège de Lesneven. Après y avoir fait de bonnes études, il entra au Grand Séminaire en 1904, fut ordonné prêtre en 1909, et nommé instituteur dans la chrétienne paroisse de Plounoguer. Là, il se dévoua sans compter à l'éducation des enfants et au ministère paroissial, menant avec son cher collègue une édifiante vie de communauté monacale, et, dans ses rares moments

de loisir, charmant ses confrères du presbytère par sa franche gaîté, sa délicate bonté et sa généreuse serviabilité.

Mobilisé dès le début de la guerre, et affecté à une formation de brancardiers, il s'acquitta de ses obligations militaires avec un dévouement héroïque qui le fit plusieurs fois remarquer de ses chefs, et, ce que sa modestie voulait cacher, citer à l'ordre du jour. Pendant ses loisirs, il donnait libre cours à son zèle sacerdotal en secondant M. l'Aumônier auprès des soldats de son secteur, et en évangélisant les populations privées par la guerre de leur pasteur. Ainsi la petite paroisse de H .. l'eut pour curé pendant quelques mois, et les enfants de cette localité lui doivent le bonheur insigne d'avoir été préparés et admis à la Communion. Quelques jours avant sa mort, le 30 Mai, il se proposait encore d'aller rappeler leur devoir à deux mères de famille qui n'avaient pas répondu à son premier appel et avaient négligé de procurer à leurs enfants le bonheur de la sainte Communion.

Rappelé le 5 Juin aux premières lignes du front, il fut trois jours après, grièvement blessé à L....., dans les circonstances héroïques qu'il a lui-même précisées à ses amis. Sur un appel des chefs au dévouement de volontaires, il s'offre pour évacuer les blessés d'une zône fort dangereuse. Au moment où ils sortent de la tranchée, un autre brancardier et lui, portant un blessé qu'ils avaient recueilli, ils sont atteints tous deux par des éclats d'obus. M. l'abbé Léost a de nombreuses lésions, il ne s'en occupe pas, toute son attention se concentre généreusement sur ses compagnons. Son frère d'armes est mortellement blessé : il reçoit ses dernières confidences, lui donne l'indulgence de la bonne mort, lui prodigue les soins les plus dévoués et regrettant amèrement de n'avoir point les Saintes Huiles, s'engage à quérir à l'ambulance voisine un autre prêtre soldat qu'il chargera de venir conférer au mourant le sacrement de l'Extrême-Onction. Après ses touchants adieux, il charge sur ses épaules meurtries, le blessé qu'ils avaient sur le brancard et parcourt ainsi trois ou quatre kilomètres pour rejoindre le poste de secours. Là, débarrassé de son précieux fardeau, il donne à un confrère les renseignements requis pour assurer la grâce de l'Extrême-Onction au compagnon qu'il a dû abandonner dans la zône dangereuse, et, sa promesse tenue, il se remet entre les mains des majors : il avait sept blessures, dont plusieurs bien graves. Il est immédiatement évacué, et après 36 heures de pénible voyage et d'atroces douleurs, il est débarqué à Vannes et accueilli à l'hôpital auxiliaire de la Croix-Rouge, au collège Saint-François Xavier. Dès la première heure, comme nous l'apprend un éloquent rapport que nous publierons peut-être prochainement, il édifie les infirmières et les malades. Malgré les soins énergiques si empressés qui lui furent prodigués tant par MM. les majors que par une infirmière d'un dévouement admirable, son état ne fit que s'aggraver, et le 15 Juin, au soir, le divin Maître agréait le sacrifice qui lui avait été si souvent renouvelé par son fidèle serviteur. Ses sentiments de foi, de piété, de résignation, et de généreuse

Archives diocésaines de Quimper et Léon

offrande édifièrent très profondément les assistants et procurèrent les meilleures consolations aux deux vaillantes chrétiennes, sa mère et sa sœur, qui n'arrivèrent à Vannes que pour en recueillir l'émouvant récit.

L'inhumation se fit à Ploudaniel, le 19 Juin, au milieu d'une grande affluence de clergé et de fidèles, tant de Ploudaniel que de Ploumoguer.

Au milieu de ses souffrances et pendant sa pieuse agonie, notre cher confrère a livré à son entourage le secret de sa vie surnaturelle et de son dévouement héroïque, sa dévotion ardente au Sacré Cœur de Jésus, dévotion qu'il avait, nous le savons, puisée à l'école d'un maître vénéré qui l'a précédé Là-Haut. « Cœur Sacré de Jésus, j'ai confiance en vous, » c'était, nous dit son infirmière, son invocation préférée. Nous sommes intimement persuadés que cette confiance, si bien placée, n'a pas été déçue. Pour lui, se sont réalisées, bien manifestement, peut-on dire, quelques-unes des belles promesses que Notre Seigneur a faites aux apôtres de son Sacré Cœur : « Il a eu l'intelligence de la croix et en a compris le prix, il a reçu dans les épreuves force et consolations. Il a obtenu la grâce de la persévérance finale et celle d'une sainte mort dans le divin amour. » Aussi, croyons-le fermement, « le divin et adorable Cœur de notre Maître est-il déjà lui-même sa récompense » dans l'éternité bienheureuse. R. I. P.

X...

Au champ d'honneur. — On nous annonce la mort, sur le champ de bataille, du R. P. Fidèle Cloarec, franciscain, originaire de Landerneau. Il est tombé le 25 Avril, mortellement frappé d'une balle, au moment où il rendait les derniers devoirs à son lieutenant. Son héroïque dévouement lui a valu une citation à l'ordre du jour de l'armée. Nos lecteurs auront une prière pour le repos de l'âme de cette vaillante victime du devoir patriotique.

R. I. P.

Chapelle de la Mère-de-Dieu, en Kerfeunteun. — **Grand pèlerinage d'enfants**, le *jeudi 18 Juillet*, approuvé et béni par S. G. Mgr Duparc.

6 heures, départ de la procession de Kerfeunteun ; 6 h. 1/2, messe de communion à la chapelle.

6 h. 1/2, départ de la procession de Saint-Mathieu ; 7 h. 1/2, messe de communions à la chapelle ;

7 heures, départ de la procession de Saint-Corentin ; 8 heures, messe de communions à la chapelle.

10 heures, grand'messe, sermon, bénédiction.

La communion pourra être donnée jusqu'à la grand'messe.

Nous adressons un pressant appel à tous les enfants de notre région. « Par leur innocence et leur bon cœur, ils ont un empire » spécial sur Notre Seigneur. C'est pour un peuple un rempart

» efficace, qu'une armée d'enfants en prière », disait Monseigneur au magnifique pèlerinage d'enfants du Folgoët, le 11 Octobre 1914.

Nous demandons instamment aux paroisses voisines de Quimper d'envoyer de nombreux enfants ; à celles plus éloignées, de se faire représenter au moins par un petit groupe ; aux mères d'amener les plus jeunes pour la grand'messe. Tous supplieront Marie de nous obtenir la victoire et la paix, ils lui demanderont de protéger leurs pères, leurs frères, qui luttent avec tant de courage et qui ont tant de souffrances à supporter. Tous ceux qui le peuvent, voudront communier à ces intentions. Ils auront aussi le courage de faire un petit sacrifice pour le rachat de la France. On quêtera, pendant la grand'messe, pour l'Ouvroir de la Ligue Patriotique (qui donne constamment des vêtements aux soldats, aux blessés, aux pauvres réfugiés Belges) ; on leur demande de sacrifier le ou les quelques sous employés d'ordinaire à l'achat de quelques friandises, pour le soulagement de tous ces malheureux.

Landerneau. — **Nécrologie.** — La Congrégation hospitalière de Saint-Thomas de Villeneuve vient d'être cruellement éprouvée par la mort d'une jeune religieuse qui, depuis treize ans, se dévouait au service des malades à l'hôpital civil de Morlaix.

Jeanne-Marie Agaësse, en religion Mère Saint-Paterne, naquit à Bain-de-Bretagne en 1883. A peine âgée de seize ans, elle se sentit appelée par Celui qui « eut pitié de la foule », à répandre sur les deshérités de la vie toute la générosité et la tendresse de son cœur.

Mise bien jeune encore à la tête d'un service très important, elle s'en acquitta à la plus grande satisfaction de ses supérieures et des familles qui lui confient leurs pauvres malades. Elle mettait en œuvre les ressources de son intelligence, les énergies de sa volonté, ses aptitudes aux arts d'agrément pour faire du bien à ses pensionnaires, distraire les unes de leurs idées fixes, amener les autres à reprendre goût au travail et à l'effort, et adoucir à toutes l'épreuve d'un internement prolongé ! C'est à cette tâche qu'elle usa ses forces et sa vie. Dans les épreuves douloureuses de ses derniers jours, on a pu voir jusqu'où allaient la générosité et la délicatesse de son cœur et son amour pour Dieu. On peut dire qu'elle souffrit moins d'être malade que de penser à la peine qu'en avaient ceux qui l'aimaient ; elle avait une crainte excessive d'avoir chagriné ses compagnes, et comme elle était presque à ses derniers moments, dans un suprême effort, elle remerciait encore de ce qu'on faisait pour elle. Jamais elle ne voulut qu'on endormît sa souffrance, afin de ne pas en perdre le mérite. « Mon Jésus, disait-elle, a tant souffert et Il m'a tant aimée ; il sait ce qu'il me faut, que je fasse sa volonté ». Elle disait encore : « Mon bon Jésus, venez me chercher si vous ne voulez pas me guérir. Pourtant, vous savez bien que je serais contente encore de travailler. Mais votre volonté, ô mon bon Jésus ». Pour s'entretenir dans ces pieux sentiments,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

elle chanta tant qu'elle put le cantique de sa profession. C'est dans l'Eucharistie qu'elle puisait la force de se résigner ainsi à toutes les souffrances du corps et de l'âme. Elle se plaisait à dire son bonheur de recevoir tous les jours « la visite et le baiser de son bon Jésus ». Quand elle le possédait, son ardent amour s'exhalait avec une grâce humble et timide sous forme de prière : « Mon Jésus, disait-elle, faites que je vous aime » En l'appelant à Lui, « son bon Jésus » l'a exaucée pour toujours.

PLOGOFF. — **Grand Pardon de Notre-Dame du Bon-Voyage.** — Le Pardon de Notre-Dame du Bon-Voyage aura lieu le *dimanche 11 Juillet.*

Le *samedi*, veille du Pardon : grand'messe à 10 heures.

Vêpres à 4 heures, suivies de la procession.

Le *dimanche :* première messe à 6 heures ; grand'messe à 10 heures.

A 3 heures, vêpres, procession, sermon à la Croix, bénédiction et vénération des reliques de saint Libérat et de sainte Floride.

AVIS : Une indulgence plénière peut être gagnée, aux conditions ordinaires, le jour du grand Pardon et chaque vendredi du Carême (Indult du 9 Mars 1911).

On confessera à la chapelle, le samedi, veille du Pardon, matin et soir, et le jour du Pardon, jusqu'à la grand'messe.

— *Vu les circonstances actuelles, le Pardon de Notre-Dame des Naufragés ne pourra pas avoir lieu, cette année.*

LOCRONAN. — **La petite Troménie** aura lieu *le dimanche, 11 Juillet.* La procession suivra son parcours ordinaire, qui, pour n'être pas celui des grandes Troménies, n'en couvre pas moins 6 kilomètres. Malgré les nombreux absents appelés à l'accomplissement du devoir patriotique, peut-être même à cause de ces absences qui mettent tant de soucis dans nos foyers, les pèlerins seront plus nombreux, cette année, au tombeau de saint Ronan. Ils voudront, en esprit de pénitence et d'expiation, offrir à Dieu pour la France, les fatigues méritoires de leur procession sur les traces du saint ermite. Le cortège sortira de l'église, à 2 h. 1/2.

Pèlerinage du Tiers-Ordre franciscain. — Le pèlerinage du Tiers-Ordre franciscain de Bretagne à Sainte-Anne d'Auray est fixé au *dimanche 18 Juillet.* La veille au soir, il y aura procession aux flambeaux suivie de l'Adoration nocturne. Le programme sera le même que celui des années précédentes.

Les tertiaires sont priés d'apporter leurs bannières, leurs insignes et leurs cantiques.

Tous les tertiaires de Bretagne tiendront à être là. Plus que jamais, nous avons besoin de prier la bonne Mère sainte Anne.

N. B. — Des troupes étant cantonnées dans le village, il sera impossible d'y trouver des chambres.

Pour les émigrés Meusiens. — Plusieurs milliers d'habitants du département de la Meuse, émigrés et rapatriés, se trouvent aujourd'hui dispersés par toute la France, *sans nouvelle aucune* de leurs concitoyens.

Ce serait donc leur être très utile, et leur rendre un service signalé, que de leur fournir quelques renseignements sur leurs compatriotes.

Pour cela, nous faisons appel à nos confrères du clergé des régions heureusement non envahies.

Nous serions très reconnaissant à ceux qui ont dans leur paroisse quelques Meusiens de vouloir bien nous donner, sur ces derniers, toutes les nouvelles de nature à intéresser ceux qui les connaissent (genre de vie des émigrés dans votre région, — ce qui a été fait en leur faveur, — décès survenus...) Ces nouvelles, publiées dans la *Croix Meusienne,* iront porter de tous côtés un souvenir de leur pays à nos malheureux compatriotes.

Adresser toutes les communications à M. l'abbé PÉZEL, directeur de la *Croix Meusienne* à Bar-le-Duc. A l'avance, il remercie bien sincèrement ses confrères, qui voudront bien, il l'espère, répondre à son appel.

BIBLIOGRAPHIE

L'Ami des Malades, par M. le chanoine GIRARD, 3e édition, 5, rue Bayard, Paris, ou à toute librairie catholique, 60 centimes.

Le succès de ce petit livre de M. Girard, ancien curé de Toussaints de Rennes, est mérité. Chaudement recommandé par plusieurs évêques, il a déjà fait beaucoup de bien au chevet des malades. Il y a porté le courage chrétien, la résignation et l'espérance. Il est tout indiqué pour nos hôpitaux où il éclairera, réconfortera et sauvera beaucoup de nos pauvres soldats, victimes héroïques de leur dévouement à la Patrie.

OBLIGATIONS DE LA DÉFENSE NATIONALE

Voici revenir dans quelques jours l'échéance de la rente française et de divers coupons. Comme en Avril, le public profitera de ces rentrées pour accroître son portefeuille en souscrivant aux valeurs du Trésor. Les obligations retiendront principalement son attention à cause du taux de placement qui, par suite de l'anticipation des intérêts dépasse 5 fr. 25 sans même compter la prime, et aussi à cause de l'augmentation du capital : on sait qu'en 1925 au plus tard le porteur recevra 100 fr. pour un prix d'émission de 96 fr. 50. Ces titres, qui peuvent être déposés au Trésor contre certificats nominatifs, sont exempts d'impôts pour toute leur durée ; ils pourront être échangés à leur prix d'émission contre des titres des emprunts de l'Etat qui seraient émis avant 1918.

On reçoit les souscriptions chez les comptables, dans les établissements de crédit, dans les banques, chez les agents de change, chez les notaires.

Nous rappelons, en ce qui concerne les comptables de l'Etat, que les Bons du Trésor peuvent être reçus en paiement des obligations dans les Trésoreries Générales, chez les Receveurs des Finances et chez les Percepteurs.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A LA Montre de Genève | E. SAUVAGE | Maison de Confiance.
Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.
3 rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.
Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.
HORLOGERIE DE PRÉCISION
Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.
BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS
Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marques. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.
Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.
Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

BREST — ÉLY-LABASTIRE — BREST
Adr. télégraph. : Ely-Labastire, Brest. — Téléphone 427.
FABRIQUE DE MEUBLES EN TOUS STYLES
LITERIES — TENTURES — GLACES — PENDULES
Orfèvrerie — Bronzes — Chasublerie — Bannières
Tentures Mortuaires — Tapis d'Autel, etc...
Réparations — Dorure — Argenture
STATUES — CHEMINS DE CROIX

TUBERCULEUX ANEMIQUES — CONVALESCENTS
Voulez-Vous GROSSIR de 5 KILOS par mois et GUERIR radicalement ? Ecr. : Abbé SEBIRE, Enghien (S-O).

Librairie Saint-Corentin
J.-M. GUIVARCH
Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — Rue Kéréon, 52
OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES
Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

Seul Fabriqué à CHATELGUYON
LAXATIF MIRATON
Toutes PHARMACIES LA BOITE 2 Fcs
Echantillon gratuit 5 rue Auber (PARIS)

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

90e ANNÉE. Vendredi 9 Juillet 1915. N° 28.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nominations ; Comptabilité paroissiale ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Au champ d'honneur ; Avis de service ; Enseignement libre : Retraites ; Diplômes pour les Prix ; Lesneven ; Leuhan ; Mission catholique suisse en faveur des prisonniers de guerre ; Œuvre du « Pain du Prisonnier » ; Envois nominatifs ; Les Veuves et les Orphelins de la Guerre ; Quelques détails sur la mort de M. Léost, prêtre-instituteur à Ploumoguer ; Nos prêtres soldats (suite).

III. — Nos Missionnaires (à suivre).

IV. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 11 Juillet. — 7me Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert. — A la messe, mémoire de S. Pie, Pape et Martyr.

A vêpres, mémoires du suivant et de SS. Nabor et Félix, Martyrs.

Lundi, 12. — S. Jean Gualbert, Abbé. Double. Blanc.

Mardi, 13. — S. Thurien, Evêque et Confesseur. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 14. — S Bonaventure, Evêque et Docteur. Double. Blanc.

Jeudi, 15. — S. Henri, Empereur et Confesseur. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 16. — N.-D. du Mont-Carmel. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 17. — S. Alexis, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 18. — 8me après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Sauveur, Trève-Neuve . . . du 11 au 13 Juillet.
Plogoff . . . . . du 14 au 17 —
Quéménéven . . . . . du 18 au 20 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

Recteur de Loc-Maria (Quimper), M. Guéguen, chanoine titulaire ;

Recteur de Lanildut, M. Arhan, recteur de Loc-Maria (Quimper).

II. Comptabilité paroissiale. — *Avis.* — MM. les Curés et Recteurs qui n'ont pas encore expédié leurs comptes et budgets à l'Evêché sont priés de les adresser, le plus tôt possible à M. le Vicaire général, Evêché, Quimper.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos de l'âme de :

M. Kerbiriou, recteur de Lanildut, décédé le 3 Juillet 1915;

Et de M. Troadec, séminariste de Gouesnou, décédé des suites de ses blessures, le 28 Juin 1915.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 11 Juillet :* messes à 5 h. 1/2. 6, 7, 8, 9 heures, grand'messe à 10 heures, messe à midi. — A 7 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des demoiselles : messe. instruction, bénédiction.

Vêpres à 3 heures, prières pour la paix, bénédiction.

Le soir, à 8 heures, réunion bretonne : instruction, prières, bénédiction.

Jeudi, 15 : à 8 heures du soir, prières pour le temps de la guerre, bénédiction.

Vendredi, 16 : fête de N.-D. du Mont-Carmel ; indulgence plénière, aux conditions ordinaires, pour les associés de la Confrérie.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *VII^e^ dimanche après la Pentecôte :* messes à 5 h. 1/2, 7 h. 1/2, 9 heures, 11 h. 1/2, grand'messe à 10 heures. — Après vêpres, prières pour la France, Salut.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Tous les soirs : à 8 heures, prières pour la France.

Retraite préparatoire à la communion privée du 15 Juillet. — Lundi, mardi, mercredi, à 11 heures et à 4 h. 1/4, instruction à la sacristie haute. Jeudi, à 7 heures, messe de communion.

Au champ d'honneur. — On nous apprend la mort du séminariste Jean-Marie Troadec, natif de Gouesnou, grièvement blessé, le 9 Mai, auprès d'Arras, décédé des suites de ses blessures, à l'hôpital anglo-français de Tréport, le 28 Juin 1915.

Avis de service. — Le service anniversaire de M. Léost, ancien recteur de Saint-Pabu, sera chanté à *Saint-Pabu,* le mardi 3 Août, à 10 heures.

ENSEIGNEMENT LIBRE. — **Examens d'entrée à Landerneau.** — L'examen pour l'admission au Cours de Landerneau, se fera le 24 Juillet, à l'Ecole Saint-Julien de Landerneau, et à l'école Sainte-Anne, rue des Reguaires, Quimper. Il commencera à 8 h. 1/2, à Landerneau, à 10 h. 1/2, à Quimper. Les aspirantes doivent avoir au moins 14 ans, au 1^er^ Septembre. Elles doivent se faire inscrire pour l'examen en écrivant à Mlle Paintoux ou à M. l'Inspecteur.

L'examen, obligatoire pour toutes, comportera pour celles qui n'ont pas le Brevet élémentaire, une dictée, une rédaction et des problèmes ; pour celles qui ont ce Brevet, une rédaction, l'explication par écrit, d'un morceau français, une question de cours en arithmétique et en physique, un problème d'arithmétique.

Pour tous autres renseignements, écrire à Mlle Paintoux, école Saint-Julien, Landerneau.

Pour les jeunes gens, il faut écrire à M. Hénaff, directeur du Cours normal, Le Folgoat. Celui-ci adressera, avec les autres conditions d'admission, le texte des compositions à faire par les candidats.

Une fois de plus, j'insiste auprès de MM. les Curés et Recteurs, pour qu'ils veuillent bien s'intéresser à la question si importante de notre recrutement d'Instituteurs et d'Institutrices. Sans faire tort à aucune école, on peut dire que les jeunes gens, les jeunes filles qui ont passé par les cours normaux, sont plus directement préparés à leurs futures fonctions d'instituteurs chrétiens. Ils est donc avantageux pour notre enseignement, qu'ils passent par ces écoles de formation.

— Retraites. — Cette année, la maison de la Retraite de Quimper, ne peut pas nous recevoir ; alors, les Retraites d'Institutrices commenceront à la maison de la Retraite, à Quimperlé, le 6 Août au soir ; à la maison de la Retraite à Lesneven, le 10 Août au soir. Je prie encore MM. les Curés et Recteurs de communiquer ces renseignements à leurs Institutrices, et de les engager à prendre part à ces exercices spirituels. Chaque année, on constate l'absence d'un petit groupe, à peu près toujours les mêmes, et cela ne devrait pas être. Ces Retraites sont données pour toutes les Institutrices, sans exception.

— Diplômes pour les Prix. — Je disais récemment que les écoles avaient bien compris l'appel en faveur du « Sou du Sol-

Archives diocésa es de Quimper et Léon

dat ». La renonciation au prix a été presque générale, et j'ai dû commander 25 000 diplômes pour remplacer les prix que les élèves sacrifiaient. Ces diplômes vont parvenir sous peu à destination. Pour diminuer les frais et le travail, j'ai prié d'adresser les colis à certains centres, et je demande aux directeurs et directrices des autres écoles de faire prendre les diplômes qui leur reviennent, aux endroits sous-indiqués en italique. Aux Ecoles de Filles de :

Ploudalmézeau : Brélès, Landunvez, Port-Sall, Plouguin, Saint-Pabu (garçons) ; *Lannilis :* Plouguerneau, Landéda ; *Plouescat :* Cléder, Plounévez-Lochrist, Tréflez ; *Saint-Pol de Léon :* Ile de Batz, Mespaul, Plouénan, — Roscoff (garçons) ; *Le Conquet :* Iles Molène, Ouessant (garçons et filles), Plougonvelin, Le Conquet (garçons) ; *Saint-Renan :* Guilers, Milizac, Plouarzel, Ploumoguer (garçons et filles), Plouzané, Saint-Renan (garçons) ; *Plabennec :* Bourg-Blanc, Gouesnou, Kersaint-Plabennec ; *Lesneven :* Le Folgoat (garçons et filles), Guissény, Kerlouan, Lanarvily, Ploudaniel, Plouider, Saint-Méen, — Lesneven et Plounéour-Trez (garçons) ; *Taulé :* Carantec, Guiclan, Locquénolé ; *Landerneau* (Saint-Julien) : Le Calvaire, Loperhet, Plougastel (garçons et filles), Plounéventer, Saint-Urbain, Landerneau (garçons) ; *Landivisiau :* Bodilis, Guimiliau, Lampaul, Loc-Eguiner, Plougourvest, Saint-Jacques, Saint-Thégonnec (garçons et filles), Landivisiau (garçons) ; *Morlaix* (Saint-Martin) : Pleyber-Christ, Plouézoc'h, Ploujean, Saint-Jean du Doigt, Saint-Mathieu (garçons et filles), Saint-Melaine, Saint-Joseph, rue Bréhat, Saint-Martin (garçons) ; *Plouigneau :* Botsorhel, Plouégat-Moysan, Plougonven ; *Pont Aven :* Nizon, Trégunc, Riec (garçons et et filles) ; *Quimper* (Sainte-Anne) : Briec, Clohars-Fouesnant, Edern, Ergué, La Forêt, Fouesnant (garçons et filles), Gouesnac'h, Kerfeunteun (garçons et filles), Landrévarzec, Locronan, Plogonnec, Plonévez-Porzay, Pluguffan (garçons et filles), Saint-Evarzec (garçons et filles), Saint-Mathieu (garçons et filles) ; *Pont-l'Abbé :* Combrit, Loctudy, Plonéour-Lanvern (garçons et filles), Plobannalec, Treffiagat (garçons et filles) ; *Pont-Croix :* Audierne, Beuzec-Cap, Mahalon (garçons et filles), Plouhinec, Pont-Croix (garçons) ; *Douarnenez :* Ploaré, Pouldergat, Poullan, Tréboul, Douarnenez (garçons) ; *Châteaulin :* Cast, Saint-Nic, Châteaulin (garçons) ; *Châteauneuf :* Landeleau, Plonévez-du-Faou, Collorec (garçons) ; *Huelgoat :* Berrien ; *Carhaix :* Cléden, Motreff ; *Sizun :* Commana, Plounéour-Ménez ; *Pleyben :* Brasparts, Gouézec ; *Externat Saint-Yves, rue Emile-Zola, 52, Brest :* Bohars, Guipavas (garçons et filles), Pilier-Rouge, rue Malakoff, Immaculée-Conception, Adoration, Mlle Jézéquel et Mlle Stéphan, de Recouvrance, Lambézellec-bourg, Recouvrance (garçons) ; Saint-Joseph, rue Lannouron : (garçons), Saint-Pierre-Quilbignon (garçons), Carmes (garçons), catéchisme de M. Le Berre, vicaire, Saint-Louis ; *Ecole des garçons, Quimperlé :* Arzano (garçons et filles), Guilligomarc'h, Locunolé, Moëlan, Tréméven, La Norgard, Clohars (garçons) ; *Rosporden :* Bannalec, Beuzec, Coray, Elliant, Langolen, Scaër.

O. Salomon, *Inspecteur diocésain.*

Lesneven. — *Institution Saint-François.* — Succès scolaires. — Aux dernières épreuves du baccalauréat, les élèves dont les noms suivent ont été déclarés admissibles :

1re partie, latin-grec : Joseph Blons, de Saint-Marc ; Jean Branellec, de Lesneven ; Hervé Creff, de Plougar ; Charles Le Corre, de Brest ; Alain Thomas, de Saint-Marc ; — latin-sciences : Alain Le Gall, de Rosporden ; — sciences-langues vivantes : Louis Guermeur, du Bourg-Blanc.

2me partie, philosophie : Jean Guermeur, du Bourg-Blanc ; François Lannuzel, de Saint-Marc ; Jean-Louis Marec, de Lanarvily ; — Mathématiques élémentaires : Joseph Lavolé, de Plouay (Morbihan).

Ont été reçus à la session extraordinaire de Mars :

1re partie, latin-grec : Jean-Pierre Arzur, de Ploudaniel (avec mention) ; Elie Larsonneur, de Saint-Divy ; François Lotrian, de Lanarvily ; — latin-sciences, Yves Riou, de Châteaulin (avec mention) ;

2me partie, philosophie : Jean-François Blons, de Ploudaniel ; Yves Le Borgne, de Plouguerneau (avec mention) ; François Falc'hon, du Bourg-Blanc ; Jean-Yves Picart, de Plougourvest (avec mention).

La distribution des prix est fixée au mardi 13 Juillet ; elle commencera à 9 heures et sera présidée par M. Roull, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest. On n'enverra pas de lettres d'invitation. Nous espérons néanmoins que, malgré les circonstances, parents et amis voudront bien assister à la cérémonie.

Leuhan. — **Pardon de Lourdes.** — *3e dimanche de Juillet.*

Samedi 17 Juillet : Messes à 6 et 9 heures. A 8 heures du soir, procession de l'église paroissiale à la chapelle ; vêpres, procession, sermon. Confessions jusqu'à 2 heures.

Dimanche 18 : Messes à 2 heures et 6 heures. Grand'messe à 10 h. 1/2. Vêpres à 2 h. 1/2, procession, Salut.

Lundi 19 : Messes à 6 heures et 9 heures. Retour de la procession à l'église paroissiale.

Officiant, M. Floc'h, aumônier de l'hospice de Saint-Pol de Léon ; prédicateur, M. Guéguen, vicaire à Coray.

Mission catholique suisse en faveur des prisonniers de guerre. — Nous sommes heureux de publier le rapport qui nous est envoyé par la Mission catholique suisse :

« Nos lecteurs se rappellent qu'au mois de Janvier dernier, un prêtre du diocèse de Lausanne et Genève, M. l'abbé Dévaud, a été envoyé en Allemagne par son évêque, Mgr Bovet, sur l'initiative de M. Hoffmann, conseiller fédéral suisse, pour visiter nos prisonniers, s'enquérir de leurs besoins et venir en aide, matériellement et moralement, aux plus nécessiteux.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» Pour subvenir aux frais de cette mission, un appel fut adressé aux catholiques français par Leurs Eminences les Cardinaux de Paris et de Lyon et publié dans les *Semaines religieuses* de tous nos diocèses. Plus de 200.000 fr. furent ainsi recueillis qui permirent au Comité de la *Mission catholique suisse* de mener à bien sa charitable besogne.

» Après six mois de travail, voici le tableau d'ensemble des résultats qu'elle a obtenus.

» M. l'abbé Dévaud a pu parcourir environ les deux tiers des camps où sont internés les prisonniers français et belges et faire distribuer, par l'intermédiaire des aumôniers allemands et français, de 30 à 40 mille marcks par mois, pendant la période Avril, Mai et Juin. De plus, par ses démarches personnelles au Ministère de la Guerre, à Berlin, il a pu obtenir beaucoup d'améliorations de détail dans le traitement des prisonniers et leur a fait assurer tous les secours religieux nécessaires. Il a visité également les hôpitaux, les camps d'internés civils, s'intéressant spécialement au sort des blessés et des malades.

» Le bureau de la Mission catholique, d'autre part, s'est occupé activement de la recherche des soldats disparus. Grâce au concours de l'office créé à Paderborn par Mgr Schulte, sur la demande du Saint-Siège, des renseignements sur ces soldats ont été fournis à Fribourg, qui les a transmis aux familles françaises, dont plus de 3 000 ont été ainsi informées du sort de leurs proches. 25.000 recherches sont encore en cours qui aboutiront dans un avenir plus ou moins éloigné.

» Par une lettre datée du 26 Mai dernier, le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté Benoît XV, a prié Mgr Bovet, évêque de Lausanne et Genève, de vouloir bien servir d'intermédiaire entre l'office provisoire d'information pour les prisonniers de guerre établi à Rome et celui créé à Paderborn par Mgr Schulte. C'est la preuve de l'importance que le Saint-Siège attache à la *Mission catholique suisse*, de la confiance dont il l'honore, ainsi que de la bienveillance avec laquelle il l'encourage.

» La Mission s'est occupée aussi de l'œuvre des saines lectures. Par ses soins, plus de 125 000 volumes ont été envoyés en Allemagne.

» Enfin, l'une de ses sections, établie à Genève, expédie aux prisonniers qui en ont besoin, des colis de vivres et de vêtements, qui sont destinés, de préférence, aux internés originaires des régions envahies ou qui ne peuvent rien recevoir de leur famille.

» Depuis sa fondation, soit durant une période de six mois, la Mission a déjà consacré à ces différentes œuvres plus de 200.000 fr. Ses ressources sont donc déjà largement entamées. Mais la guerre se prolonge et les secours à distribuer se font de plus en plus nombreux.

» A la suite de récents articles parus dans la presse française, la besogne de la Mission s'est trouvée notablement augmentée. Plus de huit cents demandes de recherches et de renseignements lui ont été adressées dans la seule journée du 2 Juillet.

» Voilà pourquoi la Mission catholique suisse, forte désormais des services éminents qu'elle a rendus, s'adresse à nouveau avec confiance à la générosité française, pour obtenir d'elle qu'elle lui fournisse le moyen de poursuivre sa tâche et de développer son activité, toujours grandissante... »

Œuvre du « Pain du Prisonnier ». — C'est pour répondre à cet appel de Mgr Bovet, évêque de Lausanne et Genève, et de la Mission catholique suisse, que plusieurs membres de l'Union Catholique du Finistère ont été amenés à fonder, dans le diocèse, l'Œuvre du « Pain du Prisonnier », ainsi que plusieurs Œuvres annexes (Envois nominatifs, Recherche des Disparus, Expédition de livres, brochures et revues).

Les sommes recueillies jusqu'à ce jour, au profit de l'Œuvre principale, s'élèvent au chiffre de 10.388 fr. 10, y compris celle de 1.858 fr. 35, produit net de la Journée du 27 Juin, à Saint-Vincent (Likès).

Nous avons adressé déjà à M. l'abbé Ruche, à Genève, une somme de 2 000 francs, en quatre versements bi-mensuels de 500 francs chacun ; désormais, nous lui enverrons 600 francs chaque quinzaine, ce qui représentera mille kilos de pain à distribuer aux prisonniers nécessiteux et sans famille, et spécialement aux prisonniers bretons.

Dons des Paroisses. — Paroisse de Plouguin, 40 fr. ; Combrit, 50 ; Motreff, 57 ; Landeleau, 75 ; Guilers (Plogastel), 20 ; Saint-Marc, 389. Total : 631. — Total des listes précédentes : 5.140 fr. — Total général : 5.771 fr.

Œuvre annexe des « Envois nominatifs ». — Les abonnements mensuels atteignent la somme de 9.275 fr., ce qui correspond au chiffre de 1 855 prisonniers *finistériens* qui ont déjà reçu ou vont recevoir 2 kilos de bon pain par semaine.

Les souscripteurs-abonnés n'auront pas besoin, chaque mois, en nous envoyant leur abonnement de 5 francs, de nous rappeler l'adresse des prisonniers ; il leur suffira de nous dire les *nom et prénoms* ; grâce au système de fiches que nous avons organisé, nous trouverons de suite leur adresse.

Mais dans le cas où il y aurait changement de camp, ou tout autre changement, de numéro, compagnie, baraque, etc., nous prions de nous en avertir immédiatement, *sans attendre la fin du mois*, afin qu'il n'y ait aucune erreur, ni aucun retard dans l'envoi du pain.

Toutes les lettres, envois de fonds et demandes de renseignements doivent être adressés à M. de Couesnongle, trésorier, 46, quai de l'Odet, Quimper.

Les Veuves et les Orphelins de la Guerre. — La *Semaine religieuse* a déjà, dans son numéro du 28 Mai, signalé l'*Association Nationale pour la Protection des Veuves et des Orphe-*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lins de la Guerre, fondée à Paris, sous le haut patronage de Son Eminence le cardinal Amette. C'est à cette œuvre que Monseigneur l'Evêque recommande d'adhérer et de recourir. Elle a un quadruple objet : 1° Aider les veuves et les orphelins à constituer leur dossier et à obtenir pension et secours immédiats ; 2° Leur distribuer des secours, soit en argent, soit en nature, pour leur permettre d'attendre la liquidation de leurs pensions ; 3° Procurer du travail aux veuves ; 4° Secourir les orphelins soit par un secours mensuel accordé à la mère, soit par un placement à la campagne, dans une famille offrant toutes les garanties désirables, et surveillée par le Curé de la paroisse, soit enfin par un placement dans les Orphelinats existants.

Le Comité de l'*Union Catholique* à Quimper, à côté de sa section du *Pain du Prisonnier*, de son service des *Envois nominatifs,* qui atteint déjà plus de 1 800 abonnements, de celui des *Disparus,* qui dépasse, à ce jour, 80 recherches, a chargé deux de ses membres, M. le chanoine Alfred Le Roy et M. Gustave Manduit, de correspondre avec le Secrétariat général de l'*Association* des Veuves et des Orphelins, et de préparer une statistique complète et détaillée, par paroisse, des *Veuves* et des *Orphelins* de la guerre dans le diocèse.

La *Semaine religieuse* tiendra le clergé paroissial et les hommes d'Œuvres au courant de l'action entreprise et des concours que chacun devra y apporter.

Chanoine Alfred Le ROY,
Directeur diocésain des Œuvres.

Quelques détails sur la mort de M. Léost, prêtre, instituteur à Ploumoguer. — Nous avons reçu, sur les derniers moments de M. Léost, les détails suivants qu'on ne peut lire sans une émotion poignante. Ils n'étaient pas destinés à la publicité, mais on nous pardonnera de les imprimer tels quels : *Iste, pro lege Dei sui, certavit usque ad mortem.*

« M. l'abbé Léost arriva à la Croix-Rouge, pendant la nuit du 10 Juin. Très grièvement blessé, à Lassigny, il était très souffrant. Son compagnon de route nous a conté que le voyage fut des plus pénibles ; il souffrait beaucoup ; il n'avait pas de position ; une fièvre ardente le dévorait. On refit son pansement, à l'infirmerie de la gare d'Angers, et il en ressentit un peu de soulagement. A son entrée chez nous, ses douleurs étaient telles que nous ne savions comment le prendre pour lui ôter ses vêtements. Tout doucement il gémissait : « Pas là, j'ai une blessure là encore, ne touchez pas » ! Il était épuisé. Il confia à l'infirmière qu'il était prêtre, qu'il voulait communier le lendemain et il s'endormit avec l'assurance qu'elle put lui donner que son désir serait satisfait. Il témoigna une joie sincère en se sachant à Saint-François-Xavier. Il venait de quitter un confrère professeur au Collège, il se réjouissait de pouvoir rencontrer des amis avec lesquels il pourrait parler de lui. Le vendredi matin, M. l'abbé avait un peu de fièvre. Quand on fit son pansement, tout en constatant la quantité de ses blessures, on

garda l'espoir que l'intervention chirurgicale aurait vite raison de ce début de gangrène. Elle eut lieu dans l'après-midi, au moment précis de la procession du Collège. Le patient fut porté à son tour dans le vestibule attenant à la salle d'opération et pendant qu'il attendait, tout le Collège défila devant lui. Comme on lui demandait si ce passage ne le fatiguait pas, il répondit : « Au contraire, j'en suis très heureux, j'aime tant les enfants, je pourrai dire à M. l'abbé Guillou que j'ai vu tous les siens. » Sur la table d'opération, son crucifix en main, il se disposa à la souffrance. Très vite, tant il était calme, le chloroforme agit et il s'endormit. Au premier coup de bistouri, nous crûmes qu'il s'éveillait... Il priait... Des actes d'amour répétés avec une insistance d'autant plus grande que la douleur grandissait : « Mon Dieu, je vous aime, je vous aime de tout mon cœur ». Puis ce furent des supplications pour « la France coupable, il est vrai, mais qui revient à vous, mon Dieu ; sauvez-la, rendez victorieuses nos armées, ayez pitié des pécheurs, convertissez-les » !

» L'oraison liturgique pour les ennemis, fut dite par le patient au moment le plus cruel de l'opération, absolument comme si sa volonté accusait de plus en plus l'intention de souffrir, de s'offrir comme victime. Un silence religieux régnait autour de lui. Jamais encore, depuis le début de la guerre, les opérateurs et les assistants n'avaient entendu d'aussi sublimes paroles, pendant l'anesthésie. D'ordinaire, chez nos soldats, la douleur se manifeste par les mêmes cris, les mêmes vociférations dont ils usent dans leurs attaques... Aujourd'hui, c'est un prêtre, un « convaincu », comme dit le chirurgien, très ému... Nous, nous devinons la victime et nous avons peur de le voir exaucé ; il le fut.

» Il y eut deux jours d'un mieux relatif, pendant lesquels il reçut ses amis avec une amabilité charmante et se fit tout à tous, dans la salle de vingt-six lits dont, par une attention touchante de la Providence, il occupait le milieu, sous un faisceau de drapeaux alliés entourant une image du Sacré Cœur. Après ces deux jours, c'est-à-dire le lundi matin, l'infirmière, à son arrivée matinale, le trouva dans un tel état de faiblesse, qu'elle en fut très alarmée. Ses voisins parlèrent de la mauvaise nuit pendant laquelle il délira presque sans interruption, ce qui ne l'empêcha pas, le matin, de faire taire des jeunes gens dont la conversation lui déplaisait. Il le dit à l'infirmière : « Je suis sans force, mais j'ai pu encore une fois défendre mon Maître, j'ai parlé fort, j'ai dit : « Je ne veux pas... et ils se sont tu ». Au pansement, nous fûmes quasi désespérés. Le docteur, appelé, constata l'aggravation, promit de revenir à 4 heures et d'intervenir de nouveau, s'il y avait lieu.

» Pendant la journée, la souffrance s'accrut. Le malade ne savait comment se mettre, toutes les positions étaient douloureuses. Il ne prit aucune nourriture, la température était montée d'un degré, depuis la veille, la respiration était haletante, le pouls précipité. Il était anxieux. L'infirmière lui promit de ne plus le quitter, et la nuit fut plus affreuse encore que la journée. Le docteur avait remis l'intervention au lendemain, croyant à une amélioration

Archives diocésaines de Quimper et Léon

possible, s'il y avait repos pendant la nuit. Ce fut, au contraire, l'agitation la plus grande ; mais le malade conserve toute sa présence d'esprit. « C'est un lit de feu. » Il sent l'alcool camphré, ses plaies nombreuses, le drainage qui les relie le fait atrocement souffrir. Il gémit, il demande qu'on l'aide à souffrir, il a peur de la mort, qui vient. « Mes blessures ne sont pas dangereuses ? » — « Il y a toujours danger quand il y a gangrène. » — « J'ai de la gangrène ? » — « Oui, Monsieur l'abbé. » — « Est-elle mortelle ? » — « Je ne le sais pas ; si elle le devient, je vous promets de vous en avertir. » — « Je vous en serai très reconnaissant ; seulement, vous ne me quitterez pas, vous m'aiderez à souffrir et, s'il le faut, à mourir. » Dès lors, il accepta son rôle de victime et de sacrificateur, suivant son expression. Il pria au milieu de ses intolérables souffrances. L'empoisonnement était complet, dès avant minuit. Sa vie s'en allait et, à chaque moment, l'abbé renouvelait le sacrifice qu'il en avait fait, redoublant ses actes d'amour, de confiance, d'abandon. C'était un spectacle digne de l'admiration des anges, cette agonie de l'âme dans cette révolte de la nature, agonisante elle aussi, mais n'acceptant pas, ne voulant pas connaître la fin entrevue de la souffrance. A 5 h. 1/2, le Saint Sacrifice fut offert pour M. Léost, par un de nos prêtres infirmiers. La sainte Communion lui fut apportée ; il récita à haute voix le *Confiteor*, reçut le Viatique avec une céleste piété, demanda encore à l'infirmière de l'aider à remercier Notre Seigneur, à renouveler le sacrifice offert. Puis la souffrance devenant plus cuisante encore, il demanda que l'on refît un pansement. Il était un peu plus de 6 heures. Quelle fut la peine, l'angoisse même de l'infirmière, se trouvant en face de la pire des manifestations de la gangrène gazeuse ! Elle était seule avec un convalescent complaisant qui rendit de grands services à M. l'abbé Léost... Rapidement, elle enleva et remplaça les compresses, sachant bien que tout était inutile maintenant, et ne voulant pas prolonger le supplice du malade pour lequel le pansement était toujours très douloureux. Quand il fut un peu remis, l'abbé reprit ses interrogations : « Pouvez-vous me dire, maintenant, s'il y a danger de mort ? » — Oui. Mais le Maître qui est là-haut, peut l'écarter... Du reste, votre sacrifice est fait, vous n'avez pas à y revenir. » Il acquiesça... et nous redîmes les prières aimées : *Anima Christi* et *Suscipe*, puis le *Salve Regina*, chanté doucement, comme pendant la nuit, pour calmer la douleur.

» Vers 7 heures, il souffrait moins, une lueur d'espoir revint : « Le docteur n'a-t-il pas parlé d'une nouvelle intervention pour aujourd'hui ? Ecrivez-lui pour le lui demander tout de suite. » Et comme on lui disait la crainte qu'elle fût inutile : « Alors, préparons-nous, je veux me confesser ». La lettre fut écrite, cependant, et envoyée au chirurgien, pendant que M. l'abbé se confessait et recevait le sacrement des malades avec une admirable piété ; il répondit seul aux prières, il tendit ses membres aux onctions saintes ; il était là surtout prêtre et victime. Toute la salle était subjuguée par cette grandeur d'âme, par cette volonté acceptant avec amour le Vouloir divin, répétant le *Fiat* : « Que votre volonté

soit faite sur la terre comme au Ciel... parce que vous m'aimez et que je vous aime ».

» A 8 heures, le courrier lui apporta une lettre de Mgr l'Evêque de Quimper. Sa Grandeur assurait son prêtre de sa sympathie, lui promettait un souvenir quotidien à la sainte messe, le bénissait et bénissait ses infirmières. L'abbé Léost eut grande joie à le leur dire ; sa reconnaissance s'exprimait en paroles émues ; mais surtout il les bénit, lui aussi, et leur promit ses prières.

» L'impatience grandissait en attendant le chirurgien. « Ne comptons pas les minutes, les heures, laissons Dieu les compter, c'est donné, ne reprenons rien. » — « Vous avez raison ; mon Dieu, je vous donne, je vous redonne, prenez tout... Mon Dieu et mon tout ! Mon Dieu, mon amour ! » Et la lutte continuait. A 10 heures, elle était à son paroxysme. A 10 h. 1/2, on vint prendre le pauvre malade, qui persistait à être opéré de nouveau. Cette fois, malgré sa vaillance, il se tut sous le chloroforme. Quelques mots, en breton, insaisissables. Un sommeil lourd, douloureux. Le bistouri, le thermocautère, l'oxygène, tout fut mis en œuvre. La nature frémissait, mais ne réagissait pas, ce fut terrible. L'abbé se réveilla dans la salle d'opération ; même cette fois encore, il avait étreint et gardé son crucifix. Il dit n'avoir rien senti, et se trouva mieux qu'avant. Il ne fut pas reconduit à la salle commune. Son état demandait l'isolement. Il en fut profondément affligé. « C'est ici que sont morts les autres ? » — « Non, c'est la salle de mécano, c'est afin que vous soyez plus tranquille. » — « Vous ne me quitterez pas ? » — « Non, jamais, je vous l'ai promis. » — « C'est bien ; je me trouve mieux, je suis décidé à rester ainsi dans cette position, pour ne pas aggraver mes blessures ; ce sera très dur, mais je veux guérir. »

» A midi, quelques Sœurs étaient là aussi près de lui ; il récita d'une voix très forte l'*Angelus* et les trois *Ave Maria*, puis il eut un moment de si grande faiblesse que ses confrères du Collège, appelés, crurent avec nous qu'il partait à cette heure bénie. Il se reprit encore, la prière revint à ses lèvres, elle y demeura jusqu'à la fin. Son cœur était livré, son âme livrée, il le redit à plusieurs reprises, récitant le *Suscipe* et l'*Anima Christi*, ne se permettant plus une défaillance.

» Vers 3 heures, il dit à un prêtre qu'il attendait sa famille, qu'il serait très heureux de revoir sa mère et sa sœur, mais qu'il fallait qu'elles se hâtent, et comme son interlocuteur le rassurait, il interrogea de nouveau l'infirmière. « Est-ce vrai ? Serai-je là ce soir ? » — « Ce soir, ce sera le Ciel ! » — « Merci, dites encore, aidez-moi à le voir. » Et désormais, aux invocations chères, on ajoute : « Ouvrez-vous, portes du Ciel, ouvrez-vous » ! Il eut à faire le sacrifice de sa famille : le train n'amena pas Mme Léost. Il l'offrit et ne parla plus du chagrin ressenti. Généreux et joyeux, il disait désormais à ceux qui le visitaient : « Je pars...c'est pour ce soir ».

» Les consolations divines l'inondaient, et le Bon Maître permit encore que plusieurs de ses amis arrivassent. Il leur parla, il les remercia, il leur demanda de rester avec lui jusqu'à la fin. Il reçut

Archives diocésaines de Quimper et Léon

deux fois la sainte absolution, faisant à haute voix et avec une componction parfaite son acte de contrition. Il priait sans cesse, acceptant, demandant encore qu'on l'aide, revenant aux invocations préférées : « Mon Jésus, ma Miséricorde, mon Amour, mon Dieu, mon Tout ! Cœur agonisant de Jésus, ayez pitié des mourants ! Cœur compatissant de Marie, priez pour les affligés ! Jésus, Marie, Joseph, et surtout, surtout, Cœur Sacré de Jésus, j'ai confiance en vous ! Mon Dieu, je vous aime ! » Plusieurs fois, il demanda que l'on récitât encore le chapelet. Deux fois, furent dites les grandes et magnifiques prières de l'Eglise auxquelles il répondit, ne manquant pas une invocation. Dans cette union avec Dieu, il s'éteignit tout doucement dans les bras de son ami le plus cher, sans souffrances nouvelles, sans secousse, tout comme s'éteint la fumée de nos encensoirs.

» A l'hôpital de la Croix-Rouge, M. l'abbé Léost a laissé un suave parfum de sainteté. La salle dans laquelle il a passé cinq jours en garde un touchant souvenir, elle est transformée. Les malades se sont succédé près de sa dépouille mortelle, et beaucoup le prient en priant pour lui. »

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

30 Mai. — Monseigneur, c'est de la baie d'A... que je vous adresse ces feuillets. Nous n'y sommes, sans doute, que pour fort peu de temps ; demain, ce soir peut-être, nous aurons repris le large. Nous y vivons habituellement, et malgré les alertes plus fréquentes et plus chaudes que nous vaut la présence des sous-marins ennemis, on s'y porte à merveille.

Le temps pascal a été pour nos marins l'occasion propice de se réconcilier avec le bon Dieu ; nous avons eu de ce côté de réelles consolations. Je dois ajouter que les plus grandes facilités ont été données aux aumôniers et aux équipages de l'armée navale pour l'accomplissement des devoirs religieux. Quelques jours passés à bord de chacun des bateaux de notre division nous ont permis de les instruire et de les y mieux préparer. Pourquoi ne dirais-je pas que les Bretons de la 2e division de la 1re escadre ont été particulièrement heureux de trouver à leur bord, un prêtre « de chez eux » auquel ils pouvaient, selon leur langage pittoresque, « dire toutes leurs petites affaires en breton ». Mon séjour au *Condorcet*, au *Mirabeau*, me laisse de délicieux souvenirs. Au cours des journées, les Bretons s'assemblaient chez moi par « pays » et nous revivions ensemble, dans la vieille langue celtique, les souvenirs d'un passé déjà lointain. Le soir, alors que les camarades de la première bordée étaient au poste de veille, l'œil au guet, dans les tourelles des 30 ou des 24, sur les passerelles ou aux sabords des 75, ceux de la deuxième bordée se réunissaient pour la prière

du soir, comme au pays, en famille. Dans une courte, mais fervente prière, faite aux pieds de l'image de sainte Anne, nous prîions ensemble pour les chers absents ; ensemble nous nous recommandions de façon plus spéciale à la douce Patronne d'Arvor, la bonne Mère du matelot breton ; le dernier souvenir était toujours pour les amis tombés au champ d'honneur. Les jours de communion furent beaux et touchants ; comme en Bretagne, ils se terminèrent par la rénovation des vœux du baptême et la consécration à la Sainte Vierge.

Désireux de partager la joie qu'ils ressentaient d'avoir bien rempli leur devoir pascal, plusieurs marins me prièrent de vouloir bien « souhaiter le bonjour de leur part à M. leur Recteur ou Curé ». Ils sont vraiment trop nombreux, et puisque vous êtes, Monseigneur, l'unique représentant de tout le clergé du diocèse, c'est à vous et par vous que je me permets de transmettre ce « bonjour » filial des marins bretons.

Je ne puis cependant résister au plaisir de féliciter M. le Curé de Crozon des bons paroissiens qu'il a dans ma Division. Les Crozonnais ont été admirables d'entrain et de foi. C'est à eux que je dois, pour une bonne part, à bord du *Mirabeau*, le chiffre élevé des confessions bretonnes. Ce sont des chrétiens qui font honneur à leur foi, à la réputation de leur chrétienne paroisse et à leur clergé. M. le Curé de Crozon peut être fier de ses marins, comme je le suis moi-même.

La vie religieuse à bord du *Voltaire* ne « flanche » pas. Au contraire ; de nouveaux camarades sont venus grossir nos rangs, et nous avons, à la prière du soir, un nombre imposant de matelots. La prochaine fête du Sacré Cœur promet d'être splendide : nous aurons, à bord du *Voltaire*, la première communion d'un petit Marseillais, et nul doute que de nombreux amis viendront partager avec lui le bonheur de s'unir à Notre Seigneur dans la sainte communion.

L. B.

14 Juin 1915. — La semaine qui vient de finir a été fertile en émotions, et celle qui commence ne la lui cédera en rien. La bataille s'est, en effet, rapprochée de nous. C'est la division sœur de la nôtre qui travaille au Sud-Est d'H..., et elle travaille bien. Les bulletins officiels sont là pour vous dire nos succès lents mais constants. Si on écoutait nos braves « poilus », on marcherait de l'avant sans s'inquiéter de rien, mais le commandement préfère aller lentement, pour éviter les surprises désagréables, telles que encerclement, prise en enfilade dans les tranchées conquises.

Les brancardiers de notre division, ainsi que les brancardiers de corps ont été appelés à l'aide des brancardiers régimentaires et des brancardiers de la division qui attaque. Ce n'est pas que les blessés soient très nombreux, mais les boyaux de communication sont d'une longueur interminable. Pour aller à la première tranchée il y a bien près de quatre kilomètres par des couloirs étroits et difficiles. Les uns ramènent les blessés sur leurs brancards, les autres font la navette avec leurs « pousse-pousse », entre la sortie

Archives diocésaines de Quimper et Léon

des boyaux et le poste de secours où se tiennent les voitures. Tous ces braves sont également exposés et je vous avoue que j'étais fier de voir le sang-froid de tous ces brancardiers, assez peu habitués au fracas des « marmites », au milieu des éclatements d'obus qui les surprenaient un peu partout. Un assez grand nombre de brancardiers ont été blessés, mais d'une manière générale assez légèrement.

Je retourne ce soir dans ce secteur avec un groupe de brancardiers qui va faire la relève. Puisse Dieu nous avoir en sa sainte garde ! Nous avons été protégés jusqu'ici, n'ayant eu que deux blessés assez légers, mais tous comprennent que leur existence tient à bien peu de chose. Cela ne les arrête pas sur le chemin du devoir, mais les porte à lever instinctivement les yeux vers le Ciel.

Nos prêtres brancardiers sont bien portants mais un peu fatigués du travail supplémentaire qui leur est échu.

Bientôt, sans doute, ma division marchera à son tour ; l'incendie... de gloire semble, en effet, vouloir s'étendre de plus en plus et embraser la ligne entière. C'est le bon moment, les soldats ont bonne volonté et sont décidés à y mettre « tant que ça pourra », comme ils disent.

H. B.

Nos Missionnaires.

Lettre du R. Père Abgrall, provicaire apostolique au Tonkin méridional.

Dâp-Bê, 11 Mai 1915.

Âma pell euz an trouz
Hag oll safar ar bed...
Ici loin du tumulte
Et des bruits de la terre...

En pleine région montagneuse, à 7 heures de marche de chez moi. Deux petits hameaux chrétiens, l'un de dix-neuf, l'autre de sept ménages, qui ont essaimé, l'an dernier, de la grande ruche de Thuân-Nghia. Presque tous de jeunes ménages et presque tous des ménages peu fortunés.

Huit pièces de bois plantées en terre, soutenant un toit en herbes de montagne, qui tombe à hauteur d'homme : c'est l'église, c'est ma maison. Quatre piquets, et dessus un treillage en bambou : c'est l'autel. Une claie en bambou fixée verticalement : c'est le confessionnal. Ce n'est pas précisément mon confessionnal neuf de Quimperlé, fait sur les plans de *Breur-bras,* dont le luxe scandalisait... et flattait quelques-unes de mes braves vieilles pénitentes. A l'autre bout, dans le toit, une espèce de perchoir : quelques bambous aplatis, avec une natte en jonc : c'est ma chambre à coucher, c'est mon lit. Une fois l'habitude prise, on dort dessus comme sur un lit de plume... quand les moustiques le permettent. Et ce qu'il y en a ici, et ce qu'ils piquent, et ce qu'ils sifflent à l'oreille ! Toute la première partie de la nuit, pas fermé l'œil. Alors, par les

fissures du toit, je voyais passer des étoiles. J'écarte les herbes du toit et mets la tête dehors : ciel noir, pas d'étoiles au firmament ; elles étaient descendues dans la plaine et elles semblaient courir les unes après les autres ; toute la plaine en était couverte, on ne voyait qu'elles, et c'était très beau. C'étaient des insectes ailés, luisants, qui à chaque coup d'ailes donnent un éclat plus brillant, comme des étoiles qui scintillent.

Ce matin, éveillé par un grand vacarme dans la forêt, à quelques pas du hameau : des cris, des sifflements, des hurlements. C'étaient des bandes de singes qui se chamaillaient. On se serait cru à la Chambre des députés du peuple le plus civilisé du monde.

Entouré de vastes montagnes boisées, un grand terrain plat où la charrue... n'avait pas encore mis le pied. Maintenant, ça commence déjà à prendre mine, mais les premières années sont dures. Il faut défricher, et puis il faut défendre le riz contre les cerfs, les patates contre les sangliers, le maïs contre les singes. A certaines saisons, il faut qu'il y ait des veilleurs, toute la nuit, à cette époque par exemple pour les patates ; et ils poussent des cris féroces, ils frappent sur des morceaux de bois creux, sur des débris de vieilles touques à pétrole, pour effrayer les sangliers... et se donner l'air de ne pas avoir peur eux-mêmes.

— Visité un hameau laotien, voisin de mes chrétiens de Dâp-Bê. Maisons spacieuses. Un toit en herbe sur quelques grosses pièces de bois. A environ 3 mètres de hauteur, un plancher... sans planches... en bambous aplatis : c'est là qu'habite la famille ; pas un meuble. Au bas sont les bœufs, les buffles, les cochons ; mais comme c'est ouvert à tous les vents, au haut on n'est pas trop incommodé de leurs parfums.

— Je passe une semaine ici, pour permettre à mes chrétiens de remplir leur devoir pascal et leur donner un peu de joie. Au premier lever du jour, tout le monde est à l'église : prière du matin, lecture, petite instruction, messe. Le soir, tout le monde est encore là : récitation du catéchisme, lecture, mois de Marie, prière du soir. Dans la journée, confessions ; et quand les gens sont libres ils viennent faire la causette et l'on rit de bons coups.

3 heures. — On m'appelle aux malades à 2 h. 1/2 d'ici, et je n'ai plus de cheval. J'ai laissé mon vieux bidet à mon ancien vicaire, le P. Le Gourriérec, et il en est mort... de chagrin. Pas le Père, Dieu merci, mais le bidet, et voilà pourquoi je pars pieds nus, léger et court vêtu comme la Perrette au pot au lait ; soleil brûlant. — Bon voyage, mon vieux, tu n'auras pas froid.

Une heure à travers la plaine dans l'eau, dans la boue ; une heure et demie de bonne route. Je n'étais pas encore arrivé dans le hameau où l'on m'appelait, que je rencontre un chrétien courant m'avertir qu'une jeune femme qui vient d'avoir son premier enfant se meurt dans un autre hameau, à plus d'une heure du premier. Je confesse mon malade, et aussitôt en route pour administrer la mourante. J'arrive juste à la nuit et juste aussi pour échapper à une pluie diluvienne. Je confesse ma malade et lui donne l'extrême-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

onction, cause un peu avec les gens, mange un bol de riz, fais mes dévotions et me couche. Le lendemain, dès qu'il a fait clair un peu, je regagne le premier hameau, dis la messe dans une maison et sur un autel même style et même luxe qu'à Dâp-Bê, communie mon malade et repars pour porter le viatique à la jeune femme, à travers une plaine de broussaille. Le temps s'était remis au beau : une fraîcheur douce, des fleurs et des oiseaux. Mais les pieds nus dans l'eau, dans la vase ou sur de gros graviers piquants ; il n'y a pas de poésie qui tienne ni de dévotion non plus. Communie ma malade qui va mieux, mange un bol de riz, cause un peu, et encore en route pour le premier hameau. J'administre l'extrême-onction au malade et repars aussitôt pour ici. Soleil de feu et de plomb. J'arrive à 3 heures, avec sept heures de route dans les jambes, sans parler de la veille. Je mange un morceau, je fais un bon somme, et revoilà un jeune homme... de 61 ans.

(A suivre.)

AVIS

Les versements en espèces or pour la Défense nationale sont reçus aux guichets de la Banque de France de Quimper et de Douarnenez, jusqu'à 5 heures du soir. Il est délivré, à toute personne qui échange des espèces or contre des billets de banque, un reçu d'un caractère spécial constatant cet échange.

La Défense Nationale

Nous devons à la France, à l'heure actuelle où nous sommes, toutes nos ressources financières et toutes les énergies de nos capitaux.

Pour soutenir l'effort gigantesque dont dépend l'existence de la Patrie, nous devons sur tous les points de son sol sacré réunir tout l'or ou tous les billets qui restent improductifs et dont l'oisiveté même sert les desseins de l'ennemi.

Nous devons garder ici-même en France, toutes ces disponibilités pour en faire bénéficier l'œuvre de la Défense Nationale et pour les convertir en bons ou en obligations.

Des avantages incomparables ont été attachés à ces valeurs qu'on a appelées les reines des valeurs mobilières : intérêt élevé, exemption des taxes droit de participation aux emprunts futurs... : profitons-en. Répondons à l'appel du Trésor. Que les usines s'emplissent de munitions d'acier, soit ; mais que les caisses publiques s'emplissent de munitions d'argent. Il faut que d'un geste large et libérateur tous viennent jeter leurs épargnes et leurs réserves aux pieds de la France immortelle.

TUBERCULEUX ANEMIQUES — CONVALESCENTS
Voulez-Vous GROSSIR de 5 KILOS par mois et GUERIR radicalement ? Écr. : Abbé SEBIRE, Enghien (S-O).

Seul Fabriqué à CHATELGUYON
LAXATIF MIRATON
Toutes PHARMACIES-LA BOITE 2 FCS
Échantillon gratuit 5 rue Auber (PARIS)

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

50e Année. Vendredi 16 Juillet 1915. N° 29.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Les pouvoirs des prêtres mobilisés dans le diocèse ; Nominations.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis de services ; Quimper ; Nécrologie : M. Kerbiriou, recteur de Lanildut ; Kerfeunteun : Pardon et pèlerinage ; Saint-Ségal ; Le « Sou du Soldat » dans l'Enseignement libre (suite) ; Œuvre du « Pain du Prisonnier » ; Envois nominatifs ; Comité de Secours aux Eglises dévastées des régions envahies ; Pouvoirs des prêtres soldats ; A propos d'un arrêté ; La Fête-Dieu dans la tranchée ; Nos Missionnaires (fin).

III. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 18 Juillet. — 8me Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert. A la messe, mémoires de S. Camille de Lellis, Confesseur, et de Ste Symphorose et ses Compagnes, Martyres.

A vêpres, mémoires du suivant et de S. Camille de Lellis.

Lundi, 19. — S. Vincent de Paul, Confesseur. Double majeur. Blanc.

Mardi, 20. — S. Jérôme Emilien, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 21. — S. Thénénan, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 22. — Ste Marie-Madeleine. Double. Blanc.

Vendredi, 23. — S. Apollinaire, Evêque et Martyr. Double. Rouge.

Samedi, 24. — Vigile de S. Jacques, Apôtre. Violet.

Dimanche, 25. — 9me après la Pentecôte. S. Jacques, Apôtre.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Quéménéven	du 18 au 20 Juillet.
La Feuillée	du 21 au 23 —
Bodilis	du 24 au 28 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Les pouvoirs des prêtres mobilisés dans le diocèse. — Dans une note qu'a publiée la Revue *le Prêtre aux Armées* (n° du 1er Juillet 1915), et que l'on trouvera reproduite plus loin, Son Eminence le cardinal Sevin s'est appliquée à déterminer le sens et la portée qu'il convient d'attribuer à la décision de la S. Pénitencerie, en date du 11 Mars 1915, conférant aux prêtres-soldats le pouvoir de confesser et d'absoudre les personnes étrangères à l'armée.

Selon cette interprétation, que Nous adoptons Nous-même, les prêtres mobilisés qui exercent quelque fonction, ou se trouvent en résidence dans Notre diocèse, n'ont pas, du moins *par concession du Saint-Siège,* les pouvoirs mentionnés ci-dessus.

Ceux d'entre eux qui appartiennent au clergé de Quimper continuent de jouir des pouvoirs qu'ils possédaient avant leur mobilisation. — Quant aux prêtres des autres diocèses, pour faciliter le ministère ecclésiastique dans les paroisses ou les établissements religieux, Nous leur accordons Nous-même, à la condition qu'ils aient été approuvés pour les confessions par leurs Ordinaires respectifs, la faculté de confesser les fidèles chaque fois qu'ils en seront priés par MM. les Curés, Recteurs ou Aumôniers.

II. Nominations. — Monseigneur a nommé :

Suppléant, à l'*Ile-de-Sein,* M. Pellé, vicaire à Plougastel-Daoulas ;

Auxiliaire, à *Guiclan,* M. Jaouen, vicaire à Mespaul.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 18 Juillet :* messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9 heures, grand'messe à 10 heures, messe à midi.

Vêpres à 3 heures, prières pour le temps de la guerre, bénédiction.

A 8 heures du soir, réunion des Confréries du Saint-Sacrement, du Sacré Cœur et de l'Adoration perpétuelle : chapelet, procession, bénédiction.

Jeudi 22 : à 8 heures du soir, prières pour le temps de la guerre, bénédiction.

Dimanche 25 : réunion de la Congrégation des Demoiselles.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Vendredi 16 Juillet :* fête de N.-D. du Mont-Carmel, indulgence plénière pour les personnes qui portent le scapulaire.

Dimanche. VIIIe après la Pentecôte : messes à 5 h. 1/2, 7 h. 1/2, 9 heures et 11 h. 1/2, grand'messe à 10 heures. Après vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, prières pour la France, Salut.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe recommandée pour la France par la Ligue patriotique des Françaises.

Tous les jours : à 8 heures du soir, prières pour la France, chapelet et bénédiction du Saint-Sacrement.

Avis de services. — Le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Henri Pellerin, ancien curé-doyen de Saint-Renan, sera chanté à *Saint-Renan,* le jeudi 22 Juillet, à 10 heures.

— Le service anniversaire pour M. Thomas, ancien recteur de La Martyre, sera chanté à *La Martyre,* le mardi 3 Août, à 10 heures.

Quimper. — **Ecole Saint-Yves.** — La distribution des Prix, fixée au mercredi 21 Juillet, et présidée par Monseigneur, commencera à 9 heures, dans la salle d'ouvroir de N.-D. d'Espérance, rue du Frout.

Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation ; mais nous espérons que, malgré les circonstances, les parents des élèves, le clergé et les amis de la maison voudront bien assister à la cérémonie.

Nécrologie. — M. KERBIRIOU (Antoine-François-Marie), *Recteur de Lanildut.* — M. Kerbiriou était souffrant depuis plusieurs mois. Il s'était beaucoup fatigué après le départ de son vicaire, mobilisé au commencement de la guerre. De plus, il avait été atteint d'influenza dans le courant du Carême ; et cette influenza, dont il n'avait pu se débarrasser, l'épuisait chaque jour davantage. La poitrine vint à être prise et, dès lors, il vit clairement que la fin approchait pour lui.

Le bon et saint prêtre qu'était M. Kerbiriou se prépara sérieusement à entrer dans son éternité. Il y pensait sans cesse et le donnait à entendre à ceux qui avaient le plaisir de converser avec lui. Non seulement il s'occupa de mettre ordre à sa conscience, mais il régla minutieusement toutes les affaires temporelles concernant, soit son église, soit ses intérêts privés.

M. Kerbiriou s'efforçait toujours de faire sa besogne journalière. Enfin, arriva le jour où, ses forces le trahissant, il dut y renoncer. C'était le dimanche 27 Juin. Le vendredi suivant, 2 Juillet, il fit appeler son confesseur et le soir même, pris d'une crise d'étouffement, il demanda à recevoir tous ses sacrements.

Il les reçut en pleine connaissance, avec des sentiments de foi vive, entouré de parents bien aimés et de paroissiens dévoués. La nuit suivante, à deux heures du matin, il s'éteignit doucement et rendit son âme à Dieu.

Depuis, ses paroissiens le pleurent, surtout les pauvres dont il

Archives diocésaines de Quimper et Léon

était la Providence et aussi les enfants qu'il catéchisait avec tant de sollicitude.

Le jour de son enterrement, qui a eu lieu le lundi 5 Juillet, l'église de Lanildut était beaucoup trop petite pour recevoir tous les parents, amis ou paroissiens qui étaient venus prier pour lui et accompagner son corps jusqu'à sa dernière demeure. Les paroissiens eux-mêmes ont recommandé, à l'intention de leur pasteur, de nombreux services et octaves de services.

M. Kerbiriou a voulu que sa dépouille mortelle reposât près de celles de ses paroissiens, dans le cimetière de la paroisse qu'il a évangélisée, pendant un quart de siècle et qu'il a tant aimée.

Le service de huitaine pour le repos de l'âme de M. Kerbiriou a été chanté à Lanildut, le lundi 12 Juillet, à 10 heures.

R. I. P. — L. M.

Né à Saint-Pol de Léon, le 22 Mai 1847, et ordonné le 10 Août 1872, M. Kerbiriou fut successivement vicaire à Loperhet et à Saint-Thurien. Deux fois, il dut se retirer du ministère pour cause de santé ; il était aumônier de l'hôpital de Landerneau, quand il fut nommé recteur de Lanildut, le 8 Juillet 1890.

KERFEUNTEUN. — **Le Pardon de la Mère-de-Dieu,** favorisé par un temps superbe, a été, sans doute, moins fréquenté cette année, à cause des circonstances, mais il y a gagné peut-être en dévotion et en piété. Déjà, aux messes du matin, beaucoup de pèlerins sont venus faire leurs dévotions. La grand'messe a été chantée en plein air comme d'habitude.

L'autel, adossé au bras de croix, est plus orné que jamais, avec des oriflammes portant les armes de Monseigneur de Quimper, et celles du Pape régnant Benoit XV. Les pèlerins sont placés un peu partout dans le splendide amphithéâtre que forme le placitre, malheureusement aujourd'hui un peu déboisé.

M. le chanoine Uguen a chanté la messe, et M. Clec'h, vicaire de Lanrilis, dans un excellent breton nous a montré l'amour de la Sainte Vierge pour la France, et la confiance que doit nous inspirer cet amour si nous savons le mériter.

A 3 heures, ce sont les vêpres, présidées par Monseigneur.

Cette fois, l'amphithéâtre est presque plein : on est venu avec l'empressement ordinaire voir et entendre le premier Pasteur du diocèse. M. Gadon, vicaire général, entonne les vêpres enlevées avec entrain par le chant alternatif des hommes et des femmes.

Dans son allocution, Monseigneur a rappelé que la chapelle de *Ty-Mam-Doue,* la Maison de la Mère de Dieu, a été fondée au début du XIVe siècle, peu d'années après le transfert miraculeux en Italie, à Lorette, de la *Santa Casa,* qui était la maison où vécut la Sainte Vierge à Nazareth.

C'est la même dévotion qui attire les pèlerins, là-bas, à la maison authentique de la Sainte Famille, et ici, à l'humble monument qui en est le mémorial très pieux.

Toutes les maisons de famille sont vénérables, les plus pauvres comme les plus riches. La France et la Belgique pleurent leurs monuments en ruines : elles pleurent également les maisons d'ouvriers et de paysans détruites par la guerre. C'est que les hommes s'attachent à la maison de famille par les souvenirs de leurs parents, de leurs aïeux, comme par leur vie personnelle. Nos traditions et nos affections ont leur centre au foyer où nous avons vécu. Nos cœurs saignent, quand la demeure familiale s'écroule.

Si les maisons de famille sont à ce point vénérables, que dire de la *Santa Casa* de Lorette, et même des simples chapelles qui en évoquent la mémoire !

L'inscription de Lorette dit : « *Hic verbum caro factum est et habitavit in nobis* ». La phrase qui traduit la gloire du pauvre édifice de Nazareth exprime en même temps le fondement théologique de la dévotion catholique à la Sainte Vierge, qui s'appuie en entier sur la maternité divine, les grâces et les vertus qu'elle suppose, les privilèges qui en découlent pour Marie, depuis l'Immaculée Conception jusqu'à la puissance et à la bonté sans limites, jusqu'à l'association complète à l'œuvre de la Rédemption, jusqu'à la maternité à l'égard des hommes. Ce sont ces vérités qui animent notre confiance et notre prière. Nous les sentons plus vivement dans la maison même où cette vie d'union parfaite avec Dieu s'est écoulée.

Comment s'étonner de la dévotion des Papes et des rois pour l'humble Relique de Lorette, et de la dévotion populaire plus constante encore, ardente en temps de paix, plus ardente en temps de guerre ?

Sur la porte de la sacristie de *Ty-Mam-Doue* on lisait autrefois ces paroles : « *Mater Dei, memento mei :* O Mère de Dieu, souvenez-vous de moi ». C'est une exhortation à parler sans crainte à la Bienheureuse Vierge.

Chacun de nous a tant de choses à lui dire sur l'Eglise et sur la France, sur la guerre, sur la paix, sur nos combattants, nos blessés, nos prisonniers, nos morts, sur la maison de famille tout entière et sur ceux qui la peuplent !

A chacun, elle donne une réponse, empruntée au Cœur de son Fils, — et elle inspire au pays tout entier ce qui sauve, ce qui répare le passé et prépare l'avenir, ce qui expie et ce qui réconforte, ce qui éclaire les chefs, ce qui entraîne les soldats, ce qui raffermit l'union et redouble l'espérance. Puisse-t-elle nous donner aussi la réforme chrétienne de la famille, car cette réforme peut centupler les forces de la nation.

C'est la grande leçon enseignée aux peuples par la Maison de la Mère de Dieu. La Sainte Vierge a fait régner son Fils dans la maison de Nazareth. Demandons-lui de Le faire régner aussi dans les nôtres, et d'en faire autant de sanctuaires, où la vie est sainte, où le mauvais journal ne pénètre pas, où l'alcool ne répand pas son poison, où les vêtements sont conformes aux règles de la modestie chrétienne, où l'éducation familiale détourne l'en-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lance de l'école sans Dieu et l'achemine vers l'école chrétienne, comme c'est le devoir. Comment la guerre, qui a porté nos âmes si haut, n'a-t-elle pas encore ouvert les yeux à tous les catholiques sur leurs obligations domestiques ?

Les deux plus illustres pèlerins de *Ty-Mam-Doue*, Dom Michel Le Nobletz et le Père Maunoir, venaient demander à la Mère de Dieu son secours pour l'évangélisation du pays. Le pays avait la foi depuis de longs siècles. Mais sa religion n'était plus assez éclairée. La pratique des sacrements y était routinière et souvent négligée. Nos deux apôtres y combattirent l'ignorance et l'indifférence des âmes. Il s'en faut que ce double mal ait disparu. La Mère de Dieu vous aidera à le guérir, par l'étude du catéchisme et la fréquentation de l'Eucharistie, nécessaires l'une et l'autre aux parents comme aux enfants.

Un jour, Notre Seigneur sortit de la maison de sa Mère, à Nazareth, pour n'y plus rentrer : Il allait mourir pour les hommes. Vos fils vous ont aussi quittés, pour faire comme lui leur devoir. Ils reviendront, nous l'espérons. Confiez à la Mère de Dieu et leur âme et leur vie.

Quand mourut la Mère de Dieu, sa patrie était déjà agonisante. La nôtre traverse une crise terrible. Prions Marie de prendre en mains nos étendards et nos armes, et de les unir à nos expiations et aux mérites de son Fils, pour nous assurer la victoire.

C'est dans sa maison de Nazareth, selon la parole de Léon XIII, « qu'a commencé à s'opérer l'œuvre de la Rédemption du genre humain ». Puissent vos pèlerinages multipliés à sa maison de Kerfeunteun hâter la trop lente Rédemption de la France ! *O Mater Dei, memento mei.*

La procession est superbe. Malgré les tristesses de la guerre, on n'a rien voulu changer aux traditions. Les jeunes filles sont toutes en bleu et blanc. Les femmes mariées portent leur habit de noces tout chamarré d'or. Les broderies des hommes, ressortant sur le bleu de leur habit, complètent le tableau.

Puis la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement vient terminer la fête.

N'oublions pas de signaler le magnifique morceau final : *Le Guerc'hez Vari leun a druez*, le « Souvenez-vous » breton, chanté à trois voix par la chorale des filles, remplaçant, cette année, leurs frères absents, les « Potred-Ti-Mam-Doue ».

Toute la semaine, il y a eu beaucoup de confessions, et encore plus de communions. Chacun tenait à gagner l'indulgence plénière, et à mettre sous la protection de la Mère de Dieu ses chers absents.

***

Les enfants du canton de Quimper à la Mère-de-Dieu. — Ce n'est ni la beauté de la chapelle, ni du site où elle s'élève, qui attirait jeudi, 8 Juillet, aux chapelles de la Mère-de-Dieu, les enfants du canton, surtout de la ville de Quimper et de Kerfeunteun, mais le désir d'expier pour la France, d'attirer sur

la Patrie les bénédictions de Dieu et les faveurs toutes spéciales de la Mère du Christ, sur ceux qu'ils aiment et qui combattent pour la Patrie.

A la première heure, ce sont les pèlerins ordinaires du jeudi, et les enfants de Kerfeunteun qui accourent. Ils n'ont pas encore fini que le pèlerinage de la paroisse de Saint-Mathieu couvre la longue route, d'un pas rapide, au son d'une musique bien cadencée, qui, par ses fifres, ses clairons et ses tambours, enlève les plus petits. La chapelle s'emplit, on escalade la tribune, on s'empare des plus petits recoins, et la messe commence. Pendant que l'on chante, qu'on prie, qu'on récite le chapelet, le défilé à la Table sainte continue sans interruption, car presque tous ces enfants, et leurs mères ou sœurs qui les accompagnent, tiennent à communier pour la France. On aurait pu craindre que les petits ou les faibles eussent faibli ou souffert de la longue route. Non, le désir de faire quelque chose pour « nos soldats », la joie d'arriver à l'antique chapelle, donnait des forces aux plus courtes jambes. Je n'ai vu ni un malade ni un seul enfant fatigué.

A peine la messe est-elle terminée, qu'il faut faire la place à la procession de Saint-Corentin. C'est la même piété, c'est encore plus de foule, et l'on s'entasse, les enfants débordant sur le placitre. Jésus descend dans tous ces cœurs, qu'Il aime tant. Vraiment, aujourd'hui, on a laissé venir à Lui les petits enfants.

On sort « casser une croûte », que l'on trempe à l'eau de la source, ou qu'on arrose d'un bol de lait ; on s'assied sur l'herbe, ou l'on court à travers champs et bois, cueillant des fleurs ou même quelques cerises oubliées, quand la cloche retentit.

C'est la grand'messe, chantée par M. le chanoine Cogneau, vicaire général. Les enfants de chœur des deux paroisses, sous la direction de M. l'abbé Guillermit, les femmes, la foule des enfants y mettent toute leur bonne volonté, et c'est touchant, cette messe chantée au-dehors, parce que la chapelle est trois fois insuffisante, et cette supplication de tant de cœurs, priant pour la France.

M. le chanoine A. Le Roy, adresse une courte allocution à ce petit monde qui l'écoute avec attention et semble dire : « Nous n'oublierons pas, nous prierons, comme vous nous le recommandez, et nous serons de bons Français ».

Il faut se séparer, et, la messe terminée, les deux processions, se fondant en une seule, reprennent le chemin de Quimper. On chante, on récite le chapelet, on lance des invocations vers le Ciel et sa Reine bien-aimée, et tout cela avec ordre, dans le recueillement le plus profond.

Tous ces enfants ont à cœur d'expier, se sentent la passion de prier pour la France. Je ne vois pas d'autre explication à la bonne et douce piété, qui a caractérisé le pèlerinage de Quimper à la Mère-de-Dieu.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Saint-Ségal. — **Le grand Pardon de Saint-Sébastien**, en Saint-Ségal, aura lieu, cette année, le *25 Juillet*. Les vêpres s'y chanteront la veille, à 5 heures du soir ; les messes se célébreront, le jour même, à 6 heures, 7 heures et 10 heures.

Deux circonstances donneront, cette année, plus d'éclat au Pardon : les beaux rétables de la chapelle viennent d'être classés parmi les monuments historiques par la Commission des Beaux-Arts ; la guerre sanglante fera accourir nombre de mères et d'épouses qui tiendront à recommander leurs êtres chers à la protection du grand Saint. On constate, depuis l'ouverture des hostilités, un accroissement marqué de la dévotion chez les pèlerins de l'antique sanctuaire. On trouvera, à la sacristie, une courte notice sur la chapelle.

L'ENSEIGNEMENT LIBRE

Le Sou du Soldat. — Lainages pour les Soldats.

Cotisations versées pour le « Sou du Soldat », et Objets confectionnés pour les Soldats, par les écoles libres du Finistère, pendant le mois de Mai 1915.

Ecoles de Filles (1).

Don d'un prêtre anonyme, 50 fr. ; Arzano, 15 ; Berrien, 5 ; Beuzec-Cap-Sizun, 28 ; Bodilis, 37,50 ; Bohars, 4 ; Brasparts, 10 ; Briec, 12 ; Brélès, 32 ; Carhaix, 20 ; Carantec, 15 ; Cast, 30 ; Châteaulin, 8 ; Cléder, 10 ; Comanna, 10 ; Combrit, 15 ; Le Conquet, 30 ; Coray, 5 ; Crozon, 16 ; Edern, 8 ; Elliant, 30 ; Ergué-Gabéric, 13 ; Le Folgoët, 16 ; La Forêt-Fouesnant, 5 ; Fouesnant, 10 ; Gouesnach, 5 ; Gouézec, 20 ; Guiclan, 9 ; Guilvinec, 15 ; Guimiliau, 8 ; Guipavas, 72 ; Guissény, 8 ; Huelgoat, 3 ; Kerfeunteun, 18 ; Kerlouan, 20 ; Lampaul-Guimiliau, 25 ; Landéda, 10,50 ; Landerneau (Saint-Julien), 48 ; Landivisiau, 30 ; Landrévarzec, 5 ; Landunvez, 15 ; Langolen, 12 ; Lannédern, 5 ; Lannilis, 16,75 ; Lesneven, 40 ; Loc-Eguiner, 5 ; Locronan, 10 ; Locunolé, 7 ; Loperhet, 10 ; Mahalon, 12 ; Milizac, 20 ; Nizon, 15 ; Notre-Dame de Kerbonne, 10 ; Ouessant, 17 ; Penmarc'h, 7 ; Plabennec, 25 ; Pleyben, 15 ; Pleyber-Christ, 14 ; Plogonnec, 25 ; Plonéour-Lanvern, 22 ; Plounévez-Lochrist, 12 ; Plonévez-Porzay, 20 ; Plonévez-du-Faou, 17 ; Ploudalmézeau, 10 ; Ploudaniel, 13 ; Plonégat-Moysan, 5 ; Plouénan, 7 ; Plouézoc'h, 6 ; Plougastel-Daoulas, 58 ; Plougonvelin, 8 ; Plougonven, 6 ; Plouguerneau, 16 ; Plouguin, 10 ; Plounider, 15 ; Plouigneau, 5 ; Ploumoguer, 15 ; Plounéour-Ménez, 8,50 ; Plounéventer, 9 ; Plouvorn, 14 ; Pluguffan, 10 ; Pont-Aven, 13 ; Pont-l'Abbé, 13 ; Porspoder, 10 ; Portsall, 5 ; Pouldergat, 6 ; Poullan, 15 ; Querrien, 15 ; Le Relecq-Kerhuon, 40 ; Riec-sur-Bélon, 11 ; Roscoff, 16 ; Sainte-Anne (Quimper), 20 ; Saint-Evarzec, 15 ; Saint-Goazec, 15 ; Saint-Joseph du Pilier-Rouge (Brest), 40 ; Externat Saint-Yves (Brest), 12 ; Saint-Marc, 15 ; Saint-Martin (Brest), 50 ; Saint-Martin (Morlaix), 14 ; Saint-Mathieu (Morlaix), 25 ; Saint-Méen, 12 ; Saint-Melaine (Morlaix), 20 ; Saint-Nic, 30 ; Saint-Renan, 22 ; Saint-Thégonnec, 32 ; Scaër, 31 ; Tréboul, 15,55 ; Treffiagat, 5 ; Trégunc, 18.

(1) Abréviations : p. de ch., pour paires de chaussettes ; p. de g., paires de gants ; c.-n., cache-nez ; p.-m., passe-montagnes ; ch., chandails ; réf., réfugiés ; bl., blessés ; fl., flanelle ; m. p., mouchoirs de poche ; c. de l., ceintures de laine ; c. de fl., ceintures de flanelle ; b. de p., bandes de pansements ; es.-m., essuie-mains ; cal., caleçons ; serv., serviettes.

Ecoles de Garçons.

Brasparts, 10 ; Châteaulin, 62 ; Collorec, 10 ; Le Conquet, 12 ; Crozon, 14 ; Douarnenez, 32 ; Elliant, 20 ; Le Folgoët, 14 ; Fouesnant, 10 ; Guipavas, 23 ; Landerneau, 16,05 ; Landivisiau, 13,20 ; Lesneven, 15 ; Mahalon, 25 ; Plabennec, 20 ; Plougastel-Daoulas, 31 ; Plougonven, 5 ; Plouguerneau, 20 ; Saint-Louis (Brest), 40 ; Saint-Pierre-Quilbignon, 15 ; Saint-Pol de Léon, 9 ; Saint-Renan, 25 ; Treffiagat, 11,60. — Total : 2.296 fr. 65.

Dons des écoles libres de filles de : *Brélès* : 25 p. de ch. ; *Langolen* : 18 m. p. ; *Plabennec* : 15 caleç., 24 ch., 6 p. de ch. ; *Kerfeunteun* : bl. 11 f. 50 ; *Coray* : sold. 11 f. ; *Loc-Eguiner* (Saint-Thégonnec) : 5 f. sold. ; *La Forêt-Fouesnant* : 5 douz. œufs ; *Pleyben* : 7 p. de ch., 1 chand., 3 kg choc., 6 paq. tabac ; *Plouguin* : 5 f. Pain du Prisonnier, 22 f. 25 au Secours national ; *Locunolé* : 3 f. sold. ; *Saint-Thégonnec* : sold. 26 f. ; *Bohars* : 14 p. de ch., 16 m. p. ; *Huelgoat* : 22 p. de ch. ; *Plonéour-Lanvern* : 10 f. Pain du Prisonnier, 5 p. de ch. ; *Externat Saint-Yves* (Brest) : 6 p. de ch., 325 f. 50 pour le Secours national ; *Plouider* : 10 f. Pain du Prisonnier ; *Lanarvily* : 10 p. de ch. ; *Nizon* 5 f. sold. ; *Saint-Renan* : 8 p. de ch., 6 chem., 75 petits drapeaux du S.-C., 30 méd., 42 chapelets, 11 colis au front, 4 colis aux prisonniers ; *Plougonvelin* : 23 f. prisonn. ; *Loctudy* : 200 œufs, 14 p. de ch. ; *Plougasnou* : œufs aux sold. ; *Locronan* : 5 f. sold. ; *Treffiagat* : 12 f. vente de drapeaux ; *Guimiliau* : 21 p. de ch.

Œuvre du « Pain du Prisonnier ». — Dons des Paroisses.

— Paroisse de Carantec, 122 fr. ; Hôpital-Camfrout, 25 fr. ; Trégarantec 20 fr. ; Brasparts, 50 fr. Total : 217 fr. — Total des listes précédentes : 5.771 fr. — Total général : 5.988 fr.

Œuvre annexe des « Envois nominatifs ». — Voici un mois, le 15 Juin, que notre Œuvre a débuté et nous pouvons enregistrer aujourd'hui le chiffre de *2.215 abonnés*.

Plusieurs Curés et Recteurs du diocèse ont déjà bien voulu, pendant ce premier mois, centraliser les demandes d'abonnements et nous les adresser, avec les fonds et les adresses des prisonniers.

Si cette mesure pouvait se généraliser, nous en serions bien

Archives diocésaines de Quimper et Léon

reconnaissants. Ce serait pour nous une grande simplification au point de vue de notre travail de classement et d'inscription, ainsi qu'une grande économie de temps au point de vue du dépouillement de notre courrier.

Nous faisons, à Genève, deux fois par semaine, des envois de fonds avec les listes des prisonniers : le *lundi* et le *jeudi*. Par conséquent, nous demandons que les abonnements, centralisés, nous parviennent le *dimanche* et le *mercredi*. De cette façon, il n'y aura pas de perte de temps et nos chers prisonniers pourront recevoir leur pain dans un délai de dix à douze jours au maximum, suivant l'éloignement des camps d'internement.

Le journal *le Progrès du Finistère* veut bien, chaque semaine, insérer dans ses colonnes, en un tirage à part, les noms des souscripteurs-abonnés, avec la somme versée, pour les arrondissements de Quimper, Quimperlé et Châteaulin ; le journal *la Résistance* veut bien faire la même insertion pour l'arrondissement de Morlaix. Quant aux souscripteurs-abonnés de l'arrondissement de Brest, nous leur adressons par la poste, chaque fois, un accusé de réception.

Comité de Secours aux Eglises dévastées des régions envahies, *3, rue Oudinot, Paris.* — Mme la Présidente a reçu de S. E. le cardinal Luçon, la lettre suivante :

« Reims, le 20 Avril 1915.

» MADAME,

» Quand même je ne serais pas évêque d'une des régions envahies et les plus maltraitées par la guerre, j'applaudirais encore de toute mon âme à la pieuse et charitable initiative prise par le « Comité de Secours aux Eglises dévastées ». Evêque d'un diocèse dont une partie est comprise dans le théâtre de la guerre, et dont le reste, après avoir connu les ravages de l'invasion, gémit depuis huit mois sous le joug de l'occupation ennemie, comment pourrais-je ne pas bénir l'œuvre si opportune dont la piété d'accord avec la charité a inspiré la création ?

» Dans les diocèses envahis, un certain nombre d'églises ont été incendiées, d'autres dévalisées et dévastées. Entraînées par l'exemple des Belges et terrorisées par leurs récits, d'autres fois contraintes par les administrations militaires ou civiles, les populations ont émigré en masses nombreuses. Combien, au retour, trouveront leurs foyers incendiés, leurs mobiliers disparus ; car c'est la pratique habituelle des ennemis de piller les maisons inhabitées.

» Il ne faut pas qu'alors, selon l'expression de votre circulaire, à la détresse morale et matérielle, vienne s'ajouter la privation des consolations religieuses. Touchées par l'adversité, nos populations se sont tournées vers Celui qu'elles voyaient seul capable de mettre un terme ou d'apporter un remède à leurs maux, seul capable d'égaler les consolations à leur douleur ; car c'est le propre de

l'adversité de ramener à Dieu ceux qui l'oublient, et de réveiller la prière dans les cœurs qui durant la prospérité n'en sentaient pas le besoin. Elles auront assez à faire de relever leurs foyers et de reconstruire leurs églises, ne faut-il pas qu'en attendant ou pendant cette reconstruction, le Saint-Sacrifice de la Messe puisse être célébré parmi elles, ne fût-ce que dans une grange, pour le soulagement des morts tombés sur les champs de bataille et pour le réconfort des survivants ? C'est le bienfait que votre œuvre a pour but de leur assurer. Elle répond à un besoin aussi touchant que réel. Je prie Dieu de la faire prospérer et de bénir tous ceux qui l'aideront à atteindre son but.

» Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'hommage de mes plus respectueux sentiments.

» † L.-J., Cardinal LUÇON,
» *Archevêque de Reims.* »

De tous les diocèses épargnés parviennent successivement au Comité les promesses de concours les plus encourageantes. Le but du Comité est, en dehors de toute reconstruction d'églises, de faciliter le rétablissement du culte le plus rapidement possible, dans les régions envahies, en préparant *dès maintenant* les objets sacrés qui sont indispensables pour la célébration du Saint-Sacrifice, en aménageant aussi un local provisoire pour y installer l'autel sur lequel la sainte messe pourra être dite.

Nous rappelons que les dons en argent doivent être adressés au Secrétariat de l'Evêché et les dons en nature à l'une ou l'autre des personnes dévouées, désignées dans la *Semaine religieuse* du 11 Juin, auxquelles il faut ajouter Mlle de Grandpont, 1, rue Voltaire, Brest.

Pouvoirs des prêtres soldats. — En réponse à la question posée par « le Prêtre aux Armées », S. E. le cardinal Sevin a voulu donner la consultation suivante :

« La décision de la S. Pénitencerie, du *11 Mars 1915*, étend-elle aux prêtres soldats qui sont infirmiers dans les hôpitaux de l'intérieur, les pouvoirs accordés aux aumôniers militaires par le Décret du *18 Décembre 1914* ?

» En d'autres termes, *les prêtres soldats qui sont infirmiers dans les hôpitaux de l'intérieur ont-ils, comme lorsqu'ils sont sur le front, le pouvoir de confesser et d'absoudre les personnes étrangères à l'armée ?*

» On pourrait poser la même question à propos des prêtres soldats qui sont malades dans les ambulances ou des prêtres soldats chargés de convoyer les trains sanitaires jusqu'aux frontières de l'Espagne ou de l'Italie.

» I. — Avant de répondre, il est nécessaire de préciser les conditions dans lesquelles un prêtre soldat peut absoudre les fidèles qui s'adressent à lui et n'appartiennent pas à l'armée.

» En vertu de la décision de la S. Pénitencerie du 11 Mars 1915, il peut, même hors le cas de nécessité, confesser quiconque s'a-

Archives diocésai s de Quimper et Léon

dresse à lui, toutes les fois que les trois conditions dont nous allons parler sont simultanément réalisées. *S. Pœnit. 11 Mars 1915.*

a) Durante bello.

» Il faut que la confession ait lieu durant la guerre ; dès que la paix est faite, la juridiction déléguée, qu'il tient du Saint-Siège, cesse *ipso facto*.

b) Dum exercitum comitatur.

» Le prêtre soldat ne peut entendre en confession les personnes dont il s'agit que lorsqu'il est avec l'armée. Il y est quand il l'accompagne sur le front, quand il la suit dans les marches, quand il la rejoint dans le camp où elle se rassemble avant de gagner la ligne de feu.

» Au contraire, il n'est plus avec l'armée lorsqu'il est envoyé en arrière, en convalescence, en congé, en mission.....

c) Dummodo... vel a proprio vel ab alio Ordinario confessiones fidelium excipiendi facultatem antea acceperit, quæ positive revocata non fuerit.

» II. — *Quels sont les pouvoirs accordés aux prêtres soldats qui satisfont aux trois conditions précitées ?*

» Ce sont ceux qui sont prévus dans le rescrit de la *Pénitencerie (12 Mars 1912)* et dans le Décret du 18 Décembre 1914.

» Venons maintenant à la question posée, et répondons :

» III. — *Le prêtre soldat qui est infirmier dans un hôpital de l'intérieur ne peut*, vi facultatum a S. Pontifice concessarum, *y confesser les pénitents étrangers à l'armée.*

» Il faut dire la même chose du prêtre qui est convoyeur de trains de blessés, qui est malade dans une formation sanitaire, qui est employé dans un bureau militaire, qui attend dans un dépôt pour être envoyé à l'arrière.....

» a) Pourquoi ? Parce qu'on ne peut pas dire de lui : *exercitum comitatur*. Il est de l'armée, il n'est pas avec l'armée ; il est avec des soldats, il n'accompagne pas l'armée. *Ad exercitum pertinet, non exercitum comitatur.*

» b) En ce qui concerne le pouvoir de confesser, les prêtres soldats sont mis sur le même pied que les aumôniers militaires.

» Or, ces derniers, en devenant captifs, perdent les facultés qu'ils avaient pour confesser les pénitents de l'ordre civil.

» Pour quels motifs ? Est-ce parce qu'ils cessent d'appartenir à l'armée ou de vivre avec des soldats ? Non, car, même aux mains de l'ennemi, ils ne cessent pas d'être de l'armée et ils ne cessent pas non plus d'être en compagnie de soldats, puisqu'ils sont jetés avec eux dans les camps de concentration et dans les lazarets.

» La raison, la voici : *exercitum non comitantur.*

» Mais il en est des prêtres soldats comme des aumôniers. Donc..... Telle est, Monsieur le Directeur, la conclusion que je tire des textes. Le Saint-Siège la modifiera-t-il bientôt et changera-t-il ses Décrets sur ce point ? Peut-être. En attendant, prenons la loi

telle qu'elle est, et observons-la. Elle n'a pas été arbitrairement portée. Les évêques des diocèses et les curés des paroisses ne verraient-ils aucun inconvénient à ce que fussent accordés à tous les prêtres soldats qui résident à l'intérieur les pouvoirs, illimités en quelque sorte, pour confesser non seulement les pénitents militaires, mais encore tous ceux qui voudraient s'adresser à eux ?

A propos d'un arrêté. — Par un arrêté, en date du 6 Juillet 1915, M. le Préfet du Finistère a interdit « la vente et le port sur la voie publique ou dans les établissements ouverts au public, des insignes aux couleurs nationales, quelle qu'en soit la forme, s'ils sont revêtus d'un emblème quelconque ». Le *Progrès* avait protesté dans son dernier numéro, disant que c'était le Sacré Cœur qui était, seul, visé. Un arrêté semblable, pris par M. le Préfet du Loiret, suggérait à la *Croix* les justes réflexions suivantes :

« C'est d'abord la condamnation de ces millions d'insignes dont on a inondé, contre offrande, la France aux diverses « Journées ». Va-t-on les reprendre et rendre l'argent ?

» C'est une agression contre des milliers et des milliers de soldats qui, sur le front, unissent leur patriotisme et leur foi dans le port d'emblèmes où ils voient un gage de victoire.

» C'est la confiscation pure et simple de trois couleurs sur sept du prisme solaire, dont on ne pourra plus se servir ni pour les habits, ni pour les breloques diverses, ni pour les boîtes d'allumettes sans doute, ni pour les bouquets de boutonnières, si *quelque chose, de quelque forme que ce soit, d'une manière quelconque,* paraît à *un quelconque agent* ressembler à un emblème.

» Les gardes-champêtres orléanais vont sans doute dresser procès-verbal au soleil lorsque son prisme s'arrêtera sur un objet quelconque placé sur la terre.

» O esprit français, que deviens-tu en certains bureaux ! Car ce texte bizarre, entortillé, absurde, ne vise que les objets écussonnés du Sacré Cœur. »

Vérité aux tranchées, erreur en deçà !

La Fête-Dieu dans la tranchée. — Une lettre adressée du front à la *Semaine religieuse* de Vannes nous donne ces détails intéressants sur la Fête-Dieu devant l'ennemi :

« 9 Juin, de M. M., aumônier.

» Au moment où je vous écris, la bataille fait rage ici. Une batterie de 120 en particulier, placée près de moi, déchire l'air de ses sifflements graves qui contrastent avec la plainte aiguë du 75. Les marmites boches viennent apporter dans ce concert un accompagnement peu mélodieux. Pourtant nous ne sommes pas dans la zone du combat ; il en est bien autrement à trois kilomètres d'ici, et cela dure depuis samedi l'après-midi.

» J'ai cru un moment ne pas pouvoir exécuter le projet que

Archives diocésai s e Quimper et Léon

j'avais formé pour dimanche dernier, à cause de cette canonnade : elle a servi au contraire d'accompagnement et a donné une couleur plus locale à notre procession de la Fête-Dieu.

» Dans les villes et les campagnes de notre Bretagne, on a fait dimanche un triomphe à Notre Seigneur, mais je doute qu'il y ait eu une procession aussi touchante que celle qui a eu lieu ici, tout le long de nos tranchées de première ligne.

» Après la messe, célébrée dans une carrière du fameux bois de T..., — par une allée ornée de rosaces de fleurs entre deux rangs de glaïeuls, et sous une voûte de feuillage constituée par des tiges réunies de jeunes arbres qui poussent droits et minces de chaque côté, Notre Seigneur a gagné cet étroit et sinueux sillon qui constitue la frontière provisoire de notre patrie. Là aussi, ce sont des dômes et des tapis de verdure. Profitant de la nuit, nos braves soldats ont ramassé dans le marais et dans les jardins d'un village, près des Boches, de pleines brassées de fleurs ; il y en a partout, dans les girandoles de mousse, au coin des créneaux ; elles encadrent les images pieuses, les cartes postales venues du pays, et qui représentent l'église du baptême, un sanctuaire fameux, très souvent celui de Sainte-Anne, tout cela piqué sur la toile de tente qui forme le long du talus une originale tapisserie.

» De distance en distance, de petits autels ont été dressés sur le talus et Jésus s'y arrête un instant.

» Les sentinelles se détournent sur le passage du Saint-Sacrement, les uns présentent les armes, d'autres s'inclinent ou s'agenouillent, et les soldats qui ne veillent pas se pressent dans les boyaux d'accès ou à l'entrée de leurs gourbis, et tous reçoivent avec piété une bénédiction spéciale du Dieu qui tient entre ses mains la vie et la mort et qui seul peut les protéger contre les dangers de chaque minute.

» En tête du cortège, un sous-officier porte une croix rustique, formée de deux branches de chêne garnies de leurs feuilles, un prêtre brancardier vient après, agitant une petite sonnette. Les officiers suivent immédiatement l'ostensoir, le commandant sur tout le front de son bataillon, les capitaines et lieutenants sur le front de leurs compagnies. Quand ils cédaient leur place à d'autres, me retournant, je les bénissais, priant Notre Seigneur de les bénir, eux et leurs chers soldats.

» J'étais parti à 7 h. 1/2 et il était plus de 9 heures quand j'ai quitté cette voie, un peu étroite, devenue pour le Christ une vraie voie triomphale. Pour rentrer au village, une route assez exposée descend la côte. Il est prudent de suivre le talus ; je conseille à ceux qui m'accompagnent de le faire ; mais comme, sur le milieu de la route, nos braves ont dessiné des rosaces, des croix où le bleuet, la marguerite et l'anémone étalent nos trois couleurs, il fallait bien que Notre Seigneur y passât. Avec Lui, qu'avais-je à craindre, du reste ?

» L'ostensoir doré, étincelant aux feux d'un soleil brûlant, je suis rentré à l'église, le cœur ému de ce spectacle qui me rappelait,

par la foi et la piété des assistants, les processions sur le parvis du Rosaire, à Lourdes. La fatigue, je n'y pensais pas, tellement je ressentais de joie intime et débordante.

» Comment Dieu n'exaucerait-il pas les prières et les désirs qui sont montés en ce jour vers Lui en notre terre de France? Aussi, je l'espère fermement, la bataille, commencée sous ses divins auspices, ne manquera pas de nous être favorable. Elle se développe bien, du reste, et nos premiers succès sont un gage assuré de la victoire. Puissé-je avoir le bonheur de vous l'annoncer prochainement ! »

Nos Missionnaires.

Lettre du R. Père Abgrall, provicaire apostolique au Tonkin méridional.

(Fin.)

15 Mai.

LA QUESTION ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET MILITAIRE A DAP-BÊ

Pendant que je dînais, un brave chrétien est venu m'offrir, sur un petit plateau de bois, quatre patates sortant toutes chaudes de la marmite, et que je me mets à goûter aussitôt. Je lui fais compliment sur la saveur de ses patates, « Mais, lui dis-je, ce n'est pas encore la saison. » — « Non, ce n'est pas la saison des patates, mais c'est la saison des sangliers ; c'est nous qui travaillons, et ce sont eux qui mangent. J'avais un beau carré sur lequel je comptais pour attendre la saison du riz. Ils m'ont mangé la moitié et il a fallu se hâter de tirer l'autre moitié. Père, vous devriez nous prêter des fusils. » — « Mais je n'en ai pas. » — « Alors, pourquoi travailler, si c'est pour engraisser ces gros ventrus ? »

Je rencontrai, hier, une femme qui revenait des champs, un panier sous le bras. « Que portez-vous là, ma brave femme ? » Elle me montre au fond du panier quelques poignées de petits haricots du pays. « Père, c'est tout ce qu'ils m'ont laissé. » — « Qui, ils ? » — « Ces sales singes. Père, vous auriez dû apporter votre fusil pour tirer dessus. » — « Mais je n'ai pas de fusil. » — « Alors, nous sommes à la merci de ces tas de filous. »

A défaut de fusils, les hommes de Dâp-Bê ne sortent que le sabre au côté. Une espèce de serpe droite, dans un fourreau de bois. Ils ont pris cette habitude des « sauvages », des Laotiens leurs voisins. Ça sert à tout : à débroussailler les champs, à couper du bois, à tailler la charpente de leurs maisons, à se défendre contre les animaux de la forêt... et à se donner un air militaire.

Dimanche, 16 Mai.

LA SOLUTION DE LA QUESTION

Le chef du village est venu hier me trouver : « Père, vous voyez combien est dure la lutte pour la vie ; les sangliers, les

Archives diocésaines de Quimper et Léon

singes, en attendant les cerfs. Il n'y a que le Bon Dieu qui puisse en venir à bout. Vous devriez faire la bénédiction du village. » — « Volontiers. »

Donc, ce matin, grande procession autour du village : la croix processionnelle (un petit crucifix de bois), portée par le plus vénérable de l'endroit ; le « très révérend Père Provicaire », en surplis... et un goupillon, bénissant les maisons et les étables, les hommes et les animaux, la plaine et la forêt ; tous les chrétiens, petits et grands, récitant les prières de toute la force de leurs cœurs.....

Thuân-Nghiâ, 17 Mai.

Rentré hier soir. J'avais hâte d'avoir des nouvelles de France. Derniers télégrammes bons. Je pense sans cesse à nos pauvres neveux, à tous les pauvres soldats du front, surtout depuis les gaz asphyxiants. C'est affreux !

La civilisation est à Dâp-Bê, et le bonheur aussi. Ils ont le sanglier, parfois le tigre, — mais ils n'ont pas les Boches.

Je repars dans deux jours, jusqu'à la Trinité, cette fois du côté de la mer.

Mille tendresses à tous, je vous envoie mon vieux cœur.

J.-F. ABGRALL.

N. — Le samedi 15 Mai, pendant que le bon missionnaire écrivait une des pages de cette lettre, un de ses neveux, 19 ans, mourait au champ d'honneur, aux environs de Bois-le-Prêtre.

A LA Montre de Genève | E. SAUVAGE Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans. | Maison de Confiance.

3 rue Kéréon, QUIMPER. ——— QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION
Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS
Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marq. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

TUBERCULEUX ANÉMIQUES — CONVALESCENTS
Voulez-Vous GROSSIR de 5 KILOS par mois et GUÉRIR radicalement ? Ecr. : Abbé SEBIRE, Enghien (S-O).

Seul Fabriqué à CHATELGUYON
LAXATIF MIRATON
Toutes PHARMACIES-LA BOITE 2 Fcs
Echantillon gratuit 9 rue Auber (PARIS)

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

60e ANNÉE. Vendredi 23 Juillet 1915. N° 30.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : Imp. Saint-Gabriel, Quimper.

SOMMAIRE

I. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Ordination ; Enseignement libre ; Sainte-Anne-la-Palue ; Distributions de Prix de Saint Vincent, Saint-Pol, Leaneven ; Fêtes solennelles de Sainte-Anne-d'Auray.

II. Chronique générale : Lettre de Notre Saint-Père le Pape à Son Em. le cardinal Amette, archevêque de Paris ; Communiqué de Mgr l'Evêque de Tarbes et de Lourdes ; Variétés : Une lettre de Mgr Freppel au roi Guillaume en 1871, au sujet de l'Alsace-Lorraine.

III. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 25. — 9me Dimanche après la Pentecôte. S. Jacques, Apôtre. Double de 2me classe. Rouge. A la messe, solennelle, mémoires du dimanche.

Vêpres du suivant, mémoires de S. Jacques et du dimanche.

Lundi, 26. — Ste ANNE, Mère de la B. V. Marie, Patronne de la Bretagne. Double de 1re classe avec octave. Blanc.

Mardi, 27. — De l'octave.

Mercredi, 28. — S. Samson, Evêque et Confesseur. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 29. — Ste Marthe, Vierge. Semi double. Blanc.

Vendredi, 30. — De l'octave de Ste Anne.

Samedi, 31. — S. Ignace, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 1er Août. — 10me après la Pentecôte. Solennité de Ste Anne.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Bodilis . . . . . du 24 au 28 Juillet.
Pleuven . . . . . du 29 au 31 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 25 Juillet :* messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8 et 9 heures, grand'messe à 10 heures, messe à midi.

A 7 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Demoiselles.

Vêpres à 3 heures, prières pour le temps de la guerre, bénédiction.

A 4 heures, réunion de la Fraternité du Tiers-Ordre : instruction, bénédiction.

A 8 heures, réunion de la Confrérie des Trépassés : instruction, vêpres des morts.

Lundi 26 : fête de sainte Anne, la messe de 8 heures sera dite à son autel.

Jeudi 29 : à 8 heures du soir, prières pour le temps de la paix, bénédiction.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche,* 9e après la Pentecôte : fête de S. Jacques, apôtre ; messes à 5 h. 1/2, 7 h. 1/2, 9 heures et 11 h. 1/2. Grand'messe à 10 heures.

Les vêpres à 3 heures, suivies des prières pour la France et de la bénédiction de sainte Anne.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Tous les soirs : à 8 heures, prières pour la France et bénédiction du Saint-Sacrement.

— Chapelle de la Retraite. — *Lundi 26,* fête de sainte Anne : réunion des Mères chrétiennes. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction.

Ordination. — Vendredi dernier, fête de N.-D. du Mont-Carmel, Monseigneur l'Evêque a ordonné, au Séminaire Saint-Jacques, deux prêtres (du diocèse de Saint-Brieuc), un sous-diacre, deux minorés et deux tonsurés.

Enseignement libre. — Les diplômes des Prix ont été, par erreur, expédiés en port dû. Je prie MM. les Curés de dire aux Directeurs et Directrices qui ont reçu les colis, de me faire savoir la somme qu'ils ont eu à verser : je la leur rembourserai.

Je rappelle que l'examen d'entrée, au Cours de Landerneau, a lieu le 24 Juillet, à 8 h. 1/2 à Landerneau, à 10 h. 1/2 à Quimper.

Plonévez-Porzay. — **Sainte-Anne-la-Palue.** — Le *lundi 26 Juillet,* fête de sainte Anne : 1re messe à 6 h. 1/2, 2e messe à 8 heures, grand'messe à 10 heures, à Sainte-Anne-la-Palue.

Des confesseurs sont à la disposition des pèlerins, depuis 6 heures jusqu'à la grand'messe.

Le petit pardon de Sainte-Anne-la-Palue a lieu le dimanche 1er Août. Basse messe à 6 heures, grand'messe à 10 heures, vêpres à 2 h. 1/2, procession et bénédiction du Saint-Sacrement.

Distributions de Prix.

Quimper. — *Saint-Vincent.* — La distribution des Prix à l'Institution Saint-Vincent, Quimper, a eu lieu, ainsi que la *Semaine* avait bien voulu l'annoncer, jeudi, 8 Juillet, sous la présidence de S. G. Mgr A. Duparc, évêque de Quimper et de Léon. En raison des circonstances, on n'avait pas cru devoir donner, cette année, à cette cérémonie toute la solennité habituelle. Ce fut, tout simplement, une petite fête de famille, que nous célébrâmes sans beaucoup de bruit et dans la plus stricte intimité. Nous croyons, cependant, que la plupart des lecteurs de la *Semaine* seront heureux d'en avoir un écho. Qu'ils nous permettent donc, avant de publier la liste de nos lauréats, de leur dire un mot des deux *speeches,* si touchants et si pratiques, qui y furent prononcés.

Après une « Prière patriotique » :

Seigneur, accorde ton secours
Au beau pays que mon cœur aime,
Celui que j'aimerai toujours,
Celui que j'aimerai quand même.

prière qui fut délicieusement chantée par la Chorale du collège, M. le Supérieur nous invita à remercier avec lui la divine Providence d'avoir si bien veillé sur son Ecole durant l'année scolaire, exceptionnellement difficile, qui venait de s'écouler. Quinze des professeurs de la maison avaient été mobilisés dès le début de la guerre, et la plus grande partie de l'Etablissement lui-même avait été réquisitionnée par le « service de santé ». Malgré cela, les études ont bien marché, et les résultats en ont été plus fructueux que jamais : la preuve, c'est que, comme nous le verrons plus bas, les succès académiques de nos élèves ont été bien plus nombreux et plus brillants que nous n'aurions osé l'espérer.

Mgr l'Evêque se lève alors, et, après avoir dit sa reconnaissance aux Maîtres pour leur abnégation et leur dévoûment et aux élèves pour leur piété et leur application au travail, nous promet la publication prochaine d'un « Livre d'Or » qui relatera les beaux faits d'armes, les actions d'éclat, les prouesses, la bravoure, le courage et toutes les vertus militaires de nos nombreux professeurs et anciens élèves qui — sur le front, dans les ambulances et dans les dépôts —, font ainsi honneur à leur *Alma Mater,* en se montrant d'autant meilleurs soldats qu'ils sont plus chrétiens. Puis Sa Grandeur nous demande, pendant nos vacances, d'offrir au Bon Dieu nos prières, nos communions et nos sacrifices, afin d'obtenir bientôt pour notre pauvre et chère France, la victoire et la paix, — la victoire sur ses ennemis extérieurs et intérieurs, et la paix dans l'ordre des choses et l'union des cœurs.

Là-dessus, commence la distribution même des récompenses décernées aux meilleurs élèves pour leurs travaux scolaires durant l'année. Elle est entrecoupée de petits chants de circonstance, ma-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

gistralement exécutés par la Chorale, sous l'habile direction de M. l'abbé Mayet, notre sympathique professeur de musique. Nous avons surtout applaudi « Le Petit Tonnelier », « Vive la France », et « Le Rhin », dont voici un couplet :

Allez, la France, entendant votre plainte,
Se prépare à vous secourir sans crainte ;
Et vous viendrez, à votre tour,
A Notre-Dame, entendre, un jour,
L'hymne sublime et sainte,
L'hymne du Retour !

Fiat !

Voici la liste des principaux lauréats de chaque classe :

Huitième et Septième : Louis Chuto, de Penhars : Henri Savina, de Quimper, et Louis Hémon, de Gourlizon.

Sixième : a) Joseph Douguet, de Gouézec ; Jean Person, de Pleyben, et Adolphe Cabon, de Quimper ; *b)* Jean-Marie Le Guellec, de Peumerit ; Jean-Pierre Le Gall, de L'Hôpital-Camfrout, et Corentin Parcheminou, de Saint-Nic.

Cinquième : Yves Dréau, de Gouézec ; Jean Henry, de Guipavas, et Jean Le Gall, de L'Hôpital-Camfrout.

Quatrième : Lucien Pondaven, de Kerbonne ; Charles Toscer, de Saint-Nazaire, et Marc Larnicol, de Pont-l'Abbé.

Troisième : Jean-Marie Coadou, de Pluguffan ; Jean-Marie Quélen, de Daoulas, et Joseph Henry, de Guipavas.

Seconde : Jean Cochard, de Guiclan ; Noël Person, de Pleyben, et René Guichaoua, de Plonéour-Lanvern.

Première : Jean Le Moal, du Faouët, et Alphonse Poupon, de Quimper.

Philosophie : Jean-Louis Toulemont, de Loctudy, et Joseph Bréniel, de Châteauneuf-du-Faou.

Voici maintenant les résultats des examens du Baccalauréat, pour l'année scolaire 1914-1915 :

Pour la première partie (Latin-Grec), 17 élèves ont été présentés, 16 ont été définitivement reçus et 1 déclaré admissible : François Boulben, de Querrien ; Jean-François d'Hervais, de Lennon ; Jean-Marie Garrec, de Lanriec ; Louis Guéguéniat, de Saint-Nic ; François Guilloux, de Pont-Croix ; Pierre Kerboul, de Plouzané ; Jean Le Dréau, du Cloître-Pleyben ; Jean Le Moal, du Faouët (mention Bien) ; Corentin Le Nours, de Brest ; Henri Léran, de Dinéault (mention Assez Bien) ; Joseph Loussouarn, de Coray ; Alphonse Poupon, de Quimper (mention Assez Bien) ; Joseph Quéinnec, de Douarnenez ; François Quinquis, de Saint-Renan (mention Bien) ; Paul Salaün, de Bohars ; Alain Trégnier, de Rosnoën (mention Assez Bien) ; et Eugène Tromeur, de Rosporden (admissible).

Pour la deuxième partie (Philosophie) : 9 élèves présentés et 9 définitivement reçus : Jean Bélégou, de Quimperlé ; Joseph Brénéol, de Quimper ; Joseph Bréniel, de Châteauneuf-du-Faou ; Hervé Kéromnès, de l'Hôpital-Camfrout ; François-Marie Lapous, de Saint-

Thégonnec ; Corentin Larnicol, de Plonéour-Lanvern (mention Assez Bien) ; Charles Poulhazan, de Kerfeunteun ; Jean-Louis Toulemont, de Loctudy (mention Assez Bien), et Léon Toulemont, de Pont-l'Abbé.

Enfin, sur 21 élèves de Troisième qui se sont présentés aux examens du Brevet élémentaire, 13 ont été reçus et 2 déclarés admissibles. Les premiers sont : Mathieu Bescond, de Landéda ; Jean-Marie Coadou, de Pluguffan ; Noël Cornic, de Kerfeunteun ; Louis Gargadennec, de Lambézellec ; Jean Hamon, de Pouldreuzic ; Joseph Henry, de Guipavas ; Jean-Louis Jacq, de Pluguffan ; Thomas Kéraudren, de Crozon ; Casimir Marec, de Lannilis ; Joseph Orvoën, de Moëlan ; Corentin Pelliet, de Dinéault ; Jean-Marie Quélen, de Daoulas, et Xavier Trellu, de Tréboul. Les admissibles furent : Pierre Le Grannec, de Pleyben, et Jean L'Hour, de Lannilis.

Il me reste à présenter à M. le Supérieur, à ses dévoués collaborateurs et à leurs chers élèves, mes cordiales félicitations pour ces succès — qu'ils ont du reste toujours considérés comme un moyen et non comme un but —, et à leur offrir pour l'avenir de leur chère Institution mes meilleurs vœux de bonheur et de prospérité, pour la gloire de Dieu, l'honneur de la Sainte Eglise et le bien du beau diocèse de Quimper et de Léon. Ces félicitations et ces souhaits seront par eux acceptés, je l'ose espérer, comme un témoignage — maigre mais sincère — de la profonde reconnaissance que leur gardera toujours, pour leur large hospitalité et leurs délicates tendresses, un petit prêtre-soldat que les « hasards » de la guerre ont un jour envoyé et longtemps retenu dans leurs murs *for their punishment and his own happiness !*

O. M. I.

***

Saint-Pol de Léon. — *Institution N.-D. du Creïs-Ker.* — La distribution des Prix a été faite aux élèves de l'Institution du Creïs-Ker, le jeudi 8 Juillet, devant une nombreuse assistance, sous la présidence de M. Roche, agrégé de l'Université, docteur ès sciences mathématiques, professeur à l'école Sainte-Geneviève de Paris.

Le programme de cette fête toute intime ne comportait, cette année, aucune réjouissance, en raison des circonstances. Aussi la cérémonie s'est-elle ouverte par une allocution de M. l'abbé Floc'h, supérieur de l'Institution. M. le Supérieur a rendu compte aux parents, des résultats de l'année qui se termine. Il s'est félicité de ce que le chiffre des élèves, loin de diminuer, comme pouvaient le faire craindre les difficultés que la guerre actuelle crée à de nombreux parents, ait, au contraire, marqué un sensible progrès sur le chiffre des années précédentes. Il s'est félicité surtout de ce que les efforts soutenus, réalisés par les élèves au cours de l'année, aient été couronnés de brillants succès ; il s'est plu à rappeler ces succès : universitaires ou autres, remportés par certains professeurs et par les élèves de l'établissement, aux examens ou concours

Archives diocésaines de Quimper et Léon

auxquels ils ont pris part. Enfin, après avoir remercié ses collaborateurs du dévoué concours qu'ils lui ont assuré, les parents de la fidélité qu'ils ont montrée à l'Etablissement malgré la difficulté des temps ; après avoir salué la mémoire de ceux des anciens qui ont écrit les premières pages du livre d'or des élèves de Saint-Pol morts au champ d'honneur, il a cédé la parole à M. Roche, pour le discours d'usage.

M. Roche était tout indiqué pour prendre la parole, en la circonstance. Membre distingué du haut Enseignement libre, pourvu des grades les plus élevés de l'Université, il offrit spontanément à M. le Supérieur, dès le début de la mobilisation qui enlevait à l'Institution un bon nombre de ses professeurs, le précieux concours d'une science reconnue et d'un dévouement sans borne. C'est lui surtout qui aida le Collège à se tirer d'une passe difficile et que l'on pouvait croire sans issue. Il lui revenait d'être à l'honneur après s'être dépensé sans rien compter ni ménager de son savoir et de son temps.

C'est aussi de cette idée que la gravité de l'heure impose à tous de nouveaux devoirs que M. Roche s'est inspiré dans un discours d'une rare élévation de pensée et d'une parfaite tenue littéraire. Il a montré aux élèves que cette œuvre religieuse et régionale qu'est l'Institution du Creïs-Ker, est éminemment une œuvre patriotique, et c'est vers la grande patrie qu'il a tourné leurs regards, les conjurant de se préparer, dans le recueillement et l'étude, à la défendre, comme l'ont défendue leurs ainés, ceux que tout à l'heure, M. le Supérieur saluait d'un souvenir respectueux. Et il a terminé en unissant dans un même sentiment ému l'amour de la petite patrie et de la France.

Lecture a été faite ensuite du palmarès.

Parmi les élèves qui ont été le plus souvent nommés, nous citerons :

Philosophie : Suignard, Autret.

Première : Excellence : Guiriec; prix d'Honneur : Le Gélébart ; prix des Anciens Elèves : Guiriec.

Seconde : Corouge, Morvan.

Troisième : Le Bian, Calvez, Moysan.

Quatrième : Kervennic, Le Gall.

Cinquième : Guéguen, Coat.

Sixième : Guiriec, Chapalain.

Septième : Favennec, Manac'h, Morvan.

Huitième : Page, Nicol.

Neuvième : Le Duc, Ollivier.

Ont été admis aux épreuves du Baccalauréat :

Philosophie : Autret (assez bien), Berthélémé, Caraès, Guivarc'h, Suignard (assez bien), Tanguy.

1re partie. Latin-Grec : Bellec (assez bien), Coïc, Dorval, Floc'h, Goarnisson, Guiriec (assez bien), Lavalou, Le Bars, Le Goff, Le Roux.

1re partie. Sciences-Langues : Laé, Le Saoût, Tran-Ba-Ky (assez bien).

1re partie. Latin-Sciences : Caraès, Dupoux, de Lauzanne, Le Gélébart.

***

Lesneven. — *Au collège Saint-François, 13 Juillet.* — Une année s'est écoulée depuis que le gouvernement céda aux sommations de quelques Homais, qui réclamaient, à cors et à cris, la sécularisation du vieux Collège où vécurent des prêtres et des laïcs illustres.

A ce propos, qu'il soit permis de reproduire ici ce que Francisque Sarcey écrivait dans ses *Souvenirs de jeunesse :* « Je ne peux me rappeler sans attendrissement le temps que j'ai passé à Lesneven. C'est dans ma vie un point lumineux, comme un de ces clous d'or dont parle Bossuet, qui espacés sur la muraille, semblent l'occuper et l'illuminer tout entière, mais qui, s'ils en étaient arrachés et réunis, n'empliraient pas le creux de la main ».

Une année depuis que le Collège universitaire est devenu uniquement le Collège Saint-François d'Assise, en souvenir des Récollets qui, pendant des siècles, se sanctifièrent à l'abri des murs subsistant encore, des murs gris, de ce gris argenté qui est la couleur des vieilles pierres en Bretagne, et qui s'étoile çà et là de l'or roux des lichens !

Une année, et quelle année ! Terrible pour la France, l'Europe, voire le monde entier, terrible aussi pour l'enseignement. Malgré tout, au début de cette année, 320 noms d'écoliers étaient inscrits dans cette maison, à laquelle n'ont fait défaut ni les bénédictions du bon Dieu, ni la toute bienvaillante sollicitude de Monseigneur. Et, grâce à Dieu, les professeurs et surveillants sont venus, en nombre suffisant, se ranger travailler sous la houlette du Supérieur, M. l'abbé Moënner, et lui dire un peu comme les étoiles au Créateur, vers les premiers instants de la création : *Ecce adsum !*

M. Moënner, avant la distribution des diplômes qui remplaçaient les prix, nous a entretenus, de ces choses, et, quel régal que cette causerie !

Distribution solennelle, intime surtout et discrète, pittoresque on ne peut plus. Nombre des blessés qui reçoivent l'hospitalité dans une partie du Collège, étaient là avec MM. les médecins-majors de l'hôpital. Un tel, son visage disparaissait presque sous des bandelettes ; tel autre, amputé d'une jambe, la croix de guerre étoilant sa poitrine, faisait pendant sur l'estrade au valeureux sergent Castric, cité à l'ordre du jour, décoré de la médaille militaire, lui aussi amputé d'un bras, et, actuellement professeur au collège. Tous ces glorieux enfants de la Patrie, avec quel intérêt ils ont écouté l'allocution de M. le Supérieur, puis le discours de M. le chanoine Roull, qui présidait la distribution !

M. le Supérieur, après avoir exposé ce que j'ai noté plus haut, après avoir indiqué la foison des élèves de Philosophie et de Pre-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

mière reçus au baccalauréat, — un bon nombre avec mention —, passe de ce palmarès à un autre encore plus magnifique, au livre d'or des anciens professeurs et élèves de la maison tombés au champ d'honneur. La liste en est déjà longue ; plus de vingt héros y ont leurs noms inscrits.

Héros dont les siècles diront
Que narguant fatigue et souffrance,
Ils ont en protégeant son front
Sauvé le cœur de notre France.

Prêtres, séminaristes, laïcs, officiers, simples soldats, qu'importe ! Ils ont mêlé leur sang en le versant pour la Patrie. Comme les Macchabées, ils ont pu dire : « Nous, nous combattons, et Dieu, daignant prendre nos sacrifices en considération, brisera nos ennemis ». Oui, Dieu Lui-même a pris en main notre cause, parce que, malgré ses erreurs et ses fautes, la France incarne la civilisation chrétienne contre la barbarie matérialiste. C'est Dieu qui transfigure la France. C'est par Lui que nous sommes tous debout, enflammés et unis. C'est parce que le Christ aime toujours la France que la France demeure toujours la terre des réveils et des résurrections. En telle conjoncture critique, ses ennemis la croient mourante ! ils accourent, la haine au cœur, pour l'achever. Alors, elle se dresse au bord de sa couche, et, mettant la main sur son épée fulgurante, elle dit : « Me voici, me voici ! Je suis le Droit, je suis la Justice, je suis l'Espérance » ! Qu'ils nous regardent bien, nos ennemis ! Ils verront nos frères et nos pères, les yeux brillants, la poitrine gonflée par un souffle de gloire et le mépris de la mort, de leur être entier constituer un rempart à leur mère, à la France. Une force mystérieuse — « cette guerre éclate de surnaturel, » a dit un grand général — nous relie étroitement les uns aux autres, coudes à coudes, et les pas dans les pas. Les frères ennemis d'hier sont devenus des frères d'armes, un seul cœur, une seule âme brûlante et dressée vers le Ciel.

Mais, qu'est-ce donc que ce prodige ? C'est la chanson de geste — *gesta Dei per Francos* — qui continue. C'est une nouvelle croisade. C'est Dieu qui transparaît à travers la France régénérée, purifiée. Et, conclut l'orateur, soulevé par son sujet, si cette année 1914-1915 est une année terrible, elle est aussi une année de grâce et de résurrection.

M. le chanoine Roull parle après M. Moënner. J'allais écrire que le discours de M. l'Archiprêtre de Brest fut admirable, empreint de patriotisme et de vertu surnaturelle, tout comme celui de M. Moënner... Admirable, oh ! oui. Mais on a vergogne de coller des épithètes sur de telles œuvres. L'allocution de M. Roull est de ces allocutions dont on dit que toute la louange languit auprès d'elles. Au reste, j'aime à croire que l'*Echo paroissial* de Brest la reproduira *in extenso*, pour le plus grand agrément et profit de ses nombreux lecteurs.

De ce discours, je ne signalerai qu'un point particulièrement neuf.

Le Collège de Lesneven a pour patron saint François d'Assise. Impossible, fait observer M. le Curé, de trouver patron mieux approprié pour un collège chrétien et français.

Dans la famille du Bienheureux, l'amour de « doulce France » se transmettait comme un héritage sacré. C'est pour cela que son père voulut qu'on l'appelât François, en français. C'est pour cela qu'il le confia à un maître — Brunetto Latini — qui, lui aussi, chérissait notre pays et le « parler françois » comme le plus suave et délectable de tous les parlers, ainsi qu'il disait. Et, François, nourrit toujours pour la France une exquise tendresse.

En terminant, M. le chanoine Roull exprime l'espoir que le sublime « poverello » fera de tous ces jeunes gens et enfants qui sont tout oreilles pour ouïr si belles pensées traduites en si beau parler français, et dont les mains crépitent d'applaudissements nourris, d'excellents apôtres et de vaillants Français.

Hier, M. le Supérieur, conformément à la tradition, a fait chanter un service solennel pour les bienfaiteurs de la maison. Dans la catégorie de ces bienfaiteurs, au cours d'un sermon où la plénitude, l'élévation des idées le disputaient au charme de l'expression, il rangea tous ceux qui sont morts pour la France, et, spécialement, professeurs et élèves du Collège. Ils sont nos créanciers, nous sommes leurs débiteurs. Ils nous sauvent en donnant leur vie pour nous. Prions pour eux afin d'acquitter, en partie tout au moins, la dette que nous avons contractée à leur endroit. Et que le Dieu des armées, dans sa miséricorde infinie, daigne les introduire au plus tôt, si déjà cette faveur ne leur a été accordée, au lieu béni du rafraîchissement, de la lumière et de la paix !

Avant de mettre un point final à ce hâtif compte rendu, licence me soit octroyée pour dire en deux mots, que ce matin, de très bonne heure, tout le collège s'est transporté aux pieds de Notre-Dame du Folgoët pour la remercier de ses faveurs et mettre les vacances sous son égide maternelle.

Ici encore, M. le Supérieur a parlé comme il sait parler, d'or. Voici le résumé de ses conseils aux élèves. « Pendant les vacances, ne soyez ni oisifs, ni légers, ni présomptueux. L'oisiveté — c'est une vérité banale — est mère de tout vice. Pas de légèreté dans la fréquentation de vos camarades ni dans vos lectures. Pas de présomption enfin. Qui aime le danger y périra. Dieu résiste aux orgueilleux, et donne sa grâce aux humbles. »

Et, maintenant, que Notre-Dame du Folgoët garde ces oisillons qui viennent de prendre leur vol pour se poser aux quatre coins du diocèse !

LESNEVEN. — **Ecole Notre-Dame de Lourdes.** — Les succès scolaires de l'Ecole ont été très appréciables ; 15 ont obtenu le certificat d'études primaires, 13 le certificat diocésain : Mlles Gabrielle Kervennic, de Saint-Pierre-Quilbignon ; Louise Perrot, de Lesneven ; Augustine Floc'h, de Plouvien ; Anne Boucher, de Ploudiry ; Françoise Hervé, de Kernilis ; Gabrielle Roudaut, de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Lesneven ; Jeanne-Louise Morvan, de Saint-Thonan ; Catherine Bleunven de Kersaint ; Gabrielle Pochart, de Saint-Pierre-Quilbignon ; Marie Madec, de Saint-Pierre-Quilbignon ; Renée Roudaut, de Lesneven ; Gabrielle Thoribé de Saint-Thégonnec ; Jeanne Cosquer, de Brest.

Douze le brevet élémentaire : Mlles Joséphine Morvan, de Saint-Thonan ; Térèse Morvan, de Saint-Thonan ; Gabrielle Crozon, de Guipronvel ; Alexine Grall, de Plounévez-Lochrist : Marie Ilvoas, de Plabennec ; Anne-Marie Guivarc'h, de Plougar ; Madeleine Cozanet, de Lesneven ; Denise Abgrall, de Lampaul-Guimiliau ; Marie Louise Moret, de Brest ; Marguerite Corre, de Lannilis ; Ernestine Gallo, de Querrien ; Joséphine Conq, de Lesneven.

Brevet supérieur : Mlle Jeannie Kersimon, de Plabennec.

Baccalauréat (Latin-Langue) : Mlle Marie-Yvonne Guillou, de Guimiliau (avec mention).

Ces brillants succès témoignent de la capacité et du dévouement des maîtresses de l'établissement et font le plus grand honneur aux élèves qui ont si bien répondu.

Fêtes solennelles de Sainte-Anne-d'Auray, *25 et 26 Juillet 1915*, sous la présidence de Mgr Gouraud, évêque de Vannes, assisté de Mgr Duparc, évêque de Quimper, de Mgr Le Fer de La Motte, évêque de Nantes, et de Mgr Le Senne, évêque élu de Beauvais.

Programme. — Dimanche 25 Juillet : *9 heures*, pèlerinage de Locmiquélic ; *10 heures*, pèlerinage de Belz ; — *4 heures*, vêpres pontificales à la Scala, sermon par Mgr l'Evêque de Nantes, procession du Très Saint-Sacrement.

Lundi 26 Juillet : *3 heures*, messe de communion ; *9 h. 1/2*, messe pontificale, allocution. — *2 heures*, procession, vêpres à la Scala, procession du Très Saint-Sacrement.

Observations. — Depuis la mobilisation, le nombre des chapelains est très restreint. Nous conseillons aux pélerins de se confesser dans leurs paroisses, étant donnée la difficulté de trouver à Sainte-Anne des confesseurs en nombre suffisant.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Lettre de Notre Saint-Père le Pape à Son Em. le cardinal Amette, archevêque de Paris.** — L'archevêché de Paris communique le document suivant, que nous nous faisons une joie de publier :

« A la date du 25 Juin, le Cardinal-Archevêque de Paris avait cru devoir écrire au Souverain Pontife pour lui faire part de la douloureuse émotion produite en France par la publication de l'interview de M. Latapie.

» Sa Sainteté a daigné répondre à Son Eminence par la lettre autographe dont voici la traduction :

Monsieur le Cardinal,

Nous avons reçu la lettre que vous Nous avez adressée, Monsieur le Cardinal, à la date du 25 Juin dernier, au sujet de l'article connu, publié par M. Latapie dans le journal *la Liberté*.

Vous savez que Nous refusons toute autorité à M. Latapie, qui n'a reproduit, dans son article, ni Notre pensée, ni Notre parole et qui a voulu le publier sans aucune revision ou autorisation de Notre part, malgré la promesse qu'il en avait faite.

Du reste, il n'a pu certainement échapper à votre perspicacité que Notre pensée véritable devait être tirée des actes publics et officiels du Siège apostolique, et non des récits ou relations privées d'entretiens avec Nous ; la passion politique ou les préventions individuelles font souvent interpréter les paroles entendues qui, ensuite, passant de bouche en bouche, prennent des proportions fantastiques.

A Notre déclaration, qui constitue par elle-même une réponse concluante à votre lettre et à tant d'inexacts commentaires parus spécialement dans les journaux, vous pourrez, Monsieur le Cardinal, donner la publicité que vous croirez opportune, complétant ainsi, si vous le jugez expédient, ce que vous avez déjà si bien exprimé dans la *Semaine religieuse* de Paris.

Afin de mieux éclairer encore votre conscience sur les divers points touchés par l'article de M. Latapie, Nous avons donné ordre de joindre à Notre lettre les déclarations faites par M. le cardinal Notre secrétaire d'Etat au rédacteur du *Corriere d'Italia*, et aussi les lettres adressées par le même cardinal à M. le ministre d'Angleterre et à M. le ministre de Belgique, en date respectivement des 1er et 6 Juillet courant.

. . . . . .

Avec la certitude que cet exposé est de nature à assurer toujours davantage Nos bien-aimés fils de France de la particulière affection et de la constante sollicitude de Notre cœur à leur égard, et dans l'espérance d'avoir pleinement satisfait vos désirs, Monsieur le Cardinal, Nous vous accordons de tout cœur, ainsi qu'à vos fidèles, la Bénédiction apostolique.

Du Vatican, 11 Juillet 1915. BENOIT XV, PAPE.

» A cette lettre étaient joints les documents annoncés par Sa Sainteté, et dont voici le résumé :

» On connaît les déclarations de S. Em. le cardinal Gasparri, publiées dans le *Corriere d'Italia*.

» Dans sa lettre à M. Van Den Heuvel, ministre de Belgique à Rome, le cardinal secrétaire d'Etat constate : 1° que la violation de la neutralité de la Belgique, accomplie par l'Allemagne, de l'aveu même de son chancelier, contrairement aux lois internationales, était bien « une de ces injustices » que le Saint-Père, dans

Archives diocésaines de Quimper et Léon

son allocution consistoriale du 22 Janvier, « a hautement réprouvées ».

» 2° Que si le cardinal Mercier n'a pas subi d'arrestation proprement dite, il a subi des restrictions graves de sa liberté dans l'exercice de son ministère épiscopal, restrictions contre lesquelles le Saint-Siège a plusieurs fois réclamé.

» 3° Que le Saint-Siège a également protesté contre les mauvais traitements dont furent l'objet les évêques de Namur et de Tournai, contre l'exécution des prêtres et contre la destruction des édifices religieux et scientifiques en Belgique.

» Enfin, dans sa lettre à sir Howard, ministre d'Angleterre, le cardinal secrétaire d'Etat affirme que le Saint-Père ne s'est aucunement prononcé contre la légitimité du blocus de l'Allemagne, et ne l'a nullement condamné comme s'il était contraire aux lois divines ou humaines.

» Désormais, la cause est donc pleinement entendue : il ne reste plus rien de ce qui aurait pu égarer l'opinion sur les vraies pensées du Souverain Pontife. »

Communiqué de Mgr l'Evêque de Tarbes et de Lourdes *réprouvant des médailles de N.-D. de Lourdes soi-disant « Porte-Bonheur » et dont l'origine serait due à une nouvelle Apparition.* — Le *Journal de la Grotte de Lourdes* insère le *Communiqué* suivant :

« Une fois de plus, l'autorité diocésaine de Tarbes et de Lourdes doit protester contre les menées sacrilèges et odieuses de certains individus, qui, pour jeter le discrédit sur la dévotion à Notre-Dame de Lourdes, répandent des médailles d'un caractère absolument superstitieux, et dont l'origine, d'après eux, serait due à une nouvelle Apparition de la Vierge Immaculée. »

« Il s'agit d'une médaille en aluminium, d'un diamètre de 25 milimètres, qui porte, à l'avers, une effigie de la Grotte miraculeuse de Lourdes, et, au revers, cette inscription : « Nouvelle Apparition de N.-D. de Lourdes. — Porte-bonheur du commerce et de santé. » Cette inscription décèle assez l'origine suspecte de la dite médaille.

VARIÉTÉS

Une lettre de Mgr Freppel au roi Guillaume, en 1871, au sujet de l'Alsace-Lorraine.

Voici un document de poignant intérêt. C'est une lettre que l'illustre évêque d'Angers, Mgr Freppel, qui était Alsacien, adressait, le 12 Février 1871, au roi Guillaume, relativement à la cession de l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne. Ce que nous voyons aujourd'hui montre à quel point ce patriotisme était clairvoyant :

« Sire,

» La guerre a été favorable à vos armes ; vous avez eu la plus haute fortune militaire qui puisse échoir à un souverain, celle de vaincre les armées de la France. Ne soyez pas surpris d'entendre dire à un ministre de l'Evangile qu'il vous reste à vous vaincre vous-même. Autant le succès peut flatter une âme guerrière, autant la modération après la victoire a de quoi séduire un cœur généreux. L'Ecriture Sainte l'a dit : « Celui qui sait se dominer est supérieur à celui qui prend des villes. » Dans la vie des peuples, d'ailleurs, la guerre ne saurait être qu'un accident ; c'est à leur procurer une paix durable que doivent tendre les efforts de ceux qui les gouvernent.

» Il semble résulter de divers documents que la cession de l'Alsace serait l'une des conditions proposées pour la paix future. Si telle était votre pensée, Sire, je supplierais Votre Majesté de renoncer à un projet non moins funeste à l'Allemagne qu'à la France. Croyez-en un évêque qui vous le dit devant Dieu et la main sur sa conscience : l'Alsace ne vous appardiendra jamais. Vous pourrez chercher à la réduire sous le joug ; vous ne la dompterez pas.

» Ne vous laissez pas induire en erreur par ceux qui voudraient faire naître dans votre esprit une pareille illusion : j'ai passé en Alsace vingt-cinq années de ma vie ; je suis resté depuis lors en communauté d'idées et de sentiments avec tous ses enfants ; je n'en connais pas un qui consente à cesser d'être Français. Catholiques ou protestants, tous ont sucé avec le lait de leurs mères l'amour de la France, et cet amour a été, comme il demeurera, l'une des passions de leur vie.

» Pasteur d'un diocèse où, certes, le patriotisme est ardent, je n'y ai pas trouvé, je puis le dire à Votre Majesté, un attachement à la nationalité française plus vif ni plus profond que dans ma province natale. Le même esprit vivra, soyez-en sûr, dans la génération qui s'élève comme dans celles qui suivront : rien ne pourra y faire, les séductions pas plus que les menaces. Car, pour s'en dépouiller, il leur faudrait oublier, avec leurs devoirs et leurs intérêts, la mémoire et jusqu'au nom de leurs pères, qui, pendant deux cents ans, ont vécu, combattu, triomphé et souffert à côté des fils de France ; et ces choses-là ne s'oublient point ; elles sont sacrées comme la pierre du temple et la tombe de l'ancêtre. Les épreuves de l'heure ne feront que resserrer les liens scellés une fois de plus par des sacrifices réciproques.

» L'union de l'Alsace avec la France n'est pas, en effet, l'une de ces alliances factices ou purement conventionnelles qui peuvent se rompre avec le temps et par le hasard des événements : il y a entre l'une et l'autre identité complète de tendances, d'aspirations nationales, d'esprit civil et politique. Que la langue allemande se soit conservée dans une partie du peuple, peu importe, si, depuis deux siècles, cette langue ne sait plus exprimer que des sentiments français.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» Mais qu'importent, encore une fois, des questions qui appartiennent désormais au domaine de la linguistique et de l'archéologie ? Les Alsaciens, et c'est là le point capital, sont Français de cœur et d'âme ; et, quoi que l'on puisse faire dans l'avenir, les petits-fils des Kléber, des Kellermann et des Lefebvre n'oublieront jamais le sang qui coule dans leurs veines. Et dès lors, Sire, j'ose demander à Votre Majesté de quel profit pourrait être pour l'Allemagne la possession d'une province sans cesse attirée vers la mère-patrie par ses souvenirs, par ses affections, par ses espérances et ses vœux ?

» Ne serait-ce pas là une cause d'affaiblissement plutôt qu'un élément de force ? un sujet permanent de troubles et d'inquiétudes, au lieu d'une garantie de paix et de tranquillité ! Et la France, Sire, la France qui peut être vaincue, mais non anéantie, acceptera-t-elle dans l'avenir une situation qu'on la forcerait à subir aujourd'hui ? Pour elle, céder l'Alsace équivaut au sacrifice d'une mère à laquelle on arrache l'enfant qui ne veut pas se séparer d'elle. Ce sacrifice, l'Assemblée nationale le fera ou ne le fera pas ! Mais ce qu'elle ne pourra pas faire, malgré son bon vouloir et sa sincérité, c'est de détruire dans l'âme des Alsaciens leur attachement à la mère-patrie ; ce qu'elle ne fera jamais, c'est de fermer une plaie qui restera saignante au cœur de la France.

» Votre Majesté a trop de pénétration d'esprit pour ne pas voir, avec toute l'Europe, qu'un pareil démembrement ouvrirait la voie à des revendications perpétuelles.

» Au lieu d'opérer un rapprochement qui est dans les vœux de tous, on ne fera qu'allumer entre deux grands peuples des haines irréconciliables. Il est impossible de se le dissimuler, une si grave atteinte portée à l'intégrité du territoire français laisserait dans les cœurs des ferments de colère qui éclateraient tôt ou tard et ramèneraient la guerre avec toutes ses horreurs. Quelle triste perspective pour les deux pays ! Serions-nous donc condamnés à revoir les guerres de Trente Ans à une époque où les progrès de la civilisation et la multiplicité des relations industrielles et commerciales semblaient avoir rendu impossible à jamais le retour de ces luttes fratricides ? Et qui donc voudrait assumer devant Dieu et devant les hommes la responsabilité d'un pareil souvenir ?

» L'histoire enseigne que les paix durables sont celles qui profitent au vainqueur sans exaspérer le vaincu. Si Votre Majesté ne cède pas à l'idée de vouloir séparer de la France une province qui ne veut être allemande à aucun prix, elle peut assurer la paix pour longtemps. Car, dans ce cas, nous n'hésitons pas à le dire, il n'y aurait aucun motif pour la France de reprendre les armes : son passé lui permet d'avouer sans honte qu'elle a été surprise ; et ce qu'elle a pu faire depuis quatre mois, au milieu d'une désorganisation sans pareille, montre assez de quoi elle serait capable avec une meilleure direction de ses forces. Mais, Votre Majesté l'avouera sans peine, la raison et l'intérêt commandent de ne pas infliger à l'amour-propre national des blessures incurables.

» Ce sera notre devoir à nous, ministres de l'Evangile, d'apaiser les ressentiments qui n'auraient plus de raison d'être ; mais en exigeant que la France se mutile de ses propres mains, vous nous rendriez, Sire, la tâche impossible ; tous nos efforts échoueraient contre le poids d'une humiliation intolérable, lors même que la foi et le patriotisme ne nous feraient pas une obligation de conseiller au pays la mort plutôt que le déshonneur.

» Sire, les événements vous ont fait une situation telle qu'un mot de votre part peut décider pour l'avenir la question de la paix ou de la guerre en Europe. Ce mot, je le demande à Votre Majesté, comme Alsacien, pour mes compatriotes qui tiennent à la patrie française par le fond de leur cœur. Je vous le demande pour la France et pour l'Allemagne, également lasses de s'entretuer sans profit ni pour l'une ni pour l'autre ; j'ose enfin vous le demander au nom de Dieu, dont la volonté ne saurait être que les nations, faites pour s'entr'aider dans l'accomplissement de leurs destinées, se poursuivent de leurs haines réciproques et s'épuisent dans leurs luttes sanglantes. Or, laissez-moi, en terminant, le répéter avec tout homme qui sait réfléchir : la France laissée intacte, c'est la paix assurée pour de longues années ; la France mutilée, c'est la guerre dans l'avenir, quoi que l'on en dise et quoi que l'on fasse. Entre ces deux alternatives, Votre Majesté, justement préoccupée des intérêts de l'Allemagne, ne saurait hésiter un instant.

» C'est dans cet espoir que j'ai l'honneur d'être, Sire, de Votre Majesté, le très humble serviteur.

» † Charles-Emile Freppel,
» *Evêque d'Angers.*

» Angers, 12 Février 1871. »

⁂

Le conseil, si patriotique et si judicieux, donné par Mgr Freppel au roi Guillaume, ne fut pas suivi par celui-ci, et l'Alsace-Lorraine fut annexée à l'Allemagne.

Aujourd'hui, après quarante-quatre ans, si l'Allemagne a déchaîné sur la France une nouvelle guerre, ce n'est certes pas dans l'intention de lui rendre ce qu'elle lui avait pris en 1871. Il est démontré par des documents irréfutables que la victoire de l'Allemagne, en 1914, aurait amené l'annexion d'autres provinces françaises. Heureusement, cette folle ambition sera déçue, et l'Alsace-Lorraine sera rendue à la mère-patrie.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Améliorations.

Auray-Landerneau. — Accélération sous le n° 498, du train 500, entre Landerneau et Quimper, en vue de le faire correspondre, à l'arrivée à cette dernière gare, avec les nouveaux trains d'été 83021 sur Pont-l'Abbé et 84021 sur Douarnenez : Landerneau, dép. 17 h. 45 ; Châteaulin, dép. 19 h. 55 ; Quimper, arr. 20 h. 39.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Rosporden-Concarneau. — Création, en saison d'été (du 25 Juillet au 14 Octobre inclus) d'un nouveau train de chaque sens, en correspondance à Rosporden avec les trains express A L et B K, de et pour Paris : Rosporden, dép. (82007), 7 h. 56 ; Concarneau, arr. 8 h 33 ; Concarneau, dép. (82008), 6 h. 40 ; Rosporden, arr. 7 h. 23.

Quimper-Pont-l'Abbé et Douarnenez. — Création en saison d'été (du 25 Juillet au 14 Octobre inclus) d'un nouveau train de chaque sens, en prolongement, le matin, du train express B K sur Paris, et le soir, du train express A K venant de Paris : Pont-l'Abbé, dép. (83008), 6 h. 31 ; Quimper, arr. 7 h. 08 ; Quimper, dép. (83028), 20 h. 55 ; Pont-l'Abbé, arr. 21 h. 33. — Douarnenez, dép. (84008), 6 h. 21 ; Quimper, arr. 6 h. 58 ; Quimper, dép. (84021), 20 h. 45 ; Douarnenez, arr. 21 h. 24.

Les Obligations de la Défense Nationale.

Jusqu'au 31 Juillet inclus, l'Obligation de la Défense Nationale va être délivrée à 96.30. Elle rapporte prime de remboursement comprise, 5.60 %; elle est exempte pour toute sa durée d'impôts sur le titre ou sur le coupon; elles sont nominatives ou au porteur. Tous les remplois et placements qui se faisaient en rente en vertu de lois, décrets, jugements, délibérations de conseils de famille, contrats de mariage, statuts, vont pouvoir se faire en Obligations de la Défense Nationale : la Sénat a voté, le 8 Juillet, un projet de loi déposé à cet effet par le Gouvernement et déjà voté le 1er Juillet par la Chambre des Députés.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, **le BRÉVIAIRE grand format,** *avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

TUBERCULEUX ANEMIQUES — CONVALESCENTS Voulez-Vous GROSSIR de 5 KILOS par mois et GUERIR radicalement ? Ecr. : Abbé SEBIRE, Enghien (S-O).

Seul Fabriqué à CHATELGUYON
LAXATIF MIRATON
Toutes PHARMACIES-LA BOITE 2 Fcs
Echantillon gratuit 5 Rue Auber (PARIS)

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

30e ANNÉE. Vendredi 30 Juillet 1915. N° 31.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Indulgence de la Portioncule; Centenaire de l'ordination sacerdotale du Bienheureux Curé d'Ars; Décès.

II. — Sentence pontificale.

III. — PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires; Nécrologie; *Kannad ar Galoun-Zakr ;* Sainte-Anne de Fouesnant ; Œuvre du « Pain du Prisonnier » ; Le sacre de Mgr l'Evêque de Beauvais à Vannes, de Mgr l'Evêque d'Amiens à Saint-Brieuc ; Plogonnec ; Lanmeur ; Nos prêtres soldats (suite).

IV. — Chronique générale : Rome ; Cause de béatification de Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus ; Le Pape et les invalides; Un Evêque décoré ; Enseignement secondaire libre des jeunes filles.

Offices de la semaine.

Dimanche, 1er Août. — 10me après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

Au chœur, solennité de Ste Anne, mémoire du dimanche.

A vêpres, mémoires du suivant, de S. Pierre, de S. Paul, de S. Alphonse-Marie de Liguori, et S. Etienne Ier.

Lundi, 2. — Octave de Ste Anne. Double-majeur. Blanc.

Mardi, 3. — Invention de S. Etienne, premier Martyr. Semi-double. Rouge.

Mercredi, 4. — S. Dominique, Confesseur. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 5. — Dédicace de Ste Marie des Neiges. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 6. — Transfiguration de N.-S. J.-C. Double de 2me classe. Blanc.

Samedi, 7. — S. Cajétan, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 8. — 11e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Port-Launay . . . . . du 1er au 3 Août.
Retraite de Quimper . . . . . du 4 au 11 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Indulgence de la Portioncule. — En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par le décret du 26 Mai 1911, relatif aux indulgences de la Portioncule, Monseigneur l'Evêque a rendu l'ordonnance suivante :

Nous désignons comme lieu où pourront être gagnées, cette année, ces précieuses indulgences, toutes les églises paroissiales et chapelles de Notre diocèse dans lesquelles on conserve le T. S.-Sacrement.

Nous permettons à MM. les Curés et Recteurs de transférer au dimanche 7 Août la faculté accordée pour le 2 du même mois, en rappelant que les fidèles ne peuvent gagner l'indulgence que le jour ainsi déterminé pour chaque paroisse.

MM. les Curés et Recteurs auront soin de rappeler à leurs paroissiens : 1° que les indulgences de la Portioncule se gagnent autant de fois qu'on visite l'église ou la chapelle désignée ; 2° qu'elles exigent les conditions ordinaires de la confession et de la communion et, à chaque visite, une prière aux intentions du Souverain Pontife ; 3° que les visites peuvent se faire à partir de midi, la veille, jusqu'au soir du jour indiqué, à minuit.

En vertu d'un décret du 23 Avril 1914, pour gagner n'importe quelle indulgence, il suffit que la confession exigée soit faite dans la huitaine qui précède le jour indiqué pour cette indulgence.

II. Centenaire de l'Ordination sacerdotale du Bx Curé d'Ars. — Le 13 Août prochain, il y aura cent ans que le Bienheureux Jean-Marie Vianney recevait l'Ordre de la prêtrise. A l'occasion de cet anniversaire, survenant au milieu de nos terribles épreuves nationales, Monseigneur l'Evêque de Belley a eu la touchante pensée de s'adresser aux Evêques de France pour inviter les prêtres et les fidèles à commémorer ce pieux événement par des prières spéciales pour notre patrie et pour le clergé, dont le B. Curé d'Ars a été proclamé le protecteur.

Désireux, pour Notre part, d'entrer dans ces vues, Nous exhortons les fidèles de Notre diocèse à s'unir, par une intention particulière ou quelque pratique de dévotion aux prières demandées par Mgr l'Evêque de Belley du *9 Août*, jour où nous célébrons la fête du Bienheureux, au *13 Août*, date anniversaire de son Ordination sacerdotale. Nous recommandons instamment aux personnes pieuses et aux membres des communautés religieuses de faire la sainte communion, et à tous Nos prêtres de dire une messe aux intentions énoncées.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de M. Joncqueur, vicaire à Crozon, infirmier militaire, décédé à l'hôpital mixte de Quimper, le 26 Juillet 1915.

PARTIE NON OFFICIELLE

Sentence pontificale.

Nos lecteurs savent que la presse antireligieuse a pris prétexte de prétendues déclarations prêtées au Pape par un journaliste français, M. Latapie, pour mener contre Sa Sainteté Benoît XV une abominable campagne de calomnies et d'injures. Les documents décisifs que la *Semaine* a publiés ou analysés dans son dernier numéro répondent catégoriquement à ces adversaires perfides et haineux de la Papauté. Sous le titre *Sentence pontificale*, dans un article de l'*Echo de Paris*, le distingué académicien René Bazin vient de donner brillamment à ces discussions la conclusion la plus juste et la plus conforme à l'exacte vérité historique. Nos lecteurs liront ou reliront avec plaisir ces lignes qui vengent éloquemment le Pape des injures et des calomnies à peine françaises dont les auteurs de la Séparation l'ont assailli :

« Le pape Benoît XV, dans une lettre que le cardinal secrétaire d'Etat a écrite par son ordre, et adressée au ministre de Belgique près le Saint-Siège, blâme et condamne, ou plutôt déclare expressément qu'il a déjà blâmé et condamné la violation, par l'Allemagne, de la neutralité de la Belgique. Il rappelle l'aveu du chancelier de Bethmann-Hollweg, et l'excuse proposée dans la séance du Reichstag, le 4 Août 1914. Le chancelier avait dit : « Nous sommes » dans la nécessité, et la nécessité ne connait point de loi. Nos » troupes ont occupé le Luxembourg et ont peut-être déjà foulé le » territoire belge. » Le Pape déclare, pour que désormais il ne subsiste aucun doute, qu'il avait précisément en vue cette violation lorsque, dans l'allocution consistoriale du 22 Janvier 1915, « il ré- » prouvait hautement toute injustice... pour quelque motif qu'elle » pût avoir été commise ».

» C'est là un événement considérable, soit par ses conséquences immédiates, soit par celles qu'il produira, sans nul doute, lorsque les puissances traiteront de la paix et des réparations nécessaires.

» C'est une réponse aux calomniateurs qui auraient voulu faire croire que le Pape demeurait indifférent et neutre devant l'injustice, et qu'il hésitait à réprouver les abus de la force érigés par l'Allemagne en doctrine d'Etat.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» C'est aussi un fait magnifiquement isolé. Car, comme l'a dit le président de l'Institut de philosophie de Louvain, Mgr Deploige : « Citez-moi le chef d'Etat neutre qui ait osé protester contre ces » doctrines ? »

» Benoît XV l'a fait, selon la tradition de ses prédécesseurs, et, s'il l'a fait explicitement dans la lettre que je viens de citer, la condamnation implicite et certaine n'en a pas moins été formulée six mois plus tôt, et dès qu'il a jugé que les autres excuses invoquées par la diplomatie allemande n'étaient que des sophismes comme celle-là, ou que des apparences sans réalité. Le coupable, c'est-à-dire l'Allemagne, ne s'y est pas trompé un seul instant, ainsi que je l'ai fait observer, ici même, dans un article daté de Rome. Tout de suite elle a protesté, vivement et inutilement, par ses ambassadeurs auprès du Souverain Pontife, et il est certain que la sentence renouvelée et solennelle, quand elle sera connue en Allemagne, troublera toutes les consciences que le *Deutschland über alles* n'a pas éteintes. Jusqu'à présent, l'agresseur sauvage de la Belgique avait pu dissimuler, n'étant pas nommé : il ne le peut plus. Le doute sur l'existence de la condamnation n'était pas très intelligent : il est désormais impossible.

» Ainsi, le premier acte de guerre de l'Allemagne, son premier pas, son premier crime, est condamné. D'autres le seront. Il y a plus. La sympathie de Benoît XV pour la France est certaine, déclarée, prouvée abondamment. Tous ceux qui l'ont connu, lorsque, sous le pontificat de Léon XIII, il était mêlé aux affaires politiques, se souviennent de la bienveillance que témoignait aux Français, et du goût qu'exprimait librement, pour l'histoire de la civilisation de la France, le collaborateur du cardinal Rampolla. Depuis qu'il est devenu pape, et dans la tourmente où nous vivons, il n'a cessé de montrer par ses paroles — celles qu'il a dites, — et par ses libéralités, la grande part qu'il prend aux souffrances que la guerre a causées chez nous. Il y a quelques semaines, il envoyait un don magnifique, lui pauvre cependant, au *Secours National*. Peu après, une aumône modeste, mais accompagnée des plus affectueuses paroles, était remise en son nom à l'évêque de Versailles, qui a fondé une œuvre pour venir en aide aux soldats et aux familles des soldats mobilisés. Plus récemment encore, le Pape faisait remettre cinq mille francs à l'Œuvre fondée pour venir en aide aux églises dévastées. Les hommes que je connais le mieux, que j'estime pour leur esprit sûr et désintéressé, ont rapporté de Rome, et de leurs entretiens avec le Souverain Pontife, la même impression, la même certitude que j'ai eue moi-même, le 20 Mars dernier, lorsque j'ai eu l'honneur d'être reçu par Benoît XV. Un de mes amis a pu s'entretenir longuement avec le Pape, dans deux audiences, à quelques semaines d'intervalle ; un autre habite Rome et le voit fréquemment ; un autre l'a vu voilà quelques jours à peine ; tous m'ont redit les paroles les plus consolantes, les plus nettes, les plus semblables à celles que j'ai entendues, et qui montrent chez le Pape non seulement la pitié

pour les douleurs imposées à la France, mais l'intelligence de la mission de la France, le désir de prouver par des actes qu'il a gardé pour la France la prédilection traditionnelle des Papes, et d'augmenter, dès qu'elle le souhaitera, les prérogatives qu'elle a tenues jadis de leur confiance. Il semble, lorsqu'on cause avec le Souverain Pontife, que les erreurs d'un passé récent n'ont pu diminuer l'affection que nous avions méritée au cours de notre histoire. M. Fernand Laudet le constatait, dans le récit d'une visite qui date de quelques jours, et d'où il rapportait des réponses d'un tour heureux, comme celle-ci : « J'aime la France catholique, » sans doute, mais je dis plus : j'aime la France tout court..... »

» .....Toute l'agitation provoquée par la presse irréligieuse tombera. De nouvelles calomnies seront lancées contre le Souverain Pontife, elles tomberont encore. Pour le présent, retenons ceci : qu'un Pape, une fois de plus dans l'histoire, a condamné une grande injustice, que pas une puissance humaine n'a réprouvée, parce qu'elle n'offensait que le droit. Le Pape continuera d'être le Pape, et l'Eglise de prier pour lui, « afin qu'il ne soit pas aban- » donné aux mains de ses ennemis ». Et il ne le sera pas. »

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 1er Août :* Solennité de sainte Anne. Messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9 heures, grand'messe à 10 heures, messe à midi.

Vêpres à 3 heures, prières pour le temps de la guerre, bénédiction.

Le soir, à 8 heures, réunion des Confréries du Rosaire et du Scapulaire : chapelet, procession, bénédiction.

Mercredi 4 : Confession des enfants de la communion privée.

Jeudi 5 : Messe de communion à 7 heures. Le soir, à 8 heures, prières pour le temps de la guerre, bénédiction. — Confessions du 1er vendredi.

Vendredi 6 : Exposition du T. Saint-Sacrement depuis la 1re messe jusqu'à 5 heures du soir, bénédiction. — Pour les hommes, adoration de 8 à 9 heures.

Samedi 7 : Confession des garçons du grand catéchisme. — Communion le lendemain, à la messe de 7 heures.

— Eglise de Saint-Mathieu. — Xe Dimanche après la Pentecôte : Solennité de sainte Anne. Messes à 5 h. 1/2, 7 h. 1/2, 9 heures et 11 h. 1/2, grand' messe à 10 heures.

Après vêpres, réunion de l'Archiconfrérie de N.-D. des Victoires : procession, recommandations, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe recommandée pour la France par la Ligue patriotique des Françaises.

Confession des enfants : lundi, nous confessons les petits enfants qui n'ont pas communié ; *mardi*, ceux qui ont fait la communion privée ; *mercredi*, les enfants qui ont fait la 1re, 2e et 3e communion. — *Mercredi* et *jeudi :* à 7 heures, messe de communion.

Jeudi matin, l'après-midi à partir de 2 heures, et le soir, après 8 heures, nous confessons les fidèles.

1er vendredi du mois : 5 h. 1/2, réunion, messe de communion des Bretons à l'autel du Sacré Cœur ; — 7 heures, deuxième messe ; 8 heures, réu-

Archives diocésa[illegible]es de Quimper et Léon

nion, messe et communion des mères de familles associées du Sacré Cœur. Toute la journée, le Saint-Sacrement est exposé. — Le soir, à 8 heures, réunion générale, où les hommes ont leur place réservée ; instruction et bénédiction du Saint-Sacrement.

Nécrologie. — M. JONCQUEUR (JOACHIM). — Nous avons la douleur d'annoncer la mort de M. l'abbé Joncqueur, vicaire à Crozon, faisant fonctions d'infirmier militaire à l'hôpital du Collège Saint-Yves, à Quimper.

Il était en traitement, depuis dix jours, à l'Hôpital mixte, pour une fièvre très pernicieuse ; il s'est montré très pieux et très résigné, pendant sa maladie, nous dit M. l'Aumônier, qui a pu lui porter la sainte Communion, tous les jours. Le cher confrère a rendu le dernier soupir, lundi soir, vers huit heures, pendant que M. le chanoine Abgrall récitait les prières des agonisants avec M. Le Roux, vicaire à Plouégat-Guerrand, infirmier militaire, à l'Hôpital mixte.

En raison de la difficulté des communications, M. le Curé de Crozon est arrivé trop tard pour revoir son vicaire, qu'il estimait et qu'il aimait beaucoup. Modeste autant que dévoué, M. Joncqueur a laissé, partout où il a passé, le souvenir d'un prêtre qui se faisait vraiment tout à tous. Depuis quelque temps, sa santé laissait beaucoup à désirer ; il a consumé ce qui lui restait de forces, dans l'accomplissement d'un ministère de charité discrète qui convenait particulièrement à son caractère.

Né à Ploumoguer, le 23 Juin 1874, et ordonné le 25 Juillet 1899, M. Joncqueur a été successivement vicaire à l'Ile de Sein, à Plomodiern et à Crozon (19 Juillet 1909). Mobilisé dès les premiers jours, il avait été bientôt affecté à l'hôpital temporaire établi au Collège Saint-Yves de Quimper, et nous ne doutons pas que ses malades, comme ses confrères, n'en gardent un pieux et fidèle souvenir.

R. I. P.

Kannad ar Galoun Zakr. — Un grand nombre des abonnements au *Kannad* finissaient à la date du 1er Juillet. Jusqu'ici la plupart des confrères profitaient des retraites ecclésiastiques pour renouveler leurs abonnements. Comme ces exercices n'auront pas lieu, cette année, l'administrateur du *Kannad* demande de lui envoyer par la poste le prix des réabonnements. Il s'est permis d'ailleurs de rappeler la chose aux intéressés, en adressant à chacun un petit relevé de compte. Cette mesure a été généralement bien accueillie et sera pratiquée à l'avenir.

Il est rappelé aussi que les abonnements au « *Kannad* » ***sont payables d'avance.*** C'est l'unique moyen de prévenir les nombreuses difficultés qui surviennent lors d'un changement de destinataire dans une paroisse.

Les Veuves et les Orphelins de la Guerre *(suite).* — Nous entendons des objections, il est bon d'y répondre :

— Est-il nécessaire de se presser ? Les veuves continuent à recevoir les allocations, avec supplément pour chaque enfant ; et la question des pensions ne pourra guère se résoudre qu'à la fin des hostilités. Qu'est-ce qui peut donc nous inquiéter de sitôt ?

— Il est vrai que les allocations font face aux besoins les plus urgents. Elles sont souvent insuffisantes ; puis il faut préparer les dossiers, donner des conseils, des directions.

— Mais avant tout, ce qui nous inquiète, c'est la poussée hâtive du Radicalisme, où nous constatons, avec la *Semaine Religieuse* de Paris, « un essai de mainmise du parti radical sur les familles » et un effort sournois pour que « les Orphelins de la Guerre deviennent la proie de la politique. »

— Où trouvez-vous les manifestations de cet effort ?

— Vous connaissez le projet de loi de M. Bourgeois, au Sénat, sur les *Pupilles de la Nation*, faisant de l'orphelin et de son éducation la chose même de l'Etat, et, dans les conjonctures actuelles, de l'Etat athée ; la proposition de loi élaborée par M. Malvy, modifiant et aggravant en faveur (?) des Orphelins de la Guerre, la législation de *tutelle*, transformant cette tutelle en un rouage de l'Administration qui porte atteinte aux droits et à la liberté de la famille ; les manœuvres heureusement déjouées, pour accaparer au profit d'une association neutre et quasi-officielle, à l'exclusion des autres, la *Journée des Orphelins* ; enfin, des racolages organisés d'Orphelins, constatés de divers côtés, dans des conditions qui n'offrent aucune sécurité aux consciences.

— Tout cela a soulevé l'opinion publique. Vous avez noté les protestations de la grande presse, les nobles déclarations de Maurice Barrès. La Ligue des Droits de l'Homme elle-même a déclaré adhérer au grand principe du respect de la volonté des familles en ce qui regarde l'éducation religieuse des enfants. Les bureaux ministériels s'en sont faits aussi les échos et les garants. Que faut-il de plus pour nous tranquilliser ?

— Cette protestation unanime est quelque chose ; c'est un hommage à l'*Union Sacrée*. Toutefois, il ne faut pas que tout ce mouvement n'aboutisse qu'à une simple satisfaction accordée à la galerie. Pourquoi ce silence gardé dans le texte et l'exposé des motifs des projets de loi, dans les statuts des Associations, qui, à l'encontre des règlements intérieurs, ne peuvent être modifiés que par un vote en assemblée générale ? Applaudissons à toutes les bonnes paroles, mais ne quittons pas des yeux ces « blocs enfarinés », et ne laissons pas s'endormir les bonnes volontés et les dévouements religieux.

Les catholiques ont des principes de conduite à ce sujet, que le cardinal Sévin vient d'exposer magistralement ; conclusion qu'il faut agir sans retard sur un terrain bien pratique.

Pour préparer l'action, rappelons la doctrine sur les droits de la famille par rapport à l'enfant.

A. R.

Archives diocésa. es de Quimper et Léon

Sainte-Anne de Fouesnant. — **Pèlerinage d'Enfants pour la guerre.** — L'annonce de ce pèlerinage, faite dans les paroisses du doyenné de Fouesnant, fut accueillie avec bonheur. Toute la journée du mercredi 21 Juillet fut consacrée aux confessions, qui préparaient la communion générale du lendemain au sanctuaire de la Patronne des Bretons.

Le jeudi, de grand matin, les groupes paroissiaux se mettent en route. Les premiers arrivés à Sainte-Anne sont les deux groupes très nombreux de Saint-Evarzec, suivis bientôt par les 80 enfants venus de La Forêt, puis par ceux de Clohars et de Pleuven. Les 50 de Bénodet viennent en voiture.

A 6 h. 1/2, les petits pèlerins de Fouesnant, sur deux rangs, avec leurs bannières, quittent l'église paroissiale en chantant les Litanies de la Sainte-Vierge. Bientôt ce seront les dizaines du chapelet que tous, à deux chœurs, récitent lentement et à haute voix aux intentions des soldats : combattants, blessés, prisonniers, tués au champ d'honneur, et à celles de leurs familles. La récitation des dizaines se continuera avec plus d'élan encore et une ferveur croissante pendant les trois messes célébrées.

Huit cents enfants s'approchent de la Sainte Table, donnant à leurs supplications, par leur union à Jésus, la force de la « grande voix » qui est toujours exaucée par le Père, nous dit saint Paul.

Après le déjeuner, sous les grands arbres du placitre, c'est la grand'messe, chantée par M. le chanoine Alfred Le Roy, tout heureux, à l'Evangile, de commenter, en français, puis en breton, pour ces enfants si fervents et qui chantent de si bon cœur, les paroles du Psalmiste : « C'est de la bouche des enfants que Dieu veut la louange parfaite, pour accorder la victoire contre les ennemis. » et il exhorte les chers petits pèlerins à assurer la puissance de leurs prières, par la pratique fidèle de la pureté, de l'obéissance, du travail et de la piété.

A l'issue de la grand'messe, la procession s'organise autour de la chapelle. Aux enfants, qui ont communié, sont venus se joindre jusqu'aux petits qui sont encore sur les bras de leurs mères. Par rangs de quatre, toute cette petite armée suppliante et chantante, forme, sous les grands arbres, une immense chaîne de douze cents anneaux.

Après la bénédiction du T. S.-Sacrement, on dit adieu à la chapelle vénérée ; mais le groupe principal reforme ses rangs, essaimant, et va, jusqu'à l'église de Fouesnant, multiplier encore ses *Ave Maria*. Mais à chaque embranchement, les rangs s'éclaircissent. Chacun s'empresse vers le foyer familial, y apportant le pénétrant parfum d'une matinée toute sainte et d'une céleste espérance.

Sainte Anne aura écouté toutes ces ardentes prières, et elle protègera dans leurs dangers les pères et les frères de ses dévots enfants du doyenné de Fouesnant.

A. R.

Œuvre du « Pain du Prisonnier ». — Dons des paroisses : Bannalec (4e et 5e versement), 15 fr. ; Botsorhel, 15 ; Guipronvel, 25 ; Locmélard, 17 ; Roscoff, 50 ; Pouldreuzic, 50 ; Locmaria-Plouzané, 30. Total : 202 fr. — Listes précédentes : 5 988 fr. — Total général : 6.190 fr.

Œuvre annexe des « Envois nominatifs ». — Plusieurs de nos souscripteurs-abonnés s'étonnent de n'avoir pas encore reçu de lettres des prisonniers accusant réception des colis de pain.

D'après les renseignements qui nous sont venus de Suisse, et d'après le temps que mettent les lettres de nos prisonniers à nous parvenir, il faut compter environ *deux mois* avant d'en recevoir des nouvelles. Que les familles veuillent donc bien prendre patience et être persuadées que la « Mission Catholique Suisse », qui a organisé avec un dévouement au-dessus de tout éloge *toutes* les œuvres concernant les prisonniers, trouvera peu à peu le moyen, tout en agissant avec une *prudence* nécessaire, de donner à ces expéditions de pain la plus grande régularité et de les faire parvenir à nos chers Finistériens avec le plus de célérité possible.

Comme nous l'avons déjà dit, plusieurs fois, nous expédions régulièrement à Genève, le lundi et le jeudi de chaque semaine, les fonds et les adresses qui nous ont été remis dans l'intervalle. Ce n'est donc pas de notre fait que pourrait provenir un retard quelconque, mais bien du fait des Allemands qui, de temps en temps, font fermer la frontière Suisse à tout trafic, pour masquer leurs mouvements de troupes, ou font retarder les trains de ravitaillement, sous prétexte qu'ils encombrent leurs lignes de chemin de fer.

Plusieurs familles renouvellent leur abonnement mensuel de 5 francs, huit, dix et même quinze jours avant que le mois ne soit terminé ; nous les prions instamment de n'en rien faire, pour ne pas compliquer notre travail, le Comité ayant décidé de ne garder aucun argent en caisse et de l'expédier immédiatement en Suisse.

Nous demandons seulement que les abonnements nous soient envoyés *deux* ou *trois* jours environ avant l'échéance du mois, de manière à ce que, chaque mois ayant un peu plus de quatre semaines, il n'y ait pas d'interruption dans la remise des colis de pain.

Prière également, en nous envoyant l'abonnement, de nous dire s'il concerne un premier, deuxième, troisième envoi, etc.

— Le nombre des abonnés s'élève, à ce jour, au chiffre de 3.275.

Vannes. — **Le Sacre de Mgr l'Evêque de Beauvais.** — La *Semaine religieuse* de Vannes annonce que le sacre de Mgr Le Senn aura lieu probablement le 10 Août prochain.

Il se fera dans la basilique de Sainte-Anne d'Auray, et l'Evêque de Vannes sera le prélat consécrateur.

D'autres renseignements nous permettent de dire que le nouvel évêque de Beauvais a choisi comme devise : « *In verbo tuo, laxabo*

Archives diocésa e de Quimper et Léon

rete ; Sur la foi de ta parole, je jetterai le filet. » Ses armes sont essentiellement parlantes. Sur le fond, des hermines en chef et une barque de pêche traînant son filet.

SAINT-BRIEUC. — **Le Sacre de Mgr l'Evêque d'Amiens.** — Le sacre de Mgr de la Villerabel a été fixé au jeudi 29 Juillet, parce que c'est la première fois, depuis le XVIIIe siècle, que la fête de saint Guillaume, co-patron principal du diocèse, est célébrée ce jour-là en dehors du dimanche.

La cérémonie aura lieu à la Basilique-Cathédrale, commencée par saint Guillaume lui-même et qui renferme son tombeau. Elle aura lieu à 8 h. 1/2. Elle sera présidée par Mgr Dubourg, archevêque de Rennes, Dol et Saint-Malo, Métropolitain de Bretagne. Le prélat consécrateur sera Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc et Tréguier, assisté de NN. SS. Rumeau, évêque d'Angers, et Guérard, évêque de Coutances et d'Avranches. Ont déjà annoncé leur présence : NN. SS. de Cormont, évêque d'Aire et de Dax ; Gouraud, évêque de Vannes ; Grellier, évêque de Laval ; Mélisson, évêque de Blois ; Duparc, évêque de Quimper et de Léon ; de Durfort, évêque de Langres ; le Fer de la Motte, évêque de Nantes ; et les RRmes PP. Dom Bernard, abbé de la Grande Trappe, et Dom Brieuc, abbé de N.-D. de Thymadeuc.

PLOGONNEC. — **Pardon de la Chapelle de N.-D. de Lorette.** — *Le 8 Août*, aura lieu, à Plogonnec, le Pardon de la chapelle de N.-D. de Lorette. Voici l'ordre des exercices : *Samedi 7 Août*, à 5 heures, 1res vêpres et procession.

Dimanche 8 Août : à 6 heures, 1re messe ; à 7 heures, 2e messe ; à 10 h. 1/2, grand'messe ; — à 2 h. 1/2, vêpres, procession et prières pour la France, pour les soldats et pour la prochaine conclusion d'une paix honorable.

Ce même jour, on peut gagner, à la chapelle de N.-D. de Lorette, une indulgence plénière aux conditions ordinaires.

LANMEUR. — **Grand Pardon de N.-D. de Kernitron,** sous la présidence de Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon.

Samedi, 14 Août : à 7 h. 1/2 du soir, procession et vêpres solennelles, à Kernitron ; feu de joie ; procession aux flambeaux ; confessions.

Dimanche, 15 : les messes, à Kernitron, commencent à 2 heures, et se succèdent d'heure en heure.

A 10 heures, grand'messe, chantée par M. le chanoine Kerisit, curé-archiprêtre de Morlaix ; sermon breton par M. le chanoine Messager, vicaire général, supérieur du Grand Séminaire.

A 2 heures, réception des processions du canton ; à 2 h. 1/2, les processions réunies se mettent en marche pour la chapelle ; à 3 heures, vêpres, allocution aux pèlerins par Monseigneur ; retour des processions à l'église paroissiale, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

CITATIONS. — A L'ORDRE DU CORPS D'ARMÉE : Soldat Léost, du groupe des brancardiers de corps : « Excellent sujet. Gravement blessé pendant qu'il coopérait avec le plus grand zèle à la relève des blessés dans les tranchées de première ligne. » (Affaire de Toutvent, 7-13 Juin.)

Le soldat Léost est M. l'abbé Léost, prêtre instituteur à Ploumoguer, décédé des suites de ses blessures, à l'hôpital de Vannes.

Soldat Lancien (René) : « Mis à la disposition d'un service de brancardiers régimentaires, est parti comme volontaire, sous un bombardement violent, pour relever un commandant d'infanterie blessé, entre les lignes françaises et ennemies. »

Le soldat Lancien est M. l'abbé Lancien, professeur au Collège de Saint-Yves, à Quimper.

— A L'ORDRE DE LA BRIGADE. — *23 Juillet 1915.* — Le général commandant la 305e brigade d'infanterie, cite à l'ordre de la brigade : le sergent Cueff, de la 5e compagnie du 411e, pour le motif suivant : « A fait preuve d'énergie et de sang-froid au cours de la rencontre d'une patrouille dont il faisait partie, avec une patrouille allemande, supérieure en nombre, qui a été dispersée et a laissé un prisonnier. » Signé : DELBOUSQUET.

Le sergent Cueff est M. l'abbé Cueff, prêtre surveillant au Collège du Creisker, à Saint-Pol de Léon.

RAPATRIEMENT. — MM. Le Lay, prisonnier à Stralsund, et MM. Salaun (Emile), et Gouriou (Paul), prisonniers à Celle, ont été rapatriés ; on nous annonce, d'autre part, l'arrivée de M. Picart, vicaire à La Roche.

11 Juillet. — Je viens de recevoir votre lettre du 8 Juillet. Le service postal marche à merveille. Depuis les débuts de la campagne, c'est d'ailleurs, avec le service du ravitaillement, celui qui a le mieux fonctionné. Si le service des munitions pour nos canons avait été aussi régulier, nous aurions peut-être avancé quelque peu, mais au moment où il aurait suffi de quelques milliers d'obus pour achever la démoralisation des Boches, la provision était épuisée, et il fallut laisser les ennemis s'accrocher au sol, d'où l'on ne réussit pas à les déloger malgré l'entrain et le courage de nos pioupious.

Tous commencent à se faire maintenant à l'idée d'une campagne d'hiver. La permission que l'on accorde généreusement aux troupiers sera beaucoup pour faire accepter la peu attrayante perspective. Les enfants iront se retremper dans le sein de leurs famil-

Archives diocésa e de Quimper et Léon

les, les parents seront un peu rassurés en constatant que les combattants n'ont pas trop mauvaise mine.

Quelques permissionnaires sont déjà rentrés. Ceux qui viennent de Paris disent que la capitale tient bon, mais j'ai été surpris d'apprendre d'un Quimpérois, que chez nous on commence à s'énerver.

J'ai visité le 118e la semaine dernière, dans la tranchée. J'ai vu les « poilus » à qui cela fait toujours plaisir d'entendre un « pays » leur parler la langue de chez eux. Et j'en ai des « pays » ! Les Finistériens sont les premiers naturellement ; mais d'avoir passé quatre ans au pensionnat des Saints-Anges, à Pontivy, me permet de dire aux Morbihannais que je suis aussi un peu de chez eux. Les Parisiens sont à leur tour surpris d'apprendre que j'habite le 16e arrondissement, et il n'est pas jusqu'aux Savoyards qui ne soient fiers de savoir que je suis leur « pays », par mon père. Il est très avantageux d'être ainsi un peu de partout.

Dans le secteur, il y a somme toute assez peu d'activité. On reste l'arme au pied attendant, avec un peu d'impatience, l'ordre de foncer. En attendant, les troupiers occupent leurs loisirs à faire des bagues en aluminium et à jouer à la manille. Leur envie d'avoir des fusées en aluminium leur fait souvent commettre des imprudences, et lorsqu'un obus éclate, le premier soin de ceux qui se trouvent à côté est de savoir où va la fusée. J'ai vu, au château de Bécourt, un soir qu'un obus était tombé en plein sur le château, les poilus se précipiter ainsi à la recherche de l'objet de leurs convoitises, mais ils revinrent déçus, la fusée était en cuivre ! et pour les bagues, le cuivre ne vaut rien. H. B.

15 Juillet 1915. — Permettez, qu'en exécution d'une promesse faite dimanche dernier, dans l'église de Magnat, je vienne vous entretenir quelques instants, des Bretons du diocèse de Quimper cantonnés actuellement dans la Creuse. Pour les féliciter de leur fidélité à venir chaque dimanche à la messe, je me suis engagé publiquement à faire connaître en Bretagne la bonne conduite religieuse dont ils font preuve depuis leur départ de Concarneau.

Le premier bataillon du 286e régiment territorial est formé uniquement de mobilisés Bretons. Ce sont des hommes de 42 à 45 ans, tous originaires de la Cornouailles. C'est aussi dans ce bataillon que je suis versé, avec le titre de caporal brancardier. Mais presque tout le monde m'appelle « Monsieur le Recteur », soit en souvenir de ma situation d'avant-guerre, soit en raison des fonctions quasi-paroissiales que je remplis ici pour les soldats.

Nous sommes deux prêtres dans le régiment, composé de Vendéens, de Nantais, et de Bretons du Finistère. Chaque soir, à sept heures et demie, il y a réunion à l'église de Magnat pour la prière du soir. On chante aussi quelques cantiques et, quand les soldats sont plus nombreux, en leur fait une courte allocution. Ces réunions, qui sont pour tout le régiment, attirent de nombreux soldats des trois bataillons.

Le dimanche, à huit heures, c'est la messe du 1er bataillon. Sauf

de rares exceptions, tout le monde y vient, officiers en tête. Nous avons messe basse, cantiques, bretons et français, sermon français précédé de temps en temps de petites gronderies — en breton naturellement — sur « le défaut breton », prières publiques pour les vivants et pour les défunts. Tel est le programme, et je puis vous assurer qu'il est très bien rempli, du moins en ce qui concerne les soldats.

Je suis fier de mes soldats de Cornouailles et du spectacle qu'ils donnent dans ce pays, par leur empressement à venir à l'église, par leur nombre, par leur chants, par l'attention soutenue avec laquelle ils écoutent la parole de Dieu. J'en sais plus d'un qu'on ne voyait jamais à l'église de leur paroisse et qui ne voudrait pas manquer la messe militaire. Dans l'après-midi, on se retrouve presqu'aussi nombreux aux vêpres précédées généralement d'une instruction, bretonne cette fois, et de la récitation du chapelet.

Du côté de la fréquentation des sacrements, nous avons moins à nous féliciter. A diverses reprises notamment à l'occasion de la fête du Saint-Sacrement, mon collègue et moi nous avons exhorté les soldats à venir se confesser et communier. Nous n'avons pas réussi. L'éloignement de l'église en a été probablement la cause : certaines compagnies se trouvant cantonnées dans des villages situés à 2 et 3 kilomètres du bourg. Maintenant que presque tout le monde est cantonné dans le bourg même de Magnat, je suis persuadé que cela ira mieux et que l'appel qui va leur être adressé de nouveau pour la fête de sainte Anne, sera mieux entendu. Y. L.

18 Juillet. — J'ai quitté le groupe de brancardiers de corps ; sur ma demande, je viens d'être affecté à une brigade. Le poste est plus dangereux, mais combien plus intéressant et fructueux ! Au moins pourrai-je, dans quelque temps, dire des âmes confiées à mon ministère : *Cognosco eas, et cognoscunt me meæ.*

Mes six mille paroissiens sont des quatre coins de la France ; deux bataillons de chasseurs à pied, de l'Est ; un bataillon de réservistes Vendéens — Parthenay ; un régiment de « Marie-Louise », de Toulouse.

On trouve que la guerre est longue, mais on y est résigné et décidé à tenir jusqu'à la victoire complète. F. G.

Minden, 21 Juin. — Jusqu'au mois d'Avril, j'ai pu, jouissant, comme prêtre-aumônier d'une faveur spéciale, vous écrire assez régulièrement. Mais ce privilège qui nous avait été accordé par le premier commandant du camp, a été supprimé par son successeur, qui a réduit notre correspondance, comme celle des officiers prisonniers, à deux lettres ou cartes par semaine. C'est ce qui explique mon long silence de deux mois.

La dernière carte que je vous ai adressée était de fin d'Avril : le temps pascal étant terminé. Nous en étions sortis, l'abbé S. et moi, un peu fatigués par les séances quotidiennes au confessional, mais grandement dédommagés de nos fatigues par la joie d'avoir

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pu y faire quelque bien à beaucoup de nos compatriotes. Depuis lors, nous nous reposons ; nous avons repris le cours de notre vie ordinaire de prisonniers, fournissant, chaque matin, deux messes au Block. V, où sont les Bretons, et présidant, chaque soir, leurs exercices de piété : chapelet, lecture pieuse, prières du soir, cantique.

Le nombre de nos fidèles a sensiblement diminué, non pas en raison des défections ou de négligence, mais par suite de départs presque quotidiens pour des destinations avoisinantes. Près des trois quarts des Bretons ont quitté le camp, les uns pour les travaux des champs ; d'autres, pour occupations diverses. Les uns sont heureux de ce changement, d'autres, pas. Chaque dimanche, deux des prêtres du camp — nous sommes six —, tels des missionnaires, s'en vont fournir la messe à deux des groupes aux environs de Minden, ce qui nous vaut, à tour de rôle, une promenade de 20 à 30 kilomètres, à travers la campagne westphalienne.

Au camp même, rien de nouveau : nous jouissons, depuis plusieurs semaines, d'un temps délicieux. La santé est bonne. Peu de malades Bretons sont gravement atteints : les plus compromis s'en vont de la poitrine. Des onze qui ont déjà disparu depuis les débuts de la captivité, presque tous sont également morts de la poitrine. Tous, moins un, sont morts munis de tous les sacrements, après avoir supporté leurs maux avec une patience et une résignation admirables et chrétiennement fait à Dieu le sacrifice de leurs vies.

K.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **La cause de la Bienheureuse Jeanne d'Arc.** — Les *Annales d'Orléans* annoncent que la Congrégation préparatoire pour l'examen des miracles attribués à la B. Jeanne d'Arc s'est tenue au Vatican, le mardi 16 Juin. Cinq cardinaux et quatorze consulteurs y assistaient.

— **Cause de béatification de la servante de Dieu, Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus.** — De la *Semaine religieuse de Bayeux*, en sa partie officielle :

» Mgr de Teil, vice-postulateur de la cause de béatification de la servante de Dieu, Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus, pendant son récent voyage à Rome, a exposé à Mgr le promoteur de la foi et à S. Em. le cardinal pro-préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, la confiance croissante, témoignée en particulier par les soldats, pour la protection attribuée à la servante de Dieu.

» Le Saint-Père, mis au courant des faits, a bien voulu accorder, dans l'audience du 10 Juin dernier, *l'autorisation de faire frapper une médaille, dont il a déterminé la composition et l'inscription*, afin de prévenir tout culte qui devancerait les décisions de l'Eglise.

» S. S. Benoît XV a spécifié que cette médaille ne pourra pas être bénite, et a proscrit les modèles où l'image de la servante de

Dieu est associée à celle de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge ou des Saints.

» Mgr l'Evêque de Bayeux s'occupe de la réalisation de ce projet. Il rappelle la note officielle qu'il a fait insérer dans la *Semaine religieuse de Bayeux*, le 19 Janvier 1913, et rejette toute médaille autre que celle qui sera frappée conformément aux instructions données par Sa Sainteté. »

Le Pape et les invalides. — S. Em. le cardinal Sevin vient d'adresser au Saint-Siège le télégramme suivant :

« Cardinal secrétaire d'Etat, Vatican, Rome.

» En union avec les blessés catholiques, hier prisonniers de guerre en Allemagne, aujourd'hui de retour en France, en union avec leurs familles, les fidèles lyonnais adressent à Sa Sainteté le respectueux hommage de leur fervente gratitude pour les efforts qu'elle a multipliés en faveur de nos invalides, et qui ont si efficacement contribué à leur rendre leur patrie, leur foyer et la liberté.

» Cardinal Sevin. »

Un évêque décoré. — Mgr Ruch, évêque coadjuteur de Nancy, aumônier du 20e corps, est nommé chevalier de la Légion d'honneur. Depuis le commencement de la guerre, le vaillant prélat n'a cessé d'être sur la brèche avec un dévouement incessant. Aux soldats vivants, aux blessés, aux malades, aux mourants, il prodigua et dispensa sans compter les trésors de son cœur, ne ménageant ni son temps, ni ses fatigues, encourageant ceux qui partaient, consolant ceux qui restaient. La croix qu'il reçoit aujourd'hui dit la reconnaissance de la Patrie à celui qui l'a si bien servie.

Enseignement secondaire libre des jeunes filles. — Collège d'Hulst. — Un établissement catholique d'enseignement secondaire s'est ouvert le 12 Octobre 1914, à Paris, 7, rue Dante (V), sous le nom de *Collège d'Hulst*.

Fondé par d'anciennes élèves de l'Institut Catholique de Paris, munies des différentes licences de l'enseignement secondaire classique, il a pour but de donner aux jeunes filles avec une instruction de tout premier ordre, une éducation nettement et profondément catholique.

L'enseignement qu'on y donne correspond entièrement à celui des Lycées et Collèges de l'Etat. Les classes s'échelonnent de la 10e à la Philosophie et à la Rhétorique supérieure. La sanction des études est le baccalauréat ; les élèves qui désirent poursuivre en vue de la licence le font à l'Institut Catholique.

Le Collège d'Hulst s'honore du patronage de l'Institut Catholique et d'un certain nombre de Curés de Paris ; il a reçu les encouragements de Son Eminence le Cardinal Archevêque de Paris. Il offre aux familles chrétiennes toutes garanties tant intellectuelles que morales, et mérite entièrement leur confiance.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

En Octobre prochain une maison de famille s'ouvrira aux élèves de province désirant faire leurs études au Collège d'Hulst.

Demander tous renseignements à Mlle Pimor, directrice du Collège, 7, rue Dante, à Paris.

L'OR ET LES VALEURS DU TRÉSOR

Chacun sait le prix que le gouvernement attache, en vue de nos paiements à l'étranger, à ce que l'or afflue dans les caisses de la Banque de France Nul n'ignore, d'autre part, combien il est nécessaire à l'heure présente de doubler notre action militaire d'une action financière non moins vive et de procurer au Trésor par la souscription aux Bons et Obligations les sommes dont il a besoin.

Ne voit-on pas, dès lors, que tout Français, ayant de l'or disponible, peut d'un seul coup aider son pays sous deux formes différentes.

Il se procure ainsi non seulement la tres vive satisfaction de venir doublement en aide à la patrie menacée, mais encore un placement de tout premier ordre (5.60 °/. s'il s'agit d'obligations).

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | Maison de Confiance.

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3 rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marq. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, **le BRÉVIAIRE grand format,** *avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

TUBERCULEUX ANEMIQUES — CONVALESCENTS *Voulez-Vous GROSSIR de 5 KILOS par mois et GUERIR radicalement ?* Ecr. : Abbé SEBIRE, Enghien (S-O).

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

50e Année. Vendredi 6 Août 1915. N° 32.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Lettre-Circulaire de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon communiquant au clergé et aux fidèles de son diocèse l'appel du Pape Benoît XV en faveur de la Paix et la demande de prières publiques par les Cardinaux de France ; La rentrée au Grand Séminaire.

II. — Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Prêtres et Séminaristes mobilisés ; A l'ordre du jour ; Saint-Brieuc ; Les fêtes de Sainte-Anne-d'Auray ; Melgven ; Œuvre du « Pain des Prisonniers indigents » et des « Envois nominatifs » ; Mgr Le Senne ; Nos Bretons en Tunisie.

III. — Chronique générale : Un prêtre héros et martyr ; Pèlerinage au Mont Saint-Michel ; La guerre allemande et le catholicisme (à suivre).

IV. — Bibliographie.

Abonnement : un an, France 6 fr. ; Etranger 8 fr.

Rédaction et Administration

Offices de la semaine.

Dimanche, 8 Août. — 11me Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoire de S. Cyriaque et ses Compagnons.

A vêpres, mémoires du suivant, de S. Cyriaque et ses Compagnons, et de S. Romain.

Lundi, 9. — Le Bienheureux Jean-Marie Vianney, Confesseur *(au Propre)*. Double. Blanc.

Mardi, 10. — S. Laurent, Martyr. Double de 2me classe avec octave. Rouge.

Mercredi, 11. — SS. Tiburce et Suzanne, Vierge, Martyrs. Simple. Rouge.

Jeudi, 12. — Ste Claire, Vierge. Double. Blanc.

Vendredi, 13. — SS. Hippolyte et Cassien, Martyrs. Simple. Rouge.

Samedi, 14. — *Jeûne et abstinence.* — Vigile de l'Assomption.

Dimanche, 15. — 12e Dimanche après la Pentecôte. Assomption de la B. V. Marie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Retraite de Qu'	du 4 au 11 Août.
Saint-Martin-M	du 12 au 19 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre-Circulaire de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon communiquant au clergé et aux fidèles de son diocèse l'Appel du Pape Benoît XV en faveur de la Paix et la demande de Prières publiques par les Cardinaux de France.

Nos très chers Frères,

A l'heure même où s'achève la première année de cette guerre, cause de tant de maux et illustrée par tant de gloire, Nous recevons, et Nous Nous hâtons de vous communiquer deux appels, l'un de Sa Sainteté le Pape Benoît XV, et l'autre des Eminentissimes Cardinaux de France.

I. — Le Pape, dans sa Lettre très émouvante dont on vous lira le texte, implore une fois de plus la Paix, et il le fait, au nom de Dieu, avec des accents capables d'arracher des larmes aux cœurs les plus durs.

Il a soin, d'ailleurs, de rappeler que « l'équilibre du monde, le progrès, la sécurité, la tranquillité des nations reposent sur la bienveillance mutuelle et sur *le respect des droits et de la dignité d'autrui*, bien plus que sur le nombre des armées et sur les formidables enceintes des forteresses », et il souhaite que, *« une fois l'empire du droit rétabli »*, les peuples « décident de confier dorénavant la solution de leurs différends, non plus au tranchant de l'épée, mais aux raisons de justice et d'équité étudiées avec le calme et la pondération nécessaires ». Ce n'est donc pas la paix à tout prix que conseille Benoît XV. C'est la paix dans la réparation du droit.

Il voudrait en hâter l'heure. C'est l'objet même de sa mission comme Pape, et qui pourrait s'étonner qu'il la remplisse, et qu'il insiste, et qu'il exhorte aux négociations immédiates, et qu'il bénisse de loin « celui qui, le premier, élévera une branche d'olivier, et tendra la main à l'ennemi en lui offrant des conditions raisonnables de paix » ?

Ne regrettons aucun des appels de paix qu'on nous adresse. Tous les peuples ont besoin de les entendre. Il est bon, même au bruit des armes, de réfléchir, pour mettre la conscience nationale en règle avec les principes chrétiens. La France, si grandement coupable dans ses rapports avec Dieu et si évidemment obligée à expier, peut du moins aborder sans trembler l'examen de son âme et de sa vie en ce qui concerne les origines et les étapes de la guerre actuelle. Elle a été patiente au

delà de toute mesure avant la déclaration de guerre, humaine pendant la bataille comme après, et à aucun moment sa cause n'a cessé d'être juste. Elle attend, avec courage et confiance, le dénouement réclamé par le Pape, et préparé par les sacrifices auxquels ont pris part toutes les classes de la nation.

Non, ne regrettons aucun de ces appels. Chacun d'eux pèsera plus tard, dans l'histoire du monde, sur la mémoire de ceux qui, déchaînant injustement et brutalement la guerre, lui ont enlevé d'un coup tout ce que l'esprit de l'Evangile avait lentement introduit dans les mœurs militaires de modération et de pitié, et ont violé ouvertement la grande règle d'après laquelle, « en fait de guerre, tout ce qui dépasse l'indispensable est criminel » (1). Ce n'est pas à la France qu'on pourra faire ce reproche.

Ce n'est pas elle non plus qui devra s'appliquer la parole grave de l'Appel pontifical, qui fait revivre sous nos yeux l'histoire de l'Alsace-Lorraine depuis quarante-quatre ans. « Qu'on réfléchisse que les nations ne périssent pas. Humiliées et opprimées, elles portent en frémissant le joug qui leur est imposé, et préparent leur revanche, transmettant de génération en génération un triste héritage de haine et de vengeance. »

Quant à l'arbitrage, quel peuple en a plus volontiers accepté l'idée et s'est plus franchement montré prêt à la mettre en pratique ?

Il Nous semble donc, Nos très chers Frères, que la lecture de cette Lettre Pontificale, pleine de compassion et de tendresse pour les victimes de la guerre et pleine de sévérité pour ceux qui en sont responsables, touchera votre cœur sans blesser votre patriotisme, car il ne s'y trouve rien dont la France puisse se plaindre.

Pourtant, à peine parue, on l'a attaquée, sous prétexte que Benoît XV tient le même langage à tous les belligérants, et ne montre aucune préférence pour la Belgique et la France, si fidèles à la justice et si cruellement éprouvées.

Faut-il donc que le Pape, chaque fois qu'il parle ou qu'il écrit, reprenne en entier sa thèse, et nous répète sans fin ce qu'il a déjà dit lui-même et ce qu'il a fait dire par son Secrétaire d'Etat ? Le Pape a formulé son jugement, à l'heure opportune. Il lui est même arrivé de le redire, en l'accentuant plus fortement. S'il doit le répéter encore, il le fera à son heure et dans la forme qui convient. Mais, dès maintenant, la France et la Belgique connaissent sa sentence et savent qu'elle leur fait droit. L'allocution du 22 Janvier a condamné formellement les injustices, les abus de la force, commis par les belligérants, et le cardinal Gasparri a loyalement reconnu que le Pape visait, dans ce passage du discours, la violation de la neutralité de la Belgique et du Luxembourg. Nul n'a pu se tromper, quand le

(1) Maxime fondamentale de la Croix-Rouge.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pontife a fait appel « au sentiment d'humanité de ceux qui ont franchi, les armes à la main, les frontières d'un pays étranger », et leur a fixé cette règle : « Qu'ils n'exercent pas plus de rigueur dans les régions envahies que ce qu'exige strictement l'occupation militaire ; qu'ils ne blessent pas pour rien le cœur des habitants dans ce qu'ils ont de plus cher, les édifices sacrés, les ministres de Dieu, les droits de la religion et de la foi ». A-t-on oublié ses Lettres aux cardinaux Mercier, Luçon, Amette ? Compte-t-on pour rien l'aide qu'il nous a fournie dans nos souffrances, la libération de nos prisonniers et de nos grand blessés, les aumônes aux réfugiés, les libéralités aux églises dévastées, la participation au secours national ? Nous ne pouvons reprendre ici l'énumération complète des actes et des paroles par lesquels il a amplement prouvé, depuis un an, sa bienveillance pour nous. Nous l'avons fait du haut de la chaire de Notre cathédrale, au mois de Février. Nous n'y insisterons pas.

Le Pape est un ami avéré de la France. *Il faut le juger par les paroles qu'il a dites, non par celles qu'on lui prête.* C'est dans le temps même où ses détracteurs lui reprochaient faussement de ne pas aimer notre pays, qu'il disait familièrement à un bon Français (1) : « J'aime la France catholique, sans doute ; mais, je dis plus, j'aime la France tout court ».

La vérité, c'est que les ennemis du Pape en France veulent à tout prix détourner le pays du projet de rétablir les relations avec le Saint-Siège. Aveugles, qui sacrifient l'intérêt de la France à leur haine contre Dieu !

Pour nous, Nos très chers Frères, nous continuerons d'aimer l'Eglise et la France de toute notre âme, sans arrière-pensée. Nous donnerons tout pour le salut du pays, l'or comme le sang. Nous donnerons tout également pour le rétablissement du règne de Notre Seigneur Jésus-Christ et la défense de ses droits, certains de travailler ainsi à la grandeur et à la prospérité de notre chère Patrie et de hâter par nos prières et nos souffrances la Victoire et la Paix.

II. — La Lettre des Cardinaux donne à celle du Pape son complément pratique.

Elle nous invite à de nouvelles prières publiques pour la France, à l'occasion de la fête de l'Assomption.

Nous avons Marie pour Reine et pour Mère. En dépit de nos erreurs et de nos reniements, nous sommes son peuple, et pas un autre peuple assurément n'a reçu d'elle autant de preuves d'amour que nous, pourtant si coupables. A la Salette, à Lourdes, à Pontmain, elle nous traite, visiblement, à la fois en pécheurs qu'elle veut convertir et en fils qu'elle veut faire travailler à la gloire de Dieu.

(1) F. Laudet, directeur de la *Revue Hebdomadaire*.

Sommes-nous assez pénétrés, pour notre pays et pour nous, de cette conviction : que la Sainte Vierge veut rendre la France plus sainte pour la rendre plus fidèle à sa vocation nationale, et plus grande par cette vocation même ? Sommes-nous assez fiers d'être appelés à cette vocation, assez pénitents pour en être dignes, assez résolus à procurer la gloire de Dieu par le relèvement de la France ?

Quand nous demandons le succès de nos armes, nous implorons une grâce qui paraît être d'ordre purement temporel, et ce genre de grâces s'obtient moins sûrement que les grâces spirituelles. Mais les grâces temporelles elles-mêmes peuvent avoir leur répercussion dans l'ordre spirituel. Elles devraient l'avoir toujours, et servir de point de départ à des progrès de l'âme et à des réformes dans la vie.

Est-ce ainsi que nous comprenons notre appel vers Notre Seigneur Jésus-Christ, pour que, par l'intercession de Marie triomphante au Ciel, et par la valeur de nos armées sanctifiées sur la terre, notre victoire, préparée dans la pénitence et la piété, aboutisse à la victoire de Dieu, qui suppose, au moins à longue échéance, la nation plus chrétienne, les lois plus justes, le pouvoir mieux équilibré, l'âme nationale enfin aidée dans son ascension vers une foi plus complète et une vie plus religieuse ? Voilà les intentions de la Sainte Vierge sur son Peuple de France.

Cette haute espérance sera-t-elle réalisable ? Elle le serait, sans aucun doute, si tous les vrais catholiques y collaboraient avec Dieu.

Nous croyons que le grand moyen d'amener ce résultat consiste dans le développement de la dévotion au Sacré Cœur. La Sainte Vierge nous y conduira. C'est sa fonction. Son Fils doit régner par elle comme Il a vécu par elle. Elle a le souci constant de l'établir en Maître, dans les âmes, dans les familles, dans les nations.

Commençons avec elle par le faire régner en nous et dans nos familles, Nos très chers Frères. Intronisons-le dans nos foyers, comme nous y exhorte le Souverain Pontife dans une de ses Lettres. Cette pieuse pratique, recommandée par lui aux catholiques du monde entier, est facile à suivre dans les familles les plus humbles comme dans les plus élevées. Il suffit, pour entrer dans les vues du Pape, de placer l'image ou la statue du Sacré Cœur dans l'appartement le plus digne de la maison de famille, comme sur un trône, afin que Notre Seigneur règne visiblement sur le père et la mère, sur les enfants et sur les serviteurs. Cette intronisation ajoutera une force plus intime au lien surnaturel qui rapproche entre eux tous les membres de la famille et qui l'unit tout entière à Dieu et à son Eglise. Nous recommandons à Nos prêtres de vous expliquer la Lettre écrite sur ce sujet par le Pape Benoît XV (1).

(1) *Semaine religieuse* : 18 Juin 1915.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nos Cardinaux, en terminant leur appel, expriment le vœu que nous accordions sans retard un souvenir de piété reconnaissante aux âmes de nos morts, par des cérémonies funèbres qu'il faudrait organiser dans toute la France. Nous l'avons déjà fait pour Notre part, et, de votre côté, vous avez demandé des prières pour chacune des victimes que vous aimiez. Mais nous ne leur accorderons jamais assez de prières ni assez d'honneurs. Pour Nous associer de nouveau à votre deuil particulier et au deuil national, Nous invitons le Clergé de nos paroisses à faire chanter un service solennel pour tous nos soldats et marins morts sous les drapeaux.

Souhaitons que, par respect pour leur mémoire et par égard pour l'affection que nous leur avons vouée, le Parlement français épargne à leur dépouille mortelle, à moins de nécessité absolue dont leurs chefs seuls peuvent être bons juges, *l'incinération* dont ils sont menacés, et qui répugne à nos consciences comme à nos cœurs. Ne laissons pas réduire en cendres, par un retour condamnable aux coutumes de quelques peuples païens, ces corps vaillants, qui furent honorés des grâces du Baptême et de l'Eucharistie, et auprès desquels les familles espèrent pouvoir un jour aller « répandre leurs larmes avec leurs prières ».

A CES CAUSES,

Après avoir invoqué le saint Nom de Dieu, Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article 1er. — A l'occasion du 15 Août, des prières publiques pour la France seront faites dans toutes les églises et chapelles de Notre diocèse, et les fidèles sont spécialement invités à sanctifier ce jour par la sainte Communion.

Art. 2. — La fête de l'Assomption sera précédée d'un Triduum, où l'on chantera, au Salut, le *Miserere* et le *Parce Domine*, pour implorer le pardon de nos fautes nationales.

Art. 3. — Le jour de la fête, pendant la procession solennelle offerte pour le succès de nos armes et pour la Paix, on pourra ajouter au chant des litanies de la Sainte Vierge celui de l'*Ave maris stella*. Au Salut, on chantera le *Parce Domine* et le *Salve Regina*.

Art. 4. — Nous engageons Messieurs les Curés et Recteurs à célébrer, avant l'Assomption, dans chaque paroisse, un service funèbre pour les victimes de la guerre.

A la cathédrale, cette cérémonie aura lieu le jeudi 12 Août, à 10 heures.

A cette occasion, Nous exhortons vivement les fidèles à multiplier leurs pieuses visites aux tombes de nos valeureux soldats.

Et sera Notre présente Lettre-Circulaire, lue dans toutes les églises et chapelles du Diocèse, le dimanche 8 Août.

Donné à Quimper, en Notre résidence épiscopale de Saint-Joseph, le 3 Août 1915.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

Appel du Pape.

Lorsque Nous fûmes appelé, quoique sans mérite, à succéder sur le trône apostolique au pape Pie X, dont la vie juste et bienfaisante a été abrégée par la douleur causée par la lutte fratricide qui venait d'éclater en Europe, Nous éprouvâmes aussi, en jetant un regard craintif vers les champs de bataille ensanglantés, le déchirement d'un père qui voit sa maison ravagée et rendue déserte par un orage furieux. Nous songeâmes avec une douleur inexprimable à Nos jeunes fils fauchés par la mort ! Nous ressentîmes, dans un cœur agrandi par la charité chrétienne, toute l'effroyable douleur des mères et des épouses rendues veuves avant le temps, tous les pleurs des enfants privés trop tôt de leur guide paternel.

Participant dans Notre âme à la crainte angoissée d'innombrables familles et comprenant bien les devoirs impérieux qui Nous sont imposés par la mission de paix et d'amour qui Nous a été confiée dans ces jours si tristes, Nous conçûmes aussitôt la ferme intention de consacrer toute Notre activité et tout Notre pouvoir à réconcilier les peuples en guerre. Nous en fîmes même la promesse solennelle au divin Seigneur qui a voulu, au prix de son sang, rendre tous les hommes frères. Les mots de paix et d'amour furent les premiers que Nous adressâmes aux nations et à leurs chefs comme pasteur suprême des âmes.

Notre conseil affectueux et insistant de père et d'ami ne fut pas écouté. Cela augmente Notre douleur, mais n'ébranle pas Notre résolution. Nous continuâmes à Nous adresser avec confiance au Tout-Puissant, qui tient dans ses mains les esprits et les cœurs, aussi bien des sujets que des rois, implorant de lui la cessation de l'immense fléau. A Notre humble, mais chaleureuse prière, Nous voulûmes associer tous les fidèles, et, pour la rendre plus efficace, Nous eûmes soin qu'elle fut accompagnée des œuvres de pénitence chrétienne.

Aujourd'hui, à ce triste anniversaire du jour où a éclaté ce terrible conflit, s'échappe plus ardent de Notre cœur le vœu que la guerre se termine bientôt. Nous élevons davantage la voix pour pousser le cri paternel de paix. Puisse ce cri, dominant l'effroyable bruit des armes, atteindre les peuples belligérants et leurs chefs, les disposant les uns et les autres à des intentions plus douces et plus sereines.

Au nom du Dieu saint, au nom du Père et Seigneur du ciel, au nom du sang béni de Jésus, prix du rachat de l'humanité, Nous conjurons les nations belligérantes, devant la Providence divine, de mettre fin désormais à l'horrible carnage qui, depuis une année, déshonore l'Europe. C'est un sang de frères qu'on répand sur la terre et sur les mers. Les régions les plus belles de l'Europe, ce jardin du monde, sont semées de cadavres et de ruines. Là où il y a peu de temps l'action des usines et le travail fécond des champs

Archives diocésaines de Quimper et Léon

s'épanouissaient, le canon tonne maintenant d'une manière effroyable, et, dans sa rage de démolition, n'épargne ni les villages, ni les villes, et sème partout les ravages et la mort.

Vous qui portez devant Dieu et devant les hommes la terrible responsabilité de la paix et de la guerre, écoutez Notre prière ; écoutez la voix paternelle du Vicaire du Juge éternel et suprême à qui vous devrez rendre compte de vos entreprises publiques comme de vos actions privées. Les richesses abondantes que le Dieu créateur a données à vos terres vous permettent de continuer la lutte, mais à quel prix répondent les milliers de jeunes vies qui s'éteignent chaque jour sur les champs de bataille ; mais à quel prix répondent les ruines de tant de villes et de villages, tant de monuments dus à la piété et au génie des aïeux, les larmes amères versées dans le secret de foyers domestiques et au pied des autels ! Ne répètent-elles pas aussi que le prix de la prolongation de la lutte est grand, trop grand !

Et l'on ne peut pas dire que l'immense conflit ne peut se terminer sans la violence des armes. Qu'on abandonne cette folie de destruction et qu'on réfléchisse que les nations ne périssent pas. Humiliées et opprimées, elles portent en frémissant le joug qui leur est imposé et préparent leur revanche, transmettant de génération en génération un triste héritage de haine et de vengeance.

Pourquoi ne pas peser, dès maintenant, avec une sereine conscience, les droits et les justes aspirations des peuples ? Pourquoi ne pas entamer de bonne volonté un échange direct ou indirect de vues ayant pour but de tenir compte dans la mesure du possible de ces droits et aspirations, et aboutir ainsi à mettre fin à cette lutte terrible, comme cela est arrivé autrefois dans des circonstances pareilles ?

Qu'il soit béni celui qui, le premier, élèvera une branche d'olivier et tendra la main à l'ennemi en lui offrant des conditions raisonnables de paix ! L'équilibre du monde, le progrès, la sécurité, la tranquillité des nations reposent sur la bienveillance mutuelle et sur le respect des droits et de la dignité d'autrui bien plus que sur le nombre des armées et sur les formidables enceintes des forteresses.

C'est un cri de paix qui s'échappe le plus haut de Notre âme dans ce triste jour, et Nous invitons les amis sûrs de la paix dans le monde à Nous tendre la main pour hâter la fin de la guerre qui, depuis un an, a transformé l'Europe en un vaste champ de bataille.

Que Jésus miséricordieux, par l'intermédiaire de la Mère des douleurs, fasse enfin surgir après l'effroyable tempête l'aube radieuse et tranquille de la paix, image de son visage divin. Que les hymnes de reconnaissance au Très-Haut, auteur de tout bien, retentissent bientôt.

Souhaitons la réconciliation des Etats. Que les peuples redevenus frères reviennent aux pacifiques travaux des études, des arts et de l'industrie. Qu'une fois l'empire du droit rétabli, ils décident de confier dorénavant la solution de leurs différends, non

plus au tranchant de l'épée, mais aux raisons de justice et d'équité étudiées avec le calme et la pondération nécessaires. Ce sera là leur conquête la plus belle et la plus glorieuse.

Dans la confiance que l'arbre de la paix revienne bientôt réjouir le monde de ses fruits si désirables, Nous donnons Notre bénédiction apostolique à tous ceux qui forment le troupeau mystique qui Nous est confié, de même qu'à ceux qui n'appartiennent pas encore à l'Eglise romaine. Nous prions le Seigneur de les unir à Nous par les liens d'une parfaite charité.

Donné à Rome, au Vatican, le 28 Juillet 1915.

BENOIT XV, Pape.

Texte publié par *La Croix* (1er Août 1915).

Lettre des Cardinaux.

26 Juillet 1915.

MONSEIGNEUR,

Un an s'est écoulé depuis la déclaration de la guerre. En cette année, que d'évènements et quels évènements ! Partagées en deux camps, les nations européennes se sont ruées les unes contre les autres dans un choc formidable. Jamais guerre ne s'était vue aussi terrible, et par le nombre des armées engagées dans la lutte, et par la puissance des engins de mort qu'elles emploient à s'entre-détruire.

Surprise par une attaque brusquée sur la partie de ses frontières où elle était en droit de se croire couverte par la neutralité de la Belgique, la France a vu un ennemi longuement préparé violer son territoire et inonder ses provinces comme un torrent que rien ne semblait pouvoir arrêter. Il arrivait aux portes de la capitale, lorsqu'enfin, grâce à la résolution et à l'énergie de nos chefs, grâce à l'endurance et à l'entrain de nos soldats, grâce à une protection visible du Ciel, son effort fut brisé.

Depuis ce temps il nous fait, sur terre, sur mer et dans les airs, une guerre sans trêve et sans merci. Le sang de France coule sur les champs de bataille, les régions envahies gémissent sous le joug de l'occupation étrangère, la vie industrielle, commerciale, agricole est entravée, ou même en certaines contrées totalement arrêtée ; beaucoup de familles sont dans le deuil ou dans l'angoisse.

Nous souffrons des souffrances de notre peuple ; nous compatissons affectueusement à la détresse des régions occupées par l'ennemi, aux tristesses des familles affligées. N'est-ce pas un besoin de notre cœur de dire à nos chers diocésains, à l'anniversaire de la déclaration de la guerre, la part que nous prenons à toutes leurs peines ? En présence de l'épreuve qui se prolonge, n'est-il pas opportun d'adresser à nos fidèles quelques paroles de réconfort pour les encourager à la patience, à la persévérance dans l'effort, à la confiance dans le succès de notre cause ?

Notre cause est la cause de la justice, puisque nous combattons pour sauvegarder l'intégrité de notre territoire et notre indépendance nationale. Notre cause est la cause de la civilisation elle-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

même, car nous sommes les défenseurs des principes de droit, de fidélité aux traités et d'humanité, en dehors desquels il n'y a pas de civilisation digne de ce nom. Et cette cause a pour soutien une armée que la valeur de ses chefs et l'héroïsme de ses soldats rendent invincible.

Mais quelles que soient nos chances humaines de succès, il ne faut pas oublier que c'est Dieu qui distribue la victoire et inflige la défaite. Nous venons donc, MONSEIGNEUR, à l'occasion de la fête de l'Assomption de la Sainte Vierge, Patronne de la France, vous proposer de convoquer vos diocésains au pied des autels de Marie. Nous implorerons en faveur de notre patrie cette céleste et toute-puissance Protectrice, qui, à la Salette, à Lourdes, à Pontmain, lui a donné des gages si particuliers de sa maternelle sollicitude; nous La prierons de hâter la fin de cette guerre sanglante, et de nous obtenir de son divin Fils, avec le triomphe de nos armes, le bienfait d'une paix durable.

En laissant à chaque Evêque le soin de déterminer lui-même les prières à prescrire, nous vous proposons à titre de simple indication, de célébrer dans les églises et les chapelles de nos diocèses une neuvaine ou un triduum de Saluts du Saint Sacrement, qui se terminerait le jour de l'Assomption. On y chanterait le psaume *Miserere*, pour implorer le pardon de nos fautes nationales; le jour de l'Assomption, ce psaume serait remplacé par les *Litanies de la Sainte Vierge*, qui se chantent à la procession du Vœu de Louis XIII.

Là où on le jugerait opportun, un service solennel pourrait être célébré pendant la semaine qui précède l'Assomption pour les soldats morts à l'armée.

Veuillez agréer, MONSEIGNEUR, l'expression de nos sentiments respectueux et dévoués en Notre-Seigneur.

LOUIS-JOSEPH Cardinal LUÇON, *Archevêque de Reims.*
PAULIN Cardinal ANDRIEU, *Arch. de Bordeaux.*
LÉON-ADOLPHE Cardinal AMETTE, *Arch. de Paris.*
FRANÇOIS-MARIE-ANATOLE Cardinal DE CABRIÈRES,
Evêque de Montpellier.
HECTOR-IRÉNÉE Cardinal SEVIN, *Arch. de Lyon.*

II. La rentrée au Grand Séminaire est fixée au mardi 5 Octobre.

Tous les séminaristes que l'autorité diocésaine avaient placés, depuis le début de la guerre, dans les établissements secondaires ou écoles primaires libres du diocèse devront rentrer au Séminaire à cette date, à moins d'avoir reçu un avis personnel contraire de M. le Supérieur.

Les jeunes gens qui ont été reçus au Grand Séminaire à la fin des années scolaires 1913-1914 et 1915, et n'ont pas encore été pris par le service militaire, devront faire connaître par lettre à M. le Supérieur, avant le 10 Septembre, leur intention définitive d'entrer au Séminaire, cette année.

Les jeunes gens de la classe 1917 devront rentrer au Séminaire avec leurs autres confrères, s'ils ne sont pas encore mobilisés à la date du 5 Octobre, mais ils pourront, s'ils le désirent, se dispenser de prendre la soutane pour cette rentrée.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 8 Août :* Messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9 heures, grand'messe à 10 heures, messe à midi.

Vêpres à 3 heures, prières pour le temps de la guerre, bénédiction.

A 8 heures, réunion bretonne : instruction, prières, bénédiction.

Jeudi 12 : à 10 heures, service solennel pour toutes les victimes de la guerre ; allocution de M. le chanoine Cogneau, vicaire général.

Jeudi, vendredi et samedi : Triduum pour la France ; à 8 heures prières et bénédiction.

Vendredi : confessions des enfants qui n'ont pas encore communié.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *1er vendredi :* le soir, à 8 heures, réunion générale, où les hommes ont leur place réservée.

Samedi : 8 heures, messe de l'Archiconfrérie de N.-D. des Victoires pour la conversion des Pécheurs.

Indulgence de la Portioncule : samedi 7 Août, à partir de midi jusqu'à la fermeture de l'église, — et *dimanche,* dès la première heure jusqu'au soir, à l'église Saint-Mathieu, on peut gagner cette indulgence extraordinaire, moyennant : 1° la confession dans la huitaine qui précède ; 2° la sainte communion, et 3° une visite à l'église, en priant aux intentions du Souverain Pontife. L'indulgence peut se gagner autant de fois que l'on fait de visites, et s'applique aux âmes du purgatoire. N'oublions pas les victimes de la guerre.

XIe Dimanche après la Pentecôte : messes à 5 h. 1/2, à 6 h. 1/2 (réunion des jeunes filles associées du Sacré Cœur), 7 h. 1/2, 9 heures et 11 h. 1/2. La grand'messe à 10 heures. — Après vêpres, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue Patriotique des Françaises.

Tous les soirs : à 8 heures, prières pour la France, Salut.

Prêtres et séminaristes mobilisés. — Depuis le commencement de la guerre jusqu'à ce jour (4 Août 1915), 483 prêtres et 150 séminaristes du diocèse de Quimper ont été mobilisés.

A l'ordre du jour, *le 5 Juillet.* — Le Stang, soldat de 2e classe, groupe des brancardiers du 33e C. A. : « A montré beaucoup de dévouement et de courage en procédant à l'assainissement du champ de bataille et a été blessé par un éclat d'obus. » — Le médecin principal de 1re classe : DARDE.

M. l'abbé Le Stang est l'ancien directeur de l'école libre de Pont-Croix. Soigné dans un hôpital de Bordeaux, sa blessure est en bonne voie de guérison.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Saint-Brieuc. — **Le sacre de Mgr de la Villerabel.** — Ainsi que la *Semaine* l'a annoncé, les cérémonies du sacre du nouvel évêque d'Amiens se sont déroulées, jeudi 29 Juillet, dans la cathédrale de Saint-Brieuc, sous la présidence de Mgr Dubourg, métropolitain de Bretagne. Un nombreux cortège d'Evêques, parmi lesquels Mgr Duparc, assisté de M. le vicaire général Cogneau, entouraient le prélat consécrateur, Mgr Morelle, qu'assistaient Mgr Guérard, évêque de Coutances, et Mgr Rumeau, évêque d'Angers.

Un Salut solennel, au cours duquel l'éloquent Evêque de Saint-Brieuc prit la parole, termina cette journée qui donne au diocèse de Beauvais, si éprouvé, un Pasteur accompli et, comme l'a dit Mgr Morelle, un *Defensor civitatis* d'autant mieux préparé à ses difficiles fonctions « qu'il appartient à une famille où sont réunies et la crosse et l'épée ».

Les fêtes de Sainte-Anne d'Auray. — Un recueillement plus intense et une ardeur de supplication plus vive ont présidé, cette année, aux fêtes traditionnelles des 25 et 26 Juillet, en l'honneur de la puissante Patronne de la Bretagne. Les soucis de la guerre sont venus s'ajouter aux motifs ordinaires qui font accourir au sanctuaire de Sainte-Anne la foule des pèlerins. Nombre de soldats et de marins ont tenu à venir recommander à l'Aïeule le salut de la Patrie et mettre sous sa protection leur santé et leur vie.

Ce fut aussi la grande pensée qui inspira les orateurs de ces pieuses journées. Mgr Le Fer de la Motte, qui prit la parole le dimanche soir, fit un commentaire éloquent et approprié aux circonstances, de l'antienne superbe qui devait être le chant national des Bretons : *O mater Patriæ, Anna potentissima...*

Le lundi, au cours de la messe pontificale, que chanta Monseigneur de Nantes, et à laquelle assistaient, près de Monseigneur de Vannes, notre vénéré Evêque et Mgr Le Senne, le nouvel évêque de Beauvais, M. le chanoine Lemoine, supérieur de l'Externat des Enfants Nantais, fit un superbe éloge de la foi et du patriotisme bretons.

Enfin, à l'issue des vêpres, Mgr Gouraud résuma les grandes leçons de la fête, et montra la nécessité pour tous de collaborer par la prière et par le sacrifice à l'œuvre de notre rédemption nationale.

Melgven. — **Le grand Pardon de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle**, en Melgven, aura lieu le *dimanche 22 Août.*

La 1re messe sera dite comme d'habitude à 4 heures. D'autres messes suivront d'heure en heure. A 10 heures, la grand'messe, chantée par M. Yves Le Roy, chanoine de la cathédrale de Quimper; le sermon sera donné par M. Queinnec, chanoine de la cathédrale.

Les vêpres seront chantées à 2 h 1/2 et suivies de la procession et de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Œuvre du « Pain des Prisonniers indigents ». — Voici les camps de prisonniers français, en Allemagne, qui ont été ravitaillés par les soins de la « Mission Catholique Suisse » fondée par Mgr Bovet, évêque de Genève et Lausanne : *Wetzlar, Konisgbruck, Minden, Müggenburg, Munster, Nürberg, Ohrdruf, Parchim, Puchleim, Guistrow, Regensburg.*

La somme de 3 200 francs que nous avons déjà envoyée en Suisse, aura servi à donner du pain aux Bretons indigents internés dans ces camps.

Œuvre annexe des « Envois nominatifs ». — Une note officielle de la Croix-Rouge prévient le public que des wagons entiers de pain envoyé de France aux prisonniers internés en Allemagne ont dû être enfouis, parce qu'il était pourri.

Nous sommes donc heureux d'avoir annexé à notre œuvre principale du « Pain des Prisonniers indigents » l'œuvre des « Envois nominatifs », qui permet aux familles, par l'intermédiaire de la « Mission Catholique Suisse », de faire adresser individuellement à leurs chers prisonniers, moyennant la somme de 5 francs par mois, 2 kilos par semaine de pain spécialement préparé à Genève, et parvenant beaucoup plus rapidement que l'envoi direct de France et surtout de notre région.

Beaucoup de nos compatriotes ont déjà reçu du pain de Suisse ; leurs lettres, venues des différents camps, nous disent toute leur joie d'avoir, enfin, du pain mangeable, qui leur arrive régulièrement toutes les semaines, et dans un très bon état de conservation.

Dans ces conditions notre Œuvre ne peut que prospérer et se développer de plus en plus ; nous en avons le ferme espoir, car nos pauvres exilés ont tant besoin qu'on vienne à leur secours et qu'on adoucisse leur dure captivité par tous les moyens possibles !

— Nous enregistrons aujourd'hui le chiffre de 3.819 abonnés.

Mgr Le Senne. — De la Lettre de Mgr l'Evêque de Vannes — annonçant au clergé et aux fidèles de son diocèse, la nomination et le sacre de Mgr Le Senne, — nous détachons les passages suivants, où après avoir marqué l'honneur fait au diocèse de Vannes, Mgr Gouraud met spécialement en relief, le rôle de l'Evêque élu de Beauvais, comme directeur des Œuvres et des Ecoles :

« Depuis cinquante ans, c'est le quatorzième évêque que notre diocèse de Vannes fournit à l'Eglise. Mgr Le Senne continuera la glorieuse lignée des Bécel, des Trégaro, des Ropert, des Guilloux, des Picarda, des Le Berre, des Hillion et des Buléon, dont le souvenir reste si vivant et si glorieux au milieu de vous. Mgr Le Senne joindra les efforts de son zèle apostolique à ceux de nos évêques d'aujourd'hui, Mgr Conan, Mgr Kersuzan, Mgr Morice, Mgr Blanche et Mgr Duparc.

» Cette énumération seule suffirait à justifier la joie et la fierté avec lesquelles vous avez accueilli sa nomination.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» Vous y avez vu, mes bien chers Frères, un témoignage nouveau de l'estime que le Saint-Siège garde pour notre cher diocèse, et pour son clergé. Vous seriez autorisés, Messieurs et chers Coopérateurs, à y trouver une récompense de vos travaux apostoliques et de vos sacrifices ; car c'est vous tous que le Saint-Père distingue et honore dans la personne de ce prêtre sorti de vos rangs, et qui n'a jamais cessé d'être et de se dire l'un d'entre vous.....

» Le Souverain Pontife, mes bien chers Frères, ne nous a pas manifesté les raisons de son choix ; mais nous tous qui connaissons bien l'élu, nous pouvons facilement les deviner et y puiser, en même temps qu'un nouveau sujet de fierté, le motif des plus légitimes et des plus fécondes espérances.

» Ce n'est pas qu'il faille considérer l'élévation à l'épiscopat avant tout comme une récompense. Sans doute, c'en est une. L'honneur est comme la vertu ; il porte toujours avec lui une juste rémunération du mérite, surtout quand il est conféré à qui en est digne. Mais l'épiscopat n'est un honneur que parce qu'il est une charge, et que la charge témoigne de la confiance qui l'a fait imposer.

» Personne parmi nous, mes bien chers Frères, n'a été surpris de la confiance du Saint-Père ; mais beaucoup ont eu l'occasion d'admirer une fois de plus comment la sagesse de l'Eglise s'applique à discerner les qualités de ses pasteurs.....

» Mais l'Evêque, mes bien chers Frères, n'est pas seulement un administrateur. Plus que jamais il doit continuer la tâche des premiers Apôtres, dont il est le successeur. Il doit évangéliser. Les Evêques l'ont toujours fait.....

» Cet apostolat par *les Œuvres*, comme on l'appelle, oblige l'Evêque à s'y donner des collaborateurs immédiats, aussi bien que pour l'administration proprement dite. Le vicaire général de l'Evêque doit partager ses sollicitudes apostoliques comme il partage ses soucis administratifs.....

» Il est un côté par lequel les œuvres ont attiré son zèle quelles qu'elles fussent : œuvres de piété, œuvres de charité ou œuvres sociales ; c'est par la formation intellectuelle et morale qu'elles supposent et qu'elles doivent développer. C'est un principe incontestable, en effet, que pour faire agir il faut instruire ; et c'est un fait indiscutable que ce qui manque le plus à notre société contemporaine, c'est une éducation populaire, dans le sens chrétien. Tous nos prêtres nous reviendront de la guerre avec cette conviction.

» C'est cette conviction qui a inspiré l'action catholique de votre Evêque dans le diocèse de Vannes ; et c'est parce qu'il partageait cette pensée de son Evêque, que Mgr Le Senne fut pour lui un collaborateur si précieux.

» Il estimait, comme vous tous, mes bien chers Frères, que cette formation doit commencer par *l'école*.

» L'un des plus beaux titres de gloire de ce diocèse est d'avoir pu susciter et entretenir un si grand nombre d'écoles : nos ennemis ne nous le pardonnent pas ; nos amis du dehors nous l'envient.

Mais à cette organisation qui comprend un personnel de 800 membres au moins, et à cette œuvre qui embrasse près de 400 établissements, il faut une direction dont la tâche suffirait à absorber les forces d'un homme. Mgr Le Senne joignit ce labeur à tous les autres que j'ai déjà dits.

» Il y fut aidé, et c'était nécessaire. Mais Dieu seul sait ce qu'il y a dépensé d'activité, d'énergie, d'initiative et de zèle sacerdotal, pour maintenir des écoles parfois chancelantes, pour en susciter de nouvelles, pour recruter et former des maîtres et des maîtresses, et pour inculquer à tous l'esprit chrétien et vraiment surnaturel qui est la première condition de nos écoles. C'est dans les réunions pédagogiques, dans les retraites annuelles, dans ses conversations, dans ses lettres, dans le *Bulletin de l'Ecole*, dans l'œuvre de N.-D. du Bon Conseil, qu'il formait et développait cet esprit. Jamais il ne s'est montré plus l'homme de Dieu, que dans cette formation où il a mis toute son âme et tout son cœur de prêtre. La Lettre dans laquelle il dit ses adieux aux membres de notre Enseignement chrétien, en restera un touchant témoignage. »

Nos Bretons en Tunisie. — D'une lettre de M. Raoul, vicaire général de Carthage, administrateur de la Cathédrale de Tunis :

« La presqu'île de Gallipoli nous envoie passablement de blessés lesquels, fort heureusement, guérissent à peu près tous et même très rapidement.

» Parmi ces blessés des Dardanelles, j'ai eu le plaisir, tous ces temps derniers, de rencontrer un certain nombre de Finistériens qui n'ont pas été peu surpris de m'entendre parler leur langue ! D'ailleurs, ce n'est pas seulement parmi les blessés que j'ai la joie de trouver des compatriotes. Nombreux sont, en effet, les marins bretons qui viennent de Bizerte visiter notre ville ; et je n'ai pas de peine à deviner leur pays d'origine, en les rencontrant dans nos rues ou dans la Cathédrale où, d'ordinaire, leur tenue édifiante les signale à mon attention. Je dois une mention spéciale à un groupe de soldats arrivés, il y a environ six semaines à deux mois, de Quimper. J'ai appris leur arrivée à Tunis par un mobilisé qui avait été frappé de leur conduite générale et de la façon dont tous, ou à peu près, portaient ostensiblement l'image du Sacré Cœur à la caserne. Leur foi, naturellement franche et courageuse, a su bien vite s'imposer à l'estime de leurs camarades, et je ne sache pas que personne, au quartier, se soit permis de les plaisanter sur la question religieuse. Tous ces gens sont partis pour les Dardanelles, mais non sans s'être approchés une fois de plus des sacrements, avant d'aller affronter la mort pour la France. Peut-être la facilité de se confesser dans leur langue maternelle a-t-elle attiré un plus grand nombre au saint-Tribunal ; et je bénis Dieu de m'avoir placé, un instant, sur leur chemin, pour les encourager à rester fidèles aux saintes résolutions prises en quittant leur chère Bretagne !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» En tout cas, je suis heureux de vous dire, Monseigneur, que ces enfants du Léon (principalement) nous ont ici grandement édifiés en venant se confesser, en groupe, et en sortant leur chapelet avec un naturel charmant, dénotant une sainte et déjà vieille habitude, pour le réciter avec foi, en attendant que les camarades fussent confessés ! »

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Un prêtre héros et martyr. — Du *Bulletin des Armées* :

« Ceci se passait au Liban, il y a quelque cinq ou six mois. Le P. Joseph Hayek, curé d'une petite paroisse voisine de Beyrouth, fut arrêté, jeté en prison et cruellement maltraité à cause de ses sympathies pour la France. Après trois mois d'outrages ignobles et de souffrances inouïes, il fut condamné à être pendu sur une des principales places de Damas. On lui promit la liberté s'il consentait à crier publiquement : « Vive la Turquie ! Vive l'Allemagne ! »

Il cracha son mépris à la face de ses bourreaux. Au pied du gibet, alors qu'il avait déjà la corde au cou, on renouvela la même tentative. Alors, devant une foule énorme de Turcs fanatiques, ce prêtre, sujet ottoman, cria à pleine voix : « Vive la France ! » puis, repoussant du pied l'escabeau sur lequel il était monté, il s'élança dans l'éternité.

Ce cri de : « Vive la France ! » c'est tout le Liban qui l'a poussé par sa bouche, et les funérailles de cet homme héroïque ont été un véritable triomphe, malgré la haine et l'oppression des Turco-Allemands. »

Pèlerinage au Mont Saint-Michel. — Sur l'initiative de M. le chanoine Baston, curé de Saint-Michel, et avec l'approbation et la bénédiction de Son Eminence le cardinal Amette, archevêque de Paris, un groupe de fidèles de l'Archange se rendra en pèlerinage au Mont Saint-Michel, *le dimanche 5 Septembre prochain*. Tous les amis de saint Michel sont priés de bien vouloir se joindre aux pèlerins.

La date du pèlerinage a été intentionnellement choisie parce qu'elle est le premier anniversaire de la bataille de la Marne, qui a sauvé Paris de l'invasion allemande. Cette victoire a été une véritable grâce du Ciel, dont il convient de remercier particulièrement saint Michel, l'ange protecteur de la France. En même temps qu'ils adresseront leurs actions de grâces à Dieu pour le miracle de l'an dernier, les pèlerins imploreront sa miséricorde pour obtenir la prompte libération des territoires encore envahis.

Le pèlerinage quittera Paris *le samedi 4 Septembre, à 8 h. 42 du soir*, par le train direct partant de *la gare des Invalides*. Arrivée à Pontorson le dimanche 5 Septembre, à 4 h. 10 du matin. Départ en tramway pour le Mont Saint-Michel.

A 8 heures du matin, messe de communion. Allocution par M. le chanoine Baston. Dans l'après-midi, acte de consécration à saint Michel et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Dans le courant de la journée, visite en détail du Mont Saint-Michel.

Le retour s'effectuera le même jour, par le train partant de Pontorson à 10 h. 57 du soir et arrivant à Paris le lundi, à 5 h. 56 du matin.

Les catholiques désirant s'associer à ce pèlerinage sont priés d'envoyer le plus tôt possible leur adhésion au secrétaire du Comité d'organisation, M. le comte Parra d'Andert, 155, rue Legendre, à Paris (XVII^e^).

Le prix de la participation est fixé à 36 fr. par personne : il comprend le chemin de fer (aucune réduction de tarif n'a pu être obtenue), les trois repas et tous frais accessoires.

La guerre allemande et le catholicisme. — M. François Veuillot, l'un des auteurs de ce livre décisif, nous adresse l'article suivant. La *Semaine* se fait un plaisir d'autant plus grand de l'insérer que le signataire a eu l'honneur d'être en butte aux attaques les plus grossières du docteur Fincke, dont il est fait mention ci-dessous :

« Le livre et l'album édités, sous la direction de Mgr Baudrillart et les patronages des cardinaux de Reims et de Paris, par les soins du *Comité catholique de propagande française à l'étranger*, soulèvent, au sein de nos ennemis, des colères qui ne cherchent pas à se contenir et des appréhensions qui n'arrivent pas à se dissimuler. Leurs journaux retentissent de cris de fureur et de cris d'alarme. Parmi ces manifestations, il faut citer au premier rang, comme une des plus symptômatiques, l'article que le *Frankfurter-Zeitung* a publié sous la signature du docteur Fincke. Le Herr Doktor voit déjà l'ouvrage du Comité se répandre à travers le monde. Or, fait-il observer, « son influence sur les Catholiques neutres, si l'on ne réagit pas, pourra être assez puissante et non sans péril ». Il est donc urgent de parer le coup. Toutefois, le collaborateur de la feuille francfortoise ajoute prudemment : « Je ne crois pas nécessaire une réfutation explicite ». Il suggère plutôt une protestation solennelle ; mais qu'elle soit prompte et retentissante ; et que l'Autriche accoure, sur ce nouveau champ de bataille, à la rescousse de son alliée. « Ce n'est pas une affaire purement religieuse : elle peut devenir aussi politique et d'une importance capitale. *Tua res agitur* : Voilà ce qu'on peut dire à ceux qui dirigent notre politique et notre armée ».

Les appels angoissés de ce journaliste ont été entendus. Soixante-dix-sept notables se sont réunis, pour lancer une déclaration sensationnelle, qui fait pendant au fameux manifeste des 93, et qui, d'ailleurs, a tout juste la même valeur critique. Aucune réfutation ; des plaintes pharisaïques et des dénégations brutales. Ajoutons

Archives diocésaines de Quimper et Léon

qu'avec une mine de pruderie scandalisée, les signataires reprochent aux catholiques français d'avoir compromis, dans cette polémique internationale, la hiérarchie religieuse de leur pays, au risque de déchirer l'Eglise. De la part d'une nation qui se refuse à condamner tant d'attentats commis contre les prêtres et les temples sacrés cette sollicitude est touchante. Au surplus, s'il est vrai que la protestation des Soixante-dix-sept ne porte aucune signature épiscopale, les journaux allemands nous avaient fait connaître, quelques jours avant sa promulgation, le texte d'une dépêche adressée à l'Empereur par les cardinaux de Munich et de Cologne : dépêche où les deux princes de l'Eglise dénoncent avec « indignation », les « calomnies » du Comité français. Nous devons nous incliner devant la pourpre romaine et nous pouvons déplorer seulement que les éminents prélats se laissent égarer jusqu'à ce point par de faux renseignements. Mais que penser de l'équivoque entretenue par les Soixante-dix-sept, qui ne pouvaient sans doute ignorer ce grave document ?

L'Empereur lui-même, à son tour, est descendu dans l'arène. Peu prodigue ordinairement de déclarations publiques, il a télégraphié aux deux archevêques pour s'unir à leur émotion courroucée contre les méchants Français.

Et ce n'est pas tout. On nous annonce la formation d'un Comité, la publication d'une réponse plus étoffée et plus concluante, — on le voudrait du moins —, que le premier manifeste. Que sais-je encore ? Depuis l'entrée en lice de l'Italie, je ne crois pas qu'il se soit produit au delà du Rhin une telle explosion de fureur et d'inquiétude.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

Paroles d'Espérance (7e mille), par le chanoine ROYER. — La brochure, 0 fr. 50, chez M. Salaün, libraire à Quimper.

Ces pages, réconfortantes par les thèses exposées et par les sublimes exemples cités, ont leur place en tout foyer chrétien, mais principalement dans les familles en deuil du fait de cette terrible guerre.

Voici les titres de ces conférences données pour les réunions solennelles de supplications à la cathédrale de Troyes :

Les éléments de notre rançon : les larmes, le sang, la prière.

Les motifs de notre chrétienne et patriotique confiance : la justice de notre cause, l'étendue des maux soufferts, l'excellence des vertus pratiquées.

Ce que nous devons faire, en coopération avec nos héros du front des batailles, pour hâter les décisions de la miséricorde.

Pour nos soldats, reconnaissance et secours.

La collection sur la Grande Guerre qu'il faut conseiller à tous. — C'est, de l'avis unanime, *la Grande Guerre du XXe siècle :* ainsi qu'on l'a écrit si justement, « pas un des nombreux récits de la guerre présente ne donne avec autant de relief la physionomie des événements et n'en dégage mieux les grandes leçons ». Après examen attentif et impartial, nous avions constaté que ce Recueil constitue l'anthologie apologétique de la Grande Guerre à la fois la moins chère, la plus variée et la plus complète.

Quatre fascicules ont déjà paru. Chacun (138 pages compactes grand format sous forte couverture tricolore) contient la matière d'un volume à 3 fr. 50 — et ne coûte que 0 fr. 20 ; port en sus, 0 fr. 10. — Les quatre ensemble, 1 fr. 05 franco.

Sur ce prix infime, une forte remise est encore consentie pour la propagande (très facile dans les ambulances, écoles, patronages, catéchismes, réunions) : si l'on prend un minimum de 10 exemplaires du même fascicule, chaque exemplaire est laissé à 0 fr. 12. Le port est toujours en sus. Un colis de 0 fr. 60 en gare contient 24 exemplaires ; un colis de 0 fr. 80 en contient 40. — Bonne Presse, 5 rue Bayard, Paris. (En raison de la guerre, on ne peut tenir compte que des commandes accompagnées du montant et du prix du port.)

Pierre TÉQUI, libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris, VIe.

Abbé DELMONT : L'Enseignement libre et chrétien, sa nécessité, ses droits et ses gloires, recueil de 32 discours de distribution de prix. 1 vol. in-12 de 450 pages. Prix : 3 fr. 50.

Nous lisons dans *La Croix* :

« L'ensemble des remarquables discours prononcés en diverses occasions par le savant professeur de l'Université de Lyon, sur la liberté de l'enseignement chrétien, aura un succès d'actualité que démontrent suffisamment les assauts furieux livrés par la secte maçonnique, dont nos législateurs se sont faits les humbles valets, à cette liberté la plus nécessaire la plus sacrée des libertés que réclame l'Eglise catholique. C'est à elle que Jésus, montant au ciel, donna cette mission de salut pour les peuples : *Allez, et enseignez toutes les nations* » (S. MATH, XXVIII, 19).

ARCHIVES DE QUIMPER ET DE LÉON

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Pour les familles de nos blessés. — Les réseaux d'Orléans, du Midi, de l'Etat et du P.-L.-M ont pensé qu'il y avait lieu de faire en la circonstance une faveur exceptionnelle Ils ont décidé que les billets en cause seront accordés aux familles des blessés d'au moins deux personnes accompagnant ou allant visiter leur parent militaire en congé de convalescence ou hospitalisé ou mis en réforme à la suite de blessure, infirmités ou maladies contractées en campagne depuis la mobilisation. La deuxième personne elle-même se trouvera ainsi bénéficier d'une réduction, le prix total d'un billet s'obtenant en ajoutant au prix de deux billets simples ordinaires pour le premier titulaire, le prix d'un de ces billets pour le deuxième et la moitié de ce prix pour le troisième et chacun des suivants.

Ces billets seront délivrés jusqu'au 30 Septembre inclus ; ils seront valables jusqu'au 5 Novembre, quelle que soit l'époque de leur délivrance.

Cette innovation sera très goûtée par nos soldats blessés ou malades qui iront, entourés de leur famille, recouvrer la santé à l'air pur de nos montagnes, sur les plages ou qui feront simplement une cure de repos et de tranquillité à la campagne.

BREST — ÉLY-LABASTIRE — BREST

Adr. télégraph. : Ely-Labastire, Brest. — Téléphone 427.

FABRIQUE DE MEUBLES EN TOUS STYLES

LITERIES — TENTURES — GLACES — PENDULES

Orfèvrerie — Bronzes — Chasublerie — Bannières
Tentures Mortuaires — Tapis d'Autel, etc...

Réparations — Dorure — Argenture

STATUES — CHEMINS DE CROIX

Archives diocésaines de Quimper et Léon

OU S'ADRESSER
Pour avoir des Bons et des Obligations de la Défense Nationale.

Le placement des Bons et des Obligations de la Défense Nationale se fait aux guichets des comptables du Trésor, des receveurs des régies financières et des receveurs des postes ainsi qu'à ceux de la Banque de France et de ses succursales et des Etablissements de Crédit, ou encore chez les notaires et chez les agents de change.

Ce mode d'émission et de placement a contribué à faire connaître les Bons et les Obligations de la Défense Nationale jusque dans les plus humbles localités et à leur assurer de plus en plus la faveur de la petite épargne. Fin Juin, le public avait versé 6 milliards 140 millions en Bons de la Défense Nationale et 2 milliards 260 millions en Obligations de la Défense sur lesquels 700 millions ont remplacé autant de rentes 3 1/2 amortissables 1914. « C'est du bon argent français, » a dit M. Ribot.

Capitalistes et rentiers font leur devoir. Quand ils mettent en portefeuille des Bons et Obligations de la Défense Nationale, ils se créent de *l'or en barres*, et cet or-là, loin d'être improductif, leur donne un revenu de plus de 5 pour cent net, exempt d'impôt.

Librairie Saint-Corentin
J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon*, 52

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, **le BRÉVIAIRE grand format,** *avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

TUBERCULEUX ANEMIQUES — CONVALESCENTS
Voulez-Vous GROSSIR de 5 KILOS par mois et GUÉRIR radicalement ? Ecr. : **Abbé SEBIRE, Enghien (S-O).**

UN PRETRE l'Abbé HAMON, possède le moyen radical de guérir : Diabète, Albumine, Reins, Cœur, Foie, Rhumatismes, Obésité, Maladies de la Peau et Bronches, du Sang, Ulcères variqueux, Estomac, Tuberculose, Anémie, Constipation, etc., etc. Aucun Régime. Rien que des *Plantes*. Notice gratis. — Ecrire : **Abbé HAMON**, *Saint-Omer* (P.-de-C.).
Remise speciale à MM. les membres du Clergé.

Seul Fabriqué à CHATELGUYON
LAXATIF MIRATON
Toutes PHARMACIES-LA BOITE 2 Fcs
Echantillon gratuit 5 rue Auber (PARIS)

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

35e Année. Vendredi 13 Août 1915. N° 33

LA SEMAINE RELIGIEUSE
DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Nomination.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; A l'ordre du jour ; Pèlerinage d'enfants à N.-D. de Prat-Coulm ; Quéménéven ; Le sacre de Mgr Le Senne ; Retraites sacerdotales ; Œuvre du « Pain du Prisonnier » ; Envois nominatifs ; Veuves et orphelins de la guerre (suite) ; Don du Saint-Père.

III. — *Chronique générale :* Rennes ; Genève ; Aux mères chrétiennes ; Un martyr ; Un curé s'immole pour sa paroisse ; La guerre allemande et le catholicisme (fin).

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 15. — 12e Dimanche après la Pentecôte. ASSOMPTION DE LA B. V. MARIE. Double de 1re classe avec octave. Blanc. A la messe, mémoire du dimanche.
A vêpres, mémoires du suivant et du dimanche.

Lundi, 16. — S. Joachim, Père de la B. V. Marie. Confesseur. Double de 2e classe. Blanc.

Mardi, 17. — S. Hyacinthe, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 18. — De l'octave de l'Assomption.

Jeudi, 19. — De l'octave.

Vendredi, 20. — S Bernard, Abbé et Docteur. Double. Blanc.

Samedi, 21. — Ste Jeanne-Françoise de Chantal, Veuve. Double. Blanc.

Dimanche, 22. — 13me Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Martin-Morlaix. . . . . du 12 au 19 Août.
Carmélites de Brest. . . . . du 20 au 26 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Nomination. — Monseigneur a nommé auxiliaire pour le temps de la guerre :

A Querrien : M. Le Rest, vicaire à Plougourvest.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Jeudi 12, vendredi 13 et samedi 14 Août :* triduum pour la France. A 8 heures du soir, récitation du chapelet et de prières spéciales, chant du *Miserere* et du *Parce Domine*, bénédiction du Saint-Sacrement.

Dimanche 15 : messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9 heures, grand'messe à 10 heures, messe à midi.

Vêpres à 2 h. 1/2, suivies d'une instruction et de la procession à Loc-Maria. Au retour de la procession, bénédiction du Saint-Sacrement.

A 7 heures, à la chapelle, réunion pour la Congrégation des Demoiselles : messe, instruction, bénédiction.

Il n'y a pas de réunion, le soir.

Jeudi 19 : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Jeudi 12, vendredi 13* et *samedi 14 Août :* triduum en l'honneur de la Sainte Vierge ; les prières pour la France seront précédées du chant du *Miserere* et suivies du *Parce Domine*.

Samedi : nous confessons toute la journée et, le soir, après 8 heures.

Dimanche : XII[e] après la Pentecôte, fête de l'Assomption de la B. V. Marie ; messe à 5 h. 1/2 ; messe de communion à 6 h. 1/2 ; messe des enfants à 7 h. 1/2 ; messes à 9 heures et 11 h. 1/2 ; grand'messe à 10 heures.

Les vêpres, à 3 heures. Elles seront suivies de la *procession* solennelle à N.-D. de Loc-Maria. Au retour à l'église de Saint-Mathieu, consécration de la paroisse à la Sainte Vierge (vœu de Louis XIII) et bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Tous les jours : à 8 heures du soir, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

A l'ordre du jour. — M. Martin, Armand, soldat de 1re classe, brancardier : « Aux combats du 17 et du 18 Juin a fait preuve du plus grand courage et du plus complet dévouement en allant relever les blessés dans les conditions les plus périlleuses. » Aux armées, le 21 Juillet, le colonel commandant le 45me, signé : Lorillard.

Le soldat Martin est M. l'abbé Martin, vicaire à Plouvorn, déjà cité précédemment à l'ordre du jour.

Pèlerinage d'enfants à Notre-Dame de Prat-Coulm. — Monseigneur l'Evêque avait encouragé et béni le projet de ce pèlerinage, unissant la prière si puissante des enfants à toutes celles qui montent vers le trône de Dieu pour le temps de la guerre.

Tout le canton de Saint-Pol de Léon avait été convoqué le jeudi 5 Août ; et c'est en foule que parents et enfants sont accourus, malgré les travaux si considérables de la saison.

L'immense population scolaire de Saint-Pol s'est rendue en procession, avec étendards, croix et bannières Les cinq kilomètres qui nous séparent de Prat-Coulm ont été parcourus au chant des Litanies, des mystères du Rosaire et des divers autres cantiques. Les enfants étaient en voix et chantaient avec ferveur, alternant avec les grandes personnes. C'était un spectacle impressionnant et édifiant au plus haut point, que cette théorie interminable d'enfants, faisant monter vers Marie son concert de confiante supplication.

Dès l'arrivée, tous ceux qui avaient pu, sans imprudence, faire le voyage à jeun, s'approchèrent de la Sainte Table. Les autres avaient tous communié avant de partir.

Une agréable surprise attendait les pèlerins à leur sortie de la chapelle. Mgr de Durfort, évêque de Langres, qui passait quelques jours dans sa famille, au château de Kernévez, avait bien voulu nous faire l'honneur et nous procurer la joie de présider notre petite fête.

La messe fut chantée dans le placître, par M. le Curé de Saint-Pol. A l'Evangile, ce fut à M. le Recteur de Plougoulm que revint la tâche d'expliquer les raisons de ce pèlerinage, tâche dont il s'acquitta avec un succès dont témoignait l'attitude recueillie de ses jeunes auditeurs.

La messe terminée, Mgr l'Evêque de Langres, sur le désir que lui en exprima M. le Curé de Saint-Pol, voulut bien prendre la parole : le grand devoir de la prière dans la crise présente, les motifs de la confiance en Marie, les conditions qui assureront l'efficacité de nos supplications, tel fut le sujet que Sa Grandeur développa, dans un langage distingué, plein de chaleur et d'onction.

La bénédiction du Saint-Sacrement termina la cérémonie. Puis, après un quart d'heure de repos, la procession de Saint-Pol se remit en marche, chantant des cantiques, et récitant le chapelet. A midi et demi, le pèlerinage se clôturait à la cathédrale, par une nouvelle bénédiction du T. S.-Sacrement.

Quéménéven. — **Le grand Pardon de Notre-Dame de Kergoat**, en la paroisse de Quéménéven, aura lieu *le dimanche 22 Août*. Les messes seront dites à 6, 8 et 10 heures ; à 2 h. 1/2, vêpres, procession et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le sacre de Mgr Le Senne. — Ainsi que la *Semaine* l'a annoncé dans un précédent numéro, le sacre de Mgr Le Senne, le nouvel évêque de Beauvais, a eu lieu, mardi, 10 Août, dans la basilique de Sainte-Anne d'Auray. Les cérémonies, minutieusement réglées d'avance, se sont déroulées dans un ordre parfait, devant une foule d'ecclésiastiques et de fidèles, heureux, et fiers de témoigner au nouvel évêque la satisfaction que leur procurait le choix du Saint-Père. Le cortège des évêques se rendant à la basilique fut particulièrement imposant. Derrière la croix du Métropolitain s'avançaient Mgr l'Archevêque de Rennes, Mgr l'Evêque de Vannes, Mgr Le Senne et ses deux assistants, Mgr Morelle et Mgr Duparc, Mgr l'Archevêque de Sens, les Evêques d'Angers et de Blois, Mgr Guyot, Vicaire apostolique de la Colombie, l'Évêque de Nantes, et les R. R. Pères Abbés de Soligny et de Thymadeuc.

La basilique, sobrement décorée des écussons des Evêques présents, a retrouvé la brillante assistance que nous avons connue au sacre de Mgr Duparc. Au premier rang, derrière les membres de la famille de Mgr Le Senne, se remarquaient les personnalités catholiques du Morbihan, MM. Riou, de Lamarzelle, Guilloteaux, sénateurs; Lamy et de l'Estourbeillon, députés; plusieurs conseillers généraux et les délégnés des Œuvres de Vannes.

Dans l'après-midi, un salut solennel a eu lieu à la cathédrale de Vannes. La cérémonie était présidée par Mgr Le Senne; y assistaient également, Mgr l'Archevêque de Sens et NN. SS. les Evêques de Nantes et Quimper.

Au cours de la cérémonie, Mgr Gouraud prit la parole et, dans une allocution éloquente, montra comment Dieu honore ses amis et les élève; il dit ce que Dieu attend de ceux qu'il choisit pour en faire des évêques et à qui il donne la plénitude du sacerdoce.

Une foule nombreuse assistait à ce salut qui a solennellement clôturé la journée du Sacre.

Retraites sacerdotales. — Les circonstances ne permettent pas de tenir, cette année, les retraites ecclésiastiques; elles ne laisseront pas à beaucoup de prêtres le loisir de se retirer, trois ou quatre jours, dans quelque pieuse solitude. Il faudra donc y suppléer par des récollections individuelles, où l'on pourra fructueusement utiliser le petit livre du P. Bouvier : *Règles de la Perfection sacerdotale* (1), dont voici la préface par Mgr Duparc :

« Après avoir entendu la lecture des *Règles de la perfection sacerdotale*, pendant nos retraites pastorales, je ne saurais trop recommander ce recueil à l'attention des prêtres. C'est un résumé clair et complet de toutes les lois qu'ils doivent connaître et observer, s'ils veulent être à la hauteur de leur sublime vocation et s'ils veulent remplir avec fruit les différentes fonctions de leur saint ministère.

(1) Paris, Beauchêne, 1 fr. 50.

» Toutes les familles religieuses ont des constitutions qu'elles sont tenues de relire chaque année, à des époques plus ou moins espacées, soit dans leur teneur intégrale, soit dans un Sommaire officiel, si le texte en est trop étendu. Cette lecture répétée leur remet constamment sous les yeux les devoirs de leur sainte profession et les maintient fidèlement dans l'esprit de leur pieux Institut.

» Ce qui a été jugé utile pour toutes les familles religieuses, le serait-il moins pour la grande famille sacerdotale?

» Les Prêtres ont également des Règles que l'Eglise elle-même a pris soin de leur tracer sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, et qu'elle impose à leur conscience en vertu de son autorité suprême. Mais ces Règles sont éparses à travers d'innombrables documents ecclésiastiques. Pour être lues et méditées fréquemment, elles devaient être rassemblées et formulées dans un texte facile à parcourir. Telle est, si je ne me trompe, la pensée qui a présidé à la composition de ce recueil, véritable codification des lois relatives à la perfection sacerdotale.

» Plus de soixante-dix retraites pastorales ont mis l'auteur en contact avec le clergé d'un grand nombre de nos diocèses. C'est cette expérience exceptionnelle qui lui a permis de donner à sa rédaction la note juste et modérée qui lui convenait.

» Je ne vois pas de lecture qui soit plus opportune dans les retraites annuelles ou mensuelles de prêtres; je ne vois pas de texte qui puisse plus utilement servir, dans nos grands séminaires, à un cours de Pastorale.

» Que Dieu daigne bénir le pieux et savant auteur pour tout le bien qu'il a déjà fait au clergé dans son long et fécond ministère des retraites, et qu'il le bénisse encore pour le nouveau service qu'il lui rend, en lui facilitant ainsi la connaissance et la méditation des Règles qui doivent le diriger dans la poursuite de la Perfection !

» Quimper, le 14 Août 1913. » † ADOLPHE,

» *Evêque de Quimper et de Léon.* »

Union Catholique. — **Œuvre du « Pain du Prisonnier ».** — DONS DES PAROISSES : Tréouergat, 65 fr.; Bénodet (1er versement), 19; Bannalec (6e versement), 5; Huelgoat, 10. Total : 99 fr. — Listes précédentes : 6.190 fr. — Total général : 6 289 fr.

Produit d'une fête au Patronage de Saint-Renan au bénéfice des Œuvres concernant les Prisonniers de guerre (pain et vêtements) : 100 fr.

— ŒUVRE ANNEXE DES « ENVOIS NOMINATIFS ». — Nous commençons à recevoir des nouvelles de nos envois de pain aux prisonniers finistériens.

L'un d'eux, interné au camp d'Ordrüff, écrit : « J'ai reçu deux colis de pain de Suisse, qui était très bon, car le pain de Pont-Croix était pourri... »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Un autre, du canton de Saint-Renan, parle du « bon pain tendre et frais venant de Suisse ».

Un troisième, de Quimper, interné au camp de Cassel, remercie du pain de Suisse qu'il a reçu en très bon état et excellent...

Mêmes réflexions de la part de prisonniers des camps de Stuttgard, Friedrischfeld, Münster, Minden...

Un Recteur des environs de Quimper nous écrit : « Je suis enfin renseigné par les prisonniers eux-mêmes du bonheur qu'ils ont de recevoir du pain par votre entremise, et je constate que les parents s'en trouvent heureux et consolés. »

Depuis quelques semaines, les changements de camp sont si nombreux, que des retards ou des erreurs de destination sont inévitables dans la remise des colis ; mais nous savons que le Comité de Genève fait tout ce qui dépend de lui pour atténuer cet état de choses et obtenir des Allemands qu'ils fassent suivre les colis jusqu'à la nouvelle destination.

Le pain suisse aux prisonniers. — Plusieurs, à Quimper, ont pu se rendre compte au groupement Corre et chez M. A. de Couesnongle de ce qu'est le pain expédié de Genève par la « Mission catholique suisse » aux prisonniers bretons. De bon teint, très bien cuit et d'un goût agréable, il peut facilement supporter une attente de trois semaines, sans crainte de moisir. C'est beaucoup plus de temps qu'il n'en faut pour qu'il arrive à destination. Du reste, par les lignes qu'on a pu lire plus haut, nos chers prisonniers en paraissent très satisfaits.

Veuves et orphelins de la guerre *(suite).* — PRINCIPES. — S. Em. le cardinal Sevin les expose ainsi à ses diocésains :

« S'il ne s'agissait que de fournir aux orphelins de la guerre les biens matériels et l'instruction qui leur sont indispensables, afin de pouvoir remplir un jour une carrière utile, toutes nos organisations opposées se fondraient en une seule.

» Ce qui les oppose, c'est la question qui divise les hommes depuis qu'ils ont des conceptions diverses du but de la vie, la question de l'éducation morale et religieuse.

» Tout enfant doit être élevé en fonction de sa fin dernière.

» Quelle est la fin suprême, en vue de laquelle l'homme doit être élevé, dès le premier âge ? Fixez sa destinée, vous avez par là même déterminé la direction de son éducation, son fondement, tout ce qui en fera la vie, l'action, la fécondité. Laïques et croyants, socialistes et radicaux, protestants et israélites ont leur concept de la destinée, et ils entendent bien le faire rayonner autour d'eux, lui concilier des adeptes et grossir ainsi leur église ou leur parti. Or, ils savent que l'éducation est le plus puissant moyen de le communiquer aux générations qui dirigeront la France de demain ; c'est pourquoi ils ont tant à cœur d'élever les milliers d'orphelins, que la guerre a privés du père qui devait les former. Le zèle qu'ils déploient à leur ouvrir un asile, à leur offrir un appui, naît de leur prosélytisme.

» Mais qui va leur donner ces enfants, car ils ne leur appartiennent pas ? Posons mieux la question : qui a le droit de faire ou de confier à des auxiliaires l'œuvre maîtresse qu'on appelle l'éducation ? LES PARENTS ET EUX SEULS. Telle est la doctrine traditionnelle du catholicisme. (*S. Thom.* II-II^{ae}., *q.* x, *a.* **12**, *q.* CII, *a.* **1**.)

» L'Eglise, toujours d'accord, même contre ses intérêts apparents, avec les principes du droit naturel, proclame que l'enfant appartient à ses parents, comme à ses auteurs, et qu'eux seuls ont mission pour l'élever ou le faire élever : *pater est principium et generationis et educationis et disciplinæ et omnium quæ ad perfectionem humanæ vitæ pertinent.* (II II^{ae}, *q.* CII, *a.* 1) Voyez jusqu'où elle pousse la logique. Elle enseigne, comme un dogme fondamental, l'indispensable nécessité de la foi pour le salut, et cependant elle interdit de donner le sacrement de la foi, le baptême, aux fils et aux filles des infidèles contre le gré et la volonté de leurs parents. Estime-t-elle que ces petits peuvent être sauvés sans être baptisés ? Non, certes. Pourquoi défend-elle de les régénérer ? Pour respecter, jusque chez les pères et les mères victimes d'une fausse religion, le droit d'élever leurs enfants selon leur conscience invinciblement erronée. Elle ne leur laisse pas ignorer qu'ils se trompent, mais elle s'incline devant l'usage qu'ils font de leur autorité, tout en le regrettant.

» Ni Rousseau ni les philosophes qui depuis un siècle ont inspiré nos lois ne témoignent de pareils égards envers l'autorité paternelle. A les entendre, l'Etat jouit non seulement du privilège exclusif de former les jeunes générations, mais encore du droit de leur inculquer des doctrines morales en opposition avec celle de leur famille.

» Aujourd'hui, néanmoins, la plupart de nos publicistes et de nos hommes d'Etat, conviennent que la famille doit être seule à choisir les institutions auxquelles ils seront confiés et les doctrines religieuses dans lesquelles ils seront nourris.

» La mère a besoin d'étrangers pour veiller aux intérêts de ses enfants et mener à bien leur éducation, car le plus souvent elle n'a ni les loisirs, ni les aptitudes pour l'entreprendre. Vingt auxiliaires s'offrent à elle pour la suppléer ; lequel d'entre eux choisira-t-elle ? Nous ne pouvions lui imposer un auxiliaire catholique, notre devoir impérieux était de le lui offrir, afin de lui donner le moyen d'accomplir l'étroite obligation qui la presse ; c'est pourquoi nous avons créé l'*Œuvre diocésaine des orphelins de la guerre.*

(A suivre.)

COMITÉ DE SECOURS AUX EGLISES DÉVASTÉES DES RÉGIONS ENVAHIES. — **Don du Saint-Père.** — De la *Semaine religieuse* de Paris :

Mgr Odelin, président du Comité, ayant adressé à S. Em. le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, une lettre où il demandait pour cette nouvelle œuvre de guerre si importante, la bénédiction du Saint-Père, a reçu la réponse suivante qui prouve,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

une fois de plus, les sentiments de Benoît XV à l'égard de la France :

« Del Vaticano, le 9 Juillet 1915.

SECRETERIA DI STATO
DI SUA SANTITA

» MONSEIGNEUR,

» La charité et la générosité chrétiennes qui, en votre noble et chère France, ont inspiré et suscité dans un merveilleux élan de foi et de patriotisme, des œuvres magnifiques propres à soulager toutes les détresses, toutes les souffrances causées par les douloureux événements actuels, ne pouvaient, certes, oublier une œuvre de foi et de piété, une œuvre destinée à secourir les églises dévastées par la guerre.

» Cette œuvre a été créée, et un Comité ayant pour but de préparer, dès maintenant, les objets nécessaires à la célébration du culte, afin de les mettre à la disposition des évêques des diocèses éprouvés, a été sagement constitué, sous la présidence d'honneur de S. Em. le Cardinal-Archevêque de Paris et sous votre présidence effective.

» Combien il était opportun de veiller à ce que, dans les régions qui ont eu le plus à souffrir de l'affreuse guerre, le culte divin ne fût pas abandonné et les populations ne fussent pas, dans leur malheur, privées des secours spirituels et des consolations religieuses, seules capables d'adoucir leurs maux et de les aider à les supporter chrétiennement ! — Votre Comité de secours y a noblement songé et, grâce au concours des âmes généreuses, le Saint Sacrifice de la messe continuera à être célébré en ces pays, pour le soulagement de ceux qui tombèrent sur les champs de bataille et pour le réconfort des survivants.

» Aussi bien, cette pieuse et très louable initiative ne pouvait ne pas trouver l'accueil le plus favorable auprès du Saint-Père. Elle ne pouvait ne pas obtenir son approbation et ses encouragements, puisqu'elle réalise les désirs ardents de son cœur et satisfait à une nécessité pressante de l'heure actuelle.

» Le Souverain Pontife ne doute pas que les catholiques de France ne répondent avec élan à l'appel du Comité. Toutefois, voulant lui-même donner un témoignage de l'intérêt tout spécial qu'il porte à cette œuvre salutaire, il a daigné y destiner, malgré les pénibles conditions du Saint-Siège, la somme de *cinq mille francs*, qu'il m'est bien agréable de vous transmettre sous ce pli.

» Comme gage des faveurs célestes et de succès pour votre œuvre, Sa Sainteté accorde de tout cœur à S. Em. le Cardinal-Archevêque de Paris, à vous, à Mme la présidente et aux membres du Comité, ainsi qu'à tous les bienfaiteurs, la bénédiction apostolique implorée.

» Avec mes félicitations personnelles et mes meilleurs vœux de succès, veuillez agréer, Monseigneur, l'assurance de mes sentiments dévoués en Notre Seigneur.

» P. cardinal GASPARRI.

» *A Mgr H. Odelin, vicaire général, Paris.* »

CHRONIQUE GÉNÉRALE

RENNES. — **Chanoine d'honneur.** — Mgr l'Archevêque de Rennes a nommé Mgr André du Bois de la Villerabel, évêque d'Amiens, chanoine d'honneur de l'Eglise Métropolitaine de Rennes.

GENÈVE. — **Mort de Mgr Bovet.** — Mgr Bovet, évêque de Lausanne et Genève, en résidence à Fribourg, vient de s'éteindre après quelques jours de maladie.

Depuis le début de la guerre, Mgr Bovet s'était vivement intéressé au sort des prisonniers et avait organisé des œuvres importantes en leur faveur.

C'est un prêtre de Fribourg, délégué par Mgr Bovet, qui visite les Français catholiques prisonniers en Allemagne et leur porte des secours.

La *Semaine religieuse* a rendu compte plusieurs fois des résultats de cette mission.

Aux mères chrétiennes. — Nous sommes heureux de donner à nos lecteurs cette préface du nouveau livre de Mgr Gouraud dont la *Semaine religieuse* annonçait récemment l'apparition (1).

« *Pour la France de demain.*

» Au cours de la terrible guerre que soutient la France, l'espoir de la victoire définitive reste inébranlable. Les esprits vont même au delà de la victoire, et tous se posent la question : « Que sera la France d'après la guerre ? »

» Il n'est personne qui ne compte sur une France nouvelle, fruit de nos sacrifices et de nos larmes, sur une France grandie par l'héroïsme de ses soldats et par les vertus de ses enfants. Les âmes chrétiennes espèrent une France régénérée dans le beau réveil religieux dont nous avons été témoins, et dans la féconde union qu'ont réalisée l'amour de la patrie et le sentiment du devoir. La France sortira de ses épreuves, et elle témoignera de nouveau d'une vitalité que les maux de la guerre la plus longue n'auront pas pu atteindre.

» Mais une fois rendue à elle-même, la France devra se donner à de nobles et lourdes tâches. Elle aura tout d'abord à réparer les désastres de la guerre, et à conserver la gloire qui s'accumule sur elle en ce moment ; elle aura surtout à reprendre, pour la continuer, la mission séculaire que Dieu donna à notre nation, en en faisant la Fille aînée de l'Eglise.

(1) *L'Education dans la famille.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» A qui reviendra cette tâche ? Elle sera celle des survivants de la grande guerre ; mais elle sera surtout celle des enfants qui grandissent à vos foyers, ô mères françaises.

» Vos enfants ! Que de fois vous avez jeté les yeux sur eux, depuis le commencement de ce fléau de la guerre !

» Ils sont votre principale sollicitude. En pensant à la terrible épreuve de ces autres enfants que des Barbares ont massacrés, ou chassés de leurs demeures, dans l'héroïque Belgique ou dans nos départements envahis, vous songez aux vôtres ; vous priez Dieu de vous les garder. C'est pour eux que se battent nos invincibles défenseurs ; et plus d'un père de famille est soutenu, loin des siens, par cette pensée que, s'il verse son sang, ce sang aura contribué à préserver ses enfants de la férocité de l'ennemi. C'est pour eux, mères de famille, que vous avez accepté les sacrifices d'une séparation qui vous prive d'un mari, d'un fils aimé.

» Vous vous consolez, en saluant dans vos enfants l'espérance de jours meilleurs. C'est sur eux aussi que la France compte pour réparer les dévastations et les ruines de cette guerre, pour rendre à notre pays sa vitalité interrompue, pour redonner l'essor à ses affaires, pour rendre la joie à vos familles et pour garantir à la patrie sa sécurité et sa prospérité. Ils sont les défenseurs que vous destinez à la France de demain.

» De toutes les leçons de la guerre, il n'en est pas de plus évidente ni de plus nécessaire à rappeler que celle-ci : Ces enfants, il faut les élever de manière qu'ils répondent au besoin que la France aura d'eux.

» C'est bien ainsi qu'avaient élevé les leurs toutes ces mères dont l'héroïsme fournira l'une des plus belles pages de l'histoire de cette guerre. Si elles ont donné avec tant de générosité le sang de leurs enfants, c'est qu'elles leur avaient appris d'abord à donner eux-mêmes leur vie pour le salut de la patrie. Leurs sacrifices, leur résignation, leurs paroles resteront les plus belles leçons à méditer pour les mères qui feront la France de demain.

» Il me semble que Dieu a voulu exalter ainsi la grandeur de la maternité, dans un pays où beaucoup avaient bien plus considéré la charge que l'honneur, et trop souvent en avaient eu peur. L'héroïsme dans le devoir fait aimer celui-ci et entraîne les autres à l'accepter. Ce sera l'un des bienfaits providentiels des événements présents d'avoir ainsi rappelé les mères françaises à une acceptation plus généreuse d'une mission qui les associe au pouvoir créateur de Dieu. Elles ont été associées par l'épreuve à son pouvoir rédempteur, qu'elles le soient de plus en plus à sa Providence, dans l'œuvre de l'éducation.

» La guerre ne vous aura pas appris de nouvelles méthodes. Il y a longtemps que vous connaissez les principes qui régissent cet art si difficile et que vous vous faites gloire de les mettre en pratique. Tout au plus la guerre vous aura-t-elle montré certaines défectuosités et certaines lacunes : elle n'aura fait que vous mieux disposer à accepter tout votre devoir et à le faire plus généreusement.

» Vous y aurez puisé, en même temps qu'une plus vive reconnaissance pour l'honneur de la maternité, un plus ardent désir de donner à la France et à l'Eglise de vaillants et fidèles défenseurs.

» C'est pour vous aider dans cette mission que, cédant au désir qui m'en a été exprimé, je vous offre, ensemble et dans un même volume, les instructions que ma charge pastorale m'a fourni l'occasion de faire entendre sur ce grave sujet.

» On a bien voulu dire qu'un long passé, voué au service de l'enfance, me donnait quelques droits particuliers à en parler. Ici je ne rappellerai cette expérience que pour en mentionner la principale conclusion qu'on retrouvera dans mes Instructions : Aucun maître, aucune école, ne peut remplacer la famille dans la grande œuvre de l'éducation. C'est la famille qui a reçu la mission d'élever l'enfant ; elle peut et elle doit se faire aider, mais elle reste toujours la première responsable de ce grand devoir. C'est d'elle, de son action initiale, de son concours, que dépend le plus souvent le succès des autres éducateurs.

» Si je pouvais jeter cette conviction dans l'âme des parents, j'aurais plus fait, pour la cause de l'éducation chrétienne, que par de longues années d'enseignement.

» Dieu veuille me permettre d'espérer ce bienfait qui serait tout entier pour sa gloire ! » 25 Mars 1915. »

Un martyr. — Nous avions hésité, jusqu'à ce jour, à reproduire, même en le résumant, le récit affreux, et vraiment écœurant, que le journal *le Temps* a donné du martyre du curé de Sompuis, dans la Marne. Il s'est malheureusement confirmé, depuis, que ce récit n'était que trop véridique :

« Les Allemands soupçonnèrent M. le Curé de Sompuis d'être en communication téléphonique avec les troupes françaises, et furent surtout mis en fureur par la découverte, chez lui, d'une lettre d'un officier français, son parent, s'exprimant en toute franchise sur l'ennemi. Le récit est d'un témoin immédiat, M. Charles Arnould, qui subit aussi les plus durs traitements, fut retenu en prison avec quelques autres à Sedan, huit mois durant, et bénéficia enfin de la libération accordée aux prisonniers civils.

Le curé, un vieillard de plus de soixante-dix ans, atteint d'une infirmité qui le rendait presque impotent, fut saisi le 8 Septembre, avec six autres hommes et deux femmes. Le soir, on les emmena, le curé marchant pieds nus, à Coole où ils couchèrent sur la paille.

Le 10, les malheureux doivent repartir ; on obtient que le curé, avec sa servante, monte dans une voiture, mais il n'y a ni cheval, ni attelage ; ses compagnons s'attellent et traînent le véhicule jusqu'à Beuvry. Pas la moindre nourriture. Dès l'aube on les fait repartir, et ils arrivent à Châlons vers onze heures et demie ; des personnes charitables leur apportent à manger. Après un long interrogatoire, au cours duquel des officiers bousculent et injurient le curé, on les pousse à coups de crosse dans la cour de l'école où ils passent la nuit, étendus sous la pluie.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le lendemain, départ pour Vouziers, le curé dans la guimbarde traînée toujours par ses compagnons de captivité. Les soldats le frappent avec leurs fusils sans lui laisser presque aucun répit. Les soldats de la garnison de Vouziers viennent, par groupes, le frapper et l'insulter, n'écoutant ni ses plaintes ni les supplications des autres prisonniers.

Le lundi 14, l'exode recommence, mais sans le curé, que l'on n'a pu songer à transporter.

Le mardi 15, on arrive à Sedan ; peu après arrive aussi une voiture portant le curé. Des soldats le prennent par les pieds et par les mains, le balancent et le jettent sur le sol, masse inerte. Deux le saisissent chacun par une jambe et le traînent ainsi dans le manège où ils le déposent, comme un paquet, dans un coin. Alors, par trois ou quatre, des soldats arrivent, lui écrasent les membres à coups de talons, lui crachent au visage ; des cavaliers lui cinglent la figure avec leurs cravaches et, avec leurs éperons, lui labourent le corps. Pendant que nous pleurons tous, dit le témoin, ses bourreaux plaisantent et raillent. Ceux qui veulent lui porter secours sont repoussés à coups de poing, et on place entre eux et lui des sentinelles. Ses lamentations se sont fait entendre toute la nuit. Le matin il a été porté agonisant dans une ambulance où il est mort le soir.

La servante, devenue folle, a été internée, au retour, en Suisse, dans une maison d'aliénés. Tous ont été indignement traités jusqu'au jour où ils durent être renvoyés en France. Alors on voulut leur faire oublier tant d'atrocités, mais « ce que nous avons vu, dit le témoin, ne s'oublie pas ».

Je viens de lire, non sans une profonde émotion et une bien sincère reconnaissance, votre admirable éloge funèbre des marins et fusiliers français tombés au champ d'honneur. »

Un curé s'immole pour sa paroisse. — Le *XX^e^ Siècle* publie la relation de l'héroïque sacrifice du curé de Hockay. C'est un récit émouvant et dont l'authenticité est absolue.

Hockay est un village de 250 habitants, dans le Luxembourg belge, à courte distance de la frontière allemande. Les Allemands y arrivèrent le 4 Août. A leur entrée, on entendit un coup de feu. Ils prétendirent que le coup était parti de l'église et ils se rendirent au presbytère.

Ils n'y découvrirent qu'un vieux revolver, mais cela ne les empêcha pas d'arrêter le curé, son père, sa sœur et plusieurs autres personnes. On les conduisit sous escorte à Tiège, situé à une lieue de Spa, on leur dit : « Vous allez être fusillés tous, si, ce soir, on n'a pas découvert le coupable ».

Le soir venu, comme aucun des malheureux — et pour cause ! — n'avait désigné le coupable, on vint les chercher pour les conduire au lieu de l'exécution.

C'est alors que le curé se dressa devant l'officier et lui demanda si sa vie suffirait pour sauver celle de ses compagnons.

L'officier accepta en ricanant et le curé prononça ces admirables paroles :

« Puisque vous prétendez qu'on a tiré sur vous, que vous ne trouvez aucun coupable et que vous voulez nous fusiller tous quand même, je prends la responsabilité sur moi, en espérant que ma vie suffira pour sauver mes paroissiens, mon père et ma sœur. Je me livre à vous, faites de moi ce que vous voudrez, mais rendez-leur à tous la liberté. »

Ainsi fut fait, et, quelques instants après, ce prêtre héroïque était fusillé dans une petite prairie à proximité de la voie du tram électrique Verviers-Spa, à quelques centaines de mètres au-dessous du Bois-des-Gattes et près de la route de Verviers à Trois-Ponts.

La guerre allemande et le catholicisme *(fin)*. — Et pourquoi tout ce bruit ? Pourquoi, parce que l'Allemagne attache un prix considérable à la sympathie des neutres. On le savait déjà. Les millions qu'elle a répandus et qu'elle jette encore aujourd'hui, pour conquérir et consolider ces sortes d'alliances en fournissent la preuve irrécusable. Sa colère actuelle en apporte un nouveau témoignage. Nos ennemis ont calculé dès longtemps que, grâce au jeu complexe, impalpable, et cependant réel des répercussions morales, la sympathie des neutres peut influer gravement sur les conditions et les résultats de la guerre. Elle peut, surtout, dans les circonstances présentes, en modifier singulièrement la durée. Pour se ravitailler, en vivres et en munitions, l'Allemagne a besoin de l'aide active et persévérante des pays neutres. Leur hostilité, même simplement passive, lui porterait un coup mortel. Elle le sait, elle le sent. Tout ce qui risque de lui aliéner la sympathie, et partant le concours de ces fournisseurs indispensables, l'irrite et l'alarme à l'égal d'une défaite.

Or, elle a compris que *La guerre allemande et le catholicisme* pouvait soustraire à son attraction toute une partie considérable et influente des populations neutres. Elle a trouvé, dans cet ouvrage, des affirmations précises, étayées de textes et de documents, qui détruisent à jamais la plupart des légendes sur lesquelles elle édifiait son prestige auprès des Catholiques étrangers. Elle se sent atteinte. Elle fait feu de toutes pièces, avec rage.

Un tel résultat est bien propre à encourager le *Comité catholique de propagande française*. Aussi est-il résolu à poursuivre inlassablement la campagne entreprise. Le bureau qu'il a créé, 3, rue Garancière, est une ruche en pleine activité. Déjà par milliers, les exemplaires du livre et de l'album ont pris leur vol. Un très grand nombre ont franchi la frontière. La plupart des autres, acquis ou reçus par des Français en rapports avec l'étranger, exercent auprès des neutres une action indirecte, mais non moins efficace. Les

Archives diocésaines de Quimper et Léon

traductions se répandent à leur tour et fournissent l'occasion d'une répartition judicieuse, appuyée sur une vaste campagne de presse. En même temps, le Comité prépare de nouveaux livres accompagnés de brochures et de tracts. Il achète et distribue les ouvrages édités en dehors de lui, qui peuvent concourir au même résultat. Rien ne pourrait l'arrêter, rien qui l'épuisement des munitions.

Mais il a confiance que les munitions ne lui manqueront pas. Pour l'en ravitailler, nombre de bons Français, — de ceux qui agissent et non qui gémissent — lui ont apporté un concours généreux et dévoué : les uns ouvrant leurs bourses, les autres offrant au surplus leur activité. Aucune propagande ne donne un rendement supérieur à celui que procurent les initiatives et les relations personnelles, — en l'espèce, l'expédition du volume, à tel catholique étranger, par l'ami qu'il connaît en France et dont l'envoi, dont les lettres surtout retiennent son attention, ébranlent ses préjugés, décident enfin sa conviction.

Ces généreux exemples seront imités par tous tous les patriotes attentifs et résolus. Il faut que les civils marchent : ils ont là un terrain d'action propre à la plus heureuse offensive. Au lieu de s'énerver de la prolongation de la guerre, ils peuvent ainsi concourir à l'abréger. Mgr Baudrillart, l'infatigable Recteur de l'Institut Catholique de Paris, dont la puissance de travail paraît s'accroître avec les événements et ses responsabilités, ne se plaindra jamais de recevoir, 74, rue de Vaugirard, un trop volumineux courrier d'offres de concours et d'envois de fonds de cette œuvre éminemment nationale, ou qui lui apporteront l'appui de leur dévouement, se sentiront raffermis et réconfortés par la pensée qu'ils collaborent à une campagne où nos ennemis voient manifestement, pour leur puissance, une menace et un danger.

François VEUILLOT.

Pensée. — J'ai su, depuis ma jeunesse, que tout homme qui agit, qui dirige, qui fait quelque chose et quoi que ce soit, a contre lui tous ceux qui voudraient faire la même chose, ceux qui font précisément le contraire et surtout la grande armée des gens d'autant plus sévères qu'ils ne font rien du tout.

X...

BIBLIOGRAPHIE

POUVOIRS ET PRIVILÈGES DES PRÊTRES MOBILISÉS.

Législation canonique de la guerre 1914-1915, par N. ROUSSEAU, professeur au Grand Séminaire du Mans. In-12 de 36 pages. — En vente chez M. MONNOYER, imprimeur, place des Jacobins, 12, Le Mans, et chez les libraires catholiques, au prix net de 0 fr. 50 (franco 0 fr. 55).

Les législations militaires, en mobilisant une partie notable de la nation, en atteignant les prêtres, les clercs et les religieux, ont rendu insuffisantes les règles normales du droit ecclésiastique. Elles ont dû être complétées par de récents décrets, destinés d'une part à exonérer les clercs de quelques obligations, d'autre part à faciliter l'exercice du ministère dans les camps et sur le champ de bataille. L'auteur réunit ces décisions dispersées à travers les revues et en fait un exposé précis et méthodique sous des titres justifiés par l'objet des décisions romaines : Irrégularité ; — Bréviaire ; — Confession : pouvoirs généraux et spéciaux, forme de l'absolution, bénédiction apostolique « in articulo mortis » ; — Communion ; — Messe ; — Concessions diverses : indulgence plénière, scapulaires, rosaire, bénédictions, baptême, etc.

M. Boudinhon, l'éminent professeur de Droit canonique de l'Institut catholique de Paris, présente la brochure en ces termes : « Le savant auteur, après » avoir recueilli et groupé, suivant leur objet, les concessions déjà nombreu» ses destinées à faciliter le ministère sacerdotal au cours de cette terrible » guerre, a heureusement formulé des règles pratiques, brèves et claires, qui » constitueront pour les prêtres soldats une direction entièrement sûre ; cha» cune d'elles est appuyée et expliquée par un commentaire aussi solide que » bien ordonné. L'insertion opportune de quelques formules ne peut qu'ac» centuer le caractère pratique et utile du livret... Cette brochure rendra un » véritable service aux nombreux ecclésiastiques qui exercent ou peuvent » exercer leur ministère dans les rangs de l'armée. »

NE THÉSAURISEZ PAS.

Souscrivez aux Obligations de la Défense Nationale.

Garder improductifs l'or, les écus, la monnaie divisionnaire, c'est mal agir envers le pays. Les écus et la monnaie d'argent doivent circuler pour les besoins du Commerce et des transactions ; la monnaie d'or doit grossir notre *trésor de guerre :* échangez-la contre des billets de banque, petits ou gros.

Garder improductives des disponibilités, quelles qu'elles soient, c'est servir l'ennemi. Toutes les ressources doivent aller à la Défense du pays ; souscrivez des Bons et surtout des Obligations 5 °/₀ de la *Défense Nationale.*

Les Obligations sont émises à 91,21, à partir du 16 Août. Elles sont exemptes de tout impôt, présent ou futur ; elles seront admises en libération des futurs emprunts.

Ne thésaurisez ni or, ni argent ; souscrivez !

A LA **Montre de Genève** | **E. SAUVAGE** | **Maison de Confiance.**

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3 rue Kéréon, QUIMPER. ——— **QUIMPER, 3, rue Kéréon.**

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marques. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

S. S. BENOIT XV

Au moment où le Saint-Père est violemment attaqué par les ennemis de l'Eglise, les catholiques auront à l'honneur de souscrire à la magnifique estampe représentant S. S. Benoît XV, dessin très expressif et très artistique *d'Albert Chazelle.*

Toutes les épreuves qui mesurent 0.65 × 0.50 sont tirées directement sur l'œuvre originale de l'artiste et signées à la main par lui.

A titre de *Prime*, nos lecteurs pourront se la procurer, en se réclamant du journal moyennant 2 fr. 50 franco. Adresser bon ou mandat à la Société de Publicité Religieuse 6, place de la Bourse, Paris.

RENSEIGNEMENT A RETENIR ET A PROPAGER

LOURDES — Gd Hôtel de l'Univers

TRÈS RECOMMANDÉ AU CLERGÉ ET AUX FAMILLES
CONFORT — TRANQUILLITÉ

Exceptionnellement pendant la guerre reçoit PRÊTRES et SOLDATS à 6 fr. PAR JOUR tout compris. Réduction pour familles et réfugiés qui se recommanderont de la *Semaine religieuse.*

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, **le BRÉVIAIRE grand *et* moyen,** *format Mame, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

TUBERCULEUX ANEMIQUES — CONVALESCENTS
Voulez-Vous GROSSIR de 5 KILOS par mois et GUÉRIR radicalement ? Ecr. : Abbe SEBIRE, Enghien (S-O).

UN PRETRE l'Abbé HAMON, possède le moyen radical de guerir : Diabète, Albumine, Reins, Cœur, Foie, Rhumatismes, Obésité, Maladies de la Peau et Bronches, du Sang, Ulcères variqueux, Estomac, Tuberculose, Anémie, Constipation, etc., etc. Aucun Régime. Rien que des *Plantes.* Notice gratis. — Ecrire : Abbé **HAMON,** *Saint-Omer* (P.-de-C.).
Remise spéciale à MM. les membres du Clergé.

Seul Fabriqué à CHATELGUYON
LAXATIF MIRATON
Toutes PHARMACIES-LA BOITE 2 FCS
Echantillon gratuit 9 rue Auber (PARIS)

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

Abonnement : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.

Rédaction, 3, place Saint-Mathieu, Quimper.

36e Année. Vendredi 20 Août 1915. N° 34

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Pèlerinage de Lourdes ; Nécrologie ; Le service à la cathédrale pour les victimes de la guerre ; Mort au champ d'honneur d'un petit séminariste, Marc Dorval, de Kerfeunteun ; Œuvre du Pain du Prisonnier ; Pardon de Kernitron ; Plonévez-Porzay ; Querrien ; Châteauneuf-du-Faou ; Saint-Pol de Léon ; Lettre de S. S. Benoît XV à S. E. le cardinal Luçon ; Les orphelins de la guerre (suite).

II. — Rome ; Facultés catholiques de l'Ouest.

III. — Bibliographie.

IV. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 22. — 13me Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert. A la messe, mémoires du jour octave de l'Assomption et de S. Timothée et ses Compagnons, Martyrs.

A Vêpres, mémoires du suivant et du jour octave de l'Assomption.

Lundi, 23. — S. Philippe Benîti, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 24. — S. Barthélémy, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.

Mercredi, 25. — S. Louis, Roi de France, Confesseur. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 26. — S. Zéphirin, Pape et Martyr. Semi-double. Rouge.

Vendredi, 27. — S. Joseph de Calazanz. Double. Blanc.

Samedi, 28. — S. Augustin, Evêque et Docteur. Double. Blanc.

Dimanche, 29. — 14me Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Carmélites de Brest . . . . . du 20 au 26 Août.
Carmélites de Morlaix. . . . . du 27 au 41 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER — Cathédrale de Saint-Corentin. — ***Dimanche 22 Août :*** messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9 heures, grand'messe à 10 heures, messe à midi.
Vêpres à 3 heures, prières pour le temps de la guerre, bénédiction.
A 4 heures, réunion de la Fraternité du Tiers-Ordre de Saint-François : instruction, bénédiction.
A 8 heures, réunion bretonne : instruction, prières, bénédiction.
Jeudi 26 : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction.

— Église de Saint-Mathieu. — ***22 Août***, XIII^e^ dimanche après la Pentecôte : messes à 5 h. 1/2, 7 h. 1/2, 9 heures et 11 h. 1/2. La grand'messe à 10 heures. — Après vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.
Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.
Mardi : 7 heures, messe recommandée pour la France par la Ligue patriotique des Françaises.
Tous les soirs : à 8 heures, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lourdes. — Les Compagnies de Chemins de fer ne peuvent offrir des trains et même les billets spéciaux de pèlerinage sont supprimés. Nous voudrions pourtant ne pas interrompre totalement la pieuse tradition qui nous amenait, chaque année, si nombreux, aux roches de Massabielle. Et c'est pourquoi nous nous proposons d'y passer la journée du mercredi 8 Septembre. Nous serions heureux de trouver, là-bas, quelques pèlerins, afin de former un petit groupe et de représenter officiellement le diocèse. Ceux qui donneront leur adhésion, recevront l'insigne et le manuel de pèlerinage, en s'adressant à M. le Secrétaire général de l'Evêché.
Demander directement à la gare de départ, les billets d'aller et de retour individuels ou de famille, et à la mairie, le sauf-conduit requis dans les départements frontière.

La Direction des Pèlerinages.

Nécrologie. — Le P. LIMBOUR, *de la Congrégation du Saint-Esprit.* — Monseigneur vient de recevoir la lettre suivante :

« Cher et vénéré Monseigneur,

» Un télégramme du Sénégal, reçu hier soir, nous a appris la mort, sans doute à l'hôpital militaire de Saint-Louis, dont il était l'aumônier, du cher P. A. Limbour. Il a dû mourir hier, 12, probablement d'un accès de fièvre pernicieuse ; car c'est en ce moment, au Sénégal, la mauvaise saison.

» Le cher P. Limbour avait insisté pour aller terminer au Sénégal sa carrière apostolique. Après avoir déployé la joyeuse activité et le dévouement plein de foi que nous lui connaissons, à

la Réunion, en France, en Irlande et au Canada, il voulait mourir en Afrique : il a été exaucé.

» Je le recommande à vos prières et à celles des amis qui lui restent, nombreux encore, sur sa chère terre bretonne et je vous prie d'agréer, Monseigneur, l'expression de mes très respectueux et très affectueux hommages.

» † Alexandre LE ROY,
Evêque d'Alinda,
Supérieur de la Congrégation du Saint-Esprit. »

Le P. Limbour était né à Pont-Aven, en 1842.

Quimper. — *A la Cathédrale.* — Le service pour les victimes de la guerre. — Jeudi 12, à 10 heures, a eu lieu, sous la présidence de Monseigneur, l'office solennel annoncé pour les victimes de la guerre. La nef et les bas-côtés débordaient d'une foule très recueillie, dont beaucoup de soldats. Dans l'assistance, auprès de M. le Commandant d'armes de la place, se remarquaient de nombreux membres des sociétés des Vétérans, du Souvenir Français, de la Croix-Rouge et du Conseil municipal.
Après la messe de *Requiem*, M. le vicaire général Cogneau a prononcé une émouvante allocution, dont nous sommes heureux de donner à nos lecteurs le texte in-extenso.

Fac eas, Domine, de morte transire ad vitam.
O mon Dieu, faites-les passer de la mort à la vie.
(Offertoire de la messe des Morts.)

Monseigneur, mes Frères,

Il y a un an, tombaient, sur les champs de bataille ouverts par la brutale agression allemande, les premières victimes de la guerre. Combien, hélas ! depuis lors, se sont-elles multipliées ! Combien de vaillants soldats ont succombé, durant ces douze longs mois de combats meurtriers, d'attaques furieuses et de résistances acharnées, sur ce vaste front, si âprement disputé, vers lequel se tendent anxieusement chaque jour nos regards et nos pensées ! Combien ont versé leur sang aux Dardanelles et sur ces côtes d'Asie où la France a dû porter ses armes pour détruire à jamais la puissance abhorrée du Sultan ! Combien d'héroïques marins ont reçu la mort sur le pont de leurs navires, ou sombré avec eux dans les flots ! Combien de malheureux recueillis dans nos hôpitaux, malgré la science et l'habileté, les soins et le dévouement prodigués à leur service, n'ont pu survivre à leurs affreuses blessures, ou ont été emportés par des maladies très cruelles ! Et je n'ai pas compris, dans cette rapide et lugubre énumération, tant de pauvres prisonniers morts en pays ennemi ; tant de victimes innocentes : hommes, femmes, enfants, impitoyablement massacrés par des vainqueurs transformés en bourreaux. Jamais fléau ne fit de tels ravages ! Jamais guerre ne faucha tant d'existences humaines ! Spectacle d'horreur, vision d'épouvante, qui fait maudire la guerre et appelle les divines vengeances sur la tête des barbares qui ont osé la déclarer.

Pourtant, mes Frères, ne nous laissons pas entraîner plus qu'il ne

Archives diocésaines de Quimper et Léon

convient à cette impression troublante. Pensons à nos morts, mais pour leur rendre les devoirs que nous avons contractés envers eux. Ils ont droit à nos larmes et à nos regrets ; ils ont droit à notre gratitude et à notre admiration ; ils ont droit surtout à nos prières. Et c'est pour remplir à leur égard ce triple devoir d'affectueuse compassion, de patriotique reconnaissance et de piété chrétienne, que vous avez été aujourd'hui convoqués au pied des autels.

I. — Nous devons à nos morts nos larmes et nos regrets. Ils sont innombrables ; mais dans cette multitude, chaque famille distingue les siens, chacun de vous reconnaît ceux qu'il aimait : un père, un époux, un fils, un frère, un parent, un ami. Quand, pour obéir à l'appel de la Patrie en danger, ils s'arrachèrent de vos bras et de vos cœurs, vous avez senti plus vivement que jamais combien leur vie vous était précieuse, combien leur personne vous était chère. La mort les a frappés : et du même coup elle a détruit votre foyer, désemparé votre famille, bouleversé votre vie, anéanti vos espérances ; mais surtout elle a déchiré votre cœur : le deuil est entré dans votre maison, la tristesse et la désolation règnent dans votre âme, des pleurs coulent de vos yeux. Ah ! pleurez sans contrainte ! Donnez libre cours à votre douleur ! A ces larmes que vous répandez, craignez seulement de mêler aucun murmure, aucune révolte, aucun blasphème. Rendez-les plutôt saintes et méritoires, en vous soumettant humblement, dans le fond du cœur, à l'adorable volonté du Maître qui conduit ou permet tous les événements, qui décide souverainement de la vie ou de la mort, et qui dispose fidèlement toutes choses pour le bien de ceux qui l'aiment.

Quant à ceux qui auraient été jusqu'à présent heureusement épargnés dans leurs affections et dans leurs amitiés, ils n'ont pas le droit de passer indifférents à côté du malheur des autres. Tous ont à prendre leur part de la douleur commune. Oserez-vous bien assister impassibles au triste spectacle de la France décimée dans ses enfants, de tant de ruines accumulées, de tant de vies sacrifiées, de tant de jeunesses fauchées, de tant de familles frappées au cœur ? En vérité, tous ces morts ont droit à vos regrets et à votre compassion. Si pauvres, si petits, si inconnus qu'ils soient, si obscur qu'ait été leur trépas, ils appartiennent tous à la grande famille française : ils sont vos frères, et vous devez les aimer ; ils ont été vos sauveurs, et vous devez pleurer leur perte. De grâce ! ne leur marchandez pas votre pitié.

II. — Ne leur marchandons pas davantage notre admiration et notre reconnaissance. Ah ! certes, il les méritent bien. Ils ont été si braves, ils ont tant souffert, ils ont si généreusement donné leur vie, ils ont accompli une œuvre si magnifique ! Les plus beaux traits de l'héroïsme antique, les plus glorieux exploits inscrits dans nos annales militaires, si riches pourtant en toute sorte de vertus guerrières, ont été mainte et mainte fois égalés, dépassés par la splendide vaillance, par l'audace et la ténacité de nos soldats de nos marins et de leurs officiers. Lisez les récits qu'en ont écrits, d'une plume émerveillée et attendrie, ceux qui furent les témoins de leur héroïque trépas. Parcourez seulement l'une après l'autre les mentions, si éloquentes en leur brièveté, dont se composent les listes glorieuses des guerriers morts au champ d'honneur. Admirez comment ils luttent ; admirez comment ils meurent. — Voyez pour quelle cause ils s'immolent. Ils meurent au service du pays. S'ils répandent leur sang, c'est pour la

France, pour la France qu'il ont sauvée en contenant la ruée des barbares, pour la France qu'ils rendent, chaque jour, plus belle et plus glorieuse, pour la France dont par leur sacrifice ils assurent la victoire.

Honorons-les, car ils sont grands. Glorifions leur courage et leur intrépide dévouement. Accordons généreusement à ceux qui ont donné leur vie, le tribut de nos louanges et d'une éternelle reconnaissance.

III. — Nous leur devons, d'ailleurs, bien davantage, je veux dire : nos prières.

Car il faut découvrir ici la véritable condition de l'homme. La mort n'est pas le terme où s'achève notre existence. Elle ne marque pas l'anéantissement de notre être, ou la fin de nos espérances. Bien au contraire, nous savons que, s'il faut quitter cette vie périssable, c'est pour l'échanger contre une vie plus haute et plus durable. « Nous savons avec l'apôtre saint Paul, que si cette maison de terre et de boue où nous ne faisons que passer est détruite, nous avons une autre demeure éternelle que Dieu nous a préparée au Ciel » (1). La mort n'est qu'un commencement, l'aurore d'un jour sans fin, une naissance à la vie éternelle. C'est une vérité dont un chrétien ne peut douter : c'est une certitude de notre foi, un article ne notre symbole. *Credo carnis resurrectionem, vitam æternam.* Je crois la résurrection de la chair, la vie éternelle.

Ainsi, ceux que nous pleurons ne sont point morts. Ils ne sont morts que pour revivre. Nous ne les perdons sur la terre que pour les retrouver au Ciel, si du moins ils sont morts repentants de leurs péchés, dans la grâce et l'amitié de Dieu.

Il faut, en effet, nous en souvenir. La justice divine est rigoureuse. Dieu ne voit pas du même visage le bien et le mal, le vice et la vertu. Il récompense le bien, mais punit le mal ; Il couronne la vertu, mais châtie le crime. Au seuil de l'éternité, Il arrête l'âme, et Il la juge. Il la juge, non d'après ses titres, ou ses grandeurs, ou ses talents, ou son savoir, ou ses richesses ; mais d'après ses œuvres, bonnes ou mauvaises, saintes ou criminelles. Car Il rendra à chacun suivant ses œuvres. *Reddet unicuique secundum opera ejus* (2).

Mais en même temps sa miséricorde est infinie. Elle est active, patiente, ingénieuse. Elle poursuit le pécheur pendant sa vie ; elle le presse et le sollicite encore au moment de sa mort. Elle cherche, elle épie toutes les occasions d'exciter ses regrets, d'éveiller son repentir, de lui offrir le pardon.

Or, il semble bien, mes Frères, que la guerre présente a été pour la divine miséricorde une magnifique occasion de se répandre sur les âmes et d'assurer à beaucoup d'entre elles le salut éternel.

Parmi ceux qui sont tombés, les bons chrétiens se tenaient prêts. Ils avaient mis ordre à leur conscience, ils vivaient dans la crainte de Dieu et la fidélité à ses lois. Quand ils virent approcher l'heure du sacrifice, ils s'agenouillèrent aux pieds du prêtre pour une dernière absolution, reçurent de ses mains le pain des forts, le viatique des suprêmes combats ; puis fièrement ils coururent au devoir, au danger, à la mort, heureux de verser leur sang et d'offrir leur vie « pour la France et pour Dieu ».

Chrétiens plus tièdes et plus imprévoyants, beaucoup d'autres ont vu se multiplier providentiellement autour d'eux les facilités de salut.

---

(1) II *Cor.*. 5 [1].
(2) *Rom.*, 2[6].

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Sur nos champs de bataille, on ne meurt pas, en effet, sans prêtre, sans prières. Nos prêtres sont là, plus présents et plus nombreux qu'ils ne le furent dans aucune armée depuis le temps des croisades. Ils relèvent les blessés, assistent les mourants ; ils leur parlent de Dieu, de la Vierge Marie, toujours bonne et secourable aux pécheurs ; ils leur offrent le pardon et leur ouvrent le Ciel.

Ceux-là même qui sont privés de ce secours opportun, ne sont pas pour cela complètement abandonnés de Dieu. Laissons Fénelon nous expliquer ce qui peut se passer, ce qui se passe souvent sans doute, dans la conscience du soldat mourant : « Dieu a pitié de ses pauvres enfants... Un fond de foi et des principes de religion, qui dorment au bruit des passions excitées, se réveillent tout à coup dans le moment d'un extrême danger. Cette extrémité dissipe soudainement toutes les illusions de la vie, tire une espèce de rideau, ouvre les yeux à l'éternité et rappelle toutes les vérités obscurcies. Si peu que Dieu agisse dans ce moment, le premier mouvement d'un cœur accoutumé autrefois à Lui est de recourir à sa miséricorde » (1). Dieu n'a besoin que d'un instant pour pardonner.

Ainsi, même dans la masse trop considérable des chrétiens qui ont oublié Dieu, qui l'ont offensé, blasphémé, trahi, la grâce et la miséricorde divines détruisent l'œuvre du péché, transforment les cœurs, et préparent des élus pour l'éternité. Quelle consolation pour nous et quelle espérance !

Mais, vous le savez aussi, chrétiens, il est après la mort des purifications nécessaires. Rien de souillé ne peut entrer au Ciel. Les âmes qui ne sont pas complètement purifiées doivent attendre, dans la peine et dans la souffrance, le moment d'être admises aux joies du paradis. C'est à nous, mes bien chers Frères, qu'il appartient de hâter l'heure de leur délivrance. Comment ? Par nos prières. Les pleurs versés, les honneurs rendus, tous nos regrets et toutes nos louanges ne leur servent de rien, si nous ne les secourons pas par nos prières. Prions donc pour nos chers disparus, prions pour toutes les nobles victimes de la guerre. Unissons nos supplications à celles de l'Eglise, notre mère. Elle prie pour tous ses enfants défunts, elle offre pour leurs âmes le grand sacrifice d'expiation, elle immole pour eux sur l'autel la divine victime du Calvaire. Empruntons-lui ses accents, unissons-nous à sa prière : *Seigneur Jésus, Roi de gloire, délivrez les âmes de tous les fidèles qui sont morts*... et par la vertu de votre sang, par les mérites infinis de votre sacrifice, *faites-les passer de la mort à la vie. Fac eas, Domine, transire de morte ad vitam.*

Regrets, louanges, prières. Vous devez tout cela à nos morts, et vous le leur donnerez de bon cœur. Et s'il était besoin de quelque signe matériel pour graver dans votre esprit le souvenir de ce triple devoir, je vous inviterais à jeter les yeux sur cette représentation funèbre qu'on a dressée devant vous.

J'y vois des ornements sombres et des tentures mortuaires : image du deuil de nos cœurs et des larmes que nous versons.

J'y aperçois le drapeau aux couleurs de la France : c'est l'emblème de la Patrie, pour laquelle on lutte, pour laquelle on meurt, et qui sait dignement glorifier ses enfants.

Et enfin, autour de ce catafalque, l'Eglise allume des flambeaux. C'est le symbole de la vie, de la vie véritable, de la vie éternelle où

(1) *Œuvres*, t. VII, p. 229.

les élus se consument sans cesse d'amour pour Dieu, de la vie bienheureuse où nos prières feront entrer les âmes de nos glorieux soldats, et à laquelle je vous souhaite un jour de participer. — *Amen.*

La cérémonie s'est terminée par l'absoute donnée par Monseigneur devant le catafalque dressé au milieu du chœur et entouré de drapeaux aux couleurs nationales.

Mort au champ d'honneur d'un petit séminariste : MARC DORVAL, *de Kerfeunteun*. — De la Première 1913-1914, c'est le troisième qui meurt à la guerre. Marc Dorval avait brillamment passé ses examens du baccalauréat, avec la mention *Assez Bien*. Ardent et généreux, ne cherchant qu'à se donner et à se dépenser, il ne voulut pas demeurer chez lui, alors que tant d'autres se battaient pour la Patrie. Agé seulement de 18 ans, il s'engagea, dès le mois d'Août, dans un régiment du Midi, et bientôt partit pour le front. Il ne nous a jamais dit ce qu'il souffrit durant l'hiver ; il nous écrivait que souffrir n'était rien, et qu'il offrait volontiers ses souffrances au bon Dieu pour que la France obtînt la victoire.

Après quelques jours passés à l'hôpital et dans sa famille, il demanda, à son retour dans le Midi, à faire partie d'un bataillon alpin : « J'appartiens désormais, nous écrivait-il, aux « diables bleus » (c'est le nom des chasseurs alpins). Sur quel point du front serons-nous dirigés ? Je l'ignore. C'est sûrement le plus dangereux, car c'est là le poste des chasseurs... Je ferai la volonté du bon Dieu. C'est le but que je veux poursuivre avec plus d'ardeur que jamais, car qui sait ce qu'un avenir prochain me réserve ? Je me résigne d'avance avec soumission et courage à la volonté de Dieu. C'est en lui que j'espère, et le plaisir de faire ce qu'il veut saura me faire supporter, j'espère, toutes les souffrances. »

Il partit pour l'Alsace, qu'il rêvait de voir depuis longtemps, « la plus belle des contrées, encore plus belle, lorsque nous l'aurons délivrée ». — « Je rentre dans la fournaise : à pareil moment, rien ne pouvait me faire plus de plaisir que de me sentir soutenu par les prières de mes bien aimés maîtres et de mes amis de Saint-Vincent. Que de fois je me transporte au milieu de vous ! Tous les matins, je me vois descendre du dortoir Sainte-Marie, et aller sonner ma cloche pour appeler mes condisciples à la chapelle. J'assiste à la messe ; je vois, en longues files, au milieu desquelles je me trouvais, la plupart de mes camarades se dirigeant vers la Table Sainte. Oh ! la messe et la communion à Saint-Vincent, quel est l'élève qui ne les revit en pensée, aujourd'hui que nous sommes dispersés ? »

Le 4 Août, au Schratzmeenele, il fut frappé mortellement d'un éclat d'obus. Il vécut jusqu'au lendemain matin, mais sans reprendre connaissance : nous savons, nous qui l'avons fréquenté et qui avons, pendant cette année, reçu plusieurs lettres de lui, que le bon Dieu l'aura trouvé prêt et l'aura aussitôt reçu dans son Ciel.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Voici la lettre, si simple et si touchante, que M. l'Aumônier, « qui aimait Marc comme un enfant », adressait à ses parents, le 6 Août :

« Je vous écris, le cœur brisé ; mais j'accomplis un devoir sacré que m'a imposé votre cher petit Marc. Le pauvre enfant a été frappé mortellement par un éclat d'obus au crâne, le 4 Août, vers 5 heures du soir, dans la tranchée de première ligne du Schratzmeenele. Quand les brancardiers l'ont descendu au poste de refuge, en arrière de la troisième ligne, le pauvre Marc était dans le coma. J'ai pu lui donner l'absolution, l'extrême-onction et l'indulgence plénière. Il s'est éteint doucement sans reprendre connaissance... Je joins à ma lettre une lettre que j'ai décachetée pour en vérifier le contenu. Vous y verrez les vrais sentiments profondément chrétiens de Marc.

» Dans notre cantonnement de Rootvitch il s'est confessé, il a communié en me servant la messe, et j'ai pu constater sa joie profonde d'être tout entier entre les mains de Dieu. Sa lettre vous dira mieux que moi les sentiments intimes qu'il m'a longuement confiés au cours de nos nombreuses conversations.

» Votre enfant a été inhumé, ce matin, à côté de ses camarades sur les flancs même du Schratzmeenele. Une croix à son nom sera placée par mes soins sur sa tombe.

» Votre cher petit Marc a rempli chrétiennement son devoir de français. Soyez fiers de lui dans votre douleur. Avec vous, je prie pour lui, et déjà je le prie de vous consoler, de nous garder, car j'ai la conviction que sa belle âme est auprès de Dieu. »

Je veux reproduire tout entière la lettre que signale M. l'Aumônier : elle est si belle, si élevée, si émouvante :

« Après m'être confessé des fautes de ma vie le 19 Juillet au soir, et vous avoir reçu dans mon cœur par la communion le 20 Juillet au matin, Seigneur, permettez-moi, malgré mon indignité et en considération des mérites de votre Divin Fils, de me confier à vous. Veillez sur moi dans la lutte qui commence et préservez-moi de tout mal. Mais que votre sainte volonté soit faite avant tout ! Si vous voulez que je retourne sain et sauf, soyez béni ; si vous voulez que je souffre, soyez mille fois béni ; si vous voulez de ma vie, soyez encore béni, elle est à vous, je vous la rends.

» Pour vous, mes chers parents, dont la seule pensée fut de m'élever chrétiennement et qui n'avez dans ce but ménagé ni vos peines ni vos exemples, ô mon père et ma mère, comment vous témoigner ma reconnaissance ? Ah ! nulle parole n'y suffirait certes, mais la pensée que vos efforts n'auront pas été vains et que votre enfant est mort dans les sentiments que vous vouliez lui inspirer saura, j'espère, adoucir votre douleur, si vous veniez à me perdre, et deviendra votre récompense.

» Chers frères et chères sœurs (il cite les noms de ses dix frères et sœurs), gardez dans votre mémoire le souvenir de votre frère, gardez-le longtemps, et parfois dites une petite prière pour celui qui est mort bien loin de vous et qui vous aima. Aimez et respectez votre père et votre mère, entourez-les de soins, vous ne ferez jamais assez pour eux qui ont tant fait pour vous.

» Avant de terminer, qu'il me soit permis aussi de consacrer un souvenir au Petit Séminaire Saint-Vincent, auquel je n'ai cessé d'appartenir de cœur et de pensée, quoique bien loin. C'est dans cette sainte maison que j'ai passé les meilleures années de ma vie, au milieu des meilleurs des maîtres et des meilleurs des condisciples. A ceux qui me connurent et qui furent mes amis, je demande une prière, et, s'ils ont le bonheur d'aller jusqu'à la prêtrise, un souvenir à l'autel auquel j'aspirais avec eux.

» *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum.*

» Marc Dorval.

» Si je ne puis reposer au cimetière, à côté des miens, qu'une plaque me rappelle à leur mémoire, portant ces mots :

« *Marc Dorval, né le 18 Mars 1896, au Guerloc'h,*
petit séminariste,
Engagé volontaire pour la guerre 1914 1915,
tué à . . . . . le . . . . . âgé de 19 ans. »

Voilà dans quels sentiments admirables notre cher Marc est mort. Que ce soit une consolation pour son père, sa mère, ses frères et sœurs : du haut du Ciel il continue à les aimer comme il les aimait sur la terre. Qu'ils sachent aussi que les maîtres et condisciples de Saint-Vincent, qui affectionnaient leur Marc, souffrent et prient avec eux. Le bon Dieu, qu'ils en soient certains, leur tiendra compte de leurs peines, de leur sacrifice et de leur résignation.

Œuvre du « Pain du Prisonnier ». — Nous continuons à recevoir de nombreuses lettres de prisonniers nous disant leur grande satisfaction de recevoir et de manger enfin du « bon pain tendre et frais venant de Suisse ».

Toutefois, quelques familles s'étonnent des lenteurs et des retards apportés à la livraison du pain dans certains camps. Qu'elles nous permettent de leur signaler cinq motifs pour lesquels le pain n'arrive pas partout avec régularité et à jour fixe :

1° De temps en temps, et afin de masquer leurs mouvements de troupes, les Allemands ferment la frontière Suisse pendant quelques jours ;

2° Dans la traversée de l'Allemagne, les convois à destination des camps d'internement sont souvent arrêtés et retardés pour laisser passer les trains militaires, de blessés, de ravitaillement, ou de munitions ;

3° Les changements de camps sont, depuis six semaines, excessivement fréquents, et nous savons qu'un certain nombre de prisonniers en ont changé trois fois durant ce laps de temps ;

4° Souvent aussi, certains camps sont consignés pour des raisons diverses et, pendant plusieurs semaines, privés de toute communication, de tous paquets et correspondances ;

5° Enfin, beaucoup d'adresses de prisonniers nous sont remises

Archives diocésaines de Quimper et Léon

incomplètes, difficiles à déchiffrer, souvent presque illisibles ; d'où, des erreurs faciles dans les noms des camps, dans les numéros des compagnies, groupes, baraques, etc.

Nous insistons donc, pour qu'au moins les adresses soient toujours aussi complètes et aussi bien écrites que possible ; c'est *très important*, et ce sera toujours un point d'acquis.

Quant au reste, qui ne regarde que les Allemands, ni le Comité de Genève, ni nous-mêmes, n'y pouvons rien, si ce n'est d'exhorter nos chers compatriotes à la patience ; ils en ont déjà beaucoup, nous le savons : qu'ils en aient encore un peu plus...

— Nous avons fait, cette semaine, à la « Mission Catholique Suisse », notre envoi bi-mensuel de 600 francs pour les prisonniers indigents, et spécialement pour les Bretons.

Pardon de Kernitron. — Il faisait bon, dimanche dernier, fête de l'Assomption, se trouver à Lanmeur, l'antique Kerfeunteun du Trégor morlaisien. C'était le grand Pardon de Notre-Dame de Kernitron, vocable aussi vénéré là-bas que l'est dans le Léon celui de Notre-Dame du Folgoat, ou dans la Cornouaille celui de Notre-Dame de Rumengol. Et l'on était bien à Lanmeur, surtout ce jour-là, car le temps était superbe, les pèlerins très nombreux et les cérémonies magnifiques ; et, ce qui vaut encore mieux, la piété et la dévotion semblaient seules s'épanouir sur tous les visages, parce qu'elles devaient régner dans tous les cœurs.

La fête fut inaugurée, la veille au soir, par une procession de l'église paroissiale à la chapelle de Kernitron, laquelle est distante d'environ 300 mètres de la *ville* même de Lanmeur. Les premières vêpres de l'Assomption y furent chantées, suivies d'un grand feu de joie ; puis, au retour, bénédiction du Très Saint-Sacrement.

La chapelle reste ouverte toute la nuit ; et les fidèles y accourent en foule, après s'être confessés à l'église, pour assister et communier à la première messe, qui est célébrée, à 2 heures du matin, par le sympathique et dévoué Curé de la paroisse. Que n'étiez-vous là, cher lecteur ! Vous eussiez, sans doute, été empoigné par la foi et l'ardeur de ces braves Bretons et Bretonnes dont *notre* infatigable vicaire, M. l'abbé Laurent Goret, avec autant d'habileté que de zèle, dirigeait les prières et les chants.

Et les messes se succèdent d'heure en heure, et la chapelle ne désemplit pas. De toutes les parties du Tréguier, et peut-être un peu du Léon, on semble s'être donné rendez-vous aux pieds de la Madone vénérée, qui d'ailleurs conduit tous ses dévots serviteurs jusqu'à la sainte Table : « Ad Jesum per Mariam ».

A 10 heures, sur une belle estrade, érigée près de la chapelle, a pris place Sa Grandeur Mgr Duparc, qui a daigné venir rehausser de sa présence et illustrer de son éloquence la grande fête religieuse des Trégorrois, et leur rappeler les douces émotions du 15 Août 1909, — jour où furent célébrées, avec une pompe inoubliable, devant huit archevêques ou évêques et plus de 12.000 fidèles, les fêtes du Couronnement de la statue de la grande Patronne du pays. Mgr l'Evêque a à sa droite M. le chanoine A. Gadon, vicaire général, et à sa gauche M. l'abbé H. Le Sann, curé de Lanmeur.

La grand'messe commence, célébrée par M. le chanoine H. Kérisit, curé-archiprêtre de Morlaix, assisté comme diacre de M. l'abbé N. Billant, recteur de l'Ile Tudy, et comme sous diacre de M. l'abbé J. Maguet, recteur de l'Ile de Sein ; M. l'abbé Y. Hily, aumônier à Landerneau, est chargé des cérémonies.

Après l'Evangile, M. le chanoine P. Messager, supérieur du Grand Séminaire de Quimper, en un breton aussi pur qu'imagé, fait vibrer les cordes sensibles de son sympathique auditoire, en lui parlant avec son éloquence bien connue, de la Très Sainte Vierge et la guerre, et des deux grands moyens que notre Bonne Mère nous propose pour faire bientôt cesser ce terrible fléau qui, depuis plus d'un an, sème autour de nous le deuil et la misère : à savoir la prière et la pénitence, offertes à Dieu par l'intermédiaire de Marie.

L'après-midi, un spectacle bien touchant s'offre à nos yeux ravis. C'est l'arrivée des processions des différentes paroisses du canton. Dès le seizième siècle, et peut-être avant, ces paroisses (et peut-être d'autres moins proches) avaient ainsi l'usage d'envoyer, à la procession du grand pardon de l'Assomption à Kernitron, leurs bannières et leurs croix d'argent, afin d'embellir le défilé et en signe de déférence pour la toute-puissante *Dame* qui régnait mystiquement sur le pays ». Chacune d'entr'elles est reçue au son des cloches et va, après le baiser de bienvenue, attendre à sa place, près de l'église de Saint-Mélar, l'heure du départ pour Kernitron. C'est Garlan, puis Guimaec, Locquirec et Plouégat-Guerrand, Plouézoc'h et Plougasnou, et enfin Saint-Jean-du-Doigt, toutes conduites par leur pasteur respectif et fières de venir, en ce jour anniversaire du triomphe de la Reine du Ciel, acclamer en son sanctuaire du Trégor Celle qui veut être, par-dessus tout, le secours des chrétiens et le refuge des pécheurs.

A 2 h. 1/2, toutes s'unissent pour ne former qu'une seule et grandiose procession, qui va défiler majestueusement de l'église à la chapelle, au chant des cantiques en l'honneur de Notre-Dame de Kernitron.

Alors, là-haut, ce sont les vêpres. Puis, celles-ci terminées, Sa Grandeur, revêtue des ornements pontificaux, prend la parole devant un superbe auditoire captivé par sa magnifique éloquence.

Monseigneur, après avoir évoqué le souvenir du Couronnement de Notre-Dame de Kernitron, et présenté aux fidèles la fête de l'Assomption comme une fête nationale de la France, a montré dans la Sainte Vierge la Mère de miséricorde ; *Salve, Regina, Mater misericordiæ.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Voici une analyse substantielle de ce discours :

Depuis le Couronnement de Marie au Ciel, son Paradis se passe à appliquer aux hommes les fruits de la Passion de Notre Seigneur. C'est assurément la miséricorde par excellence.

La miséricorde a un programme vaste comme la terre et le ciel. Elle s'occupe des peuples et des individus, des âmes et des corps, de la gloire de Dieu et du soulagement des misères humaines.

On a résumé son programme en sept œuvres de charité corporelle et sept œuvres de charité spirituelle : visiter les infirmes, donner à boire à ceux qui ont soif, nourrir ceux qui ont faim, racheter les captifs, vêtir ceux qui sont nus, offrir l'hospitalité à ceux qui n'ont plus un toit pour s'abriter, ensevelir les morts : — donner de sages conseils à ceux qui s'égarent, convertir les pécheurs, instruire les ignorants, consoler les affligés, pardonner à ceux qui nous ont offensés, supporter ceux dont la présence nous pèse, prier pour tous.

Quel programme ! Et comme il grandit encore, quand il est appliqué par la Sainte Vierge, et appliqué à notre France, en vertu du vœu de Louis XIII, et appliqué en temps de guerre. On y peut faire entrer sans effort toutes les grâces qu'elle nous a obtenues, toutes les leçons qu'elles nous a fournies depuis un an, dans sa miséricorde.

Le premier spectacle émouvant donné pendant la guerre est celui des blessés et des morts.

La Vierge a vu son divin Fils blessé, le corps ne formant qu'une plaie, ployant sous sa croix et s'y laissant clouer pour y mourir. Elle n'a pas pu le soigner. Elle vous dit : Soignez vos blessés. Leurs blessures témoignent de leur courage et rendent leur vie encore plus précieuse pour la Patrie. Soignez encore mieux leur âme. Elle a droit à tous les égards, et Dieu ne leur refusera aucune grâce, si vous voulez coopérer à son œuvre.

Elle a vu son Fils mort. Elle a tenu son cadavre entre ses bras : beaucoup de mères lui envieront ce bonheur. Elle vous dit : Honorez vos morts. Ils sont des héros, et ils sont vos sauveurs. Priez pour leurs âmes. Ce sera votre manière de les sauver à votre tour, si le Purgatoire les retient.

L'invasion des Barbares rejette vers vous les réfugiés. Familles exilées par la guerre, la Vierge a connu, comme vous, la fuite nocturne dans un pays étranger, la marche sans vivres, le repos sans abri. Elle avait Dieu avec elle. Cette divine présence la rendait forte. Ayez Dieu avec vous. Croyez, aimez, pratiquez votre religion catholique. Vous hâterez ainsi le retour au pays où vous appellent vos affections et vos intérêts.

La guerre fait des prisonniers. Vous savez ce qu'ils souffrent. La Sainte Vierge a eu son Fils prisonnier. Elle ne l'a pas délivré : la Passion devait suivre son cours. Puisse-t-elle vous ramener vos enfants, et, en attendant, les fortifier dans la piété dont ils donnent tant de preuves ! Aux prisons de la terre, comme aux prisons du Purgatoire, elle est la grande Libératrice.

La guerre fait bien d'autres victimes : Toutes les veuves, tous les orphelins, tous les infirmes, les mutilés, les malades, les pauvres, les affligés, que la Vierge a vu passer sous ses yeux dans l'Evangile ou dont son Fils lui a raconté l'histoire, se sont multipliés sans nombre parmi nous. Elle nous dit : Associez-vous pour venir en aide à leur corps et à leur âme. Soyez apôtres. Payez de votre personne, et payez encore de votre bourse.

Jamais on ne vous a demandé plus d'or. C'est le seul sacrifice qui ne devrait pas coûter. La Sainte Vierge a eu entre ses mains l'or des Rois Mages, le jour de l'Epiphanie. Elle a dû le distribuer aux pauvres, puisqu'elle est partie le lendemain pour l'exil dans le plus complet dénuement. Elle l'eût offert du même cœur au pays, s'il l'avait réclamé.

Donner son or, ce n'est rien. Donner son sang, voilà qui compte. La moindre goutte de sang de vos veines vaut mieux que toutes les richesses du monde. La Sainte Vierge a offert le sang de son Fils pour la gloire de Dieu et pour le salut des hommes. Combien de mères, depuis un an, ont eu le même courage et donné le sang de leurs fils à Dieu et à la France ! C'est la grande œuvre de miséricorde pour la Patrie.

Il faut bénir la Vierge d'avoir appris aux familles bretonnes à former les meilleurs soldats du Pays. Et ne vous scandalisez pas de voir la Mère de miséricorde travailler à la formation de l'être terrible qu'on appelle un soldat. Quand il est formé selon la foi catholique, le soldat est terrible à l'ennemi, mais il est doux à ceux qui ne combattent pas et secourable aux blessés. Il sait lutter sans haine. Le Calvaire est son école de guerre. La Victime de la Croix est morte pour l'amour des âmes. La mort pour la Patrie peut être aussi une mort pour l'amour des âmes.

On ne croyait pas, même après la victoire de la Marne, fruit glorieux des fêtes de la Nativité de la Sainte Vierge, que le courage français pourrait être si endurant et si hardi. La Reine de France a appris aux combattants à sanctifier leur bravoure. Le paganisme a ses braves. Rendons-leur justice. Mais la perfection du courage, avec les qualités exquises qui achèvent sa valeur, vient du Cœur du Christ, où sa Mère Marie a plongé l'âme de nos braves, pour les *tremper* dans son sang, les transformer par la foi et l'amour, et en faire de bons soldats de Dieu, qui ne furent pas seulement sans peur, mais vraiment sans reproche devant Dieu et devant les hommes.

Il faut, dans les combats, pour vaincre, d'autres armes que celles qui sortent des ateliers terrestres. La Sainte Vierge nous a rappris à prier, sur le front, au foyer, dans nos sanctuaires, et d'une prière qui voudrait être pleinement nationale, qui du moins ne se ralentit pas, ne s'attiédit pas, et, du fond des âmes, suit le soldat dans tous ses exploits et ses dangers, comme la prière de Marie suivait son Fils dans toutes les étapes de sa carrière de souffrance et de gloire. Croyez-vous qu'un pareil élan puisse durer dans tout un peuple sans le concours de Marie, trésorière et dispensatrice des grâces divines ?

La prière n'atteint toute sa force que dans les consciences déjà pures ou en voie de le devenir. Beaucoup de prières, nationales, familiales, individuelles, sont paralysées par le péché et le manque de repentir. Là où le péché a régné, il faut le regret et l'expiation. De là vient le plus grand danger de la France. Elle n'est pas assez *pœnitens et devota*.

On dit : les catholiques sont pessimistes. Ils ne savent parler que de faute et de châtiment. — La vérité est que les catholiques parlent de repentir. C'est le repentir qui prépare les âmes à redevenir *optimistes*, confiantes, généreuses. En rejetant ses fautes, l'âme reconquiert sa souplesse et double sa vaillance. Souhaitons que la France le comprenne enfin ! Sa divine Patronne, qui a le souci ardent de la gloire de Jésus-Christ et de la vocation catholique de la France, parlera plus fortement encore au cœur de la Patrie : « Dieu d'abord ! En paix avec Lui pour faire bonne guerre à l'ennemi ! »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Elle veut nous faire aimer la France comme elle doit être aimée. Comment ? Chrétiennement, en regrettant ses fautes et ses erreurs : n'est-ce pas la vraie façon de l'aimer que de rivaliser d'ardeur entre citoyens, non seulement pour la défendre, mais aussi pour effacer peu à peu les taches qui la déparent, guérir les maladies qui la minent, dégager son âme de l'athéisme auquel on voudrait l'enchaîner, et rétablir l'union nécessaire entre elle et l'Eglise ? Cet objectif surnaturel peut marcher de front avec les sacrifices héroïques d'un patriotisme qui embrasse le pays tout entier, et qui, selon la parole du Pape, n'aime pas seulement la France catholique, mais « la France tout court ».

La Vierge nous enseigne à demeurer unis entre nous, unis autour de nos chefs. Elle était le lien aimable, vivant et sanctifiant, entre tous les apôtres, les disciples, les fidèles. Elle sent combien nos divisions nous ont affaiblis. Elle les voit près de renaître, sous l'effort latent des persécuteurs. Qu'elle nous garde ! La plus haute autorité du pays disait dernièrement : « Le temps ne relâchera pas les liens de la famille française : il les resserrera sans cesse davantage ». Adressons cette prière à la Sainte Vierge. Formulons ce vœu devant notre pays. Revendiquons notre pleine liberté, non pas seulement comme prix de nos sacrifices, mais comme une dette de justice, puisque nos droits égalent pour le moins ceux des autres membres de « la famille française ».

Que la Vierge nous groupe de plus en plus filialement unis autour du Pape ! Elle apprenait aux premiers chrétiens à vénérer le premier des Papes et à lui obéir. Défendons Benoît XV contre ses calomniateurs, remercions-le des services rendus à notre pays, aimons-le comme le Vicaire de Notre Seigneur Jésus-Christ, le Père de nos âmes, et l'Ami de la France !

La Vierge a un pouvoir spécial pour les temps d'épreuve. Elle a le pouvoir de les abréger. Dans l'ordonnance des faits qui intéressent chaque peuple, Dieu tient compte, d'avance, de l'intervention des saints, par leurs prières, leurs mérites, dans l'histoire nationale. Les prières des Prophètes, de sainte Anne, de la Sainte Vierge, ont hâté l'Incarnation. Demandons à la Sainte Vierge d'intervenir maternellement pour obtenir l'abrègement de nos épreuves, et hâter par nos supplications et nos sacrifices, la Victoire et la Paix !

Ce discours terminé, l'on rentre processionnellement à l'église paroissiale, pour y recevoir, avant de se lancer encore une fois sur les chemins de la vie ordinaire, la bénédiction de Celui qui, par amour pour nous, a bien voulu descendre du Ciel et devenir le Fils de Marie que nous honorons tant, parce qu'elle est la Mère de Dieu, et que nous aimons tant aussi, parce qu'elle est la meilleure et la plus aimante de toutes les mères. C.

Plonévez-Porzay. — **Le grand Pardon de Sainte-Anne la Palue** aura lieu le *dimanche 29 Août*, sous la présidence de Monseigneur.

Samedi 28 Août : Première messe à 6 heures, deuxième messe à 7 heures, troisième messe à 8 heures, grand'messe à 10 heures ; — à 4 heures, vêpres, sermon, procession, bénédiction du Saint-Sacrement ; à 8 heures, procession aux flambeaux.

Dimanche 29 Août : Première messe à 2 heures ; les messes se suivent ensuite d'heure en heure, autant que possible, jusqu'à 10 heures ; à 10 heures, grand'messe, sermon ; — à 2 h. 1/2, vêpres, allocution de Monseigneur, procession, bénédiction du Saint-Sacrement.

Mardi 31 Août : Première messe à 6 heures, deuxième messe à 7 heures, grand'messe à 10 heures ; — à 2 heures, vêpres, procession, bénédiction du Saint-Sacrement.

Des confesseurs se tiennent pendant les fêtes, à la disposition des pèlerins.

Querrien. — **Le Pardon de la Clarté**, en Querrien, aura lieu dimanche prochain, 22 Août. Messes à 6 heures, 7 heures et 10 h. 1/2.

Chateauneuf-du-Faou. — **Grand Pardon de Notre-Dame des Portes.** — *Samedi 28 Août :* Messe à 6 h. 1/2 ; grand'messe à 10 heures.

Le soir, à 5 h. 1/2, procession de l'église paroissiale à la chapelle. Vêpres solennelles suivies d'une allocution et de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

A 8 h. 1/2, procession aux flambeaux.

La chapelle des Portes restera ouverte, toute la nuit, ainsi que l'église paroissiale, où des prêtres se tiendront à la disposition des fidèles pour entendre les confessions.

Dimanche 29 Août : Les messes se succèderont d'heure en heure, à la chapelle, à partir de 3 heures. A 10 h. 1/2, la grand'messe sera chantée par M. le chanoine Abgrall ; M. le chanoine Quéinnec donnera le sermon.

A 3 heures, vêpres ; retour de la procession à l'église paroissiale ; bénédiction du Saint-Sacrement.

Saint-Pol de Léon. — **La fête de la translation des reliques de S. Pol-Aurélien** sera célébrée, *le dimanche 5 Septembre*, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque du diocèse.

Suivant l'usage, elle sera précédée d'un triduum, qui commencera le mercredi 1er Septembre. Il sera prêché par le R. P. Antoine de Sérent.

La messe du Pardon sera chantée par M. le chanoine A. Le Roy, et le sermon prêché par M. l'abbé Gargadennec, recteur de Carantec.

Pendant le triduum, ou les trois jours suivants, les fidèles pourront gagner une indulgence plénière, aux conditions ordinaires.

Lettre de S. S. Benoît XV à S. Eminence le cardinal Luçon. — Le Saint-Père ne néglige aucune occasion de témoigner à la France ses sentiments de paternelle affection. Justement attristée par la campagne d'injures et de calomnies pro-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

voquée par les flagrantes inexactitudes et les fantaisies de la prétendue interview Latapie, Sa Sainteté, dans la lettre suivante, vient de renouveler à Son Emin. le cardinal Luçon l'assurance de ses profondes sympathies pour notre pays :

Notre cher fils, Salut et Bénédiction apostolique,

Au milieu même de vos angoisses et des tristesses qui vous entourent, vous avez eu la délicate pensée de Nous adresser, à l'occasion de Notre fête, vos hommages et vos vœux de piété filiale.

Nous avons été très touché de cette gracieuse attention et de cet aimable souvenir, ainsi que des sentiments que vous avez eu à cœur de Nous exprimer en cette douce circonstance.

Nous vous en sommes très reconnaissant et Nous vous remercions tout spécialement des prières que vous adressez à Dieu pour l'accomplissement de Nos desseins, en vue du triomphe de l'Eglise, du salut des âmes et du bonheur de la Société.

Il Nous a été bien agréable et consolant d'apprendre que l'émotion produite en France en suite de la publication de l'article, par trop notoire, qui ne reproduisait ni Notre pensée ni Nos sentiments, et dont maints passages ont été inventés de toutes pièces, s'est apaisée, que les inquiétudes se sont dissipées et que le calme est revenu dans les esprits.

La France, d'ailleurs, cette nation si noble et si généreuse, à laquelle Nous Nous sommes plu à donner des témoignages de souveraine bienveillance, et qu'il Nous a été doux d'appeler par son titre glorieux de « Fille aînée de l'Eglise », ne saurait douter certes de Notre amour pour elle et de Nos véritables sentiments à son égard.

Et maintenant Nous sentons le besoin de vous renouveler, Notre cher fils, le vœu ardent que des jours de paix et de bonheur ne tardent pas à se lever sur votre cher pays et, en particulier, sur votre diocèse si éprouvé, que vous ayez la consolation de voir bientôt vos ruines relevées et la prospérité et la joie renaître au sein de votre peuple bien-aimé.

Comme témoignage de Notre spéciale bienveillance et comme gage de l'abondance des faveurs célestes, Nous vous accordons avec effusion de cœur, à vous, Notre cher fils, au clergé et aux fidèles du diocèse de Reims, la Bénédiction aspostolique.

BENEDICTUS, PP. XV.

Rome, du Vatican, le 1er août 1915.

Les orphelins de la guerre *(suite)* (1). — « Rappelons ici deux vérités fondamentales qu'unit entre elles un lien indissoluble. Voici la première : *Il y a nécessité indispensable pour les enfants que leur vocation et leur baptême ont fait entrer dans*

(1) Voir *Semaine religieuse*, 9 et 30 Juillet, 13 Août.

l'ordre surnaturel de recevoir une éducation essentiellement chrétienne, parce que la religion est la base de l'éducation de tout homme racheté par le sang de Notre Seigneur, et parce que tout autre principe serait insuffisant ou mauvais. La foi nous a depuis longtemps convaincus de cette doctrine. Passons donc sans y insister davantage, et exprimons la seconde des vérités dont nous venons de parler. Elle suit la première. La voici : *Il y a nécessité indispensable pour la mère de donner à l'orphelin l'éducation chrétienne qu'il réclame.* Le besoin de l'un fait le devoir de l'autre. L'enfant ne peut être obligé de recevoir sans que la mère soit obligée de donner.

» Comment cette dernière, si souvent contrainte d'appeler à son aide un concours étranger, fera-t-elle élever chrétiennement cette jeune âme, si les catholiques ne lui en donnent le moyen en soutenant l'œuvre que nous avons instituée pour lui venir en aide?

» Jésus-Christ, vous le savez, N. T. C. F., a enveloppé de tendresse l'enfance, jusque-là dédaignée. A travers les grâces de cet âge, il nous a montré, chez les petits, l'image de Dieu dans toute sa beauté, le sceau de l'alliance qu'aucune souillure n'a profané : aussi le ciel est-il à ceux qui leur ressemblent. En entrant dans le monde, durant tout le cours de son ministère apostolique et au terme de sa vie, il a voulu s'environner d'enfants. Ils ont été ses premiers martyrs et c'est de leurs lèvres qu'il a reçu les dernières bénédictions. Non content de les accueillir ainsi avec de divines caresses, il nous les a présentés comme ses tabernacles vivants. « *Celui*, nous a-t-il dit, *qui prend soin d'un de ces petits prend soin de moi-même : qui susceperit unum parvulum talem in nomine meo, me suscipit.* » *(Matth.*, XVIII, 5) Enfin, il ajoute, et c'est à nous-mêmes que s'adresse cette parole : « *Il n'est pas dans la volonté de votre Père qui est au ciel, qu'un seul de ces enfants vienne à périr : non est voluntas apud Patrem vestrum, qui in cœlis est, ut pereat unus de pusillis istis.* » *(Matth.*, XVIII, 4)

» Telle est la sollicitude de Dieu pour nos orphelins en bas âge. Qui de vous refuserait de s'y associer ? Nos adversaires ont fait de la formation morale de ces enfants, le premier de leurs soins, dans le dessein de les pénétrer de leurs idées antichrétiennes. Leur permettrons-nous de les ravir à l'Eglise, nous pour qui la religion est le premier de tous les biens ? Leur laisserons-nous inoculer des principes qui ont mis si souvent l'Etat en péril ? Dans un diocèse chrétien comme celui de Lyon, refusera-t-on à l'enfance le moyen de connaître Dieu, de devenir une force au service de l'Eglise et de la patrie ?

» Votre piété, que nous avons toujours trouvée si généreuse et si compatissante, nous interdit de le penser. Vous deviendrez les pères adoptifs, les mères adoptives de ces victimes de la guerre et les bienfaiteurs de notre œuvre catholique. »

Le cardinal expose son organisation diocésaine. Il ajoute :

« *Placement familial.* — C'est à l'agriculture et à l'industrie que sont destinés la plupart des orphelins de la guerre. Combien de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

familles et d'usines chrétiennes, comme il y en a tant dans notre diocèse, leur ouvriraient volontiers leurs portes. Combien de mères souhaitent connaître ces familles et ces usines, afin de leur confier leurs fils et leurs filles ! Notre œuvre leur servira d'intermédiaire, recevant d'un côté les propositions des patrons ou des cultivateurs chrétiens, et de l'autre les demandes de ceux qui ont la charge des enfants dont le père a succombé. Est-il une tâche plus utile ? Et, en particulier, fut-il jamais plus nécessaire qu'aujourd'hui d'attacher au travail des champs les enfants des classes agricoles ? L'agriculture succombe, et la vie des champs, quoiqu'elle ait le double privilège de donner à l'homme la vie de l'âme et celle du corps, est abandonné pour le travail des villes, où l'on ne trouve trop souvent que les occasions du mal.

» *Orphelinats-internats.* — Ils sont indispensables pour les enfants en bas âge ou malades, quand les ascendants ont disparu et que la mère est morte ou indigne. L'Œuvre diocésaine en a déjà ouvert pour les filles ; elle en ouvrira bientôt pour les garçons. Vous savez de quels soins dévoués nos pupilles seront l'objet dans ces établissements, où règne la charité de Jésus-Christ. » —

(A suivre.)

Rome. — **Obit pour Pie X.** — Se reportant aux dispositions prises par son prédécesseur et publiées dans les *Acta Apostolicæ Sedis*, Benoît XV a établi que l'obit pour Pie X aura lieu non le 20 Août, anniversaire de la mort, mais le 5 Novembre, comme cela s'était fait pour Léon XIII.

Facultés catholiques de l'Ouest. — L'Université Catholique de l'Ouest a su, bien que la mobilisation ait décimé les rangs de ses professeurs, assurer dans ses différentes Facultés les cours suffisants à la préparation d'heureux examens.

Dix-huit étudiants de la Faculté de Droit se sont présentés, soit à Caen, soit à Paris pour subir trente-cinq épreuves de licence. Sur ces trente-cinq épreuves, trente ont été couronnées de succès, dont onze avec mention : deux mentions *bien* et neuf mentions *assez bien*.

Six étudiants de la Faculté des Lettres sont allés à Poitiers, Rennes et Paris conquérir leur diplôme de licence en grammaire, en philosophie et en histoire : les six sont revenus couronnés de lauriers, dont deux avec la mention *assez bien*.

De la Faculté des Sciences, deux étudiants ont obtenu, en Sorbonne, leur certificat de chimie générale et de mathématiques générales ; trois autres, sur cinq présentés, étaient reçus à Angers à l'examen du P. C. N. Le résultat est donc de cinq succès sur sept examens.

Enfin, deux élèves de l'Ecole Supérieure de Commerce soutenaient leur thèse de fin d'études en obtenant tous les deux la mention *bien* pour leur travail sur « L'industrie et le commerce de l'horlogerie » et sur « la fourrure ».

Les vacances survenant avant la fin de la guerre, on a voulu que le Palais Académique et ses jardins servent d'abri confortable et de séjour agréable aux pauvres victimes de la guerre. Mais toutes les mesures sont prises néanmoins pour que les cours puissent reprendre le jeudi 4 Novembre prochain. Les registres des Facultés et des Ecoles supérieures annexes seront, selon l'habitude, ouverts du 26 Octobre au 15 Novembre pour la première inscription ; les maisons de famille voisines du Palais Académique seront prêtes à recevoir les pensionnaires désireux de profiter de leurs avantages.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le Secrétaire général des Facultés catholiques de l'Ouest, 2, rue Volney, Angers.

BIBLIOGRAPHIE

12 Chants de guerre en cartes postales, par Jean Vézère. Le paquet des 12 chansons *différentes*, 0 fr. 15 ; franco, 0 fr. 20 ; 2 paquets, 0 fr. 80 ; franco, 0 fr. 35 ; 7 paquets, 0 fr. 90 ; franco, 1 fr. 05 ; 15 paquets, 1 fr. 80 ; franco, 2 fr. 10 ; 70 paquets, 7 fr. 50 ; franco, en gare, 8 fr. 10 ; 150 paquets, 15 fr. ; port franco en gare, 15 fr. 90. — Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-VIII[e].

Pour les colis postaux à domicile, ajouter 0 fr. 25 par colis.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, **le BRÉVIAIRE grand *et* moyen,** *format Mame, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

TUBERCULEUX ANEMIQUES — CONVALESCENTS *Voulez-Vous GROSSIR de 5 KILOS par mois et GUERIR radicalement ?* Ecr. : Abbé SEBIRE, Enghien (S.-O).

UN PRETRE l'Abbé HAMON, possède le moyen radical de guérir : Diabète, Albumine, Reins, Cœur, Foie, Rhumatismes, Obésité, Maladies de la Peau et Bronches, du Sang, Ulcères variqueux, Estomac, Tuberculose, Anémie, Constipation, etc., etc. Aucun Régime. Rien que des *Plantes*. Notice gratis. — Écrire : Abbé HAMON, *Saint-Omer* (P.-de-C.).

Remise spéciale à MM. les membres du Clergé.

Seul Fabriqué à CHATELGUYON

LAXATIF MIRATON

Toutes PHARMACIES-LA BOITE 2 FR

Echantillon gratuit 3 rue Auber (PARIS)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LE SIGNE DE LA TEMPORALE

Tout le monde sait bien que l'artério-sclérose est une altération progressive des vaisseaux sanguins, qui, à force de subir le contact d'un liquide chargé de toxines et d' « humeurs peccantes », deviennent peu à peu rigides et friables, au point de ressembler à des tuyaux de pipe. Cette infirmité est l'avant-goût et l'amorce des pires dangers : l'athérome, l'hémorragie cérébrale, l'atrophie des glandes hépatiques ou rénales, etc. Comment en dépister les débuts sournois, de façon à enrayer, si possible, la marche du mal, avant qu'il soit généralisé ?

Le candidat à l'artério-sclérose digère généralement mal ; il souffre de malaises vagues, de migraines fréquentes, de douleurs vagabondes ; il a des saignements de nez, « des fourmis, dans les membres » ; le moindre effort musculaire ou cérébral le met sur le flanc ; il devient frileux et inquiet, irritable et triste.

Toutefois, il est un autre indice, d'autant plus suggestif que, n'exigeant, pour être relevé, aucune compétence spéciale, personne ne peut s'y tromper : il suffit d'ouvrir l'œil. C'est le signe de la temporale.

On dit souvent qu'un front pur et lisse, exempt de rides et de boursouflures, est la marque de l'innocence. Il vaudrait mieux dire que c'est la marque de la jeunesse et de la santé. Tant, en effet, que le sang est frais et riche, les muscles gardent leur élasticité, l'épiderme garde son lustre et sa fermeté, les tissus gardent leur consistance.

Que le sang, par contre, vienne à se vicier, et la circulation à se ralentir, bientôt le lacis des vaisseaux, gonflés, raidis et pétrifiés, va transparaître, telle une broderie funéraire, à travers les tissus dénourris. L'artère temporale, en particulier, presque invisible à l'état normal, va prendre un relief auquel nul observateur attentif ne pourrait se tromper.

Si donc, en vous regardant dans la glace, vous voyez, entre l'œil et la racine des cheveux, sous la peau plissée et flétrie des tempes, saillir une sorte de cordon bleuâtre dur, sinueux, semé de nodosités, méfiez-vous. Vous avez la preuve certaine que vos vaisseaux sont en mal de dégénérescence calcaire, et que la sénilité menace. Peu importe que vous n'ayez pas encore un poil blanc : vos artères vieillissent, — et, ne l'oubliez pas, vous avez leur âge !

Il faut réagir au plus vite. Purgez votre sang des poisons qui les alissent, et, en particulier, du plus redoutable de tous, de l'acide urique : vos vaisseaux, n'étant plus altérés par l'âcreté de leur contenu, reprendront leur souplesse et leur contractilité. Il suffit pour opérer ce miracle, d'une bonne cure de ce merveilleux URODONAL, qui dissout l'acide urique « comme l'eau chaude dissout le sucre » et qui est le véritable spécifique de l'artério-sclérose, comme l'ont nettement établi les dernières recherches expérimentales du docteur Léger ot, l'éminent professeur de physiologie de l'Ecole supérieure des sciences d'Alger.

En prendre chaque soir une cuillerée à café dans un verre d'eau, en se couchant, et cela régulièrement, rien de tel pour se conserver les artères jeunes. Mais si vous avez déjà le signe de la temporale, allez-y largement et prenez chaque jour vos 3 ou 4 cuillerées à café. Vous vous en trouverez bien, ne craignez pas d'abuser...

Il n'est pas plus extraordinaire, en fin de compte, de se regarder les tempes pour s'informer de ses performances artérielles, que de se regarder la langue, pour savoir quel est l'état de son tube digestif.

Dr J-L-S. BOTAL.

P. S. — *On trouve l'Urodonal dans toutes les bonnes Pharmacies et aux Etablissements Chatelain, 2 bis, rue de Valenciennes, Paris. (Métro gare de l'Est). Le flacon, franco, 6 fr. 50 ; les trois flacons (cure intégrale), franco, 18 francs. Pays neutres, franco 7 et 20 francs. Envoi franco sur le front.*

Refusez énergiquement toute imitation inefficace ou dangereuse. Il y va de votre santé.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr. ; Etranger 8 fr.

50e ANNÉE. Vendredi 27 Août 1915. N° 35.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Rentrée au Grand Séminaire ; Nominations ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Les trois messes du jour des Morts ; Commission Biblique ; M. Vieille-Cessay, chanoine titulaire de Besançon ; Cléden-Poher ; Triduum à N.-D. du Folgoat ; Pèlerinage des Tertiaires à Morlaix ; Œuvre du Pain du Prisonnier ; Les orphelins de la guerre (suite) ; L'Union Catholique diocésaine ; Pour les jeunes filles sans ressources des régions envahies ; Nos prêtres-soldats (suite) ; Bibliographie bretonne : 4e Congrès Marial.

III. Chronique générale : Rome ; L'échange des prisonniers civils ; L'Evêque de Metz et les statues de Jeanne d'Arc.

IV. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 29 Août. — 14me Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoires de la Décollation de S. Jean-Baptiste et de Ste Sabine.

A vêpres, mémoires du suivant, de S. Jean-Baptiste et de SS. Félix et Adaucte.

Lundi, 30. — Ste Rose de Lima, Vierge. Double. Blanc.
Mardi, 31. — S. Raymond Nonnat, Confesseur. Double. Blanc.
Mercredi, 1er Septembre. — S. Gilles, Abbé. Simple. Blanc.
Jeudi, 2. — S. Etienne, Roi, Confesseur. Semi-double. Blanc.
Vendredi, 3. — De la férie. Vert.
Samedi, 4. — De la Bse Vierge Marie. Simple. Blanc.
Dimanche, 5. — 15me Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Carmélites de Morlaix. . . . . du 27 au 31 Août.
Augustines de Pont-l'Abbé. . . du 1er au 8 Septembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Rentrée au Grand Séminaire. — Nous rappelons à l'attention de MM. les Curés et Recteurs la note parue dans la *Semaine religieuse* du 6 Août dernier, et les prions de vouloir bien en donner connaissance à leurs jeunes paroissiens qui désireraient entrer au Grand Séminaire, cette année.

Les jeunes gens qui ont été reçus au Grand Séminaire, à la fin des années scolaires 1913, 1914 et 1915, et qui n'ont pas encore été pris pour le service militaire, devront faire connaître, par lettre, à M. le Supérieur, avant le 10 Septembre, leur intention définitive d'entrer au Séminaire, cette année.

Les jeunes gens de la classe 1917 devront rentrer au Séminaire avec leurs autres confrères, s'ils ne sont pas encore mobilisés à la date du 5 Octobre, mais ils pourront, s'ils le désirent, se dispenser de prendre la soutane pour cette rentrée. Les ajournés des classes 1914, 1915 et 1916 qui ne seraient pas repris par le service militaire, à la date du 5 Octobre, devront rentrer au Séminaire en soutane.

Les jeunes gens de la classe 1917 reconnus aptes au service militaire et qui ont l'intention de faire leur philosophie dans les collèges devront, *cette année*, entrer au Grand Séminaire avec leurs condisciples, et prendre part à la retraite de rentrée ; ils pourront ensuite rejoindre leur collège pour y attendre leur appel sous les drapeaux.

II. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

Recteur de Saint-Pabu, M. Jézéquel, recteur de Logonna-Daoulas ;

Recteur de Logonna-Daoulas, M. Monot, recteur de Lannédern ;

Recteur de Lannédern, M. Le Pape, vicaire à Brasparts.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de M. Pennec, recteur de Trégarvan, décédé le 24 Août 1915.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 29 Août :* Messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9 heures, grand'messe à 10 heures, messe à midi. Vêpres à 3 heures, prières pour le temps de la guerre, bénédiction. Il n'y a pas de réunion le soir.

Mercredi 1er Septembre : Confession des enfants de la communion privée.

Jeudi 2 : Messe de communion à 7 heures, pour les enfants confessés la veille ; confessions du 1er vendredi du mois ; à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction.

Vendredi 3 : Exposition du T. S.-Sacrement depuis la 1re messe jusqu'à 5 heures du soir, bénédiction.

De 8 à 9 heures, adoration, pour les hommes seuls.

Samedi 4 : Confession des garçons du grand catéchisme.

Dimanche 5 : Communion générale, à 7 heures.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Lundi 30 Août :* Réunion des Mères Chrétiennes. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *XIVe Dimanche après la Pentecôte, 29 Août :* Messes à 5 h. 1/2, 7 h. 1/2, 9 heures et 11 h. 1/2, la grand'messe à 10 heures — Après vêpres, prières pour la France ; réunion de l'apostolat de la Prière, exposé de l'intention du mois, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Tous les soirs : 8 heures, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

Confession des enfants : Nous confessons : 1° *lundi*, les petits enfants de 7 à 9 ans ; 2° *mardi*, ceux qui ont fait la communion privée ; 3° *mercredi*, les enfants qui ont fait la communion solennelle ; les *filles*, le matin, à 10 heures et à 11 heures ; — les *garçons*, le soir, à 3 heures et à 4 heures. Messe de communion, mercredi et jeudi, à 7 heures.

1er Vendredi du mois : la veille, *jeudi*, nous confessons le matin, l'après-midi à partir de 2 heures, et le soir après 8 heures.

Le *vendredi*, à 5 h. 1/2, à l'autel du Sacré-Cœur, réunion, messe et communion des Bretons, associés du Sacré-Cœur ; 7 heures, deuxième messe ; 8 heures, réunion, messe et communion des Mères de famille. Toute la journée le Saint-Sacrement est exposé. — Le soir, à 8 heures, réunion générale des fidèles. Les hommes, spécialement invités, ont leur place réservée. Bénédiction du Saint-Sacrement.

Les trois messes du jour des morts. — Les *Acta Apostolicæ Sedis* du 14 Août publient une constitution apostolique qui donne à tous les prêtres la faculté de célébrer trois messes pour les défunts le 2 Novembre.

La constitution redit d'abord l'efficacité suprême du Sacrifice de la Messe pour le soulagement et la libération des âmes du Purgatoire. Elle résume ensuite l'histoire du privilège étendu par Benoît XV à tous les prêtres d'Espagne et de Portugal de célébrer trois messes pour la commémoration solennelle des fidèles trépassés, et rappelle que des suppliques de plus en plus fréquentes ont été adressées au Saint-Siège pour universaliser ce privilège.

Nous reviendrons sur cette importante constitution pour en exposer, d'après le texte officiel des *Acta*, les dispositions et les avantages.

Commission Biblique. — *De la Parousie ou second avènement de N. S. Jésus-Christ, dans les Epîtres de saint Paul.*

Nous résumons ici le texte des réponses de la Commission biblique publiées dans les *Acta Apostolicæ Sedis* du 20 Juillet :

I. Pour résoudre les difficultés que présente l'interprétation des épîtres de S. Paul et d'autres Apôtres dans les passages qui con-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

cernent le second avènement du Christ, peut-on soutenir que les Apôtres, bien qu'inspirés de l'Esprit-Saint et par suite incapables d'enseigner l'erreur, expriment cependant des opinions personnelles, où l'erreur ou l'illusion ont pu se glisser ? — R. *Négative.*

II. Le Christ a affirmé que le temps du second avènement était inconnu des hommes : l'enseignement de S. Paul concorde-t-il parfaitement avec cette affirmation ? — R. *Affirmative.*

III. Peut-on se croire autorisé, par l'examen du texte grec et l'interprétation qu'en ont donnée les Pères, à rejeter comme impropre et dénuée de fondement l'interprétation traditionnelle du chapitre IV de la Ire Epître aux Thessaloniciens (versets 15-17), interprétation suivant laquelle les expressions de S. Paul ne doivent nullement s'entendre d'une Parousie toute proche, ayant lieu du vivant même de l'Apôtre et de ses lecteurs ? — R. *Négative.*

M. Vieille-Cessay au diocèse de Besançon. — S. G. Mgr Gauthey, archevêque de Besançon, vient de nommer chanoine titulaire de son église métropolitaine, M. l'abbé François Vieille-Cessay, ancien vicaire général et ancien vicaire capitulaire de Chambéry.

Nous sommes heureux d'adresser à M. Vieille-Cessay, qui a laissé parmi nous de si excellents souvenirs, nos respectueuses et sincères félicitations pour la nouvelle dignité qui vient de lui être conférée.

Cléden-Poher. — **Grand Pardon de Notre-Dame de Cléden** *(15 Août 1915)*. — La belle définition que saint Augustin donnait de la Divinité : « Beauté toujours ancienne et toujours nouvelle », ne convient pas à Dieu seulement ; elle peut être appliquée aux choses de Dieu, à nos fêtes chrétiennes en particulier. On les a vues bien des fois et l'on veut les revoir encore. Pour cela on s'impose des sacrifices ; le père et la mère de famille feront des économies, pour qu'au jour du Pardon de Notre-Dame, la bande joyeuse de leurs enfants puisse être entassée dans un char-à-bancs ou prendre le chemin de fer pour se rendre à Cléden. L'on viendra des Côtes-du-Nord, du Morbihan, on y verra même, comme cette année, des Bigoudènes.

Bien avant 3 heures du matin, les pèlerins pieux et recueillis s'acheminent vers la gentille et belle église de Notre-Dame, encadrée de ses grands arbres à l'ombre desquels se dresse un beau calvaire, qui supporte noblement les outrages des ans et salue encore les arrière-petits-fils des pèlerins d'autrefois. Le soleil, aujourd'hui de la fête, éclaire ce charmant site des Montagnes-Noires et y met une douce gaieté.

Les pieuses caravanes se succèdent dans l'église. Les Carhaisiens seront, comme tous les ans, les premiers à saluer la bonne Vierge ; après eux on verra défiler devant la bonne Madone les paroissiens de Saint-Hernin, qui, depuis le premier jour des hostilités, n'ont pas manqué de venir, chaque vendredi, mettre leurs enfants ou leurs parents sous la protection de la Reine des Cieux ; Landeleau, Motreff, Plounévézel, Spézet, Kergloff, Plouguer, Poullaouen, Loc-Maria-Berrien, Gourin, Le Moustoir, Maël-Carhaix, etc., les suivront. A chaque messe, l'église est bondée. Les confessionnaux sont assiégés de 4 h. 1/2 à 10 heures. On peut dire, cependant, que, cette année, les confessions ont été moins nombreuses. Cela s'explique facilement. Que d'hommes aux tranchées ou retenus dans les dépôts par cette terrible guerre auraient été heureux de venir, comme les années précédentes, retremper à Cléden leur âme dans les eaux salutaires de la Pénitence !

On compte que sept à huit mille pèlerins sont venus s'agenouiller aux pieds de la gracieuse Madone. Dans ce nombre, on voyait beaucoup de soldats accomplissant le pèlerinage traditionnel du militaire. Il est, en effet, de tradition que le jeune conscrit qui quitte sa famille pour servir la patrie ou qui revient du service visite Notre-Dame des Portes, Notre-Dame de Cléden et Saint-Diboan, des Côtes-du-Nord.

A 10 heures, commence la grand'messe, célébrée par M. le chanoine Cogneau, vicaire général. L'église, avec tous ses décors, présentait un admirable aspect. Malheureusement, elle était trop petite pour contenir toute la foule accourue pour honorer Marie. Sans exagération, 800 personnes durent rester dehors pendant la messe.

Après l'Evangile, M. le chanoine Breton, supérieur de Notre-Dame de Bon-Secours, dans un langage imagé et dans un breton très pur, nous présente Marie comme Reine et Mère de Miséricorde et nous convie à nous adresser à Elle avec confiance dans tous nos besoins : *Salve Regina, Mater Misericordiæ*. Au silence qui régnait dans l'église et à l'attention qu'on lui prêtait, M. Breton dut voir que ses paroles allaient droit au cœur des pèlerins.

A 1 h. 1/2, commence le rosaire, dont les mystères sont commentés par l'infatigable M. Le Treut, que l'on retrouvera dirigeant le chant des vêpres. Le *Magnificat* est chanté, et la procession se met en marche, le parcours sera de deux kilomètres environ. Autour de la statue de la Sainte Vierge, portée par trente-deux personnes, se presse un groupe de pèlerins nu-pieds et en corps de chemise. De 350 à 400 personnes munies de cierges lui font un magnifique et pieux cortège. Chacun de ces cierges représentait une grâce obtenue ou une faveur à demander, et les plus petits d'entre eux, denier de la veuve de l'Evangile, représentent, peut-être, les faveurs les plus grandes. Combien recueillie fut cette procession suivie par 4 000 personnes ! Superbe manifestation qui attestait éloquemment la vivacité de la foi dans les Montagnes-Noires.

La procession terminée, la bénédiction du T. S.-Sacrement fut donnée, et tout le monde se remit en route pour regagner ses foyers, non sans avoir dit à Marie : « A l'année prochaine » ! A 6 heures du soir, il n'y avait plus un étranger au bourg. Nul

Archives diocésaines de Quimper et Léon

désordre n'était venu troubler la pieuse sérénité de la fête. Ici, pas de ces baraques foraines dont certains Pardons de notre Bretagne connaissent les inconvénients et les dangers... Et l'on ne peut que remercier M. le Maire, le comte du Laz, d'avoir toujours interdit de pareilles attractions dans sa commune, le jour de la fête patronale.

M.

Notre-Dame du Folgoat. — **Triduum de prières au sanctuaire de Notre Dame**, *les 6, 7 et 8 Septembre,* sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Duparc. — L'an passé, pendant le triduum fait aux pieds de N.-D. du Folgoat pour nos soldats et pour la France, nos troupes ont remporté la victoire de la Marne.

Au premier anniversaire de cette victoire, qu'on a appelée le « Miracle de la Marne », Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon viendra, avec ses enfants du Léon, rendre, à Jésus et à sa divine Mère, de solennelles et publiques actions de grâce, prier pour le repos de l'âme de ces vaillantes victimes qui ont fait de leur poitrine un rempart contre lequel est venu se briser le flot envahisseur des Allemands, demander au Cœur de Jésus, par la Toute-Puissante Protectrice du Léon, la paix par la victoire de nos armes.

Horaire : *lundi 6 et mardi 7,* prières devant le Saint-Sacrement exposé.

Mardi 7 : à 3 h. 1/2, vêpres, procession, sermon.

Mercredi 8 : de minuit à 9 heures messe à toutes les heures ; 9 heures, réception des processions ; 10 heures, grand'messe, sermon breton ; — 1 heure, chapelet et prières ; 2 h. 1/2, procession, vêpres, allocution de Mgr Duparc, Salut.

Durant le triduum, des confesseurs seront à la disposition des pèlerins. On ne confessera pas pendant la nuit.

Morlaix *(La Salette).* — **Pèlerinage des Tertiaires.** — Le pèlerinage annuel, à la Salette, des Tertiaires de la région de Morlaix aura lieu le *dimanche 29 Août,* sous la présidence de M. le Curé-Archiprêtre de Morlaix.

A *7 heures,* messe de communion ; à *10 h. 1/2,* messe et sermon breton ; — à *2 heures,* vêpres, sermon français et bénédiction du Saint-Sacrement.

Pain du Prisonnier. — Œuvre des Envois nominatifs.

Note essentielle.

La « Mission Catholique Suisse » communique la note suivante :

« Par suite de l'augmentation du prix des farines et de la main-
» d'œuvre, et de la perte sur le change, nous sommes obligés de
» porter nos *abonnements au prix de* 6 francs (au lieu de 5).
» L'abonnement est exactement de quatre semaines. Chaque envoi

» renferme deux pains de 1 kilo. Total mensuel : *8 pains.* Dans
» le prix sont comptés l'emballage et tous les autres frais. Vu l'af-
» fluence des demandes, le premier envoi ne pourra être fait que
» huit jours après réception de l'abonnement. Nos colis mettent
» en général quatre à cinq jours pour parvenir au camp. Les reçus
» que nous envoient les prisonniers prouvent que nos pains arri-
» vent régulièrement et en bon état. Toutefois, nous déclinons
» toute responsabilité pour un colis qui n'arriverait pas à desti-
» nation. En cas de rapatriement, la somme versée reste acquise
» à l'œuvre pour les nécessiteux. »

Nous prévenons donc les familles de nos prisonniers qu'elles auront désormais à adresser à *M. de Couesnongle, trésorier, 46, quai de l'Odet, à Quimper,* la somme de *6 francs par mois,* au lieu de 5, *à partir de 30 Août.* Nos envois, en Suisse, d'argent et de listes de prisonniers continueront à se faire le lundi et le jeudi de chaque semaine.

***

Nous recevons la lettre suivante du Comité de Genève dont nous nous empressons de donner connaissance à nos lecteurs :

« Nous sommes en pleine organisation ; afin d'établir un rou-
» lement extrêmement ponctuel, car le nombre des abonnements
» devient considérable, nous venons d'agrandir notre local ; le
» personnel est doublé et le travail des écritures aussi.
» Les quelques retards qui ont pu se produire dans la livraison
» des colis ne se renouvelleront plus et nous pourrons désormais
» donner pleine et entière satisfaction à nos prisonniers, surtout
» aux chers Bretons pour lesquels nous nous efforcerons d'avoir
» des soins toujours particuliers. »

Le Comité de Quimper a, jusqu'à ce jour, expédié au Comité de Genève la somme de *trente-cinq mille quatre cent soixante-dix francs,* ce qui correspond, tant en abonnements nouveaux qu'en réabonnements, au chiffre de *sept mille quatre-vingt-quatorze* prisonniers.

Les Orphelins de la Guerre *(suite)* (1). — Maintenant que les lecteurs de la *Semaine religieuse* ont mieux compris l'importance capitale de l'Œuvre qui s'impose au zèle des catholiques : être une aide à la Veuve, une protection et une lumière à l'Orphelin de la Guerre, il est utile de connaître et d'étudier les principales œuvres catholiques qui se dévouent, à cet apostolat urgent et à cette fonction de charité chrétienne.

Notre attention va se porter sur quatre de ces œuvres : *l'adoption familiale des Orphelins de la Guerre, les familles des Morts pour la Patrie, le Placement familial,* et enfin *l'œuvre des Veuves et des Orphelins de la Guerre.*

---

(1) Voir *Semaine religieuse,* 9 et 30 Juillet, 13 et 20 Août.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

1° L'adoption familiale des Orphelins de la Guerre. — C'est une touchante inspiration du *Noël* et des *Noëlistes*, qui comptent 250 comités locaux, avec un conseil dans le local de la *Croix*, à Paris, 5 rue Bayard.

« Dès le début de la guerre, les *Noëlistes* avaient pensé aux nouveaux-nés des soldats, en souvenir du Divin Enfant de Bethléem « enveloppé de langes » ; et elles avaient confectionné des layettes. Au mois de Mars 1915, environ 2000 layettes avaient été distribuées soit par les Noëlistes isolées directement ou par l'intermédiaire du *Noël*.

» Ayant vêtu les enfants, on voulut les suivre, les aider à vivre, prévoir leur avenir. Ainsi naquit l'œuvre.

» Elle se propose de secourir *les Orphelins de la Guerre* non dans les orphelinats ou autres institutions, mais dans leur propre famille. Elle s'intéresse, de préférence, aux familles de plus de trois enfants.

» Elle donne pour l'adopté une pension annuelle de 200 francs, transmise par *l'intermédiaire du curé* de la paroisse de l'adopté... Dans la mesure que lui permettent ses ressources, l'adoption est faite jusqu'à la quatorzième année ; elle peut être prorogée, notamment si l'adopté manifeste une *vocation sacerdotale*. »

L'adoption familiale des Orphelins atteint son but d'une double manière : 1° l'adoption sur place par des *Noëlistes*, membres de groupes locaux, ou isolés ; 2° l'adoption par l'intermédiaire du *Noël*, et de son Conseil Central.

La pension de l'adopté n'est renouvelée annuellement que si le curé juge que l'adopté en a encore besoin ou le mérite.

L'Œuvre alimente ses ressources de trois manières : 1° par des souscriptions permanentes dans le *Noël* et dans la *Croix* « pour les Orphelins de la Guerre. » On est *fondateur* en versant d'avance pour un adopté la somme totale de 2.500 francs : *parrain* ou *marraine*, par un versement annuel de 200 francs ; *bienfaiteur*, par un versement annuel de 100 francs ; *souscripteur*, par un versement si minime soit-il ;

2° Par les *Carnets-Noël*. Ces petits carnets contiennent vingt feuillets présentant chacun 100 carrés de 10 centimes. Dans un comité local, chaque jeune fille peut se charger annuellement d'un feuillet dont elle place les 100 carrés, soit 10 francs. Les 20 feuillets donnent 200 francs ;

3° Par des *Coffrets Noël*, sorte de tire-lire où, à la prière du soir, on dépose 10 centimes. Six Noëlistes, à ce taux, procurent par an 219 francs.

Notre diocèse compte un certain nombre d'abonnées du *Noël*. Peut-être, dans certaines villes, forment-elles des Comités. Sous la direction de leurs prêtres, elles deviendront de zélées propagandistes de l'*Adoption familiale*, se dévouant aux Orphelins de la Guerre dans notre région.

A. R.

(A suivre.)

L'Union Catholique diocésaine, *sous l'inspiration de Monseigneur l'Evêque, se préoccupe, en ce moment, du sort des* Veuves *et* Orphelins *de la Guerre, ainsi que des* Mutilés *qui se trouveront sans emploi et sans ressources suffisantes, une fois la paix conclue.*

Elle demande, en conséquence, à MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien, dès aujourd'hui, s'intéresser à ces questions, faire et tenir à jour un relevé exact de ces victimes de la guerre.

En ce qui concerne les Veuves et les Orphelins, *les enterrements et services funèbres célébrés dans leurs paroisses leur fourniront les premiers éléments de l'état à dresser, et ils le compléteront en s'informant de la situation de famille des morts, du nombre des enfants qu'ils laissent, etc.*

Pour les Mutilés, *ils auront soin de ne pas se contenter de prendre seulement les noms et adresses, mais de donner sur leur genre de blessure, leur situation, leurs aptitudes, etc., tous les renseignements utiles.*

Ils feront bien d'intéresser à leur enquête les membres de l'Union Catholique, surtout ceux de leurs comités que la guerre n'aurait pas mobilisés. Ils pourront aussi se faire aider des grands élèves de nos collèges ecclésiastiques, qui ont été invités à se mettre pour cela à leur disposition.

Dans quelque temps, la Direction diocésaine leur demandera de fournir les listes qu'ils auront préparées.

Pour les jeunes filles sans ressources des régions envahies. — Le 23 Mars dernier, fut fondée, à Paris, sous la présidence d'honneur de la comtesse Albert de Mun et le patronage des plus hautes notabilités, parmi lesquelles la duchesse d'Ursel, la comtesse de Chérisey, Mme Noblemaire, Mme de Laubespin, et de MM. de Nalèche, Firmin-Didot, comte Fleury, etc., etc., une œuvre intéressante entre toutes, le « Sou de la Jeune Fille », dont le but éminemment touchant est de venir en aide à toutes les jeunes filles éprouvées que la guerre a plongées dans la plus profonde détresse. L'appel adressé à toutes les jeunes filles de France et auquel toutes, nous en sommes persuadés, auront à cœur de répondre en faveur de leurs sœurs malheureuses, est basé sur la cotisation d'un sou minimum par semaine, toute somme supérieure étant acceptée avec reconnaissance.

Il n'y aura pas de ville, de village de France qui ne se fera un honneur d'avoir une jeune fille possédant un carnet de bons servant à recueillir des souscriptions.

Le Comité de direction est ainsi composé : présidente, Mme A. Raymond ; vice-présidente, Mlle Y. Firmin-Didot ; secrétaire général, M. Van Wrefelghem ; secrétaire-trésorier, M. L. Delamarre.

Dès le 20 Avril, la Section des Jeunes Filles de la Ligue patriotique des Françaises est entrée en rapports avec le Comité du « Sou de la Jeune Fille » pour la région de Cornouailles. De nombreuses jeunes filles ont déjà souscrit ; *Mlle Bigot, rue Vis, Quimper,*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

qui a accepté d'être secrétaire-trésorière, a déjà fait des envois à Paris. Toutes celles qui voudront participer à l'Œuvre, pourront lui adresser leurs demandes de carnets (100 souscriptions), de listes (10 souscriptions) ou leurs offrandes personnelles.

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

11 Août 1915. — Il me tardait vraiment de vous écrire..... Malheureusement, quand je voulais me mettre « plume en main », comme un bon soldat qui connaît son style épistolaire, on nous a brusquement fait mettre sac au dos, pour venir de la Creuse en Seine-et-Oise, à travers mille embarras de départ et d'arrivée, sans parler de ceux de la route durement essuyés dans un compartiment de quatrième classe. Enfin, nous voici à peu près hors de tracas et à peu près installés sur les bords de la Seine !

Dans ces prés fleuris
Qu'arrose la Seine...

Pardonnez cette puérile réminiscence ! Heureusement que les prés fleuris de Madame Deshouillères se sont mués pour nous en villas superbes. C'est moins poétique mais plus confortable. Nous sommes cantonnés dans de magnifiques propriétés...

L'essai de retraite dont je parlais à Monseigneur dans ma dernière lettre a pleinement réussi. Nous n'avons pas eu tout le monde, bien entendu, mais c'est quelque chose, je crois, d'avoir groupé, chaque soir, 400 soldats attentifs. Sur ce nombre, si quelques-uns ne se sont pas confessés, ce n'est pas de leur faute (ils me l'ont dit). Ils en ont été empêchés par l'annonce d'un départ imprévu et les complications de service qui en ont résulté.

Naturellement, nous n'avons voulu occuper les soldats qu'aux seules heures de loisir laissées aux soldats par les règlements militaires. Mais comme ces heures sont très rares, il a fallu s'en accommoder et faire marcher nos exercices en ordre dispersé et, tout en utilisant bien chaque moment, procéder par bonds, en laissant parfois de longs intervalles inusités entre les exercices, et bien des vides dans le programme ordinaire des sermons. Mais dans ces vides et ces longs intervalles, le bon Dieu a su, malgré tout, faire circuler un si large courant de grâces pour ses chers soldats bretons, que nous en avons été nous-mêmes surpris, mon collègue et moi ; si bien qu'à de certains moments, notre retraite a pris des allures de petite mission. Dieu soit béni et sainte Anne aussi !

Y. L.

12 Août. — Le mercredi 21 Juillet, je quittai Toulon, sur le paquebot *France*, des Transports Maritimes. A bord se trouvaient également quelques officiers de terre et de mer et un détachement de volontaires...

La mer nous fut propice et nous n'eûmes aucune alerte de

sous-marin durant la traversée. Une nuit cependant, vers une heure du matin, tout le monde fut réveillé par un coup de canon et le stoppage brusque du navire. Un peu d'émoi se manifeste parmi les hommes du détachement, vite calmé, d'ailleurs. C'était un torpilleur qui venait nous arraisonner et qui nous laissa ensuite repartir, après nous avoir fait modifier légèrement notre route...

C'était le dimanche matin. Jusque là, j'avais pu dire la messe dans ma cabine. Un séminariste-soldat de Clermont-Ferrand me la servait. Mais pour ce jour, j'avais demandé de célébrer sur la dunette arrière du navire. La permission me fut gracieusement accordée, et le commandant me fit même installer une chapelle avec des voiles et des drapeaux. Tous les officiers assistèrent au Saint Sacrifice et environ 300 hommes du détachement. Je leur adressai quelques mots : une vingtaine de soldats communièrent et, dans l'après-midi, j'entendis encore environ cinquante confessions. Le lendemain matin, nous étions devant l'île de Lemnos ; je célébrai une dernière fois la messe à bord et je communiai ceux qui s'étaient confessés la veille.

.... J'ai quitté le paquebot *France*. Nous sommes dans la rade de Moudros. Le ciel est d'un bleu éblouissant. Le soleil darde sur une mer d'huile ses rayons de feu. Devant nous, c'est une véritable forêt de mâts. La rade est couverte de navires de toutes espèces : navires de guerre anglais et français, transports de troupes, navires-hôpitaux, gros « cargos » pour les munitions et les approvisionnements, chalutiers, dragueurs de mines, etc., etc... Tout cela fait bon ménage dans l'hospitalière baie de Moudros. Sur la plage, on aperçoit les tentes des différents campements, les baraquements de l'intendance et des hôpitaux. Un peu en arrière, sont les maisons du village et, plus haut, se dresse, assez coquette et grande, l'église orthodoxe. Il n'y a pas, semble-t-il, la moindre végétation : de quelque côté que se portent les regards, on ne voit qu'un poudroiement grisâtre qui monte avec les collines entourant la rade...

Je suis aumônier de la 1re division de l'escadre des Dardanelles...

Chaque dimanche, je célèbre deux messes, à tour de rôle, sur chacun des navires. Je fais chaque fois un petit prône...

Lundi, nous sommes allés bombarder la côte d'Asie entre Koum-Kalé et Yeni-Seihr. Il y avait là, derrière le « tombeau de Patrocle », deux batteries qui gênaient fort nos troupes de Seddul-Bahr, à la pointe du cap Hellès. Le *Saint-Louis* leur a envoyé une centaine de « pruneaux » de 305 et de 140. Résultat : trois canons sur quatre démolis et deux gros mortiers réduits au silence. « Nous » avons reçu les félicitations du général Bailloud. Les Turcs n'ont pas répondu à notre tir...

Par ailleurs, nous apprenons que nos amis, les Anglais, ont réussi leur débarquement au Nord de Gaba-Tépé, qu'ils ont pris une crête importante et qu'ils menacent sérieusement le ravitaillement turc par Maïtos. Si cela pouvait être, l'armée turque qui tient encore Kritia et Achi-Baba serait coupée et notre situation deviendrait brillante !

L. B.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

16 Août 1915. — Tout en étant au front, à quelques kilomètres des tranchées, nous supportons, sans trop de difficultés, les fatigues de la campagne. Ce qui nous y aide le plus, c'est le bonheur que nous avons d'offrir, chaque matin, le saint sacrifice de la messe.

Nous n'avons guère occasion d'exercer notre ministère ; les blessés sont rares dans notre secteur, très calme depuis plusieurs mois. MM. les Aumôniers divisionnaires, au nom de Son Em. le Cardinal-Archevêque de Reims, organisent des réunions sacerdotales, où se rencontrent les trente ou trente-cinq confrères de la formation ; il y en a du Nord, du Midi, et surtout de l'Ouest.

Nos occupations sont très variées ; deux jours sur trois se passent en forêt, à exécuter divers travaux du génie, tels que gabions, claies, pieux pour fils de fer barbelé. Nos mains inexpérimentées ont acquis, peu à peu, une dextérité qui nous surprend.

Le soir, nous faisons, en automobiles, la relève des blessés, ou plutôt, des malades, dans les différents postes de secours, et nous les conduisons aux ambulances.

Le dimanche, nous sommes libres ; nous avons notre grand' messe, en plein air, et notre réunion du soir ; les offices sont bien suivis par la troupe.

Y. R.

Bibliographie bretonne.

Le quatrième Congrès Marial Breton, tenu au Folgoat en l'honneur de Marie, Mère de grâce, les 4, 5 et 6 Septembre 1913. Editeur, Arsène de Kerangal, 18, rue des Boucheries, Quimper, un vol. grand in-octavo de 482 pages (1).

C'est en savourant à loisir les pages si riches et si variées de ce magnifique volume que l'on se rend bien compte de l'importance des travaux présentés au Congrès du Folgoat, en Septembre 1913.

L'image de la basilique gothique qui s'érige en frontispice du livre n'est pas là uniquement comme un ornement tout désigné pour des études consacrées à la gloire de la Mère de Dieu. Elle symbolise admirablement l'ouvrage lui-même. On se plaît à penser qu'une équipe de travailleurs d'élite, exclusivement composée de Bretons, selon le vœu des organisateurs de ces Congrès, MM. les chanoines Buléon et Le Garrec, s'est appliquée à bâtir en l'honneur de Marie, Mère de Grâce, un autre monument qui eût toute la solidité, toute la richesse d'ornementation et tout le fini des détails du premier.

L'édifice est solidement assis sur les travaux remarquables où les titres de Marie sont étudiés à la lumière de l'Ecriture, de la

(1) En vente : à Quimper, librairies J. Salaün, rue Saint-François, et Guivarch, rue Kéréon, 54 ; à Brest, librairie Derrien. — Le volume, pris à la librairie, 6 francs.

Tradition et de la Liturgie. La Maternité de Grâce en Marie, se dégage dans une parfaite clarté de tous ces témoignages qui, l'ayant montrée collaborant avec son divin Fils à l'acquisition des grâces surnaturelles, la veulent aussi admise à participer à l'application actuelle des mérites acquis par le sacrifice du Calvaire.

Comment la piété chrétienne a-t-elle, comme par un filial instinct qui la guidait dans ses hommages, manifesté sa croyance à cette maternité de Marie ? Ce ne sont pas les pages les moins attachantes et les moins curieuses du livre, celles qui la montrent multipliant à l'infini les chapelles, les autels, les vitraux, les sculptures, les dévotions en l'honneur de la Vierge, Mère de Grâce.

Le quatrième Congrès Marial Breton, tel qu'il revit dans ce volume, a été, de toute évidence, une magnifique contribution à l'œuvre de glorification de Marie entreprise par les organisateurs de ces assises originales. Doctrine, érudition, traditions locales, art typographique, poésie même, tout concourt à la réalisation de la devise empruntée au bienheureux de Montfort et que le Congrès a fait sienne : « *Dieu veut que sa sainte Mère soit à présent plus connue, plus aimée, plus honorée qu'elle n'a jamais été* ».

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Mort du cardinal Serafino Vanutelli.** — Le cardinal Serafino Vanutelli, doyen du Sacré Collège, est mort pendant la nuit du 18 au 19 Août courant.

Le cardinal était né à Genazzano, diocèse de Palestrina, le 26 Novembre 1834. Ordonné prêtre le 23 Décembre 1860 par le cardinal Patrizi, il commença par enseigner le droit au Séminaire romain et la théologie au Séminaire du Vatican. Après quelques années d'enseignement remarquable, il entra dans la diplomatie pontificale. Il fut auditeur de la nonciature de Mexico, puis de Munich, d'où il fut envoyé comme délégué apostolique auprès des gouvernements de l'Equateur, de la Colombie, du Pérou et de l'Amérique centrale. Il devint ensuite nonce à Bruxelles (Mars 1875) jusqu'au jour où les relations ayant été rompues, en 1879, par suite du sectarisme des « libéraux » de Frère-Orban, il fut nommé, en 1880, nonce à Vienne. Le pape Léon XIII le créa cardinal-prêtre le 14 Mars 1887, avec le titre de Sainte-Sabine, le nouveau cardinal opta ensuite, en 1889, pour le titre de Saint-Jérôme des Esclavons.

Le cardinal Serafino quittant la diplomatie, où son influence avait été remarquée, fut nommé archevêque de Bologne le 16 Janvier 1893. Il opta la même année pour l'évêché suburbain de Frascati, et en 1903 pour celui de Porto et Sainte-Rufine.

Le cardinal a été secrétaire du Saint-Office du 16 Janvier 1903 au 31 Décembre 1908 ; il avait été nommé grand Pénitencier le

Archives diocésaine Quimper et Léon

20 Novembre 1899. Membre de la plupart des Congrégations romaines, il était de la Commission pontificale pour la codification du Droit romain.

Depuis la mort du cardinal Oreglia, il était devenu le doyen du Sacré-Collège, et, à ce titre avait depuis le Consistoire du 25 Mai 1914, l'évêché d'Ostie.

Le cardinal avait reçu, l'an dernier, de S. S. Benoît XV, une lettre d'une exquise délicatesse pour le féliciter du 80e anniversaire de sa naissance.

L'échange des prisonniers civils. — Le correspondant romain de *la Croix* télégraphie :

« Le 17 Mars dernier, dit une note officielle de l'*Osservatore Romano*, nous annoncions la généreuse initiative du Saint-Père pour l'échange, entre puissances belligérantes, des détenus civils inhabiles au service militaire, sans limite d'âge, et nous mentionnions en particulier les difficultés surgies à cet égard entre l'Allemagne et l'Angleterre, et heureusement résolues, grâce à l'intervention de Sa Sainteté. Un nouvel obstacle, toutefois, empêcha ensuite l'exécution de l'accord obtenu, car le gouvernement impérial allemand déclara qu'il suspendait son assentiment, déjà donné à ce propos, tant que le gouvernement de Sa Majesté britannique n'aurait point traité en prisonniers de guerre les commandants et les équipages des sous-marins allemands.

» Cet obstacle fut écarté après diverses péripéties : le gouvernement anglais consentit, en effet, à traiter les commandants et équipages des sous-marins comme les autres prisonniers de guerre, et le gouvernement allemand consentit, de son côté, à rendre à tous les officiers anglais prisonniers le traitement qu'ils avaient antérieurement.

» Le Saint-Siège s'empressa alors de renouveler auprès du gouvernement allemand ses instances afin que, sans retard, fût effectué l'accord déjà convenu. Le ministre de Prusse auprès du Saint-Siège, notifiait de fait, par télégramme de Lugano, daté du 3 Août, la réponse favorable de son gouvernement à l'éminentissime cardinal secrétaire d'Etat, lequel, en ayant à son tour donné communication à M. le ministre d'Angleterre, en a reçu, le 12 courant, une note exprimant les vifs remerciements de Sa Majesté britannique pour l'action humanitaire et efficace de Sa Sainteté. »

***

Remerciments de l'Angleterre. — Le Pape a reçu, le 17 Août au matin, sir Henry Howard, ministre plénipotentiaire de Grande-Bretagne, qui lui a fait part de la haute satisfaction du roi d'Angleterre pour les résultats de l'intervention du Saint-Siège dans l'échange des prisonniers civils en Allemagne et en Angleterre.

L'Evêque de Metz et les statues de Jeanne d'Arc. — On n'a pas oublié l'émotion produite en France par une information d'origine allemande qui attribuait à l'Evêque de Metz, Mgr Benzler, une décision proscrivant les statues de Jeanne d'Arc introduites dans les églises de son diocèse. Une lettre adressée au sénateur Fabre par Mgr Pelt, vicaire général de Metz, vient de mettre au point cette information. Voici le passage essentiel de cette lettre :

« Jeanne d'Arc n'étant pas encore une sainte canonisée, mais seulement Bienheureuse, ne peut être honorée d'un culte public qu'à la suite d'un indult de Rome autorisant ce culte dans une église ou un diocèse. En vue d'obtenir cette autorisation, Mgr Benzler, en date du 18 Février 1913, demanda à la Sacrée Congrégation des Rites de pouvoir insérer dans le calendrier diocésain la fête de la Bienheureuse au 30 Mai, ainsi que celle du bienheureux Vianney au 9 Août. Cette permission ne fut pas accordée, la Congrégation s'en tenant à la règle tracée par Pie X dans la Bulle *Divino afflatu*, du 1er Novembre 1911, d'après laquelle il ne faut admettre dans le calendrier propre à un diocèse que les Saints ou les Bienheureux ayant une relation spéciale avec ce diocèse. (Tit. II, n. 2)

» .... C'est ainsi qu'il n'y a pas eu d'images ou de statues de Jeanne d'Arc exposées dans les églises du diocèse.

» Depuis que la guerre a éclaté, Mgr Benzler, ayant appris de source certaine que la violation de la loi de l'Eglise, en ce qui concerne le culte public de Jeanne d'Arc aurait pour le clergé et les fidèles de très graves inconvénients au point de vue politique, et voulant empêcher surtout que dans l'une ou l'autre paroisse on ne plaçât une image de Jeanne d'Arc sur les reposoirs de la Fête-Dieu, adressa, le 20 Avril 1915, une note confidentielle au clergé pour le prévenir que dans les circonstances actuelles le culte public rendu à la Bienheureuse Jeanne d'Arc serait exploité en un sens politique et l'engager à s'en tenir à cet égard aux prescriptions liturgiques bien connues. Cette note, complètement dénaturée par la presse, a donné lieu aux attaques violentes et injustes dirigées contre Mgr Benzler.

» La vérité est donc celle-ci : 1° l'Evêque de Metz, loin d'être hostile au culte de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, en a demandé l'introduction dans son diocèse, mais n'y a pas été autorisé par la Sacrée Congrégation des Rites ; 2° il n'a pas, « fulminé l'interdit contre Jeanne d'Arc », mais seulement rappelé les lois de l'Eglise réglant la matière ; 3° il n'a fait enlever aucune image ou statue de la Bienheureuse des églises de son diocèse, vu qu'il ne s'en trouvait pas ; il a simplement donné à son clergé un avis dicté par la prudence et en tout conforme aux prescriptions de l'Eglise. »

Seul Fabriqué à CHATELGUYON
LAXATIF MIRATON
Toutes PHARMACIES-LA BOITE 2 FCS
Echantillon gratuit 9 rue Aubert (PARIS)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

S. S. BENOIT XV

Au moment où le Saint-Père est violemment attaqué par les ennemis de l'Eglise, les catholiques auront à l'honneur de souscrire à la magnifique estampe représentant S. S. Benoît XV, dessin très expressif et très artistique d'*Albert Chazelle*.

Toutes les épreuves qui mesurent 0.65 × 0.50 sont tirées directement sur l'œuvre originale de l'artiste et signées à la main par lui.

A titre de *Prime*, nos lecteurs pourront se la procurer, en se réclamant du journal moyennant 2 fr. 50 franco. Adresser bon ou mandat à la Société de Publicité Religieuse 6, place de la Bourse, Paris.

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | **Maison de Confiance.**

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3 rue Kéréon, QUIMPER. — **QUIMPER, 3, rue Kéréon.**

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1re marque. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — **QUIMPER** — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, **le BRÉVIAIRE grand *et* moyen,** *format Mame, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

TUBERCULEUX ANEMIQUES — CONVALESCENTS

Voulez-Vous GROSSIR de 5 KILOS par mois et GUERIR radicalement ? Ecr. : **Abbé SEBIRE, Enghien (S-O).**

UN PRETRE l'Abbé **HAMON**, possède le moyen radical de guerir : Diabète, Albumine, Reins, Cœur, Foie, Rhumatismes, Obésité, Maladies de la Peau et Bronches, du Sang, Ulcères variqueux, Estomac, Tuberculose, Anémie, Constipation, etc., etc. Aucun Régime. Rien que des *Plantes*. Notice gratis. — Écrire : **Abbé HAMON**, *Saint-Omer* (P.-de-C.).

Remise spéciale à MM. les membres du Clergé.

Le Gérant : **Ar. de Kerangal.**

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

80e Année. **Vendredi 3 Septembre 1915.** N° 36.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* L'or de la Défense nationale ; Enquête sur la France catholique aux armées et la France catholique chez elle ; Nominations.

II. Partie non officielle. — Apostolat de la Prière.

III. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Liturgie ; Nécrologie ; Avis de service ; Œuvre du « Pain du Prisonnier » ; La « Journée du Finistère » ; Le Pardon de Sainte-Anne la Palue ; N.-D. des Portes à Châteauneuf-du-Faou ; N.-D. du Folgoat ; Pardon de Bénodet ; Pardon de N.-D. de la Clarté ; Nos prêtres-soldats (suite).

IV. — Annonces et avis divers.

Rédaction et Administration, 3, place [illegible], Quimper. *Abonnement :* un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

Offices de la semaine.

Dimanche, 5 Septembre. — 15me Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoire de S. Laurent Justinien.

Lundi, 6. — De la férie. Vert.

Mardi, 7. — De la férie. Vert.

Mercredi, 8. — Nativité de la B. Vierge Marie. Double de 2e classe avec octave simple. Blanc.

Jeudi, 9. — S. Gorgone, Martyr. Simple. Rouge.

Vendredi, 10. — S. Nicolas de Tolentino, Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 11. — Office de la B. V. Marie. Simple. Blanc.

Dimanche, 12. — 16me Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Augustines de Pont-l'Abbé . .	du 1er au	8 Septembre.
Daoulas.	du 9 au 11	—
Landivisiau.	du 12 au 17	—

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. L'or de la Défense nationale. — La guerre, en se prolongeant, crée des nécessités nouvelles et fait naître des devoirs que tout bon Français doit s'efforcer de comprendre et tenir à honneur de pratiquer. En ce moment, par exemple, la France a besoin d'or. Elle en a besoin pour soutenir son crédit à l'étranger et pour y acheter, sans pertes considérables, les énormes quantités de vivres et de matériel, d'armes et de munitions, qui sont indispensables à la Défense nationale. Il est donc du devoir de chaque citoyen de remettre à la Banque de France, en échange de billets qui ont la même valeur et présentent la même sécurité, tout l'or qu'il peut avoir en sa possession. Nous demandons instamment aux fidèles de Notre diocèse de ne pas hésiter à remplir ce devoir patriotique, et Nous avons la ferme confiance qu'ils voudront répondre avec empressement à Notre appel.

Nous sommes, du reste, en mesure de leur annoncer que, prochainement, des agents spéciaux seront envoyés par la Banque de France dans les bourgs les plus importants pour faciliter l'échange des pièces d'or contre des billets de banque.

Puisque l'occasion se présente, Nous ajoutons ici un avertissement opportun. Il a été constaté que certaines personnes, croyant par là apporter quelque soulagement à des soldats prisonniers en Allemagne, ont dissimulé des pièces d'or dans les paquets de vivres ou de vêtements qu'elles leur expédiaient. C'est une pratique absolument détestable. Car cet or, qui est destiné aux prisonniers français, ne leur est jamais remis ; il tombe dans les caisses de l'Etat allemand, qui s'en servira pour continuer la guerre. Que chacun s'abstienne donc avec le plus grand soin de favoriser ainsi nos implacables ennemis.

MM. les Curés et Recteurs sont priés de lire en chaire, dimanche prochain, la note qui précède.

II. Enquête sur la France catholique aux armées et la France catholique chez elle. — Dès le début des hostilités, Nous avons instamment prié MM. les Curés et Recteurs de noter, sur le Registre paroissial, en même temps que les faits d'ordre militaire, tout ce qui intéressait l'organisation de la prière et de la charité dans chaque région. Une occasion se présente de coordonner les renseignements déjà recueillis, en répondant au questionnaire qui nous est adressé par le *Comité catholique de Propagande française à l'étranger*. Désireux de continuer son action, ce Comité se propose, en

effet, de montrer le renouveau religieux qui s'est produit, depuis le commencement de la guerre, soit au front, soit dans l'intérieur du pays. Les informations qu'il demande sont les suivantes :

1° S'est-il produit dans votre diocèse, au moment de la mobilisation, un mouvement religieux notable ? A-t-on remarqué un plus grand nombre de confessions et de communions, une assiduité plus constante et une affluence plus considérable aux cérémonies ordinaires ou extraordinaires organisées dans les églises ?

2° Ce mouvement s'est-il maintenu accentué ou affaibli au cours des mois suivants ? L'assistance aux offices et la pratique des sacrements, malgré le départ d'une partie de la population, se sont-elles affirmées en progrès ? Des exercices particuliers ont-ils été institués et poursuivis dans les paroisses à l'occasion de la guerre ?

3° S'est-il opéré un rapprochement réel et durable entre les autorités civiles, politiques et municipales et les représentants du pouvoir religieux ? Les populations indifférentes ont-elles témoigné plus de sympathie pour le clergé et pour la religion ? Des retours ont-ils été obtenus ?

4° Dans quelles proportions ? — toujours en tenant compte du départ des mobilisés — ce mouvement religieux a-t-il influé sur l'assistance aux retraites et prédications de Carême et surtout sur l'accomplissement des Pâques ? Il y aurait un intérêt majeur à posséder, sur ce dernier point, les renseignements les plus précis.

5° L'activité catholique s'est-elle manifestée d'une façon particulièrement intéressante dans l'organisation et le fonctionnement des œuvres de guerre ? Une collaboration s'est-elle produite sur ce terrain entre les éléments que séparaient naguère la politique antireligieuse ou les dissensions de partis ?

6° Est-il possible d'indiquer, sinon en termes précis, du moins d'une manière approximative, la part d'influence que les œuvres catholiques de toute nature — œuvres de formation, d'enseignement, de charité, de patronage, — ont eue sur le mouvement religieux provoqué par la guerre ?

Nous prions MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien grouper, sous ces différents chefs, les chiffres précis et les faits topiques qu'ils ont pu consigner.

Nous leur demandons, en même temps, de Nous aider à constituer le Livre d'Or du Clergé de Quimper et de Léon, en complétant et rectifiant, s'il y a lieu, la liste déjà parue dans la *Semaine religieuse*, des séminaristes et des prêtres qui ont été blessés, cités à l'ordre du jour ou décorés.

Tous ces renseignements devront être transmis, le plus promptement possible au Secrétariat de l'Evêché.

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur, ont été nommés :

Recteur de Trégarvan, M. Le Sann, vicaire à Comanna ;

Vicaire à Comanna, M. Kervran, instituteur au Conquet.

Auxiliaires : à Briec : M. Le Goff, vicaire à Lampaul-Guimiliau ;
à Brasparts : M. Alain, vicaire à Quéménéven ;
à Loctudy : M. Mazé, vicaire à Saint-Thois.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

Intention générale pour le mois de Septembre : LES MÉDECINS CHRÉTIENS.

Dans une société matérialiste, qui ne croit plus aux réalités invisibles, le médecin gagne en estime tout ce que le prêtre perd. Il fut un temps où on les opposait volontiers. C'était faire injure aux médecins. Leur rôle ne se borne pas à maintenir et à relever la santé du corps. Comme le Divin Maître, ils doivent, en guérissant, consoler et fortifier les âmes et les rapprocher de Dieu. Beaucoup comprennent ainsi leur sublime mission et la remplissent avec une abnégation et un dévouement héroïques. Loin d'être l'adversaire du prêtre, ils sont son plus utile auxiliaire. Prions Dieu de multiplier parmi nous, auprès de nos blessés et de nos malades, ces bons Samaritains, messagers de la Bonté et de la Charité divines.

Résolution apostolique : Je prierai et me mortifierai pour que les médecins soient de plus en plus chrétiens.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 5 Septembre :* messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9 heures, grand'messe à 10 heures, messe à midi ; messe de communion pour les hommes à 7 heures.

Vêpres à 3 heures, prières pour le temps de la guerre.

A 8 heures, réunion des confréries du Rosaire et du Scapulaire ; chapelet, procession, bénédiction.

Mercredi 8 : fête de la Nativité de la Sainte Vierge ; offices comme le dimanche, moins la messe de 9 heures et la messe de midi.

Jeudi 9 : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction.

Vendredi 10 : confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *1er vendredi du mois :* 8 heures du soir, réunion générale. Les hommes sont spécialement convoqués. Instruction, bénédiction du Saint-Sacrement.

Samedi 4 Septembre : 8 heures, messe de l'archiconfrérie de N.-D. des Victoires pour la Conversion des Pécheurs.

Dimanche 5 Septembre : messes à 5 h. 1/2, 7 h. 1/2, 9 heures et 11 h. 1/2. A 6 h. 1/2, réunion, messe et communion générale des jeunes filles associées du Sacré Cœur. La grand'messe à 10 heures. — Après vêpres, réunion de l'archiconfrérie de N.-D. des Victoires ; procession, recommandations, quêtes, prières pour la France, Salut.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Mercredi 8 Septembre : fête de la Nativité de la B. Vierge Marie ; messe à 5 h. 1/2, à 7 heures, grand messe à 8 heures. — Le soir, à 8 heures, réunion à l'église.

Tous les soirs : à 8 heures, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche 5 Septembre :* réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, messe, instruction et bénédiction du T. S.-Sacrement.

Liturgie. — Il peut se faire que, du 9 au 14 Septembre, l'on ait à dire la messe votive de la Sainte-Vierge. La *Semaine religieuse* croit bon de rappeler la décision de la S. C. R. à ce sujet (7 Août 1914, ad II) :

« Si infra Octavam simplicem Nativitatis B. Mariæ Virginis dicenda sit Missa votiva ejusdem B. Mariæ Virginis, *legatur Missa ut in Festo Nativitatis B. Mariæ Virg., cum* GLORIA *sed sine* CREDO, non vero Missa votiva de Pentecoste ad Adventum. »

La messe doit être dite comme l'*Ordo* l'indique pour le 11 Septembre de cette année, avec 2e et 3e oraisons que requerront les offices occurrents, comme d'ordinaire.

Nécrologie. — M. PENNEC, YVES-MARIE, *Recteur de Trégarvan.* — Subitement frappé de congestion, M. Pennec est mort, comme la *Semaine* l'a annoncé, le mardi 24 Août. Il avait 49 ans. Né le 14 Janvier 1866, au Mougau, en Commana, d'une famille foncièrement chrétienne, il avait été ordonné le 10 Août 1890. Le 20 Février suivant, il était nommé vicaire à La Feuillée, où cinq années d'un ministère actif et utile ont laissé de lui un excellent souvenir. En 1896, il devenait vicaire de l'importante paroisse de Bannalec. Il s'y dépensa près de quatorze ans, puis il fut désigné, au commencement de 1910, pour le rectorat de l'Ile-Tudy. Son tempérament de terrien ne parut pas s'adapter facilement aux habitudes de cette population maritime. Le poste de Trégarvan qu'il occupait depuis deux ans convenait mieux à ses goûts et à son genre d'apostolat. Il n'aura fait qu'y passer. Il laisse à ses paroissiens et à ses nombreux amis le souvenir d'un prêtre aimable, pieux et zélé. Les derniers sacrements lui furent administrés par M. Le Sann, son successeur, qui se trouvait auprès de lui lorsque la mort est venue le prendre et remettre son âme aux mains de Dieu qu'il a servi d'un cœur fidèle et généreux.

R. I. P.

Avis de service. — Le service solennel pour le repos de l'âme de M. Pennec, recteur de Trégarvan, sera chanté à COMANNA, le *mardi 7 Septembre*, à 10 heures.

Union Catholique. — **Œuvre du « Pain du Prisonnier ».** — DONS DES PAROISSES : Saint-Thurien, 12 fr. ; Bannalec (7e versement), 5 ; Poullan, 30 ; Saint-Ségal (2e versement), 4 ; Bourg-Blanc, 4 ; M. le Recteur de Goulven (2e versement), 6. Total : 61 fr. — Listes précédentes : 6.289 fr. — Total général : 6.350 fr.

Archives diocésaine[illegible]e Quimper et Léon

La « Journée du Finistère ». — M. le ministre de l'Intérieur a autorisé M. le Préfet à organiser une journée dite « du Finistère ». Cette manifestation est placée sous le patronage d'un Comité d'honneur qui comprend :

MM. les sénateurs et députés du département ; M. Thibon, préfet du Finistère ; Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon ; M. le vice-amiral Berryer, préfet maritime de Brest ; M. le général Roy, adjoint, dans le Finistère, au général commandant la XI^me^ région ; MM. les membres du Conseil général ; MM. les présidents des Conseils d'arrondissement ; MM. les maires des cinq chefs-lieux d'arrondissement, représentant les maires du département ; MM. les présidents des Chambres de commerce.

L'Œuvre, patronnée par un tel Comité, où se réalise véritablement l' « Union Sacrée », s'adresse à tous les habitants du Finistère.

Elle a pour but de recueillir les sommes indispensables à la création d'un centre de rééducation professionnelle, d'une colonie pour les blessés de la tuberculose et de subventionner toutes les œuvres départementales déjà existantes et s'occupant à un titre quelconque des victimes de la guerre.

La date de cette journée, sur laquelle nous aurons à revenir, a été fixée au dimanche 10 Octobre.

Le Pardon de Sainte-Anne la Palue. — C'est le roi des Pardons ; c'est toute la Bretagne avec son aspect si mélancolique, ses costumes si pittoresques, sa dévotion si profonde.

On ne saurait imaginer de spectacle plus enchanteur que celui de la Palue. D'un côté, la baie de Douarnenez tour à tour bordée de falaises abruptes et de plages sablonneuses, où l'on entend, comme en sourdine au fracas des flots, le son des cloches de la villes d'Is. De l'autre, entre les pentes dénudées du Menez-Hom et de Locronan, s'étend une vallée fertile, où les champs de blé noir, alternant avec les chaumes, sont coupés de haies vives et interrompus, ça et là, par des boqueteaux, derniers vestiges de la forêt de Porzaï.

La chapelle s'abrite, comme elle peut, dans un repli de la dune et, bien que récente, elle est déjà revêtue par le vent du large de la teinte grisâtre des rochers de la grève.

Comme au jour du Couronnement, les cérémonies se font en plein air, devant un merveilleux amphithéâtre, où s'étagent les costumes les plus variés de la Cornouaille ; car on vient à La Palue, de toute la presqu'île que découpent les pointes de Penmarc'h, du Raz du Sein et de Toulinguet. C'est ici que se rencontrent les derniers Celtes aux cheveux longs, aux larges braies. En dépit des objurgations de M. Pouchoux, ancien recteur, qui traitait les novateurs de « galériens », la mode a prévalu, justifiée peut-être par la suppression des galères.

Il n'y eut jamais autant de monde à Sainte-Anne, sauf en 1913, naturellement. Les hommes sont mobilisés, mais quelques permissionnaires ont profité de l'occasion pour venir au Pardon, et leur tunique « bleu d'horizon », défraîchie par le séjour aux tranchées, contraste étrangement avec la toilette toute pimpante des petits enfants. Dans le nombre, il m'a semblé reconnaître, à leurs insignes, deux aviateurs : ils contemplaient le magnifique aérodrome que forment, avec la lieue de grève, les croupes arrondies des collines environnantes.

Malgré les fatigues de la moisson et l'incertitude du temps, les pèlerins ont afflué, dès la veille. Aux premières heures du jour, ils font leurs dévotions, passent au-dessous de la statue couronnée et processionnent, parfois pieds nus, autour de la chapelle.

A la grand'messe, célébrée par M. le chanoine Corre, recteur de Saint-Mathieu, les chants liturgiques sont admirablement exécutés, sous l'infatigable direction de MM. Havas et Kernéis, qui s'efforcent de suppléer à l'insuffisance du chœur des hommes. M. Carval, recteur de Plogonnec, commente, de façon pieuse et touchante, la célèbre Antienne plus actuelle que jamais : *O Mater Patriæ...*

En termes délicats, M. le Recteur de Plonévez-Porzay avait remercié Mgr Duparc de venir si souvent « pardonner » avec ses diocésains, et nous sommes heureux de reproduire la touchante et réconfortante allocution prononcée par le fidèle dévot à sainte Anne qu'est notre Evêque vénéré.

MES FRÈRES,

C'est toujours la confiance que je viens vous prêcher.

Mais, est-il vraiment besoin que je vous la prêche ?

La guerre a beau être meurtrière, vos jeunes gens retournent au front sans hésiter, comme, sans hésiter, tous les jours, vos pêcheurs retournent à la mer, même après les tempêtes qui font parmi vous tant de veuves et d'orphelins.

Ils retournent à la mer pour gagner la vie de leurs familles, comme nos soldats retournent au front pour sauver la vie de la France.

Et sans doute, au front comme sur mer, les risques ne manquent pas. Pour un jour calme, il y a de longs jours d'orage. Jamais l'entière sécurité.

Heureusement, sur les flots comme dans les tranchées, Dieu règne. Et Dieu est un Père. Demandons-lui d'intervenir, comme Père et comme Maître, là-bas pour nous donner la victoire tout en ménageant le sang de nos braves, ici pour vous procurer, par le travail de la mer, les ressources nécessaires à la vie.

Ici comme là-bas, puisque Dieu est notre Maître, notre devoir est d'implorer le pardon pour nos fautes et pour celles de la France : d'organiser la prière aussi unanime et aussi constante que possible : d'aller par la communion nous remplir l'âme de la présence et de l'action de Notre Seigneur Jésus-Christ : de nous dévouer à l'accomplissement de nos devoirs d'état dans toute leur étendue ; et de mener une vie austère,

Archives diocésaine[redacted] Quimper et Léon

comme il convient aux âmes fortement saisies par la pensée des sacrifices que peut exiger le salut du pays.

Là-bas comme ici, nous devons remercier : pour les grâces obtenues, pour les victoires remportées pendant l'année de guerre, pour l'union gardée entre les citoyens, pour les vertus souvent héroïques dont le Seigneur a permis que nous recommencions à donner l'exemple, pour la résolution qu'il nous inspire de ne jamais nous laisser abattre par l'épreuve, pour le ferme espoir qu'il entretient en nos âmes de conquérir par des succès définitifs la paix que nous souhaitons.

C'est à sainte Anne, notre patronne, que nous confions nos repentirs, nos espoirs, nos prières, car nous savons que sa prière à elle, qui, pendant sa vie, s'est prolongée sans défaillance, durant de longues années, pour obtenir enfin très tard la naissance de la Vierge Immaculée, Mère du Sauveur, qui devait être la plus grande des grâces après celle de l'Incarnation, nous savons que cette prière, immense alors dans son résultat, est aujourd'hui une prière aussi puissante et qu'elle est faite pour nous, et qu'elle est incessante, pareille auprès de Dieu au mouvement des flots qui ne se lassent pas d'accourir du large pour baigner nos côtes bretonnes, et que, sortant d'un cœur toujours maternel et fort, cette prière assiège efficacement et sans répit le Sacré Cœur pour l'intéresser aux épreuves de la France comme à nos peines de famille.

Nous ne savons pas pourquoi le bon Dieu nous fait attendre si longtemps les grâces que nous demandons.

Assurément, ce n'est pas la faiblesse des prières de sainte Anne qui en peut être la cause. Serait-ce la faiblesse des nôtres?

Faisons crédit à Dieu. Ne nous fait-il pas lui-même crédit? Depuis combien d'années n'attend-il pas de nous la plénitude du repentir et la participation officielle de la nation aux actes expiatoires que réclame notre foi ? Notre lenteur à lui répondre ne l'empêche pas de nous soutenir dans nos combats quotidiens. Il tient compte des sacrifices consentis et des vertus pratiquées par nous, et il nous accorde son secours divin, en le proportionnant à la durée, à l'ensemble et à l'ardeur de nos prières, ou plutôt en dépassant de beaucoup cette proportion, à laquelle son cœur de Père ne se résignera jamais.

N'oubliez pas, d'ailleurs, que Dieu, ordinairement, prépare longuement les grâces de choix qu'il réserve aux peuples appelés plus spécialement à servir son Eglise. Longuement, il a préparé la vocation de la France ; longuement, chacun des grands faits de notre histoire : le baptême de Clovis, le couronnement de Charlemagne, l'héroïsme des Croisades, le règne de saint Louis, le miracle de Jeanne d'Arc, le règne de Louis XIV et le grand siècle chrétien, le rétablissement du culte, après la Révolution, dans une auréole de gloire militaire sans précédent. Tout cela s'est préparé lentement.

Lentement aujourd'hui, parce qu'il veut, je pense, que le

résultat soit ample, et profond, et durable, et qu'il entend refaire à la nation une âme plus virile et plus haute, Dieu, — tout en regardant la guerre comme un fléau et en condamnant les monstrueuses injustices qui l'ont déchaînée et qui la souillent, — s'attache, à travers nos souffrances et nos exploits, à travers les crimes et les manœuvres redoutables de nos ennemis, à faire, lentement et sûrement, son œuvre à lui, qui est toujours une œuvre d'ordre, de justice, et de sainteté, une œuvre qui doit aboutir, si nous n'y mettons pas obstacle, à sa gloire et à notre salut.

Car Dieu est avec nous, mes Frères. Il est avec le Pape prêchant la paix dans la reconnaissance des droits et des justes aspirations des peuples. Il est avec votre évêque et vos prêtres vous convoquant à la prière. Il est aussi avec la France vous appelant à la défendre, et il est avec vos fils, pour leur apprendre à sanctifier la guerre, à la faire courageusement jusqu'au bout, à purifier leurs âmes, à rectifier leurs idées, à former des résolutions d'avenir plus sages au milieu des dangers qui les assaillent, et à sauver aujourd'hui la Patrie, pour aider demain à l'organiser chrétiennement, en vue des difficultés et des détresses que verra surgir le temps de paix.

Dieu me préserve donc de détourner vos âmes de la pensée de la victoire. La victoire est certaine, quoiqu'elle soit lente à venir. Mais je vous exhorte à penser aussi, dès maintenant, au lendemain de la victoire; à l'heure où la France renaissante devra retrouver, comme votre Océan après l'orage, l'équilibre de ses forces, dans l'union de tous ses fils, sous la bénédiction de Dieu. Les bons citoyens auront à faire là une œuvre immense. Fasse le Ciel que tous y apportent une âme égale à celle des combattants dont nous sommes fiers, une âme droite, dévouée, religieuse, qui mette les vrais intérêts de la Patrie au-dessus des passions politiques, des utopies sociales, et des haines sectaires.

Nous allons faire ensemble la procession solennelle de sainte Anne, sur ces dunes si souvent bénies par elle. Nous n'y porterons pas la statue couronnée. Nous attendrons pour le faire que reviennent vers nous les absents d'aujourd'hui, les vainqueurs de demain, qui, sur leurs glorieuses épaules, comme sur un pavois vivant, l'élèveront à travers vos rangs pressés, pour que leur hommage et le nôtre lui expriment la reconnaissance nationale.

Et, ce jour-là, pour les associer à notre joie, nous évoquerons nos morts, non seulement ceux de la Marne, de l'Aisne, de l'Oise, de la Somme, de l'Yser, des Vosges, ensevelis dans leur triomphe, mais aussi nos marins de l'Adriatique et des Dardanelles, et, avec eux, les premiers de nos morts, ceux de la Belgique, qui donnèrent à leurs compagnons d'infortune l'exemple du sacrifice dans toute son amertume et dans toute sa beauté.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Accordons-leur, dès aujourd'hui, un souvenir fraternel. Ils ont été les gardiens de notre honneur et de nos droits. Ils sont tombés en catholiques et en Bretons pour le salut de la France. Notre prière pour eux hâtera, je l'espère, leur entrée au Ciel.

Leur mort n'affaiblira pas nos espérances patriotiques. Sur la tombe de nos morts, nous chantons la Résurrection. *Ego sum resurrectio et vita.* Dieu est leur vie. Qu'il soit aussi la vie de la France ! Et que, grâce à sainte Anne, cette vie, dans notre Bretagne surtout, soit plus active d'année en année, et multiplie parmi nous les hommes de cœur et les hommes de foi, les héros et les saints.

Grâce aux croix et bannières apportées par les paroisses voisines, la grande procession eut son éclat traditionnel. Elle fut contrariée, vers la fin, par un « grain » qui, sans nous faire presser le pas, jeta pourtant quelque trouble dans la magnifique théorie des femmes et des jeunes filles, couvertes de dentelles et de broderies, qui portaient les statues de la Vierge et de sa Mère.

Elles prendront leur revanche, l'année prochaine, avec nous tous, avec beaucoup d'autres encore, quand, au retour de la Victoire, les hommes de Plonévez porteront, triomphalement, autour de la Palue, la statue couronnée de notre insigne Libératrice *O Mater Patriæ...*

***

Chateauneuf-du-Faou. — **Pardon de Notre-Dame des Portes.** — Une question se posait, cette année : l'affluence à Notre-Dame des Portes serait-elle aussi considérable que les années précédentes ? La réponse a été que le concours des pèlerins, ou plutôt des pèlerines, s'est trouvé notoirement plus nombreux, et cela s'explique par la crise d'angoisses et de deuils que nous traversons et par le besoin que tous éprouvent de recourir à la protection de la Mère toute puissante et toute bienfaisante.

Déjà dès le samedi matin, le petit train familial de Rosporden-Plouescat, composé d'une unique voiture et de deux fourgons, recevait, avec complaisance dans ses flancs, une foule qu'on aurait pu s'étonner de les voir contenir, si l'on ne savait que la masse humaine est compressible à volonté. Personne, du reste, ne pensait à se plaindre de cette obstruction, car il était bon de donner au pèlerinage de piété son petit côté de pèlerinage de pénitence.

La messe de 10 heures, de cette veille de Pardon, fut déjà suivie par une belle assistance ; mais le vrai commencement de la fête, fut la procession partant de l'église paroissiale de Saint-Julien, pour aller chanter les premières vêpres à la chapelle de Notre-Dame. Admirable foule, toute pleine de piété, cierges votifs en grand nombre, mais au milieu desquels il faut une mention spéciale aux pèlerins et pèlerines s'acquittant d'un grand vœu. Ils sont venus pieds nus, en corps de chemise, chapelet en main, portant dévotement leur cierge, dont la flamme monte comme leurs cœurs vers leur divine bienfaitrice. Parfois les autres pèlerins, aux

rangs serrés, marcheront sur leurs pieds endoloris ; ils ne penseront pas trop à s'en plaindre, tant est profonde leur reconnaissance. Dans leur nombre, j'ai pu voir un brave et digne paroissien, père de famille, venu des tranchées, portant la cicatrice de la blessure que lui fit un terrible éclat d'obus à quelques millimètres de la tempe. Sa première visite, au retour, a été pour Notre-Dame des Portes, la deuxième pour son Curé, la troisième pour sa famille.

Aux vêpres, église comble et surabondance à l'extérieur, chant des grands tons des pardons, petit mot d'édification de M. le chanoine Abgrall ; limite fixée et imposée mathématiquement : huit minutes.

Mais ce qui prime tout en cette soirée, c'est la procession aux flambeaux, à 8 heures et demie. Elles sont belles à Lourdes, ces processions des lumières, elles y revêtent une vraie magnificence ; mais à Châteauneuf, on se sent davantage chez soi, en plus vraie intimité. Les maisons sont illuminées en l'honneur de la Patronne de la cité ; les habitants et les pèlerins forment le cortège lumineux à travers les vieilles rues et la longue avenue conduisant à Notre-Dame des Portes ; les deux cantiques populaires sont chantés par toutes les voix et de plein cœur ; et lorsque la procession s'est déversée dans la chapelle et que celle-ci est remplie et débordante, encore un petit *fervorino*, en français cette fois, eu égard à la *distinction de l'auditoire.*

Puis c'est le retour triomphal à l'église et, après le salut du Saint-Sacrement, le chant de la belle cantate du *Couronnement*, cantate tant aimée pour la beauté de sa musique et pour le souvenir du poète castelneuvien qui y a mis tout son cœur. Je me garde de donner des éloges aux exécutants et exécutantes ainsi qu'au virtuose médecin-major qui en a encore relevé la valeur par son admirable talent de violoniste ; cet éloge, je l'ai trouvé dans l'attitude et l'expression de la foule immense qui en savourait le charme.

Ensuite, ç'a été l'heure des confessions. Depuis 10 heures jusqu'à 2 heures du matin ; de 4 heures jusqu'à la grand'messe, les confessionnaux ont été assiégés ; des milliers d'absolutions sont venues purifier et fortifier des âmes, et dès la messe de trois heures jusqu'à la fin de la matinée des milliers de communions ont été distribuées, nourriture céleste et réconfort des cœurs affligés, aliment de résignation et gage d'espérance pour les âmes qui cherchent leur vraie vie dans leur union avec le divin Sauveur.

La grand'messe aura lieu à 10 heures et demie. Dès 9 heures, les rues de la ville, l'avenue d'accès et les abords de la chapelle présentent une physionomie pleine d'intérêt : ce sont les costumes de tous les cantons voisins ; ce sont quelques coiffes de Lorientaises, de Pont-Scorff, Quimperlé et Clohars-Carnoët. Quimper, Châteaulin, Brasparts et Pleyben ont fourni leur contingent, ainsi que le pays de Carhaix, Guiscriff, Roudouallec. Mais ce qui m'a frappé et charmé spécialement, c'est la dignité, la distinction, la noblesse des hommes, dans leur costume local auquel ils restent bien fidè-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les. A voir ces vestes de drap noir à la coupe correcte, ces amples plastrons et ces cols si blancs, empesés et repassés de façon impeccable, le tout porté avec tant d'aisance et de gravité, on sent survivre, à trois siècles de distance, la magnificence du siècle de Louis XIV et l'on se dit que l'âme bretonne s'est maintenue dans sa vieille fierté.

Les cloches sonnent le dernier son, la chapelle s'est remplie, tout le placitre est couvert de pardonneurs, la grand'messe est célébrée par M. le chanoine Abgrall, les *Kyrie* liturgiques, le *Gloria*, le *Credo* sont alternés par deux chœurs d'hommes et de chanteuses, chants emplissant la vaste chapelle et se répandant harmonieusement au dehors, pour mieux tenir au courant de la marche du sacrifice l'assistance extérieure. M. le chanoine Queinnec nous fait un sermon magistral, un vrai grand sermon de Pardon, où l'on reconnait toute l'éloquence du cœur et toute l'autorité d'un directeur de missions.

Pour ce qui est des vêpres, je ne puis que répéter les mêmes impressions que j'ai déjà notées ; mais ce que je n'ai pas le droit d'omettre, c'est de signaler une particularité qui a été pour moi et pour toute l'assistance une source d'émotion poignante. Le samedi soir, avant le retour de la procession aux flambeaux, et le dimanche à la fin des vêpres, M. le Curé a lu, du haut de la chaire, le premier jour en français et le deuxième en breton, une sorte de litanie, une série d'invocations à Notre-Dame des Portes, puisées dans les circonstances actuelles, et dans lesquelles chacun d'entre nous trouve une supplication particulière de son état d'âme ou de ses supplications personnelles :

Sur nos armées, rangées en un front de 600 kilomètres, face à l'envahisseur, pour défendre le sol de la France, ô Notre-Dame des Portes, veillez !

Et la foule répond :

O Notre-Dame des Portes, veillez !

Sur le cavalier, courant de toute la vitesse de sa monture, pour servir d'éclaireur ou pousser une charge contre l'adversaire, ô Notre-Dame des Portes, veillez ! — O Notre-Dame des Portes, veillez !

Sur le fantassin, avançant avec bravoure et combattant sans peur, pour repousser l'ennemi, ô Notre-Dame des Portes, veillez ! — O Notre-Dame des Portes, veillez !

Sur le fusilier-marin qui s'est montré si brave et qui s'est dévoué avec tant d'héroïsme pendant de si longs jours, pour faire un rempart à nos autres régiments, ô Notre-Dame des Portes, veillez ! — O Notre-Dame des Portes, veillez !

Sur le soldat dans les tranchées si patient, si endurant, exposé à tout instant aux surprises et aux projectiles meurtriers, ô Notre-Dame des Portes, veillez ! O Notre-Dame des Portes, veillez !

Sur la sentinelle avancée perdue dans la nuit, à deux pas de l'Allemand, à deux pas de la mort ô Notre-Dame des Portes, veillez ! — O Notre-Dame des Portes, veillez !

Sur l'artilleur dans sa batterie, point de mire des obus destructeurs, ô Notre-Dame des Portes, veillez ! — O Notre-Dame des Portes, veillez !

Sur l'aviateur volant au plus haut des airs pour déjouer les embûches de l'ennemi et éclairer l'action de nos troupes, ô Notre-Dame des Portes, veillez ! — O Notre-Dame des Portes, veillez !

Sur nos officiers, nos généraux qui dirigent, commandent nos vaillants soldats, et leur servent de pères, ô Notre-Dame des Portes, veillez ! — O Notre-Dame des Portes, veillez !

Sur nos matelots qui voient la mort sous leurs pieds, au-dessus de leurs têtes et tout autour de leurs vaisseaux, ô Notre-Dame des Portes, veillez ! — O Notre-Dame des Portes, veillez !

Sur les blessés et les mourants, gisant sur un champ de bataille, isolés, abandonnés, dans la nuit froide et obscure, ô Notre-Dame des Portes, veillez ! — O Notre-Dame des Portes, veillez !

Sur nos brancardiers, s'en allant héroïquement sous le feu de l'ennemi, pour rechercher et transporter leurs frères blessés, ô Notre-Dame des Portes, veillez ! — O Notre-Dame des Portes, veillez !

Sur les malades, dans les salles d'hôpitaux, amputés de leurs membres, ou dévorés par la fièvre, ô Notre-Dame des Portes, veillez ! — O Notre-Dame des Portes, veillez !

Sur les médecins, les infirmiers, les infirmières, les Sœurs de charité, vrais apôtres du dévouement, auprès des pauvres blessés et malades, ô Notre-Dame des Portes, veillez ! — O Notre-Dame des Portes, veillez !

Sur les mères, les femmes, les enfants, dont l'âme est dans la tristesse ou le deuil, pleurant un mort ou un absent, ô Notre-Dame des Portes, veillez ! — O Notre-Dame des Portes, veillez !

Sur la France entière, notre patrie si belle, pour la quelle se sacrifient ses enfants, afin qu'elle soit victorieuse, et qu'elle redevienne glorieuse et prospère, ô Notre-Dame des Portes, veillez ! — O Notre-Dame des Portes, veillez !

Notre-Dame du Folgoat. — *Les 6, 7 et 8 Septembre,* **triduum de prières**, au sanctuaire de N.-D. du Folgoat, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Duparc.

Le mercredi 8 : à 9 heures, réception des processions ; à 10 heures, grand'messe, chantée par M. le chanoine Kerboul, curé-doyen de Lannilis ; sermon breton, par M. le chanoine Breton, supérieur de Bon-Secours, Brest.

A 2 h. 1/2, procession, vêpres, allocution de Mgr l'Evêque, salut.

N. B. — Des trains supplémentaires, partant de Brest à 6 h. 20, 7 h. 30, 9 h. 10, et de Landerneau à 7 h. 10, sont mis à la disposition des pèlerins.

Pardon de Bénodet, *dimanche 5 Septembre.* — La veille, *samedi :* à 5 heures du soir, 1res vêpres suivies de la procession et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Dimanche : 1re messe (messe des pèlerins), à 5 heures ; 2e messe à 7 heures ; grand'messe à 10 heures ; — vêpres à 3 heures, suivies de la procession et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Combrit. — **Pardon de Notre-Dame de la Clarté.** — *Le samedi 11 Septembre,* à 2 h. 1/2 de l'après-midi, la procession

Archives diocésaines de Quimper et Léon

partira de l'église paroissiale pour se rendre à la chapelle de Notre-Dame de la Clarté. A l'arrivée à la chapelle, vêpres, procession et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Dimanche 12 : messes basses à 5, 6, 7 et 8 heures ; à 10 heures, grand'messe chantée par M. le chanoine Abgrall, aumônier de l'hôpital civil et militaire de Quimper ; sermon par M. Kerbaol, recteur de Guilvinec. — A 3 heures, vêpres solennelles, procession et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

N. B. — Une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, peut être gagnée (aux conditions ordinaires), à la chapelle de Notre-Dame de la Clarté, le jour de la Nativité de la Sainte Vierge ou l'un des sept jours suivants.

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

21 Août. — En somme, je suis très heureux d'être allé en permission. Le troupier prétend que cela retrempe tout de même un peu. Il a peut-être raison. Je suis surtout heureux d'être rentré à temps pour assister au changement de secteur de combat.

Il faisait pourtant si bon dans l'Oise ! Mais c'est le militaire surtout qui doit se faire l'application du « *non habèmus hic manenten civitatem* ». Heureusement...

Nous avons traversé le champ de bataille de la Marne. La vue de ces tombes — combien serrées ! — par une nuit froide et un demi-clair de lune, ne m'a causé aucune émotion pénible. Tout cela est entretenu avec soin. Et ces braves doivent être récompensés, là-haut, d'avoir fait de leur cadavres — si peu de chose ! — la barrière miraculeuse que les ennemis ne reverront jamais.

Et puis, il faisait si bon se rappeler, après un an, ces petits frémissements provoqués par une pluie de fer de trois jours. C'est contre ce petit remblai que nous fûmes réveillés à deux heures du matin, le 8 Septembre, par l'éclatement simultané et plutôt bruyant de huit marmites, là sur la voie, à trois mètres de nous. Il faut s'en aller à travers les bouts de rails qui volent, et les fils télégraphiques qui nous prennent au lac. Les abris de ce petit bois de sapin n'étaient ni assez hauts ni assez gros, ni assez serrés pour me protéger dans ma fuite sur une bicyclette abandonnée. J'avais couru à travers un terrain où poussait un maigre ajonc, où les obus avaient creusé quelques trous, et pourtant j'arrivais, après les Allemands, à la clairière bien calme aujourd'hui. Les balles arrivaient de tous les côtés, bien malin qui aurait deviné le point de chute de l'obus. Et j'en suis sorti !

F. Le G.

22 Août. — En venant ici, nous avons revu les champs illustrés par notre corps d'armée. Du train qui nous emportait vers notre nouvelle destination, nous apercevions, dans la plaine, les nom-

breuses croix qui indiquaient le lieu de repos des braves qui avaient payé de leur sang la victoire libératrice. C'était une consolation pour nous de constater que toutes les tombes étaient bien entretenues. Chacune d'entre elles était entourée d'une petite palissade de bois et, sur chaque croix, se voyait un petit écusson tricolore portant le nom quelquefois et toujours le numéro du corps d'armée. A L., près de la gare, une immense tombe portait inscrite en verdure l'inscription : « Honneur aux braves ! ». Nous avons revécu les heures si tristes de la retraite et celles plus joyeuses de la poussée en avant !

L'arrêt que nous avons fait ici m'a permis de rencontrer un grand nombre de prêtres du Finistère occupés dans les ambulances du corps d'armée. Nous allons bientôt nous séparer et chacun ira travailler, dans son petit coin, à la gloire de Dieu et au salut de la France.

H. B.

25 Août. — J'ai beaucoup voyagé. Je me trouve en dehors de tout village, n'ayant ni table ni banc pour écrire.

Il y a plus d'un an que je suis au front, nonobstant mes quarante ans, sans en avoir été distrait, pour ainsi dire, un seul instant. Etant au milieu de gens dont beaucoup sont mariés, je n'ai pas en vue une permission, à moins qu'on ne modifie l'ordre des permissionnaires : je suis à peu près le doyen du groupe.

Néanmoins, la santé demeure excellente et le moral très bon.

Mes artilleurs aussi ont pour la plupart un bon esprit. Ils s'étonnent, quand ils sont en permission, de voir certaine mentalité de l'arrière et de constater que des jeunes gens qui n'ont pas quitté les dépôts depuis le début ont une tendance à perdre confiance, alors qu'eux-mêmes au feu, sans répit peut-on dire, depuis le 24 Août 1914, sont remplis de la certitude de la victoire, et même d'une victoire pas lointaine.

Un de vos diocésains, de C., a été récemment blessé mortellement sur la ligne de feu.

C'était un dimanche. J'avais été le matin même leur dire la Sainte Messe sur le terrain. Le brave garçon était tout à la joie : « Dans quelques jours, disait-il, j'irai en permission. J'ai bien hâte de revoir ma petite fille, ma femme, mes père et mère, le pays ».

Moins de deux heures après, il tombait avec deux camarades moins grièvement blessés que lui.

Je venais de terminer ma seconde messe, la grand'messe au village voisin, dans une église comble d'artilleurs et de fantassins. A peine rentré à la sacristie, on me prévint de l'accident. Ce ne fut pas long : le pansement des blessés n'était pas terminé, que j'avais grimpé, sans détours, ruisselant de sueur, la haute colline où se tenaient nos canons, à quinze cents mètres du bourg. Un petit mot d'encouragement aux deux premiers blessés. Leur état n'inspirait aucune inquiétude sérieuse. Le troisième reprenait peu à peu ses sens, mais je vis que tout espoir était perdu. Je m'agenouillai à ses côtés... il me reconnut bien, me remercia de mes

Archives diocésaines de Quimper et Léon

bontés, se confessa admirablement, reçut en pleine connaissance l'Extrême-Onction et l'Indulgence de la Bonne Mort, fit à Dieu, avec d'admirables sentiments de foi et de résignation chrétienne, le sacrifice de sa vie pour sa femme, son enfant, sa Patrie, ses parents.

Dans ma tristesse, je me trouvais réconforté.

Une voiture automobile d'ambulance survint... une heure après le pauvre blessé avait rendu son âme à Dieu, au moment où j'arrivais à l'hospice, situé à 4 kilomètres, m'informer de son état. Il fut enterré le lundi soir. Je présidai l'enterrement avec un aumônier titulaire, et le lendemain je célébrai un service très solennel devant une nombreuse délégation d'artilleurs.

Le capitaine du défunt fit un discours plein de cœur et d'émotion devant la tombe entr'ouverte et daigna remercier le prêtre qui avait préparé le blessé à une mort si consolante. Y. P.

Librairie J. de GIGORD, rue Cassette, 15, Paris.

Vers la Victoire : Conditions morales. Retraite des Dames, Semaine sainte, par M. le chanoine LENFANT. In-18 jésus, 2 fr.

Se sanctifier. — Réparer. — Vouloir le règne de Dieu. — Suivre le grand exemple. — Le suprême triomphe.

Obligations de la Défense Nationale

Les obligataires ont droit non seulement à un intérêt de 5 °/. l'an, payable semestriellement et par anticipation, mais à une augmentation du capital.

Le prix net actuel est de **24 fr. 21.**

En versant **942 fr. 10** par exemple, on aura droit à un coupon de **25** francs au 16 Février prochain, à un autre coupon de **25** francs au 16 Août et ainsi de suite ; lors du remboursement en 1925 au plus tard, on touchera **1.000** francs.

Les porteurs de bons ont intérêt à les convertir en obligations, dont le taux réel d'intérêt est de 5,60 °/., prime comprise.

TUBERCULEUX ANÉMIQUES — CONVALESCENTS
Voulez-Vous GROSSIR de 5 KILOS par mois et GUÉRIR radicalement ? Ecr. : **Abbé SÉBIRE, Enghien (S-O).**

UN PRÊTRE l'Abbé **HAMON**, possède le moyen radical de guérir : Diabète, Albumine, Reins, Cœur, Foie, Rhumatismes, Obésité, Maladies de la Peau et Bronches, du Sang, Ulcères variqueux, Estomac, Tuberculose, Anémie, Constipation, etc., etc. Aucun Régime. Rien que des *Plantes*. Notice gratis. — Ecrire : Abbé **HAMON**, *Saint-Omer* (P.-de-C.).
Remise spéciale à MM. les membres du Clergé.

Seul Fabriqué à CHATELGUYON
LAXATIF MIRATON
Toutes PHARMACIES-LA BOITE 2 FRS
Echantillon gratuit 9 rue Auber (PARIS)

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

30e ANNÉE. Vendredi 10 Septembre 1915. N° 37.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr. ; Etranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Enseignement libre ; Avis de services ; Nécrologie ; Les Fêtes de la Translation des Reliques à Saint-Pol de Léon ; Grand Pardon de N.-D. de Kerdévot ; Morlaix ; Congrès Marial du Folgoat ; Les Frères de Ploërmel et la mobilisation ; La R. P. S.

III. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 12 Septembre. — 16e Dimanche après la Pentecôte. Semi double. Vert.

A la messe et à vêpres, mémoire du Très Saint Nom de Marie.

Lundi, 13. — De la férie. Vert.

Mardi, 14. — Exaltation de la Sainte-Croix. Double majeur. Rouge.

Mercredi, 15. — *Quatre-Temps.* — Les Sept-Douleurs. Double de 2e classe. Blanc.

Jeudi, 16. — SS. Corneille, Pape, et Cyprien, Evêque, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Vendredi, 17. — *Quatre-Temps.* — Les Stigmates de S. François. Double. Blanc.

Samedi, 18. — *Quatre-Temps.* — S. Joseph de Cupertino, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 19. — 17e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Landivisiau . . . . . du 12 au 17 Septembre.
Kernével . . . . . du 18 au 22 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos de l'âme de :

M. le chanoine Kerboul, curé de Lannilis, décédé le vendredi 3 Septembre ;

Et de M. Tréguer, vicaire à Plobannalec, décédé le dimanche 5 Septembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 12 Septembre :* messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9 heures, grand'messe à 10 heures, messe à midi.

A 7 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Demoiselles : messe, instruction, bénédiction.

A 3 heures, vêpres, prières pour le temps de la guerre, bénédiction.

Le soir, à 8 heures, réunion bretonne : instruction, prières, bénédiction.

Mercredi 15 : réunion, à la chapelle de la Retraite, de la Congrégation des Mères chrétiennes

Ce même jour, rentrée des classes aux écoles chrétiennes des garçons et des filles.

Jeudi 16 : à 8 heures du soir, prières pour le temps de la guerre, bénédiction.

Samedi 18 : Confession des filles du grand catéchisme

— Église de Saint-Mathieu. — XVI^me^ Dimanche après la Pentecôte (12 Septembre) : messe à 5 h. 1/2, à 7 h. 1/2, 9 heures et 11 h. 1/2 ; grand'messe à 10 heures.

Après vêpres, prières pour la France et bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi 13 : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi 14 : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Mercredi, fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix, et le *lundi*, depuis midi jusqu'à la fermeture de l'église, on peut, dans l'église de Saint-Mathieu, gagner une indulgence plénière, aux conditions suivantes : 1° communier ; 2° faire une visite au Christ-Roi en récitant, aux intentions du Souverain-Pontife : *Pater, Ave, Gloria Patri.*

Tous les soirs, à 8 heures, pour la France, chapelet et bénédiction du Saint-Sacrement.

— Chapelle de la Retraite. — *Mercredi 15 Septembre*, fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs, réunion des Mères chrétiennes. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction.

Enseignement libre. — Prière d'adresser, jusqu'au 8 Octobre, à M. Pondaven, inspecteur diocésain, rue de Douarnenez, Quimper, toutes les lettres concernant les écoles libres.

Avis de services. — Le grand service de huitaine pour le repos de l'âme de M. Kerboul, sera chanté à Lannilis, *samedi 11 courant*, à 11 heures.

— Le service de huitaine pour le repos de l'âme de M. Tréguer, sera chanté à Plobannalec, *mardi 14 courant*, à 10 heures.

— Un service anniversaire pour le repos de l'âme de MM. F.-M. Arzel et Henri Potin, morts au champ d'honneur, sera chanté à Ploudalmézeau, le *jeudi 16 courant*, à 10 heures.

— Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. l'abbé Potin, sera chanté à Motreff, le *mercredi, 22 courant*, à 10 heures.

Nécrologie. — Le Chanoine Louis-Marie KERBOUL, *Curé de Lannilis.* — Né à Gouesnou, en 1858, de parents profondément chrétiens, M. Kerboul fit de brillantes études au collège de Lesneven, et conquit sans difficulté ses grades de bachelier et, en 1887, de licencié ès lettres.

Dieu l'appelait à son service immédiat : il entra au Grand Séminaire et y fut un modèle de régularité, de travail, de piété. Devenu prêtre, il fut nommé professeur à Lesneven. Il s'adonna tout entier à la formation intellectuelle et morale des enfants qui lui étaient confiés. Partisan d'une forte discipline, il savait gagner les âmes par une douce persuasion, les élevait par la sainte communion, les associait dans la congrégation du Sacré Cœur ou de la Sainte Vierge. Il n'était heureux qu'après avoir fait des jeunes gens qui se confiaient à lui d'excellents chrétiens et des patriotes ardents. Les familles voyaient en lui un excellent conducteur d'âmes, et les élèves, d'abord un peu surpris par la vigueur de l'impulsion qu'ils en recevaient, finissaient toujours par l'aimer. M. l'abbé Kerboul leur était à la fois un père et un ami.

Ce ministère lui dura dix-huit ans. S'il l'interrompit pendant les quatorze ou quinze mois de son court rectorat de Peumerit, ce ne fut que pour se retrouver dans l'enseignement à la tête du collège de Léon.

Non content d'y développer le goût de l'étude et songeant aux besoins du diocèse, il encourageait de sa parole et de sa générosité les vocations ecclésiastiques. Dieu seul sait le nombre de ceux à qui il a rendu possible l'entrée au Grand Séminaire, dans un temps où des professeurs laïques hostiles aux idées religieuses s'efforçaient de lui rendre la tâche difficile. Le conflit dont devait dépendre le sort du collège était déjà engagé. La municipalité de Saint-Pol de Léon, interprète de toute la région, dut refuser de se soumettre aux conditions draconiennes qu'imposait le ministre de l'Instruction publique, et reconquit sa libre indépendance. Si

Archives diocésaines Quimper et Léon

M. Kerboul eut la douleur d'assister à la fin du collège universitaire de Léon, il eut la joie de voir surgir, pour continuer son œuvre, le nouveau collège de Notre-Dame du Kreisker, qui, dès le premier jour, se révélait aussi prospère que l'institution disparue, et tout préparé à fournir au diocèse et à la région des prêtres zélés et des hommes de talent et de dévouement.

L'un de ceux qui contribuèrent le plus efficacement à la fondation du collège de Notre-Dame du Kreisker, ce fut M. Kerboul lui-même.

Tel fut son rôle d'éducateur. Il suffisait à remplir une vie, mais le prêtre, en M. Kerboul, ne s'estimait pas encore quitte envers son devoir. Au collège, à de nombreuses confessions, il ajoutait la direction des congrégations. Au dehors, il ne refusait jamais de rendre un service à ses confrères. Ne fit-il pas, pendant plus de six mois, fonction de vicaire à Saint-Frégant, pendant la reconstruction d'une grande partie de l'église? Une paroisse avait surtout ses prédilections, Notre-Dame du Folgoat. Tous les dimanches de Mai, il y confessait pendant de longues heures; souvent, il y allait dire la sainte messe; toujours, il était prêt à prêcher la parole de Dieu et l'amour de la Vierge Marie aux pèlerins innombrables qu'attire ce sanctuaire béni. S'il avait osé exprimer un désir, c'est dans cette petite paroisse qu'il aurait souhaité dépenser son zèle; mais la Providence, qui déjà l'avait conduit à Peumerit, lui réservait, pour la fin de sa carrière, la direction de l'importante paroisse de Lannilis. Il y porta un dévouement absolu, mais des forces hélas! diminuées. La guerre, le souci de sa famille, qu'il aima tant en Dieu, les préoccupations de tout genre allaient triompher de cette constitution épuisée. Il réorganisa l'école des garçons et celle des filles, mit en tout un ordre parfait, et se sentit récompensé, même ici-bas, par l'affection dont l'entouraient les habitants de Lannilis. « Mes paroissiens m'aiment, disait-il avec joie, et savent que je suis tout à eux. »

A peine peut-on dire qu'il a été malade, tellement inopinée a été sa mort. Du moins, n'a-t-elle pas été pour lui une surprise : il s'y était pieusement préparé. Il venait de quitter son confesseur, lorsque, à la sortie du bourg de Landéda, une lésion du cœur l'emporta en quelques minutes et le laissa inanimé entre les bras d'un confrère qui l'accompagnait. Son agonie commença et s'acheva au murmure des Litanies des Saints... Quinze jours auparavant, il disait gaiement : « Je mets de l'ordre à mes affaires, comme si je devais mourir dans huit jours ». Dans ses papiers, bien en vue, on a trouvé la liste de ceux qu'il désirait faire inviter à ses funérailles.

A Lannilis, dans la belle église romane, pleine de paroissiens et d'amis, elles ont été majestueuses et dignes. Près du cercueil, les membres de la famille, un vieil ami et ses vicaires; suivant la croix, une soixantaine de prêtres, dont ceux de son ordination, MM. les chanoines Cardinal, curé de Plougastel, Derrien, curé-archiprêtre de Quimperlé, Corre, recteur de Saint-Mathieu. M. le chanoine Grall, curé-doyen de Ploudalmézeau, présidait, entouré de MM. Quidelleur, ancien principal du collège de Léon, de MM. les chanoines Cozic, Léon, Henry, et de son successeur à Saint-Pol, M. Le Floc'h.

Le cortège, à la sortie de l'église, a pris la direction de Gouesnou, où s'est faite l'inhumation dans le tombeau de la famille.

« *In paradisum deducant te Angeli.* » Oui, que les Anges te conduisent au Ciel, où ton cœur, si épris de véritable amour, n'éprouvera point de déception.

L. C.

Saint-Pol de Léon. — **Les fêtes de la Translation des Reliques.** — Quiconque a assisté une fois aux manifestations de la foi des Saint-Politains en garde un impérissable souvenir. Elles émeuvent par l'unanimité des concours qu'elles réunissent et par la profondeur des convictions qu'elles révèlent. En temps ordinaire ce n'est pas tant le défilé gracieux de la procession, le long des rues délicieusement décorées, que le spectacle de la vaste cathédrale emplie d'une foule recueillie, les hommes au premier rang, qui captive le cœur. Rien n'égale la beauté de l'office liturgique exécuté par un chœur imposant qui donne, particulièrement au chant du *Credo*, le sentiment profond de la plénitude de la foi.

La guerre a quelque peu raréfié les rangs des hommes. Le P. Antoine de Sérent n'en a pas moins trouvé devant lui, pendant ses trois jours de prédication du Triduum, un auditoire magnifique, attentif à ses enseignements et docile à ses conseils.

Le dimanche, Monseigneur présidait les fêtes solennelles. Au cours de la grand'messe, chantée par M. le chanoine A. Le Roy, le sermon breton fut donné par M. Gargadennec, recteur de Carantec, dont le talent oratoire fut apprécié autant que l'excellence de la doctrine.

La procession de l'après-midi eut toute la splendeur accoutumée. Les absents avaient été largement suppléés et le cortège des enfants, des jeunes filles et des grandes personnes ne le céda pas en importance aux processions des années précédentes. Au retour du trajet triomphal, Monseigneur prit un contact plus intime avec ces ouailles d'élite et, dans une exhortation que nous sommes heureux de publier, fit vibrer à l'unisson la foi et le patriotisme de ses auditeurs.

Mes Frères,

Au terme de votre émouvante procession, laissez-moi, cette année encore, demander au bon Saint, dont les reliques viennent de vous bénir, les leçons qui conviennent au temps actuel.

Voici ce que j'ai lu dans l'histoire de saint Pol de Léon.

Quand il aborda la côte d'Armorique, il avait avec lui un groupe de moines. Il les établit dans une forêt, où chacun construisit sa cellule, faite de gazon et de branchages. L'un des plus chers compagnons de saint Pol, saint Jaoua, s'installa auprès

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d'une fontaine. Mais pendant qu'il allait prier Dieu avec ses frères, un taureau sauvage, venu pour s'abreuver à la source, détruisit sa cellule. Le moine la releva quatre fois. Quatre fois le taureau la mit en pièces. Alors, saint Jaoua appela saint Pol à son aide. Saint Pol lui dit : « Prends ma cabane. J'occuperai la tienne ». Or, dit l'historien, le soir, quand la Bête vit l'homme de Dieu à genoux devant l'ermitage, elle se jeta à ses pieds, honteuse, et on ne la revit plus, après que saint Pol, par un grand signe de croix, l'eût reléguée dans la forêt.

Y a-t-il quelque rapport entre ce fait et les événements d'aujourd'hui ?

Avant la guerre, mes Frères, j'aurais comparé devant vous l'Histoire contemporaine de l'Eglise de France à celle de saint Pol et de ses disciples, et je vous aurais montré cette Eglise, menacée dans ses temples et dépouillée de ses biens, reconstituant ses écoles, ses œuvres, ses associations, après chacune des persécutions légales dont elle a eu à souffrir, et tout entière debout et agissante au lendemain de la Séparation, comme une forteresse qui, même ruinée, garde sa solidité et demeure inexpugnable, parce que les catholiques, même appauvris, ont trouvé dans leur foi et dans leur prière la force de vivre encore et de s'attacher avec une fidélité réfléchie et passionnée à Notre Seigneur Jésus-Christ et au Pape.

Aujourd'hui, ma pensée va plutôt à la Patrie, menacée par le Peuple de proie, qui, ayant violé la neutralité belge et la frontière française, ne respecte ni les femmes, ni les enfants, ni les prêtres, ni les vieillards, détruit sans pitié les églises, les ateliers, les châteaux, les chaumières, comme il essaie, mais avec moins de succès, de démolir sur le front nos travaux de défense et d'attaque à mesure que nous les reconstituons. Il y a là-bas un duel tragique et d'une suprême grandeur. Tandis que, à l'arrière, la vie nationale se continue, à l'abri du mur vivant qui la protège, nos soldats, jour et nuit, rétablissent leurs tranchées bombardées, ou surprennent celles de l'ennemi. Ce travail incessant et magnifique, où les régiments bretons ont si vaillamment rajeuni leur vieille gloire, est le meilleur appui de la confiance nationale et doit être ardemment soutenu par la prière du pays tout entier.

Suivez, dans le récit que je vous ai fait, l'application au pays et à l'armée des leçons fournies par saint Pol et par ses disciples.

Le groupe des disciples de saint Pol n'a rien de vulgaire. Ce sont des moines.

Il n'est jamais hors de propos de mettre en parallèle le moine et le soldat. L'Eglise et la France ont connu des moines soldats, qui furent, il y a sept siècles, les chevaliers du droit. Est-ce que les soldats d'aujourd'hui ont un autre programme ?

Le moine est pauvre. Est-ce que le soldat est riche ? Si l'un ou l'autre surprenait quelque pièce d'or attardée aux plis de la

robe monastique ou de l'uniforme qu'ils portent, quel est celui d'entre eux qui la refuserait au pays en détresse ?

Le moine est frugal dans sa nourriture. Est-ce que le soldat a le loisir des longs repas qui alourdissent l'âme ?

Le moine est tempérant. Heureux le soldat qui fait de cette vertu la gardienne de son énergie et de sa foi, et ne s'expose pas misérablement, par sa passion pour l'alcoolisme, à déshonorer sa race et peut-être à compromettre la défense de son pays.

Le moine est chaste. La chasteté est la mère du sacrifice. Quand on sait vaincre ses passions, on est capable de vaincre les plus fiers ennemis. Quand on s'amollit dans les voluptés, on n'a jamais la plénitude du courage, et l'on est mûr pour bien des lâchetés et des faiblesses.

Le moine est discipliné, sa vie comme celle du soldat est encadrée dans une règle stricte. Tous deux s'y soumettent, volontairement, librement, quoique par ordre. Ils savent que les plus beaux triomphes se préparent et s'obtiennent par l'obéissance. Il n'y a rien de plus noble que l'obéissance à une règle.

Or, si le moine atteint cette hauteur de vertu, c'est parce qu'il est, comme son titre l'indique, profondément religieux. Il prie Dieu, il sert Dieu, il aime Dieu, ce qui est toujours une très sainte manière de servir la Patrie.

Souhaitons à la France des soldats qui se rapprochent le plus possible de cet idéal, et qui sachent servir Dieu du même cœur qu'ils servent la France. Ils sont déjà nombreux, et à leur tête s'avance cette élite du clergé séculier et du clergé régulier, qui se trouve appelée, dans des conditions d'ailleurs contraires aux lois de l'Eglise mais que l'Eglise tolère, à fournir aux moines solitaires du Moyen-Age des successeurs imprévus et dignes de continuer leurs traditions de charité, de vaillance et d'honneur.

Mes Frères, le Patriotisme a plus que jamais besoin d'être pénétré d'un sentiment chrétien. L'ennemi qui nous attaque, et qui se vante de défendre contre la France les principes d'ordre et de religion, n'a d'autre culte réel que celui de la force païenne, et sa guerre, inspirée des pires erreurs de la philosophie allemande, si le succès la couronnait jusqu'au bout, aboutirait « par une pente fatale, par ses conclusions nécessaires, à la destruction de l'Eglise catholique, de son autorité et de ses doctrines » (1). Il faudrait plaindre les peuples soumis à une tyrannie plus dangereuse encore dans l'ordre intellectuel et moral que dans l'ordre politique. La France, malgré ses lois athées, est, par le fond de son âme, moins éloignée, dans la pratique, de la vérité et de la justice chrétienne, que l'Allemagne avec ses affirmations religieuses que contredisent ses crimes, avec ses tendances doctrinales qui finiront par ne laisser

(1) Mgr Turinaz, évêque de Nancy.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

aux âmes, excepté dans les milieux intégralement catholiques, que l'apparence de la foi, sous prétexte de les plier à une culture supérieure, d'où Dieu, toujours invoqué, sera en réalité toujours absent. Voilà ce dont les hécatombes de nos morts et les désastres matériels de nos frontières dévastées sont les symboles parlants.

Ai-je donc tort de comparer ce peuple, enivré de sa science, de sa puissance, de son ambition et de sa haine, à la Bête qui, dans la forêt armoricaine, mettait en pièces la cellule du moine breton et lui disputait le droit de vivre ? Et n'ai-je pas raison de dire que, pour le combattre dans toutes ses manifestations malfaisantes, il faut donner à notre patriotisme une âme religieuse, qui se sente appelée à défendre en même temps Dieu et la Patrie ?

Nous ne sommes pas de ceux qui se découragent. Ce n'est pas l'habitude de notre race ni de notre Foi.

Le disciple de saint Pol ne perdit pas son temps à gémir. Il releva sa cabane en ruines. Il le fit jusqu'à quatre fois.

Les tranchées françaises labourées par les mines savent de quelle main exercée et prompte se réparent les brèches et se redressent les créneaux.

C'est une grande leçon donnée à tous les fils de France, même aux non-combattants. Le travail panse les blessures de la guerre. La main de l'homme aide l'action de la nature.

Son apostolat doit aussi aider l'action de la grâce. Le relèvement de tant d'âmes en qui la foi fut ruinée ravive l'espoir d'une renaissance catholique plus étendue et plus profonde. En beaucoup d'entre elles l'erreur et la passion laisseront leur trace. Les successeurs des moines, prêtres du Christ, prêtres de France, auront à exercer un ministère aussi actif que surnaturel pour rendre les esprits plus croyants, les volontés plus sages, et rattacher les âmes à l'amour de l'Eglise par l'amour même de la Patrie que Jésus-Christ seul pourra sauver. Cette restauration ne doit pas attendre l'heure de la paix. C'est une œuvre de tous les instants, qui a commencé, il y a un an, qui doit se poursuivre sans répit au milieu du sang et des larmes, et qui ne s'achèvera que par la coopération de tous ceux qui croient en Dieu et qui veulent pleinement servir la France, à commencer, si c'était possible, par les chefs.

Il y a des choses que les chefs seuls peuvent faire. Ils ont la maîtrise des hommes et presque celle des événements.

Le chef digne de ce nom raisonne et ne s'émeut pas. Il voit juste et clair. Il sait faire partager autour de lui son expérience, son calme, sa confiance. Le chef est sacré. Ne laissez pas discuter sa valeur, tant que durent sa responsabilité et son action. Il porte en son âme les destinées du pays. Il en peut être le sauveur, par la grâce de Dieu, et par le courage et le savoir-faire des troupes qu'il a formées.

Mais souhaitez que le chef, sans perdre le souci des choses

pratiques, élève son âme au-dessus de terre, au-dessus de l'armée qu'il aime, au-dessus des familles dont il représente le cœur auprès des soldats, au-dessus même du pays, bien au-dessus, mais toujours par amour pour le pays, souhaitez qu'il élève son âme jusqu'à Dieu.

Saint Pol de Léon avait une âme de chef. Il était pratique, certes. Il pensait bien : « Si l'animal s'obstine, la prière même deviendra impossible. Le monastère devra émigrer. Ce sera le triomphe de l'animal sur l'homme. » Il fit pourtant rebâtir une dernière fois la hutte de branchages. Il dit : « Je l'occuperai moi-même. » Puis, vous savez le reste, il se mit en prière.

Où sont les chefs qui prient ? Sans doute, pour vaincre, il faut aussi, ordinairement, une autre action que celle de la prière. Cette autre action, nous l'avons. Nous avons les hommes et nous avons les armes. Nous avons la science, et nous avons le courage.

Mais, sans l'aide de Dieu, nous aurions beau assembler une armée de géants, comme les siècles de la Bible en ont connues, nous serions vaincus. Rappelez-vous le mot de l'Ecriture : « Ils se fiaient à leur force. Ils ne priaient pas. Ils ont péri. »

Nul parmi nous, même parmi les meilleurs, ne connaît assez bien la nécessité et l'efficacité de la prière. De l'homme à genoux, Dieu peut faire un roi de la création. Il lui transmet sa souveraineté. Le dragon lui sera soumis. Petits et grands, sur terre et dans l'air, les animaux lui obéiront. François d'Assise les appellera ses frères. Paul Aurélien leur donnait des ordres.

Le Dieu qui a métamorphosé Nabuchodonosor est le même qui tient dans sa main la destinée des empires. Dans la marche en avant comme dans la retraite, il peut intervenir. Il peut entretenir ou paralyser l'élan des armées en bataille. Il peut faire tomber les armes des mains des soldats. Il peut faire évanouir en rêves les plans les plus habilement dressés. Il a à sa disposition et les forces des âmes et les forces des corps, et les éléments de la nature, pluie, vent, neige, foudre, soleil et poussière, et les eaux du ciel et de la terre. Ceux qui gouvernent, ceux qui combattent, ne doivent jamais oublier cela, et les peuples dont l'avenir est en jeu, doivent s'en souvenir toujours, et vivre en présence de Dieu, qui peut faire éclater en eux toute sa force divine ou toute leur faiblesse humaine.

En saint Pol éclata la royauté divine. Une prière ne se décrit pas. C'est un mouvement de l'âme. L'âme de saint Pol monta vers Dieu. Elle portait en elle le cœur de ses disciples, toutes leurs pensées, tous leurs sentiments. Ses intentions s'étendirent bien au-delà du fait qui l'occupait, jusqu'aux angoisses de l'avenir lointain. Il reçut la réponse rassurante dans la fuite du taureau sauvage, que son signe de croix relégua au fond de la forêt désormais pacifiée.

Oh ! que nous sommes impatients d'apprendre enfin la retraite de la Bête malfaisante ! Qu'elle ne revienne plus. Qu'on

Archives diocésaines de Quimper et Léon

prenne ses sûretés contre elle. Toutes nos armées ne seront pas de trop pour l'écarter. Elles échoueraient sans le signe de la Croix. C'est une guerre contre l'injustice et l'erreur. On ne peut pas les vaincre sans le signe de la Croix. *In hoc signo vinces.*

C'est le signe de la Croix qui a entraîné des légions de Français aux croisades anciennes, comme aux combats du XVI[e] siècle pour la religion catholique, comme aux grandes guerres de Vendée et de Bretagne pendant la Révolution.

Faites le signe de la Croix et priez, à la place et au nom de ceux qui ne prient pas.

Faites-le, aux armées, à vos foyers, dans vos écoles.

Vous l'avez fait en procession, et vous venez l'achever ici, avec saint Pol, comme autrefois.

Or, écoutez bien ceci. Saint Pol vous dira : « Mon rôle n'est pas de vous donner directement la grâce dont vous avez besoin. Mais nous pouvons prier ensemble. Ma cathédrale fut dédiée à la sainte Vierge. Marie est mère de Dieu, mère de vos âmes, mère de la France. Il est dit qu'elle est aussi puissante qu'une armée en ordre de bataille. Prions-la ensemble ».

Et la Vierge dira à saint Pol comme à vous : « Il n'y a qu'un vainqueur. La victoire que vous souhaitez ne peut être que la victoire de Notre Seigneur Jésus-Christ. Humiliez-vous. Faites pénitence. Regrettez vos fautes et les fautes de la nation. Et ayez confiance, mon Fils se laisse toucher. Soyez unis. N'ayez qu'un cœur et qu'une âme. L'union dans la prière assurera l'union dans la victoire et dans la paix ».

ERGUÉ-GABÉRIC. — **Grand Pardon de Notre-Dame de Kerdévot**, *le dimanche 12 Septembre.*

Le samedi 11, à 4 heures du soir, premières vêpres, procession suivie de la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Avant et après les vêpres, jusqu'à 6 h. 1/2, des confesseurs se tiendront à la disposition des pèlerins.

Le dimanche 12, à partir de 5 heures, les messes se succéderont sans interruption jusqu'à la grand'messe ; à 10 heures, procession ; grand'messe chantée par M le chanoine Queinnec ; sermon par M. Le Jollec, économe du Grand Séminaire.

A 3 heures, vêpres solennelles ; procession ; bénédiction du T. Saint-Sacrement.

N. B. — Une indulgence plénière, applicable aux âmes du purgatoire, peut être gagnée (aux conditions ordinaires), par les pèlerins de Kerdévot : 1° aux deux Pardons, c'est-à-dire le dimanche de Quasimodo et le 2[e] dimanche de Septembre ; 2° le 4[e] vendredi du Carême.

Le lundi, lendemain du Pardon, on peut gagner la même indulgence. On confessera, à Kerdévot, jusqu'à la dernière messe, qui se dira vers 8 heures.

MORLAIX. — **Pardon du 19 Septembre à la Salette.** — 1° Messes de 4 heures à 9 heures ; grand'messe à 10 heures. 2° A la Salette on ne confessera pas, la nuit, mais seulement dans la matinée ; les pèlerins sont priés de se confesser le plus possible dans leurs paroisses.

Après-midi : Pèlerinage annuel des trois paroisses de Morlaix. 2 heures, Heure sainte ; chapelet, vêpres, sermon, bénédiction.

Congrès Marial du Folgoat. — Le volume du CONGRÈS MARIAL DU FOLGOAT a été adressé aux souscripteurs soit par la poste individuellement, soit par paquets, messageries ou colis postaux, à MM. les Doyens des cantons, qui voudront bien les distribuer aux prêtres ou fidèles de leur doyenné dont le volume porte l'indication. Les volumes destinés aux vicaires mobilisés, pourront être retenus par MM. les Doyens, ou confiés aux Recteurs de ces jeunes prêtres, pour leur être remis au moment de leur retour

Les souscripteurs qui n'ont pas encore versé leur cotisation de *cinq francs*, seraient bien bons de la faire parvenir, au plus tôt, à *M. le chanoine Abgrall, aumônier de l'hôpital, Quimper*, par mandat postal, en ayant soin de bien indiquer leur nom, ou en joignant leur carte, pour éviter toute erreur. — Les souscripteurs mobilisés et absents verseront cette cotisation à leur retour dans leurs foyers, à moins que cela ne leur soit facile, dès ce moment, dans leurs dépôts ou hôpitaux.

* * *

Il a été impossible de donner, *in extenso*, les nombreuses et savantes monographies des sanctuaires et pèlerinages de Notre-Dame, car elles fourniraient la matière d'un deuxième volume aussi considérable ; il y aurait lieu de s'en excuser auprès des auteurs, qui ont travaillé ces notices avec amour et talent ; mais nous espérons que ce ne sera pas un travail perdu, et que ces mémoires seront publiés successivement dans un organe diocésain, très probablement dans la *Semaine religieuse*. J.-M. A. Mart

---

Les Frères de Ploërmel et la mobilisation. — Dans le courant d'Août et de Septembre 1914, nous eûmes la surprise de voir les Frères de Ploërmel, revêtus de leur modeste soutane, le crucifix sur la poitrine, le front bronzé chez la plupart d'entre eux par un séjour prolongé dans les pays exotiques, traverser nos rues d'un air ferme et décidé, une valise à la main. Depuis de longues années des lois de défense... laïque nous avaient privés du bonheur de contempler, chez nous, ces populaires éducateurs dont la figure accueillante, la tenue simple et digne, firent, jadis, tant d'impression sur nos yeux et notre imagination lorsque, enfant, nous fûmes confiés à ces maîtres.

Pourquoi revenaient-ils donc ces *expulsés* ? C'est que l'heure du danger avait sonné pour la France ; oubliant aussitôt, et généreusement, les tracasseries et injustices dont ils avaient été l'objet

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de la part des politiciens dont maintenant chacun apprécie à leur juste valeur les agissements et les lois, ces petits frères en bons et admirables Français, accouraient à la défense de la Mère-Patrie, faisant ainsi la meilleure et la plus sublime réponse aux ineptes calomnies et attaques de journalistes sectaires dont le mobile constant fut, semble-t-il, de faire la guerre... à ce qu'il y avait de plus noble et de plus pur en France.

Nous avons eu, ces jours derniers, la bonne fortune de mettre la main sur la collection complète d'une petite revue mensuelle, le « Lien Fraternel », qui sert de journal de famille à ces Frères de Ploërmel mobilisés ; son intéressante lecture nous a permis d'avoir une vue d'ensemble sur la façon admirable dont nos anciens maitres ont payé ou payent leur tribut à la France.

De toutes les contrées de l'univers ils sont venus se ranger autour du drapeau tricolore : d'Angleterre, d'Espagne, de Bulgarie, d'Egypte, d'Haïti, du Canada, des Etats-Unis, voire même de Taïti. La *Semaine religieuse* se fit l'écho à plusieurs reprises des imposantes et chaleureuses manifestations qui se produisirent en leur honneur lorsqu'ils quittèrent ces divers champs d'apostolat.

L'Institut de Ploërmel est actuellement représenté dans toutes les branches des défenseurs de la Patrie.

Beaucoup de ses membres, après un court séjour dans les dépôts des régiments, ont rejoint les tranchées, soit comme simples soldats, soit comme sous-officiers, soit comme officiers. Vite ils ont conquis l'estime de leurs chefs, le respect et l'amitié de leurs camarades ; parmi ces derniers ils ont trouvé beaucoup de leurs anciens élèves qui, tous, ont été très heureux de revoir leurs premiers éducateurs et, à leur contact, de se fortifier le moral.

D'autres ont été affectés dans les divers hôpitaux et ambulances ou employés comme brancardiers là-bas ; partout, ils se sont fait remarquer par leur inlassable dévouement envers les chers blessés.

Quelques-uns, étant donnée leur parfaite connaissance de la langue anglaise, ont été employés comme interprètes ; ils ont produit une excellente impression sur les officiers anglais et français près desquels ils remplissent les fonctions d'agents de liaison et ils ont rendu de nombreux services, affrontant, sans crainte ni lassitude, les dangers et les distances.

Nous voudrions pouvoir reproduire ici quelques extraits des lettres de ces combattants publiés par le « Lien Fraternel » ; toutes ces correspondances intimes sont débordantes de vraie fraternité, d'amour de la France, d'esprit d'abnégation, de la soif du sacrifice ; nous voudrions faire ressentir à nos lecteurs les douces et réconfortantes émotions que cette lecture nous a procurées à nous-même et fournir ainsi une nouvelle et irréfutable preuve que PATRIOTISME et CATHOLICISME s'allient fort bien, se fortifient même et engendrent irrésistiblement bravoure et héroïsme :

« *Le devoir m'appelant là-bas, je m'y rends de grand cœur, l'âme en paix* » (F. ARSÈNE).

« *Pour la croix, pour son drapeau, mourir est un sort bien beau* » (F. EMILE).

« *Avec la grâce de Dieu, j'accepte de grand cœur le genre de mort qu'il plaira au Ciel de m'envoyer, avec toutes ses douleurs, ses peines, ses angoisses, pour le salut de la France et de ma double famille* » (F. LUCINIUS).

Quelques jours après, ce généreux sacrifice était accepté !...

Les Frères de Ploërmel comptent déjà de nombreuses et nobles victimes dont le sang versé pour la France et uni à celui de tant d'autres martyrs ne peut manquer d'attirer sur notre pays la miséricorde et le secours divins. Tous ont emporté les regrets unanimes de leurs chefs et de leurs camarades.

« *Je tiens à vous dire,* écrivait dernièrement le Colonel d'un de nos régiments au Supérieur général, *en quelle estime je tenais cet excellent officier, qu'était le frère Lucinius, qui vient de tomber au champ d'honneur ; c'était un homme de devoir et de cœur aussi bon et brave que modeste et dont votre Congrégation peut être légitimement fière.* »

La belle page que tracent en ce moment ces petits Frères dans les annales de la France ne nous étonne nullement, à vrai dire ; ne sont-ce pas eux qui, de concert avec nos instituteurs libres, ont façonné en majeure partie cette âme héroïque qui s'est manifestée dans les fusiliers marins à Dixmude (des Bretons pour la plupart) dont Ch. Legoffic vient de chanter la glorieuse épopée ? Ne sont-ce pas eux qui ont fait l'éducation de beaucoup de ces braves qui forment nos régiments de l'Ouest si souvent à la peine et qui, depuis onze mois, ne cessent de se couvrir de gloire ? Nombre de héros du front pourraient, en effet, prononcer des paroles comme celles-ci, de l'Amiral de Cuverville : « *Ce sont les Frères qui ont été mes premiers maitres ; c'est grâce aux soins aussi intelligents que dévoués du saint Frère Laurent à Quintin, car c'était un saint* — ajoutait l'Amiral — *que j'ai gardé un si bon souvenir des Frères de Ploërmel* ».

Je saisis mieux actuellement pourquoi les Frères, et avec eux tous les prêtres et religieux, eurent tant d'ennemis dans le passé. C'est que ces hommes de foi, par leur enseignement et par leurs exemples, contrecarraient trop fortement l'œuvre néfaste des antimilitaristes, des antipatriotes, des partisans du drapeau dans le fumier et de l'affaiblissement moral de la France. Honneur donc à ces modestes ouvriers de la bonne cause ! Le pays qui a donné naissance à tous ces héros du devoir ne saurait périr.

(Semaine religieuse de Rennes.)

La R. P. S. — IMPORTANTE DÉCISION DU CONSEIL D'ETAT. — *Le Bulletin de la Société générale d'Education et d'Enseignement* publie, dans son dernier numéro, une importante décision du Conseil d'Etat sur la question si débattue des secours votés par les municipalités aux enfants indigents des écoles libres.

On sait que la légitimité de ces secours n'est plus contestée. Mais à qui appartient la distribution de ces secours ? Les préfets de certains départements, notamment du nôtre, se sont refusés jus-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

qu'ici à reconnaître aux maires le droit de procéder eux-mêmes à cette distribution, invoquant les droits prétendus des Bureaux de bienfaisance, chargés, prétendent-ils, de ces fonctions. Le Conseil d'Etat vient catégoriquement de condamner ces prétentions.

Il s'agissait d'un arrêté du préfet du Morbihan annulant une délibération du Conseil municipal de Questembert, sous le prétexte qu'il n'appartient qu'au Bureau de bienfaisance et à la Commission scolaire de procéder à la distribution des secours votés.

Le Conseil d'Etat a annulé l'arrêté du préfet par un considérant dont il est inutile de souligner la décisive importance :

« Considérant que, s'il n'appartient pas au Conseil municipal d'empiéter sur les attributions des autorités chargées de la gestion de services scolaires ou de services d'assistance, telles que les Caisses des écoles et les Bureaux de bienfaisance, en créant une organisation contraire à la législation spéciale sur la matière, aucune disposition de loi ne fait obstacle à ce que le Conseil municipal qui, aux termes de l'article 61 de la loi du 5 Avril 1884, règle les affaires de la Commune, vote un crédit destiné à allouer des secours en nature aux élèves indigents de toutes les écoles privées ou publiques et mettre cette somme à la disposition du maire, appelé par l'article 90 de la dite loi, à assurer l'exécution de ses délibérations,

» Que, de ce qui précède, il résulte que c'est à tort que le préfet a déclaré nulle de droit la délibération en date du 6 Avril 1913, par laquelle le Conseil municipal de Questembert a voté l'inscription au budget d'une somme de 400 francs, sous la rubrique « secours en nature à distribuer par les soins du Maire aux élèves » indigents de toutes les écoles publiques et privées de la Commune »,

» Décrète :

» L'arrêté susvisé du Préfet du Morbihan est annulé. »

BREST — ÉLY-LABASTIRE — BREST

Adr. télégraph. : Ely-Labastire, Brest. — Téléphone 427.

FABRIQUE DE MEUBLES EN TOUS STYLES

LITERIES — TENTURES — GLACES — PENDULES

Orfèvrerie — Bronzes — Chasublerie — Bannières
Tentures Mortuaires — Tapis d'Autel, etc...

Réparations — Dorure — Argenture

STATUES — CHEMINS DE CROIX

UN PRETRE l'Abbé HAMON, possède le moyen radical de guérir : Diabète, Albumine, Reins, Cœur, Foie, Rhumatismes, Obésité, Maladies de la Peau et Bronches, du Sang, Ulcères variqueux, Estomac, Tuberculose, Anémie, Constipation, etc., etc. Aucun Régime. Rien que des *Plantes*. Notice gratis. — Ecrire : Abbé HAMON, *Saint-Omer* (P.-de-C.).

Remise spéciale à MM. les membres du Clergé.

TRANSFUSION

C'est le sang qui apporte aux tissus variés composant l'étoffe de nos différents organes, partant de notre corps tout entier, les éléments, plus variés encore, destinés à leur alimentation, à leur entretien, à leur désinfection, à leur défense.

Il était donc logique d'essayer de réapprovisionner de sang frais et riche ceux dont, pour une raison quelconque (intoxication, blessure, maladie, excès de fatigue, privations, etc.), le sang s'est appauvri — ou qui n'en ont pas assez. Par le fait, dans les guérisons spontanées, la nature ne procède pas d'autre manière. Elle refait du sang neuf au malade. Il n'en faut pas davantage pour le « remplumer », restaurer ses forces, neutraliser les toxines, le remettre d'aplomb.

Mais comment faire pénétrer dans un organisme en voie de déchéance le cordial vermeil dont il a besoin ?

La première idée qui doit venir à l'esprit, c'est d'emprunter à un gaillard robuste et sain un peu de sang, dont il a de trop et de le transvaser dans les artères de celui qui n'en a pas assez.

Cela s'appelle transfusion. Il y a longtemps, plusieurs siècles, qu'on a essayé, parfois avec assez de succès pour réaliser de véritables résurrections.

S'il n'y avait eu que la crainte de ne pas trouver assez de « nourrices de sang » de bonne volonté, la transfusion fût certainement entrée dans la pratique courante, car l'homme a beau être une sale bête, le dévouement et l'esprit de sacrifice sont loin de lui faire défaut.

Malheureusement, la transfusion a bien d'autres inconvénients, dont les principaux sont les difficultés inouïes de son application et les nombreux dangers qui s'ensuivent. Tant et si bien — ou plutôt si mal — que en dépit de son côté séduisant, l'art de guérir y a renoncé, sauf dans des cas tout à fait exceptionnels.

Mais il y a, Dieu merci, d'autres moyens d'introduire dans l'organisme exsangue ou anémié assez de sang étranger pour le galvaniser. Et cela sans opération, sans appel au dévouement de personne, sans ennuis, et sans risques d'aucune espèce.

Il suffit d'emprunter du sang frais à de jeunes animaux vigoureux, sains et en forme parfaite, d'extraire de ce sang frais tout ce qu'il contient d'essentiel, tout ce qu'il y a de nutriuf, d'excitant, de dynamogène, de régénérateur et d'antitoxique dans les globules rouges, l'hémoglobine, les sels métalliques (fer et manganèse) colloïdaux, les oxydases, les contrepoisons, les ferments vivants, et de composer, avec cette quintessence de sang concentré, des pilules faciles à administrer par la voie stomacale.

C'est précisément ce qu'a entrepris, avec un succès consacré désormais par d'innombrables cures, l'éminent physiologiste J.-L. Chatelain, à qui nous devons cet admirable Globéol, qui figure aujourd'hui au premier rang de tous les reconstituants connus. Ni l'anémie, quelle qu'elle soit, ni la neurasthénie sous toutes ses formes, ni la chlorose, ni la dépression consécutive aux infections, aux empoisonnements, aux grands traumatismes, au surmenage physique, intellectuel ou moral, ne résistent à une cure rationnelle de Globéol, équivalant, en fin de compte, à une transfusion — à une transfusion blanche — de sang neuf.

Le progrès n'est qu'un vain mot : le Globéol qui répare l'organisme affaibli, abrège les convalescences, guérit anémie et surmenage, constitue une grande découverte de laboratoire dont la France peut être fière à juste titre.

Dr LE LORRAIN.

N. B. — On trouve le Globéol dans toutes les bonnes pharmacies et aux Etablissements Chatelain, 2 bis, rue de Valenciennes, Paris (Métro Gare de l'Est). — Le flacon, franco, 6 frs 50 ; les quatre flacons (cure intégrale), franco 24 francs. Etranger, 7 et 26 francs. Envoi sur le front.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

S. S. BENOIT XV

Au moment où le Saint-Père est violemment attaqué par les ennemis de l'Eglise, les catholiques auront à l'honneur de souscrire à la magnifique estampe représentant S. S. Benoît XV, dessin très expressif et très artistique d'*Albert Chazelle*.

Toutes les épreuves qui mesurent 0.65 × 0.50 sont tirées directement sur l'œuvre originale de l'artiste et signées à la main par lui.

A titre de *Prime*, nos lecteurs pourront se la procurer, en se réclamant du journal moyennant 2 fr. 50 franco. Adresser bon ou mandat à la Société de Publicité Religieuse 6, place de la Bourse, Paris.

A LA **Montre de Genève** | **E. SAUVAGE** | **Maison de Confiance.**

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3 rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marques. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, **le BRÉVIAIRE grand *et* moyen,** *format Mame, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

TUBERCULEUX ANEMIQUES — CONVALESCENTS Voulez-Vous GROSSIR de 5 KILOS par mois et GUÉRIR radicalement ? Ecr. : Abbé SEBIRE, Enghien (S.-O).

Seul Fabriqué à CHATELGUYON

LAXATIF MIRATON

Toutes PHARMACIES-LA BOITE 2 Frs

Echantillon gratuit 9 rue Auber (PARIS)

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

Abonnement : un an, France 6 fr.; Etranger 8 fr.

ADMINISTRATION : 3, place Saint-

60e ANNÉE. Vendredi 17 Septembre 1915. N° 38.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre du Vatican ; Chapelles de dévotion ; Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Croix de Mission ; Enseignement libre ; L'or de la Défense nationale ; La « Journée du Finistère » ; Nécrologie : M. Tréguer, Y.-M. ; Le triduum et les fêtes du 8 Septembre, au Folgoët ; Lourdes : 8 Septembre ; Quimperlé.

III. — Chronique générale : La bénédiction d'un Abbé bénédictin en Belgique ; Don du Saint-Père ; Les secours pour les Jeunes Filles belges.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 19 Septembre. — 17e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A la messe et à vêpres, mémoire de S. Janvier et ses Compagnons, Martyrs.

Lundi, 20. — S. Eustache et ses Compagnons, Martyrs. Double. Rouge.

Mardi, 21. — S. Mathieu, Apôtre et Evangéliste. Double de 2e classe. Rouge.

Mercredi, 22. — S. Thomas de Villeneuve, Evêque. Double. Blanc.

Jeudi, 23. — S. Lin, Pape et Martyr. Semi-double. Rouge.

Vendredi, 24. — Notre-Dame de la Merci. Double majeur. Blanc.

Samedi, 25. — Office de la B. V. Marie. Simple. Blanc.

Dimanche, 26. — 18e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Kernével	du 18 au 22 Septembre.
Landeleau	du 23 au 24 —
Guilers-Quimper	du 25 au 26 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. En réponse à l'hommage de sa Lettre-Circulaire sur le récent appel de Sa Sainteté Benoît XV aux belligérants, Monseigneur a reçu du cardinal Gasparri la lettre suivante :

SEGRETERIA DI STATO DI SUA SANTITA — Dal Vaticano, le 4 Septembre 1915.

MONSEIGNEUR,

J'ai bien reçu votre aimable lettre du 8 Août, et j'ai remis volontiers à Sa Sainteté un exemplaire de votre récente Circulaire à vos chers diocésains.

L'auguste Pontife a eu pour agréable l'hommage de ces intéressantes pages par lesquelles Votre Grandeur a eu à cœur de présenter à son Clergé et à son peuple l'Appel réitéré du Vicaire de Jésus-Christ pour la Paix, et a rappelé opportunément les nombreux témoignages de spéciale bienveillance qu'il a plu au Saint Père de donner à votre cher Pays.

Avec ses remercîments pour cette nouvelle marque de vénération et de dévouement, Sa Sainteté vous accorde de tout cœur, comme gage d'abondantes faveurs célestes, pour Votre Grandeur et ses diocésains, la Bénédiction Apostolique implorée.

Je vous remercie de l'exemplaire de la dite Circulaire que Votre Grandeur a bien voulu m'offrir, et je saisis avec empressement cette occasion pour vous réitérer, Monseigneur, l'assurance de mon entier dévouement en Notre Seigneur.

P. Card. GASPARRI.

II. Chapelles de dévotion. — Tandis que l'appel aux armées de toutes les classes mobilisables a partout réduit considérablement le clergé des paroisses, il Nous est agréable de constater que le mouvement de dévotion qui porte les fidèles à fréquenter certains sanctuaires, loin de se ralentir, s'est encore accru depuis le début de la guerre. Il en est résulté, en certains endroits, pour MM. les Curés et Recteurs, demeurés seuls ou presque seuls dans leurs paroisses, une véritable impossibilité de satisfaire à toutes les obligations créées par la piété des fidèles, par exemple, en ce qui regarde les messes à desservir dans ces chapelles de dévotion. MM. les Curés et Recteurs qui se trouveraient dans cette situation, si embarrassante pour eux, devront s'adresser à Nous et Nous demander la ligne de conduite à suivre en pareil cas.

III. Nominations. — Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés :

Curé de Lannilis, M. Castel, recteur de Saint-Melaine de Morlaix ;

Recteur de Saint-Melaine, M. Manchec, recteur de Plounéour-Ménez ;

Recteur de Plounéour-Ménez, M. Kersaudy, recteur de Saint-Méen ;

Recteur de Saint-Méen, M. Le Gall, directeur du Pensionnat Saint-Pierre de Plougastel-Daoulas.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Samedi 18 Septembre :* confession des filles du grand catéchisme.

Dimanche 19 : messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9 heures, grand'messe à 10 heures, messe à midi.

Vêpres à 3 heures, prières pour le temps de la guerre, bénédiction.

A 8 heures, réunion des Confréries du T. Saint-Sacrement, du Sacré Cœur et de l'Adoration perpétuelle ; chapelet, procession, bénédiction.

Jeudi 23 : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction.

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — XVII^me^ Dimanche après la Pentecôte : messe à 5 h 1/2, à 7 h. 1/2, 9 heures et 11 h. 1/2 ; grand'messe à 10 heures.

Après vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement : procession, prières pour la France et bénédiction.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : fête de saint Mathieu ; à 7 heures, messe pour la France. — *La solennité* pour la paroisse est transférée au dimanche 26 Septembre.

Tous les soirs, à 8 heures, prières pour la France.

Croix de Mission. — Nous rappelons aux fidèles qu'ils peuvent gagner une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, *l'un des sept jours suivant le 14 Septembre,* en visitant la Croix de Mission.

Les conditions sont : se confesser, communier, visiter la Croix de Mission en récitant auprès d'elle quelques prières, et, de plus, visiter une église ou chapelle publique, en y priant aux intentions du Souverain Pontife. (Pie X, 13 Août 1913)

Pour les fidèles qui ne se confessent point tous les quinze jours au moins, il suffit de la confession faite soit le jour même, soit dans la huitaine qui précède le jour où ils voudront gagner cette indulgence. (Cf. *Semaine religieuse* du 30 Juillet, p. 506.)

Enseignement libre. — Nous prions MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien porter à la connaissance du personnel de leurs écoles, la note suivante :

Le Conseil d'administration de la Caisse centrale autonome de l'Enseignement libre (52, rue d'Assas, Paris) demande :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

1° Aux assurés qui n'ont envoyé jusqu'ici que leurs bulletins d'adhésion, de remplir, pour le remettre à leurs mairies, le bulletin de renseignements (1), en indiquant le choix fait de la Caisse centrale autonome de Retraites de l'Enseignement libre ;

2° Aux autres assurés, de remettre leurs cartes annuelles aux mairies, en vérifiant si la mention de la Caisse centrale autonome de Retraite de l'Enseignement libre s'y trouve bien portée.

L'or de la Défense nationale. — Le Directeur de la Banque de France recevra dans une salle de la Mairie, les personnes qui désireraient faire des échanges d'or contre des billets de banque ou des Bons de la Défense nationale, avec délivrance immédiate de la vignette :

A *Fouesnant*, le dimanche 19 courant, de 9 heures à midi ;

A *Pont-l'Abbé*, le jeudi 23, de 9 heures à 11 h. 1/2 et de 10 h. 1/2 à 4 ;

A *Plogastel-Saint-Germain*, le lundi 27, de 1 heure à 4.

La « Journée du Finistère ». — Ne négligeant rien pour assurer le succès de la Journée du 10 Octobre, en faveur des Mutilés de la guerre, le Comité d'organisation a fait appel à quelques-uns de nos peintres et de nos poètes les plus réputés pour la confection d'un petit album artistique, déjà à l'impression, qui restera comme le meilleur souvenir de cette journée de bienfaisance. D'autres artistes ont offert leurs œuvres pour l'organisation d'une tombola. Leur exemple sera certainement suivi. On sait d'autre part que le peintre connu, M. Deyrolle, de Concarneau, a exécuté une magnifique affiche qui est une très belle œuvre d'art. Les personnes désireuses de se la procurer doivent s'empresser d'adresser la somme de trois francs, montant de leur souscription, à l'amiral Guillou, président du Comité d'organisation, à la Préfecture de Quimper. Inutile de dire que la vente s'en fait au profit des Mutilés.

Nécrologie. — M. TRÉGUER, YVES-MARIE, *Vicaire à Plobannalec.* — Né à Plouvorn en 1873, M. Tréguer reçut l'ordination sacerdotale le 25 Juillet 1898. Presque toute sa carrière s'est écoulée dans le vicariat de Plobannalec. Il y arrivait en 1899, après un court séjour à Lambert comme auxiliaire de M. Rolland. C'était une acquisition de choix, que faisait en lui la paroisse alors un peu troublée de Plobannalec. On ne l'eut pas pensé au premier abord. Des manières un peu gauches et timides, un air maladif et réservé, pouvaient faire douter à la fois des résultats et de la durée de son ministère. M. Trèguer, quand il fut connu, et ce fut tout de suite, dissipa ces premières impressions. Il apportait, pour collaborer au labeur paroissial, un peu lourd pour M. Guillou, toutes les qualités

(1) Ces bulletins — à remplir, — sont fournis par les Mairies elles-mêmes.

qui assurent au prêtre les sympathies et la confiance des familles.

Esprit fin et avisé, il avait connu les succès classiques au collège de Saint-Pol de Léon, et il sortait du Séminaire pourvu d'une science théologique mûrement réfléchie, qu'il se fit un devoir de développer sans relâche. Les paroissiens de Plobannalec en étaient les premiers bénéficiaires. Ils l'écoutaient avec un vrai bonheur. Ils admiraient sa parole facile, et s'imprégnaient de sa doctrine, qu'il avait le don de rendre claire, adaptée à tous les besoins et accessible à toutes les intelligences. Il avait un vrai talent d'orateur, mais s'il connut les succès de la parole, c'est surtout parce qu'il s'était gagné le cœur de ses auditeurs par ses actes et par ses exemples.

On le savait d'une piété de séminariste. Il avait, à moins d'empêchement, ses heures réglées de méditation, d'examen particulier et de bréviaire. La régularité de ses exercices de piété entretenait en lui une vie surnaturelle toujours égale et toujours débordante. Autrement qu'à son air de souffrance, qui pouvait s'apercevoir des défaillances de sa santé ? Elles n'arrêtaient pas son travail, elles n'empêchaient pas sa gaieté. Elles le minaient pourtant et le conduisaient à la tombe.

Un conseil de révision le versa néanmoins dans le service armé. Mais on dut bientôt reconnaître qu'il n'était plus temps pour lui de faire du service militaire. La mort se l'était déjà réservé. Il le savait, il n'en était point troublé Qu'avait-il à en redouter ? Admirablement préparé et muni des derniers sacrements, il expira le dimanche 5 Septembre, à 6 h. 1/2 du soir. Est-il besoin de le dire ? Il est mort pauvre. Sa main, comme son cœur, était ouverte à tous les besoins. Il n'a amassé que les biens qu'il pouvait emporter devant Dieu, les œuvres d'une vie sainte et vraiment apostolique. La paroisse de Plobannalec y a ajouté le suffrage de ses prières et le témoignage unanime de sa reconnaissance. Ses funérailles furent magnifiques. L'église était à peine suffisante pour contenir la foule accourue pour lui rendre les derniers devoirs. La carrière de M. Tréguer fut courte. Aux regards de Dieu elle fut assez longue pour lui, puisqu'elle fut pleine, et pour ceux qui en furent les témoins, puisqu'elle leur reste comme un exemple.

R. I. P.

LE FOLGOET. — **Le triduum et les fêtes du 8 Septembre.** — M. l'abbé Le Pape a été heureusement inspiré d'instituer un triduum de prières dans ce bijou d'architecture qu'est l'église du Folgoët, pour remercier Dieu de la victoire de la Marne et redoubler de supplications, pour que cette victoire soit complétée par une autre victoire « définitivement libératrice », suivant l'expression de Monseigneur.

Heureuse, cette inspiration devait être couronnée de succès dans un pays aussi chrétien que ce pays du Léon, le pays le plus chrétien du monde, comme je l'ai entendu affirmer au saint amiral de Cuverville.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Que de milliers et de milliers de pèlerins se sont succédé devant le Saint-Sacrement exposé, et aux pieds de Notre-Dame ! Quelle piété, quelle confiance, quelle angoisse très souvent peinte sur ces visages que la Foi, la sainte Espérance, l'Amour, illuminent d'une beauté surnaturelle ! Beauté ravissante, sublimes visages de mères, d'épouses, de filles, de pères aussi, d'enfants et d'adolescents ! Ce sont autant de porte-Christ, et Dieu rayonne de leur âme sur leur personne tout entière.

Le mardi soir, ce fut la traditionnelle procession, rarement aussi ordonnée et belle. La nuit était d'une douceur édénique. Toutes les haleines de la terre s'élevaient en aromes suaves, vers le ciel criblé de points d'or qui faisaient comme une réplique aux innombrables flambeaux des fidèles. D'une voix unanime, les pèlerins firent retentir les louanges de leur Mère, puis la profession de leur Foi dans le chant du *Credo*... Ce fut ensuite l'Heure sainte présidée par M. Levasseur, professeur au collège de Lesneven.

Mercredi matin, la foule se pressait, considérablement grossie, pour assister à la grand'messe, chantée par le bon M. Alphonse Colin. Monseigneur tenait chapelle, assisté de M. le chanoine Gadon, vicaire général, de M. le chanoine Roull, archiprêtre de Brest, et, entouré d'un clergé relativement nombreux où s'apercevaient M. le chanoine Treussier, archiprêtre de Saint-Pol de Léon, M. le chanoine Cozic, curé de Lesneven, M. le chanoine Gorret, supérieur de la maison Saint-Joseph, M. l'abbé Moënner, supérieur du collège de Lesneven, etc.

M. le chanoine Breton, supérieur du Collège Bon-Secours, à Brest, pendant trois quarts d'heure nous a vivement édifiés par une très belle méditation sur la Sainte Vierge, pleine d'une doctrine riche, de développements ingénieux, d'aperçus abondants, le tout vivifié par une flamme qui s'insinue jusqu'au cœur de l'immense auditoire, l'échauffe et le remue : M. le chanoine Breton est un grand dévot à Notre-Dame du Folgoët, dont il a eu l'honneur d'être le chapelain.

Depuis la grand'messe jusqu'aux vêpres, les pèlerins défilent devant la statue de Notre-Dame, pour déposer un baiser sur ses pieds maternels. Défilé interminable, émouvant au possible. Quelle avidité dans les yeux ! Sainte avidité chargée de tendresse filiale, d'espoir envers et contre tout !

Mais la grave et majestueuse sonnerie convie les processions particulières à canaliser leurs flots vers la voie triomphale qui mène du sanctuaire à la chapelle foraine. Le soleil le plus radieux, les bannières les plus opulentes, les chants les plus enthousiastes... L'on a contemplé ce spectacle vingt fois, et c'est toujours avec une émotion rajeunie, un charme de « fraîche novelleté », voire avec quelques larmes qui remontent du cœur aux yeux...

Les vêpres sont chantées, bientôt le silence se fait, les regards se tournent vers la tribune, attentifs au moindre geste de l'orateur : c'est Monseigneur qui parle :

Mes Frères,

Il y a un an, nous étions groupés comme aujourd'hui aux pieds de Notre-Dame du Folgoët, réclamant d'elle, à l'heure où la capitale de la France était menacée par l'ennemi, une victoire qui pût la sauver. Et, le jour même, vous savez au prix de quels sacrifices, la bataille de la Marne, conduite avec autant de sagesse que de vaillance, prenait déjà, grâce à Dieu, tournure de victoire.

Ainsi la fête de la Nativité de la Bienheureuse Vierge, qui, selon la parole de la sainte liturgie, annonce, depuis dix-neuf siècles, au monde entier, une grande joie, voyait en outre se réaliser pour nous, le 8 Septembre dernier, dans un ordre de faits plus humble, mais aussi intéressant pour nos âmes au point de vue religieux qu'au point de vue patriotique, l'heureuse annonce d'une joie catholique et française, dont nous venons implorer aujourd'hui le renouvellement.

Nous demandons une victoire. Ce serait peut-être de l'audace, si ce n'était pas de la confiance filiale. Mais comment se taire, quand toutes les lettres que nous recevons du front, toutes les aspirations des âmes au milieu desquelles nous vivons, nous entraînent aux mêmes espérances et aux mêmes prières ? Notre-Dame du Folgoët sera touchée de nous voir si pleins de foi dans sa puissance et sa bonté maternelles.

Demandons et nous recevrons. Le jour et l'heure où nous recevrons demeurent inconnus. La Providence les hâtera, si notre démarche part, avec ensemble, avec piété, avec des vues surnaturelles, avec un vrai regret de nos fautes, d'âmes qui veulent réellement la victoire de Dieu dans la victoire de la Patrie.

La victoire de Dieu !

Est-ce bien la pensée qui anime aujourd'hui notre prière et la rend si pressante ?

Quelques-uns paraissent croire que nous prions surtout par *lassitude*, et que nous voudrions *à tout prix* mettre un terme immédiat à des souffrances et à des deuils chaque jour plus cruels. Nous aurions le droit, en effet, d'être lassés après un effort si héroïque et si prolongé. Notre Seigneur a été lassé lui-même au cours de son apostolat, et il a dû se reposer : *Quærens me, sedisti lassus*. Mais son repos d'un moment le préparait à un nouvel élan dans sa marche au Calvaire, et c'est l'élan qui nous sauva : *redemisti, crucem porssus*. Et nous aussi, nous savons bien que d'autres sacrifices peuvent nous être encore demandés pour le salut, et nous sommes prêts à les offrir. Nous ne prions donc pas par lassitude.

Est-ce plutôt pour *l'honneur* que nous réclamons la victoire avec tant d'instance et de hâte ? Quoiqu'une nouvelle parure de gloire ne soit jamais déplacée au front d'une Patrie comme la nôtre, nous n'admettons pas qu'une bataille se livre simplement pour l'honneur. Le sang humain est trop précieux.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Faisons notre devoir. L'honneur nous sera donné par surcroît. Mais l'honneur chrétien n'admet le combat que pour la justice.

Nous luttons, donc, conformément à la volonté de Dieu, et avec l'aide de la Sainte Vierge, pour *la justice*. Nous luttons pour la terre que nous ont léguée nos ancêtres. C'est la justice, cela. Nous luttons pour les âmes qui la peuplent et qui ne veulent pas changer de Patrie, de traditions, de langue, comme on change de vêtement. Cela, c'est la justice. Nous luttons pour notre Religion, pour que notre nation ne soit pas à jamais découronnée de sa vocation chrétienne par la domination allemande qui l'étoufferait, à l'heure où nous sentons pourtant que cette vocation séculaire se fortifie et se retrempe dans l'épreuve. Cela encore c'est la justice, et nous avons hâte de la voir triompher.

Ne vous semble-t-il pas que nous contribuons ainsi à réaliser le vœu le plus cher du Pape Benoît XV, puisque, en luttant pour la victoire, nous entendons lutter pour la paix ?

Comment s'étonner alors que nous venions à Marie, ardents jusqu'à l'impatience, pour lui redire nos souhaits de victoire, et lui rappeler que la justice divine y est intéressée ?

Est-ce à dire pourtant que, combattant pour la justice, nous avons le droit d'exiger de Dieu la victoire *en justice* ? Non. Dieu demeure le maître de ses dons. Nous sommes, d'ailleurs, toujours dans ses dettes. Dieu peut nous dire : « Faites-moi d'abord justice vous-même : donnez l'expiation suffisante ». Cependant, puisqu'il tient compte de tout, il y a, dans le bilan chrétien de cette année de guerre, de quoi toucher son Divin Cœur et obtenir de Lui pour la France, par l'intercession de la Sainte Vierge, quelque nouvelle victoire, sœur glorieuse de celle de la Marne, et comme elle, et mieux qu'elle, libératrice du sol de la Patrie.

Quel sentiment vous inspirera aujourd'hui la Sainte Vierge pour émouvoir son Fils ?

L'accent de la prière peut varier selon le sentiment qui l'inspire.

L'année dernière, ce fut l'angoisse de la Patrie en danger qui fit jaillir de vos âmes la prière victorieuse.

Cette année, ce seront les larmes des sacrifices accomplis pour la rédemption du pays.

Vous qui avez tant pleuré, suivez la Vierge, votre Patronne, et cherchez en elle votre appui. Elle sait ce que peut contenir de larmes le cœur humain.

Tout n'est pas joie dans la fête de la Nativité. Il y a toujours des larmes au berceau des enfants. La Vierge immaculée a pleuré en naissant, comme son Fils lui-même devait pleurer à Bethléem : *primam vocem similem omnibus emisi plorans* (1).

Dans la Sainte Ecriture (2), quand la force n'a pas suffi,

(1) *Sagesse*, VII, 3.
(2) Ce paragraphe est inspiré d'Ernest Hello : *Paroles de Dieu*, pages 303 et suivantes.

même avec l'aide de la prière, pour assurer la délivrance du peuple choisi, le cœur de l'homme fait appel aux larmes pour triompher du Cœur de Dieu, et Dieu s'y prête. Les larmes paraissent un acte de faiblesse, et elles peuvent l'être, quand elles sont versées par des cœurs pusillanimes ou prostituées à des affections indignes. Mais elles sont un acte de force, où il y a autant de puissance que de sublimité et de sainteté, quand, avec le repentir, elles emportent d'assaut le Ciel, quand, avec la foi, l'espérance et la charité, elles arrachent à Dieu le miracle, quand, par l'amour chrétien de la Patrie, elles engendrent les sacrifices suprêmes et déterminent la victoire nationale.

La Bible, dans l'Ancien comme dans le Nouveau Testament, est remplie des larmes des peuples et des rois, des justes éprouvés et des pécheurs pénitents, des pères et des mères de familles, des Prophètes et des Juges, et de celles de Jésus lui-même pleurant sur Lazare, son ami.

N'entendons-nous pas, nous aussi, à l'heure actuelle, à travers notre pays, couler comme un torrent, les mêmes larmes sacrées, depuis celles du Pape qui nous aime, depuis celles du clergé et des familles, celles des veuves et des orphelins, depuis celles des chefs de nation et des chefs d'armée, jusqu'à celles de Jésus préparant dans nos deuils multipliés notre résurrection, jusqu'à celles de Marie s'associant comme une Mère à nos inquiétudes et à nos espérances ?

Les larmes de la Sainte Vierge !

Dans la vie de Marie, depuis l'enfance, le fleuve des larmes n'apparaît pas pour ainsi dire avant le Calvaire. Il semble couler jusqu'alors caché, comme ces eaux souterraines, dont le cours mystérieux débouche brusquement, des entrailles de la terre, dans quelque vallée, avec l'ampleur et l'élan d'une source puissante et déjà irrésistible.

Même quand son Divin Fils se perd dans la foule, à douze ans, l'Evangile ne dit pas en termes formels que la Vierge pleure. Elle est seulement triste, comme saint Joseph : *Ecce pater tuus et ego dolentes quærebamus te*. Votre père et moi, nous étions tristes, et nous vous cherchions.

Mais, vingt ans plus tard, allez au Calvaire. *Stabat mater dolorosa, juxta crucem lacrymosa*. La source est ouverte. Le fleuve a jailli. Ses larmes ne cesseront pas plus de couler à travers le monde que le sang de son Fils. Elle a pu économiser ses pleurs pendant la vie cachée et la vie publique. Aujourd'hui, elle les prodigue, au secours de toute détresse, de toute ruine, de tout danger. C'est son moyen personnel de victoire, victoire sur le cœur de son Fils et victoire sur nos péchés.

Elle a pleuré, en effet, sur deux douleurs : sur les souffrances de son Fils, le Dieu homme, qui meurt en croix, et sur les péchés de ses autres fils, les hommes, qui le font mourir. Elle se sert donc doublement de ses larmes : pour montrer au Crucifié son amour maternel, et pour appliquer aux fautes de ses bourreaux la force rédemptrice de sa Passion.

Archives diocésa[illegible] de Quimper et Léon

C'est par là qu'elle nous aidera à remporter la victoire. Car, l'obstacle à la victoire, il est, comme toujours, dans le péché. Derrière les cadavres, derrière les ruines et les dévastations, il y a toujours le monceau de péchés à balayer. C'est le travail divin de la Sainte Vierge. Elle n'a qu'une haine, irréconciliable, celle du péché.

Vous voulez la persévérance dans la guerre, jusqu'au résultat nécessaire, jusqu'au bout ? Evitez le péché. C'est le péché qui tuerait, dans vos âmes et dans la nation, la force de persévérance.

Vous voulez l'honneur ? Le pire ennemi de l'honneur vrai et complet, de l'honneur avec toutes ses délicatesses patriotiques, de l'honneur faisant à la France une auréole sans tache, c'est le péché. Jetez les yeux autour de vous. Rendez-vous compte. Voyez s'il a disparu.

Vous réclamez la justice ? Mais l'injustice suprême, c'est le péché. Réparez en vous-mêmes cette injustice, commise à l'égard de Dieu, pour obtenir que Dieu répare à son tour les injustices commises contre vous par des ennemis qui sont sans pitié, parce qu'ils sont sans conscience.

Alors la Sainte Vierge apporte à la France, pour la purifier de ses fautes, la Croix de son Fils, baignée de ses propres larmes. Sur cette Croix mourut l'Agneau de Dieu, qui enlève les péchés du monde. *Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccata mundi.*

Elle présente cette Croix à Dieu, pour qu'Il pardonne.

Elle vous l'offre à vous-mêmes, pour que vous la portiez chrétiennement, quelle que soit l'amertume des larmes qu'elle vous fera verser.

Vous la portez tous, mes Frères, car c'est pour tous une Croix que cette guerre interminable, pleine de sang et de larmes.

Mais il y a des âmes qui la portent plus douloureusement que d'autres, et qui auraient pu faire cortège à la Sainte Vierge devant son Fils agonisant.

Si je demandais à mon immense auditoire de s'écarter respectueusement, pour laisser la place libre, au pied de cet autel, aux mères de famille, aux veuves, qui ont déjà fait le dur sacrifice, combien de personnes, parmi celles qui m'écoutent, pourraient s'avancer ici, dans leurs voiles noirs, le visage empreint de douleur et de fierté, pour dire à Dieu, du même cœur que la Bienheureuse Vierge :

« Il est temps, ô mon Dieu, donnez-nous la victoire. Nous renouvelons ici le sacrifice déjà consommé. C'est le sang de nos veines qui a coulé sous vos yeux, pour la France, avec le sang de nos fils. Recevez nos larmes. Nous y joignons nos prières et nos pénitences. Donnez-nous la victoire et la paix ! »

Que Dieu les entende, par l'intercession de Notre-Dame du Folgoët !

Mes Frères, l'Eglise compare la Bienheureuse Vierge à la colombe rentrant dans l'Arche avec son rameau d'olivier. Ah !

prions-la de nous apporter des champs de bataille lointains, par la vertu de ses larmes et de nos sacrifices unis à ceux de son Fils, après les lauriers de la victoire, le rameau d'olivier annonciateur de la paix !

La bénédiction du T. S.-Sacrement, donnée par Sa Grandeur, suit ce discours. La grande clameur du *Parce Domine, parce populo tuo* dilate ses ondes sur la vaste place et monte vers le Ciel lancée par 15.000 poitrines. Un frisson divin court à travers cette multitude dont, sans doute, Jésus a compassion, comme au temps de sa vie mortelle Il avait compassion des multitudes qui le suivaient....

Lourdes : *8 Septembre 1915.* — C'est pendant le triduum préparatoire à la fête de l'Assomption que fut conçu le projet d'aller vers le front de prière, où l'on travaille également pour notre chère patrie. La route est longue qui conduit des landes bretonnes aux monts pyrénéens : elle est rendue plus difficultueuse encore par la diversité des réseaux et l'encombrement des trains. Il est vrai qu'en prenant à Quimper l'express de 18 heures, on peut arriver à Lourdes, le lendemain à 12 h. 55. Mais nous avons profité de la faculté de nous arrêter à Bordeaux, pour y célébrer la sainte Messe. Les quais de la Garonne ont gardé leur animation ; outre le trafic ordinaire, il s'y fait, en ce moment, un commerce d'objets les plus disparates et les plus hétéroclites, véritables épaves de terre, détachées de petites boutiques qui ont sombré sous les coups de la fortune adverse. Quelques tirailleurs sénégalais jouissent du soleil qui « tape » ; ils rappelleraient, s'il était nécessaire, la triste réalité de la guerre entrevue, peu après à la gare de Morcenx, sous un autre aspect : celui d'un convoi de prisonniers allemands qui s'en allaient rejoindre leurs compatriotes occupés le long des Gaves.

Voici Lourdes dans la paix reposante du soir, dans l'air pur des montagnes qui semble rapprocher de nous les étoiles scintillantes et la merveilleuse voie lactée qui mène à Saint-Jacques de Compostelle. « Lourdes ! si tu n'es pas le Ciel, — tu nous en fais goûter les charmes. » On y trouve, en effet, l'Enfant avec Marie sa Mère, et c'est toujours le même spectacle d'édification et de réconfort, le rapprochement si touchant des âmes et des cœurs, gage et prélude de la Communion des Saints !

En arrivant le mardi matin à l'église du Rosaire, nous fûmes agréablement surpris d'y rencontrer quatre pèlerins de Plouguerneau ; ils s'étaient décidés, nous disent-ils, au dernier moment, avec deux de leurs prêtres, et leur présence assidue à tous les offices devait garder à notre petite représentation — à peu près la centième partie du chiffre habituel — son caractère pittoresque et régional.

M. le Supérieur des chapelains voulut bien nous réserver une place officielle, la première, dans les cérémonies du lendemain. A 6 heures, la messe fut dite à la Grotte, par M. le chanoine Goulven, aumônier des Ursulines de Saint-Pol de Léon. Avec au-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tant d'ardeur et de maîtrise que s'il avait eu devant lui 3.000 personnes, M Gargadennec, recteur de Carantec, nous fit chanter : *Patronez dous ar Folgoat* et *Nous venons encor — du pays d'Arvor...* Notre pensée se portait naturellement vers le grand sanctuaire de la Vierge, au pays de Léon, et c'est sous cette impression que le télégramme suivant fut envoyé à Monseigneur Duparc : « Avons chanté la douce Patronne du Folgoët, prié pour notre Evêque vénéré et pour notre chère Bretagne ». La réponse ne se fit pas attendre, elle nous parvint dans l'après-midi : « Vous bénis, ainsi que pèlerins du Diocèse à Lourdes et vous recommanderons à Notre-Dame du Folgoët. — Evêque Quimper. » Ah ! si la science n'avait servi qu'à manifester ainsi le rapprochement des âmes et des cœurs ! Hélas ! dans le calme de ces clairs matins, on entendait les canons du Ger qui procédaient à des tirs d'essai.

Dans la foule de cinq à six mille pèlerins, il y avait un groupe de cent cinquante à deux cents Lyonnais. C'est à eux que revient l'honneur de chanter la messe au Rosaire, suivant leur rite quelque peu différent du nôtre. Ce nous fut une occasion d'entendre les grandes orgues du Rosaire et d'admirer les gracieuses évolutions des choristes bleu et blanc, un moment déroutés par la nouveauté des cérémonies.

Aux vêpres, présidées par Mgr Schœpfer — assisté de M. le chanoine Eckert, son secrétaire, et de M. le chanoine Pilven —, on nous fit un commentaire énergique et vigoureux de l'Antienne : Sainte Marie, priez pour le peuple, votre peuple de France, qui vous aime tant et que vous avez si souvent visité ; intervenez en faveur des prêtres qui sont sur le front de bataille, ou qui, dans les services de l'arrière, accomplissent leur ministère de charité ; intercédez pour les femmes de France : mères, épouses, orphelines... Puis, suivant l'Evêque, au chant des litanies de la Vierge, la foule se rendit à la Grotte, pour réciter encore quelques dizaines de chapelet.

Comme au temps des grands pèlerinages, la procession partit de la Grotte, à 4 h. 1/2, pour se dérouler sur l'esplanade du Rosaire. M. le Directeur du groupe de Lyon portait le Saint-Sacrement, assisté de M. Falc'hun, recteur de Saint-Thonan, et de M. Marrec, recteur de Pouldavid. Il n'y avait guère de malades à recevoir l'imposition de l'ostensoir, mais portée par nos prières, la bénédiction de Notre-Seigneur s'en est allée vers tous les hôpitaux où reposent nos chers blessés et vers la France entière si profondément atteinte dans sa force et sa vitalité.

Le soir, quand eut cessé l'écho du *Credo* Royal chanté devant les basiliques illuminées, plusieurs centaines de pèlerins se renfermèrent dans l'église du Rosaire pour prendre part à l'Adoration nocturne. Elle fut prêchée par trois prêtres de Lyon, dont l'un fit une application particulièrement touchante des Mystères douloureux, à toutes les victimes de la guerre. Après trois heures de méditations pieuses entrecoupées de prières et de chants, les messes commencèrent à minuit. Et dès l'aube, nous quittions la ville

de Marie, avec le ferme espoir d'y revenir l'année prochaine, en nombre, triomphalement.

***

QUIMPERLÉ. — *Nécrologie.* — Mme DE LA HAYRIE. — Le mois dernier Sainte-Croix a fait une grande perte en la personne de Mme de la Hayrie.

La vénérable défunte était souffrante depuis déjà trois ans. La mort de sa sœur, Mme de Boblaye, qu'elle affectionnait tendrement, lui avait porté un coup dont elle n'avait pu se relever. La mort de son mari vint aggraver le mal, et l'on pouvait prévoir qu'elle ne tarderait pas à le rejoindre. Elle le comprit elle-même et mit ordre à ses affaires, pour être prête à l'heure voulue de Dieu.

A la veille d'entrer dans son éternité, ce qui l'inquiétait c'était « d'avoir si peu fait pour avoir droit au paradis ! » « Cette pensée m'est pénible », disait-elle à Mgr l'Evêque de Quimper, qui, de passage en notre ville, avait eu la bonté d'aller lui donner sa bénédiction.

Ceux qui ont connu Mme de la Hayrie savent qu'elle n'allait pas les mains vides devant Dieu, mais qu'elle avait, au contraire, à lui présenter les nombreux mérites d'une longue vie toute de piété et de charité.

De bonne heure elle avait compris que l'Eucharistie est la vraie nourriture de l'âme chrétienne, et en avait fait son pain quotidien. Elle était heureuse d'assister tous les jours au saint sacrifice de la messe et quand elle dut, dans les dernières semaines de sa vie, y renoncer, ce fut pour elle une grande peine. Elle ne s'en consola qu'en recevant la sainte communion le plus souvent possible.

Ce n'est pas seulement dans l'Eucharistie qu'elle aima Notre-Seigneur. Elle l'aima aussi dans la personne du pauvre. Elle donnait généreusement. Dieu seul sait le nombre des pauvres qu'elle a soulagés, des malheureux qu'elle a secourus, des œuvres auxquelles elle est venue en aide. Elle était, depuis de longues années, la présidente de la Conférence de Saint-Vincent de Paul et, par sa direction, sa fidélité aux réunions, sut maintenir cette Société dans un état prospère.

Le bien fait à Quimperlé, elle l'a fait, et plus encore, dans sa chère paroisse de Meslan où elle est allée reposer près des siens. « Elle a été notre grande bienfaitrice », dit M. le Recteur de cette paroisse dans l'allocution qu'il prononça à la messe d'enterrement. « Son nom restera inscrit sur les murs de notre église, de notre école libre, et plus encore, dans le cœur des habitants de Meslan. »

Les éloges et la reconnaissance sont, sur la terre, une première récompense du bien. Combien plus belle et meilleure est la récompense qu'on obtient au ciel de Celui qui a dit : « Ce que vous avez fait au plus petit des miens, c'est à moi-même que vous l'avez fait. »

(Bulletin paroissial de Quimperlé.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE GÉNÉRALE

La bénédiction d'un Abbé bénédictin en Belgique. — Le 25 Juillet 1915, en la fête de sainte Anne, Mgr Heylen, évêque de Namur, assisté du Père Abbé des Prémontrés français de Jeffe, près Dinant, et de celui des Trappistes belges de Saint-Remi, a conféré la bénédiction abbatiale dans l'église paroissiale de Seignon, au Révérend Père Dom Joseph Marsile, premier Abbé de Ste-Anne de Kergonan. Ce monastère, fondé près de Carnac (Morbihan), par l'abbaye de Solesmes, chercha un refuge en Belgique en 1901. L'exil ne l'empêcha pas de se recruter avec des sujets français, particulièrement avec des Bretons ; ce qui rendit possible son érection en abbaye, l'an dernier. Le nouvel Abbé appartient à une famille très honorablement connue de Lorient et de Quimperlé. Il compte de nombreux amis dans notre diocèse. Nous lui adressons avec nos respectueuses félicitations nos vœux de retour en Bretagne après la victoire de nos armées.

Don du Saint-Père pour le dispensaire Devaux, à Calais. — Mgr Debout a reçu du Vatican la touchante lettre suivante :

SECRÉTAIRE D'ÉTAT
DE SA SAINTETÉ

« Du Vatican, 23 août 1915.

» Monseigneur,

» Sa Sainteté n'a pu apprendre sans peine la nouvelle de la destruction partielle du dispensaire Devaux, à Calais, lequel a été transformé en hôpital, à la suite des douloureux événements actuels.

» Désirant, dans sa sollicitude à soulager les souffrances de ses fils spirituels, contribuer à la restauration de cet établissement de bienfaisance, qui a rendu tant de services aux pauvres de Calais, le Saint-Père a daigné destiner à cette œuvre la somme de 1.000 francs, regrettant que les pénibles conditions du Saint-Siège ne lui permettent pas de faire davantage.

» Nul doute que cet acte de charité et de tendresse compatissante du Souveraim Pontife ne soit justement apprécié par les habitants et vos chers paroissiens de Calais.

» Il m'est agréable de vous envoyer, sous ce pli, l'auguste offrande de Sa Sainteté, et de saisir cette occasion pour vous renouveler, Monseigneur, l'assurance de mes sentiments dévoués en Notre Seigneur.

» Cardinal GASPARRI.

» *A Monseigneur Henri Debout, prélat de la Maison de Sa Sainteté, archiprêtre de Calais.* »

Les secours pour les Jeunes Filles belges. — Il vient de se fonder à Paris, sous la présidence d'honneur de la comtesse Albert de Mun et le patronage des plus hautes notabilités, parmi lesquelles la duchesse d'Ursel, Mme la comtesse de Chérisey, Mme Noblemaire, Mme de Laubespin, etc., une œuvre intéressante entre toutes « Le sou de la Jeune Fille », dont le but éminemment touchant est de venir en aide à toutes les jeunes filles belges que la guerre a plongées dans la plus profonde détresse. L'appel adressé à toutes les jeunes filles de France et auquel toutes, nous en sommes persuadés, auront à cœur de répondre, en faveur de leurs sœurs de Belgique, est basé sur la cotisation d'un sou *minimum* par semaine, jusqu'à la fin de l'année, toute somme supérieure étant acceptée avec reconnaissance.

Il n'y aura pas de ville, de village, de hameau en France qui ne se fera un honneur d'avoir une jeune fille possédant un carnet de 100 bons servant à recueillir les souscriptions.

Les carnets peuvent être obtenus au siège social de l'Œuvre : 56, rue Jacob, ainsi que tous autres renseignements.

Le Comité de Direction est ainsi composé : présidente : Mme A. Raymond ; vice-présidente : Mlle Y. Firmin-Didot ; secrétaire général : M. Van Waefelghem ; secrétaire trésorier : M. L. Delamarre.

(La Croix.)

BIBLIOGRAPHIE

P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (VIe).

Nos Alliés du Ciel, par le chanoine S. COUBÉ. — In-12, **3** francs.

Parmi les ouvrages que la guerre a fait éclore, aucun ne présente avec autant de force les raisons surnaturelles qu'a la France d'espérer la victoire. S'inspirant de la vision de Jeanne d'Arc, Charlemagne et saint Louis intercédant aux pieds du Sauveur pour leur Patrie, l'auteur montre nos alliés du Ciel, plus puissants que ceux de la terre, demandant au Christ et à Notre-Dame, le triomphe de la justice et de notre cause.

Le caractère qu'il fait surtout ressortir dans les Saints Patrons de la France, c'est leur magnifique patriotisme. Il a relevé dans leur vie des traits peu connus qui prouvent à quel point ils ont aimé leur patrie ici-bas, et il montre, dans un brillant tableau historique que leur patriotisme, manifesté par leurs bienfaits, a encore grandi au Ciel. C'est là une œuvre absolument neuve et originale qui n'avait encore tenté aucun historien. Ce n'est pas seulement une *Gallia Christiana*, mais une *Gallia sancta*, la sainte France, qu'il fait revivre à travers vingt siècles de gloire.

TUBERCULEUX ANEMIQUES — CONVALESCENTS
Voulez-Vous GROSSIR de 5 KILOS par mois et GUERIR radicalement ? Ecr. : Abbé SEBIRE, Enghien (S-O).

Seul Fabriqué à CHATELGUYON
LAXATIF MIRATON
Toutes PHARMACIES - LA BOITE 2 FRS
Echantillon gratuit 9 rue Auber (PARIS)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les nouveaux Bons de la Défense nationale et les Emprunts futurs.

Les nouveaux Bons de 5 fr. et de 20 fr., actuellement emis par tous les bureaux de poste, seront repris pour leur valeur nominale, augmentée des intérêts courus, pour la libération des souscriptions aux obligations et aux emprunts futurs de l'Etat. Ils présentent donc le même avantage, au point de vue de leur admission en paiement, que les bons de 100 fr., de 500 fr. ou de 1.000 fr. *Ainsi toutes les valeurs de la Défense nationale, sans exception, seront reçues de plein droit comme numéraire pour la souscription aux emprunts à venir.*

Plus le taux du loyer de l'argent augmente, plus les emprunts futurs seront rémunérateurs, et de la sorte quiconque souscrit dès maintenant s'assure ce taux de faveur.

Personne ne doit donc hésiter à prendre selon ses moyens, des petits bons de 5 fr. et de 20 fr., des bons de coupures plus élevées, ou enfin des obligations :

Il faut contribuer de toutes ses forces à la Défense nationale.

S. S. BENOIT XV

Au moment où le Saint-Père est violemment attaqué par les ennemis de l'Eglise, les catholiques auront à l'honneur de souscrire à la magnifique estampe représentant S. S. Benoit XV, dessin très expressif et très artistique d'*Albert Chazelle*.

Toutes les épreuves qui mesurent 0.65 × 0.50 sont tirées directement sur l'œuvre originale de l'artiste et signées à la main par lui.

A titre de *Prime*, nos lecteurs pourront se la procurer, en se réclamant du journal moyennant 2 fr 50 franco. Adresser bon ou mandat à la Société de Publicité Religieuse 6, place de la Bourse, Paris.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, **le BRÉVIAIRE grand** *et* **moyen,** *format Mame, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

UN PRETRE l'Abbé HAMON, possède le moyen radical de guérir : Diabète, Albumine, Reins, Cœur, Foie, Rhumatismes, Obésité, Maladies de la Peau et Bronches, du Sang, Ulcères variqueux, Estomac, Tuberculose, Anémie, Constipation, etc., etc. Aucun Régime. Rien que des *Plantes*. Notice gratis. — Ecrire : Abbé HAMON, *Saint-Omer* (P.-de-C.).

Remise spéciale à MM. les membres du Clergé.

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper

Abonnement : un an, France 6 fr.; Etranger 8 fr.

30e Année. Vendredi 24 Septembre 1915. N° 39.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon, au Clergé et aux Fidèles de son diocèse, sur « la Fête de saint Michel, la Dévotion du Rosaire, la Dédicace de la Cathédrale, et les trois Messes du 2 Novembre » (à suivre) ; Mois du Rosaire ; Nominations ; Décès.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Enseignement libre ; Avis de service ; Nécrologie : M. J. Marzin ; Pèlerinage des Tertiaires au Folgoat ; Bénédiction d'école à Plovan ; Les Orphelins de la Guerre (suite).

III. — Bibliographie.

IV. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 26 Septembre. — 18e Dimanche après la Pentecôte. Semi double. Vert. A la messe, mémoire des SS. Cyprien et Justine, Martyrs.

A vêpres, mémoire du suivant.

Lundi, 27. — SS. Cosme et Damien, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Mardi, 28. — S. Wenceslas, Duc, Martyr. Semi double. Rouge.

Mercredi, 29. — Dédicace de S. Michel, Archange. Double de 2e classe. Blanc.

Jeudi, 30. — S. Jérôme, Confesseur et Docteur. Double. Blanc.

Vendredi, 1er Octobre. — S. Remi, Evêque. Double majeur. Blanc.

Samedi, 2. — Les Saints Anges Gardiens. Double majeur. Blanc.

Dimanche, 3. — 19e Dimanche après la Pentecôte. Solennité du Saint Rosaire.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Guilers-Quimper	du 25 au 26 Septembre.
Landunvez	du 27 au 30 —
Tréflévénez	du 1er au 2 Octobre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre pastorale de Monseigneur l'Évêque de Quimper et de Léon, au Clergé et aux Fidèles de son Diocèse, sur *la Fête de saint Michel, la Dévotion du Rosaire, la Dédicace de la Cathédrale, et les trois Messes du 2 Novembre.*

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

L'approche des fêtes de saint Michel et de Notre-Dame du Rosaire Nous amène à vous demander de nouvelles prières pour l'Eglise et pour la France.

I. — L'Archange saint Michel est le Patron attitré de l'une et de l'autre.

En l'an 495, dans son apparition en Italie, sur le mont Gargan, dont nous célébrons le souvenir, chaque année, le 8 Mai, il s'annonce surtout comme le gardien de l'Eglise, ayant pour mission de continuer en sa faveur le ministère qu'il remplissait avant l'Incarnation à l'égard de la synagogue. *Eum, ut olim synagoga Judæorum, sic nunc ut custodem et patronum, Dei veneratur Ecclesia* (1).

Deux cent treize ans après, en l'an 708, le 16 Octobre, au sommet du mont Tombe, entre la Normandie et la Bretagne, il apparaît à l'évêque d'Avranches, saint Aubert, pour réclamer de lui un sanctuaire, que l'évêque lui bâtit, et que les siècles suivants ont transformé en une merveille d'architecture. L'Archange prend ainsi visiblement possession de la France, et sa main se rencontre dans tous les grands faits de son histoire, si bien que la France reconnaissante, en 1877, demande et obtient du Pape Pie IX, l'honneur du Couronnement pour la statue de son Patron.

La fête de saint Michel se présente le 29 Septembre. C'est à cette date que Nous vous invitons à prier avec Nous le Chef des Anges, qui fut un jour l'éducateur de Jeanne d'Arc, et qui demeure, dans notre Patrie comme au Ciel, le défenseur de la justice et l'exécuteur des volontés divines.

Il est dit de lui qu'il est préposé aux affaires du Paradis, *Præpositus Paradisi ;* qu'il doit venir au secours du Peuple de Dieu ; *Veni in adjutorium populo Dei ;* qu'il est chargé de parler aux âmes en son nom, *Dei nuntius pro animabus justis ;* qu'il porte au Ciel l'encens de nos repentirs et de nos prières, *data*

(1) Office du 8 Mai, IVe leçon.

sunt ei incensa multa ut adoleret ea ante altare aureum ; qu'il prend part victorieusement à nos batailles contre le démon, *pugnavit cum eo et fecit victoriam ;* qu'il a mission de recevoir nos âmes pour les présenter au juge du combat, *principem super animas suscipiendas.* N'entendez-vous pas dans ces textes que nous empruntons à son office, comme un écho des invocations et des espérances qui remplissent en ce moment toutes les âmes françaises, et où ne sont oubliés ni la Patrie en armes, ni ceux qui prient et font pénitence, ni ceux qui combattent, ni ceux qui souffrent, — ni ceux qui meurent, et dont les vertus et les fautes seront pesées par saint Michel au tribunal divin, comme leur sacrifice sera compté à sa juste valeur pour le salut de leurs frères ? Votre prière n'aura donc qu'à suivre les inspirations de l'Archange pour répondre pleinement aux besoins de la France.

Vous vous grouperez, pour cette prière collective, dans vos églises, le 29 Septembre, et les trois jours précédents, en vous conformant, pour le détail des cérémonies, au texte de l'ordonnance qui accompagne cette Lettre Pastorale.

Nous sommes certains que vous apporterez à ce *Triduum* une ferveur toute bretonne. La Cornouaille et le Léon rivalisent de dévotion pour saint Michel. Plusieurs d'entre vous sont allés en pèlerins à son sanctuaire du mont Tombe et leur attitude pleine de foi y a été remarquée. Le grand Archange a d'ailleurs sa statue dans presque toutes vos églises. Il possédait jadis, sur la colline de Quimperlé, une paroisse où son nom a survécu à ses droits. La paroisse de Lesneven lui reste fidèle depuis le VIe siècle. Il y a deux ans qu'il en possède une nouvelle aux portes même de la cité de Brest. Au point le plus élevé du diocèse, sa chapelle de Brasparts traduit bien la confiance des fidèles dans leur céleste protecteur aussi secourable aux moissonneurs qu'aux malades, tandis que Plouguerneau et Douarnenez, en même temps que leurs oratoires entretiennent la piété populaire, rappellent aussi à un grand nombre d'âmes la mémoire édifiante du plus dévot serviteur de saint Michel que notre diocèse ait connu, Dom Michel Le Nobletz.

Souhaitons que le vénérable Serviteur de Dieu communique à notre prière l'ardeur qui rendait la sienne si puissante auprès de Dieu.

II. — La dévotion à saint Michel doit conduire à la dévotion à la Sainte Vierge. Ce sont les Anges qui les premiers ont annoncé, à la Vierge elle-même, sa maternité divine, exalté son nom et sa vertu, imploré sa puissance et sa bonté, et c'est en l'honneur de son Fils, le Verbe Incarné, éternellement digne d'adoration, que saint Michel a lutté contre Lucifer.

Au Congrès Marial du Folgoat, il y a deux ans, un des maîtres de l'histoire la plus lointaine de notre pays, nous a raconté la vie de Notre-Dame au diocèse de Quimper et de Léon (1), et il

M. le Chanoine PEYRON : *Congrès Marial du Folgoët*, p. 293.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nous a montré les manifestations de cette vie dans « l'échange incessant des faveurs de Marie à notre endroit et de notre dévotion envers elle ». C'est un tableau magnifique et touchant, auquel Nous venons vous demander d'ajouter vous-mêmes aujourd'hui un trait glorieux, en multipliant, pendant tout le mois d'Octobre, les chapelets et même les rosaires, pour obtenir d'elle le succès des armes françaises.

Le Rosaire a toujours été, entre les mains des chrétiens, des plus obscurs comme des plus illustres, quand ils étaient persévérants, une arme de victoire. Avec saint Dominique, il a vaincu la plus antisociale des hérésies. Avec saint Pie V et Clément XI, il a brisé deux fois l'offensive Turque contre l'Europe chrétienne. Avec le Bienheureux de Montfort, il a valu aux Vendéens et aux Bretons pendant la Révolution, la conquête de la liberté religieuse pour la France entière.

C'est l'heure d'en redoubler l'emploi contre un peuple qu'on serait tenté d'appeler l'ennemi du genre humain.

Des âmes pieuses ont eu la pensée d'organiser dans toute la France « une campagne de prières, afin de *forcer la main* à la Sainte Vierge par un *Rosaire perpétuel* dans chaque diocèse, pendant le mois d'Octobre ». On obtiendrait cette perpétuité en invitant les paroisses à s'entendre pour fournir, chacune dans le mois, sa journée ou sa partie de journée, pendant laquelle les paroissiens, suivant un ordre convenu, viendraient, par groupes, de demi-heure en demi-heure, réciter le Rosaire, en commun et à haute voix, pour la France. La journée de récitation commencerait à la fin de la dernière messe et durerait jusqu'à la prière du soir. Cette pieuse pratique Nous agréerait grandement.

Nous croyons qu'il est possible de l'organiser par archiprêtrés. Quimper prendrait la première semaine, Brest la deuxième, Châteaulin et Quimperlé la troisième, Saint-Pol et Morlaix la quatrième.

Messieurs les Archiprêtres règleraient avec Messieurs les Doyens le partage des journées ou demi-journées entre les paroisses, et Messieurs les Recteurs inviteraient leurs fidèles à s'inscrire pour le moment du jour où ils seraient le plus libres. Un vide dans la répartition des heures ne devrait pas décourager une paroisse.

Les communautés religieuses pourraient prendre leur part de journée dans leurs chapelles.

De même, dans les campagnes éloignées du bourg, rien n'empêcherait les habitants de s'associer à la prière commune, dans leur chapelle de quartier, à l'heure où le travail leur laisserait quelque loisir.

Ces indications ne fixent pas une limite à la prière. Une fois la tâche convenue accomplie, comme avant d'avoir à l'accomplir, il faut que le clergé et les fidèles se dévouent de toute leur âme à cette entreprise de salut, qui vise à la fois la conversion de la France et la victoire des armées alliées.

Cependant, Nous n'imposons pas à nos prêtres cette organisation. Nous les engageons simplement à la tenter partout où ils le pourront.

La solennité du saint Rosaire sera, selon l'usage, célébrée dans toutes les paroisses le premier dimanche du mois, quoique le calendrier liturgique reporte la fête au jeudi 7 Octobre.

Nous désirons que cette fête soit, comme l'année dernière, couronnée, à l'issue des vêpres, après la récitation du chapelet, par une procession, au retour de laquelle la consécration de la France au Cœur Immaculé de Marie sera lue en chaire (1).

III. — Dans la Cathédrale de Quimper, cette consécration ira rejoindre, jusqu'au passé lointain, celle que saint Corentin adressa lui-même, au nom de son peuple, à la Bienheureuse Vierge, quand il dédia ici à Notre-Dame de la Chandeleur l'église qu'il fondait dans l'enceinte du château du Roi Gradlon.

C'est cette église qui est devenue la Cathédrale, et que des reconstructions successives ont amenée à la forme parfaite que nous admirons et qui favorise si puissamment notre piété bretonne.

Or, Nos très chers Frères, en vertu des nouvelles règles liturgiques édictées par Pie X, cette Cathédrale sera désormais, chaque année, l'objet d'un honneur spécial, qu'elle recevra le 22 Octobre prochain, et dont Nous Vous devons l'explication.

Jusqu'ici, l'anniversaire de la consécration de toutes les églises du diocèse était célébré le même jour.

Les prescriptions liturgiques maintiennent, pour chacune des églises consacrées du diocèse, un anniversaire de leur Dédicace, qui pour toutes sera célébré encore le même jour, et Nous l'avons fixé au 5 Novembre.

Mais la Dédicace de la Cathédrale sera désormais solennisée à part, et dans toutes les paroisses, parce que la Cathédrale est l'église-mère du diocèse.

Nous n'avons pas pu retrouver la date certaine de sa consécration. Dans le doute, Nous avons décidé que la fête aurait lieu le 22 Octobre, et que la cérémonie solennelle sera remise au dimanche 24.

Nous empruntons à un savant liturgiste l'exposé du principe sur lequel est basée cette réforme.

« Par son *Motu proprio,* Pie X réclame pour l'église-mère une fête propre dans tout le diocèse, du rite double de première classe avec octave ; et pour lui donner son maximum de réalité, c'est à l'anniversaire même du jour historique et du sacre dédicatoire qui fit de ce temple la mère et la tête de toutes les églises du diocèse : *Omnium ecclesiarum diœceseos mater et caput.* Et pourquoi ? Sans doute, elle est la première église du diocèse ; mais cette primauté honorifique n'atteint pas toute la

(1) Le texte de cette formule de consécration se trouve dans Notre Lettre Pastorale n° 57.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

profondeur du mystère : l'Evêque n'est pas seulement le premier des Curés de son diocèse, il est, par rapport à ses inférieurs, le seul pasteur, le seul père, le seul grand prêtre de la famille diocésaine : son appellation canonique, assez malheureuse dans sa traduction littérale, exprime bien cette plénitude : *Ordinarius*, l'Ordinaire. Quand il s'adjoint un coopérateur pour partager avec lui le soin de son troupeau, il n'abdique rien de sa paternité, au contraire : il lui assure toute son efficacacité. Tous ses diocésains sont ses enfants et doivent vivre spirituellement de sa doctrine et de son sacerdoce : car la doctrine et le sacerdoce du Curé ne sont autre chose qu'un écoulement du sien propre, un filet d'eau parti de la même source. Or, le foyer central de cette famille diocésaine, l'expression sensible de cette unité dont l'Evêque est le principe et l'âme, c'est l'église Cathédrale : son siège, sa *Cathedra* est là, et il n'y en a qu'une dans tout le diocèse, car nul autre que lui, si ce n'est Pierre, n'a dans son diocèse le *munus magisterii et jurisdictionis ;* lui seul a le droit de *siéger* pour enseigner et juger ; son autel est là, et dans tout son diocèse il n'y en a pas d'autres que ceux qu'il aura érigés lui-même ; pour y monter, il faudra naître au sacerdoce au pied de son autel. L'église Cathédrale est donc en toute vérité l'église-mère de tous les diocésains ; cette chaire, cet autel, sont les sources de vie où tous doivent s'alimenter. L'église paroissiale n'est elle-même notre foyer spirituel que pour autant qu'elle est une *filiale* de l'église-mère. Voilà la grande réalité hiérarchique que Pie X veut remettre en honneur par cette célébration solennelle » (1).

Vous n'aviez pas besoin de cette réforme pour être attachés filialement à votre Evêque, Nos très chers Frères. Puisse-t-elle resserrer encore et fortifier les liens qui nous unissent, et inspirer au Pasteur comme au troupeau une complète soumission aux directions du Souverain Pontife, qui est le Pasteur des Pasteurs et le Père de l'Eglise universelle, dont la propre Cathédrale, Saint-Jean de Latran, où depuis quarante-cinq ans, nul Pape n'a pu pénétrer de son vivant, demeure pour le monde catholique tout entier, la mère et la tête de toutes les églises de Rome et de l'univers : *Omnium ecclesiarum urbis et orbis mater et caput.*

IV. — En achevant cette Lettre, Nous appelons votre attention sur un nouveau privilège, que le Pape Nous a récemment accordé, en faveur des âmes dont le sort nous intéresse dans l'autre vie.

Comme toujours, c'est une pensée de paix et de charité qui a inspiré son cœur.

Il a vu, depuis son avènement au Siège de saint Pierre, la mort faire des victimes sans nombre sur les champs de bataille,

(1) *Questions liturgiques*. Louvain, Décembre 1913.

et beaucoup de ces victimes étaient peu préparées à paraître devant Dieu.

D'autre part, un grand nombre de legs et de fondations de messes pour les défunts ont été supprimés par des lois de spoliation, ou injustement privés d'effet par la négligence ou la mauvaise volonté de ceux qui auraient dû en conscience les faire exécuter.

Enfin, l'abaissement graduel du taux de la rente dans les différents pays du monde a diminué notablement les revenus de certaines fondations et entraîné une réduction proportionnelle du nombre de messes à célébrer.

Pour ces motifs, Benoît XV, dans sa Constitution *Incruentum altaris sacrificium*, datée du 10 Août 1915, a bien voulu concéder à tous les prêtres du monde la faculté d'offrir trois messes pour les défunts le jour de la Commémoraison des Morts, en réservant l'une de ces messes à l'intention fixée par le prêtre et pour laquelle seule il peut accepter un honoraire, une autre à tous les défunts en général, une autre enfin aux propres intentions du Pape, c'est-à-dire à la délivrance des âmes frustrées des fondations auxquelles elles avaient droit et des âmes des victimes de la guerre.

Ce privilège, dont jouissaient déjà l'Espagne et le Portugal, permettra de soulager plus vite nos frères connus ou inconnus, attardés au Purgatoire.

Quelle reconnaissance éprouvera, pour l'Eglise militante qui lui procure ces grâces, cette Eglise souffrante, où nous comptons tous un si grand nombre de parents, d'amis, de bienfaiteurs, et où peuvent se trouver en attente des millions de bons soldats que leur vaillance chrétienne a détachés du mal sans pouvoir les délivrer pleinement des peines temporelles dues au péché même pardonné ! Puisse la grande journée du 2 Novembre leur obtenir en foule la libération attendue ! Cette « Journée des âmes » complètera saintement la série des journées de charité qui essaient de pourvoir à tous les besoins que la guerre fait surgir. En pensant aux corps meurtris n'oublions pas les âmes qui leur ont donné l'héroïsme du « sacrifice pour la Patrie ».

A CES CAUSES,

Le Saint Nom de Dieu invoqué, Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article 1er. — La Constitution Apostolique *Incruentum altaris sacrificium* est et demeure promulguée dans notre diocèse.

Art. 2. — Un Triduum, avec Salut, en l'honneur de l'Archange saint Michel sera célébré pour l'Eglise et pour la France, les 26, 27 et 28 Septembre, dans toutes les paroisses qui croiront pouvoir réunir à leurs exercices un nombre suffisant de fidèles.

Au cours de ces exercices, on récitera un *De profundis* pour nos soldats défunts, et l'on dira trois fois le *Pater* et l'*Ave* et les

Archives diocésaines de Quimper et Léon

quatre invocations suivantes : *Regina Angelorum, Sancte Michaël, Sancte Auberte, Beata Joanna,* suivies de l'*Ora pro nobis.*

Le 29 Septembre, aura lieu un Salut plus solennel, pendant lequel on pourra chanter l'hymne des vêpres : *Te splendor et virtus Patris.*

Art. 3. — Nous recommandons à tous Nos diocésains les réunions du Mois du Rosaire, et Nous leur rappelons les indulgences précieuses qui y sont attachées.

Art. 4. — Nous les engageons tous à offrir à Dieu un jeûne, le samedi, 2 Octobre, en réparation des fautes de la France.

Art. 5. — Le dimanche, 3 Octobre, la procession du saint Rosaire sera faite avec toute la solennité possible. On y portera les bannières et les reliques des Saints. Les litanies de la Sainte Vierge et celles des Saints seront chantées alternativement avec des cantiques. A la rentrée de la procession, la consécration au Cœur Immaculé de Marie sera lue en chaire, avant le Salut du Saint-Sacrement.

Et sera Notre présente Lettre Pastorale lue en chaire le dimanche 26 Septembre et l'un des dimanches suivants.

Donné à Quimper, en Notre résidence épiscopale de Saint-Joseph, le mardi 21 Septembre, en la fête de saint Mathieu, Apôtre et Evangéliste.

PAR MANDEMENT :
J.-M. PILVEN, Ch. hon.,
Secrét. gén. de l'Évêché.

† ADOLPHE,
Évêque de Quimper et de Léon.

Nous donnerons dans le prochain numéro de la *Semaine*, le texte in extenso de la Constitution Apostolique au sujet de la célébration de trois messes le jour de la commémoraison solennelle de tous les fidèles défunts.

II. Mois du Rosaire. — Les exercices du mois du Rosaire vont commencer dans toutes les paroisses du diocèse. Conformément aux prescriptions de S. S. Léon XIII ils se poursuivront jusqu'au 2 Novembre. Le vénérable Pontife voulait que cette pieuse pratique soit observée « aussi longtemps que durera l'état extrêmement pénible où se trouve la sainte Eglise, et jusqu'à ce qu'il soit possible de remercier Dieu de la liberté rendue au Vicaire de Jésus-Christ ». A cette intention, les fidèles ne manqueront pas d'ajouter celles que commandent les événements.

Nous rappelons à cet effet les ordonnances qui suivent : elles devront être publiées au prône avec l'annonce des exercices du Mois du Rosaire et les indulgences qui y sont attachées.

Article 1er. — **Le dimanche 3 Octobre, la fête du Saint Rosaire, annoncée la veille au son des cloches, sera célébrée solennellement.**

Art. 2. — **Chaque jour de ce mois, dans les églises et chapelles du diocèse, on récitera, le matin à la messe, ou le soir, cinq dizaines de chapelet, avec les litanies de la Sainte Vierge et la prière à saint Joseph ordonnée par le Souverain Pontife.**

Art. 3. — **On pourra exposer le Saint-Sacrement, pendant la récitation du chapelet et donner ensuite la bénédiction.**

Art. 4. — **Les fidèles qui ne pourraient assister à ces pieux exercices sont invités à réciter le chapelet, tous les jours, en famille ou dans leur particulier.**

Art. 5. — **Nous engageons les communautés religieuses à multiplier les communions et leurs prières aux intentions du Souverain Pontife.**

Art. 6. — **Nous rappelons aux pieux fidèles les indulgences concédées par S. S. Léon XIII à la pratique du Mois du Rosaire :**

1° Une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines *singulis vicibus*, — c'est-à-dire chaque fois — à ceux qui, pendant ce mois, assisteront à l'exercice du Saint Rosaire ;

2° Une indulgence plénière à ceux qui, réunissant les conditions ordinaires, assisteront aux mêmes exercices, au moins dix fois. Les mêmes indulgences sont accordées à ceux qui, légitimement empêchés d'assister à la récitation publique du chapelet et autres prières prescrites, les auront faites en leur particulier ;

3° Une indulgence plénière à ceux qui, le jour du Saint Rosaire ou l'un des huit jours suivants, auront, après avoir confessé leurs péchés, reçu la sainte communion et prié Dieu, la Sainte Vierge et saint Joseph, aux intentions désignées.

III. Malgré les notes déjà parues dans la *Semaine religieuse,* plusieurs futurs séminaristes, conscrits de la classe 1917, se demandent encore s'ils doivent rentrer au Séminaire le 5 Octobre prochain. Nous prions MM. les Curés et Recteurs de leur répondre qu'ils doivent *tous* Nous venir à cette date pour suivre les exercices de la retraite. Nous autoriserons ceux d'entre eux qui ont l'intention de préparer la deuxième partie de leur baccalauréat à rejoindre leurs collèges dès le lendemain de cette retraite.

IV. Nominations. — Par décision de Monseigneur, ont été nommés :

Econome et préfet de discipline à l'école du Bon-Secours, M. René Le Jaritel ;

Recteur suppléant, à l'Ile-Tudy, M. Hanras, vicaire à Combrit ;

Auxiliaires : à Roscoff : M. Guillard, vicaire à Landerneau ;
à Pont-Croix : M. Morvan, vicaire à Bodilis.

V. Décès. — Nous recommandons aux prières du Clergé et des fidèles, le repos de l'âme de M. Marzin, recteur de Guissény, décédé le 16 Septembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 26 Septembre :* messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9 heures ; grand'messe à 10 heures ; messe à midi.

A 7 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Demoiselles : messe, instruction, bénédiction.

A 4 heures, réunion de la Fraternité du Tiers-Ordre de Saint-François : instruction, bénédiction.

A 8 heures, réunion de la Confrérie des Trépassés : instruction, vêpres des Morts.

Mercredi 29 : confession des enfants de la communion privée.

Jeudi 30 : à 7 heures, messe de communion pour les enfants ; confession du 1er vendredi du mois

A 9 h 1/2, messe pour la Confrérie de la Doctrine chrétienne et pour les enfants des écoles et des catéchismes.

A 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction.

Vendredi 1er Octobre : exposition du Saint-Sacrement de 5 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir ; à 5 heures, prières du Rosaire et prières pour la paix, bénédiction.

De 8 à 9 heures, adoration, pour les hommes seuls. Entrée par la porte de la sacristie.

Samedi 2 : Confession des garçons du grand catéchisme ; prières du Rosaire et prières pour la paix, à 8 heures du soir, bénédiction.

N. B. — Tous les jours du mois d'Octobre : devant le Saint-Sacrement exposé, excepté le vendredi 1er et le dimanche 3, où la cérémonie a lieu à une autre heure, prières du Rosaire et prières pour la paix, à 8 heures.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Le XVIIIe Dimanche après la Pentecôte :* solennité de saint Mathieu, patron de la paroisse, messe à 5 h. 1/2, 7 h. 1/2, 9 heures et 11 h. 12 La grand'messe chantée par M. le chanoine Y. Le Roy ; instruction par M. le chanoine Rossi Les vêpres, à 3 heures, suivies des prières pour la France et de la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4. service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue Patriotique des Français.

Vendredi : 8 h. 1/2, rentrée du Cours Saint-Mathieu.

Confession des Enfants : 1° *lundi*, nous confessons les petits enfants qui n'ont pas communié ; 2° *mardi*, ceux qui ont fait la communion privée ; 3° *mercredi*, les enfants qui ont fait la communion solennelle, les filles le matin, celles de l'école libre à 10 heures, celles de l'école communale à 11 heures ; les garçons le soir ; ceux de l'école chrétienne, à 3 heures, ceux de l'école communale, à 4 heures.

Messe de communion le mercredi et le jeudi, à 7 heures.

Le *jeudi :* à 7 heures, messe du Saint-Esprit, pour les enfants de toutes les écoles ; courte instruction ; bénédiction du Saint-Sacrement.

1er vendredi du mois : le *jeudi*, la veille, nous confessons le matin, l'après-midi, à partir de 2 heures, et le soir, après 8 heures. — *Vendredi :* 5 h. 1/2, réunion, messe et communion des Bretons, associés du Sacré-Cœur ; 7 heures, deuxième messe ; 8 heures, réunion messe et communion générale des mères de famille. Toute la journée, le Saint-Sacrement est exposé Le soir, à 8 heures, réunion générale, où les hommes sont spécialement convoqués ; bénédiction du Saint-Sacrement.

Enseignement libre. — Nous prions MM. les Curés et Recteurs de prévenir les Directeurs de leurs Ecoles de nous transmettre dès maintenant les noms de ceux de leurs Adjoints de la classe 17, mobilisables en Octobre prochain.

Avis de service. — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Michel, ancien recteur d'Esquibien, sera chanté au Guilvinec, *le mardi 5 Octobre, à 10 heures.*

Nécrologie. — M. MARZIN, Joseph, *Recteur de Guissény.* — M. Joseph Marzin, recteur de Guissény, a rendu son âme à Dieu le 16 Septembre, dans la nuit. Né à Plogoff le 18 Septembre 1842, il était donc âgé de 73 ans moins deux jours. Le mal qui l'a emporté le minait sournoisement depuis plusieurs années et avait déjà déterminé des crises qui n'avaient pas été sans inspirer des inquiétudes à ses amis.

Avec M. Marzin disparaît une figure originale du clergé finistérien, et nul de ceux qui l'ont connu ne pourra l'oublier. Ennemi de l'étiquette, il recevait ses confrères avec la plus franche cordialité et animait les réunions par sa verve et son entrain. Il était d'aspect sévère, mais sous cette rude écorce battait un cœur d'or, et, malgré les apparences, c'était plutôt un timide et un doux. Pour l'aimer il suffisait de le connaître. Plus que tous les autres, peut-être, les séminaristes de sa paroisse ont pu apprécier son grand cœur : pour eux sa générosité n'avait pas de bornes.

Durant sa longue carrière, M. Marzin a été successivement vicaire à Brasparts, Treffiagat et Plomeur, puis recteur à Saint-Thois, Plourin-Morlaix et Guissény. Partout il a laissé le souvenir d'un prêtre zélé, tout à son devoir, ne reculant devant aucun sacrifice quand il s'agissait de l'intérêt des âmes. A Brasparts, où il se prodigua pendant une épidémie qui fit beaucoup de victimes, il contracta une maladie qui le força à quitter pour quelque temps le ministère. Aussitôt rétabli, il se remit au travail. Il se distingua dans le ministère de la prédication. Ses instructions, toujours bien préparées et données avec feu, émouvaient et remuaient les âmes : il fut un prédicateur breton de premier ordre.

A Guissény, où il a passé les vingt-cinq dernières années de sa vie, il a su s'adapter, dès le premier moment, aux besoins de la population qui lui était confiée. De bonne heure, tous les matins, on le voyait se rendre à l'église et, sa messe dite, se diriger vers son confessionnal, où toujours des pénitents l'attendaient : des hommes, des enfants. Ce n'est pas quelquefois, c'est tous les jours de l'année ou à peu près, les jours ordinaires comme le dimanche, qu'il avait ce ministère à remplir. Il poussait ses paroissiens à la réception fréquente des sacrements et ainsi il a gardé très forte la vie religieuse à Guissény.

On n'a pas oublié de quelle façon miraculeuse il fut sauvé, en 1903, de la fureur de l'Océan. La Sainte Vierge, pour laquelle il avait

Archives diocésaines de Quimper et Léon

une grande dévotion, jeta sur lui son manteau tutélaire, voulant qu'il travaillât dix ans encore dans sa chère paroisse de Guissény.

Et en effet, il a travaillé depuis ! La magnifique école chrétienne de filles est son œuvre. Selon le précepte de l'Evangile, la main gauche doit ignorer ce que donne la main droite. Dieu seul voit quelle somme M Marzin a su prélever sur ses ressources personnelles pour la construction et l'entretien de cette école. Aussi ses paroissiens, reconnaissants, béniront sa mémoire. Il a déjà été récompensé dès ce monde, car il avait le bonheur et l'honneur de voir accourir à l'école chrétienne toutes les enfants de sa paroisse. Mais cette œuvre lui comptera surtout près de Dieu. « *Opera enim illorum sequuntur illos.* »

Un bon et saint prêtre, pieux et zélé, l'homme du devoir toujours, tel a été M. Marzin, et nous aimons à croire qu'il a déjà entendu les paroles consolantes par lesquelles Dieu accueille ses fidèles serviteurs. « *Euge serve bone et fidelis, intra in gaudium Domini tui.* »

Notre-Dame du Folgoat. — **Le pèlerinage des Tertiaires.** — A ces foules qui, aux jours des grandes solennités, remplissent l'immense place du Folgoat, succèdent des pèlerinages plus modestes mais pas moins pieux. Ce sont des paroisses isolées, des écoles, des patronages, des enfants de la communion, des congrégations de la Sainte Vierge, des orphelinats, qui viennent prier aux pieds de la Vierge du « Lys ». Chacun de ces pèlerinages a son cachet. Pour relater chacune de ces particularités, il faudrait un bulletin hebdomadaire. Le pèlerinage du Tiers-Ordre mérite cependant une mention spéciale. Plus de vingt-cinq paroisses y sont représentées : Le Folgoat, Saint-Louis de Brest, Saint-Martin de Brest, Saint-Sauveur de Brest, Saint-Joseph du Pilier-Rouge, Saint-Marc, Lesneven, Landerneau, Lannilis, Plouguerneau, Ploudaniel, Trégarantec, Plouider, Plabennec, Roscoff, Saint-Méen, Le Drennec, Kernilis, La Forest, La Roche, Plounévez-Lochrist, Lanhouarneau, Plouvien, Loc-Brévalaire, Plouédern...

Qu'ils viennent à pied, en voiture, par le train, tous les pèlerins se rendent au sanctuaire de Marie. Ils y font la communion. A 10 heures, le beau carillon du Folgoat se fait entendre. C'est la grand'messe. A l'Evangile, le prédicateur breton, après avoir esquissé, à traits rapides, le rôle de saint François dans le réveil de la foi et dans la restauration de la morale chrétienne au XIIIe siècle, signale les principaux devoirs du vrai, bon et humble tertiaire à l'heure présente.

Depuis la grand'messe jusqu'aux vêpres, des tertiaires montent une garde d'honneur aux pieds de Jésus. Ils adorent, remercient, expient et demandent. A une heure, les tertiaires se dirigent vers la chapelle des Pardons. C'est là que va se faire la conférence.

***

Qu'est-ce que le Tiers-Ordre Franciscain ? Après avoir répondu à cette question, le conférencier établit que la concorde fraternelle et le zèle de la pénitence sont les deux caractéristiques du Tiers-Ordre. Ils sont donc mal inspirés ou peu informés, ceux qui voudraient transformer les fraternités des tertiaires en groupements d'action sociale, et le Tiers-Ordre en fédération. Mais si Pie X, lettre du 8 Septembre 1912, défend au Tiers-Ordre comme tel de se mêler aux affaires civiles ou purement économiques, rien n'empêche les tertiaires en particulier de se mettre à la disposition de leurs curés pour se livrer aux œuvres catholiques et même à l'action sociale telle que le Saint-Siège l'approuve.

Quelle a été l'action des tertiaires de cette région ? Les présidentes de Saint-Louis, Saint-Martin, Recouvrance, Saint-Marc, Landerneau, Lesneven, Plouguerneau, Tréflévénez, La Roche... prennent, successivement, la parole. Ces communications, nécessairement brèves mais palpitantes d'intérêt et d'actualité, nous apprennent que les tertiaires s'occupent des ouvroirs, de secourir les soldats, les pauvres, les malades, de soutenir les œuvres de catéchisme, de patronages, d'écoles chrétiennes, d'adorations paroissiales, de communions fréquentes des petits enfants, de la Bonne Presse... Le carillon annonce l'heure des vêpres. Le chant des psaumes et la bénédiction du Saint-Sacrement achèvent pieusement cette journée de prière et d'étude.

Plovan. — **Bénédiction d'école.** — Le dimanche 19 Septembre, avait lieu, à Plovan, une double fête, la fête de S. Gorgon, patron de la paroisse, et la bénédiction d'une école chrétienne de filles.

La cérémonie devait être présidée par M. Caëric, curé-doyen de Plogastel-Saint-Germain. Une indisposition l'a privé, à son grand regret, et au grand regret de tous, de se trouver à la fête.

M. le Curé de Saint-Corentin a bien voulu le remplacer, heureux de rendre ce service, si c'en est un, à M. le Recteur de Plovan, ancien vicaire de sa paroisse natale.

A la grand'messe, chantée par M. Le Bec, recteur de Beuzec-Cap-Sizun, et enfant de la paroisse, assisté de M. Caër, recteur de Tréogat, et de M. Quéméner, recteur de Lababan, foule nombreuse et pressée, dans une église devenue trop étroite pour la circonstance, puisque plusieurs durent rester au dehors. Chaleur intense, capable d'accabler et d'écarter d'autres chrétiens que les rudes habitants de Plovan

Devant cette belle assistance le prédicateur, s'inspirant de la double fête, a parlé de l'œuvre de Dieu dans le monde, au moyen de ses saints et de ses missionnaires. A grands traits il a tracé le tableau de l'univers païen et de sa transformation, sous l'action de l'apostolat chrétien, à travers les siècles, en dépit des entraves multiples, rencontrées dans le champ immense des idées fausses et des mœurs corrompues des peuples, en dépit surtout de la guerre im-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pie et déloyale, livrée ces temps derniers à l'enseignement catholique, sur tous les terrains. Rendant un juste hommage au zèle de M. le Recteur et à la générosité de ses paroissiens, qui ont compris l'importance, dans une paroisse, d'une école chrétienne, il a vivement engagé toutes les familles à confier leurs enfants à l'école de la *Sainte-Famille*, qui saura les préparer à être présentement des enfants dociles, respectueux et pieux, et plus tard, la souche d'autres familles, chrétiennes et saintes à leur tour.

Aux vêpres, même assistance, même piété, même chant nourri : même chaleur aussi. Immédiatement après l'office, la bénédiction des crucifix destinés à l'école, procession et, conformément au rituel, cérémonie de la bénédiction solennelle de l'établissement.

Retour à l'église, au chant du *Te Deum* et des Litanies des Saints, et bénédiction du Saint-Sacrement.

***

Chère petite école, vous avez surgi là promptement, toute belle dans votre simplicité, sur un sol qui ne semblait pas fait pour rien produire de semblable. Quelqu'un parlait de miracle. Miracle, en effet, mais miracle du zèle et de la générosité chrétienne, se donnant merveilleusement la main, et aboutissant à une œuvre féconde entre toutes, celle de l'instruction chrétienne de l'enfance. Puissiez-vous, avec vos deux belles classes et votre pensionnat, amener beaucoup d'autres miracles, en multipliant le nombre des âmes vraiment chrétiennes dans la paroisse ou les environs.

Les Orphelins de la Guerre *(suite)* (1). — Nos confrères ont compris les bienfaits de l'*Adoption familiale* des Noëlistes, et la liste des Orphelins adoptés, parue dans la *Croix* du 15 courant, indique plusieurs qui sont de nos paroisses bretonnes, notamment deux de Saint-Pol de Léon. Ils ont vu aussi le parti qu'ils peuvent tirer en faveur de leurs Orphelins de la Guerre, au moyen des *Carnets-Noël* confiés à quelques Enfants de Marie, ou des *Coffrets-Noël*, apposés sur les comptoirs des magasins chrétiens ou à la porte de leurs salles des catéchismes. Nos voisins les Anglais sont ingénieux à faire participer le public à toutes leurs initiatives charitables. Ces tirelires, coffrets de charité, on les voit partout : dans les gares, aux squares, voire sur le dos des chiens dressés à parcourir tous les rassemblements et à frôler tous les passants, pour provoquer une aumône bien placée. Sans étendre si loin leurs moyens de propagande, les chrétiens désireux de subvenir aux besoins des *Orphelins de la Guerre* trouveront bien des magasins disposés à faire une petite place en vue à cette nouvelle application de la *boëtte du métier*, alimentée autrefois par le marchand et sa clientèle.

A côté de l'*Adoption Familiale*, consacrons quelques lignes aujourd'hui à l'*Association Nationale Française pour la Protection*

(1) Voir *Semaine religieuse*, 9 et 30 Juillet, 13, 20 et 27 Août.

des Familles des Morts pour la Patrie, 1914-1915, fondée et présidée par M. Flourens, ancien ministre des Affaires étrangères, que secondent ses vice-présidents, Mgr Baudrillart et l'Amiral Bienaimé.

« Notre but, dit une des circulaires de l'Œuvre, est tout entier dans ces mots : *Protection de la Famille*, mots qui veulent dire que le jour où nous invitons une famille à venir à nous, c'est pour rétablir ses moyens d'existence. »

Ce n'est donc pas un bureau de charité, donnant une aumône en passant, mais un concours qui supplée à l'absence du père tué au champ d'honneur : concours par le travail procuré, l'aide et le conseil, complété par l'adoption de l'orphelin, sans qu'il quitte sa mère. Cette adoption se fait par une sorte de parrainage. Un enfant d'une famille aisée devient le parrain de son petit frère malheureux, pourvoit à ses besoins, assure les ressources nécessaires à son éducation intellectuelle et professionnelle.

« Que chaque enfant de France appartenant à une famille épargnée par la misère de la guerre, pense à ceux qui souffrent, au petit garçon ou à la petite fille de son âge, dont le foyer est vide pour toujours du père mort à l'ennemi ! » Que chaque famille riche ou aisée dise : « Mon petit garçon, ma petite fille, versera tous les mois telle somme pour un enfant avec lequel il désire correspondre, et qui sera son petit frère, sa petite sœur de guerre. » Quelle influence salutaire exerceront l'un sur l'autre, le petit protecteur et le petit protégé !

L'Association pour les Familles des Morts pour la Patrie a son siège, 5, rue du Pré-aux-Clercs, à Paris. *(A suivre.)*

BIBLIOGRAPHIE

COLLECTION « GUERRE ET DOCTRINE ». — **La Mission actuelle de Jeanne d'Arc.** — *Jeanne d'Arc, Jean Hus (1373-1415) et la Guerre de 1915*, par M. le chanoine B GAUDEAU, directeur de la *Foi Catholique*. — Brochure in 8°, aux bureaux de la *Foi Catholique*, 25, rue Valeau, Paris-VII°. — Prix : franco, 0 fr. 55.

Rapprochement historique et doctrinal d'une nouveauté et d'une force démonstrative éblouissantes C'est vraiment le dernier mot de la mission de Jeanne d'Arc, *ad fidem ac patriam tuendam*, comme le dit l'Eglise. « Le hussisme, prouve l'auteur, s'est mué en germanisme », et c'est *maintenant* que Jeanne réalise complètement sa mission divine. Ces courtes pages débordent de vérités lumineuses, inattendues, exaltantes pour une âme française.

UN THÉOLOGIEN.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

MODIFICATIONS D'HORAIRES QUI SERONT RÉALISÉES A PARTIR DU 5 OCTOBRE 1915

Section Nantes-Savenay. — Création à titre d'essai entre Nantes et Savenay d'un nouveau train omnibus partant de Nantes à 4 h. 06 et rejoignant à Savenay le train partant de cet e gare à 5 h 23, sur Quimper.

Ce train établira une relation matinale de la banlieue de Nantes avec la Bretagne.

Section Quimper-Landerneau. — Avance de 6 minutes au départ de Landerneau du train 498 comme conséquence d'une avance semblable du train venant de Brest.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — **QUIMPER** — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, **le BRÉVIAIRE grand *et* moyen,** *format Mame, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

A LA **Montre de Genève** | **E. SAUVAGE** | **Maison de Confiance.**

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3 rue Kéréon, QUIMPER. ——— QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marques. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

HERNIE Nouveauté remplaçant Bandages. Envoi à l'essai. Brochure gratis. Ecrire INSTITUT, 7bis, rue Eugène Carrière, Paris.

UN PRETRE l'Abbé **HAMON**, possède le moyen radical de guérir : Diabète, Albumine, Reins, Cœur, Foie, Rhumatismes, Obésité, Maladies de la Peau et Bronches, du Sang, Ulcères variqueux, Estomac, Tuberculose, Anémie, Constipation, etc., etc. Aucun Régime. Rien que des *Plantes*. Notice gratis. — Ecrire : Abbé **HAMON**, *Saint-Omer* (P.-de-C.).

Remise spéciale à MM. les membres du Clergé.

TUBERCULEUX ANEMIQUES — CONVALESCENTS *Voulez-Vous GROSSIR de 5 KILOS par mois et GUÉRIR radicalement ?* Ecr. : Abbé **SEBIRE**, Enghien (S-O).

Seul Fabriqué à CHATELGUYON

LAXATIF MIRATON

Toutes PHARMACIES - LA BOITE 2 Frs

Echantillon gratuit 9 rue Auber (PARIS)

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

80e Année. Vendredi 1er Octobre 1915. N° 40.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION, 3, place Saint-Mathieu, Quimper

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Constitution apostolique au sujet de la célébration de trois Messes le jour de la Commémoraison solennelle de tous les Fidèles défunts et Décret de la Sacrée Congrégation des Rites ; La « Journée du Finistère » ; Décès ; Nomination.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis de service ; Œuvre des Envois nominatifs de pain aux prisonniers ; Dirinon ; Liste des Prêtres du Diocèse de Quimper et de Léon qui ont été mobilisés (à suivre).

III. — Chronique générale : Rome ; Rennes.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 3 Octobre. — 19e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A la messe privée, mémoire du B. Charles de Blois.

Au Chœur, Solennité du T. S. ROSAIRE, mémoires du Dimanche et du B. Charles de Blois.

A vêpres, mémoires du suivant et du B. Charles de Blois.

Lundi, 4. — S. François, Confesseur. Double majeur. Blanc.

Mardi, 5. — S. Maurice, Abbé. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 6. — S. Bruno, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 7. — Fête du T. S. ROSAIRE. Double de 2e classe. Blanc.

Vendredi, 8. — Ste Brigitte, Veuve. Double. Blanc.

Samedi, 9. — S. Denys et ses Compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Dimanche, 10. — 20e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plouarzel	du 3 au 6 Octobre.
Gouesnac'h	du 7 au 8 —
Cléden-Poher.	du 9 au 11 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

CONSTITUTION APOSTOLIQUE

Au sujet de la Célébration de trois Messes le jour de la Commémoraison solennelle de tous les Fidèles défunts.

Benoît évêque, serviteur des serviteurs de Dieu

Pour perpétuelle mémoire.

Le sacrifiec non sanglant de l'autel, qui ne diffère en rien par sa nature du sacrifice de la Croix, n'a pas seulement pour effet de glorifier les Saints dans le Ciel, et d'apporter un remède salutaire aux fidèles qui sont aux prises avec les misères de cette vie, mais il possède encore à un haut degré la vertu de purifier les âmes des fidèles qui sont morts dans le Christ. Telle est la doctrine perpétuelle et constante de la sainte Eglise ; doctrine qui, dans le cours des siècles, a procuré à la grande famille des chrétiens les plus précieuses consolations et qui a transporté les meilleurs esprits d'admiration pour la charité infinie du Christ. On en relève les traces explicites et les preuves éclatantes dans les plus anciennes Liturgies de l'Eglise latine et de l'Eglise orientale, dans les écrits des Pères, enfin dans plusieurs décrets des anciens Conciles. Le Concile œcuménique de Trente, par une définition solennelle, l'a proposée comme un dogme à notre croyance, en enseignant « que les âmes détenues dans le Purgatoire sont soulagées par les suffrages des fidèles, et surtout par le sacrifice de l'Autel très agréable à Dieu », et en frappant d'anathème ceux qui oseraient soutenir qu'on ne doit pas l'offrir « pour les vivants et les défunts, pour les péchés, les peines, les satisfactions et autres nécessités ». La pratique de notre Mère la sainte Eglise n'a jamais différé de cet enseignement ; car elle n'a jamais cessé d'exhorter instamment les fidèles à ne pas priver les âmes des défunts des fruits précieux que le sacrifice de la messe peut leur procurer. Mais il faut aussi reconnaître à la louange du peuple chrétien que jamais son zèle ingénieux pour secourir les défunts ne s'est ralenti ; et l'histoire de l'Eglise atteste que plus les vertus de foi et de charité pénétraient profondément dans les âmes, plus aussi, dans tout l'univers catholique, les rois et les peuples redoublaient d'ardeur et d'efforts pour la délivrance des âmes du Purgatoire.

C'est grâce à cette vive piété de nos ancêtres que l'on vit s'établir peu à peu, dans le royaume d'Aragon, la coutume plusieurs fois séculaire autorisant les prêtres séculiers à célébrer deux messes, et les réguliers à en célébrer trois, le jour de la Commémoraison solennelle des fidèles défunts. Le Pape Benoît XIV, Notre immortel Prédécesseur, reconnut la légitimité de ce privilège et le confirma de son autorité ; mais il voulut en outre, à la prière de Ferdinand VI, roi catholique de l'Espagne, et de Jean V, roi de Portugal, l'étendre et l'agrandir ; et par Lettres apostoliques du 28 Août 1748, il accorda à tout prêtre des pays soumis à l'autorité de ces deux monarques la faculté de célébrer trois messes le jour de la Fête des Morts.

Bien souvent, depuis lors, de nombreux Evêques et des catholiques de toute condition ont adressé des suppliques au Siège Apostolique pour obtenir que cette faveur fût étendue à tout l'univers. Plusieurs fois la même demande a été présentée à Nos derniers Prédécesseurs, comme elle Nous le fut à Nous-même, en ces premiers temps de Notre Pontificat. Et l'on ne peut pas dire que les motifs allégués autrefois ont aujourd'hui disparu ; ils subsistent au contraire avec une force qui s'accroît de jour en jour. En effet, tandis que de pieux fidèles avaient pris soin, soit par des dispositions testamentaires soit par d'autres moyens, d'assurer la célébration de messes pour le soulagement des défunts, Nous avons eu la douleur de constater que ces fondations et libéralités pieuses ont été, les unes supprimées, les autres abandonnées par la négligence de ceux qui pouvaient moins que personne s'en désintéresser. Il est arrivé aussi que bien des personnes, même sincèrement religieuses, ont été mises, par la diminution des revenus affectés à ces fondations, dans la nécessité de solliciter du Saint-Siège la réduction des charges correspondantes.

Ainsi donc, tout en rejetant, une fois de plus, sur la conscience de ceux qui méconnaissent leurs obligations à cet égard, le poids des responsabilités encourues, Nous Nous sentons vivement poussé par la charité que, tout enfant, Nous avons éprouvée pour les âmes des défunts, à suppléer de quelque manière, autant qu'il dépend de Nous, aux suffrages dont ces âmes se trouvent malheureusement privées. Cette compassion, Nous la ressentons encore plus vivement aujourd'hui, à l'heure où une guerre effroyable est allumée dans presque toute l'Europe et où Nous voyons tomber sur les champs de bataille et pour ainsi dire sous Nos yeux, tant d'hommes frappés à la fleur de l'âge par une mort prématurée. Sans doute, la piété de leurs proches n'épargnera rien pour soulager leurs âmes ; mais peut-on affirmer qu'elle y suffira ? Puisque Dieu dans ses desseins a fait de Nous le Père commun de la grande famille humaine, Nous voulons aussi, avec une largesse toute paternelle, faire participer au trésor des mérites infinis de Jésus-Christ, tous ces fils si tendrement aimés, si profondément regrettés.

C'est pourquoi, après avoir invoqué les lumières de la divine Sagesse et puis l'avis de plusieurs Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine, membres des Sacrées Congrégations de la Discipline des Sacrements et des Rites, Nous avons décrété ce qui suit, pour valoir à perpétuité :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

I. Nous permettons à tous les prêtres, dans l'Eglise universelle, de célébrer trois messes le jour de la Commémoraison solennelle de tous les défunts fidèles ; à la condition de n'en pouvoir appliquer qu'une seule à l'intention de leur choix et de ne recevoir d'honoraire que pour celle-là ; et avec l'obligation d'appliquer, sans prendre d'honoraire, la seconde messe à tous les fidèles défunts, et la troisième aux intentions du Souverain Pontife, telles qu'elles ont été spécifiées plus haut.

II. Nous confirmons de Notre autorité, autant que besoin est, la faveur accordée par Clément XIII, dans sa lettre du 19 Mai 1761, consistant en ce que tous les autels sont *privilégiés* le jour de la Commémoraison solennelle des Défunts.

III. Les trois messes dont on a parlé ci-dessus sont celles-là même que Benoît XIV, Notre prédécesseur d'heureuse mémoire, a prescrites pour les royaumes d'Espagne et de Portugal.

Le prêtre qui voudra ne dire qu'une messe, prendra dans le Missel la messe *In commemoratione omnium fidelium defunctorum*. C'est aussi celle qui servira pour les messes chantées, avec faculté d'anticiper la seconde et la troisième.

IV. Dans les églises où le T. Saint-Sacrement serait exposé pour les Prières des XL Heures, les messes de *Requiem* devraient être célébrées avec des ornements de couleur violette (décret général de la S. Cong. des Rites, 3.177-3.864, ad 4), et jamais à l'autel de l'exposition.

Au surplus, Nous en sommes convaincus, bien que les prêtres demeurent libres de n'offrir le Saint Sacrifice qu'une fois le jour de la Commémoraison solennelle des Fidèles défunts, tous auront à cœur de profiter de l'insigne privilège que Nous leur accordons. Nous exhortons instamment tous les fidèles enfants de l'Eglise catholique à se rappeler les obligations qu'à tant de titres ils ont contractées envers leurs frères, torturés dans les flammes du Purgatoire, et à assister nombreux ce jour-là, avec grande dévotion au Saint Sacrifice. Ainsi, sans nul doute, par la vertu de tant d'oblations expiatoires et salutaires, la miséricorde divine répandra sur le Purgatoire ses ondes rafraîchissantes ; et les âmes des défunts en sortiront nombreuses, chaque année, pour aller partager la félicité des élus dans l'Eglise triomphante.

Nous décrétons que cette Constitution Apostolique conservera sa valeur et sa force à tout jamais, nonobstant toute loi édictée par Nos Prédécesseurs pour interdire la célébration de plusieurs messes le même jour.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 10 Août 1915, première année de Notre Pontificat.

P. Card. GASPARRI, *secrétaire d'Etat ;*
Ph. Card. GIUSTINI, *préfet de la S. Cong. des Sacrements.*

DÉCRET DE LA SACRÉE CONGRÉGATION DES RITES

au sujet des trois Messes à célébrer le jour de la Commémoraison solennelle des Fidèles défunts.

Notre Saint-Père le Pape Benoit XV, par la Constitution apostolique en date du 10 de ce mois, a daigné étendre à l'Eglise universelle le privilège de célébrer trois messes le jour de la Commémoraison solennelle des Défunts, privilège octroyé précédemment par son prédécesseur Benoit XIV, d'heureuse mémoire, aux royaumes d'Espagne et de Portugal ; il a de plus ordonné de faire usage dans toute l'Eglise des trois messes prescrites par le même Benoit XIV aux prêtres de ces deux royaumes.

Pour mettre chacun à même de connaître ces messes, la S. Cong. des Rites, sur l'ordre de Notre Saint-Père le Pape, a pris soin de donner ci-après les indications nécessaires :

La première messe est celle qui se trouve au Missel Romain le jour de la Commémoraison de tous les Fidèles défunts.

La seconde est celle qui se trouve dans le même Missel à l'Anniversaire des défunts, avec la prose Dies iræ *et les oraisons comme ci-après :*

ORATIO. — Deus, indulgentiarum Domine : da animabus famulorum famularumque tuarum refrigerii sedem, quietis beatitudinem, et luminis caritatem. Per Dominum.

SECRETA. — Propitiare, Domine, supplicationibus nostris pro animabus famulorum famularumque tuarum, pro quibus tibi offerimus sacrificium laudis ; ut eas sanctorum tuorum consortio sociare digneris. Per Dominum.

POSTCOMMUNIO. — Præsta, quæsumus, Domine : ut animæ famulorum famularumque tuarum, his purgatæ sacrificiis, indulgentiam pariter et requiem capiant sempiternam. Per Dominum.

La troisième messe est la messe quotidienne avec la prose Dies iræ *et les oraisons comme ci-après ;*

ORATIO. — Deus, veniæ largitor et humanæ salutis amator, quæsumus clementiam tuam : ut animas famulorum famularumque tuarum, quæ ex hoc sæculo transierunt, beata Maria semper Virgine intercedente, cum omnibus sanctis tuis, ad perpetuæ beatitudinis consortium pervenire concedas. Per Dominum.

SECRETA. — Deus, cujus misericordiæ non est numerus, suscipe propitius preces humilitatis nostræ : et animabus omnium fidelium defunctorum, quibus tui nominis

Archives diocésaine[illegible]e Quimper et Léon

dedisti confessionem, per hæc sacramenta salutis nostræ cunctorum remissionem tribue peccatorum. Per Dominum.

POSTCOMMUNIO. — Præsta, quæsumus, omnipotens et misericors Deus : ut animæ famulorum famularumque tuarum, pro quibus hoc sacrificium laudis tuæ obtulimus maiestati, per huius virtutem sacramenti, a peccatis omnibus expiatæ, lucis perpetuæ, te miserante, recipiant beatitudinem. Per Dominum.

On devra, par ailleurs, observer les Rubriques et les Rites particuliers à certains Ordres, nonobstant toutes choses contraires.

Le 11 Août 1915.

A. CARD. VICO, préfet de la S. C. des Rites.

Alexandre Verde, secrétaire.

I. La « Journée du Finistère ». — Monseigneur a très volontiers accordé son patronage à la « Journée du Finistère ». Il sera heureux de voir le clergé et les fidèles du diocèse favoriser cette œuvre charitable et patriotique, et il engage spécialement les enfants des Ecoles libres à collaborer à la vente qui s'organise en faveur des mutilés, des blessés, des malades de la tuberculose, des prisonniers, et de toutes les œuvres de guerre déjà existantes dans le département.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos de l'âme de :

M. Souêtre, recteur de Saint-Sauveur, décédé le 28 Septembre ;

Et de M. Thépaut René, séminariste tonsuré, de Saint-Méen, mort au champ d'honneur, en Argonne, dans la nuit du 9 au 10 Septembre 1915.

III. Nomination. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, a été nommé recteur de Guissény, M. Simon, recteur de La Forêt-Landerneau.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 3 Octobre :* messes à 5 h 1/2, 6, 7, 8, 9 heures, grand'messe à 10 heures, messe à midi.

A 7 heures, messe de communion générale pour les hommes.

Vêpres à 2 h. 1/2, prières et procession solennelle des paroisses de la ville réunies. Itinéraire : rues du Roi Grallon et du Parc, quai de l'Odet, rues du Palais, du Chapeau-Rouge et Kéréon.

Au retour de la procession, allocution de Monseigneur l'Evêque, acte de Consécration au Cœur Immaculé de Marie et bénédiction solennelle du Saint-Sacrement.

Mercredi 6 : confession des enfants de la communion privée, et communion, le lendemain, à 7 heures.

Jeudi 7 : ouverture des catéchismes pour tous les enfants : 1re, 2e et 3e communion et aussi pour les aspirants et les tout petits.

Tous les jours du mois : prières du Rosaire, le soir, à 8 heures. Le jeudi et le dimanche, procession.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *1er vendredi du mois :* le soir, à 8 heures, réunion générale. Les hommes, spécialement invités, ont leur place spéciale. Bénédiction du Saint-Sacrement.

Samedi : 8 heures, messe de l'archiconfrérie pour la conversion des pécheurs.

Ce jour, pour la paroisse, jeûne facultatif, recommandé par Mgr l'Evêque, pour la France, et abstinence.

En même temps, journée de supplication solennelle auprès de la Sainte Vierge, pour la France, par la récitation du saint Rosaire.

1er Rosaire, à 9 heures, présidé par M. le Recteur ; 2e, à 10 heures, récité par M. l'abbé Cleac'h ; 3e, pour les filles de toutes les écoles, présidé par M. l'abbé Rosec.

Après-midi, à 1 heure, 4e Rosaire ; à 2 heures, le 5e ; à 3 heures, le 6e, présidé par M. Cleac'h ; à 4 heures, le 7e, pour les garçons de toutes les écoles, récité par M. Guillermit ; le 8e, à 5 heures, et le 9e et dernier, présidé par M. le chanoine Cogneau, vicaire général, à 6 heures.

Dimanche du Rosaire : messes à 5 h 1/2, à 6 h. 1/2 (réunion générale des jeunes filles), à 7 h. 1/2, 9 heures et 11 h 1/2. La grand'messe à 10 heures.

A 2 h 1/2, récitation du Rosaire ; les vêpres, à 2 h. 1/2 ; prières pour la France. On se rend à la Cathédrale pour se joindre à la procession de toute la ville de Quimper. Consécration à la Sainte Vierge, bénédiction.

Lundi : service pour les Trépassés, à 6 h. 3/4.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Tous les soirs : à 8 heures, prières du Rosaire : chapelet, litanies, prière à saint Joseph, pour la France.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche 3 Octobre :* réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, messe, instruction et bénédiction du Saint-Sacrement.

Vendredi 8 : réunion pour la Congrégation des Mères chrétiennes. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction.

Avis de service. — Le grand service de huitaine pour le repos de l'âme de M. Marzin, recteur défunt de Guissény, sera chanté *à Plogoff*, le mercredi 6 Octobre prochain, à 10 heures.

Union catholique : **Œuvre des Envois nominatifs de Pain aux Prisonniers.** — Un de nos amis a fait dernièrement le voyage de Genève, afin de se rendre compte, sur place, de l'organisation et du fonctionnement de l'Œuvre.

Voici les renseignements qu'il nous a apportés ; nous sommes heureux d'en faire profiter les familles de nos chers prisonniers.

L'Œuvre du « Pain du Prisonnier » possède l'appui de l'Etat Suisse, et est placé sous son contrôle ; c'est dire qu'elle offre toute la sécurité et toutes les garanties désirables.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les fonds de nos abonnés, aussitôt parvenus à Genève (ce qui demande environ cinq jours, toutes les lettres et correspondances étant arrêtées pendant 48 heures à la frontière), sont immédiatement convertis en pains, et huit jours après, en raison de la grande affluence des demandes, ces pains sont expédiés dans les différents camps d'internement.

Soixante-cinq femmes salariées, une quinzaine de secrétaires, dactylographes de bonne volonté, sont employés à la manutention, l'emballage, l'expédition, la correspondance, le classement des fiches individuelles, etc.

Deux mille colis, soit quatre mille pains, emballés avec le plus grand soin, sont expédiés chaque jour, ce qui représente par mois, le ravitaillement de *soixante mille prisonniers*.

Depuis le début de l'Œuvre, c'est-à-dire depuis trois mois, *tous les colis de pain* sans exception (avec quelques retards seulement, le premier mois, en raison de la grande affluence et de l'organisation encore inachevée), ont été expédiés dans les camps. Les récépissés des Chemins de fer en font foi.

Du reste, le Comité de Genève, étant, comme nous l'avons dit, sous le contrôle effectif de l'Etat, est tenu de lui fournir, chaque semaine, les listes complètes des prisonniers ravitaillés ; de plus, ces listes sont remises également à l'Administration des Postes Suisses, à l'Administration des Chemins de Fer Suisses, et à l'Administration des Chemins de Fer Allemands. Enfin les vingt et quelques boulangers fournisseurs de pain, sont également payés, chaque semaine. Donc, l'argent des abonnements ne séjourne pas dans la caisse du Comité de Genève, pas plus qu'il ne séjourne dans celle du Comité de Quimper.

Dans chaque camp de prisonniers, l'Œuvre a installé un homme de confiance, en général, l'Aumônier, qui préside à l'arrivée des colis et en surveille attentivement la distribution.

Dans chaque colis de pain, est insérée une carte postale, sorte d'*accusé de réception*, que le prisonnier n'a qu'à remplir, à signer et à retourner au Comité de Genève.

Cette carte est ainsi libellée :

X..., *prisonnier de guerre à ....., déclare avoir reçu un paquet contenant .....*

Il prie le Comité de prévenir....., demeurant à ....., que son état de santé est .....

Le Comité de Quimper possède environ 2 000 de ces cartes dont il tient les renseignements à la disposition des familles, et, tous les 15 jours, les cartes concernant nos abonnés du Finistère et des autres départements lui seront envoyées par les soins du Comité de Genève.

Une des causes principales des retards dans la remise des colis, nous l'avons répété mainte et mainte fois, et nous en avons eu la confirmation, consiste dans les changements de camp ; ou le pain suit le prisonnier dans son nouveau camp, et alors, celui-ci le reçoit avec 10, 12 ou 15 jours de retard ; ou il reste l'attendre dans son ancien camp, et alors il arrive de le recevoir avarié au bout d'un mois ou six semaines.

Cet état de choses, va du reste, prendre fin, les camps de représailles ayant cessé d'exister, et les prisonniers détachés dans les localités rurales pour les travaux de la moisson rentrant peu à peu dans leurs camps d'origine.

Mais nous insistons toujours pour que les familles nous préviennent immédiatement des changements d'adresses qui pourraient se produire, comme nous les prions également d'écrire ces adresses *très lisiblement*.

Nous insistons aussi sur une recommandation qui nous a été faite : que tous les abonnements d'un même département, d'une même région, soient centralisés entre les mains d'un *seul* Comité, les abonnements isolés et individuels donnant au Comité de Genève un surcroît considérable de travail et retardant par cela même les envois.

Enfin, notre ami a été heureux d'avoir pu se rendre compte par lui-même du fonctionnement admirable de cette œuvre, ainsi que du zèle et de l'activité de tout le personnel qui y est attaché. Tous ont à cœur de consacrer, sans compter, leur temps et leur dévouement à venir en aide à nos malheureux prisonniers et spécialement aux prisonniers Bretons. Il a été profondément touché de l'accueil qui lui a été fait par nos amis de Suisse qui ne souffrent pas de la guerre, mais savent compatir et prendre part à nos souffrances, en demandant, chaque jour, à Dieu de les abréger, et de nous donner le succès final en lequel, comme nous, ils espèrent avec la plus grande confiance.

On se souvient que le prix de l'abonnement au Pain nominatif est désormais de 6 francs par mois.

Joindre toujours un timbre pour les réponses aux renseignements demandés.

Pour les souscriptions, s'adresser : à MM. Louis Corre, rue Astor, qui s'occupe également de l'*Œuvre des disparus* ; André de Couesnongle, 46, quai de l'Odet, trésorier général du Comité ; Gustave Mauduit, 6, rue Verdelet, et le chanoine Alfred Le Roy, directeur des Œuvres, rue Julien-Coïc, qui recevront, en plus, les renseignements que l'on voudra bien leur adresser au sujet de l'Œuvre des *Veuves et des Orphelins* ; Arsène de Kerangal, 18, rue des Boucheries ; Guivarc'h, libraire, 52, rue Kéréon.

Qu'on n'hésite pas surtout à les interroger, à leur faire connaître toutes observations au point de vue des expéditions. Il faut se persuader qu'ils cherchent avant tout à donner satisfaction aux parents des chers prisonniers.

DIRINON. — *Nécrologie*. — Mme LA VICOMTESSE JEGOU DU LAZ. — Nous avons le regret de n'avoir pu, dès la semaine dernière, recommander aux prières de nos lecteurs, Mme la vicomtesse Jégou du Laz, décédée le samedi 18, au château de Penanrun, en Dirinon, et qui a été enterrée à Loperhet, le lundi suivant.

L'imposant cortège qui l'a conduite à sa dernière demeure,

Archives diocésaines de Quimper et Léon.

montre en quelle estime et en quelle vénération la tenait tout le pays. Mme Jégou du Laz fut, en effet, la bonté même : toute sa vie, elle a fait le bien et n'a fait que le bien. Il n'est pas, dans le quartier, une misère qu'elle n'ait soulagée ni une famille qu'elle n'ait obligée. Sa charité n'excepiait personne. Elle portait cependant un intérêt particulier aux écoles chrétiennes. Celle de Loperhet, dont elle considérait les élèves comme ses enfants, sait ce qu'elle lui doit. Ceux qui peuvent comparer le bien qu'elle a fait avec les ressources dont elle disposait, demeurent confondus ; ceux-là aussi savent à quel point ses sacrifices furent le plus souvent héroïques.

Il semble, d'ailleurs, que la charité facile lui était interdite, car à la veille même de disposer d'un bien assez important et qui lui faisait dire : « Je vais enfin pouvoir faire un peu de bien », elle fut mortellement frappée, et elle qui fut toujours si compatissante aux souffrances d'autrui, dut souffrir une longue et douloureuse maladie ; mais, chose étonnante et consolante, le mal qui, dès ses premières atteintes, lui enleva tout souci des choses temporelles, laissa intacts ses vifs sentiments de foi et de piété jusqu'à son dernier soupir.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à sa digne sœur, Mlle de Penguern, ainsi qu'aux familles du Laz, de la Villemarqué et de Boisanger.

LISTE DES PRÊTRES DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

qui ont été mobilisés.

Classe 1889.

MM.

Bihan, vicaire à Kerlével ;
Kérisit, vicaire à Plogastel-Saint-Germain (libéré) ;
Kervran, aumônier de l'Hôpital maritime à Brest ;
Lastennet, recteur de Loc-Eguiner ;
Salaün, aumônier à Lambézellec ;
Tournellec, recteur de Plounévézel ;
Jaffrès, vicaire à Plounévez-Lochrist ;
Le Page, vicaire à Lambézellec ;
Dantec, vicaire à Riec ;
Nicolas, recteur de Plouyé ;
Jacob, vicaire à Lampaul-Guimiliau.

Classe 1890.

MM.

Billant, recteur de l'Ile-Tudy ;
Lohéac, recteur de Poullaouen ;
Maguet, recteur de l'Ile-de-Sein ;
Celton, vicaire à Lesneven ;
Le Gall, vicaire à Lesneven ;
Belbéoc'h, vicaire à Leuhan ;

MM.

Kérouanton, professeur intérimaire à Lesneven ;
Quiniou, recteur de Mellac ;
Le Borgne, recteur de Tréflévénez ;
Trémintin, chapelain de la Salette, à Morlaix ;
Le Berre, vicaire à Saint-Louis de Brest, aumônier de la Place de Brest.

Classe 1891.

MM.

Toscer, vicaire à Rédéné ;
Berthou, vicaire à Cléden-Cap-Sizun ;
Féroc, recteur du Pont-de-Buis ;
Henry, recteur de Pleuven ;
Moré, vicaire à Elliant ;
Ollivier, vicaire à Cléden-Cap-Sizun ;
Berthou, aumônier du Lycée de Quimper ;
Bellec, recteur du Cloître-Pleyben, aumônier militaire ;
Bothorel, vicaire à Moëlan ;
Corvez, aumônier de la Norgard, au Trévoux ;
Le Moign, vicaire à Plonjean.

Classe 1892.

MM.

Baron, vicaire à Saint-Pol de Léon ;
Grall, aumônier à Morlaix ;
Calvez, vicaire à Saint-Louis de Brest ;
Hénaff, aumônier des Pupilles ;
Lozac'h, vicaire à Plouigneau ;
De Kervénoaël, professeur au Grand Séminaire ;
Arhan, vicaire à Trégunc ;
Inizan, vicaire à Plouzané ;
L'Haridon, vicaire à Nizon ;
L'Her, vicaire à Plonguin ;
Jacopin, vicaire à Huelgoat ;
Morel, vicaire à Notre-Dame, Quimperlé ;
Gargadennec, vicaire à Pluguffan ;
Le Beux, vicaire à Guipavas.

Classe 1893.

MM.

Cabioc'h, vicaire à la cathédrale de Quimper ;
Guével, vicaire à Plounéour-Trez ;
Le Stang, vicaire à Ploudaniel ;
Monot, vicaire à Trégourez ;
Moreau, vicaire à Scrignac ;
Gloux, vicaire à Cléder ;
Hily, aumônier à Landerneau ;
Simon, vicaire à Tréboul ;
Goavec, vicaire à Trégunc ;
Le Roy, recteur de Bolazec.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Classe 1894.

MM.

Gouzien, vicaire à Cast ;
Laurent, aumônier des Bretons à Angers ;
Le Ménec, vicaire à Combrit ;
Perret, recteur de l'Ile-Molène ;
Héréus, vicaire à Briec ;
Kervellec, professeur à l'école Saint-Yves, à Quimper ;
Le Pape, vicaire à Ploaré ;
Moal, vicaire à Guiclan ;
Bernard, vicaire à Sizun ;
Rosec, vicaire à Saint-Mathieu de Quimper ;
Cuillandre, vicaire à Ouessant ;
Dantec, vicaire à Plomodiern ;
Guillerme, vicaire à Taulé ;
Joncqueur, vicaire à Crozon (mort à l'hôpital) ;
Kervella, vicaire à Spézet ;
Arhan, vicaire à Scaër ;
Boulic, aumônier de la Retraite, à Quimper ;
Caugant, vicaire à Plounévez-Lochrist ;
Gouchen, aumônier des Augustines, à Morlaix ;
Laboy, ancien supérieur de l'Ecole Saint-Yves ;
Le Roux, vicaire à Douarnenez ;
Pérès, vicaire à Querrien ;
L'Helgoualc'h, vicaire à Lambézellec ;
Cognec, vicaire à Camaret ;
Fléiter, vicaire à Landerneau ;
Salaün, vicaire à Lesneven ;
Siohan, vicaire à Plouarzel ;
David, vicaire à Plougar ;
Floc'h, vicaire à Saint-Pol de Léon ;
Bernard, vicaire à Bannalec.

Classe 1895.

MM.

Bodeur, vicaire à Plonévez-du-Faou ;
Cozanet, vicaire à Scaër ;
Le Bihan, professeur à N.-D. de Bon-Secours, à Brest ;
Broc'h, vicaire à Elliant ;
Déniel, vicaire à Brélès ;
Salaün, économe à l'Institution Saint-Vincent, à Quimper (libéré) ;
Vigouroux, aumônier à Brest ;
Bellec, vicaire à Plouvien ;
Cocaign, vicaire à Lanriec ;
Coquil, vicaire à Saint-Pierre-Quilbignon ;
Henry, vicaire à Briec ;
Le Gall, vicaire à Carantec ;
Riou, vicaire à Lanriec ;
Saliou, vicaire à Plouider ;
Vicaire, professeur à l'Ecole Saint-Yves, à Quimper ;

MM.

Capitaine, vicaire auxiliaire à Plogastel-Saint-Germain ;
Danzé, vicaire à Plounévez-Lochrist ;
Guermeur, vicaire à Saint-Louis de Brest ;
Pouliquen, vicaire à Saint-Sauveur de Brest ;
Pouliquen, vicaire à Plabennec ;
Thibaut, vicaire à Sibiril ;
Canivet, vicaire à Plomelin ;
Guérec, vicaire à Moëlan ;
Arhan, vicaire à Notre-Dame à Quimperlé ;
Pérennès, professeur au Grand Séminaire ;
Pellicant, vicaire à Ploudaniel ;
Le Berre, vicaire à Landivisiau.

(A suivre.)

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Mort de deux cardinaux.** — Le Sacré Collège vient de perdre deux de ses membres, à peu de distance l'un de l'autre, les cardinaux Vaszary et Lorenzelli.

S. Em. le cardinal Vaszary, ancien primat de Hongrie et archevêque de Grau, avait succédé en 1892 à S. Em. le Cardinal Simor. En 1893 il avait été créé cardinal-prêtre par S. S. Léon XIII. Depuis lontemps sa santé inspirait des inquiétudes. Aussi ne pouvant vouer toute son activité à son vaste diocèse, il avait donné sa démission en 1912. Il était né le 13 février 1832.

Le cardinal Lorenzelli, décédé le 17 Septembre, était né à Badi, diocèse de Bologne, le 11 Mai 1853. Ordonné prêtre le 1er Avril 1876, docteur en théologie et en philosophie, il fut le premier recteur du Collège bohême, rétabli en Novembre 1884, puis fut nommé camérier secret et ablégat à Vienne, le 3 Avril 1889. L'année suivante, il était rappelé à Rome et désigné successivement pour les fonctions de prélat référendaire de la signature et consulteur adjoint à la congrégation spéciale des Conciles provinciaux.

En 1893, il rentrait dans la carrière diplomatique comme internonce en Hollande et au Luxembourg ; trois ans plus tard, il allait occuper, à Munich, le poste de nonce, comme archevêque titulaire de Sardes En 1899, il venait à Paris comme nonce, et y restait jusqu'au moment de la rupture diplomatique définitive, le 31 Juillet 1904.

Il rentra en Italie pour prendre possession, au mois de Novembre, de l'archevêché de Lucques. En 1907, il recevait le chapeau et le titre de Sainte-Croix de Jérusalem. Il ne resta à Lucques que trois ans et démissionna, en Avril 1910, pour devenir cardinal de curie. Il avait été nommé préfet des Etudes le 13 février 1914 et faisait partie de nombreuses autres congrégations.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

RENNES. — **Le vicaire général de Rennes à l'ordre du jour.** — Nous sommes heureux de publier le texte de la citation à l'ordre du jour dont vient d'être l'objet M. le vicaire général Serrand :

« *SERRAND, François, aumônier divisionnaire, a donné en toutes circonstances l'exemple des plus solides vertus militaires. Notamment pendant la bataille de l'Yser n'a pas craint à maintes reprises, sous un bombardement violent, de porter les secours de la religion aux blessés qui les réclamaient. Atteint d'une affection grave contractée au milieu des malades, est revenu au front, sur sa demande, aussitôt après sa guérison.* »

Nous prions M. Serrand d'agréer l'expression de nos respectueuses félicitations.

BIBLIOGRAPHIE

A. NOEL, Maison Bleue, 4, rue des Petits-Pères, en face Notre-Dame des Victoires, Paris

ACTION POPULAIRE DE REIMS. — **Sermons et Causeries**, par H.-J. LEROY (2me mille). — PRIX : 3 fr. ; franco, 3 fr. 30.

Comme son titre l'indique : *Sermons et Causeries* est un livre situé à mi-côte, dans ce milieu moyen où habite volontiers la vie humaine, entre la prédication et la conversation.

Sermons et Causeries emprunte à la prédication la doctrine, la sécurité d'un enseignement qui a les siècles pour témoins, l'élévation de la pensée et son mouvement qui va toujours vers Dieu et vers les âmes. *Sermons et Causeries* emprunte aussi à la conversation son aisance, son élégante simplicité : tout veut y être clair et concis.

Les sujets qui occupent *Sermons et Causeries* conviennent sans doute à la chaire chrétienne, mais aussi à nos patronages, a nos cercles d'études, à nos collèges, séminaires, pensionnats Les jeunes intelligences y récolteront une riche moisson d'idées qui porteront leurs regards vers les devoirs de l'avenir.

Sermons et Causeries, par la variété, l'opportunité, l'actualité des questions abordées, offre une lecture singulièrement attrayante pour tout esprit cultivé. Celui-ci sera séduit par le charme prenant du style, l'originalité, la nouveauté apparentes de certains aperçus ; par exemple sur les « Péchés d'omission, l'Education, le Travail, le Riche et le Pauvre, la Maison, l'Epargne, le Dimanche populaire, l'Association, ses différentes formes : à notre époque, et au lendemain de la guerre.

Notons aussi quelques conseils qui conviennent aux jeunes gens, et d'ailleurs à tous les âges : penser, écrire, parler, exceller.

CE QUE NOUS AVONS FAIT. CE QUE NOUS DEVONS FAIRE ENCORE !

L'exposé des motifs que le Ministre des Finances a joint au projet de loi relatif aux trois derniers douzièmes provisoires pour 1915, est un document dont nous pouvons être fiers. Il nous apprend en effet combien a été grand, jusqu'ici, l'élan du public pour la souscription aux *Bons* et aux *Obligations de la Défense Nationale.*

Mais cet élan ne doit pas se ralentir, et il faut de plus en plus souscrire à ces deux catégories de titres qui constituent d'ailleurs, un droit de souscription privilégiée aux futurs Emprunts que projette l'Etat.

TUBERCULEUX ANEMIQUES — CONVALESCENTS
Voulez-Vous GROSSIR de 5 KILOS par mois et GUERIR radicalement ? Ecr. : **Abbé SEBIRE, Enghien (S-O).**

LE TABAGISME

Fumeur impénitent et relaps, je dois personnellement trop de reconnaissance au tabac pour jamais en médire. Je serais plutôt enclin à célébrer ses louanges.

Le souci de l'intégrale vérité m'oblige pourtant à confesser que le tabac, comme toutes les bonnes choses, a ses inconvénients et même ses dangers. Il ne faut point en abuser, non plus que de l'alcool, du café ni de la viande.

Gréhant vous dira que le tabac est bel et bien un poison, car, en outre de la nicotine, qui en est le principal et le plus nocif de ses sous-produits, sa fumée dissimule plusieurs autres bases suspectes : de l'oxide de carbone, de l'acide prussique, des cyanures, le diable et son train. Le fait est que la première pipe laisse de mauvais souvenirs, et qu'il faut que le tabac ait un charme bien puissant pour qu'on recommence.

Cependant, n'exagérons rien. La vérité est que l'organisme, essentiellement « xénophobe », répugne à toute substance étrangère au point que, en dehors du lait maternel, et peut-être de la chair humaine, il n'est peut-être pas un seul aliment qui ne soit peu ou prou toxique.

Fatalement, d'aucuns dépassent la mesure et s'empoisonnent. Le tabagisme n'est pas un vain mot. Il se manifeste, en particulier, par des vertiges, des étouffements, de l'arythmie, des palpitations, des troubles cardiaques et circulatoires, de l'angor pectoris C'est que l'action de la nicotine étant surtout vaso-constrictrice et sclérosante, elle précipite le durcissement des vaisseaux et l'atonie du cœur. Or, ce sont là les conditions les plus favorables à la rétention des purines, de l'acide urique, des urates et autres sels pernicieux.

Il importe que les fumeurs sachent tout cela, afin de ne pas se faire illusion sur les accidents auquels ils s'exposent. J'en prends, naturellement, pour mon grade ; mais je ne m'en émeus pas outre mesure, par cette raison toute simple que, je le sais pertinemment, le bon Dieu, qui s'est pour la circonstance, fait pharmacien, a mis dans sa bonté suprême, le remède à côté du mal.

Songez, fumeurs mes frères de vice, au précieux Urodonal. Rappelez-vous qu'il n'est rien de tel pour assouplir les vaisseaux, conserver la tonicité du cœur, abaisser la tension vasculaire, enrayer la sclérose, décrasser le sang, éliminer les toxines, enfin — et surtout — dissoudre l'acide urique, comme l'eau chaude dissout le sucre ; bref, neutraliser AU FUR ET A MESURE LA NÉFASTE BESOGNE DE LA NICOTINE. Il est évident que si deux forces égalent pesent, chacune de son côté, contre une cloison, l'équilibre aura toutes les chances d'être assuré. Concluez. Voilà comment, avec l'accompagnement d'un verre d'Urodonal, un bon cigare, une bonne pipe, voir même une série de cigarettes ne sauraient plus désormais faire de mal à personne.

Vous me direz que je prêche pour mon saint. C'est possible, seulement, j'ai mes préférences. Je ne sais pas si le docteur Légerot est, à mon instar, un grand fumeur. Mais ce que je sais, c'est qu'il a professé la physiologie générale à l'école supérieure des sciences d'Alger, et que sa parole fait autorité. Or, je n'ai fait que paraphraser quelques pages de sa magistrale PHARMACODYNAMIE DE L'URODONAL...

Sur ce, je vais « en griller une ». Docteur J.-L.-S. BOTAL.

N. B. — On trouve l'Urodonal dans toutes les bonnes pharmacies et aux Etablissements Châtelain 2 bis, rue Valenciennes, Paris (Metro : gare de l'Est). Le flacon, franco 6 frs. 50 ; les 3 flacons (cure complète), franco 18 francs. Pays neutres, franco, 7 et 20 francs. Envoi par poste recommandé et sur le front.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BREST — ÉLY-LABASTIRE — BREST
Adr. télégraph. : Ely-Labastire, Brest. — Téléphone 427.
FABRIQUE DE MEUBLES EN TOUS STYLES
LITERIES — TENTURES — GLACES — PENDULES
Orfèvrerie — Bronzes — Chasublerie — Bannières
Tentures Mortuaires — Tapis d'Autel, etc...
Réparations — Dorure — Argenture
STATUES — CHEMINS DE CROIX

Librairie Saint-Corentin
J.-M. GUIVARCH
Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*
OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES
Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, **le BRÉVIAIRE grand *et* moyen, *format Mame, avec le* nouveau PROPRE du Diocèse.**

HERNIE Nouveauté remplaçant Bandages. Envoi à l'essai. Brochure gratis. Ecrire INSTITUT, 7bis, rue Eugène Carrière, Paris.

UN PRÊTRE l'Abbé HAMON, possède le moyen radical de guérir : Diabète, Albumine, Reins, Cœur, Foie, Rhumatismes, Obésité, Maladies de la Peau et Bronches, du Sang, Ulcères variqueux, Estomac, Tuberculose, Anémie, Constipation, etc., etc. Aucun Régime. Rien que des *Plantes*. Notice gratis. — Ecrire : Abbé HAMON, *Saint-Omer* (P.-de-C.).
Remise spéciale à MM. les membres du Clergé.

Seul Fabriqué à CHATELGUYON
LAXATIF MIRATON
Toutes PHARMACIES-LA BOITE 2 Fr.
Echantillon gratuit 9 rue Auber (PARIS)

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 3, *place Saint-Mathieu, Quimper*.
Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

50e ANNÉE. Vendredi 8 Octobre 1915. N° 41.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nos confrères décédés ; Retraite ; Nominations ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis de services ; Au champ d'honneur ; MM. Héréus et Foricher ; Quimper : Les fêtes du Saint Rosaire, Le Frère Cyrille-des-Anges, Pèlerinage, Ornements des églises dévastées ; Brest : Congrès de l'A. C. J. F. ; Liste des Prêtres du Diocèse de Quimper et de Léon qui ont été mobilisés (suite).

III. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 10 Octobre. — 20e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoire de S. François de Borgia.
A vêpres, mémoire du suivant *(au Propre diocésain)*.
Lundi, 11. — S. Méloir, Martyr. Semi-double. Rouge.
Mardi, 12. — De la Férie. Vert.
Mercredi, 13. — S. Edouard, Roi, Confesseur. Semi-double. Blanc.
Jeudi, 14. — S. Calixte Ier, Pape et Martyr. Double. Rouge.
Vendredi, 15. — Ste Thérèse, Vierge. Double. Blanc.
Samedi, 16. — Apparition de l'Archange S. Michel au Mont Tombe. Double majeur. Blanc.
Dimanche, 17. — 21e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Cléden-Poher . . . . . du 9 au 11 Octobre.
Plougourvest . . . . . du 12 au 14 —
Guengat . . . . . du 15 au 17 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nos confrères décédés. — Il arrive parfois qu'insuffisamment ou trop tardivement renseignée, la *Semaine religieuse* en soit réduite à ne consacrer aux confrères défunts qu'une notice incomplète et conçue en des termes trop généraux, où leur physionomie religieuse n'apparaît qu'imparfaitement. Ce nous est cependant un devoir pieux de rendre à nos défunts un hommage mortuaire, où l'on puisse reconnaître leurs mérites, leurs qualités et leurs vertus. Pour Nous faciliter ce devoir, Nous prions MM. les Doyens de vouloir bien assurer, pour la *Semaine*, soit par eux-mêmes, soit par un ami du défunt, dans la huitaine après le décès, les éléments, rédigés ou simplement esquissés, d'une notice suffisamment détaillée, sur les prêtres de leur doyenné dont la mort interrompt l'apostolat.

II Retraite. — Nous recommandons à MM. les Curés et Recteurs d'annoncer la retraite bretonne pour les femmes, qui sera donnée à Lesneven, la dernière semaine d'Octobre, du dimanche 24 au samedi 30.

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

Recteur de Saint-Sauveur, M. Havas, recteur de Trézilidé.

Auxiliaires : à Pont-l'Abbé, M. Cabon, vicaire à Guilvinec ;
à Pleyben, M. Riou, vicaire à Kerlouan ;
à Briec, M. Jaouen, vicaire à Bannalec.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos de l'âme de :

M. Héréus, vicaire à Briec, mort au champ d'honneur ;
M. Boulc'h, vicaire de Lanvéoc, mort au champ d'honneur;
M. Foricher, jeune prêtre, mort au champ d'honneur ;
M. L'Haridon, clerc minoré, de Plonévez-du-Faou, mort au champ d'honneur ;
M. Georgelin, clerc tonsuré, de Lannilis, mort au champ d'honneur.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 10 Octobre ;* messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9 heures ; grand'messe à 10 heures ; messe à midi.

A 7 heures, réunion de la Congrégation des Demoiselles : messe, instruction, bénédiction.
Vêpres à 3 heures, prières pour la paix, bénédiction.
A 8 heures prières du Rosaire, procession, bénédiction.
Jeudi 14 : le soir, procession à l'intérieur de la cathédrale, bénédiction.
Samedi 16 : confession des filles du grand catéchisme.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Vendredi 8 :* 4 h. 1/4, Chemin de la Croix pour les enfants de toutes les écoles.
XX^e^ dimanche après la Pentecôte : messes à 5 h. 1/2, 7 h. 1/2, 9 heures et 11 h. 1/2. La grand'messe à 10 heures.
Les *vêpres*, à 3 heures, suivies de la réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement ; procession, prières du Rosaire, bénédiction.
Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.
Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.
Tous les jours : à 8 heures du soir, prières du Rosaire pour la France.

Avis de services. — Un service solennel pour le repos de l'âme de M. Héréus, sera chanté à BRIEC, le *mercredi 13 courant*, à 10 heures.

— Le service anniversaire pour le repos de M. Michel, ancien recteur, sera célébré à ESQUIBIEN, le *mercredi 13 Octobre*, à 10 heures.

Au champ d'honneur. — I. M. HÉRÉUS (HENRI-PIERRE-MARIE). — Une lettre d'un confrère, infirmier sur le front, nous annonce la mort de M. Héréus, vicaire de Briec, frappé le 28 Septembre au soir, sur le champ de bataille. M. Héréus faisait partie d'une corvée commandée pour dégager des hommes qui avaient été pris sous un éboulement causé par un obus de gros calibre. Un second obus arrivait bientôt sur les travailleurs. Un des éclats frappa M. Héréus à la tête. Il perdit aussitôt connaissance. Transporté à l'ambulance, un des confrères présents lui donna l'absolution, et M. l'abbé Nicol, aumônier des hôpitaux de Lorient, lui administra l'Extrême-Onction.

Un moment, le major put espérer que l'opération du trépan sauverait le blessé. Mais son cas était désespéré et notre confrère a expiré le 29 au matin, en arrivant à l'hôpital d'évacuation. Le lieu de sa sépulture a été soigneusement repéré par M. Laurent, aumônier des Bretons d'Angers, et ce sera une consolation pour sa famille et pour ses confrères de pouvoir s'agenouiller sur la tombe de cette généreuse victime du devoir patriotique.

M. Héréus était né à Ploaré, le 29 Janvier 1874. Ordonné le 17 Décembre 1898, il fut successivement vicaire à Bohars (12 Novembre 1899), à Crozon (2 Juillet 1906) et à Briec, depuis le 28 Septembre 1909.

II. M. FORICHER (EUGÈNE-LOUIS-MARIE). — La mort de M. Foricher a été annoncée à Monseigneur en ces termes émouvants par un de ses amis et frères d'armes :

« J'ai à vous apprendre une triste nouvelle : c'est la mort de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

M. Foricher. Il est tombé, ce matin, frappé d'un éclat d'obus au cœur ; son bras gauche a été complètement sectionné et sa jambe gauche labourée, par les éclats. Les desseins de Dieu sont impénétrables : je ne sais pas comment il se fait que, nous ayant unis d'une si forte amitié sur la terre, Il nous ait séparés dans la mort. Nous longions tranquillement une rue de Saint-Hilaire-le-Grand, où nous venions de dire la messe l'un et l'autre, causant du confrère de Quimper, M. Héréus, qui était mort la veille, lorsqu'un obus siffla derrière nous ; il éclata à 20 pas de nous : je m'étais allongé sur la route, et je me relevais sans une égratignure. Mais à côté de moi M. Foricher baignait dans son sang, sans un mouvement. Par bonheur, j'avais les saintes huiles sur moi ; je lui administrai les derniers sacrements ; un petit râle encore et il avait cessé de vivre.

» Le cher ami, il était mûr pour le Ciel. Il sera universellement regretté de ses soldats, qui appréciaient tous son excellent cœur et son courage dans le danger : ils disaient même qu'il s'exposait trop ; c'est qu'il allait proposer ses services aux divers postes de secours du village, là principalement où il savait qu'il n'y avait pas de prêtre. Il se levait en pleine nuit, quand les Boches bombardaient le village, pour voir s'il n'y avait point de blessés, et aider à les relever. Je lui fis remarquer un jour que c'était imprudent : « Oui, me répondit-il, mais je continuerai ; mes soldats le savent, et je sais que cela leur fait du bien ». Dieu n'a pas voulu le prendre dans l'accomplissement de ces héroïques actions ; mais elles ont été remarquées de ses chefs, qui vont le proposer, je crois, pour une citation à l'ordre du jour. Il ne recherchait pas l'honneur, mais du haut du Ciel il verra avec joie cette gloire attachée à son nom, parce qu'il sait qu'elle jaillira sur l'Eglise et sur son diocèse. Dieu a son âme, car il est mort avec Jésus dans son cœur. Que l'exemple de sa vie et sa belle mort suscitent à notre diocèse, beaucoup de prêtres tels que celui que nous venons de perdre !

» J.-M. Le C. »

M. Foricher était né à Ploudaniel, le 4 Août 1888. Il avait été ordonné prêtre le 23 Juillet 1914.

Quimper. — **I. Les fêtes du Saint Rosaire.** — La population de Quimper a répondu magnifiquement à l'appel de Monseigneur. Dans les deux paroisses de la ville on a constaté la ferveur et l'importance des groupes sans cesse renouvelés qui ont participé aux exercices du Rosaire perpétuel. La procession de dimanche a été comme le couronnement de ces journées de prières. Une foule considérable, dont un contingent imposant d'hommes et de soldats, s'empressait sur les pas de l'Evêque, que précédaient les membres du Chapitre, le clergé paroissial de Quimper, les communautés religieuses et le long et gracieux cortège des enfants des écoles.

Au retour à la cathédrale, qui fut bientôt comble, Monseigneur, avant de donner la bénédiction du Saint-Sacrement, tint à exposer le sens et la portée de la cérémonie. Nous avons le plaisir de donner in-extenso le magnifique commentaire qu'il fit du Rosaire adapté aux besoins du moment.

Regina sacratissimi Rosarii, ora pro nobis.

Mes Frères,

Nous aurions pu conclure cette procession par un *Te Deum*. Les batailles de Champagne et d'Artois le justifieraient amplement. Mais, pour nous conformer à l'attitude discrète adoptée par les chefs de nos armées, « mettant la main sur nos cœurs afin d'en comprimer les battements », selon la noble parole du Comte de Mun la veille de sa mort, nous nous contentons d'offrir sans solennité nos actions de grâces confiantes à Notre Seigneur Jésus-Christ, à la Sainte Vierge et à l'Archange Saint Michel, et nous reprenons la série de nos prières pour hâter la victoire des nations alliées et la libération des territoires envahis par l'ennemi.

C'est à la Sainte Vierge que ces prières vont encore s'adresser, pour monter par elle jusqu'à Dieu, qui lui a donné tout pouvoir au Ciel et sur la terre. Nous voudrions agir sur le Cœur Immaculé de Marie, surtout par le Saint Rosaire, pendant ce mois d'Octobre qui lui est officiellement consacré. Dans ce but, Nous organisons dans le diocèse, pour toute la durée du présent mois, avec le concours de toutes nos paroisses, le *Rosaire perpétuel*. Ce sera facile. Y a-t-il au monde quelque diocèse où la Sainte Vierge soit mieux aimée ?

Un médecin militaire me disait, il y a peu de temps : « Je puis témoigner devant vous de la dévotion de vos Bretons pour la Vierge Marie et de leur fidélité au chapelet. Je l'ai constatée dans leur mort. Pendant dix-huit jours entiers, j'ai participé, en Septembre et Octobre 1914, sur le champ de bataille de la Marne, au service d'inhumation de nos soldats, tués en pleine victoire, et la partie de ce champ de bataille où j'ai rempli ma mission s'est trouvée être celle-là même où vos Bretons avaient « *donné* ». Beaucoup d'entre eux n'étaient pas morts sur le coup. Mais ils succombèrent avant qu'on pût les secourir. Et ils durent succomber, l'*Ave Maria* au cœur, car mes hommes ont vu comme moi que presque tous les morts serraient entre leurs doigts l'humble chapelet qu'ils avaient eu la force de saisir encore, pour attendre l'heure de Dieu. » Le major ajoutait : « J'ai pensé que ce détail vous paraîtrait précieux à connaître. » Certes. L'âme de notre race ne pouvait mieux s'exprimer que par cet abandon filial, à l'heure de la mort, entre les mains de la Mère de Dieu, que nous regardons, à cause de sa puissance sur le Cœur de Jésus, comme l'arbitre de notre sort éternel.

Et, dites-moi, n'est-ce pas déjà une sorte de Rosaire perpé-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tuel, celui qui, commencé en ce monde par les mourants, a dû se poursuivre dans l'autre par leurs âmes immortelles ?

En vous associant, dans la mesure où vos occupations vous le permettront, au Rosaire qui se dira sans interruption dans tout le diocèse pendant ce mois, vous vous unirez de cœur à celui qu'ont récité vos frères et vos sauveurs en mourant pour la France, et qui, j'en suis sûr, après leur avoir facilité le sacrifice suprême, a dû hâter leur entrée au Ciel.

Des âmes qui ne savent rien de cette dévotion s'en vont répétant que le Rosaire est une prière monotone, sans vie, et d'ailleurs sans substance doctrinale. Quelle erreur ! Consultez les âmes qui s'en nourrissent. Le *Credo*, le *Pater*, le *Gloria* suffiraient à leur donner la force et l'élan. Ajoutez l'*Ave Maria*, qui est bien, après le *Pater*, la prière la plus douce au cœur, la plus riche en doctrine, la plus féconde en grâces, la plus variée dans les applications qu'elle comporte. Et faites l'essai de cette grande prière.

Mais il faut la réciter, selon la méthode indiquée par l'Église, en réfléchissant aux scènes les plus émouvantes de la vie de la Sainte Vierge et de Notre Seigneur, en en méditant les « mystères joyeux, douloureux, glorieux ». Le Rosaire ainsi compris vous élève jusqu'au Ciel, sans rompre vos liens avec la terre. Il vous fait parcourir toutes les vérités essentielles de l'Évangile, car il « renferme le christianisme tout entier, et à défaut d'autres monuments on pourrait le reconstruire rien qu'avec celui-ci » (1). De plus, à mesure que se poursuit pieusement votre récitation, toutes vos intentions, personnelles, familiales, nationales, qui sont chères à Dieu autant qu'à vous, vous reviennent au cœur, si vous le voulez, et s'associent à vos réflexions, pour mieux attirer sur vous les grâces que vous souhaitez.

Il n'y a pas deux âmes à réciter absolument le même Rosaire, quoiqu'elles prononcent les mêmes mots. Car chaque âme donne, instinctivement, aux sentiments que font naître en elle les paroles de la Salutation Angélique, la direction spéciale que réclament sa situation et ses besoins.

Mais si diverses que soient les vies humaines, dans les individus comme dans les peuples, elles se ressemblent au fond, et elles ressemblent à celles de Notre Seigneur et de sa sainte Mère, en ce que, si l'on y trouve un peu de joie et parfois quelque reflet de gloire, la douleur en forme le tissu principal. Seulement la douleur chez nous vient ordinairement de nos propres fautes. La douleur chez Jésus et Marie venait des fautes de l'humanité. Pour guérir nos fautes et leurs conséquences, il faut, par la prière et par l'action, rattacher notre vie aux mystères mêmes de la vie du Christ et de la Bienheureuse Vierge, tels que le Rosaire nous les fait méditer, afin d'appeler, par eux, sur nos épreuves, sur nos contritions et nos relèvements, les pardons et les bénédictions d'en Haut.

(1) Mgr Gay,

Le Rosaire le plus humble de tous, celui que vous dites pour vous-mêmes, si vous savez profiter des lumières qu'il apporte avec lui, si vous l'accompagnez d'un sérieux examen de conscience, vous paraîtra, sans doute, un Rosaire d'amertume et de repentir, et ce sera un bien ; mais il sera en même temps un Rosaire d'action de grâces pour vos moments de joie chrétienne, de bons combats, d'humbles mérites, et un Rosaire d'espérance pour les grâces à venir et pour les gloires du Ciel, pourvu que vous sachiez, avec la Sainte Vierge et par elle, demeurer fidèles au Dieu qui veut vous sauver.

Un Rosaire de famille prendra encore plus d'ampleur, sans cesser d'être pratique. Il aura tant à dire à Dieu, tant à regretter, et tant à promettre ! Pourquoi faut-il que les familles aient perdu l'habitude du chapelet récité en commun au foyer domestique !

Le chapelet a repris sa place dans les groupements militaires. Des cathédrales et des chapelles d'hôpital il a passé *au front*. Ne trouvez-vous pas que ce Rosaire de soldats, redisant à la Sainte Vierge les joies, les fautes, les glorieuses espérances du régiment, a son éloquence spéciale ?

La France toute entière, pendant ce mois, va appliquer son Rosaire aux besoins de la Patrie. Quelle méditation elle pourra faire sur les mystères joyeux, douloureux, et glorieux, en mettant en face des joies de Marie, reine de France, la vocation catholique de la noble nation, sa fidélité prolongée à la foi et à la vie chrétienne, et les bénédictions de la Papauté renouvelées sur elle à toutes les époques de son histoire ; — en face de ses douleurs, hélas ! le tableau de nos fautes qui sont allées jusqu'à la trahison et de nos malheurs qui auraient pu aller jusqu'à la mort, si Dieu n'avait pas veillé ; — en face de ses gloires, nos *gesta Dei per Francos*, notre apostolat inlassable, notre inépuisable charité, et la vie du Christ continuant à circuler dans l'âme nationale, même au sein de l'apostasie, grâce à l'aide maternelle de la Bienheureuse Vierge, nous ramenant, malgré nos écarts, au service glorieux du Christ qui aime les Francs !

Mêlez ces pensées à vos *Ave Maria*. Voilà de quoi les rendre fervents, et leur donner l'accent que Notre Seigneur aime.

C'est cet accent que nous inspiraient, il y a quelques instants, au cours de notre procession, les émotions de la guerre. Rappelez-vous. Notre prière était toute gonflée d'amour pour le Pays. Et, comme à l'amour s'ajoute la douleur pour tant de deuils glorieux ; et comme à la douleur s'ajoute la pensée des combats qui, sans doute, dureront longtemps encore, et à cette pensée elle-même l'amer regret des fautes nationales à expier, avec la conviction qu'un acte vraiment national s'imposerait pour les réparer ; et comme à cette conviction s'ajoute la certitude que des catholiques, par centaines de mille, se mortifiant,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

souffrant, mourant, s'offrent en sacrifice à Dieu pour le salut commun, et que déjà la victoire répond à leur générosité; dites, mes Frères, quel sens élevé au point de vue surnaturel comme dans l'ordre patriotique, quelle intention, poignante et complexe, mais réconfortante, emplit aujourd'hui cette prière, récitée ou chantée, qui, partie de notre cathédrale pour y revenir plus ardente et plus forte, et grossie au passage par le concours de tant de cœurs qui prient quoiqu'ils ne parlent pas, s'en va à travers la ville, répétant sans cesse, sous des formes variées, le même appel de la Patrie vers Dieu, auquel vient se joindre, des champs de bataille et des hôpitaux, tout ce que les âmes que nous aimons peuvent mettre de foi et d'espérance dans l'héroïsme chrétien qui tue ou qui se fait tuer pour le Pays, et dans les blessures ou les maladies soignées par la charité.

Mes Frères, ne laissez pas gâter en vos âmes cette prière toute pure par quelque retour indigne aux vices d'avant-guerre qui auraient suffi à démoraliser le Pays. On prétend que, même en cette deuxième année de la terrible guerre, il y a, jusque sur le front, des hommes qui osent encore pécher, et, loin du front, d'autres hommes qui songent encore à persécuter. C'est possible. Que Dieu leur pardonne ! Ils ne savent pas ce qu'ils font. Mais, nous, mes Frères, gardons à notre prière toute sa force, en donnant à notre vie toute la sainteté qu'exige la conscience chrétienne, pour rendre plus efficace notre supplication nationale, en la faisant plus acceptable à Dieu, et plus agréable à notre avocate auprès de Dieu, la Bienheureuse Vierge Marie.

Il me semble que la Vierge Marie, sans partager les passions trop humaines qui peuvent nous émouvoir au cours de cette guerre, partage nos sentiments. Elle sait assurément où est la gloire de Dieu, et l'intérêt de Dieu, et la volonté de Dieu, et, sans oublier le passé affligeant de plusieurs des peuples alliés, elle s'emploie, j'aime à le penser, à mettre d'accord, dans les plans divins, les volontés d'en Haut et nos espérances. D'un cœur maternel, elle prie avec nous, pour cette Terre Sainte de Palestine où elle a vécu et où l'héritage des Croisades attend encore le retour des Francs ; — pour cette Pologne, où la Madone de Czenstochowa appelle de ses vœux le rassemblement de la grande race catholique en une seule famille enfin libre ; — pour cette Russie, où ses icônes, plus vénérées que jamais, depuis que coule à flots le sang qui expie les abus de la force et la persécution des âmes, présagent peut-être et préparent un lent retour à l'union catholique après la guerre étrangère et les troubles civils ; — pour cette Belgique, où la ruine matérielle met en si éclatant relief la splendeur des âmes ; — pour cette Italie, où le Pape n'est pas libre et n'est plus chez lui, et n'en continue pas moins de délivrer les prisonniers, de secourir les blessés et les réfugiés, de parler en Père et d'implorer la paix dans le droit et dans la satisfaction accordée aux

légitimes aspirations des peuples ; — pour cette Angleterre, dont l'alliance a préservé nos côtes bretonnes, dont nos émigrés d'autrefois et nos exilés d'aujourd'hui ont peu à peu réveillé la foi catholique, et que peut-être la fraternité des armes dans la défense d'une noble cause aidera à activer le mouvement de conversion qui a déjà mené à Rome tant d'âmes d'élite ; — pour ces Etats Balkaniques, qui, délivrés du joug ottoman, cherchent péniblement dans la guerre l'équilibre de leurs nationalités et de leurs intérêts, et que la guerre ouvrira sans doute plus largement à l'apostolat de l'Eglise à laquelle appartenaient S. Cyrille et S. Méthode ; — et enfin pour cette France, qui se trouve être le centre réel de l'épopée tragique et avec la Belgique le champion le plus en vue de la Justice. Regrettons ses erreurs. Demandons qu'elle les répare. Mais affirmons hautement ses droits ainsi que ceux de ses alliés, et souhaitons que tous ensemble ils donnent à leurs droits l'appui d'une force chaque jour mieux organisée pour être chaque jour plus efficace.

Il est dit dans l'Ecriture que la Justice élève et grandit les peuples : *« Justitia elevat gentes »*. O Sainte Vierge, montrez à votre peuple que la Justice doit présider à tous ses actes, à l'intérieur comme à l'extérieur, et qu'il doit donc être juste envers Dieu, juste envers le Pape et les catholiques de France, juste dans les vertus de la vie privée comme dans celles de la vie publique, assez juste pour que vous ne puissiez voir en lui aucune ombre, o vous qui êtes le Miroir de Justice, *Speculum Justitiæ*, où la Justice divine peut contempler ses traits vivants.

Ne ralentissons pas nos prières, mes bien chers Frères. Il en est de l'action par la prière comme de l'action par les armes. Elles doivent être incessantes. La consigne du chrétien est celle du soldat : Veillez. Chrétien, veillez et priez : prier est une excellente manière de combattre. Soldat, veillez et combattez : combattre, avec des intentions surnaturelles, est une bonne manière de prier. Ne laissez pas passer une occasion de réclamer et de recevoir le secours divin. Ne laissez pas passer une occasion de repousser les attaques de l'ennemi ou de le surprendre par vos propres attaques. Soyez prêts, selon la parole de l'Evangile, car vous ne savez pas à quelle heure viendra le Seigneur qui donne la grâce, le Seigneur qui donne la victoire. Il faut que la grâce, comme l'action militaire, arrive à l'heure opportune, dans les proportions utiles, sur un terrain préparé. Mais pour qu'elle intervienne, à point nommé et avec succès, dans les opérations de guerre comme dans les opérations des âmes, il faut bien qu'elle trouve les cœurs préparés autant que les bras, l'amour de Dieu aussi vigilant dans l'âme que l'amour de la Patrie. C'est à cette condition qu'elle pourra développer en l'homme la bravoure, le sang-froid, la ténacité. Priez donc sans cesse. *Vigilate et orate*. Voilà pourquoi je demande de vous ce nouvel effort, qui ne sera pas le dernier, et tout cet enchaînement de Saluts du Saint-Sacrement, de communions

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et de Rosaires, qui vont unir plus étroitement que jamais, pendant ce mois d'Octobre, tout notre diocèse, dans ses supplications prolongées à Marie.

Priez d'accord avec ceux qui luttent. Le marin de nos escadres jette toute son âme à la Sainte Vierge. « *Ave, maris stella.* Vous êtes l'étoile de la mer. Nous, même sous le soleil, nous ne voyons pas, nous ne savons pas. L'ennemi qui nous poursuit est invisible, et nous serons frappés par une mort que rien n'annoncera. Et nous allons, errants, le jour, la nuit, sans repos. Soyez notre étoile. Eclairez notre Océan. Guidez notre marche. Protectrice de notre vie, gardienne de nos âmes, faites luire à notre horizon l'image de la Patrie, et projetez jusqu'en Bretagne, sur nos maisons de famille, un bon rayon de confiance et de paix. *Stella maris.* »

Le soldat du front la salue comme une tour inébranlable : *Turris Davidica.* « Rends le front inexpugnable. Fais de nos tranchées, au ras de terre, des tours souterraines imprenables, et, quand nous sortirons, que ce soit pour vaincre. S'il faut y mettre le temps, nous l'y mettrons. On dit que tu es la maîtresse du temps. Souvent le grand travail des hommes est de vaincre le temps, à qui rien ne résiste, excepté nos cathédrales de granit, qui, hélas ! ne résistent pas aux obus des barbares. Nous userons les Allemands à force de temps, si c'est nécessaire. Mais souhaitons mieux. Hâte la course du temps, pour que l'heure de la victoire sonne enfin. Et si la lutte, malgré tout, doit se prolonger encore, fais que le temps travaille pour nous. »

Les combattants ont donné à la Sainte Vierge un nom nouveau : Notre-Dame des Tranchées. Or, on raconte que, vers la fin de la guerre de cent ans, une ville du Centre de la France, Poitiers, je crois, faillit tomber aux mains de l'ennemi, par suite de la trahison d'un misérable, qui, du sommet d'une porte, dite Porte de la Tranchée, jeta aux assaillants les clefs de la forteresse. Mais les clefs étaient lourdes. Comme il y avait, au tympan extérieur de la porte, scellée au mur des fortifications, une grande statue de la Vierge, assise, avec l'Enfant sur ses genoux, et la main de la Mère s'étendait au dehors, les clefs, dans leur chute, vinrent s'accrocher aux doigts de cette main. La cité fut sauvée. La Vierge gardait la porte de la Tranchée, et par elle la ville entière.

Qu'elle garde dans cette guerre nos tranchées et nos villes, et qu'elle nous ouvre celles de l'ennemi. Vos rosaires y contribueront, mes Frères. Nous semons par la prière la victoire que d'autres moissonneront par les armes.

***

— II. Nécrologie. — Le Frère CYRILLE-DES-ANGES (M. Victor LACOSTE). — Un petit cercle d'amis, prêtres, frères et anciens élèves, a fait pieusement cortège, jeudi matin, 30 Sep-

tembre, à la dépouille mortelle du Frère Cyrille-des-Anges, décédé au Noviciat de Quimper, le mercredi matin 28 Septembre. Intimité impressionnante, qui était sans doute dans les vœux du bon religieux défunt, mais qui ne rappelait en rien les belles années, entre 1887 et 1901, où l'on connut le Frère Cyrille aimé, obéi, fêté par la foule imposante des élèves et des amis du Pensionnat Sainte-Marie. Depuis le jour où la fatigue et l'épuisement le décidèrent à la retraite, depuis surtout la fermeture de l'école en 1906, le Frère Cyrille paraissait se survivre à lui-même dans le silence d'une vie intérieure, encore ardente, mais de plus en plus isolée par une surdité grandissante. Plusieurs, sans doute, le croyant déjà mort, auront été étonnés d'apprendre que ce tempérament si vibrant, si fait pour l'action, pour l'organisation et pour le commandement, ait pu si longtemps résister à l'épreuve de la solitude, de l'obéissance et de l'inaction. Il vivait pourtant, tout entier au soin de son âme, heureux quand une visite d'ancien élève venait rajeunir son cœur et rafraîchir ses souvenirs.

Le Frère Cyrille avait une vraie vocation d'instituteur et d'apôtre. Né à Pont-Croix, le 23 Novembre 1837, il était le dixième enfant de Pierre Lacoste, qui faisait partie de la brigade de gendarmerie de cette localité. Le petit Victor suivit bientôt son père à Brest, où il fréquenta les classes de Frères des Ecoles chrétiennes, condisciple, tout de suite remarqué, du jeune Lucien Salaün, le futur doyen du Chapitre de la cathédrale. Déjà, il suppléait son maître éloigné de son pupitre par la maladie, et il se faisait l'adjoint volontaire du titulaire de la petite classe, débordé par trois cents élèves. L'instituteur précoce n'avait plus besoin que de la formation religieuse du noviciat pour être un Frère accompli. Il débuta *au Vieux Likès* dans son rôle d'instituteur Il y séjourna cinq années, au bout desquelles ses supérieurs lui confièrent la première classe de l'école de Lorient. Ses succès, poursuivis pendant vingt ans et confirmés par de nombreux témoignages officiels — on savait alors reconnaître le dévouement et les services des instituteurs congréganistes — en firent une véritable personnalité lorientaise.

L'école d'Arradon, dont il fut le premier directeur, le garda huit ans. C'est en 1887 qu'il succédait dans la direction du Pensionnat Sainte-Marie au bon Frère Cyrille-de-Jésus. L'arrivée du nouveau directeur, homme d'initiative et d'autorité, fut le signal d'une transformation rapide de la maison. Il y introduisait une discipline sévère, réorganisait les classes, poussait à la spécialisation des études, développait l'atelier d'ajustage, obtenait pour la chaire d'Agriculture le patronage et les encouragements de la Société des Agriculteurs de France, fondait l'Association amicale des Anciens Elèves (1889), menait à bon terme, avec M. le chanoine Abgrall, architecte diocésain, la construction de la nouvelle chapelle et de la salle des fêtes (1898), créait pour les élèves, avec le concours de MM. de Vincelles, Trémintin et Renault, une section antialcoolique (1899). Le succès le plus complet répondait à ses efforts : Sainte-Marie connut avec lui une prospérité et un éclat sans précédents.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ce résultat matériel n'était pas le seul qu'il cherchât. Il éveillait et développait les intelligences, mais il n'oubliait pas les âmes. Le renouveau était aussi religieux qu'intellectuel. L'œuvre était difficile : Sainte-Marie n'avait rien d'un petit séminaire. Le recrutement, surtout dans les classes supérieures, y était extrêmement disparate. Le seul souci des examens, et le prestige de l'école y amenaient des jeunes gens que leurs habitudes familiales ne prédisposaient pas à la piété. Le Directeur en voulait faire des chrétiens capables d'affirmer et de défendre leur foi. Il se faisait le collaborateur des aumôniers. Il survenait dans les classes au beau milieu de la récitation du catéchisme expliqué et contrôlait à la fois la bonne volonté des élèves et les explications du maître. Il avait ses prédications hebdomadaires. A la fois familière et convaincue, sa parole instruisait et remuait. Il agissait personnellement auprès des élèves, secouait la tiédeur des uns, encourageait chez d'autres les germes de vocation ecclésiastique éclos devant l'autel de la Congrégation des Enfants de Marie, à la parole des aumôniers.

Le Frère Cyrille était à la fois père et chef. Il était craint, mais il était aimé ; il avait ses grands airs de commandement avec ses ordres raides, indiscutables, parfois cassants, mais il avait des trésors de bonté, une grande puissance d'affection qui tout de suite enveloppait le jeune homme qu'un appel ou qu'un besoin de confidence conduisaient à son cabinet de travail. Ce fut le secret de l'influence qu'il exerça sur ses élèves et de l'affectueuse admiration que lui témoignaient les Anciens dans ces fêtes joyeuses qui les réunissaient annuellement autour de lui.

Le bon ouvrier repose aujourd'hui parmi ses frères, à l'ombre de la Croix qui se dresse au haut de l'enclos de Sainte-Marie. C'est là que les Anciens, dont beaucoup ont leurs enfants, sous de nouveaux maîtres, dans les mêmes classes qu'ils fréquentèrent eux-mêmes, aimeront à s'agenouiller et à témoigner de leur reconnaissance par une prière fervente à ce grand cœur qui ne battit que pour eux et pour l'Eglise, dont il ne séparait pas la cause de celle de sa grande famille religieuse.

F. C.

***

— III. Ligue patriotique des Françaises. — **Le Pèlerinage annuel des familles chrétiennes à la Mère-de-Dieu, en Kerfeunteun**, devait avoir lieu le dimanche 10 Octobre, fête de la Maternité de la Sainte Vierge. A cause de la « Journée du Finistère », il est remis de huit jours et aura lieu le *dimanche 17 Octobre.*

Ce jour, messes basses à la Mère-de-Dieu à 6 h. 1/2 et à 8 heures ; confessions et communions ; 10 heures, grand'messe en plein air, sermon breton.

1 h. 1/2, départ de la procession de Saint-Corentin, pour rejoindre celle de Kerfeunteun au bourg.

Sur le parcours, chants, récitation du Rosaire, litanie des Saints.

2 h. 1/2, vêpres ; conférence française ; bénédiction du Saint-Sacrement ; retour en procession.

Nous faisons appel à tous ceux qui désirent la Victoire et la Paix, à tous ceux qui ont de chères affections au front, pour venir prier la Mère de Dieu.

Nous la remercierons du succès obtenu, nous la supplierons de hâter la Victoire, nous la prierons de protéger nos combattants, d'inspirer leurs chefs, d'affaiblir nos ennemis, nous l'invoquerons pour nos glorieux morts.

Nous invitons les paroisses du canton à se joindre au pèlerinage, au moins par un petit groupe.

***

— IV. **Ornements des églises dévastées.** — La Présidente de l'Œuvre des Ornements pour les églises dévastées des pays envahis, remercie les personnes qui ont bien voulu répondre à l'appel fait par Monseigneur dans la *Semaine religieuse* du 11 Juin 1915 et prie celles qui pourraient encore disposer de quelques étoffes ou ornements, de vouloir bien les lui faire parvenir à Quimper, quai de l'Odet, 42, le plus tôt possible, une exposition de tous ces objets devant être faite à Paris, dans le courant de Décembre. Ils seront visibles à Quimper, fin de Novembre, 42, quai de l'Odet. On avertira du jour.

Brest. — **Le Congrès de zone de l'A. C. J. F.** — Malgré les causes de désorganisation que la mobilisation de toutes les forces valides entraîne avec elle, les groupes de J. C. de la région brestoise ont montré, par leur Congrès du dimanche 26 Septembre, leur vitalité et leur entrain.

Après avoir assisté aux Carmes à une messe où 90 jeunes gens communièrent et entendirent une pieuse allocution de M. l'abbé Pol Aubert, les congressistes se réunissaient au collège de Bon-Secours pour leur séance du matin. M. Marcel Jestin, président du groupe Saint-Michel, présenta un rapport très documenté sur les sujets d'études qui conviennent pour ce temps de guerre, insistant sur la nécessité de s'orienter vers les questions de doctrine et d'apologétique religieuse.

Une deuxième séance, à laquelle assistaient 110 jeunes gens, eut lieu après les vêpres, chantées à l'église paroissiale de Saint-Martin. M. Michel Larrour, président de zone, donna lecture d'un rapport très applaudi sur les travaux de l'année écoulée et les espérances qu'ils autorisent pour l'avenir. Les œuvres de guerre firent l'objet d'un second rapport présenté par M. Le Bars, vice-président du groupe de Saint-Martin : expédition du *Bulletin* de l'A. C. J F. ou du *Journal du Soldat*, rédigé par le groupe de Saint-Joseph du Pilier-Rouge, caisse de secours organisée par le groupe de Saint-Michel, concours apporté à l'œuvre du « Livre des Combattants », autant d'initiatives heureuses qui maintiennent le contact entre les membres mobilisés et les camarades restants.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Chaque président rappela ensuite le souvenir des absents appelés à l'accomplissement du devoir patriotique, puis lecture fut donnée des noms des jeunes catholiques brestois tombés pour la Patrie. Le discours de clôture fut prononcé par M. le chanoine Henry, curé de Saint-Martin, remplaçant M. le chanoine Kérisit, empêché.

Monseigneur avait tenu à bénir et à encourager les efforts de cette vaillante jeunesse par le télégramme suivant, adressé aux organisateurs du Congrès :

« Je bénis paternellement Jeunesse Catholique Brestoise et la félicite demeurer unie et active pour l'Eglise et pour la France.

» Evêque Quimper. »

LISTE DES PRÊTRES DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

qui ont été mobilisés *(suite)*.

MM. *Classe 1896.*

L'Haridon, vicaire à Saint-Martin de Brest ;
Affret, économe au collège de Lesneven ;
Abjean, vicaire à Plomeur ;
Fer, vicaire à Loperhet ;
Le Roux, vicaire à Saint-Melaine de Morlaix, aumônier de la Place de Brest ;
Pichon, vicaire à Ploumoguer ;
Louarn, vicaire à Saint-Martin de Brest ;
Quentel, professeur à N.-D. de Bon-Secours, à Brest ;
Bastard, vicaire à Plabennec ;
Boussard, vicaire à Plougasnou ;
Jaouen, professeur à l'Institution Saint-Vincent, à Quimper ;
Le Meur, vicaire à Commana ;
Merrien, vicaire à Ploudalmézeau ;
Sellin, vicaire à Plouénan ;
Clec'h, vicaire à Lannilis ;
Desnos, vicaire à Locunolé ;
Gonidec, vicaire à Lanrivoaré ;
Cabioc'h, vicaire à Audierne ;
Abgrall, vicaire à Plouigneau ;
Abjean, vicaire à Pleyber-Christ ;
Reffay, professeur à N.-D. de Bon-Secours, à Brest ;
Herry, professeur à N.-D. du Creisker, à Saint-Pol ;
Plouhinec, pensionnaire à Saint-Joseph de Saint-Pol ;
Louvière, aumônier du Carmel de Morlaix ;
Morvan, prêtre instituteur, à Arzano.

MM. *Classe 1897.*

Hubert, vicaire à Beuzec-Conq ;
Kerdilès, vicaire à Roscoff ;
Le Meil, vicaire à Kerfeunteun ;

Saillour, vicaire à Porspoder ;
Le Bras, vicaire à Kerlouan ;
Roudaut, vicaire à Sainte-Croix de Quimperlé ;
Carval, pensionnaire à Saint-Joseph de Saint-Pol ;
Coquet, vicaire à Landivisiau ;
Kervella, vicaire à Plouguer ;
Le Moigo, vicaire à Moëlan ;
Menguy, vicaire à Plogonnec ;
Quéré, vicaire à Plougonven ;
Cadiou, vicaire à Guissény ;
Calvez, vicaire à Saint-Louis de Brest ;
Hunaut, vicaire à Plonéour-Lanvern ;
Kérébel, vicaire à Plouguerneau ;
Le Berre, vicaire à Saint-Martin de Morlaix ;
Le Cléac'h Corentin, vicaire à Lannilis ;
Le Cléac'h Louis, vicaire à Plouescat ;
Le Lec, vicaire à Plouzévédé ;
Mével, vicaire à Plouhinec ;
Prigeac, vicaire à Landrévarzec ;
Tanneau, vicaire à Pleyben ;
Breton, vicaire au Bourg-Blanc ;
Jézégou, vicaire à Saint-Thégonnec ;
Perrot, vicaire à Saint-Thégonnec ;
Guillou, vicaire à Névez ;
Hénaff, auxiliaire à Gouézec ;
Le Roux, vicaire à Crozon ;
Guillou, vicaire à Clohars-Carnoët ;
Le Gall, vicaire à Ergué-Gabéric ;
Breton, vicaire à Ergué-Gabéric ;
Guéguen, vicaire à Port-Launay ;
Le Menn, vicaire à Plougoulm ;
Beuzet, vicaire à Scrignac (libéré) ;
Le Corre, vicaire à Roscoff. *(A suivre.)*

Pensée. — La perfection chrétienne consiste à accepter les sacrifices et les humiliations, et non pas à les sentir.

TUBERCULEUX ANEMIQUES — CONVALESCENTS
Voulez-Vous GROSSIR de 5 KILOS par mois et GUERIR radicalement ? Ecr. : **Abbé SEBIRE, Enghien (S-O).**

UN PRETRE l'Abbé **HAMON**, possède le moyen radical de guérir : **Diabète, Albumine, Reins, Cœur, Foie, Rhumatismes, Obésité, Maladies de la Peau et Bronches, du Sang, Ulcères variqueux, Estomac, Tuberculose, Anémie, Constipation, etc., etc.** Aucun Régime. Rien que des *Plantes*. Notice gratis. — Ecrire : **Abbé HAMON**, *Saint-Omer* (P.-de-C.).
Remise spéciale à MM. les membres du Clergé.

Seul Fabriqué à CHATELGUYON
LAXATIF MIRATON
Toutes PHARMACIES-LA BOITE 2 FCS
Echantillon gratuit 9 rue Auber (PARIS)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'UNION DE TOUS LES FRANÇAIS

Les nouvelles dépenses et les impôts nouveaux que vient de voter la Chambre des Communes Anglaise, prouvent, une fois de plus, la volonté inébranlable de nos alliés de poursuivre la guerre jusqu'à la victoire finale. Ce sont de gros sacrifices que l'on demande à tout le peuple Anglais. Mais si, pour rejeter définitivement l'ennemi hors de nos frontières et pour lui imposer nos conditions de paix, nous avons jusqu'ici employé une méthode autre que celle adoptée par nos voisins d'Outre-Manche, la France n'en est pas moins assurée du concours financier entier et continue de tous ses enfants.

Et c'est même, dirons-nous à ce sujet, une pensée touchante que celle qui a présidé à la création des *Bons de la Défense Nationale* de 5 francs et de 20 francs. Grâce à ces petites coupures, en effet, il n'est aucun de nous qui ne soit à même de participer aux efforts que fait le pays pour venir à bout de l'envahisseur, et le plus modeste travailleur se trouve ainsi placé au même rang que le rentier ou le riche capitaliste. Souscripteurs de *Bons* ou d'*Obligations de la Défense Nationale*, nous nous serrons tous les coudes, ainsi que le font nos proches sur le front, et dans les villes, dans les bourgs, dans les plus petits villages, c'est, plus que jamais, le même mot d'ordre que dans les tranchées : « Pour la Patrie » !

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans. | Maison de Confiance.

3 rue Kéréon, QUIMPER. ——— QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION — Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS — Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marques. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE moyen**, *format Mame, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

HERNIE Nouveauté remplaçant Bandages. Envoi à l'essai. Brochure gratis. Ecrire INSTITUT, 7bis, rue Eugène Carrière, Paris.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

30e ANNÉE. Vendredi 15 Octobre 1915. N° 42.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nomination ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Prière indulgenciée ; Avis de service ; Œuvre du « Pain du Prisonnier » ; Quimper ; Nécrologie : M. Souêtre, J.-M. ; Au champ d'honneur : M. l'abbé Boulc'h, Une âme de prêtre-soldat, M. Maxime Kerguélen ; Nos prêtres-soldats (suite) ; Les femmes de France et la mode ; Liste des Prêtres du Diocèse de Quimper et de Léon qui ont été mobilisés (suite).

III. — Chronique générale : L'Espagne et le Saint-Siège ; Ligue internationale pour le relèvement du culte en Belgique ; Ligue patriotique des Françaises.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 17 Octobre. — 21e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoire de Ste Hedwige, veuve.
Vêpres du suivant, mémoire du Dimanche.

Lundi, 18. — S. Luc, Evangéliste. Double de 2e classe. Rouge.

Mardi, 19. — S. Pierre d'Alcantara, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 20. — S. Jean de Kenty, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 21. — S. Conogan, Evêque. Double. Blanc.

Vendredi, 22. — ANNIVERSAIRE DE LA DÉDICACE DE L EGLISE CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. Double de 1re classe, avec Octave. Blanc.

Samedi, 23. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 24. — 22e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plouégat-Guerrand.	du 18 au 21 Octobre.
Lothey	du 22 au 23 —
Hôpital-Camfrout.	du 24 au 26 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nomination. — Par décision de Monseigneur a été nommé :

Auxiliaire à Moëlan : M. Cloâtre, vicaire à Quimerc'h.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos de l'âme de M. Lareur, vicaire à Daoulas, mort au champ d'honneur.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — ***Dimanche 17 Octobre :*** messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9 heures, grand'messe à 18 heures, messe à midi.

A 1 h. 1/2, départ de la procession pour la chapelle de la Mère-de-Dieu ; vêpres à la chapelle, à 2 h. 1/2, sermon, bénédiction.

Il n'y a pas de vêpres chantées à la cathédrale, ni de réunion le soir, à 8 heures.

Jeudi 21 : procession du Rosaire, à 8 heures.

Vendredi 22 : anniversaire de la consécration de la cathédrale.

EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *XXIe Dimanche après la Pentecôte :* messes à 5 h. 1/2, 7 h 1/2, 9 heures et 11 h. 1/2, grand'messe à 10 heures. — Les vêpres à 3 heures, suivies de la réunion de la confrérie du Saint-Sacrement, de la procession, des prières du Rosaire pour la France, et de la bénédiction.

Lundi : 6 h. 3/4, service recommandé par la confrérie des Trépassés, pour M. Alphonse Trévidic (père).

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Tous les soirs : à 8 heures, prières du Rosaire, pour la France.

Prière indulgenciée. — Nous sommes heureux de faire connaître à nos lecteurs la prière suivante que le Souverain Pontife vient de nous recommander et à laquelle il a daigné attacher de précieuses indulgences. Elle est extraite du *Canon de la Messe* et se trouve dans le Missel, immédiatement après le *Pater :*

Libera nos quæsumus, Domine, ab omnibus malis præteritis, præsentibus et futuris et intercedente beata et gloriosa semper virgine Dei genitrice Maria, cum beatis Apostolis tuis Petro et Paulo atque Andrea et omnibus sanctis, da propitius pacem in diebus nostris, ut, ope misericordiæ tuæ adjuti, et a peccato simus semper liberi et ab omni perturbatione securi. Per eumdem Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum qui

tecum vivit et regnat, in unitate spiritus sancti Deus, per omnia sæcula sæculorum. Amen.

Pax Domini sit semper nobiscum. Agnus Dei qui tollis peccata mundi, dona nobis pacem.

En latin ou d'après une traduction fidèle, 300 jours d'indulgence *toties quoties*. Indulgence plénière une fois le mois aux conditions ordinaires. (Décret du Saint-Office publié par les *Acta Apostolicæ* du mois de Septembre 1915.) *Croix*, 6 Septembre 1915.

TRADUCTION. — « Délivrez-nous, nous vous en supplions, Seigneur, de tous les maux passés, présents et futurs, et par l'intercession de la bienheureuse et glorieuse Marie, toujours Vierge, Mère de Dieu, par l'intercession aussi de vos bienheureux apôtres Pierre et Paul et André et de tous les saints, montrez-vous propice et donnez-nous la paix en ces jours que nous traversons afin que, aidés du secours de votre miséricorde, nous soyons toujours et libres de tout péché et à l'abri de toute perturbation. Par le même Notre-Seigneur Jésus-Christ, votre Fils, qui vit et règne en l'unité du Saint-Esprit qui est Dieu, pendant les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

» Que la paix du Seigneur soit toujours avec nous. Agneau de Dieu qui effacez les péchés du monde, donnez-nous la paix. »

Avis de service. — Un service solennel pour le repos de l'âme de M. Lareur, sera chanté, à Plouzané, le jeudi 21 Octobre, à 10 heures.

Union Catholique. — **Œuvre du « Pain du Prisonnier ».** — DONS DES PAROISSES : Névez (2e versement), 45 fr. ; Meilars, 10 ; Trégunc (2e versement), 20 ; La Feuillée, 24 ; Huelgoat, 10 ; Clohars-Carnoët (2e versement), 15. Total 124 fr. — Listes précédentes : 6 350 fr. — Total général : 6 474 fr.

QUIMPER. — **Croix-Rouge.** — A la demande des comités de Quimper de la *Société de Secours aux blessés militaires* et de l'*Association des Dames Françaises* une messe sera célébrée le dimanche 17 Octobre, à 9 heures, en l'église cathédrale de Saint-Corentin, à l'intention des soldats et marins morts au service de la Patrie, pour la guérison des blessés et malades et pour la victoire de la France et de ses alliés.

Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon prendra la parole et donnera l'absoute après la messe.

Une quête sera faite, pendant la cérémonie, au profit des Croix-Rouge de Quimper.

Nécrologie. — M. SOUÊTRE, JEAN-MARIE, *recteur de Saint-Sauveur (Sizun).* — Tandis que la mort tranche sur les champs de bataille les vies généreuses et jeunes qui étaient l'espoir du dio-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

cèse, elle n'épargne pas les vétérans demeurés parmi leurs ouailles pour les garder par la foi et par les sacrements à la hauteur des devoirs pénibles de ces jours douloureux. M. Souêtre n'était même pas un vétéran. Il n'avait que 58 ans, et la vigueur de sa constitution physique annonçait plutôt pour lui un long apostolat. Il dirigeait, depuis 1903, la paroisse de Saint-Sauveur. Sa carrière n'avait connu, avant sa nomination à ce poste, que deux étapes, l'une de six ans à Plouigneau où il arrivait comme jeune vicaire en 1884, au lendemain de l'ordination sacerdotale qu'il avait reçue le 10 Août, l'autre, de treize ans, à Châteauneuf-du-Faou. Le souvenir que laissera M. Souêtre est celui d'un prêtre zélé, cordial et bon, aimant à rendre service et tout entier aux devoirs de son ministère. Il était né à Sainte-Sève, le 31 Janvier 1860.

Au champ d'honneur. — M. L'Abbé BOULC'H. — Le sous-lieutenant Boulc'h a été l'une des premières victimes de notre offensive du 25 Septembre. Il est tombé presque à la sortie de sa tranchée. « Il marchait, nous raconte un témoin de la sanglante bataille, à la tête de ses hommes pour s'emparer d'une mitrailleuse. Au dire de quelques soldats survivants de sa compagnie, les Allemands firent mine de se rendre, et quand le sous-lieutenant, confiant en leur geste, se trouva à bonne distance, ils mirent leur mitrailleuse en action. Le premier atteint ce fut notre confrère. Il était adoré et respecté de tous, aussi bien des soldats que des officiers. Un de ses camarades a fait de lui la plus magnifique des oraisons funèbres : « C'était l'homme le plus accompli que j'aie jamais connu ».

M. Boulc'h était, sur sa demande, sur le front depuis la mi-Novembre. Parti comme sergent-major, au 19e, il se distinguait le 26 Mars à la Boisselle. Le général de Castelnau le cita à l'ordre du jour de l'armée, ce qui lui valut la croix de guerre avec palmes et sa nomination d'adjudant, prélude d'un nouvel avancement qui devait récompenser sa bravoure et sa crânerie dans le danger. Plusieurs fois atteint par des balles et des éclats d'obus, il s'en était toujours tiré avec de simples égratignures, jusqu'au jour où la traîtrise allemande le coucha, criblé de balles, sur le champ de bataille.

M. Boulc'h était arrivé tard à la prêtrise. Ce n'est que son service militaire fait, qu'il avait achevé ses études classiques. Né à Mespaul en 1882, il avait 31 ans quand il reçut l'ordination sacerdotale et qu'il devint vicaire de Lanvéoc. Il y a deux mois, une permission lui permit de revoir son Recteur, à qui il fit connaître ses dernières volontés. « Il était prêt, nous dit M. Magueur ; dès le premier jour de la mobilisation, il avait fait généreusement le sacrifice de sa vie. »

Une lettre qu'il écrivait à son directeur du Séminaire, le 1er Septembre, permet de pénétrer plus avant dans cette âme profondément surnaturelle, qui tout en faisant sa nourriture continuelle de

la méditation, de la prière et surtout du saint rosaire, tout en se dépensant au service des consciences qui, dans la tranchée, s'ouvraient à lui de leurs fautes et de leurs repentirs, tout en faisant ses délices de la lecture de l'*Imitation*, se plaignait encore de n'avoir pas assez d'aliments à ses « appétits surnaturels ». « J'ai faim des aliments spirituels et divins, disait-il, et je n'ai personne pour me rompre ce pain céleste. » Ce désir de la communion avait enfin pu se satisfaire : il put, quelque temps avant la bataille qui devait l'emporter, célébrer la sainte Messe, et ce lui fut un grand réconfort. Il avait comme le pressentiment de sa mort prochaine. Voulant ouvrir toute grande son âme à son ancien directeur, il écrivait : « Autour de moi, tout me crie de me hâter, et les balles qui viennent mourir à mes pieds, et les grenades qui m'éclaboussent de terre et de débris de toutes sortes, et les obus qui crèvent au-dessus de ma tête, et peut-être la mort, qui attend que je ferme cette lettre pour venir me prendre et me jeter dans mon éternité. »

Sa dernière pensée, le 23 Septembre, fut pour hâter l'accomplissement d'un devoir généreux qu'il ne voulait pas différer jusqu'à son retour. Il était tout entier à l'espoir patriotique au milieu des préparatifs fiévreux de la grande offensive. « Nous attaquons après-demain, écrivait-il. Le bombardement est commencé ; c'est grandiose, c'est inouï, c'est indescriptible. Rien ne saurait nous résister... »

A peine a-t-il assisté à la première phase de la bataille. Dieu a jugé que son œuvre avait été assez féconde et assez glorieuse. Objet d'admiration pour sa compagnie il en restera surtout l'exemple.

— Une ame de prêtre-soldat : M. l'Abbé FORICHER. — La *Semaine religieuse* a relaté, dans son dernier numéro, les circonstances de la mort de M. Foricher. Sortant de célébrer la sainte Messe et traversant les rues du village de..... avec un ami, il a été atteint de trois éclats d'obus dont un le frappait au cœur. De nouveaux renseignements, qu'un prêtre aumônier de ses amis nous a fait parvenir, mettent en un émouvant relief la figure morale de cette noble et pure victime du devoir patriotique. On ne peut que ressentir un frisson d'admiration en lisant cette lettre écrite en pleine bataille, sur les lieux mêmes où tomba notre jeune confrère.

« M. l'abbé Foricher, jeune prêtre d'une piété aimable et douce, était certainement l'une des plus belles fleurs du jeune clergé finistérien. *Et cecidit flos !*

Par sa haute culture, sa grande bonté d'âme, son dévouement de tous les instants, il avait acquis un grand ascendant sur les officiers et les hommes de sa batterie. Tous le considéraient comme leur « aumônier », tous l'aimaient comme un frère et un père, tous le vénéraient comme un saint.

Aussi, comme ils ont pleuré sa mort ! Je les entends encore me dire, au matin du 30 Septembre, avec des larmes dans la voix : « Un grand malheur est arrivé : M. Foricher vient d'être tué ». Et je revois tel lieutenant d'artillerie éclatant littéralement en sanglots en apprenant l'affreuse nouvelle.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

M. Foricher était trop brave. Il aimait tant l'Eglise et la France, il avait un désir si passionné de se dévouer, de se donner à ces deux causes, qu'il en était véritablement téméraire ! Dès qu'un obus éclatait près de la batterie, dans le village, il courait voir s'il n'y avait pas de blessés. Au lieu de se terrer dans les abris, il circulait sans cesse, calme, grave et doux, dans les rues du village terriblement bombardé.

Trois jours avant sa mort, je lui avais fait à ce sujet des recommandations de prudence. Il avait souri, et m'avait répondu gentiment : « Bah ! A la grâce de Dieu » !

Une proposition pour la croix de guerre, faite par le colonel du régiment, reconnaîtra plusieurs de ses actions d'éclat accomplies dans les circonstances les plus périlleuses.

M. Foricher aspirait, de toutes les forces de son âme, à l'honneur de partir au front. Pendant de longs mois, la batterie lourde à laquelle il était affecté, resta au dépôt, en arrière, soit à Brest, soit à Vannes. Pendant ces longs mois d'inaction forcée, il sut entretenir le moral et les mœurs, la foi et la piété dans les âmes que la guerre lui avait confiées.

Arrivé enfin sur le front, il redoubla de zèle et de piété, il mit sa batterie sous la protection de sainte Anne, et, ceci est admirable, il demanda à Dieu d'être le premier choisi, d'être la première victime de sa batterie, afin d'épargner la vie d'un père de famille. Dieu l'a exaucé ; M. l'abbé Foricher a été le premier tué, le seul même jusqu'ici, de sa batterie.

Rien ne donne une plus haute idée de l'âme de ce saint prêtre que ces quelques extraits des notes intimes de son carnet de route.

Voici d'abord quelques intentions de messe très caractéristiques :

Tous les dimanches : « Messe pour batterie ».

14 Septembre : « V..., petit zouave du 2e, mort pour la France, et que j'ai assisté. Ceux du 3e zouaves tués hier ».

25 Septembre, samedi de l'attaque : « La France et ses soldats, pour le succès de l'attaque »..

26 Septembre, dimanche : « Actions de grâces pour protection accordée à batterie, et succès de nos armes ».

29 Septembre, dédicace de saint Michel : « France » !

Dans les notes journalières, qui toutes mériteraient d'être citées, je choisis deux ou trois passages :

16 Septembre : « La nuit dernière, 10 à 12 obus sont encore tombés sur le village ; l'un est arrivé à trois mètres du pignon de notre maison, un autre au delà de la route, le reste tout autour. Deux chevaux tués, conducteur dans sa voiture intact. — Ce matin, à 9 heures, cela a recommencé ; à côté, trois chasseurs blessés, un meurt après trois quarts d'heure... Décidément, toute cette journée je serai sous l'impression de la mort toute proche. A midi et demie, on m'appelle en toute hâte auprès d'un petit zouave qui vient d'arriver à côté. Je cours laissant là café et pipe. Le petit est content, heureux. Absolution, extrême-onction, indulgence plénière de la bonne mort. Il accepte tout avec plaisir et reconnaissance. Il récite

l'acte de contrition dans un effort suprême. « Je suis perdu, mon » Père. » — « Peut-être, mon petit ; en tout cas, n'est-ce pas, » sacrifice généreux de ta vie... pour la France ; tout entier, n'est-» ce pas, entre les mains et à la volonté du Bon Dieu ? » — « Oh ! » oui, mon Père, et de la Sainte Vierge. »

» Nous causons un peu, il est orphelin ; mais il a deux frères et une tante ; je promets d'écrire et de raconter sa mort très pieuse et chrétienne. Il me remercie... puis il prie : « Ayez pitié, mon » Dieu, ... pitié... pitié... de la France... de mes camarades... » Encore une fois, je lui recommande l'abandon complet, je lui promets le Ciel ; encore une fois, il offre sa vie pour la France... puis, tout d'un coup, ses yeux s'obscurcissent, sa bouche s'ouvre... il est entré en agonie ; elle sera courte et calme... A 1 h. 25, il avait rendu tout doucement à Dieu sa belle petite âme de petit soldat de la classe 14.

» Repose dans la paix du Seigneur, mon petit ami, et prie pour nous. Comme le camarade dont j'ai trouvé une lettre sur toi, j'ai plus de confiance dans la prière que dans tous les 75 et les Lebel de la terre ! *C'est le sang des pures petites victimes comme toi qui nous libérera !...*

24 Septembre : » Hier soir, à 8 h. 1/2, un 88 a éclaté juste devant la deuxième pièce. Tous étaient occupés autour de la pièce. Un seul blessé à la jambe gauche, avec légère fracture du péroné (il n'était pas justement à son poste). La mitraille s'est incrustée dans les lambourdes, un éclat a frappé le bouclier et lui a laissé une glorieuse cicatrice. Il est tout à fait extraordinaire qu'il n'y ait pas eu d'autres victimes ; personnellement, je suis convaincu que le fait est non seulement extraordinaire, mais surnaturel, divin, miraculeux par conséquent. L'obus a éclaté aux pieds de Sainte Anne, dont la médaille était placée à cet endroit. Sainte Anne avec saint Benoit aura protégé nos artilleurs. Je le leur ai dit : « Heureusement que sainte Anne vous a gardés !... »

25 Septembre : » 9 h. 1/4. *Ils sont partis !* Les cavaliers attendent, la canonnade redouble. Mon Dieu, soyez avec nous !...

» A 8 h. 1/2 du soir, on m'appelle. Il reste dans les premières lignes un lieutenant du 3e groupe d'Afrique, blessé depuis le matin. On m'envoie le chercher avec trois hommes, dans les fils de fer boches... Poste d'écoute... Mal à sortir... 15 mètres en plaine... Balles... Difficultés dans boyaux... Explosions de marmites. Dans boyaux X, eau jusqu'aux genoux. Enfin, nous arrivons, mais exténués et trempés jusqu'aux os. Mais nous avions sauvé l'officier. Avant de le monter en voiture, je lui ai dit : « Au revoir, mon » lieutenant, et bon courage ! » Il a ouvert les yeux, et m'a serré très fortement la main.

28 Septembre : » Le bombardement a recommencé à 5 h. 1/4, avec une violence plus grande. Le canon frappait sans cesse. On eût dit au delà de la crête le mugissement des vagues ; crépitement de fusillade et des mitrailleuses ; explosions formidables, les gros bourdons dans cette musique guerrière et meurtrière. Ce

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sont des heures émouvantes ; on sent une sorte d'angoisse, quelque chose qui vous serre le cœur ; et comme naturellement l'âme s'élève vers Dieu, la prière vers la Vierge pour ceux qui sont là-bas.

» Hier soir, un obus est entré dans l'abri de gauche de la quatrième pièce. On venait précisément de faire sortir les hommes. Un seul y restait, un ouvrier qui s'en est tiré avec quelques petits éclats et une contusion. Protection providentielle. Sainte Anne veille sur nous.

29 Septembre : » Saint Michel, protecteur de la France. Le bombardement du village, ce matin, a été plus violent que jamais.

» Hier, un des 305 est tombé à la sortie du village, sur un cimetière. On procédait à l'enterrement d'un médecin. Deux de ses confrères et l'aumônier ont disparu dans l'éboulement provoqué par la chute d'un hangar voisin.

. . . . . .

Le 10e corps et le 11e corps, qui ont donné, eux aussi, dans la bataille actuelle, tout leur effort et toute leur vaillance, ont sans doute subi des pertes équivalentes aux nôtres. La victoire coûte cher, horriblement cher, mais Dieu nous soutiendra, Dieu nous sauvera. « C'est le sang des pures et saintes et nobles victimes comme M. l'abbé Foricher qui nous libérera. »

La bataille continue.

Avant-hier, j'ai rencontré sur le champ de bataille un petit caporal du 402e, M. l'abbé Le P..., élève du Séminaire Français de Rome. Il était bien las, bien épuisé, mais jusqu'ici sain et sauf. »

F. G.

M. Maxime KERGUÉLEN. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos de l'âme de :

M. l'adjudant Maxime Kerguélen, de Brasparts, séminariste de Saint-Brieuc, mort au champ d'honneur, le 27 Septembre 1915, atteint par un obus, au moment où il se portait au secours de son commandant et d'un lieutenant frappés par un autre obus. L'abbé Kerguélen n'a survécu que quelques minutes à ses blessures. Un confrère a pris soin de sa tombe, qui sera reconnaissable et permettra de retrouver les restes du vaillant adjudant qui fut en même temps un bon séminariste jusqu'à la dernière minute.

R. I. P.

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.
(Suite.)

Minden, 13 Septembre 1915. — Il y a un an, aujourd'hui même, que les prisonniers de Maubeuge ont débarqué à Minden. Brusquement arrachés aux terribles événements qui bouleversent l'Europe, depuis douze longs mois nous vivons, aux pieds des collines de Westphalie, notre vie de captifs.

De ces longs mois d'isolement et d'inaction, de Septembre 1914 à Juin 1915, nos compatriotes, en grand nombre, ont su faire un temps de recueillement et de prières. C'était un plaisir de les voir, pieux et recueillis, assister, chaque jour, en foule, à tous nos exercices, et s'approcher, chaque dimanche, nombreux, de la Table Sainte.

Au mois de Juin, des détachements de travailleurs furent créés : nos paroissiens, par centaines, quittèrent le camp, les uns, pour la campagne, les autres, pour la ville. A la fin de Juillet, des 14.000 prisonniers français de Minden il restait 3.000 à peine. Les trois Blocks du camp I furent alors réunis en un seul : il n'y eut plus qu'une paroisse. A peine y avions-nous réorganisé notre petite vie que plusieurs départs nous enlevaient de nouveau, coup sur coup, les meilleurs de nos paroissiens.

A l'heure actuelle, la population française au camp de Minden, n'est plus que de 4 à 500. Quinze à dix-huit mille Russes remplissent maintenant les Blocks. On parle beaucoup du départ des Français qui restent. Déjà les malades de l'infirmerie ont été évacués, les uns sur Münster, les autres sur Sennelager. Depuis deux semaines, nous vivons comme l'oiseau sur la branche, et attendons la décision de l'autorité supérieure allemande qui doit décider de notre sort. Partirons-nous, ou resterons-nous pour fournir la messe aux détachements des alentours ? Nous ne le savons pas encore.

Quoiqu'il en soit, nous ne retrouverons plus malheureusement notre paroisse bretonne telle qu'elle existait aux premiers jours de captivité. Ce qui nous console, c'est de savoir que la situation de nos compatriotes, dans les détachements, n'est pas trop mauvaise, ni au point de vue matériel, occupés qu'ils sont, du moins pour la plupart, à des travaux conformes à leurs goûts, — ni au point de vue religieux, l'assistance à la messe leur étant accordée, au moins tous les quinze jours, sauf quelques exceptions. L'état sanitaire, dans les détachements comme au camp, est bon : il y a relativement peu de malades. Toutefois, nous avons eu la douleur de perdre dernièrement deux compatriotes. Tous deux sont morts bien préparés, et bien disposés.

K.

Les femmes de France et la mode. — Selon le mot d'un penseur profond « la France expie, depuis un an sous le dur fléau de la guerre, deux grandes fautes de ses enfants : l'oubli de Dieu de la part des Français, l'oubli des lois de la pudeur de la part des Françaises. »

Le premier coup de canon a fait vibrer le plus ardent patriotisme. Tout Français a senti palpiter en lui le soldat, tout soldat est devenu un héros par la vaillance sur le champ de bataille, et par l'endurance — plus difficile peut-être — dans la forteresse ou la tranchée. Et dans ce sublime sacrifice pour la sainte cause du Droit, le Français retrouve sa Foi séculaire.

Aussi le triomphe est certain. Mais pourquoi tarde-t-il ?

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'une des causes ne serait-elle point que la Française n'a pas retrouvé encore la pudeur ? Pour l'amour de la Patrie je conjure toutes les Françaises d'y réfléchir devant Dieu.

En 70, on adopta des vêtements de couleur sombre, de coupe sévère. C'est encore la toilette qui convient, et seule convient, à l'heure actuelle, où les pères, les fils, les époux, les fiancés endurent toutes les fatigues, toutes les privations, toutes les souffrances, depuis celles de la vermine, cilice vivant !... jusqu'aux mortelles blessures du champ de bataille.

Alors que leurs époux partaient pour la Croisade, les grandes dames du Moyen-Age déposaient leurs somptueux atours : c'était une délicatesse bien française. Pourquoi ne pas faire de même aujourd'hui ? Ils sont loin ceux pour qui vous avez le droit et le devoir de vous parer. Croyez-le : ce leur serait une douce consolation de savoir, qu'en leur absence votre toilette dit le veuvage de vos cœurs.

Infirmières volontaires qui avez l'honneur de soigner les héroïques victimes de la guerre, rappelez-vous que la sœur de charité doit être en même temps un ange de modestie. Sinon, en soulageant les corps, elle blesserait — mortellement peut-être — les âmes !

Vous, qui pleurez des êtres chers tombés au champ d'honneur, soyez dignes d'eux : que vos voiles de crêpe et vos robes de laine soient vraiment des vêtements de deuil.

Quant à vous, qui n'avez à l'armée nul de vos proches, votre mise n'en doit pas moins être austère : la Patrie est une mère, une mère d'autant plus aimée qu'elle est plus meurtrie !

Au nom de cette mère, laissez-moi vous supplier, femmes de France, de lire et de méditer ces lignes. Alors, vous renoncerez à ces modes non seulement inconvenantes, mais homicides, lesquelles en gaspillant vos ressources, votre temps, votre santé, vous privent de l'honneur et de la joie sainte d'une large maternité. Hélas ! la guerre avec l'Empire teuton n'a pas commencé le 2 Août 1914 : Depuis des années, la mère allemande gagnait sur la mère française une bataille où nous perdions, chaque jour, 2 500 existences humaines.

Aussi, depuis 12 mois qu'est engagée la lutte sanglante, les réserves teutonnes ne sont point encore épuisées.

Oh ! que nous avons besoin du secours d'En-Haut pour vaincre !

Daigne Notre-Dame de France sauver une fois encore son royaume... par miracle, s'il le faut...

Pour hâter ce miracle, prions-La, femmes de France, mais surtout imitons-La. Que notre extérieur reproduise sa noble simplicité, son admirable modestie.

Et après avoir imploré Marie sous le vocable Notre-Dame des Armées, nous L'acclamerons sous celui de Reine de la Paix.

UNE FEMME DU MONDE.

(Extrait d'un tract édité par la *Croix de Lot-et-Garonne*, à Tonneins, 100 exemplaires, 1 fr. 20 ; 50 exemplaires, 0 fr. 85.)

LISTE DES PRÊTRES DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

qui ont été mobilisés *(suite)*.

MM. *Classe 1898.*

Riou, aumônier des Bretons au Havre ;
Pouliquen, vicaire à N.-D. du Carmel, à Brest ;
Bosson, vicaire à Saint-Martin de Morlaix ;
Guillet, vicaire à Plabennec ;
Mengant, vicaire à Fouesnant ;
Martin, vicaire à Saint-Renan ;
Miossec, vicaire à Saint-Marc ;
Monot, vicaire à Plouzané ;
Péron, vicaire à Pleyben ;
Piriou, vicaire à la cathédrale de Quimper ;
Madec, vicaire à Ergué-Gabéric ;
Rozuel, vicaire à Loctudy ;
Prigent, vicaire à Briec ;
Chaussy, vicaire à Logonna-Daoulas ;
Bourlès, vicaire à Cléder ;
Creignou, vicaire à Landerneau ;
Dujardin, professeur à Lesneven ;
Hervé, vicaire à Plouguerneau, aumônier de la Place de Brest ;
Jaouen, vicaire à Saint-Michel de Brest ;
Paugam, vicaire à Briec ;
Garrec, vicaire à N.-D. du Carmel, à Brest ;
Breton, vicaire à Brasparts ;
Mao, vicaire à Saint-Yvi ;
Hascoët, vicaire à Querrien ;
Monfort, vicaire à Pleyben ;
Cuillandre, vicaire à Saint-Thégonnec ;
Mével, aumônier de l'Hôpital de Landerneau ;
Le Goasguen, vicaire à la cathédrale de Quimper.

MM. *Classe 1899.*

Herry Joseph, professeur à N.-D. de Bon-Secours, à Brest ;
Le Chat, vicaire à Concarneau ;
Evennou, vicaire à Fouesnant ;
Férelloc, vicaire à Mellac ;
Le Bot, vicaire à Penmarc'h ;
Le Gall, vicaire à Saint-Sauveur de Brest ;
Plouzennec, vicaire à Châteauneuf ;
Caill, vicaire à Loctudy ;
Colin, prêtre instituteur à Plabennec ;
Courtès, vicaire au Folgoët (décédé) ;
Jézéquel, vicaire à La Feuillée ;
Rosec, prêtre instituteur au Conquet ;
Acquitter, vicaire à Plourin-Morlaix ;

Archives diocésaine . de Quimper et Léon

MM.

Le Dant, vicaire à Plouyé ;
Le Lec, vicaire à Milizac ;
Le Louet, supérieur de l'École Saint-Yves, à Quimper ;
Soubigou, vicaire à Plouédern ;
Joanne, vicaire à Plogoff ;
Philippe, prêtre instituteur à Plougasnou ;
Failler, vicaire à Saint-Ségal ;
Drénou, vicaire à Plonévez-du-Faou ;
Mévellec, vicaire à Saint-Renan ;
Madec, vicaire au Relecq-Kerhuon, aumônier militaire ;
Rosec, professeur à l'Institution Saint-Vincent, à Quimper.

MM. *Classe 1900.*

Chapalain, vicaire à Saint-Martin de Brest ;
Odeyé, vicaire à Saint-Melaine de Morlaix ;
Godec, vicaire à Ploudiry ;
De Kervénoaël, vicaire à Saint-Louis de Brest ;
Pennec, vicaire à Cléder ;
Mao, vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix ;
Bizien H., vicaire à Plougonvelin ;
Bizien V., vicaire à Guiclan ;
Cadiou, professeur à l'Ecole Saint-Yves, à Quimper ;
Cloarec, vicaire à Edern ;
Falhon, économe à l'Institution N.-D. du Creisker, à Saint-Pol ;
Guiziou, vicaire à Dinéault ;
Le Guen, vicaire à Guimiliau ;
Le Roux, vicaire à Pouldreuzic ;
Madec, vicaire à Telgruc ;
Paubert, professeur à l'Ecole Saint-Yves, à Quimper ;
Quéméneur, vicaire à Plouhinec ;
Saout, vicaire à Kerfeunteun ;
Guillerm, vicaire à Plouhinec ;
Le Stum, vicaire à Plogonnec ;
Mazéas, vicaire à Landerneau ;
Moré, vicaire à Pont-l'Abbé ;
Pasteur, vicaire à Saint-Sauveur de Brest ;
Prigent, professeur à l'Institution Saint-Vincent, à Quimper ;
Rozec, vicaire à Saint-Evarzec ;
Roudaut, vicaire à Plobannalec ;
Marzin, professeur à l'Ecole Saint-Yves, à Quimper ;
Guillou, vicaire à Arzano ;
Copy, vicaire à Plouarzel ;
Balbous, vicaire à Saint-Sauveur de Brest ;
Mesguen, professeur au collège de Lesneven ;
Paul, professeur au collège de Lesneven ;
Caroff, vicaire à Landunvez ;
Le Bléis, vicaire à Plouézoc'h ;
Gaonac'h, vicaire à la cathédrale de Quimper ;
Le Rest, vicaire à Plougourvest.

MM. *Classe 1901.*

Caëric, vicaire à Lennon ;
Jézéquel, aumônier du collège Saint-Louis de Brest ;
Traon, vicaire à Lanildut ;
Gourvil, vicaire à Poullaouen ;
Guinvarc'h Y., prêtre instituteur à Plounéour-Trez ;
Hémery, vicaire à Locmélard ;
Keramoal, vicaire à Douarnenez, aumônier militaire ;
Le Goff A., vicaire à Lampaul-Guimiliau ;
Martin, vicaire à Plouvorn ;
Péron J.-L., prêtre instituteur à N.-D. du Carmel, à Brest ;
Broudeur, vicaire au Tréhou ;
Cornec, prêtre instituteur à Plougastel-Daoulas ;
Goarin, prêtre instituteur à Saint-Mathieu de Quimper ;
Kermarec, vicaire à Saint-Urbain ;
Le Goff P., vicaire à Poullan ;
Moullec, vicaire à Guilvinec ;
Pouliquen A., professeur à N.-D. du Créisker, à Saint-Pol ;
Guéguen, vicaire à Scrignac ;
Luguern, vicaire à Camaret ;
Vétel, vicaire à Landerneau ;
Hénaff, vicaire à Douarnenez ;
Salaün, prêtre instituteur, à Concarneau ;
Guinvarc'h J., prêtre instituteur, à Quimperlé ;
Abéguilé, vicaire à Sizun ;
Daré, vicaire à Taulé ;
Bodénès, vicaire à Plougonven ;
Le Roux, prêtre instituteur, à Ploumoguer ;
Lanchès, vicaire au Relecq-Kerhuon ;
Jacq, professeur à N.-D. du Créisker, à Saint-Pol ;
Abiven, vicaire au Cloître-Plourin ;
Abgrall, vicaire à Guerlesquin ;
Léon, vicaire à Saint-Pol de Léon ;
Riou, vicaire à Kerlouan ;
Sibiril, vicaire à Saint-Martin de Brest ;
Grall F., professeur à N.-D. du Créisker, à Saint-Pol ;
Lagathu, prêtre instituteur, à Plougastel-Daoulas. *(A suivre.)*

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **L'Espagne et le Saint-Siège.** — Au mois de mai, le cabinet de Madrid, d'accord avec le roi, offrait au Souverain Pontife le palais de l'Escurial, pour le cas où le successeur de saint Pierre jugerait opportun de quitter la Ville Eternelle. Cette proposition fut renouvelée dans un message de l'Episcopat à Benoît XV, daté à Madrid, le jour de la fête du Sacré-Cœur.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

Le *Correa Espagnol* publie une lettre de Benoît XV à l'archevêque de Tolède et à l'épiscopat de la péninsule. Le Souverain Pontife exprime sa gratitude pour l'offre qui lui a été faite, d'un asile en Espagne, au cas où le séjour en Italie lui deviendrait impossible. « Néanmoins, ajoute Sa Sainteté, en témoignant notre affectueuse reconnaissance à l'auguste prince et ensuite à vous tous, Nous faisons des vœux et prions Dieu avec ferveur pour qu'il ne Nous soit jamais nécessaire de recourir, ne fût-ce que pour quelque temps, à l'hospitalité que Notre très cher fils le roi Alphonse et vous Nous promettez, car Nous ne Nous exilerions pas sans que l'Eglise en éprouvât un deuil et un grave dommage, ainsi que vous-même le redoutez, si les dures circonstances où se trouve le Siège apostolique aboutissaient à cette extrémité.

Ligue internationale pour le relèvement du culte en Belgique. — Une Ligue internationale, dont le berceau est à Bruxelles, pour le relèvement du culte en Belgique, vient d'être créée sous le haut patronage de S. E. le cardinal Mercier et de NN. SS. les Evêques de Belgique.

Nos lecteurs ont connu par la Presse les détresses et les misères dont la guerre a frappé ce malheureux pays fidèle à ses traditions d'honneur et si magnifiquement héroïque dans la défense du droit. Les ruines économiques et matérielles ne sont pas cependant les plus douloureuses : les Belges ont été surtout éprouvés au point de vue religieux. Des centaines d'églises et de salles d'œuvres ont été anéanties, avec tout ce qu'elles contenaient.

Les amis et admirateurs de la Belgique ont conçu le dessein de pourvoir à cette lamentable situation des populations catholiques ; et ils ont fondé une Ligue qui a pour but de recueillir les dons en espèces et en nature qui seront nécessaires à la reconstitution du culte en ce pays si fermement attaché à sa foi religieuse.

Le Souverain Pontife a béni l'œuvre, il l'a recommandée dans une lettre importante et il a voulu y affecter un don de 10.000 fr.

Les personnes qui désirent contribuer, soit par leur travail, soit par leur concours pécuniaire, au but si apostolique qui a inspiré cette œuvre, peuvent adresser leur souscription ou les dons en nature à Mgr Dewatchter, évêque auxiliaire de Malines, Bishop's House, St George's Road, Londres ; Mme la comtesse Félix de Merode, présidente, 241, boulevard Saint-Germain, Paris ; M. l'abbé V. Misonne, délégué de S G. Mgr l'Evêque de Tournai, directeur de la section française, 95, rue de Sèvres, Paris ; aux bureaux de la *Semaine religieuse*, ou au Secrétariat de l'Evêché.

Ligue Patriotique des Françaises (368, rue Saint-Honoré, Paris). — La Ligue Patriotique des Françaises organise une journée de prières pour la France, à Paray-le-Monial, le 24 Octobre, et elle invite instamment toutes les Ligueuses à y prendre part.

A 7 heures, messe de communion à la chapelle de la Visitation ; 10 heures, messe d'action de grâces, allocution par M. le chanoine Truptin ; 1 h. 1/2, discours par le R. P. Henry Perroy, de de la Compagnie de Jésus, amende honorable au Saint-Sacrement et Consération au Sacré-Cœur ; 5 heures, Salut solennel.

Entre les exercices, des groupes de Ligueuses se succèderont pour l'Heure Sainte devant le Saint-Sacrement.

Les Ligueuses qui ne pourront faire le Pèlerinage sont instamment priées d'organiser dans leurs Comités un Office de supplication en union avec ceux de Paray.

BIBLIOGRAPHIE

En Guerre. Dieu au soldat. Petite brochure de 108 pages par M. l'abbé Desbuquois, directeur de l'Action populaire. En ces pages brèves, mais pleines de doctrines et empreintes de la piété la plus réconfortante et la plus éclairée, c'est Dieu lui-même qui parle au soldat, de sa vie de guerre, de ses devoirs, des vertus et des sacrifices qui s'imposent ; il lui dit de croire et d'espérer, de vivre en chrétien, et si le pays le demande, de mourir en héros. Le soldat trouvera là une matière abondante et facile de méditation et y puisera de puissants motifs d'espoir et de réconfort. De toutes les brochures semblables que la guerre a fait éclore celle-ci est certainement l'une des plus remarquables et celle qui fera le plus de bien à l'âme des héroïques défenseurs de la Patrie.

Maison Bleue, A. Noël, 4 et 9 place des Petits-Pères, Paris. L'exemplaire franco 0 fr. 70. Relié petit chagrin 1 fr. 85. Edition de propagande, l'exemplaire franco 0 fr. 30, 10 exemplaires 2 fr. 50, 100 exemplaires 23 fr. 50.

Gabriel BEAUCHESNE, libraire-éditeur, rue de Rennes, 117, Paris (6e).

La Guerre : Gages de victoire. Conférences aux Dames, Carême 1915, par M. le chanoine LENFANT. In-18 jésus : 2 fr. 50.

Dieu n'est pas avec nos ennemis. — Dieu aime la France. — Benoît XV, ami de la France, défenseur du droit. — L'estime et les sympathies du monde civilisé. — Le courage de nos soldats. — Un peuple en prières.

Pour refaire la France, *Conférences populaires*, par M. l'abbé J. CALVET, directeur des Etudes au Collège Stanislas. Précédé d'une lettre de Sa Grandeur Monseigneur GIBIER, évêque de Versailles. 1 vol. de 200 pages, prix : 2 fr. ; franco, 2 fr. 25.

M. l'abbé Calvet étudie les idées essentielles qu'il faudra mettre dans les esprits si nous voulons que la France retrouve sa stabilité. Ce recueil de conférences est donc un livre de propagande qu'il faut répandre dans les patronages, dans les cercles, dans les familles et qu'il faut faire pénétrer dans les milieux indifférents.

Journal d'un Curé de campagne pendant la guerre, première et deuxième partie (1er Août 1914-1er Mars 1915), par Jean QUERCY. 1 vol. de 320 pages Prix : 3 fr. ; franco : 3 fr. 25.

Ce livre, qui est une œuvre d'art, est en même temps une œuvre apologétique ; il met en relief le rôle patriotique du curé de campagne et, comme il est une « tranche de vie », il constitue la meilleure réponse que l'on puisse faire aux quelques-uns qui s'obstinent dans leur anticléricalisme agressif.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

S. S. BENOIT XV

Au moment où le Saint-Père est violemment attaqué par les ennemis de l'Eglise, les catholiques auront à l'honneur de souscrire à la magnifique estampe représentant S. S. Benoît XV, dessin très expressif et très artistique d'*Albert Chazelle*.

Toutes les épreuves qui mesurent 0.65 × 0.50 sont tirées directement sur l'œuvre originale de l'artiste et signées à la main par lui.

A titre de *Prime*, nos lecteurs pourront se la procurer, en se réclamant du journal moyennant 2 fr. 50 franco. Adresser bon ou mandat à la Société de Publicité Religieuse 6, place de la Bourse, Paris.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — **QUIMPER** — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE moyen**, *format Mame, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

HERNIE Nouveauté remplaçant Bandages. Envoi à l'essai. Brochure gratis. Ecrire INSTITUT, 7bis, rue Eugène Carrière, Paris.

CORRESPONDANTS

demandés par tout p. journal hebdomadaire. Bonne rétribution et carte de presse. Ecrire *France-Catholique*, 96, Bd Malesherbes, Paris.

TUBERCULEUX ANEMIQUES — CONVALESCENTS *Voulez-Vous GROSSIR de 5 KILOS par mois et GUERIR radicalement?* Ecr.: **Abbé SEBIRE, Enghien** (S-O).

UN PRETRE l'Abbé **HAMON**, possède le moyen radical de guérir : Diabète, Albumine, Reins, Cœur, Foie, Rhumatismes, Obésité, Maladies de la Peau et Bronches, du Sang, Ulcères variqueux, Estomac, Tuberculose, Anémie, Constipation, etc., etc. Aucun Régime. Rien que des *Plantes*. Notice gratis. — Ecrire : **Abbé HAMON**, *Saint-Omer* (P.-de-C.).

Remise spéciale à MM. les membres du Clergé.

Seul Fabriqué à CHATELGUYON

LAXATIF MIRATON

Toutes PHARMACIES-LA BOITE 2 Fr.

Echantillon gratuit 9 rue Auber (PARIS)

Le Gérant : **Ar. de Kerangal.**

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

30e Année. Vendredi 22 Octobre 1915. N° 43.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.

RÉDACTION

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* La messe de *Requiem* du dimanche 8 Novembre ; Nomination ; Décès.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis de service ; Au champ d'honneur : MM. Louis Lareur et L'Haridon ; Quimper : messe des Sociétés de la Croix-Rouge ; Pèlerinage à la Mère-de-Dieu ; Ligue patriotique des Françaises ; La « Journée du Finistère » ; Quimperlé ; Nos prêtres-soldats (suite) ; Liste des Prêtres du Diocèse de Quimper et de Léon qui ont été mobilisés (suite) ; Pour la Propagande Française.

III. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 24 Octobre. — 22e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoire de S. Magloire, Evêque.

Au Chœur, solennité de la DÉDICACE DE L'ÉGLISE CATHÉDRALE DE QUIMPER, mémoire du dimanche.

A vêpres, mémoires 1° du suivant (au Propre), 2° de S. Magloire, 3° de l'Octave de la Dédicace, 4° de SS. Chrysanthe et Darie, Martyrs.

Lundi, 25. — S. Gonesnou, Evêque et Confesseur. Semi-double. Blanc.

Mardi, 26. — S. Alor, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 27. — Office de l'Octave.

Jeudi, 28. — SS. Simon et Jude, Apôtres. Double de 2e classe. Rouge.

Vendredi, 29. — Octave de la Dédicace. Double majeur. Blanc.

Samedi, 30. — *Jeûne.* Vigile de la Fête de Tous les Saints.

Dimanche, 31. — 23e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Hôpital-Camfrout.	du 24 au 26 Octobre.
Lababan.	du 27 au 28 —
Saint-Pabu.	du 29 au 31 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. La messe de *Requiem* **du dimanche 8 Novembre.** — A cause de la coïncidence au premier dimanche de Novembre de la solennité de la Dédicace des églises consacrées, Nous fixons pour cette année au dimanche 14 Novembre le service annuel institué par le Souverain Pontife (Bref du 6 Juillet 1910) pour les défunts privés du bienfait des fondations dont une loi inique les a dépouillés.

Ce service sera célébré dans toutes les églises du diocèse et suivi d'une messe solennelle de *Requiem* puis de l'absoute.

Nous engageons tous nos prêtres à dire de préférence, ce même jour, la messe annuelle qui leur a été demandée par le Saint-Père à la même intention. Mais on ne pourra célébrer qu'une messe de *Requiem* dans chaque église.

Les fidèles auront à cœur d'unir leurs prières à celles de leurs prêtres, en faisant la sainte communion pour les âmes privées des pieux suffrages auxquels elles avaient droit, et en gagnant à leur profit l'indulgence plénière accordée par le Souverain Pontife. Ils contribueront ainsi à réparer, dans une certaine mesure, le détriment dont souffrent les chers défunts par suite de spoliations que nous ne devons pas laisser tomber dans l'oubli.

Au prône du 14 Novembre, ou le dimanche précédent, en faisant l'annonce de la messe de réparation religieuse et nationale, on pourra donner lecture de la liste des fondations supprimées dans la paroisse.

La messe de *Requiem* autorisée pour le 14 Novembre est celle de la Commémoration de Tous les Fidèles Trépassés, avec la seule oraison *Deus veniæ largitor* (de la messe quotidienne), la secrète et la postcommunion correspondantes. Le chant de la prose *Dies iræ* est obligatoire.

II. Nomination. — Par décision de Monseigneur, a été nommé :

Auxiliaire à Riec : M. Morvan, vicaire à Lopérec.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos de l'âme de M. Blanchard, recteur de Penhars, décédé le 18 Octobre courant.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 24 Octobre :* messes à 5 h 1/2, 6, 7, 8 et 9 heures ; grand'messe à 10 heures ; messe à midi.

Vêpres à 3 heures, prières pour la paix, bénédiction.

A 7 heures, réunion, à la chapelle, pour la congrégation des Demoiselles : messe, instruction, bénédiction.

A 4 heures, réunion de la Fraternité du Tiers-Ordre de Saint-François : instruction, bénédiction.

A 8 heures du soir, Salut solennel, à l'occasion de l'anniversaire de la consécration de la Cathédrale : sermon par M. Cogneau, vicaire général.

Toute la semaine : prières du Rosaire, à 8 heures.

ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *XXII^e^ Dimanche après la Pentecôte :* messe à 5 h. 1/2, 7 h. 1/2, 9 heures et 11 h. 1/2. La grand'messe à 10 heures. Les vêpres à 3 heures, suivies des prieres du Rosaire pour la France, et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, à 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi, à 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Nous confesserons, ce jour, les enfants qui n'ont pas fait la communion privée : les filles le matin, école libre à 9 heures, école communale à 11 heures ; les garçons, le soir : école libre à 3 heures, école communale à 4 heures.

Tous les soirs, à 8 heures, prières du Rosaire pour la France, et salut.

Avis de service. — Un service de huitaine pour le repos de l'âme de M. Blanchard sera chanté à PENHARS, *le dimanche 24 Octobre,* à 10 heures.

Au champ d'honneur. — M. l'Abbé Louis LAREUR. — Tel père, tel fils, pourrait-on écrire en tête de ces lignes consacrées à la mémoire de l'une des plus sympathiques figures de notre jeune clergé finistérien. La formation du Petit-Séminaire de Pont-Croix et du Grand Séminaire de Quimper n'avait eu qu'à développer, à discipliner les qualités que le jeune Lareur tenait de ses origines et de son éducation familiale.

Ame ouverte et délicate, d'une certaine espièglerie au début, qui n'était que de la générosité en germe, d'une piété spontanée, dont le jaillissement attestait une source creusée dans les profondeurs du passé, d'une bonté imprimée dans les traits d'une physionomie qui rappelait toujours l'enfant dans le jeune homme, en outre une vivacité d'intelligence et une modestie charmante, tout cela n'explique-t-il pas suffisamment les regrets et les larmes que l'annonce subite de la mort du jeune prêtre, le 3 Octobre, sur le champ de bataille de Champagne, a provoqués tant dans la paroisse de Daoulas où il fut vicaire, que dans son foyer et dans les environs où tous ont compati à la douleur du vaillant conseiller général, maire de Plouzané ?

Archives diocésaines de Quimper et Léon

M. Lareur avait 28 ans. Prêtre en 1912, il avait été nommé tout de suite vicaire de Daoulas. « A toutes les qualités du cœur, nous écrit son Curé, il joignait beaucoup de talent et un jugement droit qu'on ne trouvait jamais en défaut. S'il fit ici tant de bien, s'il laisse tant de regrets, même à ceux qui n'usent pas du ministère du prêtre, c'est qu'il agissait toujours avec le plus grand tact et le plus grand discernement. Il était zélé et son zèle était bien éclairé et bien inspiré ». Pour un vicaire, il n'est pas de plus bel éloge. Il y faut pourtant ajouter un détail. Une œuvre d'éducation qu'il avait entreprise dans sa paroisse lui survivra : par ses dispositions testamentaires, il continuera pendant douze ans d'aider et de présider à son achèvement.

Cela fait, il avait été tout entier à ses nouveaux devoirs de soldat. Il partait au front en Août dernier. Après avoir ouvert entièrement son cœur à un ami, il avait généreusement fait le sacrifice de sa vie : « Que Dieu fasse de moi maintenant ce qu'il voudra, » avait-il dit en se relevant, muni de l'absolution du prêtre. Sacrifice qu'il renouvela quand il fut parti « vers la souffrance, l'enthousiasme, la gloire, la mort, le Ciel... ou le retour, » mais sacrifice qui n'allait pas sans quelque révolte de la vie si belle et si séduisante encore à son âge. Des moments de trouble et d'inquiétude l'assaillaient dans la tranchée. Il se reprenait et se soutenait à la pensée que sa récompense était assurée : « S'il me faut mourir, disait-il à son oncle de Lannilis, j'espère que Dieu me donnera une place là-haut. » En attendant, désigné comme brancardier, et réconforté, chaque matin, par l'offrande du Saint-Sacrifice, il se dépensait pour apporter à ses camarades les consolations religieuses et le pardon de leurs fautes : il était redevenu, dans les moments de loisir que lui laissaient ses nouvelles fonctions, prêtre de paroisse.

Mais il n'eût pas été vraiment lui, l'enfant des initiatives hardies d'autrefois, s'il n'avait trouvé dans ces circonstances exceptionnelles occasion à quelque prouesse héroïque. Un trait dont il faisait confidence à un ami en le priant de n'en pas faire usage, nous le montre, vers la fin de Septembre, digne d'un témoignage de bravoure qu'une croix de guerre ne manquera pas de sanctionner sans doute : « Hier, racontait-il, le commandant de mon bataillon était à la recherche d'un homme qui consentirait à porter un message au colonel. Je me suis proposé. Du fond de mon cœur, je demandais à Dieu pardon de tous mes péchés ; je dis un *Ave Maria* et je partis. Je fis un kilomètre sur un terrain tout à fait découvert, battu par les obus et les balles des mitrailleuses. Je procédai par petits bonds ; 10 mètres au pas de course et je me couchais. Je pus ainsi accomplir ma mission et m'en revenir sain et sauf. J'eus des félicitations... Mais je vous prie, n'allez pas publier ces confidences. » Maintenant qu'il est mort, il nous pardonnera d'admirer à la fois sa vaillance et sa modestie.

C'était le 3 Octobre, en première ligne, en face de Tahure. Le bombardement reprenait plus intense, prélude d'une nouvelle

attaque. M. Lareur par précaution s'était réfugié dans un abri. Un obus y éclatait et y fracassait notre jeune confrère. Ce fut un deuil pour son bataillon : « Il s'était fait grandement apprécier, écrit l'aumônier du régiment, de ses chefs et de ses camarades par son esprit vraiment sacerdotal et son dévouement patriotique. » C'est dire qu'il était parmi eux véritablement prêtre et soldat : deux sources de mérite qui lui auront valu, à n'en pas douter, « cette gloire et ce Ciel » pour lequel il avait sacrifié ses espérances de retour.

— M. L'HARIDON, *Clerc minoré*. — Mystère de la vocation et des desseins de la divine Providence : nul ne donna des preuves plus évidentes de l'appel de Dieu que ce séminariste qui, à peine franchi le seuil du sanctuaire, vient d'être moissonné dans les plaines de Champagne comme un épi déjà mûr pour les granges éternelles.

M. L'Haridon avait grandi, entouré des soins les plus tendrement pieux, dans le paysage magnifique de Saint-Herbot. Arrivé à l'âge d'étudier, le presbytère de Plonévez-du-Faou était devenu pour lui une seconde maison de famille. Recteur et vicaires l'entouraient d'une affection qu'il appréciait et qu'il leur rendait. Il entrait bientôt au Collège de Saint-Pol de Léon muni des premiers rudiments de latin puisés à l'école d'un maître débonnaire qui acceptait volontiers que l'élève se délassât par des chevauchées imprévues de l'aridité des déclinaisons classiques.

Déjà, les vacances venues, le petit jeune homme se voyait entouré de respect. Ses habitudes de piété, sa soumission à ses parents, son ardeur au travail, l'aménité de ses manières, une certaine distinction naturelle, lui donnaient un réel prestige. Appuyée sur l'exemple, sa parole faisait autorité dans le village. Il entra au séminaire, et nul n'en fut étonné. On n'aurait pas compris qu'il eût pris une autre voie. Tout de suite, il fut le séminariste fervent, aimable, ardent à l'étude, se préparant avec amour à l'apostolat auquel il se sentait appelé.

La mobilisation vint, pour un temps seulement, croyait-il, donner un autre cours à cette générosité. Aussi bon soldat que bon séminariste, il semble qu'il se fût adapté sans effort, à sa nouvelle existence. La Providence n'attendait pas pour en faire un apôtre qu'il eût reçu les saintes onctions. L'influence qu'il exerça sur ses camarades de caserne d'abord, de tranchée ensuite, fut considérable. Il prenait part à nos revers de Belgique, assistait à la bataille de la Marne, mais était blessé dès le premier jour. Bientôt, il reprenait sa place dans les lignes avancées de Champagne. Au milieu des derniers préparatifs de l'attaque, il demeurait calme et remarquablement maître de ses impressions. Autour de lui, tous écrivaient leurs adieux, les uns dans la fièvre de leur exaltation patriotique, les autres dans l'appréhension de la mort prochaine. De sa part, ni exaltation, ni émotion. Il avait renouvelé le sacrifice de sa vie, écrivait-il à un ami, d'autant plus généreusement qu'il l'avait réfléchi et raisonné de sang-froid.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Il espérait, d'ailleurs, que le moment n'était pas encore venu pour lui de verser son sang. Il y était prêt néanmoins, mais il s'inquiétait, en fils aimant, de l'impression que ferait au village la nouvelle de sa mort. « Si un jour vous apprenez que je suis mort, écrivait-il à son Recteur, ne me plaignez pas, mais tâchez de consoler un peu mes bons parents : ce serait le dernier service que je vous demanderais. »

Ce devoir pieux accompli, il attendait avec calme, et plein d'espérance — d'illusion, hélas ! — l'heure de l'assaut annoncé pour le 25 Septembre au matin. « Je ferai tout, mais tout mon devoir et plus s'il est possible », disait-il. Un rôle pénible lui avait été assigné : « Il paraît que mon premier quart d'heure sera occupé à nettoyer la première ligne ennemie que mes camarades des autres compagnies franchiront, sans crainte de recevoir des coups de fusil dans le dos, se reposant sur notre rapidité au « boulot ». Perspective effrayante qui ne laissait pas de révolter un peu son âme si délicate : « Cette besogne me répugne un peu, avouait-il, enfin c'est le devoir. Tuer d'une balle, d'un 75, d'un coup de révolver, d'un coup de couteau ou de casse-tête, c'est toujours la guerre, et faire la guerre, c'est tuer. » Ou être tué, aurait-il dû ajouter. Ce fut son cas.

Il avait compris que Dieu l'appelait, et il s'était hâté de répondre. Il montait à l'autel plus tôt qu'il ne l'avait espéré, mais s'il en gravissait les marches parmi les cadavres, c'était pour s'y offrir lui-même en victime, en pure victime de nos défaillances nationales, ajoutant son sang à la rançon douloureuse que Dieu exige de nous pour nous sauver.

Quimper. — **Messe des Sociétés de la Croix-Rouge.** — Dimanche dernier, 17 Octobre, les Sociétés de la Croix-Rouge faisaient célébrer une messe solennelle à l'intention des soldats et marins morts pour la Patrie, pour la guérison des blessés et malades et pour le triomphe de nos armées et celles de nos alliés.

Cette pieuse initiative a donné lieu à une imposante manifestation patriotique que présidait Monseigneur assisté de MM. Gadon et Cogneau, vicaires généraux. MM. les Chanoines et ce qui reste du clergé de la paroisse avaient pris place au chœur. De nombreux drapeaux autour du catafalque. Aux premiers rangs de la foule qui s'y pressait on remarquait surtout le général et des officiers en tenue, les membres des Comités, les infirmiers et infirmières des Croix-Rouge, les présidents et divers membres des sociétés des Vétérans et le drapeau, du « Souvenir Français », etc.

Pendant la messe célébrée par M. le chanoine Pilven, différents morceaux de chant de style religieux furent interprétés par le grand orgue et des artistes de talent.

Après l'Evangile, Monseigneur monta en chaire et prononça un discours remarquable dont nous sommes heureux d'offrir à nos lecteurs le texte complet.

Accessit ad eum centurio, rogans eum, et dicens : Domine, puer meus jacet in domo, paralyticus, et malé torquetur. Ait illi Jesus : Ego veniam, et curabo eum.
(S. Math., chap. VIII.)

Le centurion vint vers Jésus et lui dit : Seigneur, mon serviteur est chez moi, au lit, malade d'une paralysie, et il souffre beaucoup. Jésus lui dit : J'irai et je le guérirai.

Mes Frères,

La Croix-Rouge ne chôme pas, cette année. Les secours aux blessés et aux malades de nos armées ont réclamé autant de dévouement, autant de courage, autant de constance, que la guerre du front. Nos organisations officielles ou bénévoles ont donné au pays, sous la direction du Corps médical, un très haut exemple de charité, qu'elles complètent ce matin par un pieux hommage au Dieu qui guérit les corps et fortifie les âmes.

Puisque l'occasion s'en présente, je leur demande, ainsi qu'à vous, mes Frères, de méditer brièvement avec moi l'évangile que l'Eglise nous fait lire à la messe spéciale pour les blessés et les malades (1).

C'est un évangile qui me semble de nature à intéresser la Croix-Rouge, puisque la Croix-Rouge a une vocation médicale et qu'elle s'occupe de l'armée. Or, dans cet évangile, après Notre Seigneur Jésus-Christ, qui vient guérir un malade, le personnage principal qu'on rencontre est un officier.

Saint Mathieu raconte en effet que, dans la ville de Capharnaüm, un centurion romain vint trouver Jésus et lui dit : « *Domine, puer meus jacet in domo paralyticus, et male torquetur.* Seigneur, mon serviteur est malade, chez moi, de paralysie, et il souffre beaucoup. »

Puer meus. J'ai traduit ces mots par « *mon serviteur* ». Son serviteur ? C'était peut-être son « ordonnance », pour parler comme les militaires. Et vous serez touchés du sentiment délicat qui amène ce chef à s'occuper avec tant de cœur de la santé de son subordonné.

Un fait du même genre est raconté dans un autre évangile : et, cette fois, c'est un officier supérieur, un *regulus*, qui vient implorer aussi une guérison, et c'est pour son propre *fils* qu'il l'implore.

Fils ou *serviteurs*, les deux mots s'appliquent également bien à nos soldats. Ils sont les serviteurs en même temps que les fils de la France, et ils sont les fils en même temps que les soldats de leurs généraux.

Pour un chef d'armée, tous les soldats placés sous ses ordres sont vraiment ses « enfants ». L'Armée est une famille où la hiérarchie et la discipline n'empêchent pas la fraternité de

---

(1) *Missa pro infirmis.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

régner. Aussi nous sommes reconnaissants aux chefs qui sont économes du sang de leurs soldats, et qui mènent de front le souci des belles opérations militaires, et celui des blessures et des maladies, noble et cruelle rançon des campagnes prolongées et des efforts victorieux.

De tous ceux qui sont ainsi frappés, quelle que soit la nature de leurs souffrances, la parole de l'Evangile peut être répétée, avec la même compassion : « *Puer meus jacet paralyticus, et male torquetur.* Le malade est gisant, souvent incapable de se mouvoir, et ses douleurs sont vives. » Leurs maux sont dignes de tous les respects, et la sympathie chrétienne ne veut pas établir de différence entre la souffrance qui provient de quelque maladie contractée au service et celle qui est causée par une blessure reçue dans la tranchée ou dans la mêlée. L'une et l'autre ont droit à des égards miséricordieux et à des soins pleins d'espérance.

Le malade de l'Evangile était soigné en famille, *in domo.* C'est bien en famille aussi, *in domo,* que sont reçus, dans nos hôpitaux et nos ambulances, ceux que nous envoient les champs de bataille ou les dépôts. Car rien ne manque aux soins qu'on leur donne. Leurs familles ne feraient pas mieux. Ils rendent eux-mêmes ce témoignage à leurs médecins, et aux auxiliaires qui les entourent, depuis les infirmiers militaires, et les professionnelles des communautés religieuses, jusqu'aux volontaires du monde qui apportent à l'œuvre autant de dévouement que de méthode.

Il faut croire pourtant que les bons soins ne suffisent pas toujours à guérir. Le serviteur du centurion en était comblé. Le « mieux » tant désiré ne venait pas. Que fit son père ?

Mes Frères, la science médicale n'avait pas encore prononcé le mot célèbre : « Je te panse : Dieu te guérit ». Mais l'idée que ce mot exprime n'a jamais été absente de l'âme humaine. On a toujours cru que Dieu est le médecin par excellence. J'ignore quelle avait été la formation religieuse du centurion de l'Evangile. Le bons sens suffit à expliquer sa conduite. Témoin des miracles du Christ, il y croyait, et il fit connaître à Notre Seigneur lui-même son raisonnement très simple : « Tu n'as besoin que d'une parole pour guérir mon malade. Tu n'as qu'à vouloir et à commander, sans même entrer chez moi, qui ne suis pas digne de te recevoir. Donne tes ordres. Moi, qui ai d'autres chefs au-dessus de moi, j'ai pourtant aussi des soldats sous mes ordres. Eh bien, quand je dis à l'un d'entre eux : Va là-bas, il y va : et à l'autre : Viens ici, il vient. Et quand je dis à mon serviteur : Fais cela, il le fait. » Et l'officier laissait au Christ le soin de conclure, si bien que le Christ s'écriait devant ses Apôtres : « Je n'ai pas trouvé une si grande foi en Israël ». Et il dit au centurion : « Va, et qu'il te soit fait comme tu as cru ». Et le malade fut guéri à l'heure même.

Notre Seigneur fait des miracles, même dans notre siècle. Pour les accomplir, il n'a besoin de détruire aucune loi naturelle. Il lui suffit de combiner son action personnelle avec celle des lois générales qu'il a posées, et de produire, par sa propre force, le résultat que la nature ne permettait pas d'espérer, mais qu'il accorde à nos prières par sa grâce.

Ce sont là d'ailleurs des cas exceptionnels et rares. Les guérisons miraculeuses ne s'obtiennent pas tous les jours. Dans nos maladies, Dieu n'entend pas se substituer ordinairement à nos médecins. C'est sur eux qu'il compte pour nous guérir. Il leur demande la conscience, la science, l'expérience. Puis il leur dit : Aide-toi, le Ciel t'aidera. Soigne tes malades : je t'aiderai à les remettre en pleine santé. Voilà l'ordre établi.

Le Ciel t'aidera. Oui, même quand il ne fait pas de miracles, son action seconde celle de l'homme, et attache à l'intervention médicale son efficacité, car il est l'auteur de la nature aussi bien que de la grâce.

Aussi, combien de médecins, comme les Laënnec et les Récamier, se sont donné pour règle de l'imiter personnellement, par une prière confiante, à concourir à leur ministère : *Domine puer meus jacet.* Mon Dieu, mon malade est votre malade. Il souffre. Venez et sauvez-le.

Combien de familles, et je crois pouvoir le dire, combien de chefs d'armée, en vous envoyant leurs héroïques blessés, les confient à Dieu en même temps qu'à vous, souhaitant que leur âme reçoive d'aussi bons soins que leur corps !

Combien de personnes dévouées, aux ambulances du front et dans les hôpitaux, vont porter chaque jour au Dieu de l'Eucharistie le bulletin de santé de leurs clients et réclamer pour eux la convalescence et pour elles-mêmes une nouvelle provision de force chrétienne !

Et le Christ répond à tant d'appels. Il vient. Il ne se contente pas d'envoyer à distance un rayon de sa volonté. Il vient. Même quand il n'est pas directement invité, il vient, par affection pour le malade, et il dirige l'intelligence du maître dans son diagnostic, la science dans ses applications, la main dans ses opérations, comme il soutient les cœurs dans un dévouement que rien n'arrête et rien ne lasse.

Comment s'en étonner ? Dans le composé humain, le corps sans doute n'est pas aussi précieux que l'âme. Mais il est aussi l'œuvre de Dieu. Comment Dieu pourrait-il s'en désintéresser ?

Sans ce corps, non seulement l'âme ne pourra plus rendre à la Patrie le service qu'on lui doit, mais elle perdra l'instrument de plusieurs de ses vertus et de ses mérites sur la terre, et elle n'aura plus qu'à quitter, peut-être prématurément, le cadavre qui fut trop peu de temps sa demeure. C'est pourquoi Dieu bénit les soins donnés au corps, et souhaite qu'il guérisse pour de nouveaux combats, et intervient dans sa guérison.

D'ailleurs, soigner le corps n'est-ce pas rendre service à

Archives diocésaine de Quimper et Léon

l'âme ? Ce sont deux compagnons, inséparables durant la vie mortelle. Ce qui fait la grandeur du ministère médical, et ce par quoi il se rapproche surtout de l'œuvre de Notre Seigneur Jésus-Christ, c'est qu'il travaille à garder l'âme dans le corps, et à l'y garder saine, équilibrée, telle que le corps, même blessé, ne puisse pas rompre l'harmonie des facultés mentales.

Ainsi, qu'il le veuille ou non, le médecin opère toujours dans le voisinage immédiat de l'âme, et il le sait si bien qu'il est amené à tenir compte des tendances personnelles de l'âme pour bien *traiter* le corps, à s'appuyer sur elle pour hâter la guérison, en remontant le moral du malade, selon l'expression consacrée.

C'est le pendant du ministère du prêtre, qui, comme médecin des âmes, doit, lui aussi, tenir compte, dans une certaine mesure, de l'état physique du pécheur, pour apprécier plus exactement les maladies de son âme, et peser ses responsabilités, et lui donner les directions qui conviennent.

Ces deux ministères, du médecin et du prêtre, sont appelés à se compléter mutuellement, à l'égard des chrétiens qu'ils ont à soigner, et le Crucifix qui plane sur nos salles d'hôpital leur parle, à l'un et à l'autre, aussi éloquemment qu'à leurs malades.

Souhaitons qu'il leur accorde, le plus souvent possible, la même grâce qu'au centurion : « *Ibo et curabo eum.* J'irai et je guérirai le malade. »

La messe pour les blessés se termine par cette oraison : « O Dieu, qui êtes le seul appui de la faiblesse humaine, montrez votre puissance à vos serviteurs malades, afin qu'aidés de votre miséricorde, ils puissent être rendus sains et saufs à votre Eglise. »

Et moi j'ajoute : O Dieu, qui êtes le véritable et suprême appui de la France, faites que, par votre grâce, et par les soins des œuvres françaises associées pour les recevoir et les guérir, nos malades et nos blessés soient rendus bientôt à la France, à l'Armée et à la Marine, aux champs de bataille proches ou lointains où s'élabore la victoire, et rendus, après la paix, à l'activité laborieuse qui refera la vie et la richesse du pays.

» Et, s'il n'a pas plu à Dieu de les guérir ici-bas, qu'il les guérisse du moins dans l'éternité, en leur assurant le repos d'une vie sereine et glorieuse après l'épreuve de tant de combats.

Pèlerinage à la Mère-de-Dieu. — C'est par milliers que la sainte Mère de Dieu compte ses dévots serviteurs, ses dévoués enfants, dans la ville et les environs de Quimper. Et dimanche dernier, une fois de plus, ils sont venus en foule à Ty-Mam-Doue pour lui témoigner leur amour et leur confiance.

Tout Kerfeunteun s'y rend dès le matin : messes à 6 h. 1/2 et à 8 heures, avec nombreuses communions. A 10 heures, chantée par par un Oblat de Marie, grand'messe en plein air, pendant laquelle

M. le Recteur recommande aux prières des assistants, M. l'abbé Le Gall, le vaillant aumônier du 118e, qui vient d'être blessé dans les récents combats de Champagne ; puis M. Le Roux, vicaire à Douarnenez, nous parle (en breton) « de la guerre actuelle et des pressants devoirs qu'elle nous impose »...

L'après-midi, les paroissiens de Kerfeunteun reviennent processionnellement à la chapelle, suivis cette fois de ceux de Saint-Corentin, auxquels se sont jointes plusieurs autres personnes et surtout des militaires. Sur le parcours, on récite le chapelet et l'on chante des cantiques.

Ah ! qu'ils sont beaux nos chers cantiques bretons, et qu'ils sonnent bien à l'oreille et au cœur — de ceux-là surtout qui, comme le soussigné, ont dû, pendant de longues années, vivre bien loin de leur Breiz-Isel, de tous les pays du monde le plus aimable et le plus touchant.

Les processions sont arrivées bientôt jusqu'à la chapelle, et chacun a pris sa place sur le placître, où l'on peut maintenant compter de cinq à six mille personnes. Là-dessus, les vêpres sont chantées, sous la présidence de M. le chanoine Cogneau, vicaire général.

Puis, M. l'abbé Le Roux reprend la parole. S'adressant plus spécialement aux membres de la « Ligue patriotique des Françaises », qui, elles surtout, ont le mérite d'avoir organisé ce beau pèlerinage des familles chrétiennes à la Mère-de-Dieu, le prédicateur, nous ayant démontré que la guerre est une des conséquences fâcheuses du péché originel, nous dit, en termes vibrants, les moyens que nous avons à notre disposition pour hâter la victoire et la paix. Ces moyens sont : l'état de grâce, la prière et l'Eucharistie. Sans compter que, grâce à ces moyens-là, nous aurons toujours la force, le courage et l'énergie nécessaire pour accomplir, après comme pendant la guerre, tous nos devoirs envers notre chère patrie en général et chacun de nos compatriotes en particulier, et spécialement envers les membres de notre famille.

La bénédiction du Très Saint-Sacrement clôt la cérémonie. Et, chacun ayant une dernière fois prié la Bonne Mère du Ciel « de protéger nos combattants, d'inspirer leurs chefs, et d'intercéder pour nos glorieux morts, » les deux processions de la Cathédrale et de Kerfeunteun se remettent en marche pour rentrer chez elles, au chant des cantiques, lequel résonne toujours, et tout le long du chemin, malgré la petite pluie d'orage qui s'abat maintenant sur nous, et qui ne réussit d'ailleurs à jeter sur nos cœurs d'autre voile de tristesse que la pensée de nos chers absents et de nos chers disparus.

O. M. I.

Ligue patriotique des Françaises. — Une *Journée de supplications* aura lieu pour les Ligueuses, dimanche 24 Octobre, à PARAY-LE-MONIAL. On demande à toutes les Ligueuses de France de s'unir à celles qui pourront s'y rendre.

A QUIMPER, dimanche 24 Octobre, au sanctuaire de N.-D. de Locmaria, *Journée de Rosaires et de prières* au Sacré Cœur de Jésus.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les rosaires commenceront à 7 h. 1/2, 10 h. 1/2, 11 h. 1/2, 12 h. 1/2, 3 heures, 4 heures, 5 heures, 6 heures.

Les Ligueuses viendront toutes à l'un de ces Rosaires ; elles y entraîneront leurs familles.

Ce Comité convie toutes les âmes chrétiennes de Quimper, à se joindre à elles.

Il nous faut la Victoire et nous l'obtiendrons par la prière.

La « Journée du Finistère ». — La tombola de la « Journée du Finistère » sera tirée dimanche prochain, 24 Octobre, à 2 heures de l'après-midi, au théâtre municipal de Quimper. Les œuvres d'art présentées au public de Brest par M. Léon, ne constituent pas à elles seules tous les lots. Le Comité l'a déjà fait remarquer ; ce ne sont que les principaux lots, à savoir les originaux des illustrations de l'album. D'autres sont venus qui, n'étant pas encadrés lors de l'envoi fait à Brest, ont été exposés ces derniers jours à Quimper chez M. Jacob, sur le Parc. A tous ces dessins il faut ajouter trois beaux tableaux d'art, de nombreux albums et des affiches illustrées. La liste de l'ensemble va paraître incessamment.

Plusieurs personnes s'impatientent de n'avoir pas encore reçu les affiches ou les albums qu'elles ont commandés. Cette impatience n'a rien d'étonnant. Les publications de la « Journée du Finistère » ont obtenu le plus grand succès. Mais ce succès même explique le retard dans les livraisons. Il ne faut pas oublier que le Comité d'organisation ne se compose que de membres de bonne volonté, que ces membres ne résident pas tous à Quimper et que la plupart, occupés par ailleurs, sont surchargés de travail. Que les impatients se rassurent. Un nouveau tirage de l'album est en cours d'exécution, et il a été pris exactement note de toutes les commandes. Pour ce qui est des affiches, lorsque plusieurs demandes auront été faites dans une même commune, tous les exemplaires seront, par raison d'économie, adressés au Maire de cette commune. Les amateurs résidant à Quimper et aux environs, sont invités à se présenter, sans plus tarder, au bureau même de la « Journée du Finistère ».

Les souscriptions reçues de MM. les Maires sont de plus en plus élevées. Le Comité en accusera réception à partir de la semaine prochaine.

Les billets de tombola non vendus devront être renvoyés à Quimper dès samedi matin.

QUIMPERLÉ. — **Ligue patriotique des Françaises.** — Du 10 au 14 Octobre, une retraite fermée, prêchée par M. l'abbé Bource, réunissait cinquante jeunes filles des communes de Lanriec, Névez, Trégunc, Quimperlé, Douarnenez, Moëlan.

Mlle de Châteaurocher a tenu à développer dans des causeries aussi intéressantes que pratiques, les mots : Union, Courage, Persévérance, ce qui résume les résolutions de toutes !

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

24 Septembre 1915. — Les Bretons qui composent le 1er bataillon de mon régiment font vraiment plaisir à voir par leur esprit de foi et de piété toujours en progrès. Il semble que, à mesure que l'on s'approche du front, c'est-à-dire du danger, on sente d'avantage le besoin de Dieu et de la prière. Le mouvement vers l'Eglise devient plus prononcé, le respect humain perd chaque jour du terrain, de vieux obstinés qui avaient résisté jusqu'à présent à l'appel du prêtre, se sont rendus à la voix du canon qui tonne là-bas dans un lointain de trente kilomètres. Et dimanche dernier j'ai pu enregistrer la plus belle messe militaire que nous ayons eue depuis le départ de Concarneau. Dieu soit béni. Laissez-moi vous dire combien je suis heureux de faire campagne avec mes chers compatriotes. La loi me voulait infirmier. La volonté de mes chefs a fait de moi un brancardier, mêlé à la vie du soldat, partageant ses cantonnements, le suivant partout. J'en dirais volontiers : tant mieux. Je suis plus dans mes goûts, et je reste persuadé que suivant ainsi le soldat dans ses divers déplacements, on est à même de lui faire peut-être plus de bien qu'en restant dans les hôpitaux.

Les soldats sont pleins de respect pour mon caractère et ne cessent de me témoigner directement et indirectement combien ils sont heureux de m'avoir parmi eux : dans mes rencontres journalières avec eux on cause du pays, on parle de la guerre tout en fumant une bonne cigarette. Bref, j'exerce toutes les fonctions de l'aumônier militaire sans en avoir le titre. N'eût été le regret d'avoir quitté ma chère paroisse, je crois que j'eusse été complètement heureux.

L.

LISTE DES PRÊTRES DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

qui ont été mobilisés *(suite).*

MM. *Classe 1902.*

Autret, prêtre instituteur, à Concarneau ;
Guyader, vicaire à Guengat ;
Morvan, vicaire à Crozon ;
Philippon, professeur à l'École Saint-Yves, à Quimper ;
Rupp, vicaire à Pont-l'Abbé ;
De Coataudon, vicaire à Saint-Louis de Brest ;
Cozanet, vicaire à Saint-Joseph du Pilier-Rouge ;
Foll, professeur à l'Institution Saint-Vincent, à Quimper ;
Gourlaouen, vicaire à Saint-Jean-du-Doigt ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MM.
Perrot, secrétaire de l'Evêché ;
Fily, vicaire à Saint-Pol de Léon ;
Jézéquel Th., vicaire à Berrien ;
Kerveillant, vicaire à Coray ;
Le Roux A., vicaire à Plouzévédé ;
Méar, vicaire à N.-D. du Bon-Secours, à Brest ;
Néildé, vicaire à Guipavas ;
Nicolas P., prêtre-instituteur, à Saint-Pabu ;
Séité G., vicaire à Primelin ;
Gouchen, vicaire à Audierne ;
Loaëc, vicaire à Saint-Martin de Morlaix ;
Baron, vicaire à Rosporden ;
Chardonnet, professeur à l'Ecole Saint-Yves, à Quimper ;
Abgrall, vicaire au Drennec ;
Fily, vicaire à Peumerit ;
Golias, professeur à N.-D. du Créisker, à Saint-Pol ;
Riou, professeur à N.-D. du Créisker, à Saint-Pol ;
Lamendour, vicaire à Hanvec ;
Tanguy, professeur au Grand Séminaire ;
Mazé, vicaire à Saint-Thois ;
Guégan, vicaire à Saint-Martin ;
Prigent, prêtre instituteur, à Plougastel-Daoulas ;
Abily, professeur à N.-D. du Créisker, à Saint-Pol ;
Saccadas, professeur à N.-D. du Créisker, à Saint-Pol ;
Boulch, vicaire à Lanvéoc (mort au champ d'honneur) ;
Le Tiec, vicaire à Recouvrance.

Classe 1903.

MM.
Caugant V., prêtre instituteur à Saint-Sauveur de Brest ;
Corvez, vicaire à Châteauneuf ;
Floc'h, vicaire à Edern ;
Jézégou, vicaire à Crozon ;
Le Roux Ch., professeur à N.-D. du Créisker, à Saint-Pol ;
Le Stang, instituteur, à Pont-Croix ;
Bourhis, vicaire à Henvic ;
Caroff, prêtre instituteur, à Ploudalmézeau ;
Kermarec L., prêtre instituteur, à Plouzané ;
Lancien, professeur à l'Ecole Saint-Yves, à Quimper ;
Léost, prêtre instituteur, à Ploumogner (mort de ses graves blessures) ;
Morvan Jean-Marie, vicaire à N.-D. du Carmel, à Brest ;
Pensec, vicaire à Clohars-Carnoët ;
Sanquer, vicaire à Esquibien ;
Boucher, professeur à l'Ecole Saint-Yves, à Quimper ;
Coëffeur, professeur à Notre-Dame de Bon-Secours, à Brest ;
Crenn, vicaire à Loqueffret ;
Guilcher, ancien vicaire à Landévennec (libéré) ;
Hervé A., vicaire à Lanmeur ;
Abgrall, prêtre instituteur, à Landivisiau ;

MM.
Baot, prêtre habitué au Relecq-Kerhuon ;
Jézéquel H., étudiant à Paris ;
Mazéas, professeur à N.-D. du Créisker, à Saint-Pol ;
Saliou, professeur à l'Ecole Saint-Yves, à Quimper ;
Le Neuder, vicaire à Concarneau ;
Salou, vicaire à Plonévez-Porzay ;
Le Bihan, vicaire à Saint-Mathieu de Quimper ;
Querné, professeur au Grand-Séminaire ;
Vern, professeur au collège Saint-Louis de Brest ;
Thomas, prêtre instituteur à Concarneau ;
Le Pemp, professeur à l'Institution Saint-Vincent, à Quimper ;
Branquec, chapelain de Kerbernès (libéré) ;
Habasque, vicaire à Carhaix ;
Le Fourn, vicaire à la Forêt-Fouesnant. *(A suivre.)*

Pour la Propagande Française. — Le Comité Catholique de Propagande Française à l'Etranger, présidé par Mgr Baudrillart, poursuit méthodiquement son action, auprès des catholiques des pays neutres. Tout en continuant d'assurer la diffusion des ouvrages publiés par lui ou sous ses auspices, notamment le volume et l'album, *La Guerre Allemande et le Catholicisme,* ainsi que des ouvrages les plus utiles à répandre, le Comité a décidé la création de *Bulletins* de Propagande appropriés aux divers pays neutres rédigés dans leur langue C'est ainsi, qu'en attendant que de nouvelles ressources lui permettent d'étendre cette mesure à toutes les nations qu'il y a lieu d'atteindre, il vient de faire paraître : pour les pays de langue espagnole, le *Bolletin del Comite catolico de propaganda francesa* (tirage 35 000 exemplaires). Pour les pays de langue portugaise un *Bolletin da Junta catholica de propagande franceza* ; pour les pays de langue anglaise un *Bulletin of the Comittee of french propaganda* ; ces deux derniers périodiques sont, l'un et l'autre, tirés à 10 000 exemplaires.

« C'est une lourde tâche, une tâche onéreuse que nous assumons, écrit le Comité en annonçant à ses coopérateurs la création de ces *Bulletins*. Nous la jugeons indispensable, et nous n'avons pas cru trop présumer des catholiques français en escomptant leurs libéralités pour nous permettre de soutenir ce nouvel effort. Nous réitérons donc avec confiance notre appel à leur patriotisme éclairé.

» Il nous faut des ressources, beaucoup de ressources. Ils peuvent nous les assurer sous deux formes. D'abord, en souscrivant ou en faisant souscrire des abonnements au nom des amis, ou des relations qu'ils ont à l'Etranger. Mais, disons-le franchement, c'est d'argent que nous avons surtout besoin. Il faut qu'à l'exemple de nos ennemis nous répandions nos publications à profusion et gratuitement. »

Nous nous faisons un devoir de signaler cette nouvelle initiative du *Comité Catholique de Propagande* et de recommander son appel

au patriotisme et à la générosité de nos lecteurs qui en comprendront certainement la haute et pressante utilité.

Les souscriptions doivent être adressées à : Monseigneur Baudrillart, 74, rue de Vaugirard, Paris.

EN ACCOMPLISSANT SON DEVOIR.....

En accomplissant son devoir, c'est-à-dire en souscrivant aux *Bons* et aux *Obligations de la Défense Nationale*, on fait encore, est-il besoin de le rappeler, une excellente affaire, puisque les *Bons* donnent un intérêt réel de 5 fr. 26 °/₀ net, par an, et que les *Obligations*, de leur côté, représentent y compris la prime de remboursement au pair, un taux réel de 5 fr. 60 net par an également. Le point essentiel, c'est que tout le monde, depuis le plus petit épargnant jusqu'au gros capitaliste, puisse participer aux efforts que fait le pays. Ceux-ci se procureront de grosses coupures ; ceux-là prendront aux bureaux de poste les modestes bons de 5 et de 20 francs qui leur seront délivrés séance tenante.

Souscrivons donc toujours, en attendant l'Emprunt en préparation, à la souscription duquel *Bons* et *Obligations* auront des droits particuliers. A partir du 16 Octobre, jusqu'à la fin du mois, les *Obligations* seront délivrées à 95 fr. 05.

TUBERCULEUX ANEMIQUES — CONVALESCENTS
Voulez-Vous GROSSIR de 5 KILOS par mois et GUERIR radicalement ? Ecr. : **Abbé SEBIRE, Enghien (S-O).**

UN PRETRE l'Abbé HAMON, possède le moyen radical de guérir : Diabète, Albumine, Reins, Cœur, Foie, Rhumatismes, Obésité, Maladies de la Peau et Bronches, du Sang, Ulcères variqueux, Estomac, Tuberculose, Anémie, Constipation, etc., etc. Aucun Régime. Rien que des *Plantes*. Notice gratis. — Écrire : Abbé HAMON, *Saint-Omer* (P.-de-C.).
Remise spéciale à MM. les membres du Clergé.

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans. | **Maison de Confiance.**

3 rue Kéréon, QUIMPER. —— **QUIMPER, 3, rue Kéréon.**

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION
Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS
Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marqs. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

Seul Fabriqué à CHATELGUYON
LAXATIF MIRATON
Toutes PHARMACIES - LA BOITE 2 Fcs
Echantillon gratuit 9 rue Auber (PARIS)

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

30e ANNÉE. Vendredi 29 Octobre 1915. N° 44

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nominations ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Enseignement libre ; Succès scolaire ; Avis de services ; Nécrologie : M. Noël J.-F. ; Au champ d'honneur : M. l'abbé Gabriel Carré ; Quimper : Fête de la Dédicace de la Cathédrale ; Saint-Pol de Léon : Service pour M. de Mun ; Les Mutilés de la Guerre ; Nos prêtres soldats (suite) ; Liste des Prêtres du Diocèse de Quimper et de Léon qui ont été mobilisés (fin).

III. — Chronique générale : Rome ; Centenaire du Cardinal Pie : Eloge par S. E. le Cardinal Billot (à suivre).

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 31 Octobre. — 23e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
Vêpres du suivant, mémoire du Dimanche.
Lundi, 1er Novembre. — Fête de TOUS LES SAINTS. Double de 1re classe, avec Octave. Blanc.
Mardi, 2. — Commémoraison de tous les Fidèles défunts. Double. Noir.
Mercredi, 3. — S. Guenaël, Abbé. Semi-double. Blanc.
Jeudi, 4. — La Bse Françoise d'Amboise, Veuve. Double. Blanc.
Vendredi, 5. — Les Saintes Reliques. Double-majeur. Rouge.
Samedi, 6. — S. Iltud, Abbé. Semi-double. Blanc.
Dimanche, 7. — 24e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Pabu	du 29 au 31 Octobre.
Edern	du 1er au 4 Novembre.
Plounéour-Trez	du 5 au 11 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I Nominations. — Par décision de Monseigneur, ont été nommés :

Recteur de Penhars, M. Roudot, vicaire à Lannilis ;

Auxiliaire à Loperhet : M. Rolland, vicaire au Conquet ;

Suppléant au Pont-de-Buis : M. Abgrall, vicaire à Plounéour-Trez.

II Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, le repos éternel de M. Noël, recteur de Plomeur, décédé le 23 Octobre 1915.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 31 Octobre :* messes à 5 h. 1/2, 6, 7, 8, 9 heures ; grand'messe à 10 heures ; messe à midi.

Vêpres à 3 heures, prières pour la paix, bénédiction.

A 8 heures, prières du Rosaire, procession, bénédiction.

Lundi 1er Novembre : messes aux mêmes heures ; à 10 heures, messe pontificale. — Quête.

A 2 h. 1/2, vêpres, sermon, bénédiction, clôture du mois du Rosaire, vêpres des Morts.

Mardi 2 : messes à 5 h. 1/2 et toutes les demi-heure jusqu'à 10 heures.

Office paroissial à 8 heures : chant de l'office et de la messe suivi de deux messes basses.

A 10 heures, office canonial, procession autour de la place Saint-Corentin, grand'messe.

A 1 h. 1/2, à la sacristie, inscription dans la Confrérie des Trépassés.

A partir du 2 Novembre, la 1re messe, le dimanche comme sur semaine, a lieu à 6 heures. — Les vêpres sont chantées à 2 h. 1/2.

Mercredi 3 : à 6 h. 1/2, service pour les paroissiens défunts, les bienfaiteurs de la paroisse et les membres de la Confrérie des Trépassés.

A 9 heures, service pour les évêques et les chanoines.

Confession des enfants de la communion privée.

Jeudi 4 : à 6 heures, service pour les prêtres, anciens curés et vicaires de la paroisse. A 7 heures, communion des enfants confessés la veille.

A 8 heures, prières pour la paix.

Vendredi 5 : 1er vendredi, exposition du Saint-Sacrement comme de coutume et de 8 à 9 heures adoration.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *XXIIIe dimanche après la Pentecôte (31 Octobre) :* messes à 5 h. 1/2, 7 h. 1/2, 9 heures et 11 h. 1/2 ; grand'messe à 10 heures.

A la sacristie, à 2 h. 1/2, réunion des zélatrices de l'Apostolat de la Prière ; après vêpres, réunion, à l'église, de tous les associés. Prières du Rosaire pour la France, et bénédiction du Saint-Sacrement.

Le matin, après vêpres, et le soir, à partir de 8 heures, on confesse spécialement les hommes.

Lundi 1er Novembre, fête de Tous les Saints : 1re messe à 5 h. 1/2; A 6 h. 1/2, messe, communion générale des hommes, dont pas un seul ne devrait rester sans communier pour l'armée française ; à 7 h. 1/2, messe des enfants. Comme à l'ordinaire, messes a 9 heures et 11 h. 1/2 ; grand'messe à 10 heures, et au prône, prières du Rosaire pour la France.

Les vêpres, à 3 heures, suivies d'une instruction par M. le Recteur. Vêpres des Morts et absoute. — Nous confessons après vêpres et le soir.

Le soir, à 8 heures, *instruction bretonne* par le R. P. Trébaol, suivie d'une procession au chant du *Libera*, autour de l'église.

Mardi 2 Novembre, fête des Morts : les trois premières messes commenceront à 5 h. 1/2 ; les trois messes suivantes, à 6 h. 1/2 ; enfin, les trois dernières messes, a 7 h. 1/2.

Office solennel, à 8 h. 1/2, et procession au cimetière. — L'après-midi, de 1 à 3 heures, M. le Recteur recevra, à la sacristie, les inscriptions pour la prière prônale et les cotisations pour la Confrérie des Trépassés.

Mercredi : après la messe de 7 heures, service solennel pour les prêtres défunts.

Jeudi : après la messe de 7 heures, service pour les bienfaiteurs de l'église.

Confession des enfants : mardi, nous confessons ceux qui ont fait la communion privée, les *filles* de l'école chrétienne, vers 10 heures, après l'office ; celles de l'école communale, à 11 heures ; les *garçons,* le soir, à 3 et 4 heures.

Mercredi, les enfants qui ont fait la 1re, 2e et 3e communion.

Messe de communion, mercredi et jeudi, à 7 heures.

1er vendredi du mois : nous confessons, le *jeudi* matin, l'après-midi à partir de 2 heures, et le soir, après 8 heures.

Le 1er vendredi, messe des Bretons associés du Sacré-Cœur, à 6 heures ; à 7 heures, deuxième messe ; à 8 h. 1/2, messe et réunion des mères de famille associées du Sacré-Cœur. Pendant toute la journée, le Saint-Sacrement est exposé.

Le soir, à 8 heures, réunion générale, spécialement pour les hommes, qui ont leur place réservée. Instruction et bénédiction du Saint-Sacrement.

— Chapelle de la Retraite. — *Mercredi 3 Novembre :* réunion des Mères chrétiennes. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction.

Enseignement libre. — Les Conférences pédagogiques auront lieu pour les institutrices libres :

Le 4 Novembre,	à Châteaulin ;	Le 25 Novembre,	à Landerneau ;
le 11 —	à Quimper ;	le 2 Décembre,	à Brest ;
le 18 —	à Quimperlé ;	le 9 —	à Morlaix ;

Prière à MM. les Curés et Recteurs d'aviser les intéressés.

L'Inspection diocésaine.

Succès scolaire. — L'école Saint-Julien, de Landerneau, a eu 16 candidates reçues au Brevet élémentaire ; et 6 reçues sur 6 élèves présentées au Brevet supérieur.

Avis de services. — Un service solennel de huitaine pour le repos de l'âme de M. Noël, recteur de Plomeur, aura lieu à Plounéour-Trez, le *mercredi 3 Novembre,* à 10 heures, et à Plomeur, le *dimanche 7 Novembre,* à 9 h. 1/2.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nécrologie. — M. NOEL JEAN-FRANÇOIS. — La population de Pont-l'Abbé a fait, dimanche, à M. Noël, des obsèques qui témoignaient éloquemment des sympathies unanimes que ce bon prêtre s'était acquises par ses vingt-deux années d'apostolat parmi elle. Né à Plonnéour-Trez, M. Noël fit d'excellentes études au collège de Lesneven. Il reçut la prêtrise en 1891. Quelques mois après, il devenait vicaire à Pont-l'Abbé. Peu porté à se répandre au dehors, le jeune vicaire ne tarda pas néanmoins, à se faire apprécier et aimer pour de brillantes qualités d'intelligence, un jugement déjà éprouvé, une affabilité et une bonté de cœur que rien ne troublait. Il contribua activement à la fondation du Pensionnat Saint-Gabriel auquel il continua de s'intéresser jusqu'à ses derniers moments ; l'œuvre lui est redevable non seulement de ses utiles conseils mais des bienfaits d'une générosité qui ne songea jamais qu'aux besoins des autres. Quatorze années d'un ministère actif le fatiguèrent. Il dut se retirer pour un repos de quelques mois.

L'aumônerie des Religieuses Augustines se trouvant vacante, M. Noël eut le plaisir de reprendre le ministère à Pont-l'Abbé même dans des conditions moins défavorables pour sa santé. Les Religieuses qui connaissaient ses qualités ne purent que se féliciter de cet heureux choix. M. Noël répondit parfaitement par sa direction intelligente et sage à la confiance qui lui fut témoignée dès le premier jour. Après huit années de séjour à la Communauté des Augustines, le moment vint pour lui de prendre la direction d'une paroisse. L'important rectorat de Plomeur lui fut confié. Il donna à ses paroissiens tout son cœur et toutes ses énergies. Son premier soin fut de réparer les ruines causées par les lois spoliatrices : il songea à remplacer par une nouvelle école chrétienne, celle qui fut enlevée à la paroisse dans des conditions particulièrement injustes. La guerre vint malheureusement mettre obstacle à ses projets. Elle apportait d'autres désagréments ; c'était surtout un surcroit de travail auquel la santé du nouveau Recteur ne put résister. Les confessions de Pâques et les retraites d'enfants le fatiguèrent beaucoup. Les symptômes de la maladie qui devait l'emporter apparurent. M. Noël revint à sa chère communauté, dans l'espoir d'enrayer les progrès du mal, grâce aux soins délicats dont il savait qu'il allait être entouré. Il était trop tard. Le malade lui-même n'eut bientôt plus d'espoir. Il se prépara pieusement et généreusement à la mort. Une agonie très douce de deux heures a libéré son âme si sacerdotale et si vaillante. Ses mérites l'auront précédé au tribunal de Dieu, tandis que ses confrères et tous ceux qui l'ont connu garderont de lui le souvenir d'un prêtre pieux, zélé et d'une amabilité qui était chez lui comme une seconde nature.

Au champ d'honneur. — M. l'Abbé GABRIEL CARRÉ. — Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Gabriel Carré, caporal au ..e territorial. « Il a été tué net, le dimanche 17 Octobre, par un éclat d'obus qui l'a frappé au visage, au moment où il faisait transporter au poste de secours, un de ses hommes blessé. C'est à K... que ce cher confrère est mort, au champ d'honneur, avec deux autres prêtres.

» Je ne vous dirai pas la consternation de nos Bretons, en apprenant la mort de leur aumônier. M. Carré emporte d'ailleurs l'estime unanime de ses chefs, de ses confrères et de ses camarades. La citation dont il avait été honoré, il y a quelques jours, indique suffisamment d'ailleurs que c'était un brave qui est mort en accomplissant son devoir... »

Originaire de Quimperlé, M. Carré était vicaire à Lannilis, lorsqu'il entra dans une congrégation religieuse. Nous le recommandons aux prières de ses confrères et de ses amis.

QUIMPER. — Fête de la Dédicace de la Cathédrale. — Dans une récente Lettre pastorale, Monseigneur l'Evêque s'est appliqué à faire ressortir les très hautes raisons pour lesquelles N. S. Père le Pape Pie X a voulu donner, dans chaque diocèse, une place si éminente à la fête anniversaire de la Dédicace ou *Consécration de l'église Cathédrale*.

Fidèle aux mêmes pensées, M. le chanoine Orvoën, curé-archiprêtre de Saint-Corentin, avait résolu d'entourer, cette année, d'un éclat particulier la célébration de cette fête, dont la solennité était fixée au dimanche 24 Octobre. Après les offices liturgiques de la journée, présidés par l'Evêque au trône, et pendant lesquels brûlèrent en l'honneur des Apôtres les douze cierges symboliques fixés aux colonnes de la nef qui avaient reçu anciennement les croix de consécration, la paroisse fut convoquée à une réunion du soir, pour y entendre rappeler les souvenirs et les enseignements relatifs à cette consécration.

A 8 heures, après la récitation du chapelet et devant un auditoire très nombreux et très attentif, M. le chanoine Cogneau, vicaire général, prit la parole.

Prenant pour texte ce verset du psaume 92 : « *Domum tuam, Domine, decet sanctitudo, in longitudinem dierum* ; la sainteté est le caractère qui distingue votre maison, ô Seigneur, pour la suite des âges », le prédicateur va montrer la présence et la force de ce caractère dans l'admirable monument élevé et dédié à Notre-Dame sur le coin de terre donné autrefois par Grallon à son ami saint Corentin. Elle est sainte, cette cathédrale : par la pensée qui a présidé à sa construction ; et plus encore, par la vertu de la consécration qu'elle a reçue.

Un rapide historique de la construction rappelle qu'en 1239, à l'époque où l'architecture gothique avait pris tout son élan et révélé toute sa puissance, l'Evêque Raynaud entreprit de reconstruire son église cathédrale. En l'espace d'un siècle, le chœur et son pourtour furent achevés. Puis, après une interruption assez prolongée, le grand évêque Bertrand de Rosmadec, « qui a plus fait que tous les autres » (1), reprit activement l'œuvre interrom-

(1) Albert Legrand.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pue (1424) : la grande nef avec ses bas-côtés, les chapelles du transept, les tours furent construites et terminées en moins de cent ans. En 1854, Mgr Graveran couronna les tours de flèches élégantes ; et Mgr Sergent, par d'heureuses restaurations intérieures, donna à tout l'édifice ce caractère d'unité et de parfait achèvement qui le distingue.

Mais quelle fut la pensée qui inspira de si grands travaux, qui dirigea pendant des siècles tous ces desseins, qui soutint tous ces efforts, qui créa les immenses ressources nécessaires à cette longue et coûteuse entreprise : dons généreux des familles princières, abondantes aumônes des riches et des pauvres ? Ce fut une pensée sainte, une pensée de foi et de religion. Ce n'est pas pour honorer un homme, si grand fût-il, ni pour commémorer un événement éclatant ; l'œuvre fut entreprise et persévéramment poursuivie pour glorifier Dieu. Une pensée sainte a animé tous ces esprits et tous ces cœurs ; et elle s'est exprimée dans leur œuvre : Dieu trouve ici une maison digne de lui ; et tout y inspire aux fidèles le goût de la prière et le désir de la sainteté.

Construit par la main des hommes dans une pensée sainte, cet édifice de pierre a été, en outre, sanctifié par la main et les prières de l'Evêque dans l'imposante cérémonie de la Consécration. L'Eglise, en effet, a institué des prières et des cérémonies pour imprimer à ses temples matériels une sainteté permanente et, pour ainsi dire, intrinsèque, en rapport avec la sublimité des actes qui s'y accomplissent et avec la majesté du Très Haut qui daigne y résider. C'est à l'Evêque seul qu'il appartient d'exercer les fonctions solennelles par lesquelles une église est consacrée au culte divin ; et par le pouvoir surnaturel qu'il a reçu, tout ce que bénit l'Evêque est bénit, tout ce qu'il purifie est purifié, tout ce qu'il consacre est réellement consacré à l'usage saint qu'il détermine. Ainsi, par les multiples aspersions, onctions, signes de croix, encensements que fait le Pontife consécrateur, l'église se trouve purifiée, sanctifiée ; la sainteté qui lui est communiquée est réelle et perpétuelle, en sorte qu'en la violant on commettrait un sacrilège, comme en profanant les reliques des Saints, ou même le corps adorable de Jésus-Christ. « Que ce lieu est redoutable ! C'est bien ici la maison de Dieu, c'est ici la porte du Ciel ! » (1). — Dieu y réside effectivement d'une manière particulière, pour y recevoir les hommages des fidèles, pour y écouter leurs prières et répondre à leurs besoins. Au Prélat par les mains duquel cette cathédrale a été consacrée, Dieu a dit, avec plus de vérité encore qu'au roi Salomon : « J'ai sanctifié cette maison que tu as bâtie, pour y mettre à jamais mon nom, et j'aurai toujours là mes yeux et mon cœur » (2).

Aussi de quelle confiance ne doivent être pas animés les fidèles quand ils viennent suppliants porter ici leurs prières et confier à Dieu leurs tristesses et leurs joies, leurs craintes et leurs espérances !

(1) *Gen.*, 28 [17].
(2) III *Reg.*, 9 [3].

Le sermon achevé, la procession du Rosaire se déroula lentement sous ces voûtes pieuses, au chant des Litanies, à la lumière des flambeaux portés par les prêtres.

Et ce fut comme une douce et puissante évocation de la vie religieuse des ancêtres, par qui fut bâtie cette cathédrale, splendide hommage de leur foi et de leur amour à Dieu et à Notre-Dame.

La bénédiction du Saint-Sacrement marqua la fin de cette belle réunion.

SAINT-POL DE LÉON. — **Service pour M. de Mun.** — Il appartenait à la ville de Saint-Pol, qui fut vraiment le centre de son action politique et sociale, de réunir les amis de M. de Mun, dans une commune prière pour notre chère France et pour ce grand Français.

Un service funèbre a été célébré à la Cathédrale, le mardi 26 Octobre. Monseigneur l'Evêque, assisté de M. Gadon, vicaire général, présida la cérémonie et donna l'absoute. La messe fut chantée par M. Treussier, curé-Archiprêtre. Toutes les stalles du chœur étaient occupées par des prêtres : MM. Godec, curé de Plouescat, Léon, recteur de Cléder, Goulven, aumônier des Ursulines, M. Goret, supérieur, et plusieurs prêtres de la Maison Saint-Joseph, M. le Supérieur et MM. les Professeurs du Collège... Dans la nef, il y avait relativement beaucoup d'hommes, quelques officiers et soldats de l'ambulance et de la garnison. M. le Comte de Guébriant, maire de Saint-Pol, se tenait au premier rang des notabilités. Ce fut une assistance bien pieuse, bien recueillie, telle qu'il convenait pour honorer la mémoire de l'humble dévot que fut l'éminent Académicien.

Les Mutilés de la Guerre — *L'Office Central des Œuvres Agricoles mutuelles du Finistère*, vivement encouragé dans son initiative par Monseigneur l'Evêque, a voulu prendre en mains les intérêts et l'avenir des Mutilés de nos campagnes, particulièrement de ceux qui sont membres de ses syndicats affiliés. Il avait convoqué les syndiqués que leur âge exempte de la mobilisation. Et dans cette réunion, ont été élaborés les statuts d'une association, qui a pris le titre d'*Association de Secours aux Cultivateurs Mutilés de la Guerre du Finistère*. Un conseil a été choisi, avec mission de procéder à toutes les démarches légales.

Voici les noms des membres du Conseil : président, M. Mathurin Thomas, maire de Plougastel-Daoulas ; trésorier, M. Henri-M.-J. Danguy des Déserts, notaire à Landerneau ; secrétaires, M. l'abbé Eucher Corre, vicaire à Guipavas, et M. François-M. Billant, comptable à Landerneau ; commissaires, MM. le Cte de Guébriant, conseiller général, Dr Prudent Gayet, industriel à Landerneau, Pierre Belbéoc'h, maire de Pouldergat, Edouard Dumoncel, propriétaire à Lannilis, Michel Croissant, maire de Briec-de-l'Odet.

Les statuts ont été déposés, le 7 Octobre, à la sous-préfecture de Brest, et l'insertion légale demandée à l'*Officiel*.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

En voulant retenir à la campagne les glorieux Mutilés de la Guerre, l'Association se propose une mission d'une haute portée morale et sociale, pour laquelle nous lui souhaitons de nombreuses adhésions et de larges souscriptions.

Nous donnons les cinq premiers articles des statuts :

« Article 1er. — Il est formé, entre tous les membres des Sociétés agricoles affiliées à l'Office Central des Œuvres Agricoles mutuelles du Finistère et de la Société d'Encouragement aux Œuvres Agricoles du Finistère, ou qui s'affilieront à l'une ou à l'autre des sociétés précitées ; et entre tous ceux qui adhéreront aux présents statuts, une Association dite : *Association de Secours aux Cultivateurs Mutilés de la Guerre, du Finistère.*

» Son siège est établi à Landerneau, à l'Office Central des Œuvres Agricoles mutuelles du Finistère, où une salle lui est réservée.

» Sa durée est déterminée par son objet.

» Article 2. — But de l'Association : L'Association a pour but de retenir les mutilés à la campagne, en facilitant leur placement, leur rééducation professionnelle, en leur indiquant toutes les démarches ou donnant tous renseignements propres à atteindre ce but, en les aidant à acquérir des appareils appropriés à leur infirmités.

» Article 3. — L'Association n'interviendra qu'en faveur des mutilés qui s'engagent à rester à la campagne.

» Article 4. — Les ressources de l'Association se composent des subventions des Syndicats, legs, dons volontaires et contributions des membres adhérents. La cotisation minimum est fixée à 5 francs par an.

» Article 5. — Les dames sont admises comme membres de l'Association et peuvent faire partie du Comité de Direction. »

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

Citations. — (Ordre de la Division.) — *Bossus*, aumônier du groupe de brancardiers de la 22e Division :

« Présent au front depuis le début de la campagne, a prodigué aux blessés et aux mourants les soins de son ministère, avec un dévouement et une abnégation absolus, soit dans les ambulances, soit sur le terrain du combat. S'est particulièrement fait remarquer pendant les journées du 25 Septembre au 10 Octobre.

» *Le Général commandt la 22e Division d'Infanterie,*

» Bouyssou. »

M. l'abbé *Le Tiec* a été cité à l'ordre du régiment.

LISTE DES PRÊTRES DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

qui ont été mobilisés *(fin).*

MM. *Classe 1904.*

Auzel F., surveillant au collège de Lesneven (mort au champ d'honneur) ;
Bihan-Poudec, prêtre instituteur, à Douarnenez ;
Gonidec, vicaire à Lanrivoaré ;
Gouriou P., vicaire à Irvillac ;
Guellec J., vicaire à Douarnenez ;
Le Bars, vicaire à Plonéis ;
L'Hostis, professeur à l'Institution Saint-Vincent, à Quimper ;
Madec, professeur à N.-D. du Créisker, à Saint-Pol de Léon ;
Mélanson, vicaire à Quimperlé ;
Paillier, vicaire à Plouider ;
Pengam J., vicaire à Saint-Louis de Brest ;
Berthou, ancien vicaire de Tourc'h ;
Grall P., professeur à N.-D. du Créisquer, à Saint-Pol de Léon ;
Le Moan, prêtre instituteur, à Kerfeunteun ;
Néildé, vicaire à Pont-Croix ;
Pengam, vicaire à Saint-Hernin ;
Thépaut, vicaire à Goulien ;
Kerhervé, professeur à l'Institution Saint-Vincent, à Quimper (prisonnier en Allemagne) ;
Le Borgne, vicaire à Landeleau.
Lidou, prêtre instituteur, à Morlaix (disparu) ;
Mazé, prêtre instituteur, à Landivisiau ;
Nédélec, vicaire à Landudec ;
Péron, prêtre instituteur, à Concarneau ;
Pichon, prêtre instituteur, à Saint-Sauveur de Brest ;
Marzin, vicaire à Gouézec ;
Lozac'hmeur C., professeur à Lesneven ;
Suignard, vicaire à Concarneau ;
Conseil, vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix ;
Le Meur, professeur à N.-D. du Créisker, à Saint-Pol de Léon ;
Guéguen, vicaire à Plougasnou.

MM. *Classe 1905*

Seité M., vicaire à Plonévez-Porzay (prisonnier en Allemagne) ;
Guellec H., professeur à N.-D. du Créisker, à Saint-Pol ;
Le Lay, vicaire à Châteaulin ;
Pouliquen G., professeur à l'Institution Saint-Vincent, à Quimper;
Abhervé-Guéguen, vicaire à Laz (prisonnier en Allemagne) ;
Dilasser, prêtre instituteur à N.-D. du Carmel, à Brest (disparu) ;
Guénégan, vicaire à Rosnoën ;
Kerbiriou, professeur à N.-D. du Créisker, à Saint Pol ;
L'Hénoret, vicaire à Meilars ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MM.

Picard, vicaire à Landudal (prisonnier en Allemagne) ;
Potin, vicaire à Motreff (mort au champ d'honneur) ;
Quéméner, vicaire à Plonéour-Lanvern ;
Tassin, prêtre instituteur, à Concarneau ;
Arzel H., vicaire à Pouldergat ;
Bescond, vicaire à Plounéour-Ménez (mort au champ d'honneur) ;
Le Bot, vicaire à Saint-Thurien ;
Bihan, prêtre, étudiant à Rome (prisonnier en Allemagne) ;
Picard, vicaire à La Roche ;
Férec, prêtre instituteur, à Plabennec ;
Floc'h, prêtre instituteur, à Saint-Pabu ;
Marc, vicaire à Langolen ;
Gouriou, prêtre instituteur, à Crozon ;
Mingam, vicaire à Plozévet ;
Guillou, vicaire à Argol ;
Bervas, prêtre instituteur, à Guipavas ;
Sparfel, prêtre instituteur, à Plougastel-Daoulas ;
Rioualion, professeur à N.-D. du Créisker, à Saint-Pol ;
Billant, vicaire à Garlan (disparu).

MM. *Classe 1906.*

Le Gall, prêtre instituteur, à Kerfeunteun, aumônier militaire ;
Kerviel, vicaire à Kersaint ;
Le Grand Corentin, professeur au Grand Séminaire (libéré) ;
Blaise, prêtre instituteur, à Pont-Croix ;
Bozec, vicaire à Gouesnac'h ;
Cadiou, maître d'étude à l'Institution Saint-Vincent, à Quimper ;
Nicolas Joseph, étudiant à Paris ;
Pouliquen François, prêtre instituteur, à Ploudalmézeau ;
Broust, maître d'étude à Saint-Vincent (disparu) ;
Cozic, vicaire à Kergloff (disparu) ;
Kerninon, vicaire à l'Ile-de-Sein ;
Abiven, surveillant à N.-D. de Bon-Secours, à Brest ;
Kersalé, vicaire à Landévennec ;
Caër, vicaire à Plouigneau (disparu) ;
Lozac'hmeur, prêtre instituteur, à Pont-Croix ;
Léostic, vicaire à Saint-Jean-Trolimon ;
Ollivier, surveillant à N.-D. de Bon-Secours, à Brest.

MM. *Classe 1907.*

Roudaut, prêtre instituteur à Saint-Martin de Brest ;
Christien, vicaire au Trévoux ;
Créac'h, vicaire à Mahalon ;
Cueff, maître d'étude à N.-D. du Créisker, à Saint-Pol ;
Cochou, jeune prêtre, de Loctudy, nommé vicaire à Lothey ;
Heydon, jeune prêtre de Plogonnec (mort au champ d'honneur) ;
Moalic, jeune prêtre de Plouhinec ;
Queffellec, jeune prêtre de Dinéault ;

MM.

Le Corre, jeune prêtre de Penhars (disparu) ;
Kermanac'h, vicaire au Faou ;
Le Gall E., vicaire à Cléden-Poher ;
Lareur, vicaire à Daoulas (mort au champ d'honneur) ;
Brénéol, vicaire à Saint-Joseph du Pilier-Rouge ;
Suignard, professeur à l'Institution Saint-Vincent, à Quimper ;
Tanguy, vicaire à Hanvec ;
Le Pape, vicaire à Penhars ;
Le Roux, vicaire à Plouégat-Guérand ;
Le Saux, prêtre instituteur, à Landivisiau (prisonnier en Allemagne).

MM. *Classe 1908.*

Jaffrès, maître d'étude à l'Institution Saint-Vincent, à Quimper ;
Kerjean, vicaire à Pont-Aven (mort au champ d'honneur) ;
Bellec Jean, jeune prêtre de Plonéis ;
Roualec, jeune prêtre de Plonénan ;
Foricher, jeune prêtre de Ploudaniel (mort au champ d'honneur) ;
Le Cann, jeune prêtre de Logonna-Daoulas ;
Le Goaziou, jeune prêtre de Saint-Martin de Morlaix ;
Guillerm, jeune prêtre de Landivisiau (libéré) ;
Batany P., jeune prêtre de Plogonnec ;
Bothorel, surveillant à l'Ecole Saint-Yves de Quimper ;
Bellec Y., professeur à Lesneven ;
Aubert, professeur à N.-D. de Bon-Secours de Brest (libéré) ;
Grall Ch., vicaire à Santec ;
Le Cap, vicaire à Loc-Maria-Plouzané.

MM. *Classe 1909.*

Pape J[h], professeur à l'Institution Saint-Vincent, à Quimper ;
Graveran, jeune prêtre de Crozon ;
Batany A., prêtre instituteur, à Saint-Martin de Brest ;
Blons, jeune prêtre de Saint-Marc ;
Sergent, jeune prêtre de Beuzec-Cap-Sizun.

MM. *Classe 1910.*

Boucher F.-M., jeune prêtre de Ploudiry ;
Milin, vicaire à Treffiagat ;
Quillévéré, jeune prêtre de Saint-Pol de Léon.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **L'échange des prisonniers civils dû à l'intervention du Saint-Siège.** — L'*Osservatore Romano* remet au point l'information de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* sur l'échange des prisonniers civils entre l'Allemagne et l'Angleterre.

« Nous avons, dit l'*Osservatore*, lu dans quelques journaux qui

Archives diocésaines de Quimper et Léon

reproduisaient la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, que c'est à l'intervention des pays neutres que serait dû l'accord conclu entre les gouvernements anglais et allemand, en vertu duquel les hommes de 17 à 55 ans, retenus et inhabiles au service militaire, seraient autorisés à quitter les territoires respectifs des parties contractantes où ils se trouvent actuellement retenus. Il est nécessaire d'insister sur la totale inexactitude de pareille information qui ne répondrait point à la vérité, car il est notoire que l'accord intervenu sur ce point a été réalisé seulement par initiative du Saint-Siège comme nous l'avons déjà rapporté.

» Nous annonçâmes, en effet, dans notre numéro du 17 Mars, la généreuse initiative du Saint-Père pour l'échange entre les puissances belligérantes des détenus civils inhabiles au service militaire sans limite d'âge, et nous fîmes allusion en particulier aux difficultés nées à ce sujet entre l'Allemagne et l'Angleterre, et heureusement surmontées, grâce à l'intervention de Sa Sainteté. Nous ajoutâmes ensuite dans notre numéro du 17 Août suivant, qu'un nouvel obstacle avait surgi depuis contre l'exécution de l'accord réalisé, mais que cet obstacle avait encore été écarté après diverses vicissitudes. Le gouvernement anglais avait consenti à traiter les commandants et les équipages des sous-marins allemands comme les autres prisonniers de guerre, et le gouvernement allemand avait consenti, de son côté, à rendre aux prisonniers anglais le traitement qui leur était fait auparavant.

» Le Saint-Siège, comme nous le fîmes connaître alors, se hâta de renouveler auprès du gouvernement impérial allemand ses instances, afin que fût sans autre retard mis à exécution l'accord convenu, et, de fait, le ministre de Prusse auprès du Saint-Siège, par un télégramme de Lugano, daté du 5 Août, notifiait la réponse favorable de son gouvernement au cardinal secrétaire d'Etat. Celui-ci, l'ayant à son tour communiquée au ministre d'Angleterre, recevait, à la date du 12 Août, une note exprimant les vifs remerciements de Sa Majesté britannique pour l'action humanitaire et efficace conduite à bon terme par Sa Sainteté. »

— **Une heureuse intervention du Saint-Père.** — Le Souverain Pontife, rapporte l'*Osservatore Romano*, est intervenu, sur la demande des légations d'Angleterre et de Belgique, pour obtenir une amnistie ou au moins une commutation de peine en faveur de la comtesse de Belleville, de Mlle Thuillier et de sept autres Belges et Français condamnés à mort par les autorités militaires allemandes sous l'imputation d'avoir favorisé l'évasion de prisonniers belges et français. Leur exécution avait été fixée à lundi dernier.

Le cardinal de Hartmann, archevêque de Cologne, auquel le cardinal-secrétaire d'Etat avait demandé par télégramme de transmettre à l'empereur la requête du Saint-Père vient de télégraphier que l'exécution est effectivement suspendue par ordre de l'empereur, qui a réclamé un rapport circonstancié sur cette affaire.

— **L'action pontificale en faveur des Arméniens.** — Une correspondance que l'*Osservatore Romano* a reçue de Constantinople précise que Mgr Dolci, délégué apostolique, a fait auprès du gouvernement ottoman des instances réitérées pour mettre fin à la double forme d'extermination appliquée aux Arméniens : massacres et déportations dans des régions désertes. Ses instances n'ont point été sans résultat : le ministre de l'Intérieur, par circulaire télégraphique, déclare que le gouvernement a décidé de prendre les mesures nécessaires pour la protection et la nourriture des déportés durant le voyage ; il contremande la déportation de ceux qui résident encore dans leurs habitations et édicte des mesures pénales sanctionnant les violences contre les convois de déportés.

Le patriarche arménien schismatique lui-même et le Conseil des notables de son patriarcat ont fait exprimer officiellement au délégué apostolique leur reconnaissance pour son dévouement efficace à l'égard de la nation arménienne.

— **Le Pape et le repos dominical pour les prisonniers.** — L'*Osservatore* du 24 courant, annonce officiellement que tous les gouvernements belligérants se sont engagés à assurer aux prisonniers le repos dominical. « Le Saint-Père, dit-il, dans sa constante sollicitude pour procurer tous les soulagements possibles aux prisonniers de guerre, a jugé opportun, ces derniers temps, d'adresser un chaleureux appel à tous et à chacun des gouvernants des nations belligérantes, afin que, s'inspirant de sentiments de religion et d'humanité, ils convinssent de décider que, dans tous les lieux, sans exception, où se trouvent des prisonniers, le repos dominical soit observé d'une façon absolue. Nous sommes heureux d'annoncer maintenant que tous les gouvernements susdits ont répondu à l'appel pontifical, et bien que beaucoup de gouvernements eussent déjà ménagé aux prisonniers le repos hebdomadaire, soit le dimanche, soit un autre jour de la semaine, cet engagement formel et réciproque garantit néanmoins à tous les prisonniers au jour du Seigneur, ce repos et cet allègement nécessaires à la vie physique elle-même, et qui leur permettra, par ailleurs, d'observer leurs devoirs religieux. »

Centenaire du Cardinal Pie

Eloge par S. E. le Cardinal Billot.

Laudemus viros gloriosos et parentes nostros in generatione sua. C'est l'invitation que nous fait l'Esprit Saint au livre de l'Ecclésiastique, de célébrer « les hommes illustres, les pères » de notre race, en qui le Seigneur a opéré de glorieuses mer- » veilles, et manifesté sa grandeur dès l'origine : conseillers » remplis de sagesse, qui annonçaient les volontés d'en haut,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» soit par leurs propres prophéties, soit par l'explication des » livres des prophètes, qui guidaient le peuple par leur pru- » dence, et l'instruisaient par de sages discours. » Et l'invitation est aussitôt suivie de l'exemple, car l'auteur inspiré se met lui-même tout le premier à l'œuvre. Il fait successivement passer sous nos yeux l'éloge d'Hénoch et de Noé, d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, de Moïse, d'Aaron et de Phinées, de Josué et de Caleb, des Juges, de Samuel, de David, d'Elie, d'Elisée, d'Ezéchias, d'Isaïe et des autres voyants d'Israël, de Zorobadel, de Jésus fils de Josédec et de Néhémie ; bref, l'histoire entière du peuple de Dieu dans ses chefs et ses conducteurs jusqu'à la restauration qui suivit la captivité, le tout se terminant par l'épilogue qui achève et complète ce splendide morceau : *Sem et Seth apud homines gloriam adepti sunt, et super omnem animam in origine Adam.*

Mais voici maintenant autre chose. Voici venir après l'épilogue final, comme une sorte d'appendice complémentaire. C'est l'éloge du grand prêtre Simon, fils d'Onias. Lui, il est mis comme en marge des précédents, et on lui fait pour ainsi dire une place d'à côté. Pourquoi cela ? Apparemment parce que plus récent que tous les autres, à peine disparu du monde, appartenant encore par la fin de sa carrière à la génération contemporaine, il n'était pas encore entièrement entré dans l'histoire, et surtout n'avait pas reçu des prophètes antérieurs authentiquement reconnus par la Synagogue, l'équivalent de la canonisation. N'était-ce pas une raison qui obligeait à ne le pas compter dans la liste et au rang de ceux que recevait le ménologe officiel ? Et pourtant, comme il est mis en relief, lui aussi ! Sous quelles vives couleurs nous est présentée la grande figure de celui « qui pendant sa vie avait réparé la maison du Sei- » gneur, et pris soin de son peuple pour le préserver de la » ruine ! » Avec quelle complaisance l'écrivain sacré, recueillant sans doute ses souvenirs personnels, faisait appel à toutes les ressources de l'imagination orientale pour nous le dépeindre dans la majesté de son sacerdoce, revêtu de la robe d'honneur « comme l'étoile du matin qui étincelle à travers le nuage, » comme le soleil qui resplendit sur le temple du Très-Haut, » comme l'arc-en-ciel qui brille au milieu des nuées lumineu- » ses, comme la fleur des roses au jour du printemps, comme » les lys sur le bord des eaux, comme le rameau de l'arbre » odoriférant aux jours de l'été, comme le parfum sur le feu de » l'encensoir, comme un vase d'or massif orné de toutes sortes » sortes de pierres précieuses, comme l'olivier qui pousse ses » fruits et le cèdre qui s'élève majestueux sur le Liban ! » Et c'est sur ce ton que se poursuit, l'espace d'un chapitre entier, l'éloge de celui qui ne figurait pas, du moins jusqu'alors, sur la liste officielle des héros d'Israël, Eh bien ! me tromperai-je maintenant si je dis que dans cet endroit de nos saints Livres nous avons tout à la fois un enseignemeut à recueillir, et un

exemple à imiter ? Un enseignement à recueillir, qui est que, au nombre de ces grands hommes, de ces conseillers, de ces docteurs, de ces guides du peuple de Dieu dont nous devons garder pieusement la mémoire, ne sont pas seulement ceux qui ont été inscrits au canon de l'Eglise et élevés aux honneurs de ses autels. Un exemple aussi à imiter : celui que nous donne le fils de Sirach quand il célèbre si magnifiquement, tout en le mettant, ainsi que nous disions, dans une place à part, l'admirable pontife que ceux de sa génération avaient encore pu connaître, et dont pour cette raison même, les hauts faits, les gestes illustres, les mémorables enseignements devaient être pour les contemporains d'un particulier encouragement pendant les mauvais jours qui se levaient déjà avec la persécution d'Antiochus.

Tout cela est donc une entière justification de l'usage qui semble se répandre toujours davantage parmi nous, de célébrer le centenaire des personnages de notre temps qui se distinguèrent par de plus insignes services rendus à la cause de la religion et de la foi. Cette commémoration d'ailleurs n'a aucunement le caractère d'un culte religieux, que les règles de l'Eglise ne permettent qu'à l'égard de ceux que par un jugement solennel elle a inscrits au catalogue des Saints. Aussi bien, s'agirait-il d'un culte religieux, que ce ne serait plus le centenaire de la naissance à la vie de la terre qu'il conviendrait de choisir, notre religion ne connaissant d'autre naissance digne de culte, que la naissance à la vie éternelle qu'assure seule une mort précieuse devant Dieu. Mais il s'agit de tout autre chose. Il s'agit seulement de faire revivre des voix, de remettre en évidence des exemples, de rappeler des enseignements que les continuels changements de la scène contemporaine joints à l'éloignement de la tombe pourraient facilement faire oublier, et que pourtant il importe de ne pas laisser perdre, parce que ces voix étaient des voix de vérité, ces exemples des exemples de lumière, ces enseignements des enseignements riches d'indications pour la conduite à tenir au milieu des hommes et des choses d'aujourd'hui. Or, dans la pléiade d'hommes vraiment remarquables qui illustrèrent la religion au cours du siècle qui vient de finir, nul assurément n'était plus digne des honneurs du centenaire que le grand évêque que fut le cardinal Pie ; nul dont le souvenir pût être ravivé avec plus d'à propos et de profit ; nul dont les gestes, les œuvres, les écrits nous puissent plus sûrement guider à travers les ténèbres de l'heure présente, au milieu de l'atonie, du désarroi, de l'incroyable confusion d'idées qui semblent décidément en être la très particulière caractéristique.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

Librairie J. de GIGORD, rue Cassette, 15, Paris.

La France immortelle. Drame lyrique. — 1re partie, 0 fr. 50. Chez Vic et Amat, 11, rue Cassette, Paris, VIe.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

S. S. BENOIT XV

Au moment où le Saint-Père est violemment attaqué par les ennemis de l'Eglise, les catholiques auront à l'honneur de souscrire à la magnifique estampe représentant S. S. Benoît XV, dessin très expressif et très artistique d'*Albert Chazelle*.

Toutes les épreuves qui mesurent 0.65 × 0.50 sont tirées directement sur l'œuvre originale de l'artiste et signées à la main par lui.

A titre de *Prime*, nos lecteurs pourront se la procurer, en se réclamant du journal moyennant 2 fr. 50 franco. Adresser bon ou mandat à la Société de Publicité Religieuse 6, place de la Bourse, Paris.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE** Mame, *format moyen, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

CAFÉS VERTS & TORRÉFIÉS par colis postaux franco toutes gares

Qualité garantie. Demander prix-courant LEBOSSE, *rue Eyrées, HAVRE.*

TUBERCULEUX ANEMIQUES — CONVALESCENTS *Voulez-Vous GROSSIR de 5 KILOS par mois et GUERIR radicalement?* Ecr. : Abbé SEBIRE, Enghien (S-O).

UN PRETRE l'Abbé **HAMON**, possède le moyen radical de guérir : Diabète, Albumine, Reins, Cœur, Foie, Rhumatismes, Obésité, Maladies de la Peau et Bronches, du Sang, Ulcères variqueux, Estomac, Tuberculose, Anémie, Constipation, etc., etc. Aucun Régime. Rien que des *Plantes*. Notice gratis. — Écrire : Abbé **HAMON**, *Saint-Omer* (P.-de-C.).

Remise spéciale à MM. les membres du Clergé.

Seul Fabriqué à CHATELGUYON

LAXATIF MIRATON

Toutes PHARMACIES LA BOITE 2 FR

Echantillon gratuit 9 rue Auber (PARIS)

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

50e ANNÉE. Vendredi 5 Novembre 1915. N° 45.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Le « Paquet du Prisonnier » ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis de service ; Nécrologie : M. M. Blanchard ; Quimper ; Ligue patriotique des Françaises ; Retraite de femmes ; Nos prêtres-soldats (suite) ; Liste des Séminaristes du Diocèse de Quimper et de Léon qui ont été mobilisés (à suivre).

III. — Chronique générale : Centenaire du Cardinal Pie : Eloge par S. E. le Cardinal Billot (suite).

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 7 Novembre. — 24e Dimanche après la Pentecôte. (5e après l'Epiphanie.) Semi-double. Vert.

A la messe, mémoire de l'Octave de la Toussaint.

A vêpres, mémoires du suivant et des Quatre Saints Couronnés.

Lundi, 8. — Octave de la Toussaint. Double-majeur. Blanc.

Mardi, 9. — Dédicace de la Basilique du T. S. Sauveur. Double de 2e classe. Blanc.

Mercredi, 10. — S. André Avellin. Double. Blanc.

Jeudi, 11. — S. Martin, Evêque. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 12. — S. Martin Ier, Pape et Martyr. Semi-double. Rouge.

Samedi, 13. — S. Didace, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 14. — 25e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plounéour-Trez . . . . . du 5 au 11 Novembre.
Guiclan . . . . . du 12 au 17 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. **Le Paquet du Prisonnier**. — Monseigneur l'Evêque recommande au clergé et aux fidèles, l'œuvre dite « le Paquet du Prisonnier ». Il les exhorte à fournir aux différents Comités les ressources opportunes et à leur faire connaître exactement les prisonniers qui ne peuvent trouver, dans leur propre famille, l'aide dont ils ont besoin.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, le repos éternel de M. Joncqueur, vicaire à Plouénan, décédé le 1er Novembre 1915.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 7 Novembre* messes à 6, 7, 8, 9 heures ; grand messe à 10 heures ; messe à midi.

A 9 heures, fête des Vétérans et du Souvenir Français : allocution de Monseigneur l'Evêque, absoute.

A 2 h. 1/2, vêpres, prières pour la paix, bénédiction.

A 8 heures, réunion des Confréries du Rosaire et du Scapulaire.

Lundi, 8 : De l'octave de la Toussaint. — Toute la semaine, service et messe pour les défunts.

A 8 heures, réunion des Mères Chrétiennes, à la chapelle de la Retraite.

Mardi, 9 : Dédicace de la Basilique du Saint-Sauveur.

Mercredi, 10 : S. André Avellin, confesseur.

Jeudi, 11 : S. Martin, évêque et confesseur. — A 8 heures du soir, prières pour la paix ; bénédiction.

Vendredi, 12 : S. Martin, pape et martyr. — Confession des enfants qui n'ont pas encore communié

Samedi, 13 : S. Didace, confesseur.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *1er vendredi du mois :* le soir, à 8 heures, réunion générale, où les hommes ont leur place réservée ; bénédiction du Saint-Sacrement.

Samedi : 7 h. 1/4, service recommandé par la Confrérie des Trépassés pour ses associés. A 8 h. 1/2, réunion de l'Archiconfrérie de N.-D. des Victoires ; messe et réunion de l'Œuvre de N.-D. du Salut, instruction et salut.

XXIVme dimanche après la Pentecôte : fête de la Dédicace de l'Eglise. Messe à 6 heures ; à 7 heures messe et réunion des jeunes filles associées du Sacré-Cœur ; à 8 heures, à 9 heures et 11 h. 1/2

Après vêpres, réunion de l'Archiconfrérie de N.-D. des Victoires, procession, prières pour la France, Salut.

Lundi : 7 h. 1/4, service recommandé par la Confrérie des Trépassés pour les associés défunts.

Mardi : 7 h. 1/2, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Vendredi : 4 h. 1/4, Chemin de la Croix, pour les soldats défunts, pour les enfants de toutes les écoles.

Tous les soirs : à 8 heures, prières pour la France et bénédiction du Saint-Sacrement.

— Chapelle de la Retraite. — *Dimanche 7 Novembre,* réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Avis de service. — Un service de huitaine, pour le repos de l'âme de M. Joncqueur, sera célébré à Plouénan, *mercredi 10 Novembre.*

Nécrologie. — M. Michel BLANCHARD, *Recteur de Penhars.* — Le 20 Octobre dernier, Penhars rendait à son recteur les derniers devoirs. Nombreuse était l'assistance des fidèles, et nombreuse aussi l'assistance des prêtres, eu égard aux circonstances : une trentaine de prêtres, parmi lesquels on remarquait MM Quéinnec, A. Le Roy et Guéguen, chanoines du Chapitre ; Corre, recteur de Saint-Mathieu ; Pilven, secrétaire général de l'Evêché ; Uguen, supérieur de Saint-Vincent ; Bars, professeur et Jollec, économe du Grand Séminaire.

La levée de corps fut faite et l'absoute donnée par M. le chanoine Orvoën, curé de la cathédrale. L'office fut présidé par M. Milin, recteur de Saint-Joseph du Pilier-Rouge, et la messe chantée par M. le chanoine Cogneau, vicaire général.

Après la cérémonie à Penhars, le corps fut transporté à Poullan, où eut lieu l'inhumation, le lendemain matin, en présence d'une foule considérable.

Né à Poullan, le 2 Novembre 1866, Michel Blanchard, après de très bonnes études au Petit Séminaire entra au Grand Séminaire de Quimper, en 1887. Ordonné prêtre le 10 Août 1891 il fut, quelques mois après, nommé vicaire à Plougonven, où il se fit estimer et aimer, par son zèle et son amour du travail. Avec une sagesse et une résolution dignes de remarque, il conduisait ses études ecclésiastiques d'après un plan bien déterminé, se proposant, chaque année, comme objet d'étude, le programme des examens des jeunes prêtres.

En 1896, l'administration diocésaine le nomma vicaire à Saint-Martin de Brest. Dans cette immense paroisse, il se fit rapidement une légitime popularité par sa régularité au confessional, sa sollicitude pour les malades, par ses catéchismes si intéressants et par ses prédications toujours soigneusement préparées, et données avec âme, et souvent avec éloquence.

Il donna une impulsion nouvelle et très forte au Tiers-Ordre, qu'il a laissé bien vivant à son successeur. Cœur sensible et généreux, il était d'une charité inépuisable et discrète. Nul ne s'est adressé à lui sans recevoir, avec une parole d'encouragement, une large assistance. Il a tiré maintes familles de la misère et favorisé les écoles libres. Aussi a-t-il été sincèrement pleuré par tous ceux

Archives diocésaines de Quimper et Léon

qu'il a si obligeamment aidés et secourus dans les diverses paroisses où la Providence l'a placé.

D'un caractère plutôt timide, il aimait la compagnie de ses confrères, et sa conversation ne manquait pas de charmes. D'esprit caustique, fin et délié, il saisissait facilement les points faibles de chacun, et ses répliques ou ses boutades, tempérées par la charité chrétienne, amenaient toujours une gaîté de bon aloi. A Saint-Martin, il ressentit les premières atteintes du mal qui devait l'enlever si prématurément à l'affection de ses confrères et de ses paroissiens. Néanmoins, quand, le 30 Septembre 1911, il devint recteur de Penhars, il se mit courageusement à ce nouveau ministère, si différent de celui qu'il abandonnait, et sut se faire également apprécier par les mêmes qualités de bonté et de charité. Depuis deux ans, tout le travail lui incombait, son vicaire ayant dû se retirer miné par la maladie qui devait peu après l'emporter, et la guerre lui ayant ravi dès le commencement son nouveau collaborateur. En cette extrémité, il n'hésita pas à se dépenser généreusement pour ses paroissiens, voyant tous les malades, visitant toutes les familles dans le deuil ou dans l'épreuve, se fatiguant plus que ne le permettait sa santé souvent fléchissante. Le 6 Octobre, il s'alita, et son état fut aussitôt jugé grave et inquiétant. Après dix jours de maladie, ayant reçu en pleine connaissance les derniers sacrements, il expira le 18 Octobre ; et la nouvelle de sa mort, aussitôt répandue dans toute la paroisse, y causa une peine très profonde. « Nous avons perdu un bon père ! » Cette réflexion, faite par un paroissien sur le passage du cercueil, révèle bien les sentiments d'affection et de reconnaissance dont reste enveloppée la mémoire de M. Blanchard dans le cœur des habitants de Penhars. H. N.

Quimper. — **Fête des Vétérans et du « Souvenir Français ».** — La messe annuelle sera dite, à la Cathédrale, le dimanche 7 Novembre, à 9 heures. Monseigneur l'Evêque prononcera une allocution et donnera l'absoute.

***

Œuvre de Notre-Dame de Salut. — La messe annuelle pour les défunts de l'Œuvre de Notre-Dame de Salut aura lieu à Saint-Mathieu, le samedi 6 Novembre, à 8 h. 1/2.

Instruction et bénédiction. Indulgence plénière.

Ligue patriotique des Françaises. — **Conférences.** — Les conférences que nous avions annoncées ont eu lieu à Pont-l'Abbé, à Pleyben, à Quimper, à Concarneau, à Lanriec et Trégunc et à Douarnenez.

Mlle de Châteaurocher a une âme de chrétienne et de française et ce sont des sentiments chrétiens et patriotiques que sa parole a fait vibrer dans tous les cœurs. Elle a su tour à tour nous faire mieux comprendre notre rôle à nous, Ligueuses, pendant les heures douloureuses que nous traversons et qui se prolongent, hélas ! bien au delà de ce que nous pouvions prévoir. La prière avant tout doit être notre arme à nous, il en est une seconde que nous devons employer avec aussi une inlassable persévérance c'est la confiance que la France sera sauvée. Et pour soutenir cette confiance autour de nous, pour empêcher les courages de faiblir, combattons à outrance les « on dit » déprimants, les accusations qui circulent pour diviser, pour exciter contre ceux qui, par leur courage dans les tranchées, dans les attaques, par leur dévouement près des mourants et des blessés, devraient être à l'abri de toute calomnie : les prêtres. Méfions-nous toujours des nouvelles qui accusent. Leurs auteurs ont été un jour bien qualifiés, on les a appelés « les Boches de l'intérieur ». Mlle de Châteaurocher montre par des faits, combien l'union faite par la Ligue a été utile pour créer, dès le premier moment des hostilités, quantités d'œuvres pour secourir tous ceux que la guerre fait souffrir. La Ligue rend d'éminents services et, plus que jamais, nous devons être fières d'en faire partie. Presque partout MM. les Curés et Recteurs ont bien voulu présider les réunions ; à Quimper, M. le vicaire général Cogneau était accompagné de M. l'Archiprêtre de la cathédrale, de M. le chanoine Rospars, de MM. les Recteurs de Saint-Mathieu et de Kerfeunteun. Le Comité régional de Cornouailles leur exprime sa reconnaissance, leurs conseils et leur appui lui sont si nécessaires et si précieux !

Lesneven. — **Retraite de femmes**, *du 24 au 30 Octobre.* — 48 paroisses, 112 retraitantes : Guissény, 7 ; Trégarantec, 7 ; Plouzané, 6 ; Gouesnou, 5 ; Ploudalmézeau, 5 ; Cléder, 4 ; Plouédern, 4 ; Guilers, 3 ; Saint-Renan, 3 ; La Roche, 3 ; Lanarvily, 3 ; Plougastel, 3 ; Plounéour-Trez, 3 ; Ploudiry, 3 ; Plabennec, 3 ; Bourg-Blanc, 3 ; Coat-Méal, 2 ; Tréouergat, 2 ; Tréflez, 2 ; Saint-Servais, 2 ; Saint-Pabu, 2 ; Saint-Pierre-Quilbignon, 2 ; Locmélar, 2 ; Le Drennec, 2 ; Lanhouarneau, 2 ; Lampaul-Ploudalmézeau, 2 ; Lannilis, 2 ; Plouvien, 2 ; Plonigneau, 2 ; Ploudaniel, 2 ; Plouguerneau, 2 ; Guiclan, 1 ; Guipavas, 1 ; Goulven, 1 ; Kernouès, 1 ; Kernilis, 1 ; Saint-Frégant, 1 ; Saint-Vougay, 1 ; Saint-Méen, 1 ; Loc-Brévalaire, 1 ; Lanneufret, 1 ; Lesneven, 1 ; Plounéventer, 1 ; Plouider, 1 ; Ploumoguer, 1 ; Plouguin, 1 ; Scrignac, 1 ; Quimper, 1.

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

L'abbé Madec décoré de la Légion d'honneur. — La *Dépêche* de Brest, dans son numéro du mercredi 3 Novembre, raconte ainsi la décoration de M. l'abbé Madec ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« La revue des troupes terminée, le roi d'Angleterre et M. Poincaré, accompagnés de leur suite, se rendent au centre du terrain, où il est procédé à la remise des décorations, cérémonie durant laquelle les troupes présentent les armes.

» Impossible d'apercevoir les nouveaux décorés, en raison de l'éloignement, mais à l'issue de la cérémonie, le régiment a été heureux d'apercevoir sur la soutane de son brave aumônier, M. l'abbé Madec, du Relecq-Kerhuon, la croix de la Légion d'honneur. C'est la juste récompense de l'héroïsme dont il n'a cessé de faire preuve sur les champs de bataille depuis le début de la guerre.

» La croix des braves a été épinglée sur la poitrine de ce « poilu » par M. le Président de la République, qui lui a donné l'accolade...

» La présence du prêtre parmi les nouveaux récipiendaires avait attiré l'attention du roi d'Angleterre, qui demanda des explications au général Joffre.

— » C'est un prêtre catholique que je décore, déclara notre généralissime, pour sa belle conduite au feu.

— » Ils sont très bien sur les champs de bataille, répliqua George V ; j'en ai décoré plusieurs.

» Pour ma part, je sais que tous, dans les régiments coloniaux, de l'officier au simple soldat, admirent sans réserve la conduite de leur aumônier qui, au plus fort des batailles, est toujours parmi eux, portant aux moribonds les secours de sa religion, se transformant en brancardier pour sauver les blessés et les portant parfois sur son dos pour assurer leur évacuation rapide.

» L'abbé Madec a risqué cent fois sa vie et nul plus que lui n'a mérité la croix des braves... »

6 Octobre 1915. — Je suis cloué au lit pour de longs mois peut-être ; mais je ne souffre pas beaucoup, et les bonnes dames de la Croix-Rouge qui me soignent ont le cœur maternel, et la main experte. La charité chrétienne apprend à la femme à faire des miracles de délicatesse que je n'aurais jamais soupçonnés.

Voici dans quelles conditions je fus atteint. Nous avions courageusement marché à l'assaut des deux premières lignes, en dépit des balles et des obus suffocants, et, à un certain nombre, nous avions pu arriver à sauter dans une partie de la tranchée de deuxième ligne évacuée par l'ennemi. Malheureusement, nous étions trop peu : un capitaine, et un lieutenant de tirailleurs avec quelques douzaines de leurs soldats, deux lieutenants du ...e avec une cinquantaine de soldats du même régiment. Nous tînmes et nous nous gardâmes, à gauche et devant nous, pendant une heure et demie. Puis les renforts de chez nous ne venant pas, une forte contre-attaque allemande se prononça. Nous en vîmes des quantités arriver par les boyaux de communication, puis sur la plaine, armés de grenades, et cela pendant que sur la gauche, il y avait des fusils braqués sur nous. Nous eûmes le temps de tirer quelques coups de feu, puis préférant risquer le tout, plutôt que de nous laisser faire prisonniers, ou d'être mis en miettes par leurs bombes, nous

avons sauté le parapet, et essayé de fuir. C'est dans ce mouvement de retraite qu'une balle venue de flanc m'a terrassé, à 3 mètres de la tranchée. J'ai cru ma dernière heure sonnée, et n'ai plus pensé qu'à une chose, me préparer à la mort. Tout haut, plus fort que la voix des autres blessés et le baragouinement des Allemands, j'ai récité l'acte de contrition, et multiplié les oraisons jaculatoires. La mort tardant à venir, et sentant moi-même que le cœur tenait encore bon, une lueur d'espoir de survivre m'a traversé l'esprit. J'ai pris mon chapelet et récité dix dizaines en pensant à tout ce que j'avais de cher ici-bas. Au bout de trois quarts d'heure, deux bons Samaritains ennemis sont venus me relever, m'ont fait boire et coucher à l'abri. Six heures après, les Français avaient avancé et me délivraient...

Hélas ! combien de camarades sont tombés mortellement frappés ! Le bon Dieu et la Sainte Vierge m'ont favorisé. Je ne sais comment les en remercier. Priez pour que je sois patient et que je sache comment tirer parti de ma situation pour ma sanctification.

Y. C.

Hier matin, nous avons fait notre entrée dans les tranchées.

Au repos, j'avais la messe plusieurs fois. Ici, impossible. Aujourd'hui, dimanche, pas de messe. Je me suis rattrapé en consacrant une bonne partie de la matinée à la récitation du Rosaire, du petit Office, à la méditation. Ah ! l'on prie bien ici, surtout quand on est encore sous le coup des premières émotions du baptême du feu que j'ai reçu hier. Emotions par moment assez vives! Hier soir, en particulier, entre 7 heures et 8 heures, je me trouvais de garde à un détour du boyau, seul dans cette rue-tombe profonde de 2 m. 50 et large 1 mètre. Les obus ennemis commencèrent à siffler dans l'air et à éclater aux alentours de ma tranchée. Bien que prévoyant l'éclatement de l'obus qui venait en sifflant, je ne pouvais m'empêcher de sursauter à chaque détonation. C'est alors que la prière et les réflexions allaient leur train. Mes regards se portaient sans peine vers le Ciel. Le chapelet glissait entre mes doigts. Je me demandais si je m'étais rendu compte quelquefois du sens de ces deux mots : « Le sacrifice de ma vie ». Chaque pensée de mes parents, de mes amis, de la guerre, des souffrances, de la vie, me conduisait au souvenir de Dieu que je priais de m'aider à être toujours prêt. Priez-Le aussi, s'il vous plaît, à cette intention. Demandez-Lui que je sois courageux et confiant. Matériellement, la vie est bien dure, certainement. Mais malgré le manque de confort et les secousses que les 105 ou les 77 peuvent donner à des tempéraments nerveux, j'espère garder au cœur, avec la grâce de Dieu, cette bonne volonté tranquille et confiante que j'y sens.

R. S.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LISTE DES SÉMINARISTES DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

qui ont été mobilisés.

Classe 1903.

MM.

Riou François, Saint-Marc.

Classe 1907.

MM.

Salaün Yves, Plogonnec.

Classe 1908.

MM.

Bihan Louis, Saint-Frégant ;
Fily François-Marie, Lannilis (réformé après quelques semaines de service) ;
Harnay Yves, Plouvorn (resté sur le champ de bataille de Messin, 22 Août 1914) ;
Sparfel Pierre, Plounévez-Lochrist (blessé le 26 Août 1914 ; retourné au feu).

Classe 1909.

MM.

Allain Jean-Yves, Plouvorn ;
Auffret Jean-Marie, Plouvorn ;
Cam Joseph, Plougastel-Daoulas ;
Creignou François, Roscoff (blessé au début de Septembre 1914 ; retourné au feu ; blessé de nouveau le 24 Septembre 1915) ;
Courtet Benjamin, Arzano ;
Floc'h François-Marie, Guipavas (gravement blessé le 6 Octobre 1914 ; retourné à son dépôt) ;
Kérivel Jean-Guillaume (blessé en Octobre 1914 ; retourné à son dépôt) ;
Lespagnol Auguste, Lanvéoc (blessé le 7 Septembre 1914 ; retourné au feu) ;
Le Burel Alain, Landudec (fait prisonnier le 8 Janvier 1915) ;
Le Pape Jean-Marie, Guimiliau ;
Riou Jean-Claude, Trézélidé.

Classe 1910.

MM.

Caroff François, Saint-Marc (resté sur le champ de bataille de Vervins, 9 Août 1914) ;
Kérandel Alain, Plouguerneau ;
Le Breton Emmanuel, Saint-Mathieu-Morlaix ;
L'Haridon Jean-Louis, Plonévez-du-Faou (tué le 25 Septembre 1915, en Champagne) ;
Le Quéau Pierre, Guengat ;
Messager Jean-François, Henvic (gravement blessé et prisonnier, 5 Octobre 1914) ;
Nourry Jean-Louis, Argol (prisonnier, 8 Septembre 1914) ;
Pelléter Yves, Elliant ;
Pennarguéar Henri, Trégarantec (disparu, 21 Août 1914) ;

MM.

Perhérin Joseph, Tréboul ;
Riou Alain, Landudal (blessé, Juillet 1915) ;
Ropars François, Plougastel-Daoulas ;
Soubigou Louis, Ploudiry.

Classe 1911.

MM.

Abiven Jean-Marie, Plounéour-Trez ;
Calvez Paul, Saint-Louis (blessé le 19 Mars 1915 ; retourné au feu) ;
Castric Sébastien (mutilé du bras gauche) ;
Déniel Jean-Louis, Le Relecq ;
Droumaguet Edouard, Confort-Berhet ;
Gentric Noël, Saint-Mathieu-Quimper (disparu depuis le 21 Août 1914) ;
Goarnisson Pierre-Marie, La Martyre ;
Gourmelon Hervé, Saint-Pierre-Quilbignon ;
Grall Albert, Plouguin (réformé après quelque temps de service) ;
Grall Augustin, Landivisiau (blessé le 25 Septembre 1915) ;
Heurté Yves, Primelin (blessé le 12 Février 1915 à Souain ; retourné au feu) ;
Kermarrec Jean-Marie, Ploudaniel ;
Le Baut Joseph, Pleyben ;
Le Bras Alain, Bodilis (disparu depuis le 21 Août 1914) ;
Le Guellec Alfred, Pouldavid ;
Le Guillou Christophe, Saint-Goazec ;
Lunven Michel, Guissény (mutilé d'une jambe) ;
Porsmoguer Jean-François, Ile-de-Sein (tué à Lennharé, 8 Septembre 1914) ;
Rannou Etienne, Elliant (blessé gravement et prisonnier, 22 Août 1914) ;
Scour Albert, Landerneau (disparu depuis le début, Septembre 1914) ;
Treussier Joseph, Saint-Corentin (tué le 10 Septembre 1914, à Somesous).

Classe 1912.

MM.

Abaléa Charles, Kerlouan (réformé après quelques semaines de service) ;
Balbous Yves, Saint-Corentin (mutilé du bras droit) ;
Bernard Pierre, Kerfeunteun ;
Bloas François-Marie, Guilers ;
Blons Félix, Ploudaniel ;
Calvez Alain, Plounéour-Trez ;
Cloatre Pierre, Plouarzel (réformé après un an de service) ;
Floc'h Clet, Cléden-Cap-Sizun ;
Goualc'h Jean-Marie, Saint-Pôl ;
Gourvez Jean-Louis, Dirinon (blessé le 10 Septembre à la Marne ; retourné au feu) ;
Kerinec Jules, Crozon (disparu depuis le 21 Août 1914) ;
Kerlidou Jean-Louis, Ploudaniel ;
Labbé Adolphe, Clohars-Carnoët (mutilé du bras gauche ; réformé n° 1) ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MM.
Labbé Louis, Le Relecq-Kerhuon (blessé et fait prisonnier, Octobre 1914) ;
Léon Yves-Marie, Tréflévénez ;
Le Bot Louis, Plougastel-Daoulas ;
Le Meur Maurice, Concarneau ;
Le Moign Jean-François, Plonévez-du-Faou (prisonnier le 22 Août, à Fosses, Belgique) ;
Loussouarn Charles, Penmarc'h (blessé deux fois; retourné au feu);
Moenner Nicolas, Elliant ;
Moenner Yves, Elliant (tué devant Sedan, 26 Août 1914) ;
Tanguy Jean-François, Plouvorn (blessé le 25 Septembre 1915) ;
Thomas Louis, Plougastel-Daoulas. *(A suivre.)*

CHRONIQUE GÉNÉRALE

CENTENAIRE DU CARDINAL PIE

Eloge par S. E. le Cardinal Billot.

(Suite.)

Et ce qu'il faut remarquer d'abord, c'est que le temps où il vécut ne fut qu'une préparation et une préface à ceux que nous vivons présentement. Il commence avec le retour des Bourbons après les Cent-Jours, et finit exactement à l'avènement de la république radicale des Gambetta et des Ferry, qui nous régit encore. C'est toute cette époque d'entre-deux qui se caractérise par divers essais de réaction contre quelques conséquences des principes de la Révolution, tandis que ces principes eux-mêmes, désormais consacrés par la législation napoléonienne, continuent de régner sur l'esprit public, de s'établir dans l'opinion, et de pénétrer de plus en plus dans les mœurs.

Voici en premier lieu, de 1815 à 1830, ce qu'on a appelé la Restauration : la Restauration qui cependant devait doublement mentir à son nom : d'abord parce que conduite par des hommes qui n'avaient « ni rien oublié, ni rien appris », elle fut, même au point de vue dynastique, aussi inintelligente que maladroite ; ensuite et principalement, parce qu'on y chercherait en vain la restauration des droits de Dieu, qui s'y subordonnaient en tout aux intérêts du trône. L'Eglise, il est vrai, y recevait un traitement de faveur, mais seulement en vertu de la fameuse formule, *le trône et l'autel*, le trône d'abord, l'autel ensuite, et l'autel comme soutien, étai et appui du trône ; autrement dit, le monde renversé, pour tout juste et sensé appréciateur des choses. Les journées de Juillet balayèrent tout cela, et à la Restauration succédait la Charte de 1830, qui en abolissant le précédent régime de protection, pour lui substituer le régime de l'Etat indifférent, rangeant tous les cultes sous un traitement

égal, entreprenait de faire une application pacifique et régulière des principes de 89.

Etait-ce un progrès sur le précédent état de choses ? Disons du moins que c'était pour l'Eglise un moindre mal, attendu que la liberté, même circonscrite dans les limites du droit commun, vaut encore mieux pour elle qu'une protection de servitude et de domesticité. Aussi bien, l'établissement de ce régime égalitaire allait-il coïncider de fait avec un merveilleux essor de la pensée catholique sur tous les champs de l'activité humaine. Quel renouveau que celui qu'annonçait l'apparition de Lacordaire à Notre-Dame, de Montalembert à la tribune de la Chambre des pairs, de Veuillot dans la presse, d'Ozanam dans les chaires de l'Université et dans les conférences de Saint-Vincent de Paul ! Alors donc on crut avoir trouvé pour la religion dans ses rapports avec la Révolution, le *modus vivendi* véritable et définitif. Bien plus, l'illusion produite par l'éclat de cette brillante période fut telle, que nombre de catholiques, et non des moindres, prirent pour un idéal d'ordre normal et régulier, ce qui n'était qu'une situation boiteuse, accidentellement favorisée par d'heureuses circonstances ; et pour longtemps encore le souvenir des triomphes remportés en ces temps-là leur devait faire oublier : « Qu'une nation chrétienne n'est pas dans l'ordre » lorsque la vérité y a pour unique garantie de sa liberté, la » liberté de toutes les erreurs ; que le seul état normal des » sociétés chrétiennes est celui où le christianisme les pénètre, » les domine, les soutient à titre de loi fondamentale ; que les » pouvoirs civils n'ont fait que la moitié de leur devoir quand » ils ont laissé l'Eglise exercer sans entraves une action indivi» duelle sur les âmes, et qu'il leur reste, dans la mesure de ce » qui est possible et sage, à être eux-mêmes chrétiens comme » pouvoirs. » Au surplus, les événements eux-mêmes allaient se charger de démontrer à leur manière le vice des institutions. Après dix-huit ans d'existence, la monarchie de 1830 était à son tour emportée par la Révolution de Février, et ce fut la seconde leçon de choses qui dut frapper le grand esprit du futur évêque de Poitiers, entré alors dans sa 33e année ; leçon de choses qui avec d'autres survenues depuis, lui faisait dire plus tard, dans une audience mémorable, à l'empereur Napoléon III : « Notre droit public établit bien que la religion catho» lique est celle de la majorité des Français, mais il ajoute que » les autres cultes ont *droit* à une *égale protection*. N'est-ce pas » proclamer équivalemment que la Constitution protège pareil» lement la vérité et l'erreur ? Eh bien ! Sire, savez-vous ce que » Jésus-Christ répond aux gouvernements qui se rendent cou» pables d'une telle contradiction ? Jésus-Christ, roi du ciel et » de la terre, leur répond : « Et moi aussi, gouvernements qui » vous succédez en vous renversant les uns les autres, moi » aussi je vous accorde une égale protection. J'ai accordé cette » protection à l'Empereur, votre oncle ; j'ai accordé la même

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» protection aux Bourbons, la même protection à Louis-Phi-
» lippe, et à vous aussi la même protection sera accordée. »
Et comme l'empereur arrêtait l'évêque, en lui demandant s'il croyait que l'époque où nous vivons comportait cet état de choses, et que le moment fût venu d'établir ce règne exclusivement religieux : « Sire, répliquait l'évêque, quand de grands politi-
» ques comme Votre Majesté objectent que le moment n'est pas
» venu, je n'ai qu'à m'incliner, parce que je ne suis pas un
» grand politique. Mais je suis un évêque, et comme évêque je
» leur réponds : Le moment n'est pas venu pour Jésus-Christ
» de régner : eh bien ! alors, le moment n'est pas venu pour
» les gouvernements de durer. »

En attendant, avec la Révolution de Février et les journées de Juin, tout l'ordre social avait failli sombrer ; il en était même venu à moins de deux doigts de sa perte, d'autant que l'étincelle partie de France avait passé les frontières. L'Europe entière fumait, et les mines partout préparées par le carbonarisme se trouvaient partout sur le point d'exploser. Dieu pourtant nous tendait la main ; l'insurrection était domptée, l'ordre matériel rétabli, et après une terrible secousse les conservateurs respiraient. Certes, c'était le cas, la peur aussi y aidant, de renier enfin la Révolution, pour essayer du moins de rasseoir la société française sur ses antiques bases, les bases du droit public chrétien. Il n'en fut rien. Ce n'est pas que la République de 1848 n'ait donné quelques gages à l'Église. L'expédition de Rome pour rétablir Pie IX sur son trône, témoignait du bon vouloir de l'Asssemblée ; la loi de 1850 assurait aux catholiques une liberté relative d'enseignement ; certaines nominations d'évêques, parmi lesquelles il faut compter en toute première ligne la nomination de celui qui fait l'objet de ces pages, étaient de bon augure pour l'avenir ; enfin, au regain de faveur que rencontrait la Religion, on eût pu croire à un commencement d'acheminement vers une restauration véritable et solide. Toutefois le droit public demeurait en tout ce que l'avait fait 89 ; on en restait aux droits de l'homme, on n'abjurait pas le *Nolumus hunc regnare super nos*, et voici venir le second Empire qui déjouera toutes les espérances, qui même les conduira à néant. Malgré les apparences des débuts, malgré la fameuse parole : *Il est temps que les bons se rassurent, et que les méchants tremblent*, c'était tout simplement la Révolution reprenant sa route ; la Révolution, dis-je, dont l'œuvre, bien loin d'être enrayée, n'en allait continuer que de plus belle. Cette période est marquée d'une part (du côté de l'Eglise), par les grands actes de l'immortel pontificat de Pie IX, par les combats héroïques livrés à la libre pensée, au libéralisme, à l'idée maçonnique acharnée alors à la destruction du Pouvoir temporel, dernier reste de l'ancien édifice politique chrétien ; et de l'autre (du côté des Pouvoirs publics), par le double jeu, l'hypocrisie, le mensonge, la ruse, la politique d'Hérode et de Pilate.

Au surplus, comme la Restauration, comme la Monarchie de Juillet, l'Empire ne tardait pas à s'écrouler ; il s'effondrait dans le désastre de Sedan, laissant la France mutilée, pantelante, et peu après, en proie à toutes les horreurs de la Commune et de la guerre civile. Nouvel avertissement, nouvelle occasion que Dieu dans sa miséricorde nous donnait de nous ressaisir. Pour la troisième fois depuis le commencement du siècle, il nous mettait le salut entre les mains, et pour la troisième fois nous laissions échapper le salut. Ce n'est pas ici le lieu de rappeler comment nous fûmes relancés en haute mer au moment où nous semblions toucher au port. Constatons seulement le complet triomphe de la Révolution par l'avènement ou plutôt la consolidation de la troisième République, qui eut tôt fait de se débarrasser du masque du régime d'ordre moral sous lequel elle s'était présentée dans sa période provisoire, pour devenir définitivement la république athée, jacobine, franc-maçonne que nous avons connue depuis. Au moment où le cardinal Pie était inopinément frappé par la mort dans le palais épiscopal d'Angoulême, 18 Mai 1880, Dieu était déjà supprimé, proscrit, chassé de l'école et du prétoire, aussi bien que des conseils du gouvernement ; son nom n'était plus prononcé par une bouche officielle, et l'on n'était qu'à un mois de distance de l'exécution des fameux décrets de Ferry, prélude d'une suite ininterrompue de mesures de plus en plus tyranniques, et de plus en plus persécutrices.

***

Tel est en raccourci le cadre dans lequel se déroula la carrière du grand Evêque de Poitiers, et c'est assez dire que les temps que nous vivons, ne sont que la continuation, la suite, le développement de son époque à lui. Trente-cinq ans se sont écoulés depuis sa mort, et qu'y a-t-il de changé sur la scène du monde ? Une seule chose : c'est que par un mouvement toujours plus accéléré, avec des auxiliaires de plus en plus inattendus, par une tactique découvrant chaque jour davantage l'intervention, l'insufflation, l'inspiration directe de Satan, prince des ténèbres, la Révolution poursuit son but, qui est ni plus ni moins l'anéantissement absolu et radical de la religion de Jésus-Christ sur la terre. *Exinanite, exinanite usque ad fundamentum in ea.*

En effet, tandis que précédemment, ce qui était principalement mis en relief dans l'attaque comme dans la défense, c'était le christianisme par son côté plutôt politique et social, maintenant que de ce côté du moins la Révolution se croit en sécurité, c'est le christianisme tout court, le christianisme dans sa substance, sa moelle, et le fond même de sa doctrine. Maintenant, dis-je, il ne saurait plus être question de constitution chrétienne de la société comme telle ; encore moins de suprématie de l'Eglise sur l'Etat plutôt que de l'Etat sur l'Eglise ; on ne serait

Archives diocésaines de Quimper et Léon

plus même reçu à parler d'Eglise libre dans l'Etat libre. Tout cela est dépassé, totalement réglé, et depuis longtemps. Mais c'est un arrêt de mort sans phrases qui est signifié à l'Eglise, et nous entrons en plein dans ce qu'ils appellent la lutte pour la civilisation, traduction du mot barbare forgé dans les académies d'Outre-Rhin, lutte qui serait le dernier et suprême effort de l'humanité affranchie, pour finir d'étrangler l'idée chrétienne condamnée à disparaître sans retour. Car l'idée chrétienne, disent-ils, est irréductible à la pensée moderne, ce qui fait que l'une ne pouvant aucunement coexister à côté de l'autre, l'une doit aussi, et nécessairement, céder toute la place à l'autre. Du reste, le progrès réalisé après tant de siècles de servitude, d'esclavage et d'inénarrables douleurs, ne supporte plus d'autre Dieu que le Dieu immanent au monde, opposé au Dieu transcendant de l'Evangile, ni d'autre morale que la morale qui a son principe et sa base dans la volonté de l'homme se déterminant par elle-même, se gouvernant elle-même, et devenue à elle-même sa seule, son unique loi. Tel est le point où nous en sommes présentement.

Mais voici quelque chose de plus nouveau, et par là même, de plus caractéristique encore. Car tandis que, précédemment, la conjuration ne venait que du dehors, j'entends de ceux qui combattent sous la bannière de la libre pensée, avec le dessein affiché et nullement déguisé de détruire jusqu'en son fond l'œuvre de Jésus-Christ, maintenant, c'est du dedans que vient le plus grand péril, c'est au dedans que se trouve la conjuration la plus redoutable. Qui l'aurait pu croire? Conjuration d'hommes d'Eglise, de prêtres, de clercs ou de soi-disant cléricaux, qui se sont donné le mot pour reprendre en sous-œuvre l'entreprise des antéchrists de l'extérieur, mais avec des engins d'une autre portée, avec des moyens d'une autre profondeur de perfidie, et par là même d'une bien autre efficacité. Ce ne sont plus ces hérétiques dont saint Jean disait : *Ex nobis prodierunt sed non erant ex nobis, nam, si fuissent ex nobis, permansissent utique nobiscum*. Non, n'étant plus des nôtres, ils ont pourtant juré d'être encore et toujours des nôtres, c'est-à-dire de ne pas sortir du milieu de nous, de rester dans nos rangs, d'y tenir envers et contre tout, jusqu'à la dernière extrémité, fût-ce au prix de tous les mensonges, de toutes les dissimulations, de toutes les hypocrisies et de tous les parjures : pourvu seulement qu'en restant dans la place, ils puissent porter à la cause de la foi des coups d'autant plus sensibles et d'autant plus meurtriers. Et la conjuration va de l'avant, elle vit, elle agit, elle opère, se montrant ou se terrant au mieux des circonstances, mais ne désarmant pas depuis vingt ans. Jamais l'Eglise n'avait pu s'approprier avec autant de vérité la plainte du Psalmiste : « Si c'était » un ennemi qui m'avait maudit, je le supporterais. Si c'était » un adversaire qui s'était élevé contre moi, je me serais caché » devant lui. Mais toi, oh! toi, mon ami, tu m'étais un autre

» moi-même ; toi, tu partageais avec moi les doux mets de ma » table ; toi, tu étais mon confident, et nous allions ensemble » d'un commun accord à la maison de Dieu? Même l'homme » qui avait ma confiance et qui mangeait mon pain, a levé le » talon contre moi ! » Seconde et notable différence de nos temps actuels d'avec ceux d'il y a quarante ans.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

Librairie J. BEAUFILS, Vire (Calvados).

L'intronisation du Sacré Cœur dans les familles. — Une brochure illustrée 42 pages in-8°, 50 centimes.

Voici une brochure nouvelle qui se recommande par sa clarté, sa simplicité, sa lecture très facile et attrayante.

L'auteur a pour but de préparer la consécration officielle de la France, par la consécration des familles au Sacré Cœur, et sa brochure est un manuel très pratique de la dévotion du Sacré Cœur dans le foyer chrétien.

Vient de paraître :

Lingerie d'église. — I. Linges sacrés proprement dits : corporal, pale, purificatoire ; II. Autres linges liturgiques : manuterge, nappes d'autel, nappe de communion, nappe de crédence, essuie-mains ; III. Vêtements sacrés, en lingerie : amict, aube, cordon d'aube, surplis, rochet, cotta ; IV. Lingerie pour autels portatifs.

Cette brochure de 44 pages, avec illustrations, donne toutes les indications utiles pour la confection de la lingerie d'église. Chaque objet y est étudié aux points de vue de l'usage, du symbolisme, de la matière, de la forme et des dimensions.

Un exemplaire, franco, 0 fr. 30, 5, rue Bayard, Paris.

BREST — ÉLY-LABASTIRE — BREST
Adr. télégraph. : Ely-Labastire, Brest. — Téléphone 427.
FABRIQUE DE MEUBLES EN TOUS STYLES
LITERIES — TENTURES — GLACES — PENDULES
Orfèvrerie — Bronzes — Chasublerie — Bannières
Tentures Mortuaires — Tapis d'Autel, etc...
Réparations — Dorure — Argenture
STATUES — CHEMINS DE CROIX

UN PRETRE l'Abbé HAMON, possède le moyen radical de guérir : Diabète, Albumine, Reins, Cœur, Foie, Rhumatismes, Obésité, Maladies de la Peau et Bronches, du Sang, Ulcères variqueux, Estomac, Tuberculose, Anémie, Constipation, etc., etc. Aucun Régime. Rien que des *Plantes*. Notice gratis. — Ecrire : Abbé HAMON, *Saint-Omer* (P.-de-C.).
Remise spéciale à MM. les membres du Clergé.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | Maison de Confiance.
Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.
3 rue Kéréon, QUIMPER. ——— QUIMPER, 3, rue Kéréon.
Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION
Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS
Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1re marque. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — **QUIMPER** — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame**, *format moyen, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

CAFÉS VERTS & TORRÉFIÉS par colis postaux franco toutes gares
Qualité garantie. Demander prix-courant LEBOSSE, *rue Eyrées, HAVRE.*

TUBERCULEUX ANEMIQUES — CONVALESCENTS
Voulez-Vous GROSSIR de 5 KILOS par mois et GUÉRIR radicalement ? Écr. : Abbé SEBIRE, Enghien (S-O).

Contre les
RHUMES, TOUX, BRONCHITES
GRIPPE, CATARRHES, ASTHME
Maux de Gorge
Gouttes Livoniennes
de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)
Flacon : 2'50 *toutes Pharmacies* et 15, Rue des Immeubles-Industriels.

Seul Fabriqué à CHATELGUYON
LAXATIF MIRATON
Toutes PHARMACIES-LA BOITE 2 Frs
Échantillon gratuit 9 rue Auber (PARIS)

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

30e Année. Vendredi 12 Novembre 1915. N° 46.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Corentin, Quimper

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Nomination.

II. Partie non officielle. — Aux Mères de nos Morts.

III. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; La Messe de *Requiem* pour les défunts privés de leurs fondations ; L'*Ordo* pour 1916 ; Institut Catholique ; Mort au champ d'honneur : le R. P. Croisier ; La Fête des Vétérans et du « Souvenir Français », à la Cathédrale ; Quimper : Œuvre des Campagnes, Exposition des ornements des églises dévastées ; Nos Prêtres Soldats (suite) ; Liste des Séminaristes du Diocèse de Quimper et de Léon qui ont été mobilisés (suite).

IV. — Chronique générale : Rome ; Centenaire du Cardinal Pie : Éloge par S. E. le Cardinal Billot (suite).

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 14 Novembre. — 25e Dimanche après la Pentecôte (6e Dimanche après l'Epiphanie). Semi-double. Vert.
A la messe, mémoire de S. Josaphat, Martyr.
A vêpres, mémoires du suivant et de S. Josaphat.

Lundi, 15. — Ste Gertrude, Vierge. Double. Blanc.

Mardi, 16. — De la Férie.

Mercredi, 17. — S. Grégoire le Thaumaturge, Evêque et Confesseur. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 18. — Dédicace des Basiliques des SS. Pierre et Paul, Apôtres. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 19. — Ste Elisabeth, Veuve. Double. Blanc.

Samedi, 20. — S. Félix de Valois, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 21. — Dernier Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Guiclan . . . . . du 12 au 17 Novembre.
Rosnoën. . . . . du 18 au 20 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Nomination. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, a été nommé :

Recteur de Plomeur, M. Briand, recteur de Kerlaz.

PARTIE NON OFFICIELLE

Aux Mères de nos Morts.

O pieuses et saintes Mères de nos Soldats morts, je vous salue, et je voudrais pouvoir appeler sur vos têtes, qui blanchissent avant l'âge, toutes les bénédictions de Dieu et toute la reconnaissance de notre Patrie, car vous êtes, avec nos Soldats, les rédemptrices de la France ! C'est pour elle, pour son honneur, pour sa défense, que vous les avez donnés, courageusement, allègrement, à l'Armée, et c'est pour elle qu'ils sont morts ; mais, s'il y a deux sacrificateurs et deux victimes, le fils et la mère, comme sur la Croix, il n'y a qu'un seul et même sacrifice fait pour la Patrie, encore comme au Calvaire. Et c'est là que je veux vous amener, vous le devinez bien. Regardez la Mère du divin Crucifié qui meurt pour tous les habitants de cette terre dont il a fait sa Patrie ; elle est debout, calme, amoureuse et silencieuse au pied de sa Croix ; elle le regarde, elle l'encourage, elle prie, elle offre avec lui. Vous avez fait la même chose, depuis que votre cher Soldat a commencé son chemin de croix, le long de notre frontière ensanglantée : du fond de votre foyer, de cette petite chambre, où, peut-être, vous l'avez mis au monde et où vous aimez à vous retirer, pour vous souvenir de sa jeunesse et prier pour lui, vous l'avez suivi de tranchée en tranchée, de bataille en bataille, partageant ses colères, ses souffrances, ses espoirs, et près de ce qui fut son berceau, vous le voyez, au loin, dans la terre froide et nue. Son pauvre corps n'a pour baisers que la morsure des vers et pour vêtements que les racines des arbres. Oh ! ne regardez pas cela. A l'enterrement de ma Mère, je pleurais sur le bord de sa fosse ; un vénérable Sulpicien, Directeur au Séminaire de Metz, qui avait eu la bonté de m'accompagner, me dit : « Mon ami, ne pleurez pas ; son âme n'est plus là ! »

Mères de France, je vous redis la même chose : « Ne pleurez pas, ou, plutôt, pleurez plus doucement ; ne laissez pas l'aigreur pénétrer votre cœur ; ce qui vous a aimé, dans votre enfant, n'est plus là : quand même vous ne sauriez pas où ils ont mis son corps, son âme n'est plus là, son âme est là-haut ! Mères de nos Soldats morts, ne regardez plus sur la terre, relevez votre front, tarissez peu à peu vos larmes, et voyez là-haut, là-haut, bien loin, derrière le firmament ; votre enfant vous sourit, il vous répète qu'il est heureux, que son bonheur était le but de votre vie, que vous-mêmes devez être satisfaites, que vous avez magnifiquement accompli votre vocation, et qu'il faut désormais semer quelques sourires sur vos pleurs pour ne pas attrister la céleste joie de vos enfants morts, qui ont reçu la plus sûre et la plus belle croix d'honneur, celle du Ciel. »

(Extrait du *Pèlerin.*)

Chanoine H. COLLIN, de Metz.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 14 Novembre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 et 12 heures ; à 10 heures, service et messe de *Requiem* pour les Défunts dont les fondations ont été injustement spoliées.

A 7 heures, à la Chapelle, réunion de la Congrégation des Demoiselles.

Vêpres à 2 h. 1/2, prières pour la paix, bénédiction.

A 8 heures, réunion bretonne : sermon, prières, bénédiction.

Jeudi, 18 : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction.

Samedi, 20 : confession des filles du grand catéchisme.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *XXV^e^ dimanche après la Pentecôte :* messes à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2 ; grand'messe à 10 heures ; elle sera dite *en noir*, en expiation des fondations que l'Etat français a confisquées, et dont les défunts ont été spoliés. — Après les Vêpres, à 3 heures, prières pour la France, et bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 7 h. 1/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 h. 1/2, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Tous les soirs : à 8 heures, prières pour la France ; bénédiction du Saint-Sacrement.

La Messe de *Requiem* pour les défunts privés de leurs fondations. — Ainsi que l'a déjà annoncé la *Semaine religieuse*, c'est dimanche prochain, 14 Novembre, que doit être chantée, dans toutes les églises paroissiales, la Messe prescrite par le Pape Pie X pour les défunts dont les fondations ne peuvent plus être acquittées.

L'*Ordo* pour 1916. — Nous recevrons, avec reconnaissance, les renseignements, modifications ou corrections que l'on voudra bien communiquer au Secrétariat de l'Evêché.

Institut Catholique. — La réunion des Evêques protecteurs de l'Institut Catholique d'Angers est fixée au mardi 16 Novembre. Monseigneur l'Evêque compte y assister.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mort au champ d'honneur : Le R. P. CROISIER, *O. M. I.* — Nous avons la douleur d'apprendre la mort du R. P. Croisier, aumônier de la 137e brigade. Originaire de Lampaul-Plouarzel, le R. P. Croisier appartenait à la Congrégation des Oblats de Marie. Il était missionnaire au Canada, lorsqu'il accourut à l'appel de la Patrie et se proposa comme aumônier militaire. En attendant que sa demande fût agréée, il vint en aide à ses confrères du ministère: il était toujours disposé à rendre service, écrit M. le Recteur de Lampaul, et les paroissiens de Saint-Marc, en particulier, n'oublieront pas sa parole ardente et son zèle infatigable.

« Court, replet, mais bien planté, il offrait l'aspect d'un Breton vigoureux aussi solide que les chênes de nos cantons ; il fallait le voir à cheval galoper ou trotter derrière le colonel de Tonquédec : tout naturellement on songeait alors à nos gars de Corlay rivés sur leurs bidets ; il avait tout du soldat, l'élan, le courage qui frisait la témérité, la jovialité et l'endurance.

» Il adorait ses bretons, dont il parlait la langue ; il aurait voulu les guérir complètement de la boisson et, dans tous ses sermons, il insistait, trop au dire de quelques-uns qui le soupçonnaient de mèche avec le colonel, sur les conséquences de l'ivresse.

» Nul n'était plus populaire que lui dans le régiment.

» Le mercredi 27, suivant sa coutume, il parcourait, la pipe aux lèvres comme tout missionnaire qui se respecte, les tranchées de première ligne ; il s'était arrêté au poste de secours du médecin auxiliaire quand les crapouillots se mirent à tomber ; insouciant du danger comme toujours, il refusa de se mettre à l'abri dans une guitoune ; un crapouillot éclata presque à ses pieds et une des balles le frappa à la tempe ; on l'entendit murmurer : « Je suis blessé, mais cette fois ils ne m'auront pas encore ». Il se trompait, car, l'instant d'après, il s'écroulait roide mort. Quoi qu'il en soit, Dieu a dû déjà le récompenser de sa vie de sacrifice et d'abnégation ; il n'estimait, en effet, la vie qu'autant qu'elle est utile à la gloire de Dieu et à celle de la Patrie. Son corps, ramené à l'arrière, a été inhumé dans le cimetière de Westvleteren où il attend la résurrection au milieu des simples soldats qu'il chérissait ; le 73e et le 74e, retenus par leur devoir aux tranchées, n'ont pu lui rendre les honneurs qu'il méritait, mais le 76e et le 80e ont suppléé à leur absence.

» Une demi-compagnie précédait le cercueil, et les clairons sonnaient aux champs ; le général Joppé, les colonels des 76e et 80e, de nombreux officiers formaient le deuil avec une foule de soldats. M. l'abbé Serrant, vicaire général de Rennes et aumônier divisionnaire, célébrait la sainte messe ; à l'Evangile, il a éloquemment mis en lumière le courage et le dévouement du Père Croisier. Le général Joppé a pris la parole avant la descente du cercueil dans la tombe ; malgré la pluie battante, il nous a tenus sous le charme de sa parole chaude et incisive. Donnant du relief au rôle du prêtre dans une armée, il a comparé le Père Croisier à Mgr Lanusse, l'ancien aumônier de Saint-Cyr, et a pris rendez-vous avec

eux près de Dieu qui, avec le sang, versé généreusement pour les nobles causes, efface les péchés des hommes..... »

Nous empruntons à la *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc, ce vivant portrait et ce touchant récit qui ont pour auteur M. l'abbé Jouan, aumônier du 74e territorial.

Voici, d'autre part, la lettre adressée par le colonel du 73e au Supérieur général des Oblats de Marie Immaculée :

« Monsieur le Supérieur,

» J'ai le regret de vous informer de la mort au champ d'honneur d'un de vos prêtres, M. l'abbé Croisier Ernest, aumônier volontaire à mon régiment.

» Il a été tué d'une bombe à la tête, dans les tranchées de première ligne, alors que sous un bombardement intense il encourageait de sa présence et de ses paroles les vieux territoriaux bretons qui les défendaient. Son corps a été inhumé le 28 Octobre au cimetière paroissial de Vestvleteren (Belgique).

» Sa bonne humeur, le don qu'il avait de trouver le mot convenant aux circonstances, la simplicité avec laquelle il se rendait aux postes périlleux, lui avaient gagné la sympathie et l'estime de tous. En vous avisant de sa mort je tiens à vous faire part de sa belle attitude, à vous dire le regret que me cause sa disparition brutale et le souvenir ému que tous garderont de sa mémoire.

» Notre carnet de campagne a déjà enregistré son action et sa fin glorieuse ; et bien que des mobiles plus hauts aient certainement inspiré sa conduite, j'espère qu'une citation à l'armée consacrera bientôt d'une manière officielle son heureux passage à mon régiment et sa simple et héroïque tenue au feu.

» Veuillez agréez, Monsieur le Supérieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

» Guengo de Tonquédec, *colonel 73e*. »

— Un service pour le repos de l'âme du R. P. Ernest Croisier, mort au champ d'honneur, sera chanté à Lampaul-Plouarzel, le *mardi 16 Novembre, à 10 heures.*

Quimper. — **La fête des Vétérans et du Souvenir français à la Cathédrale** — « Ceux qui pieusement sont morts pour la Patrie, ont droit qu'à leur tombeau la foule vienne et prie ». Ils ont droit également aux prières publiques de l'Église. Et c'est pourquoi, après avoir organisé, pour la Fête des Morts, un pèlerinage aux tombes de nos soldats, les Vétérans et les membres du « Souvenir Français » ont fait célébrer, dimanche dernier, un service funèbre à la cathédrale. La messe a été dite par M. le Curé, qui est lui-même un vétéran de « l'Année Terrible », comme on appelait, jusqu'ici, la guerre de 1870. La nef était remplie de Vétérans anciens et nouveaux, et c'est à une foule attentive et recueillie que, dans une émouvante paraphrase du *Dies iræ*, Monseigneur rappela les angoisses de la mort et ses espérances pour le soldat chrétien.

Archivés diocésaines de Quimper et Léon

Dies iræ, dies illa.
Ce jour sera un jour de colère.

MES FRÈRES,

Vous connaissez tous cette prose émouvante de l'Office des Morts, qui débute par une scène de terreur et d'angoisse, et s'achève si doucement dans la prière.

A quel moment de l'histoire du monde, les leçons du *Dies iræ* pourraient-elles être plus opportunes que dans le temps présent et pendant la guerre actuelle ?

En faisant avec vous de courtes réflexions sur cette prière liturgique, je crois entrer dans les sentiments du « Souvenir Français ». La prière a deux parties. Je rattacherai à la première quelques pensées sur la France et l'Allemagne. J'appliquerai la deuxième aux soldats et marins morts pour la Patrie sous les drapeaux des Alliés.

C'est sur le tableau du Jugement dernier que s'ouvre le poème sacré. La Fête des Morts vous a donné l'occasion d'entendre une fois de plus ces strophes sévères. « O jour de colère, qui verra tout l'univers réduit en cendres! Quelle sera la frayeur des hommes, lorsque le Souverain Juge viendra scruter leurs actions ! L'appel de la trompette, retentissant à travers le monde, dans le silence des tombeaux, avec des vibrations jusqu'alors inconnues, rassemblera toutes les créatures devant le trône du Seigneur. La mort et la nature seront dans l'effroi de les voir ressusciter pour répondre à leur Juge. On ouvrira le livre où est écrit tout ce qui va faire la matière du Jugement. Et quand le Juge sera assis sur son trône, tout ce qui était caché paraîtra au grand jour, aucun crime ne demeurera impuni. *Nil inultum remanebit.* »

Arrêtez votre pensée sur cette assemblée du genre humain, où les nations, au terme de leurs destinées historiques, se rencontreront une dernière fois, devant l'Arbitre de leurs actes.

Aucun crime ne restera impuni. *Nil inultum remanebit.* Aucun crime des nations, aucun crime de leurs chefs. Rien ne servira de s'être proclamé au-dessus de tout. Il faudra rendre raison des attentats commis contre Dieu et contre l'humanité : des violations de la foi jurée ; des mensonges et des trahisons ; des violences systématiques et haineuses contre la Religion, ses temples et ses ministres ; du pillage et de l'incendie savamment organisés ; du meurtre des non-combattants, même des femmes et des vieillards, même, hélas ! des enfants, même des infirmières, servantes généreuses des soldats blessés, fusillées, de sang-froid, après un procès monstrueux. Les victimes surgiront, jusque du fond des mers, pour apporter au Tribunal divin leur accablant témoignage. Et ce ne sera plus l'heure du repentir. *Nil inultum remanebit.*

Heureux alors les peuples qui auront réparé, à temps, leurs erreurs. Heureuse, je l'espère, la France, rachetée et victorieuse dans le sang de ses fils. La sentence divine reconnaîtra le mérite de sa courageuse souffrance, et proclamera la justice de sa cause en même temps que la noblesse de son expiation.

Je pense, mes Frères que ce mot ne vous effraie pas. J'entends parfois crier au scandale, parce que nous prêchons ce dogme chrétien. Nous ne sommes pourtant pas un peuple qui s'adore lui-même et se prétend impeccable. Il y a eu dans tous les siècles des fautes engageant la responsabilité nationale. La vie d'une nation n'est jamais un fleuve au cours imperturbablement tranquille et triomphant. Toutes les passions humaines s'y rencontrent et s'y heurtent. Il y a des vertus. Il y a des crimes. Ce mélange n'est pas l'idéal. Mais c'est la vérité historique. La part du bien est grande dans notre histoire. La part du mal l'est-elle beaucoup moins ? Pourquoi ne pas le reconnaître, et dire à Dieu aujourd'hui, pour n'avoir pas à le dire au Jugement dernier : « Tu es le Juge. Je m'incline. Je regrette, et j'expie. Je ne me reproche pas la guerre présente. Je la fais la tête haute, jusqu'au bout. Je combats. Je meurs, si c'est nécessaire. Mais le passé ne me fera jamais désespérer de l'avenir. Je sais les grandeurs de mon pays. Je sais aussi ses faiblesses. Je crois au pardon autant qu'au repentir. Je connais trop bien ma France pour n'avoir pas une foi entière dans sa victoire et son relèvement, par la grâce de Dieu et par la sagesse et la bravoure nationales. »

Ainsi, je l'espère, jugera le juste Juge, quand il rendra public, au dernier jour, le livre de nos destinées, comparé à celui des destinées de l'Allemagne. *Liber scriptus proferetur.*

C'est la première partie du *Dies iræ*, mes Frères.

La deuxième est d'un ton plus ému et plus susceptible de s'adapter à la situation de ceux pour qui nous prions. Le poète, s'interrompant dans la mise en scène effrayante qu'il décrit, et parlant au nom de nos morts, qu'il personnifie en lui-même, se demande humblement « ce qu'il répondra, lui pécheur, à cette heure formidable où les justes eux-mêmes n'attendent leur arrêt qu'en tremblant. Il se trouble, il gémit, il conjure le Sauveur de ne pas l'abandonner dans ce jour des angoisses suprêmes. Il cherche à l'intéresser à son salut en lui rappelant la Crèche et la Croix. Quoi ! tout ce travail d'un Dieu serait perdu pour lui ! Alors son espérance se ranime : il s'est souvenu du pardon accordé à la pécheresse de la cité, au larron pénitent ; à son tour il peut espérer. Si la justice l'effraie, la bonté le rassure ; et son cœur, suspendu entre l'espérance et la terreur, éclate dans un dernier cri de confiance. » (1).

Mes Frères, vous trouverez peut-être que cette prière est trop suppliante et pas assez fière pour des héros comme les nôtres. Ne vous y trompez pas. Une prière sans humilité ne serait plus une vraie prière. Que peuvent être, en face de Dieu,

(1) Mgr FREPPEL : *Les Apologistes du deuxième siècle*, p. 328.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nos héros les plus achevés ? Quand les consciences sont ouvertes, jusque dans leurs derniers replis, même après les plus hauts sacrifices, que reste-t-il en chaque âme, qui puisse autoriser la fierté de son attitude ? — Les Patriarches et les Prophètes de l'Ancien Testament sont morts et ont été jugés. Ils ne s'étaient pas fait illusion sur leurs fautes. C'est du texte même de leurs prières que l'Eglise a composé son Office des morts. Le repentir y parle aussi haut que la foi. — Les Machabées sont morts, héroïquement, et ont été jugés. C'est leur chef lui-même qui, le premier, est signalé, dans la Bible, comme ayant fait célébrer des prières officielles pour ses soldats morts, dont il connaissait les fautes, mais dont il supposait le religieux repentir. — Les saints les plus authentiques de l'Eglise ont été jugés. Ils attendaient cette heure avec crainte et tremblement. Ils avaient eu soin, en mourant, de réclamer des prières pour leur âme. — Plaidons pour nos morts auprès du Juge. Prions pour eux. Ne les plaignons pas pourtant de leur appel devant le tribunal du Christ. C'est leur honneur d'avoir à rendre des comptes devant Dieu lui-même, et nul tribunal ne leur offrira plus de garanties de justice que celui-ci. Mais ils auront à craindre sa rigueur. Sur la terre, après la paix, l'œuvre des chefs de guerre survivants sera jugée à son tour. On fera la critique officielle de leurs opérations, heureuses ou malheureuses. Ils seront jugés par leurs pairs, loyalement, humainement. Je pense qu'ils iront vers eux le cœur tranquille. Devant le plus juste, mais aussi le plus rigoureux, des tribunaux, le Tribunal divin, je comprends les craintes de nos morts, même au sortir des combats gigantesques où ils ont eu leur part petite ou grande, car ils ont à comparaître devant le Roi dont la majesté fait trembler : *Rex tremendæ majestatis.*

Sachez bien pourtant que la prière qui peut vous paraître timide contient en vérité, comme toute prière chrétienne, de magnifiques élans de bravoures. Nos chants funèbres eux-mêmes peuvent facilement devenir des chants de guerre. Quand nos combattants, rencontrant l'aumônier désiré, réconfortés par la sainte Eucharistie, ou inclinés sous une absolution générale, couraient à la tranchée ennemie, ils auraient pu avoir sur les lèvres les formules mêmes du *Dies iræ*, et elles n'auraient pas refroidi leur ardeur. « Mon Dieu, dans ma course à la victoire et à la mort, quel patron invoquerai-je, si ce n'est toi ? *Quem patronum rogaturus* ? Ta bonté fait ma force. Ta Croix fera ma vaillance. C'est pour moi que tu es mort. Apprends-moi comment on meurt pour sauver ses frères. Il y a des péchés autour de moi, et sans doute des péchés en moi. Je rachète pour mon pays et pour mes compagnons d'armes. Plusieurs m'entourent qui n'étaient pas jadis tes amis. Le bon larron n'est devenu ton ami que sur la Croix. Pardonne à ceux qui combattent et qui meurent, sauvant la France à travers les flammes qu'ils ne redoutent pas. Sauve-les toi-même des flammes de l'autre vie.

Place-nous parmi les vainqueurs, o mon Dieu, à ta droite. *Voca me cum benedictis.* Et prends soin de nos derniers instants : *Gere curam mei finis.* Donne-moi la fin qui convient à un soldat chrétien. Que je tienne jusqu'à mon dernier soupir. Mieux encore, que j'avance jusqu'à la dernière minute. Si je suis blessé, fais qu'aucun cri ne m'échappe. Ce serait de la faiblesse. *Gere curam mei finis.* Que je tombe en faisant reculer l'ennemi, en portant secours à mes camarades, en obéissant à mes chefs, en aimant du même amour mon Dieu, ma Patrie, ma Famille. » Voilà une noble fin.

C'est après avoir participé à ces tragiques exploits qu'un de nos prêtres, blessé lui-même et sur le point de mourir, hanté, jusque dans son sommeil anesthésique, par la pensée du sacrifice, s'écriait : « Cœur de Jésus, sauvez la France ! ses soldats le méritent : ils se battent si bien, ils sont si généreux ! » (1).

Généreux ! Il avait raison, mon prêtre. Ce n'est pas par contrainte que ces soldats chrétiens, avec un luxe de courage éternellement digne d'admiration, luttaient, souffraient, mouraient, ce n'est même pas simplement par devoir, c'est par amour. Le vieux souverain ennemi disait en 1870 : « Oh ! les braves gens » ! Croyez-vous qu'il rendait seulement hommage à la discipline française ? Il sentait vivre les âmes dans la charge héroïque, et il les saluait. Mais il ne pouvait pas connaître les cœurs jusqu'au fond, ni soupçonner toute l'ardeur, de leur passion pour la France. Quant à Notre-Seigneur, il connaît et voit tout le fond des cœurs. Il peut dire à chacun de nos défenseurs : Tu sauves doublement ton pays. Comme soldat, tu lui sers de rempart, en attendant que tu portes au loin ses conquêtes. Comme chrétien, tu mérites et tu expies. Ton mérite surnaturel, tu ne peux pas le communiquer à d'autres : son reflet pourtant rejaillit en gloire sur ton pays, sur ta famille. Quant à tes souffrances expiatoires, tu peux en communiquer le fruit, et payer la dette des autres aussi bien que la tienne. Ton sang, uni par ta foi chrétienne à celui de ton Dieu. est un sacrifice qui contribuera à la restauration de la France. Aucune preuve de patriotisme ne peut être supérieure à celle-là. Ton Dieu est venu sur la terre à cause de toi, et il t'a racheté par sa croix. Tu l'as suivi dans sa mission. Tu as aimé la France jusqu'à mourir pour elle. *Redemisti, Crucem passus.*

Pères et mères de famille, vous êtes associés à cet holocauste, comme le fut la Sainte-Vierge au sacrifice de son Fils. L'honneur est grand, la peine plus encore. Nous prierons pour que Dieu, qui meurt chaque jour sur cet autel, répande sur votre deuil autant de consolation chrétienne que de fierté française.

Chrétiens innombrables qui m'écoutez, soldats, vétérans, membres du Souvenir Français, la France est pour nous une mère. Honorez vos camarades, parce qu'ils sont morts pour

(1) M. l'abbé Léost.

Archives diocésa. es de Quimper et Léon

que la France vive. Et vous, pour achever leur œuvre, travaillez vous-mêmes à rendre à votre pays une vie nouvelle de sagesse, de justice, de fidélité à la religion nationale.

Enfin, si les victimes que nous pleurons avaient encore quelque compte à rendre à Dieu pour leurs fautes, demandons tous ensemble au Juge miséricordieux de leur accorder le pardon et de leur donner dans sa gloire le repos éternel. *Pie Jesu, Domine, dona eis requiem.*

QUIMPER. — **Œuvre des Campagnes.** — La messe pour les défunts de cette Œuvre sera dite par M. le chanoine Rossi, à 7 h. 1/2, autel Saint-Joseph, à la Cathédrale, le jeûdi 18 Novembre.

— **Exposition des ornements des églises dévastées.** — Elle ne se fera que le 8 Décembre, pour permettre aux personnes de bonne volonté d'achever leurs ouvrages pour cette œuvre si intéressante. Mgr Duparc, l'après-midi, bénira les ornements. Cette cérémonie sera suivie de la bénédiction du T. Saint-Sacrement, à l'église Saint-Joseph, à 4 heures.

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

L'abbé Le Gall est nommé chevalier de la Légion d'honneur. — Cette nomination est motivée par l'ordre du jour qui suit :

« L'abbé Le Gall François, aumônier volontaire au 118e régiment d'infanterie : Quoique réformé et de santé délicate, est parti comme aumônier volontaire avec le régiment à la mobilisation. A été, dès le début, pour tous le modèle incarné du dévouement et de l'abnégation. Est monté à l'assaut le 25 Septembre 1915, au matin, en tête du régiment. Depuis ce jour, a passé ses nuits et ses jours à ramener les blessés et à secourir les mourants. Toujours en première ligne, sans aucun souci du danger, a donné le plus bel exemple de magnifique intrépidité et de charité envers ses semblables. Aumônier de la plus haute valeur morale, qui a par son influence personnelle, due à ses vertus, rendu les plus grands services. A été blessé le 12 Octobre 1915, en allant dans les tranchées de première ligne identifier les morts et procéder à leur inhumation, sa division étant au repos. »

(La présente nomination comporte l'attribution de la croix de guerre avec palme.)

Signé : JOFFRE.

LISTE DES SÉMINARISTES DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

qui ont été mobilisés *(suite).*

MM. *Classe 1913.*

Abguillerm René, Plouguerneau ;
Bosson Emile, Carhaix (réformé temporaire) ;
Gorjeu Joseph, Douarnenez ;
Jézégabel Alphonse, Ile-Tudy ;
Kerjean Jean-Emile, Saint-Marc ;
Le Duc Jean-François, Henvic ;
Le Goff Jean-François, Plouider ;
Le Goff Yves, Plouguerneau ;
Paugam Jean-Paul, Lothey ;
Poupon Jean, Plogonnec ;
Sévère René, Plougoulm ;
Seznec Jean-Louis, Kerfeunteun ;
Talabardon Jean-René, Saint-Thégonnec (tué près d'Ypres, Décembre 1914) ;
Thépaut René, Saint-Méen (tué dans l'Argonne, 10 Septembre 1915).

MM. *Classe 1914.*

Bervas Jean-Marie, Saint-Michel, Brest ;
Bescond Jean, Saint-Louis ;
Cloarec Jean-Marie, Saint-Sauveur (blessé le 25 Septembre 1915, en Champagne) ;
Cloastre Auguste, Saint-Pierre-Quilbignon (blessé le 25 Septembre 1915, en Champagne) ;
Colin Jean, Le Folgoët ;
Cotten Jean-François, Elliant ;
Cozic Jean, Saint-Goazec (tué, Juin 1915 ; blessé le 17, mort le 20) ;
Croissant Jean, Landudal ;
Derrien Paul, Plouescat ;
Galès François, Douarnenez ;
Guéguen Joseph, Moëlan ;
Guillerm Raphaël, Saint-Méen ;
Kerbrat Marcel, Landerneau ;
Le Roux Pierre, Plouescat ;
Le Ru Ambroise, Plouarzel (gravement blessé dans l'Argonne, le 23 Février 1915) ;
Madéo Hervé, Crozon ;
Marec Eugène, Lannilis ;
Patinec François, Plouider ;
Péron Laurent, Pont-l'Abbé (blessé le 25 Septembre 1915, en Champagne) ;
Postec Joseph, Saint-Michel ;
Pouchard François, Saint-Pol ;
Treussard Pierre, Coray ;
Tromeur Gustave, Pilier-Rouge (tué le 28 Décembre 1914, près d'Ypres).

(A suivre.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Œuvre Apostolique. — A Monseigneur Albert Dieu, directeur général de l'Œuvre Apostolique.

S. CONGRÉGATION DE LA PROPAGANDE

« Rome, 27 Août 1915.

» MONSEIGNEUR,

» En l'audience du 9 courant, je me suis empressé de mettre aux pieds du Saint-Père l'exemplaire que vous aviez envoyé des Annales de l'Œuvre Apostolique dont vous êtes le digne directeur. Sa Sainteté s'est vivement complue à connaître les multiples et importants concours apportés par cette œuvre aux saintes Missions, et plus appréciables encore dans les circonstances présentes.

» Comme gage de son auguste agrément et comme encouragement pour l'avenir Sa Sainteté accorde de tout cœur la bénédiction apostolique aux membres du conseil général de la pieuse œuvre et à tous ceux qui y sont affiliés.

» Veuillez aussi agréer les remerciements de la S. Congrégation avec mes vœux les meilleurs en Notre Seigneur.

» Votre très dévoué serviteur,

» G. M. Cardinal GOTTI, *préfet*.

» C. LAURENTI, *secrétaire*. »

CENTENAIRE DU CARDINAL PIE

Eloge par S. E. le Cardinal Billot.

(Suite.)

Or, de cette entrée en scène d'adversaires si nouveaux devait naturellement résulter une autre nouveauté, qui celle-là, sera par excellence la caractéristique de la crise que nous traversons. En effet, venant de ceux qui par état se présentent comme les défenseurs naturels et les gardiens attitrés de la doctrine et de la foi chrétienne, le complot ne pouvait avoir pour objectif avoué de la détruire. C'est ce qui va sans dire. Mais tout au contraire, il ne sera question que de la maintenir, de la sauver, même malgré elle, de la ruine qui la menace depuis l'avènement des temps modernes ; bien plus, de lui infuser une sève de survie qui, cette fois, la rendra viable pour les siècles des siècles, et comment cela ? En lui donant une interprétation absolument inédite, il est vrai, mais devant défier toutes les avaries du temps ; en nous révélant son véritable sens, qui jusqu'à nos jours n'avait pas été mis à découvert, et n'affleurait pas la conscience vive de l'Eglise : en nous apprenant enfin que notre foi n'est rien autre chose que le sentiment religieux émané à l'origine des seules profondeurs de la conscience ou subconscience

humaine, et évoluant indéfiniment selon les rencontres de l'histoire, en fonction des progrès de l'humanité toujours en marche vers des destinées qui se cachent dans un inconnu impénétrable. Certes, toutes ces sonorités n'étaient pas précisément nouvelles, mais l'idée d'affubler la foi chrétienne de tous les caractères qui en sont la plus flagrante et plus radicale négation, la prétention surtout de persuader qu'on la conservera en l'abjurant jusque dans ses premiers éléments, jusque dans ses dogmes les plus fondamentaux, voilà qui était inouï, invraisemblable, fabuleux, paradoxal. Jamais, non jamais, opération aussi prestigieuse n'avait hanté imagination d'homme. Ils la tenteront pourtant, et la tenteront avec un art suprême, d'après les procédés de la méthode dite anesthésique. Cette méthode qui, au temps du cardinal Pie, n'en était encore qu'à ses premiers essais, je la trouve décrite par lui avec un rare bonheur, à propos des brochures que lançait dans le public le gouvernement impérial au plus fort de la crise qui suivit la guerre d'Italie, pour dérouter l'opinion sur la question romaine. « Comme » l'art moderne, écrivait-il, a trouvé le moyen dè surprendre la » sensibilité durant les instants les plus difficiles des opéra» tions chirurgicales : de même, à l'aide de la brochure, moyen» nant l'inhalation artistiquement pratiquée de certaines vapeurs » éthérées et stupéfiantes, on peut se rendre maître du cerveau » d'une nation entière, et parvenir à l'endormissement si com» plet de ses facultés, qu'elle ne verra qu'images heureuses, » que rêves dorés et pleins de charmes, tandis qu'on lui ampu» tera sa religion, sa foi, son honneur, et qu'on la dépouillera » de ses plus riches valeurs. » Mais de vrai, en lisant ces lignes, ne croirait-on pas lire plutôt l'histoire de ce qui devait se passer quarante années plus tard dans une cause, celle-là autrement grave ? la description de ce que nous avons vu, de nos yeux vu, à l'éclosion du Modernisme ? le tableau de ce que l'Encyclique *Pascendi* mettait au grand jour, et, Dieu merci, pour le réveil de beaucoup, sur qui, pour un peu plus, les terribles chirurgiens réussissaient l'invraisemblable opération ?

Qui ne se rappelle ces années où l'atmosphère était saturée de toutes les vapeurs connues, pour avoir sur le cerveau contemporain une prise particulière ? Ame moderne, monde nouveau, passé mort, avenir radieux, humanité émancipée, c'était l'éther qu'il fallait absorber par inhalations forcées, et aspirer bon gré mal gré, émanant à jets continus des innombrables bouches de la publicité : du journal, du roman, du petit livre, et principalement de la revue. La subtile essence de l'âme moderne en particulier avait fini par hynoptiser le monde, au point de déterminer l'anesthésie totale de toutes les facultés anciennes. Il n'y en avait plus que pour l'âme moderne, âme d'espèce supérieure, à laquelle la religion d'antan ne pouvait plus suffire, ou ne le pouvait que sous la réserve d'une entière refonte, qui lui donnerait une nouvelle base, une nouvelle origine, une nou-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

velle histoire, un nouveau sens surtout : un sens accommodé au génie de l'esprit nouveau qui venait de se révéler au sein de l'humanité ! Et on lisait couramment, on lisait sans sourciller, on lisait signées de mains sacerdotales, des propositions comme celles-ci : Désormais, au sujet de l'Ecriture, il n'est plus possible de concilier ce qu'on voit que la Bible est comme livre, et ce que nos théologiens affirment de sa vérité absolue et universelle ; au sujet de la tradition, plus possible de concilier l'évolution historique de la doctrine chrétienne avec ce que nos théologiens affirment de son immutabilité ; au sujet de la divinité du Christ et de sa science infaillible, plus possible de concilier le sens des textes évangéliques les plus certains avec ce que nos théologiens enseignent touchant la conscience et la science du Jésus ; au sujet de la rédemption opérée par la mort du Christ, plus possible de regarder comme adéquate à l'économie du salut une théorie conçue dans l'ignorance de ce qu'a été l'histoire de l'homme sur la terre, et celle de la religion dans l'humanité, etc., etc., etc. Et c'est à toutes ces impossibilités devenant chaque jour plus manifestes à l'âme moderne, qu'était due la crise de la foi, le trouble des fidèles sur les dogmes fondamentaux du catéchisme catholique, le penchant de ruine où se trouvait l'Eglise à qui l'empire des âmes allait définitivement échapper. Donc, concluaient-ils, il n'est que temps d'aviser, et de rassurer la foi en cherchant derrière les formules et les idées antiques le principe d'éternelle vérité qu'elles conviennent et qu'elles recouvrent, mais ne recouvrent que sous un déguisement trompeur. Aussi bien le catholicisme était-il forcément voué à un affaiblissement progressif, et par là même à une inévitable mort, tant que l'enseignement officiel imposerait aux esprits une conception du monde ne s'accordant pas avec celle qu'a produite le travail de la pensée contemporaine ; tant surtout que les fidèles seraient entretenus dans la crainte d'offenser Dieu en admettant dans l'ordre de la philosophie, de la science et de l'histoire, des conclusions et des hypothèses que n'avaient pas prévues les théologiens du Moyen-Age. Or, par théologiens du Moyen-Age, il fallait entendre comme de juste, les Pères, les Papes, les Conciles œcuméniques, Nicée, Ephèse, Chalcédoine, Trente, jusqu'au dernier de tous, celui du Vatican. *(A suivre.)*

BIBLIOGRAPHIE

Librairie J. de GIGORD, rue Cassette, 15, Paris.

Manuel des Hospitalières et des Gardes-Malades, par Ch. Vinco. Beau volume in-8°, 540 pages, 250 gravures, 16e mille. Broché, 5 fr. 50 ; relié toile pleine, 6 fr.

Les Bons de 5 francs et de 20 francs et les autres.

Une des plus jolies vignettes que l'Imprimerie Nationale ait livrées depuis la création des valeurs de la Défense Nationale est sans contredit celle des Bons de cinq francs et de vingt francs récemment émis. Ces Bons ont un caractère artistique et nos lecteurs nous sauront gré de le leur avoir signalé. On sait que ces titres se trouvent dans tous les bureaux de poste et dans les Etablissements de facteur-receveur, à la campagne ou à la ville, et qu'il suffit de les demander pour les obtenir séance tenante

Ils sont destinés spécialement à la petite épargne : lorsque plusieurs bons de 5 francs ou de 20 francs (qui portent intérêt à 5 %) ont été réunis, on peut les présenter en paiement pour l'acquisition d'une obligation ; on les acceptera pour la libération du prochain emprunt. Grâce à eux, toutes les économies faites peuvent donner un intérêt rémunérateur puisque le taux est de 5 %.

Ajoutons que si quelques-uns avaient cédé à la manie néfaste et dangereuse de thésauriser des monnaies d'argent ou de garder encore des pièces d'or, les nouveaux souscripteurs accompliraient un véritable devoir en payant leurs Bons de 5 francs en monnaie divisionnaire ou leurs Bons de vingt francs en louis ou en napoléons.

S. S. BENOIT XV

Au moment où le Saint-Père est violemment attaqué par les ennemis de l'Eglise, les catholiques auront à l'honneur de souscrire à la magnifique estampe représentant S. S. Benoît XV, dessin très expressif et très artistique *d'Albert Chazelle.*

Toutes les épreuves qui mesurent 0.65 × 0.50 sont tirées directement sur l'œuvre originale de l'artiste et signées à la main par lui.

A titre de *Prime*, nos lecteurs pourront se la procurer, en se réclamant du journal moyennant 2 fr. 50 franco. Adresser bon ou mandat à la Société de Publicité Religieuse 6, place de la Bourse, Paris.

CAFÉS VERTS & TORRÉFIÉS par colis postaux franco toutes gares
Qualité garantie. Demander prix-courant LEBOSSE, *rue Eyrées, HAVRE.*

TUBERCULEUX ANEMIQUES — CONVALESCENTS
Voulez-Vous GROSSIR de 5 KILOS par mois et GUERIR radicalement ? Ecr. : Abbé SEBIRE, Enghien (S-O).

UN PRETRE l'Abbé HAMON, possède le moyen radical de guérir : Diabète, Albumine, Reins, Cœur, Foie, Rhumatismes, Obésité, Maladies de la Peau et Bronches, du Sang, Ulcères variqueux, Estomac, Tuberculose, Anémie, Constipation, etc., etc. Aucun Régime. Rien que des *Plantes*. Notice gratis. — Écrire : Abbé HAMON, *Saint-Omer* (P.-de-C.).
Remise spéciale à MM. les membres du Clergé.

Seul Fabriqué à CHATELGUYON
LAXATIF MIRATON
Toutes PHARMACIES - LA BOITE 2 FCS
Echantillon gratuit 9 rue Auber (PARIS)

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LE PÉRISCOPE

La plupart des phénomènes pathologiques s'accomplissent au sein de cavités impénétrables, où les symptômes qui les révéleraient sont invisibles à l'œil nu, et échappent même souvent à l'indiscrétion de la radiographie.

Heureusement, la physiologie a sa logique, qui apparente les divers organes et les solidarise, de telle sorte que l'altération de l'un retentit de proche en proche sur tous les autres, et finalement se manifeste jusqu'à l'extrémité de la chaine par des indices apparents, d'une interprétation facile pour un regard expérimenté.

De même, en un mot, que, sur le vu d'un segment de squelette, Cuvier pouvait reconstituer de chic l'anatomie complète d'un animal antédiluvien disparu depuis des myriades d'années et dont il ne restait pas d'autres vestiges, de même un médecin sachant son métier, peut, à certains signes extérieurs imperceptibles, diagnostiquer ce qui se passe dans les intimités profondes du corps humain, et dépister ainsi certaines lésions, certains troubles fonctionnels, dont rien, en dehors des malaises et des accidents consécutifs, ne semblerait pouvoir caractériser la genèse ou la nature.

Vous avez, par exemple, la langue sale, revêtue d'un enduit blanchâtre ou jaunâtre, sous lequel disparaît la belle couleur rose qui est celle de la santé. C'est ce que les médecins appellent, dans leur jargon, « l'état saburral », et ils en augurent que l'estomac ou l'intestin, probablement même l'un et l'autre fontionnent mal

Il n'est pas, dit-on, de feu sans fumée. Il n'est pas davantage de feu sans suie. Plus même le tirage est défectueux, plus la fumée est abondante et noire, plus épais le dépôt de suie. Et ceci est vrai de tous les foyers et de toutes les combustions, jusques y compris les combustions vitales, à telles enseignes que, si les fonctions gastro-intestinales laissent à désirer, le tube digestif — qui commence à la bouche — s'encrasse sur toute sa longueur. Point n'est besoin pour s'en rendre compte, de faire l'autopsie du patient : il suffit de lui regarder comme qui dirait le miroir de ce périscope.

Voilà pourquoi le premier devoir du malade, quand il est en présence de son médecin, c'est de lui tirer la langue.

Il n'a d'ailleurs qu'à se regarder dans la glace. Et s'il aperçoit sur sa langue les dernières alluvions du flot de suie qui colmate, à coup sûr tout le tuyau, même en l'absence de tout autre symptôme fâcheux, il n'y a pas d'erreur : il est intoxiqué par des *excreta* qui n'ont pas été, comme il l'aurait fallu, régulièrement éliminés.

Autrefois, en pareil cas, l'on se purgeait, ce qui ne laissait pas d'être scabreux, presque tous les purgatifs étant irritants, parfois même toxiques, au point que des maîtres, tels que Burlureaux, ont pu en dénoncer l'abus comme « un danger social ». Aujourd'hui, on se *jubolise*.

Le Jubol ne violente pas l'intestin ; il le *rééduque*, en réamorçant son activité mécanique et chimique, et l'amène ainsi à procéder lui-même, *proprio motu*, à l'évacuation de l'ensemble de l'appareil digestif, dont il est l'exutoire, mais auquel appartient également la langue, qui flotte à l'entrée comme un drapeau.

Cette façon de se nettoyer la langue en avalant des comprimés peut paraître paradoxale. Elle est pourtant rationnelle — et infaillible. Et quand on a la langue propre, c'est la preuve qu'on se porte bien !

Docteur **J.-L.-S. BOTAL.**

N. B — On trouve le *Jubol* dans toutes les bonnes pharmacies et aux Etablissements Chatelain. 2 *bis*, rue de Valenciennes, Paris (*Métro* Gare de l'Est). — la boîte pour un mois, 4 fr. 50, franco 5 francs ; la cure complète de rééducation de l'intestin (6 boîtes), franco 27 francs ; Pays neutres, franco 5 fr. 50 et 30 francs.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 3, place Saint-Corentin, Quimper
Abonnement : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.

90e Année. Vendredi 19 Novembre 1915. N° 47.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Retraites ; Nomination.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Enseignement libre ; La « Journée du Finistère » ; L'Œuvre de Saint-François de Sales ; Guillaume Le Doaré ; Nos Prêtres Soldats (suite) ; Liste des Séminaristes du Diocèse de Quimper et de Léon qui ont été mobilisés (fin).

III. — *Chronique générale :* Rome ; Fribourg : Mission catholique Suisse en faveur des Prisonniers de guerre ; Les massacres d'Arménie ; Centenaire du Cardinal Pie : Eloge par S. E. le Cardinal Billot (suite).

IV. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 21 Novembre. — Dernier Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert. A la messe, mémoire de la Présentation de la Bse Vierge Marie.

A Vêpres, mémoires du suivant et de la Présentation.

Lundi, 22. — Ste Cécile, Vierge et Martyre. Double. Rouge.
Mardi, 23. — S. Clément Ier, Pape et Martyr. Double. Rouge.
Mercredi, 24. — S. Jean de la Croix, Confesseur. Double. Blanc.
Jeudi, 25. — Ste Catherine, Vierge et Martyre. Double. Rouge.
Vendredi, 26. — S. Sylvestre, Abbé. Double. Blanc.
Samedi, 27. — Office de la Bse Vierge Marie. Simple. Blanc.
Dimanche, 28. — 1er Dimanche de l'Avent.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Yvi.	du 21 au 23 Novembre.
Lennon	du 24 au 26 —
Plouézoc'h	du 27 au 30 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Retraites. — Nous recommandons instamment à MM. les Curés et Recteurs d'annoncer, *dimanche prochain*, la retraite bretonne pour les hommes, qui sera donnée à Lesneven, du dimanche 28 Novembre au samedi 4 Décembre, et à laquelle seront admis les jeunes conscrits de la classe 1917.

Une Retraite bretonne, pour les femmes, sera donnée à Quimperlé, la deuxième semaine de l'Avent, du dimanche 5 Décembre au samedi 11. Elle sera prêchée par M. Le Jollec, missionnaire. Quelques instructions spéciales seront faites aux tertiaires.

II. Nomination. — Monseigneur l'Evêque a autorisé M. Manchec, recteur de Saint-Melaine, à porter la mosette de Doyen.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 21 Novembre :* messes à 6, 7, 8 et 9 heures ; grand'messe à 10 heures ; messe à midi. Vêpres à 2 h. 1/2, prières pour la paix bénédiction.

A 8 heures, réunion des Confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle ; chapelet, procession, bénédiction.

Jeudi 25 : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction.

— Église de Saint-Mathieu. — *Dernier Dimanche après la Pentecôte :* messes à 6, 8, 9 et 11 h 1/2 ; la grand'messe à 10 heures. Les vêpres, à 3 heures, sont suivies de la réunion de la confrérie du Saint-Sacrement, de la procession et des prières pour la France ; bénédiction.

Lundi : 7 h. 1/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 h. 1/2, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Tous les soirs : à 8 heures, prières pour la France et bénédiction du Saint-Sacrement.

Enseignement libre. — MM. les Curés et Recteurs sont priés d'avoir la bonté d'aviser MMlles les Institutrices que les conférences de Brest et de Morlaix ne pourront se donner dans les locaux habituels. Celle de Brest aura lieu, le 2 Décembre, au cours Fénelon, rue Jean-Macé, nº 14 ; celle de Morlaix, le 9 Décembre, quai de Tréguier, nº 29.

Les conférences commencent à 10 heures.

La « Journée du Finistère ». — Le Comité d'organisation de la « Journée du Finistère » est heureux d'annoncer que les sommes recueillies par lui atteignent dès maintenant un total très important, exactement 104.437 fr. 70.

Diverses souscriptions sont encore attendues.

Tous les possesseurs des numéros gagnants de la tombola n'ont pas encore réclamé leurs lots.

Le Comité prie les intéressés de vouloir bien se faire connaître le plus tôt possible et avant le 1er Janvier au plus tard. Car après cette date, les lots non réclamés seront vendus au profit de l'œuvre.

L'Œuvre de Saint-François de Sales. — Désireux d'entrer en relation plus intime avec les organisations diocésaines de l'Œuvre, d'entretenir et de développer le zèle des Comités paroissiaux et de leurs chefs de dizaines, le nouveau directeur général, Mgr Jauch, protonotaire apostolique, a entrepris de visiter successivement tous les diocèses de France. Les nombreux lecteurs du *Bulletin de l'Œuvre de Saint-François de Sales*, dans notre diocèse, ont pu se rendre compte, par le récit d'un grand nombre des visites déjà faites, et des encouragements chaleureux donnés à l'Œuvre par les Evêques, et de l'élan imprimé à l'action des zélateurs et zélatrices dans ces visites du Directeur général.

Mgr Jauch nous fait part de son intention de visiter prochainement la Bretagne, et de consacrer quelques jours à notre diocèse. Sa Grandeur Mgr l'Evêque agrée et bénit ce projet, et, avec son approbation, nous nous proposons d'organiser trois réunions principales : une à Brest, pour tous les Comités de l'archiprêtré ; une autre à Morlaix, pour les archiprêtres de Saint-Pol et de Morlaix ; une troisième à Quimper, pour la Cornouaille.

Nous savons bien que nos organisations paroissiales se ressentent profondément des conséquences de la guerre. Elles sont, comme le constate Mgr Jauch, « privées depuis de longs mois de certaines ressources, de certaines activités, de certains dévouements qui étaient leur force et leur sécurité. »

Et cependant les charges de l'Œuvre augmentent. Ce fut pour elle « obligation sacrée de créer le chapitre extraordinaire des *dépenses de guerre*. Aucun des aumôniers militaires ne s'est adressé en vain à elle : ils ont reçu 43.920 chapelets, 166.000 médailles, 64 500 croix, 6 500 feuilles de cantiques, 28 200 paroissiens du soldat. L'Œuvre a envoyé, pour les hôpitaux et ambulances, 2.700 brochures et volumes ; il était nécessaire d'empêcher ou de contrebalancer l'influence malsaine d'autres lectures proposées à tort et à travers, sinon dans une intention perverse. »

« Enfin, dit encore le Directeur de l'Œuvre, nos regards se tournent anxieux vers les diocèses envahis. Nous savons que leurs détresses seront immenses, qu'ils viendront à nous et qu'ils auront d'autant plus droit de tendre la main qu'ils auront souffert davantage et payé doublement la rançon de la Patrie. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'on voit que l'Œuvre de Saint-François de Sales, appelée par Pie IX l' « Œuvre de la Propagation de la Foi à l'intérieur, » aura besoin de ressources plus fortes encore, et nous prions MM. les Curés et Recteurs de préparer le passage parmi nous de Mgr le Directeur général de l'Œuvre, par la réunion réglementaire des chefs de dizaines, aux Quatre-Temps de Décembre, par la répartition normale et la circulation des *Bulletins*, et par la collecte annuelle.

La réapparition, malgré la guerre, des Almanachs que l'Œuvre met à la disposition des Comités locaux, les aidera beaucoup dans cette action. Voici les titres de ces Almanachs : *Almanach des Familles, Almanach des Petits Amis de l'Enfant-Jésus, Almanach des Mères Chrétiennes, Almanach de la Famille ouvrière.*

Qu'ils adressent donc leurs demandes à ce sujet, soit au centre de l'Œuvre, 11 bis, passage de la Visitation, Paris VII^e^, soit au Directeur diocésain.

Le Dir. dioc., Alfred Le Roy, Chan.

Guillaume Le Doaré, *fondateur du groupe de la Jeunesse Catholique de Plomodiern.* — Le malheur, pressenti longtemps, est maintenant certain. Il est tombé le 22 Août 1914, en Belgique, à la bataille de Charleroi, frappé d'une balle à l'œil droit. Le cerveau était atteint et il en résulta une paralysie de tout le côté gauche. Porté du champ de bataille à l'hôpital d'Auvelais, c'est là que, le 3 Septembre, après une longue agonie pendant laquelle il voyait ses parents et aussi les anges qui l'attendaient, il expira en s'écriant : « Pour Dieu et pour la Patrie ! » Son ami, un grand blessé lui-même, auprès duquel était son lit de souffrance, écrit : « Guillaume est mort en chrétien et en soldat, comme un saint ».

« Nous ne verrons plus, s'écrie dans un article ému que lui consacre dans le *Progrès*, un professeur de Saint-Yves, nous ne verrons plus — qu'au Ciel — le beau jeune homme au front bien haut, à l'œil bien clair, au cœur si droit, qui dort là-bas, près de l'hôpital d'Auvelais, sur une terre qu'avec tant d'autres il essaya de disputer à l'invasion des Barbares ! »

J'ai voulu, pour consoler ma tristesse et mes regrets, relire, dans notre *Bulletin mensuel des Œuvres*, le beau rapport que Guillaume Le Doaré nous donna au Congrès de la Jeunesse Catholique de Quimper, en 1913. « Lorsque ce tout jeune homme de 18 ans parut, avec un rapport hors de pair sur les obligations des jeunes gens d'aujourd'hui, les applaudissements qui accueillirent sa lecture soulignèrent à bon droit une maturité précoce de la pensée, une générosité sans réserve d'un cœur épris de sacrifice, une netteté de vues d'un esprit sûr de lui-même, en même temps que l'incomparable élégance et la maîtrise d'une plume déjà bien trempée, parce qu'elle se sentait au service d'une cause bien noble et de convictions depuis longtemps solides. Ce jour-là, tout le monde comprit que ce jeune homme était un homme. »

Cette étude forte de pensées nobles et élevées, de conseils réfléchis et pratiques, serait à reprendre et à citer tout entière. Qu'on me permette d'en extraire quelques passages pris au hasard et pleins de lumière.

« On a dit que la peur était fille de l'ignorance. Instruisons-nous donc et suivons nos ennemis sur tous les terrains où ils portent la contradiction et l'erreur...

» Mieux vaut un exposé net, large et positif de la doctrine catholique. Sachons ce qu'elle est, nous apprendrons par là même ce qu'elle n'est pas. Les principes éclaireront la discussion qui suivra, et c'est alors que l'objection viendra à son rang et aura son utilité, parce que chacun sera mis à même de la réfuter. Et ainsi, à la lumière des vérités chrétiennes, nous saurons acquérir une conviction plus généreuse, et, ardents dans notre foi, nous serons ardents aux œuvres.

» Il faut agir : mais il faut réfléchir avant d'agir, pour bien agir. Les œuvres ne s'improvisent pas, et leur solidité dépend des études approfondies qui en ont précédé la fondation. Elles doivent arriver à leur temps, avec l'opportunité délicate d'un fruit mûr qui se détache et tombe...

» Vie intime, unité morale de nos groupes, c'est de quoi dépendra la force de l'action vers laquelle nous tendons. L'étude n'est pas sa fin à elle-même : elle n'est qu'un moyen. Au bout de ces obscurs travaux des veillées d'hiver, de ces pénibles enquêtes, nous voyons comme une floraison superbe, les œuvres variées et couronnées de succès que nos groupes ont fondées dans toutes les régions de la France, œuvres solides, œuvres fécondes, tout inspirées par l'esprit religieux, elles ont été préparées par une étude lente et ordonnée... »

Ainsi pensait et parlait ce cher et glorieux disparu. Tous les jeunes de nos Œuvres se réuniront à leurs aînés dans leurs prières pour lui et sa famille ; et quand notre jeunesse victorieuse sera rendue à ses foyers et à ses œuvres de piété et de dévouement social, Guillaume Le Doaré, par son souvenir, ses conseils, et sa gloire près de Dieu, sera là pour les aider et applaudir à leurs travaux.

A. R.

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

La Croix de M. l'abbé Madec, aumônier militaire. — A été nommé dans l'Ordre de la Légion d'honneur, au grade de Chevalier :

François-Marie Madec, aumônier titulaire au groupe des brancardiers d'une division d'infanterie coloniale : « Au front depuis le 8 Août 1914. S'est signalé par son dévouement et son mépris

Archives diocésaines de Quimper et Léon

du danger en assistant les blessés sur les champs de bataille, notamment les 22 et 27 Août 1914 et le 14 Juillet 1915. Est resté neuf mois au service des blessés dans un village quotidiennement bombardé. Le 12 Août 1915 a, par son exemple, donné confiance à un groupe d'hommes éprouvé par le bombardement. Le 25 Septembre 1915 est allé sous les balles panser les blessés et relever un officier supérieur blessé. A contribué au plus haut point à soutenir le courage des troupes par ses discours patriotiques et ses fréquentes visites aux tranchées de première ligne ».

(La présente nomination comporte l'attribution de la Croix de guerre avec palme.)

Signé : JOFFRE.

Le Père Gauthier, chevalier de la Légion d'honneur. — Nous apprenons, avec plaisir, que le P. Gauthier, missionnaire à Quimper, a été promu chevalier de la Légion d'honneur à la date du 28 Octobre 1915. Voici l'ordre du jour qui motive cette nomination :

« *M. Gauthier, Yves,* aumônier militaire au 115e régiment d'infanterie :

» Aumônier volontaire d'un allant et d'un courage au-dessus de tout éloge. Constamment en première ligne, se rit du danger et, par sa présence, communique à tous un réconfort des plus précieux. Déjà cité à l'ordre. Blessé le 2 Octobre 1914. »

(La promotion et la nomination ci-dessus comporte l'attribution de la croix de guerre avec palme.)

Le P. Gauthier avait été déjà deux fois cité à l'ordre du jour et avait reçu la croix de guerre.

10 Novembre. — Nous voilà de nouveau dans les tranchées, sur le terrain que nous avons conquis à l'attaque dernière, et nous prévoyons déjà un séjour d'hiver dans ce pays qui nous rappelle beaucoup de gloire mais aussi beaucoup de deuils. Les soldats se soumettent d'autant plus volontiers à leur sort que les permissions reprennent ; elles sont pour la campagne d'hiver ce que sont les hirondelles pour le printemps...

Le village que nous entourons est le plus beau spécimen de ruines que j'ai vu depuis le commencement de la guerre. Il ne reste plus une maison debout, ce qui n'empêche pas les Allemands de bombarder ce qui reste. L'autre jour, en me rendant aux tranchées, j'ai rencontré le dernier être survivant trouvé dans les ruines. C'est un pauvre petit âne. Il servait sans doute aux Allemands, pour le ravitaillement ; les Français le garderont comme souvenir. Il a été blessé par un éclat d'obus, ce qui lui vaut encore plus de soins, en sa qualité de blessé de guerre.

Le régiment a subi très peu de pertes depuis qu'il a repris les tranchées. Je n'ai pas vu un seul blessé grave. Que Dieu continue à nous protéger !

H. B.

LISTE DES SÉMINARISTES DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

qui ont été mobilisés *(fin).*

MM. *Classe 1915.*

Balcon Yves, Plouzévédé ;
Breton Laurent, Plouguerneau ;
Chuto René, Penhars ;
Colin Joseph, Clohars-Carnoët ;
Georgelin Auguste, Lannilis (tué le 25 Septembre 1915) ;
Guivarc'h Jean-François, Plougar ;
Laot Joseph, Bourg-Blanc ;
Lavanant Louis, Le Drennec ;
Lavanant Yves, Gouézec ;
Le Ber Thivisiau, Landivisiau ;
Le Bihan François-Louis ;
Le Gall Jules, Douarnenez (blessé le 24 Octobre 1915, mort le 25) ;
Le Roy Jean-Marie, Langolen ;
Marchand Germain, Cléden-Cap-Sizun ;
Migadel Jean, Pilier-Rouge ;
Moullec Jean-Marie, Carmes ;
Pennec Yves, Plogonnec ;
Prémel-Cabic Jean, Kerlouan ;
Rannou Félix, Saint-Louis ;
Seité Auguste, Plouescat ;
Toulemont Jean-Louis, Loctudy ;
Trégloze Jean, Plougasnou ;
Troadec Jean-Marie, Gouesnou (blessé le 6 Mai, mort le 28 Juin 1915) ;
Vasselet Yves, Lothey.

MM. *Classe 1916.*

Autret Joseph, Saint-Pol ;
Blous Jean-François, Ploudaniel ;
Dorval Marc, Kerfeunteun (mort, 5 Août 1915, blessé la veille) ;
Eliès François-Marie, Landivisiau ;
Falc'hun François, Bourg-Blanc ;
Favé Yves, Trémaouézan ;
Georgelin Joseph, Lannilis (mort, 24 Février 1915, blessé la veille) ;
Hello Joseph, Guilligomarch ;
Lapous François-Marie, Saint-Thégonnec ;
Larnicol Corentin, Plonéour-Lanvern ;
Le Borgne Yves, Plouguerneau ;
Le Clerch Yves-Marie, Landeleau ;
Le Gall Jean, Plozévet ;
Le Gall René, Kerfeunteun ;
Le Guen Jean, Guipavas ;
Le Merdi Louis, Douarnenez ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MM.
Le Niger François, Beuzec-Conq ;
Loménech Jean, Mellac ;
Méliner Félix, Ile-de-Sein ;
Roudaut Joseph, Plouguerneau ;
Salaün Yves, Douarnenez ;
Tanguy François, Saint-Melaine ;
Thomas Jean, Scaër.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Les nouveaux Cardinaux.** — L'*Osservatore Romano* a publié, le 4 Novembre, la liste des cardinaux qui seront créés au prochain Consistoire. Elle comprend six noms seulement. Ce sont, outre Mgr Cagliero, délégué apostolique en Amérique centrale, trois nonces pontificaux : Mgr Tonti, nonce au Portugal jusqu'à la Révolution ; Mgr Fruhwirth, nonce à Munich, et Mgr Scapinelli, nonce à Vienne. Enfin, deviendront aussi cardinaux Mgr Gusmini, archevêque de Bologne, et Mgr Mistrangelo, archevêque de Florence.

La liste des nouveaux cardinaux se restreint ainsi à des archevêques italiens et à des cardinaux de Curie. Elle ne contient aucun cardinal destiné à représenter, dans le Sacré Collège, une nationalité particulière. Mgr Fruhwirth appartient, comme nonce apostolique, aux dignitaires de la Curie romaine. Il arrive au cardinalat non seulement en sa qualité de nonce, mais encore parce qu'il a exercé, durant plusieurs années, les fonctions de Maître général de l'Ordre dominicain. Il deviendra ainsi le représentant de cet Ordre dans le Sacré Collège, où il n'y avait pas, depuis quelque temps, de cardinal dominicain.

Le nonce de Vienne et le nonce de Munich ne viendront pas à Rome pour le prochain Consistoire. Ils recevront, suivant la coutume de la diplomatie pontificale, la barrette en leur résidence, où ils continueront à remplir leurs fonctions comme prononces jusqu'au Consistoire suivant, qui se tiendra au printemps prochain.

Le Consistoire public aura lieu le 9 Décembre, précédé, suivant l'usage, du Consistoire privé. Il a été principalement tenu compte, pour fixer définitivement ces dates, du jour où arrive d'Amérique Mgr Cagliero, annoncé pour le 2 Décembre.

FRIBOURG — **Mission Catholique Suisse en faveur des Prisonniers de guerre.** — Nous publions, avec empressement, les documents suivants, et Nous recommandons, à nouveau, cette œuvre éminemment charitable et catholique.

« Fribourg, le 30 Octobre 1915.

» MONSEIGNEUR,

» Le Comité de la Mission catholique suisse, en s'adressant à nouveau à Votre Grandeur, pour solliciter encore son précieux

appui, se fait un devoir de la remercier d'abord du bienveillant concours qu'Elle n'a cessé de lui accorder, depuis sa fondation.

» Comme Votre Grandeur a pu s'en rendre compte par la brochure que nous lui avons récemment envoyée, nos efforts en faveur des prisonniers français et des disparus ne sont pas restés sans résultats. La confiance que nous témoignent les familles qui s'adressent à nous, ainsi que les diverses organisations charitables avec lesquelles nous sommes en relations, va toujours en augmentant.

» D'autre part, le Saint-Siège n'a cessé de nous prodiguer ses encouragements. Le 17 Septembre dernier, Son Eminence le Cardinal Gasparri a bien voulu écrire à M. l'abbé Dévaux, notre délégué, une note très élogieuse, pour bénir son ministère en Allemagne, au moment où il allait partir pour son quatrième voyage.

Enfin, deux membres de notre Comité s'étant rendus à Rome, pour y traiter avec l'Office établi au Vatican, diverses questions concernant la recherche des disparus, ont été reçus en audience privée par le Saint-Père, qui a daigné leur remettre une aumône de 3.000 francs pour les prisonniers et les a accueillis avec une bonté toute paternelle, leur répétant à maintes reprises tout le prix qu'on attache à Rome, aux efforts de la *Mission catholique suisse*.

» Ce sont là, pour nous, de puissantes raisons qui nous invitent à continuer notre tâche. Au reste, voici maintenant où nous en sommes.

» La Mission, depuis la mort du très regretté Mgr Bovet, est présidée par M. l'abbé Colliard, vicaire général du diocèse de Lausanne et Genève. Elle est dirigée, en outre, par un Comité responsable qui a été confirmé dans ses fonctions, par Mgr Schmidt de Grineck, évêque de Coire et administrateur du diocèse, pour toute la durée de la vacance du siège.

» Elle s'est appliquée, au cours des derniers mois, à répartir équitablement entre les prisonniers nécessiteux, les aumônes qui lui ont été transmises de France, par l'intermédiaire de leurs Eminences, les Cardinaux de Paris et de Lyon.

» Nous avons reçu, en divers versements, environ 250 000 fr. Cette somme a été distribuée, sous le contrôle obligé des autorités allemandes ecclésiastiques et militaires, soit par les prêtres français internés, soit par des hommes de confiance choisis avec soin, soit enfin par M. l'abbé Dévaux lui-même. Nous avons accordé des subventions mensuelles, variables suivant les besoins, à tous les camps des prisonniers, et partout où il en existe, aux œuvres de bienfaisance : conférences de Saint-Vincent de Paul et sociétés de secours mutuels, établies par les internés eux-mêmes. Nous avons pourvu, quand ce fut nécessaire, aux frais de culte et à l'établissement des autels et des chapelles. Nous avons fait aussi, au prorata de nos ressources, des envois considérables de pain, de vêtements et de vivres. De ce fait, les services de notre section de Genève ont pris un grand développement et nous les avons constitués sur

Archives diocésa[illegible]es de Quimper et Léon

les bases d'une exacte régularité administrative. Les comptes de ces services viennent d'être vérifiés et contrôlés. Plus de 100.000 fr. ont été dépensés en dons divers.

» Nous n'avons pas négligé davantage les intérêts moraux des prisonniers. Des bibliothèques, relativement bien pourvues d'ouvrages sérieux ont été créées dans un grand nombre de camps. Des livres de théologie et de piété ont été adressés aux prêtres et aux séminaristes, pour leur permettre d'étudier et de faire autour d'eux, œuvre d'apostolat, par des causeries et des conférences d'apologétique. Grâce au concours de la *Société bibliographique* et à nos achats, nous avons ainsi expédié en Allemagne plus de 200.000 volumes.

» Il nous a été ainsi possible de soulager bien des misères matérielles et d'apporter aux prisonniers un précieux réconfort moral. D'ailleurs, les démarches de M. l'abbé Dévaux ont aidé à l'organisation du service religieux dans les camps. Presque tous les prêtres internés peuvent maintenant célébrer chaque jour la sainte messe et leurs compagnons laïcs y assister au moins le dimanche. L'administration des sacrements et l'accomplissement des devoirs pascals s'en sont trouvés grandement facilités.

» Nous ne cessons d'envoyer aux familles des nouvelles des prisonniers visités par M. l'abbé Dévaux et de travailler à la recherche des disparus, avec le concours du bureau établi à Paderborn par Mgr Schulte. Déjà nous avons répondu à plus de 6.000 enquêtes et nous en avons encore 35.000 en cours.

» Afin de pouvoir poursuivre jusqu'à la fin de la guerre notre tâche charitable, nous osons, encore une fois, recourir par l'intermédiaire de Votre Grandeur, à la générosité des catholiques français. Elle voudra bien leur transmettre notre appel et le leur recommander en leur faisant connaître que nos ressources financières sont épuisées.

» Déjà, dans plusieurs diocèses, des comités organisés par l'autorité religieuse sont entrés en relations directes avec nous. Ça et là, notre premier appel a été lu au prône par MM. les Curés, des quêtes ont été prescrites à l'office du dimanche et des troncs permanents établis dans les églises. Enfin, des notes insérées dans les Semaines religieuses et dans les principaux journaux catholiques, ont mis le public au courant de ces efforts.

» Laissant à Votre Grandeur le choix des moyens qu'Elle jugera les meilleurs pour atteindre le but que nous poursuivons, nous la prions respectueusement de nous faire parvenir les offrandes à l'Evêché de Fribourg (Suisse), ou de les adresser aux Archevêchés de Paris et de Lyon, qui se chargeront de nous les transmettre. S'il y a lieu, Votre Grandeur aura toute facilité d'attribuer à ces aumônes une affectation spéciale, qu'Elle voudra bien nous indiquer.

» Tout envoi direct d'argent doit être adressé à Fribourg, en billets de banque français, sous pli recommandé et valeur déclarée.

» Daignez agréer, Monseigneur, l'hommage du religieux respect avec lequel nous avons l'honneur de nous dire, de Votre Grandeur, les humbles et dévoués serviteurs.

» *Le Président de la Mission Catholique Suisse,*
» P. Colliard, *vicaire général.* »

Voici la Lettre du Vatican à laquelle il est fait allusion :

« Monsieur le Professeur,

» Le Saint-Père a appris avec une vive satisfaction que, poussé par votre zèle très ardent, vous avez l'intention de retourner aussitôt que possible, dans les camps de prisonniers français en Allemagne, afin de porter à ces malheureux le baume de la parole divine et le réconfort de la foi et de la charité chrétienne.

» Cette nouvelle a été une grande consolation pour le cœur de Sa Sainteté, qui se soucie de tous ses fils, indistinctement, mais qui voue ses soins apostoliques, d'une façon très particulière, à ceux qui gémissent sous le poids du malheur et de la souffrance.

» Aussi, c'est le vif désir de l'auguste Pontife que vous portiez son salut paternel et affectueux aux pauvres soldats qui souffrent les incommodités de la captivité, et que vous les assuriez que le Père commun de la chrétienté veille constamment sur leur malheureux sort et que sa constante préoccupation est d'adoucir autant qu'il est possible leurs amertumes et leurs souffrances.

» Dans ce but, le Saint-Père recourt à tous les moyens et à tous les expédients charitables que lui suggère son zèle apostolique ; Il ne cesse de prier pour eux et de les recommander au Seigneur, afin que, dans son infinie bonté, il leur donne la force de supporter leurs souffrances et qu'il les console avec le vif espoir que la divine miséricorde veuille hâter le jour de la paix et de leur délivrance si ardemment désirée.

» Enfin, veuillez apporter aux pauvres prisonniers de guerre une dernière, grande et précieuse consolation, en leur annonçant que le Pontife romain les accueille tous sous les larges ailes de sa paternelle affection et qu'il leur accorde avec toute l'effusion de son âme la bénédiction apostolique, gage des célestes secours et réconforts.

» En attendant, je saisis bien volontiers l'occasion de vous renouveler les sentiments de ma sincère estime.

» Cardinal Gasparri. »

Les massacres d'Arménie.

La guerre, préparée depuis longtemps et déchaînée de propos délibéré par l'Allemagne, n'est pas seulement marquée par les atrocités que l'on sait, partout où passent les soldats du Kaiser, elle est, en Orient, dans l'empire ottoman, vassal de la Germanie, l'occasion des plus épouvantables massacres dont aient jamais souffert les Arméniens.

On se refuserait à croire à la réalité des nouvelles qui nous par-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

viennent, tant elles dépassent en horreur tout ce qu'il est possible d'imaginer, si l'on n'avait sur ces massacres des témoignages aussi précis qu'irrécusables, tels que, par exemple, celui du consul d'Italie à Trébizonde, M. Gorrini, et ceux des réfugiés arrivés en Egypte.

Il semble que, sous le regard approbateur de leurs maîtres les Allemands, les Turcs poursuivent l'anéantissement d'un peuple.

C'est par milliers que les Arméniens ont déjà succombé. Pendant un mois, M. Gorrini a été le témoin d'exécutions en masse d'innocents. Des centaines de cadavres étaient trouvés chaque jour dans les rues.

Les femmes, les enfants étaient jetés dans des barques et noyés dans la mer ou dans les fleuves.

D'autres malheureux étaient déportés, loin de leur pays. Leurs longs convois se succédaient sans cesse, les femmes traînant lamentablement leurs enfants et les perdant en route, les vieillards succombant à la fatigue et à la faim, tous poussés en avant à coups de bâtons et de baïonnettes. Dans la région du Tigre, infestée par les Kourdes, les Turcs dirigaient ainsi sur Mossoul mille déportés : pas un n'arriva à destination.

Ceux des autres convois qui ont pu parvenir au désert arabique n'en reviendront sans doute jamais. Les routes sont couvertes de corps et les eaux de l'Euphrate charrient continuellement des cadavres. La déportation n'est la plupart du temps qu'un massacre déguisé.

Les cours martiales condamnent à mort tous les accusés soumis à leur jugement, même ceux auxquels on ne reproche que de légères contraventions. On ne compte plus le nombre des Arméniens pendus à Constantinople, Césarée, Diarbékir, etc. Sous prétexte de perquisitions, on pille les maisons particulières, les écoles, les églises mêmes.

Les Arméniens catholiques sont tout particulièrement poursuivis et massacrés. Les églises, les écoles, les couvents sont transformés en casernes. L'évêque de Brousse, comme ceux de Trébizonde, de Césarée, de Tcharsandynk ont été traduits devant la cour martiale ; l'évêque de Diarbékir est mort sous les coups de bâton de ses bourreaux. A Diarbékir encore, le P. Tehekmlarian a été brûlé vif ; à Ismid, l'archevêque Hériguin, exilé à Brousse, le P. Tanyhelan, emprisonné ; à Césarée, l'évêque, aussi emprisonné ; à Habel, l'évêque, exilé ; à Siras, l'évêque, assassiné ; à Erzeroun, l'évêque, assassiné aussi. A Edessa, Trébizonde, Kemakt, Bilis, et dans bien d'autres localités, les prêtres ont été tués, emprisonnés ou déportés.

S. S. Benoît XV a été profondément ému de ces terrifiantes nouvelles, et il a, dès qu'il a pu, pris en main la cause des malheureux Arméniens. Sur son ordre, Mgr Dolci, délégué apostolique à Constantinople, a fait en leur faveur des instances réitérées auprès du gouvernement ottoman. Le ministre de l'Intérieur a, à la suite de ces démarches, enjoint de prendre les mesures nécessaires à la protection et à la nourriture des déportés.

Le patriarche arménien schismatique et le Conseil des notables de son patriarcat ont fait exprimer à Mgr Dolci leur reconnaissance.

Faut-il espérer que le gouvernement ottoman tiendra de bonne foi les promesses qu'il a faites au représentant du Saint-Siège, et qu'il reviendra à des sentiments d'humanité ?

Cela sans doute, comme le reste, en Turquie, dépend de la bonne volonté de l'Allemagne. Car ce ne sont pas seulement les Turcs qui sont responsables de tout ce sang innocent, de tout ce sang catholique, ce sont ceux qui commandent aujourd'hui en Turquie, ce sont les Allemands.

Quand les soldats, quand les Jeunes Turcs, assassinent les Arméniens, quand ils font périr sous leurs coups les évêques et les prêtres, c'est sous les yeux, c'est avec l'approbation des officiers allemands qui sont là.

Les Allemands n'auraient qu'à dire un mot, qu'à faire un signe pour empêcher le massacre ! Mais les Arméniens ne sont-ils pas les amis de la France ?

Et, d'ailleurs, les Allemands n'ont-ils pas fait du mont des Oliviers un champ de manœuvres et n'ont-ils pas poussé leur raffinement sacrilège jusqu'à faire un champ de tir du Golgotha ?

Nous voulons quand même espérer qu'il se trouvera parmi les Allemands quelques catholiques assez sincères ou assez politiques pour obéir à la voix que le Saint-Père élève en faveur des Arméniens. C'est d'eux que dépend la vie de ce peuple, qui ne peut se défendre.

Dans tous les cas et dès à présent, l'Allemagne a montré de quelle singulière façon elle comprenait la protection — qu'elle eut un jour l'audace de revendiquer — des chrétiens d'Orient. Elle n'est pas avec les victimes ; elle est avec les bourreaux. L'Orient chrétien ne l'oubliera jamais.

(Correspondance hebdomadaire.)

Centenaire du Cardinal Pie

Eloge par S. E. le Cardinal Billot.

(Suite.)

Et l'opération continuait. Certes, ils n'y allaient pas de main morte. L'Encyclique *Pascendi* définissait le Modernisme une sentine de toutes les hérésies accumulées ensemble, si tant est cependant, qu'à cet invraisemblable travestissement de l'antique foi chrétienne pût s'accoler encore l'idée et le nom d'hérésie. Car qui dit hérésie, dit éclectisme dans l'ordre de la foi, dit sélection de ce que l'on admet, d'avec ce que l'on n'admet pas de la doctrine révélée de Dieu et enseignée par l'Eglise, mais ne dit pas rejet en bloc de tous les articles du Symbole, ne dit pas négation formelle du fondement même sur lequel la foi repose, je veux dire de la révélation entendue au sens où tous les âges chrétiens l'avaient entendue jusqu'ici. Eux, au contraire, ils feront rafle de tout, et leur explication du fait religieux dans l'humanité aura comme base première, qu'il n'y a

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pas de révélation venue du dehors, pas de Dieu personnel qui nous ait parlé, pas de vérités objectives auxquelles il faille adhérer sur l'autorité et la parole de ce Dieu transcendant, non immanent au monde. En effet, ce Dieu transcendant et distinct du monde n'est-il pas par définition l'inconnaissable, d'après la philosophie de Kant devenue toute la loi et tout l'Evangile ? N'est-ce pas un pur postulat dont personne n'a pu, ne peut et ne pourra jamais vérifier la légitimité ? Et comment cet inconnaissable, celui dont nous ne pouvons savoir ni s'il existe ni s'il n'existe pas, comment, dis-je, nous aurait-il jamais parlé de manière à nous faire connaître que c'est lui qui nous parlait ? On conservera donc le mot de révélation, mais la révélation ne sera plus que l'apparition dans la conscience vive d'un certain sentiment né du besoin intime du divin, et provoqué par la présence du mystérieux inconnu qui se cache derrière le monde phénoménal : sentiment complètement aveuge du reste, qui n'en sera pas moins tout le fond de la religion, et sous la poussée duquel s'élaboreront par immanence et expansion vitale, en fonction des événements et des contingences de l'histoire, tous les dogmes inscrits ou à inscrire dans son credo. Ces dogmes par conséquent n'auront aucune valeur objective, aucune absolument, si ce n'est pour ceux qui se seront mis dans les conditions voulues pour avoir de leur objectivité, comme en un rêve, je ne sais quelle impression expérimentale propre aux seuls croyants. Au demeurant, dans la réalité, ce ne seront que des idées, des idées sans objet en dehors de l'esprit qui les conçoit : pures créations de la foi cherchant à s'expliquer et à s'alimenter elle-même ; qu'il faut conserver sans doute tant qu'elles remplissent leur but, mais à émonder, à modifier, à transformer dès que, par suite des changements apportés dans la vie de l'humanité, elles viennent à y manquer. Naïfs que nous étions ! Sur le témoignage de l'Evangile nous croyions que Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant, était vraiment descendu du ciel en terre pour nous apporter la révélation de son Père, et nous ouvrir, par sa passion, par sa mort, par sa résurrection, par la fondation de l'Eglise et l'institution des sacrements, l'entrée de la vraie vie éternelle. Et maintenant on nous apprend qu'il faut distinguer deux Christs. D'abord le Christ de l'histoire, le Christ réel, en chair et en os, le Christ qui a paru en forme humaine, qui est né vers le commencement de notre ère, a prêché en Judée, a souffert sous Ponce-Pilate, a été crucifié et enseveli, qui enfin finit à la pierre que Joseph d'Arimathie roula à l'entrée de son tombeau. Et ce Christ-là n'a jamais attesté sa divinité, il n'a jamais rêvé qu'il eût mission de racheter le monde, il n'a fondé aucune Eglise, il n'a institué aucun sacrement, il n'a prescrit aucun culte, il n'a enseigné aucun dogme. Et puis, il y a l'autre Christ, le Christ de la foi, le Christ-esprit, le Christ-idée, le Christ-mystique, qui commence où finit le Christ réel de l'histoire. Car après que le Christ historique eut disparu,

son esprit lui survécut dans la communauté des disciples qu'il s'était attachés au cours de sa carrière. Et c'est sous la poussée de cet esprit du Christ, en force de la puissante initiation donnée par le Christ, et au mieux des événements qui suivirent la mort du Christ, que l'âme de la communauté chrétienne allait lentement élaborer toutes les idées religieuses qui ont fait le fond des dogmes du christianisme, depuis le premier jusqu'au dernier. Encore une fois, les objets de ces dogmes ne sont plus de l'ordre des réalités, mais des idées, et devant leur origine à un pur travail de la conscience, ce n'est aussi que dans cette conscience qu'ils existent et qu'ils vivent, pour y subir toutes les modifications que comporte une évolution dont il est impossible de prévoir ni d'assigner le terme. Idée, la Trinité ! Idée, l'Incarnation ! Idée, la Rédemption ! Idée, la vie éternelle avec toutes les promesses qui s'y rattachent, et rien de plus ! Tel est l'incommensurable gouffre de nihilisme qui s'ouvrait moins de vingt ans après la disparition du cardinal Pie. Certes, il n'avait pas prévu un mouvement si précipité de l'idée révolutionnaire, ni un avancement aussi rapide, et par bien des côtés aussi stupéfiant, de la conjuration antichrétienne, lui qui aimait à espérer, à annoncer même comme prochaine une restauration, temporaire il est vrai, mais éclatante et magnifique, dont il croyait voir déjà les éléments : « J'espère un beau quart de siècle, » écrivait-il vers 1860, dont le commencement n'est pas très » loin de nous. Autant que je puis flairer des choses que Dieu » tient dans ses secrets, le pontificat qui suivra celui-ci sera » un pontificat glorieux : *post tempestatem tranquillum facis, » Domine, et post lacrymationem et fletum, exsultationem infun- » dis.* » En cela, l'événement a montré qu'il se trompait.

(A suivre.)

LE DEVOIR DU FRANÇAIS

Les fières paroles qui viennent d'être prononcées à la Tribune ont eu un grand retentissement dans le pays : la France et les Nations Alliées ne désarmeront qu'après la restauration du Droit par la Victoire, et quand elles auront obtenu toutes les garanties d'une paix durable.

Cette Victoire, nos Héros nous la donneront, mais c'est à nous d'en faciliter la prompte réalisation Pas d'armées sans approvisionnements ; pas d'approvisionnements sans fonds de Trésorerie. Souscrivons toujours et toujours, d'abord aux Bons et aux Obligations, puis au GRAND EMPRUNT NATIONAL.

L'heure de l'hésitation est passée. Il faut que la France dont la puissance financière a fait l'admiration du monde, reste digne d'elle-même ; il faut que, du jour où il sera annoncé, l'Emprunt soit un immense succès ; il faut la Victoire sur le Champ de Bataille Financier, comme sur l'autre Champ de Bataille... Il la faut complète et irrésistible.

UN PRETRE l'Abbé HAMON, possède le moyen radical de guérir : Diabète, Albumine, Reins, Cœur, Foie, Rhumatismes, Obésité, Maladies de la Peau et Bronches, du Sang, Ulcères variqueux, Estomac, Tuberculose, Anémie, Constipation, etc., etc. Aucun Régime. Rien que des *Plantes*. Notice gratis. — Ecrire : **Abbé HAMON**, *Saint-Omer* (P.-de-C.).

Remise spéciale à MM. les membres du Clergé.

Archives diocésa es e Quimper et Léon

À LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | Maison de Confiance.

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3 rue Kéréon, QUIMPER. ——— QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1re marque. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — **QUIMPER** — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE** Mame, *format moyen, avec le* nouveau PROPRE du Diocèse.

CAFÉS VERTS & TORRÉFIÉS

par colis postaux franco toutes gares

Qualité garantie. Demander prix-courant LEBOSSE, *rue Eyrées, HAVRE.*

TUBERCULEUX ANEMIQUES — CONVALESCENTS

Voulez-Vous GROSSIR de 5 KILOS par mois et GUERIR radicalement ? Ecr. : Abbé SEBIRE, Enghien (S-O).

Contre les

RHUMES, TOUX, BRONCHITES

GRIPPE, CATARRHES, ASTHME

Maux de Gorge

Gouttes Livoniennes

de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)

FLACON : 2f50 *toutes Pharmacies* et 15, Rue des Immeubles-Industriels.

Seul Fabriqué à CHATELGUYON

LAXATIF MIRATON

Toutes PHARMACIES-LA BOITE 2 FCS

Echantillon gratuit 9 Rue Auber (PARIS)

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

30e ANNÉE. **Vendredi 26 Novembre 1915.** N° 48.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Œuvre de la Sainte-Enfance ; Chanoines d'honneur ; Décès ; Emprunt national ; « Journée du Poilu ».

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Une Prière de Soldat.

III. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Œuvre de la Propagation de la Foi ; Nécrologie : M. Hamon Joncqueur ; Mellac ; Nos Prêtres Soldats (suite).

IV. — Chronique générale : Centenaire du Cardinal Pie : Eloge par S. E. le Cardinal Billot (suite).

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 28 Novembre. — Ier Dimanche de l'Avent. 1re classe. Semi-double. Violet.

A Vêpres, mémoire du suivant et de S. Saturnin.

Lundi, 29. — S. Hoardon, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 30. — S. André, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.

Mercredi, 1er Décembre. — S. Tugdual, Evêque et Confesseur. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 2. — Ste Bibiane, Vierge et Martyre. Semi-double. Rouge.

Vendredi, 3. — S. François Xavier, Confesseur. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 4. — S. Pierre Chrysologue, Evêque, Confesseur et Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.

Dimanche, 5. — IIe Dimanche de l'Avent.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plouézoc'h . . . . . du 27 au 30 Novembre.

Ploaré-Douarnenez . . . . . du 1er au 6 Décembre.

Archives diocésa es e Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Œuvre de la Sainte-Enfance. — M. le chanoine Le Roy, directeur des Œuvres diocésaines, est chargé de l'Œuvre de la Sainte-Enfance, en remplacement de M. le chanoine Salaün. C'est donc à lui qu'il faut s'adresser pour avoir les images, médailles et bulletins de l'Œuvre. Quant aux cotisations, elles doivent être versées directement au Secrétariat de l'Evêché.

Mgr de Teil, directeur général de l'Œuvre de la Sainte-Enfance, a demandé l'autorisation de faire placer, dans les églises et les écoles du diocèse, une affiche relative à cette belle œuvre. MM. les Curés et Recteurs recevront cette affiche, dans quelques jours, par les soins de M. le Directeur diocésain.

II. Chanoines d'honneur. — A l'occasion d'un récent voyage, Mgr l'Evêque de Beauvais a prié Mgr Duparc d'accepter le titre de chanoine d'honneur de sa Cathédrale. En retour, Mgr Le Senné a bien voulu recevoir également le titre de chanoine d'honneur de Quimper.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de M. Roué, décédé à Saint-Pol, le 18 Novembre 1915.

IV. Emprunt national. — Nous n'avons pas à exposer ici les conditions et les avantages financiers de cette opération. Ce qu'il importe de faire ressortir, c'est le devoir qui incombe à tous les Français — et peut-être de façon plus pressante, à ceux qui n'ont pas connu les horreurs de l'invasion — de contribuer, de toutes leurs forces, à la défense de la Patrie. Nous invitons MM. les Curés et Recteurs à favoriser, par leurs exhortations, par leurs conseils et dans la mesure du possible, par leur exemple, le succès de cet emprunt que l'on a qualifié justement de national,

V. « Journée du Poilu ». — Nous recommandons à la charité des fidèles, la Journée dite du « Poilu », qui aura lieu pour la Noël, et nous lui souhaitons bon succès, comme aux journées précédentes.

PARTIE NON OFFICIELLE

Une Prière de Soldat

Cette admirable formule de prière, qu'on dirait sortie de la plume d'un docteur et d'un saint, a été composée par le sous-lieutenant Jacques Jacquier, étudiant aux Facultés catholiques de Lyon, mort à l'assaut d'une tranchée, le 16 Juin, à l'âge de vingt-deux ans :

« O Jésus, vrai Dieu et vrai homme, notre cœur en ce moment exhale vers le vôtre un long cri de reconnaissance et d'abandon dans la foi et dans l'amour.

Merci de vous être fait homme, d'avoir vécu, travaillé et souffert, d'être mort pour nous.

Merci de nous avoir par le baptême unis à vous comme les membres au corps.

Merci de nous avoir faits enfants de la sainte Eglise, votre épouse immaculée et notre généreuse mère.

Merci de nous avoir donné des parents, des prêtres et des maîtres chrétiens, qui nous ont élevés dans la connaissance de votre Evangile, de votre loi et de vos bienfaits.

Merci de nous avoir tant de fois purifiés de votre sang divin et nourris de votre chair adorable.

Merci de nous avoir donné pour patrie la France que nos pontifes romains, les successeurs de Pierre, ont appelée leur Fille aînée, et qu'ils nous ont dit être le nouvel Israël, le peuple chéri entre tous de votre prédilection.

Pendant les dix-huit ou vingt ans de notre première jeunesse, nous avions résolu de servir la France, comme vous avez d'abord servi l'humanité, par le travail et la vertu au sein de votre vie cachée, puis par l'influence de notre savoir, de notre parole et de nos exemples, comme vous l'avez fait pendant les trois années de votre vie publique.

Et voilà que vous nous appelez maintenant à la sauver, comme vous avez sauvé le monde par la fécondité souveraine de vos douleurs et de votre passion rédemptrice. Déjà notre cœur est immolé comme le vôtre à Gethsémani ; il a fallu nous arracher à la tendresse de nos parents, de nos frères, de nos sœurs, de nos amis, que nous ne reverrons peut-être jamais ici-bas.

C'est notre corps que nous allons à présent exposer aux coups de nos adversaires. Peut-être les balles et la mitraille le déchireront-elles bientôt comme les fouets et les clous ont déchiré votre chair sacrée !

Peut-être notre fierté d'hommes et de Français sera-t-elle humiliée comme la vôtre par les clameurs et les opprobres dont la couvrira un ennemi puissant.

Archives diocésa es e Quimper et Léon

Peut-être même, ô Jésus ! nous demanderez-vous de répandre tout notre sang pour la France, comme vous avez répandu tout le vôtre pour l'humanité sur la croix de votre Calvaire. Notre humilité accepte pleinement cette mort comme une expiation juste et salutaire de nos fautes.

Notre foi voit dans une telle mort le dévouement héroïque à la plus belle des causes après celle de la religion : la cause de la patrie, le couronnement le plus glorieux de la vie d'ici-bas, l'entrée au paradis dans la cohorte des saints et des anges protecteurs de la Nation française.

Notre espérance attend de ces douleurs, de ce sang versé, de cette mort, joints aux vôtres, une valeur de rédemption qui méritera à notre pays des grâces magnifiques de résurrection et de prospérité religieuse et sociale.

Notre amour sera enfin heureux de vous rendre ce que vous nous avez donné : vie pour vie.

Et ne pouvant mourir pour vous, nous sommes prêts à mourir du moins pour celle que vous aimez et qui vous aime : la France.».

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 28 Novembre :* messes à 6, 7, 8 et 9 heures ; grand'messe à 10 heures ; messe à midi.

A 6 heures, à la chapelle, messe pour la Fraternité du Tiers-Ordre de Saint-François, exposition du T. Saint-Sacrement.

A 7 heures, messe et instruction pour la congrégation des Demoiselles.

A 2 h. 1/2, vêpres à la cathédrale, prières pour la paix, bénédiction.

A 4 heures, à la chapelle, instruction et bénédiction pour la Fraternité du Tiers-Ordre.

A 8 heures, à la cathédrale, réunion de la Confrérie des Trépassés, instruction bretonne, vêpres des Morts.

Mercredi 1er Décembre : confession des enfants de la communion privée ; le lendemain, à 7 heures, communion générale à l'autel du Sacré-Cœur.

Jeudi 2 : confessions du 1er vendredi. A 8 heures du soir, prières pour la paix.

Vendredi 3 : 1er vendredi du mois, exposition depuis la messe, de 6 heures jusqu'à 5 heures du soir, bénédiction. De 8 à 9 heures, adoration, pour les hommes.

Ce jour, fête de saint François-Xavier, patron de la Propagation de la Foi, et pendant l'octave, indulgence plénière pour les associés, aux conditions ordinaires.

Samedi 4 : confession des garçons du grand catéchisme.

Dimanche 5 : instruction sur l'œuvre de la Propagation de la Foi, par un missionnaire.

N. B. — Prière aux associés de remettre, sans retard, leurs cotisations aux dizainières.

— Église de Saint-Mathieu. — *1er Dimanche de l'Avent :* messes à 6, 8, 9 et 11 h. 1/2 ; la grand'messe à 10 heures. Les vêpres, à 3 heures, suivies de la réunion de l'Apostolat de la Prière, de l'exposé de l'intention du mois, des prières pour la France et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises

Confession des enfants : lundi, les petits enfants de 7 à 9 ans qui n'ont pas communié ; *mardi*, ceux qui ont fait la communion privée ; *mercredi*, les enfants de la 2e et 3e communion. Les trois jours, les *filles*, le matin : école chrétienne à 10 heures, école communale à 11 heures ; les *garçons*, le soir, école chrétienne à 3 heures ; école communale à 4 heures. Messes de communion, mercredi et jeudi à 7 heures.

1er vendredi du mois : la veille, jeudi, on confesse le matin, l'après-midi à partir de 2 heures, et le soir après 8 heures.

Le *vendredi*, réunion et messe des Bretons, à l'autel du Sacré-Cœur, à 6 heures ; 2e messe à 7 heures ; à 8 h. 1/2, réunion et messe des mères de famille, associées du Sacré-Cœur ; instruction et salut. — Toute la journée, le Saint-Sacrement est exposé. Le soir, à 8 heures, réunion générale, où les hommes ont leur place réservée ; instruction et bénédiction du Saint-Sacrement.

Œuvre de la Propagation de la Foi. — On prépare en ce moment, à l'Imprimerie de l'Evêché, l'expédition des *Annales* de la Propagation de la Foi (N° de Novembre), qui seront rendus incessamment aux chefs-lieux des doyennés. MM. les Directeurs paroissiaux — ou ceux qui les remplacent — voudront bien les y faire prendre et distribuer, sans retard, aux chefs de dizaines.

La fête de saint Francois-Xavier (3 Décembre) et l'annonce de l'indulgence plénière — qui peut être gagnée également un jour de l'octave — fournit naturellement l'occasion de faire l'instruction annuelle sur l'Œuvre, d'en rappeler l'importance et les besoins, plus pressants que jamais. En effet, la guerre a enlevé à leurs travaux apostoliques un grand nombre de missionnaires, qui sont redevenus soldats et dont plusieurs sont morts glorieusement pour la France. Ceux qui sont restés aux pays lointains — les vieillards et les infirmes — s'efforcent de suppléer, par leur zèle, à l'insuffisance du nombre et de maintenir, avec la collaboration dévouée de catéchistes et des Religieuses, les œuvres-établies : centres d'évangélisation et d'apostolat, hôpitaux, orphelinats, écoles, où ils font connaître et aimer la France, où ils font prier pour son triomphe. On en trouve le touchant écho dans les *Annales* et dans le bulletin hebdomadaire, les *Missions Catholiques*.

Mais ces œuvres ont besoin de ressources, et les secours fournis par la Propagation de la Foi ont sensiblement diminué. La Belgique et nos diocèses du Nord, qui donnaient si généreusement, ont été ravagés par la guerre et subissent encore l'occupation allemande ! A la Bretagne qui, par ailleurs, continue à payer si largement l'impôt du sang, la divine Providence a épargné les autres fléaux. Nos chrétiennes populations ne l'oublieront pas, et auront à cœur d'en témoigner à Dieu leur reconnaissance, en venant en aide à leurs frères plus cruellement éprouvés, en continuant et en augmentant encore, si possible, leurs aumônes aux œuvres d'assistance charitable, sans oublier les œuvres d'apostolat, spécialement la première de toutes, la Propagation de la Foi. Aucune autre n'est plus digne d'intérêt, plus capable d'attirer les bénédictions du Ciel sur notre Patrie. Il ne saurait périr, le pays qui, au milieu de ses malheurs, n'aura pas cessé de contribuer généreusement à l'extension du règne de Dieu. *Adveniat regnum tuum.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

N. B. — 1° Les aumônes de la Propagation de la Foi devront être remises, en même temps que les Recettes diocésaines — c'est-à-dire pour le 20 Janvier au plus tard — à M le Secrétaire général de l'Evêché.

2° S'adresser à M. le chanoine Rospars (15, rue Mesgloaguen), pour tout ce qui concerne la direction de l'Œuvre dans le diocèse, pour la rédaction des *Annales* bretonnes et le nombre d'exemplaires (bretons ou français) attribués à chaque paroisse.

3° En cas de retard ou d'irrégularité dans l'envoi et la livraison des *Annales*, prière d'aviser M. de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

Nécrologie. — M. Hamon JONCQUEUR, *vicaire à Plouénan.* — M. l'abbé Joncqueur, que Dieu vient de rappeler à lui, a laissé, à Plouénan, d'unanimes et profonds regrets. C'était, en effet, un digne prêtre, pieux et zélé, dont la carrière a été bien remplie.

Originaire de Plouarzel, après de bonnes études au Petit Séminaire de Pont-Croix, il entra au Grand Séminaire, où il se fit remarquer par son ardeur au travail et sa tendre piété.

Les débuts de son ministère furent marqués par une épreuve bien pénible. Une délicatesse de conscience mal entendue faillit lui interdire la célébration de la sainte messe. Heureusement l'épreuve fut de courte durée. Grâce à une docilité filiale, aux avis d'un directeur éclairé, et aussi à un vœu qu'il fit à Michel Le Nobletz, il retrouva bientôt cette parfaite maîtrise de lui-même, dont il fit preuve dans toutes les paroisses, où il fut appelé à exercer le ministère.

Successivement vicaire à Irvillac, à Ouessant et à Plouénan, il donna partout l'impression d'un saint prêtre, tout à son devoir, bon, serviable, toujours prêt à se dévouer. A Plouénan, deux œuvres surtout sollicitèrent son zèle : la diffusion des bons journaux et la formation des jeunes gens. Il serait difficile de dire ce qu'il dépensa de forces et d'activité pour mener à bien l'une ou l'autre de ces œuvres.

A toutes ces qualités, M. Joncqueur joignait un beau talent de prédicateur, qui le faisait rechercher pour les Missions. Nombreuses sont les paroisses qu'il a évangélisées. L'explication des Tableaux était sa spécialité, et, au dire des maîtres eux-mêmes, il y excella.

Travailleur acharné, esprit observateur, très au courant des mœurs rurales, rien ne lui manquait pour réussir dans ce genre de prédication, au service duquel il pouvait mettre, en outre, une connaissance parfaite de la langue bretonne, qu'il maniait avec une rare facilité. Aussi sa parole, nourrie de doctrine, pleine d'applications pratiques et souvent relevée par une verve du meilleur aloi, avait vite fait de captiver l'auditoire, qu'elle tenait sous le charme, une heure durant, et même davantage.

Mais ce genre d'apostolat était au-dessus de ses forces. Il ne rentrait jamais de ses courses évangéliques que fatigué, exténué. Ce fut même, si je ne me trompe, au lendemain d'une de ces Missions, qu'il ressentit les premières atteintes du mal qui devait l'emporter.

Depuis quelques mois, malgré les bons soins dont l'entourait son Recteur, mieux placé que tout autre pour apprécier les mérites d'un tel vicaire, la santé de M. Joncqueur déclinait rapidement. Les crachements de sang devenaient plus fréquents. Il était visible que ses jours étaient comptés. Lui-même, après une période d'illusion assez ordinaire, en ces sortes de maladie, finit par comprendre qu'il devait renoncer à tout espoir de guérison. Inutile d'ajouter que, dès ce jour, il fit généreusement à Dieu le sacrifice d'une vie qu'il avait tout entière dépensée à son service. C'est dans la nuit du 31 Octobre qu'il s'éteignit doucement, à l'heure où l'Eglise de la terre s'apprêtait à fêter l'Eglise du Ciel, où ses mérites lui auront sans doute préparé une belle place.

R. I. P.

Mellac. — **Ligue patriotique des Françaises.** — Pour répondre au désir de M. le Recteur de Mellac, le Comité de Quimperlé s'était rendu, dimanche 21, dans cette commune, où Mme Le Paul, la dévouée conférencière du Comité de Quimper, a entretenu les mères de famille de l'obligation et la nécessité d'apprendre elles-mêmes à leurs enfants le Catéchisme, base essentielle pour en faire de bons chrétiens. L'absence de nos prêtres mobilisés depuis la guerre rend ce devoir encore plus impérieux.

En remerciant Mme Le Paul de sa belle conférence, M. le Recteur conjure de nouveau les mères de famille de mettre ces excellents conseils en pratique.

L'appel est entendu, et à la suite de la réunion, nos Ligueuses viennent en nombre s'inscrire, en promettant de se mettre aussitôt à l'œuvre.

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

Citations — M. l'abbé *Morvan*, vicaire à N.-D. du Mont-Carmel, Brest, aumônier du 2e chasseurs de Pontivy, a été cité à l'ordre du jour du régiment, le 10 Octobre dernier, avec attribution de la Croix de guerre.

Voici l'ordre du jour concernant M. Morvan : « Ne cesse de faire preuve, depuis son arrivée au 2e chasseurs, d'un dévouement et d'une bravoure au-dessus de tout éloge ; toujours prêt à marcher et à se porter aux endroits les plus exposés pour prodiguer les secours de son ministère aux blessés et aux mourants ; le 26 Septembre 1915, près de P..., a contribué à sauver plusieurs blessés sous un fort bombardement, et a été blessé légèrement. »

M. l'abbé *Broudeur*, vicaire au Tréhou, infirmier au 51e régiment d'infanterie, a été cité à l'ordre du jour du régiment, pour ce motif : « A, dans la journée du 6 Octobre, montré un extrême sang- froid et le plus grand mépris du danger, en allant, pendant un violent bombardement, soigner ses camarades blessés. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Cuirassé Gaulois, *8 Novembre.* — L'entête de ma lettre vous montre que j'ai changé d'habitation. Ce n'est que la quatrième fois depuis mon arrivée aux Dardanelles ! J'ai embarqué successivement sur le *Saint-Louis*, le *Charlemagne*, le *Suffren*. Depuis un mois, j'ai mis provisoirement mon sac sur le *Gaulois*.

Pendant les mois d'Août et de Septembre et au commencement d'Octobre, j'ai eu fort à faire, à cause du grand nombre de malades. La dyssenterie et la fièvre typhoïde ont sévi assez fortement et nous avons eu une dizaine de décès à déplorer. J'ai pu assister ces hommes à leurs derniers moments, et j'ai été ému des sentiments de foi et de confiance qu'ils montraient en faisant, obscurément, sans gloire apparente, le sacrifice que le bon Dieu leur demandait pour la France. Maintenant, ils reposent à l'ombre de la croix, dans le cimetière anglo-français de Moudros, où j'ai bénit leurs tombes et où je retourne souvent prier. Nombreux sont les Bretons qui y sont enterrés. Tout est entretenu avec soin, et il ne se passe pas de jour que plusieurs camarades ne viennent y apporter l'hommage d'un pieux souvenir.

Pour la Fête des Morts, je fus au cimetière dans l'après-midi, et comme j'avais fait part de mon dessein, beaucoup d'officiers et de marins s'y rendirent en même temps que moi. Revêtu du surplis et de l'étole, je récitai les prières des Morts, et nous chantâmes le *Libera* puis l'*Ego sum* que j'avais paraphrasé le matin, à la messe, devant une assistance très compacte, dans la salle d'armes du *Gaulois*. « Grâce à votre présence, Monsieur l'Aumônier, nos pauvres chers morts ont eu un peu mieux que les quatre vers de V. Hugo, affichés sur une pancarte, à la porte du cimetière. » Ce fut la réflexion que me fit un des assistants, quand nous nous en retournions, la cérémonie terminée. **L. B.**

Salonique, 10 Novembre. — En débarquant à Salonique, nous nous empressons d'offrir à Votre Grandeur nos respectueux hommages. Il y a une dizaine de jours, nous embarquions, à Toulon, sur un magnifique paquebot anglais. Le voyage a été très agréable et, Dieu merci ! s'est effectué sans accident. Sur ce bateau, nous avons eu le bonheur de célébrer la sainte messe tous les jours. Le dimanche, les jours de la Toussaint et de la Fête des Morts, la grand'messe fut dite sur le pont, devant une assistance nombreuse et recueillie. Ce sont des cérémonies inoubliables et bien réconfortantes pour le prêtre qui, en ces jours de dévotion, souffre encore plus d'être si loin de sa paroisse.

Un autre fait nous a touchés : nous avons passé un vendredi en mer et ce jour-là, la cuisine du bord a fourni deux repas maigres à près de trois mille hommes !

Actuellement nous sommes au repos. Nous couchons tous sous la tente, mais le temps est très beau. Dans quelques jours, nous gagnerons la Serbie. Nous nous recommandons instamment à vos prières.

F. Gourvil, Y. Riou, A. Martin.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Centenaire du Cardinal Pie

Eloge par S. E. le Cardinal Billot.

(Suite.)

Il faut donc reconnaître que l'époque que nous vivons, d'un si extrême péril pour la foi, d'une si audacieuse révolte contre Jésus-Christ, est notablement différente de celle que traversa le grand Evêque de Poitiers ; bien plus, qu'elle n'était pas même dans ses prévisions, pour un avenir aussi prochain du moins. Toutefois, remarquons-le bien, ce qui est advenu de nouveau, n'a été qu'une évolution de l'état de choses qui existait de son temps ; ce ne fut que le développement des principes dont il avait vu avec une si rare pénétration les conséquences et les suites ; le résultat des institutions, des opinions, des doctrines qu'il n'avait cessé de combattre pendant tout le cours de sa carrière. Comme aussi, ce qui a trompé ses prévisions, ce n'est que l'accélération vertigineuse d'un mouvement d'antichristianisme sur lequel il ne se faisait nulle illusion, tout en espérant un rémora, une réaction temporaire qui ne devait venir ni si facilement, ni surtout si promptement qu'il l'avait cru. Et tout cela fait que malgré la différence des conditions, sa grande figure n'a rien perdu de son actualité ; qu'au contraire, et plus que jamais, dans cette effroyable lutte engagée entre l'Eglise et la Révolution, il est pour nous l'honneur de la situation, une lumière, un porte-étendard, un chef digne de figurer au premier rang parmi ces pères de notre génération que nous devons louer, dont nous devons suivre les conseils, imiter les exemples, méditer les enseignements. *Laudemus viros gloriosos et parentes nostros in generatione sua.*

Chose curieuse, et qui n'a pas été assez observée peut-être, c'est que, quand le grand Pape que nous pleurons encore, monta en 1903 sur la chaire de Saint-Pierre, et qu'avant de lancer sa première Encyclique, il eut promené sur l'état de la société contemporaine un regard interrogateur, il ne crut pouvoir mieux faire que de reprendre presque mot pour mot comme programme de son pontificat, le programme que s'était fixé un demi-siècle plus tôt Mgr Pie, prenant possession de son siège. « On parle aujourd'hui, avait dit alors le nouvel Evêque au » peuple vers lequel il était envoyé, on parle d'un grand parti » de l'ordre et de la conciliation. Un seul parti pourra sauver » le monde, le parti de Dieu. On parle de rapprochement. Le » grand rapprochement à opérer, c'est de réconcilier la terre » avec le ciel. La question qui s'agite et qui agite le monde, » n'est pas de l'homme à l'homme, elle est de l'homme à Dieu... » Nous sommes, nous serons parmi vous l'homme de Dieu,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» nous appartiendrons toujours au parti de Dieu. Et si nous » devions apporter avec nous un mot d'ordre, ce serait celui- » ci : *Instaurare omnia in Christo*, restaurer, recommencer tou- » tes choses en Jésus-Christ... Replacer toutes choses sous le » légitime empire de Jésus-Christ et de son Eglise, combattre » partout cette substitution sacrilège de l'homme à Dieu, qui » est le crime capital des temps modernes ; résoudre une » seconde fois, par les préceptes ou les conseils de l'Evangile » et par les institutions de l'Eglise, tous les problèmes que » l'Evangile et l'Eglise avaient déjà résolus : éducation, famille, » propriété, pouvoir ; rétablir l'équilibre chrétien entre les di- » verses conditions de la société : telle est la mission que nous » devrons poursuivre parmi vous selon l'étendue de nos for- » ces. » Ainsi se formulait, ainsi se précisait le programme d'un épiscopat que trente années du ministère le plus actif et le plus fécond devaient rendre à jamais illustre. Ouvrons maintenant l'Encyclique *E supremi;* écoutons Pie X déclarant à son tour tout le dessein et toute la pensée de son pontificat : « Met- » tant la main à l'œuvre, soutenu de la force divine, Nous dé- » clarons que Notre but unique est de tout restaurer dans le » Christ, afin que le Christ soit tout en tout... Nous affirmons » en toute vérité que Nous ne voulons être au milieu des socié- » tés humaines que le ministre de Dieu qui Nous a revêtu de » son autorité. C'est pourquoi, si l'on Nous demande une devise » traduisant le fond même de Notre âme, Nous ne donnerons » jamais que celle-ci : *Instaurare omnia in Christo*... Il en est, » et en grand nombre, Nous ne l'ignorons pas, qui poussés par » l'amour de la paix, c'est-à-dire de la tranquillité, de l'ordre, » s'associent et se groupent pour former ce qu'ils appellent le » parti de l'ordre. Hélas ! vaines espérances, peines perdues ! » Ce parti de l'ordre capable de rétablir la tranquillité au mi- » lieu de la perturbation des choses, il n'y en a qu'un, le parti » de Dieu. » Ce seul passage, sans compter les autres qu'il serait trop long de transcrire ici, nous montre que le grand Pape du XX^e^ siècle naissant avait cherché son inspiration auprès du grand Evêque qui fit la gloire de l'Eglise de France pendant tout le milieu du XIX^e^. Et de quel plus illustre exemple pourrions-nous nous autoriser ?

***

Nous donc, qui que nous soyons, à quelque degré de la hiérarchie que nous appartenions, en quelque milieu, office, fonction, que nous nous trouvions placés, si seulement nous avons au cœur l'ambition de servir selon la mesure de nos moyens la cause sacrée de Dieu et de la Sainte Eglise dans les temps exceptionnellement troublés que nous traversons : nous tous, dis-je, nous n'aurons que profit à nous mettre à l'école du maître dont le déclin de l'année courante amène le centenaire et rappelle le souvenir. De lui, en effet, que de lumières à utiliser, que de précieuses indications à recueillir, que de conseils à prendre, que d'enseignements à inscrire à notre ordre du jour ! que d'encouragements aussi à recevoir dans la lassitude et l'épuisement de la lutte !

Commençons par l'idée qui le possédait tout entier, « de » combattre partout cette substitution sacrilège de l'homme à » Dieu, qui est le crime capital des temps modernes » (1), et surtout, pouvons-nous ajouter, des plus modernes de tous, savoir de nos temps actuels, s'il est vrai, comme il n'apparaît que trop par les faits que jamais l'œuvre de laïcisation, ou comme ils disent aussi, d'expulsion du principe théocratique, initiée par la Révolution, ne s'est poursuivie avec un tel acharnement et une telle fureur. Et si encore tout se réduisait aux faits et gestes des suppôts attitrés de la Révolution elle-même ! Mais combien des nôtres qui, ou emportés par le courant de l'opinion triomphante, ou éblouis et comme hypnotisés par les brillants dehors d'une civilisation redevenue païenne, ou même influencés par l'idée généreuse sans doute, mais fallacieuse, de reconquérir moyennant transactions, le terrain perdu : combien, dis-je, qui apportent à l'universelle sécularisation le plus inattendu, en même temps que le plus efficace des concours ! Voici maintenant un nouveau type de prêtre, de prêtre laïque, découronné de son caractère divin, accommodant au siècle sa prédication, son enseignement, son ministère et sa conduite, pris d'une admiration sans bornes pour la science profane, n'ayant que le plus absolu dédain pour celle du sanctuaire. Voici l'abbé démocrate, occupé à former des citoyens conscients et responsables, en attendant que l'Eglise qui selon lui, a poussé jusqu'aux dernières limites l'expansion du principe d'autorité, soit enfin, comme il l'espère, forcée de trouver des procédés plus conformes aux droits de l'homme, aux immortels principes, à l'égalité fondamentale et à la dignité personnelle de tous les chrétiens. Mais c'est la laïcisation des choses divines elles-mêmes. Laïcisation de l'exégèse, qui se réduira à une méthode d'interprétation des textes sacrés d'après les seules règles que l'on a maintenant coutume d'appliquer à tous les textes humains, sans autre égard que celui qui est dû au mouvement de la pensée contemporaine dans l'ordre philosophique. Laïcisation de la théologie, qui ne sera plus ce que la définissait saint Anselme, la foi cherchant l'intelligence : l'intelligence des mystères de Dieu, de leurs harmonies profondes, de leurs surnaturelles beautés, de leur sens admirable, mais deviendra ni plus ni moins l'histoire des systèmes, le recensement des opinions, la nomenclature des théories imaginées par l'homme à leur occasion, bref, l'étude de la pensée de l'homme à propos

(1) L'Encyclique *E supremi*, traduisant Mgr Pie, dit : *Scelus immane, ætatis hujus proprium, quo se homo pro Deo substituit.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de la vérité de Dieu : ce qui est encore une manière de substituer l'homme à Dieu, de mettre l'homme à la place de Dieu. Laïcisation enfin de la morale chrétienne, je veux dire des vertus, dont les unes, celles qui sont de la vie intérieure, qui relèvent de l'esprit d'oraison, de pénitence, d'humilité, qui nous tiennent en continuelle dépendance de Dieu notre maître, de Dieu notre créateur, de Dieu notre fin dernière, reçoivent leur congé comme étant vertus d'ancien régime, tandis que les autres qu'ils nomment actives, et qu'ils considèrent comme seules dignes de l'homme adulte, émancipé, libre et conscient de lui-même, doivent désormais prendre le pas et avoir la primauté.

O Dieu, quel renversement des choses ! Et devant un spectacle si affligeant, qu'eût dit le grand évêque qui, en montant sur son siège, s'écriait déjà avec le Prophète : « Non, non, » pour Sion je ne me tairai point, et pour Jérusalem je n'aurai » point de repos : *propter Sion non tacebo, et propter Jerusalem* » *non quiescam*, jusqu'à ce que le Sauveur Jésus-Christ rejeté » par l'insolence des hommes de notre temps, se lève de nou- » veau sur le monde pour l'éclairer et redevenir son flambeau » salutaire : *donec egrediatur ut splendor Justus ejus, et Salvator* » *ejus ut lampas accendatur.* » Je ne me tairai point, je n'aurai point de repos ! C'était dès la première heure, l'expression de ce zèle ardent pour les droits de Dieu contre la sacrilège invasion des droits de l'homme, qui devait être la marque distinctive de tout son apostolat, et aujourd'hui plus que jamais, le recommande à notre intention comme un chef à suivre, un maître à écouter, un modèle à imiter.

***

Or la restauration des droits de Dieu, ce n'est que la restauration du règne de la vérité. Il nous faut donc avant tout l'amour de la vérité : mais de la vérité pour elle-même, de la vérité nette de toute compromission avec l'erreur, de la vérité intégrale enfin.

De la vérité pour elle-même d'abord : chose qui n'est pas d'un si mince mérite, et ne se rencontre pas aussi communément qu'on le pourrait croire. Car combien qui ne considèrent la vérité que dans ce que le cardinal Pie appelait si justement *son état humain !* qui la confessent, qui la défendent même, tant qu'elle se présente comme un parti avantageux, mais lui tournent le dos dès qu'ils s'aperçoivent qu'elle pourrait contrarier leur besoin de popularité, ou leurs intérêts de couvent, ou leurs préjugés d'école, ou l'insurmontable penchant qu'ils ont à se garder comme de la peste de tout ce qui, soit directement, soit indirectement, dérangerait leur repos, et troublerait cette douce quiétude de gens en place ayant pris pour règle de conduite, premièrement de ne jamais se créer d'affaires, et secondement de laisser le monde aller comme il va ! Rien de

plus commode sans doute, mais de grâce, loin de nous cette attitude de mercenaires vis-à-vis de la vérité. « Il y a un médiocre » mérite, disait le cardinal Pie dans sa troisième Synodale sur » les erreurs du temps présent, à se déclarer l'apôtre de la » vérité, quand tous la reconnaissent. Faire tant de cas de » l'état humain de la vérité, l'aimer si peu pour elle-même, » qu'on la renie dès qu'elle n'est plus populaire, qu'elle n'a » plus le nombre, la prépondérance, le succès, ne serait-ce » pas une façon nouvelle de pratiquer le devoir et de com- » prendre l'honneur ? Un petit nombre de réclamants suffit » d'ailleurs pour sauver l'intégrité des doctrines ; c'est l'unique » chance du rétablissement de l'ordre dans le monde. »

Donc, amour de la vérité pour elle-même. Amour aussi, avons-nous dit, de la vérité nette de toute compromission avec l'erreur, et ce n'est pas moins méritoire, là où l'exaspération même de la lutte des idées invite à des accommodements qui donnent l'illusion toujours déçue, il est vrai, et malgré cela toujours renaissante, de réconcilier Bélial avec le Christ. Et que de transactions tentées depuis l'époque du cardinal Pie jusqu'à la nôtre, entre la vérité du droit divin et l'erreur du libéralisme, entre la foi et le rationalisme, entre la doctrine de Dieu et les doctrines humaines régnant sur l'opinion ! Que de compromissions essayées sur tous les terrains possibles : biblique, exégétique, apologétique, théologique, philosophique, social, et donnant partout le même fruit de mort ! Peu importe du reste qu'à leur première origine se trouve peut-être une pensée de zèle, de charité, de condescendance envers les dissidents. Non, non, ce ne sera jamais là un motif d'admission. Que dis-je ? C'est précisément à ces tout premiers initiateurs de la confusion où nous sommes plongés présentement jusqu'au cou, c'est aux fondateurs de la brillante école qui nous a insensiblement conduits au nihilisme d'aujourd'hui, c'est à ces hommes qui furent en leur temps des chrétiens respectables d'ailleurs, et animés des meilleures intentions, c'est à eux, à eux-mêmes que s'adressait notre grand cardinal, quand il écrivait : « Supposons qu'en temps d'épidémie, le pharmacien de » la cité eût la barbarie de couper de moitié eau l'antidote qui » aurait besoin de toute sa puissance pour triompher du fléau » mortel : cet homme serait-il moins criminel qu'un empoi- » sonneur public ? Or la société moderne a les entrailles ron- » gées par un mal terrible qui peut la précipiter au tombeau. » Médecins appelés auprès du malade, ne commettons pas le » crime d'obéir à ses fantaisies, et de délayer le remède qui » pourrait le guérir. » Et il ajoutait : « La condescendance, » c'est l'abaissement. Le mot ne le dit-il pas ? Loin donc de » demander à l'Eglise de Jésus-Christ de descendre avec nous » *ad ima de summis*, demandons-lui de rester où elle est, et de » nous tendre la main, afin que nous remontions par elle *de* » *imis ad summa*, de la région basse et agitée où nous sommes

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» descendus, et où nous sommes en voie de descendre encore » davantage, à la région haute et sereine où elle fait habiter les » âmes et les peuples qui lui sont fidèles. »

Et voilà qui nous amène à dire aussi un mot de la vérité intégrale. Mais qu'est-ce à dire cela, la vérité intégrale ? C'est-à-dire la vérité dont le domaine ne se restreint pas aux seuls dogmes révélés et définis comme tels, mais s'étend encore à tout cet ensemble de doctrines qui sans appartenir au dépôt de la foi strictement dite, le couvrent cependant, le protègent et le défendent, comme un rempart couvre, protège et défend la ville enfermée dans son enceinte. La vérité intégrale, c'est en d'autres termes, ce dont ne veulent pas ceux qui disent : moi, je m'en tiens aux articles du symbole et aux solennelles définitions des Conciles munies de l'anathème, mais qu'on ne vienne pas m'en demander davantage, car le reste, tout le reste sans exception, c'est le champ laissé à la liberté et au droit imprescriptible de chacun, d'apprécier, de penser, de parler, d'écrire, de juger comme il l'entend. La vérité intégrale enfin, c'est ce que visait le Concile du Vatican, lorsque à tous les canons de sa troisième session, il ajoutait cette note finale que nous ne saurions assez méditer : *Quoniam veros satis non est, hæreticam pravitatem devitare, nisi ii quoque errores diligenter fugiantur, qui ad illam plus minusve accedunt, omnes officii monemus servandi etiam constitutiones et decreta, quibus pravæ ejusmodi opiniones ab hac Sancta Sede proscriptæ et prohibitæ sunt.* Il ne suffit donc pas d'éviter l'hérésie, en s'en tenant aux seuls points que l'on ne pourrait nier sans faire *ipso facto* naufrage dans la foi. Non, ce n'est pas assez, et affirmer le contraire serait ni plus ni moins nier la légitimité des censures doctrinales que les théologiens comprennent sous le nom générique de censures *infra hæresim*, censures si souvent portées dans les bulles dogmatiques des Papes et les autres décrets qui font loi dans l'Eglise. Aussi bien, qui ne voit que l'obligation d'éviter l'hérésie emporte conséquemment l'obligation de fuir les erreurs qui l'avoisinent et y conduisent plus ou moins directement ? D'où cet enseignement constant de la théologie, que l'infaillibilité doctrinale de l'Eglise n'a pas seulement pour objet le dépôt de la foi pris en lui-même, mais encore tout ce qui s'y rapporte comme intéressant sa conversation et sa sécurité. De fait, combien de doctrines qui sans s'opposer contradictoirement à la vérité révélée, sont cependant en connexion logique avec celles qui la contredisent et qui la nient ! Combien qui une fois ou admises ou rejetées selon les cas, mettent la foi elle-même en péril, comme serait une citadelle dont on aurait détruit les ouvrages avancés pour la laisser à la merci du premier coup de main venu ! Oui, la comparaison est juste, elle est topique, elle nous est fournie par l'Ecriture même, là ou parlant de la cité qui a la garde du dépôt de la vérité, elle fait mention *du mur* et de l'*avant-mur* qui l'entoure et la protège :

Ponetur in ea murus et antemurale et ingrediatur gens justa custodiens veritatem. Ayons donc le culte de la vérité intégrale, ayons-en le scrupule, ayons-en l'amour, qui du reste se confond avec cet amour de l'Eglise, cette docilité d'enfants envers la maîtresse divinement instituée des choses du salut, ce respect de ses directions, cet attachement enfin sans restrictions ni réserves à la chaire de saint Pierre, qui fut, comme chacun sait, l'un des traits les plus saillants et les plus admirables de la grande figure du cardinal Pie. *(A suivre.)*

Quimper.

L'Agence de la **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**, à Quimper, reçoit dès maintenant, sans frais, les souscriptions à l'***Emprunt National 5 % 1915*** contre espèces, bons d'Obligations de la Défense Nationale, Rente 3 1/2 libérée avant le 31 Janvier 1915. Les souscriptions espèces peuvent être libérées pour un tiers par la remise des titres de Rente 3 %.

Les Bureaux de la **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE** seront ouverts, le 8 Décembre, à *Châteaulin ;* le 9 Décembre, à *Pont-l'Abbé ;* le 10 Décembre, à *Douarnenez ;* mais seulement pour l'***Emprunt National.***

BIBLIOGRAPHIE

Livres pour soldats et bibliothèques populaires. — Plus que jamais on demande des livres pour les soldats et, plus que jamais, s'accentue leur préférence pour les romans *honnêtes* et pour les lectures sérieuses et instructives.

L'Œuvre des Bibliothèques Populaires catholiques présidée par Mgr Baudrillart et par M René Bazin, à laquelle l'Académie Française a décerné un de ses prix pour œuvres de guerre, a distribué déjà plus de 60 000 volumes et revues tant au front qu'à l'arrière, aux ambulances et aux prisonniers. Lui adresser des livres intéressants, des illustrés et des souscriptions serait le moyen de l'aider à étendre son action bienfaisante.

Les demandes de livres pour soldats et pour bibliothèques populaires, patronages ou autres œuvres doivent également être adressées, 73, rue Notre-Dame des Champs, à Paris.

Vient de paraître : **Des goûts et des couleurs...** *Essai historique sur la couleur dans la peinture française*, par Gabriel Marri. Un vol. in-8°, à 2 col., de 112 pages, illustré de 70 reproductions. Collection artistique, édition du *Mois littéraire*. Prix : broché, 1 fr. ; port, 0 fr. 15. Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris

Sous le pseudonyme de Gabriel Marri se cache un capitaine glorieusement blessé à la bataille de l'Aisne, et qui, durant la paix, préparait dans une grande école catholique les candidats à Saint-Cyr. Son livre, fruit d'une fréquentation assidue de nos musées de peinture, montre comment le don de la couleur, si avarement imparti aux primitifs français, est devenu, après les inutiles leçons d'un Watteau et d'un Delacroix, l'apanage certain de notre école actuelle, grâce aux recherches techniques de la génération qui nous a précédés Tous les artistes et les curieux d'art voudront lire ce livre de saine critique, qui fait suite, dans notre collection artistique, aux quatre séries de *Pages d'Art chrétien* d'Abel Fabre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

S. S. BENOIT XV

Au moment où le Saint-Père est violemment attaqué par les ennemis de l'Eglise, les catholiques auront à l'honneur de souscrire à la magnifique estampe représentant S. S. Benoit XV, dessin très expressif et très artistique d'*Albert Chazelle*.

Toutes les épreuves qui mesurent 0.65 × 0.50 sont tirées directement sur l'œuvre originale de l'artiste et signées à la main par lui.

A titre de *Prime*, nos lecteurs pourront se la procurer, en se réclamant du journal, moyennant 2 fr. 50 franco. Adresser bon ou mandat à la Société de Publicité Religieuse 6, place de la Bourse, Paris.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame**, *format moyen, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

CAFÉS VERTS & TORRÉFIÉS par colis postaux franco toutes gares
Qualité garantie. Demander prix-courant LEBOSSE, *rue Eyrées, HAVRE.*

TUBERCULEUX ANEMIQUES — CONVALESCENTS
Voulez-Vous GROSSIR de 5 KILOS par mois et GUERIR radicalement ? Ecr. : **Abbé SEBIRE, Enghien (S-O).**

HERNIE Nouveauté remplaçant Bandages. Envoi à l'essai.
Brochure gratis. Ecrire INSTITUT, 7bis, rue Eugène Carrière, Paris.

UN PRÊTRE l'Abbé **HAMON**, possède le moyen radical de guérir : **Diabète, Albumine, Reins, Cœur, Foie, Rhumatismes, Obésité, Maladies de la Peau et Bronches, du Sang, Ulcères variqueux, Estomac, Tuberculose, Anémie, Constipation, etc., etc.** Aucun Régime. Rien que des *Plantes*. Notice gratis. — Écrire : **Abbé HAMON**, *Saint-Omer* (P.-de-C.).
Remise spéciale à MM. les membres du Clergé.

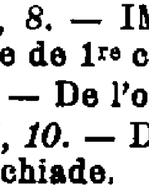

Seul Fabriqué à CHATELGUYON
LAXATIF MIRATON
Toutes PHARMACIES-LA BOITE 2 Fcs
Echantillon gratuit 9 rue Auber (PARIS)

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr. ; Etranger 8 fr.

30e Année. Vendredi 3 Décembre 1915. N° 49.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Appel de la classe 17 ; Décès.

II. Partie non officielle. — A une Femme Française.

III. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Avis de service ; Quimper ; Pèlerinages de la classe 17 à N.-D. du Folgoët et à N.-D. de la Salette ; A Sainte-Anne la Palue ; Nantes ; Mgr Gouraud et Mgr Duparc, à Beauvais ; Nécrologie : M. Louis Roué ; Les messes du départ ; Nos Prêtres-Soldats (suite) ; Université Catholique de l'Ouest.

IV. — Chronique générale : Centenaire du Cardinal Pie ; Eloge par S. E. le Cardinal Billot (fin).

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 5 Décembre. — IIe Dimanche de l'Avent. Semi-double. Violet.
A la messe, mémoire de S. Sabbas.
A Vêpres, mémoire du suivant.

Lundi, 6. — S. Nicolas, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 7. — S. Ambroise Evêque et Docteur. Double. Blanc.

Mercredi, 8. — IMMACULÉE CONCEPTION de la B. V. M. Double de 1re classe avec octave. Blanc.

Jeudi, 9. — De l'octave. Semi double. Blanc.

Vendredi, 10. — De l'octave. Semi-double. Blanc. Mémoire de S. Melchiade.

Samedi, 11. — S. Damase, 1er Pape et Confesseur. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 12. — IIIe Dimanche de l'Avent. S. CORENTIN.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Ploaré-Douarnenez . . . . . du 1er au 6 Décembre.
Retraite de Quimperlé . . . . . du 7 au 12 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Appel de la classe 17. — A l'occasion du prochain départ de la classe 17, nous organisons deux pèlerinages : l'un au Folgoët, le mercredi 8 Décembre et l'autre à Rumengol, le dimanche 19 Décembre, auxquels nous invitons les jeunes gens du Léon et de la Cornouaille. MM. les Curés et Recteurs sont priés d'établir, pour ceux qui ne pourraient venir à ces sanctuaires, une messe de départ, précédée ou suivie d'une exhortation spéciale à remplir leur devoir de bon chrétien et de bon Français.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, le repos éternel de M. Morvan, recteur de Roscoff, décédé le 27 Novembre 1915.

PARTIE NON OFFICIELLE

A une Femme Française.

Extraits de lettres du capitaine Robert Dubarle, ancien député de l'Isère, mort au champ d'honneur :

« 6 Décembre 1914.

» Il faut qu'à votre façon, au milieu de votre pays, vous soyez une sorte de soldat brave, joyeux, qui ne pense plus à lui et se bat en riant... L'armée se battra jusqu'au bout. Le seul danger que nous puissions craindre, c'est la lassitude, le découragement publics. Nos pires ennemis seront ceux qui gémiront que la guerre a assez duré... et qu'il faut avoir pitié des mères et des filles. Cela *seul* peut arrêter l'élan de l'armée et briser sa victoire.

» Ce que je vous demande est aussi difficile peut-être que la tâche qui nous incombe. Mais cet héroïsme silencieux de tant d'âmes rejoindra l'héroïsme de ceux qui se battent... Ainsi vous participerez véritablement à la défense de la Patrie menacée, en lui conservant une de ses plus nobles, de ses plus chevaleresques traditions : celle de savoir souffrir et se battre dans la joie...

» Quelle couronne nouvelle au front de notre pays que celle que vous lui attacherez ainsi devant le monde entier par votre vaillance et votre grâce intrépides ! Après la victoire, comme la paix semblera plus belle et plus douce, puisqu'elle sera notre œuvre à tous, nous en luttant, vous en vous sacrifiant !

» 26 Mai 1915.

» Pour combien de temps en avons-nous encore ? Pour longtemps, je le crains. Mais il ne faut pas s'en désoler... ce serait l'heure d'un sermon sur la patience.

» Dans la mystique religieuse du XIII[e] siècle, les vertus étaient divisées en vertus-mères et vertus-filles. Or, la Force avait pour filles la Patience et la Persévérance. C'est d'une bien profonde vérité... Aujourd'hui, on dirait peut-être que ce qui procède avant tout de la Force, ce sont des qualités éclatantes, comme le courage, la générosité, la puissance. Et le subtil analyste d'il y a sept siècles donne à cette puissante qualité : la Force, ces deux filles en apparence modestes et effacées : patience et persévérance. J'ai toujours admiré cette merveilleuse clairvoyance de notre vieux symbolisme. Soyons forts, et pour cela soyons patients et persévérants. La guerre, qui en apparence n'est que sauvagerie et brutalité, fait appel aux ressorts les plus secrets de l'âme, et la valeur morale est parfois plus décisive que la puissance matérielle.

» Préparons-nous donc à attendre, à espérer toujours et quand même... Avec la même clairvoyance intrépide, la même volonté, ne considérons que le but à atteindre et le salut de notre pays... »

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 5 Décembre :* messes à 6, 7, 8, 9 heures ; grand'messe à 10 heures ; messe à midi. Sermon sur l'œuvre de la Propagation de la Foi, par un missionnaire.

Vêpres à 2 h. 1/2 ; prières pour la paix, bénédiction.

Il n'y a pas de réunion le soir, à 8 heures, à la Cathédrale.

Mercredi 8 : fête de l'Immaculée-Conception : offices aux mêmes heures que le dimanche. Il n'y a pas de messe à midi.

Le soir, à 8 heures, sermon, procession, bénédiction.

Jeudi 9 : à 8 heures du soir, prières pour la paix.

Vendredi 10 : confession des petits enfants qui n'ont pas fait la communion privée.

A 8 heures, à la Chapelle de la Retraite, réunion des Mères Chrétiennes : messe, instruction, bénédiction.

Dimanche 12, fête de saint Corentin : sermon breton à 5 h. 1/2 ; sermon français après les vêpres.

N. B. — Une retraite pour la Congrégation des Demoiselles s'ouvre le samedi 4 Décembre, pour se terminer le 8, jour de la fête. Les exercices ont lieu à la chapelle neuve.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *1[er] Vendredi du mois :* le soir, à 8 heures, réunion générale en l'honneur du Sacré Cœur. Les hommes ont leur place réservée.

Samedi : 8 h. 1/2, messe de l'Archiconfrérie de N.-D. des Victoires, pour la conversion des pécheurs.

II[e] Dimanche de l'Avent (Décembre) : messe à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2 ; la grand'messe à 10 heures. A 7 heures, réunion, messe et communion générale des jeunes filles associées du Sacré Cœur. — Après vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession, recommandations ; prières pour la France et bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Mercredi, fête de l'Immaculée-Conception : messes à 6 et 7 heures ; grand'messe à 8 h. 1/2.

Tous les soirs : à 8 heures, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche 5 Décembre :* réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, messe, instruction et bénédiction du Saint-Sacrement

Vendredi 10 Décembre : réunion des Mères chrétiennes. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction.

Avis de service. — Un service de huitaine pour le repos de l'âme de M. Morvan, recteur de Roscoff, sera célébré à ROSCOFF, *lundi 6 Décembre, à 10 heures.* — Un service solennel sera aussi chanté à PLOUJEAN, *lundi 13 Décembre, à 10 heures.*

QUIMPER. — **Œuvre des ornements pour les églises dévastées.** — L'exposition et la bénédiction des ornements destinés aux églises dévastées par la guerre, œuvre précédemment *très recommandée* à ses diocésains, par Monseigneur, aura lieu le mercredi 8 Décembre, à 4 heures précises, à l'évêché de Saint-Joseph.

On prie instamment les personnes qui apprécient la nécessité d'une telle Œuvre de s'y rendre : elles sont invitées à la bénédiction du Saint-Sacrement qui suivra.

On rappelle à toutes celles qui auraient quelque objet du culte ou des étoffes pouvant y servir, que tout sera reçu avec reconnaissance chez Mme de Mauduit, quai de l'Odet, cette Œuvre devant se poursuivre, selon les besoins de la situation actuelle.

— Œuvre de Notre-Dame de Salut. — La messe annuelle de l'Œuvre de Notre-Dame de Salut, en l'honneur de la fête de l'Immaculée-Conception, aura lieu à Saint-Mathieu le vendredi 10 Décembre.

Instruction et bénédiction. Indulgence plénière.

Pèlerinage de la classe 17, à N.-D. du Folgoët, *le 8 Décembre.* — HORAIRE : 6 heures et 7 heures, messes de communion ; 10 heures, grand'messe, sermon breton. — 1 heure, prières ; 2 h. 1/2, vêpres ; allocution de Monseigneur l'Evêque ; consécration à la Sainte Vierge ; bénédiction du Très Saint-Sacrement.

MORLAIX *(La Salette).* — **Pèlerinage des jeunes gens de la classe 17, à la chapelle de N.-D. de la Salette.** — Les jeunes gens de la classe 17 et leurs parents sont instamment priés de se réunir à la chapelle de la Salette, le *mercredi 8 Décembre.*

A 8 heures, messe de communion ; à 10 heures, une autre messe sera dite par M. l'abbé Manchec, recteur de Saint-Melaine. Après la messe, sermon par M. le chanoine Kérisit, curé-archiprêtre

de Saint-Mathieu de Morlaix. Consécration des jeunes gens à Notre-Dame de la Salette. Bénédiction du T. S.-Sacrement.

Dès 6 heures du matin, de nombreux confesseurs seront à la disposition des jeunes gens qui voudraient se confesser.

On trouvera à déjeuner dans la maison des retraites de la Salette.

— MM. les Curés et Recteurs sont priés de vouloir bien annoncer ce pèlerinage à toutes les messes du 5 Décembre, et d'y inviter les futurs conscrits avec leurs familles.

PLONÉVEZ-PORZAY. — **A Sainte-Anne la Palue.** — *Le troisième dimanche de l'Avent, 12 Décembre,* basse messe à 7 heures ; grand'messe, sermon à 10 h. 1/2.

A 2 h. 1/2, vêpres, procession, prières pour les soldats, bénédiction du Saint-Sacrement.

NANTES. — M. l'abbé Girousse, rue de la Refoulais, 5, près l'église Saint-Clément, à Nantes, recevra les jeunes soldats de la classe 1917 qui lui seront recommandés.

Mgr Gouraud et Mgr Duparc, à Beauvais. — Nous lisons dans le *Bulletin religieux* de Beauvais, Noyon et Senlis :

« Monseigneur a eu la joie et l'honneur de recevoir à l'évêché, pendant quelques jours, deux prélats à qui l'attachent les liens les plus étroits du cœur, Mgr Gouraud, évêque de Vannes, et Mgr Duparc, évêque de Quimper.

» Les visites faites par les prélats à quelques établissements religieux d'instruction de la ville avaient éveillé la curiosité publique. Aussi y avait-il foule, comme aux jours de fête, à la réunion du dimanche soir à la Cathédrale, pour voir les deux Evêques bretons et pour entendre Mgr Gouraud qui devait prendre la parole après les prières ordinaires pour nos soldats.

» On sait que l'Evêque de Vannes est un maître en philosophie et en éloquence. Son instruction sur les intentions que tout fidèle doit se proposer quand il prie a tenu l'immense auditoire sous le charme d'une éloquence animée qui a su rendre accessibles à tous les considérations les plus élevées.

» A peine Mgr Gouraud est-il descendu de la chaire que, du haut du perron, Mgr Le Senne remercie la foule d'être venue s'associer à la joie qu'il éprouve de la visite de deux évêques qui furent pour lui des chefs très aimés, des maîtres inoubliables, de vrais pères. Aussi, Monseigneur prie-t-il son vénéré collègue de Quimper de vouloir bien accepter, comme déjà l'a accepté Mgr l'Evêque de Vannes, le titre de chanoine d'honneur de la Cathédrale de Beauvais.

» Mgr Duparc, dans une éloquente improvisation et avec une autorité dans la parole qui révèle aussitôt l'orateur réputé qu'il est, répond qu'il accepte très volontiers le titre que lui offre son ami l'Evêque de Beauvais, et il le prie à son tour d'accepter d'être

Archives diocésaines de Quimper et Léon

chanoine d'honneur de sa Cathédrale de Quimper. Ce sera un lien de plus entre les deux diocèses si éloignés l'un de l'autre par la distance, mais si unis par la communauté de sentiments. « *Les Evêques de France,* dit-il, *n'ont qu'une seule âme* ; » les suivre, c'est s'assurer d'être toujours fidèle au service de Dieu et de la France.

» L'auditoire, captivé par l'à-propos et l'autorité de ces quelques paroles dont il est impossible de rendre l'accent d'éloquence, a certainement retenu comme un espoir dont il souhaite au plus tôt la réalisation la promesse donnée par Mgr Le Senne que bientôt la voix de Mgr Duparc et celle de Mgr Gouraud se feraient entendre de nouveau dans la cathédrale de Beauvais. »

Nécrologie. — M. Louis ROUÉ, *ancien Recteur de La Feuillée.* — Vendredi 19 Novembre, à Saint-Pol de Léon, un clergé relativement nombreux conduisait à sa dernière demeure le bon M. Roué, prêtre habitué à Saint-Pol, où il s'était retiré, depuis quelques années. Un cortège considérable suivait le cercueil. Cette affluence s'explique par la vénération dont le défunt était l'objet, et aussi par le grand nombre de ses neveux et petits-neveux. Il n'en comptait pas moins de cent quarante qui, tous, entouraient le « vieux Tonton » d'une vive et respectueuse affection.

M. Roué, qui appartenait à une famille patriarcale, où la vie religieuse était intense, entendit de bonne heure l'appel de Dieu. Mais l'absence de trois frères plus âgés, qui déjà faisaient des études en vue du Séminaire, le contraignit à remettre à plus tard la réalisation de son plus cher désir. Ce ne fut qu'après avoir satisfait au service militaire, qui était alors de sept ans, qu'il put se mettre en mesure de répondre à sa vocation.

Il avait 27 ans, quand il commença le latin. Bien qu'il n'eût alors qu'une instruction très élémentaire, grâce à une bonne intelligence, servie par une volonté tenace, grâce aussi au dévouement du « Père » Bourser, dont les anciens de Saint-Pol ont conservé un pieux souvenir, il fit de si rapides progrès qu'au bout de deux ans il put entrer au Grand Séminaire.

Ordonné prêtre, en 1867, il fut d'abord nommé à Goulien, puis à Plouigneau. Ceux qui l'ont connu, à cette époque, lui rendent le témoignage qu'il fut un vicaire accompli. Ils nous le montrent toujours prêt à se dépenser, constamment appliqué à tous les devoirs du ministère paroissial, catéchisme, confessions, visites aux malades, prédications, mais par dessus tout scrupuleusement fidèle à ses exercices de piété, qu'il savait être la source de cette vie intérieure, qui seule assure la fécondité de l'apostolat. Sur ce point, d'ailleurs, M. Roué fut, toute sa vie, d'une régularité exemplaire. A 80 ans, ses journées étaient encore celles d'un séminariste. Si c'est là le plus grand éloge qu'on puisse faire d'un prêtre, nul assurément ne l'a plus mérité que celui dont nous parlons.

Comme recteur, M. Roué fut un pasteur vigilant et intrépide, préoccupé des seuls intérêts de Dieu et des âmes, auxquels il se dévoua sans réserve. Des deux postes qu'il a occupés, Sainte-Sève et La Feuillée, ce dernier lui valut de pénibles épreuves. C'était au beau temps de l'anticléricalisme. Le bon Recteur, qui n'était pas homme à fuir la lutte, tint vaillamment tête à l'orage, soutenu d'ailleurs par la majeure partie de ses paroissiens.

Nombreuses furent les vexations, dont il eut à souffrir. Elles n'altérèrent pourtant pas son attachement pour la paroisse. On en eut la preuve, quand on le vit refuser un poste de choix, que l'Administration lui offrit, pour récompenser ses mérites. Mais la lutte énerve les plus vaillants. La santé du bon Recteur, jusque là d'une vigueur peu commune, s'en trouva ébranlée. Il pensa donc que l'heure de la retraite avait sonné pour lui.

C'est à Saint-Pol, qu'il voulut passer les dernières années de sa vie. De ce que furent ces dernières années, on ferait un beau chapitre, n'était la crainte d'allonger démesurément cette notice.

Il est impossible d'imaginer une vie plus édifiante que celle de ce vétéran du sacerdoce. On le voyait à l'église, à toute heure du jour. Sa messe était précédée d'une longue préparation et suivie d'une action de grâces encore plus prolongée, pendant laquelle il entendait souvent une ou deux messes. Et s'il quittait alors l'église, c'était pour y revenir bientôt réciter pieusement son bréviaire.

L'après-midi, on l'y retrouvait encore, récitant son rosaire, faisant le Chemin de la Croix ou disant son office. Ses visites au Saint-Sacrement étaient très fréquentes, et c'est à ces moments surtout qu'on aimait à le voir, dans une attitude qui témoignait de la foi la plus vive et de la plus tendre piété.

C'est là, sans doute, qu'il puisait cette douce modestie et cette aimable simplicité, dont il ne se départait jamais, et qui donnait tant de charme à sa conversation, surtout quand il évoquait les souvenirs de sa vie militaire, marquée par trois étapes, Paris, Bayonne et Viterbe. A chacune d'elles se rattachaient quelques menus incidents qu'il racontait volontiers, retrouvant à ce moment l'entrain du voltigeur d'autrefois.

Depuis près d'un an, le vénérable M. Roué sentait ses forces décroître. Mais la mort, dont la pensée ne le quittait plus, ne le troublait nullement. On peut même croire qu'il l'appelait de tous ses vœux, tant il l'envisageait avec sérénité. Jusqu'à la fin, il garda la pleine possession de ses facultés, montrant une patience admirable, accueillant les visiteurs avec sa bonne grâce ordinaire, mais par-dessus tout vivant déjà, par toutes les aspirations de son âme, dans le monde meilleur, où il allait entrer. Aussi, ce fut le sourire sur les lèvres, que, le matin du 18 Novembre, il rendit sa belle âme à Dieu, justifiant une fois de plus l'oracle sacré, que la mort est l'écho de la vie.

Ses funérailles eurent lieu le lendemain. Elles furent présidées par M. le chanoine Léon, recteur de Cléder. L'absoute fut donnée par son compatriote et ami, M. Le Sann, curé de Lanmeur.

R. I. P.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les messes du départ. — L'appel prochain de la classe 1917 sous les drapeaux impose de nouveaux devoirs à la sollicitude du vaillant clergé de nos paroisses. Avant que ces jeunes recrues ne se jettent dans la terrible lutte engagée, il faut fortifier leurs âmes dans la foi, enflammer leur piété, leur faire comprendre que leur dévouement à la Patrie doit être une manière sublime de sanctifier leur vie, d'acquérir de grands mérites devant Dieu, et de faire de la mort qu'ils vont affronter une porte grand'ouverte sur le Ciel, en même temps qu'un noble sacrifice qui prépare le triomphe de la France.

Nos prêtres seront fiers de mettre devant les yeux des jeunes l'exemple de leurs aînés, cette bravoure ardente, solide, tenace, disciplinée, qui classe les régiments de Bretons parmi les plus glorieux, les plus admirés de leurs chefs, les plus redoutés de l'ennemi. Et qu'est-ce qui fait leur force? D'où leur vient cette énergie invincible et victorieuse? Elle vient de leur foi profonde, de leur piété, de leur esprit de prière; elle leur vient du grand nombre de leurs prêtres qui les accompagnent au feu, qui exaltent leur patriotisme par leur prédication, leur exemple, et aussi leur sang répandu, leur mort héroïque.

Nous savons que, dans toutes les paroisses, il y aura des messes du départ, des pèlerinages organisés. Hélas! Les circonstances empêchent de préparer des retraites spéciales qui eussent été si fructueuses! Mais il est possible de généraliser une pratique très heureuse par ses résultats, et dont on se félicite dans quelques paroisses : avoir une réunion préparatoire à la confession et à la communion de la messe du départ, et, dans l'intimité de cet entretien, agir puissamment sur des cœurs que la gravité des événements rend plus attentifs et plus émus.

Nous voudrions qu'à cette action très profonde exercée sur les âmes de nos jeunes gens par leurs prêtres, s'ajoutassent des conseils pratiques pour vaincre cette timidité, cette paresse à se grouper et à s'unir que nous remarquons parmi nos jeunes recrues. Ils restent trop désarmés, une fois à la caserne, contre leur isolement. Ils ont peur de se produire, quelquefois ils se laissent dominer par des camarades qui ne les valent pas. Ils ne sont pas apôtres, et leur piété qui se cache subit parfois des défaillances. Dans les retraites de conscrits, certains entretiens étaient spécialement consacrés à les prévenir contre ces défauts qui les paralysent.

Il sera bon que, à l'occasion de la messe du départ, soit ménagée une réunion intime pour le même objet. Qu'on leur recommande surtout de se lier, dès les premiers jours, avec les séminaristes, les élèves de nos collèges ecclésiastiques et les jeunes gens de nos Patronages qui seront dans leurs rangs. A leur flamme d'apostolat, à leur solide et vaillante piété, à leurs exemples, ils réchaufferont leurs âmes, et ils seront pour le service de la France ce que Jeanne d'Arc réclamait de ses soldats pour assurer la victoire. A. R.

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

24 Novembre 1915. — Après cinq semaines de front, nous voici enfin au repos dans un petit bourg situé à quelque vingt kilomètres sur l'arrière. Le mois d'Octobre a été particulièrement dur pour le 286e : il a fallu exécuter de nuit et de jour, en toute première ligne, des travaux très pénibles ; monter la garde aux avant-postes, face à l'ennemi, à côté de nos jeunes camarades du ...e et du ...e : on ne quittait pour ainsi dire le fusil que pour prendre la pioche et la pelle, ou porter des fardeaux très lourds, sous la menace constante des canons et des mitrailleuses. On s'est trouvé aux prises avec bien des difficultés. Le régiment en est sorti presqu'au complet de ses effectifs, et tout à son honneur, puisqu'aussi bien il emporte dans ses nouveaux cantonnements, avec les félicitations de ses chefs, un moral excellent.

Nous jouissons depuis huit jours, à T..., d'un repos relatif bien gagné ; chacun apprécie, comme elles le méritent, les douceurs du ravitaillement anglais. La vogue est aux confitures ; il y en a de framboise, d'abricot, de prune ; et de tout copieusement.

Je demande pardon à Votre Grandeur de ces détails tout matériels. J'ai, en effet, mieux à vous dire de vos chers Bretons. Ils sont toujours les bons chrétiens qu'ils ont été à Magnat et à Villesnes-sur-Seine. Pendant notre séjour au front, il a bien fallu se plier aux nécessités militaires. Plus de prières en commun. La messe dominicale, célébrée dans une cave, ne pouvait réunir qu'un tout petit nombre laissé disponible par le service des tranchées. Mais ceux qui pouvaient y assister n'y manquaient pas, et c'était vraiment touchant de voir ces braves, couverts de boue, venir, entre deux corvées fatigantes, se réconforter auprès de Notre Seigneur dans les catacombes de P., comme autrefois les premiers chrétiens dans celles de Rome. — Désormais, notre service religieux a repris toute sa splendeur, et le cantique du régiment, dont j'ai l'honneur de vous adresser un exemplaire que vous trouverez ci-joint, met dans tous nos exercices un entrain qu'ils n'avaient peut-être pas auparavant. Bref, j'ai le plaisir d'être le prêtre brancardier le plus favorisé du plus chrétien des régiments... Y. L.

Refrain

Au deux cent quatre-vingt-sixième
Nous sommes fiers d'être chrétiens ;
C'est que pour Dieu, toujours, quand même,
On vit Bretons et Vendéens.

Quand vient l'heure de la prière
Chef et soldat répond : Présent !
Cette consigne nous est chère ;
C'est à genoux que l'homme est grand.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nous savons bien qu'à la bataille
Il faut marcher jusqu'à la mort ;
Nous prions pour être de taille ;
C'est en priant que l'homme est fort.

Nous prions pour que la Victoire
Vienne sourire à nos drapeaux,
Et pour qu'un beau rayon de gloire
Marque aux Français des temps nouveaux.

Pour que les âmes de nos braves
Tombés là-bas, au champ d'honneur,
Montent jusqu'au ciel sans entraves,
Nous prions tous et d'un seul cœur.

Pour qu'à toute mère qui pleure,
Toute épouse et tout orphelin,
Dieu daigne verser, à son heure,
Un peu d'espoir sur le chagrin.

A Dieu nos cœurs, pour la prière,
A la France, pour le combat,
Toujours sans peur et l'âme fière :
C'est la consigne du soldat.

Fait dans une grange, en la fête de S. Michel 1915.

Y. L.

Université Catholique de l'Ouest. — Le mardi 16 Novembre dernier, a eu lieu la réunion des Archevêques et Evêques protecteurs de l'Université Catholique, à Angers. Les événements de la guerre n'avaient point permis, il y a un an, de réunir ce Conseil, et de renouveler la séance solennelle de rentrée des cours, dont la tradition avait été reprise en Novembre 1913.

Ces événements n'avaient point interrompu toutefois la vie complète des Facultés, et ceux qui président aux destinées de l'Etablissement, et le considèrent, à si juste titre, comme une œuvre d'une haute portée morale, étaient désireux de connaître comment il avait traversé cette année dangereuse.

La bienséance commandait d'éviter le bruit des fêtes, tout-à-fait insolite à côté de celui du canon ou du crépitement des mitrailleuses : l'*Alma Mater* songe plutôt à pleurer ses enfants, en s'unissant aux deuils cruels de leur famille. La grande salle des Conférences du palais universitaire, occupée par les blessés évacués du front, ne pouvait ouvrir ses portes aux amis de l'Université, aux étudiants, ainsi qu'au cortège des professeurs et des prélats. D'ailleurs, parmi ces amis, ces étudiants, ces professeurs, beaucoup sont sous les armes ; seuls les prélats se seraient retrouvés en nombre.

Trois étaient représentés par leurs vicaires généraux, et neuf titulaires des douze diocèses de la région universitaire étaient présents pour la séance de travail, qui devait se tenir à l'Evêché. Elle eut lieu de 9 heures à midi et quart, sa durée dit assez déjà son importance.

Les rapports financiers ont témoigné que l'insuffisance des ressources n'a presque été causée que par l'absence des étudiants appelés sous les drapeaux, réduisant le nombre des inscriptions. La charité des catholiques, tout en fléchissant trop dans les souscriptions, s'est maintenue dans l'ensemble des quêtes diocésaines. Le Conseil a exprimé l'espoir que, dans cette seconde année de guerre, les ressources permettront aux professeurs si dévoués à l'Eglise et si méritants, de recevoir au moins la plus grosse part de leur maigre traitement, telle qu'elle a pu leur être servie cette année. Pour cela, il faut que des amis nous *réservent* leur meilleure part de charité.

MM. les Doyens de chaque Faculté et les Directeurs des deux Ecoles supérieures annexes sont venus tour à tour faire connaître au Conseil, l'état du personnel enseignant, souvent bien atteint par la mobilisation, avec le nombre des étudiants inscrits l'an passé et pour la nouvelle année. Certains chiffres ont encore surpris agréablement, et dépassent les prévisions pessimistes. Ce qui n'a point surpris, parce que le fait est habituel, mais réjoui et édifié, ce sont les résultats des examens de l'année 1915, dont les succès se comptent par 90 °/₀.

Ajoutons à cette considération utilitaire celle du bien intellectuel et moral accompli dans les âmes, par un enseignement s'inspirant des principes les plus catholiques, et par l'affection de professeurs et de directeurs ayant le souci de développer toutes les sérieuses et saintes énergies, chez les jeunes gens qui viennent à eux, nous aurons donné tout le bilan qui a reçu l'approbation de l'auguste assemblée, et qui doit s'imposer à l'attention de l'intelligence et du cœur des catholiques aimant tout ensemble et la France et l'Eglise.

(*Semaine religieuse* d'Angers.)

CHRONIQUE GÉNÉRALE

CENTENAIRE DU CARDINAL PIE

Eloge par S. E. le Cardinal Billot.

(Fin.)

Mais voici autre chose encore. A l'école du cardinal Pie, nous saurons nous garder de tout découragement, aussi bien que de tout fol emballement en face des tristesses du présent ou des perspectives de l'avenir. Certes, les tristesses du présent sont grandes, elles sont extrêmes, elles sont navrantes ; et comme il arrive à toutes les époques profondément troublées, du présent que l'on trouve inhabitable, on émigre dans l'avenir, et dans un avenir que l'on se plaît à forger le plus fortuné possible. Sur la foi de révélations plus ou moins authentiques, on nous annonce pour prix de notre retour à Dieu, je ne sais quelle ère de prospérités qui ressemblerait fort à celle des

Archives diocésai es e Quimper et Léon

anciens millénaires ou de leurs modernes succédanés. Que ne dit-on pas par exemple sur les promesses faites à la dévotion au Sacré-Cœur, sous certaines conditions à remplir, dont la principale serait l'insertion de son image au drapeau national ? Alors ce sera pour nous, et par nous pour la religion dans le monde entier, un triomphe dont il n'y eut jamais d'exemple, un âge d'or qui verra avec nos ennemis abattus, notre hégémonie partout établie, quelque chose d'analogue à la glorieuse Jérusalem des rêves rabbiniques, et comme qui dirait une réalisation des antiques prophéties scripturaires judaïquement entendues selon la matérialité de la lettre. Et le moindre inconvénient est que par là on entretient les fidèles dans des songes creux qui préparent les déceptions futures, on les détourne des solides pratiques de la vie chrétienne, on fait dévier vers je ne sais quel objectif temporel et politique une dévotion admirable, tout entière orientée vers la vie éternelle et le règne de Dieu dans les âmes. Gardons-nous de ces chimères. Le Cardinal Pie avait, lui aussi, ses vues sur l'avenir. Comme nous le disions plus haut, il attendait « une phase temporaire de prospérité pour le christianisme », qu'annoncent du reste les plus formels oracles de nos saints Livres, notamment le chapitre onzième de l'épître aux Romains. Il ne se trompait que sur le temps où elle devait venir. En tout cas, cette phase de prospérité pour le christianisme était bien loin d'être dans sa pensée une phase de prospérités politiques, ou de triomphes d'ordre temporel du genre de ceux que nous promettent les voyants de l'heure présente. Certes, il savait que Jésus-Christ doit régner, *oportet illum regnare*, mais il savait aussi distinguer les temps ; il savait que pour ce qui est du siècle présent, son règne ne se séparera jamais de la prophétie qui fut déposée sur son berceau : *Positus est hic in signum cui contradicetur, ut revelentur ex multis cordibus cogitationes :* il a été posé comme un signe de contradiction, de manière que se révèlent les pensées des cœurs à son égard ! Et comment les pensées des cœurs à l'égard de Jésus-Christ pourraient-elles se révéler, s'il se présentait avec tout le lustre que le monde recherche et adore ? C'est pourquoi, voulant discerner les siens, il est venu une première fois en grande pauvreté et humiliation, et jusqu'à ce que sonne l'heure du rétablissement de toutes choses, *tempora restitutionis omnium*, sa royauté sur terre ressemblera toujours par quelque côté à celle qui eut pour insignes la couronne d'épines, le manteau d'écarlate, et le roseau que lui mirent dans les mains les soldats du prétoire. Aussi le cardinal Pie faisait-il bonne justice de ces triomphes tout humains que quelques prédicateurs d'imagination et de sentiment semblaient déjà promettre. « L'Eglise, écrivait-il, n'est point avec eux. » Mais ce qu'il espérait, ce qu'il prévoyait, ce qu'il pressentait comme plus prochain que ce ne devait être en réalité, c'était une régénération toute religieuse, une reprise de l'ordre chrétien, une restauration de la foi dans les institutions sociales, devant donner naissance à une dernière et magnifique efflorescence de la vie chrétienne dans le monde. « Je ne sais pas ce » que verront les enfants de vos enfants, écrivait-il encore à » un ami, et j'aperçois des signes très graves qui peuvent faire » craindre la décadence universelle avant la fin de l'autre » siècle. Mais j'aperçois en même temps les éléments d'une » phase temporaire de prospérité pour le christianisme. Ce » sera assez court peut-être, parce que le mal a pris sur plu- » sieurs points un empire qui ne sera jamais totalement dé- » truit. Mais la vie chrétienne a encore tant de puissance dans » les âmes qu'il m'est impossible de ne pas augurer un triom- » phe assez éclatant, à la suite des ignobles menées qui nous » contristent à cette heure. » Voilà du moins qui ne fera pas partir les imaginations pour le pays des rêves. Voilà qui nous laisse dans le monde réel et dans la saine vue des choses, loin des chimériques espoirs. Nous sommes avertis que nous devons travailler pour le royaume de Dieu en nous-mêmes et dans les autres ; et y travailler quoi qu'il advienne, en dépit de tous les événements, quels que soient le nombre, la multitude, la force, la puissance des adversaires, alors même que l'impiété serait arrivée au comble et aurait envahi toute l'étendue du monde. A cet égard je ne connais rien de si beau que la péroraison de l'éloge de saint Similien à Nantes, où le cardinal Pie montrait les chrétiens des derniers jours, épars et clairsemés sur un globe livré au triomphe du mal et près de se dissoudre, s'acharnant avec un redoublement de ferveur, par la prière et les œuvres, à réaliser l'avènement du règne de leur Père : « O Dieu, notre Père des cieux, que votre règne arrive, que votre » volonté soit faite sur la terre comme au ciel. *Sicut in cœlo et* » *in terra.* Sur la terre comme au ciel !... Ils murmureront » encore ces mots, et la terre se dérobera sous leurs pieds. » Et comme autrefois, à la suite d'un épouvantable désastre, » on vit le sénat de Rome et tous les ordres de l'Etat s'avancer » à la rencontre du consul vaincu, et le féliciter de ce qu'il » n'avait pas désespéré de la république : ainsi le sénat des » cieux, tous les chœurs des anges, tous les ordres de bien- » heureux viendront au-devant des généreux athlètes qui auront » soutenu le combat jusqu'au bout, contre toute espérance. » Alors cet idéal impossible que tous les élus de tous les siè- » cles avaient obstinément poursuivi, deviendra enfin une réa- » lité. Et Dieu vivra, et il régnera glorieusement et éternelle- » ment dans la plénitude du corps mystique de son Fils incarné » et dans la consommation de ses saints. »

***

Il me sera doux de finir sur l'un des traits les plus caractéristiques, et assurément, de tous le plus touchant, de la grande figure sacerdotale du cardinal Pie : j'entends sa tendre dévotion

Archives diocésa es e Quimper et Léon

envers la très sainte Mère de Dieu, la Vierge Marie. Enfant, séminariste, prêtre, évêque, c'est de Marie qu'il voulut toujours dépendre comme un fils de sa mère ; c'est de Marie qu'il attendit toutes les grâces pour son âme, toutes les bénédictions pour son ministère, toutes les réussites pour ses entreprises. L'image de Notre-Dame, et comme exergue cette parole scripturaire d'une si gracieuse accommodation, *tuus sum ego :* voilà qui résume sa vie, voilà qui fut le sceau placé sur son cœur et sur toutes ses œuvres, plus encore que sur son écusson épiscopal. *Tuus sum ego !* Oui, il a été sien, il l'a été entièrement, il l'a été et dans la vie et dans la mort. Il avait décidé, le jour de sa prise de possession, qu'avant d'entrer dans sa cathédrale, il se rendrait d'abord avec tout son cortège à Notre-Dame-la-Grande. Là il avait quitté sa mitre, sa crosse et son anneau, les avait déposés religieusement aux pieds de la Reine du ciel, comme pour lui dire qu'il lui faisait hommage de son épiscopat, et ne voulait en recevoir l'investiture que d'elle seule. Puis s'étant relevé, il avait dit à ceux de ses prêtres qui se tenaient près de lui, en leur désignant le lieu où il venait de faire sa prière, le même où son corps repose présentement : Je serai enterré ici : *haec requies mea in sæculum sæculi, hic habitabo quoniam elegi eam.*

BIBLIOGRAPHIE

Maison de la BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris (VIIIe)

Vient de paraître : **24 Chants de guerre en cartes postales.** — *La lettre de Saint-Cyrien, Tommy s'en va-t-en guerre, l'Etoile, Bleu d'horizon, le Soldat canadien, J'ai deux béquilles en ébène,* le paquet de 12 chansons *différentes*, 0 fr. 15 ; franco, 0 fr. 20. 2 paquets, 0 fr. 20 ; franco, 0 fr. 35 ; 7 paquets *de la même série*, 0 fr. 90 ; franco, 1 fr. 05 15 paquets, 1 fr. 80 ; franco, 2 fr. 10. 70 paquets, 7 fr. 50 ; franco, 8 fr. 30. 150 paquets, 15 francs ; port franco en gare, 16 fr. 25. Bien indiquer si l'on veut la première ou la deuxième série.

Il est indispensable de joindre à chaque commande le montant, accompagné du prix du port.

Quimper.

Les Bureaux de la **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE** seront ouverts, le 8 Décembre, à *Châteaulin ;* le 9 Décembre, à *Pont-l'Abbé ;* le 10 Décembre, à *Douarnenez ;* mais seulement pour l'***Emprunt National.***

CAFÉS VERTS & TORRÉFIÉS par colis postaux franco toutes gares
Qualité garantie. Demander prix-courant LEBOSSE, *rue Eyrées, HAVRE.*

TUBERCULEUX ANEMIQUES — CONVALESCENTS *Voulez-Vous GROSSIR de 5 KILOS par mois et GUERIR radicalement ?* Ecr. : Abbé SEBIRE, Enghien (S-O).

HERNIE Nouveauté remplaçant Bandages. Envoi à l'essai. Brochure gratis. Ecrire INSTITUT, 7bis, rue Eugène Carrière, Paris.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EMPRUNT de la DÉFENSE NATIONALE

EN RENTES 5 p. % PERPÉTUELLES

(Loi du 16 Novembre 1915. — Décret du 16 Novembre 1915. — Arrêté Ministériel du 16 Novembre 1915.)

La Souscription à l'Emission de Rentes **5 p. %** sera ouverte le **25 Novembre 1915** et sera close le **15 Décembre 1915 au plus tard.**

Les Rentes sont émises au prix de* 88 FRANCS *par* 5 *francs de rente.
Jouissance du 16 Novembre 1915.

Les souscripteurs qui se libèrent intégralement en numéraire ou en titres autres que la rente 3 p. % perpétuelle le jour de la souscription ont droit à une bonification de 0.75 par 5 fr. de rente.

Le prix d'émission ressort pour ces souscripteurs à 87 fr. 25 par 5 FR. de RENTE. — ELLES SONT EXEMPTES D'IMPOTS.
Elles ne pourront être remboursées avant le 1er Janvier 1931.

A partir du 15 janvier 1916, il sera délivré aux souscripteurs des certificats provisoires au porteur, munis de coupons trimestriels aux échéances des 16 février, 16 mai et 16 août qui seront échangés ultérieurement contre des titres définitifs, ceux-ci seront nominatifs, au porteur ou mixtes.

MODES DE LIBÉRATION :

1° EN NUMÉRAIRE avec libération en quatre termes :

Le jour de la Souscription.	10 fr.	par 5 francs de rente
Le 15 Janvier 1916.....	26 fr.	
Le 15 Février 1916.....	26 fr.	
Le 15 Mars 1916.....	26 fr.	
	88 fr.	

Les déposants des caisses d'épargne ordinaires et de la Caisse nationale d'épargne qui souscriront aux guichets desdites caisses pourront effectuer sur le montant de leur livret, et nonobstant toutes dispositions du décret du 30 Juillet 1914, un prélèvement immédiat ; ce prélèvement ne pourra dépasser la moitié du prix des rentes souscrites. Ces souscriptions doivent être libérées immédiatement pour le tout.

2° EN TITRES : ***Bons et Obligations de la Défense Nationale et Titres de Rente 3 1/2 % amortissable*** **libérés avant le 31 janv. 1916 ou admis au bénéfice des dispositions de l'article 12 de la loi du 31 mars 1915.**

Les souscriptions ainsi acquittées devront être libérées immédiatement pour le tout.

Elles sont réputées faites le 15 décembre, quel que soit le jour réel de la souscription.

Les bons de la Défense nationale de 5 francs sont repris pour leur valeur nominale augmentée de 0 fr. 02 par mois entier couru depuis la date de leur émission ; les bons de 20 francs pour leur valeur nominale augmentée de 0 fr. 08 par mois entier couru depuis la date de leur émission.

Les bons de la Défense nationale de 100 francs et au-dessus émis avant le 20 Novembre sont repris pour leur valeur nominale sous déduction des intérêts du 15 décembre jusqu'à la date de l'échéance, ces intérêts ayant été payés par avance.

Les obligations de la Défense nationale sont reprises pour le prix d'émission (96 fr. 50 p. %) augmenté de la portion déjà acquise de la prime de remboursement et sous déduction des intérêts du 15 décembre au 15 février 1916 payés par avance et non acquis. La portion acquise de la prime de remboursement est fixée à 0 25 par 100 francs de capital nominal.

Les rentes trois et demi pour cent amortissables sont reprises pour le prix d'émission (91 p. %), augmenté des intérêts courus du 16 novembre au 15 décembre.

En aucun cas il n'y aura lieu au payement d'une soulte par le Trésor.

3° A LA FOIS EN NUMÉRAIRE ET EN TITRES.

4° DISPOSITIONS SPÉCIALES AUX RENTES 3 P. 0/0 ***perpétuelles (au porteur, nominatives, mixtes).*** — Les porteurs de rentes de 3 p. % perpétuelles pourront s'acquitter d'***UN TIERS*** du montant de leur souscription au moyen de leurs titres lesquels seront repris au cours de ***22 FRANCS*** par franc de rente 3 p. %. ***Le coupon du 1er janvier 1916 reste acquis au souscripteur.***

Les porteurs devront, au moment de la souscription, verser, soit en numéraire, soit en bons ou obligations, soit en titres de 3 1/2 p. % amortissables, une provision égale à la moitié du prix de la souscription. **La remise au trésor des rentes 3 p. %** et du numéraire formant le complément de la souscription se fera sur indication ultérieure. ***Ne pas apporter ses titres de 3 % au guichet de souscription.***

On Souscrit partout : Chez les **Trésoriers Généraux, Receveurs des Finances, Percepteurs, Bureaux de Poste, Caisses d'Epargne** (avec certaines limitations), **Banque de France, toutes les Banques, Etablissements de Crédit, Notaires, Agents de Change, Chambres de Commerce, Syndicats et Groupements Professionnels, Mutualités, etc., etc.**

LES PAYEURS AUX ARMEES recevront les souscriptions de nos Soldats.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BREST — ÉLY-LABASTIRE — BREST
Adr. télégraph. : Ely-Labastire, Brest. — Téléphone 427.

FABRIQUE DE MEUBLES EN TOUS STYLES
LITERIES — TENTURES — GLACES — PENDULES

Orfèvrerie — Bronzes — Chasublerie — Bannières
Tentures Mortuaires — Tapis d'Autel, etc...

Réparations — Dorure — Argenture
STATUES — CHEMINS DE CROIX

A LA Montre de Genève | E. SAUVAGE | Maison de Confiance.
Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.
3 rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.
Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION
Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS
Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marques
Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.
Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

Contre les
RHUMES, TOUX, BRONCHITES
GRIPPE, CATARRHES, ASTHME
Maux de Gorge
Gouttes Livoniennes
de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)
Flacon : 2'50 *toutes Pharmacies* et 15, Rue des Immeubles-Industriels.

UN PRÊTRE l'Abbé HAMON, possède le moyen radical de guérir : Diabète, Albumine, Reins, Cœur, Foie, Rhumatismes, Obésité, Maladies de la Peau et Bronches, du Sang, Ulcères variqueux, Estomac, Tuberculose, Anémie, Constipation, etc., etc. Aucun Régime. Rien que des *Plantes*. Notice gratis. — Écrire : Abbé HAMON, *Saint-Omer* (P.-de-C.).
Remise spéciale à MM. les membres du Clergé.

Seul Fabriqué à CHATELGUYON
LAXATIF MIRATON
Toutes PHARMACIES-LA BOITE 2 FCS
Échantillon gratuit 9 rue Auber (PARIS)

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

30e ANNÉE. Vendredi 10 Décembre 1915. N° 50.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Mutilés et Orphelins de la Guerre.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Les Vertus de France.

III. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Œuvre de Saint-François de Sales ; Lesneven ; Avis de service ; Bibliographie bretonne.

IV. — Chronique générale : Mort de Mgr Catteau, évêque de Luçon ; Deux nouveaux évêques français ; Lettre de S. E. le cardinal Gasparri à Mgr Humbrecht, évêque de Poitiers, relativement au centenaire du cardinal Pie ; Le centenaire de Mgr Gay, auxiliaire du cardinal Pie ; L'Allemagne et les Alliés devant la conscience chrétienne (à suivre).

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 12 Décembre. — IIIe Dimanche de l'Avent. FÊTE DE S. CORENTIN. Double de 1re classe avec Octave. Blanc.
A la messe, mémoire du Dimanche.
A vêpres, mémoires du suivant et du Dimanche.

Lundi, 13. — Ste Lucie, Vierge et Martyre. Double. Rouge.

Mardi, 14. — De l'Octave de l'Immaculée-Conception. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 15. — *Jeûne et abstinence des Quatre-Temps.* — Octave de l'Immaculée-Conception. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 16. — Judicaël, Roi et Confesseur. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 17. — *Jeûne et abstinence des Quatre-Temps.* — De la Férie. Violet.

Samedi, 18. — *Jeûne et abstinence des Quatre-Temps.* — De la Férie. Violet.

Dimanche, 19. — IVe Dimanche de l'Avent.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Retraite de Quimperlé.	du 7 au 12 Décembre.
Maison Saint-Joseph, à Quimper .	du 13 au 17 —
Maison de l'Adoration perpétuelle, à Brest	du 18 au 25 —

Archives diocésai es e Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Mutilés et Orphelins de la Guerre. — Monseigneur l'Evêque demande à MM. les Curés et Recteurs d'établir pour leurs paroisses respectives : 1° la liste des *mutilés* de la guerre susceptibles de rester à la campagne, avec indication du genre de leur blessure ; 2° la liste des *orphelins* nécessiteux de la guerre, en indiquant si l'enfant restera dans sa famille, ou sera reçu dans une famille rurale, ou s'il faut avoir recours à des orphelinats.

Ces listes, avec tous les renseignements qu'elles comportent, devront être adressées le plus tôt possible à M. le chanoine Alfred Le Roy, directeur diocésain des Œuvres.

En ce qui concerne spécialement *les orphelins*, il est du plus grand intérêt pour les enfants et leurs familles que les renseignements demandés soient fournis *dès aujourd'hui*. On prie donc MM. les Curés et Recteurs de se hâter de les recueillir et de les transmettre à Quimper.

PARTIE NON OFFICIELLE

Les Vertus de France.

De quelle grandiose beauté, de quelle puissance de consolation était, dans sa tristesse, le long appel des morts, de ce bataillon des écrivains tombés à l'ennemi, qui s'est fait, à l'Institut, devant tant de voiles de deuil !

L'Académie française, on le sait, avait décidé de réserver, cette année, ses prix littéraires aux écrivains morts au champ d'honneur.

Ces couronnes ainsi déposées sur des tombes par le gouvernement de la pensée française, c'était le suprême hommage rendu par l'intelligence à quelque chose de plus grand qu'elle : au devoir, au patriotisme, au sacrifice de l'individu à la Patrie.

Ces écrivains, ce sens clair de l'histoire d'un Max Doumic, et d'un François Laurentie, cette souplesse nerveuse d'un Paul Acker, cette observation pénétrante d'un Henri de Roure, cette verve de cadet de Gascogne d'un Guy de Cassagnac, ce mysticisme vigoureux d'un Charles Péguy, conduit, par la main de Jeanne d'Arc, des frontières de l'anarchie aux rives sûres du catholicisme, cette foi ressuscitée d'un petit-fils de Renan, le lieutenant Psichari, s'évadant du scepticisme et du dillettantisme et prêchant l'action et l'appel des armes, ceux-là et tous les autres, comme eux fauchés par la guerre, tous ces esprits résumaient fidèlement et délicieusement, rassemblaient, dans leur merveilleuse diversité, toutes les fleurs de notre intelligence, toutes les provinces de la terre et de la pensée françaises.

Une mort pareille glorifie, par eux, l'unité de la race, elle exalte l'harmonie de la nation ; elle les associe tous dans la même gloire et dans les mêmes regrets de la France.

C'est une armée vaillante, la charitable armée de la Croix-Rouge, dont tant d'infirmières sont, elles aussi, tombées au champ d'honneur. Et n'ont-elles point toute la bravoure des plus braves soldats, ces Filles de Saint-Vincent de Paul qui, à Reims, soignent les blessés sous les obus, cette Sœur supérieure qui, quand le bombardement est trop fort, court bien vite à la chapelle dire son chapelet, ou bien va prier avec les petites orphelines pour les rassurer ?

Des braves aussi, en même temps que de braves gens, ce maire, ce vieillard de soixante-huit ans, prisonnier en Allemagne et que l'on ne peut nommer, qui sut, à force de fermeté calme, tenir tête aux envahisseurs, et sauva ses concitoyens au péril de sa vie ; — ces instituteurs, qui, soit qu'ils appartiennent à l'enseignement public comme M. Bastion, de la Châtre, soit qu'ils appartiennent à l'enseignement libre, comme M. Salette, directeur de l'Ecole chrétienne des Petits-Carreaux, à Paris, ont, côte à côte, enseigné à la France, par leur mort, comment doivent s'oublier les divisions d'autrefois.

La guerre ne fait que multiplier les misères, et, en arrière du champ de bataille, la charité ne chôme pas. Elle aussi se multiplie. Ici, c'est l'Œuvre de la Mie de Pain, qui a pour famille tous les pauvres, les soldats et les parents des soldats ; là, à Lyon, c'est l'Œuvre de l'abbé Rambault ; c'est à Paris, encore, l'Œuvre Jeanne d'Arc-Sainte-Clotilde : la Sœur Delaage, des Filles de la Charité, y a groupé un centre familial pour jeunes filles, un ouvroir et des vestiaires ; elle y a établi tout un ravitaillement en habillements pour réfugiés et soldats au front.

Ce sont encore bien d'autres œuvres : il y en a partout et pour toutes les misères.

C'est une autre floraison des vertus de France. La guerre ne les a point étouffées. Elles sont, au contraire, plus hautes, plus touffues que jamais.

Vaillance et charité, la force et la douceur, se rejoignent et s'appuient l'une sur l'autre. Toutes deux ensemble, elles donnent la véritable image de la France ; elles en affirment la vitalité, elles lui promettent de consolants lendemains.

La source de ces vertus de France est la même, la même pour toutes et la même qu'autrefois. On ne la voit pas toujours, ni dans toutes les âmes ; elle est cachée parfois sous les herbes, mais elle est là pourtant, venue des lointains de la race et de la tradition ; et c'est elle, la foi chrétienne, qui nourrit aujourd'hui encore la sève nationale et que l'on retrouve à la racine de nos héroïsmes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 12 Décembre*, Fête patronale de Saint-Corentin : sermon breton à 5 h. 1/2 ; messes à 6 heures, 6 h. 1/2, 7, 8 et 9 heures ; messe pontificale à 10 heures ; messe à midi.

A 2 h. 1/2, vêpres, sermon, procession à l'intérieur de la Cathédrale, du Bras de saint Corentin, bénédiction solennelle du Saint-Sacrement. — Il n'y a pas de réunion le soir.

Lundi 13 : La messe de 8 heures sera dite à l'autel de Saint-Corentin, pour les paroissiens et les malades de la ville.

Jeudi 16 : prières pour la paix, à 8 heures du soir, bénédiction.

Samedi 18 : confession des filles du grand catéchisme.

N. B. — Pendant l'octave de saint Corentin, indulgence plénière aux conditions ordinaires de la confession, de la communion, et de quelques prières aux intentions du Souverain Pontife.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Vendredi 9 Décembre :* à 4 h. 1/4, Chemin de la Croix. Les enfants de toutes les écoles y sont invités.

IIIe Dimanche de l'Avent, messes à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2. La grand'messe à 10 heures. — Les vêpres sont chantées à 3 heures, suivies des prières pour la France et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Tous les soirs : à 8 heures, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

Mercredi, vendredi et samedi : les *Quatre-Temps :* jeûne et abstinence.

Œuvre de Saint-François de Sales. — A l'occasion de la venue du Directeur général de l'Œuvre, Monseigneur Iauch, pronotaire apostolique, le Directeur diocésain, avec l'approbation de Monseigneur l'Evêque, organise trois réunions des Directeurs paroissiens, zélatrices et membres de l'Œuvre.

La première aura lieu à Quimper, pour la Cornouaille. Elle se tiendra dans la grande salle de l'Évêché, maison Saint-Joseph, le lundi 13 Décembre à 1 h. 1/2. Elle sera suivie de la bénédiction du Très-Saint-Sacrement, donnée dans la chapelle de Saint-Joseph.

La seconde, pour l'archiprêtré de Brest, le mardi 14 Décembre, aura lieu dans la chapelle de Saint-Joseph paroisse de Saint-Louis, à 2 heures avec bénédiction du Très-Saint-Sacrement.

La troisième groupera les directeurs paroissiens et membres des archiprêtrés de Morlaix et de Saint-Pol de Léon, le mercredi 15 Décembre, chapelle de Notre-Dame du Mur, à Morlaix, à 9 h. 1/2 et sera également suivie de la bénédiction du Très-Saint-Sacrement.

Malgré les circonstances difficiles, nous espérons que de cette visite du Directeur général, résultera un élan nouveau dans le diocèse, de cette Œuvre dont le développement est l'objet du plus vif désir de Monseigneur l'Évêque.

Lesneven. — **Retraite bretonne d'hommes et de jeunes gens,** *du 28 Novembre au 4 Décembre 1915.* — 44 paroisses ; 160 retraitants : Landéda, 11 ; Guissény, 11 ; Plouguerneau, 9 ; Plougnin, 8 ; Plouvien, 8 ; Bourg-Blanc, 7 ; Plounévez-Lochrist, 6 ; Ploudern, 6 ; Lampaul-Ploudalmézeau, 5 ; Plabennec, 5 ; Brélès, 4 ; Lampaul, 4 ; Ploumoguer, 4 ; Plounéventer, 4 ; Saint-Pabu, 4 ; Saint-Thonan, 4 ; Le Folgoët, 4 ; Goulven, 4 ; Tréglonou, 3 ; Lannilis, 3 ; Le Drennec, 3 ; Plougar, 3 ; Ploudaniel, 3 ; Saint-Frégant, 3 ; Trémaouézan, 3 ; Kernilis, 3 ; Gouesnou, 3 ; Dirinon, 3 ; Coat-Méal, 2 ; Trégarantec, 2 ; Lesneven, 2 ; Lanarvily, 2 ; Plouzané, 2 ; Kernoués, 2 ; Lanneufret, 1 ; Lanrivoaré, 1 ; Loc-Brévalaire, 1 ; Plouider, 1 ; Pencran, 1 ; Plouvorn, 1 ; Saint-Sauveur, 1 ; Kersaint-Plabennec, 1 ; Kerlouan, 1 ; Plougourvest, 1.

Avis de service. — Le service anniversaire pour M. Le Sann, ancien recteur de Plouguin, sera chanté, à 10 heures : à Plouénan, le *mardi 14 Décembre,* et à Plouguin, le *jeudi 16 Décembre.*

Bibliographie bretonne.

TRUEZ, GWERC'HEZ VARI ! Kantik ar Vrezel.

Ce petit cantique, composé sur un vieil air breton, est en vente aux bureaux du *Courrier,* 4, rue du Château, à Brest, et chez le R. P. Trébaol, O. M. I., école Saint-Vincent, à Quimper, aux prix suivants : 1 ex., 0,05 ; 12 ex., 0,50 ; 25 ex., 1 fr.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Luçon. — **Mort de Mgr Catteau.** — Mgr Catteau est pieusement décédé le 28 Novembre.

Né le 21 Mars 1836 à Sains-les-Marquion, dans le Pas-de-Calais, ordonné prêtre le 21 Décembre 1861, par Mgr Parisis, après avoir été vicaire à Inchy, Mgr Catteau fut appliqué d'abord à l'enseignement, puis appelé en 1876 dans l'administration diocésaine.

Le 21 Novembre 1877, il était élu évêque de Luçon en remplacement de Mgr le Coq. Pieux, zélé, studieux, le prélat était très aimé et vénéré tant par le clergé que par les fidèles.

Lorsqu'il reçut les derniers sacrements, dit *La Semaine de Luçon,* le vénéré malade a voulu adresser aux prêtres présents et, en leurs personnes, à tous les prêtres du diocèse, d'émouvantes paroles.

« Mes chers amis, c'est aujourd'hui le jour des grandes miséricordes du bon Dieu pour moi... Que ce soit aussi le jour de votre miséricorde à mon égard... Veuillez me pardonner ce qui a pu vous offenser dans mes rapports avec vous. J'ai beaucoup aimé le diocèse ; j'ai beaucoup aimé les prêtres ; mais, hélas ! malgré moi, j'ai pu vous causer de la peine. Ayez pitié de moi !... Pardonnez-moi !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» Restez unis dans la charité, unis dans la foi, unis dans le respect de la sainte hiérarchie, dans l'amour du Souverain Pontife et la soumission à l'Eglise ! De mon côté, si le bon Dieu me fait la grâce de me recevoir en sa miséricorde, je prierai bien pour vous, mes chers amis... Priez pour moi !

Les obsèques ont été célébrées le 4 Décembre, sous la présidence de S. E. le cardinal Andrieu, archevêque de Bordeaux, métropolitain.

Deux nouveaux Evêques français. — S. S. le Pape Benoît XV vient de nommer évêque de Dijon, Mgr Landrieux, archiprêtre de la cathédrale de Reims, et évêque d'Oran Mgr Légasse, préfet apostolique de Saint-Pierre-et-Miquelon : par ces deux nominations, tous les sièges épiscopaux français sont pourvus.

Nous empruntons à la *Croix* du 22 Novembre, la notice suivante sur le nouvel évêque de Dijon :

Né en 1857, ordonné prêtre en 1883, M. l'abbé Landrieux était le secrétaire particulier, l'ami, le confident, l'auxiliaire dévoué du cardinal Langénieux, qu'il accompagna à Jérusalem lors du fameux Congrès eucharistique de 1893, dont il a rendu compte dans la revue *l'Eucharistie*, en 1914.

Depuis longtemps, il est vicaire général de Reims, et, depuis 1912, curé-archiprêtre de la cathédrale.

Ecrivain distingué, il a raconté dans un beau livre, édité à la Maison de la Bonne Presse et qui a eu un grand succès, *Aux pays du Christ*, ses divers pèlerinages aux Lieux Saints. *Une Petite-Sœur*, ouvrage couronné comme le précédent par l'Académie française, retrace la vie de Sœur Marie-Lucie, des Petites-Sœurs de l'Assomption, cette Congrégation admirable pour laquelle il montra toujours un grand dévouement. Il a écrit aussi : *Laissez-les venir*, tract touchant sur la communion des enfants ; *L'Eglise et les Eglises dans l'Histoire ; L'Histoire et les histoires dans la Bible ; L'Inquisition*, petit volume particulièrement estimé ; *Autour de la Foi ; De la Trinité à l'Eucharistie : L'Islam ; Nos Saints de France à Sainte-Clotilde de Reims*...

Il n'est pas étonnant que le choix du Saint-Siège se soit porté sur un prêtre si connu, si aimé, si distingué, et par ailleurs possédant à un très haut degré toutes les vertus sacerdotales.

On nous permettra toutefois de penser que ce n'est pas sans une intention particulière que le Souverain Pontife, en un geste plus éloquent que toutes les paroles, a pris sous les obus prussiens, pour en faire un évêque, le curé-archiprêtre de la basilique nationale de Reims, berceau de la France chrétienne, que les Allemands se sont acharnés à détruire, celui-là même qui a protesté à la face du monde contre les calomnies allemandes, prétexte du bombardement.

Mgr Légasse, originaire du diocèse de Bayonne, était préfet apostolique de Saint-Pierre et Miquelon lorsque furent confiées aux Pères du Saint-Esprit toutes les colonies françaises. Il rentra alors en France et se trouvait à la disposition du Souverain Pontife qui l'envoie, comme évêque d'Oran, déployer dans ce grand diocèse le zèle dont il fit preuve, en particulier pour la création d'écoles chrétiennes, dans notre colonie.

Lettre de S. E. le cardinal Gasparri à Mgr Humbrecht, évêque de Poitiers, relativement au centenaire du cardinal Pie. — Notre Saint Père le Pape Benoît XV a reçu avec une particulière bienveillance l'hommage que vous lui avez fait de votre lettre pastorale relative au centenaire du cardinal Pie, accompagnée de la très lumineuse synthèse historique de Son Eminence le cardinal Billot sur la vie et les œuvres de votre illustre prédécesseur.

Le Souverain Pontife vous félicite de l'heureuse idée que vous avez eue, et que vous auriez désiré pouvoir réaliser plus complètement encore, de célébrer la date centenaire de l'évêque et du docteur qui, pendant les trente années de son épiscopat, fut par sa doctrine, par sa parole, par son action, une si grande force dans l'Eglise universelle et au sein de l'Episcopat français.

Il se trouve que ses proclamations éloquentes des droits de la vérité et des principes fondamentaux sur lesquels repose la société chrétienne n'ont rien perdu de leur utilité. Ses appréciations sur les événements publics, partant du point de vue transcendant du domaine surnaturel, gardent encore toute la vitalité de leur enseignement. En un mot, ses œuvres, l'une des sources les plus autorisées de l'histoire de la vie catholique au XIXe siècle, renferment les considérations les plus précieuses pour la restauration du règne de Jésus-Christ en ce monde. Elles sont aussi un arsenal inépuisable pour la lutte contre toutes les fausses maximes, contre toutes les erreurs religieuses et sociales, contre les futiles et dangereuses atténuations de la vérité. Avec quelle vigueur ne démontre-t-il point que c'est l'action du Saint-Esprit et l'autorité doctrinale de l'Eglise qui ont conservé dans le monde le vrai, le bien, la vertu, la liberté, le progrès, la civilisation ? Avec quelle fermeté ne proclame-t-il pas la vocation de la France, « qui ne peut et ne doit être que chrétienne » ? Y eut-il jamais champion plus convaincu des doctrines romaines qu'il ne cessait d'exposer avec les richesses de son intelligence et les dons de la grâce ?

Vous avez eu raison mille fois, Monseigneur, de rappeler cette grande mission qui resplendit comme un astre lumineux dans les jours lugubres que nous traversons.

Le Saint Père vous en exprime toute sa satisfaction, et, comme gage des faveurs célestes, il vous envoie, ainsi qu'à votre clergé et à votre peuple, la bénédiction apostolique.

Avec tous mes remerciements personnels pour l'exemplaire de la même lettre que vous m'avez gracieusement envoyé, je vous prie d'agréer, Monseigneur, l'assurance de mes sentiments bien dévoués en Notre Seigneur.

P. Card. Gasparri.

Le centenaire de Mgr Gay, auxiliaire du Cardinal Pie. — L'Eglise de Poitiers a célébré récemment le centenaire du cardinal Pie. Or, au nom du cardinal Pie, se trouve étroitement associé celui de son auxiliaire, Mgr Charles Gay, évêque

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d'Anthédon, né en 1815, cinq jours après Mgr Pie. Homme de surabondante doctrine et de grande piété, il est incontestablement placé, en raison de ses écrits, au premier rang des auteurs ascétiques du dernier siècle. Si le cardinal Pie a été le défenseur éloquent du règne de Jésus-Christ dans la société, Mgr Gay a été l'apôtre du règne de Jésus-Christ dans les âmes.

C'est pourquoi les âmes pieuses, les communautés qui lui doivent beaucoup, ont commémoré son centenaire le 27 Novembre. S. G. Mgr l'évêque de Limoges présida cette solennité au Carmel du Dorat, et Mgr Rivière, évêque de Périgueux, y prit la parole.

Nature d'artiste, Charles Gay s'adonna d'abord à la musique, et fut l'ami et l'émule de Gounod. Bientôt, fils spirituel de Lacordaire, il renonçait au monde, répondant à un appel intime de Dieu qui lui disait : Sois prêtre. Il partit pour Rome, pour y faire ses études sacrées, que sa santé délicate l'obligea d'aller finir à Saint-Sulpice. Il partagea la vie commune de plusieurs saints prêtres dont le contact développa en lui l'amour des doctrines romaines. Il s'adonna d'abord aux œuvres, à l'apostolat des communautés, pour aborder bientôt la grande prédication. Lacordaire l'y encourageait et se plaisait à lui reconnaître de hautes aptitudes.

Son programme, d'ailleurs, fut toujours le même, bien que très varié dans la forme : prêcher Jésus-Christ. Ce devait être plus tard sa devise : *Omnia et in omnibus Christus.*

C'est au cours d'une station de Carême, à Niort, que Mgr Pie, grand connaisseur d'hommes, se l'attacha et en fit son ami, son confident et, en plusieurs travaux, son collaborateur. L'abbé Gay devint chanoine théologal de Poitiers, et vicaire général honoraire (1856). Il prit une part active aux travaux des Conciles qui se succédèrent dans la province de Bordeaux. Il y fut chargé de divers mémoires sur les erreurs contemporaines. Il écrivit de même une étude latine demandée par Pie IX sur le naturalisme. On trouve sa trace discrète et voilée dans les célèbres *Instructions synodales* qui furent une des gloires de l'évêque de Poitiers.

En 1868, sa science doctrinale fit appeler à Rome le vicaire général de Poitiers, à titre de consulteur dans les travaux préparatoires du Concile du Vatican. Durant ce même Concile, on le retrouve à côté de son évêque, qui fut, on le sait, le défenseur intrépide de la pureté de la doctrine et des prérogatives de la Papauté. Il fut près de lui « comme un inspirateur, un collaborateur, un modérateur parfois » (1). Puis c'est la définition de l'infaillibilité, acte providentiel avant les événements qui vont ébranler les peuples. La guerre de 1870 éclate. Il faudrait relire sa correspondance d'alors ! Que de grandes leçons dont on pourrait tirer profit dans la guerre mondiale d'aujourd'hui !

Dès son arrivée à Poitiers, il avait été chargé de la direction spirituelle de plusieurs communautés, entre autres des Carmels de Poitiers, de Niort et du Dorat. C'est de cet apostolat tout de sain-

(1) Mgr Baunard. *Préface à la correspondance de Mgr Gay.*

teté qu'est sorti son livre : *De la vie et des vertus chrétiennes considérées dans l'état religieux.* Nous pourrions dire simplement : son livre, car on retrouve diversement traduite dans tous ses écrits sa pensé unique et fondamentale : Jésus-Christ. Nous l'avons déjà dit de ses sermons.

Il écrivait un jour à Gounod : « Tu feras beaucoup d'œuvres, mais tu ne feras jamais qu'une musique. Moi aussi je fais et je publie plusieurs ouvrages, mais je ne ferai jamais qu'un livre. Mon livre à moi, c'est Jésus-Christ. »

L'apparition de ce livre, a-t-on dit, fut un événement. Rempli de Jésus-Christ, il répondait trop à l'impérieux besoin qu'ont les âmes de trouver, de connaître et de posséder Jésus Christ, cette faim divine de tous les siècles.

Voilà pourquoi tant d'éditions, de traductions en diverses langues, tant de témoignages des maîtres de la doctrine chrétienne sont venus étonner son humilité, mais justifier le bien qui allait en sortir.

Si l'ouvrage est parfois d'une lecture laborieuse, il renferme de telles richesses doctrinales qu'il est devenu d'un usage universel pour tous ceux qui traitent des choses spirituelles. Il n'est guère de livres de piété qui ne le citent abondamment. Combien de prédicateurs y ont recours !

On a pu dire que l'on retrouve là la doctrine des grandes écoles théologiques, le dogme y est inséparable de la mystique, pas plus que Jésus-Christ n'y est distingué de sa doctrine. Mais, dans ce livre, l'auteur s'est tellement assimilé l'Evangile, les Pères et les maîtres, que tout y porte son empreinte. Si l'Ecriture domine, elle est tellement appropriée et fondue dans son texte qu'elle s'identifie avec le jet de sa pensée.

On se rend compte que l'auteur, parlant des voies divines les a suivies le premier. Il écrit sur des choses apprises et vécues dans l'oraison.

Pour cette raison, *les Elévations sur la vie et la doctrine de Jésus-Christ,* suivirent peu après, pages mises en ordre logique et liturgique, mais jets de lumière, fruits spontanés des méditations de chaque jour.

A plusieurs reprises, on avait prononcé le nom de l'abbé Gay pour l'épiscopat. Pour ménager son humilité qui s'effrayait de la direction d'un diocèse, Mgr Pie le fit agréer comme évêque titulaire d'Anthédon et son auxiliaire. Peu après, le cardinal Pie mourait subitement, pleuré par l'Eglise entière (18 Mai 1880). Mgr Gay, nommé vicaire capitulaire, sut défendre les droits de l'Eglise en face des décrets, avec la fierté d'une conscience qui aurait pu dire comme celle de Jean Chrysostome : « Je ne crains que le péché. »

Puis ce fut l'avènement du successeur, époque de souffrances dont le souvenir serre encore le cœur après bientôt quarante ans. Homme de Dieu avant tout, M. Gay ne put que se heurter à des illusions irrémédiables. Impuissant après avoir tout tenté pour le bien, il dut quitter sa stalle canoniale, qui avait vu tant de prières,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et abandonner son fécond ministère des communautés. Il se retira dans sa famille et vint achever sa belle et sainte carrière à Paris, où des prêtres d'élite entourèrent sa vieillesse de respect, de dignité et de pieuse vénération.

« Les années s'amassent, écrivait-il, le ciel se fait proche. Jésus va venir. Parfois même il frappe à la porte. Il frappe par les rayons de sa face, par les effusions de son Cœur, par ses pardons toujours prêts, par sa croix qu'il met sur nos épaules. » Il mourut le 19 Janvier 1882.

Il laissa de nombreux manuscrits que des mains avisées publient. A l'occasion des *Sermons,* Mgr d'Hulst a pu écrire que « l'auteur ascétique qui a fait de son vivant par ses écrits la conquête du public chrétien se survivra comme orateur dans ce recueil et prendra place parmi ceux dont la parole ne meurt pas ». Mgr d'Hulst a signalé comme autant de qualités dans ses discours : l'horreur de la nouveauté profane, la puissance de l'argumentation et l'onction.

Sa *Correspondance,* surtout ses *Lettres de direction spirituelle,* mettent encore plus en lumière ses hautes vertus. Il les écrivait ordinairement après sa messe « comme le jaillissement à flots pressés d'un cœur que Jésus habitait ».

Ses ouvrages nombreux, mais surtout « son livre », ont exercé une profonde influence. Ils ont bien fait se réaliser le mot que lui avait dit un jour la vénérable Mère du Bourg : « Dieu sera glorifié par votre parole, sans doute, mais il sera surtout glorifié par votre plume. »

Dieu l'a été et le sera encore.

C'est pourquoi le Carmel du Dorat qu'il a fondé et auquel il a légué son cœur, les âmes qui doivent à ses livres une science illuminée de grâce divine satisfont à une dette de reconnaissance et de juste admiration en célébrant dans l'intimité le centenaire du saint prélat, fête, prolongement et écho du centenaire du cardinal Pie.

(Supplément au n° 10.037 de la *Croix.*) L. G.

L'Allemagne et les Alliés devant la conscience chrétienne.

Le *Comité catholique de Propagande française à l'étranger* va publier un nouvel ouvrage collectif intitulé : **l'Allemagne et les Alliés devant la Conscience chrétienne.** A cet ouvrage ont collaboré : M. Denys Cochin, ministre, de l'Académie française ; Mgr Chapon, évêque de Nice ; Mgr Battifol ; le R. P. Janvier ; M. le baron d'Anthouard, etc., etc... Mgr Baudrillart a rédigé la préface, qui donne la portée de l'ouvrage et en résume le contenu. Nous en reproduisons la dernière partie.

« Quels sont les points sur lesquels nos contradicteurs opposent à nos assertions de prétendues réfutations ?

Il y en a six qui correspondent, à peu de choses près, aux cha-

pitres de l'ouvrage du chanoine Rosenberg : *Der deutsche Krieg und der Katholizismus.*

1° Vous avez tort de prétendre que les principes qui dirigent la politique allemande soient inspirés par une philosophie antichrétienne ; c'est la France qui est antichrétienne et non pas l'Allemagne.

2° Quoi que vous en disiez, vous êtes, vous Français et vos alliés Russes et Anglais, les auteurs responsables de la guerre ; cette guerre, l'Allemagne l'a subie et ne fait que se défendre.

3° La France et l'Angleterre avaient, avant l'Allemagne, violé la neutralité belge ; par conséquent, en envoyant des troupes en Belgique, l'Allemagne se trouvait, non seulement dans le cas de nécessité qu'elle a invoqué, mais dans le cas de légitime défense.

4° Vous n'avez pas établi par des faits irréfutables que les Allemands aient outrepassé les droits et violé les devoirs des belligérants ; quelques excès individuels ne peuvent leur mériter la réputation de barbares que vous cherchez à leur faire.

5° Par votre alliance avec les Anglais protestants et les Russes schismatiques, vous exposez aux plus graves périls l'Eglise catholique, périls que seule peut conjurer la victoire de l'Allemagne unie à l'Autriche.

6° Le sectarisme du Gouvernement français et l'incapacité des catholiques français à s'organiser pour lui tenir tête font que l'Eglise catholique subira de nouveaux désastres chez vous et au dehors, à moins que la France ne soit vaincue. Le Centre allemand, au contraire, demeure le type parfait sur lequel les catholiques des autres nations doivent se modeler, s'ils veulent garder leurs positions et en conquérir de nouvelles.

Donc, votre fameux livre *La Guerre allemande et le Catholicisme* ne tient pas debout : nous en avons renversé toutes les thèses.

Nos contradicteurs n'ont rien renversé du tout, par la raison très simple que, fidèles à leur méthode nationale, ils n'ont apporté que des affirmations et point de preuves.

Mais comme les affirmations en imposent toujours au plus grand nombre des esprits, nous avons cru devoir les reprendre une à une, et les discuter à fond : c'est l'objet des huit chapitres qui constituent ce nouveau volume.

En des pages d'une haute portée philosophique, Mgr l'Evêque de Nice y démontre que, bien réellement, derrière les faits et les crimes, derrière toute l'entreprise belliqueuse d'aujourd'hui, avec les procédés qu'elle comporte, il y a une doctrine qui la consacre, l'inspire et la dirige ; la culture et le militarisme de l'Allemagne sont étroitement solidaires ; ils n'existent que l'un par l'autre et l'un pour l'autre ; le pangermanisme est devenu une théorie du monde, une philosophie, une religion ; il a « informé » l'âme allemande au point de paraître l'avoir accaparée tout entière. La France, quelles que soient ses erreurs, ne les a pas du moins incarnées au point de les faire siennes avec unanimité et de s'y fixer comme dans l'absolu. En outre, l'idéal dont elle se réclame est un

Archives diocésaines de Quimper et Léon

idéal généreux qui, en dernière analyse, peut être ramené à l'idéal chrétien.

Un historien, justement réputé par des travaux de premier ordre sur l'*Histoire de la Révolution et de l'Empire*, M. de Lanzac de Laborie, a bien voulu reprendre pas à pas, en se servant de toutes les publications diplomatiques qui se sont succédé depuis quinze mois, et en les illustrant de souvenirs et de sages réflexions, le problème — si problème il y a — des causes et des responsabilités du conflit européen.

Quelques semaines avant de devenir ministre d'Etat et de servir la France par sa mission à Athènes et à Salonique, M. Denys Cochin nous avait remis la brève et vigoureuse étude qui dissipe une fois de plus tous les doutes sur la façon dont fut violée par l'Allemagne et par l'Allemagne seule, la neutralité de la Belgique; sans se laisser berner par aucun sophisme, il marque au fer rouge l'immoralité d'un tel acte, prélude de tant d'autres crimes.

Ces crimes, trois auteurs, dans le volume que nous présentons à la conscience chrétienne, en ont dressé de nouveau le bilan : le R. P. Janvier, le baron d'Anthouard, et M. François Veuillot, chacun à un point de vue particulier.

Déjà, dans la *Guerre allemande et le Catholicisme*, M. le chanoine Gaudeau avait rappelé, avec la rigueur théologique et la précision de style qui lui sont propres, les lois chrétiennes de la guerre. Sous une forme nouvelle, le grand orateur de Notre-Dame touche aux mêmes questions : les belligérants et la loyauté ; — les belligérants et les innocents ; — les belligérants et les monuments, le pillage ; — les belligérants et la morale ; — les belligérants et la religion. Après les principes, les faits ; puis une discussion éloquente et serrée des explications que les Allemands ont prétendu donner de leur conduite, en particulier de celle qu'ils ont osé tirer de l'intérêt général de l'humanité et de la religion. Pour conclure, d'admirables pages, animées d'un souffle tout évangélique sur les limites du droit de représailles : « Je supplie les gouvernements et les officiers des nations alliées de prendre toutes les mesures pour empêcher nos soldats de se livrer aux vengeances condamnées par la loi morale et par l'Evangile. Je supplie tous les soldats qui liront ces lignes de se montrer justes, humains, tempérants, chastes, religieux pendant toute cette abominable guerre. »

C'est avec l'austère simplicité d'un procès-verbal que M. le baron d'Anthouard a fait la pleine lumière sur un autre aspect de l'impitoyable et parfois cruelle dureté des Allemands : le régime des prisonniers de guerre. Ce procès-verbal, presque seul avec M. le marquis de Vogüé, président du Comité central de la Croix-Rouge française, M. d'Anthouard était chez nous en situation de l'écrire. « Voici les faits, écrit-il au terme de son exposé, voici les dates et les témoignages des neutres. Il en ressort avec évidence que la France a tenu tous ses engagements, a été fidèle à ses traditions d'humanité, a pris l'initiative de traitements bienveillants et libéraux quant au régime des prisonniers et à leur assistance.

Il en résulte aussi qu'elle a défendu les intérêts de ses enfants avec une fermeté et une dignité qui excluent aussi bien les basses vengeances que les concessions humiliantes. Cet exposé impartial montre également que, partout et toujours, l'Allemagne dédaigne aussi bien le respect des conventions que de la vérité et demeure inébranlablement attachée à ses principes de dureté, ainsi qu'à ses pratiques de terrorisme. »

M. François Veuillot, dont l'article tendait à une autre fin, n'avait guère qu'à revenir incidemment sur tel ou tel des faits qu'il avait avancés dans son travail, *La Guerre aux églises et aux prêtres*, inséré dans notre précédent volume, et dont l'exactitude avait été contestée.

Ces trois études ne contiennent-elles pas comme la substance de ces paroles prononcées hier même par M. Painlevé, ministre de l'Instruction publique, à la cérémonie célébrée en l'honneur de Miss Edith Cavell, l'héroïque et touchante victime de l'assassinat légal perpétré par l'autorité militaire allemande :

« L'Allemagne a déchaîné la mort sur le monde. De la mer du Nord jusqu'aux Vosges, de la Belgique jusqu'aux Balkans, elle a promené partout ses monstrueuses machines à tuer et ses procédés scientifiques de massacres. Elle a rempli nos yeux de visions d'épouvante; elle a établi le crime à l'état permanent et universel. »

A l'esprit pénétrant, à la plume alerte de Mgr Batiffol, a été réservée la tâche de faire remarquer aux neutres qu'il sied assez mal à « l'ami de Luther », au persécuteur des Polonais du grand duché de Posen, à l'allié des Turcs sanguinaires, bourreaux des Arméniens et des Grecs, à celui qui chaque jour travaille à déchaîner contre les chrétiens la guerre sainte de l'Islam, d'affecter tant de souci des dangers que pourraient faire courir au catholicisme l'orthodoxie russe et le protestantisme anglais. En vérité, le libéralisme, dont les Anglais s'inspirent aujourd'hui partout où ils sont les maîtres, assure à l'Eglise catholique le respect de ses droits. Et si, du côté de l'orthodoxie russe, nous reconnaissons loyalement qu'en raison du passé il subsiste chez nous plus d'inquiétudes, du moins sommes-nous aussi fermement persuadés que, de l'ensemble des circonstances nouvelles issues de la guerre, naîtra la nécessité de respecter les engagements pris, de tenir compte des tendances religieuses de chaque groupement national et finalement d'abandonner toute politique qui tyrannise les consciences.

Au surplus, les Allemands s'imaginent-ils que les catholiques et l'Eglise devraient les absoudre de leurs crimes et même s'en faire les complices, sous prétexte que ce serait leur avantage? « La sainteté et l'honneur de l'Eglise, dit admirablement Mgr Batiffol, se révoltent à l'idée de ce marché. »

(A suivre.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

Œuvres musicales d'actualité, publiées par le bureau d'édition de la « Schola Cantorum », 269, rue Saint-Jacques, à Paris :

Abbé Bruneau : *Vox in excelso audita est,* motet pour une cérémonie funèbre, à 2 voix égales ou 3 ou 4 voix mixtes, suivi du psaume *De profundis ;* net, 1 fr. 50 ;

Abbé Perruchot : *Da pacem Domine,* motet pour une cérémonie funèbre, à 2 voix égales ou inégales ; net, 1 fr. ;

Abbé Perruchot : *Les Morts pour la Patrie,* chant patriotique, avec accompagnement d'orgue ou piano ; net, 1 fr. 75.

Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris.

Vient de paraître : **Ne crains pas.** *Elévations et prières du soldat en temps de guerre.* Un vol. in-16 de 84 pages, beau papier. Broché, 0 fr. 40 ; port, 0 fr. 05 ; remises par quantités : les 7, 2 fr. 40 ; port, 0 fr. 30 ; les 15, 4 fr. 80 ; port, 0 fr. 60 ; les 70, 20 francs ; port, 1 fr. 25 en gare, 1 fr. 50 à domicile ; les 150, 40 francs, port, 2 fr. 05 en gare, 2 fr. 55 à domicile.

Ce travail comprend trois parties : des méditations pour quatre semaines, de courts extraits de l'Ecriture et quelques prières pour les heures graves de la vie du combattant. A la fin, un certain nombre de pages blanches attendent des notes intimes.

S. S. BENOIT XV

Au moment où le Saint-Père est violemment attaqué par les ennemis de l'Eglise, les catholiques auront à l'honneur de souscrire à la magnifique estampe représentant S. S. Benoit XV, dessin très expressif et très artistique d'*Albert Chazelle.*

Toutes les épreuves qui mesurent 0.65 × 0.50 sont tirées directement sur l'œuvre originale de l'artiste et signées à la main par lui.

A titre de *Prime,* nos lecteurs pourront se la procurer, en se réclamant du journal, moyennant 2 fr. 50 franco. Adresser bon ou mandat à la Société de Publicité Religieuse 6, place de la Bourse, Paris.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — **QUIMPER** — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE** Mame, *format moyen, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

HERNIE Nouveauté remplaçant Bandages. Envoi à l'essai. Brochure gratis. Ecrire INSTITUT, 7bis, rue Eugène Carrière, Paris.

LA NEURASTHÉNIE

Il s'en faut que la neurasthénie soit un mythe. Provoquée, en général, par le surmenage, les émotions, les chagrins, ou par certaines intoxications sournoises, la neurasthénie n'est, en réalité, autre chose qu'une fatigue nerveuse. Mais une fatigue profonde, permanente, s'étendant à l'organisme tout entier, qu'elle détraque et paralyse, au point de se solder finalement par une incapacité absolue de tout effort, pouvant aller jusqu'à la prostration, jusqu'au découragement incoercible, voire même au dégoût de la vie et à la monomanie du suicide. Incapable de tout travail, devenu inapte à rassembler ses idées et à concentrer sa volonté, le malade n'est plus qu'une misérable épave à la merci du hasard.

Tel est le caractère distinct de la neurasthénie.

Le plus fâcheux, c'est qu'il est extrêmement difficile de régénérer l'énergie perdue. Abandonné à ses propres ressources, l'organisme ne procède à cette réparation qu'avec une désespérante lenteur. Souvent même, lorsque la déchéance a atteint les sources mêmes de la vie, il n'y réussit pas.

Il n'est, en réalité, qu'un traitement rationnel de la neurasthénie. C'est celui qui consiste à refaire au neurasthénique un sang neuf et à lui reconstituer la substance nerveuse.

L'œuvre n'est pas aussi difficile qu'elle en a l'air, car l'opothéraphie nous en fournit le moyen sous les espèces et apparences du **GLOBÉOL.**

On sait que le **GLOBEOL,** n'est précisément autre chose que de la quintessence de vrai sang, frais et vivant, avec tout ce qui fait le mystérieux sortilège des globules sanguins, leurs sels, leurs stimulines, leurs pigments, leurs anticorps et surtout leurs oxydases, leurs ferments, qui semblent être les meilleurs, sinon les seuls facteurs de l'activité nerveuse, d'autant que le **GLOBÉOL,** contient en outre, des produits colloïdaux qui sont bien la découverte la plus étonnante de ces dernières années. Tant et si bien que le **GLOBÉOL,** n'agit pas à la façon d'un produit chimique quelconque, en se combinant aux éléments cellulaires, mais à la façon d'un cataclyseur, par action de présence, en mettant en branle les forces latentes de la vie. Le **GLOBÉOL** a une affinité spéciale pour la substance nerveuse qu'il restaure positivement. Au microscope la cellule nerveuse du neurasthénique est atrophiée et dégénérée. Elle retrouve son état normal chez le globéolisé.

Tout cela sans doute, nous le savions depuis la magistrale communication faite le 7 Juin 1910, à l'Académie de Médecine par le docteur NOE. Mais il est bon de pouvoir affirmer aujourd'hui, sur la foi des cliniciens, tels que les docteurs RAGAINE, CRUCEANU, de MESSIMY, Hector GRASSET, COSTE de LAGRAVE, cinquante autres, que la pratique a confirmé les prévisions de la théorie, et que le **GLOBÉOL** a tenu largement toutes les promesses que ses parrains avaient faites en son nom.

Le **GLOBÉOL** *régénère et nourrit les nerfs, reconstitue la substance grise du cerveau, augmente le potentiel nerveux, intensifie la puissance du travail intellectuel et rend l'esprit lucide. Il augmente la force de vivre ! Il donne une sensation toute de bien-être et d'énergie. Il restaure le calme des nerfs qui se traduit par un sommeil réparateur et la suppression de l'énervement et de l'excitabilité.*

Le **GLOBÉOL** est le tonique qui doit être pris par tous chaque jour. Il y a toujours avantage et profit à en user ; il n'y a jamais aucun inconvénient.

Docteur DANDALEIX.

N. B. On trouve le Globéol dans toutes les bonnes pharmacies, et aux établissements CHATELAIN, 2 bis, rue de Valenciennes (métro Gare de l'Est). Le flacon franco 6 frs. 50 ; la cure intégrale de la neurasthénie (4 flacons) franco 24 frs. Etranger, franco 7 et 26 frs. Envoi sur le front.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Comment on souscrit à l'Emprunt.

Jamais on n'aura vu les Français mettre un plus touchant empressement à l'Appel que leur adresse le pays. Leurs versements pour l'*Emprunt 5 °/₀ de la Victoire* s'accumulent d'heure en heure, même de minute en minute, et tous viennent de plus en plus aux guichets de souscription.

Celui-ci pour posséder un titre de 5 francs de la nouvelle Rente 5 °/₀ entièrement libéré, verse 87 fr. 25. Cet autre qui compte sur des rentrées futures, souscrit en ne versant que 5 francs de rente, que 10 francs, mais en s'engageant à payer 26 francs le 15 Janvier, 26 francs le 15 Février et 26 francs le 15 Mars.

La marche à suivre pour le porteur de Rente 3 °/₀ perpétuelle est différente. Au moyen de 4 francs de Rente 3 °/₀ et en outre en versant 176 francs en espèces, ou en utilisant en paiement les Bons ou Obligations de la Défense Nationale ainsi que la Rente 3 1/2 °/₀ qu'il détient, il obtient en tout 15 francs de Rente du nouvel Emprunt. Ses 4 francs de 3 °/₀ deviennent ainsi 5 francs de 5 °/₀, et il reste possesseur du coupon au 1er Janvier de la dite Rente 3 °/₀.

Pour les déposants aux Caisses d'Epargne, une autre méthode est appliquée. Ils peuvent prélever immédiatement sur leur livret la moitié du prix des Rentes entièrement libérées qu'ils souscrivent. Enfin, les détenteurs de Bons ou Obligations de la Défense Nationale ou de Rente 3 1/2 °/₀ peuvent souscrire à la Rente 5 °/₀ en remettant ces titres, mais en libérant de suite intégralement leur souscription et conformément aux barèmes qui ont été dressés à cet effet.

Et comme partant on donne tous les renseignements désirables au public, celui-ci se trouve à même de remplir son devoir envers la Patrie sans aucune difficulté, sans aucune entrave. Inutile d'observer de nouveau qu'il le remplit noblement et grandement ; fournissant ainsi à la France les ressources qui lui sont nécessaires pour vaincre.

La Maison BIAIS Frères et Cie, 74, rue Bonaparte, à Paris, prévient ses clients que, par suite de fabrication en bonnes conditions, elle est en mesure de livrer pour les églises dévastées et les œuvres de tabernacle, les fournitures de chasublerie : bougrans, satinettes damas, galons, franges, etc..., à des prix avantageux.

CAFÉS VERTS & TORRÉFIÉS par colis postaux franco toutes gares
Qualité garantie. Demander prix-courant LEBOSSE, *rue Eyrées, HAVRE.*

UN PRETRE l'Abbé HAMON, possède le moyen radical de guérir : Diabète, Albumine, Reins, Cœur, Foie, Rhumatismes, Obésité, Maladies de la Peau et Bronches, du Sang, Ulcères variqueux, Estomac, Tuberculose, Anémie, Constipation, etc., etc. Aucun Régime. Rien que des *Plantes*. Notice gratis. — Ecrire : Abbé HAMON, *Saint-Omer* (P.-de-C.).
Remise spéciale à MM. les membres du Clergé.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

90e ANNÉE. **Vendredi 17 Décembre 1915.** N° 51.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Prières publiques ; Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Allocution prononcée par N. S. Père le Pape au Consistoire du 6 Décembre.

III. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Ordination ; Avis de service ; L'*Ordo* de 1916 ; Quimperlé ; Nécrologie : M. Morvan, recteur de Roscoff ; Quimper : Exposition des ornements pour les églises dévastées, Fête de Saint-Corentin ; Pèlerinage de la classe 17 à Rumengol ; La classe 17 au Folgoët et à N.-D. de la Salette ; Nos Prêtres-Soldats (suite).

IV. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 19 Décembre. — IVe Dimanche de l'Avent. Office du jour ; semi-double. Violet.

Lundi, 20. — Office de la férie ; simple. Violet.

Mardi, 21. — S. THOMAS, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.

Mercredi, 22. — Office de la férie : simple. Violet.

Jeudi, 23. — Office de la férie ; simple. Violet.

Vendredi, 24. — *Jeûne.* — Vigile de Noël. Office du jour ; simple (jusqu'à Laudes). Violet.

Samedi, 25. — NOEL. NATIVITÉ DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST. Double de 1re classe avec Octave privilégiée. Blanc.

Aux vêpres, mémoire du suivant.

Dimanche, 26. — Dimanche dans l'Octave de la Nativité. S. ETIENNE, PREMIER MARTYR.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Maison de l'Adoration perpétuelle, à Brest	du 18 au 25 Décembre.
Le Juch	du 26 au 28 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Prières publiques. — A l'occasion de la nouvelle année, Nous exhortons le Clergé et les fidèles à multiplier les œuvres de mortification et de charité « pour expier les péchés qui provoquent les justes châtiments de Dieu » (1), et à redoubler de prières pour le salut de la France.

Des difficultés nouvelles semblent devoir retarder encore l'issue de la guerre. Dieu est le maître des événements. Nous avons pleine confiance que, tenant compte de la noble attitude de la France et de ses Alliés autant que de la justice de leur cause, ayant égard aux sacrifices offerts de si grand cœur par tant d'âmes chrétiennes, sensible au mouvement de foi qui entraîne devant les saints autels beaucoup de cœurs contrits et humiliés, Il accordera à la vaillance de nos soldats et au génie de leurs chefs la victoire complète que nous souhaitons et la paix qui en sera le couronnement.

Aussi anxieux que nous de voir enfin le monde jouir de ce bienfait de la paix, le Père commun des fidèles a bien voulu, le 16 Novembre dernier, autoriser les Evêques à faire ajouter aux litanies de la Sainte Vierge, tant que durera la guerre, l'invocation : *Regina pacis, ora pro nobis :* Reine de la paix, priez pour nous. Nous permettons cette addition pour notre diocèse.

Nous voulons en outre que, le dimanche 2 Janvier prochain, dans toutes nos églises, des cérémonies spéciales soient célébrées solennellement pour appeler sur notre Pays et sur ses Alliés la miséricorde de Dieu.

Le Saint-Sacrement sera exposé, le matin, après la messe paroissiale. On chantera ensuite le *Miserere,* suivi de l'antienne *Da pacem* avec les versets et l'oraison.

L'exposition durera au moins jusqu'à la fin des vêpres. Avant de la clore, on récitera le chapelet, une allocution pourra être prononcée, la prière du Pape pour la paix sera lue, (2) et l'on chantera les litanies de la Sainte Vierge avec l'invocation finale : *Regina pacis*. Le *Parce Domine* sera ensuite chanté trois fois, avec les versets et oraisons que l'on a coutume de réciter après la procession *in quâcumque tribulatione,* en y ajoutant l'oraison *pro pace.*

Nous invitons nos diocésains à se souvenir, dans leurs suffrages, des morts innombrables que la guerre a moissonnés, particulièrement parmi les pères de famille et les jeunes gens du Finistère.

(1) S. S. Benoît XV. Décret du 10 Janvier 1115.

(2) Voir le texte français et le texte breton dans la *Semaine religieuse* du 29 Janvier 1915.

Nous renouvelons nos paternelles et respectueuses condoléances à tous ceux que ces morts glorieuses mettent en deuil.

Puisse la charité chrétienne apporter un secours efficace à tant de foyers désolés, et ménager aux enfants des victimes un avenir qui les console du douloureux passé !

Adressons enfin un hommage de reconnaissance à tous nos blessés et aux âmes dévouées qui les soignent, un souvenir plein d'espérance aux prisonniers dont le cœur n'est pas séparé du nôtre, et faisons des vœux pour que notre grand pays, gardant religieusement l'union qui est sa force, persévère jusqu'au bout dans son magnifique effort, et sache lever les yeux vers Celui qui règne dans les Cieux et qui a toujours montré tant d'affection pour la « très noble et très illustre nation française » (1).

Quimper, le 15 Décembre 1915. † ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

Voici le Décret de la Sacrée Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires :

Beaucoup d'Evêques, au nom de leur clergé et de leur peuple, ont supplié le Siège apostolique de vouloir bien décréter que dans les Litanies de Lorette, après l'invocation *Reine du très saint Rosaire, priez pour nous,* on ajouterait celle-ci : *Reine de la paix, priez pour nous.* Le peuple chrétien, par l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie, obtiendrait ainsi plus facilement le bienfait de la paix, objet de tous les vœux. Sur le rapport présenté à Sa Sainteté, le Pape Benoît XV, par le secrétaire soussigné de la Sacrée Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires, le Souverain Pontife, désireux d'accueillir le vœu de ces prélats et de leurs fidèles, a bien voulu accorder à tous les Ordinaires le pouvoir de permettre, chacun dans son diocèse, et pour la durée de la guerre, d'ajouter aux litanies de Lorette, après la dernière invocation en l'honneur de la Reine du très saint Rosaire, cette autre : *Reine de la paix, priez pour nous.*

Nonobstant toutes choses contraires.

Donné à Rome, à la Secrétairerie de ladite Congrégation, les jour, mois et an ci-dessus. Eugène PACELLI, *Secrétaire.*

II Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Roscoff, M. Gargadennec, recteur de Carantec ;

Recteur de Carantec, M. Floc'h, vicaire à Plouguerneau.

Recteur suppléant à l'Ile de Sein, M. Quéméner, recteur de Lababan.

(1) Léon XIII.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

Allocution prononcée par Notre Saint-Père le Pape au Consistoire du 6 Décembre.

A n'en pas douter, mes Vénérables Frères, les difficultés qui Nous ont empêché jusqu'ici de convoquer le Sacré-Collège, vous sont bien connues, et s'il Nous est donné aujourd'hui enfin de vous revoir nombreux dans cette noble enceinte, ce n'est pas que ces difficultés soient allées en diminuant, mais c'est parce que Nous avons craint qu'un plus long retard ne fût au détriment de la bonne marche des affaires de la Curie Romaine.

Nombreux sont, en effet, les vides qui se sont produits successivement durant l'année dernière, ou au cours de celle-ci, dans les rangs du Sacré-Collège, et si en tous temps le Pontife Romain eût douloureusement ressenti la perte de conseils éclairés et fidèles, la peine en a été d'autant plus vive pour Nous qui devions assumer le gouvernement de l'Église dans une période des plus critiques de l'histoire.

Assurément, malgré les immenses ruines qui se sont déjà accumulées durant le cours de seize longs mois, malgré que croisse, dans les cœurs, le désir de la paix et que vers la paix soupirent les alarmes d'un grand nombre de familles, malgré que nous ayons recours à tous les moyens capables en quelque manière de hâter la paix et de calmer les discordes, nous n'en voyons pas moins cette guerre fatale sévir avec fureur sur mer et sur terre, et d'autre part la malheureuse Arménie est menacée d'une ruine dernière, d'une ruine complète.

La lettre même qu'à l'anniversaire du début de la guerre Nous adressions aux peuples belligérants et à leurs chefs, bien qu'elle ait rencontré un accueil plein de respectueuse déférence, n'a pas cependant produit les effets bienfaisants qu'on en pouvait attendre. Vicaire ici-bas de celui qui est le Roi pacifique, le Roi prince de la paix, Nous ne pouvons pas ne pas Nous émouvoir toujours davantage du malheur d'un si grand nombre de Nos fils, non plus que cesser d'élever continuellement Nos bras suppliants vers le Dieu de miséricorde, le conjurant de tout notre effort de daigner mettre enfin, par sa puissance, un terme à ce sanglant conflit.

Et tandis que, autant qu'il est en notre pouvoir, Nous Nous employons à en alléger les douloureuses conséquences par des mesures opportunes qui sont bien connues de vous, Nous Nous sentons porté par le devoir de notre charge apostolique à insister de nouveau sur l'unique moyen qui puisse amener promptement la fin de cette épouvantable conflagration. Pour préparer la paix telle qu'elle est ardemment désirée par l'humanité tout entière, la voie qui peut vraiment conduire à cet heureux résultat, est celle qui a déjà été

expérimentée et qui a été jugée bonne en de semblables circonstances, celle que Nous rappelions dans Notre lettre de Juillet dernier, à savoir que, dans un échange d'idées direct ou indirect, les aspirations de chacun soient enfin exposées clairement, avec une volonté sincère et une conscience sereine, et dûment examinées, en éliminant les prétentions injustes et les impossibilités et en tenant compte, au besoin au moyen de compensations et d'accords équitables, de ce qui est juste et possible.

Naturellement, dans les controverses des parties en cause, comme dans toutes les controverses humaines, il est absolument nécessaire que d'un côté comme de l'autre des belligérants on cède sur quelques points et qu'on renonce à quelques-uns des avantages espérés, et chacun devrait consentir de bon gré des concessions, même au prix de certains sacrifices, pour ne pas assumer devant Dieu et devant les hommes l'énorme responsabilité de la continuation de cette boucherie sans exemple, telle que, si elle se prolongeait encore, elle pourrait bien marquer pour l'Europe le signal de sa déchéance du haut point de vue de la civilisation et de la prospérité où l'avait élevée la religion chrétienne.

Si, d'un autre côté, Nous considérons les inconvénients qui dérivent du conflit européen en ce qui concerne la cause catholique et le Saint-Siège, chacun voit combien ils sont graves, combien ils lèsent la dignité du Pontife romain. Déjà, à plusieurs reprises, suivant les traces de Nos prédécesseurs, Nous avons déploré la condition du Souverain Pontife qui est telle qu'elle ne lui laisse pas cette pleine liberté qui lui est absolument nécessaire pour le gouvernement de l'Église ; mais qui ne constate que cette situation si évidente est plus manifeste encore dans les circonstances actuelles ?

Sans doute, les bonnes intentions d'éliminer les inconvénients de cet état des choses n'ont pas fait défaut à ceux qui gouvernent l'Italie, mais cela même démontre clairement que la situation du Pontife romain dépend des pouvoirs civils et qu'elle pourrait, avec un changement de personnes et de circonstances, subir elle-même des changements et des aggravations. Aucun homme sensé ne pourra affirmer qu'une condition aussi incertaine, aussi dépendante du bon vouloir d'autrui, soit proprement celle qui convient au Saint-Siège Apostolique.

Du reste, par la force même des choses, on n'a pas pu éviter que certains inconvénients d'une gravité évidente se vérifiassent. Sans parler des autres, Nous Nous bornons à faire observer que certains ambassadeurs ou ministres accrédités auprès de Nous, ont été obligés de partir pour garantir leur dignité personnelle et les prérogatives de leur charge, ce qui indique, pour le Saint-Siège, une diminution de son droit propre issu du défaut de garanties nécessaires et, du même coup, la privation du moyen ordinaire dont on a continué à se servir comme étant de tous le plus commode pour traiter les affaires avec les gouvernements étrangers.

A ce sujet, Nous ne saurions relever sans douleur le soupçon qui a pu naître d'un côté des belligérants, que, par la nécessité des

Archives diocésaines de Quimper et Léon

choses, traitant des affaires qui regardent les peuples actuellement en guerre, Nous Nous laisserions dorénavant régler et guider par les seules suggestions de ceux qui peuvent Nous faire entendre leur voix.

Que dire, d'autre part, de la difficulté croissante des communications entre Nous et le monde catholique, qui Nous a mis dans un si grand embarras pour arriver à porter sur les événements un jugement complet et exact, qui Nous eût été cependant si utile !

Il nous semble que ce que Nous avons dit jusqu'ici doit suffire, Vénérables Frères, pour vous montrer combien Notre peine augmente de jour en jour en voyant s'étendre démesurément cette boucherie humaine à peine digne des siècles les plus barbares.

En constatant la situation du Siège apostolique, dont la charge Nous incombe, Nous pensons que tout peuple chrétien fait écho à Notre douleur. Mais pourquoi perdre courage alors que le Pasteur suprême, Jésus-Christ, Nous a promis que son assistance ne ferait jamais défaut à son Église, surtout dans les moments les plus difficiles et les plus orageux ? Faisons donc monter jusqu'au bien-aimé Rédempteur des hommes nos pénitences, afin que son cœur miséricordieux daigne abréger les souffrances au milieu desquelles se débat actuellement la malheureuse humanité.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 19 Décembre :* Messes à 6, 7, 8 et 9 heures ; grand'messe à 10 heures ; messe à midi.

Vêpres à 2 h. 1/2, prières pour la paix, bénédiction.

Quête pour la Conférence de Saint-Vincent de Paul des Dames.

A 8 heures du soir, réunion des Confréries du Saint-Sacrement, du Sacré Cœur et de l'Adoration perpétuelle : chapelet, procession, bénédiction.

Mercredi : à 9 heures, service pour Monseigneur Valleau.

Jeudi : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Vendredi 24, veille de Noël : *jeune ;* office à 10 h. 1/4 ; grand'messe à minuit, suivie de deux messes basses.

N. B. — Des prêtres seront à la disposition des fidèles, pour la confession, la veille et les jours précédents.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *IV^e^ Dimanche de l'Avent :* messes à 6, 8, 9 heures et 11 h. 1/2 ; la grand'messe, à 10 heures.

Les vêpres, à 3 heures, sont suivies de la réunion de la confrérie du Saint-Sacrement, de la procession, des prières pour la France et de la bénédiction.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Tous les soirs : à 8 heures, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

N. B. — Nous rappelons que, tous les jours, matin et soir, à partir de 4 heures, nous confessons et engageons vivement les fidèles à se répartir sur toute la semaine, pour éviter un trop grand encombrement le *vendredi.*

Ordination. — Demain 18 Décembre, samedi des Quatre-Temps, Mgr l'Evêque fera une ordination qui comprendra 4 diacres et 1 sous-diacre du diocèse et 5 ordinands du grand séminaire de Saint-Jacques.

La cérémonie aura lieu à la chapelle de Saint-Joseph et commencera à 8 heures.

Nous recommandons aux fidèles de prier pour les ordinands.

Le service annuel pour le repos de l'âme du dernier Évêque de Quimper décédé, sera célébré à la cathédrale de Saint-Corentin, le mercredi 22 Décembre, à 9 heures.

Avis de service. — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Jaffrès, ancien recteur de Plouédern, sera célébré à Lampaul-Guimiliau, *mardi 21 Décembre, à 10 heures.*

L'*Ordo* de 1916. — L'Imprimerie de l'Evêché prévient MM. les Curés et Recteurs qu'elle ne reprendra pas les *Ordo* en excédent, n'ayant pas été informée à temps des modifications à apporter, à cet égard, dans les paroisses.

Quimperlé. — **Retraite bretonne de femmes du *5 au 11 Décembre 1915.*** — 11 paroisses, 52 retraitantes : Mellac, 13 ; Moëlan, 9 ; Plouhinec, 9 ; Clohars, 7 ; Quimperlé, 5 ; Querrien, 2 ; Scaër, 2 ; Ile-Tudy, 2 ; Pont-l'Abbé, 1 ; Tréméven, 1 ; Le Trévoux, 1.

Nécrologie. — M. MORVAN, *Recteur de Roscoff.* — Le Clergé du diocèse vient de perdre, en M. le chanoine Morvan, l'aîné de ses confrères. En Janvier prochain, le vénérable Recteur de Roscoff aurait eu 87 ans révolus. Il est mort, debout, on peut le dire, administrant jusqu'au bout la paroisse avec la clairvoyance et le ferme bon sens qu'il fit toujours paraître. Par un heureux privilège, en effet, il ne connut aucune des infirmités qui accompagnent d'ordinaire la vieillesse. L'âge avait, sans doute, affaibli le corps — et encore si peu —, mais l'âme avait échappé à ses atteintes. Jusqu'au dernier jour, elle garda intactes sa vigueur et toutes ses belles qualités. Tous ceux qui l'approchaient, dans ses dernières années, en étaient agréablement surpris. Que de fois nous avons recueilli sur leurs lèvres l'expression de cette surprise !

M. Morvan était originaire de la paroisse de Ploujean ; il la personnifiait si bien, paraît-il, qu'elle servait souvent à le désigner. Après quelques années passées au Collège de Léon, il termina ses études au Petit Séminaire de Pont-Croix. Sur cette partie de sa vie, les détails nous manquent. La modestie du bon Recteur couvrait d'un voile impénétrable tout ce qui pouvait tourner à son éloge. Nous savons, cependant, qu'il fut un de ces élèves d'élite, qui par leur intelligence et leur application se placent toujours au

Archives diocésaines de Quimper et Léon

premier rang. Au Grand Séminaire, il apporta les mêmes dispositions et fit preuve des mêmes qualités. Mais ce fut surtout par sa piété qu'il se fit remarquer de ses maîtres et de ses condisciples. Elle avait un tel cachet de réserve et d'aimable simplicité qu'elle attirait l'attention et gagnait tous les cœurs.

On le voit, M. Morvan était déjà, à cette époque, ce qu'il fut toute sa vie. Il avait pris pour patron saint François de Sales. Eut-il à lutter, à l'exemple de ce Saint, pour dompter une nature rebelle ? C'est le secret de Dieu. En tout cas, le triomphe fut pour lui plus rapide. Car, dès le Séminaire, M. Morvan nous apparaît tel que nous l'avons connu, au déclin de sa vie, avec sa physionomie toujours souriante et son exquise bonté.

Au sortir du Grand Séminaire, le jeune prêtre fut nommé professeur au Petit Séminaire de Pont-Croix. Aucun poste, assurément, ne convenait mieux à ses goûts et à ses aptitudes. Comment n'eût-il pas aimé les enfants, lui qui possédait à un si haut degré les qualités qui donnent tant de charme à l'enfance, la droiture et la simplicité ?

Il fallait le voir à l'œuvre, quand il présidait la récréation des petits, allant de l'un à l'autre, s'informant de tout ce qui les intéressait, grondant celui-ci, encourageant celui-là, prodiguant à tous ses paternels conseils, qu'il appuyait souvent de menues récompenses, particulièrement appréciées. Nous en savons plus d'un, qui doit aux *roquilles* de M. Morvan de ne s'être pas laissé rebuter par la mine rébarbative, que la langue d'Homère revêt aux yeux de tout débutant.

En classe, il fut un maître excellent. Ses grandes qualités d'intelligence et de cœur s'y déployaient pleinement, lui assurant un prestige et une influence, qui stimulaient puissamment la bonne volonté des élèves. Son enseignement était clair, sa parole toujours simple, mais très littéraire. Chez lui, en effet, — un bon juge, M. de Mun, en a souvent fait la remarque —, le goût était sûr. Il possédait le secret du mot juste ainsi que l'art des nuances, qualités qu'il affinait, chaque jour, par l'étude approfondie des classiques et le commerce assidu des grands maîtres.

Ce goût de la littérature, disons-le en passant, il le conserva toute sa vie. Nous nous souvenons de l'avoir vu, il y a à peine un an, se délecter encore à la lecture d'une étude littéraire sur les grands auteurs du XVIII[e] siècle.

En 1868, M. Morvan quitta sa chaire de Rhétorique pour devenir recteur de Roscoff. Il y succédait à M. Serré, transféré à Landerneau, et comme lui ancien professeur de Rhétorique.

Retracer ce que fut ce rectorat de quarante-sept ans n'est pas une tâche facile, à cause surtout des limites imposées à cette notice.

Roscoff n'était pas, à l'époque où y arriva le nouveau Recteur, la grande et luxueuse paroisse qu'elle est aujourd'hui. Là où s'étalent maintenant de superbes hôtels, on ne voyait guère que de modestes maisonnettes, et même quelques chaumières, et en fait de baigneurs on n'y connaissait guère non plus que les petits

marins, qui, durant la belle saison, comme dans tous les ports de pêche, s'ébattaient dans l'eau, à longueur de journée. Les cultivateurs en formaient alors la presque totalité de la population. C'étaient à la fois de rudes laboureurs et d'habiles commerçants, non moins appliqués à perfectionner la culture de leur sol qu'à trouver des débouchés pour les produits de leur travail. Mais leur mérite surtout était d'être des hommes de grande foi et de vie parfaitement chrétienne.

On devine aisément l'accueil qu'une telle population dut faire à son nouveau Recteur, et la docilité qu'elle montra à suivre ses directions. Les trente premières années ne furent troublées par aucun événement. Ce fut l'âge d'or de ce long rectorat, et combien fécond en fruits de salut !

Le bon Pasteur se dévouait tout entier à ses ouailles, aimant à les visiter, attentif à tous leurs besoins, multipliant pour elles les moyens de sanctification, comme les retraites et les missions, fondant pour les élites de pieuses associations, comme l'Adoration et le Tiers-Ordre, créant d'autres œuvres encore, réclamées par des besoins nouveaux, comme l'école chrétienne des filles et, plus tard, celle des garçons, pour soustraire sa paroisse à l'influence du laïcisme, ou la Société de Sainte-Barbe, destinée à grouper les marchands d'oignons, qui, tous les ans, s'en vont passer quelques mois en Angleterre, et à les préserver ainsi des dangers qu'ils pouvaient y rencontrer.

Toutes ces œuvres, non moins que celles que son zèle fit surgir plus tard, comme les Patronages de filles et de garçons, étaient fondées avec une sage lenteur, après de mûres réflexions et une étude approfondie des voies et moyens. La précipitation était ce qui répugnait le plus au tempérament, si bien équilibré, du bon Recteur. On eût dit qu'il avait fait sienne la maxime de saint Vincent de Paul, « *qu'il ne faut pas enjamber sur la Providence* ».

Aussi le succès couronnait-il toujours ses efforts. Toutes les œuvres qu'il a fondées sont aujourd'hui rayonnantes de vie. Est-ce à dire que l'honneur en revient exclusivement à la sagesse qui avait présidé à leur fondation ? Ce serait une erreur. Le secret de ces consolants résultats, il faut le chercher plutôt dans le grand esprit de foi et les vertus sacerdotales du bon Recteur qui était, dans toute la force de l'expression, un homme de Dieu. N'est-ce pas une règle, en effet, et qui ne comporte pas d'exception, que seules sont fécondes et durables les œuvres fondées par de tels ouvriers ?

Toute sa vie, M. Morvan n'eut rien de plus à cœur que sa sanctification personnelle. C'est là ce qui explique l'action sérieuse, profonde qu'il a exercée. La piété, qui chez lui semblait innée, tant elle s'harmonisait avec sa nature, il ne cessa de la cultiver, d'en accroître la vigueur, d'en aviver la flamme par la pratique de l'oraison, par la lecture spirituelle et la visite au Saint-Sacrement, qui en sont à la fois et l'aliment et le foyer. Si nous passions ici la plume à ceux qui ont vécu près de lui, que de révélations édifiantes ils auraient à nous faire !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les quinze dernières années du vénérable Recteur furent assombries par des événements, dont il souffrit cruellement. Nous en dirons peu de choses. Ils sont connus de tous. Ce fut d'abord la fermeture de ses écoles congréganistes, son œuvre de prédilection pour laquelle il n'avait rien épargné. Ce fut ensuite l'inventaire de son église ; puis enfin son expulsion du presbytère. Il serait difficile de dire à quel point son cœur, si droit et si bon, fut meurtri par ces attentats.

Mais il n'était pas homme à perdre son temps à de vaines récriminations. Il fit entendre les protestations nécessaires ; puis, la tourmente à peine passée, il se mit à l'œuvre pour relever les ruines qu'elle avait faites. Et bientôt les écoles se rouvraient avec de nouveaux maitres, et un nouveau toit abritait le clergé.

Il faut dire que, dans cette tâche, il fut puissamment aidé par ses paroissiens. Leurs concours fut empressé, généreux. Ce dévouement de ses ouailles, à l'heure de l'épreuve, toucha profondément le bon pasteur. Il n'en parlait jamais qu'avec des larmes de joie.

D'ailleurs, nous devons le dire à leur éloge, l'attachement des Roscovites pour leur Recteur ne connut pas une heure de défaillance, durant ce demi siècle, qu'il vécut parmi eux. Il ne fit, au contraire, que croître avec les années. N'est-ce pas ce qui explique le refus, qu'il opposa constamment aux flatteuses propositions de l'Administration diocésaine, qui voulait l'appeler à des postes plus importants ? Nous serions incomplet, cependant, si nous n'ajoutions que, dans ces circonstances, l'humilité du prêtre parla encore plus haut que sa grande sympathie pour ses chers Roscovites. Il avait une si basse estime de lui-même, une si petite opinion de ses moyens, que la perspective seule d'une responsabilité, sinon plus lourde, du moins plus étendue, le troublait à l'excès.

Cet article est déjà long ; et cependant, il s'en faut que nous ayons épuisé notre sujet. Pour achever de peindre cette physionomie si attachante, et lui donner tout son relief, il eût fallu parler de son zèle à prêcher la parole de Dieu, de sa vigilance à signaler les dangers et les abus, de son inépuisable charité pour les pauvres, de son ministère auprès des malades, et de tous ceux que l'épreuve avait visités. Il excellait surtout dans cet office d'ange consolateur, tant était grand son esprit de foi et tendre son amour du Divin Maître.

Oui, il eût fallu parler de tout cela, et de bien d'autres choses encore, comme de l'accueil toujours cordial, qu'il réservait à tous ses visiteurs. Nous ne voudrions pourtant pas clore cette notice, sans évoquer la grande figure de l'illustre Député, que la France entière a pleuré. M. le comte Albert de Mun avait une profonde et vive sympathie pour le vénérable M. Morvan. Il aimait à se dire son paroissien, se faisant un devoir, à ce titre, de le seconder dans toutes ses pieuses entreprises. Il appréciait fort les conversations de son Recteur, et les quelques rares loisirs que lui procurait sa villégiature à Roscoff, il se plaisait à les passer en tête-à-tête avec lui.

Est-il besoin de parler des derniers jours de ce bon prêtre ? Il

n'avait vécu que pour Dieu. Comment n'eût-il pas regardé la mort en face, et avec sérénité ? Parfois, cependant, il se demandait s'il avait été toujours à la hauteur de sa tâche. Mais sa confiance en l'infinie miséricorde de Jésus avait vite fait de dissiper ce nuage ; et c'est l'âme pleinement rassurée qu'il s'endormit pieusement, le vendredi 26 Novembre.

Les funérailles furent célébrées, le lundi suivant, au milieu d'un grand concours de prêtres et d'une affluence considérable de fidèles. Elles furent présidées par M. le vicaire général Cogneau, représentant l'Evêque du diocèse, qui avait tenu à marquer ainsi la haute estime et la grande sympathie qu'il avait pour le vénérable défunt.

R. I. P.

Quimper. — **Exposition des ornements pour les églises dévastées.** — C'est le mercredi 8 Décembre qu'a eu lieu, dans la salle de l'Évêché, l'exposition des ornements et linges d'autel que *l'œuvre diocésaine* a confectionnés, ou qui lui ont été donnés, pour être distribués, aux églises dévastées des départements envahis. Par une délicate attention, les *Enfants de Marie du Sacré-Cœur* avaient choisi le jour de la fête de l'Immaculée, pour organiser cette cérémonie : est-il quelque chose de plus agréable au cœur d'une Mère, que de recevoir un petit cadeau pour son Enfant ?

Il y avait une quarantaine d'ornements complets, variés suivant les couleurs liturgiques, de bon goût artistiques et de bonne façon bretonne. On a particulièrement remarqué une aube renaissance et un canapé orné de peinture à l'aiguille. Ce qu'il faut retenir, c'est l'impression de foi qui se dégage de tout ce travail si obscur et si lent, joyeusement apporté de Quimper, de Brest, de Lesneven, des salles d'ouvroir et des petits salons de famille, où l'on travaille silencieusement pour la paix, en songeant aux chers absents livrés au tumulte de la guerre. Il y a là comme une participation au saint sacrifice de la Messe, centre de notre foi, fondement de notre espérance, source de notre charité. C'est la pensée développée par M. le chanoine Rossi, spécialement délégué par Monseigneur, devant un auditoire choisi, qui s'est retrouvé tout entier, à la bénédiction du Saint-Sacrement, donnée à la chapelle Saint-Joseph.

— **Fête de Saint-Corentin.** — Elle a eu son éclat accoutumé grâce au concours de tous et à l'empressement des fidèles. Le soleil lui-même s'est mis quelque peu de la fête et ses rayons, tamisés par les verrières, faisaient miroiter les ors et donnaient un charme particulier aux cérémonies harmonieusement ordonnées d'une messe pontificale. Le panégyrique a été donné par un vicaire de Saint-Quentin, dont « la cathédrale », plus heureuse que ses voisines de Reims et d'Arras, domine encore, de sa masse imposante, la grande ville industrielle et semble commander les routes de l'invasion et de la retraite. M. Beaufort a vraiment conquis droit de cité à Quimper-Corentin, par la façon remarquable dont il s'est assimilé la légende de nos vieux Saints. La procession traditionnelle du Bras de saint Corentin s'est déroulée le long des nefs bril-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lamment illuminées et la bénédiction très solennelle du Saint-Sacrement a clôturé cette manifestation si populaire et si recueillie.

Pèlerinage de la classe 17 à Rumengol. — C'est donc dimanche 19, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque, que nos futurs soldats seront réunis aux pieds de Notre-Dame de Rumengol, pour mettre sous sa protection le dévouement qu'ils vont apporter à la délivrance et à la victoire de la France.

Ces chers jeunes gens ! Quelle mission Dieu va leur confier pour la « Fille aînée de l'Eglise » ! Quelles vertus et quel esprit de foi Notre-Dame de France va leur inspirer de pratiquer généreusement, pour défendre « son royaume » contre les Barbares !

Ils auront, pour se rendre à Rumengol, le train qui part de Landerneau à 6 h. 45, et celui qui part de Quimper à 6 h. 5. Au débarqué du train, et nous avons le ferme espoir que ce sera à la halte de Rumengol même, les pèlerins se mettront en procession, pour se diriger vers le sanctuaire vénéré en récitant le chapelet et en chantant des cantiques. A l'arrivée à la chapelle, messe de communion. A 10 heures, grand'messe, célébrée par M. le chanoine A. Le Roy, avec instruction bretonne par M. Bodériou, curé-doyen du Faou. A 2 heures, vêpres, à l'issue desquelles Monseigneur l'Evêque donnera ses paternelles instructions aux pèlerins, puis procession et bénédiction du T. S.-Sacrement.

Dans la soirée, avant le départ des trains, divers exercices de piété seront organisés en commun.

Le train dans la direction de Quimper partira vers 19 heures, et celui qui prendra la direction de Landerneau, une demi-heure plus tard.

Nous espérons que nos jeunes conscrits seront fidèles au rendez-vous, nombreux de toutes les paroisses de Cornouaille, et que beaucoup de familles de nos chers combattants de tout âge se réuniront à eux pour le saint pèlerinage.

A. R.

Le Folgoët, *8 Décembre.* — A l'occasion du prochain départ de la classe 17, Monseigneur a organisé deux pèlerinages, l'un au Folgoët, l'autre à Rumengol, auxquels il a invité les jeunes gens du Léon et de la Cornouaille.

Malgré le temps maussade des jours précédents, les conscrits léonais de la classe 17 ont répondu en très grand nombre à l'appel de leur Evêque et ça été un spectacle on ne peut plus beau et consolant de les contempler réunis aux pieds de Notre-Dame du Folgoët, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr l'Evêque du diocèse.

La semaine dernière, dans un article très pieux et très pratique de la *Semaine*, on exprimait le regret que les circonstances empêchent des retraites spéciales pour les futurs défenseurs de la France. Avant qu'ils se jettent dans la terrible lutte, quelle grâce si l'on fortifiait leurs âmes dans la Foi, si l'on enflammait leur piété, si l'on insistait pour leur faire comprendre que leur dévouement à la Patrie doit être une manière sublime de sanctifier leur vie, d'acquérir des mérites considérables devant Dieu, de faire enfin de la mort qu'ils vont affronter, une porte grand ouverte sur le Ciel, en même temps qu'un sacrifice sublime qui prépare et mérite le triomphe de la France.

Eh bien, quantité de nos jeunes pèlerins ont eu le bonheur de faire une excellente retraite prêchée par le R. P. Le Jollec, dont le zèle et le talent sont si appréciés de tous.

Aujourd'hui, en cette solennité de l'Immaculée Conception, ils sont venus confier leurs viriles résolutions à Celle qui a brisé la tête du serpent infernal, qui est terrible comme une armée rangée en bataille, et qui les préservera contre les dangers du corps, et, surtout, contre les dangers de l'âme.

M. l'abbé Moënner, supérieur du Collège Saint-François, à Lesneven, a prononcé, à la grand'messe chantée en plein air, une allocution bien belle, bien émouvante et bien pratique. Ce sont les termes mêmes dont, à vêpres, Monseigneur s'est servi pour caractériser ce discours.

Ils devront, ces jeunes gens, garder une inviolable pureté pendant le temps qu'ils seront au front, et, surtout, à l'heure qui précéderait leur trépas, s'il était dans les desseins de Dieu de les rappeler à Lui au cours de cette guerre.

Tel est le thème que M. l'abbé Moënner a développé brièvement — c'est sa manière.

A vêpres, Monseigneur a parfait l'œuvre de M. Moënner, œuvre de Dieu et des âmes.

Quel merveilleux *vade-mecum*, pour tous nos conscrits, voire pour tous les soldats de la France, on ferait de ces conseils si patriotiques et si chrétiens !...

Le sermon terminé, les élèves de Lesneven qui doivent partir, se sont rangés devant l'autel, et, en leur propre nom, au nom aussi de leurs camarades massés sur l'esplanade, ils renouvellent leur consécration à Marie Immaculée.

Et moi, obscur témoin, touché dans les profondeurs de mon âme, par la beauté sublime de ces accents tout empreints d'amour filial envers la Très Sainte Vierge, je voyais ce même amour grandir et s'étendre chaque jour dans la France entière. La France, en dépit de ses erreurs, de ses fautes, reste et restera le royaume de Marie.

***

MORLAIX. — **La classe 17 à Notre-Dame de la Salette.** — Mercredi 8 Décembre, a eu lieu le pèlerinage des jeunes gens de la classe 17, à Notre-Dame de la Salette.

De très nombreux jeunes gens étaient venus — pour la plupart avec leurs parents, des paroisses du Tréguier et du Léon, et des trois paroisses de Morlaix, prendre part à ce pèlerinage et se mettre sous la protection de la Sainte Vierge.

Dès la première heure, les confessions et communions commencèrent et se poursuivirent au fur et à mesure de l'arrivée des pèlerins, jusqu'après la messe de 8 heures.

A 10 heures, M. l'abbé Manchec, recteur de Saint-Melaine,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

célèbre la sainte messe. M. le chanoine Kérisit, curé-archiprêtre de Morlaix, prononce en breton, une allocution vraiment paternelle, au cours de laquelle il recommande aux jeunes gens de la classe 17 d'être toujours fidèles à la Vierge de la Salette qui les protègera dans les dangers de l'âme et du corps.

Au cours de la cérémonie, le *Credo* et des cantiques bretons furent fort bien exécutés, sous la direction de M. l'abbé Corvez, chapelain du cimetière Saint-Charles.

Le pèlerinage des jeunes gens de la classe 17 se clôtura par la bénédiction du Très Saint-Sacrement, donnée par M. le Curé de Morlaix. *(La Résistance.)*

Nos prêtres soldats.

Extraits de correspondance.

(Suite.)

7 Décembre 1915. — Au cantonnement de repos : je respire, heureux de vivre une vie d'homme à peu près civilisé. Nous venons de passer dans les tranchées vingt jours, dont les cinq derniers ont été particulièrement pénibles. C'est que l'hiver est venu, et le dégel, la pluie nous arrangent proprement nos tranchées et boyaux. — Rien ne tient plus dans cette terre bouleversée par l'explosion des bombes et obus de tous calibres. — Il a gelé très fort les derniers jours de Novembre et la terre durcie, où la pioche ne mordait déjà plus, nous donnait l'illusion d'avoir des retranchements solides. Hélas ! ce sol nous ménageait la pire des catastrophes. Un beau jour, le temps s'est radouci, la pluie s'est mise de la partie, et, dans le fond de nos tranchées, parapet et parados se sont effondrés, produisant un mélange innommable de boue liquide, de branchages, de sacs de terre éventrés, de créneaux blindés, etc. C'était joli ! Allez vous dépêtrer là-dedans. Nous étions bloqués dans nos abris, et il fallait tout de même en sortir. Les poilus, riant et s'amusant de se voir transformés en parapets de boue, ont travaillé sans répit à nous faire un passage où l'on n'enfoncerait plus que jusqu'à mi-jambe. C'était un résultat, mais combien précaire ! La boue, à peine rejetée, retombait ; les Allemands, qui sont à une trentaine de mètres, nous faisaient cadeau, de temps en temps, d'un de leurs gros « minen » qui comblent en un instant la tranchée la mieux nettoyée.

Ma section se trouvait à droite du secteur de la compagnie, et pour ma part, je recevais chaque soir, de 6 heures à 9 heures, de 40 à 60 de ces beaux morceaux. Ils ont une manière de vous servir cela, qui ne manque pas de charme ! Pan ! Coup de départ ! Quelque chose de noir, d'informe, monte lentement en l'air ; ce quelque chose, arrivé au sommet de sa trajectoire, s'ouvre et laisse échapper cinq bombes qui éclatent sur le terrain, produisant un déplacement d'air formidable. Et alors, hardi les pelles ! Car il faut, malgré tout, circuler. Il y a les corvées de soupe, les relèves

dans les galeries d'écoute, où deux hommes, le microphone à l'oreille, doivent prévenir des travaux de sape de l'ennemi, les postes avancés dans les boyaux communs (nous sommes dans les tranchées conquises en Juin), où seul un barrage de fils de fer barbelés et des sacs de terre nous séparent des Allemands. Ceux-ci sont encore plus malheureux que nous, selon toute apparence. Les bombes qu'ils nous envoient ne sont qu'une riposte aux nombreuses torpilles que nous leur lançons et qui ont un effet destructeur bien plus terrible. De plus, dès que nous nous apercevons qu'ils mettent trop d'acharnement dans la riposte, on court au téléphone : « Allo ! ...e batterie ! les Boches nous ennuient avec leurs « minen » ; voudriez-vous les faire taire ? Tirez sur le point A 2, sur le point C 3... » Et ce n'est pas long. Une dizaine d'obus 75 en rafale, et tout rentre dans le calme. Le remède est souverain.

Voilà la vie en première ligne. Heureusement, peu de pertes ; notre dernier séjour aux tranchées ne nous a coûté qu'un blessé atteint légèrement à la tête. Pendant dix jours maintenant, ce sera le calme du cantonnement. Simplement quelques exercices, quelques marches pour s'entraîner.

Et il y aura pour moi les joies du ministère religieux. Tout de suite, nous avons repris nos réunions du soir : chapelet, petite causerie, bénédiction du Saint-Sacrement. Nous célébrerons, dans la mesure du possible, la fête de l'Immaculée Conception... Vous voyez que tout va bien chez nous... les hommes sont admirables.

P.

La Maison BIAIS Frères et Cie, 74, rue Bonaparte, à Paris, prévient ses clients que, par suite de fabrication en bonnes conditions, elle est en mesure de livrer pour les églises dévastées et les œuvres de tabernacle, les fournitures de chasublerie : bougrans, satinettes damas, galons, franges, etc..., à des prix avantageux.

CAFÉS VERTS & TORRÉFIÉS par colis postaux franco toutes gares
Qualité garantie. Demander prix-courant LEBOSSE, *rue Eyrées, HAVRE*

HERNIE Nouveauté remplaçant Bandages. Envoi à l'essai. Brochure gratis. Ecrire INSTITUT, 7bis, rue Eugène Carrière, Paris.

UN PRÊTRE l'Abbé **HAMON**, possède le moyen radical de guérir : **Diabète, Albumine, Reins, Cœur, Foie, Rhumatismes, Obésité, Maladies de la Peau et Bronches, du Sang, Ulcères variqueux, Estomac, Tuberculose, Anémie, Constipation**, etc., etc. Aucun Régime. Rien que des *Plantes*. Notice gratis. — Ecrire : **Abbé HAMON**, *Saint-Omer* (P.-de-C.).
Remise spéciale à MM. les membres du Clergé.

RHUMES Pour se guérir et se préserver des ***Rhumes, Toux, Bronchites, Refroidissements, Catarrhes, Grippe, Asthme, Influenza, Phtisie, Tuberculose,*** pour se fortifier les bronches, l'estomac et la poitrine, il suffit de prendre à chaque repas deux **GOUTTES LIVONIENNES** de Trouette-Perret. — **2 fr. 50** le Flacon toutes Pharmacies.

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

COMITÉ CATHOLIQUE
DE PROPAGANDE FRANÇAISE
A L'ÉTRANGER

Directeur : Mgr A. BAUDRILLART, Recteur de l'Institut Catholique de Paris.
Présidents d'honneur : S. Em. le Cardinal LUÇON, Archevêque de Reims. — S. Em. le Cardinal AMETTE, Archevêque de Paris. — S. Ex. le Baron Denys COCHIN, de l'Acad. franç., Ministre d'Etat.

Le COMITÉ vient de publier

L'Allemagne ET LES Alliés
DEVANT
LA Conscience chrétienne

.. .. .. Préface de Mgr Alfred BAUDRILLART .. .. ..
.. .. .. Articles de Mgr CHAPON, Evêque de Nice .. .. ..
Denys COCHIN, Ministre d'Etat; Baron d'ANTHOUARD, Mgr BATIFFOL, R. P. JANVIER, de LANZAC DE LABORIE, E. BLOUD, F. VEUILLOT, Documents.. ..

Un volume in-8° broché 3.60 net

"LA GUERRE ALLEMANDE ET LE CATHOLICISME"

Un vol. in-8° broché 2.40 net | Album N° 1 in-4° 1.20 net | *ALBUM n° 2* VIENT DE PARAITRE 1.20 net

Le Supplice de Louvain	L'Eveil de l'Ame française devant l'appel aux armes	Le Protestantisme Allemand
par Raoul NARSY	par les Abbés Ardant, Desgranges et Thellier de Poncheville.	par l'Abbé PAQUIER
1.80	2 f.	1.50

Abbé E. FOULON
Professeur à l'Institution St-Joseph d'Arras.

100 PHOTOGRAPHIES

Arras sous les Obus

Préface de Mgr LOBBEDEY
Evêque d'Arras.

Un vol. in-4° 3.50 net

BLOUD et GAY, Éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris.

Le COMITÉ CATHOLIQUE de PROPAGANDE FRANÇAISE à l'ÉTRANGER
accepte toute contribution à ses frais de propagande.
:: Prière d'en adresser directement le montant à ::
Mgr A. BAUDRILLART, 74, rue de Vaugirard, PARIS

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.

90e Année. Vendredi 24 Décembre 1915. N° 52.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Réceptions du jour de l'An.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires; Eglise Cathédrale; Ordination ; Enseignement libre ; Le pèlerinage de la classe 17 à Rumengol ; Mgr Iauch à Quimper et à Brest ; Les Noëlistes de Morlaix; Angers : Adresse de NN. SS. les Archevêques et Evêques, protecteurs de l'Université Catholique de l'Ouest, au Souverain Pontife, et réponse de Sa Sainteté.

III. — Bibliographie.

IV. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 26 Décembre. — Dimanche dans l'Octave de la Nativité. S. Etienne, Premier Martyr Double de 2e classe. Rouge.

Aux vêpres, mémoires du suivant et de la Nativité.

Lundi, 27. — S. Jean, Apotre et Evangéliste. Double de 2e classe. Blanc.

Mardi, 28. — Les Saints Innocents, Martyrs. Double de 2e classe. Violet.

Mercredi, 29. — S. Thomas, Evêque et Martyr. Double. Rouge.

Jeudi, 30. — Office du Dimanche dans l'Octave de la Nativité. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 31. — S. Silvestre Ier, Pape. Double. Blanc.

Samedi, 1er Janvier 1916. — Circoncision de N. S. Jésus-Christ. Double de 2e classe. Blanc.

Dimanche, 2. — Fête du T. Saint Nom de Jésus.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Le Juch . . . . . du 26 au 28 Décembre.
Trégarvan . . . . . du 29 au 31 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Réceptions du jour de l'An. — En raison des circonstances, Monseigneur renonce, cette année encore, à l'échange de visites, de cartes et de lettres qui se faisait au premier de l'An.

La réception habituelle des délégués des Communautés et des Œuvres diocésaines à l'Evêché, demeure également supprimée.

Mais Monseigneur tient à recevoir MM. les Chanoines et les membres du Clergé de la ville et des environs. Cette réception aura lieu le vendredi, 31 Décembre, à 10 heures.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Vendredi 24 Décembre, veille de Noël :* office de nuit à 10 h. 1/4. Les portes seront ouvertes à 9 h. 3/4. A minuit, grand'messe, suivie de deux messes basses.

Samedi 25 : 1re messe à 6 heures ; dernière messe basse à 8 h. 1/2 ; messe pontificale à 10 heures, suivie de la bénédiction papale ; messe à midi.

A 2 h. 1/2, vêpres, sermon par M. Mao, vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Dimanche 26 : messes à 6, 7, 8, 9 et 10 heures (grand'messe) ; messe à midi.

Vêpres à 2 h. 1/2, prières pour la paix, bénédiction.

A 4 heures, réunion, à la chapelle, de la Fraternité du Tiers-Ordre : instruction, bénédiction.

A 8 heures, à la Cathédrale, réunion de la confrérie des Trépassés : instruction, vêpres des Morts.

Jeudi 30 : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction.

Vendredi 31 : à 8 heures du soir, chant du *Te Deum* et du *Miserere*, pour remercier Dieu des grâces reçues, et lui demander pardon des fautes commises dans le courant de l'année qui finit ; bénédiction du Saint Sacrement.

Samedi 1er Janvier : offices aux mêmes heures que le dimanche. Il n'y a pas de messe à midi.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Vendredi*, vigile de Noël, à l'abstinence s'ajoute le jeûne. — Le matin, l'après-midi, à partir de 2 heures, le soir, jusqu'à l'office, nous confessons.

A 11 heures, commence l'office solennel ; à *minuit*, la grand'messe, suivie de deux messes basses d'actions de grâces.

Le jour de Noël : à 6 heures, série de trois messes ; à 8 heures, messe des enfants ; messe à 9 heures et à 11 h. 1/2 ; la grand'messe, à 10 heures.

Les vêpres à 2 h. 1/2. Instruction par M. le chanoine Cogneau, vicaire général ; bénédiction du Saint-Sacrement.

Le *dimanche*, fête de saint Etienne, 1er martyr : les offices comme à l'ordinaire. — Après vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière ; exposé de l'intention du mois, Salut.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Tous les soirs : prières pour la France, Salut.

Église Cathédrale. — Monseigneur l'Évêque officiera pontificalement, le saint jour de Noël, à la grand'messe et aux vêpres.

Sa Grandeur donnera la bénédiction papale à la grand'messe.

Ordination. — Ont été ordonnés, samedi 18 Décembre, par Monseigneur l'Evêque de Quimper :

Diacres

MM. Charles Abaléa, de Kerlouan ;
Joseph Boézennec, de Camaret ;
Jacques Quentel, de Gouesnou ;
Alexandre Trévidic, de Saint-Corentin (Quimper) ;
Julien Pellerin, du Séminaire haïtien.

Sous-Diacres

MM. Albert Grall, de Plouguin ;
Louis Duclos, du Séminaire haïtien ;
François Ricordel.

Enseignement libre. — **Retraites ouvrières.** — J'ai l'honneur de prier MM. les Curés et Recteurs d'avoir la bonté de prévenir les maîtres et maîtresses de leurs écoles, ou de les faire prévenir, s'ils sont déjà en vacances, de remettre *immédiatement*, à la mairie de leur résidence, leur carte annuelle de retraite ouvrière munie de ses *timbres-retraite*. Il faut que la mairie ait fait parvenir ces cartes à la préfecture, avant le 31 Décembre, *dernier délai*.

Tous les assurés, mais surtout ceux de la *période transitoire*, c'est-à-dire ceux qui avaient 30 ans ou plus au 3 Juillet 1911, ont intérêt à obéir au présent avis, car il suffit que ces derniers négligent une seule année de faire leurs versements, pour qu'ils perdent le bénéfice de l'allocation de l'Etat.

O. Salomon,
Inspecteur diocésain.

Le Pèlerinage de la classe 17 à Rumengol. — Malgré une publicité tardive et peut-être aussi un manque de groupement dans les paroisses, 200 jeunes gens, encadrés de parents nombreux, assistaient à la grand'messe, et, parmi eux un beau groupe de jeunes Crozonnais, de la presqu'île de Rostudel, arrivés dès la veille, accompagnés de leurs familles. Quelques pélerins furent obligés de repartir à la fin de la messe ; mais ils étaient bien 400 de la classe 17 aux Vêpres, auxquels se mêlaient bon nombre de soldats en permission ; et l'église était absolument comble, quand Monseigneur l'Évêque monta en chaire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Déjà, à la grand'messe, M. Bodériou, curé-doyen du Faou, avec son expérience de président des retraites de conscrits, avait, en breton, montré à cette chère jeunesse que la France appelle à combattre pour sa délivrance et son triomphe, les vertus que doit pratiquer le soldat vraiment chrétien, les dangers qu'il doit fuir, l'appui souverain qu'il doit chercher auprès de Marie, Notre-Dame de Tout-Remède, et dans la grâce que lui assure le fréquent secours aux sacrements.

Mais le cœur de l'Évêque voulait s'épancher dans celui de ses fils de prédilection qui vont se préparer à leur noble mission de défenseurs de la Patrie, et voici l'admirable enseignement qu'il leur dispensa :

Adolescens, tibi dico : surge !
Jeune homme, je te dis : lève-toi !

JEUNES GENS,

J'ai lu cette parole de Notre Seigneur Jésus-Christ, dans l'évangile qui raconte la résurrection du fils de la veuve de Naïm, et je trouve qu'elle s'applique bien à vous.

Vous ne ressemblez pourtant pas à ce jeune homme. Il était mort. Et vous êtes pleins de vie.

Mais vous entrez comme lui dans une vie nouvelle. Et, pour vivre cette vie, Dieu vous dit comme à lui : Debout, lève-toi !

Lui, peut-être la vie qu'il avait menée avant de mourir avait-elle été vide et sans but. En ce cas, le sens spirituel du mot que lui adressait Notre Seigneur Jésus-Christ a dû être celui-ci : « Jusqu'ici, tu n'as pas su comprendre que la vie, pleine de devoirs, doit être pleine d'action. Recommence à vivre, et sers désormais, avec plus d'intelligence et plus de cœur, ton Dieu et ton pays. »

Vous, j'aime à le penser, vous étiez tous déjà, malgré votre jeune âge, de bons travailleurs, travailleurs de l'esprit, travailleurs des deux bras, et, renfermant au fond de vos cœurs vos émotions patriotiques et familiales, vous attendiez, dans le recueillement et la prière, l'heure de répondre à l'appel du Christ qui aime les Francs : « Lève-toi. Prends les armes. Tu vas défendre ta Patrie. Aie confiance. C'est pour moi-même que tu combattras, en combattant pour la France, ta mère. »

La France, notre mère !

Plusieurs fois, cette année, dans tous nos lieux de pèlerinage, j'ai dit ce que doit être l'amour de la Patrie. Jamais, jeunes gens, notre pays n'a été plus digne d'un héroïque amour que dans la lutte tragique où il montre depuis seize mois autant de cœur que de génie. Je comprends mieux, chaque jour, la beauté du mot, jailli de l'âme de cette bonne Française, qui, apprenant la mort de son mari au champ d'honneur, tombait à genoux et s'écriait : « Il est mort pour la France. Moi, je n'étais que sa femme. La France était *sa mère !* »

Mais une autre mère attend chacun de vous au foyer domestique, et avec quelle émotion !

La mère du jeune ressuscité sentit son cœur déborder de joie, en entendant le Sauveur, ordonner au fils qu'elle pleurait encore, de se lever, de vivre, d'agir.

Vos mères, jeunes gens, seront fières à bon droit de l'honneur qui vous est fait par l'appel militaire. Elles vous y ont préparées par toute votre éducation. Mais comme nous comprenons leur angoisse !

Parents chrétiens, réconfortez pourtant vos âmes. Nous ne sommes pas venus préparer ici des funérailles, mais des victoires. Et, si, dans les combats, de nouveaux deuils viennent éclaircir les rangs de notre glorieuse jeunesse, nous les envelopperons ensemble de compassion et de prière, tandis que Dieu assurera aux victimes la seule récompense qui leur suffise. Sachons regarder bien en face, comme le font ces enfants, l'épreuve qui peut surgir, et demeurons quand même pleins d'espoir et de confiance. La foule croyait conduire le fils de la veuve de Naïm au cimetière. Elle l'accompagnait en réalité, comme vous accompagnez aujourd'hui vos fils, sur le chemin d'une vie plus haute.

Une vie plus haute, jeunes gens. Celle que vous meniez jusqu'ici était heureuse et méritoire. Dieu veuille que vous puissiez la reprendre bientôt, pour le bonheur de vos parents et pour la prospérité de votre pays ! Mais la destinée que la guerre vous fera demain est d'un ordre plus élevé et d'une nécessité plus pressante, puisque vous devenez les défenseurs du Droit indignement violé en même temps que les sauveurs de la Patrie.

Aussi le mot que vous adresse Notre Seigneur doit avoir pour vous un sens magnifique. C'est une invitation à l'héroïsme, SURGE, cela veut dire : élève-toi au-dessus de toi-même. L'héroïsme est de tradition chrétienne chez nous. La guerre actuelle en multiplie les exemples. Il y a, dans nos armées, un niveau général de vaillance courante, qui fait qu'on donne sa vie tout naturellement : et sur ce fond ordinaire des exploits du front, se détachent, à toute heure, des actions d'éclat vraiment merveilleuses, dont quelques-unes sont dignement récompensées, dont beaucoup sans doute demeureront toujours inconnues, mais qui toutes sont également exaltées et bénies par la France et par l'Eglise, car l'amour de Dieu les inspire pour la plupart autant que l'amour du pays, et ce que la justice a de plus noble et de plus saint, ce que la charité a de plus délicat et de plus pieux, s'y trouve facilement associé à ce que la bravoure peut avoir de plus farouche et de plus hardi.

Vous serez peut-être tentés de vous croire incapables de ces élans sublimes. Détrompez-vous. Si vous mettez dans votre vie militaire tout ce que l'Evangile ordonne d'y mettre, tout ce qu'il y a de pur, d'austère, de dévoué, aucun effort ne vous paraîtra au-dessus de vos forces. Vous serez les premiers à vous dire : Quand on est chrétien, on ne quitte pas son foyer pour devenir un soldat médiocre. On veut être un soldat par-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

fait. Ce serait s'abaisser soi-même, et humilier son baptême, que de n'être pas, dans toute la force du terme, le *bon soldat*, qui s'élève sans peine, à l'occasion, jusqu'à l'héroïsme. *Adolescens, tibi dico : surge !*

Le moyen de s'élever ainsi, le soldat breton le connaît et l'emploie depuis longtemps. Il fonde sur la religion son amour pour la Patrie et sa résolution de la défendre jusqu'à la mort. Il demande à la Religion ses directions pour sa conscience, sa force pour bien vivre et bien mourir, son secours providentiel pour la victoire. Aussi il pratique ouvertement tous ses devoirs chrétiens. Il le fait à la caserne, comme il le fera dans la tranchée. Il sait que c'est élever son âme que de demeurer fidèle au culte de son Dieu. On dit que cet effort demande une énergie spéciale. Un journal appelle cela « l'autre courage ». Il le déclare plus difficile à exercer que le courage de se faire tuer. Mais, quand une âme le pratique loyalement, et qu'elle obéit pleinement à la parole divine qui l'appelle à grandir en l'invitant à monter, cette âme acquiert une force à toute épreuve, bonne pour la guerre, bonne pour la paix, et devient capable de toutes les victoires, parce qu'elle est à la hauteur de tous les sacrifices. Puissiez-vous tous faire partie du groupe de ces âmes d'élite !

Jeunes gens, il y a des obstacles à cette ascension de vos âmes bretonnes vers la perfection militaire par la bonne vie chrétienne.

Les hommes d'expérience disent : A la caserne, bien souvent, la jeunesse de Bretagne, au point de vue religieux, malgré les leçons et les exemples du foyer paternel, au lieu de s'élever, déchoit et se néglige. Elle garde sa foi, et ne la pratique plus, faute de chefs religieux qui l'entraînent.

Je suis le Père de vos âmes. Je vous dois sur ce point des conseils précis, que je vais vous adresser en toute simplicité, et qui seront encore un commentaire de la parole divine : *Adolescens, tibi dico : surge !* Cela veut dire : élève-toi au-dessus du respect humain : élève-toi au-dessus des tentations grossières.

Bientôt, peut-être, au soir de quelque bataille, si des vides se sont produits parmi vous, vos chefs vous diront : « Serrez les rangs ! » Vous vous rapprocherez alors les uns des autres. Vous vous sentirez encore nombreux, et vous aurez confiance. Croyez-moi, mes enfants, n'attendez pas le lendemain de la bataille pour serrer vos rangs. Entre Bretons, entre catholiques, apprenez à vous compter et à vous grouper, dès la caserne. Soyez fraternels avec tous vos compagnons. Mais soyez intimes avec ceux qui *croient* comme vous et qui viennent du même pays que vous. C'est l'isolement moral qui pourrait rendre vos âmes faibles. Soyez unis.

Apprenez d'abord à vous connaître entre vous. Je dirais presque que, dès le premier soir de chambrée, c'est facile. On

se reconnaît, au moins à la prière faite ostensiblement. Et quel est le soldat de nos paroisses qui aurait peur de faire sa prière sans se cacher ?

Quand vous vous connaissez, groupez-vous. Vous n'aurez pas encore d'aumôniers militaires pour vous réunir autour d'eux. Ils sont sur le théâtre de la guerre. Vous n'aurez pas de prêtres soldats dans vos rangs. Ils ne sont pas aussi jeunes que vous. Vous ne les retrouverez que sur le front, où ils vous ont précédés. Mais vous allez vous rencontrer, dès le premier jour, avec des séminaristes, des élèves de nos collèges ecclésiastiques, des instituteurs chrétiens, des jeunes gens de nos cercles catholiques et de nos patronages. Entendez-vous avec eux pour être toujours fidèles à Dieu aussi bien qu'à la discipline militaire. Vous serez ainsi plus forts contre les tentations de faiblesse ou de respect humain. Pourquoi n'ajouterais-je pas que vous serez aussi moins tristes, malgré votre éloignement du foyer, puisque, au milieu de vos amis, vous vous sentirez encore en famille ?

Puisez votre force dans la piété collective. Vos exercices militaires une fois terminés, je voudrais vous voir, chaque jour, durant la guerre, vous réunir dans quelque église, aux pieds de la Sainte Vierge, et réciter ensemble le chapelet. Nous connaissons des soldats, de tout âge et de tout pays, qui sont fidèles à cette pratique depuis la mobilisation et qui n'y manquent pas plus dans la tranchée que dans la vie de l'arrière ou de l'hôpital. La confrérie du Rosaire vivant peut se glorifier de posséder ainsi une section militaire, qui fait monter vers le ciel, à toute heure, de quelque point du front, ou d'un cantonnement, ou d'une ambulance, ou même de quelque prison lointaine d'Allemagne, l'*Ave Maria* de l'espérance nationale et de la vaillance française.

Entendez-vous pour l'assistance aux offices du dimanche. Il y a presque partout des messes spéciales destinées aux soldats. Ce sont celles auxquelles vous devez assister de préférence. Ne vous contentez pas d'y prier du fond de l'âme. Prenez part aux chants en langue latine ou en langue populaire qui expriment avec une si énergique simplicité vos convictions chrétiennes.

Groupez-vous, même pour aller à la Sainte Table. L'Eucharistie est le sacrement de l'union, union avec Dieu, union entre nous. Quand Notre Seigneur saisit à la même heure et dans le même geste tant d'âmes croyantes, il leur communique plus de force et plus de joie. Rappelez-vous vos communions solennelles des jours d'adoration, des clôtures de missions. C'est après ces communions ferventes et fraternelles que vous serez plus généreux pour la Patrie. La valeur naturelle de la race bretonne ne suffit pas à expliquer la bravoure à laquelle le généralissime vient de rendre un public hommage. Au sang de la race « s'est mêlé le sang divin, qui lui a communiqué des

Archives diocésaines de Quimper et Léon

aptitudes surnaturelles de dévouement sans mesure, de sacrifice héroïque » (1).

Dans vos moments libres, groupez-vous encore. Beaucoup de villes de garnison possèdent des œuvres paroissiales militaires. Il faut vous y rendre, au soir de chaque journée, et pendant les après-midi du dimanche. Ce sera pour vous une occasion de bonnes causeries, de bonnes lectures. Vous y ferez votre correspondance. Beaucoup de soldats ont le tort de ne pas écrire assez régulièrement à leur famille. Rien pourtant n'ouvre l'âme et ne dilate le cœur comme les lettres échangées entre les absents et ceux qui restent. L'éloignement n'empêche pas de s'intéresser à la vie du pays, aux incidents du foyer familial, au détail même des travaux quotidiens, à l'état de la ferme ou de l'atelier, aux principaux événements de la campagne et de la ville, à tout ce qui touche la paroisse et l'histoire religieuse de la région. Pourquoi n'écrit-on pas plus souvent à ses prêtres ? Pourquoi ne leur donne-t-on pas l'adresse utile, afin qu'ils puissent expédier au soldat le *Bulletin* paroissial ?

J'arrive à des conseils d'un autre ordre. Elevez-vous au-dessus des tentations grossières. Si vous voulez vraiment que votre âme demeure fière et haute, fuyez les auberges et les maisons coupables où de mauvais camarades voudraient parfois vous entraîner. Un vieux général (2) écrivait, il y a quelques jours : « Il s'est établi, autour des casernes, sans que, la plupart du temps, la municipalité y ait mis le moindre frein, un tas de débits de basse catégorie, de nature douteuse et à double emploi, qui sont placés comme autant de toiles d'araignée pour happer au passage les jeunes soldats, qui sont en quête de quelque abri à bon marché ». Jeunes gens, la tempérance et la pureté sont la caractéristique du soldat chrétien. Si vous y renonciez, vous ressembleriez beaucoup plus au jeune homme mort de l'Evangile qu'au jeune homme ressuscité. L'ivrognerie et l'impureté font perdre et la maîtrise de l'esprit et la maîtrise des sens. Ennemies de l'héroïsme, elles sont complices de l'invasion. Portez plus haut votre âme.

On voudra vous pervertir. Des images obscènes, des cartes postales honteuses, des revues aux illustrations répugnantes ou tout au moins risquées, vous tenteront en pleine rue. Soyez des hommes. Ecartez la tentation sous toutes ses formes.

On voudra empoisonner votre esprit par la lecture des journaux antireligieux. Ils sont innombrables. Faites-vous une loi de n'en jamais acheter, de n'en jamais lire. Toutes leurs thèses contre la Religion, contre les vertus chrétiennes, contre le le Pape et vos prêtres, reposent sur l'erreur ou la calomnie. Ne lisez que des journaux qui défendent votre foi. Vous en trouverez facilement jusque sur le front. Les meilleurs pour

(1) R. P. Emm. Bailly. *Retraite du pèlerinage national à Lourdes*, p. 130.
(2) Général Humbel. *Libre Parole*, 30 Novembre.

vous seront toujours ceux qui viennent de notre cher diocèse, rédigés dans cette belle langue bretonne, qui, sans nuire à votre patriotisme français, sera toujours, non seulement la langue de vos affaires, mais celle de vos prières, de vos affections, de vos traditions religieuses et nationales.

Même à la chambrée, entendez-vous pour faire respecter votre foi. Imposez silence aux bouches corrompues ou blasphématrices. Détournez les conversations impies. Ordinairement, ne discutez pas. Une affirmation très ferme et très calme de vos croyances vaudra mieux qu'une discussion qui pourrait dégénérer en dispute.

Soyez aussi sévères pour tout ce qui touche à l'idée de Patrie. Arrêtez court et les paroles et les manœuvres de propagande antipatriotique, si quelque malheureux osait les tenter. En toute occasion, exaltez le patriotisme comme un devoir et un honneur. Entretenez parmi vos compagnons le feu sacré qui vous anime.

Montrez-le jusque dans vos marches militaires Donnez-leur pour accompagnement non pas des chansons de route grivoises ou licencieuses, mais les chants de guerre traditionnels, ou quelqu'une de ces nouvelles chansons du bivouac où le patriotisme le plus vibrant s'associe à l'honnêteté chrétienne, et dont le rythme entraînant soutient et accélère le pas du troupier en marche vers l'étape.

Tout ce que je viens de vous dire, jeunes gens, vise à maintenir votre âme au niveau que votre éducation chrétienne et bretonne vous a fait atteindre, et même à l'élever plus haut, si c'est possible. Le service militaire, surtout en temps de guerre, doit grandir vos âmes. Il vous expose pourtant à des défauts et à des chutes qui diminueraient la valeur des sacrifices que vous aurez à offrir pour la Patrie et qui pourraient causer votre ruine éternelle. Je vous ai dénoncé ces dangers. C'était mon devoir. A vous de vous mettre en garde.

En vous convoquant ici, nous avons voulu vous donner l'occasion et le moyen de fortifier vos bonnes résolutions et de les placer sous la protection de la Sainte Vierge.

Peut-être cette Mère du Ciel a craint, plus d'une fois déjà, de voir quelqu'une des jeunes âmes qui m'entendent se perdre, en pleine paix, par le péché. Elle l'a préservée, j'aime à le croire, par la grâce divine. Ou bien, en cas de chute, elle a demandé et obtenu de son Fils sa résurrection. Elle lui a rendu la force et rappris la vertu.

A l'heure présente, c'est encore la force et la vertu qu'elle vient vous enseigner et vous donner, pour sauver la France.

Elle aime la France, autant qu'aux jours les plus glorieux et les plus catholiques de son Histoire, parce qu'elle reconnaît en elle, dans sa foi tenace, dans ses sacrifices expiatoires si généreusement consentis, dans la justice si éclatante de sa cause, la nation qui n'a pas cessé d'être la Fille aînée de l'Eglise et l'apôtre du Sacré Cœur.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Elle vous demande de souffrir pour sauver l'âme très précieuse de la France, la plus belle âme de peuple que l'histoire ait présentée au monde, — en même temps que vous combattrez pour délivrer la frontière captive et pour la reporter jusqu'aux limites marquées par le droit historique et par la nécessité de garantir une paix durable.

La Bienheureuse Vierge est la mère glorieuse de toutes les vertus militaires.

Vierge sans tache, elle vous apprendra à garder la chasteté comme le meilleur bouclier de vos qualités de soldats.

Aussi ardente et fidèle à défendre son Fils contre les bourreaux d'Hérode qu'à s'unir à ses souffrances sur le Calvaire, elle fera de vous, des braves qui n'auront peur d'aucune fatigue, d'aucun danger, parce qu'ils lutteront à la fois pour Dieu et pour la Patrie.

Pleinement soumise aux volontés de son Dieu, elle vous apprendra la discipline, sans laquelle l'héroïsme lui-même perd sa fécondité et son mérite.

Et voilà pourquoi, au seuil de votre vie nouvelle, elle vient s'unir à son Fils, pour vous dire, en même temps que votre Evêque, vos prêtres et vos familles : Jeune homme, lève-toi, et marche à l'appel de ton Pays et de tes chefs.

Partez donc sans crainte. Elle veillera sur vous. Parmi les objets familiers que vos mères vous donneront à l'heure de la séparation, n'oubliez pas vos médailles de l'Immaculée Conception, vos chapelets. Sur quelque point de l'Europe ou du monde où pourra vous amener le cours de cette terrible guerre, blessés ou bien portants, quand vous rencontrerez sous la main, dans les plis de votre vêtement, l'un de ces objets sacrés, évoquez le souvenir de cette journée sainte, des promesses qui la marquent, des conseils que vous venez de recevoir, et du pacte qui vous unit à Jésus-Christ, à sa Mère toute miséricordieuse, et à la France bien aimée.

La procession s'organise ; la belle bannière de Rumengol est confiée à trois vigoureux conscrits qui la portent successivement, et à la suite des trois croix paroissiales, voici le grand reliquaire, porté alternativement par quatre soldats du front et quatre 17. Les jeunes gens, par rangs de cinq, chantent de tout leur cœur le cantique de Notre-Dame de Rumengol.

Au retour, tous, d'une seule voix, chantent *l'Adoromp oll*, et, la bénédiction du T. Saint Sacrement termine ce très pieux pélerinage, après qu'on eût recommandé une dernière fois la classe 17 à la protection de Notre-Dame : *Intron Varia Rumengol, pedit evidomp !*

A. R.

Monseigneur Iauch à Quimper et à Brest. — La visite du Président général de l'*Œuvre de Saint-François de Sales* a tracé un sillon profond et fécond dans ces deux villes. Les élèves de *Saint Vincent* ont eu les prémices de sa chaude parole, et nous espérons bien y compter bientôt un groupe de l'Œuvre, comme aussi à *Saint-Yves* et à *Notre-Dame d'Espérance*, où Mgr Iauch a voulu faire une visite.

Il en a été de même à Brest, où, après avoir, malgré un retard d'une heure dans le train, salué dans leurs presbytères les Curés de la ville et de *Saint-Joseph du Pilier-Rouge*, Mgr Iauch a pu s'entretenir avec le Supérieur de *Bon-Secours*, avec l'aumônier et la directrice du *Pensionnat de la Croix*.

En rendant compte des réunions générales, qu'on nous permette de faire de larges emprunts au rapport de la Secrétaire du Conseil à Quimper, et à l'article de l'*Echo paroissial de Brest*.

QUIMPER. — La réunion eut lieu le lundi 13 Décembre, à la salle de l'Evêché. Après la prière, Mgr Duparc présente Mgr Iauch, d'abord comme le délégué de Rome et des Evêques de France, puis comme enfant de l'Alsace. Il fait un rapprochement entre la visite de Mgr Iauch dans le diocèse, et celles que *Mgr de Ségur*, le fondateur de l'*Œuvre de Saint-François de Sales*, faisait aux jeunes séminaristes de Sainte-Anne d'Auray. Le prélat aveugle leur disait : « Je viens vous voir. ». Malgré sa cécité, c'était bien cela : un apôtre venant communiquer avec des âmes de futurs apôtres. Mgr Iauch n'est-il pas aussi l'apôtre venant stimuler le zèle d'apôtres en faveur de l'Œuvre ?

Après que M. le Directeur diocésain eût exposé l'effort accompli par l'Œuvre dans le diocèse depuis sept années : Avec un total d'offrandres de 28 000 francs, et une valeur de secours accordés à nos œuvres paroissiales, atteignant le chiffre de 15.149 francs; après qu'il eût détaillé les recettes apportées à l'Œuvre par les paroisses de Cornouaille, et nommé au rang d'honneur l'Ile-de-Sein, Pont-Aven, Beuzec-Cap-Sizun, Elliant, Quimper, Concarneau, Pont-l'Abbé, Mgr Iauch parle du but de sa visite :

Assurer les Evêques de France de la fidélité de l'Œuvre à cette devise de saint Ignace d'Antioche : « Ne faites rien sans l'Evêque, » entrer en contact avec les Directions diocésaines et imprimer un nouvel élan au zèle.

L'Œuvre s'est maintenue pendant la guerre. Elle a créé le chapitre spécial des « Œuvres de guerre », pour fournir aux aumôniers et aux prêtres-soldats des scapulaires, chapelets, médailles, livres, brochures pour les ambulances et les tranchées, des *paroissiens du Soldat*. Après la guerre, les diocèses envahis viendront tendre la main, et à ceux qui auront payé doublement la raçon de la France, il faudra donner largement.

Pour que l'Œuvre prospère ; il faut que les comités paroissiaux soient bien vivants, avec leurs réunions réglementaires des Quatre-Temps, leurs fêtes patronales, la large diffusion des *Bulletins*, dont

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les 123.000 exemplaires, lus fidèlement par les 1.230.000 membres, apporteront partout une nourriture morale et spirituelle réconfortante ; enfin, la distribution des *Almanachs* par centaines de mille, lus et relus en famille, et dont l'action discrète est d'autant plus puissante.

L'*Œuvre* est une « *grande mutualité des paroisses et des Curés de France* », faisant participer toutes les Œuvres locales aux ressources que recueille partout le Comité central pour les distribuer suivant les besoins. Mgr Iauch termine son allocution en souhaitant que bientôt nous puissions chanter le *Te Deum* de la victoire, et demande à Monseigneur sa bénédiction.

La victoire, n'en êtes-vous pas le messager, dit Monseigneur l'Evêque, s'adressant à l'ancien vicaire général de *Nice*, dont le nom grec signifie victoire. Cette victoire, ajoute Sa Grandeur, demandons-la à saint François de Sales, dans l'ordre politique, militaire, religieux.

Quant aux cotisations qui alimentent les ressources de l'Œuvre, Monseigneur fait des vœux pour que le Pactole envoie rouler ses eaux jusqu'au fond de la caisse, et, se levant pour bénir, Monseigneur termine ainsi : « Vous avez déjà la bénédiction du Pape sur votre Œuvre. Celle de l'Evêque va se fondre avec celle du S. Pontife dans la bénédiction du T. S.-Sacrement que vous allez recevoir dans la chapelle. »

Une quête, faite au Salut qui suivit, mit entre les mains de la Trésorière un heureux appoint de 28 francs.

Brest. — Le mardi 14 Décembre, Mgr Iauch, directeur général de l'Œuvre de Saint-François de Sales, nous a fait l'agréable surprise d'une visite. Le Comité et les dames zélatrices avaient été convoqués à cette occasion dans la chapelle Saint-Joseph. M. le Curé de Saint-Louis présente le vénérable Directeur général, qui porte ensuite la parole pour donner sur l'Œuvre les renseignements les plus précis. Il a, pendant une longue demi-heure, excité l'intérêt de son auditoire, et lui a inspiré un désir encore plus vif de rendre l'Œuvre prospère à Brest.

M. le chanoine Alfred Le Roy, directeur diocésain de l'Œuvre, avait, avant la causerie de Mgr Iauch, indiqué la situation de l'Œuvre dans l'archiprêtré de Brest pendant les sept dernières années, et mis au tableau d'honneur, outre les paroisses de Brest, celles de Landerneau, d'Ouessant, de Molène.

M. le Curé de Saint-Louis a beaucoup remercié Mgr Iauch de sa visite et de ses bonnes paroles, qui seront un encouragement pour le Comité et les zélatrices. Il espère que la recette de l'année 1915 sera abondante, et il va s'occuper de donner à l'Œuvre une impulsion nouvelle. Il se propose, dès maintenant, de convoquer très régulièrement le Comité et les dames zélatrices.

Le Salut, présidé par Mgr Iauch, termine la réunion.

Après le Salut, le Comité et quelques dames zélatrices sont venues saluer à la sacristie Mgr Iauch, et recevoir de lui quelques conseils pratiques.

Les Noëlistes à Morlaix. — Dans un manuel à l'usage des Noëlistes, l'Œuvre du Noël est ainsi définie par son Directeur : « *Le Noël* est une publication ou revue hebdomadaire..., il est aussi un mouvement chrétien et généreux de jeunesse ».

Cette revue et ce mouvement ne sont pas inconnus dans notre diocèse : c'est à une initiative des Noëlistes de Quimper que sont dus les Comités, vrais centres de l'action noëliste. Ce premier Comité est silencieux depuis longtemps déjà, mais d'autres se sont formés, à Brest, à Morlaix, à Lesneven.

Depuis le début de la guerre surtout, les Noëlistes morlaisiennes jouent un rôle actif. On les rencontre dans les salles d'hôpitaux, où elles soignent les blessés, dans les vestiaires, où elles raccommodent les vêtements et le linge.

Afin de permettre à nos vaillants soldats de puiser à la source de tout courage, et aux prêtres de pouvoir plus facilement célébrer le Saint Sacrifice, elles ont envoyé des hosties et confectionné des linges eucharistiques pour le front... Elles ont aussi remis des dons au « Paquet du Prisonnier » ; elles ont vêtu de pauvres réfugiés que leur recommandaient leurs sœurs Noëlistes des régions éprouvées.

Le divin Pauvre n'a pas été oublié ; pour qu'Il puisse bientôt redescendre dans les églises dévastées, pour que les ornements ne manquent pas à ses prêtres, elles ont cousu le lin et travaillé la soie.

Mais il est une catégorie de Français à laquelle leur titre de Noëlistes les oblige en quelque sorte à s'intéresser davantage, ce sont ces nouveaux Emmanuels, ces petits qui naissent dans des foyers bien pauvres d'où le père est absent. Dans tous les Comités noëlistes de France, on a confectionné pour eux des layettes. Le Comité de Morlaix en a, je crois, pour sa part, fourni une vingtaine.

Hélas ! plusieurs de ces petits ne connaîtront pas leur père. Quand ils seront un peu grands, on leur dira que, loin de leur Bretagne, dans les plaines de l'Artois, dans les fourrés de l'Argonne, dans les tranchées de Champagne, leur « papa mourut au champ d'honneur ».

A ceux-là aussi, *le Noël* a pensé. Pour eux il a créé « l'Adoption familiale des Orphelins de la Guerre ». Les Noëlistes de Morlaix ont entendu l'appel qui leur était fait dans la *Semaine religieuse* et elles ont adopté deux jeunes orphelins... Et bientôt, dans une fête de l'Arbre de Noël, qui est de tradition dans leur Comité, elles remettront à des enfants plus âgés, avec les vêtements confectionnés dans leurs réunions mensuelles, des jouets et des gâteries...

Angers. — **Adresse de NN. SS. les Archevêques et Evêques, protecteurs de l'Université Catholique de l'Ouest, au Souverain Pontife, et réponse de Sa Sainteté.** — Lors de leur Assemblée annuelle, le 16 Novembre dernier, NN. SS. les Archevêques et Evêques, protecteurs de l'Uni-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

versité catholique de l'Ouest, ont adressé au Souverain Pontife la lettre suivante :

« Très Saint Père,

» Les Archevêques et Evêques, protecteurs de l'Université catholique d'Angers, réunis pour la première fois depuis l'élévation de Votre Sainteté au Souverain Pontificat, déposent à Ses pieds sacrés l'humble mais ardent hommage de leur filial amour, de leur religieux respect et de leur soumission sans bornes envers Votre auguste Personne, ainsi que de leur attachement le plus inviolable à ce Siège de Pierre, où réside la plénitude de la puissance apostolique ; qui est la tête et le cœur de l'Eglise ; à qui tout est subordonné, peuples, Chefs et Pasteurs des peuples.

» Profondément émus par les indicibles douleurs que cause à Votre Paternité sainte le fléau d'une guerre sans précédents, ils unissent leurs angoisses à Vos angoisses, leurs deuils à Votre deuil, leurs prières à Vos prières. Ils Vous expriment enfin leur plus vive gratitude, soit pour les marques particulières d'affection et les précieuses consolations que Vous avez daigné, à plusieurs reprises, donner à la France catholique, soit pour les interventions si efficaces que vous avez faites en faveur des victimes de la guerre et dont ils ont constaté les bienfaits dans leurs propres diocèses.

» C'est dans ces sentiments,

» Très Saint Père,

qu'ils sollicitent pour eux, pour leurs diocèses et pour la grande Œuvre de l'Université catholique, Votre Bénédiction Apostolique. »

(Suivent les signatures.)

Sa Sainteté a daigné répondre :

Du Vatican,
le 6 Décembre 1915.

SECRÉTAIRERIE D'ÉTAT
DE SA SAINTETÉ
n° 11663.

« Illustrissimes Révérendissimes Seigneurs,

» Votre adresse si pleine d'affection a porté au Saint Père le témoignage consolant de votre commune piété filiale. Rien n'y manque en effet de ce que Sa Sainteté peut demander à l'amour de ses bien aimés Frères : tout y est, au contraire, pour lui faire espérer que le zèle industrieux manifesté par vous dans la direction de votre Institut Catholique, vous le montrerez davantage de jour en jour, sans craindre ni fatigue ni obstacle, et que vous lui ferez produire tous les fruits dont vous savez que vos Eglises ont besoin. A vos réunions laborieuses, bien qu'absent de corps, sera présent de cœur l'Auguste Pontife, d'où, comme vous l'écrivez, dérive la source de tout principat et sans lequel quiconque amasse dissipe. D'ailleurs, à peine est-il besoin d'exciter votre élan et votre ardeur. Il reste donc au Saint Père à répondre aux marques de votre déférent amour par son amour tout bienveillant et à vous donner très affectueusement, comme il le fait par mon intermédiaire, à vous tous, ainsi qu'aux professeurs et aux étudiants de votre illustre Université, la Bénédiction Apostolique.

» Heureux de saisir cette occasion, je vous assure de mon estime pour vous tous, et je me déclare votre tout dévoué,

» P. Card. Gasparri.

» Aux Illustrissimes et Révérendissimes Archevêques et Evêques, protecteurs de l'Université catholique, à Angers. »

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître : **Le Saint Rosaire médité pour le temps de la guerre,** par Monseigneur de Gibergues, évêque de Valence. Jolie plaquette de 32 pages (Valence, imprimerie Valentinoise).

Cet opuscule se compose de quinze méditations sur les mystères du Rosaire, avec considérations et applications morales pour le temps de la guerre ; chacune de ces méditations est précédée d'un couplet de cantique (sur l'air populaire de l'*Ave Maria* de Lourdes) dont les paroles se rapportent, à la fois, au mystère du Rosaire et au temps de la guerre.

0 fr. 10 l'ex. pris à l'évêché de Valence ; 0 fr. 15 l'ex. franco ou pris chez les libraires ; 9 fr. les 100 ex. ; 80 fr. les 1.000 ex., port en sus. S'adresser au Secrétariat de l'Evêché de Valence (Drôme).

Maison du BON-PASTEUR, 228, boulevard Péreire, Paris.

La Messe en temps de guerre. — Feuillets de quatre pages sur beau papier vergé, format spécial pour livres de prières, coins arrondis. Quatre sujets différents : 1° la Messe en faveur des soldats qui combattent ; 2° la Messe du soldat en campagne ; 3° la Messe pour nos soldats morts au champ d'honneur ; 4° la messe des familles affligées.

Prix de propagande : la série, 0,25. — La douzaine d'un même titre 0,35. — Le cent varié, 1 fr. 50 ; étr., 1 fr. 60. — Le mille, 10 fr. ; étranger, 11 fr.

La Prière en temps de guerre. — Feuillets de deux pages sur beau papier azuré du Japon, vignettes et coins arrondis. Douze sujets différents : 1° Prière pour la France et nos soldats ; 2° Prière du soldat sous les armes ; 3° Prière pour nos soldats en campagne, etc...

Prix : la série, 0,35. — La douzaine d'un même titre, 0,25. — Le cent varié, 0,75 ; étr., 0,85. — Le mille, 5 fr. ; étr., 5 fr. 50.

Maison de la BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris (VIIIe.)

Vient de paraître : **Lingerie d'église. Ornements d'église.** — Tout ce qu'une femme d'œuvres a besoin de connaître pour venir en aide aux prêtres-soldats ou aux églises dévastées par la guerre est contenu dans deux brochures illustrées que la Bonne Presse vient d'éditer : *Lingerie et ornements liturgiques :* usage, symbolisme, matière, forme, couleur.

Chaque brochure se vend séparément. Un exemplaire, franco 0 fr. 30. Les deux brochures, franco 0 fr. 55.

Collection OPTIMA, 50, rue Brauhauban, Tarbes.

Trois prophéties sur la guerre. — Elégante brochure avec couverture. — Prophétie : 1° de Jeanne d'Arc, d'après Christine de Pisan ; 2° du Bienheureux Curé d'Ars, d'après deux documents nouveaux ; 3° de Pie X, d'après ses paroles du 29 Novembre 1911 et ses entretiens avec le Cardinal Merry del Val, les derniers temps de sa vie. — 1 fr. 25 franco la douzaine.

La Prière allemande et la Prière française — Petit chef-d'œuvre de M. l'abbé Duplessy. Brochure destinée à faire le plus grand bien dans tous les milieux. — 1 fr. 80 la douzaine, franco.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

S. S. BENOIT XV

Au moment où le Saint-Père est violemment attaqué par les ennemis de l'Eglise, les catholiques auront à l'honneur de souscrire à la magnifique estampe représentant S. S. Benoit XV, dessin très expressif et très artistique d'*Albert Chazelle*.

Toutes les épreuves qui mesurent 0.65 × 0.50 sont tirées directement sur l'œuvre originale de l'artiste et signées à la main par lui.

A titre de *Prime*, nos lecteurs pourront se la procurer, en se réclamant du journal, moyennant 2 fr. 50 franco. Adresser bon ou mandat à la Société de Publicité Religieuse 6, place de la Bourse, Paris.

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | Maison de Confiance.

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3 rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marques. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame**, *format moyen, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

UN PRÊTRE l'Abbé HAMON, possède le moyen radical de guérir : Diabète, Albumine, Reins, Cœur, Foie, Rhumatismes, Obésité, Maladies de la Peau et Bronches, du Sang, Ulcères variqueux, Estomac, Tuberculose, Anémie, Constipation, etc., etc. Aucun Régime. Rien que des *Plantes*. Notice gratis. — Écrire : Abbé HAMON, *Saint-Omer* (P.-de-C.).

Remise spéciale à MM. les membres du Clergé.

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

30e Année. Vendredi 31 Décembre 1915. N° 53.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Lettre-Circulaire de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon à ses Prêtres et à ses Séminaristes soldats, à l'occasion du premier jour de l'An 1916 ; Nominations ; Décès.

II. Partie non officielle. — Les Disparus.

III. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Nécrologie : M. Léostic, recteur de Plouarzel ; La décoration de M. l'abbé Le Gall ; Enseignement libre : le Sou du Soldat (suite).

IV. — Chronique générale : Son Em. le cardinal de Cabrières à Rome ; Rouen : Mort de Mgr Fuzet ; L'Allemagne et les Alliés devant la conscience chrétienne (fin).

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 2 Janvier. — Fête du S. Nom de Jésus. Double de 2e classe. Blanc.
A vêpres, mémoire de Ste Geneviève.

Lundi, 3. — Ste Geneviève, vierge. Double. Blanc.

Mardi, 4. — Octave des SS. Innocents. Simple. Rouge.

Mercredi, 5. — Vigile de l'Epiphanie.

Jeudi, 6. — EPIPHANIE DE NOTRE SEIGNEUR. Double de 1re classe, avec Octave. Blanc.

Vendredi, 7. — De l'Octave.

Samedi, 8. — De l'Octave.

Dimanche, 9. — *Au chœur, solennité de l'Epiphanie.*

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Ursulines de Saint-Pol de Léon. . du 1er au 8 Janvier.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÊVÊCHÉ

I. Lettre-Circulaire de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon à ses Prêtres et à ses Séminaristes soldats, à l'occasion du premier jour de l'An 1916.

MES BIEN CHERS FILS,

Je vous écris entre la fête de saint Corentin et la fête de Noël.

Même sur le front, en vrais fils du diocèse, vous avez, j'en suis sûr, célébré pieusement la première, au moins dans l'intime de vos cœurs, — et j'espère que vous aurez pu solenniser aussi la seconde dans des conditions réconfortantes pour vos âmes et pour celles de vos compagnons d'armes, avant que vous parviennent ma bénédiction et mes « souhaits de bonne année ».

Nos historiens racontent que, dès le début de son épiscopat, le premier Evêque de Quimper vit menacer sa cité naissante par une incursion d'envahisseurs barbares, contre lesquels le roi Grallon, encouragé par l'Evêque, mena avec succès la bataille jusqu'aux rives de la Loire. Je souhaite que, par la prière du vieux Saint, la même grâce de victoire soit de nouveau accordée à nos armes ; qu'il inspire vos chefs comme il inspira son roi ; qu'il trempe vos cœurs comme il forma celui de ses plus chers disciples, pour tous les genres de devoirs auxquels vous pouvez être appelés.

Votre vie, comme la sienne, doit être un écho fidèle du *Gloria in excelsis*, qui a retenti sur le berceau de Notre Seigneur. Dans la situation où vous êtes, sans doute pour longtemps encore, vous devez glorifier Dieu par vos actes, aussi bien que si vous viviez dans le ministère paroissial.

Plusieurs d'entre vous, hélas ! — dix-huit prêtres et dix-huit séminaristes, croyons-nous, — l'ont déjà magnifiquement glorifié, par leur mort très sainte et très brave. Leurs exploits ont ému le diocèse et la France. Nous leur rendrons plus tard l'hommage qui leur est dû. En attendant, pleinement unis aux familles qui les pleurent, nous ne cessons pas de prier pour eux, tout en gardant une filiale confiance dans la parole rassurante de notre Dieu : *Beati mortui qui in Domino moriuntur*.

Pour vous, mes bien chers Fils, qui poursuivez votre noble carrière, en honorant hautement l'Eglise par les décorations et les citations que bon nombre d'entre vous ont brillamment

obtenues, si vous voulez que votre vie présente soit, autant que la mort de vos frères, un hymne à la gloire divine, souvenez-vous que vous avez à procurer cette gloire de deux façons : par votre sainteté personnelle, et par votre apostolat : car vous glorifiez Dieu, dans la mesure où vous partagez réellement sa vie, et où vous la propagez parmi les âmes qui vous entourent.

Votre sainteté personnelle d'abord. — Nous vous faisions lire, chaque année, pendant la Retraite pastorale, l'Exhortation de Pie X à tous les prêtres catholiques, à l'occasion de sa cinquantaine de prêtrise. Je vous engage à y relire et à y méditer ce passage, où il rappelle à tous ses fils dans le sacerdoce leur sublime vocation :

« Nous sommes, dit-il, les *amis* de Jésus-Christ : et comme tels nous devons conformer nos sentiments aux siens : or, Il est saint, innocent, et sans souillure ;

» Nous sommes ses *envoyés* : nous devons donc gagner l'esprit des hommes à sa doctrine et à sa loi, en commençant par les observer nous-mêmes ;

» Nous *participons* à son pouvoir de libérer les âmes des liens du péché : nous avons donc l'obligation de nous en préserver nous-mêmes ;

» Mais surtout, nous sommes ses *ministres* dans l'offrande du sacrifice par excellence, perpétuellement renouvelé pour le salut du monde : nous devons donc ressembler à Celui qui, sur la croix, s'offrit à Dieu comme une hostie immaculée » (1).

Ces obligations de sainteté sont pour vous aussi pressantes aujourd'hui qu'hier ou que demain. Soyez-y généreusement fidèles.

J'ignore la mesure dans laquelle vos exercices traditionnels de piété pourront encore vous y aider. Si vous êtes amenés à les réduire par cas de force majeure, j'espère que Dieu y suppléera. Il vit en vous. Sa présence, sa parole, ses inspirations, son action, sont des réalités, qui doivent vous soutenir, et peuvent vous porter très haut, si vous n'y mettez pas d'obstacle. Il a sa place, avec vous et pour vous, à l'hôpital, dans les bureaux, dans la tranchée, aussi bien qu'à l'autel, en chaire et au confessionnal. Evoquez-le, d'un mouvement du cœur. Il vous rendra sensible son influence. Vous n'êtes jamais seuls. Le pacte conclu entre lui et vous, le jour de l'ordination, le personnifie en vous. Le péché seul pourrait interrompre momentanément, non pas vos pouvoirs, mais votre union avec Lui. Evitez tous les genres de routine spirituelle, et veillez sur la pureté de votre conscience. Pour la défendre ou l'affermir, recourez sans relâche aux industries pieuses que vous connaissez, à toutes celles que l'on a adaptées au temps de guerre : réunions sacerdotales, conféren-

(1) PIE X : *Exhortatio ad clerum*. Parag. IV.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ces, lectures et prières en commun. Suivez sur tous ces points l'avis des Evêques de la région où vous êtes mobilisés et la ligne de conduite indiquée par vos aumôniers militaires. Dieu ne supprimera pour vous ni la fatigue, ni le danger, ni la tentation. Mais il vous apprendra à en faire sortir votre progrès spirituel, pourvu que vous donniez un sens religieux à tous vos actes, même aux plus profanes, surtout aux plus humbles et aux plus pénibles.

Votre apostolat. — Du programme habituel de votre vie, presque rien ne subsiste dans la forme accoutumée, excepté les fêtes religieuses que vous pouvez encore organiser sur terre et sur mer, les funérailles que vous êtes parfois appelés à présider, et l'administration occasionnelle des sacrements. Remplissez ces ministères, comme celui de la parole, gravement, saintement, et avec toute la dignité extérieure que permettent les circonstances.

Quant aux œuvres de zèle, elles doivent se multiplier par vos soins, et peuvent revêtir les formes les plus inattendues. Soyez des hommes d'à-propos, et saisissez toutes les opportunités pour atteindre les âmes par le point où elles sont le plus accessibles. Beaucoup de prêtres recherchaient autrefois l'apostolat des jeunes gens et des hommes. Ils sont servis à souhait. Et, leurs hommes sont des soldats, ce qui ajoute un intérêt de plus au ministère qu'on leur réserve. Et des compagnons de guerre, ce qui peut faciliter l'action sur leur conscience. Ou bien, ce sont des malades, peut-être des mourants, ce qui donne aux bons Samaritains que vous êtes, une occasion heureuse, avec votre excellent cœur, d'atteindre les âmes languissantes à travers les corps souffrants.

Tout cela demande ordinairement, outre un sens surnaturel vivace, autant de rondeur que de discrétion et de tact. Mais chacun se fait sa méthode. Dieu y ajoute sa grâce, avant, pendant, après. Il aide à connaître et à comprendre les âmes. Il n'exempte pas son prêtre de recourir à l'observation qui lui donnera l'expérience. Etudiez à loisir les esprits et les cœurs. L'autre genre d'étude vous est, dit-on, presque impossible. Vous avez du moins sous les yeux le livre des âmes. Etudiez-le à fond, dans un esprit sacerdotal, en vue du ministère pastoral de l'avenir. La société de votre temps, même celle de votre Bretagne, s'y fera connaître à vous plus complètement que dans les relations ordinaires de la vie privée ou publique. Vos observations ne devront engendrer dans vos cœurs de prêtres aucune amertume. Elles développeront encore votre zèle et l'éclaireront. Vous constaterez d'ailleurs, dans une foule de cas, que bien des hommes valent au fond beaucoup mieux que vous ne supposiez. Des éléments nouveaux de salut pourront vous apparaître, auprès de symptômes inquiétants qui devront vous donner encore plus d'ardeur au service de Dieu. Si quelque espoir fondé de relèvement national peut être dès maintenant salué, c'est vous qui pourrez d'abord vous en rendre compte, et nous aider avec compétence à prévoir les moyens d'y contribuer, de grouper et d'organiser les hommes, de refaire ou d'achever leur éducation chrétienne et patriotique, de rattacher à ce terrible moment de leur vie présente toute l'activité religieuse de la vie familiale et civique à laquelle ils retourneront bientôt.

Ces préoccupations vous remettront d'avance dans la bonne et pieuse atmosphère de vos paroisses, où l'on a tant besoin de vous revoir et de vous entendre.

Vous ne pouviez pas prévoir une épreuve si prolongée. Vous la portez pourtant avec autant de courage que si vous y aviez longuement préparé vos cœurs. C'est que Dieu l'avait prévue pour vous, et il vous soutient, pour que vous en traversiez victorieusement toutes les étapes.

Elle pourra durer longtemps encore, puisque le théâtre de la guerre ne cesse pas de s'étendre. Je suis sûr que votre énergie chrétienne ne faiblira pas. Vous mériterez par elle les grâces dont vous avez aujourd'hui besoin et celles qui vous seront nécessaires après l'épreuve, pour travailler à la lente résurrection du pays, en vous dévouant à la gloire de Notre Seigneur, par le rétablissement de son règne dans la Patrie française, jouissant enfin de la paix due à ses victoires, par l'intercession de la Sainte Vierge et par la grâce de Dieu. *Gloria in excelsis Deo, et in terrâ pax hominibus bonæ voluntatis.*

Je vous bénis tous, mes bien chers Fils, en vous assurant de mon affectueux dévouement en Notre Seigneur.

Quimper, le 22 Décembre 1915.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

Nous prions tous les prêtres soldats de vouloir bien faire connaître sans retard, à l'Evêché, leur adresse exacte, et Nous tenir ensuite fidèlement au courant des changements qui peuvent survenir dans leur situation.

II. Nominations. — Par décision de Monseigneur, ont été nommés :

Suppléants : à Mellac, M. Grignou, vicaire à Melgven ;
à Penhars, M. Huiban, vicaire à Châteaulin.
Auxiliaire : à Plouescat, M. Le Séac'h, vicaire à Ergué-Armel.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de M. Léostic, recteur de Plouarzel, décédé le 23 Décembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

LES DISPARUS

C'est là un mot nouveau de notre vocabulaire, un de ceux que la guerre nous aura appris. Et c'est vraiment l'un des plus cruels. Toutes les familles qui l'ont vu appliquer au nom qui leur était cher, tous les êtres qui ont reçu, dans une période d'angoisse, après un silence inquiétant de l'absent, cette explication de son silence, savent quel horizon ténébreux il ouvre, combien de questions sans réponse il fait surgir, et quel raffinement de douleur il est capable de créer. Qu'ils sont nombreux en ce moment ceux dont le fils, le mari, le frère est égaré ainsi dans l'inconnu !

« Disparu ! » Jusqu'ici, il y avait les vivants et il y avait les morts ; maintenant, il y a ceux-ci, ceux dont on ne sait plus rien, ceux que personne ne voit plus. Aucun lien d'eux à nous, plus de chemin, plus de contact ! Tel jour, ils étaient là, on les a vus faire ce geste et dire cette parole, et depuis c'est fini : « Le reste est silence ». Un immense mystère enveloppe ce lieu où ils se trouvèrent pour la dernière fois. Lieu sans trace et sans témoignage, désert où rien ne parle d'eux. Tout n'est-il pas immobile, là où cette vie a été suspendue? La guerre continue, les combats mettent d'autres hommes aux prises, le bruit des batailles sonne partout, mais le regard de la mère s'obstine à dévorer le paysage inconnu qui lui dérobe son fils. C'est d'ici qu'une main mystérieuse l'enleva. Quelle main ? Celle de la mort ? Ou celle de l'ennemi qui prend les armes et qui emporte le blessé demeuré sur place à l'ambulance et au camp de prisonniers ? Ou celle encore de la longue agonie solitaire, vision torturante ?... Les arbres et la terre et le champ foulé ne parlent pas, rien ne raconte la cruelle histoire ; et de jour en jour, à mesure que le temps la recouvre, elle devient plus obscure et moins explicable. Comme s'ils avaient marché sur le sable, les pas des disparus s'effacent ; la grande armée referme ses rangs ; ils n'ont plus nulle part de place ; le monde des morts et le monde des vivants les ignorent...

En attendant de savoir, entretenons-nous de nos disparus. Tout ce qui peut éclairer leur obscur destin est précieux pour ceux qui pensent à eux sans trêve. Mêlons nos tristesses et nos recherches ; ce que les uns sont arrivés à connaître peut servir à guider le douloureux tâtonnement des autres...

Jusque là, et que le sort de ceux qui nous intéressent soit de revenir ainsi un jour, dans la joie, ou bien qu'il soit de dormir sous la terre qu'ils auront défendue et gardée, l'attitude des familles où ils manquent est la même : c'est la patience dans le déchirement. Ceux qui auront eu de la guerre cette part-là auront vu sa face la plus amère. Ils ont fait leur sacrifice non pas une fois, mais deux cents fois. Cette donation à la France des êtres chers et nécessaires fut si dure, déjà, le jour du départ ! Mais maintenant que le destin les tient en suspens entre la mort et la vie, comme des enfants très malades pour qui personne ne peut plus rien, l'acceptation se renouvelle à chaque fois que, l'espoir ayant un moment emporté l'âme, il faut ensuite retomber aux probabilités de la douleur. Ah ! bienheureux et efficaces, ceux qui croient à la vertu d'une telle torture ! Ceux qui pensent que, suivant la forte parole, « quiconque souffre enlève à la collectivité une part de souffrance », et qui se soumettent, dans l'ignorance, à la volonté inconnue de Dieu, avec la joie d'un héroïsme secret par lequel ils servent la France et les âmes. Autrefois, dans les vieux rituels français, il y avait une « Prière pour les Voyageurs » qu'on disait le soir dans les familles rurales, afin que Dieu gardât de tout danger ceux qui erraient sur les chemins nocturnes. Je voudrais que, de même, un saint homme composât une Prière pour les Disparus, pour ces voyageurs d'une route plus incertaine encore...

Que sont-ils devenus les êtres que j'aimais ?
Par quels chemins confus sont-ils errants dans l'ombre ?

Et quand le regard aurait suivi l'image invisible de l'absent, le sens chrétien de l'abandon remettrait son sort entre les mains de Dieu avec un peu plus de paix. Qui aidera le cœur comblé d'inquiétude à dire courageusement au Seigneur : « Où qu'ils soient, je sais et je crois qu'ils sont dans vos bras paternels ? »

(Le Correspondant.) E. Sainte Marie Perrin.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 2 Janvier :* messes à 6, 7, 8 et 9 heures ; grand'messe à 10 heures ; messe à midi.

A la fin de la grand'messe, exposition du Saint-Sacrement, chant du *Miserere*, et de l'antienne *Da pacem* avec les versets et l'oraison.

Vêpres à 2 h. 1/2, récitation du chapelet, allocution, lecture de la prière du Pape pour la paix, chant des Litanies de la Sainte Vierge, avec l'invocation finale : *Regina Pacis, ora pro nobis*, du *Parce Domine*, trois fois avec versets et oraison *in quacumque necessitate*, bénédiction.

Le soir, à 8 heures, réunion des Confréries du Rosaire et du Scapulaire : chapelet, procession, bénédiction.

Jeudi 6 : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction. Confessions du 1er vendredi.

Vendredi 7 : Exposition du Saint-Sacrement depuis la première messe jusqu'à 5 heures, et pour les hommes, de 8 à 9 heures.

Samedi 8 : Confession des garçons du grand catéchisme.

Dimanche 9 : à la messe de 7 heures, communion générale des hommes.

— Église de Saint-Mathieu. — *Vendredi, 31 Décembre :* à 8 heures du soir, aux prières ordinaires pour la France, s'ajoutera le chant du *Miserere*, pour demander pardon des péchés commis pendant l'année dans notre France, et du *Te Deum* d'actions de grâces pour la protection manifeste qu'Il a accordée à notre chère Patrie.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Samedi, 1er de l'an : messe à 6 et 7 heures ; la grand'messe à 8 h. 1/2, à l'intention de la Confrérie de N.-D. des Victoires, pour la conversion des pécheurs. Pas de réunion le soir ; les vêpres seront chantées à 3 heures.

Dimanche, 2 Janvier : par ordre de Mgr l'Evêque, pour appeler sur notre Pays et sur ses alliés la miséricorde de Dieu, le Saint-Sacrement sera exposé, le matin, à partir de la 1re messe, jusqu'après vêpres.

Messe à 6, 8 et 9 heures et 11 h. 1/2 ; la grand'messe à 10 heures.

Après vêpres, réunion de la Confrérie de N.-D. des Victoires, procession, recommandations et bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 7 heures, messe pour la France, recommandée par la Ligue patriotique des Françaises.

Confession des enfants : Lundi, les petits enfants de 7 à 9 ans ; *mardi*, ceux de la communion privée ; *mercredi*, les enfants de la 2e et 3e communion ; — les *filles*, le matin, à 10 et 11 heures ; les garçons, le soir, à 3 et 4 heures. — Messe de communion le mercredi et le Jeudi, à 7 heures.

1er vendredi du mois : la veille, jeudi, nous confessons le matin, l'après-midi à partir de 2 heures, et le soir, après 8 heures.

Le *vendredi*, 1re messe, à 6 heures, à l'autel du S.-C. Réunion et communion générale des Bretons ; à 7 heures, deuxième messe ; et à 8 h. 1/2, réunion, messe et communion des mères de famille, associées du Sacré Cœur. — Toute la journée, le Saint-Sacrement sera exposé. Le soir, à 8 heures, réunion générale, où les hommes ont leur place réservée.

— Chapelle de la Retraite. — *Dimanche 3 Janvier 1916 :* réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Nécrologie. — M. LÉOSTIC, *Recteur de Plouarzel.* — Un deuil, d'autant plus pénible qu'il était inattendu, vient de frapper la paroisse si chrétienne de Plouarzel. M. Léostic est mort après quelques jours d'une maladie dont sa constitution robuste aurait peut-être triomphé, si elle n'avait été affaiblie par le surcroît de travail que lui imposa le départ de ses vicaires mobilisés : « Je mourrai à la tâche ; il faut que je meure sur la brèche, » disait-il aux confrères qui lui conseillaient de ménager ses forces. Il a été exaucé.

Né à Lampaul-Ploudalmézeau le 12 Juin 1853, et ordonné le 10 Août 1877, M. Léostic fut d'abord auxiliaire à Milizac, puis vicaire à Saint-Martin de Brest. Après six ans d'un ministère particulièrement difficile, il devint aumônier du Carmel. Exilées par les uns, occupées par les autres, les pieuses Carmélites n'apprendront peut-être pas la mort de leur ancien Aumônier, mais elles n'ont pas oublié, devant Dieu, le saint prêtre qui, pendant près de neuf ans, se consacra tout entier à cette œuvre choisie.

Recteur de Lanrivoaré, le 14 Décembre 1895, M. Léostic fut transféré, le 9 Juin 1906, à la paroisse voisine de Plouarzel, où il remplaçait son ami intime, M. Goasven. Ainsi presque toute son activité s'est exercée dans le Bas-Léon, où les pratiques religieuses sont si fréquentes. Prédications, confessions, catéchismes, il ne négligea rien pour entretenir et développer cet esprit de foi si justement renommé.

Aussi généreux de ses deniers qu'il était économe des ressources de son église, M. le Recteur de Plouarzel apporta le concours le plus actif à toutes les œuvres de secours aux soldats blessés ou prisonniers. Beaucoup de ses paroissiens, hélas ! gémissent dans

les camps allemands, presque depuis le début des hostilités. Les démarches réitérées pour obtenir quelque renseignement sur les chers disparus, les soins à donner pour la confection et l'expédition des colis, trouvaient toujours, de sa part, une collaboration entendue et empressée.

D'un abord très réservé, il savait pourtant se montrer d'une amabilité charmante et d'un grand dévouement pour ceux qui vivaient dans son intimité. Toutes ses qualités jointes à une solide piété lui avaient conquis l'estime et la sympathie de tous. On en eut la preuve dans l'affluence extraordinaire qui se pressait à ses obsèques.

Notre-Dame de Trézien et S. Arzel lui obtiendront, sans doute, la récompense promise au Bon Pasteur qui donne sa vie pour ses brebis.

La décoration de M. l'abbé Le Gall. — Gravement blessé à l'avant-bras, aux combats de Champagne, en Septembre, et soigné au Caousou de Toulouse, le vaillant aumônier du 118e a pu quitter pendant quelques jours l'hôpital et passer les fêtes de Noël en Bretagne, où nombre de familles, hélas ! espéraient sa visite pour entendre répéter les dernières paroles de ceux qui ne sont plus.

On a profité de l'occasion pour lui remettre la croix de la Légion d'honneur. Cette cérémonie a eu lieu sur la place de La Tour-d'Auvergne, d'où le 118e partit, sous une pluie fine, certain matin d'Août 1914. Suivant le rite très simple, mais impressionnant, devant les légionnaires, qui présentent l'épée, M. le colonel Saint-Etienne, après quelques mots d'éloge, reçoit le nouveau chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur, et lui donne l'accolade. On applaudit quand le ruban rouge apparait tout vif sur la soutane noire.

Monseigneur l'Evêque était présent, entouré de MM. les Vicaires généraux et de quelques membres du clergé. Dans la foule, on remarquait les élèves de l'école Saint-Charles et les notabilités de Kerfeunteun. Le Conseil municipal de cette commune avait voté une adresse de félicitations et reçu la réponse suivante :

« L'abbé Le Gall, aumônier volontaire au 118e régiment d'infanterie, remercie le Conseil municipal de Kerfeunteun des félicitations qui lui ont été votées à l'unanimité au cours de la séance du 21 Novembre 1915. Il lui est particulièrement reconnaissant des vœux formés pour son prompt retour.

» Il est très flatté que son passage à l'école Saint-Charles ait laissé un souvenir qui lui attire ces compliments et ces marques de sympathie.

» S'il lui est accordé de revenir de la guerre, il prend l'engagement d'élever les enfants dont l'instruction lui aura été confiée dans les nobles sentiments qui auront fait, pendant la grande Guerre, la gloire, la force et la consolation de ceux qu'il aura vus souffrir, lutter et mourir. » François Le Gall,

» *Prêtre, Chevalier de la Légion d'honneur.* »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'ENSEIGNEMENT LIBRE

Le Sou du Soldat. — Lainages pour les Soldats.

Sommes versées par les écoles libres pour le « Sou du Soldat », pendant le mois d'Octobre.

Ecoles de filles. — M. l'abbé Salomon, inspecteur, 25 fr. ; M. l'abbé Pondaven, inspecteur, 25 ; Beuzec-Cap-Sizun, 10 ; Brélès, 20 ; Carantec, 10,20 ; Cast, 42 ; Combrit, 10 ; Concarneau, 27 ; Elliant, 25 ; Edern, 7 ; Le Folgoët, 10 ; La Forêt-Fouesnant, 4 ; Fouesnant, 6 ; Gouézec, 17 ; Guilvinec, 10 ; Hanvec, 5 ; Kerfeunteun, 15 ; Landivisiau, 22 ; Langolen, 22 ; Lannilis, 15 ; Lennon, 10 ; Locronan, 7 ; Mahalon, 10 ; Nizon, 9 ; Pleyben, 15 ; Plobannalec, 10 ; Plonévez-Porzay, 20 ; Plonévez-du-Faou, 12 ; Ploudalmézeau, 15 ; Portsall, 15 ; Plougastel-Daoulas, 51 ; Plougonvelin, 11 ; Plouguerneau, 27 ; Plouguin, 15 ; Plounéour-Ménez, 5 ; Plounéventer, 7 ; Pont-Aven, 14 ; Pont-Croix, 10 ; Pont-l'Abbé, 15 ; Porspoder, 15 ; Pouldergat, 10 ; Poullan, 10 ; Sainte-Anne (Quimper), 61,05 ; Saint-Evarzec, 10 ; Saint-Goazec, 19 ; Saint-Méen, 12 ; Externat Saint-Yves (Brest), 20 ; Saint-Nic, 10 ; Saint-Pierre-Quilbignon, 10 ; Scaër, 35 ; Trégunc, 17.

Ecoles de garçons. — Brélès, 10 fr. 35 ; Châteaulin, 35 ; Le Folgoët, 12 ; Landerneau, 20 ; Lesneven, 15 ; Mahalon, 20,50 ; Plabennec, 25 ; Plougastel-Daoulas, 31,50 ; Plouguerneau, 40 ; Plounéour-Trez, 27 ; Pluguffan, 6 ; Saint-Pol de Léon, 17,50. — Total : 1.082 fr. 10.

Ont donné, de plus, les écoles libres de : *Cast*, 20 fr. aux blessés et prisonniers ; *Pleyben*, 10 fr. aux pays envahis, et conserves et chocolat pour le front ; *Plouguin*, 69 fr. 75, journée du Finistère ; *Plouguerneau*, 10 paires de chaussettes, 2 paires de gants ; *Saint-Méen*, 10 paires de chaussettes ; *Nizon*, 6 fr. 60 pour les éprouvés de la guerre ; *Externat Saint-Yves (Brest)*, 5 paires de chaussettes, 440 bâtons de chocolat donnés par une seule élève aux blessés.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

S. Em. le card. de Cabrières, à Rome. — De la lettre de Mgr de Montpellier sur son récent voyage à Rome, nous extrayons les passages suivants sur le Pape et la France :

.... La France demeure, à Rome, la nation catholique par excellence ; si bien que, malgré les déclarations et les abstentions du gouvernement, si attentif à ne rien faire qui ressemble à un acte de foi en l'existence et en la Providence de Dieu, il paraît que ce

qui reste des anciens *carbonari* italiens redoute que, même au XX^e^ siècle, et sous les étendards de la République française, il ne se trame quelque dessein de ressusciter le régiment de zouaves pontificaux, et de recommencer les luttes héroïques des Pimodan et des Charette.

Tandis que les uns nous reprochent notre athéisme officiel, les autres nous soupçonnent des plus noirs desseins contre la monarchie italienne.

Et la raison dernière de ces deux sortes d'erreurs, c'est que, au delà des Alpes, comme en deçà, on ne connaît pas assez notre histoire nationale ; on la juge par des accidents passagers, on ne la voit pas dans son ensemble. Pour nous bien juger dans nos rapports avec Rome, il faut suivre notre politique nationale, depuis Pépin le Bref jusqu'à nos jours, et voir à la fois, chez nous, la tradition d'un dévouement réel, effectif à la Papauté, et aussi celle d'une grande sollicitude, chez nos princes, à éviter que l'orthodoxie et l'obéissance religieuses n'altèrent l'indépendance et la liberté civiles. Les fils aînés de l'Eglise honorent sincèrement leur mère, mais la prient de s'arrêter au seuil des assemblées où siègent les pouvoirs publics ; non qu'il soit loisible à celles-ci, pas plus qu'à nos gouvernants, d'affranchir jamais les consciences du respect dû à la loi divine, mais parce que ce respect ne doit pas être imposé du dehors, il doit venir spontanément de la force même des croyances et du sentiment du devoir.

Tous ceux qui, par une longue familiarité avec notre peuple, ont appris à le bien connaître et à l'estimer, regrettent que des athées et des sectaires prétendent le déposséder de sa foi, et affectent même de considérer cette dépossession comme accomplie ; ils y trouvent au contraire une raison de plus pour réclamer que les Français croyants aient partout leur place au soleil, et qu'un régime de liberté ne se change pas contre eux en une réelle oppression.

.... Sans remonter plus haut que le début du XIX^e^ siècle, quel est le Pape, à qui l'amour et la confiance envers la France aient été des sentiments inconnus ? Ce n'est ni Pie VII, ni Grégoire XVI, ni Pie IX, ni Léon XIII, ni Pie X. Chacun de ces Pontifes a béni la France, ses chefs, son peuple ; chacun d'eux s'est attristé de nos révolutions, de nos crises, de notre apparente instabilité. Chacun d'eux aussi a loué nos prêtres, nos institutions religieuses, nos missionnaires, admiré le courage de nos soldats, loué les initiatives et les œuvres de notre génie ; chacun d'eux enfin s'est applaudi de notre obéissance, de notre tendresse, de notre dévouement ; et quand l'heure des Croisades a paru revenir, plusieurs nations se sont émues et ont offert des soldats au Pontife romain ; mais à côté des effectifs français, toujours les plus nombreux, sont venus, comme instinctivement, et par une inspiration empruntée à la France, les Belges, les Irlandais et les Canadiens, tous ceux dont le caractère ou le sang nous sont communs.

.... Je regardais autour de moi, comme pour recueillir les échos de quarante-cinq années, confiés aux nobles murailles dont j'étais

Archives diocésaines de Quimper et Léon

entouré ; et mon regard s'attachait plus particulièrement sur la frêle apparence de ce nouvel *Homme blanc,* dont les yeux ardents, les lèvres frémissantes et les mains jointes s'unissaient dans un effort éloquent, pour me conjurer de rappeler à notre pays les liens qui l'unissent à la Papauté, et qui, de part et d'autre, doivent être éternels. Il honore le passé de la France et en salue l'avenir.

Ce fut le moment où, songeant à ces femmes, à ces jeunes filles, qui, depuis dix-huit mois, prodiguent leurs soins à nos soldats blessés ou malades, je priai le Saint-Père de me confier, pour elles, la mission de leur porter la bénédiction apostolique. « Oh ! oui, s'écria Benoît XV, dans un élan de profonde sympathie et de gratitude, oh ! oui, elles le méritent ! leur œuvre est si grande et si belle. »

Chers Messieurs et mes Frères, j'ai quitté le Vatican et Rome, que je pensais ne plus revoir, avec une sorte de confiance que j'y ramènerai encore mes vieux ans ; je croyais mon cœur jaloux d'une fidélité exclusive à Pie X comme à Pie IX ; et maintenant, me voilà contraint de confesser devant vous que le cœur ne s'appauvrit ni ne se diminue, en unissant à des amitiés anciennes une amitié plus jeune, mais faites, comme les premières, de foi, d'obéissance et d'humble dévouement...

ROUEN. — **Mort de Mgr Fuzet.** — Mgr Fuzet, archevêque de Rouen, malade depuis quelque temps, est mort le 21 Décembre, à l'âge de 76 ans. Il était curé de Villeneuve-les-Avignon, lorsqu'il fut nommé évêque de Saint-Denis (île de la Réunion), le 12 Octobre 1887. En 1892, il remplaça Mgr Péronne sur le siège de Beauvais et, en 1899, Mgr Saurien sur le siège archiépiscopal de Rouen.

Du Mandement publié par M. le Doyen du Chapitre, nous extrayons le récit vraiment édifiant des derniers moments de l'éminent Prélat :

« Notre Archevêque se prépara pieusement à la mort, dès le premier instant où il fut frappé. Il supportait avec résignation les douleurs souvent cruelles d'une maladie pénible. Le seul chagrin qu'il exprimât était celui de ne pouvoir prier à son gré. Il regrettait de ne réciter plus l'office, il demandait qu'on dit le chapelet tout haut à ses côtés, il se faisait lire, tous les jours et même plusieurs fois par jour, quelques pages des *Méditations* de Bossuet. Par un grand et profond respect de l'Eucharistie que comprendront les anciens d'entre vous, il n'osait se décider à faire célébrer la messe dans sa chambre, comme les saints canons le permettent aux évêques. « Dans ma chambre ! » disait-il, hésitant, presque choqué. Il y était résolu toutefois. Par le même sentiment, il souffrait aussi de devoir communier sans être à jeun. C'est pourquoi, l'une de ces dernières nuits, il se fit apporter le Saint-Sacrement à minuit passé. La scène, tout intime, fut vraiment grande. Il se fit revêtir, sur son lit, du rochet, du camail, de l'étole, de la croix pastorale. Les saintes Espèces furent

apportées. Alors il demanda le vieux livre de prières de sa mère, un *Ange conducteur,* à la couverture fatiguée par l'usage. « Lisez-» moi, dit-il à son secrétaire, les prières marquées ici pour la » communion ». Quinze pages, de gros caractères, il est vrai, furent lentement épelées. Parmi elles, cette formule : « Mon Dieu, » comme je puis mourir aujourd'hui ou d'une mort imprévue, je » reçois cette communion comme viatique, et je désire que ma » dernière nourriture soit le corps et le sang de mon Sauveur et » Rédempteur Jésus-Christ ; ma dernière parole, Jésus, Marie, » Joseph ; ma dernière affection, un acte de pur amour de Dieu » et une douleur extrême de mes péchés ; ma dernière consolation, » de mourir dans votre sainte grâce ». Un peu après qu'il eut reçu la sainte hostie, la lecture recommença. Mais le malade était à bout de forces, bientôt elle dut cesser. Le lendemain fut pour Monseigneur l'Archevêque une journée d'intime union à Dieu et de paix profonde. »

Suivant la remarque de Mgr de Beauvais, dans une lettre-circulaire à son clergé, les actes de Mgr Fuzet et l'attitude prise par lui, en différentes circonstances, ont été diversement appréciés. Mais tous seront d'accord pour reconnaître que le motif qui inspirait ses actes fut toujours le désir de servir, de son mieux, les intérêts de l'Eglise et de son Pays.

L'Allemagne et les Alliés devant la conscience chrétienne.

(Fin) (1).

Regardez le Centre allemand ! Regardez les catholiques allemands ! C'est le refrain dont on nous berce depuis longtemps, nous autres pauvres catholiques latins, et persuadés que leur conduite est plus que jamais exemplaire, c'est avec une ardeur rajeunie que, depuis le commencement de la guerre, nos coreligionnaires d'Allemagne redisent à tous les échos : « Regardez-nous ! Mais regardez-nous donc ! Eh bien oui ! On va vous regarder et même de très près, à la suite de M. Edmond Bloud. Et que va-t-on découvrir ? Oh ! des choses que beaucoup d'entre nous savaient, mais que le public ignorait en général hors d'Allemagne. Pourquoi votre outrecuidance et votre parti pris de vous élever à nos dépens nous obligent-ils à les révéler ? Mais soyez tranquilles ! Ce n'est pas chez nous, auprès des nôtres, que nous nous renseignerons sur vos affaires ; c'est chez vous et auprès des vôtres. C'est à vos propres publicistes, à vos propres orateurs que M. Bloud a emprunté toutes les paroles qui vous condamnent et qui établissent que, loin de mériter les éloges auxquels avaient droit leurs devanciers, les catholiques allemands d'aujourd'hui, du moins dans la personne

---

(1) Voir *Semaine religieuse* du 10 Décembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de leurs chefs politiques, font courir de véritables risques à la doctrine, après avoir subi eux-mêmes les plus fâcheuses infiltrations rationalistes, protestantes et pangermanistes.

Ainsi se justifient, à l'égard de l'attitude religieuse de l'Allemagne, les douloureux pronostics de Léon XIII et de Pie X.

Il y a quelques jours, le vénérable et saint archevêque de Reims, sur la demeure comme sur la cathédrale de qui s'acharnent les « pieux guerriers » de l'Allemagne (le 4 Mars, n'avait-il pas déjà reçu dix obus dans sa maison épiscopale, dont l'un avait éclaté dans la cheminée de son cabinet de travail ?), le cardinal Luçon, dis-je, m'écrivait pour s'excuser de ne pas assister à l'assemblée des évêques protecteurs de notre Université catholique ; il ne voulait pas quitter, même pour trois jours, la cité martyre. Et, me félicitant de notre propagande française, il tenait à me conter ce trait :

« C'était en 1898, J'étais allé à Rome pour ma visite *ad limina*. A ma dernière audience, j'exprimais à Léon XIII mes respectueuses félicitations pour la belle Encyclique qu'il avait adressée aux nations chrétiennes non catholiques, et dans laquelle il leur disait qu'il leur tendait très affectueusement la main : *Dexteram peramanter impertimur*. Et je lui demandais s'il avait eu la consolation d'obtenir quelques résultats. — « On dit que la Reine d'Angleterre est catholique ? — Oh ! je n'en sais rien : c'est une mystique. — Et la Russie ? — La Russie persécute toujours les catholiques en Pologne. Cependant nous venons d'obtenir quelque chose pour une nomination épiscopale. » Et de lui-même : « Oh ! dit-il, mais c'est l'Allemagne ! Oh ! l'Allemagne ; les Allemands, ils ont l'esprit de Luther, ils sont inféodés à l'esprit de Luther. Avez-vous lu ma lettre sur *Il beato Canisio ?* — Oui, très Saint Père, et avec admiration. — Eh bien ! vous ne sauriez croire les tempêtes de colères qu'elle a soulevées en Allemagne. Ah ! les Allemands, les Allemands ! Ils ont l'esprit de Luther, ils sont inféodés à l'esprit de Luther. » (Textuel.) — Et comme nous nous retirions, pendant qu'il bénissait les prêtres qui m'accompagnaient, il se redressa sur son fauteuil, et me dit en me regardant : « *Valeat Gallia ! Valeat et resurgat !* C'est mon vœu le plus cher, c'est ma prière de tous les jours ! »

Que de paroles encore plus fortes je pourrais, s'il m'était permis de nommer le cardinal romain de qui je les tiens, citer du saint pape Pie X indigné de la façon dont les chefs du catholicisme allemand avaient accueilli l'Encyclique *Pascendi*, le serment antimoderniste, le décret sur la première communion, l'Encyclique sur saint Charles Borromée ! Partout, partout l'influence de l'esprit de Luther ! Si l'on n'y prend garde, en dépit de la foi populaire, l'Allemagne catholique *dirigeante* se retrouvera dans l'état d'esprit qu'elle manifestait à la fin du XVIII[e] siècle et au commencement du XIX[e], état qu'a si parfaitement décrit M. Georges Goyau. Quel exemple et quel guide pour les catholiques des autres pays !

Il ne nous restait plus enfin qu'à dire comment avait été accueilli dans le monde le livre *La Guerre allemande et le Catholicisme*,

quelles critiques et quelles colères il avait soulevées, quelles approbations il avait rencontrées, quels résultats ils avaient obtenus. Nous avons confié cette mission à un écrivain dont la valeur morale égale le talent, M. François Veuillot. Son étude, suivie de quelques pièces justificatives, couronne notre nouvel ouvrage auquel nous souhaitons les succès de l'aîné.

Puisse-t-il achever de faire la lumière chez ceux que n'hypnotisent pas les succès momentanés de la force brutale !

Mgr Chapon, M. de Lanzac de Laborie, M. Denys Cochin, le R. P. Janvier, le baron d'Anthouard, Mgr Batiffol, M. Edmond Bloud, M. François Veuillot, ce sont des noms qui inspirent par eux-mêmes la confiance et le respect. Les catholiques du monde entier savent que de tels hommes, même pour servir leur patrie, ne s'abaisseraient jamais à une œuvre de mensonge et de basse polémique. Sans doute, ils sont faillibles comme tous les êtres humains, même allemands ; mais ils sont sincères et honnêtes ; ils ont toute leur vie, fait preuve d'esprit critique ; et ils parlent de ce qu'ils savent. Qui ne compterait avec de tels témoins ?

Le jour viendra où éclatera aux yeux de tous les esprits impartiaux la vérité de ce jugement porté par notre ambassadeur à Londres, M. Paul Cambon, au banquet du lord-maire, le 9 Novembre dernier :

« La guerre se prolonge et, dans cette lutte tragique qui met aux prises la plupart des nations européennes, on peut voir à nu les âmes des deux peuples, d'un côté, le courage tranquille, la foi dans un idéal de justice et de liberté, la volonté de n'employer que de légitimes moyens de défense ; de l'autre côté, des pensées de lucre, l'oubli de tous les principes d'humanité, la destruction de villes ouvertes, la suppression de vies innocentes, une sorte de joie perverse dans l'accomplissement du mal et le dessein poursuivi avec une puérile inconscience de dominer le monde par la terreur. »

« C'est notre honneur à nous, Anglais, Français, Russes, dirons-nous avec Mgr Batiffol, que luttant pour le Droit, nous ne puissions pas être vainqueurs sans qu'il le soit avec nous et par nous. Nous ne nous raidissons pas dans l'effort surhumain que cette guerre nous demande « simplement pour porter notre peuple à une grandeur plus écrasante », comme font les catholiques allemands, au nom desquels a parlé M. Schroers. Nous luttons pour le Droit, pour la souveraineté du Droit, pour la victoire du Droit ! Et pour nous, catholiques romains, le Droit n'est pas séparable de la loi morale et chrétienne. »

La victoire française, — et cette victoire nous ne ménagerons rien pour l'obtenir, — nous voulons qu'elle soit, suivant le vœu admirablement formulé par Mgr l'Evêque de Nice, la victoire de l'esprit sur la chair, de la vérité sur l'erreur, du bien sur le mal. Nous voulons qu'après cette guerre, la France et le monde vaillent mieux qu'avant. N'est-ce pas le seul prix digne de tant de souffrances, de tant de larmes, de tant de sang répandu ?

Alfred Baudrillart.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs que l'Imprimerie *Téqui et Guillonneau*, 3 bis, rue de la Sablière, Paris (14e), vient de mettre en vente ses *Almanachs pour 1916*, dont voici les titres :

L'Almanach illustré des Familles.
L'Almanach illustré de la Famille Ouvrière.
L'Almanach illustré des Mères Chrétiennes.
L'Almanach illustré des Petits Amis de l'Enfant Jésus.

Le prix de l'unité est de 0 fr. 50, mais on nous prévient qu'il y a de très fortes remises par nombre, atteignant même 50 0/0.

Comme tous les ans, ces Almanachs se distinguent par le choix des écrits, des anecdotes pétillants d'esprit et des traits et citations de courage de nos valeureux soldats. De nombreuses illustrations enjolivent le texte et complètent les récits.

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | Maison de Confiance.
Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.
3 rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.
Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.
HORLOGERIE DE PRÉCISION
Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.
BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS
Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marques. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.
Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.
Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

Librairie Saint-Corentin
J.-M. GUIVARCH
Rue Kéréon, 52 — **QUIMPER** — *Rue Kéréon, 52*
OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES
Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

MM. les Ecclésiastiques sont prévenus qu'ils trouveront, dès à présent, à la Librairie Saint-Corentin, le **BRÉVIAIRE Mame,** *format moyen, avec le* **nouveau PROPRE du Diocèse.**

UN PRÊTRE l'Abbé HAMON, possède le moyen radical de guérir : Diabète, Albumine, Reins, Cœur, Foie, Rhumatismes, Obésité, Maladies de la Peau et Bronches, du Sang, Ulcères variqueux, Estomac, Tuberculose, Anémie, Constipation, etc., etc. Aucun Régime. Rien que des *Plantes*. Notice gratis. — Écrire : Abbé HAMON, *Saint-Omer* (P.-de-C.).
Remise spéciale à MM. les membres du Clergé.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Année 1915.

TABLE DES MATIÈRES

I

PARTIE OFFICIELLE

A. Documents et Actes pontificaux.

Lettre Encyclique, 2, 18.
Lettre de S. S. Benoît XV, sur la Consécration des Familles au Sacré Cœur, 406.
Lettre du cardinal Gasparri, à Mgr l'Evêque, 626.
— à Mgr Amette, 311.
Constitution apostolique au sujet des 3 messes du 2 Novembre, 579, 658.
Prières publiques pour la Paix, 74, 294, 527.

B. Lettres épiscopales.

Lettre-Circulaire aux prêtres et séminaristes soldats, 6, 866.
— aux soldats et marins du diocèse, 159.
Lettre pastorale et Mandement de Carême, 107, 126, 142, 160.
Adresse de NN. SS. les Archevêques et Evêques de Bretagne au cardinal Mercier, 158.
Lettre-Circulaire au clergé et aux fidèles, sur la Consécration de la France au Sacré Cœur, 374.
— sur l'appel à la Paix de S. S. Benoît XV, 522.
— sur la fête de S. Michel, le Rosaire, la Dédicace de la Cathédrale et les 3 messes du 2 Novembre, 642.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

C. Ordonnances épiscopales. — Avis de l'Evêché.

Les Conseils de révision, 8.
Les Prêtres mobilisés, 38, 131, 409, 474, 483.
Quête pour les victimes de la guerre, 38.
Communion pascale des enfants, 110.
Communion solennelle, 110.
Prédicateurs de Carême, 110.
Chaîne de prières, 151, 426.
Oraison *pro tempore belli*, 162.
Confirmation, 163.
Lettre aux soldats, 226.
Comptabilité paroissiale, 226.
Censure (protestation), 390.
Denier du Culte, 390, 426.
Sanction nécessaire, 296.
Mois de Marie et fête de Jeanne d'Arc, 262, 313.
Conférences spirituelles aux ecclésiastiques soldats, 311.
Mariage par procuration, 312.
Neuvaine au Saint-Esprit, 326.
La décence dans les églises, 358.
Ecoles, 427.
L'or de la Défense nationale, 594, 628.
Indulgence de la Portioncule, 506.
Le centenaire de l'ordination du Curé d'Ars, 506.
Rentrée au Séminaire, 530, 578.
Enquête sur la France aux armées et chez elle, 594.
Chapelles de dévotion, 626.
Mois du Rosaire, 648.
Confrères décédés, 674.
Retraites, 770.
Chanoines d'honneur, 786.
Réquisitions militaires, 76, 358.
La messe annuelle de *Requiem*, 706, 755.
Prières publiques, 9, 834.
Réceptions du jour de l'an, 850.

II

Mélanges

Liturgie, — Piété, — Dévotion.

Autel privilégié, 149.
S. Augustin en face des Vandales, 190.
Pèlerinage de Lourdes, 558, 635.
Les insignes du Sacré Cœur, 485.
Liturgie, 279, 597.
Fête-Dieu dans la tranchée, 485.
Croix de Mission, 627.
Lettre de Mgr Freppel au roi Guillaume, 500.
Enseignement libre, 360, 459, 627.
Prière indulgenciée, 690.

Les Femmes de France et la mode, 697.
Aux mères chrétiennes, 549.
Aux mères de nos morts, 754.
Une prière du soldat, 787.
A une femme française, 802.
Mgr Dupare et Mgr Gouraud à Beauvais, 805.
Les vertus de France, 818.
Les disparus, 870.

III

Chronique du Diocèse

A. Discours de Monseigneur.

Discours aux obsèques du général Persil (Quimper), 11.
— à l'occasion des Prières en union avec les Alliés (Quimper), 25.
— à l'occasion des Prières pour la Paix (Quimper), 113.
— à N.-D. des Portes, 196.
— à la mémoire des marins du *Bouvet* (Brest), 228.
— à la mémoire des petits-fils de M. de la Villemarqué (Quimperlé), 413.
— à l'occasion des fêtes de Kernitron, 568.
Discours à l'occasion des fêtes de Sainte-Anne la Palue, 599.
— à l'occasion des fêtes de Saint-Pol de Léon, 613.
— à l'occasion des fêtes du Folgoët, 631.
— à l'occasion des fêtes du Saint-Rosaire (Quimper), 677.
— à la messe de la Croix-Rouge (Quimper), 711.
— à la messe des Vétérans et du « Souvenir Français » (Quimper), 758.
— au Pèlerinage de la classe 17 à Rumengol, 852.

B. Œuvres diocésaines. — Œuvres de guerre.

Propagation de la Foi, 314-789.
Ligue patriotique des Françaises, 134, 179, 203, 234, 314, 684, 702, 716, 740, 791.
Sainte-Enfance, 78, 395, 786.
Association Catholique de la Jeunesse Française, 281, 287, 308, 319, 533, 685.
Notre-Dame de Salut, 196, 328, 749.
Œuvre des Campagnes, 92, 762.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Œuvre apostolique, 764.
— de S.-François de Sales, 771, 820, 859.
— de la Protection de la Jeune Fille, 280.
— des Dames de S.-Vincent de Paul, 196.
Appel en faveur des prisonniers de guerre, 31.
Mission Catholique Suisse, 266, 461.
Pain du Prisonnier, 316, 347, 360, 380, 394, etc...
Paquet du Prisonnier, 738.
Secours aux églises dévastées, 397, 482, 547, 685, 762, 804, 843.
Journée du Secours national, 329.
— des Orphelins, 407.
— du Finistère, 598, 628, 662, 771, 716.
— des Mutilés, 727, 818.
— du Poilu, 786.
Œuvre des Messes pour les militaires, 94.
— des Orphelins de la Mer, 348.
Œuvre des Orphelins et des Veuves de la Guerre, 366, 483, 511, 546, 572, 583, 654.
Pour les jeunes filles des régions envahies, 585.
Offrande des Indiens, 203.
L'Enseignement libre et la guerre : Diplômes de prix, 343, 459.
Sou du Soldat, 40, 78, 150, 166, 184, 235, 250, 280, 297, 364, 480, 874.
Monseigneur aux hôpitaux, 196, 211.
Lettre du Cardinal Archevêque de Reims à Monseigneur, 234.
Neuvaine à Jeanne d'Arc, 264, 295.
Retraites sacerdotales, 544.
Emprunt national, 786.
Incinération sur le champ de bataille, 439.
Pèlerinages d'enfants, 431, 543.
La décoration de M. l'abbé Le Gall, 873.
Lettres de prêtres soldats, *passim*.
Liste des prêtres et séminaristes mobilisés, 666, 686, 699, 717, 744, 763.

C. Paroisses.

Brest *(Bouvet)*, 228, *(Léon-Gambetta)*, 362.
Châteauneuf-du-Faou, Pèlerinages et Pardon, 167, 179, 571, 602.
Cléden-Poher, Pardon, 580.
Confors, Neuvaine, 233.
Dirinon, Nécrologie, 665.
Le Folgoët, Pèlerinages et Triduum, 133, 151, 183, 381, 629, 652, 804.
La Forêt-Landerneau, Souscription, 395.
Fouesnant, Pèlerinage, 512.
Kerfeunteun, Pèlerinages à la Mère-de-Dieu, 360, 381, 476, 714.
Landerneau, Nécrologie, 453.
Lanmeur, Pardon, 566.
Lesneven, Ecole N.-D. de Lourdes, 497.
Mellac, Conférence, 791.
Morlaix, La Salette, Pèlerinages, Noëlistes, 233, 845, 861.
Plogonnec, Pèlerinage, 83, 119.

Plonévez-Porzay, Pardon de Sainte-Anne, 571, 598.
Plovan, Bénédiction d'école, 653.
Quimper, Station de Carême, 247.
— Fête de Jeanne d'Arc, 345.
— Consécration au Sacré Cœur, 419.
— Service pour victimes de la guerre, 559.
— Croix-Rouge, 710.
— Nécrologie, 683.
Quimper, Vétérans, 757.
— Fête du S. Rosaire, 676.
— — de S. Corentin, 843.
Quimperlé, Nécrologie, 637.
Saint-Jean-du-Doigt, Pardon, 420.
Saint-Marc, Neuvaine, 211.
Saint-Pol de Léon, Translation des Reliques, 571, 613.
— Service pour M. de Mun, 727.

Nécrologie.

Nécrologe de 1914, 42.
MM. Morvan (Trémaouézan), 9.
Ant. Favé, 9.
le chan. Le Duc, 23, 24, 54.
Kerivel, 54.
Fagot, 79.
Le Foll, 92.
Berriet (Clet), 133.
Le Pape (Olivier), 195.
Le Bras, 227.
Courtès, 228.
Laouénan, 263.
Quéméneur, 326.
Kérézéon, 327.
Léost, 410, 450, 464.
le chan. Lucien Salaun, 427, 446.
Perrot (Ploudaniel), 427.
Perrot (J.-F.), 450.
Kerbiriou, 475.
Joncqueur, 510.
Pennec, 597.
Kerboul, 611.
Tréguer, 628.
Marzin, 651.
Souêtre, 691.
Héréus, 675.
Boulc'h, 692.
MM. Foricher, 675, 693.
Lareur, 707.
Noël, 724.
Blanchard, 739.
Joncqueur, 790.
Roué, 806.
le chan. Morvan (Roscoff), 839.
Léostic, 872.
Dorval, 563.
Lharidon, 709.
Georgelin, 674.
Yvinou, 264.
Troadec, 459.
Thépaut (R.), 662.
Tromeur (G.), 112.
R. P. Myronnet, 24.
Ernest Rolland, 57.
Corentin, 58.
Ch. Thomas, 148.
Bourdoulous, 179.
A.-C. Le Roux, 391.
Messager, 428.
Limbour, 558.
Corre, 247.
de Poulpiquet, 327, 344.
Cloarec, 452.
Croisier, 756.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MM. Gabriel Carré, 724.
Pouliquen (Port-au-Prince), 195.
Le Courant (Réunion), 43.
Maxime Kerguélen, 696.
MM. Augustin de Boisanger, 80.
F. Hersart de la Villemarqué, 182.
Hamon Néa, 298.
G. Le Doaré, 772.

Nos Missionnaires.

En marge de l'expédition d'Orient, 289, 305, 320, 336.
Mission incendiée, 396.
Lettre du R. P. Abgrall, 470, 487.
Nos Bretons en Tunisie, 535.

Bibliographie bretonne.

L'Education dans la famille (Mgr Gouraud), 422.
Grammaire française (abbé Prigent), 433.
Congrès Marial du Folgoët (chan. Abgrall), 588, 619.
Truez, Guerc'hez Vari, 821.

IV

Chronique Générale

Rome.

(Voir à l'art. Ier, *Documents et Actes pontificaux.)*

Le Pape et les prisonniers, 34, 51, 254, 269, 270, 436, 590, 731, 733.
Le Pape et les invalides, 519.
Vœux de Noël. Discours du Pape, 63.
Mort de Mgr Mouret, 171.
— de deux cardinaux, 669.
— du cardinal Agliardi, 272.
— du cardinal Vanutelli, 589.
Le nouveau Supérieur général de la Compagnie de Jésus, 172.
Lettre du Pape remplaçant l'allocution consistoriale, 401, 434.
Décret du Saint-Office, 286, 422.
Commission biblique, 579.
Lettre du Pape au card. Luçon, 571.
Lettre du Pape au card. Amette, 498.
Lettre du cardinal Gasparri à Mgr Humbrecht, 823.
Discours du Pape au Consistoire du 22 Janvier, 95.
— du 6 Décembre, 836.
Dons du Saint-Père, 33, 319, 547, 638.
Le Pape et les Arméniens, 733.
Décret sur la communion et la messe dans les camps, 211, 265, 282.
Constitution apostolique sur les trois messes du 2 Novembre, 579, 658.
Concordat avec la Serbie, 368.

Légation des Pays-Bas près le Saint-Siège, 439.
Le nouveau Ministre de Belgique au Vatican, 271.
L'Espagne et le Saint-Siège, 701.
S. E. le cardinal de Cabrières à Rome, 874.
M. Bazin à Rome, 255, 507.
Cause de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, 518.
Cause de la Sœur Thérèse de l'Enfant Jésus, 515.
Obit pour Pie X, 574.
Mgr Costa de Beauregard, 423.

Diocèses de France et Etranger.

Périgueux : Mort de Mgr Bougouin, 35.
Amiens : Mort de Mgr Dizien, 242.
Dijon : Mort de Mgr Monestès, 255.
Luçon : Mort de Mgr Catteau, 821.
Oran ; Mort de Mgr Capmartin, 35.
Rouen : Mort de Mgr Fuzet, 876.
Cambrai : Lettre de l'Archevêque, 350, 369.
Vannes : Sacre de Mgr Le Senne, 513, 533, 544.
Gourin : Cérémonie de vêture, 212.
Saint-Brieuc : Sacre de Mgr de la Villerabel, 514, 532.
Chambéry : Service de quarantaine pour Mgr Dubillard, 138.
— Eloge funèbre de Mgr Dubillard, 153, 173, 185, 206, 219, 240.
— Le nouvel Archevêque, 386.
Besançon : M. Vieille-Cessay au diocèse de Besançon, 580.
Poitiers : Eloge funèbre du cardinal Pie, 733, 746, 764, 793, 811.
— Centenaire de Mgr Gay, 823.
Angers : Facultés de l'Ouest, 574, 810, 861.
Paris : Mort de M. Vigouroux, 172.
Nouveaux Evêques français, 822.
Les Frères de Ploërmel et la mobilisation, 619.
Valence : Atteinte à la liberté religieuse, 274.
Gap : Nouvel Evêque, 65.
Martinique : Nouvel Evêque, 274.
Monaco : Mort de Mgr de Curel, 438.
Belgique : Lettre pastorale du cardinal Mercier, 66, 97, 120, 139, 437.
— Lettre du cardinal Mercier à Mgr Amette, 273.
— Bénédiction d'un Abbé bénédictin, 638.
— Secours pour les jeunes filles belges, 639.
Genève : Mort de Mgr Bovet, 549.
Metz : Les statues de Jeanne d'Arc, 591.
Etats-Unis : Conversion, 223.
L'Allemagne et les Alliés devant la conscience chrétienne, 826, 877.

Quimper, A. de Kerangal, impr. de l'Évêché.